N° 1 Mercredi, 1er Janvier 1908.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA CRIMINALITÉ AU JAPON [1]

Le Japon, en ces dernières années, s'est développé d'une façon prodigieuse. Sa puissance n'est pas uniquement une puissance militaire; ses succès ne sont pas dus uniquement à la force des armes; son développement industriel et commercial est aussi surprenant que l'expansion de son influence politique. Il y a trente ans, le trafic international du Japon était presque nul : une cinquantaine de millions de yens [2] (importation et exportation); à présent, il atteint 1 milliard de yens. Il y a quarante ans, le Japon ignorait presque les bâtiments à vapeur; ses navires commerciaux n'étaient que des jonques chinoises. En 1895, les entreprenants insulaires possèdent 528 bateaux de 331 milliers de tonnes, ils ont dépassé la Hollande et la Russie (sans la Finlande). Dix ans après, les fils du Soleil Levant se trouvent être au quatrième rang, ils ont devancé la France et la Norvège; leur flotte commerciale compte 1.766 vapeurs de 728 milliers de tonnes, elle ne le cède en nombre qu'à l'Angleterre, les

1. D'après E. Tarnowski. — « Le suicide et la criminalité au Japon ». *Archives d'Anthropologie criminelle, de Médecine légale et de Psychologie normale et pathologique.* Paris, 1907, 15 Décembre, nº 168.

2. Le yen vaut environ 2 fr. 50.



Etats-Unis et l'Allemagne, et son progrès ne se ralentit pas.

Le Japon actuel est en proie à une augmentation étonnante de l'énergie nationale, se faisant jour dans toutes les manifestations de l'activité. Il serait inconcevable que l'état mental du Japonais n'ait pas subi le contre-coup des changements politiques et économiques et de cette série féerique de succès éclatants. Tout progrès a ses victimes; les faibles ou les surexcités se tuent, tandis que les forts triomphent. Le nombre des suicides au Japon a presque doublé en vingt ans.

ANNÉES	NOMBRE DES SUICIDES Absolu	P. 100.000 h.
—	—	—
1884	5.603	144
1895	7.262	172
1896	7.459	175
1897	7.740	178
1898	8.793	189
1899	8.537	182
1900	8.615	181
1901	8.874	184
1902	9.194	189
1903	10.229	206

Par le niveau de la tendance au suicide (proportion pour 100.000 habitants), le Japon est au rang de la France et de l'Allemagne, surpassant de beaucoup les Pays slaves, l'Angleterre et les Pays latins du Sud.

Au Japon, de même qu'en France et dans presque toute l'Europe, les modes les plus fréquents du suicide sont la pendaison en premier lieu et la submersion ensuite. Un nombre presque égal de personnes des deux sexes se noient chaque année en France et au pays des Nippons. La pendaison est très fréquente au Japon : plus de 55 pour 100 de suicidés ont recours à ce moyen, tandis, qu'en France, deux cinquièmes. Une différence notable entre les deux pays se montre dans l'emploi des armes à feu : 11 ou 12 des 100 suicidés français ont eu recours à une arme à feu (en Espagne et en Italie un tiers du nombre total), et au Japon, 2 pour 100 seulement.

Une particularité remarquable de la statistique japonaise des suicides, c'est la part relativement fort grande qu'y prend la femme. En Europe, les femmes ne sont que un quart ou un cinquième des suicidés; en France, par exemple, 23 pour 100; en Allemagne, 20 pour 100; en Autriche, 18 pour 100, etc.; au Japon, sur 100 suicidés, on trouve 39 femmes. En France se donnent la mort en année moyenne 7.069 hommes et 2.117 femmes; au Japon, 5.574 hommes et 3.516 femmes. Cela veut dire que les Japonaises se suicident plus souvent que les Françaises, mais les Japonais moins souvent que les Français.

Une autre particularité des suicides japonais, c'est leur précocité. Le nombre moyen annuel des suicidés au-dessous de seize ans en France n'est que de 75; au Japon, il est trois fois plus élevé. Pour 100 suicidés en France, 21 n'ont pas atteint trente ans; au Japon 35. Au contraire, les personnes âgées de plus de cinquante ans font presque la moitié (46 pour 100) des suicides en France et seulement un tiers (35 pour 100) au Japon. On pourrait en conclure que la condition des vieillards est plus favorable au Japon. La déduction serait inverse pour les jeunes gens et les femmes. Les femmes, dans les groupes de jeunes suicidés, font la majorité.

* * *

La criminalité au Japon est loin d'être aussi développée que la tendance au suicide; elle ne semble pas s'accroître, sauf en ce qui concerne les diverses variétés d'escroqueries en affaires.

Les crimes contre la confiance publique augmentent au Japon : leur nombre a doublé en dix années. Les crimes contre la vie restent stationnaires. Le nombre des accusés pour meurtre et assassinat est en général peu élevé pour un pays à peine sorti de l'époque féodale; ce nombre, en rapport à la population, est à peu près le même qu'en France et bien inférieur au nombre des homicides en Italie ou en Espagne. Les vols avec violence sont plutôt en diminution; les vols simples (délits) ont notablement décru. Les incendies oscillent et sont, en somme, stationnaires. Le nombre des accusés pour crimes contre les mœurs est très faible.

ANNÉES	CRIMES CONTRE la confiance publique (faux en actes publics, détournements, etc.).	MEURTRES et assassinats.	BLESSURES mortelles.	VOLS AVEC VIOLENCE ou à main armée.	INCENDIES	CRIMES CONTRE les mœurs, viol, adultère, etc.).
1892 .	640	624	298	1.335	455	48
1893 .	707	593	225	1.243	566	64
1894 .	750	575	249	1.023	540	70
1895 .	750	583	247	819	567	77
1896 .	617	806	216	668	516	91
1897 .	747	701	305	764	510	89
1898 .	807	697	218	765	682	78
1899 .	878	563	263	756	492	89
1900 .	759	592	230	695	484	96
1901 .	992	577	258	677	452	123
1902 .	1.260	673	275	655	510	126
1903 .	1.350	675	253	892	575	133
1904 .	1.575	627	320	955	572	126
1905 .	1.178	567	262	799	529	90

Les coups et blessures sont, en général, peu nombreux au Japon et leur nombre décroît rapidement; le contraire a lieu en France, en Allemagne et en Russie.

En France, les femmes sont au nombre de 14 pour 100, accusées et prévenues; en Allemagne, 20; en Angleterre, 25 et plus; au Japon, il n'y a que 8 femmes pour 100. Cette faible criminalité féminine n'est pas propre au Japon, elle est spéciale à toute l'Asie.

* * *

Les Japonais ne sont pas atteints de cette sensiblerie sénile dont sont affligés nos gouver-

nants. La répression pénale est très sévère au Japon par comparaison à celle des Etats européens et surtout de la Russie. Le jury n'existe pas au Japon, et la proportion des acquittés pour les crimes n'y atteint que 15 pour 100, au lieu de 32 pour 100 en France et 37 pour 100 en Russie. Le nombre proportionnel des acquittés correctionnels n'y est que 8 pour 100 ; 92 pour 100 des prévenus correctionnels sont condamnés. Ce chiffre est égalé en France par les tribunaux correctionnels, mais, en Russie, les tribunaux sans l'assistance du jury et les justices de paix acquittent toujours 30 ou 35 prévenus.

Les condamnés criminels, au Japon, sont punis selon la rigueur des lois; les circonstances atténuantes y sont peu considérées. La peine de mort a été prononcée au Japon, en cinq années (1899-1903), contre 276 condamnés; de ce nombre ont été exécutés 167. En France, pour la période 1896-1900, ont été condamnés à la mort 88 accusés, exécutés 26, c'est-à-dire six fois moins qu'au Japon pour un nombre presque égal des accusés criminels (3.500 au Japon, 3.400 en France) Les travaux forcés à perpétuité sont aussi bien plus souvent prononcés par les tribunaux japonais : en cinq années, 1.159 Japonais ont été condamnés au bagne perpétuel contre 440 Français.

*
* *

Les Japonais, hommes vigoureux et pratiques, n'hésitent pas devant une effusion de sang humain, s'ils la jugent utile.

Lors de la conquête de Formose, les indigènes essayèrent de continuer le genre de vie qu'ils pratiquaient au temps des Chinois, en pillant les maisons privées et en tuant les habitants, surtout les Japonais. La répression ne se fit pas attendre : en trois années, 1899-1901, les Japonais saisirent et mirent à mort plus de 2.800 indigènes (1.012 en 1901) Les Malais de Formose jugèrent bon de rester tranquilles; en 1904 les Japonais n'eurent que 33 exécutions.

Au Japon, l'énergie dans la répression des crimes va de pair avec l'énergie dans la guerre, l'industrie, le commerce : tout se tient.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Raymond Brillouët. — *Les ions et particulièrement l'ion iode.* Etude physique et thérapeutique. Une brochure de 128 p., 1908 (J.-B. Baillière, éditeur).

Les conclusions de l'auteur, qui est un élève du professeur Leduc, sont les suivantes :

Pour introduire l'ion iode, une solution d'iodure sera placée à la cathode.

On obtient par l'introduction électrolytique de l'iode de bons résultats dans le traitement des scléroses superficielles.

Pour la sclérolyse, les séances doivent avoir une longue durée (30 à 60 minutes); les électrodes, une grande surface (100 à 300 centimètres carrés); et le courant, une forte intensité, limitée seulement par la tolérance du malade et devant, en tous cas, atteindre, pour être efficace, une moyenne de 60 à 80 milliampères.

Les résultats obtenus sont d'autant plus rapides et complets que ce traitement est appliqué plus près du début des accidents, pendant la période de formation du tissu fibreux.

Ce travail très consciencieux se termine par une bibliographie très complète qui s'étend du mémoire de Fabré-Palaprat, en 1833, à celui de Malherbe, de Juin 1907.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1545. — **J. Grasset.** — Introduction physiologique a l'étude de la philosophie. 1 vol. in-8°, de xi-368 pages, avec 47 figures. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1546. — **J. Soubies.** — Physiologie de l'aéronaute. 1 vol. in-18, de 238 pages. (*G. Steinheil*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 1 (1er Janvier 1908).

Mémoires originaux :

Denucé. — Fistules pseudo-pyloriques congénitales de l'ombilic (avec figures dans le texte) [planche I].

E. Kirmisson. — Des luxations consécutives à l'ostéomyélite de la hanche dans la première enfance (avec figures dans le texte) [planches II et III].

A. Bassetta. — Amputations congénitales, sillons congénitaux et pieds bots (avec figures dans le texte).

H. Toussaint. — Cure opératoire d'un volumineux kyste synovial de l'articulation péronéo-tibiale supérieure. Syndactylie bilatérale des 2e et 3e orteils (avec figures dans le texte).

Mme Kritchewsky. — Les mouvements de gymnastique libre comme adjuvant important dans le traitement massothérapique de certaines affections chirurgicales des membres.

Recueil de faits :

Jouon. — Fractures du cubitus au tiers supérieur et au tiers inférieur compliquée de luxation de la tête du radius en haut en dehors, et de décollement de l'épiphyse inférieure du radius. Très grande déformation de l'avant-bras. Réduction exacte sous chloroforme, excellent résultat anatomique et fonctionnel (avec figures dans le texte).

Bassetta. — Pseudarthrose du condyle externe de l'humérus (avec figures dans le texte).

Barnsby et M. Tillaye (de Tours). — Coxa vara traumatique consécutive à une fracture méconnue du col du fémur (planche IV).

Analyses.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur RAYMOND reprendra ses leçons le mardi 7 Janvier 1908 à 10 h. 1/4 et les continuera les vendredis et mardis suivants à la même heure.

Examen des malades externes le mercredi et le jeudi à 9 h. 1/2, visite dans les salles le samedi à 9 h. 1/2.

— M. HENRI CLAUDE, agrégé, continuera ses leçons de neuropathologie avec démonstrations anatomiques et cliniques le mardi 7 Janvier 1908 à 4 heures (amphithéâtre de la clinique à la Salpêtrière).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. Hirtz. A partir du 9 Janvier 1908, leçons de thérapeutique clinique, tous les jours, salle Chauffard.

Le Jeudi, à 10 heures, thérapeutique d'urgence, à l'Amphithéâtre.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Bernard, Descouleurs, Droubaix, Laurent, Ombrédanne, Roussy, médecins à Paris; Butruille, à Roubaix (Nord); Gourdon, à Bordeaux; Guy, à Villeneuve-sur-Lot; Lapierre, à Sedan; Lefèvre, à Malakoff (Seine); Permilleux, à Levallois-Perret (Seine); Piquet, à Constantine; Pombourcq, à Acheux (Somme); Rachet, à Honfleur (Calvados); Therre, à Vichy.

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Alquier, Ancelet, Bailliart Berchon, Boisramé, Bouchacourt, Boullenger, Brodier, Cernea, Chauvelot, Courtault, Debonnelle, Delage, Demonchy, Deshayes, Dhotel, Ferrie, Ghika, Langlois, Reinburg, Salmon, Truelle, médecins à Paris; Alliot, à Ceaucé (Orne); Bourg, à Vignacourt (Somme); Boyer, à Commercy; Calbat, Contal, à Mirecourt; Cardot, à Cosne; Cery, à Bouzy (Marne); Clavac, à Jouy (Eure-et-Loir); Delbret, à Castelnaud (Lot-et-Garonne); Denis, à Imphy (Nièvre); Derville, Godefroy, à Roubaix; Deschamps, à Argences (Calvados); Durand, à Saint-Nazaire; Guillemain, à Conéron (Loire-Inférieure); Kéranguyader, à Crozon (Finistère); Labeur, à Montoire (Loire-Inférieure); Lambert, à Toulouse; Lefillatre, à Troarn (Calvados); Maturié, à Menton (Alpes-Maritimes); Orjuben, à Saint-Nazaire; Predhomme, à Buironfosse (Aisne); Prieur, à Château-Thierry; Ramally, à Noyon; Tellier, à Nieppe (Nord), Widiez, à Clermont (Oise).

Comité consultatif de l'enseignement public. — MM. les professeurs Debove, ancien doyen, et Landouzy, doyen actuel de la Faculté de médecine de Paris sont nommés membres du Comité consultatif de l'enseignement public.

Nomination. — M. Chantemesse, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, est nommé conseiller technique sanitaire du ministère de l'Intérieur.

Le radium au Sénat. — Au cours de la discussion du budget au Sénat, M. Audiffred a demandé la parole au sujet d'un crédit de 25.000 francs voté par la Chambre pour l'achat de radium destiné aux divers hôpitaux.

M. Audiffred a fait remarquer que le crédit de 25.000 fr. est notoirement insuffisant pour acheter une substance qui coûte 400.000 francs le gramme. Il a demandé que le crédit soit affecté dans ce but à la caisse des recherches scientifiques (IIe section, médecine), qui n'a encore jamais reçu de subvention, afin de favoriser les études théoriques et pratiques sur le radium et la radioactivité.

A la demande du rapporteur général et pour ne pas retarder le vote du budget, M. Audiffred a retiré son amendement.

Assistance médicale. — Sont arrêtées les mutations suivantes parmi les médecins de l'Assistance médicale à Paris :

Au 13e arrondissement (traitement à domicile), M. Friedel, antérieurement affecté au 12e arrondissement (consultations),

Au 5e arrondissement (traitement à domicile), M. Froger, antérieurement affecté au 4e arrondissement (traitement à domicile).

Au 4e arrondissement (traitement à domicile), M. F.-G. Picard, provisoirement sans affectation.

Au 4e arrondissement (consultations), M. Beauvy, provisoirement affecté au 13e arrondissement (consultations).

Au 13e arrondissement (consultations), M. Castex, provisoirement affecté au 19e arrondissement (consultations).

Au 3e arrondissement (consultations), M. Vincent, provisoirement affecté au 20e arrondissement (consultations).

Au 20e arrondissement (consultations), M. Lavie (à titre provisoire), provisoirement sans affectation.

Au 7e arrondissement (consultations), M. Cayrol (à titre provisoire), provisoirement sans affectation.

Au 10e arrondissement (consultations), M. Thébault, antérieurement affecté au 1er arrondissement (traitement à domicile).

Au 1er arrondissement (traitement à domicile), M. Berruyer, antérieurement affecté au 16e arrondissement (consultations).

Au 16e arrondissement (consultations), M. Dreyfus, antérieurement affecté au 12e arrondissement (consultations).

Au 20e arrondissement (consultations), M. Robert, antérieurement affecté au 11e arrondissement (traitement à domicile).

Au 13e arrondissement (consultations), M. Bochory, provisoirement sans affectation.

Ces mutations sont valables à partir du 1er Janvier 1908.

Corps de santé militaire. — Sont promus : au grade de médecin-inspecteur, MM. les médecins principaux de 1re classe Hocquard, Calmette.

— M. le médecin-inspecteur Hocquard est nommé directeur du service de santé du 13e corps d'armée à Clermont-Ferrand.

— M. le médecin-inspecteur Calmette est nommé directeur du service de santé du 15e corps d'armée à Marseille.

— Sont promus dans le corps de santé militaire : Au grade de médecin principal de 1re classe, MM. André, Barois, Richard, médecins principaux de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Boppe, Hublé, Billet, Ferraton, Gauthier, Duval, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Deumier, Chéreau, Merlat, Rossignot, Roy, Mignon, Teissier, Ducurtil, Vielle, Lenoir, Vuillaume, Renaud, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Batter, Pichon, Marland, Périer, Armeilla, Miécamp, Lentiéri, Pons, Bertrand, Champeaux, Joly, Escher, Mayrac, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecin principal de 1re classe, M. Pauzat passe à l'hôpital militaire de Bordeaux.

Médecins principaux de 2e classe : M. Lacronique est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Rouen; M. Pierron passe à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé; M. Sangle-Ferrière est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Bayonne.

Médecins-majors de 1re classe : M. Coindreau passe au 99e rég. d'infanterie; M. Prost-Maréchal passe à l'hôpital militaire de Versailles; M. Odile passe à l'hôpital militaire Saint-Martin à Paris; M. Eymeri passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Friant est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Givet; M. Guirlet passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Busquet passe au 22e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Dodieau passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Démery passe au 140e rég. d'infanterie; M. Meyer passe au 55e rég. d'infanterie; M. Michaud passe au 139e rég. d'infanterie; M. Silvestre passe au 15e escadron du train des équipages militaires; M. Sirot passe au 3e rég. de chasseurs à cheval; M. Morel passe au 29e bataillon de chasseurs à pied; M. Coste passe au 26e rég. d'infanterie; M. Borie passe au 100e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Bauby passe au 128e rég. d'infanterie; M. Grenier passe au 82e rég. d'infanterie; M. Godeau passe au 106e rég. d'infanterie; M. Béraud passe au 87e rég. d'infanterie; M. Henriot passe au 95e rég. d'infanterie; M. Nicard passe au 23e rég. de dragons; M. Royer passe au 18e rég. de dragons; M. Le Petit passe au 29e bataillon de chasseurs à pied; M. Lefèvre passe au 58e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Noirclaude passe au 40e rég. d'artillerie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Gaillard, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Gloire*, dans l'escadre du Nord.

— M. le médecin de 1re classe Maille, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Vérité*.

L'assistance médicale gratuite dans la Somme. — Les médecins de l'assistance médicale gratuite du département de la Somme, démissionnaires à partir du 1er Janvier, ainsi que nous l'avons rapporté dans un précédent numéro, ont tenu à Amiens une réunion durant la journée du 27 Décembre.

Dans cette réunion, communication leur a été donnée par le président de leur syndicat de lettres du préfet et du président du conseil général leur demandant de retirer leur démission et leur promettant l'application, à partir du 1er Janvier 1908, du nouveau tarif que votera le conseil général dans sa session d'Avril.

Les médecins, tout en maintenant leur décision, se sont engagés à soigner gratuitement les indigents jusqu'au 1er Mai prochain, mais sans aucun rapport avec l'administration.

Le représentant des médecins à la commission de contrôle de la liste des médecins de l'assistance, qui devait être élu dans le scrutin dépouillé à la préfecture, n'a pu être désigné, le préfet ayant reçu seulement huit bulletins de vote.

La scarlatine à Chalon-sur-Saône et au Creusot. — Une épidémie de scarlatine sévit en ce moment parmi les soldats du 56e de ligne à Chalon-sur-Saône et parmi ceux du 29e d'infanterie en garnison au Creusot.

Le ministre de la Guerre vient de déléguer au Creusot le médecin-inspecteur général Claudot pour prendre toutes les mesures de prophylaxie nécessaires.

Internat des asiles de la Seine. — Conférences pour l'Internat des asiles de la Seine (concours au commencement d'avril 1908), par M. R. Benon, interne à l'Asile clinique, 1, rue Cabanis.

La première conférence aura lieu le jeudi 16 Janvier à 4 h. 1/2, à l'Asile clinique (Sainte-Anne).

Ecole vétérinaire d'Alfort. — Le bal de bienfaisance offert par les élèves et l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort aura lieu dans les salons du Grand-Hôtel le 18 Janvier 1908 à 10 heures du soir, sous la présidence d'honneur de M. Decker-David, député, président de la Commission de l'agriculture.

Les personnes qui désireraient des cartes n'ont qu'à s'adresser à la Commission du bal de l'Ecole d'Alfort (Seine).

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Grancey-le-Château (Côte-d'Or), de M. Cottin, ancien interne des hôpitaux de Paris, membre correspondant de la Société de chirurgie, ex-professeur suppléant à l'Ecole de médecine et chirurgien honoraire de l'hôpital de Dijon.

Étranger.

Le choléra en Turquie. — Une dépêche de Constantinople annonce que le choléra ravage la Mecque, Médine et Yambo. On signale une centaine de décès quotidiennement.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 27 Décembre.* — Ont lu : MM. Malterre, 10; Petit (Jacques), 12; Roy, 9; Marie, 14; Bernard, 12; Jolivet, 12; Guerrero, 4; Delagenière, 8; Salès, 10; Chamard-Bois, 12.

Pathologie. — *Séance du 28 Décembre.* — Ont lu : MM. Bobrie, 4; Boulongue, 3; Feil, 8; Pernet, 5; Bloch (André), 9; Maillet, 9; Tanzi, 6; Fouchet, 9; Sidoun, 4; Chauvet, 9; Prigent, 6. — *Absents* : MM. Morant, Le Savoureux.

Ecole d'application de médecine navale. — Un concours pour l'emploi de chef de clinique médicale à l'école d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe à Toulon s'ouvrira dans ce port le 20 Janvier 1908.

Hôpitaux d'Alger. — Le concours de l'externat s'est terminé par les nominations suivantes :

Externes titulaires : MM. Norbani, Béguet, Régnier, Cazenave, Mariel, Belhaudouze, Sadoun, Belicha, Sobenq, Fournie, Lemoine, Solacroup, Flottes, Hamaoua, Boutry.

Externes provisoires : MM. Zermati, Rougé, Masselot, Coudray, Maachou, Bernard, Mahiddine, Porry, Soucy, Richard, Laquière, Boulouk, Viguier, Aycard.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

On demande p. j. docteur poste médic. Paris ou banlieue. Cab méd. Bougault, 45, boul. St-Michel. Tél. 814-15.

Leçons pratiques de clinique externe, avec exam. au lit des mal., faites par int. en chir. pend. le mois de Janv. 3 leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi à 5 h. La 1re leçon aura lieu le mardi 7 Janvier. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INFIRMIÈRES LAÏQUES DANS LES HOPITAUX MILITAIRES

Un événement d'une haute portée sociale est sur le point de s'accomplir. Le 1er Février prochain, un concours public s'ouvrira à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, pour l'emploi d'infirmières laïques attachées au service des soldats malades en traitement dans le dit hôpital.

L'annonce que voici en donne la nouvelle *sensationnelle* :

HOPITAL MILITAIRE D'INSTRUCTION DU VAL-DE-GRACE

CONCOURS

Pour l'emploi d'infirmières laïques.

Le concours s'ouvrira le 1er Février 1908, à 8 heures du matin, à l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Les demandes d'inscription et de renseignements devront être adressées au médecin-inspecteur, directeur du service de santé de l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce. La liste d'inscription sera close le 15 Janvier 1908 et arrêtée par le Ministre.

Conditions d'admission au concours. — Les postulantes devront :

1° Etre de nationalité française et avoir dépassé

l'âge de vingt et un ans. (La limite d'âge de vingt-cinq ans ayant été fixée par le décret du 26 Février 1897, pour que les femmes admises dans le personnel des établissements militaires puissent avoir droit au maximum de retraite.) Les candidates ayant plus de vingt-cinq ans seront admises au concours à défaut seulement de postulantes ayant moins de vingt-cinq ans. Celles ayant dépassé quarante-cinq ans ne seront nommées qu'après autorisation ministérielle;

2° Etre diplômées de l'Assistance publique ou des écoles d'infirmières laïques, publiques ou privées qui sont agréées par le Ministre.

Pièces a fournir. — Les demandes d'admission à concourir écrites et signées par les postulantes seront accompagnées des pièces ci-après :

1° Une pièce établissant la nationalité française;
2° Bulletin de naissance;
3° Diplôme ou brevet d'infirmière (ou copie certifiée authentique);
4° Extrait du casier judiciaire;
5° Certificat délivré par un médecin principal ou major d'un hôpital militaire ou mixte constatant l'aptitude physique nécessaire pour l'emploi d'infirmière.

Conditions du concours. — L'examen sera subi devant un jury composé de deux médecins militaires désignés par le Directeur de l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Il comprendra des interrogations et des épreuves pratiques tirées d'un programme approuvé par le Ministre et déposé à la Direction de l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, où l'on pourra en prendre connaissance de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir (dimanches et jours de fêtes exceptés).

Nominations des infirmières. — Après que le jury aura établi par ordre de mérite la liste des postulantes qui auront subi les épreuves, le Directeur de l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce nommera aux emplois, en suivant l'ordre de classement.

Fonctions. — Le service des infirmières consiste à donner des soins aux malades et aux blessés sous l'autorité immédiate des médecins traitants.

Rétribution. — Nommée stagiaire, l'infirmière recevra : 800 francs de traitement par an, plus la nourriture et le logement ou une indemnité de logement de 350 francs par an.

Après un an de stage, l'infirmière est licenciée en cas d'insuffisance ou nommée infirmière de 3e classe. L'avancement de la 3e classe à la 2e et de celle-ci à la 1re a lieu au choix après trois ans de service ou de droit à l'ancienneté après cinq ans de service.

Le traitement des infirmières de 3e classe est de 1.042 francs par an.

Le traitement des infirmières de 2e classe est de 1.146 francs par an.

Le traitement des infirmières de 1re classe est de 1.250 francs par an.

Les infirmières sont nourries; elles sont logées ou touchent l'indemnité de logement de 350 francs par an, avec obligation d'habiter à proximité de l'hôpital.

Les infirmières sont assimilées, à tous les points de vue, au personnel civil d'exploitation des établissements militaires, et les dispositions du décret du 26 Février 1897 concernant ce personnel leur sont applicables d'une manière générale.

Paris, le 20 Décembre 1907.

Le Médecin-inspecteur,
Directeur de l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce,
Delorme.

Nous publierons bientôt le *programme* imposé aux Candidates et en apprécierons comme il convient la formule et l'esprit pratique. M. L.

VARIÉTÉS

Variole et lumière rouge.

Un de nos abonnés nous envoie la petite note suivante :

« En lisant les vieux bouquins, on apprend toujours quelque chose, ne serait-ce que la vérité toujours jeune de ce vieil axiome : qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Voici en effet ce que je lis dans l'*Histoire du Japon*, du P. Charlevoix, tome I, p. 113 (édition de 1754), au sujet du traitement de la variole :

« On distingue au Japon trois sortes de petite vérole; la première est celle qui est si commune « parmi nous et si dangereuse quand elle est traitée « par les règles générales de la médecine. La seconde est ce que nous appelons la rougeole. La « troisième est particulière au pays; ce sont des « pustules aqueuses qui viennent peut-être de ce que « l'on n'use communément dans ces îles que des « boissons froides; mais il ne paraît pas qu'aucune « de ces maladies soit regardée comme fort sérieuse, « et, si on en croit Kœmfer, on les traite toutes fort « peu sérieusement. Selon ce voyageur, on tient que « pour en guérir il suffit d'envelopper le malade d'un « drap rouge. Il ajoute que quand quelqu'un des enfants de l'empereur en est attaqué, non seulement « sa chambre et son lit doivent être garnis de rouge, « mais que ceux qui les approchent doivent avoir « des habits de cette couleur. Jusqu'ici on avait bien « ouï dire qu'il est des maux qu'on guérit par l'imagination, mais on ne savait point encore qu'il en « fût qu'on pût guérir par les yeux. »

S'il suffit de l'ancienneté pour faire la noblesse, voilà un titre authentique pour la méthode de traitement de la variole par la lumière rouge; faut-il faire honneur à ce mode de traitement du peu de gravité que le père jésuite attribue à la variole japonaise ?

A travers le Monde

LE GOSIER DE BERLIN

Le quarante et unième volume de la célèbre collection Oswald « Documents sur les grandes villes. *Gross stadt-Dokumente* » vient de paraître. Il a pour titre : « Le gosier de Berlin » (*Die Gurgel von Berlin*) et est dû à la plume de M. Hirschfeld, médecin de Charlottenbourg. Ce volume, tout plein de nouveaux documents statistiques, comprend trois parties : I. Ce qui coule en une année dans le gosier de Berlin. — II. Comment le corps de Berlin reçoit son contingent d'alcool. — III. Les auxiliaires du Berlin alcoolique.

La matière est énorme et intéressante pour l'hygiéniste, autant que pour le politicien et pour l'historien. Voici seulement quelques faits :

En 1905 Berlin a compté 15.941 cabarets, soit 1 pour 128 habitants; la même année on comptait 24.493 maisons, ce qui fait, pour deux maisons, au moins une où l'on vend des spiritueux. Notamment la Friedrichstrasse a plus de cabarets que de maisons.

Plusieurs sont installés dans la même. Il faut encore considérer les dimensions de ces établissements. Le « Rheingold » par exemple, ouvert récemment, contient 4.000 places au moins.

Par tête de Berlinois (femmes et enfants compris) on a compté comme consommation : 214 litres 81 de bière, 9 kilogr. 59 de vin et 12 kilogr. 09 d'eau-de-vie. Ce dernier chiffre a constamment monté depuis quatre ans. En évaluant très bas, Berlin dépense chaque année 206.075.377 marks (257.594.221 francs), soit par tête 100 marks 85. Comme le revenu par tête en 1906 a atteint 713 marks 88, chaque Berlinois dépense en alcool le septième de son revenu.

Jetons un regard encore sur le revers de la médaille. 5.486 hommes et 560 femmes ont été arrêtés pour ivresse. Sur un total de 1.451 hommes qui furent admis dans la section interne de l'hôpital de Charlottenbourg dans le dernier exercice, 436, c'est-à-dire 30 pour 100, étaient alcooliques. Parmi les hommes nouvellement admis à Dalldorf en 1905-06, 540 étaient alcooliques. Parmi les épileptiques et hystéro-épileptiques reçus au Wuhlgarten, 46 p. 100 (dont 44 pour 100 de femmes) étaient issus de parents alcooliques. 67,2 pour 100 des pensionnaires des maisons de correction de Berlin étaient issus de buveurs. 10.000 personnes passent bon an mal an en police correctionnelle grâce à l'alcool. Parmi les charges pécuniaires qui grèvent le budget d'assistance de la commune de Berlin, six millions et demi de marks incombent à l'alcoolisme et à ses conséquences.

On pourrait comme à plaisir grossir encore cette liste. Ces quelques chiffres suffiront. Quiconque s'intéresse à la cause antialcoolique peut consulter le livre. Il est à souhaiter qu'il ouvre les yeux d'une société qui laisse un poison subtil la miner et la détruire sans qu'elle y prenne garde. LEGRAIN.

LIVRES NOUVEAUX

E. Barral, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon. — *Précis d'analyse chimique biologique générale*, 1 vol. in-18 de 412 p. avec 155 figures. Prix : 6 francs. (J.-B. BAILLIÈRE et FILS, éditeurs.)

M. Barral a écrit son ouvrage, en cherchant surtout à mettre entre les mains de l'étudiant et du praticien un manuel pratique de diagnostic.

Il cherche à faciliter le travail du médecin, du pharmacien, du chimiste; à leur éviter des recherches, souvent longues et fastidieuses, alors qu'il s'agit d'effectuer rapidement la détermination d'un principe contenu dans un liquide ou dans un tissu, dont les modifications sont assez rapides.

Dans ce volume, après avoir donné, dans un chapitre préliminaire, la composition de la plupart des réactifs employés, il étudie les principes immédiats de l'organisme en commençant par les plus complexes : les matières albuminoïdes. Les chapitres suivants sont consacrés aux principaux dérivés azotés, aux hydrates de carbone, aux acides, aux matières grasses, aux autres composés ternaires, aux gaz et aux substances minérales.

ALFRED MARTINET.

J.-J. Matignon. — *Enseignements médicaux de la guerre russo-japonaise*, 1 vol. gr. in-8° de 448 pages, avec cartes, plans et croquis, schémas et photographies de l'auteur (A. MALOINE, éditeur).

La guerre de Mandchourie « doit être considérée comme le triomphe de l'hygiène militaire »; pour la première fois fut atteinte la proportion de un mort par maladie pour 4,02 tués ou morts de blessures; c'est pourquoi l'auteur étudie en détail toutes les données qui firent la force de cette hygiène : froid sec de Mandchourie plus sain que le froid pluvieux des îles nippones, rareté du surmenage, marches lentes et espacées, service de l'intendance parfait assurant aux hommes une nourriture abondante, confort relatif des maisons chinoises offrant toutes le « kong », mesures sanitaires appliquées à tout village occupé, alimentation composée de poisson fumé et de riz, traitement des eaux suspectes par des procédés physiques ou chimiques, etc. De tous ces chapitres traités en détail, sont tirées des conclusions médicales du plus vif intérêt.

L'auteur étudie ensuite l'organisation complète du service de santé tel qu'il put le voir fonctionner et rappelant de très près celui de l'armée allemande; il en passe en revue tous les échelons. Puis, sous le titre : « Service de santé à la cinquième division », il nous livre son journal de campagne écrit au moment de la bataille de Moukden.

Comme document intéressant, signalons encore la traduction d'un « Petit Manuel d'hygiène » dont tous les hommes étaient porteurs durant la campagne.

En somme, M. Matignon a su tirer les conclusions médicales offertes par la campagne de Mandchourie qui peut seule nous donner une idée des guerres modernes. Cette œuvre est d'un intérêt constant et d'un enseignement profitable.

M. CHAILLY.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du numéro 1 (Janvier 1908).

Mémoires originaux :

Péhu et Chalier. — Tuberculose congénitale.

Armand-Delille et Boudet. — Amyotrophie spinale des nouveau-nés.

Terrien. — Maltosage et réaction acide.

Comby. — Hématome obstétrical du sterno-mastoïdien.

Revue générale :

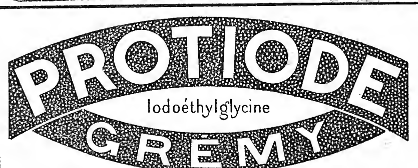
Cris dans l'hérédo-syphilis.

Analyses :

Publications périodiques. Thèses et brochures. Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 15 Janvier 1908, à 1 heure. — M. MARTINEAU : Essais cliniques de radioscopie gastrique ; MM. Brissaud, Roger, Sicard, Zimmern. — M. MOUTIER : L'aphasie de Broca ; MM. Brissaud, Roger, Sicard, Zimmern. — M. BERTHIER : Les sténoses du cardiaque ; MM. Roger, Brissaud, Sicard, Zimmern. — M. HAYES : Enquête sur le traitement actuel de la gibbosité du mal de Pott ; MM. Kirmisson, Aug. Broca, Lecène, Ombrédanne. — M. DEBELUT : Ophtalmo-réaction à la tuberculine ; MM. Kirmisson, Aug. Broca, Lecène, Ombrédanne.

Jeudi 16 Janvier 1908, à 1 heure. — M. RAVAUD : Cachexie bothriocéphalique (anémie pernicieuse symptomatique) ; MM. Dieulafoy, Chantemesse, Rénon, Jeanselme. — M. WOJLANSKI : Contribution à l'étude des complications ostéo-périostiques de la fièvre typhoïde ; MM. Chantemesse, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. FORTIER : Contribution à l'étude de l'emploi de l'arsenic dans le traitement de la syphilis : MM. Chantemesse, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. PRUNIER : Contribution à l'étude de l'auto-intoxication mentale ; MM. Joffroy, Raymond, Thoinot, Claude. — M. CRUDELI : Contribution à l'étude de la polynévrite apoplectiforme dans ses rapports avec la polyomyélite antérieure aiguë de l'adulte ; MM. Raymond, Joffroy, Thoinot, Claude. — M. BORY : Considérations sur les Incurables de la maison de Nanterre (nature, fréquence, étiologie de leurs maladies et considérations particulières sur le rôle de l alcoolisme) ; MM. Thoinot, Joffroy, Thoinot, Claude — M. RENAUDIN : Les perforations brusques du duodénum, diagnostic et traitement ; MM. Berger, Albarran, Marion, Morestin. — M. ARATA : Traitement des synovites maxillaires ; MM. Berger, Albarran, Marion, Morestin. — M. MASSAIRÉ : Contribution à l'étude des fractures des métatarsiens ; MM. Berger, Albarran, Marion, Morestin. — M STREIFF : Traitement des écoulements urétraux chez les auteurs anciens et modernes ; MM. Albarran, Berger, Marion, Morestin. — M. CERISE : De la sensibilité cornéenne ; MM. De Lapersonne, Bar, Auvray, Jeannin. — M. USQUIN : Morbidité et mortalité dans les rétentions placentaires post-abortum ; MM. Bar, De Lapersonne, Auvray, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 Janvier 1908. — Dissection. Ecole pratique. MM. Nicolas, Pierre Duval, Ombrédanne. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, André Broca, Branca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Potocki, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Reclus, Thiéry, Couvelaire. M. Gauthier, censeur ; M. Desgrez, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Delens, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, Lœper. M. Brissaud, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 14 Janvier 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Quénu, Morestin. 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, De Lapersonne, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Hutinel, Carnot, Nobécourt. M. Thoinot, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 15 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Pierre Duval. Epreuve pratique. — 2e : MM Gautier, Ch. Richet, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Segond, Thiéry, Couvelaire. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 16 Janvier 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Nicloux. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Pozzi, Launois, Cunéo — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Nobécourt, Brumpt. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Carnot. M. Alb. Robin, censeur ; M. Desgrez, suppléant.

Vendredi 17 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Proust. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Dejerine, André Jousset. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Macaigne, Lœper. — 4e (2e série) : MM. Joffroy, Thoinot, Richaud. M. Gariel, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Broca (Aug.), Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM Segond, Pierre Duval Ombrédanne M. Brissaud, censeur ; M. Sicard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 18 Janvier 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Langlois, suppléant.

Physique biologique. — M. le professeur GARIEL commencera le *cours de physique biologique* le mercredi 8 Janvier 1908, à 5 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Méthodes d'enregistrement des phénomènes physiologiques et cliniques : modes de représentation. Applications de la mécanique à la physiologie. De la chaleur dans ses rapports avec la physiologie et la thérapeutique. Des actions moléculaires et leurs applications médicales.

Ce cours est destiné aux élèves de 1re et de 2e année.

Anatomie pathologique. — M. le professeur PIERRE MARIE commencera le *cours d'anatomie pathologique* le vendredi 10 Janvier 1908, à 5 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure (dans le même amphithéâtre), et les mercredis, à 2 heures, dans la salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Objet du cours : Anatomie pathologique des os et des articulations.

Médecine légale. — Le cours théorique commencera le lundi 6 Janvier 1908 et se continuera pendant les mois de Janvier, Février, Mars et Avril.

Il sera professé successivement par M. le professeur THOINOT et par M. BALTHAZARD, agrégé.

Les leçons auront lieu les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, à 6 heures, dans l'amphithéâtre de pharmacologie.

Sujet : Cours complet de médecine légale.

Les leçons pratiques commenceront à la Morgue le lundi 6 Janvier, à 2 heures, et se continueront les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Chimie biologique. — M. MAILLARD, agrégé, commencera les *Conferences de chimie biologique* le mardi 7 Janvier 1908, à 4 heures (Amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les constituants chimiques de l'organisme.

Clinique d'accouchements Tarnier (89, rue d Assas). — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. CATHALA, chef de clinique, et DEVRAIGNE, ancien interne des hôpitaux.

Le cours commencera le 6 Janvier 1908. Il comprendra 18 leçons à la suite desquelles les élèves seront exercés individuellement aux diverses manœuvres obstétricales. Les leçons auront lieu tous les jours à 4 heures du soir.

Programme du cours : 6 Janvier. M. DEVRAIGNE : Diagnostic des présentations et positions par le palper, l'auscultation et le toucher. — 7 Janvier. M. DEVRAIGNE : Conduite à tenir dans les présentations de la tête (sommet, face, front). — 8 Janvier. M. DEVRAIGNE : Conduite à tenir dans la présentation du siège. — 9 Janvier. M. CATHALA : Conduite à tenir dans la présentation de l'épaule. — 10 Janvier. M. DEVRAIGNE : Dystocie par excès de volume du fœtus, par procidence des membres

et du cordon. — 11 Janvier. M. Devraigne : Technique de l'accouchement prématuré artificiel. Procédés de dilatation du col, leurs indications particulières. — 13 Janvier. M. Cathala : Technique de l'application de forceps dans la présentation du sommet. — 14 Janvier. M. Cathala : Technique de l'application de forceps sur la tête défléchie. — 15 Janvier. M. Cathala : Technique de la version par manœuvres externes et de la version podalique par manœuvres internes. — 16 Janvier. M. Cathala : Extraction de la tête dernière. — 17 Janvier. M. Cathala : Technique de l'embryotomie céphalique. Technique de la décollation. — 18 Janvier. M. Devraigne : Des différents types de bassins viciés et des règles de la pelvimétrie. — 20 Janvier. M. Cathala : Pelvitomies. Opération césarienne. — 21 Janvier. M. Devraigne : Les hémorragies de la grossesse et de l'accouchement; leurs causes, leur diagnostic, leur traitement. — 22 Janvier. M. Cathala : Albuminurie de la grossesse. Eclampsie; genèse, signes et traitement. — 23 Janvier. M. Devraigne : Avortement et ses complications. — 24 Janvier. M. Devraigne : Accidents de la délivrance; leur traitement. — 25 Janvier. M. Cathala : Traitement de l'infection puerpérale.

Le droit à verser est de 50 francs.

Physiothérapie. — Les leçons de physiothérapie du professeur Gilbert auront lieu au petit amphithéâtre de la Faculté, le jeudi à 5 heures, à partir du 9 Janvier.

Elles porteront sur *l'électrothérapie*, *l'hydrothérapie*, la *kinésithérapie*, la *photothérapie* et la *radiothérapie*.

Elles seront faites avec le concours de MM. Beaujard, de Beurmann, médecin de l'hôpital Saint-Louis, Cautru, Dagron, Ducroquet, Pariset (de Vichy), Albert Weil et Zimmern, agrégé de la Faculté. Leur nombre s'élèvera à 12.

Électrothérapie. — Quatre leçons par MM. Zimmern, agrégé, et Albert Weil.

Première leçon : L'électrothérapie statique.

Deuxième et troisième leçons : Les électrothérapies galvanique et faradique.

Quatrième leçon : Les courants de haute fréquence.

Hydrothérapie. — Une leçon, par M. Pariset.

Kinésithérapie (*Gymnastique et massage*). — Cinq leçons par MM. Cautru, Dagron et Ducroquet.

Gymnastique suédoise, par M. Ducroquet. — 1re leçon : La gymnastique pédagogique; 2e leçon : La gymnastique médicale; 3e leçon : La gymnastique mécanique (*Mecanothérapie*).

Massage, par MM. Cautru et Dagron. — 1re leçon : Le massage des membres; 2e leçon : Le massage des viscères.

Photothérapie. — Une leçon, par M. de Beurmann.

Radiothérapie. — Une leçon, par M. Beaujard.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Oui est nommé professeur d'accouchements et hygiène de la première enfance (chaire fondée par l'Université de Lille).

M. Carrière est nommé professeur de thérapeutique.

M. Patoir est nommé professeur de médecine légale.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Lannois est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

M. Vallas est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Ancel est nommé professeur d'anatomie.

M. Bouin est nommé professeur d'histologie.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Pacch est nommé professeur adjoint.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur.* — MM. Daguet, à Paris; Viry, médecin inspecteur de l'armée.

Officier. — MM. Léo, médecin en chef de 1re classe de la marine; Demandre, Villier, médecins principaux de 1re classe de l'armée de terre; Bergougnioux, Delaye, Treille, médecins principaux de 2e classe de l'armée de terre.

Chevalier. — MM. Lucas, Souls, Renault, Moarron, Averous, Brunet, médecins de 1re classe de la marine; Vidaillet, à Paris; Bardot, Barrier, Couturier, Goulon, Patte, Rouchaud, Therault, Vigerie, médecins-majors de 1re classe; Cauvet, Claude, Ducuriit, Franquet, Lenoir, Saulay, Ulliel, médecins-majors de 2e classe; Debrieu, Ollivier, Rigollet, médecins-majors de 1re classe des troupes coloniales; Belle, Girard, Sapelier, Lannois, Cahou, Paul-Boncour, médecins de l'armée territoriale.

Médaille de l'Assistance publique. — MM. Parrey, à Alger; Ribierre, à Zemmorn (Algérie).

Société des amis de l'Université. — Parmi les conférences organisées cette année à la Sorbonne par la Société des amis de l'Université de Paris, nous relevons les suivantes. Le 30 Janvier, M. Delage : *La parthénogenèse expérimentale*. Le 13 Février, M. Richet : *De l'inanition*. Le 12 Mars, M. Landouzy : *De l'alimentation*.

Conférence publique d'Internat. Epreuve orale d'accouchement — Mlle Giry et M. Kauffmann commenceront le mercredi 15 Janvier à 2 heures, à l'hôpital des Enfants Malades, une conférence publique et gratuite dans laquelle ils traiteront les principales questions orales d'accouchement.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 30 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Perdoux, 12; Bloch (Marcel), 12; Croissant, 9; Lemarignier, 11; Lefèvre, 7; Lœwy, 10; Roux (Georges), 12; Marquis, 9; Hae, 7; Gauthier (Emile), 10. — *Absent* : M. Prieur.

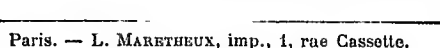
RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pincaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.



Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.







LABORATOIRES CLIN

MÉDICATION COLLOÏDALE

Tubes stérilisés Clin
DE THIARSOL
POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES
(2 milligr. de THIARSOL par c.c.)
La boîte de 12 tubes : 3 fr.

THIARSOL

Trisulfure d'Arsenic colloïdal

SOLUTION STABILISÉE, ISOTONIQUE et STÉRILISÉE
Titrée à 2 milligr. de trisulfure d'arsenic colloïdal par centimètre cube.

Indications générales : Toutes les indications de la médication arsenicale.
Indications spéciales : Cancer, Trypanosomiases.

Gouttes Clin
AU THIARSOL
POUR ADMINISTRATION STOMACALE
(2 milligr. de THIARSOL par XX gouttes.)
Le flacon de 25 c.c. : 3 fr. 50

F. COMAR & FILS & CIE, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

UNE MÉDICATION RATIONNELLE

La nouvelle médication végétale, présentée sous le nom de **CURATIF VAUGIRARD**, répond aux données scientifiques les plus récentes et marque un sérieux progrès dans l'art de guérir. Non seulement elle présente la **totalité des principes actifs** contenus dans les **plantes fraîches** qui en constituent la base, mais ces principes y gardent leur puissante activité native et leurs affinités chimiques.

Aussi le **CURATIF VAUGIRARD** apparaît-il comme la médication la plus rationnelle des diverses affections pulmonaires, car il agit à la fois comme **anticatarrhal**, comme **antiseptique** et comme **cicatrisant du poumon**. C'est à cette triade thérapeutique qu'il est redevable de son efficacité puissante.

Catarrhe Bronchique
Bronchectasie
Broncho-Pneumonie
Pleurésie
Affections Grippales
TUBERCULOSE PULMONAIRE

Traitement étiologique et rationnel des Affections broncho-pulmonaires PAR LE

CURATIF VAUGIRARD

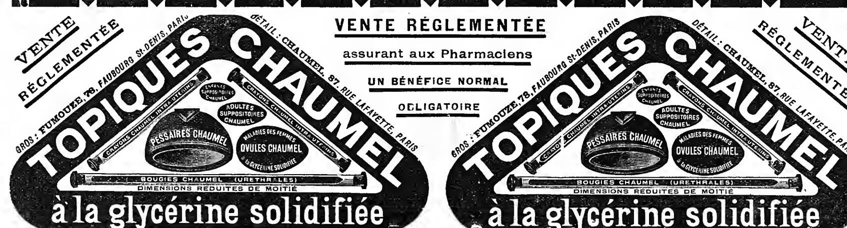
DOSES : 2 à 6 cuillerées par jour avant les repas.

PRODUIT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL et NON TOXIQUE renfermant la totalité des principes actifs contenus dans la *racine fraîche* de l'*Asclepias tuberosa* et dans l'*écorce fraîche* du *Byrsonima crassifolia*.

SES ÉLÉMENTS ESSENTIELS CONSTITUENT UNE **TRIADE THÉRAPEUTIQUE** *VISANT LA TOTALITÉ DES SYMPTÔMES MORBIDES*

1° Un **TANNIN** *HYPERACTIF* doué de propriétés dessiccantes et cicatrisantes tout à fait *spéciales*.	+	2° Un **GLUCOSIDE** agissant à la fois comme *tonique* comme *dépuratif* et comme *eupeptique*	+	3° Une **ESSENCE** très volatile puissamment antiseptique s'éliminant par la surface pulmonaire.

Dépôt Général : E. LOGEAIS, 37, Avenue Marceau, PARIS.





Échantillon gratuit aux Médecins.
Dépôt Général : 38, Rue du Bac, PARIS.

MORRHUOMALTOL

Glycérophosphaté de H. ECALLE

Le Reconstituant par excellence des SYSTÈMES OSSEUX, NERVEUX et SANGUIN

Il renferme tous les principes actifs :
1° de l'**HUILE de FOIE de MORUE** : Chlorures, Bromures, Iodures, etc.
2° du **MALT** : Diastase, qui en facilite la digestion, etc.;
3° 0 gr. 25 de **GLYCÉROPHOSPHATE DE CHAUX** chimiquement pur par dose.

BRONZE, ARGENT, OR



EXPOSITIONS INTERNAT. et UNIV^lles
Bruxelles 1897, Rochefort 1898, Dijon 1898.

DOSES :
Adultes : *2 mesures ;*
Enfants : *1 mesure avant chacun des deux principaux repas, dans un peu d'eau.* — PRIX : **4f.50**

Sirop et Dragées à l'IODURE de FER INALTÉRABLE de F. GILLE

Officiellement adoptés dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif : **10 fois** son poids viande bœuf *assimilable.* Aliment des **Malades** qui ne **digèrent pas** ou qu'on veut **suralimenter :** *5 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait ; ou nourrir par* **Lavement nutritif :** *2 cuiller., 125 eau, 5 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités. *Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions.* Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants convalescents, etc.

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE
Tablettes de Catillon
à 0 gr. 25 de corps
THYROÏDE
— Titré, Stérilisé, Efficacité certaine — 3 fr.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA COLLECTION ANTHROPOLOGIQUE DU MUSÉUM

Les étudiants en médecine et les médecins français et étrangers, qui viennent à Paris faire ou compléter leurs études, ignorent trop souvent quelle richesse inouïe de documents ils peuvent rencontrer dans la collection anthropologique du Muséum national d'histoire naturelle.

Ces collections spéciales, qui s'accroissent régulièrement chaque année et dépassent aujourd'hui le chiffre de 49.000 objets, fournissent, en effet, sur la plupart des sujets qu'aborde l'étude de l'anthropologie descriptive des éléments d'études à la fois abondants et variés. Ce sont de longues théories de crânes de toutes races ; des squelettes montés en beaucoup plus grand nombre que l'on n'en peut trouver ailleurs ; des pièces anatomiques ; des moulages sur nature, têtes, troncs, membres, viscères, etc. ; des documents iconographiques, bustes, statuettes, études peintes,

estampes; des épreuves et des clichés photographiques innombrables; une collection préhistorique de premier ordre, bref, tout un ensemble dont il n'existe peut-être pas l'équivalent à l'étranger.

Notre distingué confrère M. Hamy, membre de l'Institut, vient de retracer dans le journal *l'Anthropologie* l'histoire de cette collection[1].

*
* *

La chaire à laquelle ces collections appartient avait eu pour objet, lors de sa création en 1635, l'étude de la chirurgie; mais son premier titulaire, Marin Cureau de la Chambre, lui imprima bientôt une direction plus conforme à ses propres travaux.

Remplacé par son fils François (1671), devenu ainsi titulaire d'un emploi que ses charges à la Cour l'empêchaient de remplir, Marin Cureau de la Chambre eut, en réalité, pour successeur (1672) le célèbre chirurgien Dionis, qui, protégé par la déclaration royale du 20 Janvier 1673, put, en dépit de la Faculté de médecine, démontrer au Jardin, pendant huit ans, d'une part les opérations de chirurgie, et d'autre part, l'anatomie de l'homme *suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes* que l'on méconnaissait encore à la rue de la Bûcherie. Ce cours, qui se faisait dans une salle établie à cet effet à gauche de l'entrée du Jardin, dès l'hiver de 1672-1673, et que suivaient 500 personnes, n'a malheureusement laissé aucun souvenir matériel.

Puis vint l'illustre Guichard du Verney, qui prit en 1682 la succession du second des Cureau.

Hunauld, le successeur de du Verney, se consacra surtout aux études ostéologiques.

C'est à cette époque que, dans un livre célèbre, paru en 1749 sous le nom de *Description du Cabinet du roi*, par Daubenton, on trouve cette partie du Cabinet « qui a rapport à l'histoire naturelle de l'homme » classée en un certain nombre de sections.

Ce sont d'abord les *os*, puis les *coupes des os*, la plupart du fameux M. Duverney ou de M. Hunauld, qui avait notamment « rassemblé tout ce qui pouvoit faciliter la démonstration de l'organe de l'ouïe, qu'il savoit expliquer avec autant d'érudition qu'il avoit d'industrie pour le rendre sensible aux yeux ». Viennent ensuite les *os difformes*, *exostoses*, *caries*, *ankyloses*, *fractures* et calus, avec des pièces de Duverney neveu, de Silvestre, etc.; les *pièces d'anatomie injectées*, *desséchées*, *conservées dans des liqueurs* auxquelles ont travaillé Morand, Sue et d'autres anatomistes renommés. Enfin les *pièces d'anatomie artificielle*, où figurent notamment deux merveilleux modèles de cire présentés à Fagon par Gaëtano Zumbo et que le Muséum possède encore, d'autres cires de Susini ou de Calenzoli et des échantillons de ces curieuses fabrications en verre, en ivoire, en bois, qu'on faisait venir surtout de Nuremberg et d'Altorf.

La collection s'accroît lentement sous Winslow et son successeur Ferrein (1743-1769). Antoine Petit succède à Ferrein (1769); Vicq d'Azyr supplée Petit (1776-1777); Portal supplante Vicq d'Azyr (1778), sans que la collection se modifie sensiblement.

*
* *

La Révolution arrive. La chaire d'anatomie est coupée en deux; tandis que Mertrud, devenu titulaire, d'ailleurs très actif, de la chaire d'*anatomie comparée*, va bientôt céder la place au grand Georges Cuvier (1802), Portal s'éternisera trente ans encore dans la chaire d'*anatomie humaine*, qui n'est pour lui qu'un accessoire très secondaire au milieu des occupations d'une clientèle médicale de plus en plus surchargée.

Portal est resté tout à fait étranger à la réorganisation du Cabinet entreprise en 1803 par Cuvier, qui s'efforça de réunir les éléments d'une anatomie comparée des races humaines, dont il avait compris le puissant intérêt.

Après Portal, dans la chaire d'anatomie de l'homme viendra Flourens, qui fit construire un amphithéâtre d'anatomie; Serres, qui, directeur de l'amphithéâtre de Clamart, ne manquera guère de faire préparer les squelettes exotiques qui passeront sous le scalpel des élèves des hôpitaux, et qui réunira un nombre considérable de crânes et de moulages fournis par les explorateurs, en particulier par Dumont d'Urville et le phrénologiste Dumoutier, ou récoltés dans les fouilles des nécropoles anciennes de la France.

*
* *

Sous le second Empire, ces collections anthropologiques s'enrichissent par les recherches de Lortet et Christy, de Vibraye, de Dupont, de Brun, etc., et par les fouilles que le développement des travaux publics multiplie un peu partout. A l'Exposition de 1867, l'Égypte ancienne joua un rôle particulièrement intéressant; à la suite de cette Exposition, le Muséum recueillit une énorme collection de 460 pièces, provenant des fouilles que Mariette avait fait exécuter à Sakharah, Monfalout, Cheik abd'-el-Quournals, etc.

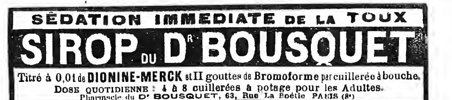
Ces dernières années, sous la direction de M. Hamy, grâce aux diverses missions scientifiques françaises sur la surface du globe, les collections d'anthropologie se sont accrues dans des proportions formidables[1] et méritent encore da-

1. E.-T. Hamy. — « La Collection anthropologique du Muséum national d'histoire naturelle ». *L'Anthropologie*, 1907, t. XVIII, n° 34.

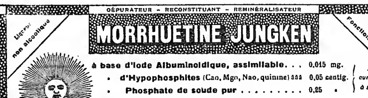
1. Signalons : les envois de Marche, de Montano et Rey, la collection tout à fait unique d'anthropologie japonaise de Steenacker, qui est de 350 sujets, la collection canarienne de Verneau qui en compte plus de 300; la collection patagone de de la Vaulx reste un peu au-dessous de 150; la collection nègre de Rouch se chiffre par 76.

Grâce au concours de tous ces vaillants chercheurs,









vantage l'éloge qu'en faisait en 1854 un savant américain, Gliddon, l'un des auteurs de deux livres célèbres, *Types of Mankind* et *Indigenous Races of the Earth* : « Comparées à cette galerie du Muséum de Paris, toutes les autres collections sont insignifiantes; la galerie anthropologique est une des gloires de Paris. » P. D.

VARIÉTÉS

De la désinfection dans les hôpitaux, sanatoriums, asiles et au domicile privé du malade [1].

En matière d'hygiène et de prophylaxie, la valeur de la désinfection systématique de tout objet ou de tout local contaminé n'est plus à faire. Les seules divergences pouvant exister à cet égard ne portent que sur les procédés appelés à réaliser la désinfection. Mais, si la désinfection est toujours utile, elle ne l'est pas toujours également. Il est manifeste, en effet, qu'il y a urgence plus grande quand il s'agit des immondices provenant du malade, que celui-ci soit soigné chez lui ou dans un établissement hospitalier.

En ce qui concerne la désinfection des immondices provenant des établissements hospitaliers, M. Bréchot établit que l'épuration biologique, l'ébullition, la vapeur, les agents chimiques, etc., ou sont d'un emploi peu pratique, ou ne réalisent que d'une façon incomplète la stérilisation des matières.

Pour assurer celle-ci d'une façon parfaite, il importe de recourir à un procédé plus radical et qui est basé : 1° sur l'incinération sur place des matières fécales, etc., retenues dans un incinérateur autoclave placé sous la chute, ou au bout de la canalisation, sans manutention, sans contact avec l'air, sans fumée ni odeur ; 2° sur la désinfection chimique des liquides dans une fosse où ils arrivent après avoir traversé dans la tinette une couche de coke; 3° sur l'incinération des aliments restés sur les assiettes, des ordures ménagères, balayures, débris quelconques, pansements, etc., sans fumée ni odeur.

Pour les matières provenant des malades soignés chez eux, il convient de procéder comme suit : faire passer à l'étuve les objets de valeur ; après la guérison ou la mort du malade contagieux, désinfecter son appartement; enfin, pour les excreta, pour les ordures contaminées, véhicules des germes pathogènes, et auxquels l'on doit les souillures du sol, de l'air, de l'eau, etc., il faudrait qu'au lieu de recourir uniquement aux agents chimiques comme le prescrivent les règlements actuels, il soit fait une place à des procédés d'incinération des excreta solides, de stérilisation des liquides par l'ébullition au sortir de l'organisme, sans exposition à l'air, sans manutention, et d'incinération des ordures contagieuses.

G. V.

grâce aussi à diverses donations d'une valeur inappréciable, parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle du célèbre cabinet de Vibraye composé de 4.360 numéros, et celle des collections lozériennes de M. Prunières, qui en a peut-être 2.000, la galerie a plus que doublé pendant les quinze dernières années.

1. A. Bréchot. — *Revue d'Hygiène et de Police sanitaire*, 1907, Novembre, n° 11, p. 963 à 1005, 11 fig.

LIVRES NOUVEAUX

F. de Grandmaison. — *Traité de l'arthritisme.* 1 vol. in-8°, Paris, 1907. Prix : 8 fr. (A. Maloine, éditeur.)

L'auteur a réuni les divers travaux épars sur l'arthritisme en y ajoutant ses idées et ses observations personnelles, pour en faire un traité didactique dans lequel les médecins pourront trouver des renseignements nombreux. L'ouvrage débute par une étude sur la physiologie générale de la nutrition. Dans cette première partie sont étudiées les différentes fonctions des viscères et des appareils, l'influence de l'âge et de l'hérédité sur les fonctions nutritives.

Ce préambule permet de comprendre les causes et la pathogénie de l'arthritisme. Cet état pathologique est caractérisé, pour l'auteur, par le ralentissement des mutations nutritives, les auto-intoxications, l'hyperacidité. L'hérédité, la suralimentation, la sédentarité, le surmenage nerveux sont les principales causes premières de l'arthritisme.

Cliniquement, tous les appareils sont touchés et atteints de méiopragie, qu'ils soient destinés à l'assimilation ou à la désassimilation. Le rein, le foie et les muscles sont plus spécialement atteints. Les formes cliniques varient suivant l'âge et les réactions vitales de l'individu, suivant les localisations morbides de la maladie dans laquelle peuvent et doivent rentrer : la goutte, l'obésité, le diabète gras, certaines dyspepsies, migraines, dyspnées, etc.

Les complications de l'arthritisme sont principalement : l'artério-sclérose généralisée et les scléroses viscérales localisées, les ptoses, les complications infectieuses telles que : tuberculose pulmonaire, suppurations et gangrènes survenant surtout chez les arthritiques glycosuriques. Le traitement de l'arthritisme doit être un traitement hygiénique. La marche, l'exercice, le régime alimentaire, le développement régulier de l'énergie morale, sont surtout à mettre en œuvre. L'auteur s'attache longuement à l'étude de ces procédés thérapeutiques. A. M.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE

Sommaire du n° de Décembre 1907.

Mémoires originaux :

Nové-Josserand et G. Cottu. — L'épispadias féminin et son traitement chirurgical (avec 18 figures).

Raoul Dupuy et G. Ruiller. — Remarques sur la symptomatologie et la nature du sclérème génito-anorectal (esthiomène de la vulve).

F. Jayle. — Etude statistique d'une série continue de 500 cas de laparotomie (450), de cœliotomie vaginale (37, dont 13 hystérectomies), et d'hystérectomie vaginale (6), de colpotomie (7) pour lésions inflammatoires ou néoplasiques, utéro-annexielles.

Sociétés françaises :

XX° Congrès de l'Association française de chirurgie. — Société de chirurgie.

Analyses :

Gynécologie. Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

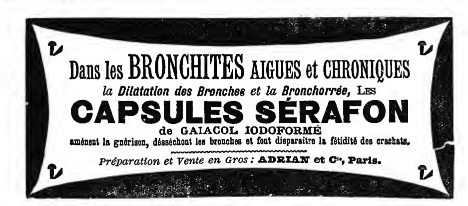
Tables du volume.


Agent HYPOTENSEUR par excellence.
HEMORRAGIES CONGESTIVES
HEMOPTYSIES — MENORRAGIES
ARTERIOSCLEROSE
VELLEDOL ADRIAN
PILULES
dosées à 0,05 centigr.
4 à 6 par jour.
AMPOULES INJECTABLES
à 0,10 centigr. par C. C. — 1 à 3 par jour.
Principe actif du GUI
Paris. — 9, Rue de la Perle.


FURONCULOSE - ANTHRAX - ECZÉMA
PSORIASIS — LICHEN — LEUCORRHÉE
LEVURE DE BIÈRE
SÈCHE TITRÉE
GARANTIE SÉCURITÉ
ADRIAN & Cie


Employé dans les Hôpitaux.
APPLICATION FACILE
sur tous les points saillants ou creux.
Effet Certain.
PROPRETÉ
VÉSICATOIRE LIQUIDE
DE BIDET
Pas d'Accidents cantharidiens.
Fixité absolue, quels que soient les mouvements.
Gros : 11, Rue de la Perle, Paris.


TUBERCULOSE — DIABÈTE
ANÉMIE — FIÈVRES PALUDÉENNES
ARRHENAL
CHIMIQUEMENT PUR
PRÉPARÉ PAR
ADRIAN
Gouttes contenant chacune... 2 millig.
Ampoules stérilisées.... à 50 —
Comprimés dosés........ à 25 —
Granulés — .... à 1 centig.


Dans les BRONCHITES AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, LES
CAPSULES SÉRAFON
de GAIACOL IODOFORMÉ
amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.
Préparation et Vente en Gros : ADRIAN et Cie, Paris.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur DIEULAFOY a commencé son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu. Il reprendra ses leçons à l'amphithéâtre Trousseau, le samedi 11 Janvier 1908, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades tous les matins, à 9 h. (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Enseignement complémentaire (démonstrations cliniques et exercices pratiques).

Séméiologie. — MM. CROUZON et LE PLAY, chefs de clinique, le mercredi et le samedi, à 5 heures, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne.

Anatomie pathologique et bactériologie. — MM. RENÉ GAULTIER et NATTAN-LARRIER, chefs de laboratoire, le jeudi, après la visite, au laboratoire de la clinique.

Laryngologie, rhinologie, otologie. — M. BONNIER, le lundi, après la visite.

Électrothérapie, radiologie. — M. LAGAILLE, le vendredi, après la visite.

Dermatologie. — M. DÉHU, le mardi, après la visite.

Clinique des maladies mentales. — M. le professeur JOFFROY reprendra son *Cours de clinique des maladies mentales* le samedi 11 Janvier 1908, à 10 heures, à l'asile Sainte-Anne, et le continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure.

Les Cours de *psychiatrie* de l'*Institut de médecine légale et de psychiatrie* reprendront le jeudi 9 Janvier 1908 à 9 heures du matin, à l'asile Sainte-Anne. Ces cours sont publics.

M. RENÉ CHARPENTIER, chef de clinique des maladies mentales, reprendra le *Cours théorique de psychiatrie* le jeudi 9 Janvier 1908, à 9 heures, et le continuera les samedis, lundis et jeudis suivants à la même heure.

M. DUPOUY, chef de clinique des maladies mentales, reprendra le *Cours pratique de psychiatrie* (examens de malades, rédaction de rapports), le jeudi 9 Janvier, à 10 heures, et le continuera les lundis et jeudis suivants à la même heure.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur GABRIEL POUCHET reprendra le *Cours de pharmacologie* le mardi 7 Janvier 1908, à 4 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Mardi et samedi : Leçon théorique. Étude des modificateurs du système nerveux central (suite). Antipyrétiques et antithermiques (quinquinas, antipyrine, pyramidon, anilides, acide salicylique, acide benzoïque), Groupe II. Modificateurs du système nerveux périphérique. Hypocinétiques généraux, névro-musculaires. Groupe III. Sédatifs et stimulants de l'action nerveuse. Antispasmodiques. Modérateurs réflexes. Excitateurs réflexes. — Jeudi : Conférences pratiques et interrogations. Exercices pratiques de reconnaissance et de détermination des drogues simples et composées, étude de leurs propriétés toxiques et médicamenteuses, applications aux sciences médicales. Art de formuler. Réduction d'ordonnances. Applications pratiques.

Histologie. — Un laboratoire de technique histologique sera ouvert salle Ranvier, à partir du 6 Janvier 1908, sous la direction de M. MULON, agrégé et préparateur.

Les élèves y accompliront des manipulations histologiques complémentaires de celles de 1re et de 2e année, et pourront s'y familiariser avec les méthodes de recherche. Ce laboratoire sera ouvert tous les jours.

Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre de places est limité.

Clinique des maladies du système nerveux. — *Cours complémentaire et pratique* (1re *série*) *d'anatomie pathologique par* M. ALQUIER, *chef des travaux anatomiques.*

Programme des leçons : Technique générale. Principales méthodes de fixation et de coloration. — Examen du sang. Numération des globules rouges et blancs. La formule leucocytaire normale. Ses principales variations. Valeur séméiologique de l'examen du sang. — Méthode des coupes après inclusion à la celloïdine et à la paraffine. — Lésions conjonctivo-vasculaires des inflammations aiguës et chroniques. — Principales altérations des tissus conjonctif, cartilagineux et osseux — des muscles — des épithéliums. — Tuberculose. Syphilis. — Tumeurs bénignes, lipomes, myxomes, fibromes, bourgeons charnus. Adénomes, papillomes, kystes dermoïdes. Sarcomes, conjonctifs et névrogliques. Endothéliome. Cancer — Principales lésions des appareils : circulatoire, respiratoire, digestif, du foie, des voies biliaires, du pancréas, des glandes salivaires, de l'appareil urinaire, des organes génitaux, des organes lymphoïdes de la rate et de la moelle osseuse, des glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde et para-thyroïdes, capsules surrénales). Ilots de Langerhans du pancréas. Thymus. — Technique générale du système nerveux. Méthode de Nissl. Lésions des cellules nerveuses. — Méthodes de Weigert-Pal et de Marchi. Méthode de Ramon y Cajal. Dégénérescence wallérienne. Névrites. Inflammation du tissu nerveux (encéphalites, myélites). Ramollissement cérébral, myélomalacie. — Tuberculose des centres nerveux. Compressions de la moelle. Dégénération des principaux faisceaux blancs. — Syphilis nerveuse. Tabes. Paralysie générale. Maladie de Friedreich. Syringomyélie. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique. Sclérose combinée.

Le cours commencera le lundi 13 Janvier 1908, à 5 heures de l'après-midi, au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique (Salpêtrière), et se continuera tous les jours à la même heure. Les pièces anatomiques, réactifs et instruments, seront fournis gratuitement aux élèves, qui ne devront apporter que les lames et lamelles. S'inscrire au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Guichet n° 3. Le droit d'inscription est fixé à 100 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser le matin, de 10 heures à midi, à M. ALQUIER, à la Salpêtrière.

Seront admis les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation de la quittance de versement du droit.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux MM. DOMINICI et RUBENS-DUVAL commenceront le 15 Janvier une série de conférences sur : « Le tissu conjonctif normal et pathologique. Hématologie et organes hémato-poiétiques. L'inflammation et les inflammations chroniques : Syphilis et tuberculose. Les tumeurs. »

1. Technique. — 2. Les épithéliums. — 3. Éléments conjonctivo-vasculaires. Métamorphoses des cellules conjonctives. — 4. Éléments figurés du sang. Sang frais. Éléments de la série myélogène. — 5. Éléments figurés du sang. Éléments de la série lymphogène. Origine des éléments figurés du sang. — 6. Épiploon. Ganglion lymphatique. Plaque de Peyer. — 7. Moelle osseuse. — 8. Rate. Réaction myéloïde. — 9. Anémies. Anémie post-hémorragique. — 10. Chlorose. États chloro-anémiques — 11. Anémie pernicieuse. État du sang dans les tumeurs malignes. — 12. Processus généraux de l'inflammation. — 13. Cytologie des processus inflammatoires. Atrophie. Hypertrophie. — 14. Dégénérescences. Nécroses. Éléments conjonctivo-vasculaires. Élément épithéliaux. — 15 et 16. Différents types d'inflammations aiguës. — 17. Inflammation chronique. Tuberculose. — 18 et 19. Différents types d'inflammation chronique : ulcères variqueux, syphilis, lèpre, blastomycose. — 20. Généralités sur les tumeurs. — 21 et 22. Épithéliomes. —

23 et 24. Sarcome et ses diverses variétés. — 25. Myxomes, fibromes, lipomes, chondromes, ostéomes, myomes. — 26. Papillomes. Adénomes. Kystes. — 27. Tumeurs à tissus multiples : tératomes. — 28. Lymphomes Lymphadénomes. Lymphosarcomes. — 29. Leucémie. Leucémie lymphogène. — 30. Leucémie myélogène. Anémie pseudoleucémique.

Les conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis de 2 heures à 4 heures, du 15 Janvier inclus au 23 Mars inclus. Elles comprennent une leçon théorique et une manipulation pratique. La leçon théorique est gratuite pour les internes des hôpitaux, et le nombre des auditeurs est limité à 30.

Le nombre d'élèves admis aux manipulations pratiques est limité à 12. Le droit d'inscription est de 150 francs pour les internes des hôpitaux, de 300 francs pour les autres auditeurs.

Se faire inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Necker. — M. Pettit commencera un *cours pratique d'histologie pathologique*, le dimanche 12 Janvier 1908, à 10 h. 30 du matin, et le continuera les jeudis à 5 h. 30 et dimanches à 10 h. 30, au laboratoire de la Terrasse (Necker).

Chaque auditeur est exercé à la lecture des coupes et reçoit une collection personnelle.

S'inscrire au laboratoire, ou par mandat-carte (60 fr.).

Hospice de Bicêtre. — M. Nageotte, médecin du service des enfants, fera le mardi à 3 heures, une consultation pour les maladies nerveuses et mentales des enfants. Tramway électrique du Châtelet; durée du trajet : vingt-cinq minutes.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur de l'Assistance publique. — *Médaille d'or* : M. Chautemps, à Saint-Julien (Haute-Savoie).

Syndicat médical de Paris. — A la suite des dernières élections du Conseil du Syndicat des médecins de la Seine, un grand nombre de démissions se sont produites :

Un certain nombre de démissionnaires viennent de se réunir pour fonder un nouveau syndicat ayant pour titre : « Syndicat médical de Paris, » et ayant pour objet : 1° La défense des intérêts professionnels ; 2° l'arbitrage dans les conflits de tous ordres; 3° la protection des membres contre les poursuites dont ils peuvent être l'objet à l'occasion de l'exercice de la profession ; 4° les poursuites pour la répression de l'exercice illégal de la médecine; 5° la création de services annexes et d'œuvres filiales utiles aux intérêts professionnels.

Le président provisoire est M. Descout, 37, rue Etienne-Marcel, à Paris.

Concours de chiens sanitaires. — Depuis quelque temps, on s'occupe beaucoup en France de dresser des chiens à la recherche des blessés. Une société d'études s'est créée. Elle a organisé, pour le 11 de ce mois au bois de Boulogne (tir aux pigeons), une séance de démonstration à laquelle doivent prendre part les meilleurs chiens sanitaires d'Allemagne, de Suisse et de France.

Notre pays sera représenté par Nelly, Mars et Stop, élèves du capitaine Tollet et du médecin aide-major Rudler.

Les épreuves seront divisées en deux parties : concours de dressage et recherche des blessés.

On ne sera admis à les suivre que sur invitation.

Erratum. — Parmi les thèses devant être soutenues le 16 Janvier, figure celle de M. Massaeré et non Mossairé comme une coquille nous l'a fait dire.

Le choléra en Turquie. — A Yeneschir, faubourg de Péra, un malade qui était atteint de choléra a succombé. Il y a eu à la Mecque 70 cas de choléra, dont 56 mortels. Sur le navire français *Nivernais*, il y a eu jusqu'à présent 19 cas.

Ecole médicale des Philippines. — On vient de fonder à Manille une école de médecine.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Lequibin, à Oisemont (Somme); du professeur Offa, de Berlin.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 6 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Poisson, 3; Bourrouillou, 5; Rougot, 11, Godlewski, 7; Dutheil, 10; Mora. 12 ; Fouquiau, 11 ; Rousseau (Emile), 10; Delivet, 10; M[lle] de Jong, 9. — *Absent* : M. Blacque.

Pathologie. — *Séance du 6 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Pironneau, 11; Zislin, 11; Girou, 7; Gastinel, 11; Jacquemin, 6; Fenestre, 9; Verdoux, 10; Magrou, 4; Leveuf, 5; M[lle] Lévy, 9. — *Absents* : MM. Lelièvre, Pellissier (Paul).

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique de laboratoires. — MM. Rosenthal, Agasse-Lafont, chefs de clinique, et Rivet, ancien interne, commenceront le mardi 14 Janvier, à 2 heures, un cours de laboratoire *essentiellement pratique*, en 20 leçons. Les élèves seront *individuellement exercés* aux recherches (sang, sérosités, pus, crachats, urine, suc gastrique, matières fécales). Le droit à payer est de 100 francs. Le nombre des élèves est limité. On souscrit tous les matins, à la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faites par internes en chirurgie, du 9 Janvier au 9 Février; 3 leçons par semaine : mardi jeudi, samedi, à 5 heures. La 1[re] leçon aura lieu le jeudi 9 Janvier. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

SOMMAIRE

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Tandis que la Commission nommée pour réformer les études médicales poursuit ses discussions et ses travaux, le professeur Bouchard vient de publier sur la question une importante brochure[1]. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, distribué aux membres de la Commission, aux professeurs, aux médecins et chirurgiens des hôpitaux, cet opuscule n'est pas mis en vente. Je le regrette, car tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de la médecine, professeurs, praticiens, ou élèves, auraient pris grand plaisir à le lire et grand avantage à le méditer.

M. Bouchard ne pense pas qu'il faille allonger le temps de scolarité, mais il estime, avec juste raison, que, pendant les deux années passées au régiment, les études ne devraient pas être interrompues. Il est inutile d'enseigner à des jeunes gens l'usage des armes alors qu'ils ne doivent jamais s'en servir. Ne serait-il pas naturel d'incorporer les étudiants en médecine dans les sections d'infirmiers, de les envoyer dans des villes possédant une Faculté ou une Ecole? Ils rendraient ainsi plus de services, se prépareraient à remplir les fonctions de médecin militaire et ne perdraient pas contact avec la médecine. L'étudiant, l'armée, l'Etat y trouveraient leur avan-

1. CH. BOUCHARD. — « Questions relatives à la réforme des études médicales », Paris, 1907. 1 brochure in-8° de 107 pages (Steinheil, éditeur).

tage. Mais le grand principe de l'égalité s'oppose, paraît-il, à cette mesure que le bon sens réclame.

La première année de médecine serait, dans le projet de l'auteur, consacrée tout entière à l'étude de l'anatomie. Pendant l'hiver, la dissection occuperait trois heures par jour; l'été, on étudierait l'anatomie sur des préparations fraîches, sur des pièces sèches ou artificielles. Pour que l'étudiant n'oublie pas cette partie de la science, on chargerait des moniteurs de diriger les autopsies et de rappeler, pendant l'examen du corps, les particularités des organes, leur position, leur forme, leurs rapports.

Les professeurs de pathologie devraient faire précéder la description des lésions et des troubles de quelques considérations d'anatomie, j'ajouterai : et de physiologie; enfin, en même temps que la médecine opératoire, l'élève étudierait l'anatomie topographique ; de cette façon, il reprendrait constamment l'étude de l'anatomie et compléterait les notions fondamentales acquises pendant la première année.

Dès cette première année, dès son entrée à la Faculté, l'étudiant serait inscrit comme stagiaire dans un service d'hôpital. Voilà une réforme que presque tout le monde réclame. Voici qui est plus nouveau : l'élève arriverait à l'hôpital une heure avant le chef; il serait exercé par des moniteurs au maniement du thermomètre, du calorimètre, des appareils d'exploration; il ferait cet apprentissage manuel sur des camarades ou sur des sujets payés, et quand, plus tard, il irait dans une clinique spéciale, étant déjà familiarisé avec l'ophtalmoscope et le laryngoscope, il profiterait rapidement de l'enseignement qui lui serait donné.

Enfin l'élève devrait assister chaque jour à deux cours : pendant l'hiver, il suivrait des cours d'anatomie, de cytologie, de bactériologie et de pathologie générale; pendant l'été, des cours d'anatomie, d'histologie, de physiologie et de pathologie générale. Les leçons de pathologie générale seraient évidemment des leçons élémentaires; le professeur devrait mettre ses auditeurs à même de comprendre les traités de pathologie. C'est dans cet esprit que la Faculté avait créé, il y a douze ans, une conférence qui fut confiée à des agrégés. Cet enseignement eut un gros succès parce qu'il répondait à un besoin. On l'a supprimé, je ne sais pourquoi; je pense qu'il serait bon de le rétablir.

* * *

La deuxième année, les travaux pratiques porteraient sur l'histologie, la physiologie pendant l'hiver, et pendant l'été, sur la pathologie expérimentale, la parasitologie et la bactériologie. On enseignerait également les applications médicales de la physique et de la chimie, mais cet enseignement serait surtout donné à l'hôpital, le matin, avant l'arrivée du chef; les élèves seraient exercés à l'analyse de l'urine, du suc gastrique, au maniement des appareils électriques, à la radioscopie.

M. Bouchard est partisan du maintien des cours de pathologie externe et interne et propose même de les rendre obligatoires. Je suis totalement du même avis, au moins sur la nécessité de maintenir cet enseignement. Beaucoup de nos collègues pensent autrement. Il est bien inutile, me disait récemment un des maîtres les plus éminents de la Faculté, de venir répéter aux élèves dans un amphithéâtre ce qu'ils trouvent si facilement dans leurs manuels. Eh! oui, sans doute, l'enseignement de la pathologie, s'il est ainsi compris, est absolument inutile. Mais si le professeur commence par donner des aperçus sur l'anatomie, l'histologie et la physiologie de l'organe dont il va décrire les affections, s'il s'attache à résumer les travaux récents, à en présenter la critique, à montrer les nouvelles acquisitions de la science et à dévoiler les lacunes, s'il relate des observations ou des expériences personnelles, si, en un mot, au lieu de répéter ce qui se dit, ou ce qui est écrit partout, il apporte des documents nouveaux ou inédits, si l'élève se rend compte qu'en une heure il apprend des faits qu'il ne pourrait trouver qu'en passant plusieurs soirées à parcourir des ouvrages étrangers, des journaux ou des revues, soyez tranquilles, l'enseignement ainsi compris ne sera pas délaissé. On n'aura même pas besoin de forcer les élèves à le suivre, ils viendront d'eux-mêmes; car ils viennent toujours écouter le professeur qui leur donne un enseignement utile et les fait profiter de son expérience ou de ses recherches.

* * *

En troisième année, l'élève, tout en continuant à suivre l'hôpital, devra faire des travaux pratiques de médecine opératoire et d'anatomie pathologique.

La médecine opératoire comprendra deux séries de travaux : les uns, obligatoires, portant sur les opérations d'urgence que tout médecin doit être à même de pratiquer; les autres, facultatifs, seront spécialement destinés aux étudiants qui veulent se consacrer à la chirurgie.

L'anatomie pathologique sera enseignée à la Faculté et dans les hôpitaux; des moniteurs dirigeront les élèves et leur feront faire des autopsies ou bien leur feront examiner le sang, les sécrétions et les excrétions et leur feront rechercher les parasites et les bactéries.

Pendant les trois premières années de ses études, l'élève serait surveillé; il serait astreint non seulement à suivre un service d'hôpital et à prendre part aux travaux pratiques, il devrait également assister à certains cours.

Il serait constamment interrogé par des moniteurs et des répétiteurs, aussi bien sur l'enseignement théorique que sur les travaux pratiques et devrait à la fin de chaque cours subir un examen. La quatrième année, il serait plus libre; sauf

pour le stage obstétrical qui serait obligatoire et surveillé, il suivrait les services hospitaliers ou les cliniques qui lui conviendraient.

Les examens seraient tous à matière unique ; à partir de la treizième inscription, l'élève n'aurait plus à passer que les examens d'obstétrique, de médecine opératoire, de thérapeutique, d'hygiène et de médecine légale. Puis il se présenterait, quand il lui conviendrait, aux examens définitifs, qui tous seraient pratiques et porteraient sur les cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale, et sur une clinique spéciale.

* * *

En dehors de la chaire d'oto-rhino-laryngologie qui semble sur le point d'être créée, M. Bouchard insiste sur la nécessité d'organiser un enseignement de la stomatologie et un enseignement de la bactériologie. Il est extraordinaire qu'à la Faculté de Paris il n'y ait pas encore de travaux pratiques de bactériologie, qu'un étudiant puisse finir ses études sans avoir vu un microbe. Je sais bien qu'on lui en montre quelquefois à l'hôpital. Je sais aussi qu'il existe à la Faculté un cours payant : en quelques leçons, on apprend aux élèves les notions de bactériologie indispensables à tout médecin. Mais ce sont des travaux gratuits et obligatoires que je réclame. Certaines écoles de province sont, à ce point de vue, mieux partagées que notre Faculté. Je ne demande pas qu'on crée une chaire nouvelle : l'enseignement théorique de la bactériologie est déjà donné par plusieurs professeurs et sera complété, à partir de l'année prochaine, par des conférences confiées à un agrégé. Ce qu'il faut installer, ce sont simplement des manipulations. Il serait facile de trouver le directeur, le chef des travaux, le personnel d'auxiliaires. Que manque-t-il ? Comme toujours, l'argent. Et les réformes que le professeur Bouchard propose se heurteront aussi à cette grosse difficulté. On veut diriger les étudiants, c'est parfait; on veut que des moniteurs les instruisent, les surveillent, les interrogent, leur apprennent le maniement des instruments, les initient aux recherches pratiques. Je ne saurais trop approuver un tel programme. Mais pour que les réformes aboutissent, il faut augmenter nos ressources. C'est une vérité tellement évidente qu'il semble puéril d'y insister. Mais nous devons le dire, le répéter bien haut : on critique l'enseignement que donne la Faculté; on critique l'insuffisance des laboratoires ; on se lamente sur le petit nombre de travailleurs qui viennent y poursuivre des recherches personnelles. Pour ma part, il n'y a qu'une seule chose qui me surprenne : c'est qu'avec les crédits insuffisants dont nous disposons, nous arrivions encore à donner un enseignement et à poursuivre des recherches.

H. Roger.

LIVRES NOUVEAUX

Louis Delherm et **A. Laquerrière.** — *L'Ionothérapie électrique.* 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 11 figures, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

En quelques pages, aisées à lire, les auteurs ont cherché à mettre le praticien au courant de la question de l'introduction des médicaments à travers la peau saine par l'intermédiaire du courant électrique. Ce chapitre de l'électrothérapie scientifique moderne a été exposé par MM. Delherm et Laquerrière avec assez de précision et de clarté, pour que tout praticien, l'ayant lu, puisse à son tour avoir recours à la méthode et personnellement juger de ses résultats.

A côté des bons résultats obtenus par l'ionothérapie électrique dans un certain nombre d'affections qu'ils énumèrent, les auteurs rappellent ceux que l'on obtient dans les mêmes circonstances par l'action du courant galvanique, seul, c'est-à-dire sans introduction de substance médicamenteuse. Et l'impression qu'ils tirent de ce parallèle, est, ainsi que le pensent du reste la plupart des électriciens, que le médicament introduit par voie électrolytique est un précieux adjuvant, mais que les effets thérapeutiques ressortissent principalement aux actions physiologiques (et ioniques, si l'on veut) du courant galvanique.

A. Zimmern.

E. Fleury. — *Précis d'hydrologie.* Deuxième partie : *Eaux minérales.* 1 vol. in-12 broché, de 332 p. Prix : 4 fr. (H. Desforges, éditeur.)

Cet ouvrage sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent aux eaux minérales. Les médecins apprécieront les lignes consacrées à l'embouteillage des eaux, celles relatives à leur composition, à la découverte des gaz rares : argon et hélium. Chaque station est décrite avec quelques détails et les principales indications thérapeutiques de chacune d'elles clairement exposées.

BIBLIOGRAPHIE

1547. — **F. Guermonprez.** — Gymnastique respiratoire pendant les mouvements. 1 vol. petit in-8°, de 470 pages, avec 220 figures, cartonné toile. (*J. Rousset*, éditeur.)

1548. — **H. Kehr, Liebold** et **Neuling.** — Drei Jahre Gallensteinchirurgie. 1 vol. in-8°, de XIV-722 pages. Prix : 14 marks. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

1549. — **W. Hildebrandt.** — Schema des Rumpfes, Taschenausgabe, 1 cahier de 20 planches. Prix : 1 m. 20. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

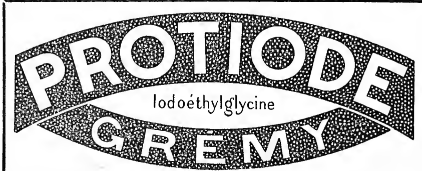
1550. — **P. Fauvel.** — Physiologie de l'acide urique. 1 brochure, gr. in-8°, de l'*Œuvre médico-chirurgical*, de 43 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1551. — **G.-M. Debove, Ch. Achard, J. Castaigne.** — Manuel des maladies du tube digestif. Tome II : *Intestin, péritoine, glandes salivaires, pancréas*, par MM. Lœper, Esmonet, Gouraud, Simon, Boidin et Rathery. 1 vol. gr. in-8° de 810 pages, avec 116 figures dans le texte. Prix : 14 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 Janvier 1908, à 1 heure. — M. LASAYGNES : De l'origine hérédo-syphilitique de l'ozène : MM. Gaucher, Roger, Richaud, Zimmern. — M. MALAQUIN : Des métaux colloïdaux ; MM. Roger, Gaucher, Richaud, Zimmern. — M. VAYSSE : Quelques considérations sur la pathogénie et le traitement des empyèmes du sinus maxillaire d'origine dentaire ; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. RIGOLLOT-SIMONNOT : L'occlusion intestinale après la gastro-entérostomie et sa prophylaxie. Etude critique des procédés de gastro-entérostomie ; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 23 Janvier 1908, à 1 heure. — M. CARON : Extubation par propulsion ; MM. Hutinel, Chantemesse, Gilbert Ballet, Nobécourt. — M. CRÉPIN : Etude sur la camptodactylie dans ses rapports avec la tuberculose : MM. Chantemesse, Hutinel, Gilbert Ballet, Nobécourt. — M. NANDASCHER : Syndrome de débilité motrice dans les débilités mentales ; MM. Gilbert Ballet Hutinel. Chantemesse, Nobécourt. — M. GROULD : Difficultés et causes d'erreurs possibles dans le diagnostic de la grossesse par le palper abdominal ; MM. Pozzi, Alb. Robin. Demelin, Lenormant. — M. MALVY : Des polypes fibrineux de l'utérus ; MM. Alb. Robin, Pozzi, Demelin, Lenormant. — M. LELEU : Contribution à l'étude de l'établissement tardif de la sécrétion lactée ; MM. Bar, Maygrier, Brindeau, Jeannin. — M. LEMOISSU : Contribution à l'étude de l'opération césarienne tardive ; MM. Bar, Maygrier, Brindeau, Jeannin. — M. ALEXANDRE : Consultations de nourrissons et gouttes de lait ; MM. Bar, Maygrier, Brindeau, Jeannin. — M. PASQUERON DE FOMMERVAULT : Avantages de la forcipressure sur la ligature du cordon ombilical. De l'emploi de la pince de Bar ; MM. Bar, Maygrier, Brindeau, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 Janvier 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Pierre Marie, André Jousset, Lœper, M. Dejerine, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 21 Janvier 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Lenormant. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Albarran, Marion. M. Thoinot, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 22 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Gosset, Lecène. Epreuve pratique. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Thiéry, Lepage. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Retterer, Proust, Couvelaire. — 3e Oral (Première partie) (3e série) : MM. Aug. Broca, Potocki, Branca. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 23 Janvier 1908. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Gouget, Brumpt. — 4e : MM. Gilbert, Thoinot, Fernand Bezançon. M. Quénu, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 24 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Proust. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Sicard, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Gauthier, censeur ; M. Mulon, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Lecène, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM Segond, Gosset, Pierre Duval. M. Pierre Marie, censeur ; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 25 Janvier 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Langlois, suppléant.

Inscriptions. — Les inscriptions de 3e et de 4e année, pour le 2e trimestre 1907-1908, sont délivrées jusqu'au 18 Janvier tous les jours, excepté le lundi 13 et le mardi 14 Janvier.

Prix de la Faculté. — *Le prix Jeunesse* (histologie, 750 francs) est attribué à M. Branca, pour ses travaux sur l'histologie.

Le prix Barbier (2.000 francs) est décerné à M. Guizez, pour ses appareils pour la broncho et l'œsophagoscopie.

Le prix Saintour (3 000 francs) est attribué à M. Josué.

THÈSES RÉCOMPENSÉES. — *Médailles d'argent*. — MM. Brelet, Chiray, Chirié, Gernez, Lœderich, Leenhard, Lhermitte, de Martel, Nepveu, Okinczyc, Raspail, Rohlin, Rouchy, Roussy, Thuon.

Médaille de bronze. — MM. Albès, Bourguignon, David, Deglos, Delmas, Desbayes, Denéchau, Fauconnier, Galippe, Genévrier, Giraudeau, Giron, Gimbert, Guillon, Israëls de Jong, Lundowski, Le Gentil, Lelièvre, Lemaire, Marsan, Martineau, Maumus, Mazilier, Merry, Nandrot, Pathault, Rottenstein, Siguret, Thévenin.

Mentions honorables. — MM. Aumaitre, Capette, Chahriez, Clément, Couffon, Dehroviei, de Fourmestraux, Georges, Guyot, Le Sourd, Neveu, Pageot, Ortal, Ramond, Ruault, Schmiergeld, Siegel, Trouvé, Vayanos, Verliac, Vollet, Vornière.

Clinique médicale Laënnec. — Leçons à l'Amphithéâtre, 10 h. 1/4. — Mercredi 15, 22, 29 Janvier ; jeudi 16, 23, 30 Janvier, Professeur agrégé WEISS, Physique médicale : Pression sanguine Osmose. Isotonie. Œdèmes. Hypertension. Sphygmomanométrie.

Vendredi 17, 24, 31 Janvier, Professeur LANDOUZY : Revision des phtisiques, tuberculeux et bacillaires du service. Conception anatomo-clinique, ancienne, moderne et actuelle de la tuberculose.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. HIRTZ reprendra ses *conférences cliniques*, les mercredis, jeudis, samedis salle Chauffard, à partir du mois de Février.

Dentiste honoraire des hôpitaux. — M. Gaillard, chargé de la direction du service dentaire à l'hôpital Saint-Antoine, est nommé dentiste honoraire des hôpitaux.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — SERVICE DES EAUX MINÉRALES. — *Médaille d'or* : M. Pierre, médecin-major de 2e classe.

Médaille de vermeil : MM. Nicolas, à Nice ; Binet, à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).

Médaille d'argent. — MM. Gautrelet, Pessez, à Paris ; Fleury, à Rennes.

Médaille de bronze : M. Goudard, à Pau (Basses-Pyrénées).

École de psychologie (49. rue Saint-André des-Arts). — (Cours de 1908). — Hypnotisme thérapeutique : M. BÉRILLON, professeur. Objet du cours : 1° Psychothérapie générale : Le rôle prépondérant de l'hypnotisme dans la psychothérapie. 2° L'hypnotisme et l'orthopédie mentale : Les enfants et les adolescents anormaux : Re-

tardataires, instables, timides, indociles, pervers et nerveux. Les jeudis à cinq heures, à partir du jeudi 9 Janvier.

Hypnotisme expérimental : M. Paul Magnin, professeur. Objet du cours : Les traitements de l'hystérie. Les jeudis à cinq heures et demie, à partir du 9 Janvier.

Hypnotisme sociologique : M. Félix Regnault, professeur. Objet du cours : La genèse des miracles. Les vendredis à quatre heures, à partir du vendredi 10 Janvier.

Psychologie générale : M. Lionel Dauriac, professeur honoraire de l'Université de Montpellier, professeur. Objet du cours : Le conscient et l'inconscient. Les vendredis à cinq heures et demie, à partir du vendredi 10 Janvier.

Psychologie pathologique : M. Paul Farez, professeur. Objet du cours : La psychologie de l'alimentation. Les samedis à cinq heures, à partir du samedi 11 Janvier.

Pathologie mentale appliquée aux religions : M. Binet-Sanglé, professeur. Objet du cours : Jésus de Nazareth. (Suite du cours de l'année précédente.) Les samedis à cinq heures et demie, à partir du samedi 1er Février.

Science de l'éducation. — M. Caustier, agrégé de l'Université, professeur. Objet du cours : Rôle de la famille dans l'éducation. La famille française moderne. Les mercredis, à 5 heures, à partir du mercredi 15 Janvier.

Psychologie musicale. — M. René Pamart, professeur. Objet du cours : L'émotion musicale et ses manifestations physiologiques. Les vendredis à 5 heures, à partir du vendredi 10 Janvier.

Psychologie et morale sexuelles. — M. Mayoux, professeur. Objet du cours : Les manifestations psychologiques de la sexualité. Les mardis à 5 heures, à partir du mardi 15 Janvier.

Psychologie sociale : M. Broda, professeur. Objet du cours : Le génie des civilisations de l'Orient et de l'Occident. Les mercredis à 5 h. 1/2, à partir du mercredi 22 Janvier.

Medecins inspecteurs des écoles. — La Société des médecins inspecteurs des écoles vient, dans son Assemblée générale, d'élire son bureau pour 1908. — Sont nommés : Président, M. de Pradel ; vice-présidents, MM. Cayla, H. Gourichon, Gillet ; secrétaire général, M. Butte ; trésorier. M. Dufestel ; secrétaires, MM. Biard, Meyer, Gagnière.

L'Association a, en outre, décidé la création d'une revue : la *Médecine scolaire*, où seront publiés les travaux de ses membres.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. - M. Joannès Chatin, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, est nommé vice-président de ce conseil pour l'année 1908.

École annexe de médecine navale. — M. le médecin de 2e classe Cazamian (J.-J.-M.-P), du port de Rochefort, est nommé, pour une période de deux ans, à l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Brest.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Lassar, de Berlin.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Un concours pour l'admissibilité au concours de nomination aux places de médecin des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 24 Février 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, service du personnel, du lundi 20 Janvier au samedi 8 Février inclusivement, de midi à trois heures.

Le nombre des places d'admissibles mises au concours sera annoncé aux candidats lors de la première séance, ce nombre ne pouvant être établi qu'après la fermeture du registre d'inscription.

A cet effet, les candidats dispensés du concours d'admissibilité devront se faire inscrire en vue du concours d'admission dans les mêmes délais que les candidats au concours d'admissibilité, savoir du lundi 20 Janvier au samedi 8 Février inclusivement, de midi à trois heures.

Avis important : Un concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux et hospices s'ouvrira quinze jours après la clôture des opérations du concours d'admissibilité. Seront admis à se présenter à concourir les candidats dispensés de ce concours en raison de leurs admissibilités antérieures et les nouveaux admissibles, déclarés à la suite du concours du 24 Février.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 8 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Pruvost, 10 ; Ghys, 7 ; Toulant, 11 ; Nicaud, 10 ; Pimpeanu, 5 ; Dubois (Robert), 8 ; Philbert, 10.

Pathologie. — *Séance du 8 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Balland, 3 ; Doucet, 7 ; Pierret, 6 ; Girode, 11 ; Mondor, 10 ; Schneider, 3 ; Dumont, 10 ; Netter, 3 ; Binet du Jassonneix, 10 ; Cottenot, 12 ; Mlle Lenormand, 8. — *Absents* : MM. Teisset, Guyomand, Danton, Chatelin, Monod (Robert).

RENSEIGNEMENTS

Depuis que l'ophtalmo réaction est entrée dans la pratique courante, quelques confrères appréhendent que le mot « Tuberculin Test » et que l'épreuve de l'ophtalmoréaction elle-même, n'alarment d'une façon fâcheuse certains de leurs malades. On ne saurait trop insister sur ce fait que ce mode d'épreuve doit rester uniquement dans le domaine médical.

Le produit « Tuberculin Test » n'est pas destiné à être vendu sur ordonnance au public ; *il devra être livré uniquement au médecin* qui sera juge de son emploi, qui ne l'utilisera qu'à bon escient et qui saura procéder avec le tact professionnel nécessaire pour employer, sans alarmer son malade, ce moyen de diagnostic précieux entre tous.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES INFIRMIÈRES LAÏQUES DANS LES HOPITAUX MILITAIRES

Les hôpitaux militaires, privés de « surveillantes » depuis le licenciement des sœurs hospitalières qui en assuraient le service, vont s'ouvrir dans quelques jours aux « infirmières laïques », par un concours dont *La Presse Médicale* a annoncé la semaine dernière le principe et la date.

Il s'agit d'un premier « essai loyal » d'une formule nouvelle, fort intéressante en elle-même et susceptible d'avoir dans la vie sociale des répercussions de la plus haute importance : l'accession d'un personnel féminin dans l'administration hospitalière des services de l'armée française ne doit pas être considérée comme un événement banal, purement parisien.

Depuis plus d'un demi-siècle, cette réforme, nécessaire autant que capitale, est réalisée en Angleterre, où elle fonctionne au mieux des intérêts de tous. L'armée des « nurses militaires » a fait partout ses preuves, aussi bien dans la métropole que dans les coins les plus reculés des colonies, sur terre comme sur mer, car la marine militaire emploie pour les soins à donner à ses malades et à ses blessés la « surveillante » et « l'in-



firmière » laïques, au même titre et dans des conditions d'engagement, de stabilité professionnelle, de grades et de droits à la retraite identiques à celles qui ont été de tout temps reconnues comme indispensables aux autres fonctionnaires de l'Etat.

C'est pourquoi le monde médical français ne saurait se désintéresser de la tentative, encore discrète et très circonscrite, que le ministre de la Guerre et son sous-secrétaire d'Etat viennent d'ordonner à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Un concours, dont la préparation un peu hâtive et le programme forcément incomplet risquent de décourager un grand nombre de bonnes volontés naissantes, aura lieu le 1er Février prochain. La série des questions qu'il soulève est trop digne d'attention pour que *La Presse Médicale* hésite à porter à la connaissance de ses lecteurs le texte intégral de ce document, qui représente comme la première charte des surveillantes des hôpitaux militaires de France.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

—

PROGRAMME DU CONCOURS
A l'emploi d'infirmière laïque
DANS LES HOPITAUX MILITAIRES

2. — Epreuves.

1° Epreuve d'instruction générale;
2° Epreuve professionnelle pratique.

1° Epreuve d'instruction générale.

Narration, dictée. (Rapport sommaire sur un événement survenu dans le service ou une question élémentaire d hygiène hospitalière.)

2° Epreuve professionnelle pratique.

A (*durée 1/2 heure*).

1° Application sommaire d'un pansement;
2° Reconnaissance des médicaments usuels;
3° Reconnaissance des instruments de chirurgie d'usage courant;
4° Reconnaissance des appareils ordinairement employés dans les hôpitaux.

B. *Pansements.*

1° De l'asepsie;
2° Méthode antiseptique, principe, but et moyens;
3° De la désinfection en général. Stérilisation des instruments et des pansements;
4° Des pansements;
Matériel nécessaire pour faire le pansement d'une plaie, compresses, bandes, médicaments, topiques, etc.;
Bandages simples ou composés;
Appareil à fractures;
5° Topiques : fomentations, liniments, onctions, frictions, collutoires, collyres, pommades et onguents, sinapismes, vésicatoires, etc.;
Appareils destinés à administrer les injections, entéroclysme;
6° Saignées, ventouses;
7° Des soins à donner en cas de syncope; de l'hémostase provisoire;
Premiers soins à donner en cas d'épistaxis, hémoptysie, hématémèse;
8° Températures : des thermomètres, leur maniement; température axillaire et rectale, feuilles de température;
9° Injections hypodermiques : instrumentation, nettoyage et stérilisation des seringues et des aiguilles; liquides injectés, leur conservation; choix et préparation de la région;
10° Des bains : bains généraux et locaux; surveillance des malades; ablutions, lotions; des compresses froides; traitement des maladies infectieuses (fièvre typhoïde) par les bains froids;
11° Précautions à prendre dans les maladies contagieuses.

C. *Pharmacie.*

Des différentes espèces de médicaments.
Médicaments pour l'usage externe. Moyens de reconnaître ceux d'entre eux qui sont dangereux;
Précautions prises ou à prendre pour se mettre à l'abri de ces dangers;
Mode d'administration des collyres, collutoires, gargarismes;
Médicaments pour l'usage interne;
Principaux médicaments usuels; formes usuelles : pilules, potions, cachets, tisanes, sérums;
Moyens de les distinguer des médicaments dangereux; moyens de prévenir leurs dangers;
Des divers modes d'administration des médicaments.

D. *Massage.*

Considérations générales sur le massage.

⁂

L'expérience actuelle que le service de santé militaire consent à lancer est trop grave pour que les médecins civils laissent dès la première heure un libre cours à leurs critiques, voire même à leurs reproches. L'armée a décidé d'essayer l'utilisation des femmes pour soigner ses malades; laissons-lui le temps de tenter cette épreuve dans les conditions matérielles et, disons-le, morales qu'il lui a paru bon de fixer par avance et de proclamer. Qu'il nous soit au plus permis de regretter le terme générique imposé au nouveau personnel : Infirmières, mot précis, mais qui a perdu chez nous sa belle tenue, sa valeur morale. *Nurses* et *matrones* sont trop insulaires pour nous. Les « gardes-malades militaires » seront-elles, comme la grande majorité de nos « infirmières civiles », destinées à végéter, toute leur carrière durant, dans la situation pénible d'un personnel hospitalier inférieur, quelque chose comme des « servantes », à peu près comme des « bonnes à tout faire », ignorantes quoique dévouées ?

Ne deviendront-elles pas, ne seront-elles même pas dès leur entrée, à l'instar de nos meilleures « surveillantes hospitalières », des femmes de choix, des « dames gardes-malades de haute moralité, des fonctionnaires gradées, chargées, outre les soins, de la direction et du contrôle administratifs de leurs salles de malades ? »

En un mot, l'armée prétend-elle former, pour elle, comme il y a lieu de l'espérer, un corps professionnel de choix, soigneusement sélecté dès la première heure, et dans lequel, soucieuse

par-dessus tout de la santé de ses malades et du bon renom de ses hôpitaux, elle ne laissera entrer que des collaboratrices « de tout repos ? »

S'il en est ainsi, si vraiment le corps de santé militaire accepte sans arrière-pensées cette remarquable révolution sociale, qu'a-t-il besoin d'un concours ? que ne recrute-t-il pas, une à une, après enquête minutieuse et individuelle, chacune de ses gardes-malades, de ses sous-surveillantes et surveillantes, voire même, s'il y a lieu, ses directrices d'hôpital ; les aléas d'un examen oral et les cotes d'un jury, si intègre, si éminent soit-il, sont-ils comparables au choix méthodique et sagace d'une commission de classement ?

Nommer *au concours* des infirmières, même militaires, apparait aux yeux les moins prévenus comme un danger, comme une source d'insuccès pour une institution aussi utile que désirable ; car cette formule surannée de sélection risque de fausser dans son mécanisme même l'œuvre nouvelle si sagement entreprise et mûrie par le ministre de la Guerre.

M. Letulle.

CONFÉRENCE D'INTERNAT
DIRIGÉE PAR DES INTERNES SPÉCIALISÉS

Un groupe d'internes, après avoir fait plusieurs conférences d'internat, s'est décidé, sur la demande même des étudiants qui suivaient les conférences, de faire traiter chaque question par celui d'entre eux qui la connaissait le mieux. Cette initiative est intéressante et mérite d'être soulignée, en un temps où, contre la force des choses, certains esprits rêvent encore de l'encyclopédie médicale.

La nouvelle conférence réussira très probablement si le choix des conférenciers est justifié ; il est probable que cette orientation sera suivie par beaucoup d'autres, car il me paraît évident que pour faire même une bonne question d'internat, il est utile de connaître, autrement que par le livre, le sujet que l'on traite.

En voici le programme :

CONFÉRENCE D'INTERNAT

Un groupe d'Internes et anciens Internes des hôpitaux commencera, le lundi 22 Janvier 1908, à 4 heures, à l'hôpital de la Pitié, une Conférence *privée* d'Internat.

Chaque partie du programme sera traitée par un conférencier spécial.

Pathologie interne. — A. Fage : Fièvres éruptives, maladies de l'enfance. Maladies cutanées, syphilitiques, vénériennes. — Giroux : Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux. Maladies générales. — Joltrain : Maladies de l'appareil respiratoire, de l'appareil digestif, du système nerveux.

Anatomie et Pathologie externe. — B. Bord : Tête et cou. — J. Caraven : Thorax. — Desmarets : Abdomen, système nerveux central. — Desmoulins : Membres. — Germain : Appareil urinaire. Organes génitaux de l'homme.

M. Pottet : Organes génitaux de la femme. Accouchements.

S'inscrire auprès de M. Pottet, à la Pitié, ou de tout autre membre de la Conférence.

F. Jayle.

LIVRES NOUVEAUX

E. Gérard, professeur de pharmacie et de pharmacologie à l'Université de Lille, et A. Bonn, directeur du laboratoire municipal de la ville de Lille. — *Traité pratique d'analyse des denrées alimentaires*, 1 vol. in-8° raisin, cartonné, avec 41 figures. Prix : 15 fr. (Vigot frères, éditeurs.)

Le *Traité pratique d'analyse des denrées alimentaires*, que viennent de publier MM. E. Gérard et A. Bonn, a surtout été écrit pour faciliter aux pharmaciens leur tâche dans les expertises.

Dans les expertises contradictoires, les chimistes peuvent à leur gré travailler ensemble ou séparément et employer telle méthode qu'ils jugent convenable. C'est au choix de procédés analytiques à la fois précis et rapides que les auteurs ont consacré tous leurs efforts, procédés qui peuvent être tous mis en pratique dans le laboratoire du pharmacien.

Cet ouvrage contient, en outre, *en addendum*, les méthodes des analyses officielles qui doivent être utilisées par les laboratoires administratifs chargés du premier échantillon à analyser sur les quatre prélèvements réglementaires, les trois autres étant destinés aux expertises proprement dites.

MM. Gérard et Bonn se sont efforcés de rassembler tous les documents relatifs aux chiffres minima et maxima de composition des principales matières alimentaires, de façon à ce que l'expert ait tous les éléments nécessaires pour se prononcer, en toute certitude, dans l'interprétation des résultats obtenus.

A. Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR, fondées sous le patronage de Pasteur, par E. Duclaux. Comité de rédaction : MM. les Drs Calmette, Chamberland, Chantemesse, Laveran, Metchnikoff, Roux, Vaillard. — Paraissant le 25 de chaque mois. Abonnement annuel. Paris : 18 fr. Départements et Union postale : 20 fr. Le numéro : 2 fr.

Sommaire du n° de Décembre 1907 :

A. Calmette et L. Massol. — Relations entre le venin de cobra et son antitoxine.

Mesnil et Nicolle. — Traitement des infections expérimentales à *Trypanosoma gambiense.* Résultats tardifs.

Besredka. — Comment peut-on combattre l'anaphylaxie ?

Weinberg et Romanovitch. — Lésions de l'intestin grêle du porc, produites par l'*Echinorynque géant* (avec 1 planche en couleurs).

Bouet. — Les trypanosomiases de la Haute Côte-d'Ivoire (note préliminaire).

J.-G. Heeswyk. — Contribution à l'étude des opsonines.

G. Belonovsky. — Influence du ferment lactique sur la flore des excréments des souris.

F. Marino. — Méthode pour isoler les anaérobies.

FACULTÉ DE PARIS

Hôtel-Dieu (Enseignement clinique de l'après-midi). — *Clinique médicale* : MM. CROUZON et LE PLAY, chefs de clinique, ont repris leurs conférences cliniques avec examens de malades le lundi 13 Janvier 1908, à 5 heures et demie du soir, et les continueront les vendredis et lundis suivants à la même heure, à l'amphithéâtre Trousseau.

Clinique chirurgicale : M. FRANÇAIS, chef de clinique, a repris ses conférences cliniques avec présentation de malades, le lundi 13 Janvier 1908, à 4 heures et demie du soir, et les continuera les vendredis et lundis suivants à la même heure, à l'amphithéâtre Chomel.

Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les étudiants et docteurs français et étrangers.

Horaire des leçons : Lundi, à 4 h. 1/2, M. FRANÇAIS (amphithéâtre Chomel) ; à 5 h. 1/2, M. CROUZON (amphithéâtre Trousseau). — Vendredi, à 4 h. 1/2, M. FRANÇAIS (amphithéâtre Chomel) ; à 5 h. 1/2, M. LE PLAY (amphithéâtre Trousseau).

Déontologie médicale. — M. LEPAGE, agrégé libre, commencera des conférences de déontologie médicale, à l'amphithéâtre de pharmacologie (Faculté de médecine), le vendredi 24 Janvier 1908, à 5 heures, et les continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Thèse récompensée. — A la liste des thèses récompensées que nous avons publiée dans notre dernier numéro, nous devons ajouter le nom de M. Chauvois, qui a obtenu une médaille de bronze.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Gaudier est nommé professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie.

COLLÈGE DE FRANCE

Chaire de biologie générale. — L'assemblée des professeurs du Collège de France vient de présenter au choix du ministre pour la chaire nouvelle de biologie générale, en première ligne, M. E. Gley; en seconde ligne, M. Moussu.

HOPITAUX ET HOSPICES

Conférences d'anatomie préparatoires à l'examen d'anatomie. — Sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, directeur des travaux scientifiques, des conférences préparatoires à l'examen d'anatomie seront faites par MM. PIERRE DESCOMPS et DESMAREST, prosecteurs.

Ces conférences commenceront le lundi 27 Janvier, à 5 h. 1/4.

Elles comprendront deux séries. Chaque série recevra 16 leçons. Ces leçons auront lieu : Pour la série A : le lundi et le jeudi, à 5 h. 1/4. Pour la série B : le mardi et le samedi, à 5 h. 1/4.

Elles seront faites suivant un programme déterminé qui comprendra toute l'anatomie, et dont un exemplaire sera remis à chaque élève le jour de la première conférence.

Elles consisteront en interrogations des élèves, accompagnées et suivies d'explications et de démonstrations sur pièces anatomiques.

Le nombre des auditeurs est limité à 25 par série. Le droit d'inscription est gratuit pour les internes des hôpitaux ; il est de 50 francs pour les autres auditeurs.

Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin, de dix heures à 4 heures.

Hôpital Saint-Antoine. — Pendant le semestre d'hiver, M. MATHIEU, aidé de ses assistants, fait une série de conférences ; ces leçons ont lieu aux jours et heures indiqués ci-dessous, dans le service de la consultation (20, rue de Cîteaux).

Le mardi à 10 heures. Examen des malades de la consultation externe, par M. MATHIEU. — Le mercredi à 10 h. 1/2. Conférence de M. J.-Ch. ROUX. — Le jeudi à 10 h. 1/2. Conférence de M. MATHIEU. — Le vendredi à 10 heures. Conférence de M. LABOULAIS, sur les méthodes d'exploration gastro-intestinale, ou de M. MOUTIER, sur l'anatomie pathologique de l'appareil digestif. — Le lundi à 10 heures. Visite dans la salle Chomel; conférence et présentation de malades. Les cours continuent jusqu'en Avril.

Hôpitaux de Cherbourg. — Il y a trois ans, la municipalité de Cherbourg décida de créer un cours d'infirmiers et d'infirmières laïques à l'hospice, en vue de la laïcisation ultérieure de l'établissement, et les religieuses furent prévenues qu'elles devaient se préparer à quitter l'hôpital sitôt qu'aurait été constitué un corps d'infirmiers susceptibles d'assurer le service. En attendant, on leur enleva la direction et la surveillance des divers services.

Or, après cet essai de trois années, il fut constaté que le nouveau système coûtait beaucoup plus cher à la ville, qu'on ne trouvait pas chez les nouveaux infirmiers et infirmières les qualités escomptées.

Aussi, la Commission administrative de l'hospice a-t-elle estimé qu'il était temps de revenir à l'ancien système et de charger à nouveau les religieuses de la direction et de la surveillance de tous les services.

Les religieuses ont accepté.

Dans son budget pour 1908, le Conseil municipal a supprimé le crédit affecté, les années précédentes, au cours d'infirmiers laïques, qui est supprimé.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : M. Gros, médecin à l'hôpital Trinity Lodge.

Société de pathologie exotique. — Il vient de se créer à Paris une Société de pathologie exotique. Cette nouvelle Société a pour but l'étude des maladies exotiques de l'homme et des animaux, celle de l'hygiène coloniale, de l'hygiène navale et des mesures sanitaires destinées à empêcher l'extension des épidémies et des épizooties d'origine exotique. Les médecins, pharmaciens, vétérinaires et naturalistes de nos colonies et de l'étranger pourront apporter à la Société leurs travaux, envoyer les documents ou échantillons (anatomie pathologique, préparations histologiques, parasites insectes ou autres animaux susceptibles de propager des maladies); de son côté, la Société s'efforcera de leur procurer tous les renseignements qui leur seront nécessaires. Elle se mettra, en outre, en rapport avec les Sociétés de pathologie exotique ou de médecine tropicale de l'étranger pour l'étude des mesures d'hygiène et de prophylaxie d'un intérêt général.

Elle se compose : 1° De 40 membres titulaires qui deviennent titulaires honoraires après neuf ans d'exercice. Ces derniers sont en nombre illimité ; 2° de 20 membres honoraires ; 3° de 40 membres associés dont 20 Français et 20 étrangers ; 4° de 150 membres correspondants, dont 100 Français et 50 étrangers.

Les membres de la Société sont choisis à l'élection parmi les personnes ayant fait acte de candidature et envoyé un exposé de leurs titres. Une commission dresse une liste de présentation avant élection. Les titres peuvent être adressés dès maintenant au Président de la Société de pathologie exotique, à l'Institut Pasteur, rue Dutot, 25, Paris.

Le bureau provisoire est composé comme suit : *Président*, M. Laveran ; *Vice-présidents*, MM. Chantemesse,

Kermorgant; *Secrétaires généraux*, MM. Marchoux, Mesnil; *Trésorier-archiviste*, M. Yvon; *Secrétaires des séances*, MM. Dujardin-Beaumetz, Dopter.

La Société de pathologie exotique tiendra chaque mois, à l'Institut Pasteur, une séance publique qui a été fixée au deuxième mercredi du mois, à 5 heures. Le compte rendu des séances sera publié dans un bulletin spécial qui sera envoyé aux membres titulaires, titulaires honoraires, honoraires, associés et correspondants français.

La première séance de la Société aura lieu, par exception, le mercredi 22 Janvier, à 4 h. 1/2, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur.

Commission permanente du Congrès des praticiens. — Dans sa dernière réunion cette Commission a adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant proposé par M. Gouffier :

« La Commission de vigilance du Congrès des praticiens, prenant en considération les observations et l'ordre du jour qui lui ont été présentés par l'Association corporative des étudiants en médecine, donne mandat à ceux de ses membres qui appartiennent à la Commission ministérielle pour la réforme des études médicales, de faire le possible pour obtenir le rejet par cette Commission des conclusions du rapport Teissier, conclusions qui, sauf en ce qui concerne la prolongation des études et l'organisation du service de garde, vont à l'encontre des vœux adoptés par le Congrès des praticiens. »

Sur la demande des délégués de l'Association corporative, l'ordre du jour suivant est ensuite adopté à l'unanimité :

« La Commission permanente du Congrès des praticiens demande à ceux de ses membres qui appartiennent à la Commission ministérielle de voter en faveur du projet de M. Roux sur le recrutement des professeurs contre le projet de M. Teissier, c'est-à-dire pour la liberté de l'enseignement médical dans le sens du privat-docentisme adopté par le Congrès des praticiens. »

Abatage électrique des animaux. — M. Leduc, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, doit faire incessamment aux abattoirs de Vaugirard, à Paris, des expériences d'électrocution sur des animaux de boucherie, à l'aide de courants intermittents et à basse tension. Il a fait déjà des essais analogues aux abattoirs de Nantes.

Nécrologie. — On annonce la mort à Bordeaux de M. Chaleix-Vivie.

Le choléra en Turquie. — Depuis le 13 Décembre, il y a eu 226 cas mortels de choléra dans la province du Hedjaz. En quatre jours, du 5 au 9 de ce mois, on a enregistré à la Mecque 841 cas et 667 décès.

Trois décès dus au choléra et deux cas suspects ont été constatés à Constantinople. Une quarantaine a été établie dans les ports turcs pour les vaisseaux arrivant de Constantinople.

CONCOURS

Médaille d'or (médecins). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Carnot, Parmentier, Brissaud, Pissavy, Klippel.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Peyrot, Ombrédanne, Segond, Le Dentu, Boissard.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 10 Janvier*. — Ont obtenu : MM. Rolland, 11 ; Bouhey, 4; Velter, 12; Baeby, 9; Perrin, 2; Fontorbe, 5; Séguinot, 10; Ferrand, 7; Molard, 6; Fassou, 7. — *Absente* : Mlle Hertz.

Séance du 13 Janvier. — Ont obtenu : MM. Jacquet, 8; Gougelet, 6; Rabnurdin (André), 3; Séjournet, 10; Ribo, 7; Gendron, 12; Besnard (Jean), 8; Ausset, 10; Sigwalt, 3; Barthélémy,7; Phély, 12; Flandin, 13.

PATHOLOGIE. — *Séance du 11 Janvier*. — Ont obtenu : MM. Monod (Robert), 6; Bertier, 10; Petit (Paul), 11; Ferté, 8; Lecbevallier, 8; Sourdille, 7; Martingay, 12; Prélat, 8; Boivin, 7; Ferry (Charles), 6. — *Absents* : MM. Dufour, Besnard (Jacques), Mateias.

Séance du 13 Janvier. — Ont obtenu : MM. Bith, 11 ; Collin, 10; Caudrelier, 8; Lélongt, 6; Viel (Victor), 9; Vosy, 7; Dufourmentel, 6; Prost, 8; Plisse, 7; Legal-Lasalle, 5. — *Absents* : MM. Lamy, Alexandre (Pierre).

Répertoire thérapeutique

La Borovertine.

La borovertine est un triborate d'hexaméthylènetétramine préconisé comme désinfectant de l'urine.

Poudre blanche, de saveur et de réaction faiblement acide, soluble à 20° dans 11 parties d'eau et dans 48 parties d'alcool à 96°, insoluble dans l'éther.

La borovertine est utilisée comme désinfectant de l'urine et de la vessie; en présence de l'urine, la borovertine est rapidement décomposée, de sorte que la présence d'hexaméthylènetétramine peut être constatée dans l'urine un quart d'heure après l'ingestion du médicament.

La borovertine est administrée à la dose de 1 gr. sous forme de tablettes contenant 50 centigrammes de produit additionné de 10 pour 100 environ d'arrow-root. La dose journalière est de 2 à 4 tablettes. (*Journal de Pharmacie et de Chimie*.)

RENSEIGNEMENTS

Le Docteur Kolbé, médecin-consultant à Châtel-Guyon, ex-prof. à la Faculté de méd. de Buenos-Aires, fera, à partir du 27 Janvier, à 6 h. du soir, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente, une série de Conférences avec projections présentations de préparations microscopiques et d'appareils sur la *Bioscopie médicale de l'estomac et de l'intestin par les rayons X, l'examen coprologique* et *la recto-sigmoïdoscopie*.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CONGRÈS INTERNATIONAL

DE LA TUBERCULOSE

On sait que le prochain Congrès international de la tuberculose aura lieu, à Washington, du 21 Septembre au 12 Octobre 1908.

Le Comité a obtenu la participation du Gouvernement fédéral au Congrès : sept ministères ont signifié leur intention d'y prendre part, et ont sollicité du Congrès des Etats-Unis l'autorisation et les fonds nécessaires. Ce sont : les ministères d'Etat, des Finances, de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce et Travail.

Les gouverneurs des Etats composant les Etats-Unis ont tous reçu une notification, et la plupart ont pris quelques mesures en faveur du Congrès. Les associations (tant officielles que privées) des Etats-Unis poussent activement les préparatifs de cet événement important.

Les travaux des différentes sections du Congrès dureront du 28 Septembre au 3 Octobre. Pendant cette semaine il y aura deux assemblées générales.

Durant trois semaines, du 21 Septembre au 12 Octobre, une Exposition de la tuberculose sera ouverte et des conférenciers distingués feront des cours spéciaux. Des cliniques et des démonstrations d'intérêt tout particulier seront organisées pour toute l'étendue de la même période.

On trouvera à l'Exposition un grand nombre d'objets instructifs et explicatifs, provenant de tous les points du monde civilisé. Les membres du Congrès pourront y acquérir, par échange ou d'autres moyens, une collection utile à leurs études, ou accroître celle qu'ils possèdent déjà. Une grande partie des objets exposés consisteront en imprimés traitant de sujets scientifiques : ces imprimés seront distribués sur-le-champ à toutes les personnes qui en désireront, ou expédiés sur demande écrite à toute adresse indiquée.

Des récompenses seront décernées par le comité aux exposants les plus méritants, sous forme de médailles, de diplômes ou de prix en argent.

Un prix de mille dollars en numéraire a été offert pour l'association privée, dont l'action, depuis le dernier Congrès en 1905, aura été reconnue comme la plus efficace pour combattre et prévenir la tuberculose.

Un prix de mille dollars en numéraire a été offert pour le projet du meilleur sanatorium pour le traitement de la tuberculose parmi les classes ouvrières ; ce projet devra être un projet détaillé, comprenant la construction, l'équipement et l'administration. Un autre prix de mille dollars en numéraire a été offert pour le meilleur projet de maison ouvrière, disposée de façon à éviter la tuberculose.

Plusieurs prix de moindre valeur ont été offerts pour les feuilles et brochures consacrées à l'éducation médicale populaire. Ces prix sont destinés à encourager la production de nouvelles publications en cette matière.

Une médaille a été offerte pour le meilleur projet de campagne anti-tuberculeuse, dans n'importe quel Etat des Etats-Unis ; et une médaille pour le meilleur plan de lutte contre la tuberculose, présenté par tout autre pays que les Etats-Unis.

***

Le Congrès international sera réparti en sept sections.

1re section : Pathologie et Bactériologie.

2e section : Etude clinique et thérapeutique de la tuberculose. Dispensaires, hôpitaux et sanatoriums.

3e section : Chirurgie et Orthopédie.

4e section : La Tuberculose chez les enfants.

5e section : La Tuberculose au point de vue hygiénique, industriel, économique et social.

6e section : Le contrôle de la Tuberculose par l'Etat et la municipalité.

7e section : La Tuberculose chez les animaux et ses effets sur l'homme.

Les articles sur les sujets inscrits au programme officiel seront imprimés à l'avance, en allemand, en français, en espagnol et en anglais, et distribués le jour même de leur discussion.

Les discussions du Congrès seront rédigées avec soin et publiées trois mois après la clôture. Les travaux des commissions, ainsi que les conférences, les délibérations et un compte rendu de l'Exposition seront une matière de quatre gros volumes d'environ 2.000 pages.

Il y aura deux classes de participants :

Les Membres Actifs verseront une somme de cinq dollars et recevront sans frais la série complète des publications, en plus des privilèges ordinaires ;

Les Membres Associés verseront une somme de deux dollars. Ils ne recevront pas les volumes publiés et ne pourront pas voter au Congrès ; mais ils auront droit à l'insigne officiel ; ils pourront recevoir tout imprimé distribué pendant l'Exposition ; ils seront invités aux fêtes officielles : ils assisteront aux cliniques et séances, et bénéficieront du logement et du transport à prix réduit.

Nous comptons donner prochainement quelques détails sur les fêtes et les excursions projetées par les Américains, qui se proposent de faire largement les choses[1]. P. D.

VARIÉTÉS

Le professeur Koch et la maladie du sommeil.

On sait que le professeur Robert Koch avait reçu du gouvernement allemand la mission d'aller étudier en Afrique la maladie du sommeil.

Les premières recherches du savant furent entreprises à Umani. Elles portèrent tout particulièrement sur les circonstances épidémiologiques de la redoutable affection.

On sait que la maladie du sommeil, causée par un trypanosome, est, comme la fièvre jaune, comme la malaria, une maladie endémo-épidémique, propre à certaines régions, et sévissant simultanément sur un grand nombre de sujets. Limitée aux régions tropicales de l'Afrique, on la voit soudainement apparaître dans des localités où elle exerce de tels ravages que les habitants épouvantés s'enfuient au loin, abandonnant tout derrière eux.

La dissémination des trypanosomes se fait par la piqûre d'une mouche du genre Glossine, voisine de la *Tsé-Tsé* du Nagana, mouche qu'il est très facile de reconnaître à ses caractères extérieurs, et qui vit surtout sur des buissons d'où elle ne s'éloigne guère.

D'après M. Koch, c'est en suçant entre les plaques de leur carapace le sang des crocodiles que les Glossines s'infestent de trypanosomes. Toute mouche ainsi contaminée, venant à piquer un homme, l'inocule. Le mécanisme de la contagion est donc absolument comparable à celui de la fièvre jaune ou du paludisme, la mouche Glossine jouant dans le cas de la maladie

1. Toute demande de renseignement doit être adressée à l'adresse suivante : *International Congress on Tuberculosis Colorado Building*, JOHN FULTON, secrétaire général, Washington, U. S. of A.

du sommeil le même rôle que respectivement les Stégomies ou les Anophèles dans celui de ces deux affections.

De ces remarques du professeur Koch découle naturellement l'indication des précautions à observer pour réaliser la prophylaxie de la maladie du sommeil.

L'extermination des crocodiles est évidemment la première mesure à prendre ; pour la réaliser plus aisément, M. Koch recommande la destruction des buissons et des souterrains où ces animaux se tapissent. On peut aussi essayer de les empoisonner avec de la viande préparée ; mais, dans ce cas, il importe de prendre de grandes précautions en vue d'empêcher les indigènes de manger les cadavres des animaux morts.

Cependant, ces premières connaissances générales acquises, le professeur Koch résolut de transporter sa mission en plein centre épidémique. Il choisit, à cet effet, la plus grande des îles Sèsè — possession anglaise au nord du lac Victoria — pour y établir son campement, qui fut réparti en deux stations.

Le soin des malades fut confié à la première de ces stations installée chez les Pères Blancs et dont le personnel se composait de M. Kudicke, médecin militaire des troupes coloniales, et de M. Beck.

Quant à la seconde station, qui comprenait, en dehors du chef de la mission, Mme Koch, son assistant le professeur Kleine et le sergent-major Sacher, elle fut installée sous des tentes au-dessus desquelles furent construits des toits en herbages destinés à les garantir contre les pluies torentielles qui tombent pour ainsi dire sans discontinuer dans ces régions où la mission demeura plus d'une année.

En outre des tentes d'habitation, il en fut construit deux autres destinées à servir de laboratoires pour les recherches scientifiques, pour les travaux microscopiques et pour la photographie. Enfin, il fut encore édifié une baraque en herbage où l'on faisait les pansements.

L'organisation du travail fut la suivante : le matin, on s'occupait des soins à donner aux malades, et les après-midi étaient employés pour les recherches de laboratoire.

La présence de la mission du professeur Koch dans la région des îles Sèsè ne tarda pas à être connue et les malades affluèrent.

Le traitement par l'atoxyl donna au savant allemand les meilleurs résultats, amenant rapidement la disparition des trypanosomes dans le sang des sujets injectés.

Mais, estime le professeur Koch, pour combattre efficacement et rationnellement la maladie du sommeil, il importe surtout de reconnaître de bonne heure les sujets malades et d'en pratiquer l'isolement.

Ainsi seulement, en effet, on peut entreprendre d'assurer la prophylaxie.

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

Albert Deschamps. — *Les maladies de l'Energie*, préface de M. le professeur Raymond, 1 vol. in-8°. Prix : 8 francs. (Félix Alcan, éditeur.)

Comme le dit le professeur Raymond dans sa préface, le livre que publie aujourd'hui notre confrère A. Deschamps est une œuvre considérable, écrite avec talent par un homme qui a beaucoup réfléchi. Ayant souffert lui-même de cet état de faiblesse nommé « neurasthénie » et ayant su se guérir, notre confrère s'est mis au travail et a écrit un volume des plus remarquables sur la *Pathologie de l'Energie*.

L'auteur décrit successivement : les causes de la diminution de l'énergie ; les symptômes moteurs et sensitifs ; les troubles de l'équilibre ; les symptômes chimiques et thermiques ; les insomnies ; les asthénies des pauvres, des paysans, des ouvriers, des enfants. L'étude des causes et des symptômes l'amène à une interprétation nouvelle et toute personnelle des phénomènes d'asthénie.

L'auteur a su faire une part importante à la thérapeutique. Toutes les indications nécessaires au traitement des divers états morbides catalogués sous le vocable unique de « Neurasthénie » sont déduites avec le plus grand soin. Deschamps expose clairement qu'il y a des *traitements* des états neurasthéniques variables pour chaque cas particulier. Il passe en revue les procédés thérapeutiques généraux que l'on peut être appelé à mettre en œuvre dans n'importe quelle variété d'asthénie : le *repos*, l'*isolement* l'*air*, la *nutrition*, les *médications de la pression sanguine*, *celles dérivant de la réaction urinaire*, la *reminéralisation*, les *médicaments à employer*, les *adjuvants*, la *psychothérapie*.

Le livre de Deschamps est l'œuvre d'un penseur doublé d'un observateur sagace ; sa lecture sera des plus utiles pour tous les médecins praticiens.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1552. — **A. Charpy** et **L. Jammes.** — Guide anatomique aux musées de sculpture. 1 vol. petit in-8°. de VI-112 pages, avec figures dans le texte. Prix 2 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° de Janvier.

Mémoires originaux :

A. Ignatowsky. — Influence de la nourriture animale sur l'organisme des lapins (avec 1 planche hors texte).

Albert Pepere. — Sur les modifications de structure du tissu parathyroïdien normal et accessoire (thymique) en rapport avec sa fonction vicariante. Considérations et recherches (avec 1 planche en couleurs hors texte).

Georges Guillain et Abel Gy. — Etude comparative de différentes méthodes permettant d'expérimenter la toxicité des tabacs (avec figures dans le texte).

Ch. Achard et G. Paisseau. — Epithélioma thymique de la région thyroïdienne (avec figures dans le texte).

E. Lenoble. — Recherches sur les réactions sanguines dans les anémies et les états infectieux de l'enfance, surtout accompagnés de gros foie et de grosse rate (deuxième mémoire).

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 Janvier 1908, à 1 heure. — M. CANU : Traitement et guérison de la tuberculose pulmonaire par le transport des substances médicamenteuses à l'aide des courants de haute tension; MM. Gariel, Gaucher, Pierre Marie, Zimmern. — M. CLAUDE : Recherches sur la coagulation du sang et coagulation plasmique et sédimentation spontanée; MM. Gaucher, Gariel, Pierre Marie, Zimmern. — M. RUBENS-DUVAL : Cytologie des inflammations cutanées (introduction à l'histologie des maladies de la peau); MM. Pierre Marie, Gariel, Gaucher, Zimmern. — M. TANON : Les artères de la moelle dorso-lombaire : MM. Brissaud, Roger, Sicard, André Jousset. — M. BLOCH : Action de l'arsenic sur le sang et les organes hématopoïétiques; MM. Roger, Brissaud, Sicard, André Jousset. — M. GAILLARD : De l'hyperplasie surrénale dans ses rapports avec l'hypertension permanente; MM. Roger, Brissaud, Sicard, André Jousset.

Jeudi 30 Janvier 1908, à 1 heure. — M. VERNAY : Contribution à l'étude de la spondylose rhizomélique et de son étiologie blennorragique; MM. Dieulafoy, Debove, Chantemesse, Castaigne. — M. VIROULAUD : L'exulceratio simplex d'origine hépatique; MM. Debove, Dieulafoy, Chantemesse, Castaigne. — M. HELBECQUE : L'enseignement ménager. Etude d'hygiène sociale; MM. Chantemesse, Dieulafoy, Debove, Castaigne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 Janvier 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, André Jousset. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Sicard, Lœper. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 28 Janvier 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Auvray. — — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Albarran, Marion. M. Joffroy, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 29 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique. Epreuve pratique : MM. Segond, Nicolas, Gosset. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Dejerine, Lœper. M. Pouchet, censeur, M. André Broca, suppléant.

Jeudi 30 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Cunéo. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Nicloux, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Pozzi, Thiéry, Morestin. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Retterer, Jeannin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Albarran, Demelin, Mulon. 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Bar, Launois. Lenormant. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 4e : MM. Gilbert, Thoinot, Richaud, M. Gilbert Ballet, censeur; M. Gouget, suppléant.

Vendredi 31 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Nicolas, Tuffier. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gauthier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Ch. Richet, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Roger, Branca, Zimmern. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Richaud. M. Joffroy, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Aug. Broca, Pierre Duval. M. Brissaud, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Lœper, suppléant.

Samedi 1er Février 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

Stage hospitalier. — Le choix des services hospitaliers pour la période comprise entre le 1er Mars et le 30 Juin 1908, aura lieu les 15, 17 et 18 Février 1908, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté.

MM. les élèves seront appelés à choisir par lettre de convocation individuelle.

HOPITAUX ET HOSPICES

La laïcisation de l'Hôtel-Dieu. — Mercredi après midi a eu lieu le départ de la communauté des religieuses Augustines, installées à l'Hôtel-Dieu.

Ce départ a été l'objet de manifestations, tant à l'intérieur de l'hôpital que sur la voie publique.

Hôpital Cochin. — M. CHAUFFARD reprendra ses *leçons de clinique médicale* le mardi 28 Janvier, à 10 h. 1/2, et les continuera les mardis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier* : MM. Walther, Brocq, à Paris.

Chevalier : MM. Darier, Guinon, Dagonet, Lejars, Œttingar, Chompret, Baratoux, Chambellan, Bernheim, Gaeblhard, Cuzin, à Paris; Kéraval, à Ville-Evrard (Seine); Valentini, à Bastin; Emery, au Pizou (Dordogne); Rousseaux, à Cambrai (Nord); Maurel, à La Bourboule (Puy-de-Dôme); Guillaud, à Aix-les-Bains (Savoie); Sicard, à Castres (Tarn); Godet, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

Désinfection des vêtements. — En vue de supprimer dans l'armée les risques de transmission de maladies contagieuses par l'intermédiaire des vêtements usagés distribués aux hommes de l'active, de la réserve ou de la territoriale, le ministre prescrit que la désinfection préalable sera obligatoire pour tous les effets d'habillement usagés :

1° Avant leur réintégration au magasin;

2° Quand ils doivent passer d'un individu à un autre sans avoir été réintégrés dans les magasins.

Les dispositions réglementaires relatives à l'emploi des vapeurs de formol seront désormais appliquées aux effets proprement dits, ainsi qu'aux coiffures, chaussures et houzeaux.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, est nommé président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, en remplacement de M. Félix Voisin, démissionnaire.

Association d'enseignement médical des hôpitaux. — Cette association tiendra sa séance d'inauguration demain dimanche, à 10 heures, à l'hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Lucas-Championnière, membre de l'Académie de médecine.

Service de santé de la marine. — Est nommé dans le corps de santé de la marine : au grade de médecin de 3e classe, M. Belley, élève du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine.

— Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin principal, M. le médecin principal en retraite Roby; au grade de médecin de 1re classe, MM. les médecins de 1re classe, Jourdan, Lassignardie.

— M. le médecin de 2e classe Duville, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Marseillaise*, dans l'escadre du Nord.

M. le médecin de 2e classe Parrenin, du port de Lorient,

est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Desaix*, détaché au Maroc.

M. le médecin de 1re classe Balcam, du port de Brest, est désigné pour servir au 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest.

M. le médecin de 2e classe Ségulen, du port de Brest, est désigné pour servir au 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest.

M. le médecin de 2e classe Violle, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Decidec*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

Conseil supérieur de la navigation maritime. — M. Langlois est nommé membre de ce Conseil.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Tasseire est nommé médecin inspecteur des écoles du XVIIe arrondissement.

M. Pouillet est nommé médecin inspecteur des écoles du canton de Nogent-sur-Marne.

Nécrologie. — On annonce la mort à Berlin du professeur Hoffa.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris, sera ouvert le lundi 23 Mars 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à trois heures, du lundi 17 Février au samedi 27 Février inclusivement.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 15 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Malet (Charles), 5; Dragoesco, 3; Weill, 12; de Vangiraud, 10; Sourdel, 13; Heuyer, 8; Dequidt, 9; Bienvenue, 13. — *Absent* : M. Cheurlot.

Pathologie. — *Séance du 15 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Molina, 6; Chibret, 11; Crétnux, 10; Jean, 9; Wilhelm, 12; Malègue, 6; Vernes, 11; Verdun, 10.

Ecole d'application de médecine navale. — Le jury du concours pour un emploi de chef de clinique médicale à l'École d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe qui doit s'ouvrir à Toulon le 20 de ce mois est composé comme suit :

M. le médecin principal de 1re classe Bertrand, inspecteur général du service de santé, président. MM. les médecins en chef de 2e classe Trabaud et Aubert, membres.

Pharmacien des asiles. — Un concours pour la nomination à une place de pharmacien en chef dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine et à une place de pharmacien adjoint à l'asile public d'aliénés de Maison-Blanche, sera ouvert le lundi 10 Février 1908, à une heure précise, à l'asile-clinique (Saint-Anne), rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Les candidats qui voudront concourir devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, annexe Est de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, service des aliénés, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à midi et de deux heures à cinq heures. Le registre d'inscription sera ouvert jusqu'au samedi 25 Janvier 1908, inclusivement.

Le candidat classé en premier rang sera proposé pour le poste de pharmacien en chef; le candidat qui aura obtenu la deuxième place, et, en cas de non-acceptation, celui qui le suivra, sera proposé pour le poste de pharmacien-adjoint à l'asile de Maison-Blanche. Le pharmacien-adjoint pourra être promu au grade de pharmacien en chef dans un autre asile si une vacance vient à s'y produire.

Internat en pharmacie. — Le concours pour la nomination aux places d'élève interne en pharmacie, vacantes au 1er Juillet 1908, dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, sera ouvert le mercredi 11 Mars 1908, à 10 heures du matin, dans l'Amphithéâtre de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices, 47, quai de la Tournelle.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, Avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le samedi 1er Février jusqu'au samedi 22 du même mois inclusivement.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Il sera ouvert, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 16 Mars 1908, un concours public pour une place d'ophtalmologiste des hôpitaux de Saint-Etienne.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des hospices, rue Valbenoite, n° 40, à Saint-Etienne.

Hôpitaux de Toulouse. — Le concours ouvert le 11 Décembre, pour une place de médecin des hôpitaux, s'est terminé par la nomination de M. Dalous.

Le concours ouvert le 18 Décembre pour une place de chirurgien des hôpitaux s'est terminé par la nomination de M. Dambrin.

RENSEIGNEMENTS

Le Docteur Kolbé, médecin-consultant à Châtel-Guyon, ex-professeur à la Faculté de médecine de Buenos-Aires, fera, à partir du 27 Janvier, à 6 heures du soir, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente, une série de Conférences avec projections présentations de préparations microscopiques et d'appareils sur la *Bioscopie médicale de l'estomac et de l'intestin par les rayons X*, *l'examen coprologique* et *la recto-sigmoïdoscopie*.

Le Docteur Scrini, ancien chef de clinique ophtalmologique de la Faculté, chef des travaux ophtalmologiques au laboratoire de Psycho-Pathologie, à l'École des Hautes-Études, fera, à l'*Hôtel des Sociétés Savantes*, rue Serpente, 28, à partir du mercredi 5 Février, à 6 heures du soir, une série de conférences sur les *Nouvelles médications et les indications thérapeutiques dans les maladies les plus fréquentes des yeux*.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES PROPORTIONS DU CORPS DE LA FEMME

Le médecin, comme l'artiste, doit savoir se faire une opinion suffisamment exacte des proportions du corps humain : pour juger si une région est normale ou anormale, il faut être familiarisé avec les formes habituelles ; il faut avoir dans l'esprit la représentation très nette d'un type sain.

De tout temps les artistes se sont préoccupés des proportions du corps humain ; ils ont cherché à les fixer en un type qui puisse devenir la règle à suivre dans les ouvrages d'art et qui porte le nom de *canon*.

Le plus ancien est le *canon* égyptien, dont Ch. Blanc a cru trouver la clef dans la mesure du doigt médius, qui serait compris dix-neuf fois dans la hauteur totale du corps. Puis vinrent les *canons* grecs : Polyclète définit les proportions de l'athlète apte aux exercices du gymnase et au maniement des armes de guerre ; Lysippe introduisit plus d'élégance dans son type : l'Apollon du Belvédère répond à son *canon*, dont l'unité de mesure est la tête. Plus près de nous, Léonard

dc Vinci, Albert Dürer, Rubens se préoccupèrent à des titres divers de fixer les proportions du corps humain. Les livres français les meilleurs qui ont traité ce sujet sont ccux de Jean Cousin, de Gerdy, de P. Richer[1].

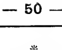
Le canon des proportions du corps humain tracé par les artistes est un peu conventionnel; il ne saurait parfaitement convenir au médecin, car il ne tient guère compte des variations suivant les individus, les sexes, les races. L'anthropologie admet qu'il y a autant de canons que de types multiples qui composent le genre humain; et pour elle la définition d'un canon devrait être tracée d'après des mesures et des moyennes prises sur un grand nombre d'individus. Topinard a essayé d'utiliser les documents anthropologiques qui existaient sur les Européens et il a établi un canon de l'homme européen adulte.

Avant Topinard, Quételet avait essayé d'établir une moyenne des proportions d'après les mesures relevées sur trente jeunes gens.

Sargent, en Amérique, a mesuré plus de deux mille jeunes gens et jeunes filles âgés de vingt ans et modelé d'après la moyenne de ces mesures deux figures d'argile qui ont été exposées à Chicago.

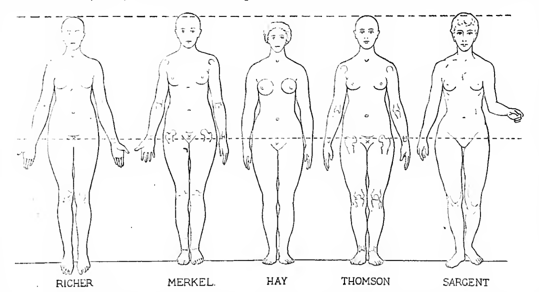
Il est curieux de constater qu'entre les *canons* des artistes et les canons des anthropologistes les différences ne sont pas très importantes.

1. P. Richer. — « Anatomie artistique ». Paris, 1890.



En ce qui concerne la femme, la hauteur du corps est de 7 1/2 à 7 3/4 têtes; dans des cas très rares, la proportion est 1/8. La taille moyenne de la femme européenne est de 1m,58, d'après Quételet.

Le centre du corps est situé chez la femme à peu près à la limite supérieure des poils du pubis. S'il se trouve plus haut, si peu que ce soit, c'est l'indice d'une défectuosité, d'une brièveté anormale des membres inférieurs. Naturellement, nous parlons ici de la femme adulte; chez l'enfant, la tête est relativement grosse et les membres courts; la tête arrive presque toujours vers treize ans à sa longueur définitive, le tronc également; les jambes n'atteignent leur véritable longueur que beaucoup plus tard.



Pour que les bras aient une longueur convenable, il faut, lorsque le bras pend naturellement, que le coude soit à la hauteur de la taille et le poignet à la hauteur du pénil. Lorsque les jambes sont droites et bien faites, elles doivent, dans l'attitude droite, pieds joints, se toucher en quatre points : au tiers supérieur de la cuisse, au genou, au mollet, à la cheville. Chez les personnes jeunes, les mollets n'ayant pas encore atteint leur complet développement, le point de contact des mollets peut manquer sans que pour cela les jambes soient défectueuses.

La largeur des épaules est, chez la femme comme chez l'homme, la plus grande largeur du corps; mais, tandis que chez l'homme la largeur des épaules doit être beaucoup plus grande que la largeur des hanches, chez la femme cette différence doit être minime. L'ampleur des hanches par rapport aux épaules est un des plus remarquables caractères sexuels secondaires de la femme.

Nous donnons ci-contre différentes reproductions du corps féminin, d'après Richer (en France), d'après Merkel (en Allemagne), d'après Hay et d'après Thomson (Angleterre) et d'après Sargent (Amérique du Nord).

La figure féminine normale de Richer coïncide presque exactement avec celle de Merkel; chez la femme de Richer, la hauteur est un peu moindre et l'avant-bras est un peu plus long.

La figure féminine de Hay a la tête extrêmement petite, ce qui est un caractère aristocratique, et les jambes particulièrement courtes, ce qui est un défaut très commun dans la classe ouvrière.

La figure féminine de Thomson a une face trop

longue et des jambes trop courtes. Cette brièveté des jambes se trouve également dans la figure moyenne de l'Américaine de Sargent.

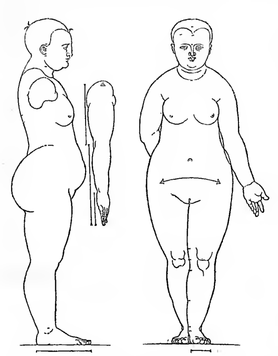


Fig. 2. — Proportions d'une paysanne, d'Albert Dürer.

Merkel donne, pour les figures normales, les mesures suivantes[1] :

	Homme.	Femme.
Hauteur du corps	165,5	158
Largeur des épaules. . .	47	37
Largeur de la taille . . .	25	23
Largeur des hanches . .	32,5	34

Donc, selon Merkel, la différence entre la largeur des hanches et celle des épaules est de 14 cent. 5 chez l'homme et de 3 centimètres seulement chez la femme.

Ces proportions, qui semblent nécessaires pour la beauté du corps féminin, ne font cependant pas toute la beauté. Un corps bien proportionné peut être défiguré complètement par la maigreur ou par l'inesthétique embonpoint.

Nous donnons ci-contre (fig. 2) la reproduction d'un dessin d'Albert Dürer. Ce dessin a été fait d'après une paysanne un peu grasse : la hauteur est de sept têtes ; les jambes sont courtes par rapport au tronc ; les membres supérieurs sont également courts ; les proportions manquent d'élégance, mais répondent néanmoins à un type assez commun : il n'existe chez cette femme aucune difformité véritable. La figure 3 montre, d'après Albert Dürer, les proportions d'une femme plus svelte.

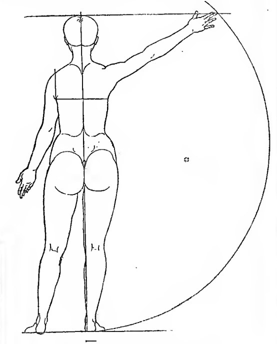


Fig. 3. — Autre dessin d'Albert Dürer.

Les proportions de l'idéale beauté sont rares. Le médecin doit se contenter de ce que la nature lui offre et doit souvent considérer comme normales des proportions qui manquent totalement d'élégance. P. Desfosses.

1. Stratz. — « La beauté de la femme ».

BIBLIOGRAPHIE

1553. — **M. Hirschfeld.** — Le troisième sexe : les Homosexuels de Berlin. 1 vol. in-18 de 105 pages. Prix : 2 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° de Janvier :

Travaux originaux :

G. Thibierge. — Etude clinique sur le kraurosis vulvæ.

V. Bursgdorf. — De la transmission héréditaire de la syphilis à la troisième génération (kératite interstitielle comme symptôme de la syphilis héréditaire à la troisième génération).

Recueil de faits :

Ch. Audry. — Sur une variété riziforme de miliaire lupoïde.

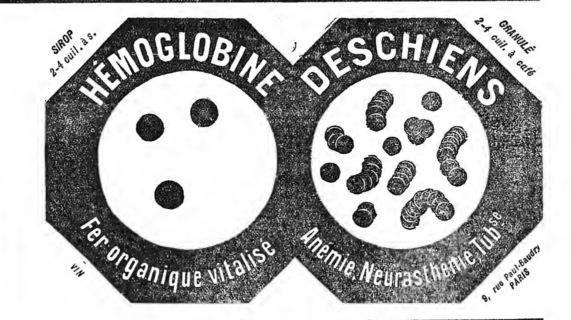
E. Bodin. — Botryomycose du sillon rétro-auriculaire.

L.-M. Pautrier et Fage. — Lupus de la cuisse ulcéreux et végétant, à marche serpigineuse, ayant persisté pendant deux ans à l'état d'ulcérations pures.

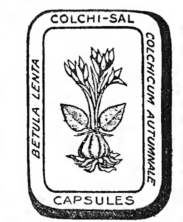
Revue de dermatologie.

Revue de syphiligraphie.

Revue des livres.






COLCHI-SAL
BETULA LENTA
COLCHICUM AUTUMNALE
CAPSULES

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broca. — M. J. Darier commencera, le samedi 1er Février 1908, à 10 h. 1/2, une série de *Conférences sur les maladies de la peau* (présentations de malades et de projections microscopiques), et continuera les samedis suivants à la même heure.

Programme : *La séméiologie des affections cutanées expliquée par l'anatomie pathologique.*

Hospice de Bicêtre. — M. Nageotte, médecin du service des enfants, fera le mardi à 9 heures, une consultation pour les maladies nerveuses et mentales des enfants. Tramway électrique du Châtelet; durée du trajet, vingt-cinq minutes.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : MM. les professeurs Roger, à Paris; Tédenat, à Montpellier.

Officier de l'Instruction publique. — Mmes Azéma, Bonsignorio; MM. Baldet, Benoît, Bouyer, Cestan, Chandebois, Comar, Crepel, Dartigues, Duclos, L. Dutar, G. Dutard, Fichou, Furet, Giacometti, Gires, Graux, Lacaille, Labelle, Laurent, P. Le Grand, A. Legrand, May, Ménétrel, Millien, Mounier, Peignon, Pertul, Pfeiffer, Pitsch, Proust, Queyssac, Richard d'Aulnay, Rohillard, Roy, Ruault, Rubinrot, Spindler, Thébault, Vuslet de Fontaubert, Villeprand, médecins à Paris; André, à Vertaizon (Puy-de-Dôme); Auhin, à Bassens (Savoie); Aubry, à Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir); Baude, à Douay; Bernou, à Châteaubriand; Berquet, à Calais; Bole, à Roubaix; Bossan, à Nice; Bosselut, à Nontron; Brière, à Morteaux-Couliboeuf (Calvados); Bron, à Crazannes (Charente-Inférieure); Charon, à Dury-les-Amiens (Somme); Chaumier, à Champvert; Coffec, à Quimper (Finistère); Compagnon, à Salins (Jura); Crouset, à Marseille; Desgranges, à Marchenon (Loir-et-Cher); Deveny, à Valenciennes; Duval, à Brest; Evrard, à Vernantes (Maine-et-Loire); Faugère, à Faux (Dordogne); Folliot, à Château-Gonthier; Fournier, à Sigoulès (Dordogne); Fustier, à Thizy (Rhône); Gagnière, à Thiais (Seine); Gauducheau, à Nantes; Géghre, à Mascara (Oran); Guggemos, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne); Hassler, à Saint-Etienne; Huber, à Amiens; Jacquot, à Fontenay-sous-Bois (Seine); Jonbert, à Buric (Charente-Inférieure); Lesnardon-Lapervenche, à Ribérac; Levéque, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); Mathieu, à Hauteville (Ain); Michel, à l'Arbresle (Rhône); Molas, à Auch; Montagnon, à Saint-Etienne; Niepce, à Allevard (Isère); Pariset, à Vichy; Patelle, à Rosult (Nord); Prévost, à Thiviers (Dordogne); Puig, à Perpignan; Queyroy, à Badefols d'Ars (Dordogne); Rancurel, à Villemonble (Seine); Rey, à Charenton (Seine); Richerolles, à Montluçon; de Rocca-Serra, à Marseille-Sartène; Thiery, à Saint-Mihiel (Meuse); Vivien, à Vienne (Isère).

Officier d'Académie. — MM. Agasse-Lafond, Arnal, Aubert, Bardon, Bassuet, Bellemanière, Binet, Blancard, Camuet, Cazaux, Chimot, Coupé, Dalimier, Dauphin, L. Dreyfus, Dufour, Gaillard, Galippe, Gauquelin, Gautier, Grenier, Guillet, Huard, Inglessi, Jouet, Lacapère, Landolt, Laran, Lassablière, Lutier, Mac-Auliffe, Mahé, Mallet, Martin, Mendelssohn, Michel, Milhaud, Millon, Mitour, Nægelin, Oppenheim, Pasquier, Pierreson, Poulain, Ramonède, Rochu, Sangline, Sarrouy, Schwob, Sequer, Signoret, Taburet, Théveny, Wildenstein, médecins à Paris;

Agard-Laroche, à Varaignes (Dordogne); Aigre, à Boulogne-sur-Mer; Archambault, à Tours; Authenac, à Sainte-Sévère-sur-Indre (Indre); Ayme, à Chatenois (Vosges); Beugnon, à Flogny (Yonne); Bordier, à Guéret; Boucard, à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne); Bourdeau d'Antony, à Limoges; Bourlot, à Lourdes; Breton, à Plessis-Grammoire (Maine-et-Loire); Bridoux, à Nice; Buffet, à Elbeuf; Carrade, à Guise (Aisne); Chevron, à Châlons-sur-Marne; Clauda, à Carcassonne; Clenet, à Vimy (Pas-de-Calais); Coquidé, à Frévent (Pas-de-Calais); Contant, à Longpré-les-Corps-Saints (Somme); Crucis, à Etain (Meuse); Cuisinier, à Cantin (Nord); Dallac, à Soual (Tarn); Davet, à Verfeil-sur-Seye (Tarn-et-Garonne);

Defos, à Neuilly-le-Réal (Allier); Delorme, à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise); Demurger, à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire); Denard, à Saint-Sébastien (Creuse); Desourteaux, à Orodour-sur-Gloire (Haute-Vienne); Dhaussy, à Menevret (Aine); Dhers, à Arné (Hautes-Pyrénées); Dorel, à Brioude; Dorizon, à Oucques (Loir-et-Cher); Doussain, à Clisson (Loire-Inférieure); Dreyfus, à Lure; Dufoix, à Nîmes; Dujon, à Moulins; Dupont, à Marmande; Dupuy, à Cereste (Basses-Alpes); Durandeau, à Nice; Durazzo, à Sartène; Ecoffet, à Vincennes; Enard, à Bar-le-Duc; Ferrand, à Courson-les-Carrières (Yonne); Fugairon, à Ax-les-Thermes (Ariège); Gache, à Villefranche-Saint-Phal (Yonne); Ganzinotti, Garnier, à Nancy; Génot, à Toul; Gibaud, à Marseille; Giraud, à Aix; Glaize, à Alfortville (Seine); Godeau, à Mantes.

Godefrain, à Etreux (Aisne); Grenier, à Chiry-Ourscamp (Oise); Havrez, à Melun; Poupert, à Usson (Vienne); Jacot, à Bayon (Meurthe-et-Moselle); Jouis, à Andouillé (Mayenne); Jouve, à Yssingeaux (Haute-Loire); Jusseaume, à Mennecy (Seine-et-Oise); Lacombe, à Saint-Exupéry (Corrèze); Lambillotte, à Douai; Lamotte, à Willems (Nord); Langle, à Vincennes (Seine); Latour, au Puy; Leblanc, à Cartignies (Nord); Lebrun, à Ambrières (Mayenne); Legros, à Firminy (Loire); Malfuson, à Sancerre; Marion, à Meyrueis (Lozère); Martin, à Besse (Puy-de-Dôme); Mercier, à Conques (Aude); Mesny, à Ploërmel; Millier, à Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher); Montelí, à Bordeaux; Morisot, à Tarbes; Mosnay, à Saint-Varent (Deux-Sèvres); Mossé, à Marseille; Mourniac, à Neuvic (Corrèze); Noguès, à Inkerman (Oran).

Nuel, à Etaules (Charente-Inférieure); Ollivier-Beauregard, à Ferrière-aux-Etangs (Orne); Pernot, à Monthureux-sur-Saône (Vosges); Perrault, à Nuril-sous-les-Aubiers (Deux-Sèvres); Petit, à Libourne (Gironde); Peyrony, à Bordeaux; Pintaud-Désallées, à La Rochefoucauld (Charente); Plaussu, au Touvet (Isère); Pompeani, à Ajaccio; Pons, à Nîmes (Gard); Potel, au Havre; Prépin, à Dultal (Maine-et-Loire); Quehen, à Colombert (Pas-de-Calais); Raymond, à Azille (Aude); Raynal, à Vergèze (Gard); Riss, à Marseille; Roche, à Saint-Pierreville (Ardèche); Ræsch, à Marlotte (Seine-et-Marne); Roussel, à Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme); Rousset, à Bron (Rhône); Roux, à Viviers (Alger); Roux, à Grenoble; Ruel de Sourouvre de Guefosse, à Oran; Sahuet, à Maignelet (Oise); Saleur, à Attignéville (Vosges); Tacœn, à Strazaele (Nord); Tersen, à Avesnes; Tirmont, à Pont-Rémy (Somme); Tourton, à Chatonnay (Isère); Toussaint, à Saunois; Verdeau, à Tarnac (Corrèze); Vernet, aux Milles (Bouches-du-Rhône); Wahl, à Auxerre; Weiller, à Saint-Dié; Ysambert, à Tours.

En dehors des nominations appartenant au monde médical, nous sommes heureux de relever le nom de M. L. Pactat, prote de l'imprimerie Maretheux. Tous les collaborateurs de *La Presse Médicale* s'associeront pour féliciter M. Pactat de cette distinction très méritée.

Bureaux municipaux d'hygiène. — Aux termes du décret du 3 Juillet 1905 portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes à raison de leurs titres, par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Conformément à cette disposition et aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 23 Mars 1906 destinées à en assurer l'application, la vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour la ville et la station thermale ci-après dans les conditions respectivement déterminées par les arrêtés municipaux :

Grasse (Alpes-Maritimes), arrêté municipal du 15 Octobre 1907 : traitement, 4.000 francs.

Le Mans (Sarthe), arrêté municipal du 8 Novembre 1907 : traitement, 3 500 francs.

Cherbourg (Manche) : traitement, 4.500 francs, avec avancement jusqu'à 6.000.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 6 février 1908, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

La scarlatine et la rougeole dans l'Est de la France. — Des cas de scarlatine et de rougeole sont signalés dans plusieurs garnisons du 6e corps, notamment à Saint-Mihiel, à Commercy et à Lunéville.

On a constaté que dans la plupart des garnisons atteintes, les deux maladies avaient d'abord sévi sur la population civile. Les mesures les plus énergiques ont été prises par le service de santé du 6e corps pour enrayer l'épidémie, qui ne présente en aucun endroit un caractère de réelle gravité.

Corps de santé militaire. — M. Breteau, pharmacien-major de 2e classe de la pharmacie centrale du service de santé, est nommé professeur agrégé de chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

Service de santé de la marine. — Sont nommés, au grade de médecins de 3e classe, MM. Poupelain, Ployé, Brun, élèves du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine.

— Sont nommés, dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 3e classe, MM. Mauran et Pélissier.

— M. le médecin de 2e classe Lestage, du port de Toulon, est désigné pour embarquer le 26 Janvier 1908 sur l'aviso de 2e classe *Ibis*, dans la station de la Manche et de la mer du Nord.

Déclaration obligatoire de la syphilis. — Sur la proposition de M. Desmolins, maire d'Angerville, le Conseil d'arrondissement d'Etampes vient à l'unanimité d'adopter un vœu tendant à ce que la syphilis soit désormais classée dans la première catégorie des maladies contagieuses, qui comporte pour le médecin traitant l'obligation de faire une déclaration.

Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris. — Le bureau de cette société pour l'année 1908 est composé comme suit: MM. Doury, président; Labady, Dubrueil, vice-présidents ; Billon, secrétaire général ; Chaumont, trésorier; Yvon, archiviste bibliothécaire ; Arnoux, Bertrandon, secrétaires des séances ; J. Mallet, Bois, Henri Gourichon, membres du Conseil de famille; Rotillon, représentant au Conseil de surveillance.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Canolle, à Paris ; de M. Faidherbe, à Roubaix (Nord).

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — Douze mémoires ont été déposés pour ce concours par MM. Nathan, Esmein, Barbé, Gougerot, Fiessinger, Lemaire, Ferraud, Rendu, François, Camus, Baudouin et Ameuille.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Le jury de ce concours est définitivement composé de MM. Peyrot, Ombrédanne, Segond, Lannelongue, Boissard.

Huit mémoires ont été déposés pour ce concours par MM. Mocquot, Barbier, Guimbellot, Maugeais, Deniker, Rouhiar, Villandre et Küss.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 17 Janvier.* — Ont lu : MM. Gazel, 4 ; Magniel, 3 ; Thiel, 9 ; Lorne, 6 ; d'Halluin, 10 ; Fortin, 7 ; Monnier (Paul), 6 ; Montet, 9 ; Chichmanian, 10 ; Mlle Déchaux, 11. — *Absents :* MM. Dardel, Achard, Lehmann (Pierre).

Séance du 18 Janvier. — Ont obtenu : MM. Ollé, 9 ; Morellet, 10 ; Lévy (Pierre), 12 ; Rafinesque, 13 ; Samson, 10 ; Loubeyre, 10 ; Brémond, 11. — *Absent :* M. Rouyer.

Séance du 20 Janvier. — Ont obtenu : MM. Gastaud, 2 ; Miègeville, 6 ; Bruslé ; 8 ; Stépowski, 9 ; Alexandre (Paul), 11 ; Renaud-Badet, 12 ; Fenard, 9 ; de Cumont, 12 ; Manne, 12.

Pathologie. — *Séance du 18 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Couput, 6 ; Nadal, 8 ; Beaufle, 13 ; Libert, 6 ; Dreyfus, 8 ; Baron, 10 ; Besnard (Gust.), 6 ; Bénazet, 10 ; Passot, 8 ; Blechmann, 9. — *Absents :* MM. Lataillade, Rouèche.

Séance du 20 Janvier. — Ont obtenu : MM. Ageorges, 6 ; Onfroy de Bréville, 4 ; Lévy (Georges), 4 ; Amaudrut, 6 ; Trotain, 9 ; Labourdette, 6 ; Wunschendorff, 5 ; Garsaux, 8 ; Minot, 6 ; Mosqueron, 7 ; Madre, 4. — *Absents :* MM. Bénard (Louis), Krebs, Desnoues.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassotte.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA

RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES SOUS LA RÉVOLUTION

A cette époque unique où tout se réformait, et la plupart du temps avec une rapidité et une vigueur non dépourvues parfois de quelque exagération, il eût été incompréhensible que les mœurs et les études médicales ne se réformassent pas, elles aussi. Nous savons, d'ailleurs, que si quelque chose était susceptible de modifications heureuses, c'était cet ensemble d'idées arriérées et de pratiques routinières que conservaient religieusement, depuis des siècles, la Faculté et ses élèves, l'*alma mater* et ses nourrissons. Il est inutile d'insister sur ce sujet, qu'ont traité plus ou moins tous ceux qui ont écrit sur la médecine des siècles passés. On proposa donc des réformes de tout genre, et on les proposa de toutes les façons. Tandis que les uns dressaient un plan méthodique et raisonné de ce que devraient être à l'avenir les études médicales, les autres agissaient plus violemment, par voie de pamphlets, et moins courageusement aussi, car ces pamphlets sont souvent anonymes. C'est l'une de ces

petites œuvres que nous voudrions présenter. Elle est à la fois bonne et mauvaise : bonne, par la plupart des idées qu'elle exprime; mauvaise, par la façon spirituelle souvent, mais fréquemment aussi sarcastique qu'elles revêtent et par les arguments parfois peu relevés employés par l'auteur. Celui-ci ne nous a pas livré son nom, mais il nous a dévoilé sa qualité : c'était un de nos confrères, et, s'il ne nous l'avouait lui-même, nous l'aurions rapidement deviné à la précision de certains détails.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans ces quelques pages, c'est d'y trouver déjà exprimés un certain nombre d'arguments et de souhaits qui servent encore aujourd'hui aux promoteurs de réformes. Nous allons voir demander, chemin faisant, des études moins scientifiques et plus pratiques; nous y verrons aussi préconisées des mesures de rigueur contre l'exercice illégal de la médecine. N'est-ce pas que tout cela n'a pas l'air d'avoir plus de cent ans? N'est-ce pas que tout cela est d'hier?

⁂

Le titre de l'œuvre, afin probablement de tirer l'œil, réédite une plaisanterie qui, pour être archi-centenaire, n'en a pas moins un succès assuré. Cela s'appelle *Chacun son tour* ou le *De Profundis des Médecins*, et porte en sous-titre : Motion présentée à l'Assemblée nationale pour servir de suite à ses nobles travaux (1791).

L'œuvre débute par une Adresse à la Nation, écrite dans le style quelque peu emphatique de l'époque :

« Honneur et gloire à la Raison! Je vois chaque jour la faulx couper et détruire toutes les plantes qui empoisonnoient la société... Esculape, c'est à ton art, lorsqu'il est mensonger, c'est à tes prêtres, lorsqu'ils sont imposteurs, que je déclare la guerre... »
avec la réserve habituelle : « Que les honorables médecins se rassurent, je ne parle point d'eux. »

L'auteur nous assure ensuite des bons sentiments qui lui ont dicté les pages qui suivent : « Il ne s'agit pas ici d'un projet calculé sur des rêves d'agiotage ou de finances... c'est de la santé de l'homme qu'il s'agit; c'est de sa vie, c'est de ses maladies, c'est de leur guérison ou de la mort! »

Et l'adresse se poursuit ainsi, exposant dans ses grandes lignes qu'il s'agit de surveiller les médecins, leurs études et leur manière d'exercer leur art, pour le plus grand bien de l'humanité, car « ils font tant de bien qu'on leur doit de la reconnaissance, ils peuvent faire tant de ravage qu'on ne feroit pas mal de les surveiller sans cesse ».

Suit le corps principal du pamphlet, divisé en quatre chapitres, qui portent les titres suivants : La Médecine est-elle utile? La Médecine est-elle savante? La Médecine peut-elle se perfectionner? Il faut détruire les charlatans.

L'auteur ne nie pas que la médecine soit utile, et cela est vraiment bien heureux. Mais il ajoute des restrictions. Il trouve que les médecins ont d'eux-mêmes une opinion trop haute, qu'ils exigent trop facilement les honneurs quasi divins que les malades sont toujours prêts à décerner à ceux qui les ont soulagés et conclut : « La médecine est sans doute utile, mais les médecins... sont bien à craindre! »

Si la médecine est utile, elle est, par contre, trop savante. Aujourd'hui nous aurions de la peine à appeler science tout ce qu'était obligé de mettre en sa mémoire le docteur du XVIIIe siècle. C'est tout au plus de l'érudition que ce fatras de textes grecs et latins sur lesquels on argumentait alors depuis des siècles dans les écoles, ce respect exclusif des auteurs de l'antiquité dont les œuvres servaient de base immuable aux interminables discussions des amphithéâtres. Cependant, à l'époque dont il s'agit, les sciences avaient fait de réels et importants progrès dont convient aisément notre anonyme. Mais il cherche en quoi les malades en ont profité : « Les médecins d'aujourd'hui ne guérissent pas mieux les maladies que le patriarche Hippocrate; ce brave homme ignorait pourtant la circulation du sang, l'inoculation de la petite vérole, l'art de faire des formules comme Gaubius[1], la chymie, etc.; il ne savoit rien de tout cela et guérissait la phtisie. »

Ecoutons la suite du chapitre, qui vaut beaucoup mieux que ce début. Nous allons y trouver cette fois des idées qui, avec peu de modifications, pourraient être de nos jours :

« Qu'apprend-on dans les Universités? à parler latin à des malades qui ne l'entendront pas... Quand un jeune homme a conquis, par des *ergo*, le bonnet banal de docteur, est-il en état seulement de guérir des engelures? Non. C'est des malades qu'il faut avoir vus pour se connoître en maladies. Il ne suffit pas de savoir comment se fait l'émétique pour savoir l'appliquer à propos. »

Le chapitre suivant revient encore sur cette idée qu'il faut diriger les études dans un sens plus pratique, que la clinique est la partie utile des études médicales : « Rapprochez un peu les étudiants des malades, ils ne seront plus ni si présomptueux ni si ignorants. »

Quant au chapitre sur l'exercice illégal de la médecine, nous ne pouvons, aujourd'hui encore, qu'en approuver le ton et les conclusions. Certes il était encore plus d'actualité à cette époque que de nos jours, malgré tout ce que nous pouvons voir en ce genre. C'était vraiment la belle époque des irréguliers, des charlatans, des guérisseurs, des vendeurs de panacées et des fabricants d'or potable. Ils avaient ouvertement tout le succès que certains aujourd'hui encore récoltent de façon

1. GAUBIUS (Jérôme), élève de Boerhaave, professeur à Louvain, avait publié à Leyde, en 1739, un ouvrage intitulé : *Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum*.

moins apparente. Les mémoires du XVIIe et du XVIIIe siècles sont remplis des hauts faits ou des crimes de ces bateleurs de la science que les médecins les plus renommés étaient parfois exposés à rencontrer au chevet de leurs malades et à se voir préférer, et chez lesquels les grands seigneurs comme le peuple allaient chercher des élixirs de longue vie ou autres remèdes extraordinaires. Le nom de quelques-uns d'entre eux est resté célèbre pour la vogue fantastique dont ils jouissaient et les fortunes colossales qu'ils surent édifier sur la crédulité de leurs contemporains. Mais les plus humbles, les moins tapageurs étaient légion, au grand dam des malades... et des médecins.

Aussi notre anonyme n'a-t-il pas assez d'invectives contre ces « aventuriers » et ces « fripons ». « Français, dit-il, défiez-vous de la plupart de ceux qui s'annoncent comme guérisseurs! Ne croyez pas à ces vendeurs de secrets... ne vous en tenez pas à la liste des guérisons, mais faites-vous montrer le volume où sont inscrits les morts! »

A ces pages souvent, nous l'avons vu, bien pensées et aisément écrites, l'auteur a cru devoir joindre des sortes de pièces justificatives. Ce sont, en réalité, des lettres inventées de toutes pièces, parfois spirituelles, mais véritablement dépourvues de toute valeur. Peut-être n'ont-elles été mises là que pour corser le pamphlet et agir plus aisément sur des esprits superficiels que les arguments les mieux choisis.

Deux de ces lettres méritent cependant une brève mention. L'une revient une fois de plus sur ce sujet qui tient au cœur de notre pamphlétaire : l'inutilité des théories mise en balance avec l'urgence des études pratiques. C'est la lettre écrite à un de ses maîtres par un jeune médecin qui s'est, au sortir de la Faculté, trouvé entièrement désarmé devant ses premiers malades. Il se décide, en désespoir de cause et devant l'inutilité des systèmes qu'on lui a enseignés, à rester « spectateur et consolateur plus souvent qu'agissant, et par conséquent meurtrier », et il termine par cette phrase bien dure : « Honorez-moi d'une réponse, mais qu'il n'y soit aucunement question de systèmes, de paradoxes ni de conjectures. Vous me direz peut-être qu'en vous ôtant ces trois sujets de discours, je vous ferme la bouche et vous force au silence; eh bien! soit, ne me répondez point si vous n'avez rien d'utile à m'apprendre pour la pratique de l'art de guérir. »

L'autre est l'épître d'un empirique, ex-escamoteur, qui conseille à un de ses collègues de quitter les tréteaux et l'escamotage : « Prends un habit noir, un air grave, et fais des pilules. Etablis-toi dans une petite ville, et si tu peux y faire connaissance avec un gentilhomme, ta fortune est faite. » La lettre se termine d'ailleurs sur ce conseil que l'on pourrait trouver encore parfois un peu d'actualité : « Pour en imposer davantage, prends un accent étranger et parle mal la langue française, ce n'est pas en France qu'il faut être médecin français. »

Maintenant il faut conclure, et, après avoir détruit, il faut reconstruire. Aussi l'auteur nous donne-t-il un long projet de décret « pour assurer la vie et la santé des citoyens ». Il y est question de tout : de la meilleure manière d'enseigner la médecine, nous savons dans quel sens; de la limitation des droits des médecins, des chirurgiens et des apothicaires; des poursuites à exercer contre les « médecins d'urine, les vendeurs d'amulettes, les sorciers »; de la rédaction des ordonnances en français, de la surveillance des mœurs des sages-femmes, etc. Mais la grande pensée de l'auteur, la conclusion définitive de son œuvre, c'est la création d'un corps de police médicale chargé de surveiller en réalité les médecins, tant au point de vue de leur probité que pour veiller à l'exécution des autres mesures édictées plus haut. « Il serait utile, ajoute même notre confrère, qu'un médecin ou qu'un chirurgien répondît jusqu'à un certain point de sa malade. On devrait au moins les forcer d'assister à l'enterrement; alors le public aurait sûrement l'adresse d'en tirer parti. » Quant à ce véritable comité de contrôle médical, il serait composé non seulement de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, mais aussi de « gens instruits, mais qui ne soient pas médecins ». Quand je vous le disais que c'était presque de l'actualité!

HENRI BOUQUET.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES. Journal destiné à recueillir tous les documents relatifs à l'aliénation mentale, aux névroses et à la médecine légale des aliénés. Fondateur : J. BAILLARGER. Rédacteur en chef : ANT. RITTI. Paraissant tous les deux mois. — Abonnement : Paris : 20 fr., Départements : 23 fr., Union postale : 25 fr.

SOMMAIRE du n° 1 (Janvier-Février 1908).

Chronique :

A. Ritti. — Les aliénés en liberté.

Travaux originaux :

J. Ramadier et L. Marchand. — Paralysie générale et aphasie sensorielle.

Anglade et Jacquin. — Sur la forme dite cardio-vasculaire de l'épilepsie.

Corcket. — Un cas d'amnésie rétrograde générale et totale.

H. Boubila et G. Lachaux. — Débilité mentale congénitale.

V. Parant. — De quelques inconséquences dans le nouveau projet de loi sur le régime des aliénés.

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 5 Février 1908, à 1 heure. — M. SIMONOT : Essai critique sur la pharmaco-dynamie du mercure; MM. Pouchet, Gaucher, Roger, André Jousset. — M. MÉNARD : Origine thyroïdienne du rhumatisme chronique progressif et déformant; MM. Gaucher, Pouchet, Roger, André Jousset. — M. BIGNON : Contribution à l'étude de l'asystolie d'origine pulmonaire; MM. Roger, Pouchet, Gaucher, André Jousset. — M. PARRICAL DE CHAMMARD : L'hystérectomie abdominale totale pour annexites suppurées; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. TOSTIVINT : Contribution à l'étude des abcès sous-phréniques d'origine appendiculaire; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 6 Février 1908, à 1 heure. — M. TILLOY : Contribution à l'étude de la surdi-mutité. Etiologie. Thérapeutique. Méthode orale. Troubles du langage : MM. Raymond, Chantemesse, Gilbert, Claude. — M. SEULLIET : Du traitement médical des inflammations circonscrites aiguës du sein; MM. Chantemesse, Raymond, Gilbert, Claude. — M. CRAMER : Lithotritie ou prostatectomie; MM. Albarran, Bar, Marion, Brindeau. — M. DAVID : L'endoscopie utérine; MM. Bar, Albarran, Marion, Brindeau. — Mlle TCHEBOTAREVSKY : Dystocie par tumeurs du rectum; MM. Bar, Albarran, Marion, Brindeau. — M. PHILIBERT : Les bacilles accidentellement acido-résistants; MM. Gilbert, Chantemesse, Raymond, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 Février 1908. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, André Broca, Branca. — 2e (3e série) : MM. Roger, Mulon, Zimmern. — 3e Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Proust, Couvelaire. M. Blanchard, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Gosset, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Pierre Marie, Legry, André Jousset. M. Gaucher, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 4 Février 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Albarran, Hartmann, Morestin. Epreuve pratique. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Nicloux. M. Alb. Robin, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 5e. Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. M. Ballet, censeur; M. Gouget, suppléant. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard.

Mercredi 5 Février 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Aug. Broca, Proust. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Guriel, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, André Broca, Mulon. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 6 Février 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Auvray, Cunéo. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Langlois, Desgrez. — 2e (2e série) : MM. Gley, Launois, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) : MM. De Lapersonne, Morestin, Jeannin. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Balthazard. M. Alb. Robin, censeur; M. Gouget, suppléant.

Vendredi 7 Février 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Gosset, Ombrédanne. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Roger, Mulon. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Macaigne. — 2e (3e série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Zimmern. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Sicard, André Jousset. M. Joffroy, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Branca, suppléant.

Samedi 8 Février 1908. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 2e (2e série). MM. Gley, Launois, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Albarran, Demelin, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Quénu, Morestin, Jeannin. M. de Lapersonne, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Nobécourt. M. Alb. Robin, censeur; M. Castaigne, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. MARION, professeur agrégé, chef de service, commencera, le mardi 11 Février, des *Conférences sur les maladies des voies urinaires*. Mardis, samedis, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Civiale : Conférences de séméiologie et de pathologie. Jeudis, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Civiale : Conférences de thérapeutique et de technique opératoire. Lundis, vendredis, à 9 heures, salle de la consultation : Examen des malades.

Opérations : les mardis, jeudis, samedis, après la conférence (amphithéâtre Civiale).

Visites dans les salles (salles Civiale et Lailler) : les lundis et vendredis, après la consultation; les mercredis, à 9 heures.

Examen et traitement des malades externes (hommes et femmes), tous les jours, salle de la consultation, sous la direction de M. LAVENANT, assistant du service.

Hôpital Beaujon. — M. TUFFIER commencera prochainement ses leçons cliniques. Nous en publierons le programme dans un numéro ultérieur.

Hospice de Bicêtre (Moyens rapides de communication : *Métro* : Italie; *Tram. électr.* : Châtelet-Bicêtre). — M. J. ROUBINOVITCH, médecin en chef de l'Hospice de Bicêtre et de l'Asile du Sauvetage de l'Enfance, fera tous les jeudis, à 9 heures du matin, une *Consultation pour les maladies mentales et nerveuses des adultes et des enfants.*

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : MM. Crespin, à Alger; Barbe, à Médéa; Bregeat, à Oran.

Médaille de bronze : MM. Roudie, à Alger; Guth, médecin militaire; Lacoste, à Relisane (Oran); Barillon, au Kroubs (Constantine); Béral, interne à l'hôpital d'Oran.

Mention honorable : MM. Servières, interne à l'hôpital d'Aïn-Temouchent (Oran); Arroux, Guillie, internes à l'hôpital d'Oran.

La mortalité infantile dans l'Ardèche. — M. Mirman, directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, vient d'écrire au président du Conseil général de l'Ardèche :

« En 1905, la mortalité infantile moyenne était en France de 13.58 pour 100; la mortalité dans l'Ardèche s'élevait au chiffre lamentable de 21,45 pour 100.

« Ces faits ont une éloquence tragique. Je ne les commente point, je vous les livre. Je vous prie de les communiquer avec la présente lettre au Conseil général. Je suis assuré que l'assemblée départementale et vous-même puiserez, dans votre patriotisme inquiet, l'énergie nécessaire pour effacer cette tache qui, sur la carte de France, couvre le nom de l'Ardèche. Vous me ferez connaître les décisions prises. »

École d'application de médecine navale à Toulon. — M. le médecin principal Girard, du port de Toulon, actuellement médecin chef de l'hôpital de Sidi-Abdallah, est nommé, pour une période de cinq années, à partir du

1er Février 1908, à l'emploi de professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe à Toulon.

La méningite cérébro-spinale. — On a constaté dans la garnison de Douai quelques cas de méningite cérébro-spinale. Toutes les mesures de précaution nécessaires ont été prises par les autorités militaires.

Le choléra en Turquie. — On signale à Constantinople un nouveau cas de choléra. C'est le neuvième depuis le début du mois; les huit autres ont été tous mortels.

Du 18 au 20 Janvier, on signale à la Mecque 1000 décès.

Le gouvernement russe a donné l'ordre formel à tous les pèlerins musulmans de Russie de ne pas toucher au retour la Turquie.

Errata. — Par suite d'une erreur dans notre dernier numéro, le nom de M. Vivier a été suivi du titre « chargé de la consultation d'orthopédie à l'Hôtel-Dieu »; prière de lire : à l'*hôpital Saint-Louis*, où, à l'époque où M. Vivier a donné son manuscrit, il était chargé de la consultation d'orthopédie.

— Parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique, l'on relève le nom de M. A. Castan et non Cestan.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 22 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Gauchery, 9; Clarac, 10; Petit (Henri), 8; Buizard, 10; Cain, 6; Petit (Cb), 6; Huyghiers de Beaufond, 7. —*Absent:* M. Mouradian.

Pathologie. — *Séance du 22 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Tixier, 6; Mairesse, 9; Regnard, 10; Jumon, 9; Bellin du Coteau, 4; Delort, 5; Crozet, 6; Routier, 3; Violle, 5; Astruc, 5; Roudinesco, 9. — *Absents* : MM. Rousseau (Fernand), Jaisson.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un ophtalmologiste aura lieu le lundi 16 Mars 1908.

Au jour fixé pour le concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteur. Toutefois, cette condition n'est pas obligatoire pour ceux qui auraient fait, après une nomination au concours, pendant quatre ans et à la satisfaction de l'Administration, le service d'élève interne dans les hôpitaux de Paris, Lyon ou de toute autre ville où siège une Faculté de l'Etat.

Les candidats internes des hôpitaux de Saint-Etienne et autres villes dans lesquelles l'Internat n'est que de trois ans, devront justifier, en outre de leurs années d'Internat, d'une année de pratique comme docteur.

Les candidats devront être Français ou naturalisés Français.

Ils seront tenus de se faire inscrire, quinze jours au moins avant l'ouverture du concours, au secrétariat de l'Administration des hospices civils de Saint-Etienne, rue Valbenoite, 40, et d'y déposer leur diplôme de docteur, ainsi qu'un certificat de moralité récemment délivré par le maire de leur résidence.

Les candidats pourront déposer au secrétariat leurs titres scientifiques, manuscrits ou imprimés concernant la médecine, et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront mis sous les yeux de MM. les jurés

L'ophtalmologiste nommé entrera en exercice le 1er Avril 1908 ; son traitement annuel sera de 2.000 fr. La durée des fonctions est fixée à vingt années.

Répertoire thérapeutique

Spirosal.

Le spirosal est un éther de l'acide salicylique et du glycol; il a pour formule

$$OH.C^6H^4 - CO^2 - CH^2 - CH^2.OH.$$

C'est un liquide incolore, presque inodore, de consistance huileuse, bouillant vers 169°-170°, sous la pression de 12 millimètres, facilement soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme et la benzine, soluble dans 100 parties d'eau et dans 8 parties d'olive; il est facilement miscible à son poids de vaseline ou de corps gras.

On l'utilise, en nature, sous forme de frictions, contre les douleurs rhumatismales ou contre les sueurs fétides Il ne possède pas d'action irritante et son absorption est rapide. (*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S adr Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

A céder clientèle dans joli chef-lieu de canton, 3 h. de Paris. Moyenne des 10 dernières années : 15.000 fr. touchés. Conditions : 15.000 fr. avec ou sans association pour mettre le successeur au courant. Ecrire *P. M.*, n° 463.

On demande p. j. docteur poste médic. Paris ou banlieue. Cab méd. Bougault, 45, boul St-Michel. Tél. 814-15.

Préparation aux examens de doctorat par 2 internes des hôpitaux. Conférences théoriques, démonstrations pratiques. S'adress. au concierge de l'hôpital Dubois, 200, r. Fg St-Denis.

Bonne place est offerte à jeune médecin capable; pays 2 h. de Paris. Clientèle nombreuse de suite. Ecrire *P. M.*, n° 461.

Le Docteur Mendel ancien interne des hôpitaux, informe MM. les Internes que sa *clinique des maladies broncho-pulmonaires*, 85, rue Rambuteau (aux Halles), leur est largement ouverte tous les jours de 4 h. à 6 h. (*Démonstrations et enseignement de l'injection intra-trachéale simplifiée.*)

Le Docteur Scrini ancien chef de clinique ophtalmologique de la Faculté, chef des travaux ophtalmologiques au laboratoire de Psycho-Pathologie, à l'Ecole des Hautes-Etudes, fera, à l'*Hôtel des Sociétés Savantes*, rue Serpente, 28, à partir du mercredi 5 Février, à 6 heures du soir, une série de conférences sur les *Nouvelles médications et les indications thérapeutiques dans les maladies les plus fréquentes des yeux.*

Apr. Déc. camp. 2 h. Paris, sit. 20.000 fr. sans concurr. av. 1.500 fr. Autre à 1 h. Aff. 12.000. Pr. 6.000. Bougault, 45, Bd St Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les Tables *de* La Presse Médicale *de l'année 1907 seront publiées cette semaine et distribuées séparément.*

SOMMAIRE

L'HOSPITALISATION DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Le temps n'est plus, semble-t-il, où l'on pourrait rouvrir les débats anciens pour juger si la médecine doit être prise pour un art ou pour une science. Nos contemporains, en faisant les lois, n'ont ni la patience, ni la prévoyance, ni la rigueur de raisonnement dont firent preuve les anciens rédacteurs du Code Napoléon. Bon gré, mal gré, ils ont incorporé la médecine parmi les sciences définitives, j'allais dire exactes. Et nous voilà, au pied du mur, avec l'obligation de déclarer, humbles praticiens ou experts sourcilleux, ce que sont en vérité des choses dont nous ne savons ni le passé ni l'avenir, et dont nous entrevoyons à grand peine le présent.

Notre science hésitante a fait une envolée superbe. Ses lentes observations, ses tâtonnements, ses réserves, ses timides affirmations et ses détours brusques acquièrent donc aujourd'hui l'absolutisme des méthodes les plus certaines du calcul différentiel. En pratique tout au moins, la Loi s'appuie sur elles. Et la Loi ne peut se contenter de suppositions, d'approximations. Le Juge, expert par définition, tire son expérience du rapport médical. Insensiblement l'expert finit par

dicter le jugement. La mise en pratique de la loi de 1898 sur les accidents du travail a ainsi transformé l'idée que le sens commun pouvait se faire jadis des qualités d'une Loi. Sa promulgation fut, pour la médecine, un événement.

La loi sur les accidents du travail est d'une application incertaine et inégale. Mais le risque des erreurs qu'elle peut consacrer et des préjudices qu'elle peut causer à l'une comme à l'autre des parties, a au moins une excuse : c'est que cette loi est l'expression d'une haute idée de solidarité et de charité, vertus qui sont du cœur humain et dont nous pouvons connaître. C'est pourquoi, dans cet élan de fraternité, n'écoutons pas ceux qui nous disent que la loi a été faite par haine du riche plutôt que par amour du pauvre. Admettons même l'opinion de ceux qui, dans cette loi de sentiment, trouvent une idée de justice. Négligeons toute parole de politique. La politique, jouet qu'articulent à leur gré les grandes aspirations sociales, suit en réalité plus qu'elle ne conduit. Notre devoir, à nous médecins, est d'apporter notre aide sincère à l'application de la loi, d'oublier momentanément ses imperfections et de collaborer en toute conscience à cet essai charitable.

⁂

Parmi les multiples détails de l'application de la loi de 1898, il en est un qui a déjà soulevé des controverses nombreuses. Il a trait à l'hospitalisation des accidentés du travail. Signalons à ce propos une intéressante thèse que M. Charles Allary a récemment soutenue devant la Faculté de Bordeaux sur « *le droit des médecins et des hospices dans l'hospitalisation des accidentés du travail* ».

L'auteur s'est attaché à montrer la charge qui pesait, d'une part, sur les Administrations d'assistance publique, d'autre part sur le corps médical, du fait de cette hospitalisation. Ce double grief est légitime. En effet, il n'est pas équitable de soumettre au tarif des indigents l'entretien d'un blessé qui dispose de certaines ressources, soit directement, soit indirectement sous forme d'un crédit sur les chefs d'entreprise ou des sociétés d'assurances. Cet ouvrier blessé a droit à l'hôpital, puisqu'en somme il n'est pas en mesure de recevoir chez lui les soins nécessaires et n'est pas le plus souvent dans un milieu propre à en assurer la régularité. Mais, en réalité, il n'est pas un indigent puisque sa blessure constitue pour lui un bon de crédit.

M. Allary expose ce qui a été fait jusqu'ici pour remédier à cet état de choses, après les discussions qui ont eu lieu dans les Assemblées législatives sur les réclamations des Commissions des hospices et les doléances du corps médical. L'assimilation de l'ouvrier blessé à l'indigent ne saurait plus être admise et la distinction est déjà légalement acquise.

L'Assistance publique, institution créée exclusivement en faveur des indigents, et exceptionnellement pour secourir temporairement les victimes quelconques d'accidents graves, prête aujourd'hui son concours à une multitude de cas qui ne sont pas de son ressort. Il est urgent d'alléger l'Assistance de toutes ces charges anormales. Il faut ménager ses finances si l'on veut qu'elle conserve la grandeur de son but et ne tombe pas dans une servitude déjà trop accusée. Pour ménager ses ressources, il faut éviter que, dans le compte de ses attributions, on ne glisse insensiblement des unités qui ne sont pas comparables entre elles. C'est ce qu'ont compris certains pays étrangers où les accidents du travail relèvent d'une Caisse de secours spéciale. Celle-ci, alimentée par les intéressés, dans des proportions définies, constitue une personnalité civile qui met ses ressources à la disposition d'établissements hospitaliers spécialement affectés à ce service. L'ouvrier, pendant toute la durée de son incapacité de travail, reste sous la protection et la sauvegarde d'une administration compétente.

Cette solution, qui nous semble actuellement la meilleure, M. Allary la repousse, « parce que, dit-il, elle n'a aucune chance d'aboutir et qu'elle est contraire à l'esprit de la loi ». J'avoue ne pas comprendre cet antagonisme. La Loi n'a d'autre esprit que d'être utile et équitable. Si elle répudie les moyens pratiques d'arriver à ce double but, c'est une loi sans esprit : il y a lieu de la modifier au plus tôt. C'est à cela qu'on tend d'ailleurs. On la trouve préjudiciable aux intérêts généraux : elle trompe l'ouvrier, qu'elle ne secourt que partiellement et soigne au petit bonheur ; elle nuit au chef d'entreprise, qu'elle impose sans faire rendre à cet impôt le maximum d'utilité ; elle abuse, par surcroît, du médecin.

A. Létienne.

LIVRES NOUVEAUX

G.-H. Roger, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — *Introduction à l'étude de la médecine.* Troisième édition revue et corrigée. 1 vol. gr. in-8°, de xii-741 pages. Prix : broché 9 fr. ; cartonné 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1908.)

La troisième édition de l'*Introduction à l'étude de la médecine*, succédant en quelques mois à une seconde édition tôt épuisée, apporte la preuve d'un succès aussi éclatant que durable, et dont il n'est pas sans intérêt de rechercher l'origine et les causes.

Tout d'abord, ce livre fortement documenté, conçu suivant un plan méthodique et clair, répond à un besoin réel. En publiant ses leçons de 1897-1898 faites, comme agrégé, pour les étudiants de première année, afin de leur « aplanir, dans la mesure du possible, les difficultés auxquelles on se heurte quand on aborde l'étude d'une science », M. Roger avait créé, de toutes pièces, un instrument indispensable aux jeunes étudiants et qui, jusqu'à lui, manquait dans le pesant arsenal de la pédagogie médicale. La Faculté, désireuse d'éviter aux débutants bien des

tâtonnements, source de découragement, venait d'organiser des conférences de propédeutique. Devant le succès de son livre devenu comme le *vade mecum* de nos élèves, l'auteur s'astreignit, lors de chaque édition, à une revision méticuleuse de ses chapitres et n'hésita pas à remettre, chaque fois, sur le chantier tous les détails qui lui semblaient risquer de vieillir. Les idées vont vite en médecine et les théories qu'elles suscitent, comme les doctrines qu'elles échafaudent sont sujettes, maintes fois, à des revirements, sinon même à des métamorphes que tous les étudiants, les vieux aussi bien que les jeunes, ont souvent peine à saisir, faute de points de repère. L'*Introduction à l'étude de la médecine* leur donne les éclaircissements nécessaires, car son auteur tient à honneur d'extraire des « nouveautés médicales » et d'y consigner les *vérités* qu'il considère comme acquises, quelle qu'en soit la provenance ou la genèse, quelles qu'en puissent être les conséquences.

Cependant, si l'œuvre du jeune professeur de pathologie expérimentale et comparée s'était bornée à ce lumineux exposé de la science médicale et à cette impartialité dans la mise au point des questions qui paraissent aujourd'hui solutionnées, on comprendrait la grande estime qui entoure et consacre tant d'efforts, on s'expliquerait moins bien la réelle popularité du livre, popularité sans cesse grandissante et assurée d'année en année par les nouvelles générations d'étudiants.

Sans doute, on pourrait avancer encore que l'élève studieux, désireux de trouver l'explication succincte et raisonnée de l'un quelconque des problèmes actuels de pathogénie, de pathologie générale ou de physiologie pathologique, doit n'avoir qu'à ouvrir le livre à la table analytique, avec lexique fort soigné qui termine le texte en le résumant, pour être sur-le-champ renseigné et pleinement éclairé. Ces innombrables documents, qui procurent ainsi au lecteur l'avantage d'avoir pour ainsi dire sous la main et de trouver sans peine un véritable dictionnaire de médecine raisonnée, complété par un précieux manuel de pathologie générale, proclament le labeur acharné de l'auteur et l'étendue de ses connaissances; ils ne donnent pas la raison décisive de ces itératives rééditions.

J'estime que la conception même de la formule, fort originale et si curieusement personnelle, imposée par l'auteur à son ouvrage a contribué pour une part considérable au grand retentissement du livre et à ce que l'on pourrait dénommer la pérennité de sa clientèle. Comment ouvrir toutes grandes les portes du temple d'Esculape à la jeunesse avide de connaître? et comment, du même coup, satisfaire sa soif de science tout en évitant les hésitations, les répulsions même que risqueraient d'entraîner la révélation trop hâtive des difficiles problèmes, l'exposé des inconnues angoissantes, l'aveu du doute, la confession de l'impuissance trop fréquente de nos armes thérapeutiques ? En un mot, comment attirer à nous la jeunesse qui naît à la science, sans la rebuter dès ses premiers pas? M. Roger a pris un moyen que, seul peut-être, il était à même d'utiliser en sa qualité de pathologiste général doublé d'un expérimentateur consommé et d'un avisé physiologiste ; ce médecin, rompu à toutes les finesses de la clinique, a concentré dans ce grand œuvre tout ce que la médecine, éclairée par la physiologie et l'expérimentation, peut offrir de logique, de rationnel, de scientifique à de jeunes esprits désireux de la connaître.

Cette façon de faire, qui permet à l'auteur de prendre le lecteur par la main et de le conduire pas à pas sans heurts, parmi les voies ardues de la pathologie, rend le chemin attrayant, je dirai même simplifié, jalonné qu'il est des *preuves* innombrables qui accompagnent chaque description. Cette méthode possède tout ce qu'il faut pour attacher la raison; elle active l'intérêt, elle entretient la passion de notre art dans l'âme de la jeunesse, si prompte à l'enthousiasme quand elle s'appuie sur la logique et qu'elle croit posséder la vérité.

Aussi est-ce une joie profonde de voir avec quel talent, avec quelle simplicité prenante l'auteur, sitôt qu'il a donné ses définitions de la maladie et de ses causes et qu'il les sent acceptées, entraîne dans ses vingt-quatre chapitres le lecteur dont il a su, dès la première page, solliciter l'intérêt et gagner la confiance.

Les agents morbifiques, mécaniques et physiques, la chaleur, le froid, la lumière, le son, l'électricité, les agents chimiques caustiques ou toxiques, leur action sur l'organisme, enfin les agents animés, parasites et agents infectieux, la description des principales bactéries pathogènes, leur distribution dans l'eau, sur le sol et dans l'air, leur répartition dans les êtres vivants, l'étiologie générale des infections, les hétéro- et les auto-infections, les associations microbiennes, la protection de l'organisme contre les microbes et leur mode d'action, les toxines microbiennes et la réaction de l'organisme contre ces toxines, représentent le premier tiers du volume consacré à l'étiologie générale des maladies.

Ce terrain, solide entre tous, amène le lecteur à un second groupe de questions qui composent la pathogénie générale, et dans lequel l'auteur tire le plus grand profit des données de la science expérimentale pour montrer le mécanisme des phénomènes anormaux: réactions nerveuses, troubles de la nutrition, diathèses, auto-intoxications normales et pathologiques, hérédité, qui deviennent comme la base même de la symptomatologie.

L'inflammation et ses diverses modalités anatomopathologiques, les septicémies et les pyémies, les scléroses, le chapitre si important des tumeurs, les atrophies et les dégénérescences, en un mot, l'anatomie pathologique générale des procédés élémentaires, défilent, tour à tour, dans ces pages écrites en un style d'une simplicité, d'une précision et d'une variété propres au talent bien connu de l'auteur. Ne voulant rien laisser dans l'ombre et pour que toutes les faces du problème de la pathogénie générale soient bien mises en lumière, M. Roger consacre un chapitre entier aux synergies fonctionnelles et aux sympathies morbides, qui lui donnent l'occasion d'exposer l'histoire des troubles circulatoires et de la fièvre.

Abordant enfin, dans ses cinq derniers chapitres, la pathologie proprement dite, l'auteur apporte tous ses soins à l'évolution des maladies infectieuses, aux phénomènes critiques, à la convalescence, à la rechute, aux récidives, aux états chroniques et à la marche des maladies non infectieuses. Il montre, dans les trois cents dernières pages de son livre, comment il faut examiner les maladies, tenir compte du faciès, du décubitus, des déformations du corps, interroger successivement les divers appareils et organes afin de dresser le bilan d'une observation complète. Ce véritable manuel de séméiotique et de technique clinique mériterait, à lui seul, une étude détaillée.

Les principes d'un diagnostic raisonné, les éléments du pronostic, enfin les règles générales d'une thérapeutique basée, tantôt sur la pathogénie et tantôt sur la physiologie, les médications antitoxiques, l'opothérapie et la sérothérapie, l'hygiène générale et la prophylaxie, avec les vaccinations, terminent ce monument élevé à la Science médicale par un de ses plus ardents et de ses plus ingénieux adeptes, que l'Ecole de Paris est fière de compter à la tête de ses meilleurs professeurs.

Les services rendus par l' « Introduction à l'étude de la médecine » à ceux qui veulent « apprendre » aussi bien qu'à ceux qui désirent « revoir » les choses de la médecine seront incalculables.

MAURICE LETULLE.

CHAIX & Cie, 10 Rue de l'Orme, PARIS

HOPITAUX ET HOSPICES

Nominations dans les hôpitaux. — M. Macaigne, professeur agrégé de la Faculté de médecine, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er janvier 1908, médecin-chef de service à l'institution Sainte-Périne et aux fondations Chardon-Lagache et Rossini.

M. Enriquez, médecin des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, médecin-chef de service à la Maison de santé.

M. Dufour (Henri), médecin des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, médecin-chef de service à la Maternité.

M. Belin (Joseph), médecin des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, médecin-chef de service à l'hospice Debrousse.

M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, chirurgien-chef de service à l'hospice d'Ivry.

M. Marion, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, chirurgien-chef de service à l'hôpital Lariboisière (service Civiale).

M. Riche (Paul), chirurgien des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, chirurgien-chef de service à l'hospice de Bicêtre.

M. Tissier (Léon), accoucheur des hôpitaux, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, accoucheur-chef de service à l'hôpital de la Charité.

M. Potocki, professeur agrégé à la Faculté de médecine, est nommé, pour prendre rang à partir du 1er Janvier 1908, accoucheur-chef de service à l'hôpital de la Pitié.

Hôpital Beaujon. — M. TUFFIER commencera le jeudi 30 Janvier, à 9 h. 1/2 du matin, ses leçons cliniques, et les continuera tous les jeudis à la même heure.

Programme : 1° Chloroformisation. Ses accidents tardifs; 2° les nouveaux moyens de diagnostic du cancer; 3° moyens préventifs de l'infection opératoire; asepsie, leucocytose préventive; 4° la thérapeutique médicale du cancer; ses progrès; 5° les rétrécissements de l'intestin grêle et du gros intestin; 6° appareils plâtrés. Indications. Technique; 7° les anastomoses vasculaires et les greffes des organes; 8° les applications chirurgicales des agents physiques; méthode de Bier, lumière colorée; 9° l'appendicite; ses variétés pratiques; 10° la coxalgie chez l'adulte; les principes de son traitement; 11° le rein mobile sans complications; 12° la réduction des fractures; 13° les progrès de la chirurgie pulmonaire; 14° Introduction à la chirurgie de l'estomac; 15° les accidents du travail.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecins principaux de 1re classe : M. Schneider est affecté à l'hôpital militaire de Saint-Martin et détaché provisoirement comme adjoint à l'état-major du gouvernement militaire et de la place de Paris. M. Testevin est nommé directeur du service de santé du 3e corps d'armée. M. Monart est nommé directeur du service de santé du 8e corps d'armée.

Médecin-major de 1re classe : M. Niclot passe à l'hôpital militaire de Bordeaux (bactériologie).

Médecins-majors de 2e classe : M. Larrieu passe au 21e régiment d'artillerie. M. Marotte passe à l'hôpital militaire d'Oran (bactériologie). M. Cros passe au 138e régiment d'infanterie. M. Steinmetz passe au 73e régiment d'infanterie. M. Saulay passe au 112e régiment d'infanterie. M. Vernet passe au 4e hussards. M. Fohanno passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Mangenot passe au 17e chasseurs à cheval. M. Du Roselle passe au 5e régiment de chasseurs d'Afrique. M. Romary passe au 9e bataillon d'artillerie à pied. M. Diénot passe au 30e régiment de dragons.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Bertrand passe au 27e régiment d'infanterie. M. Roualet passe au 93e régiment d'infanterie. M. Lecomte passe au 73e régiment d'infanterie. M. Deleuze passe au 80e régiment d'infanterie. M. Barège passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Verdeau passe au 29e régiment d'infanterie. M. Lecercle passe au 73e régiment d'infanterie. M. Vuratges passe aux hôpitaux de division d'Oran. M. Martinet passe au 14e régiment de chasseurs à cheval. M. Pierrot passe au 10e régiment d'infanterie. M. Péridier passe au 11e régiment de hussards.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Bories passe au 27e bataillon de chasseurs à pied. M. Vincent passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Dufoureq, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le vaisseau *la Bretagne*, école des mousses à Brest.

M. le médecin de 1re classe Fermond, du port de Cherbourg, est désigné pour occuper la prévôté de médecin résident à l'hôpital maritime de Port-Louis.

M. le médecin de 1re classe Palasne de Champeaux, du Port de Brest, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Condé*, détaché au Maroc.

— M. le médecin de 2e classe Lossouarn, du port de Brest, est, sur la proposition du conseil de santé de ce port, distrait de la liste d'embarquement des officiers de son grade pour une période de trois mois à compter du 25 Janvier 1908.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En Cochinchine, M. Broquet, médecin-major de 2e classe.

En Afrique occidentale, MM. Lefèvre, Lamy, médecins majors de 1re classe; Verdier, Gallet de Santerre, Laffray, Sautarel, médecins-majors de 2e classe; Percheron, Rougier, médecins aides-majors de 1re classe; Stévenel, Benoit-Gonin, Gravillat, Luisi, médecins aides-majors de 2e classe.

A la Côte-d'Ivoire, M. Bougenault, médecin-major de 2e classe.

Au Congo, M. Châtenay, médecin aide-major de 2e classe.

A Madagascar, M. Robert, médecin-major de 2e classe.

A l'hôpital français de Harrar, M. Brunati, médecin-major de 2e classe.

A bord de l'affrété *Loire*, M. Navarre, médecin aide-major de 1re classe.

A la Guyane, MM. Lemasie, Jacquin, médecins-majors de 1re classe; Guérin, médecin-major de 2e classe.

En France, MM. Gouzien, médecin principal de 2e classe; Leclerc, Damiens, médecins-majors de 1re classe; Battarel, Léger, Creignou, Le Gendre, Rencurel, Chartres, Imbert, Rey, Letouturier, Rapin, Tardif, Cuillemet, médecins-majors de 2e classe; Le Roy, Franceschetti, Bourret, Reyneau, Peyrot, Le Strat, Cazeneuve, médecins-majors de 1re classe; Chamoutier, Ducellier, Besse, Vouters, Saujeon, médecins aides-majors de 2e classe.

— Sont promus : au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Camail, Rousselot-Bénard, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Esquer, Condé, Bonain, Tanvet, Boyé, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Doumurjon, Philippe, Lamandé, Heusch, Manaud, Vaillant, Navarre, médecins aide-majors de 1re classe.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Cariès est désigné pour servir en Afrique occidentale.

— MM. les médecins aides-majors de 2e classe Gouillon et Marque sont placés en activité hors cadres, pour servir respectivement au chemin de fer de la Côte-d'Ivoire et dans l'Oubanghi-Chari.

Entrave à l'exercice d'un service public. — En Décembre dernier, les médecins du département de la





Somme, sur une convocation du syndicat des médecins, se réunissaient à l'Hôtel de Ville. Ils décidaient de ne plus faire partie du service départemental de l'assistance médicale gratuite à partir du 1er Janvier.

En raison de cette attitude, les membres du bureau du syndicat sont poursuivis pour entrave au libre exercice d'un service public.

L'eau potable à Versailles. — A la suite d'une visite de M. Chéron au quartier d'Artois, à Versailles, où sont casernés un escadron du 27e dragons et un détachement du 11e régiment d'artillerie, des mesures ont été prises pour amener d'urgence l'eau potable dans ce casernement qui en est encore dépourvu.

La fièvre typhoïde. — On signale à Angoulême l'apparition d'une épidémie de fièvre typhoïde dans les deux régiments d'artillerie en garnison dans cette ville.

Des cas ont également été constatés dans la population civile.

École d'application du service de santé militaire. — Sont nommés médecins stagiaires : MM. Mouchard, Ferron.

Comité médical de Bordeaux. — Ce groupement médical, constitué pour faire le service médical d'un certain nombre de sociétés de secours mutuels de la ville de Bordeaux, vient de composer son bureau pour 1908 : Président, M. de Coquet; assesseur, M. Princeteau; vice-président, M. J. Dubourg; secrétaire général, M H. Lamarque; trésorier, M. A. Dubreuilh; trésorier adjoint, M. Audouin; secrétaire des séances, M. Du Camp d'Orgas.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 24 Janvier.* — Ont obtenu : MM. François (Paul), 11; Renault (Charles), 9; Potelet, 11; Lenormand, 8; Brocq, 12; Salin, 13; Luzoir, 12; May, 11; Gras. — *Absents :* MM. Beck, Gillot, Guignard, Zaepffel.

Séance du 27 Janvier. — Ont obtenu : MM. Coustère, 4; Villechaise, 8; Lamouroux, 12; Le Grand, 11; Haller, 12; Bruslon, 7; Baumgartner, 11; Durand (Louis), 10. — *Absents :* MM. Voillemot, Buquet, Portret, Angot, Pizon, Maréchal.

Pathologie. — *Séance du 25 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Durnnton, 9; Josset-Moure, 11; Vuillet, 11; Migniac, 9; Boucaut, 5; Lévy (Alfred), 8; Bonnet, 7; Genil-Perrin, 4; Mlle de Pfeffel, 7. — *Absents :* MM. Bergeret, Bel.

Séance du 27 Janvier. — Ont obtenu : MM. Thibaut (David) 8; Brac, 10; Pélissier (André), 8; Rousseau-Langwelt, 8; Tzanck, 6; Chamnrd, 8; Aubry, 2; Léon-Kindberg, 8; Tissier, 5; Camboulives, 6. — *Absents :* MM. Cassard, Théoharide, Pignot.

Internat de l'Asile des convalescents. — Il sera ouvert le vendredi 28 Février prochain, au ministère de l'Intérieur, salle Telmon, un concours pour l'internat de l'Asile national des convalescents (ancien asile de Vincennes, Saint-Maurice, Seine).

On trouvera au secrétariat de l'Asile et chez le concierge de la Faculté de médecine, des exemplaires de l'arrêté ministériel, qui fixe les conditions d'admissibilité et le programme du concours.

Asiles publics d'aliénés du département de la Seine. — Le jeudi 5 Mars 1908, à 2 heures précises, il sera ouvert à la Préfecture de la Seine à Paris et dans les conditions prescrites par le décret du 12 Décembre 1907, un concours pour une place de médecin chef dans les Asiles publics d'aliénés de la Seine.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, service des aliénés (1er bureau), annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi, et de 2 à 5 heures, jusqu'au jeudi 13 Février 1908, inclusivement.

Conditions de l'admission au concours et formalités à remplir : Sont admis à prendre part au concours : 1° les directeurs-médecins et médecins en chef des Colonies d'aliénés de la Seine et des Asiles publics de toute la France; 2° les médecins-adjoints ayant subi avec succès le concours d'adjuvat, les chefs de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale à la Faculté de médecine de Paris, ayant été, par décisions antérieures, assimilés aux médecins-adjoints reçus auxdits concours, à la condition qu'ils justifient de l'occupation effective pendant une période d'au moins deux années d'un poste, soit dans les Colonies d'aliénés de la Seine, soit dans les Asiles publics d'aliénés, et qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de cinquante ans à la date de l'ouverture du concours.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes : 1° Expédition d'acte de naissance; 2° certificat d'exercice prescrit par l'article 4 du décret du 12 Décembre 1907. — (Ce certificat doit être délivré par le Préfet du département où le candidat exerce ou a exercé ses fonctions.)

Les candidats absents de Paris ou empêchés, pourront demander leur inscription par lettre recommandée. Toute demande faite après le jour fixé pour la clôture des inscriptions ne peut être accueillie. Les candidats auront la faculté de déposer à la Préfecture de la Seine (service des aliénés), sous pli cacheté, revêtu de leur signature, tous documents et notes qu'ils désireraient soumettre au jury, en vue de l'épreuve sur titres. Les candidats dont le nom figurera sur la liste arrêtée par M. le ministre de l'Intérieur recevront une convocation pour prendre part aux épreuves.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

On demande p. j. docteur poste médic. Paris ou banlieue. Cab méd. Bougault, 45, boul. St-Michel. Tél. 814-15.

Étudiant, scolarité terminée, demande place d'interne dans hôpital ou d'assistant dans clinique, pour apprendre chirurgie. Ecrire : De Fenis, 20, rue Cujas.

Leçons pratiques de clinique externe avec examens aux lits des malades par interne en chirurgie du 4 Février au 4 Mars. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi à 5 heures. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Bon poste de Doctoresse à céder dans ville nord-africaine; 7.000 francs touchés (dont petit fixe et sociétés transmissibles), susceptible d'augmenter. Départ pour cause de santé, indépendante du climat, très agréable du reste. Indemnité : 2.000 francs. *Pressé.* Ecrire *P. M.*

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

MÉDICATION RÉFRACTÉE

TOLÉRANCE DES MÉDICAMENTS ASSURÉE

EFFICACITÉ DES MÉDICAMENTS ACCRUE

GLOBULES FUMOUZE

GLUTINO RÉSINEUX

GLUTINO RÉSINEUX

Un même médicament est d'autant plus efficace qu'il est mieux toléré.

Sous forme de GLOBULES FUMOUZE, les Médicaments **présentent leur maximum d'efficacité,** conséquence de la tolérance parfaite de l'Organisme.

Les Avantages des Globules Fumouze ont été démontrés d'une façon éclatante par la **Radiographie**

(Dr BARDET, *Bulletin Général de Thérapeutique*, 30 Octobre 1905).

(PLUS DE) 100 FORMULES DE GLOBULES FUMOUZE (PRÊTES)

SÉDATIFS

Antinévralgiques
Antipyrine
Antipyrine Quininée
Antispasmodiques
Bromhydrate de Quinine
Bromure de Potassium

Cocaïne (HCl)
Cynoglosse
Morphine (HCl)
Quinine (HCl ou H_2SO^4)
Thébaïques
Véronal, etc.

PURGATIFS

Belladonés
Biline
Calomel
Entérinase
Jalap
Purgal-Kali

Purgatifs (Résines)
Rhubarbe
Scammonée
Sécrétigènes
Toni-laxatifs,
Etc.

IODURÉS

Iodure de Potassium.....................	0,25
— —	0,10
Antiasthmatiques (Iodure composé)......	0,20

SALICYLÉS

Aspirine Bayer
Salicylate de Soude
Salicylés composés

Ac. Salicylique
Salol
Etc.

MERCURIAUX

Calomel
Hydrargyriques (Hg. purifié)
Hydrargyrone (Pepto $HgCl^2$)

Protoiodure Hg (sans opium)
Protoiodure Hg Thébaïque
Salicylate d'Hydrargyre

AUTRES GLOBULES FUMOUZE

Aconit, Antidiarrhéiques, Arséniate de Soude, Dioscoral (Méthylarsinate de Soude, Dioscoral-Lécithine, Dioscoride, Créosote, Gaïacol, Helmitol Bayer, Ichthyol, Lécithine, Pancréatine, Tannin, Térébenthine, Terpine, Thyroïdine, Vermifuges, etc.

Prescrire : Globules Fumouze et indiquer le Médicament

ENVOI SUR DEMANDE, DE LA NOMENCLATURE COMPLÈTE DES GLOBULES FUMOUZE
Docteur FUMOUZE 78, Faubourg St-Denis PARIS

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ÇA ET LA

Des initiatives intelligentes ont créé à Paris les *colonies de vacances* dont le but est de procurer, pendant quelques semaines, quelques bouffées d'air pur aux pauvres enfants qui s'étiolent dans l'air méphitique de la grande ville.

A Charlottenbourg, on a trouvé mieux : on a créé en 1904, pour les enfants débiles, « une école dans les bois », la « Waldschule », située près de Berlin, à une demi-heure de Charlottenbourg.

Au milieu des pins, fut construite une école où, d'Avril à Novembre ou à Décembre, viennent une centaine de garçons et de filles, de 8 heures du matin à 7 heures du soir[1]. Ce sont les médecins qui ont patronné l'idée de cette institution, ce sont eux qui ont établi le régime alimentaire simple et fortifiant :

Le voici : à 8 heures moins le quart, une soupe et une tartine de beurre; à 10 heures, deux bols de lait et une beurrée; à midi et demi, 100 gr. de viande et des légumes; à 4 heures, un ou deux bols de lait, du pain et de la compote; à 6 h. 1/2, du cacao à la crème d'avoine ou un pudding et du pain beurré. Ce sont eux qui ont prescrit le repos de deux heures après le repas principal, la

1. GABRIELLE NEPVEU. — « Une école pour débiles ». *La Revue philanthropique*, 1908, 15 Janvier, n° 123.

longue sieste sous un vaste auvent ouvert au midi.

Le nombre des heures d'études a été fixé à deux pour la classe élémentaire, à deux et demie pour la classe suivante, à trois pour les deux dernières. Le reste du temps est employé à des jeux en plein air.

Cette école n'est pas absolument gratuite; quand ils le peuvent, les parents paient les 51 pfennigs (60 centimes) que chaque enfant coûte par jour à la cantine scolaire, et l'abonnement mensuel de 3 marks (3 fr. 75) que les Compagnies de tramways accordent aux élèves de la « Waldschule ».

On estime à 7.500 marks par trimestre la dépense de l'école; ces frais sont couverts par des dons charitables et par la subvention accordée par la ville de Charlottenbourg.

Cette idée d'école dans les bois semble excellente.



M. Paul Dislère, président de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat, vient de publier une note relative aux dons et legs faits aux établissements publics ou d'utilité publique; cette note est des plus intéressantes.

Les dons et legs faits aux établissements publics ou d'utilité publique, qui ont été définitivement acceptés ou dont l'acceptation a été autorisée en 1906, se sont élevés à 39.360.000 francs. C'est une diminution de plus de 7 millions sur le chiffre constaté pour 1905.

Les acceptations, au cours des six dernières années, s'élèvent aux chiffres suivants :

1901-1902	(moyenne des deux années) . .	56.563.000
1903	— —	80.388.000
1904	— —	41.802.000
1905	— —	46.892.000
1906	— —	39.360.000

Bureaux de bienfaisance et d'assistance. — *Hospices.* — *Hôpitaux.* — *Legs charitables faits aux communes.* — Le tableau suivant résume les relevés faits au cours des six dernières années.

DÉSIGNATION	CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS				
	Bureaux de bienfaisance et d'assistance.	Hospices hôpitaux.	Total.	Legs charitables aux communes.	Totaux généraux.
1901-1902 (moy.).	7.900	11.400	19.300	?	»
1903.	5.600	9.400	15.000	?	»
1904.	7.900	11.100	19.000	5.500	24.500
1905.	7.100	8.300	15.400	6.600	22.000
1906.	3.600	9.600	13.200	4.900	18.100

Caisses des écoles. — Ici encore on relève une diminution continue et considérable : de 250.000 francs environ (moyenne de 1901-1902), on tombe successivement à 146.000 francs, 86.000 francs, 44.000 francs; enfin cette année, avec un léger relèvement sur 1905, on descend encore au-dessous du chiffre de 1904, à 82.000 fr.

Institut. — *Académies.* — Par opposition avec ce qu'on peut constater pour presque toutes les catégories d'établissements, le chiffre des libéralités pour l'Institut et les Académies augmente considérablement :

1901-1902.	Total.	2.058	milliers de francs.
1903. . . .	—	1.561	—
1904. . . .	—	958	—
1905. . . .	—	1.502	—
1906. . . .	—	2.389	—

au total, près de 8 millions et demi.

Etablissements confessionnels. — En totalisant les chiffres, les diverses confessions religieuses ont reçu, au cours des six dernières années :

Etablissements confessionnels catholiques . .	27.440.100
Congrégations d'hommes	122.500
Congrégntions de femmes catholiques	5.871.000
Etablissements confessionnels protestants . .	1.811.500
Etablissements confessionnels israélites . . .	29.775.000
	65.020.100

Sociétés de secours mutuels. — La part faite aux sociétés de secours mutuels est toujours bien faible; après avoir été de 1 million par an environ, de 1901 à 1903, elle varie depuis lors de 600.000 à 700.000 francs.

Etablissements d'utilité publique. — Parmi les établissements reconnus d'utilité publique qui appellent le plus l'attention des donateurs, nous signalerons les suivants :

Les sociétés de secours aux blessés militaires n'ont reçu cette année que 15.000 francs, alors que jamais leur part n'était tombée au-dessous de 100.000 francs; l'intérêt paraît se détacher un peu d'œuvres dont le public n'aperçoit pas l'utilité immédiate. Les trois sociétés ont reçu depuis six ans les sommes suivantes :

Société de Secours aux Blessés militaires, 519.500 francs;

Union des Femmes de France, 171.000 francs.

Association des Dames françaises, 182.000 fr.

La Société de Sauvetage des Naufragés est toujours l'objet de nombreuses libéralités : 1.898.000 francs depuis six ans. Par contre, la Société de secours aux marins français naufragés, qui, jusqu'en 1904, était sur le même pied que la précédente, voit depuis deux ans se tarir un peu le courant charitable; elle a reçu en six ans 1.138.500 francs.

Il en est de même de l'ensemble des œuvres contre la tuberculose pour lesquelles les ressources tombent singulièrement : elles étaient de 1.147.000 francs en 1903, elles ne sont que de 112.000 francs en 1906. La Société philanthropique, après avoir reçu 197.000 francs en 1901-1902, 484.000 francs en 1903, est tombée à 76.000 francs en 1904, à 7.000 francs en 1905, et n'a fait l'objet d'aucune autorisation en 1906. L'Institut Pasteur n'a reçu que 10.000 francs depuis deux ans; il est vrai que le legs de M. Osiris modifiera considérablement cette situation. Les œuvres pour l'hospitalité de nuit paraissent

éveiller spécialement l'intérêt public ; après s'être maintenues entre 100.000 et 200.000 francs par an, les libéralités qui leur ont été faites ont atteint 610.000 francs en 1905 et 439.000 francs en 1906.

En somme, dans l'ensemble, les donateurs semblent restreindre singulièrement leur générosité, surtout en ce qui concerne les établissements dépendant de l'Etat, bureaux de bienfaisance et d'assistance, hôpitaux, caisses des écoles, etc. La tuberculose paraît également ne plus faire recette; il n'est pas difficile de deviner la raison de ce manque d'enthousiasme.

Les chiffres sont souvent plus éloquents que les paroles.

P. D.

A travers le Monde

JAPON

Un décret impérial sera lancé sous peu au sujet des médecins étrangers au Japon. Tous ceux qui détiennent des titres étrangers et des diplômes reconnus par le ministère de l'Intérieur auront la faculté d'exercer sans examen. (*L'Echo de Chine.*)

Une loi promulguée en Mars 1900 défend aux jeunes Japonais de fumer. Cette loi comprend les articles suivants :

1° Les mineurs âgés de moins de vingt ans accomplis ne doivent pas fumer. S'ils sont pris à fumer, la police confisquera leur tabac et tout ce qui leur sert à fumer ;

2° Les parents ou tuteurs qui permettraient à des mineurs de fumer, seront munis d'une amende qui n'excédera pas un *yen* (2 fr. 50) :

3° Les marchands qui auront vendu à un mineur des ustensiles de fumeur, sachant que c'est pour son usage personnel, seront punis d'une amende qui n'excédera pas dix *yen* (25 francs).

LIVRES NOUVEAUX

Robert-Simon. — *Applications thérapeutiques de l'eau de mer.* 1 vol. petit in-8° de « l'*Encyclopédie scientifique des Aide-mémoire.* » Prix : broché, 2 fr. 50 ; cartonné toile, 3 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce petit livre est destiné au praticien. Il s'ouvre par un chapitre qui met le lecteur au courant de la pratique un peu particulière du traitement marin. La technique des injections d'eau de mer, les doses à employer chez l'adulte comme chez l'enfant, la durée du traitement, etc., etc., y sont étudiées en détail.

La seconde partie de ce livre est consacrée à l'étude des résultats que les injections d'eau de mer donnent dans certaines affections. De celles-ci, la tuberculose pulmonaire est étudiée d'une façon particulièrement détaillée. Reprenant une à une les objections qui ont été faites à l'emploi de cette méthode dans la bacillose, ce traitement, M. Robert-Simon arrive à conclure, en l'appuyant sur des faits personnels, que les injections d'eau de mer ne comportent pour ainsi dire aucune contre-indication dans la tuberculose pulmonaire et qu'elles donnent, dans cette affection, les mêmes résultats que l'aérothérapie jointe à la cure de repos et d'alimentation.

C'est encore dans le même esprit que M. Robert-Simon passe en revue les autres affections passibles du traitement marin, en montrant les résultats qu'on a déjà obtenus par les injections d'eau de mer dans les toxi-infections alimentaires ou autres des nourrissons, dans les auto-intoxications d'origine intestinale chez l'adulte, dans les gynalgies, le mal de Bright, les névroses, les empoisonnements, etc., etc.

Dans l'esprit de l'auteur, les injections d'eau de mer ne sont cependant pas destinées à se substituer aux autres méthodes thérapeutiques. Il définit leur rôle en disant fort judicieusement qu'elles s'ajoutent seulement aux procédés de traitement et de cure, « agissant ici comme un agent de reminéralisation, là comme un agent de désintoxication organique, toujours comme un agent dynamogénique et tonique d'une extrême puissance ».

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1554. — **G. Bonnet.** — Traité pratique d'hypnotisme et de suggestion thérapeutiques. 2e édition. 1 vol. in-18, de 334 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1555. — **L. Pron.** — Traité clinique des maladies de l'estomac. 1 vol. in-8°, de 415 pages. Prix : 12 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

1556. — **A. Trambusti.** — La Febbre Mediterranea (Setticemia del Bruce). Plaquette petit in-8° de 98 pages avec figures. Prix : 2 lires 50. (*Alberto Reber*, éditeur à Palerme.)

1557. — **Ch. H. May.** — Manuel des maladies de l'œil, à l'usage des étudiants et des praticiens, traduit par P. Bouin. 1 vol. in-8°, de 428 pages, avec 360 figures et planches en noir et en couleurs. Cartonné, Prix : 8 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE.

Sommaire du numéro de Janvier.

Mémoires :

A. Calmette. — L'ophtalmo-réaction de la tuberculose et son rôle dans la lutte sociale antituberculeuse.

Henri Schwers. — Le fer dans les eaux souterraines.

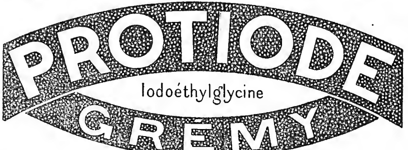
Fornario. — La désinfection par l'aldéhyde formique, procédé de l'Autane.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. (Séance du 18 Décembre 1907).

Bibliographie.

Revue des journaux.

Informations.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 12 Février 1908, à 1 heure. — M. LENOBLE : Du chancre syphilitique du nez et spécialement du chancre de la pituitaire; MM. Gaucher, Reclus, Segond, Marcel Labbé. — M. GAUTIER : Le terpène ozoné talliamine en thérapeutique; MM. Reclus, Gaucher, Segond, Marcel Labbé. — M. VINCENT : Contribution à l'étude de l'ostéomyélite de la croissance développée sur les os du crâne; MM. Segond, Gaucher, Reclus, Marcel Labbé. — M. CRUCEANU : De la conduite à tenir par le médecin en cas de plaie thoracique ou abdominale; MM. Segond, Gaucher, Reclus, Marcel Labbé.

Jeudi 13 Février 1908, à 1 heure. — M. NATHAN : La cellule de Kuffer. Ses réactions expérimentales et pathologiques; MM. Dieulafoy, Hutinel, Rénon, Nobécourt. — M. SERBOUCE : Méthode de diagnostic précoce de la tuberculose par les injections de tuberculine; MM. Hutinel, Dieulafoy, Rénon, Nobécourt. — M. LATAPIE : États mélancoliques et états infectieux chroniques et latents d'origine chirurgicale; MM. Joffroy, Thoinot, Claude, Balthazard. — M. DANGER : Cryoscopie du sang et examen histologique du poumon dans le diagnostic de la mort par submersion; MM. Thoinot, Joffroy, Claude, Balthazard.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 10 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Segond, Nicolas, Gosset. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Thiéry, Proust, Lecène. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Roger, Macaigne. — 2e (2e série) : MM Ch. Richet, Branca, Zimmern. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delens, Potocki, Mulon. M. Blanchard, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM Kirmisson, Tuffier, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Aug. Broca, Pierre Duval. M. Gaucher, censeur; M André Jousset, suppléant.

Mardi 11 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Albarran, Retterer, Cunéo. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Quénu, Thiéry, Morestin. Epreuve pratique. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. M. Gilbert, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Hartmann, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Jeanselme, Carnot. M. Alb. Robin, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 12 Février 1908. — Médecine opératoire, (1re série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Lecène, Ombrédanne. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Delens, Retterer, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. — Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Ch. Richet, Branca. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Roger, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Macaigne, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Thiéry, Gosset, Potocki. M. Dejerine, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 13 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Pozzi, Morestin, Lenormant. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM Quénu, Marion, Auvray. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Thiéry, Demelin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Albarran, Cunéo, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Hartmann, Launois, Jeannin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gilb. Ballet, Gouget, Brumpt. — 4e : MM. Pouchet, Chantemesse, Richaud. M. Gilbert, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 14 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Segond, Retterer, Gosset. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Lecène, Ombrédanne. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Lepage, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Macaigne, Sicard. M. Pierre Marie, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 15 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Quénu, Marion. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Albarran, Auvray, Morestin. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Launois, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Maygrier, Cunéo, Lenormant. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Nobécourt. M. Hutinel, censeur; M. Claude, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — M. PIERRE SEBILEAU, directeur de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, fera, avec l'assistance des deux prosecteurs, MM. Descomps et Desmarest, une série exceptionnelle de conférences de médecine opératoire en douze leçons, qui commencera le lundi 17 Février, à 1 h. 1/2, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux. Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs. Nombre d'élèves admis : 80 au maximum. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Conseil d'arrondissement de Sceaux. — Dans sa dernière session, le Conseil d'arrondissement de Sceaux a émis ou renouvelé les vœux suivants :

— Que la réorganisation des bureaux d'hygiène prescrits par la loi du 15 Février 1902 dans les villes de plus de 20.000 habitants, soit effectuée, dans la Seine, de telle manière que les services d'hygiène continuent à être assurés par l'Administration départementale et les administrations municipales, dans les conditions où ils fonctionnent actuellement.

— Renouvelle sa protestation contre tout projet d'agrandissement de l'hôpital militaire Bégin, du côté du bois de Vincennes, et demande que l'administration militaire aménage en jardin le terrain qui se trouve en bordure de l'avenue des Minimes.

— Tous les citoyens nécessiteux, blessés, infirmes, ou reconnus incapables de fournir aucun travail utile et de subvenir à leurs besoins et âgés d'au moins de soixante-cinq ans, pourront être admis dans l'établissement hôpital régional à créer dans le chef-lieu de canton de leur résidence ou à proximité dudit canton.

Ces établissements hospitaliers seront créés au moyen de ressources spéciales provenant d'un impôt direct à établir sur toute personne adulte et valide et se trouvant dans les conditions ci-après déterminées :

Cet impôt progressif serait créé de la manière suivante : toute personne jouissant d'un revenu d'au moins 1.000 francs ou d'un traitement comme fonctionnaire ou salaire de ladite somme, serait imposée d'une contribution complémentaire de 0,15 pour 100, de 0,25 pour 100 pour ceux ayant un traitement ou revenu de 2.000 à 10.000 fr.

et de 0,50 pour 100 pour un revenu ou traitement supérieur à 10 000 francs.

— Que les bureaux de bienfaisance et les hospices soient totalement exonérés des droits de succession pour tous les dons et legs faits en leur faveur.

— Que la ville de Paris procède le plus tôt possible à l'assainissement des terrains retranchés du bois de Vincennes par la construction d'égouts sous toutes les voies établies pour desservir ces terrains.

— Que le département de la Seine ne fasse plus aucune distinction entre les malades de la ville de Paris et ceux de la banlieue, en les admettant tous sans aucune distinction dans les sanatoriums.

— Que les incurables de la banlieue qui ne peuvent être traités à domicile et bénéficier de la loi du 14 Juillet 1905 soient admis dans un hospice spécial.

École du service de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Vandenboscba est nommé répétiteur de pathologie externe et petite chirurgie à l'Ecole du service de santé militaire.

Nécrologie — On annonce la mort, à Strasbourg, de M. G. Lévy, ancien médecin de l'hôpital civil.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 29 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Miriel, 3; Ségard, 10; Latil, 3; Gauducheau, 11; Lasnier, 12; Fourrière, 9; Strauss, 9; Gautier (Claude), 9. — *Absents* : MM. Girault, Steinmetz, Boulan (Pierre), Buc, Chabert (Jean), Bruneau, Denet.

Pathologie. — *Séance du 29 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Reilly, 4; Viel (Emile), 6; Roullier, 7; Gérard, 5; Sevestre, 9; François (Maurice), 4; Hébrard, 10; Perrier, 5; Desplas, 4. — *Absents* : MM. Faure-Beaulieu, Cuny, Brisson, Michaut, Bodineau, Moulonguet, Moriez, Chaperon, Guéniot.

Société de chirurgie. — Prix à décerner en 1908. — *Prix Marjolin-Duval* (300 francs). — A l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine) de la meilleure thèse inaugurale de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1907.

Prix Laborie (1.200 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. Les manuscrits destinés au prix Laborie doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Prix Dubreuil (400 francs). — Prix annuel destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie.

Prix Ricord, bisannuel (300 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie, ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas été l'objet d'une récompense dans une autre Société. Les manuscrits destinés au prix Ricord ne peuvent être signés.

Les manuscrits, comme pour le prix Laborie, doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Les travaux des concurrents devront être adressés au secrétaire général de la Société de chirurgie, 12, rue de Seine, avant le 1er Novembre 1908.

Répertoire thérapeutique

Bromural.

Le bromural est un hypnotique introduit récemment dans la thérapeutique et dont l'emploi est recommandé dans les insomnies d'origine nerveuse ; c'est-à-dire quand la privation de sommeil n'est pas sous la dépendance d'une affection grave, centrale ou périphérique.

Le bromural est l'α-monobromo-isovalérylurée. On obtient le bromural en maintenant quelque temps, vers 70°, un mélange de deux parties de bromure d'α-bromo-isovalérianyle et de une partie d'urée finement pulvérisée. On traite le produit de la réaction par le bicarbonate de sodium pour éliminer l'acide bromhydrique et l'acide bromovalérianique, puis on fait cristalliser dans le toluène.

Le bromural se présente en aiguilles blanches, sans odeur ni saveur sensibles, peu solubles dans l'eau froide, solubles dans l'alcool, l'éther et les liqueurs alcalines.

Le bromural est utilisé en poudre, en pastilles contenant 0 gr. 3 de médicament et 0 gr. 2 de lactose. La dose nécessaire pour amener le sommeil est de 0 gr. 3 à 0 gr. 6; l'action du bromural persiste de trois à cinq heures, puis le sommeil naturel succède au sommeil provoqué par l'hypnotique.

RENSEIGNEMENTS

Leçons pratiques de clinique externe avec examens aux lits des malades par interne en chirurgie du 4 Février au 4 Mars. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi à 5 heures. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Le Docteur Scrini, ancien chef de clinique ophtalmologique de la Faculté, chef des travaux ophtalmologiques au laboratoire de Psycho-Pathologie, à l'Ecole des Hautes-Etudes, fera, à l'*Hôtel des Sociétés Savantes*, rue Serpente, 28, à partir du mercredi 5 Février, à 6 heures du soir, une série de conférences sur les *Nouvelles médications et les indications thérapeutiques dans les maladies les plus fréquentes des yeux.*

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UNE MAUVAISE MESURE DE PROPHYLAXIE ANTISYPHILITIQUE

La Presse Médicale a récemment reproduit à titre documentaire la nouvelle que voici, et qui a fait le tour des journaux médicaux et politiques :

La déclaration obligatoire de la syphilis. — Sur la proposition de M. D..., maire de..., le Conseil d'arrondissement d'Etampes vient, à l'unanimité, d'adopter un vœu tendant à ce que la syphilis soit désormais classée dans la première catégorie des maladies contagieuses, qui comportent pour le médecin traitant l'obligation de faire une déclaration.

A un examen sérieux, une telle déclaration (si elle nous était imposée) apparaît comme un danger pour la santé publique, et constituerait un recul dans l'évolution des mesures de prophylaxie contre la syphilis.

Un des gros écueils de la prophylaxie antisyphilitique à l'heure actuelle est l'état d'esprit qui fait de la syphilis une maladie honteuse et inavouable. Partant de ce principe, bien des malades fuient leur médecin ordinaire et se soignent en cachette, avec des remèdes de 4e page « garantis sans traces de mercure », avec des drogues coûteuses vendues chez des « spécialistes » dont ils ont vu le nom dans un pissoir. Abondamment pourvus de promesses de « guérison rapide », ils se traitent d'ordinaire pendant quelques semaines seulement et cessent dès qu'ils sont « blanchis ». Et cela à une époque où les voix les plus autori-

sées demandent que le traitement de la syphilis soit fait d'une manière rationnelle et suffisamment prolongée, et qu'il soit à base de mercure, tous les autres remèdes préconisés ne pouvant être que des adjuvants occasionnels de ce médicament essentiel.

Sans doute la syphilis est une maladie longtemps contagieuse; mais il faut plus attendre de l'honnêteté des malades et de leur conscience pour en éviter la dissémination, que des mesures de coercition et de contrainte qui seraient l'accompagnement nécessaire et le corollaire logique d'une déclaration obligatoire.

Avez-vous songé, MM. les Conseillers d'arrondissement, que vous et vos enfants êtes tous susceptibles, comme tous nos contemporains, moi-même y compris, de contracter la syphilis, en récoltant, par exemple, un chancre buccal sur les bords d'un verre de restaurant ou sur l'embouchure d'une pipe neuve qu'un syphilitique aura essayée avant vous. Votre joie sera profonde, j'en suis certain, lorsque M. le Maire vous invitera à venir recevoir à l'Hôtel de Ville « l'huile grise municipale obligatoire », injectée à jour fixe par le médecin-chef du bureau d'hygiène; ou quand un préposé dudit bureau viendra vérifier chez vous si vous avez votre couvert spécial et si vous prenez bien vos gargarismes chloratés.

Du jour où un médecin déclarerait aux autorités la syphilis de ses malades et déclancherait ainsi toute une série de mesures administratives, je suis bien convaincu qu'il ne verrait plus un seul malade se sachant syphilitique ou craignant de l'être devenu. Ce serait l'âge d'or pour les spécialistes d'urinoirs et pour les fabricants de sirops « dépuratifs ».

M. Perrin (de Nancy).

XVIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE A BUDAPEST

Vendredi dernier, au grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine, sous la présidence de M. Landouzy, doyen de la Faculté, a eu lieu une réunion préparatoire pour l'étude de la participation de la France à ce Congrès.

Ont été constitués le Comité de patronage, le Bureau.

Un certain nombre de professeurs ou de professeurs agrégés ont été désignés ou présentés pour s'occuper d'organiser chacune des différentes sections.

Comité de patronage. — MM. Arloing, d'Arsonval, Bergonié, Bertrand, Besnier, Bouchard, Bucquoy, Calmette, Caubet, Chauveau, Combemale, Cornil, Courmont, Curtillet, Debove, Delorme, Demons, Dieulafoy, Duguet, Duplay, A. Fournier, A. Gautier, Gentil, Grasset, Gross, Guyon, Hérard, Hugounenq, Jaccoud, Kermorgant, Léon Labbé, Lancereaux, Lannelongue, Laveran, Lépine, Lucas-Championnière, Mairet, Malherbe, Perrin de la Touche, Pitres, Poncet, Queyrel, Renaut, Roux, Terrier.

Bureau : M. Landouzy, *président*; MM. Pinard, Raymond, Reclus, *vice-présidents*; M. Blondel, *secrétaire général*; M. Masson, *trésorier*.

RÈGLEMENT

Art. 1er. — Le XVIe Congrès international de médecine est placé sous l'auguste patronage de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique François-Joseph Ier.

Art. 2. — D'après les dispositions actuelles, le Congrès s'ouvrira le 29 Août et sera clos le 4 Septembre 1909.

Art. 3. — Le but du Congrès est exclusivement scientifique.

Art. 4. — Sont membres du Congrès : *a*) les membres diplômés qui en ont fait la demande et ont payé la cotisation fixée ci-après; *b*) les savants présentés par les Comités nationaux ou par le Comité exécutif, et ayant payé la même cotisation.

Art. 5. — La cotisation est de 25 couronnes (soit 25 fr., 20 marks, 1 livre sterling, 10 roubles, 5.500 réis, 25 lew. 25 lire, 25 lei, 25 dinars, 25 pesetas, 12 1/2 florins hollandais, 5 dollars).

Les femmes et filles des Congressistes désirant profiter des avantages qui leur sont accordés doivent payer la demi-cotisation.

Les cotisations doivent être envoyées au Trésorier du Congrès (*à M. le Trésorier du XVIe Congrès international de médecine. Bureau, Budapest, VIII., Esterhazy-utcza*, 7), en indiquant la section où chaque membre veut s'inscrire.

En même temps que la demande d'admission, on est prié d'envoyer une carte indiquant lisiblement ses qualités et son adresse précises. Les changements d'adresse ultérieurs devront être signalés sur-le-champ. Le Bureau du Congrès enverra les cartes d'identité dans les huit jours qui suivront la réception de la cotisation.

Art. 6. — Les membres du Congrès jouissent des avantages qui leur sont accordés et recevront le premier volume des Comptes rendus, puis le volume des travaux de la section qu'ils ont choisie.

Art. 7. — Les sections du Congrès sont les suivantes : I. Anatomie, embryologie. — II Physiologie. — III. Pathologie générale et expérimentale. — IV. Microbiologie (bactériologie), anatomie pathologique. — V. Thérapeutique (pharmacologie, physiothérapie, balnéologie). — VI. Médecine interne. — VII. Chirurgie. — VIII. Obstétrique et gynécologie. — IX. Ophtalmologie. — X. Pédiatrie. — XI. Neuropathologie. — XII. Psychiatrie. — XIII. Dermatologie et maladies vénériennes. — XIV. Urologie. — XV. Rhinologie et laryngologie. — XVI. Otologie[1]. — XVII. Stomatologie (odontologie). — XVIII. Hygiène et prophylaxie. — XIX. Médecine légale — XX. Services sanitaires militaire et maritime. — XXI. Médecine navale et maladies tropicales.

Art. 8. — Le Congrès est préparé par la Commission d'organisation et le Comité exécutif.

Art. 9. — Le Congrès tiendra deux séances solennelles : la séance d'ouverture et la séance de clôture Ne prendront la parole dans ces séances que les délégués des Gouvernements qui auront été invités par la Commission d'organisation ou désignés *ad hoc*. Dans la séance d'ouverture, après les discours et les communications d'usage, la Commission d'organisation proclamera les noms des Présidents d'honneur du Congrès. Dans la séance de clôture, il fera connaître la ville où siègera le Congrès suivant. Cette ville sera désignée par une assemblée qui se réunira le troisième jour du Congrès et qui se composera des membres suivants : les Présidents et Secrétaires des

1. En même temps VIIIe Congrès international d'otologie.

Comités nationaux, le Président et le Secrétaire général du XVI[e] Congrès. Les sections éliront leurs Présidents honoraires dans leurs premières séances.

Art. 10. — Les travaux scientifiques du Congrès comprennent : *a*) les séances générales ; *b*) les séances des sections ; *c*) les séances communes de plusieurs sections.

Art. 11. — Le nombre des séances générales et des orateurs qui y prendront la parole sera fixé par le Comité exécutif. Il n'y aura pas de débats.

Les sections entendront des rapports, puis des communications sur des sujets librement choisis par les Congressistes. Les sujets des rapports et les rapporteurs sont choisis par les sections ; le programme des rapports sera publié jusqu'au 31 Décembre 1908 au plus tard. Les manuscrits des rapports devront être envoyés au Bureau du Congrès jusqu'au 31 Janvier 1909, dernier délai, et les membres de la section respective les recevront, dûment imprimés, jusqu'au 31 Juillet. Les manuscrits des rapports et communications doivent être écrits très lisiblement. Il ne sera point envoyé d'épreuves.

Les communications sur des sujets librement choisis devront être annoncées au Bureau jusqu'au 30 Avril 1909. Les communications annoncées après ce délai ne seront mises à l'ordre du jour qu'après discussion de celles mentionnées précédemment.

Deux ou plusieurs sections peuvent tenir des séances communes. Le programme de ces séances sera publié jusqu'au 31 Décembre 1908, au plus tard.

Art. 12. — Les membres du Congrès peuvent prendre part aux travaux des sections où ils ne se sont pas fait inscrire.

Art. 13. — Les discours prononcés dans les séances d'ouverture et de clôture ainsi que les rapports seront publiés *in extenso*. Pour les communications sur des sujets librement choisis, on ne publiera que celles que les auteurs auront personnellement présentées au Congrès et dont l'impression aura été décidée par le Comité exécutif après avoir pris l'avis des Bureaux des sections.

Art. 14. — Le temps assigné aux communications ne dépassera pas vingt minutes pour les rapports ni un quart d'heure pour les autres communications. Les orateurs qui prendront part à la discussion ne pourront parler chacun plus de dix minutes sur les rapports ni plus de cinq minutes sur les autres communications. Les auteurs des rapports et communications auront dix minutes pour leur réponse générale.

Art. 15. — Les manuscrits des discours prononcés dans les séances solennelles seront remis au Secrétaire général. Les manuscrits des communications et discussions faites dans les séances des sections devront être remis, le jour même, au Secrétaire en fonctions de la section respective.

Art. 16. — Le Bureau du Congrès emploie les langues française, allemande et anglaise pour les relations internationales. Dans les séances solennelles et plénières on pourra faire usage des langues française, allemande et anglaise. Dans les séances des sections, d'autres langues encore pourront être employées, mais seulement si un des membres présents traduit dans une des langues précédemment mentionnées, et dans les délais déjà indiqués, le sens de la communication ou de la discussion.

Art. 17. — Toute la correspondance doit être adressée au Bureau du Congrès, ainsi qu'il suit :

« Au Bureau du XVI[e] Congrès international de médecine, Budapest, VIII, Estherazy-utcza, 7. »

Sur les enveloppes des lettres relatives aux travaux scientifiques des sections, on doit mentionner la section que concerne l'envoi ou la demande. Ces lettres seront transmises immédiatement par le Secrétaire général aux Présidents des sections.

Art. 18. — Les propositions afférentes à l'organisation du Congrès doivent être envoyées jusqu'au 31 Décembre 1908, au plus tard.

Art. 19. — Le programme des fêtes et réunions amicales, les informations concernant les réductions accordées par les chemins de fer, enfin les renseignements relatifs aux logements et aux excursions seront publiés jusqu'au 30 Avril 1908.

LIVRES NOUVEAUX

Ed. Hirtz et **Cl. Simon**. — *Thérapeutique médicale d'urgence*. 1 vol. in-12 de 274 pages. Prix : 4 fr. (Octave Doin, éditeur, Paris, 1907). — Le plan, le style, le fond de ce petit livre répondent bien à son titre. Les auteurs y envisagent successivement les grands syndromes cliniques pour lesquels le médecin est réclamé d'urgence : dyspnée, asphyxie, syncope, hémorragie, vomissement, colique, délire, crise convulsive, coma. Pour chacun d'eux, ils énumèrent rapidement, avec ses caractères propres, les causes qui peuvent le déterminer et en exposent le traitement.

Tout cela est fait d'une façon claire et concise ; les procédés thérapeutiques n'y sont pas multipliés ; les auteurs n'en donnent que quelques-uns, mais les bons, ceux qui doivent être employés d'une façon en quelque sorte réflexe dans chaque cas déterminé.

Ce livre, très utile à consulter, indique encore la ligne de conduite à suivre dans les intoxications aiguës, les empoisonnements, le coup de froid, l'insolation, les morsures de serpents.

L. Boidin.

BIBLIOGRAPHIE

1558. — **H. Truc**, **E. Valude** et **H. Frenkel**. — Nouveaux éléments d'ophtalmologie. 2[e] édition. 1 vol. gr. in-8° de XVI-983 pages, avec 282 figures et 15 planches en couleurs. Prix : 24 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1559. — **J. Comby**. — Alimentation et Hygiène des enfants. 3[e] édition. 1 vol. in-8° de 531 pages avec 23 figures. Prix : 5 fr. (*J. Rueff*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Nobécourt et Merklen. — Elimination des chlorures et albuminurie dans la scarlatine.

Péhu et Chalier. — Tuberculose congénitale. (Fin.)

Ch. Leroux. — Adénopathie trachéo-bronchique.

Ruotte. — Cure radicale de la hernie inguinale.

Recueil de faits :

Armand-Delille et M[lle] Giry. — Sclérose cérébrale à type pseudo-bulbaire.

Carles. — Méningite tuberculeuse avec guérison apparente.

Revue générale :

Paralysies cérébrales spastiques.

Analyses :

Publications périodiques. — Thèses et brochures. Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin (service de gynécologie chirurgicale). — M. J.-L. Faure (pavillon Velpeau). — Les lundis, mercredis et vendredis à 10 h. 1/2. Consultations externes.

Les mardis et samedis à 9 h. 1/2. Opérations abdominales.

Les mercredis, vendredis à 11 heures. Examen clinique des malades, dans les salles, par les internes du service.

Les étudiants et les docteurs seront admis à ces séances cliniques, moyennant un droit de 20 francs par mois. Le nombre des élèves est limité à 10. Prière de se faire inscrire dans le service (pavillon Velpeau).

Les séances cliniques commenceront le mercredi 12 Février 1908, à 11 heures du matin.

Hospice des Enfants-Assistés. — M. Variot commencera ses *conférences d'hygiène et de clinique infantile* aux Enfants-Assistés, le lundi 17 Février, à 10 h. 1/2, et les continuera chaque lundi à la même heure.

Conférences complémentaires sur :

La radioscopie de l'estomac du nourrisson : M. Barret;

La bactériologie du lait : M. Ferrand;

Etude physiologique des premiers aliments : M. Lassablière.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Huriez, à Tourcoing (Nord).

Médaille de bronze : MM. Dhotel, à Paris ; Pallegoix, à Saint-Mandé (Seine); Molinier, externe à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux; Milhit, interne en médecine des hôpitaux de Paris.

Hommage à M. Bouilly. — Les élèves et amis de M. Bouilly ont eu la pensée de faire placer son médaillon à l'hôpital Cochin.

Un Comité composé de MM. les professeurs Debove, Segond, Dieulafoy, Nélaton, Schwartz, s'est formé dans ce but.

Les cotisations seront recueillies par M. Mauger, 18, rue Regard.

Hommage au professeur Hutinel. — Les élèves et les amis de M. le professeur Hutinel ont formé le projet de lui offrir une médaille, à l'occasion de sa prise de possession de la chaire de clinique des maladies des enfants.

M. Paul Richer, membre de l'Institut, a bien voulu se charger de l'exécution.

Les souscriptions seront reçues à la librairie Asselin et Houzeau, place de l'École-de-Médecine.

Chaque souscripteur d'une somme minima de 25 francs aura droit à un exemplaire de la médaille.

La souscription sera close le 15 Mars prochain.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : médecin principal de 2e classe : M. Géraud est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Bourges.

Médecins-majors de 1re classe: M. Cardot, passe aux salles militaires de l hospice mixte de Clermont-Ferrand.

Médecins-majors de 2e classe : M. Meyer est affecté au 29e régiment d'artillerie. M. Vallet passe au 148e régiment d'infanterie. M. Binet est affecté à la section technique du service de santé M. Perrin passe au 27e régiment de dragons. M. Tartavez passe à la direction du service de santé du 16e corps d'armée. M. Cousergue est affecté au ministère de la Guerre, 7e direction. M. Fournereaux passe au 5e bataillon d'artillerie à pied. M. Cordier passe au 15e bataillon de chasseurs à pied. M. Duguet passe à l'Ecole supérieure de guerre. M. Prat passe au 141e régiment d'infanterie. M. Borie est maintenu au 80e régiment d'infanterie.

Médecins aide-majors de 1re classe : M. Poutet passe à l'Ecole militaire préparatoire de l'artillerie et du génie de Billom. M. Deleuze passe au 100e régiment d'infanterie. M Pourpre passe au 132e régiment d'infanterie. M. Ebeistein passe au 136e régiment d'infanterie. M. Dupont passe au 78e régiment d'infanterie. M. Robert passe au 3e régiment de hussards. M. Leberge passe au 74e régiment d'infanterie. M. Pilliot passe au 31e régiment d'infanterie.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, M. le médecin principal de 1re classe de l'armée active, retraité : Moty. Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les médecins principaux de 2e classe de l'armée active retraités : Delaye, Bergounioux. Au grade de médecins-majors de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Tisseraut, Frache, Cot, Batut, Courtois, de Montéty, Bouchet, Augry, Auvier, Barbière, Cahen. Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités : Bouliau Tarrieux, Dumontier. Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaire : Schwerher. Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaire: Boulanger. Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée active, démissionnaire : Lajoux. Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. Besson, ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, réintégré. Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine Moathus, Gilbert, Peyrnzat, Pater, Guignon, Sabatier, Rottenstein, Canque, Nicolle, Lagrange, Roullaud, Guérin, Hazard, Aumond, Dubois, Saintot, Steinhart, Ducastel, Royer, Jasseron, Blanchet, Rousselot, Feuvrier-Laforêt, Michon, Boursier, Roussellier, Chambras, Noiré, Bosso, Masini, Castells, Okinczyc, Bardinon, Magny, Collière, Demarque, Dequeu, Martin, Moreau, Klein, Bordessoule, Bauduin, Josephson, Lemoine, Soulas, Beux, Bonamy, Sinaud, Dupérier, Chopinot, Lemaitre, Guillaume, Garipuy, Barrère, Harriat, Assémat, Cantier, Oudot, Pessoanier, Vincentelli, Lemerle, Poésy, Bonnes, Le Ponien, Lascazas de Saint-Martin, Hillion, Dausset, Héron, Herpin, Taisne, Lavelle, Lallemand, Tilhaut, Inizan, Liébert, Carrière, Pascal, Feytaud, Laugier, Arquembourg, Hubert, Rigal, Lucasse, Lapierre, Michelin, Joyeux, Baume, Baudoin, Duuguet, Pécher, Neulliès, Thomas de la Pintière, Siguret, Ahond, Charrière, Perdrigeat, Béact, Worth, Sardoillet, Gaudichoa, Gascoin, Maillard, Pierron, Chantula, Guillon, Flourens, Ducournau, Nepveu, Monier, Roqueplane, Tabutin, Molveaux, Eazière, Rouchy, Chanal. Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les docteurs en médecine Schmit, Diriart, Franchet, Roumenteau, Alglave, Diamantherger.

— M. le médecin inspecteur Geschwind, directeur du service de santé du 17e corps d'armée, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins-inspecteurs.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Poutrin est affecté à l'hôpital militaire de Versailles et mis à la disposition du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour faire partie d'une mission envoyée dans la région centre-africaine (Kanem, Chary, Logone).

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Barreau, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Kléber*, détaché au Maroc.

— M. le médecin principal Richer de Forges est désigné pour continuer ses services à Brest, son port d'attache.

— M. le médecin général de 2e classe Barret cesse ses fonctions de membre du conseil supérieur de santé et est appelé à remplir à Cherbourg les fonctions de directeur du service de santé.

— M. le médecin principal Seguy, du port de Brest, est rattaché au port de Toulon.

— M. le médecin de 1re classe Gibrat, du port de Cherbourg, est rattaché au port de Brest.

— Sont nommés : Au grade de médecin général de 2e classe M. Barret, médecin en chef de 1re classe. Au grade de médecin principal, MM. Borius, Dessemont-Sicard, Gaillard, Duguet, médecins de 1re classe. Au grade de médecin de 3e classe, MM. Cristol, Chabé, élèves du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine.

— M. le médecin de 1re classe Denis, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Patrie*.

— M. le médecin en chef de 1re classe Ortal, du port de Cherbourg, remplira les fonctions de sous-directeur du service de santé dans ce port.

— M. le médecin de 2e classe Cristol, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Gaulois*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin en chef de 1re classe Ambiel, du port de Toulon, est appelé à servir à Paris, comme membre du conseil supérieur de santé de la marine.

M. le médecin de 1re classe Faucheraud, du port de Rochefort, est désigné pour occuper les fonctions de médecins résidant à l'hôpital maritime de Lorient.

M. le médecin principal Rousseau, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin chef de l'hôpital de Sidi-Abdallah.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : à Mayotte, M. Henri, major de 2e classe.

En Guinée, M. Chatenay, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Patriarche, Portel, médecins-majors de 1re classe; Damond, de la Barrière, Abadie-Bayro, Doreau, Manaud, Brocbard, Lherminier, médecins-majors de 2e classe; Jauréguiber, Gassin, Lebard, Comméléran, Lescure, médecins aides-majors de 1re classe; Baujeon, médecin aide-major de 2e classe.

Poursuites contre un syndicat. — Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, les poursuites intentées à l'occasion de la grève des médecins de l'Assistance médicale gratuite dans le département de la Somme. Ces poursuites devaient être dirigées contre le bureau du Syndicat médical pour entraves au libre exercice d'un service public. Dans une réunion tenue mercredi, les médecins syndiqués se sont réunis à l'Hôtel de Ville d'Amiens pour y examiner la situation. Ils auraient décidé la dissolution du Syndicat et voté la formation d'une association qui les placerait sous le régime de la loi de 1901, les ferait en conséquence rentrer dans le droit commun et leur permettrait de mieux défendre leurs intérêts contre l'Etat et le département.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 3 Février.* — Ont obtenu : MM. Dessaux de Lyf, 9; Béchade, 6; Colombe, 8; Davesne, 9; Fège, 2; Guénot, 12; Vignes, 3; Weber, 9; Liébault, 7; Lévy (Isaac), 7. — *Absents :* MM. Vilbort, Roussel, Malarte, Métivet.

PATHOLOGIE. — *Séance du 1er Février.* — Ont obtenu : MM. Cadoul, 6; Pierrot, 2; Gaillard, 7; Lévy (Edmond), 12; Brodin, 9; Ramadier, 9; Monin, 4; Lutembacher, 11; François (René), 7; Richet, 10. — *Absents :* MM. Rosenwald, Dubois (Jean), Durand (Gustave), Teyssier, Monnier (Henri), Meyer-Heine, Madier, Giraud (Georges), Burguet, Lafont (Paul), Bougot, Mormet, Lancrenon, Finot, Mlle d'Argent.

Séance du 3 Février. — Ont obtenu : MM. Rousselot, 11; Dournay, 8; Cotillon, 10; Odoul, 6; Gosselin, 5; Ferry (Maurice), 8; Philippon 8; Desbouis, 7; Pont, 8; Maisons, 9. — *Absents :* MM. Sviécinski, Boutet, Patenostre, Wilmet, Théry.

Internat de Nanterre. — Un concours pour l'admission à six places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre sera ouvert le 18 Mai 1908.

Durée des fonctions : du 1er Juin 1908 au 31 Mai 1909.

Traitement annuel : 1.800 francs, plus une indemnité de logement de 300 francs.

Les candidats qui désireront prendre part au concours devront se faire inscrire à la Préfecture de police (Personnel, caserne de la Cité). Le registre d'inscription, ouvert dès à préseat, sera clos définitivement le 18 Avril, à 4 heures.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes : 1° Etre Français; 2° Etre âgés de moins de trente ans; 3° Etre pourvus d'au moins douze inscriptions en médecine, justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° Avoir accompli le stage obstétrical; 5° N'être pas reçus docteurs en médecine.

Ils devront adresser au Préfet de police une demande sur papier timbré et y joindre un extrait authentique sur timbre de leur acte de naissance; les pièces établissant leur situation au point de vue militaire; une notice indiquant leurs titres scientifiques ou hospitaliers; le certificat de l'accomplissement du stage obstétrical; l'engagement, en cas de nomination, de se démettre de toutes fonctions dans les hôpitaux, hospices ou cliniques.

Ecole de médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira le 1er Juin 1908, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES DÉBOUCHÉS DE LA MÉDECINE

Médecins stagiaires de colonisation.

A diverses reprises, dans ce journal, nous nous sommes efforcés de signaler aux jeunes médecins de nouveaux débouchés leur permettant d'utiliser avantageusement leur diplôme.

En ce temps où le nombre des docteurs s'accroît sans cesse, où aussi, en raison des progrès de l'hygiène, celui des malades tend au contraire à diminuer, il n'est, en effet, point douteux que de telles indications puissent rendre de réels services. Et c'est parce qu'il en est ainsi que nous ne voulons point laisser passer, sans appeler sur elle tout particulièrement l'attention, la décision fort intéressante que vient de prendre par voie budgétaire le Gouvernement tunisien, à savoir, de créer dès 1908 quatre postes de médecins stagiaires de colonisation.

Cette initiative est, entre toutes, digne d'attention. En Tunisie, tout comme en France du reste, les villes ne manquent point de médecins. L'existence d'une population importante, donnant la

garantie d'une clientèle payante, a suffi à attirer des praticiens en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins.

Mais il n'en est plus de même dans les postes de l'intérieur, et c'est en vain qu'à plusieurs reprises le gouvernement tunisien a fait des appels aux jeunes médecins français.

A grand'peine, pour parer aux besoins les plus pressants, trois ou quatre postes seulement ont pu être établis, et, jusqu'ici, les praticiens titulaires de ces postes n'ont point encore reçu d'existence légale.

Une telle situation demande une transformation radicale.

Mais comment préparer le recrutement indispensable de ces médecins?

Le Gouvernement tunisien, voulant pour ces postes des médecins actifs fermement résolus à se consacrer tout entiers à leur mission de médecin de colonisation, a pensé « qu'il convenait de faire de la médecine en Tunisie une carrière ouverte, dès la fin de leurs études, à des jeunes gens qui se sentiraient la vocation coloniale ou qui pourraient être déterminés par la certitude d'attendre moins longtemps que dans la métropole une clientèle et des émoluments », et, dans ce but, a prévu au budget de 1908 les crédits nécessaires à la création de quatre médecins stagiaires de colonisation, dont les conditions de nomination sont déterminées par le décret et l'arrêté suivants, en date du 27 Janvier dernier :

NOUS, MOHAMMED EN NACEUR, PACHA BEY, Possesseur du Royaume de Tunis.

Sur le rapport de Notre Premier Ministre avons pris le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé quatre postes de médecins stagiaires de colonisation destinés à assurer le recrutement de médecins de colonisation.

ART. 2. — Les conditions d'admission et le stage feront l'objet d'arrêtés du Premier Ministre, chargé de l'exécution du présent décret.

ARRÊTÉ : M'HAMMED DJELLOULI, Général de Division, Premier Ministre de S. A. le Bey, Commandeur de la Légion d'Honneur,

VU le décret du 27 Janvier 1908, sur les médecins stagiaires de colonisation,

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Les candidats aux postes de médecins stagiaires de colonisation sont tenus de justifier de leur qualité de citoyens français. Ils ne devront pas être âgés de plus de trente ans.

Leur demande doit être adressée au Secrétariat général du Gouvernement tunisien, appuyée des pièces suivantes : 1° Extrait de l'acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° copie certifiée des titres universitaires; 4° diplôme de docteur en médecine; 5° relevé des services antérieurs (Externats, Internat des hôpitaux, Diplôme d'hygiène, etc.); 6° certificat constatant qu'ils ont satisfait aux obligations militaires; 7° relevé des travaux scientifiques; 8° certificat médical spécifiant qu'ils peuvent assurer un service actif.

ART. 2. — La durée du stage est fixée à deux années, pendant lesquelles les médecins stagiaires de colonisation recevront une indemnité annuelle de 3.000 francs payable par douzième échu.

ART. 3. — Les stagiaires seront tenus: 1° D'assister et de coopérer, d'après un règlement établi par le secrétaire général, aux services des travaux pratiques des établissements hospitaliers français et indigènes et de l'Institut Pasteur de Tunis; 2° de suivre régulièrement des cours d'arabe parlé, spécialement institués pour eux.

Deux examens éliminatoires, portant exclusivement sur les connaissances d'arabe parlé, auront lieu, l'un à la fin de la première année, l'autre à la fin de la seconde année. Ce dernier sera en outre un examen de classement.

ART. 4. — Il est formellement interdit aux médecins stagiaires de colonisation d'ouvrir un cabinet de consultations ou de faire de la clientèle. Tout manquement à cette disposition entraînera le licenciement immédiat.

Ils pourront toutefois être chargés par le secrétariat général du Gouvernement tunisien d'effectuer des tournées de vaccinations gratuites. Ils assureront en outre les suppléances et remplacements de médecins de colonisation malades ou en congé, sous la réserve que la durée de ces suppléances ou remplacements ne dépassera pas soixante jours par an.

Ainsi que l'on en peut juger par l'arrêté du premier ministre du Bey de Tunis, les situations nouvelles offertes présentement à quatre jeunes médecins français sont des plus intéressantes. Elles ne sont d'ailleurs pas sans avenir.

Le Gouvernement tunisien, en effet, après avoir assuré l'organisation des médecins stagiaires de colonisation, doit se préoccuper d'assurer l'existence légale des futurs médecins de colonisation qui recevront, naturellement, un traitement supérieur à celui de leurs années de stage, sans compter des indemnités supplémentaires dès à présent prévues pour compenser dans certains postes la rigueur du climat ou la pénurie de la clientèle payante.

Avis soit donc aux jeunes docteurs désireux de ne point attendre longuement une hypothétique clientèle !...

Leur candidature peut s'exercer jusqu'au 15 Mars 1908. Passé ce délai, d'après un avis officiel du gouvernement tunisien, la liste des candidats aux postes de médecins stagiaires de colonisation sera en effet définitivement close.

GEORGES VITOUX.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

La maison du médecin.

Un groupement confraternel vient de se constituer, à Paris, avec le but précis de créer et d'assurer le fonctionnement d'une maison de retraite pour les médecins français.

Depuis longtemps déjà, cette idée est agitée dans les milieux professionnels et au sein des sociétés médicales. Mais rien de précis encore n'était issu de ces discussions.

Un certain nombre de convocations ont été adressées aux médecins qui, par leurs paroles ou leurs écrits antérieurs, paraissaient ne pas devoir rester indifférents à cette initiative.

L'appel a été entendu de tous ; à côté de personnalités comme Joffroy, Huchard, Hutinel, Rénon, Triboulet, Régnier, Launois, Béclère, Jacquet, etc., de nombreux confrères ont décidé la création de la Société, avec la ferme intention d'aboutir.

L'entreprise est considérable. Elle ne peut réussir

qu'avec l'appui de *tout le corps médical français*, et le concours de toutes les associations de médecins, et de tous les syndicats de Paris et de la province.

Les statuts de la nouvelle Société seront bientôt discutés et adoptés. Tous ceux qui auront adhéré en principe seront appelés à participer à leur élaboration.

Adresser toutes les communications au siège provisoire, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Le bureau provisoire est composé comme suit : MM. Courtault, *président* ; Lucien Nass, *secrétaire-général* ; Kolbé, *trésorier*.

A travers le Monde

ITALIE

Une caisse de Maternité a été fondée à Florence. Elle aura pour but de verser une indemnité journalière aux ouvrières pendant la dernière période de leur grossesse; de leur fournir gratuitement les moyens et les renseignements utiles pour mettre en pratique, durant leur grossesse, les conseils de la science, et pour s'assurer par suite une progéniture saine et robuste. Cette institution enfin aura pour but de renseigner en temps opportun ces mêmes ouvrières sur les méthodes et la pratique des règles et des principes d'hygiène nécessaires dans toute famille.

Les ressources de la Société proviendront des cotisations de 40 centimes par mois versées par les adhérentes, des 3 francs annuels versés par les membres et des versements des sociétaires perpétuels.

LIVRES NOUVEAUX

A. **Richaud**, professeur agrégé à la Faculté de médecine. — *Précis de thérapeutique et de pharmacologie*. (Collection des « Précis médicaux. ») Masson et Cie, éditeurs. 1 vol. in-8° de xxx-938 pages, avec figures. Cartonné, toile souple. Prix : 12 fr.

La collection des *Précis médicaux spécialement destinés aux étudiants en médecine et aux médecins praticiens* vient de s'enrichir d'une œuvre nouvelle consacrée à l'exposition *ad usum medicorum* de la thérapeutique et de la pharmacologie.

Le plan suivi pour l'étude des substances médicamenteuses diffère essentiellement de celui qui est généralement suivi par les pharmacologistes, en France du moins. L'auteur a pensé « qu'en rangeant « les médicaments à composition définie d'après la « place qu'ils occupent dans la classification chi- « mique, leur étude lui fournirait l'occasion de re- « tracer les grandes lignes de la chimie, d'en rap- « peler les notions fondamentales, celles que tout « médecin doit connaître sous peine de faire une thé- « rapeutique empirique ». Au point de vue didactique, cette classification, adoptée d'ailleurs dans maints ouvrages allemands, est très avantageuse.

Dans une première partie, consacrée à la pharmacologie générale, l'auteur expose l'ensemble des faits théoriques ou pratiques relatifs aux médicaments en général : administration, absorption, accumulation, élimination, antagonisme, accoutumance, idiosyncrasie, médications, etc.

La deuxième partie est consacrée à la pharmacologie spéciale, c'est-à-dire à l'étude individuelle des médicaments pour lesquels l'auteur a adopté le principe de classification chimique sus-rappelé avec cependant les amendements pratiques que le tableau ci-dessous met bien en évidence :

A) Médicaments à composition chimique définie : *a*) d'origine minérale ; *b*) d'origine organique.

B) Médicaments d'origine végétale et leurs principes actifs.

C) Médicaments d'origine animale.

L'étude de chaque médicament est faite suivant un plan méthodique : état naturel, caractères physiques, chimiques, organoleptiques, action physiologique, applications thérapeutiques, modes d'administration, posologie, formulaire.

L'ouvrage se termine par un résumé concis, mais en un sens complet, de l'art de formuler.

Tel est le plan de l'ouvrage. Mais un cadre ne vaut que par l'œuvre qu'on y insère. L'œuvre ici est résolument moderne; l'auteur a expurgé ses chapitres de tout le fatras habituel des hypothèses surannées et saugrenues, des théories superflues et contradictoires pour le moins inutiles qui surchargent et alourdissent à l'ordinaire les traités de thérapeutique. Il a porté une main résolue — d'aucuns diront sacrilège — sur maintes superstitions pharmacologiques anciennes ou toutes récentes que leur âge seul rendait ou respectables ou excusables. Certains chapitres sont tout imprégnés d'un scepticisme de bon aloi en une science où « l'emballement » a toujours constitué le pire des dangers.

Nous sommes convaincus que ce nouveau précis, digne en tous points de ceux qui l'ont précédé dans cette collection, rendra les plus grands services aux étudiants et aux praticiens auxquels il est destiné.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1561. — **L. Picqué**. — Chirurgie des aliénés. Recueil de travaux. Tome VI, année 1906. 1 vol. gr. in-8°, de viii-523 pages. Prix: 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1562. — **G. Rosenthal**. — L'aérobisation des microbes anaérobies. 1 vol. gr. in-8° de 107 pages, avec 2 planches. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1563. — **L. Nass**. — Les névrosés de l'histoire. 1 vol. petit in-8°, de 330 pages, avec figures. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie Universelle*, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 1 (Janvier).

Bouffard. — Le Baléri, Trypanosomiase animale des territoires de la boucle du Niger.

M. Nicolle et **E. Pozerski**. — Une conception générale des anticorps et de leurs effets.

J. Cantacuzène. — Recherches sur l'origine des précipitines.

P. Salmon. — L'arsenic dans la syphilis.

M. Herman. — Sur la coloration du bacille tuberculeux.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération: ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter ; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active ; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.



CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER

à 0 gr. 10 centigr. de Corps Thyroïde frais de mouton par capsule.

DOSE ORDINAIRE : 2 à 6 capsules par jour.

Ces Capsules ne se prennent que sur l'ordonnance du médecin.

IODOL

Le meilleur succédané de l'Iodoforme
SANS ODEUR, NON TOXIQUE
Recommandé par les Sommités médicales

Brochures et échantillons). M. REINICKE, 39, r. *Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris.*

PRÉPARATION ARSENICALE PRESQUE PAS TOXIQUE

On peut introduire dans l'organisme, au moyen de cette préparation,
40 à 60 FOIS PLUS D'ARSENIC
qu'avec les préparations arsenicales inorganiques

"ATOXYL"

prescrit avec succès dans les

LICHEN RUBER, PSORIASIS, PITYRIASIS RUBRA, DERMATITE HERPÉTIFORME, CARCINOME

Maladie du sang et des nerfs, Furonculose généralisée.
Catarrhes du sommet, Hystérie, Angine de poitrine, Sclérose rénale.

TUBERCULOSE — SYPHILIS — TRYPANOSOMIASE

S'emploie en injections sous-cutanées et par voie stomacale.

DÉPOSITAIRES ET VENTE EN GROS :
MAX FRERES, 31, Rue des Petites-Écuries, PARIS

La Littérature est envoyée à MM. les Docteurs sur leur demande.
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPURATEUR - RECONSTITUANT - REMINÉRALISATEUR



Liqueur non alcoolique — Pas de Troubles des Fonctions digestives

à base d'Iode Albuminoïdique, assimilable. . .	0,015 mg.	par cuillerée à soupe
» d'Hypophosphites (Cao, Mgo, Nao, quinine) ããã	0,05 centig.	
» Phosphate de soude pur	0,25 »	

a donné, dans les Hôpitaux, Dispensaires et à de nombreux praticiens, des résultats frappants dans la CONVALESCENCE des maladies infectieuses.

Dans le LYMPHATISME, la PRÉTUBERCULOSE, l'HÉRÉDO-SYPHILIS.

Doses { Adultes, 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, après les repas. Enfants depuis 3 ans : par cuillerée à café ou à entremets, pure ou délayée dans l'eau.

LABORATOIRE DUHÈME. Pharm. de 1re classe. COURBEVOIE-Paris

Très agréable au goût — Expérimentée et Approuvée par les Maîtres des Hôpitaux

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

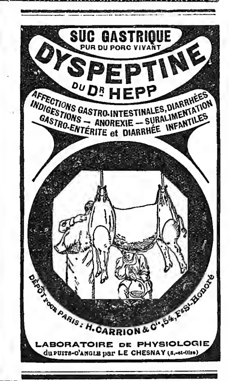
Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications
SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.





Combinaison des Acides Phosphorique et Tannique avec la Créosote de Hêtre pure.
Découvert en 1890 par H. Dubois. Expérimenté avec succès dans les Hôpitaux. Résultats frappants comme reconstituant et antibacillaire.
H. DUBOIS, 2, Rue Logelbach, PARIS.



Comprimés à base d'extraits cholagogues, de végétaux à Emodine et de Phénolphtaléine.
Effet régulier, constant, modéré, sans coliques.
H. DUBOIS, 2, Rue Logelbach, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 19 Février 1908, à 1 heure. — M. Le Marchand : Etudes sur les formes localisées de la dermatite polymorphe douloureuse ; MM. Gaucher, Roger, Legry, Lœper. — M. Declerc : L'ophtalmo-réaction, la cuti-réaction et la sous-cuti-réaction en psychiatrie ; MM. Roger, Gaucher, Legry, Lœper. — M. Fourmentin : De l'ophtalmo-diagnostic de la tuberculose chez l'enfant : MM. Roger, Gaucher, Legry, Lœper. — M. Badin : Sur la technique de la réduction des luxations congénitales de la hanche par la méthode non sanglante ; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. De Parrel : De l'appendicectomie ; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 17 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Kirmisson, Thiéry, Gosset. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Proust, Lecène. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Reclus, Lepage, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Delens, Potocki, Branca. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Aug. Broca, Couvelaire, Mulon. M. Gaucher, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Pierre Marie, Legry, André Jousset. M. Brissaud, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 18 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Quénu, Retterer, Hartmann. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Ricard, Thiéry, Morestin. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Albarran, Launois, Jeannin. M. Prenant, censeur ; M. Brumpt, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Cunéo. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Carnot, Claude. M. Alb. Robin, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 19 Février 1908. — Médecine opératoire, (1re série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Tuffier, Proust. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Retterer, Gosset, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Macaigne, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Delens, Thiéry, Lepage. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Aug. Broca, Potocki, Branca. M. Gautier, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 20 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Pozzi, Auvray, Cunéo. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Morestin, Lenormant. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Albarran, Launois, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Retterer, Marion, Jeannin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Thiéry, Demelin. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Rénon, Fernand Bezançon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Hutinel, Gouget, Jeanselme. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Langlois. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Prenant, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 21 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Segond, Delens, Retterer. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Pierre Duval, Ombrédanne. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Lepage, Branca, Lecène. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Richaud. M. Blanchard, censeur ; M. Sicard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 22 Février 1908. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Cunéo, Lenormant. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Morestin. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Albarran, Demelin, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Bar, Hartmann, Launois. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Ricard, Thiéry, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Retterer, Marion, Jeannin. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. — M. Prenant, censeur ; M. Brumpt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Fernand Bezançon, Nobécourt. M. Gilbert Ballet, censeur ; M. Claude, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — *Service de M. Thibierge.* — Mardi, à 10 heures, leçons sur un sujet dermatologique (L'ouverture de ces leçons sera annoncée ultérieurement).

Mercredi, à 9 heures, opérations dermatologiques (salle Hébert).

Jeudi, à 9 heures, consultation externe (salle des consultations).

Vendredi, à 9 heures, examen des malades nouveaux et conférence clinique (salle Hébert).

Asile Sainte-Anne. — M. E. Dupré, agrégé, commencera le *Cours de psychiatrie médico-légale*, le lundi 10 Février, à 10 heures un quart, et le continuera les jeudis et lundis suivants, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne.

NOUVELLES

Ecole supérieure de pharmacie de Paris. — M. Béhal, professeur de toxicologie à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, professeur de chimie organique à ladite Ecole, à partir du 1er Février 1908.

— La chaire de toxicologie de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. *Chevalier :* M. Hernu, à Auchel (Pas-de-Calais).

Mérite agricole. — *Commandeur.* — M. Calmette, à Lille.

Chevalier. — MM. Bourdieu, Fillassier, Quincerot, à Paris; Chabaud, à Toulouse; Florence, à Lyon; Frémicourt, à Jaulgonne (Aisne); Fugairon, à Ax-les-Thermes (Ariège); Ginestous, à Bordeaux; Good, à la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres); Grimoux, à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire); Lovichi, à Sainte-Marie-Siché (Corse); Martin, à Marseille; Nicolas, à Lyon; Zorn, à Bezançon.

Congrès international de la tuberculose (Washington 21 Septembre-12 Octobre 1908). — Une réunion du Comité français se tiendra le vendredi 14 Février, à 5 h. 30, à la Faculté de médecine (foyer des professeurs). Cette séance sera consacrée à l'examen de la plu-





part des détails matériels et scientifiques du Congrès.

Ordre du jour: Correspondance; organisation définitive du Comité; organisation des sections et des rapports; exposé du programme préliminaire américain; projets pour l'exposition de la tuberculose; conditions matérielles de transport et de séjour.

Pour toute communication de pièces, et pour la correspondance, s'adresser librairie MASSON, boulevard Saint-Germain; au secrétaire général M. THIBOULET, 25, avenue d'Antin.

Société polytechnique. — *Mairie Drouot.* — Jeudi 13 Février, sous la présidence de M. Gilbert Ballet, Mlle Lipinska fera une conférence sur : « Le Traitement médical par le moral ».

Bureaux municipaux d'hygiène. — Aux termes du décret du 3 Juillet 1905, portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Conformément à cette disposition et aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 23 Mars 1906, destinée à en assurer l'application, la vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes et la station thermale ci-après dans les conditions respectivement déterminées par les arrêtés municipaux :

Belfort (territoire de Belfort), arrêté municipal du 28 Janvier 1908; traitement 4.000 francs.

Roanne (Loire), arrêté municipal du 16 Septembre 1907; traitement, 4.500 francs.

Saint-Gervais (Haute-Savoie), arrêté municipal du 11 Mars 1907; traitement, 500 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours, *expirant le 25 Février* 1908, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin principal de 2e classe, M. Marchoux, médecin principal de 2e classe, retraité. Au grade de médecin-major de 1re classe, M. Bonnescuelle de Lespinois, médecin-major de 1re classe, retraité.

CONCOURS

Dentiste adjoint des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à trois places de dentiste adjoint des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 6 Avril 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir se feront inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à trois heures, du lundi 2 Mars 1908 au samedi 21 du même mois inclusivement.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 5 Février.* — Ont obtenu : MM. Carrié, 10; Ménard, 12; Levant, 13; Le Roy des Barres, 6; Boulland (Léon), 8; Tison, 7; Mutel, 11; Detré, 12. — *Absents :* MM. Vallery-Radot, Allard, Kœhlin, Chédeville. PATHOLOGIE. — *Séance du 5 Février.* — Ont obtenu : MM. Avezou, 3; Malterre, 8; Petit (J.), 10; Roy, 6; Marie, 11; Bernard, 7; Jolivet, 11; Delagenière, 8; Salés, 5; Chamard-Bois, 12. — *Absent* : M. Guerrero.

Répertoire thérapeutique

Eucérine.

D'après Unna, la lanoline doit son pouvoir absorbant pour l'eau aux cholestérines libres et spécialement au groupe des oxycholestérines.

La graisse de laine et ses dérivés (crèmes de lanoline) possèdent une odeur désagréable de corps gras, ce qui est dû à leur teneur en graisses cholestériques, et, de plus, ces préparations conservées au contact de l'air durcissent progressivement. Le groupe oxycholestérique ne possède aucune odeur de corps gras; il est encore plus inaltérable que les éthers de la cholestérine; en outre, il possède un pouvoir absorbant pour l'eau très marqué, propriété qu'il communique aux autres excipients mélangés avec lui.

C'est à un mélange de cinq parties de ce groupement alcoolique (oxycholestérines) avec 95 parties d'onguent de paraffine, que M. Unna a donné le nom d'*eucérine anhydre*. Cette préparation, mélangée avec son volume d'eau, constitue l'*eucérine*.

L'eucérine est d'une conservation parfaite, d'une consistance molle, se mélange facilement et à froid aux autres excipients et, malgré sa teneur considérable en eau, peut absorber une forte proportion de solutions médicamenteuses. (*Journal de pharmacie et de chimie*, n° 1, 1908.)

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

On demande p. j. docteur poste médic. Paris ou banlieue. Cab. méd. Bougault, 45, boul. St-Michel. Tél. 814-15.

Appareils plâtrés : *Cours pratique* en 10 leçons par 3 internes en chirurgie. 1re séance le 17 Février, 5 heures. S'ad. au concierge de l'hôp. Tenon. Inscription : 40 fr.

Préparation aux premier et troisième doctorat par interne des hôp. S'adresser : *P. M.*, n° 473.

A 4 h. de Paris, à 10 k. de gde ville, sit. de 15.000 dont 8 à 10.000 fixes, par caisse sec. de gde exploit. av. 4.000 cpt. — *Quart. St-Lazare.* Cause dép. 2 post. Aff. 12 et 20.000. Bougault, 45, boulevard Saint-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassotte.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION MÉDICALE MUTUELLE DES MÉDECINS DE LA SEINE

(Société Lagoguey)

DONNÉ EN L'HONNEUR DE SON PRÉSIDENT M. DESCOUST RÉCEMMENT NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Lorsque Lagoguey, simple médecin de quartier, forma le projet d'une Société médicale d'assurance contre la maladie, son idée fut jugée par la plupart irréalisable et folle. Songez donc! grouper des médecins, les êtres les plus individualistes qui soient, gérer en bons financiers l'assurance la plus compliquée et contre laquelle les directeurs des grandes Compagnies s'étaient heurtés, avouant leur impuissance, c'était fou! Mais Lagoguey avait la foi robuste. Il commença par étudier tous les cartulaires des grandes Compagnies, à calculer les risques, à balancer recettes et dépenses. Longtemps il médita sur les statuts de la *British medical Association*, et de son patient travail il finit par tirer les déductions suivantes : Ce qui entrave les Compagnies, ce sont les frais généraux, et, en particulier, les frais d'expertises. Rayons-les de notre bilan, assignons une limite d'admission, — quarante ans, — et nous arriverons à poser ce principe que tout sociétaire, en versant à la caisse de la « Mutuelle » 10 francs par mois, *aura le droit*, s'il est malade, d'en recevoir 10 francs par jour.

Il ne s'agit plus, comme on le voit, d'un se-



cours, mais d'un droit; ce n'est pas une Société de bienfaisance faisant double emploi avec nos grandes et belles Associations des médecins de France, de la Seine, mais une MUTUELLE-ASSURANCE réservée exclusivement aux médecins.

Le principe posé, il fallait le faire admettre, il fallait surtout recruter des adhérents. Lagoguey, heureusement, avait bon estomac : des années et des années, on le vit dans les banquets, exposant, au dessert dans ses toasts, au fumoir dans les causeries, ses projets magnifiques.

Il avait adopté le système du bouton d'habit : Sournoisement il vous toisait. Etiez-vous malingre, votre barbe accusait-elle les approches de la cinquantaine? Froidement il vous ignorait. Mais pour peu que vous eussiez gardé les apparences de la force et de la jeunesse, il se jetait sur vous, s'emparait du bouton de votre veste et ne vous lâchait que lorsqu'il vous avait convaincu, ou que cet appendice lui restait dans la main. — Brave homme!

Notre angoisse, au début, était de tomber sur le grand chronique, celui qui, en grevant notre caisse de 3.600 francs d'indemnité annuelle, eût fait crouler le frêle édifice naissant. Mais la Providence veillait! Elle se révéla d'abord à nous sous les traits de Damaschino. Ce bon maître parlait peu, mais il agissait bien. Il prit l'engagement de faire les frais de notre premier grand malade. Si nous n'eûmes pas à puiser dans sa bourse, nous n'avons pu oublier qu'elle nous fut ouverte aux jours lointains de la disette. Car nous sommes riches aujourd'hui — ceci très entre nous, — nous sommes même millionnaires! De plus, nous sommes décorés en la personne de notre Président.

Quand nous allâmes, pour demander la croix de Descoust, voir le Président du Conseil, notre confrère Clemenceau, qui n'est pourtant pas facile à déconcerter, parut ému du résultat de nos efforts. Comme les excellents Peyrot, Launois lui exposaient notre situation, énuméraient les mérites de notre candidat, il nous interrompit brusquement, ce qui est sa manière de manifester son émotion : « Voyons! pourquoi n'êtes-vous pas venus plus tôt? Des médecins mutualistes et riches, mais cela mérite toutes les distinctions du monde! Il est vraiment injuste que Descoust n'ait pas encore été récompensé. Comptez sur moi, c'est promis ».

Et voilà pourquoi, très nombreux, nous nous sommes réunis, mercredi dernier, au Continental, pour fêter à la fois la croix de Descoust et le succès de la *Société Lagoguey*. Le banquet était présidé par notre excellent confrère, le chirurgien-sénateur Peyrot. Je ne citerai personne des convives : c'étaient les fils d'une même famille qui, ce soir-là, avait nom Lagoguey; le reste importe peu. Tout d'abord M. Peyrot parla. En quelques mots, il exprima notre joie profonde de voir enfin récompensés les mérites du décoré. Puis, après avoir rendu hommage aux membres du Bureau, il leur distribua les médailles de la Mutualité qu'il avait eu la délicate pensée de demander à M. Viviani, ministre du Travail. Médaille d'or, M. Fissiaux, trésorier de la Société; médailles d'argent, MM. Hennocque, Nogué, Signez et Thoumas; médaille de bronze, M. Nigay (de Vichy), secrétaire.

Le Dr Helme parla ensuite « dans la langue des dieux ». Il eût été heureux, en bon père, de produire ici son enfant; mais, à la réflexion, il a pensé que la chaleur communicative des banquets était indispensable à la mise au jour de cet être fragile. Après lui, notre confrère Ledé apporta à Descoust les félicitations des membres de la Société de médecine légale de Paris. En quelques mots charmants, M. Butte fit son compliment au nom des médecins du Dispensaire de salubrité.

Enfin, M. le doyen Landouzy, qui avait bien voulu accepter notre invitation et entrer ainsi cordialement en contact avec les praticiens, prit la parole. Je reproduis de mon mieux son discours. Hélas! c'est le ton qui fait surtout la chanson, et je crains bien de ne l'avoir pas su mettre.

Je lui cède la place en le priant de m'excuser si le traducteur a trahi l'auteur : *Traduttore, traditore*.

Laissez-moi, tout d'abord, Messieurs, vous redire mes vifs remerciements (comme déjà je les ai exprimés à vos aimables ambassadeurs) pour la pure joie que vous me procurez en me conviant parmi vous.

Le Doyen de la Faculté de Médecine tient à honneur de venir, ce soir, saluer le porte-drapeau de la Mutualité Médicale de la Seine sous les traits sympathiques de Descoust, troisième président de la Société Lagoguey. Je goûte ce soir la première joie de mon décanat; joie d'autant plus vive que, si j'en crois l'histoire, aussi bien l'histoire ancienne que l'histoire contemporaine des Doyens, leur vie, d'ordinaire, est tissée de plus de tracas, d'ennuis et de difficultés qu'elle n'est faite de quiétude, de satisfactions et de complet bonheur.

Au temps présent, n'ai-je pas eu déjà, avec la responsabilité de rouvrir notre Faculté, le devoir impérieux et délicat de m'associer — deux choses faites de tout cœur — aux aspirations *évolutionnaires* qui veulent que notre antique maison, sans rien répudier de ses glorieuses traditions, pour être bien de son temps, s'adapte à sa double fonction d'Ecole de Médecine scientifique et professionnelle?

Ces préoccupations, ces difficultés, l'histoire ancienne les a connues si bel et si bien que l'un des plus illustres de mes prédécesseurs a pu définir le décanat :

Onus plusquam honos.

« Il y a une grande charge » — écrivait Guy Patin parlant du décanat — beaucoup d'honneurs, encore plus de tracas d'affaires... La charge est fort honorable, mais bien pénible; un honnête homme est bien heureux de ne le point être; c'est assez qu'il en soit réputé digne par l'élection qu'on en fait. »

En dépit que, depuis un mois, je pense comme parlait Guy Patin, je me sens ce soir d'autre humeur que n'était l'irréductible ennemi de l'antimoine, des Jésuites et du cardinal.

Je me sens, ce soir, *cor facultatis, potius quam caput* : je m'imagine être le « petit père » de la nombreuse famille sortie du giron de la Faculté de Paris.

Pour tous les fils de l'*alma mater* je rêve satisfactions scientifiques, réussites professionnelles, bonheurs domestiques; pour vous tous, je me réjouis des liens de solidarité qui, depuis tantôt vingt ans, vous permettent, malades, de goûter l'*otium cum dignitate*.

C'est que vers 1887, un praticien d'esprit clair, de pensée forte, de volonté robuste, de foi sincère, le Dr Lagoguey, s'est rencontré pour rêver, concevoir et enfanter votre Société. Par le but qu'elle poursuit; par la maîtrise de son organisation; par le libéralisme qui préside à l'élection de son bureau responsable; par la gratuité de ses expertises, votre Mu-

tuelle, avec un minimum de dépenses obtenant un maximum de rendement, a réalisé ce que rêvait Lagoguey; ce que sait vouloir Descoust. De votre œuvre féconde pourraient être jaloux notre grand Argenlier aussi bien que notre grand Prévoyant, mon collègue du Musée social, M. Mabilleau. « Donne-moi mensuellement 10 francs quand tu es bien portant, dit à chacun de ses adhérents la Société Lagoguey, et, dès que tu seras malade, je te donnerai 10 francs par jour. Tu travailleras pour la collectivité tandis que tu seras vaillant, et, aux jours d'invalidité, c'est la collectivité qui travaillera et paiera pour toi. »

Prospérer comme le fait votre Mutuelle médicale de la Seine; lui voir un million en réserve; savoir ce million gardé par Descoust, n'est-ce pas réaliser le miracle de Cana, pour lequel, Messieurs, vous n'avez pas attendu de fêter vos noces d'argent?

C'est pour m'associer à la noble fierté de votre président Descoust; c'est pour affirmer une fois de plus la pérennité de l'œuvre de Lagoguey — dont je me sens l'ami d'autant plus désintéressé que je ne suis pas de vos adhérents —; c'est pour affirmer une fois de plus la vitalité féconde de votre Société que vous me voyez ce soir parmi vous.

Oui, par la pérennité de son œuvre bienfaisante, Lagoguey verra son nom transmis de générations en générations, et, en toute justice, on se souviendra de Lagoguey bien longtemps après que seront oubliés ceux d'entre nous qu'a bercés le fol espoir de voir leur nom porté aux âges futurs par l'invention de théories subtiles, par la découverte de quelque agent pathogène, par l'invention de techniques et de méthodes ingénieuses ou par la découverte de quelque affection ou syndrome morbide!

Comme tout cela aura vécu bien avant que Larogeuey ait fini sa mission prévoyante!

Combien n'avait-il pas raison, le poète de Milly, quand il proclamait qu'*il y a autant de réelle grandeur dans une belle action que dans un beau poème ou dans une bruyante victoire*!

Aussi, Messieurs, ce n'est pas seulement dans les cœurs reconnaissants que doit vivre le nom de Lagoguey : c'est encore dans les Annales de la Médecine.

Certain petit livre, connu peut-être de quelques-uns d'entre vous, LE GLOSSAIRE MÉDICAL, enregistre, dans sa seconde édition, le nom de Lagoguey. Nous l'avons jugé digne d'être transmis aux générations nouvelles, entre les noms de Lisfranc, de Paquelin.

Evidemment, le tamponnement des fosses nasales par la sonde est un perfectionnement dont ont bénéficié maints malades; évidemment, l'amputation de l'avant-pied a permis plus facile la marche des blessés; évidemment, les pointes de feu, coquettement appliqués avec le Paquelin, ne rappellent en rien les cautères échappés de chez le grand Inquisiteur d'Espagne; mais, pour si ingénieux qu'ils soient, procédé, instrument et appareil auront été moins bienfaisants, auront apaisé moins de douleurs, procuré moins de confort, auront ravivé moins d espérances et auront dissipé plus de frayeurs des lendemains miséreux que n'auront fait et ne feront *la méthode* et *la technique Lagoguey*.

Ce n'est assurément pas vous, Descoust, qui vous inscrirez en faux contre mes affirmations, vous qui apportez à la gestion de la Caisse et à la direction de la Société même soin et même rigueur scientifique que dans cet enseignement de la Morgue par quoi vous aviez conquis si haute l'estime de notre Maître commun, le professeur Brouardel.

La saveur, la vigueur de votre enseignement pratique de la Médecine Légale, six lustres au moins l'attestent, et cela si fortement; vos services à l'Ecole et au Prétoire sont tels, mon cher Descoust, que, si notre confrère Clemenceau (qui, pour de nobles causes, sait garder pochette dans son portefeuille de premier ministre) n'avait pas rougi la boutonnière du parfait mutualiste que vous êtes, le grand Maître de l'Université, à défaut du garde des Sceaux, se fût, nul n'en saurait douter, intéressé à vous dès qu'il aurait été averti par votre Doyen. Car, vous aussi, vous êtes mon collaborateur à la Faculté; vous aussi, vous êtes sous ma férule, encore que vous n'ayez eu le temps de vous en plaindre.

Vous sachant comme je vous connais, j'imagine que vous éprouvez plus de joie à ce que l'étoile des braves et des bons vous vienne par la Mutuelle de la Seine que par la *Minerva Medica* ou par Urétis. Vous avez juste conscience du bien que vous répandez autour de vous; vous savez de combien de confrères vous calmez les angoisses; à combien de familles vous rendez l'espérance alors que la maladie les vient atteindre avant que l'aisance se soit assise à leur foyer. A combien de confrères votre Mutuelle n'a-t-elle pas donné l'illusion d'une fortune gagnée; combien, grâce à vous, se sont sentis à l'abri de la misère; à combien de confrères n'avez-vous pas, au jour le jour, apporté l'apaisement; à combien n'avez-vous pas rendu la sécurité! Assurément, mon cher Président, ayant lu et médité Montaigne, avec lui, vous avez pu persuader nos confrères désemparés que « c'est le jouir et non le posséder qui rend heureux ».

Messieurs, un mot encore pour m'excuser d'avoir abusé de votre attention : j'ai d'autant plus à me faire pardonner que, ce soir, je suis et reste votre obligé. Et maintenant, mes chers confrères : haut les cœurs! hautes les coupes! pour être à l'unisson des Lagoguey et des Descoust; pour boire à la pérennité de la Mutuelle médicale de la Seine; pour porter la santé de son troisième président, M. Descoust!

Très ému, le président de notre Société remercia chacun des orateurs. Avec sa modestie coutumière, il s'efforça de reporter sur les membres du bureau, Launois, Fissiaux, Hennocque, Signez, Thoumas, Nogué, Nigay, tout le mérite de nos succès. Il ne manqua point aussi de souhaiter que la Société fût mieux connue, et ceci m'amène à quelques réflexions.

La gloire de Lagoguey, ce qui sauvera son nom de l'oubli, comme le disait si justement M. Landouzy, c'est d'avoir compris que, dans notre profession, les risques de la maladie, les périls et les angoisses du chômage forcé sont plus grands qu'ailleurs. L'industriel, le commerçant ont, certes, du mérite s'ils réalisent une fortune ou l'aisance, mais il ne faut pas oublier qu'ils ne sont pas les seuls artisans de leur réussite. Combien de collaborateurs, employés, ouvriers, les aident! Chez nous, pas d'aide : l'œuvre est essentiellement personnelle, l'homme est obligé de tout tirer de sa cervelle, d'où le petit nombre de grandes fortunes médicales.

Dans ces conditions, on comprend combien la maladie doit peser plus lourdement : personne pour suppléer l'invalide, pour continuer à assurer la marche de la machine. Un an de maladie, — j'en appelle à tous ceux qui, comme moi, ont été visités par elle, — et tout croule. Et voilà le grand danger, l'angoisse suprême contre lesquels s'est dressée l'initiative audacieuse de Lagoguey.

Pourquoi faut-il que cette œuvre si belle soit encore si mal connue? M. Landouzy nous disait avoir interrogé ses élèves, agrégés, chefs de clinique : aucun d'eux ne nous connaissait. Quant à M. Launois, notre vice-président, qui est, de plus, notre expert impeccable, il me déclarait qu'ayant voulu faire l'apostolat auprès de divers confrères,

CHAIX & Cie, 10 Rue de l'Orne, PARIS

en faveur de la Lagoguey, tous, d'un commun accord, avaient compris qu'il s'agissait des démêlés qui en ce moment divisent nos Syndicats.

***

Et c'est pourquoi, vous, qui me lisez, et qui n'avez pas dépassé la quarantaine, je vous supplie de nous donner 10 francs par mois ; nous vous donnerons, quand vous serez malade, 10 francs par jour. Remarquez le double miracle que nous avons réalisé : L'argent, qui divise, nous réunit ici ; sa poursuite exclusive s'accommode mal de l'idéal, rien de plus idéaliste pourtant que notre but. Enfin, nous avons renouvelé des Grecs le mythe de Jouvence. Quand nous sommes entrés dans la Société, elle était pauvre et toute jeune. Depuis, les années ont pesé sur notre tête, nous avons blanchi, et nous sentons, hélas! que nous avons dépassé la moitié de notre route.

La Société, elle, est éternellement jeune. Elle est plus riche, plus forte que jamais. Venez à nous, je le répète. Si les formalités, les parrainages, tous ces détails qui vous font parfois céder aux obsessions des assureurs professionnels, vous embarrassent, adressez-vous à moi, je vous promets mes bons offices.

F. Helme.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de médecine. — L'Entente des Universités de Londres et de Paris. Sir Dyce Duckworth, professeur de Clinique médicale à Bartholomew's Hospital, président de la Section anglaise de l'Entente cordiale fera, au Grand Amphithéâtre de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, à 5 h. 1/4, le mardi 18 Février 1908, une conférence (en français) sur : *les diathèses ; le facteur personnel dans les maladies.*

Clinique médicale infantile. — Un cours pratique de médecine infantile a lieu du 18 Novembre 1907 au 29 Février 1908 sous la direction de M. le professeur Hutinel et de M. Nobécourt, agrégé.

Le cours comprend 104 leçons faites tous les jours à 5 heures, et, en outre, les mercredis et vendredis à 6 heures, par MM. Nobécourt : Maladies de l'appareil digestif. Thérapeutique et hygiène infantile. — Jeanselme : Maladies de la peau. — Lereboullet : Tuberculose. Syphilis. Rhumatismes. — L. Martin et Darré : Maladies infectieuses. — Professeur Merklen : Maladies du foie et de l'appareil urinaire. — G. Leven : Maladies de l'appareil circulatoire. — L. Babonneix et R. Voisin : Maladies du système nerveux. — L. Tixier : Maladies du sang. Maladies de la nutrition. — Paisseau et Rivet : Maladies de l'appareil respiratoire.

Un programme détaillé est déposé au secrétariat de la Faculté et à la clinique. Seront admis au cours : 1° les étudiants inscrits comme stagiaires à la clinique et les externes du service ; 2° les docteurs et étudiants, français et étrangers, sur la présentation d'une carte d'immatriculation délivrée au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), moyennant un droit de 100 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré, sur leur demande, aux auditeurs qui auront suivi régulièrement le cours.

Un second cours semblable commencera au mois de Mars 1908.

Pendant la durée du cours, tous les matins, visite dans les salles, à 9 heures, et ensuite : Le lundi, à 10 heures : Consultation générale, opérations d'oto-rhino-laryngologie (M. Cuvillier). — Le mardi, à 10 heures : Cours de M. le professeur Hutinel. — Le mercredi, à 10 h. 1/2 : Consultation de nourrissons (M. Guillemot). — Le jeudi, à 9 heures : Consultation d'oto-rhino-laryngologie (M. Cuvillier). — Le vendredi, à 10 h. 1/2 : Consultation des maladies de la peau (M. Hallé). — Le samedi, à 10 heures : Cours de M. le professeur Hutinel.

Les élèves sont invités à suivre les cours ou conférences faits par les médecins de l'hôpital.

Pendant le mois de Juillet 1908, aura lieu un cours de vacances en 40 leçons (20 le matin, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 ; 20 le soir, de 5 à 6 heures). Le droit à verser sera de 100 francs.

Clinique d'accouchement Tarnier. — Cours de gynécologie pratique par M. Brindeau, agrégé. Le cours a commencé le 10 Février 1908. Il comprend 18 leçons à la suite desquelles les élèves sont exercés individuellement aux opérations sur des animaux par M. Lequeux, chef de clinique adjoint. Les leçons ont lieu à 4 heures du soir.

Programme du cours. — 10 Février : Exploration gynécologique. — 11 et 12 Février : Lésions périnéales. Périnéorraphies. — 13 Février : Fistules vésico-vaginales. Fistules recto-vaginales. — 14 et 15 Février : Métrites du corps. Métrites du col. — 17 Février : Cancer de l'utérus. — 18 Février : Fibromes de l'utérus. — 19 et 20 Février : Hystérectomies. — 21 Février : Déviations utérines. — 22 Février : Prolapsus génitaux. — 24 et 25 Février : Salpingo-ovarites. Ablation des annexes. — 26 Février : Kyste de l'ovaire. — 27 Février : Grossesse ectopique. — 28 Février : Malformations génitales. — 29 Février : Pubiotomies.

Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire. — Les exercices pratiques réglementaires de médecine opératoire commenceront : 1° à l'Ecole pratique de la Faculté, le lundi 9 Mars 1908 ; 2° à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, le lundi 2 Mars 1908. Ils auront lieu tous les jours, à 1 heure.

Ces exercices sont obligatoires pour les élèves docteurs de 3e année, en vue de la 12e inscription. Les élèves en cours irréguliers d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, pourront être autorisés à y prendre part.

Conditions d'admission. — 1° Les élèves docteurs de 3e année seront inscrits sur la présentation de la quittance à souche constatant le paiement des droits afférents à l'inscription de Janvier 1908 (10e inscription), et de la carte d'immatriculation ;

2° Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, devront obtenir préalablement l'autorisation du doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande écrite au secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions spéciales qu'ils auront à remplir ;

3° Les élèves en cours régulier d'études devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2 *bis*), de midi à 3 heures, du 1er au 29 Février inclus. Après cette dernière date, nul ne pourra être admis. Des lettres de convocation seront adressées au domicile des étudiants.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — M. Sabouraud, chef du laboratoire municipal de l'hôpital Saint-Louis, commencera le lundi 2 Mars et continuera les vendredis et lundis suivants à 9 h. 1/4 une série de leçons sur les maladies du cuir chevelu, à l'Ecole Lailler. Entrée, 42, rue Bichat.

Maladies du nez, de la gorge, des oreilles, de la bouche et du cou. — M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté, chargé de cours, commencera son enseignement (deuxième série), le lundi 2 Mars, dans son service de

l'hôpital Lariboisière, avec l'assistance de M.M. LOMBARD, laryngologiste des hôpitaux,

CABOCHE, GRIVOT, GIBERT, LEMAITRE, assistants, BALDENWECK et HALPHEN, internes du service.

Cet enseignement sera gratuit pour les étudiants en médecine.

Les médecins français et étrangers devront verser un droit d'inscription de 100 francs.

Les élèves inscrits, après un mois d'instruction technique, seront admis pour trois mois à la consultation, sous le contrôle permanent d'un assistant.

Il leur sera ensuite délivré un certificat d'études.

Tous les médecins et tous les étudiants en médecine sont admis aux leçons cliniques du chef de service.

Cet enseignement hospitalier sera complété par des démonstrations anatomiques faites à l'Ecole d'anatomie et de chirurgie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Distribution du travail : Consultations, mardi, jeudi, samedi; examen public des malades par le chef, mardi, samedi; leçon clinique hebdomadaire, mercredi; opérations, lundi, vendredi; végétations adénoïdes, mercredi.

Pour les inscriptions, s'adresser (pavillon Davaine), à MM. Gibert et Lemaitre, assistants du service.

P.-S. — Un cours de médecine opératoire spéciale sera fait à l'Ecole d'anatomie et de chirurgie des hôpitaux, dans le courant du mois de Mars.

NOUVELLES

Xe Congrès français de médecine. — Ce Congrès se tiendra à Genève du 3 au 5 Septembre 1908.

Le bureau est formé des membres suivants : Professeur A. D'ESPINE (Genève), *Président*; professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris, et M. L GAUTIER (Genève), *Vice-Présidents*; professeur A. MAYOR (Genève), *Secrétaire général*; H. MAILLART (Genève), *Trésorier*; professeur L. BARD (Genève).

Les trois questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *Les formes cliniques de l'artério-sclérose*. Rapporteurs : M. HUCHARD, médecin des hôpitaux de Paris; M. JAQUET, professeur à l'Université de Bâle; 2° *La pathogénie des états neurasthéniques*. Rapporteurs : M. DUBOIS, professeur à l'Université de Berne; M. JEAN LÉPINE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon;

3° *Le traitement de la lithiase biliaire*. Rapporteurs : M. GILBERT, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et M. CARNOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; M. MONGOUR, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. ROCH, secrétaire général adjoint, 1, rue de la Prairie, Genève.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours d'admissibilité au concours de nomination des médecins des hôpitaux, MM. Méry, Achard, Triboulet, Debove, Dejerine, Dieulafoy, Bezançon, Richardière, Huchard, Lacombe.

MM. Debove, Dejerine et Dieulafoy ont accepté.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 7 Février.* — Ont obtenu : MM. Sédillot, 7; Morancé, 9; Goret, 4; Duroeux, 9; Pukowski, 12; Vignal, 7; Caillé, 9; Carnot, 2; Saint-Giroas, 13; Mlle Neveux, 9. — *Absent* : M. Uetinot.

Séance du 8 Février. — Ont obtenu : MM. Léger, 7; Douay, 13; Chevallier (Paul), 11; Weissenbach, 8; Paris, 5; Vignéras, 3; Cotoni, 12. — *Absents* : MM. Fricker, Bougeant, Poirot-Delpech, Chataing, Chabbert (Paul), Pinchon.

Séance du 10 Février. — Ont obtenu : MM. Sorrel, 10; Corpéchot, 9; Huber, 11; Bollack, 10; Bruel (Léon), 7; Logre, 9; Bricourt, 10; Mornard, 13. — *Absent* : M. Escallier.

PATHOLOGIE. — *Séance du 8 Février.* — Ont obtenu : MM. Perdoux, 10; Bloch (Marcel), 7; Croissant, 8; Lemarignier, 9; Lefèvre, 5; Lœvy, 5; Roux (Georges), 11; Marquis, 7; Gautier (Emile), 10; Rouget, 10. — *Absents* : MM. Ilne, Poisson, Bourrouilhou, Godlewski.

Séance du 10 Février — Ont obtenu : MM. Dutheil, 6; Mora, 11; Fouquiau, 10; Rousseau (Emile), 6; Delivet, 5; Pruvost, 8; Gbys, 6; Toulant, 10; Nicaud, 7; Mlle de Jong, 9. — *Absents* : MM. Pimpaneau, Dubois (Robert), Rolland.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous envoie la lettre suivante :

Monsieur,

Je vous serais très obligé de vouloir bien me donner l'avis de *La Presse Médicale* sur cette question :

Ai-je le droit de faire donner le chloroforme lors d'une opération, par une infirmière dressée à cet usage?

Connaissez-vous dans la jurisprudence des cas de poursuites de ce genre, et quelle en a été l'issue.

Je vous remercie par avance, etc...

***

Nous avons demandé à notre conseil judiciaire la réponse à cette lettre, et voici son avis :

Monsieur le Secrétaire de la Rédaction,

J'ai fait des recherches minutieuses sur la question que vous avez bien voulu me soumettre : Un médecin a-t-il le droit de faire donner le chloroforme, lors d'une opération, par une infirmière dressée à cet usage?

Le seul document judiciaire que j'aie relevé est un jugement du tribunal d'Alger du 4 Novembre 1893 (Sirey 1895. 2. 237). Je lis dans ce jugement :

« Attendu qu'il est reconnu que R... était assisté « de la dame M... seule, que les docteurs entendus « sont unanimes à dire que, pour éviter les accidents « possibles pendant l'anesthésie d'un malade, il est « d'usage, *sans que cela soit imposé par un règlement*, que l'opérateur soit assisté d'un collègue ou « d'un aide capable par ses connaissances médicales « d'observer l'opéré et de reconnaître les signes de « l'action bienfaisante ou nocive de l'anesthétique « pour la continuer ou la suspendre.

« Attendu que la dame M... ne peut être présumée posséder les connaissances d'un tel aide, « que R... a eu tort de la choisir et de la garder « pour l'assister; mais que rien n'établit que l'insuffisance de son aide ait été la cause du malheureux « accident survenu; que si l'anesthésie du jeune B... « s'est difficilement dissipée, il n'en est pas moins « constant par la déclaration de témoins qu'elle a « pris fin; que R... a pratiqué les manœuvres employées d'ordinaire pour déterminer le réveil, et « que l'enfant est revenu à lui et a demandé à boire; « que dans ces conditions de fait il est impossible « de dire que l'anesthésie telle qu'elle a été pratiquée, « ait été la cause directe de la mort; que pour rechercher si elle en a été la cause indirecte, le « tribunal serait obligé d'en arriver, ce qu'il doit « s'interdire, à juger et apprécier des phénomènes « pathologiques dont le mécanisme, ainsi que l'a dit « l'un des docteurs entendus, n'est pas sans obscurité « pour la science. »

Par ces motifs, et d'autres encore, le Tribunal a renvoyé les prévenus de la prévention d'homicide par imprudence; mais par ce motif que R... associé avec la dame M... couvrait de son nom et de son diplôme les actes de ladite dame, le jugement le condamne comme participant de la contravention d'exercice illégal commise par sa co-inculpée, qui tenait « un prétendu institut sanitaire ».

Sur appel, la Cour d'Alger a confirmé, elle n'a pas donné de motifs nouveaux en ce qui concerne l'exercice illégal de la médecine. Sur le chef relatif à l'homicide par imprudence, l'arrêt relève que « des imprudences et négligences graves ont été commises « par R..., tant dans les conditions où il a pratiqué « l'anesthésie du malade, que dans celles où il a « opéré l'ablation de la tumeur ».

Cet arrêt qui porte la date du 17 Mars 1894 se trouve au Sirey à la suite du jugement précité.

Il appelle deux observations :

1° C'est la tenue d'un « institut sanitaire » pour l'exploitation d'un remède secret et non le fait d'avoir administré le chloroforme sans diplôme qui a motivé la condamnation pour exercice illégal;

2° Le fait de se faire assister d'une personne sans diplômes et en tout cas sans connaissances médicales, bien qu'il n'y ait pas de règlement sur ce point, est considéré par l'arrêt comme une faute pouvant entraîner en cas d'accident l'application de l'article 319 du Code pénal visant l'homicide par imprudence.

Si, dans l'espèce, l'arrêt a écarté la prévention d'homicide par imprudence, c'est qu'il a été établi que la mort n'était pas résultée des conditions pourtant reconnues défectueuses dans lesquelles a été pratiquée l'anesthésie.

Il est à remarquer que cet arrêt est intervenu sous l'empire de la loi du 19 ventôse an XI.

La loi du 30 Novembre 1892 dispose dans son article 16 qu'exerce illégalement la médecine toute personne qui, munie d'un titre régulier, sort des attributions que la loi lui confère, notamment en prêtant son concours aux personnes visées dans les paragraphes précédents (lesquels définissent l'exercice illégal de la médecine), à l'effet de les soustraire aux prescriptions de la loi. Sous l'empire de cette loi le médecin peut donc en ce cas être déclaré personnellement coupable d'exercice illégal de la médecine.

***

En résumé, d'après l'arrêt ci-dessus et pour en tirer la conclusion pratique, le fait d'administrer le chloroforme sous la surveillance d'un médecin ne paraît pas constitutif d'exercice illégal de la médecine.

Mais, en cas d'accident, *le fait par le médecin de s'être fait assister d'une personne sans diplôme*, et surtout sans connaissances médicales, *peut être retenu comme une faute de nature à motiver*, surtout rapproché d'autres circonstances, *une prévention d'homicide par imprudence*.

La plus grande réserve doit être recommandée. Je n'ai pas trouvé d'autre décision. Si j'en retrouvais une, je vous la ferais connaître aussitôt; je reste, bien entendu, à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

Washington, 21 Sept.-12 Oct. 1908.

Le Comité chargé d'organiser l'exposition qui doit avoir lieu pendant le Congrès de la tuberculose a décidé de s'occuper le plus tôt possible du choix d'un local convenable pour cette exposition. Dans ce but, il prie instamment les intéressés d'envoyer sans tarder des renseignements aussi exacts que possible sur le nombre, les dimensions et la nature des objets qu'ils comptent exposer.

Ces renseignements doivent être adressés au secrétaire général, M. John S. Fulton, à Washington, D. C., Etats-Unis.

LIVRES NOUVEAUX

Chaput. — *Les fractures malléolaires du cou-de-pied et les accidents du travail.* 1 vol. petit in-8°, de 148 pages, avec 73 figures dans le texte. Paris, 1908. Prix : 3 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

La question des fractures, en particulier des fractures malléolaires du cou-de-pied, est une question des plus importantes en ce qui concerne les conséquences pratiques des accidents du travail. On sait combien les troubles fonctionnels sont fréquents et graves après ces fractures et avec quelle facilité le public est enclin à rendre le médecin traitant responsable des défectuosités de la consolidation osseuse.

Aussi les praticiens liront avec avantage le petit livre que vient de publier M. Chaput, le distingué chirurgien de l'hôpital Lariboisière. Ce livre contient une série très remarquable de documents relatifs aux fractures des malléoles. Ce sont à la fois des documents cliniques et des schémas d'après radiographie.

Les rayons X sont, en effet, indispensables pour

établir le diagnostic, le pronostic et le traitement des fractures malléolaires. Dans les fractures récentes, la radiographie nous révèle les particularités des fractures des malléoles, les lésions de l'épiphyse et de la diaphyse, les lésions de la mortaise, etc.; après réduction, la radiographie nous permet de

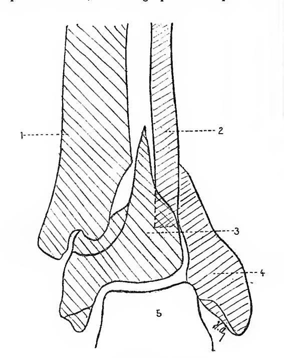


Figure 38. — Spécimen des figures.

Fracture supra-malléolaire avec abduction : 1° fragment tibial supérieur ; 2° fragment péronéal supérieur ; 3° fragment tibial inférieur; 4° fragment péronéal inférieur; 5° astragale.

vérifier l'attitude du membre et le degré de consolidation.

L'auteur ne se borne pas à l'anatomie pathologique des fractures malléolaires; les importantes questions de pronostic et de traitement y sont traitées avec tous les développements désirables.

Ce livre devrait être lu, non seulement par les médecins, mais aussi par tous ceux qui s'occupent

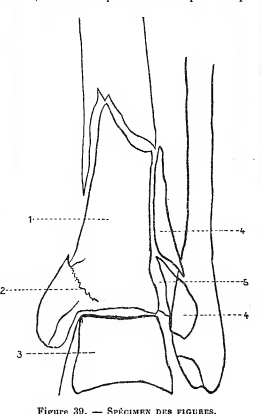


Figure 39. — Spécimen des figures.

Fracture malléolaire comminutive avec fracture du tibia au quart inférieur : 1° gros fragment inférieur tibial; 2° malléole interne; 3° astragale; 4° 4 éclats tibiaux; 5° interligne périnéo-tibiale.

des accidents du travail : compagnies d'assurances, avocats, magistrats.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

1560. — **A. Richaud.** — Précis de thérapeutique et de pharmacologie. 1 vol. in-8° (*Collection de Précis médicaux*) de xxx-938 pages, avec figures dans le texte. Cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1564. — **C. Oddo.** — Maladies de la moelle et du bulbe (non systématisées). 1 vol. in-18 de 376 pages, avec 24 figures, cartonné toile. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1565. — **A. Monprofit** — La gastrectomie : *Histoire et méthodes opératoires.* 1 vol. in-8° de xxxii-305 pages, avec 50 figures. Prix : 6 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

1566. — **C. Claeys.** — La tumeur blanche du coude de l'enfant. 1 vol. gr. in-8° de 186 pages, avec 18 radiographies hors texte et 27 dessins dans le texte. (*G. Jacques*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 2 (30 Janvier).

Mémoires originaux :

Gilbert Ballet et André Barbé. — Paraplégie flasque absolue avec conservation des réflexes; actinomycose de la colonne vertébrale; dégénération ascendante de la moelle épinière avec foyer de ramollissement étendu de la Ve à la VIIIe paire dorsale.

Henri Claude et Félix Rose. — Syndrome de compression médullaire chez une grande hystérique. (Association hystéro-organique ou manifestation purement hystérique ?)

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de neurologie. — Séance du 9 Janvier 1908.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 Février 1908, à 1 heure. — M. DESCOMPS : Anatomie de l'espace maxillo-amygdalien. Région sous-angulo-maxillaire; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Lecène. — M. LOUYS : La hernie devant la loi du 9 Avril 1898; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Lecène. — M. OPOIS : Etude du traitement opératoire de la luxation sous-acromiale de la clavicule; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Lecène.

Jeudi 27 Février 1908, à 1 heure. — M. BURGARD : Les symptômes céphaliques de la syphilis héréditaire fruste; MM. Hutinel, Bar, Brindeau, Nobécourt. — M. LERIGET : Etude sur les hémorragies ombilicales de causes mécano-physiologiques; MM. Bar, Hutinel, Brindeau, Nobécourt. — M. DURAND : Valeur séméiologique des battements épigastriques de l'aorte; MM. Chantemessa, Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Claude. — M. JACQUEMART : De la myotomie acquise; MM. Jacquemart, Gilbert Ballet, Chantemesse, Fernand Bezançon, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 Février 1908. — (Première partie) (1re série) : MM. Nicolas, Potocki, Pierre Duval. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Retterer, Proust, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (3e série): MM. Lepage, Branca, Lecène. M. Gautier, censeur; M. André Broca, suppléant. 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Gosset, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Sicard, André Jousset. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 25 Février 1908. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Demelin, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Alharran, Launois, Brindeau. — 3e, Oral, (Première partie) (3e série) : MM. Bar, Ricard, Cunéo. — 3e, Oral, (Première partie) (4e série) : MM. Quénu, Maygrier, Hartmann. — 3e, Oral (Première partie (5e série) : MM. Retterer, Auvray, Jeannin. M. Prenant, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. De Lapersanne, Marian, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Carnot. M. Thainat, censeur; M. Gauget, suppléant.

Mercredi 26 Février 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Gosset, Ombrédanne. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathalogique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Potocki, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Delens, Branca, Couvelaire. — 3e Oral (Première partie) (3e série) : MM. Lepage, Macaigne, Proust. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 27 Février 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Alharran, Cunéo, Lenormant. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Demelin, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Quénu, Auvray, Jeannin. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Maygrier, Launois, Murion. M. Prenant, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 28 Février 1908. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Nicolas, Lepage. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Brissaud, Sicard. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Gosset, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Pramière partie), Clinique Baudelacque : MM. Pinard, Potacki, Cauvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 29 Février 1908. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Maygrier, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Quénu, Marion, Brindeau. 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. — M. Prenant, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujan : MM. Raymond, Rénon, Jeanselme, — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Fernand Bezançon, Castaigne. M. Hutinel, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Langlois, suppléant.

Création d'une chaire de clinique obstétricale. — Par décret en date du 9 Février 1908, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Rihemont-Dessaignes, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours de clinique d'accouchements à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé professeur de clinique obstétricale à ladite Faculté.

Conférence. — D'entente des Universités de Londres et de Paris, SIR DYCE DUCKWORTH, professeur de Clinique médicale à Bartholomew's Hospital, président de la Section anglaise de l'Entente cordiale médicale, fera, au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, à 5 h. 1/4, le mardi 18 Février 1908, une conférence en français sur *les Diatèses* : le facteur personnel dans les maladies.

Maladies des enfants. — M. le professeur HUTINEL continuera le Cours de clinique des maladies infantiles le samedi 7 Mars 1908, à 10 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres), et les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Chirurgie infantile. — M. le professeur KIRMISSON continuera son Cours de clinique chirurgicale infantile le vendredi 6 Mars 1908, à 10 heures du matin, et les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Mardi et vendredi, à 10 heures : Leçons du professeur. — Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations arthopédiques (conférence clinique et examen des malades).

MM. AUFFRET et GASNE, chefs de clinique, feront des conférences camplémentaires sur la chirurgie infantile.

La date de ces conféreuces sera fixée ultérieurement.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. Professeur F. DE LAPERSONNE. — M. TERRIEN, ophtalmologiste des Enfants-Malades, ancien chef de clinique de la Faculté, commencera le mardi 10 Mars 1908, à 2 heures (Hôtel-Dieu amphithéâtre Dupuytren), une série de conférences sur les *maladies des yeux* et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Ces conférences sont ahligatoires paur les stagiaires inscrits à la Clinique pendant le semestre d'été. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté. *L'inscription est gratuite.*

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie. — M. MÉRY, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le lundi 2 Mars 1908, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillan de la diphtérie), un Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie).

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures.

Les élèves seront classés par série de quinze et pour une période de un mois (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

M. B. Weill-Hallé, chef du laboratoire, et M. Martin-Gay, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

NOUVELLES

Œuvre d'enseignement médical complémentaire. — Le voyage d'études médicales « E.M.I.-1908 » visitera, du 12 au 28 Avril prochain, les institutions médico-sanitaires de l'Italie : Turin, Milan, Padoue, Venise, Bologne, Florence, Rome, Naples, Pise, Gênes, San-Remo.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'Association, dont les bureaux sont ouverts les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 10 heures à midi, et les mercredis et samedis de 2 à 5 heures, ou écrire avec timbre pour réponse à l'administration de l'Œuvre, 8, rue François-Millet, Paris, XVI[e].

L'Union des Femmes de France en Algérie. — M. Bouloumié, secrétaire général de l'Union des Femmes de France, et Mme Bouloumié, déléguée du Comité de direction, viennent de s'embarquer pour l'Algérie. Ils ont mission de visiter les groupes d'infirmières hospitalières envoyées par l'Œuvre dans les hôpitaux d'Oran et de la frontière marocaine, et d'inspecter les comités de l'Union des Femmes de France pour seconder leurs efforts et étudier sur place l'organisation d'hôpitaux auxiliaires et l'installation à Oran d'une maison de convalescence pour les malades et blessés de l'armée d'Afrique.

Médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Au concours qui vient d'avoir lieu au ministère de l'Intérieur, en vue de l'admissibilité aux fonctions de médecins en chef et médecins adjoints des asiles d'aliénés, une femme, pour la première fois, a pris part aux épreuves, qu'elle a subies d'ailleurs avec succès. C'est Mlle Rescal, Roumaine naturalisée Française et déjà interne dans l'un de nos asiles.

La peste et le choléra en Turquie. — Une dépêche de Constantinople annonce qu'il n'y a eu aucun nouveau cas de choléra à Eltor depuis le 7 Février; mais on y a constaté quatre décès causés par la peste.

Il n'y a pas eu de nouveaux cas de choléra à Médine depuis vingt jours. Il n'y en a eu que quatre à la Mecque depuis le 7 Février.

Nécrologie. — On annonce à Maricourt (Seine-et-Oise), la mort de M. E. Peyron, ancien directeur général de l'Assistance publique de Paris.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le jury, pour le concours d'admissibilité au concours de nomination de médecin des hôpitaux est définitivement composé comme suit : MM. Méry, Achard, Triboulet, Debove, Dejerine, Dieulafoy, Bezançon, Richardière, Jeanselme, Lacombe.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 12 Février.* — Ont obtenu : MM. Fabre, 11; Aine, 9; Pellot, 10; Lorin, 10; Jullien, 9; Feil, 7. — *Absents* : MM. Chevallier (Pierre), Bobrie, Boulongne, Pernet.

Pathologie. — *Séance du 12 Février.* — Ont obtenu : MM. Philbert, 8; Velter, 10; Bachy, 9; Fontorbe, 5; Séguinot, 9; Ferrand, 3; Molard, 2; Fassou, 3; Jacquet, 4. — *Absents :* MM. Bouhey, Perrin, Rabourdin (André).

Répertoire thérapeutique

L'antisclérosine.

Augmentation de la pression vasculaire, calcification des artères, sont les faits objectifs dominants des états artérioscléreux. Les indications rationnelles sont celles qui ont pour but d'abaisser la tension sanguine et de maintenir dissous les sels calcaires du sang. Trunecek a attribué les dépôts calcaires dans les vaisseaux à la diminution de l'alcalescence du sang, et pour lutter contre cette diminution, il composa un sérum contenant tous les sels normaux du sang et qu'il administra en injections sous-cutanées.

L'*antisclérosine* est une préparation qui a été récemment préconisée pour remplir le même but que les injections de Trunecek. C'est le sel de Trunecek, dont on a supprimé les sels de potasse en raison de leur action nuisible, et auxquels on a ajouté du glycérophosphate de chaux et des sels de magnésie.

L'emploi de l'antisclerosine détermine une atténuation manifeste des symptômes de l'artériosclérose.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SIR DYCE DUCKWORTH
ET
L'ENTENTE CORDIALE MÉDICALE

Hier, à 5 h. 1/4, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, bondé jusqu'au faîte, Sir Dyce Duckworth, Professeur de clinique médicale à Saint-Bartholomew's Hospital, Membre du Collège Royal des Médecins de Londres, devenu, par la mort du regretté Broadbent, Président du Comité anglais de l'Entente Cordiale Médicale, faisait, en français, une « lecture » sur les Diathèses.

L'Université de Paris, très sensible à l'hommage qui lui était rendu par sa sœur l'Université de Londres, faisait le plus chaleureux accueil à la haute personnalité de Sir Dyce Duckworth, aussi appréciée en France qu'en Angleterre.

L'Ambassadeur de l'Université de Londres venait chez nous aviver et entretenir les sentiments d'Entente cordiale noués lors de la visite des Médecins Français à Londres, si intimement consolidés en 1906, quand nos confrères du Royaume-Uni ont bien voulu venir participer aux fêtes dont nous gardons le meilleur souvenir.

Après avoir, par les Professeurs et les Professeurs agrégés de la Faculté, été reçu en costume universitaire dans la grande salle du Conseil, dont il admira la superbe ordonnance et les fameuses tapisseries, le Professeur Dyce Duckworth descendit, entouré du Bureau du Conseil et des Anciens de la Faculté en robe, au grand amphithéâtre, où il fit son entrée dans un tonnerre d'applaudissements.

Immédiatement, le Doyen, professeur Landouzy, après un salut de bienvenue, dit, dans les termes suivants, au Président du Comité anglais de l'Entente Cordiale Médicale, les remerciements de la Médecine Française :

Sir,

Saluant en vous : une illustration de la clinique anglaise; le savant professeur de Saint-Bartholomew's; l'éminent membre du Collège Royal des médecins de Londres; saluant le président de l'Entente Cordiale Médicale, j'ai l'honneur de vous exprimer la très vive gratitude de mes collègues les professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Paris; de nos collègues des hôpitaux; de nos confrères parisiens et de la belle jeunesse de notre Ecole.

Empressés à vous écouter, nous vous mettons à l'étroit dans ce vaste amphithéâtre qu'il eût fallu doubler au gré de ceux qui veulent remercier le noble ambassadeur d'Entente cordiale que l'Université de Londres envoie auprès de sa sœur l'Université de Paris, si heureuse de vous accueillir.

Tous, nous vous connaissons, et depuis longtemps : les uns, pour, à Londres et à Paris, avoir de vous gardé grand souvenir; les autres, combien nombreux, pour avoir, dans les Reports Saint-Bartholomew's Hospital, lu votre mémoire classique sur l'Etiologie du rétrécissement mitral; pour avoir, plus récemment, travaillé vos livres sur la Goutte préfacés par deux de nos collègues de la Faculté, MM. Ball et Lécorché.

Nous n'ignorons rien de vos œuvres magistrales, ni de votre haut enseignement opportunément traditionaliste : par lequel, sans fermer les yeux aux merveilleuses découvertes des Villemin, des Pasteur, des Lister, des Ramsay, émules de Curie, vous conservez le culte de la Clinique, telle que la pratiquaient les Laënnec, les Andral, les Bretonneau, les Louis, les Récamier, les Trousseau, dont vous aimez à vous proclamer les disciples.

Ce sont, je le sais, leurs doctrines que vous avez vécues et propagées. C'est pour elles, aujourd'hui encore, que vous réclamez, sachant de votre expérience clinique rajeunir un sujet éternellement actuel : les diathèses, le facteur personnel dans les maladies.

Sujet choisi fort à propos pour, j'imagine, vous fournir, Sir, l'occasion de démontrer que, au travers du détroit qui nous rapproche plus qu'il ne nous sépare, il n'y a pas seulement entre nos deux pays entente cordiale, mais entente doctrinale : la paix dans les cœurs, la paix dans les esprits.

Ces murs, Sir, gardent trop le souvenir d'illustres devanciers ayant enseigné qu'il n'y a pas de maladies, mais seulement des malades; uniquement des terrains propices ou réfractaires aux impressions morbifiques; ces murs, Sir, ont trop d'oreilles pour ne pas vibrer à l'unisson de votre discours, tandis que vous parlerez des diathèses, ou — si on le préfère — des tempéraments par lesquels (comme d'aucuns chez nous l'enseignent encore) nous offrons obéissance ou résistance aux agents pathogènes. Absolument, comme — à en croire La Rochefoucauld — c'est à leur tempérament, que doivent « les hommes leur valeur, et les femmes leur vertu ».

Combien juste est l'idée : le tempérament (fonction de nos états diathésiques) ne se retrouve-t-il pas, à toute heure, au travers de nous ? aussi bien dans les manifestations de notre être moral que dans les réactions de notre être physique ?

C'est cela, Sir, qui de tout temps fit si caractéristique la puissante race anglaise; c'est cela que, sous le grand Roi, disait le moraliste champenois :

Les Anglais pensent profondément;
Leur esprit, en cela, suit le tempérament;
Creusant dans les sujets et forts d'expériences,
Ils étendent partout l'empire des sciences.

Si La Fontaine rimait ainsi, c'est que Bacon avait posé les règles de la science expérimentale; c'est que Harvey venait de découvrir la circulation; c'est que, pour contemporain qu'il fût de Sydenham, La Fontaine, comme tout poète, étant devin, pressentait Jenner, Darwin, Herschel, Stephenson, Mead, Hunter, Astley Cooper, J. Simpson, Stuart-Mill, Huxley, James Paget, Broadbent, pour parler seulement de quelques-uns des vôtres qui sont morts, illustres par la science.

J'ai hâte, Sir, de vous céder la parole, pour que, votre tempérament se révélant dans votre « lecture », vous nous convainquiez de ce que, des Anglais, si justement affabulait La Fontaine.

Après quoi, sir Dyce Duckworth lut son « Adresse », belle page de Philosophie et de Pathologie médicales dont nous sommes heureux de donner la primeur aux Membres de l'Entente Cordiale Médicale.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

Washington, 21 Sept.-12 Oct. 1908.

Le Comité français nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs que les renseignements relatifs à l'Exposition de ce Congrès doivent être fournis au plus tôt à M. le Dr Léon Petit, 7, rue de Messine, Paris, qui est chargé de les centraliser et de les transmettre au Président de l'Exposition, M. le Dr H. Beyer, 911, Colorado Building, Washington, D. C. U. S. A.

Le Comité français va d'ici quelques jours faire

paraître le projet de son programme concernant les déplacements et les séjours pour le Congrès de Washington.

LIVRES NOUVEAUX

Armand Gautier, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — *L'alimentation et les régimes chez l'homme sain ou malade*, 3e édition, revue et augmentée, 1 vol. gr. in-8° de xx-751 pages. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce livre reste jusqu'ici, sans contestation possible, l'œuvre française la plus considérable consacrée à l'étude de la diététique. Il comble, de façon magistrale, la lacune que présentait sous ce rapport la littérature médicale française.

Le problème de l'alimentation y est envisagé, peut-on dire, sous toutes ses faces, et la méthode critique suivie par l'auteur pour rechercher la vérité à travers le dédale des opinions plus ou moins contradictoires amoncelées presque à chaque détour de la diététique par les cliniciens, les expérimentateurs et les théoriciens, est assez puissante pour donner des résultats acceptables dans la plupart des cas. D'après l'auteur, les règles d'une bonne diététique alimentaire se reconnaissent à ce qu'elles découlent des trois sources de connaissance suivantes : 1° *la tradition* ou *l'usage*, les habitudes alimentaires, lorsqu'elles concordent avec l'état de santé général des populations qui les ont adoptées, 2° *la connaissance du fonctionnement physiologique des organes*, 3° *la statistique chimique* qui relie la composition et les pertes journalières de ces organes au bilan nutritif. Ces trois ordres de considérations, pour être valables, doivent s'appuyer, s'expliquer, se vérifier l'un l'autre.

La méthode, on le voit, a de la rigueur.

Le plan de l'ouvrage est des plus simples :

La première partie développe les principes généraux de l'alimentation normale chez l'homme sain ;

La seconde étudie, individuellement, chacune des substances qui entrent dans notre alimentation ;

La troisième est consacrée à l'étude des régimes chez l'homme sain, chez l'homme malade, et suivant les variations imposées par l'âge, la race, le climat, etc.

Nous croyons inutile d'insister sur la haute compétence de l'auteur en chimie biologique, dont on peut dire qu'il est en France le plus éminent représentant, et sur la richesse de la documentation qui découle nécessairement de la méthode suivie et susmentionnée. L'œuvre est donc des plus solides.

Cette troisième édition est augmentée de près de 100 pages et enrichie, en conséquence, de nombreux chapitres et documents nouveaux : alimentation des ouvriers et des soldats, parasitisme des viandes, accidents du botulisme, emploi du sucre dans l'alimentation, etc., etc. L'auteur a montré aussi en maints endroits le souci de rechercher, au point de vue social, les éléments d'une alimentation rationnelle et économique. A signaler à ce point de vue : le prix de revient des régimes pauvres, la proportion des déchets inutilisables de chaque sorte d'aliments, les régimes réduits au strict nécessaire de l'ouvrier européen, etc., etc.

Bref, tous ceux qui, pour des raisons diverses, hygiéniques, thérapeutiques, économiques ou sociales, s'intéressent au problème de l'alimentation trouveront, dans ce livre, un grand nombre de documents précieux et d'indications pratiques.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1567. — **Toulouse**. — Comment former un esprit? 1 vol. in-16 de x-258 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Hachette et Cie*, éditeurs.)

1568. — **A. Louste**. — Bactérioscopie et cystoscopie du sang *et des liquides hémorragiques par l'hémolyse immédiate*. 1 vol in-16 de 110 pages. (*J. Rousset*, éditeur.)

1569. — **M. Bourcart** et **F. Cautru**. — Le ventre. Tome II : *L'estomac et l'intestin*. 1 vol. gr. in-8° de 324 pages, avec 81 figures. Prix : 12 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 1.

Travaux originaux :

H. Guilleminot. — Effets des rayons X et des rayons du radium sur la cellule végétale.

Giovanni di Cristina. — Sur la fonction du cœur en état de dégénérescence graisseuse (planche I).

L. Beco et L. Plumier. — Action de la pilocarpine et de l'atropine sur la circulation et la diurèse.

Giovanni di Cristina. — Action du sulfate de spartéine et de la digitaline sur les cœurs de grenouilles sains et dégénérés (planche II).

L. Nattan-Larrier et Ficaï. — Recherches sur la lipase, l'amylase et le ferment protéolytique du placenta.

André Broca et Polak. — Vision de petites sources lumineuses colorées. Application à la reconnaissance des feux réglementaires de la marine.

Lucien Camus et Maurice Nicloux. — Le chlorure d'éthyle dans le sang au cours de l'anesthésie. Sa pénétration, sa répartition, son élimination.

C. Fleig et E. Jeanbrau. — La sécrétion urinaire globale et la sécrétion comparée des deux reins dans le diabète nerveux insipide traumatique. Essai de traitement.

Fernand Arloing et Debombourg. — Etude sur l'ophtalmo-réaction à la tuberculine et la séro-réaction agglutinante bacillaire.

Noël Fiessinger. — Les altérations précoces de la cellule hépatique au cours de certaines intoxications et infections expérimentales (planche III).

Lacomme et Vaniande. — Tricocéphale et fièvre typhoïde.

Analyses :

Physiologie. — Pathologie générale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies du système nerveux. — *Cours complémentaire et pratique* (2e *série*) *de neuropathologie*, par MM. Rose, chef de clinique de la Faculté ; Dupuy-Dutemps, ophtalmologiste des hôpitaux, chef du service ophtalmologique ; Alquier, chef des travaux d'anatomie pathologique ; Huet, chef du service d'électrothérapie ; Gellé, chef du service otologique.

Le deuxième cours commencera le 2 Mars 1908, et durera un mois. Il aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, à 5 heures de l'après-midi, à la Salpêtrière, salle d'examen de la Clinique. Les leçons auront un caractère essentiellement pratique ; la symptomatologie et le diagnostic seront particulièrement développés et exposés avec présentation de malades. Les pièces anatomiques et les préparations histologiques du laboratoire seront mises à la disposition des auditeurs pour les études anatomo-pathologiques.

Programme du cours. — Séméiologie générale du système nerveux. Manière d'examiner un malade. — Hémiplégies. Hémorragie et ramollissement cérébral. — Syndrome cérébelleux. Maladie de Friedreich. Hérédo-ataxie cérébelleuse. — Syndrome bulbo-protubérantiel. Paralysies bulbaires et pseudo-bulbaires. — Méningites, hémorragies méningées. Ponction lombaire. — Tumeurs cérébrales. — Encéphalopathies infantiles (maladie de Little, hémiplégie infantile). — Aphasies. Apraxie. — Myélites aiguës. Paralysie infantile. Maladie de Landry. — Sclérose en plaques. — Sclérose latérale amyotrophique. Atrophies Aran-Duchenne et Charcot-Marie. — Syringomyélie. — Compressions médullaires. — Syndrome de Brown-Séquard et de la queue de cheval. — Tuberculose et tumeurs de la moelle. — Myopathies. — Polynévrites et névrites. — Paralysies des plexus. Névralgies. Atrophies musculaires en général. — Syphilis des centres nerveux. — Tabès. — Scléroses combinées. — Paralysie générale. — Maladie de Parkinson. Chorée. Tics. Tremblements. — Hystérie. — Epilepsie. — Neurasthénie. — Psychasthénie. — Examen électrique. — Electrothérapie. — Examen des oreilles. — Examen des yeux.

Les dates exactes de chaque leçon seront fixées ultérieurement. Des certificats d'assiduité pourront être délivrés à la fin du cours aux personnes qui en réclameront. Trois séries de leçons du même genre sont faites tous les ans : la première en Novembre, la seconde en Mars, la troisième en Mai-Juin.

Le droit à verser est fixé à 80 francs.

Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la Clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : 1° *Accouchements.* — Premier cours : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Funck-Brentano, accoucheur des hôpitaux, et M. Delestre, ancien chef de clinique. Ce cours commencera le mardi 10 Mars 1908, à 5 heures du soir. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la Clinique Baudelocque.

Deuxième cours : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Mouchotte, chef de clinique, et M. Lacasse, chef de clinique adjoint. Ce cours commencera le lundi 15 Juin 1908, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la Clinique Baudelocque.

Gynécologie. — Le cours de gynécologie, par M. Potocki, agrégé, accoucheur des hôpitaux, commencera le 23 Mars 1908, à 10 heures du matin. Le programme de ce cours sera annoncé par une affiche spéciale. Il sera complet en 18 leçons.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Officier.* — M. Bilbaut, à Paris.

Chevalier. — MM. Barbier, L. Dreyfus, Ernous, Fouineau, Tollemer, à Paris.

Médaille d'honneur du ministre de l'Intérieur. — *Médaille d'or* : MM. Berthollé, Levrand, Riban, à Paris.

Médaille de vermeil : MM. Moret, Gueneau, à Paris.

Médaille d'argent : MM. Delaunay, Gougelet, Virou, Thouvenel.

Médaille de bronze : MM. Morin, Gillet.

Corps de santé militaire. — MM. les médecins aides-majors de 2e classe dont les noms suivent sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe : Labougle, Worms, Bertein, Pigache, Paloque, Fontanel, Truchetet, Jacques, Létang, Guichard, Petit, Perrigaon de Troyes, Delater, Ruchaud, Etienney, Chailly, Corbel, Costa, Condray, Bories, Trucy, Camus, Ferras, Carel, Mazot, Armengaud, Auvert, Marchal, Perrier, Petit, Baron, Duchène-Marullaz, Jacques, Minel, Delahousse, Floquet, Hourtoulle, Saffores, Mangenot, Marnata, Arnaud, Lacoste, Planques, Monziols, Pons, Noirclaude, Guglielmi, Martin, Playoust, Vandeuvre, Pineau, Feuillié, Bourland, Thellier, Saury, Hérisson, Mossier, Péré, Bahier, Mulot, Cruzel, Briend, Boyier-Lapierre, Dez, Laforge, Lévêque, Baillou.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Bonnefoy, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer à la 1re flottille de sous-marins de la Méditerranée.

— Est nommé dans le corps de santé de la marine : Au grade de médecin de 3e classe, M. Pénaud, élève du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : Au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Cognes, médecin en chef de 2e classe ; au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Arène, médecin principal ; au grade de médecin principal, M. Brochet, médecin de 1re classe ; au grade de médecin de 1re classe, M. Varenne, médecin de 2e classe.

— M. le médecin principal Quédec, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le cuirassé le *Suffren*, dans l'escadre de la Méditerranée.

M. le médecin de 2e classe Dupin, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le transport *Vinh-Long* en station au Maroc.

Chirurgie expérimentale. — Les anastomoses vasculaires étant plus que jamais à l'ordre du jour, M. Frouin, préparateur de physiologie, fera, à l'Institut Pasteur, lundi prochain, 24 Février, une démonstration de suture des vaisseaux sur l'animal vivant (abouchement d'une artère dans une veine). Le nombre des personnes admises sera très limité ; s'inscrire aux bureaux de *La Presse Médicale*.

Petite chirurgie orthopédique. — M. P. Desfosses fera, dimanche prochain 23 Février et suivants, des leçons pratiques de petite chirurgie orthopédique. Les élèves seront exercés individuellement à la pose des appareils. Le nombre des élèves admis sera très limité. Les leçons sont gratuites. S'inscrire aux bureaux de *La Presse Médicale*.

Ecole d'application de médecine navale de Toulon. — M. le médecin de 1re classe Dargein, du port de Rochefort, est nommé pour une période de cinq années à l'emploi de chef de clinique médicale à l'École d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe à Toulon.

Consultation de nourrissons dans l'Indre. — Le préfet du département de l'Indre vient de prendre le suivant arrêté :

1° Des consultations de nourrissons sont installées dans les localités dont la population agglomérée dépasse 1.000 habitants ;

2° Les enfants âgés de moins de deux ans, secourus par le département, ainsi que ceux qui sont soumis à la loi de la protection du premier âge, et qui habiteront dans

un rayon de moins de 2 kilomètres du siège des consultations, devront y être présentés chaque fois qu'elles auront lieu. Les mères qui élèvent elles-mêmes leurs enfants sont invitées également à les y présenter ;

3° Les consultations auront lieu deux fois par mois au lieu qui sera désigné, soit la mairie, l'hospice ou un autre local. Ces deux consultations mensuelles remplacent une des deux visites que les médecins-inspecteurs doivent faire aux enfants protégés. Pour ceux-ci, les émoluments des médecins seront de 0 fr. 50 par séance et par enfant. Pour les enfants non soumis à la loi de protection du premier âge, ils seront de 0 fr. 25 par enfant présenté ;

4° Des secrétaires pourront être adjoints aux docteurs, etc.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Faure, à Louhens (Haute-Garonne) ; de M. Jorct, directeur de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Étranger.

Premier Congrès international de rhino-laryngologie. — Ce Congrès aura lieu à Vienne, du 21 au 25 Avril 1908, en commémoration du Cinquantenaire de la création de la rhino-laryngologie par Turck et Czermak.

Des rapports y seront lus sur les sujets suivants :

F. Semon (Londres) : Le traitement général des affections locales des voies aériennes supérieures. — B. Fraenkel (Berlin) et Lermoyez (Paris) : La laryngologie et la rhinologie envisagées au point de vue de la pathologie générale. De l'enseignement de cette branche médicale dans les divers pays. — Gleitsmann (New-York) et Heryng (Varsovie) : Traitement de la tuberculose des voies aériennes supérieures. — Burger (Amsterdam) et Gradenigo (Turin) : Valeur diagnostique et thérapeutique des rayons de Rœntgen et du radium en laryngologie et en rhinologie. — Onodi (Budapest) et Kuhnt (Königsberg) : Relations des affections du nez et du nasopharynx avec les affections des yeux. — Jurasz (Heidelberg) : Congrès internationaux laryngo-rhinologiques.

S'inscrire chez M. G. Scheff, trésorier, 4, Hoher Markt, I, Vienne.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Liste des candidats par ordre d'inscription :

1. Thaon, Géraudel, Voisin, Nobécourt, Crouzon, Gauthier, Flourens, Bensaude, E. Weil, E. Terrien.

11. Rosenthal, J. Camus, Legroux, Lædcrich, Salomon, Vitry, Lortat-Jacob, Nattan-Larrier, Chiray, Grenet.

21. Faure-Beaulieu, Babonneix, Schærer, Darré, Comte, Lavea, Jomier, Dreyfus-Rosc, Lejonne, Guillemot.

31. Villaret, Dalamarre, Lippmann, Herscher, Marklen, Froin, Hnuser, L. La Sourd, Clerc, Decloux.

41. Boidin, Pari, Rostaine, Bauer, J. Ferrund, Rathery, Ribierre, Lévi, Detot, Deguy.

51. Trémolières, Baltbuzard, Halbron, Pagniez, Aubertin, Ramond, B. Weill, Léri, Touchard, Bergeron.

61. Simon, Fouquet, Rihadeau-Dumas, Lemierre, Agasse-Lafont, Armand-Delille, Paisseau, Kahn, H. Lemaire, Courcoux.

71. Lanbry, Verliac, Beauvy, Le Play, Coyon, Roussy, Sainton, Lehar, F. Lévy, Michel.

81. Audistère, Louste, Lœper, Hallé, Bigart, Genévrier.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 15 Février.* — Ont obtenu : MM. Bloch (André), 10 ; Maillet, 11 ; Tanzi, 7 ; Fouchet, 12 ; Pironneau, 11 ; Chauvet, 9. — *Absent* : M. Sidonn.

Séance du 17 Février. — Ont obtenu : MM. Prigent, 3 ; Zislin, 11 ; Girou, 9 ; Gastinel, 12 ; Jacquemin, 6 ; Fenestre, 12 ; Verdoux, 11 ; Leveuf, 2 ; Mlle Lévy, 8. — *Absents* : MM. Magrou, Balland, Piarret.

Pathologie. — *Séance du 15 Février.* — Ont obtenu : MM. Gougelet, 6 ; Séjournet, 8 ; Gendron, 8 ; Besnard (Jean), 6 ; Ausset, 11 ; Bartbélemy, 5 ; Phélip, 10 ; Flandin, 11 ; Malet (Ch.), 4 ; Weill, 10. — *Absents* : MM. Ribo, Sigwalt, Dragoesco.

Séance du 17 Février. — Ont obtenu : MM. de Vaugiraud, 8 ; Sourdel, 9 ; Heuyer, 6 ; Dequidt, 7 ; Bienvenue, 9 ; Thiel, 6 ; d'Halluin, 8 ; Fortin, 4 ; Monnier (Paul), 5 ; Mlle Déchaux, 11. — *Absents* : MM. Gazel, Magniel, Lorne.

Hôpital d'Oran. — Un concours pour une place de médecin-suppléant et deux places de chirurgien-adjoint à l'hôpital civil d'Oran, sera ouvert en Juin prochain.

Ces concours auront lieu à Alger.

Pour être admis à prendre part à ces concours, les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français jouissant de leurs droits ; 2° Qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° Qu'ils ont deux ans d'exercice comme docteur en médecine, soit en France, ou Algérie ou dans les Colonies françaises.

Pour assurer les dispositions qui précèdent, les candidats devront déposer à la préfecture du département de leur domicile, avant le 1er Mai, en même temps que leur demande, les pièces suivantes : 1° Leur acte de naissance dûment légalisé ; 2° Leur diplôme de docteur en médecine ; 3° Un certificat de bonnes vie et mœurs ayant moins d'un an de date ; 4° La justification de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

La liste des candidats est arrêtée définitivement par le gouverneur général.

Les candidats agréés seront informés, en temps utile, du moment précis des épreuves et du lieu où ils devront les subir.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la préfecture d'Oran (cabinet) ou à la direction de l'hôpital civil d'Oran.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA MALADIE DU SOMMEIL AU SÉNÉGAL ET SON MODE DE TRANSMISSION A L'HOMME

La maladie du sommeil existe dans certaines parties du Sénégal depuis plusieurs siècles sans doute.

Elle est appelée « nélavan » par les Ouoloffs et les Sérères de la Côte, et l'on peut d'autant mieux l'y étudier qu'un grand nombre de Sénégalais vont servir, comme militaires et comme ouvriers, dans le Congo, où la trypanosomiase humaine est, par malheur, très répandue.

Si l'on veut se borner à étudier le mode de propagation de la maladie du sommeil, le fait que l'affection se trouve, au moins dans cette région de la colonie qu'on nomme la « Petite-Côte », en état de régression très marquée, peut présenter quelque intérêt et faciliter même les recherches sur ce sujet, entreprises ailleurs dans des conditions moins favorables.

De nombreuses maladies à trypanosomes existent encore en d'autres régions du Sénégal, dont l'étendue dépasse la moitié de celle de la France. Si l'on met à part une affection spéciale au chameau, parasité par la piqûre d'un tabanide, elles



sévissent exclusivement dans trois contrées très différentes et assez éloignées l'une de l'autre.

La première couvre le bassin supérieur de la Haute-Gambie. Elle est peu connue des Européens et encore mal pénétrée. La seconde comprend le bassin inférieur de la Casamance et se réunit à la première par la Gambie moyenne et le Cachéo portugais. La troisième et la seule dont il sera parlé ici, s'étend du grand port de Dakar jusqu'à l'embouchure du Sine-Saloum, sur une distance d'environ 130 kilomètres.

La trypanosomiase des chevaux de Gambie sévit sur ce territoire à côté de la trypanosomiase humaine, et l'on y rencontre à la fois deux espèces de glossines, *gl. palpalis* et *gl. longipalpis*.

⁂

Jadis, les habitants du vieil établissement français de Gorée venaient commercer le long de la Petite-Côte. On n'était certain d'être indemne du nélavan, affirmaient-ils, que sept ans après avoir quitté cette région, alors contaminée tout entière.

La tradition rapporte, en effet, qu'un village situé dans la banlieue actuelle de Dakar, au lieu maintenant appelé Hann, fut décimé par la maladie du sommeil vers le début du XIXe siècle.

Les Sérères du Sine craignaient fort, en 1840, les environs du village de Joal, qui est relativement peu éloigné de l'embouchure du Sine-Saloum. Un fétiche y vivait au fond d'un bois humide et il tuait les chevaux. On a toute raison de supposer que ce fétiche était simplement une colonie de glossines longipalpis.

Plus près de nous encore, en 1885, une véritable épidémie régna depuis Popenguine jusqu'au sud de Nyaning, sur une distance d'environ 50 kilomètres au milieu de la Petite-Côte, et elle fit en quelques années des centaines de victimes.

Maintenant, au contraire, on ne signale plus de cas de maladie du sommeil qu'à M'bour, Portudal et Nyaning, localités réunies dans un espace d'environ 30 kilomètres de longueur sur la côte, et ces cas sont très rares.

La maladie des chevaux de Gambie ne sévit guère elle-même qu'à Nyaning, où elle atteint du reste infailliblement tous les équidés qui séjournent durant l'hivernage dans cette importante escale.

D'autre part, le régime des eaux de la Petite-Côte semble avoir beaucoup varié depuis que nous connaissons le pays.

Nos explorateurs décrivaient encore au XVIIIe siècle la presqu'île du Cap-Vert, sur laquelle s'élève aujourd'hui Dakar, comme bien boisée et parcourue de frais ruisseaux.

La Petite-Côte était alors couverte d'une vaste forêt presque ininterrompue, peuplée d'éléphants, traversée par des marigots et de nombreux ruisseaux permanents.

L'eau douce abondait donc partout ainsi que le couvert des arbres, toutes conditions favorables à l'existence des glossines.

Cet état subsista jusqu'au delà de l'année 1870, époque à laquelle les Pères de la Mission de Ngazobil signalent encore dans leur propriété l'existence de deux sources importantes. Or, on ne trouve plus actuellement la moindre source permanente sur toute la Petite-Côte, et l'eau douce doit y être cherchée dans des puits profonds d'au moins 5 à 6 mètres.

Les rares marigots qui existent, surtout aux environs de Nyaning, sont salés durant les huit ou neuf mois de la saison sèche; les pluies de l'hivernage elles-mêmes diminuent beaucoup, et partout les défrichements rongent la forêt.

Peut-être est-on en droit d'expliquer la disparition progressive des maladies à trypanosomes par ce fait que les conditions d'existence deviennent chaque jour moins favorables pour les glossines.

Gl. longipalpis aurait cependant été recueillie dernièrement auprès de Rufisque, où les chevaux sont nombreux et ne sont pas malades.

Une opinion récemment émise (voir *La Presse Médicale* du 18 Janvier 1908) par R. Koch au sujet de l'origine de la maladie du sommeil semblerait pouvoir être infirmée, grâce aux renseignements qui précèdent.

Les mouches prendraient, d'après l'illustre savant, la trypanosomiase dans le sang des crocodiles. Or, on n'a jamais signalé la présence de ces sauriens sur la Petite-Côte, et ils n'y pourraient même pas vivre puisque les eaux de surface n'y existent nulle part.

Le réservoir extérieur où les glossines vont puiser les parasites de la maladie du sommeil doit donc, s'il existe, être probablement cherché ailleurs.

La mission française de la maladie du sommeil, récemment envoyée au Congo, a cru pouvoir avancer de son côté que les moustiques du genre Stégomya étaient capables de transmettre par leur piqûre la trypanosomiase à l'homme.

Ces moustiques sont assez fragiles et surtout sensibles au froid; une température de + 18 est déjà insuffisante pour eux. Ils vivent en très grande abondance, du moins au Sénégal, dans les grandes villes, dont les maisons bâties à l'européenne les préservent mieux des intempéries. On les rencontre également dans les escales pourvues de constructions en dur, tandis qu'ils sont très rares dans les villages purement indigènes, et qu'on ne peut déceler leur présence dans la brousse.

Or, on n'a jamais signalé le moindre cas « autochtone » de trypanosomiase à Saint-Louis, Dakar et Gorée, où les Stégomyas représentent plus de 90 pour 100 du nombre total des culicides.

Joal et Rufisque même, localités importantes situées sur la Petite-Côte et tout aussi infestées de Stégomyas, demeurent indemnes de maladie du sommeil.

On pourrait, au surplus, rappeler l'exemple bien connu des Antilles, où pullulent les Stégomyas, et qui ont reçu, pendant plus de deux siècles, un certain nombre de noirs atteints de maladie du sommeil, sans que jamais cette affection se soit propagée sur place.

Dans ce cas encore, il semble donc bien que les nouvelles données soient inexactes. Tout au plus serait-il permis de supposer que des trypanosomes, aspirés avec le sang d'un malade, peuvent vivre durant un court espace de temps sur ou dans la trompe d'un Stégomya qui deviendrait alors, et dans certaines rares conditions, susceptible de contaminer par sa piqûre.

On peut conclure de ce qui précède que l'origine première du trypanosome est vraisemblablement encore ignorée, et, de plus, que sa transmission à l'homme revient, jusqu'à nouvel ordre, aux seules mouches du genre glossina.

L. D'ANFREVILLE.

LIVRES NOUVEAUX

Debove, Achard et Castaigne. — *Manuel des maladies du tube digestif.* T. II, par MM. LŒPER, ESMONET, GOURAUD, L.-G. SIMON, BOIDIN, RATHERY, 1 vol. in-8°, de 808 p., avec 116 fig. (MASSON ET Cie, Paris, 1908.)

L'importante publication que dirigent MM. Debove, Achard et Castaigne vient de s'enrichir d'un nouveau volume, consacré aux maladies du tube digestif. Ce volume comprend la pathologie de l'intestin, du péritoine, des glandes salivaires et du pancréas. C'est un ouvrage d'actualité, puisque, depuis quelques années, les chercheurs s'acharnent à éclairer la physiologie et la pathologie du tube digestif et des glandes qui lui sont annexées.

Dans leur ensemble, les articles sont bien documentés; ils sont clairs et se lisent avec facilité, sans fatigue aucune; c'est une grande qualité, la plus grande peut-être, pour un ouvrage didactique.

Suivant un plan général que je ne saurais trop approuver, quelques notions d'anatomie, d'histologie et de physiologie servent de préambule aux descriptions de la pathologie.

Je pense qu'on devrait toujours agir ainsi. Plus que jamais, l'étude de l'anatomie et surtout de la physiologie est indispensable à la compréhension des faits cliniques; sans une base physiologique toute discussion de pathogénie est impossible. Je regrette seulement que ces notions préliminaires aient été écourtées justement pour la partie principale du tube digestif. Tandis qu'on a étudié les glandes salivaires et le pancréas avec assez de détails, on ne donne sur la physiologie de l'intestin que quelques notions brèves et incomplètes. Quand on veut être trop concis, on laisse facilement échapper des inexactitudes; c'est pour ne pas avoir voulu aborder l'histoire si intéressante des transformations que subissent les matières azotées, que l'auteur admet l'absorption de peptones assimilables.

L'article consacré à la pathologie de l'intestin est dû à M. Lœper, qui a fait appel, pour la rédaction de certains chapitres, à la collaboration de MM. Esmonet et Gouraud. Dans son ensemble, ce travail est intéressant, il est clair et bien écrit; l'auteur y déploie un très grand et très réel talent d'exposition. Les esprits chagrins pourraient lui reprocher de sacrifier quelquefois la précision à la clarté, de laisser échapper quelques expressions incorrectes. Mais les médecins profiteront des descriptions cliniques; ils trouveront d'intéressants renseignements sur les entités récemment isolées ou récemment admises, comme la maladie de Hirschprung, et liront avec profit d'excellents articles sur l'entéro-colite muco-membraneuse, l'appendicite, la tuberculose, le cancer, les ulcérations, les occlusions de l'intestin. Il était difficile de rédiger l'histoire des affections intestinales; M. Lœper s'est bien acquitté de cette lourde tâche.

Les maladies du péritoine sont traitées par M. Boidin. Leur étude m'a paru complète et bien documentée.

M. Simon, qui a décrit les maladies des glandes salivaires, a su profiter des travaux les plus récents et a groupé les faits en une monographie fort intéressante.

J'ai pris grand plaisir à lire l'article de M. Rathery sur les maladies du pancréas. L'auteur, dans une première partie, a fait une étude de séméiologie et a soigneusement décrit le diabète pancréatique.

La seconde partie est consacrée à la pathologie spéciale, inflammation et tumeurs.

Ce nouveau volume termine très heureusement l'histoire des affections digestives; l'ouvrage complet rendra les plus grands services à tous les médecins.

H. ROGER.

BIBLIOGRAPHIE

1570. — **A. Le Dentu** et **P. Delbet.** — NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE. V : *Maladies des os*, par PL. MAUCLAIRE. 1 vol. gr. in-8° de 318 pages, avec 161 fig. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 2 (Février 1908).

Travaux originaux :

J. Nicolas et A. Jambon. — L'albuminurie chez les galeux.

Carle. — Notes sur l'influence comparée des générateurs dans l'hérédo-syphilis.

R. Sabouraud. — Milieux de culture des champignons dermatophytes. (Technique de fabrication des géloses sucrées dites : milieux d'épreuve.)

Recueil de faits :

Cl. Simon. — Un cas de phagédénisme sur syphilides traité et guéri par l'exérèse chirurgicale.

P. Merklen. — Hérédo-syphilis linguale précoce (avec figure).

Revue de dermatologie.

Revue des livres.

Nécrologie. — Le professeur **O. Lassar** (avec figures).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

FORMULAIRE

Formule d'un élixir à l'ibogaïne.

Chlorhydrate d'ibogaïne. . . . . . . 0 gr. 10
Curaçao sec. . . . . 300 cc.

1 centigramme par verre à liqueur. Un après chaque repas.

Même incorporée au curaçao, l'ibogaïne ne perd pas son goût désagréable. Il vaut donc mieux prescrire les dragées Nyrdahl à l'ibogaïne — 2 à 4 par jour — formulées par le Dr Landrin.

Indications : neurasthénie, convalescences, atonies nerveuses et musculaires, surmenage, grippe, dilatation du cœur.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

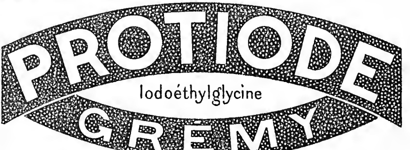
FORMULAIRE

Cachets contre l'atonie nerveuse dans la grippe.

Chlorhydrate d'ibogaïne. . . . . . . 0 gr. 10
Poudre de gentiane. . . . . 0 gr. 05

Prendre 1 à 3 pilules par jour au milieu des repas.

L'emploi des dragées Nyrdahl dosées à 0 gr. 05 d'ibogaïne par dragée donne également d'excellents résultats (Formule du Dr Landrin.)



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 4 Mars 1908, à 1 heure. — M. BEURIER : Contribution à l'étude de l'emploi du baume du Pérou en chirurgie et spécialement en petite chirurgie ; MM. Reclus, Roger, Segond, Marcel Labbé. — M. PICHOT : Alimentation du paysan sous l'ancien régime; MM. Roger, Reclus, Segond, Marcel Labbé. — M. MAGRANGEAS : Contribution à l'étude des sulfo-éthers urinaires (état normal et pathologique) : MM. Roger, Reclus, Segond, Marcel Labbé. — M. GONTIER : Contribution à l'étude du pronostic dans les lésions traumatiques sinusiennes de la dure-mère ; MM. Segond, Reclus, Roger, Marcel Labbé.

Jeudi 5 Mars 1908, à 1 heure. — M. LANGLOIS : Les angines nécrotiques ulcéro-perforantes de la scarlatine; MM. Dieulafoy, Debove, Hutinel, Castaigne. — M. MAZINGARBE : Contribution à l'étude de quelques variétés cliniques rares de la pneumonie ; MM. Dieulafoy, Debove, Hutinel, Castaigne. — M. AUBOYER : Contribution à l'étude de l'argent colloïdal électrique stabilisé et isotonique et de son emploi thérapeutique dans les diverses infections; MM. Debove, Dieulafoy, Hutinel, Castaigne. — M. MAILLET : Le mal de mer. Essai de pathogénie et de traitement ; MM. Debove, Dieulafoy, Hutinel, Castaigne. — M. BERGER : De la pleurésie interlobaire d'origine tuberculeuse et particulièrement de la forme sèche ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Debove, Castaigne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 4 Mars 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Delens, Potocki. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Gaucher, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Macaigne, Lœper. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Tuffier, Gosset, Rieffel. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Aug. Broca, Lecène, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Letulle, Legry, Sicard. M. Kirmisson, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 5 Mars — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Muillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Launois, Demelin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. De Lapersonne, Cunéo, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Albarran, Jeannin, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Rieffel, Lenormant. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Gouget, Fernand Bezançon. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Langlois. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. — M. Prenant, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 6 Mars 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Segond, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Gosset, Lecène. M. Dejerine, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 7 Mars 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. M. Alb. Robin, censeur; M. Jeanselme, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Brumpt, suppléant.

Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : 1° *Cours pratique de gynécologie*, par M. POTOCKI, agrégé. Ce cours, fait avec l'assistance de M. LE MASSON, commencera le lundi 23 Mars, à 10 heures du matin, et continuera les jours suivants à la même heure. Il sera complet en 18 leçons et se terminera le 11 Avril.

Programme : Les mardis, jeudis, samedis : Examen des malades, application du spéculum, pansements vaginaux et utérins auxquels seront exercés tous les élèves. Les lundis, mercredis, vendredis : Leçons de pratique gynécologique et opérations, avec la participation des élèves. Le nombre des élèves est limité à 12.

2° *Cours pratique d'accouchements*, par MM. WALLICH et COUVELAIRE, agrégés. Ce cours commencera le lundi 13 Avril. Il aura lieu tous les jours pendant les deux semaines de vacances de Pâques et se terminera le 27 Avril.

Programme ; Le matin, de 10 heures à midi : Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-né, allaitement). Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés. L'après-midi, de 2 heures à 4 heures, manœuvres et opérations obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — *Cours et exercices de médecine opératoire spéciale, chirurgie de la tête et du cou (nez, larynx, gorge, oreilles)*. M. PIERRE SEBILEAU, agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, assisté de M. E. LOMBARD, commencera son cours en 10 leçons, le lundi 16 Mars, à 2 heures, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

Le nombre des auditeurs est limité à 25. Le droit d'inscription est gratuit pour les internes des hôpitaux. Il est de 80 francs pour les docteurs en médecine et de 50 fr. pour les étudiants. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpitaux d'Oran. — Les étudiants en médecine des hôpitaux de Paris, de Lyon ou d'autres villes possédant une Faculté, sont prévenus qu'au cas où ils désireraient obtenir un emploi d'interne dans les hôpitaux du département d'Oran, ils auraient à se faire inscrire à la Préfecture de ce département, où une liste est dressée en vue d'assurer le recrutement des internes de ces établissements, suivant les nécessités du service.

Les avantages et conditions sont les suivants :

1° *Hôpital civil d'Oran*. — Traitement annuel, 1.800 fr. Logement et nourriture pour l'interne de garde seulement (l'administration de l'hôpital laisse toutefois à la disposition des internes un pavillon spécial, avec faculté d'en supprimer la jouissance à ceux dont elle aurait à se plaindre). Voyage sur mer en 2e classe (payé). Obligations : 1° de justifier de 12 inscriptions de doctorat (nouveau régime); 2° d'une pratique hospitalière suffisante ou d'un titre tel que ; ancien externe des hôpitaux de Paris ou de Lyon, ou des hôpitaux près d'une Faculté;

2° *Hôpitaux de Relizane, d'Aïn-Temouchent et de Saint-Denis-du-Sig*. — Traitement, 1.200 fr. Logement et nourriture. Passage gratuit sur mer en 2e classe pour rejoindre leur poste. Obligation de justifier de 8 inscriptions de doctorat (nouveau régime).

Obligations imposées pour les quatre établissements : Tous les internes, quels que soient les hôpitaux auxquels ils sont destinés, doivent prendre l'engagement de rester attachés pendant trois ans au service de l'administration hospitalière du département d'Oran et ne peuvent quitter leurs fonctions qu'après avoir obtenu, au préalable, l'assentiment du préfet. Si, pour une cause quelconque, ils abandonnent leur poste sans cette autorisation avant l'expiration de ladite période de trois années, ils seront astreints à rembourser leurs frais de voyage sur mer. A titre conservatoire, l'hôpital leur retiendra sur leur traitement du premier mois le montant de ces frais.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecins-majors de 2e classe : M. Imbert passe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger. M. Lorentz passe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Garcin passe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger. M. Pourpre passe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine. M. Verdeau passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Rabaïoye passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran.

— M. Le médecin inspecteur Delorme, directeur de l'Ecole d'application du service de santé militaire, promu au grade de médecin inspecteur général dans la 1re section du cadre des médecins inspecteurs généraux.

M. le médecin principal de 1re classe Février, directeur du service de santé au ministère de la Guerre, est nommé au grade de médecin inspecteur dans la 1re section du cadre des médecins inspecteurs.

M. le médecin inspecteur Vaillard, directeur de l'Ecole du service de santé militaire, est nommé directeur de l'Ecole d'application du service de santé militaire à Paris.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Paris, de M. L.-A. Segond, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

CONCOURS

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à une place d'ophtalmologiste des hôpitaux de Paris sera ouvert le 30 Mars 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, de midi à 3 h., du lundi 2 Mars 1908 au samedi 14 du même mois inclusivement.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 19 Février.* — Ont obtenu : MM. Doucet, 8; Girode, 11; Mondor, 10; Dumont, 9; Netter, 7; Binet du Jassonneix, 8; Cottenot, 11. — *Absents* : MM. Schneider, Monod (Robert); Mlle Lenormand.

Pathologie. — *Séance du 19 Février.* — Ont obtenu : MM. Montet, 5; Chichmanian, 5; Ollé, 6; Morellet, 8; Lévy (Pierre), 9; Rafinesque, 11; Samson, 5; Louheyre, 9; Brémond, 7; Miégeville, 6; Bruslé, 8. — *Absent* : M. Gastaud.

La fondation Blache. — Aux termes de l'arrêté ministériel du 21 Septembre 1881 (*B. O.*, page 668), les arrérages d'une rente annuelle de 400 francs, léguée au département par M. Blache, ancien premier médecin en chef de la marine, sont affectés à la fondation d'un prix à décerner tous les trois ans au médecin en activité ou en retraite de la marine militaire française ou à tout autre médecin français embarqué sur les navires de commerce depuis trois ans au moins, ayant fait la découverte la plus utile ou le meilleur mémoire ou travail sur la thérapeutique exclusivement médicale.

Les officiers du corps de santé de la marine désireux de concourir pour ce prix qui sera décerné en 1908 devront faire parvenir leurs titres au ministère de la Marine *avant le 1er Mai 1908.*

Vétérinaires sanitaires. — Un concours pour l'admission successive à quatre emplois de vétérinaire sanitaire stagiaire à l'inspection vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine aura lieu, à la préfecture de police, le 18 Mai 1908.

Tous les renseignements concernant le programme et les conditions du concours seront fournis au secrétariat général (service du personnel).

Répertoire thérapeutique

La Peroxydine et l'Hypodermozone.

La peroxydine est une solution hydro-alcoolique d'ozone à 1/10 en volume; l'hypodermozone a la même composition, mais sa teneur en ozone atteint 40 pour 100 en volume.

La peroxydine administrée par voie stomacale (3 à 6 cuillers à café *pro die*) a donné des résultats comparables à ceux des inhalations d'ozone dans les bronchites, l'asthme, l'emphysème, les anémies, la tuberculose. Elle aurait donné des résultats encourageants dans la fièvre typhoïde, dans un cas de péritonite, dans la diphtérie.

L'hypodermozone doit s'employer hypodermiquement à la dose de 2 centimètres cubes correspondant à 16 milligrammes d'ozone comme tonique dans les cas urgents. Mais la documentation clinique est extrêmement restreinte à son sujet.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.







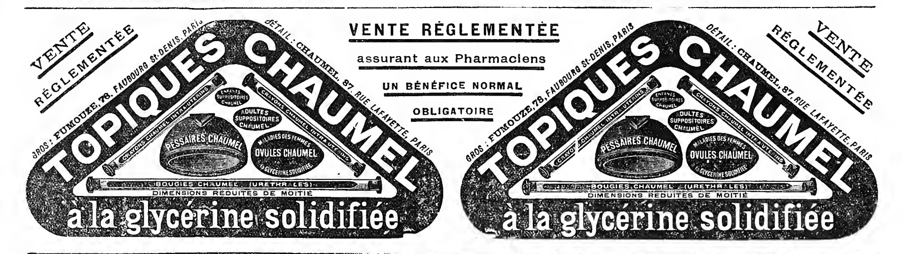












Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES MÉDICAUX

L'an dernier s'est fondée, grâce à la ténacité de Cabanès, l'Association des Journalistes médicaux. La nouvelle Association reçoit dans son sein tous ceux qui collaborent d'une façon effective à un journal médical. Grâce à cette excellente compréhension du mot *journaliste*, elle compte déjà 133 membres : elle est nombreuse, donc elle intéresse, donc elle prend de l'influence. Aussi très brillant a été le Banquet commémoratif de la fondation, qui s'est tenu vendredi, sous la présidence de M. Monprofit. Les ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de l'Agriculture avaient envoyé des délégués, dont M. Mirman, directeur de l'Assistance publique. Le doyen de la Faculté, le professeur Landouzy, le professeur S. Pozzi, M. le sénateur Pédebidou, avaient pris place à la table d'honneur. M. Mézières, empêché, avait confié à M. Ayraud-Degeorges, rédacteur au *Rappel*, le soin de représenter l'Association des Journalistes de la Grande Presse, dont il est le très sympathique président.

* * *

Les toasts furent nombreux et tous vivement applaudis. Je voudrais pouvoir, en les transcrivant, ajouter à celui de M. Monprofit un ton de bonhomie charmante et de rondeur angevine; à celui de M. le doyen Landouzy une note fine, délicieusement piquante à la façon de l'esprit champenois; à celui de M. Mirman un air d'apôtre convaincu, de semeur d'idées jamais désabusé, bien que politicien à ses heures.

ALLOCUTION DE M. MONPROFIT, PRÉSIDENT

Mes chers Collègues,

Je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant à présider notre Association. Je suis, comme vous tous, pénétré de l'idée que notre groupement peut rendre les plus grands services; soyez donc certain que je ferai tous mes efforts pour développer, autant que je le pourrai, une institution aussi utile.

Le plus difficile est d'ailleurs déjà fait, grâce aux efforts persévérants et à l'initiative de notre premier président M. Brochin et de notre secrétaire général M. Cabanès. Ces ouvriers de la première heure ont imprimé à notre Œuvre une impulsion qui assure son succès, et nous pouvons leur voter de chaleureuses félicitations.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. Mirman présente à l'Association des Journalistes médicaux les excuses et les sympathies de M. le Président du Conseil: il dit les excellents rapports que le ministère de l'Intérieur entretient et compte maintenir avec les médecins, dont le concours loyal et confiant lui est indispensable.

M. Mirman analyse ensuite le rôle des journalistes médicaux, qui sont de deux ordres : les journalistes attachés aux journaux proprement scientifiques, et ceux qui, dans la grande presse, font œuvre de vulgarisation.

« Je ne connais pas, dit M. Mirman, d'œuvre plus éminemment utile et aussi plus malaisée que celle des journalistes médicaux dans la grande presse. Qu'il faille faire un immense effort pour améliorer l'hygiène publique et sociale en France, nul ne le conteste. Le Parlement en a proclamé la nécessité ; il a élaboré la loi organique de 1902 qui est notre charte sanitaire. Mais nous qui avons pour mission d'assurer l'application de cette loi, et qui en poursuivrons l'accomplissement avec une attention passionnée, nous savons bien que nous ne ferons produire à cette législation son plein effet que le jour où l'opinion publique sera éclairée, où l'éducation hygiénique du peuple sera faite. Cette éducation qui la fera ? Qui la peut faire ? Qui, sinon le médecin? et parmi les médecins ceux-là sont mieux placés que quiconque pour faire œuvre utile qui s'adressent au grand public par la voie de la presse.

« Dans chaque journal il y a des rédacteurs politiques, des courriéristes parlementaires, des rédacteurs sportifs ; je souhaiterais qu'à chacun — grand journal de Paris ou petit journal de province — fût attaché un médecin vulgarisateur des notions d'hygiène privée et publique. Songez aux progrès qu'il serait possible d'accomplir dans les mœurs de notre pays; au recul qu'on ferait subir à l'ignorance si, dans chacune de ces feuilles qui pénètrent dans le plus modeste logis, un écrivain compétent, ayant conscience de l'importance de sa mission sociale, avait pour tâche, difficile assurément, non d'énumérer des recettes médicales comme d'autres énumèrent des recettes culinaires, mais de faire pénétrer jour par jour, goutte à goutte, dans l'esprit du lecteur, ouvrier et paysan, les notions essentielles d'hygiène; celles que tout citoyen a besoin de connaître pour se défendre lui-même contre les maladies évitables, et pour fortifier et pour réclamer l'action des pouvoirs publics pour l'accomplissement de toutes les mesures nécessaires d'assainissement et de prophylaxie. A recevoir cet enseignement, si celui-ci est hautement désintéressé, le public français est prêt ; il y portera, croyez-le, autant d'intérêt qu'aux luttes politiques et aux mille faits divers de l'actualité ; son attention sérieuse, réfléchie, est à qui voudra la prendre, je veux dire la gagner ».

DISCOURS DE M. LANDOUZY

Mon cher Président,
Mes chers Confrères,

Pour cette amicale réunion, vous m'avez fait le grand honneur *d'une invitation décanale* dont je tiens d'autant plus à vous remercier qu'elle a seulement prévenu mes sentiments. Sans elle, je me serais empressé de venir parmi vous à titre de journaliste médical, étant, de ce côté encore, je le crains fort, votre doyen.

Il y a de cela six ou sept lustres, bien avant de prendre la direction de la *Revue de Médecine*, et de participer à la fondation de *La Presse Médicale*, je débutais au *Progrès Médical*, que fondait notre ami Bourneville. A cette époque, j'avais, pour la première fois, l'honneur de rencontrer, fréquentant chez Charcot, avec Gambetta, un jeune et brillant confrère, M. Clemenceau! Le président du Conseil des ministres ne saurait m'en vouloir d'évoquer de si lointains souvenirs : sa verdeur ne donne-t-elle pas de constants démentis aux biographies les plus officielles? Pour lui encore, le vrai n'est-il pas invraisemblable?

Mes chers confrères, quand j'ai reçu votre invitation, adressée au Doyen de la Faculté de médecine, je me suis demandé si vous n'étiez pas, à son endroit, partagés entre deux sentiments : celui d'une petite malice; celui d'une aimable souvenance et d'une très gracieuse attention. Apprenez tout de suite que, des deux intentions que je vous prêtais, c'est la seconde, la toute cordiale, que je retiens.

A un banquet de journalistes (où il ne pouvait pas ne pas être parlé de Théophraste Renaudot, notre Maître à tous), il était permis, malicieusement, d'inciter le Doyen actuel de la Faculté de médecine à venir faire amende honorable pour son collègue Guy Patin, dont les diatribes et les injures ne surent pas plus désarmer devant le Gazetier, que devant le Cardinal, les Jésuites et les Apothicaires.

A peine avais-je entrevu cette noirâtre pensée, que, chers confrères, je songeais à la gracieuseté du souvenir évoqué, pour l'honneur que j'avais eu, en Juillet 1900, lors du Ier Congrès international de Presse médicale, de porter la parole comme profes-





seur délégué de la Faculté de médecine de l'Université de Paris. J'y rappelais, que Théophraste Renaudot, créant, en 1631, la *Gazette de France*, était déjà, pour un peu, journaliste médical, puisque le premier Recueil de Gazettes et Nouvelles dédié au Roy, quoiqu'en eussent ses allures littéraires et ses visées de reportage général, touchait par quelques côtés aux affaires médicales. Le journal de Théophraste Renaudot ne servait-il pas à annoncer, comme à faire connaître, ses œuvres d'assistance et ses consultations charitables?

La *Gazette de France* était bien de quarante-huit années en avance sur le premier journal exclusivement médical, que, mensuellement, Nicolas de Blégny allait, en 1679, publier à Paris, sous le titre : *Nouvelles découvertes sur toutes les parties de la médecine*.

Le libre examen était déjà — comme il l'est pour nous tous, pour peu que, nous attaquant aux idées et aux doctrines, nous sachions respecter les personnes — la devise de Nicolas de Blégny; aussi son journal vécut-il seulement quelques années. Dès 1682, les *Nouvelles découvertes sur toutes les parties de la médecine* étaient supprimées par ordre. De Blégny se voyait, en 1684, forcé de les aller publier à Amsterdam, les intitulant le *Mercure savant*, et les signant du nom de Gauthier. Cela se passait sous le Grand Roi : trois siècles devaient s'écouler avant que la Presse devînt ce qu'elle est aujourd'hui : la puissance la plus grande du monde.

C'est justement parce que nous avons conscience, et du rôle et de la puissance de la Presse Médicale que, journalistes-médecins, nous voulons travailler d'abord au compte de la Vérité scientifique et de l'Hygiène sociale : vérité scientifique et hygiène sociale qui, par découverte et application des lois régissant le monde physique et moral, feront jour à jour l'homme plus fort, parce que moins ignorant; feront chaque jour l'homme mieux averti, meilleur et moins misérable.

Assurément, tout à l'heure, quand Monsieur le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique faisait appel à votre foi scientifique sincère, pour qu'elle se montrât particulièrement agissante ailleurs que dans nos journaux médicaux; quand il comptait sur vous, pour, aux quatre coins de l'horizon, au fin fond des campagnes, enseigner les populations qui tant ignorent des intérêts de leur santé physique et morale ; ce n'était certes pas pour exalter l'amour-propre de tous ceux qui ont l'honneur d'instruire par le journal. Ce que voulait M. Mirman, nous remerciant par avance de notre collaboration, c'était nous inciter à la plénitude de notre rôle et de notre devoir social. En effet, n'appartient-il pas à tout journaliste médical qui sait, d'écrire chaque jour, pour instruire ceux qui ignorent, afin que, chaque jour, nous fassions les mœurs sanitaires à l'unisson des lois sanitaires?

Par la diffusion des vérités clairement exposées, par la diffusion de *leçons de choses* d'hygiène, la Presse Scientifique, parlant au rez-de-chaussée des grands quotidiens, ne constitue-t-elle pas la véritable Université universelle, le plus puissant, le plus insinuant, le plus répandu de tous les moyens d'enseignement post-scolaire réclamé par M. Mirman?

C'est que la Presse, aujourd'hui, donne des ailes à la parole des Maîtres, faisant, aux quatre coins du monde, connaître les doctrines pastoriennes, les vérités utilitaires, les prescriptions sanitaires, les lois protectrices et rédemptrices, en moins d'heures qu'il ne fallait de mois à nos pères pour que leur arrivât d'Angleterre la nouvelle de la Vaccine, de France l'invention de l'Auscultation, d'Amérique l'Ethérisation, de France encore la Trachéotomie.

Il est, mes chers confrères, à l'honneur du journalisme médical, que l'étude, pourtant si légitime et si urgente, des intérêts matériels des médecins, soit, dans l'ordre de ses préoccupations, venue seulement après l'étude de nos intérêts scientifiques et professionnels. Il reste à l'honneur du journalisme médical d'avoir cherché, d'abord, à entretenir, au plus intime de chacun de nous, un idéal professionnel, fait de foi scientifique, d'amour de la vérité, de liberté de jugement, d'indépendance de caractère, d'esprit de solidarité large et tolérant, de désintéressement.

Il est temps, néanmoins, il est naturel, que certains des intérêts respectables des médecins ne soient plus négligés; il n'est que juste que le journalisme médical prenne aussi en mains les intérêts d'une carrière qui a su se montrer soucieuse de ses devoirs plus que de ses droits.

Sous prétexte que la Médecine est la plus *sociale* des professions, — son but étant aussi altruiste qu'humanitaire, — sous prétexte que la Médecine est, de toutes les sciences appliquées, celle qui sert le plus la chose publique, n'hésitons plus à réclamer pour qu'on mette un terme aux abus par lesquels l'Etat, les départements, les municipalités, les sociétés mutuelles demandent, parfois, aux médecins charitables et corvéables à merci, de donner toujours le meilleur d'eux-mêmes pour le soulagement des communes misères humaines.

Combien grandit et s'ennoblit le rôle du journalisme médical, puisque, après avoir servi les intérêts sacrés de la Science et de l'Hygiène, il sauvegarde nos intérêts moraux et matériels; puisque nous autres, journalistes médicaux, en nos tablettes, nous écrivons : par amour de la Vérité dans la Science; par dévouement à l'Hygiène sociale; par amour de la Probité dans l'Art; par besoin d'assurer la Sécurité dans la Profession!

C'est, mes chers confrères, sur ce rôle magnifique et superbe qui, au temps présent, m'apparaît dévolu aux journalistes-médecins, que je tiens à arrêter un instant vos pensées. Je m'excuse, si, quelque peu, j'ai lassé votre attention; je m'excuse d'autant plus que, me trouvant votre invité, j'étais et reste de tout cœur votre obligé.



Si vous voulez bien penser que les convives se connaissaient tous et étaient de mentalité adéquate, vous comprendrez que, l'ambiance et la fameuse « chaleur communicative » aidant, le succès de l'Association fut complet en ce soir de banquet-anniversaire. Les faveurs gouvernementales ne furent pas omises, puisqu'il s'agissait de journalistes : le Représentant du ministère de l'Instruction publique attacha une rosette violette à la boutonnière de M. Rodet, et un ruban non moins violet à celle de M. Louis Régis. Et chacun s'en alla satisfait.

F. JAYLE.



CHAIX & Cie. 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

COURS

Pathologie interne. — M. le professeur DEJERINE commencera le *Cours de pathologie interne* le samedi 7 Mars 1908, à 6 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Affections des voies respiratoires.

Chimie médicale. — M. le professeur ARMAND GAUTIER, membre de l'Institut, commencera le *Cours de chimie médicale* le samedi 7 Mars 1908, à 5 heures (Amphithéâtre de chimie et de physique de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Le fonctionnement animal. Digestion. Sang. Assimilation. Urines. Nutrition générale.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur GILBERT BALLET commencera le *cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie* le vendredi 6 Mars 1908, à 6 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure. Petit amphithéâtre, le mercredi (bibliographie), salle Nélaton, à 6 heures.

Objet du cours : L'évolution de la médecine.

Pathologie externe. — M. LECÈNE, agrégé, commencera ce cours complémentaire le jeudi 5 Mars 1908, à 4 heures (Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Affections chirurgicales de la tête, du rachis et du cou.

Accouchements. — M. DEMELIN, agrégé, commencera le *cours complémentaire d'accouchements* le jeudi 5 Mars 1908, à 5 heures (Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES

Pathologie interne. — M. CASTAIGNE, agrégé, commencera ses Conférences le vendredi 6 Mars 1908, à 5 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Maladie du foie et des reins.

Pathologie externe. — M. PROUST, agrégé, commencera ses conférences le lundi 9 Mars 1908, à 3 heures Petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme : Pathologie chirurgicale des membres. Pathologie du rein, des voies urinaires et génitales de l'homme.

Anatomie topographique. — M. CUNÉO, agrégé, commencera ses conférences le vendredi 6 Mars 1908, à 6 heures (Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences elementaires d'anatomie topographique : Anatomie topographique de la tête, du cou, du thorax et du membre supérieur.

Anatomie pathologique. — M. LEGRY, agrégé, commencera ses *conférences d'anatomie pathologique* le samedi 7 Mars 1908, à 2 heures, et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure, au Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Physiologie. — M. LANGLOIS, agrégé, commencera ses conférences le vendredi 6 Mars 1908, à 5 heures (Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

Sujet du cours : Respiration. Circulation. Chaleur animale.

Thérapeutique. — M. PAUL CARNOT, agrégé, commencera ses conférences le vendredi 6 Mars 1908, à 5 heures (Petit amphithéâtre), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les médications : 1° Médications pathogéniques (médications anti-infectieuse, anti-parasitaire, anti-toxique) ; 2° principales médications symptomatiques.

Pharmacologie. — M. RICHAUD, agrégé, commencera ses conférences le samedi 7 Mars 1908, à 4 heures (Amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Etude des médicaments d'origine organique.

Neuropathologie. — M. HENRI CLAUDE, agrégé, continuera les Conférences de pathologie du système nerveux, accompagnées de démonstrations cliniques et anatomiques, le mardi 10 Mars 1908, à 4 heures du soir, à la Salpêtrière (Amphithéâtre de la Clinique), et les jeudis et mardis suivants, à la même heure.

Programme du cours : Maladies de la moelle et des nerfs.

Physique médicale. — M. BROCA (André), agrégé, commencera les *Conférences de physique médicale* le lundi 9 Mars 1908, à 4 heures (Amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. BRUMPT, agrégé, commencera ses conférences le jeudi 5 Mars 1908, à 4 heures (Petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Actions diverses exercées par les parasites sur l'organisme. Vers et Arthropodes parasites. Principes généraux de leur prophylaxie.

Histologie. — M. A. BRANCA, agrégé, commencera les *Conférences d'histologie* le samedi 7 Mars 1908, à 3 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les tissus. L'appareil uro-génital.

COLLÈGE DE FRANCE

Nomination. — Par décret, M. Gley, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, est nommé professeur titulaire de la chaire de Biologie générale au Collège de France.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — M. CALOT, de Berck, fera, le jeudi 27 Février, à 10 heures du matin, service du professeur ROBIN, une leçon sur *le traitement de la coxalgie*, suivie d'une démonstration pratique.

Hôpital Sadiki, de Tunis. — Une place d'assistant interne est vacante à l'hôpital Sadiki.

Cet hôpital qui comprend un gros mouvement de malades indigènes est le siège d'un service chirurgical très actif. Il contient des laboratoires, une bibliothèque, un amphithéâtre donnant toutes facilités d'études.

Avantages materiels : Traitement annuel, 2.400 francs, logement, salle de garde, éclairage, chauffage. Voyage payé aller et retour en 2e classe, de Paris à Tunis.

Conditions : Etre citoyen Français, docteur en médecine, moins de trente-deux ans, engagement de séjour d'un an.

Adresser les demandes avec toutes pièces utiles à M. BRUNSWIC-LE BIHAN, médecin-chef de l'hôpital Sadiki, de Tunis.

NOUVELLES

Une chaire d'hydrologie à Paris. — Le président du Conseil vient de recevoir une délégation composée de membres du Parlement, de médecins, des directeurs des Compagnies fermières de Vichy, Luchon, Contrexéville.

La délégation a sollicité la création à la Faculté de médecine de Paris d'une chaire d'hydrologie et de climatologie.

M. Clemenceau a approuvé l'idée de cette création et a promis de l'appuyer auprès de son collègue de l'Instruction publique.

IIe Congrès des praticiens de France (Lille, 25-28 Juin 1908). — Le Comité de Vigilance nommé à la suite du premier Congrès des praticiens a été unanimement d'avis de convoquer une nouvelle assemblée des praticiens en Juin 1908.

La ville de Lille a été choisie comme siège du second Congrès. Sa situation géographique lui permettra d'offrir aux Congressistes, dans des conditions très avantageuses, une visite à Bruxelles et à Londres, avec réception par le corps médical de ces deux capitales.

Les questions qui seront discutées au Congrès sont de première importance. Les deux questions principales soumises aux Congressistes seront : *la Réforme des études médicales* et *le Libre choix*.

La cotisation des adhérents au Congrès est de 5 francs, donnant droit à tous les avantages ordinaires : rapports, comptes rendus, voyage à demi-tarif, etc. Les parents accompagnant les Congressistes et ayant versé une cotisation de 5 francs jouiront des avantages matériels accordés aux Congressistes.

Les groupements professionnels qui voteront une subvention pour le Congrès pourront se faire représenter par des délégués qui, eux, devront avoir adhéré au Congrès et payé la cotisation de 5 francs, mais qui auront droit, en cas de vote par bulletin, à autant de voix que le groupement qui les a délégués compte de membres.

Adresser les adhésions et toutes les demandes de renseignements à M. Aubert, secrétaire général, 5, rue Thiers, à Lille, et les cotisations et subventions, à M. Deroy, trésorier, 222, rue Léon-Gambetta (Lille).

Laboratoire de psychologie expérimentale. — De Mars à Juin auront lieu au laboratoire des travaux pratiques gratuits de psychologie, sous la direction de M. Henri Piéron, maître de conférences, assisté de M. J. M. Lahy, préparateur. Ces travaux comprendront les objets suivants : 1° Psychologie physiologique (méthode graphique, étude des phénomènes respiratoires, circulatoires, moteurs, etc., dans leurs rapports avec les fonctions mentales) ; 2° psychologie expérimentale (technique de la mesure des sensations, de la mémoire, de l'attention, etc.) ; 3° psychologie pathologique (interrogatoire et examen de sujets atteints d'affections mentales).

En outre, quelques séances seront consacrées aux études préparatoires suivantes : 1° Anatomie et histologie comparée des organes des sens et du système nerveux central (examen de cerveaux de vertébrés et de préparations histologiques, normales et pathologiques) ; 2° physiologie cérébrale (méthodes de localisations ; influence des processus cérébraux sur la pression sanguine) ; 3° psycho-physiologie comparée (Étude des phénomènes sensoriels et du comportement de quelques animaux de différents ordres).

Ces travaux, précédés d'une conférence explicative succincte, auront lieu au laboratoire de psychologie expérimentale, à l'asile de Villejuif, les lundis, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

Le nombre des places étant strictement limité, on est prié de se faire inscrire, soit au laboratoire, à l'asile de Villejuif, soit au laboratoire d'évolution de la Sorbonne (3, rue d'Ulm), soit chez M. Piéron (96, rue de Rennes). Les personnes inscrites seront avisées de leur admission avant le 1er Mars.

La lutte contre la maladie du sommeil. — La commission internationale de la « Maladie du sommeil » se réunira à Londres, le 9 Mars prochain, au Foreign Office. L'État libre du Congo, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Portugal et l'Espagne y seront représentés.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 24 Janvier.* — Questions posées : *Anatomie pathologique et bactériologie des endocardites ulcéreuses.* — *Symptômes et diagnostic des névrites périphériques.*

Le jury s'est réparti comme suit :

Anatomie pathologique : MM. Lacombe, Triboulet, Debove, Dejerine, Besançon.

Symptomatologie : MM. Dieulafoy, Jeanselme, Richardière, Méry, Achard.

Les deux jurys tiendront leurs séances les mercredis, jeudis, samedis, à 5 heures, le jury d'anatomie pathologique à l'hôpital Beaujon et le jury de symptomatologie dans la salle de la rue des Saints-Pères.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 22 Février.* — Ont obtenu : MM. Bertier, 12; Petit (Paul), 11; Ferté, 9; Lechevallier, 11; Sourdille, 8; Martingay, 12; Prélat, 11. — Absent : M. Ferry (Charles).

Séance du 23 Février. — Ont obtenu : MM. Boivin, 5; Bith, 12; Colin, 11; Caudrelier, 8; Lelongt, 5; Viel (Victor), 8; Dufourmentel, 8; Prost, 5. — *Absent* : M. Vosy.

Séance du 24 Février. — Ont obtenu : MM. Molina, 5; Chibret, 8; Crétaux, 9; Jean, 9; Wilhelm, 12; Vernes, 10; Verdun, 11; Nadal, 7; Baufle, 8; Dreyfus, 8. — *Absents* : MM. Plesse, Legal-Lasalle, Maligue, Comput, Libert.

Pathologie. — *Séance du 22 Février.* — Ont obtenu : MM. Stepowski, 5; Alexandre (Paul), 6; Renaud Badet, 7; Fenard, 6; de Cumont, 7; Manne, 10; Gauchery, 9; Clarac, 10; Petit (Henri), 8; Buizard, 10. — *Absents* : MM. Caïn, Petit (Charles).

Séance du 24 Février. — Ont obtenu : MM. Huyghues de Beaufond, 7; François (Paul), 10; Renault (Charles), 5; Potelet, 7; Lenormand, 5; Brocq, 8; Salin, 7; Lazoir, 10; May, 4; Lamouroux, 8; Le Grand, 8. — *Absents* : MM. Caustère, Villechaise, Bruslon.

Hôpitaux de Lille. — Un concours pour la désignation de deux chirurgiens adjoints vient de se terminer par la nomination de MM. Druchert et Vanverts.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE AUX BLESSÉS ET HOPITAUX MILITAIRES

Le service de santé militaire vient d'autoriser les Sociétés d'assistance aux blessés à compléter, au moyen de dames infirmières, le service hospitalier des hôpitaux militaires du Val-de-Grâce, de Saint-Martin, de Versailles et de Vincennes.

Habituées à agir vite et militairement, ces Sociétés ont accepté cette mission, et lundi, 2 Mars, une infirmière-major, directrice, accompagnée de onze infirmières par hôpital, commence le service direct des malades. Ce service commencera à 7 h. 1/2 du matin jusqu'à 11 h. 1/2, et de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2, avec service de garde la nuit. Bien entendu, c'est dans tous les services de l'hôpital que travailleront les infirmières des Sociétés, aussi bien dans les services de médecine que dans les services de chirurgie et dans les salles de contagieux.

L'essai fait à l'hôpital militaire d'Oran avait été concluant; là, l'Union des Femmes de France accomplit depuis le 25 Septembre 1907 un service régulier et continu. Mme Feuillet a dirigé le ser-



vice des infirmières du 25 Septembre au 25 Janvier; elle est aujourd'hui remplacée par Mme Beauregard.

La direction du service de santé ne cesse de se louer des services rendus par ces infirmières *bénévoles* tant à Oran qu'à Casablanca, à Nemours, à Lalla-Marnia. Ainsi est prouvée l'excellence de l'éducation professionnelle donnée aux infirmières de la Croix-Rouge.

L'idée de leur confier les hôpitaux militaires est des plus heureuses. Elles pourront, de cette façon, se familiariser avec les services qu'elles seront appelées à rendre en temps de guerre, et il n'est pas douteux que nos soldats se trouveront singulièrement mieux soignés par elles que par les troupiers transformés, sans éducation préalable, en infirmiers.

Les Sociétés de secours aux blessés constituaient en temps de paix une grande force inutilisée; on ne saurait trop féliciter M. le Ministre de la Guerre de savoir employer, au profit de nos soldats, les trésors de bonté et de dévouement que renferment tant de cœurs de Françaises.

P. Desfosses.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Mutuelle médicale française de retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après cinquante ans d'âge et vingt ans de participation), soit proportionnelle (après cinq ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Décembre dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 298; l'avoir social à 84.051 fr. 05.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1908 et un sociétaire infirme à 450 francs.

S'adresser au secrétaire, M. Terrien, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

VARIÉTÉS

Procédé nouveau pour la destruction des larves de moustiques.

Notre confrère Sauzeau de Puyberneau, chef du service de santé au Gabon, conseille pour la destruction des larves de moustiques l'utilisation du cactus épineux, l'*opuntia vulgaris*, plante qu'on rencontre sous tous les climats tropicaux (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1907, n° 4). Si on hache en morceaux les feuilles grasses et charnues de cette plante, et qu'on les malaxe dans l'eau, on forme au bout de quelques instants un mélange mucilagineux de consistance assez épaisse. Si l'on abandonne à lui-même ce mélange, la plus grande partie du mucilage gagne la surface du liquide et constitue, *absolument comme le pétrole*, une couche isolante qui empêche les larves de venir au contact de l'air. Peu à peu le mucilage obture leurs trachées et les détruit au bout d'un temps variable, suivant l'épaisseur de la couche isolante, de quinze à cinquante heures en moyenne.

En dehors de cette action, et toujours comme avec le pétrole, les moustiques ne peuvent plus pondre sur le liquide, ou du moins leurs œufs ne peuvent plus se développer et donner naissance à de nouvelles larves.

Il n'est pas besoin de malaxer les feuilles de cactus dans l'eau pour arriver au résultat désiré: il suffit d'y jeter des morceaux découpés. Par osmose, le mucilage de la plante arrive à former la couche isolante nécessaire. Seulement il faut plus de feuilles et un temps plus long.

La feuille de cactus ainsi plongée dans l'eau fermente légèrement si on l'a malaxée. Sinon, le mucilage se mélange progressivement au liquide, au fond duquel tombent les débris épidermiques de la plante, entraînant les poussières et la presque totalité des matières organiques, les larves mortes, etc... C'est à ce moment qu'il importe de renouveler l'opération.

Le procédé en question est absolument inoffensif. Il est notamment sans action sur les poissons des lagunes qu'il y a intérêt à ne pas détruire. Dans une eau stagnante, fétide, le cactus témoigne de propriétés importantes; il n'est pas antiseptique, mais il absorbe les gaz.

Le procédé de M. Sauzeau de Puyberneau est essentiellement pratique, facile, n'exigeant qu'une main-d'œuvre très réduite, ne nécessitant aucune dépense et applicable en tous temps. Sa seule infériorité sur le pétrole est qu'il est beaucoup plus lent. Mais, étant donné que la phase larvaire de toutes les variétés de moustiques dure près de deux septénaires, étant donné, d'autre part, que l'action isolante du mucilage peut durer plusieurs semaines et même plusieurs mois, — la volatilité du pétrole le rend inefficace après quinze jours, — on est sûr de faire une destruction de larves très appréciable dès la première opération. Cette opération, renouvelée tous les mois, assure la destruction complète des larves.

A travers le Monde

ANGLETERRE

La Société Royale de médecine de Londres. — Sous ce nom, se sont réunies quinze Sociétés médicales de Londres, les plus importantes, dont la doyenne, la Société Royale médicale et chirurgicale, fut fondée en 1805. La nouvelle Société comprend treize sections: clinique dermatologique, électro-thérapeutique, épidémiologique, laryngologique, médicale, neurologique, obstétricale et gynécologique, odontologique, otologique, anatomo-pathologique, chirurgicale, thérapeutique et pharmacologique. Outre les séances de section, il y aura chaque année un certain nombre de

séances plénières pour la discussion de questions d'intérêt général. Un des résultats les plus intéressants de cette union des Sociétés londoniennes est la formation d'une bibliothèque de 80.000 volumes, qui présente cette particularité qu'elle prête des livres aux membres de la Société. Ce que n'a jamais fait jusqu'ici aucune des bibliothèques médicales de Londres.

ÉTATS-UNIS

L'aliénation mentale dans l'Etat de New-York. — La Commission nommée par l'Etat de New-York pour la surveillance des aliénés vient de publier son rapport annuel. De ce rapport, il résulte qu'à la date du 30 Septembre 1906 le nombre des aliénés en traitement dans les asiles était de 26.357 (soit 1 aliéné pour 300 habitants). Le nombre des aliénés a augmenté continuellement depuis 1897; la majorité des aliénés sont des étrangers.

L'antivivisection en Amérique. — M. Rockefeller, on le sait, a fondé à New-York en 1901 un Institut pour l'étude expérimentale de la tuberculose. Il vient de le doter d'un vaste domaine pour l'élevage des bœufs nécessaires aux expériences. La New-York Humane Society a aussitôt commencé une agitation dans le but de faire interdire par la loi toutes les expériences sur les animaux.

Les « zones de calme ». — Suivant l'exemple du Conseil municipal de New-York, celui de Chicago vient de décréter que toute personne faisant sans nécessité du bruit dans une zone de 250 pieds (76 mètres) autour des hôpitaux sera punie d'une amende de 10 à 250 francs,

LIVRES NOUVEAUX

Beni-Barde. — *La Neurasthénie; les vrais et les faux neurasthéniques.* 1 vol. in-8°, de LXV-435 pages. Paris, 1908. Prix: 8 fr. (Masson et Cie éditeurs.)

Si vous voulez passer quelques instants le soir avec un aimable causeur qui vécut longtemps avec les névropathes du Tout-Paris, sut les voir et les soigner, prenez ce livre. Vous y trouverez une série de silhouettes de neurasthéniques légèrement crayonnées, des études sur les neurasthénies professionnelles et sociales: neurasthénies des politiciens, des orateurs, des écrivains, des savants et des artistes; des renseignements minutieux sur les indications et la technique de l'hydrothérapie; et enfin des scènes qui intéressent l'histoire littéraire, comme la visite de Victor Hugo à Villemain, dans son appartement de l'Institut, en 1845, quand le professeur à la Sorbonne ébauchait déjà quelques idées de persécution.

On voit le charme du livre: il recouvre un travail clinique et thérapeutique de mérite qui s'appuie sur des observations d'une incontestable valeur.

LAIGNEL-LAVASTINE.

René Gaultier. *Calculs des voies biliaires et pancréatites.* 1 vol. in-18, de 95 pages, cartonné. Prix: 1 fr. 50. Paris, 1908. (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs.)— La question des pancréatites secondaires à la lithiase est une question à l'ordre du jour. Nous avons récemment analysé dans ce journal un travail de Ebner, intitulé « Pankreatitis und Cholelithiasis » (*Sammlung klin. Vorträge*); voici que paraît dans les *Actualités médicales* un nouvel article de M. Gaultier, l'auteur d'un récent « Précis de coprologie ».

Profitant des cas qu'il a observés et de l'enseignement de son maître le professeur Dieulafoy, Gaultier expose avec clarté les différents types cliniques de pancréatite consécutifs à la lithiase.

Des schémas, d'après des autopsies ou des opérations, fixent dans l'esprit du lecteur les différentes formes de pancréatites. Tantôt, il n'y a plus de calculs, mais le pancréas infiltré et induré forme bague autour du cholédoque et l'obstrue; tantôt, c'est un calcul de l'ampoule de Vater qui bouche à la fois le cholédoque et le Wirsung; tantôt, au cours d'une lithiase vésiculaire ou cholédocienne, apparaît la pancréatite hémorragique avec îlots de stéatonécrose; tantôt, enfin, toujours au cours d'une lithiase, évolue une pancréatite gangreneuse ou suppurative.

Gaultier étudie rapidement l'anatomie pathologique, la pathogénie et les signes cliniques des diverses formes de pancréatites.

Il montre que seul l'examen des matières, par son procédé bien connu, permet de mettre en évidence un déficit pancréatique et de fixer ainsi le diagnostic et le pronostic. Il rapporte tout au long trois cas qui sont très favorables à ce procédé d'investigation. Gaultier montre, au contraire, que, jusqu'ici, l'examen des urines (épreuve de Sahli, procédé de Cammidge) n'a rien donné de pratiquement utilisable.

Ch. Dujarier.

BIBLIOGRAPHIE

1571. — **J. Hennequin** et **R. Lœvy.** — Les luxations des grandes articulations: *leur traitement pratique.* 1 vol. gr. in-8° de 411 pages, avec 125 figures. Prix: 16 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1572. — **L. Lévi** et **H. de Rothschild.** — Études sur la physio-pathologie du corps thyroïde et de l'hypophyse. 1 vol. gr. in-8° de 450 pages, avec 4 fig. et 9 planches. Prix: 8 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1573. — **A. Antheaume** et **G. Dromard.** — Poésie et folie. 1 vol. in-18 de 640 pages. Prix: 6 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1574. — **E. Simon-Auteroche.** — Manuel pratique de droit médical. 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné. Prix: 4 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux:

Alexandre Stecherbach (Varsovie). — Étude graphique des phénomènes vibratoires. Clonus fonctionnel et organique chez les animaux (3 figures).

L. Laure (d'Hyères). — Sur un cas de méningisme avec aphasie au cours et au déclin d'une fièvre typhoïde, chez un enfant de dix ans (2 figures).

Analyses:

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Informations. — Ouvrages reçus.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 12 Mars 1908, à 1 heure. — M. CLARET : Le métabolisme des chlorures chez les tuberculeux ; MM. Robin, Bar, Quénu, Carnot. — Mme NATANSON-RAPPORT : Contribution à l'étude de l'infection puerpérale et en particulier de son traitement : MM. Bar, Alb. Robin, Quénu, Carnot. — M. CAUCHOIX : Le traitement chirurgical actuel des kystes hydatiques du foie et de leurs complications ; MM. Quénu, Alb. Robin, Bar, Carnot. — M. GRUGET : Accidents et complications des cystocèles herniaires (inguinale et crurale) ; en particulier, des accidents d'étranglement dans les cystocèles pures ; MM. Quénu, Alb. Robin, Bar, Carnot. — M. SÉNÉCHAL : Contribution à l'étude de l'abcès pelvien appendiculaire (localisations diverses) ; MM. Quénu, Alb. Robin, Bar, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 Mars 1908. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Branca, Lecène. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Blanchard, Rieffel, Mulon. M. Ch. Richet, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Sicard. M. Pierre Marie, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 10 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Rieffel, Morestin. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Gouget, Brumpt. M. Prenant, censeur ; M. Langlois, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. M. Joffroy, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 11 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Branca, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Macaigne. — Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Blanchard, Rieffel, Mulon. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 12 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Albarran, Rieffel, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 4e : MM Gilbert, Thoinot, Richaud. M. Prenant, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 13 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 4e : MM Pouchet, Thoinot, Zimmern. M. Gariel, censeur ; M. Mulon, suppleant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Lecène, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Proust. M. Dejerine, censeur ; M. Læper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Legry, suppléant.

Samedi 14 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Thiéry, Launois. — 2e : MM Prenant, Langlois, André Broca. M Gilbert, censeur ; M. Muillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Jeanselme, Fernand Bezançon. M. Alb. Robin, censeur ; M. Castaigne, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M Brumpt, suppléant.

Exercices pratiques. — Les séances d'ouverture des divers exercices pratiques du semestre d'été qui devaient avoir lieu le lundi 2 Mars, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, sont reportés au mercredi 4 Mars.

Maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur GAUCHER continuera ce cours le mercredi 4 Mars 1908, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre des cliniques), et les dimanches et mercredis suivants, à la même heure.

Mercredi : Leçon clinique. — Dimanche : Leçon didactique : Dermatoses hypertrophiques et tumeurs de la peau (jusqu'à Pâques). Chancre et syphilis (après Pâques).

Pathologie et thérapeutique générales. — M. BOUCHARD commencera le *cours de pathologie et thérapeutique générales* le samedi 7 Mars 1908, à 5 heures (Petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : La réaction vitale en pathogénie et en thérapeutique.

Hygiène. — M. le professeur CHANTEMESSE commencera le *cours d'hygiène* le mardi 10 Mars 1908, à 5 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Désinfection. Eau potable. Eloignement et destruction des immondices. Prophylaxie spéciale des maladies contagieuses.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — MÉDECINE LÉGALE. — *Cours théorique de médecine légale*. — M. BALTHAZARD, agrégé, continuera, pendant les mois de Mars et d'Avril, le cours de médecine légale, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à 4 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie).

Cours pratique de médecine légale. — Ce cours commencera à la Morgue, le mercredi 4 Mars 1908, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. Les mercredis : M. BALTHAZARD, agrégé. Les vendredis : M. DESCOUST, chef du laboratoire de médecine légale. Les lundis : M. VIBERT, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Conférences de médecine légale pratique. — M. le professeur THOINOT, assisté de MM. COURTOIS-SUFFIT, DESMOULIN et GUILLAIN, médecins et chirurgien des hôpitaux, dirigera, les mardis et vendredis matin, des conférences pratiques de médecine légale, qui auront lieu à la Morgue, le vendredi et à l'hôpital Laënnec, le mardi.

Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquée à la toxicologie. — Ces conférences seront faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), par M DESCOUST, chef du laboratoire de médecine légale ; M. VIBERT, chef du laboratoire d'anatomie pathologique ; M. OGIER, docteur ès sciences, chef du laboratoire de chimie.

En outre, des exercices pratiques sur tous les sujets de médecine légale seront faits aux élèves par MM. F. DERVIEUX et CH. PAUL.

PSYCHIATRIE. — *Cours clinique de psychiatrie*. — M. le professeur JOFFROY commencera ce cours à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, le mercredi 4 Mars 1908, à 10 heures du matin, et le continuera les samedis et mercredis suivants, à la même heure.

Cours théorique et pratique de psychiatrie médico-légale. — M. DUPRÉ, agrégé, continuera le cours théorique tous les jeudis, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne.

M. DUPRÉ, agrégé, commencera le cours pratique le samedi 7 Mars 1908, à 3 heures, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure, à l'Infirmerie spéciale, 3, quai de l'Horloge.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports. — MM. DUPOUY et CHARPENTIER, chefs de clinique des maladies mentales, dirigeront ces exercices pratiques, qui se feront à la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis, à 9 h. 1/4, et commenceront le lundi 2 Mars, à la même heure.

Clinique chirurgicale infantile. — MM. Auffret et Gasne, chefs de clinique, commenceront le vendredi 6 Mars 1908, à 5 heures, un Cours de clinique annexe sur la *Chirurgie infantile et orthopédique*. Le cours aura lieu tous les jours, les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures; les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures, et comprendra 30 leçons.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur du Ministre de la Guerre. — *Médaille de bronze* : M. Roquas, interne des salles militaires à l'hospice mixte de Montpellier.

Petite chirurgie orthopédique. — M. P. Desfosses fera, dimanche prochain, 1er Mars, une leçon pratique sur le traitement du Mal de Pott, Dispensaire Cité du Midi, 48, boulevard de Clichy, à 9 h. 1/2.

Hommage à M. Ogier. — Un comité, composé d'amis et d'élèves de M. Jules Ogier, ouvre une souscription pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la direction du Laboratoire de Toxicologie qu'il a créé à la Préfecture de police.

Un tableau, peint par M. L. Alleaume, représente le Maître dans son Laboratoire. Ce souvenir lui sera remis par ses amis et ses élèves dans le courant du mois de Juillet.

Les souscriptions sont reçues chez J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort M. E. Perréal, ancien sénateur de l'Hérault.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Cotard est placé en activité, hors cadres, pour servir dans le territoire militaire du Tchad.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Ordre de lecture des copies. — 1. MM. Agasse-Lafont, Villaret, Lippmann, Coureoux, Paisseau, Beauvy, Schæfer, Bensaude, Babonneix, Lortat-Jacob,

11. Detot, Le Play, Laubry, Guillemot, Lévy (Fernand), Géraudel, Grenet, Genévrier, Verliac, Legroux,

21. Touchard, Simon, Vitry, Roussy, Ferrand (J.), Boidin, Sainton, Léri, Leven, Merklen,

31. Camus, Nattan-Larrier, Lamierre, Salomon, Froin, Fauro-Beaulieu, Chiray, Flourens, Comte, Terrien,

41. Bergeron, Voisin, Dreyfus-Rose, Ribadeau-Dumas, Louste, Darré, Audistère, Deguy, Ribierre, Decloux,

51. Halbron, Trémolières, Rathery, Lejonne, Gaultier, Le Sourd (Louis), Pagniez, Aubertin, Jomier, Weill (P.-E.),

61. Balthazard, Weil (Benjamin), Rostaine, Crouzon, Léopold-Lévi, Thuon, Rumond, Herscher, Huuser, Delamare,

71. Armand-Delille, Paris, Lœderich, Lamaire.

Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 25 Février.* — Ont obtenu : MM. Comte, 10; Voisin, 9; Terrien, 10; Ribierre, 10; Louste, 8; Audistère 7; Dreyfus-Rose, 7. — *Absents* : MM. Flourens, Bergeron, Darré, Deguy.

Séance du 27 Février. — Ont obtenu : MM. Trémolières, 8; Rathery 10; Gaultier, 10; Le Sourd, 9; Pagniez, 10; Aubertin, 8; Weil (Emile), 10. — *Absents* : MM. Halbron, Lejonne, Jomier, Balthazard.

Anatomie pathologique. — *Séance du 25 Février.* — Ont obtenu : MM. Bensaude, 10; Babonneix, 9; Lortat-Jacob, 10; Detot, 8; Courcoux, 7; Lippmann, 8; Villaret, 7; Paisseau, 8. — *Absents* : MM. Agasse-Lafont, Beauvy, Schaefer.

Séance du 27 Février. — Ont obtenu : MM. Laubry, 9; Guillemot, 10; Lévy (Fernand), 7; Géraudel, 10; Grenet, 9; Touchard, 9; Simon, 9; Vitry, 8; Roussy, 8; Ferrand, 10. — *Absents* : MM. Genevrier, Verliac, Legroux.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 26 Février.* — Ont obtenu : MM. Baron, 11; Bénazet, 10; Blechmann, 12; Amaudrut, 9; Trotain, 7; Labourdette, 9; Gursuux, 8; Mosqueron, 8. — *Absents* : MM. Bosnard (G.), Ageorges, Onfroy de Béville, Lévy (G.), Wunschendorff, Minot.

Séance du 27 Février. — Ont obtenu : MM. Tixier, 5; Regnard, 11; Jumon, 11; Bellin du Coteau, 9; Violle, 6; Astruc, 9; Roudinesco, 12; Duranton, 9; Josset-Mouro, 11; Vuillet, 11. — *Absents* : MM. Madre, Mairesse, Delort, Croze, Routier, Boucaut, Mlle de Pfeffel.

Pathologie. — *Séance du 26 Février.* — Ont obtenu : MM. Haller, 12; Baumgartner, 10; Durand (Louis), 7; Ségard, 10; Gauduchoau, 11; Lasnier, 7; Fourrière, 5; Strauss, 8; Gautier (Claude), 5; Colombe, 6; Davesne, 9. — *Absents* : MM. Bruslon, Miriel, Lutil, Desvaux de Lif, Béchade, Fège.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'internat en pharmacie, MM. Léger, Berthoud, Héret, Guinochet, Coutière, Perrot, Paul Thibault. Seuls, MM. Guinochet, Coutière et Thibault n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS DE LA DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES MALADIES CONTAGIEUSES

La déclaration obligatoire des maladies contagieuses, *imposée aux médecins* par la loi du 15 Février 1902, a « une mauvaise presse », en ce moment dans le monde des praticiens. On la critique non seulement dans les assemblées des Syndicats, qui sont parfois des « enfants terribles », mais même dans des réunions de l'Association générale, Société que son âge et ses traditions préservent des emballements irréfléchis.

Sans doute, la déclaration obligatoire, ayant pour corollaire la désinfection non moins obligatoire, est une sauvegarde pour la santé publique, une mesure dont les parents et voisins des malades seront les premiers à bénéficier au point de vue de la conservation de leur santé; mais, en pratique, le public *ne voit pas* le danger qu'il a ainsi côtoyé ; *il ne peut savoir* s'il a évité la diphtérie ou la scarlatine *parce que* la chambre et la literie d'un malade ont été désinfectées, et il croit

volontiers que le bon tempérament et l'alimentation substantielle des parents et voisins ont plus fait pour eux que la mise en batterie d'une machine à pulvériser.

Ce qu'il voit et ce qu'il sait, le public, c'est ceci :

La « mouchardise » du docteur vaut à l'entourage du malade la visite d'employés « de l'hygiène »; puis certaine voiture bien connue stationne devant la maison, apprenant à toutes les commères du quartier qu'on désinfecte là; la malveillance des voisins peut s'en mêler, le vide se fait autour de la maison contaminée et le commerce périclite. Si un matelas revient fripé de l'étuve, la famille de condition modeste est mécontente du préjudice causé. Et, pour tout couronner, arrive chez les non-indigents la note des frais de désinfection, désagréable envoi p. p. c. du bureau d'hygiène. Voilà bien des choses dont le public se plaint et dont certaines sont inévitables, même dans les villes comme Nancy, où le service de désinfection est sagement dirigé et s'efforce d'être discret.

Remarquons d'ailleurs que *toutes ces mesures vexatoires et préjudiciables sont ou doivent être prises aussi bien pour une rougeole banale* (dont la contagiosité tardive est problématique), *que pour une scarlatine maligne ou une variole noire*. Et vous voudriez que ces gens-là soient contents du médecin qui a déclanché contre eux tout cet appareil administratif!

***

L'expérience est faite : la loi de 1902 a eu cette conséquence inattendue d'être une source perpétuelle d'ennuis pour les praticiens qui veulent s'y conformer consciencieusement; ils se font des ennemis de leurs clients.

Les Pouvoirs publics exigent trop des médecins : sans nous arrêter davantage aux désagréments que la déclaration nous attire, nous devons nous demander s'il est logique de rendre le médecin responsable de l'existence légale des maladies contagieuses de ses clients, s'il est bien légitime de l'obliger, sous peine d'amende, « à se porter dénonciateur ».

Qu'en peut-il résulter pour la santé publique ? Les malades fortunés acceptent les ennuis de la désinfection dont ils peuvent comprendre l'utilité ou dont la dépense ne les effraye pas, mais ils la font souvent faire par des entreprises particulières, plus discrètes que les administrations. Les pauvres ne protestent pas parce qu'ils ne peuvent pas protester, mais, sauf les cas de force majeure, ils ne s'y laissent pas reprendre deux fois. Entre ces deux catégories, nous trouvons la foule immense des gens de condition modeste : parmi eux, bien des pères de famille, ayant besoin de conserver une clientèle ou de recevoir leur travail à domicile, se méfient du médecin et s'en sauvent comme de la peste dès qu'ils soupçonnent chez leur enfant une maladie qui peut être déclarable; sauf complications qui les effraient, ils recourent à des illégaux, qui ne manquent pas, ou emploient des remèdes de bonnes femmes. Entre temps, *les mesures de prophylaxie les plus élémentaires*, celles qu'il faut prendre journellement autour du malade, *sont négligées, faute de la venue d'un homme de l'art compétent pour les prescrire*.

Certaines personnes croient voir une solution de ces difficultés dans une rémunération accordée par l'Etat aux médecins pour chaque déclaration, en compensation des ennuis qu'elle peut lui occasionner. La chose se fait, dit-on, en Belgique. Mais ce n'est là qu'un expédient, et non une solution, ne remédiant pas au dernier inconvénient que je viens de signaler.

La seule solution qui soit digne de ce nom, c'est *la suppression de la déclaration par le médecin et le transfert au chef de famille ou de maison de l'obligation qui nous est actuellement imposée*.

***

On objecte à cette solution qu'elle nous exposerait à trahir le secret professionnel en révélant au maître la maladie de son domestique, au logeur celle de son pensionnaire. En fait, les circonstances obligent toujours à faire connaître à l'entourage immédiat qu'il s'agit de fièvre typhoïde, typhus, variole, scarlatine, etc. (voir la liste); si le médecin s'abstenait de le dire, l'employé du bureau d'hygiène ne garderait sûrement pas le même silence; de plus, est-il possible de faire de la prophylaxie sans prévenir l'entourage? L'objection n'est donc pas recevable. On peut objecter aussi que les parents ou patrons ne feront pas ces déclarations; si l'obligation et les pénalités leur incombent, pourquoi ne la feraient-ils pas aussi bien que nous ? A ce compte-là, l'Etat pourrait rendre le médecin responsable des coups portés par un de ses clients, agité ou délirant, à un voisin ou à un passant; si un syphilitique contamine sciemment une personne, celle-ci aura peut-être le droit de demander des dommages-intérêts, non à cet individu malhonnête, mais au médecin dont les sages conseils auront glissé sur la conscience endurcie du malade! Ce serait tout aussi logique.

Les parents, tuteurs, voisins, patrons déclarent bien à la mairie les naissances, les décès, les accidents : pourquoi (surtout s'il y a une sanction) ne déclareraient-ils pas aussi les maladies contagieuses ?

M. Perrin (de Nancy).

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Depuis trente ans, le nombre des étudiants n'a cessé de s'accroître régulièrement, si bien qu'il a presque triplé, passant de 17.000 à 45.000.

En 1877, on comptait en Allemagne 37,5 étudiants pour 100.000 habitants ; il y en a maintenant 67,5.

Les écoles techniques, en 1891, renfermaient 4.200 étudiants ; en 1903, elles en reçurent 13.269. Un mouvement analogue se constate dans les facultés de droit, de lettres, de médecine. Ainsi, en 1890, les étudiants en lettres étaient au nombre de 2.700 ; cette année, ils sont exactement 8.464.

Le résultat de cet encombrement des facultés est que les étudiants, à la fin de leurs études, ne trouvent point les situations qu'ils seraient en droit d'espérer. Aujourd'hui, les professeurs de lycée attendent souvent jusqu'à l'âge de trente-cinq ans un poste définitif. Aussi récemment le ministre de Bavière invitait-il les jeunes gens à ne plus choisir les carrières trop encombrées de médecin ou de magistrat.

Dans l'industrie, il en est de même. Les places vacantes de chimistes, d'ingénieurs, etc., ne sont point en rapport avec la quantité des demandes. Aussi les salaires tendent-ils à s'avilir.

Les facultés de théologie seules n'ont pas suivi la marche ascendante des autres branches de l'enseignement ; le nombre des étudiants, en effet, y a baissé de 50 pour 100 environ. G. V.

LIVRES NOUVEAUX

A. Mairet. — *La Jalousie : étude psycho-physiologique, clinique et médico-légale.* 1 vol. de 194 pages. Paris, 1908. Prix : 4 fr. (Masson et Cie, éditeurs à Paris et Coulet et Fils à Montpellier.)

La jalousie, comme toutes les passions, est souvent le mobile d'actes criminels.

Devenue pathologique, elle n'a pas seulement un intérêt médico-légal, mais clinique général.

Aussi l'auteur a-t-il été bien inspiré en réunissant dans ce volume des observations personnelles détaillées et d'autres prises dans la littérature pour montrer la fréquence de la jalousie en aliénation mentale, sa valeur clinique très différente selon les cas et l'importance de son analyse psycho-physiologique.

Cette étude est clairement divisée en trois parties : la première a trait à la psycho-physiologie, la seconde à la clinique et la troisième à la médecine légale. Laignel-Lavastine.

Prof. Albert Robin. — *Les ferments métalliques et leur emploi en thérapeutique.* 1 vol. in-18 de 252 pages avec nombreux graphiques. Prix : 4 francs. (J. Rueff, éditeur.)

Nul n'était mieux qualifié que M. le prof. Robin, tant par ses travaux antérieurs de pharmacodynamie et de chimie biologique que par ses études cliniques récentes, pour tenter un exposé général de l'état actuel de la question si suggestive, et à tant de points de vue, des applications thérapeutiques des métaux colloïdaux.

Les trois premiers chapitres du présent ouvrage sont consacrés à la démonstration de la similitude d'action desdits colloïdes et des diastases organiques, similitude qui légitime le nom de ferments métalliques que le prof. Robin donne auxdites substances. Cette action se manifeste surtout par un accroissement considérable de l'hydrolyse et de l'oxydo-réduction qui dissocient les matières albuminoïdes, sans l'intervention de l'oxygène hématique.

Les chapitres suivants, essentiellement pratiques, fixent dans leur état actuel les indications thérapeutiques des ferments métalliques et les règles de leur application. C'est dans la pneumonie que les résultats ont été le plus typiques, mais ils se sont montrés encourageants dans le rhumatisme articulaire aigu, « les pseudo-rhumatismes infectieux, les méningites aiguës, les angines, la scarlatine, les infections puerpérales, etc. ».

Bref, les ferments métalliques « sont indiqués dans tous les cas où il y a lieu de relever les actes d hydrolyse et d'oxydo-réduction qui semblent être au moins l'un des processus chimiques que l'organisme possède à sa disposition et met en œuvre pour lutter avec avantage contre les toxi-infections ». Alfred Martinet.

G. Ronzoni. — *La Pseudoleucemia.* 1 vol. gr. in-8° de 157 pages, avec 4 planches. Pavie, 1907. (Marelli, éditeur.)

Thèse de *libera docenza* divisée en deux parties : l'une d'étude clinique, l'autre consacrée aux relations de la pseudo-leucémie avec d'autres affections voisines. On y trouvera, en particulier, une description des splénomégalies primitives et secondaires, et des adénopathies systématiques. Importante bibliographie. Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

1575. — **E. Fritau.** — Manuel du candidat aux examens de chirurgien-dentiste. 1 vol. in-8° de 1100 pages, avec 301 figures, cartonné toile. Prix : 12 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1576. — **L. Gallavardin.** — Précis des maladies du cœur et de l'aorte. 1 vol. in-18 de 900 pages, avec 203 figures, cartonné toile. Prix : 10 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1577. — **J. M. Paviot.** — Précis de diagnostic médical et de séméiologie. 1 vol. in-18 de 1250 pages, avec 57 figures, cartonné toile. Prix : 12 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 1 (Février).

Mémoires originaux :

S. Arloing. — Variabilité du bacille de la tuberculose (avec figures).

G.-H. Lemoine. — Elimination des tuberculeux de l'armée.

Ch. Mantoux. — Ophtalmo-réaction chez deux cents enfants non malades.

Revue analytique. — Variétés-Nouvelles. — Livres reçus. — Classement méthodique des travaux, mémoires et articles publiés sur la tuberculose.

CHAIX & Cie, 10 Rue de l'Orne PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — Un cours de technique expérimentale (opérations sur l'animal vivant), par MM. Proust, agrégé, et Dartigues, ex-chef de clinique, sous la direction du professeur S. Pozzi, commencera à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, le samedi 21 Mars 1908, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, et se continuera les mardis, jeudis et samedis suivants.

Programme du cours. — 1re Leçon : Technique générale des opérations gynécologiques par la voie abdominale. Suture de la paroi abdominale. — 2e Leçon : Hystérectomie abdominale totale et subtotale avec ou sans ablation des annexes. — 3e Leçon : Raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds. Hystéropexie. Périnéorraphie. — 4e Leçon : Néphropexie. Néphrotomie. Néphrectomie. — 5e Leçon : Urétéro-néo-cystostomie. Résection et suture de la vessie. — 6e Leçon : Appendicectomie. Technique des sutures intestinales. Bouton de Murphy. — 7e Leçon : Résections et anastomoses intestinales. Anastomoses : latéro-latérale, termino-terminale, termino-latérale. Iléo-sigmoïdostomie. Exclusion de l'intestin. — 8e Leçon : Gastro-entérostomie. Resection de l'estomac. Pylorectomie. — 9e Leçon : Opérations sur les voies biliaires. Cholécystostomie. Cholécysentérostomie. — 10e Leçon : Cholécystectomie. Cholédocotomie et drainage des voies biliaires.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Clinique d'accouchements Tarnier. — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. Paul Guéniot, ancien chef de clinique, et Paul Lequeux, chef de clinique adjoint. Le cours commencera le 9 Mars 1908. Il comprendra 18 leçons, à la suite desquelles les élèves seront exercés individuellement aux diverses manœuvres obstétricales.

Les leçons auront lieu tous les jours à 4 heures.

Programme du cours : 9 Mars : M. Guéniot. Diagnostic des présentations et positions par le palper, l'auscultation et le toucher. — 10 Mars : M. Guéniot. Conduite à tenir dans les présentations de la tête (sommet, face, front). — 11 Mars : M. Lequeux. Conduite à tenir dans la présentation du siège. — 12 Mars : M. Lequeux. Conduite à tenir dans la présentation de l'épaule. — 13 Mars : M. Guéniot. Dystocie par excès de volume du fœtus, par procidence des membres et du cordon. — 14 Mars : M. Lequeux. Technique de l'accouchement prématuré artificiel. Procédés de dilatation du col, leurs indications particulières. — 16 Mars : M. Guéniot. Technique de l'application de forceps dans la présentation du sommet. — 17 Mars : M. Guéniot. Technique de l'application de forceps sur la tête défléchie. — 18 Mars : M. Lequeux. Technique de la version par manœuvres externes et de la version podalique par manœuvres internes. — 19 Mars : M. Lequeux. Extraction de la tête dernière. — 20 Mars : M. Lequeux. Technique de l'embryotomie céphalique. Technique de la décollation. — 21 Mars : M. Guéniot. Des différents types de bassins viciés et des règles de la pelvimétrie. — 23 Mars : M. Guéniot. Pelvitomies. Opération césarienne. — 24 Mars : M. Lequeux. Les hémorragies de la grossesse et de l'accouchement; leurs causes, leur diagnostic, leur traitement. — 25 Mars : M. Guéniot. Albuminurie de la grossesse. Eclampsie, genèse, signes et traitement. — 26 Mars : M. Lequeux. Avortement et ses complications. — 27 Mars : M. Lequeux. Accidents de la délivrance; leur traitement. — 28 Mars : M. Guéniot. Traitement de l'infection puerpérale.

Le droit à verser est de 50 francs.

Clinique médicale infantile. — Un cours pratique de médecine infantile, sous la direction de M. le professeur Hutinel, et de M. Nobécourt, agrégé, avec la collaboration de MM. Louis Martin, P. Lereboullet, G. Leven, Prosper Merklen, Babonneix, Roger Voisin, Paisseau, Léon Tixier, Darré, Rivet, Ferrand, commencera le mardi 24 Mars 1908, à 4 heures, et prendra fin le samedi 27 Juin. Il comprendra 72 leçons faites les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures et à 5 heures.

Seront admis au cours : 1° Les étudiants inscrits comme stagiaires à la clinique et les externes du service; 2° les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation d'une carte d'immatriculation délivrée au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), moyennant un droit de 100 francs.

Un certificat d'assiduité sera délivré, sur leur demande, aux auditeurs qui auront suivi régulièrement le cours.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — Prix décernés pour 1907 : *Prix d'anatomie et d'histologie.* — Prix : M. Mutel. — Mentions honorables *ex æquo* : MM. Houchard et Jacquot.

Prix de médecine. — Prix : M. Fritsch. — Mention honorable : M. Gaillardot.

Prix Benit. — Prix : M. Richard. — Mention honorable : M. Sabotier.

Prix A. Heydenreich-V. Parisot. — Prix *ex æquo* : MM. Richard et Sabotier.

Prix de thèse. — Prix : M. Parisot. — Mention très honorable : M. Collin. — Mentions honorables : MM. Aimé, Amselle, Driout, Joyeux, Lucien, Poirel, Raulin.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, et avec l'assistance de M. L.-M. Pautrier.

Un *Cours complémentaire d'anatomie pathologique* est organisé au laboratoire de l'amphithéâtre d'anatomie.

L'accès à ce cours est libre pour les internes des hôpitaux, qui devront simplement acquitter un droit global de 25 francs pour la totalité des conférences, pour couvrir les frais entraînés par les manipulations pratiques.

Pour tous les autres auditeurs, non internes des hôpitaux, un droit d'inscription sera exigé pour chaque série de conférences, mais il leur sera loisible de s'inscrire pour l'ensemble du cours complémentaire moyennant un droit de 200 francs.

Le cours comprendra les séries suivantes :

1° *Anatomie pathologique du tube digestif* (estomac, intestin, foie, pancréas), par M. Moutier.

16 leçons, du 14 Mars au 14 Avril. Les mardis, jeudis, samedis, de 2 à 4 heures.

Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 50 francs pour les élèves non internes des hôpitaux.

2° *Anatomie pathologique de l'appareil respiratoire*, par M. Léon Tixier.

8 leçons du 24 Mars au 10 Avril. Les lundis, mercredis, vendredis de 2 à 4 heures. Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 30 francs pour les élèves non internes.

3° *Anatomie pathologique du rein*, par M. Rathery.

9 leçons, du 28 Avril au 16 Mai. Les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 4 heures. Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 30 francs pour les élèves non internes.

4° *Anatomie pathologique du cœur, des vaisseaux et des glandes à sécrétion interne*, par M. Aubertin.

7 leçons du 16 Juin au 30 Juin. Les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 4 heures.

Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 30 francs pour les élèves non internes.

5° *Les méthodes de laboratoire appliquées au diagnostic*, par M. P.-Emile Weill.

12 leçons du 19 Mai au 13 Juin. Les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 4 heures.

Nombre d'élèves limité à 20. Droit d'inscription de 50 francs pour les élèves non internes.

6° *Anatomie pathologique des organes génito-urinaires*, par M. Lecène.

6 leçons qui auront lieu à une date qui sera publiée ultérieurement.

7° *Anatomie pathologique des maladies de la peau*, par M. E.-M. Pautrier.

15 leçons, du 18 Mai au 22 Juin. Les lundis, mercredis, vendredis, de 2 à 4 heures.

Nombre d'élèves limité à 12. Droit d'inscription de 50 francs pour les élèves non internes.

Se faire inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur. *Médaille d'or* : M. Merle, à Casablanca.

Les conférenciers de l'Entente cordiale médicale. — Voici la liste des conférenciers de l' « Entente cordiale médicale anglo-française » qui se sont fait inscrire à ce jour :

Côté anglais. — MM. Ballance, Barker (University College), Barlow (sir Thomas), Beevor, Bidwell, Bradford (Rose), Cantlie, Duckworth (sir Dyce), Edwords (Swinfurd), Ferrier (David), Fowler (Kingston), Grant (Dundas), Herringham, Sées, Luff, Mackenzie (Hector), Mott, Poynton, Ramsay (sir William), Nisien-Russell, Robson (Mayo), Sharkey, Tirard, Waring, Wright (sir Almroth), Williams (Théodore).

Côté français. — MM. Blanchard (Raphaël), Bergé (A.), Bernard (Léon), Brissaud, Chassevant, Claude (H.), Castex, Faure (J.-L.), Gilbert, Gosset, Hartmann, Huchard, Landouzy, Lucas-Championnière, Mathieu, Marcel Labbé, Marie (Pierre), Martin (Louis), Pinard, Raymond, Reclus, Ricard, Rist, Robin, Sabouraud, Thiroloix, Tuffier, Vaquez, Widal.

Les Comités des deux sections sont actuellement ainsi composés :

Section anglaise. — Président d'honneur : Sir Richard Douglas Powel.

Président effectif : Sir Dyce Duckworth.

Secrétaire : M. Bidwel.

Section française. — Présidents d'honneur : MM. Landouzy et Lucas-Championnière.

Président effectif : M. le professeur Raymond.

Secrétaire : M. K. Sillonville.

Hommage à M. Cazin. — Les amis de M. Cazin, ses collègues de la Clinique médico-chirurgicale et les membres de l'Association d'enseignement médical professionnel fêteront sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, dans un banquet qui aura lieu le lundi 16 Mars, à 8 heures du soir, au restaurant Ledoyen, avenue des Champs-Elysées, sous la présidence du professeur Pozzi.

Adresser les adhésions avant le 10 Mars à M. Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré, ou à M. Menier, 10, rue de la Néva.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Lecture des copies. — Anatomie pathologique. — *Séance du 29 Février.* — Ont obtenu : MM. Camus, 10; Nattan-Larrier, 10; Boidin, 9; Sainton, 10; Lemierre, 9; Faure-Beaulieu, 8; Leri, 9; Froin, 8; Merklen, 9; Leven, 8; Solomon, 7.

Séance du 1er Mars. — Ont obtenu : MM. Comte, 10; Decloux, 10; Chiray, 9; Le Sourd, 10; Pagniez, 10; Gaultier, 9; Rathery, 10; Ribadeau-Dumas, 11; Ribierre, 9; Terrien, 9; Trémolières, 9; Voisin, 9.

Symptomatologie. — *Séance du 29 Février.* — Ont obtenu : MM. Crouzon, 10; Lévi (Léopold), 9; Herscher, 10; Ramond, 8; Hauser, 7; Weill (Benjamin), 8; Thaon, 7.

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de chirurgien des hôpitaux : MM. Ricard, Beurnier, Guinard, Championnière, Blum, Albarran, Lermoyez.

M. Beurnier a accepté.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 28 Février.* — Ont obtenu : MM. Miginiac, 11; Lévy (Alfred), 6; Bonnet, 7; Broc, 12; Pélissier (André), 13; Rousseau-Langwelt, 9; Chamard, 6; Léon-Kindberg, 13; Camboulives, 5; Viel (Emile), 10; Sevestre, 13; François (Maurice), 8. — *Absents* : MM. Genil-Perrin, Thibaud (David), Tzunck, Aubry, Tissier, Reilly, Roullier, Gérard.

Séance du 1er Mars. — Ont obtenu : MM. Cadoul, 6; Gaillard, 6; Lévy (Edmond), 11; Brodin, 10; Ramadier, 4; Lutembacher, 11; François (René), 8; Houlmann, 9; Passot, 11; Thibaut (David), 10. — *Absents* : MM. Hébrard, Perrier, Desplas, Pierrot, Monin, Mlle Peltier.

Pathologie. — *Séance du 29 Février.* — Ont obtenu : MM. Guénot, 10; Vignes, 7; Weber, 6; Liebault, 6; Houlmann, 8; Carrier, 7; Ménard, 11; Levant, 11; Tixon, 7; Mutel, 9. — *Absents* : MM. Lévy (Isaac), Le Roy des Barres.

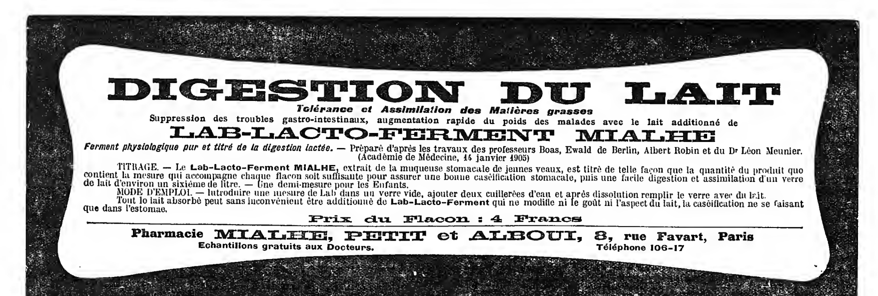
Séance du 2 Mars. — Ont obtenu : MM. Detré, 10; Morance, 7; Duroux, 5; Pukowski, 7; Caillé, 9; Saint-Giron, 7; Boulland (Léon), 6; Mlle Neveux, 10. — *Absents* : MM. Sedillot, Goret, Vignal, Carnot, Hue.

La première séance d'oral aura lieu aujourd'hui à 4 h. 3/4 à la salle de la rue des Saints-Pères.

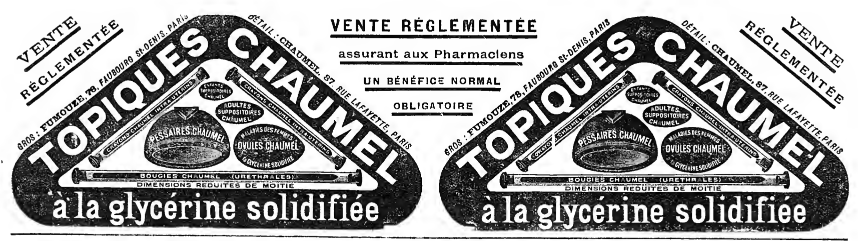
RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.







Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE SERVICE DE SANTÉ DANS UN COMBAT AU MAROC

La région Chaouïa, où les troupes du général d'Amade s'efforcent d'étouffer en ce moment le séculaire levain des rancunes et des haines marocaines, se compose d'une grande plaine littorale, dite région des Tirs, ou terres arables. Cette plaine, que de molles ondulations caillouteuses séparent du rivage océanique, est bordée d'une frange de collines, qui la limitent de l'est au sud.

La région des Tirs elle-même se mamelonne de mouvements de terrains très doux et très arrondis. Le sommet de ces éminences forme crête pour l'œil, et les combattants marocains, qui sont de vrais soldats, savent admirablement profiter de ces crêtes pour approcher nos troupes et tenter de les encercler.

Le Marocain est un ennemi très mobile. Il accourt de toutes parts lorsqu'il entend des coups de fusil. Les cavaliers viennent voir, amènent des fantassins, qu'ils prennent souvent en croupe, les placent, approchent autant que le terrain le leur permet, tirent leur coup de fusil, soit à cheval, soit le plus souvent à pied, et repartent aussitôt vers un autre point du combat. Et c'est ainsi



qu'on les voit apparaître aux crêtes, puis s'égayer en tous sens au pas de leurs robustes chevaux à queue trainante. Au commencement du combat, ils sont cinquante. Une heure après, ils sont cinq cents, mille, deux mille, répandus dans la plaine.

Aussi, pour parer à cet enveloppement, avons-nous adopté la vieille formation d'Algérie : le carré. Notre infanterie marche en quatre faces. Au moment de l'engagement, chaque face se défend pour son compte. Si bien que l'effort de l'ennemi porte le plus souvent d'un seul côté, en arc de cercle; toutes les faces sont sous le feu. L'artillerie garde sa place à l'intérieur du carré jusqu'à ce qu'elle trouve un objectif. Cet objectif n'est jamais massé, mais, s'il s'agit de couper une retraite, d'arrêter un enveloppement, de dégager une crête d'où partent trop de coups de fusil, nos shrapnells interviennent et réussissent autant par leur effet moral que par leur effet matériel.

Dans le carré aussi se tient le service de santé, composé des médecins de bataillons, des infirmiers régimentaires et du matériel des bataillons ainsi que des litières et cacolets.

Comme il est rare, surtout dans les petits carrés formés de peu d'unités d'infanterie, que ce convoi puisse s'abriter derrière un repli de terrain, comme les balles viennent de toutes parts et convergent fatalement vers le centre de la formation; comme, alors que les soldats des lignes de feu sont le plus souvent couchés, le convoi présente une masse surélevée et par conséquent un point de mire, le service sanitaire n'est pas le moins exposé. En second lieu, la mobilité même du carré, dont le but est d'arriver à quelque position retranchée, interdit l'établissement d'un poste de secours, même embryonnaire.

En théorie, le médecin doit envoyer des brancardiers aux points où des blessés ou tués sont signalés, les faire ramener à lui, pratiquer ses pansements, charger sur les appareils appropriés, litières, cacolets ou arabas, ses morts et ses blessés et assurer la progression de son convoi.

En pratique, il n'en peut être ainsi. Un homme tombe dans une section. Aller chercher les brancardiers, les ramener tandis que la section garde le blessé, c'est souvent exposer une unité fortement engagée à être anéantie.

Un piéton ne va pas vite dans les terres labourées. Et il faut aller vite, très vite.

Aussi, le seul moyen dicté par les circonstances est que le médecin lui-même assure ce service de relèvement. C'est le plus important dans une guerre où chaque homme tombé aux mains de l'ennemi est mutilé, mort ou vif.

Le médecin est à cheval. Il peut surveiller toutes les faces du carré. A un signe, à un appel, il se précipite vers la face où un homme est atteint, s'arrête à l'endroit où gît le blessé.

Du convoi, infirmiers et brancardiers l'ont suivi de l'œil, car le médecin est très reconnaissable, le nombre des cavaliers dans un carré étant infime. Les brancardiers se hâtent. Le médecin descend de cheval, examine rapidement. Si l'homme est tué, ses secours sont inutiles; les brancardiers suffisent à relever le cadavre; le médecin reprend sa surveillance. Si, par contre, le blessé peut marcher, le médecin l'accompagne, cherche un endroit relativement abrité, prend comme parados les caissons de réserve d'artillerie, je suppose, et pratique s'il le peut ou fait pratiquer le pansement par un infirmier expérimenté.

Le plus souvent, le blessé est hors d'état de marcher. Il faut le dégager de ses armes, lui enlever ses cartouches qui sont précieuses pour les voisins de tir, tant est grande la consommation de munitions. Il arrive souvent que l'on peut ramener le blessé à quelques mètres en arrière de la ligne de feu et lui faire un pansement avant l'arrivée des brancardiers.

Si périlleux que cela paraisse, sur le champ de bataille, ceux qui sont visés ne sont pas souvent touchés. Nous n'avons encore eu aucun accident à déplorer dans nos services sanitaires. Et pourtant, nous sommes visés. La convention de Genève n'est pas connue au Maroc. Non point que l'ennemi ne distingue pas les médecins et ne voie point leur œuvre au combat. Mais tout objectif lui est bon. Dès qu'un groupe se forme autour d'un blessé, les balles pleuvent comme une grêle sinistre.

Nous nous trouvons tous amenés à pratiquer immédiatement les pansements. Tel blessé, qui se croit simplement contusionné et qui marcherait, a l'abdomen traversé d'une balle. Il importe de pouvoir arrêter séance tenante une hémorragie. Enfin, la règle en chirurgie de guerre est l'occlusion instantanée des plaies qui sont aseptiques et guérissent rapidement comme telles, si l'on se contente de les recouvrir du banal pansement à la gaze et au coton.

Notre paquet individuel de pansement est bien fait. La bande longue et souple, roulée à plat, offre moins de chances d'échapper de mains impatientes que l'ordinaire globe. Le pansement peut se diviser en deux parties, et, comme nombre de projectiles traversent de part en part la région atteinte, il y a deux orifices à obturer. Seules les épingles enveloppées dans un papier de soie et simplement déposées au fond du sachet sautent souvent à l'ouverture et se perdent dans l'herbe. On met en tout cas plus de temps à les chercher que l'on n'en perdrait à les dégrafer si elles étaient fixées dans la bande.

Pour toutes les blessures, un ou plusieurs paquets de pansement suffisent. Voici bien longtemps que nous devrions posséder dans notre matériel de guerre ce pansement préparé, à l'exclusion des paquets séparés de gaze, d'ouate comprimée ou non. Je ne redirai pas, après tant d'autres, la difficulté des manipulations, la souil-

lure forcée par des mains ensanglantées ou malpropres des différentes couches du pansement à composer de toutes pièces, l'impossibilité de replacer ces paquets ouverts dans les caisses et sacs qui leur sont destinés.

Il faut assurément des réserves de bandes de gaze et de rouleaux de coton, hydrophile et ordinaire, mais que l'on nous donne, coûte que coûte, un très grand nombre de pansements tout faits qu'une main sale puisse appliquer sans danger en les pinçant simplement par la face extérieure.

Donc, le pansement est fait avec la plus grande hâte. L'immobilisation des fractures est chose moins aisée, d'autant que le temps manque de déballer gouttières, attelles et coton. Mais on y arrive.

Bientôt les blessés sont réunis au convoi. On place ceux qui peuvent rester assis, sur des cacolets; ceux qui doivent rester couchés, sur des litières. Cela n'est pas parfait. Le mulet, sous la charge de deux hommes et de la pesante machine qui les porte, ne tarde pas à s'épuiser. Il butte et tombe. Et c'est, en général, un spectacle plus lamentable que dangereux, que l'effrondrement de ces pauvres hères. J'ai parlé plus haut des *arabas*. L'araba est une voiture qui se compose d'une plate-forme à claire-voie, montée sans ressort sur deux grandes roues et qui est, par sa rusticité et sa solidité mêmes, d'un emploi courant dans notre armée d'Afrique, d'où son nom. L'araba peut transporter trois, à la grande rigueur, quatre hommes assis. Elle ne suffit pas à placer deux brancards côte à côte, à moins d'employer un *brêlage* compliqué qui soude étroitement les brancards à la plate-forme et évite la chute des blessés dans les roues, ce qui est une menace constante par suite des cahots.

Je ne m'étendrai point sur les souffrances que le transport en araba peut engendrer.

Il existe des appareils Robert pour l'aménagement de ces voitures et la suspension des brancards. Nous ne les avons pas encore vus sur nos champs de bataille. Au dire des blessés, ils améliorent ce système de locomotion; mais il y a mieux à faire que d'aménager des arabas. J'ai pour ma part, garni l'une de ces voitures de sacs d'orge et de très épaisses nattes de paille prises dans un campement ennemi abandonné. Le blessé que je transportais, et qui avait une fracture de cuisse, n'en a pas moins terriblement souffert.

On doit, on peut avoir, ici, des voitures spéciales de transport de blessés. Elles suivront aisément, elles rendront les plus grands services. Je sais qu'elles sont demandées en France, il est de toute nécessité que leur envoi soit immédiat.

***

Tel est le rôle du médecin militaire dans la plaine marocaine. Il n'en est pas au monde de plus beau, de plus noble, qui n'exalte à un plus haut degré les facultés de rapidité, de sang-froid, de dévoûment et de mépris de la mort. J'ai vécu sous les balles les plus belles heures de ma vie. Et si, comme tous, à la réflexion, je me sens content d'en être sorti indemne, je garde de chaque combat le précieux souvenir d'avoir été vraiment utile.

Alexis Épaulard,
Médecin aide-major à Casabianca.

BIBLIOGRAPHIE

1578. — **A. Boquel.** — La pratique de la dystocie. 1 vol. gr. in-8° de 350 pages, avec figures. Prix : 7 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1579. — **Pal.** — Les crises vasculaires, traduit de l'allemand, par G. Bablon. 1 vol. in-18 de VIII-482 p. Prix : 5 fr. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1580. — **A. Gautier.** — L'alimentation et les régimes chez l'homme sain ou malade. *Troisième édition, revue et augmentée.* 1 vol. gr. in-8° de XX-752 pages. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1581. — **Binet-Sanglé.** — La folie de Jésus : *Son hérédité, sa constitution, sa physiologie.* 1 vol. in-8° de XIV-294 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1583. — **E. Terrien.** — Précis d'alimentation des jeunes enfants. 2e édition, 1 vol. in-16 de 358 pages, avec graphiques, cartonné. Prix : 4 fr. (*G. Steinheil*).

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 2 (1er Mars).

Mémoires originaux :

E Hagenbach Burckhardt. — Deux cas de fractures supracondyliennes de l'humérus (avec figures dans le texte).

J. Abadie. — Arthrodèse et anastomose musculaire dans le traitement des pieds bots paralytiques (avec figures dans le texte).

P. Redard. — Difformité congénitale rare des avant-bras (planche V).

P Grisel — Luxation paralytique de la hanche consécutive à la paralysie infantile (avec figures dans le texte).

E Kirmisson. — Malformation curieuse du membre supérieur gauche (absence de l articulation du coude ; développement incomplet du cubitus; ectrodactylie) (avec figure dans le texte) [planche VI].

E. Auffret. — Les signes de Trendelenburg dans la luxation congénitale de la hanche (avec figures dans le texte).

Recueil de faits :

L. Desgouttes et G. Cotte. — Sur un cas d'ostéomyélite de la rotule (avec figures dans le texte).

Chaput. — Luxation congénitale de la hanche non traitée avec bonne néarthrose chez un homme de cinquante-quatre ans (avec figure dans le texte).

Revue des Congrès :

Péraire. — Congrès français de chirurgie, 22e section, Paris, 7-12 Octobre 1907. Compte rendu de la partie orthopédique pédiatrique.

Analyses. — Bibliographie. — Nécrologie.

NOTES DE THERAPEUTIQUE

Traitement de la Neurasthénie par l'Ibogaïne.

On a vécu longtemps avec cette idée erronée que certaines névroses, la Neurasthénie, l'Hystérie, sont l'apanage exclusif des hautes classes de la Société. Il semblait qu'un certain minimum de fortune est indispensable pour être atteint de ces maladies qu'on eût volontiers considérées comme des articles de luxe, au comptoir de la morbidité. Or, il est loin d'en être ainsi, et les travaux récents des Leubuscher, des Bibrowicz en Allemagne, des Iscovesco en France ont surabondamment démontré que la neurasthénie n'épargne pas les classes pauvres, et qu'elle sévit même avec une certaine intensité dans les milieux ouvriers. Et ces faits sont d'autant plus regrettables que cette affection, chronique par essence, ne s'améliore et ne guérit qu'aux prix d'un traitement long et coûteux. Ce qui est sans inconvénient pour les malades fortunés qui ont à la fois devant eux le temps et l'argent devient au contraire un obstacle difficile, sinon impossible à vaincre pour les toutes petites bourses.

Comment, en effet, consacrer le temps voulu à se reposer, à changer de milieu, à s'isoler au besoin, quand la nécessité de vivre est là pressante et que la vie n'est assurée que par le travail? Aussi ne saurait-on accueillir avec assez de satisfaction les médicaments susceptibles de produire sur les organismes atteints le maximum d'effet dans le minimum de temps.

L'Ibogaïne, introduite dernièrement dans la thérapeutique par les recherches de E. Landrin et du Dr A. Landrin, apparaît comme un agent efficace, susceptible de remplir ce programme. Extraite de l'Iboga du Congo, que les nègres utilisent de temps immémorial comme stimulant et antidéperditeur, l'Ibogaïne possède des propriétés incontestables comme tonique musculaire, tonique nerveux, tonique cardiaque. C'est à ce titre qu'elle trouve son emploi tout à fait justifié dans le traitement de la neurasthénie. L'Ibogaïne s'emploie sous forme de chlorhydrate. La préparation la plus facile à administrer et la plus agréable à prendre est sans contredit la Dragée Nyrdahl. Dose : 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 18 Mars 1908, à 1 heure. — M. KAUFFMANN : L'appendice dans la scarlatine; MM. Gaucher, Reclus, Bar, Marcel Labbé. — M. LEDUFF : De la réinfection dans la syphilis ; MM. Gaucher, Reclus, Bar, Marcel Labbé. — M. LARDENNOIS : Contribution à l'étude des contusions et ruptures du rein ; MM. Reclus, Gaucher, Bar, Marcel Labbé.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 16 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Proust, Branca. Epreuve pratique. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Gosset, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Sicard. M. Pierre Marie, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 17 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. Epreuve pratique. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Pozzi, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Raymond, Rénon, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Nobécourt. M. Thoinot, censeur ; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 18 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Branca, Ombrédanne. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Pierre Marie, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Macuigne, Lœper. M. Gariel, censeur ; M. Mulon, suppléant.

Jeudi 19 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Pozzi, Rieffel, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Fernand Bezançon, Castaigne. — 4e : MM. Chantemesse, Carnot, Balthazard. M. Prenant, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 20 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Reclus, Nicolas, Branca. Epreuves pratiques. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Proust, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Lecène. M. Pierre Marie, censeur ; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Piaurd, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 21 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Marion, Morestin. Epreuve pratique. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Brumpt, suppléant.

Histoire de la médecine. — Pour cause d'indisposition, la leçon d'ouverture du cours de M. le professeur GILBERT BALLET est remise au vendredi 13 Mars, 6 heures, grand amphithéâtre.

Clinique chirurgicale. — M. MORESTIN, agrégé, chargé du cours, a commencé ses leçons le vendredi 6 Mars 1908, à 9 heures et demie (Amphithéâtre Chomel), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure. Opérations après les leçons.

Clinique ophtalmologique de l'hôtel-Dieu. Professeur M. F. DE LAPERSONNE. — M. TERRIEN, ophtalmologiste des Enfants-Malades, ancien chef de clinique de la Faculté, commencera le mardi 10 Mars 1908, à 2 heures (Hôtel-Dieu amphithéâtre Dupuytren), une série de conférences sur les *maladies des yeux* et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Ces conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la Clinique pendant le semestre d'été. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté. *L'inscription est gratuite.*

NOUVELLES

Société des amis de l'Université de Paris. — Jeudi prochain, à 9 heures du soir, aura lieu à l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, une conférence de M. le professeur Landouzy sur l'*Alimentation rationnelle.*

Assistance médicale. — Sont réinvestis dans leurs fonctions de médecins de l'Assistance médicale : 1° Pour une période de trois années, les docteurs en médecine actuellement en exercice et dont les noms suivent :

1er arrondissement : MM. Boissier, Richard, Manheimer-Gommès.

2e arrondissement : MM. Pascalis, Caha, Giraud, Rueff, Planet, Mme Unganer.

4e arrondissement : MM. Garaier, Vigouroux.

5e arrondissement : MM. Froger, Gervais, Planès, Pelisse, Demay.

6e arrondissement : M. Guillier.

7e arrondissement : MM. Tolédano, d'Aurelles de Paladines, Mme Dautremer.

8e arrondissement : MM. Billon, Papillon.

9e arrondissement : MM. Frassey, Luskine, Poupon, Goizet.

10e arrondissement : MM. Fissiaux, Piérin, Rotillon, Mathieu, Barhulu, Hennorgue, Bloch, Lebmann, Hischmann, Archambault.

11e arrondissement : MM. Montignac, Calmeau, Dubreuil, Netter, Giacometti, Bourdier, Dupuy, Fourré.

12e arrondissement : MM. Gourichon, Daupbin, Janot, Abramoff, Schroeder, Bloch.

13e arrondissement : MM. Laurent, Langlois, Gresset, Biard.

14e arrondissement : MM. Lafount, Forestier, Besson, Marrel.

15e arrondissement : MM. Doury, Marieux, de Pradel, Puech, Dufour, Fonraiaux, Chastanet, Ricapet, Guillemin.

16e arrondissement : MM. Dufournier, Teisseire, Sainturet, Iscovesco.

17e arrondissement : MM. Demay, Laffitte, Aubert, Weill, Héron de Villefosse, Estrabaut.

18e arrondissement : MM. Journise, Hamaide, Thil, Cange, Barrault, Bonniot, Darin, Hauser, Henriot.

19e arrondissement : MM. Laurent, Calton, Le Bas, Delmont-Bébet.

20e arrondissement : MM. Dufestel, Cart, Ballaud, Ballouhey, Lavis.

2° Pour deux années : M. Cazeau, médecin du service de l'Assistance à domicile du 13e arrondissement.

3° Pour une année : M. Pruvost, médecin du service de l'Assistance à domicile du 6e arrondissement.

Congrès International de la Tuberculose. — PROGRAMME SCIENTIFIQUE PRÉALABLE. — Conformément au programme préliminaire adressé par le Comité américain, le Comité français a établi sept sections, dans lesquelles les intéressés sont priés de vouloir bien se grouper, en se mettant en relation avec le secrétaire désigné et en constituant des groupements régionaux (Nancy, Lille, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille, Alger, Rennes, Angers, Poitiers, etc.).

Le Comité américain n'ayant fixé aucun sujet spécial pour les rapports, ni désigné de rapporteurs officiels, c'est l'œuvre de nos sections de grouper les travaux français et de les classer avant de les transmettre au Comité américain.

SECTION I : *Pathologie et bactériologie*. — Inscrits : MM. Léon Bernard, Bezançon, Griffon, Letulle, Teissier; professeurs Pierre Marie. Secrétaire : M. Léon Bernard, 36, rue du Général-Foy.

SECTION II : *Etude clinique et thérapeutique de la tuberculose*. — Inscrits : MM. Calmette, Guinard, de Bligny, Küss, d'Angicourt, Rénon, Sersiron. Secrétaire : MM. Guinard, à Bligny, par Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise).

SECTION III : *Chirurgie et orthopédie.* — Inscrits : professeurs Lannelongue, Kirmisson; MM. Bnzy, Mauclaire, Villemin. Secrétaire : M. Mauclaire, 40, boulevard Malesherbes.

SECTION IV : *La tuberculose chez les enfants* (étiologie, traitement et moyens préventifs). — Inscrits : Professeur Hutinel; MM. Barbier, Guinon, Marfan, Méry, Nobécourt, Rist, Triboulet. Secrétaire : M. Rist, 37, rue Galilée.

SECTION V : *La tuberculose au point de vue hygiénique, économique et social.* — Inscrits : Mlle Chaptal, M. Cheysson; professeurs Landouzy, Courmont (de Lyon); MM. Fuster, Mamy, L. Petit, MM. André Mesureur, Augustin Rey, Siegfried, Weill-Mantou. Secrétaire : M. Weill-Mantou, 28, rue de Châteaudun.

SECTION VI : *Le contrôle de la tuberculose par l'Etat et par les municipalités.* — Inscrits : MM. Juillerat, Paul Strauss, sénateur. Secrétaire : M. Juillerat, Hôtel-de-Ville, Paris.

SECTION VII : *La tuberculose chez les animaux et ses effets sur l'homme.* — Inscrits : Professeur Arloing, Guérin (de Lille), Petit (Ecole d'Alfort), Vallée (Ecole d'Alfort). Secrétaire : M. Petit, professeur, à l'Ecole d'Alfort.

Le Comité rappelle aux congressistes que la VIIe Conférence internationale contre la tuberculose se tiendra à Philadelphie, en Septembre 1908, quelques jours avant l'ouverture du Congrès international.

RENSEIGNEMENTS. — Toutes les questions d'ordre scientifique devront être adressées aux secrétaires des sections respectives (consulter la liste) pour être soumises au Comité.

Les questions d'organisation et de fonctionnement seront adressées aux secrétaires généraux :

MM. H. Triboulet, 25, avenue d'Antin, Paris. Ed. Rist, 37, rue Galilée, Paris. Magnin, 121, boulevard Haussmann.

EXPOSITION. — Les renseignements et les demandes relatifs à l'Exposition annexée au Congrès international doivent être adressés à M. Léon Petit, 7, rue de Messine, Paris.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 3 Mars.* — Ont obtenu : MM. Louste, 8; Weil (Emile), 10; Balthazard, 10; Crouzon, 10; Lévi (Léopold), 9; Herscher, 10; Armand-Delille, 9. — *Absents* : MM. Weill (Benjamin), Rostaine, Thaon, Ramond, Hauser, Delamare, Paris, Lœderich, Lemaire.

SYMPTOMATOLOGIE. — *Séance du 3 Mars.* — Ont obtenu : MM. Lippmann, 7; Puissenu, 8; Bensaude, 9; Bubonneix, 9; Lortat-Jacob, 10; Detot, 7. — *Absents* : MM. Paris, Lœderich, Lemaire, Agasse-Lafont, Villaret, Courcoux, Beauvy, Schæfer, Le Play.

Séance du 4 Mars. — Ont obtenu : MM. Laubry, 10; Guillemot, 10; Lévy (Fernand), 5; Géraudel, 10; Grenet, 9; Touchard, 8. — *Absents* : MM. Génévrier, Verliac, Legroux.

Séance du 5 Mars. — Ont obtenu : MM. Simon, 7; Roussy, 7; Ferrand, 10; Boidin, 8; Sainton, 10; Lévi, 9; Leven, 7; Merklen, 9; Camus, 8. — *Absents* : M. Vitry.

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury du prochain concours de chirurgien des hôpitaux est définitivement composé de MM. Ricard, Beurnier, Guinard, Championnière, Blum, Albarran, Thiroloix.

Adjuvat de Clamart. — Un concours pour la nomination à une place d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le lundi 18 Mai 1908, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les élèves des hôpitaux qui voudront concourir se feront inscrire à l'administration centrale (service du personnel) à partir du lundi 13 Avril jusqu'au samedi 2 Mai inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

Internat. — ORAL. — *Séance du 4 Mars.* — *Ligament de l'articulation de la hanche (anatomie et physiologie). — Symptômes et diagnostic des fractures du col du fémur.* — Ont obtenu : MM. Hubert, 7; Sorrel, 19; Pakowski, 14; Aine, 14; Richet, 16; de Cumont, 13; Rafinesque, 16; Wilhelm, 14; Chamard-Bois, 14; Levant, 19.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Hubert, $7 + 22 = 29$; Sorrel, $19 + 22 = 41$; Pakowski, $14 + 19 = 33$; Aine $14 + 19 = 33$: Richet, $16 + 22 = 38$; de Cumont, $13 + 19 = 32$: Rafinesque, $16 + 24 = 40$; Wilhelm, $14 + 24 = 38$; Chamard-Bois, $14 + 24 = 38$: Levant, $17 + 24 = 41$.

Internat de Brévannes et d'Hendaye. — Un concours pour la nomination : 1° A trois places d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise); 2° à une place d'interne en médecine au sanatorium de Hendaye (Basses-Pyrénées) sera ouvert le vendredi 10 Avril 1908, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Les candidats qui désireront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale (service du personnel, du lundi 16 Mars au samedi 28 Mars inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

Sont admis à prendre part au concours : les élèves externes des hôpitaux de Paris; les élèves en médecine de 3e année au moins, qui auront fait six mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris.

Ces derniers devront produire : 1° un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de médecine, appuyé d'un certificat des médecins ou des chirurgiens dans les services desquels ils ont accompli leur stage.

Les candidats ne pourront être inscrits qu'après avoir pris l'engagement, par écrit, de rester attachés pendant une année au moins à l'établissement dans lequel ils auront été institués. Ils ne pourront, d'autre part, conserver leurs fonctions pendant plus de deux années.

L'indemnité annuelle attribuée aux internes de l'hospice de Brévannes est fixée à 1.200 francs; celle attribuée aux internes du sanatorium de Hendaye à 1.000 francs, indépendamment des avantages en nature, du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, B^d St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

On demande p. j. docteur poste médic. Paris ou banlieue. Cab. méd. Bougault, 45, boul. St-Michel. Tél. 814-15.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements...... **10** fr.

Union postale........... **15** fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'UNIFORME DES MÉDECINS MILITAIRES

Dans quelques articles publiés comme « Chroniques » dans *La Presse Médicale*, j'ai attiré l'attention sur certains côtés pratiques de la fonction purement militaire du médecin d'armée, et je sais avoir éveillé l'intérêt de quelques-uns de mes confrères civils sur ces questions.

Un an de séjour dans le Sud-Algérien, quelques mois de campagne au Maroc, ont affermi dans mon esprit les idées que j'avais émises au sujet du costume.

Je n'ai nul besoin de rappeler, après la presse quotidienne, que la Convention de Genève est ici lettre morte. Les Marocains, dont l'œil peut défier les meilleures jumelles, reconnaissent fort bien le médecin occupé à ramasser ou panser des blessés. Mais ils ne se font pas faute de le coucher en joue; et, par une réciprocité fatale, je ne me suis fait aucun scrupule, non plus que mes amis, de laisser mes infirmiers me dégager à coups de fusil.

Ainsi donc, je laisse de côté l'argument tiré

d'une similitude de costume basée sur une similitude de fonctions et de garanties dans les armées européennes, ou, plus exactement, civilisées *more francorum*.

Je ne reprendrai donc la question de l'uniforme qu'au point de vue commodité et visibilité.

A mon arrivée dans le Sud-Algérien, j'ai été très frappé des tenues militaires tolérées, qui me parurent d'abord dictées par l'excentricité naturelle aux jeunes gens et aux pays réputés libres, et que je compris ensuite être fonction même de la manière de vivre dans l'existence du militaire en campagne.

L'officier se vêt, en général, de la façon suivante : culotte de velours, vareuse de molleton, bandes molletières. Il porte souvent un gilet. Par les temps chauds, la tenue est de toile blanche ou khaki.

L'Algérie, a dit un humoriste, est un pays habituellement froid, où il fait chaud quelques mois de l'année. Rien n'est plus vrai. Ce qui, au point de vue costume, est applicable à l'Algérie, l'est, par conséquent, à la France.

A fortiori, ce qui se fait au Maroc peut se faire en France, car la plaine Chaouïa, en hiver, ressemble étonnamment à quelque campagne de nos provinces de l'Ouest aux beaux jours du printemps.

Aussi, parmi nos officiers, les vareuses de molleton bleu, les culottes de velours gris, sont incomptables. Le prestige des officiers en est-il diminué? Non, car l'officier reste relativement bien tenu, tandis que l'homme de troupe, en campagne, même un soldat aussi propre que le légionnaire, est d'aspect peu séduisant.

Enfin, et très réellement, au combat, l'officier est visé. Il faut remédier à ce fait, qui est grave, plus grave peut-être pour un médecin que pour un chef d'unité combattant, car le médecin ne se remplace pas facilement.

Une tenue de campagne est donc nécessaire. Je l'ai proposée grise. Je n'avais pas tort. Nos culottes de velours sont grises et nombre d'officiers portent de préférence des bandes molletières grises, moins salissantes que les bandes bleues réglementaires dans certaines troupes.

Le velours distinctif peut être, avec raison, conservé.

Je conçois, en résumé, le costume de guerre comme composé : d'une vareuse et d'un gilet, d'une culotte avec bandes molletières ou bottes ou d'un pantalon.

Quant à la coiffure, le problème reste ardu. Quoi qu'on en ait dit, le képi a fait ses preuves de bonne et élégante coiffure. Mais il est insuffisant contre les balles, et ce n'est pas un reproche insignifiant. Sur cinq tués tombés à mes côtés, cinq ont été frappés de balles dans le crâne, et la mort a été immédiate.

Lorsqu'on voit des corps résistants aussi insignifiants qu'une boîte de conserves ou un calepin de poche arrêter ou détourner un projectile, on se demande si une coiffure rigide, avec tous ses désagréments ordinaires, n'est pas indiquée au combat.

Pour ma part, j'ai vu, en dehors de la guerre, trois hussards sauvés par leur shako d'une mort certaine dans des chutes de cheval, et je ne puis parler que de souvenirs recueillis au hasard.

Que cette tenue de campagne soit enjolivée comme tenue de parade, rien de mieux. Civils, nous ne rendons guère de visites en tenue de chasse. Militaires, nous avons aussi bien droit, officiers et soldats, d'être élégamment vêtus dans la paix, commodément vêtus dans la guerre.

Car ce que je dis s'applique également à nos soldats infirmiers, qui gagneraient à troquer la capote contre la vareuse, à prendre la bande molletière au lieu de la jambière de cuir.

Pour ces derniers, il faudrait que le fusil fût remplacé, comme cela s'est fait en Algérie, par le moins encombrant mousqueton, modèle 1886.

Le soulier de repos et la guêtre doivent être supprimés. De bons brodequins et une paire ou deux d'espadrilles, indispensables pour le repos et même pour le service des salles de malades, voilà le meilleur viatique de l'infirmier en campagne.

Pour l'homme de troupe, surtout pour l'infirmier, dont le travail commence à l'arrivée à l'étape, le sac est un troublant problème. A mon sens, infirmiers régimentaires et de section devraient être délestés de leur sac.

Je laisse à l'ingéniosité des chercheurs et des spécialistes le soin de proposer la coiffure et le sac plus convenables qu'ils ne le sont actuellement.

Profitons des enseignements de la guerre, si petite que soit cette guerre, puisqu'ici elle est faite avec des troupes et des moyens français, dans un pays très semblable à la France.

ALEXIS EPAULARD,
Médecin aide-major.

A travers le Monde

BELGIQUE

Depuis longtemps les médecins bruxellois se plaignaient de l'état défectueux de leurs installations hospitalières. Récemment, à l'occasion d'un legs important (5 millions), fait à l'Administration des hospices, celle-ci décida de désaffecter les deux hôpitaux urbains et de les remplacer par un hôpital unique situé *extra-muros*. N'avoir qu'un seul hôpital pour une ville de l'importance et de l'étendue de Bruxelles peut déjà paraître insolite; ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'emplacement choisi par la commission des hospices est situé à plus d'une lieue des centres de la ville. La décision de l'Administration a été prise par elle sans aucun égard pour l'enseignement médical; la Faculté n'a pas même été consultée!

Le *Journal médical de Bruxelles*, qui tient ses lecteurs au courant des différentes phases de ce conflit, nous apprend que le nouvel établissement sera éloigné de huit kilomètres des instituts universitaires du Parc Léopold! Réaliser pareil projet, c'est préparer la désorganisation de l'enseignement. Supprimer les hôpitaux urbains et les reléguer dans la banlieue sous prétexte d'hygiène, c'est ignorer ce que la pratique démontre tous les jours, à savoir: que, pour le traitement et la guérison des affections chirurgicales et de la plupart des affections médicales (les chroniques exceptées), l'éducation scientifique du personnel médical et infirmier, et les conditions d'organisation intérieure d'un hôpital importent infiniment plus que la situation géographique. Aussi de nombreuses protestations se sont-elles élevées de tous côtés à Bruxelles contre la décision de l'Administration. Le *Journal médical* en publie quelques-unes, parmi lesquelles se remarquent celles de M. Graux, ministre d'Etat, administrateur de l'Université, celles des professeurs de la Faculté, des fondateurs et des directeurs des Instituts scientifiques du Parc Léopold, des chefs de service des hôpitaux.

Nous espérons que nos confrères bruxellois finiront par avoir gain de cause dans cette lutte où sont en jeu l'intérêt des indigents et celui de la science, intérêts qu'une ville universitaire ne peut séparer sans déchoir dans l'esprit public. Car, s'il est un fait aujourd'hui indéniable, c'est la nécessité d'unir dans la plus grande solidarité les hôpitaux et les laboratoires; mettre l'Ecole de médecine le plus loin possible de la clinique, c'est aller à l'encontre du progrès.

LIVRES NOUVEAUX

G. Preiswerk (de Bâle). — *Atlas manuel de prothèse dentaire et buccale.* Edition française par M. J. Chompret. 1 vol. Paris, 1908. (J.-B. Baillière et fils.)

L'ouvrage de Preiswerk constitue un tableau complet et exact, quoique succinct, de l'état actuel de la prothèse dentaire et représente, dans ses quelques 400 pages, une solution fort élégante d'un problème hérissé de difficultés.

C'était une tâche ardue de faire tenir dans ce cadre les principes fondamentaux de la prothèse « à plaque » dite la vieille prothèse — quoiqu'on la pratique autant que jamais — les formes multiples de la prothèse « moderne » par les couronnes et les bridges, les éléments de la prothèse des maxillaires et de l'orthodontie.

Ce but, l'auteur semble l'avoir atteint. Des descriptions simples, claires et précises, une sélection pratique des procédés, une exacte proportion entre les sujets et entre les parties des sujets sont les caractéristiques du *Manuel*. Quant à l'*Atlas* qui lui est intimement uni, il représente ce qui existe encore de mieux en matière de prothèse, à une époque où l'on commence à apprécier toute la valeur éducatrice de l'image.

Ce livre sera donc pour l'élève un guide précieux qui lui facilitera à chaque instant la saine compréhension de ses études techniques et le praticien lui-même y trouvera certaines variantes des procédés usuels qui lui rendront à l'occasion de réels services.

Le médecin qui, de près ou de loin, ne s'occupe d'odontologie, trouverait plaisir et profit à le feuilleter aussi. Il y découvrirait la prothèse dentaire qu'il ignore si parfaitement, il verrait de quel labeur et de quelle ingéniosité elle est faite et il apprendrait à apprécier à sa juste valeur l'intervention des confrères qui s'y consacrent.

Comme il l'avait fait déjà dans le premier volume de Preiswerk, M. Chompret s'est efforcé d'introduire dans le texte original la mention des travaux et des procédés français, généralement ignorés, comme on sait, des étrangers auxquels nous avons, nous, coutume d'attribuer tous les mérites. C'est là une préoccupation excellente dont il faut lui savoir gré et qui est susceptible d'atténuer, dans une petite mesure, la pénible constatation — que ce livre nous impose — que nous n'avions ici, en France où la prothèse est si anciennement pratiquée, rien d'analogue, ni d'équivalent. Et ceci est d'autant plus significatif qu'il existe chez nous une Ecole de dentistes, qui n'est ni moins importante par le nombre, ni par conquent la moins influente, qui prétend faire de la prothèse la caractéristique essentielle de l'art dentaire, quelque chose qui le distingue très nettement et définitivement de la médecine. Il n'est donc pas inutile, pour la discussion des intérêts généraux qui s'attachent à ces conceptions, de prendre ici acte que la plupart des *traités* de prothèse — c'est-à-dire les œuvres *didactiques*, et non les monographies, les mémentos d'examen ou les articles de revue — de langue française, qu'ils soient originaux ou traduits, sont dus à des dentistes *médecins* : Andrieu, Claude Martin, Chompret.

G. Mahé.

BIBLIOGRAPHIE

1582. — **P. Le Gendre** et **A. Broca**. — Traité pratique de thérapeutique infantile médico-chirurgicale. 2e édition, 1 vol. gr. in-8° de 759 pages, avec 170 figures, cartonné. Prix : 15 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1584. — **H. M. Bernelot Moens**. — Recherches expérimentales sur l'origine de l'homme. 1 brochure gr. in-8° de 24 pages. Prix : 1 fr. 25. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS
Sommaire du n° 3 (Mars).

Mémoires originaux :
J. Comby. — Gouttes de lait et tuberculose infantile.
D'Espine. — Gouttes de lait et tuberculose infantile.
Moussous. — Erythème et eczéma séborrhéique.

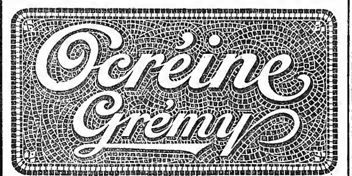
Recueil de faits :
Guinon et Reubsaet. — Maladie de Hirschsprung.
A. Broca. — Fracture de l'épitrochlée.

Revue générale :
Portes d'entrée de la tuberculose.

Analyses.
Publications périodiques. — Thèses et brochures. Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.



CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. Gosset, agrégé, chargé du cours, commencera son *Cours de clinique chirurgicale* le vendredi 13 Mars 1908, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Clinique médicale infantile. — Un cours pratique de médecine infantile sous la direction de M. le professeur Hutinel et de M. Nobécourt, agrégé, avec la collaboration de MM. Louis Martin, P. Lereboullet, G. Leven, Prosper Merklen, Babonneix, Roger Voisin, Paisseau, Léon Tixier, Darré, Rivet, Ferrand, commencern le mardi 24 Mars 1908, à 4 heures, et prendra fin le samedi 27 Juin. Il comprendra 72 leçons faites les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures et à 5 heures.

Seront admis au cours : 1° Les étudiants inscrits comme stagiaires à la Clinique et les externes du service; 2° les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation d'une carte d'immatriculation délivrée au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), moyennant un droit de 100 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré, sur leur demande, aux auditeurs qui auront suivi régulièrement le cours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon (Clinique de M. Albert Robin). — M. A. Weiss, professeur agrégé à la Faculté de médecine, fera, le jeudi 19 Mars, à 10 heures précises, à la clinique de M. le professeur Robin, amphithéâtre de la Faculté, une conférence sur les *Appareils destinés à mesurer la tension artérielle et sur leur emploi en clinique.*

— M. A. Frouin, fera le jeudi 12 Mars, à 10 heures, dans le service de M. Tuffier, une démonstration opératoire sur les anastomoses chirurgicales artérielles et veineuses.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca (professeur S. Pozzi). — M. Frouin, de l'Institut Pasteur, fera le vendredi 13 Mars, à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre de M. le professeur S. Pozzi, une conférence, avec démonstrations, sur les *Sutures artério-veineuses.*

Hôpital Saint-Antoine (service de M. Lermoyez). — *Enseignement pratique de l'oto-rhino-laryngologie.* 1° Enseignement du second degré (conférences de perfectionnement). Cet enseignement, essentiellement clinique, est gratuit. Il a lieu toute l'année.

Les médecins et étudiants en médecine peuvent y prendre part sans inscription préalable. Il leur suffit d'être munis d'une carte d'entrée, qui est délivrée séance tenante aux bureaux de l'hôpital.

Programme. — Lundi, 10 heures : Petite chirurgie spéciale (opérations par voie interne). — Mardi, 9 h. 1/2 : Conférence clinique, par M. Paul-Laurens, assistant; 10 h. 1/2 : Exercices de trachéo-bronchoscopie. — Mercredi, 9 h. 1/2 : Conférence de stomatologie, par M. Blatter, professeur à l'Ecole dentaire de Paris; 10 h. 1/2 : Revue générale des pansements. — Jeudi, 9 h. 1/2 : Conférence clinique, par M. Hautant, assistant; 10 h. 1/2 : Consultation externe. — Vendredi, 10 heures : Grande chirurgie spéciale (opérations par voie externe). — Samedi, 9 h. 1/2 : Conférence clinique, par M. Lermoyez, chef du service; 10 h. 1/2 : Consultation externe.

2° Enseignement du premier degré (cours élémentaire). Cet enseignement, théorique et pratique, est privé. Le nombre de places est limité. Il a lieu deux fois par an, au printemps et en automne, à des dates annoncées par des affiches spéciales.

Chaque cours se compose de trente leçons, qui passent en revue l'ensemble de l'oto-rhino-laryngologie.

Les médecins ou étudiants en médecine qui désirent y prendre part doivent se faire inscrire d'avance auprès des assistants du service.

Un certificat individuel de présence leur est délivré à la fin du cours.

Ils pourront, dans la suite, être admis à participer aux consultations externes, sous la direction des assistants et avec l'autorisation de l'Administration, pour une période de temps qui ne peut en aucun cas être inférieure à trois mois.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Estor, professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie à ladite Faculté.

NOUVELLES

École supérieure de pharmacie de Paris. — M. Lebeau, professeur agrégé près l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, est nommé professeur de toxicologie à ladite Ecole.

Distinctions honorifiques. — Officiers de l'Instruction publique. — MM. Granel, Rodet, Saintu, Arago, Bayeux, Chipier, Cussiduaius, Cautru, Charpentier, Debray, Husson, Joanny, Laforgue, Marty, Peisson, Soudée, Villaret, médecins à Paris; Robin, à Pantin (Seine); Barbier, à La Réole; Blazy, à Bayonne; Bos, à Lesparre; Collin, à Sainte-Menehould; Decouvelaere, à Hazebrouck; Dide, à Auxerre; Dubois, à Langres; Gacon, à Bordeaux; Guillermet, à Saint-Germain-de-Joux (Ain); Hébert, à Audierne (Finistère); Lheureux, à Airaines (Somme); Mathieu, à Hauteville (Ain); Moutia, à Boulogne-sur-Seine (Seine); Patenostre, à Sézanne; Picard, à Bourges; Rocher, à Colombes (Seine); Rondani, à Marseille; Ynbre, à Béziers; Vunnereau, à Auxerre; Verdenul, à Pau; Weiss, à Cousances-aux-Forges.

Officiers d'Académie. — MM. Martin, Boutarel, Légier, S. Bernheim, Dumos, Régis, Sprécher, Attias, Besson, Burty, Courteau, Deluage, Gagey, Ganiayre, Giraud, Guermarquer, Haret, Luvie, Lecœur, Lequeux, P.-E. Lévy, Lévy-Fruackel, Lucas, Macaigne, Mircouche, Pépin, Perlis, Peytel, Piérin, Pitois, Romeyer, Saint-Aage Roger, Trémolières, Vulentin, B. Weil, médecins, à Paris; Perdereau, au Merlerault (Orne); Camus, aux Lilas (Seine); Maire, à Mogador; Mas, à Lodève; Andraud, à Bromont-Lamotte (Puy-de-Dôme); Aron, à Houilles (Seine-et-Oise); Bartbez, à Pexiora (Aude); Baruk, à Alençon; Baudot, à Pontrieux; Beuudier, à Attigny (Ardennes); Blanc, à Brignolles; Blanc, à Coutances; Boucheseicbe, à Montigny-le-Roi (Haute-Marne); Boudon, à Gennevilliers (Seine); Brau, à Belfort; Brochet, à Rochefort; Bruneau, à Epernon (Eure-et-Loir); Buquin, à la Flèche (Sarthe); Cunnac, à Lyon; Cavaillé, à Villefranche (Aveyron); Chaugurnier, Desantin, à Marseille; Chaplain, à Déville-les-Rouen (Seine-Inférieure); Clément, à Reuilly (Indre); Corson, à Guingamp; Coste, à Charroux (Allier); Couvreur, à Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne); Delanoë, à Corbeil; Delacroix, à Ammelin (Nord); Delehuque, à Josselin (Morbihan); Dorvaux, à Tiriant (Nord); Dumont, à Levallois-Perret (Seine); Fighiera, à Nice; Fischer, à Rueil (Seine-et-Oise); Florentin, à Thenon (Dordogne); Force, à Sauxillanges (Puy-de-Dôme); Guillard, à Millau; Gullisot, à Roncq (Nord); Gurnier, à Moulin-la-Marche (Orne); Graille, à Corrèze (Corèze); Guichard, à Marciac (Gers); Jouve, à Aramond (Gard); Laborie, à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne); Leblanc, à Pontarlier; Lehmann, à Nevers; Lierre, à Toulouse; Maffre, à Sfax (Tunisie); Murtin, à la Foye-Monyault (Deux-Sèvres); Martinais, à Vitré; Mas, à Marseille; Mérop, à Audierne (Finistère); Ouadjian, à Lurcy-Lévy (Allier); Pérès, à Batna (Constantine); Pla, à Toulouse; Potelet, à Dunkerque; Poupault, à Dieppe; Pujol, à Tarascon; Rigal, à

Chevreuse (Seine-et-Oise); Roger, à Neuilly-sur-Seine; Sauvagnat, à Charenton-le-Pont (Seine); Strauss, à Snint-Marcellin; Suzanne, à Targon (Gironde); Texier, à Bourg-Achard (Eure); Tixier, à Clermont-Ferrand; Toubert, à Montpellier; Tronche, à Magalas (Hérault); Vallée, à Anzin (Nord); Varenne, à Casablanca; Vernet, à Cnstels-en-Dorthe (Gironde); Véron, à Rouen; Vialle, à Nice; Wntering, à Mérignac (Gironde).

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent*: MM. Aviragnet, Bruhl, Griffon, Renault, Talamon, Teissier, à Paris.

Médaille de bronze : MM. Fernet, Lian, Lyon-Caen, Norero, internes des hôpitnux de Paris; Maillet, Douay, Weill, internes provisoires des hôpitaux de Paris.

Félicitations du ministre de la Guerre. — MM. Collomb, Duvigneau, médecins principaux de 1re classe; Camail, médecin principal de 2e classe; Garde, Thiroux, médecins majors de 1re clnsse; Rouffinndis, Gaudacheau, Goyon, Lhomme, Noc, Matignon, Martin, médecins-majors de 2e classe; d'Aufreville, médecin civil, à Saint-Louis (Sénégal).

Bureaux municipaux d'hygiène. — Aux termes du décret du 3 Jaillet 1905, portant réglementation des bureaux manicipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes raconnues aptes, à raison de lears titres, par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Conformément à cette disposition et aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 23 Mars 1906, destinées à en nssurer l'application, la vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour la ville ci-après, dans les conditions déterminées pnr l'nrrêté municipal :

Epinal (Vosges); traitement : 4.500 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 21 Mars 1908, pour adresser nu ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidnture s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrnges ou articles publiés. Les candidnts peuvent en outre demnnder à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Les épidémies dans l Est. — A Saint-Dié et à Verdun, la grippe infectieuse sévit actuellement avec une grande intensité pnrmi les troupes en garnison.

Le médecin inspecteur général Delorme vient d'être chargé par le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre de se rendre à Snint-Dié.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 7 Mars.* — Ont obtenu : MM. Nattan-Larrier, 10; Lemierre, 8; Chiray, 8; Ribadeau-Dumas, 8; Decloux, 10; Balthaznrd, 10. — *Absents* : MM. Salomon, Froin, Faure-Beauliea.

Classement. — *Séance du 9 Mars.* — Sont appelés à subir la deaxième épreuve d'admissibilité : MM. Comte, Sainton, Guillemot, Decloux, Lortat-Jacob, Balthazard, Rathery, Weil (Emile), Nattan-Larrier, Pagniez, Ferrand, Géraudel, Herscher, Crouzon, Bensaude, Terrien, Ribierre, Laubry, Le Sourd, Gaultier, Lévi (Léopold), Grenet, Camus, Leri, Merklen, Babonneix.

Epreuve clinique. — *Séance du 9 Mars.* — Ont obtenu : MM. Weil (Emile), 20; Terrien, 19; Camus, 19.

Médaille d'or (médecine). — Jugement des mémoires. — Ont obtenu : MM. Fiessinger, 30; Gougerot, 30; Baudouin, 30; Bnrbé, 30; Esmein, 30; Rendu, 30; Nathan, 28; Ameuille, 27; Ferrand, 28; Camus, 27; Lemaire, 27; François, 27.

Oral. — *Séance du 9 Mars.* — *Les œdèmes de la face.* — Ont obtenu : MM. Rendu, 15; Esmein, 16; Fiessinger, 17; Gougerot, 18; Bnudoain, 18; Barbé, 15.

Internat. — Oral. — *Séance du 6 Mars.* — *Orifice aortique.* — *Signes et diagnostic de l'insuffisance aortique.* — Ont obtenu : MM. Pellot, 13; Feil; Vuillet, 14; Nadal; Regnard, 14; Pruvost, 8; Potelet, 10; Houlmann; Pélissier (André); Blechmnnn, 16.

Séance du 9 Mars. — *Rapports du rectum chez l'homme.* — *Symptômes et diagnostic du cancer du rectum.* — Ont obtenu : MM. Baufle, 8; Lœwy; Roy, 9; Bnron, 11; Delivet, 12; Chichmanian, 12; Petit (Jacques), 16; Sourdille, 12; d'Halluin; 17; Davesne, 12; Guénot, 16. — *Absent* : M. Desbouis.

Relevé des points. Ont obtenu : MM. Pellot, 13 + 19 = 32; Feil, 15; Vuillet, 14 + 22 = 36; Nndal, 15; Regnard, 14 + 21 = 35; Pravost, 8 + 18 = 26; Potelet, 10 + 18 = 28; Houlmann, 17; Pélissier (André), 21; Bechmann, 16 + 21 = 37; Baulle, 8 + 21 = 29; Lœvy, 15; Roy 9 + 15 = 24; Baron 11 + 21 = 32; Delivet, 12 + 15 = 27; Chichmann, 12 + 15 = 27; Petit (Jacques), 16 + 22 = 38; Sourdille, 12 + 15 = 27; d'Hallain, 17 + 18 = 35; Davesne, 12 + 18 = 30; Guenot, 16 + 22 = 38.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

Cession de clientèles, rempl. aff. para-médicnles. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tel. 814.15.

Pour jeune médecin-dentiste, *tr. bon cab. dent.* à céd. dans ville d'Eaux tr. import. (sais. 4 mois). Ec. *P. M.*, 490.

Versailles, méd. géa. aff. 12.000. *Paris*, eent. gyn. aff. 20.000. Conc. à vol. *Nice*: 1° Méd. gén. aff. 15.000; 2° Spécial. gorge, aff. 10.000. Cab. Bougault, 45, boul. St-Michel.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

A PROPOS DU CONGRÈS DE LA TUBERCULOSE A WASHINGTON

Du 21 Septembre au 12 Octobre 1908.

A M. le Dr Landson Gibson, de New-York.

Malgré leur allure moderne, leurs chemins de fer, leurs téléphones et autres inventions de nos civilisations vieillies, les Congrès n'en sont pas moins d'institution ancienne et vénérable. Congrès, les conciles; congrès, les grandes assemblées universitaires du moyen âge. Les collèges, dont les toits aigus perçaient, il y a six ou sept siècles, le ciel embrumé de notre ville, formaient, eux aussi, des manières de Congrès permanents, où Italiens, Ecossais, Allemands, groupés par nations, discutaient Hippocrate et Galien, rossaient le guet et s'envoyaient, suprêmes arguments, quelques bonnes estocades.

Nous sommes plus courtois aujourd'hui. Oh! ce n'est pas que nos palabres modernes échappent à toute critique; les esprits chagrins trouvent

qu'on y fait plus de bruit que de besogne. Ils n'en ont pas moins l'avantage de mettre en contact les hommes les plus divers, les mentalités les plus opposées. L'étranger, c'est la postérité dans l'espace. Tel grand homme pour son village français y apprendra qu'il est inconnu au dehors, alors que le nom de son voisin, dédaigné, sinon décrié ici, a depuis longtemps franchi les frontières. Les Congrès ont, en outre, l'avantage d'introduire dans les relations scientifiques un peu plus d'équité. A lire certains livres anglais ou allemands, il semble que la France est la Belle endormie dans le palais enchanté. A peine çà et là de rares noms de compatriotes : Trousseau, Pasteur, Laveran; le reste n'a pas l'honneur d'être nommé. Si nous donnions un peu plus d'air à nos idées, si nous payions davantage de notre personne, si elle semait davantage, la science française récolterait peut-être un peu plus de justice.

Les Allemands, eux, ont admirablement compris le rôle des Congrès dans la bataille des idées et l'arme puissante qu'ils pouvaient leur fournir. Ils y viennent, en foule disciplinée, combattre pour la plus grande Patrie. Sous la conduite du chef, on les voit lancer comme des projectiles leurs communications, soutenir ceux qui faiblissent, affirmer toujours la supériorité de la race. Combien nous sommes loin de cet état d'âme, vous le savez aussi bien que moi. En haut comme en bas, notre grand tort à tous est de ne pas tenir assez ferme le drapeau de la France.

***

Une occasion unique s'offre de l'aller déployer au delà de l'Océan. Du 21 Septembre au 12 Octobre prochain aura lieu à Washington le *Congrès international de la tuberculose*. Notre Comité français est présidé par M. le professeur Landouzy, assisté d'un secrétaire général, M. Triboulet, médecin des hôpitaux, et de deux secrétaires généraux adjoints, M. Rist et M. Magnin, délégué officiel de l'ambassade d'Amérique à Paris. La cotisation pour les membres actifs est de 25 francs, 10 francs pour les membres associés. Le Congrès est divisé en sept sections [1], et les confrères n'ont que l'embarras du choix.

Les congressistes visiteront le Canada d'abord, ensuite les villes les plus importantes de l'Amérique, *New-York*, les chutes du *Niagara*, *Boston*, *Philadelphie*, *Baltimore*, *Pittsburg*, *Chicago*, *Cleveland*, *Buffalo* et le *Sanatorium de Saranac*. Pour réaliser ce programme, cinq semaines sont nécessaires, soit : huit jours de voyage aller, quinze de séjour au Canada et dans les diverses parties des Etats-Unis, cinq jours de congrès à Washington et huit de retour; en tout trente-six jours. On a, bien entendu, le loisir d'écourter, et trois semaines pourraient suffire à la rigueur. Mais si l'on profite de toutes les excursions projetées, on devra partir autour du 6 Septembre pour être de retour du 15 au 20 Octobre.

Tous, plus ou moins, nous sommes des gagne-petit attachés à la glèbe. Une double question se pose donc : celle du temps et de l'argent, *times and money*. La première n'est pas insoluble, le sacrifice ne sera peut-être pas trop gros de prolonger les vacances jusqu'au milieu d'Octobre, époque où les malades n'abondent pas encore. La question d'argent serait plus angoissante. Tous les voyageurs nous renseignent sur la cherté de la vie en Amérique; ne risquera-t-on pas de trop effilocher le bas de laine national? Non, et je suis très heureux de vous rassurer. Si l'on pouvait réunir cent adhérents, il en coûterait à chacun 1.200 à 1.500 francs tout au plus, à peu près ce que coûte l'excursion classique en Italie. Pour voir toute l'Amérique du Nord, ce n'est pas cher, avouez-le. Ceux qui se contenteraient d'assister au Congrès ne dépenseraient que 1.000 à 1.200 francs. Et ces chiffres sont presque officiels. Dépense sérieuse, évidemment, mais qui n'est pas au-dessus des ressources moyennes.

***

Les questions administratives et économiques réglées, je voudrais faire vibrer maintenant la corde du sentiment. Un Congrès de la tuberculose sans un grand concours de Français, ce serait presque un crime de lèse-patrie. Qu'il se lève, le pays qui, plus que le nôtre, a jalonné de ses découvertes le terrain de la lutte ! Chaque étape n'est-elle pas marquée d'un de nos grands noms : Laënnec, Villemain, Pasteur, pour ne parler que des morts? Si nous ne tenons pas notre place, on nous la prendra une fois de plus. Est-ce cela que nous voulons?

Mais ce n'est pas tout. Des questions de cœur se mêlent aux raisons scientifiques. Nous ne saurions, en voyage, passer près de la porte d'un ami sans y heurter d'une main fraternelle. Nous ne pourrons donc aborder sur la rive transatlantique sans saluer d'abord le Canada, cette Alsace-Lorraine du XVIIIe siècle. Le passé et le présent, tout nous convie à cette visite. Nous retrouverons là-bas la poussière de nos morts, nous y serons reçus par nos frères d'hier, nous y apprendrons surtout ce que vaut notre race, combien est vivace le rameau détaché du grand arbre et dont l'épanouissement magnifique fait l'admiration du monde.

Nous allons partout répétant que nous ne valons rien comme colons. Oh ! comme nous sommes habiles à nous calomnier ! Retracerai-je la splendide épopée qui commence sous François Ier avec Jacques Cartier, se continue sous Henri IV avec

1. I. Pathologie et Bactériologie. — II. Etude clinique et thérapeutique de la tuberculose. — III. Chirurgie et Orthopédie. — IV. Tuberculose infantile. — V. Tuberculose au point de vue hygiénique, industriel, économique et social. — VI. Contrôle de la tuberculose par l'Etat et les Mutualités. — VII. Tuberculose chez les animaux, ses effets sur l'homme. (Il y aura, en outre, une Exposition française organisée par notre confrère, M. Léon Petit.)

l'habile et héroïque Champlain, le fondateur de Kebbec, comme disaient les Indiens, de Québec, comme nous écrivons aujourd'hui. Les nobles des XVIe et XVIIe siècles, coureurs d'aventures mais non coureurs de dots, allaient à la conquête de l'Amérique d'une autre façon que ceux d'aujourd'hui. Ils avaient une autre allure, les Frontenac, les Maisonneuve ! Mais que dirai-je de Montcalm ? Celui-là, c'est le martyr. Lâchement oublié par Louis XV, il lui envoie Bougainville, pour le supplier de ne point délaisser la Nouvelle-France. — « Lorsque le feu est à la maison, répond le ministre du roi à Bougainville, on ne s'occupe pas de l'écurie. » Et celui-ci de riposter : — « On ne dira pas, monseigneur, que vous parlez comme un cheval ». L'ancien aide de camp de Chevert à Prague avait, comme on le voit, autant d'esprit que de bravoure. Il échoua cependant.

La colonie abandonnée, ne croyez pas que les colons nous oublièrent. Longtemps sur le rivage, ils écoutèrent le bruit des flots venant de France ; longtemps ils cherchèrent à intéresser à leur sort la terre des aïeux. Quand ils virent, avec la Révolution et l'Empire, que tout était fini : — Soit ! dirent-ils, nous serons Français malgré la France. Et de fait, ils le sont. Je relève dans mes notes un discours de M. Fléchette, prononcé il y a vingt-cinq ans à peine : — « Son drapeau, quel qu'il soit, disait-il, en parlant de notre pays, n'est-il pas le drapeau de la France ? Quand les trois couleurs claquent au vent, c'est notre mère qui passe : A genoux !... Albion a notre foi, la France a notre cœur ! »

Si sceptiques soyez-vous, n'admirez-vous pas comme moi ce prodige du génie de notre race ? Du propre aveu des Allemands, quand les leurs ont dix ans de séjour en Amérique, ils sont perdus à jamais pour la Mère-Patrie ; la terre nouvelle les a absorbés tout entiers. Nous avons, nous, abandonné les Canadiens il y a plus de cent cinquante ans, et ils sont encore sous le charme de la douce France. Bien mieux, leur accroissement et leurs progrès stupéfient les Anglo-Saxons, pourtant si vivaces ; et des économistes comme M. Novicow vont jusqu'à soutenir que par eux la race de l'avenir, la langue de l'avenir, ce sera la race et la langue françaises.

Or, le Canada célébrera en Septembre le tricentenaire de Champlain et inaugurera la statue de Montcalm. Enfin, pour la quatrième fois, les membres de l'*Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord* se grouperont en un Congrès ; laisserons-nous échapper l'occasion de communier avec nos frères d'hier, de vibrer avec eux à l'évocation de nos gloires ? Et ne devons-nous pas réparation aux fils de ceux qu'avaient abandonnés nos pères, et qui malgré tout restèrent de la famille ?

***

Mais le cœur ne sera pas seul de la fête, le cerveau lui aussi y trouvera son compte. Je ne voudrais pas découvrir à nouveau l'Amérique : c'est fait. Pas un de nos littérateurs qui n'ait voulu marcher sur les traces de Colomb et prendre contact avec l'âme américaine comme celui-ci avait pris contact avec le sol. Cela est naturel, après tout. En cherchant une route plus brève vers le tombeau de Jésus, le Gênois avait trouvé un monde nouveau. Mais il allait surtout entraîner l'humanité dans une nouvelle croisade de progrès où elle ne devait se lasser jamais.

Tout d'abord, une erreur à relever : l'Amérique nous apparaît à tous comme le pays du machinisme, de la vie intense et de l'argent. Quand les humoristes ont dit : « C'est le pays des marchands de cochons et des milliardaires », ils croient avoir fixé d'un trait l'âme américaine. Comme cette boutade est cependant loin de la vérité !

Au début du XVIIe siècle, une secte de puritains, — les *Pilgrins*, pèlerins, — en butte à la persécution, s'expatrie en Hollande. Mais les exilés languissent sur les mornes rivages de la mer du Nord. Un beau matin, ils montent sur la *May-Flower*, la Fleur-de-Mai et font voile vers l'Amérique, la Nouvelle-Angleterre, comme ils disent. Ils sont 400, robustes, énergiques et fiers. Ils sont surtout confiants en Dieu.

Arrivés au terme de leur voyage, ils s'engagent à vivre durant sept ans dans le communisme le plus étroit : tout est à tous : chasse, pêche, marchandises, cultures. Au bout de ce temps, les forts se plaignent de travailler pour les faibles, les intelligents de s'ingénier pour les incapables, et l'individualisme succède naturellement au système communautaire.

Je rapporte le trait, d'abord parce qu'il marque l'origine de cet individualisme excessif, qui est comme la caractéristique de l'Américain du Nord ; il doit être noté aussi parce qu'il fournit, suivant moi, le plus formidable argument à opposer au communisme ou à sa forme jacobine, le collectivisme. Il prouve que si les vêtements de l'enfant ne peuvent être ceux de l'adulte, de même les institutions des peuples naissants ne sauraient être celles des peuples civilisés. En d'autres termes, ce petit fait explique comment les théories chères à nos modernes politiciens, loin d'être un signe de progrès, constituent un phénomène de régression.

Pour revenir à mes puritains, il faut bien reconnaître qu'au début ils laissaient peu de place à la pensée. A force de manier la charrue et l'outil, les émigrants avaient les doigts gourds et n'aimaient point écrire. D'ailleurs, comment philosopher quand il faut à chaque heure songer à vivre ? Toute la première période de leur histoire se borne donc à quelques commentaires de la Bible. Puis, peu à peu, le cerveau se forme et se modèle. Fenimore Cooper fait revivre les exploits des aïeux ; Emerson célèbre les héros de l'Humanité ; Longfellow chante la race nouvelle. Tout

imprégnée d'individualisme, leur mentalité les pousse vers la psychologie. Au point de vue scientifique, les sciences naturelles les retiennent avant toute chose.

Enfin, les voilà au-dessus de leurs affaires. Tributaires de l'Europe hier, ils rendent l'Europe tributaire à son tour pour le coton, le blé, le pétrole et les machines-outils. De même que les Anglais surent mieux que les autres comprendre l'avenir de la vapeur, ils ont vu les premiers le parti à tirer de l'électricité. Certains de leurs hôtels, de leurs maisons, nous paraîtraient, à nous pauvres Européens, des palais enchantés.

Mais ils savent qu'un pays vaut moins par le progrès des arts mécaniques que par la Pensée. Alors — et c'est la période contemporaine — ils se lancent dans le domaine de l'Idée avec une fougue extraordinaire : chez eux, tout n'est-il pas grand? Partout des écoles s'élèvent, c'est le pays où l'on en compte le plus par kilomètre carré. Ils envoient des étudiants en Europe par centaines, fondent un Prix de Paris comme nous avons un Prix de Rome. En 1902, ils ont 629 Universités avec 147.664 élèves, dont 43.913 pour la Médecine, le Droit et la Théologie. Dans la seule année 1891, Carnegie distribue 200 millions pour fonder des Bibliothèques, des Facultés. Tout le monde, au surplus, donne à pleines mains. L'habileté de leurs financiers pour amasser des millions n'a d'égale que la facilité avec laquelle ils les jettent.

Et ici, un autre trait : ils ne sont pas avides d'argent, mais amoureux de la force qu'il donne. L'argent, ils le méprisent, ce n'est que l'engrais pour la supériorité de la race. Chez nous, la richesse se mesure à la médiocrité des appétits, là-bas à l'amplitude des ressources. Nous travaillons pour vivre, ils vivent pour travailler.

Leur cervelle, toujours sous pression, m'apparaît, à moi qui les connais un peu, comme une machine construite pour marcher à une vitesse formidable. Aucune indulgence pour les faibles; n'est-ce pas perte de temps et d'énergie? En revanche, une curiosité un peu emballée pour le monde extérieur, — *american inquisiveness*, — mais si sincère, si courageuse aussi!

Ce qu'ils sont, comment leur mentalité s'est victorieusement dégagée de sa gangue, c'est ce qu'ils se proposent de montrer au monde savant, à l'occasion de leur Congrès. — « Nous avons 50.000 dollars en caisse, me disait M. Gibson, tout récemment, s'il nous en faut 200.000, — un million de francs! — nos financiers sont prêts, malgré la crise, à nous les fournir ». Quel pays du vieux monde, organisant un Congrès, pourrait en faire autant?

⁂

Et pour finir, en parlant du Congrès de la Tuberculose, je dirai qu'il serait fâcheux que notre à-quoi-bonisme coutumier se gargarisât des sophismes en cours. — « Les Américains veulent nous recevoir? Que le voisin aille représenter la France, peu me chaut, à moi! D'ailleurs, un Congrès de plus ou de moins, cela a-t-il jamais retardé l'heure d'un tuberculeux? »

Qui parle ainsi méconnaît l'effort réalisé, les résultats accomplis. On n'a pas toutes les fois à l'ordre du jour la communication d'un Pasteur à Genève, ou d'un Roux à Budapest, évidemment, mais on en a la monnaie plus souvent qu'on ne pense. La science est surtout faite de détails, comme les grands édifices de pierres assemblées. Lisez l'historique de la moindre question, et vous constaterez combien de fois ce sont les Congrès qui marquent les étapes.

Et puis, qui sait si, pour parler comme M. Letulle, nous ne verrons pas à Washington fertiliser l'émouvant espoir des moissons prochaines? Qui sait si quelque clinicien, ou quelque homme de laboratoire, ne viendra pas, avec preuves à l'appui cette fois, indiquer la route à suivre au monde savant désorienté, ou mieux encore chanter l'*hosannah* de la grande découverte trop souvent annoncée, jamais réalisée!...

F. Helme.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME [1]

A Rome, les philosophes servaient de directeurs de conscience. Plus tard, dans la chrétienté, les prêtres les remplacèrent. Aujourd'hui, pendant l'éclipse de la foi religieuse, les médecins prétendent à ce rôle. A ces phases de l'humanité, quiconque était philosophe ou prêtre n'était point apte à être directeur de conscience. Cette charge n'incombait qu'à certains. Tous ne pouvaient indistinctement l'assumer. Il en sera de même pour les médecins. Le savoir ne confère pas en effet la valeur morale. Il la fortifie et la rehausse, quand elle existe ; il ne peut la créer, quand elle fait défaut. Toutes les fois qu'un médecin en fera preuve viendront à lui ceux que la vie trouble et désoriente. Nombreux sont ceux qui ne peuvent ou ne savent trouver en eux-mêmes, ni dans leur famille, ni en leurs amis, le réconfort. C'est cette foule qui assure le succès des livres où les routes de l'esprit sont jalonnées. Les Allemands, avant nous, ont su mêler à la pratique médicale la régulation des sentiments et la discipline mentale. Ils ont fait avec une bonhomie franche ce que nous ne croyons pouvoir faire qu'avec une discrétion contenue. C'est peut-être pour avoir subi plus directement leur influence que le professeur bernois, M. Paul Dubois, édite aujourd'hui, avec une clarté bien française, un livre très sincère qu'il intitule : *L'Éducation de soi-même*. Œuvre de moraliste, pensera-t-on ; non, œuvre de médecin.

1. A propos du livre de M. Paul Dubois, qui vient de paraître à la librairie Masson et Cie (1 vol. in-8 carré de 265 pages. Prix : 4 fr.).

C'est pourquoi nous sollicitons en sa faveur l'attention des lecteurs de *La Presse Médicale*.

***

M. Dubois commence par établir que l'homme est bien inférieur à l'idée qu'il se fait généralement de soi-même. Il possède néanmoins plus de ressources qu'on n'est parfois en droit d'espérer. Avec un peu de peine et d'attention, on peut l'améliorer comme on amende un sol.

« L'unique mobile de toutes les actions de l'homme, c'est le désir du bonheur. » Il préfère ne pas être, plutôt que de ne pas être heureux. La modalité du bonheur rêvé est extrêmement variable : elle dépend du goût individuel. Il faut distinguer entre le bonheur intime, total, et les bonheurs partiels, tels que la santé, la fortune, la notoriété, l'affection, qui tous sont fragiles et transitoires. C'est l'Idéal qui est le seul bonheur perdurable. Pour le suivre, chacun à son pas, l'éducation de soi-même est nécessaire.

C'est à propos de la pensée que le maître bernois fait sa profession de foi psychologique. « *Nihil est in intellectu quod non erat in sensu* ». Il est impossible qu'une seule idée naisse de nous qu'elle n'ait été mise en nous par l'ambiance. Les idées s'imposent. Nous ne sommes pas maîtres de ne pas les avoir. Dans cette servitude, nous ne pouvons que les endiguer, les canaliser suivant un courant déterminé. Le sens de ce courant nous est donné par notre expérience personnelle pour la plus grande part et par l'expérience d'autrui. C'est la seule liberté que nous ayons. Et encore est-ce la crainte d'une souffrance, qui infailliblement résulterait d'un mauvais cours de nos idées, qui nous guide.

M. Dubois atténue considérablement le libre arbitre. Il montre que l'acte n'est que le résultat plus ou moins prompt d'un ensemble de pensées plus ou moins mûries et pesées. Comme nous ne sommes pas maîtres de nos pensées, nos actes ne sont pas exécutés avec toute cette liberté que nous aimons à nous attribuer.

La conscience, c'est de la conscience morale qu'il s'agit ici, est une production de l'éducation. Elle est pétrie par les principes éducateurs, mais encore faut-il considérer la matière même qui est soumise à ce pétrissage. C'est là que la prédisposition individuelle, héréditaire, se manifeste. Du même moule éducateur parfait sortent, à cause de cela, des produits de valeur différente.

M. Dubois voudrait que l'éducation de soi-même donnât à l'homme la clairvoyance morale, qu'il considère comme adéquate à la volonté. L'éducation de la conscience « nous amène, non à la liberté, mais à la maîtrise de nous-même ». Dans une série de petits chapitres, sans paraître jamais morigéner, l'auteur donne une infinité de conseils habilement dissimulés sous l'agrément du discours. C'est sous les rubriques : égoïsme et altruisme, tolérance, indulgence, humilité, modération, patience, vaillance, chasteté, sincérité, bonté, idéalisme, que le but du moraliste transparaît.

***

L'inspiration de ce livre, M. Dubois l'a puisée dans son expérience personnelle des maladies de l'esprit. Il en a tiré des considérations générales qu'il nous livre aujourd'hui sous une forme nette, agréable, spirituelle et attachante. Bien qu'il ne semble guère se faire d'illusions sur les réalités de la vie, il espère. Il critique la crédulité, mais il ne peut, malgré tout, se détacher de l'espoir. A quoi bon, d'ailleurs, critiquer la crédulité ou l'espoir : ce sont des propriétés de l'être humain, tout comme le rayonnement est une propriété de la lumière. Sans elles, l'homme ne serait plus... La formule du bonheur, adoptée par M. Dubois, est toute dans le culte du Vrai, du Beau et du Bien. Et encore faut-il prendre ces bases de l'Idéal dans leur relativité et en repousser l'absolu, dont la recherche mène à un agnosticisme décevant. Pour l'éviter, lisez ces quelques chapitres de *L'Education de soi-même*. Editée avec soin, dans un beau caractère typographique, sous un format commode et gracieux, cette œuvre, honnête et sincère, mérite la lecture et suscite la réflexion.

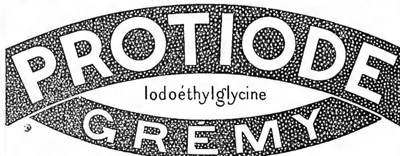
A. Létienne.

VARIÉTÉS

Boucherie et Pharmacie.

Depuis l'introduction dans la thérapeutique des extraits d'organe, de l'opothérapie, la boucherie est devenue une collaboratrice de la pharmacie. Les extraits d'organes, dont le plus connu en France est la thyroïdine, se vendent fort cher. Aussi les fabricants américains de conserves de viande savent utiliser les déchets, les « sous-produits » de leur industrie.

Pour préparer la *gélatine*, on emploie les eaux dans lesquelles ont bouilli les os, les tendons, les moelles, les rognures de peaux, les cartilages, les pieds et les têtes de porcs et de veaux, ou bien quelques-uns de ces produits à l'état sec, conservés (par le salage) ou frais (*verts*), spécialement destinés à cet usage, et qui doivent être bouillis de même. Quand on veut obtenir de la gélatine d'os (ostéocolle) incolore, l'ébullition ordinaire est suivie d'une concentration dans le vide, ou bien, ce qui vaut mieux, on opère immédiatement à l'autoclave avec une surpression de 0,7 à 1 atmosphère. Ces os sont traités ensuite par l'acide chlorhydrique ou phosphorique; on les transforme ainsi en phosphate acide de calcium soluble qui sert à la préparation du phosphore. La clarification de la solution trouble de gélatine fournie par l'ébullition se fait par décantation; pendant le repos, les parties grasses se rassemblent à la partie supérieure des cuves et peuvent être séparées. On accélère la clarification en ajoutant un peu d'albumine et de chlorure d'aluminium. Depuis peu, on recourt cependant le plus souvent au filtre-presse, après que la solution a rapidement passé sur du noir animal qui la décolore et fixe certains éléments solubles ou insolubles.



CHAIX & Cᵉ, 10, Rue de l'Orne, PARIS

Les principaux extraits d'organes sont : la pepsine, la pancréatine, la cardine (des cœurs de taureaux), la médulline (de la moelle épinière), la testine, l'ovarine, la musculine, la thyroïdine (de la glande thyroïde), la cérébrine (de la matière cérébrale), l'adrénaline (des capsules surrénales). La pepsine et la pancréatine s'obtiennent à peu près de même façon par un traitement spécial et assez long de la membrane stomacale ou du pancréas des porcs. D'une façon générale, pour extraire les autres produits, on lave l'organe, choisi sain, à l'eau boriquée et on le hache ; le hachis est mis à macérer dans un mélange d'une solution aqueuse saturée de borax, de glycérine et d'alcool. On filtre à la bougie en porcelaine poreuse, on presse aseptiquement le résidu et on l'ajoute au filtrat. (*La Nature.*)

A travers le Monde

AFRIQUE CENTRALE

L'Ouyalai est une maladie qui sévit chez les noirs de l'Afrique centrale ; elle n'a pas été encore observée chez les blancs. Les individus atteints étaient de la province portugaise d'Angola, à 500 kilomètres de la côte occidentale d'Afrique.

Les malades accusent de la douleur et du gonflement de la face, et des saignements buccaux. L'examen fait découvrir sur la muqueuse buccale et palatine une douzaine de vésicules parfois ombiliquées et remplies de sang demi-coagulé.

Des hématuries précèdent l'apparition de ces vésicules et sont parfois le symptôme prédominant.

Le traitement (suivi constamment de succès) employé par M. Yale Massey a été le bicarbonate de soude à hautes doses (80 gr. par jour en deux fois).

LE CONTROLE ADMINISTRATIF DE LA PHTISIE EN ÉCOSSE

Cet article que publie *Public health* (1907, Novembre, p. 105), est un extrait du rapport annuel du « Local Government Board d'Ecosse ». La circulaire du 10 Mars 1906 prescrivait aux autorités locales d'appliquer à la phtisie (c'est-à-dire à la tuberculose pulmonaire ou *consumption*) les règlements du Public Health (Scotland) Act de 1890.

Toutes les autorités locales n'appliquèrent pas la première des mesures prescrites, la déclaration obligatoire, mais les plus grandes villes d'Ecosse : Glasgow, Edimbourg, Leith, entrèrent dans le mouvement.

L'isolement des tuberculeux fut timidement commencé ; dans certaines villes, les bâtiments destinés aux varioleux furent utilisés comme asiles de tuberculeux. La solution est médiocre. La désinfection a été plus généralisée, mais elle ne s'applique guère qu'après décès, ce qui est tout à fait insuffisant.

En réalité, les mesures légales contre la phtisie en Ecosse sont encore sur le papier, comme dans beaucoup d'autres pays. J.-P. L.

LIVRES NOUVEAUX

Sir Patrick Manson. — *Maladies des pays chauds ; manuel de pathologie exotique.* Traduit de l'anglais, par Maurice Guibaud, médecin de réserve de la marine. *Deuxième édition*, d'après la quatrième édition anglaise, entièrement refondue et considérablement augmentée. 1 vol. gr. in-8°, de xv-815 pages, avec 241 figures dans le texte et 7 planches hors texte en couleurs. Paris, 1908. Prix : 16 francs (Masson et Cie, éditeurs).

Une seconde traduction vient d'être faite par M. Guibaud, sur la quatrième édition anglaise, du *Traité des maladies des pays chauds* de M. Manson.

Cet auteur, qui est, on le sait, une des illustrations de la jeune et déjà célèbre Ecole de Liverpool, a complètement refondu son travail primitif et il l'a considérablement augmenté.

Depuis l'apparition de la première édition française, déjà vieille de quatre ans, de grands progrès ont, en effet, été accomplis dans l'étude d'un certain nombre de maladies tropicales.

Aussi des chapitres entiers de la nouvelle traduction, qui naguère contenaient, pour ainsi dire, des discussions académiques, présentent-ils aujourd'hui un intérêt vraiment pratique ?

Comme le dit dans sa préface P. Manson lui-même, à cause justement de ces récents progrès, le médecin qui s'adonne à l'étude de la pathologie tropicale doit déjà, et devra de plus en plus, dans l'avenir, se doubler d'un naturaliste.

Une telle opinion est d'autant plus exacte que ce sont les affections causées par des parasites dont l'évolution ne se fait pas tout entière chez l'homme ou qui lui sont communiquées par divers insectes, qui ont le plus bénéficié des recherches heureuses de ces derniers temps.

Le mode de division du volume de P. Manson, est très pratique.



Goundou chez un jeune nègre des Antilles (Strachay).

On doit surtout citer après celui du paludisme, le chapitre de la trypanosomiase, qui est traité de la façon la plus complète et contient notamment la prophylaxie déjà sûre de cette redoutable affection ainsi que sa thérapeutique encore hésitante.

Le lecteur peut même acquérir toutes les notions nécessaires au sujet de la mouche glossine, comme il a fait précédemment pour l'anophèles ; or, c'est par l'intermédiaire, probablement exclusif, de ces deux insectes que l'homme prend le paludisme et la maladie du sommeil.

Parmi les suivants, les chapitres du Kala-azar, de la fièvre récurrente, de la dysenterie et du bouton d'Alep représentent une des parties les plus nouvelles du traité.

Les maladies causées par les nombreux parasites intestinaux et la description de ces derniers forment d'autres chapitres qui méritent également d'être cités.

A signaler encore une étude des protozoaires du



Lésions des mains et des pieds dues à la chique.

sang des vertébrés, placée à la fin de ce volume, qui représente à lui seul toute une précieuse bibliothèque pour le praticien isolé.

Des gravures nombreuses en noir, un certain nombre de planches coloriées illustrent et complètent le texte de la manière la plus heureuse.

L. d'Anfreville.

P. Redard. — *Précis de Technique orthopédique.* 1 vol. in-12 de 590 pages, avec 492 figures. Paris, 1907, Prix : 12 francs (F.-R. de Rudeval, éditeur).

L'orthopédie, art originairement français, avait été, pendant une longue période, presque absolument délaissée par les chirurgiens de notre pays. De nos jours elle a reconquis droit de cité dans la chirurgie parisienne. M. Redard est un de ceux qui ont contribué puissamment à ce renouveau de l'orthopédie française.

Dans un excellent petit livre, il s'est donné la tâche de vulgariser les conquêtes nouvelles de cette branche de guérir et d'exposer les procédés opératoires employés actuellement; l'auteur a décrit, en termes succincts, mais clairs et précis, les opérations et les appareils orthopédiques de choix, « ceux qui sont les plus simples, les plus pratiques, dont une longue expérience lui a démontré la valeur ».

Une première partie du livre est consacrée à la technique générale; l'auteur y traite, dans autant de chapitres séparés : des bandages et appareils; — des appareils d'immobilisation, de contention, de redressement, d'extension; — des appareils orthopédiques; — des procédés de mensuration et de représentation des difformités; moulages, empreintes; demi-formes plastiques; — opérations chirurgicales; redressement forcé; manipulations; — traitement mécanique des difformités.

Dans une deuxième partie, l'auteur expose la technique spéciale à mettre en œuvre, dans le traitement du torticolis, — de la cyphose et de la gibbosité pottique, — des déviations du rachis, des difformités du thorax, — des difformités du membre supérieur, — des difformités du membre inférieur, — des difformités d'origine nerveuse (traitement chirurgical et orthopédique), des contractures et ankyloses.

Un des grands avantages de ce livre est la richesse et l'abondance de son illustration qui donne à ce petit traité le cachet d'une œuvre d'enseignement réellement pratique.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1585. — **E.-H. Perreau.** — Éléments de jurisprudence médicale a l'usage des médecins. 1 vol. in-8° de VIII-500 pages. Prix : 8 fr. (Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris.)

1586. — **Pellier.** — Les origines de la syphilis. 1 vol. petit in-8° de 192 pages. (*Ch. Dirion*, éditeur à Toulouse.)

1587. — **P. Merklen.** — Leçons sur les troubles fonctionnels du cœur : *Insuffisance cardiaque. Asystolie*, publiées par Jean Heitz. 1 vol. gr. in-8° de VIII-428 pages, avec 38 figures et un portrait de l'auteur. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1588. — **A. Pick** et **A. Hecht.** — Klinische Semiotik, mit besonderer Berücksichtigung der gefahrdrohenden Symptome und deren Behandlung. 1 vol. gr. in-8° de XXXIX-970 pages. Prix : 21 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne et Leipzig.)

1589. — **Vinay.** — La ménopause. 1 vol. petit in-8°, de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire*, de 175 pages. Prix, broché : 2 fr. 50; cartonné toile : 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1590. — **L. Bonnard.** — La Gaule thermale. 1 vol. gr. in-8° de XII-521 pages, avec 74 plans et gravures. (*Plon-Nourrit et Cie*, éditeurs.)

1591. — **H. Bocquillon-Limousin.** — Formulaire des médicaments nouveaux pour 1908. 1 vol. in-18 de 332 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 4.

Klippel et François Dainville. — Méningo-myélite syphilitique à marche rapide.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie.

Névralgies rebelles — Sciatique — Tics douloureux.

AMPOULES ANALGÉSIQUES FRAISSE

A la Scopolamine et au Glycérophosphate de soude.

DOSAGE. — **Chaque ampoule contient :**
1° 1/10° de milligramme de **Scopolamine** ;
2° 0 gr. 20 de **Glycérophosphate de soude.**

EMPLOI. — Injecter *loco dolenti* le contenu d'une ampoule tous les jours pendant 8 jours. — Repos de 8 jours et reprendre ensuite jusqu'à effet.

BOITE DE 6 AMPOULES : 3 francs

Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS

Traitement des Dyscrasies nerveuses

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude

1° En Ampoules
dosées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centimètre cube.

2° En Gouttes (pour la voie gastrique)
25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs — **Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS** — *Téléphone 682-16.*

PRODUITS NECTAR DE LA SOCIÉTÉ "LE LAIT"
7, Place Lévis Tél. 536-56

PLUS D'ENTÉRITE AVEC LA BOUILLIE de MALT "FANFAN"

A base d'EAU OXYGÉNÉE INALTÉRABLE la SOLUTION MAITRE pour injections vaginales remplace le SUBLIMÉ et le PERMANGANATE dans toutes leurs indications. DOSE : 1 mesure (2 cuillerées) par litre. Ne tache pas, n'est ni caustique ni toxique. LABORATOIRE rue de Rennes 83

HUNYADI JÁNOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Dose Laxative un verre — Dose Purgative deux verres, le matin à jeûn

Exiger le nom **Andréas SAXLEHNER** *sur l'étiquette et le bouchon*

ALIMENT MELLIN

pour ENFANTS et CONVALESCENTS

DIGESTION FACILE, ASSIMILATION PARFAITE

Soluble, Alcalin, sans AMIDON ni SUCRE de CANNE

Préparé avec du froment et de l'orge diastasés, tout l'amidon s'y trouve transformé en un sucre soluble et directement assimilable, « le maltose », qui ne fermente pas et ne cause pas d'acidité dans l'estomac. Son alcalinité diminue les tendances dyspeptiques.

L'Aliment Mellin facilite la digestion du lait de vache par les enfants et les malades en rendant les albumines du lait légères, claires et très digestibles, comme dans le lait maternel. — Il est le plus riche en *phosphates naturels*, et possède des propriétés rafraîchissantes pour l'intestin. — Recommandé pour l'alimentation des **enfants**, des **convalescents** et des **dyspeptiques.**

ANALYSE DU LABORATOIRE MUNICIPAL DE CHIMIE DE LA VILLE DE PARIS

Humidité	3 gr. 48 0/0	Graisse	0 gr. 11 0/0
Cendres	3 » 27 0/0	Hydrates de carbone	93 » 20 0/0
Matières azot.	9 » 10 0/0	Matières solubles dans eau froide	83 » 76 0/0
Acide phosphorique	0 gr. 56 0/0	Examen microscopique : *Absence d'Amidon*	

Dépôt pour la France : **SCOTT & Cie**, *4, r. Chauveau-Lagarde, PARIS*

Echantillons gratuits envoyés sur demande à MM. les Docteurs

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE

Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*

DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes **IODALOSE** *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.

LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 25 Mars 1908, à 1 heure. — M. STEPANOFF : Rapports des auto-infections avec l'hypothyroïdie; MM. Roger, Pierre Marie, Marcel Labbé, Lœper. — M. PATRY : L'acromégalie avant 1885; MM. Pierre Marie, Roger, Marcel Labbé, Lœper. — M. BALDENNECK : Etude anatomique et clinique sur les relations de la caisse du tympan avec la pointe du rocher, le ganglion de Gasser et la VIe paire cranienne; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. CAILLAUD : De la coexistence de l'appendicite chronique et de la hernie; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. DAGUET : Technique et indications des procédés autoplastiques dans l'évidement pétro-mastoïdien; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. DANIEL : De la colpotomie dans les annexites; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. MILAN : Traumatisme et appendice; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène.

Samedi 28 Mars 1908, à 1 heure. — M. CHABBERT : Contribution à l'étude des réactions méningées aiguës aseptiques; MM. Raymond, Gilbert, Carnot, Claude. — M. PREL : Contribution à l'étude de l'endoscopie rectocolique; MM. Gilbert, Raymond, Carnot, Claude. — M. CAILLIAU : Le sort des levures dans l'organisme et leur emploi en thérapeutique; MM. Hutinel, Bar, Brindeau, Nobécourt. — M. DESCUSSES : Etude sur l'opération césarienne et l'accouchement méthodiquement rapide postmortem et pendant l'agonie; MM. Bar, Hutinel, Brindeau, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (1re série) : MM. Reclus, Thiéry, Mulon. — 1er, Oral (1re série) : MM. Reclus, Thiéry, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Retterer, Aug. Broca, Rieffel. — 2e : MM. Ch. Richet, André Broca, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Dejerine, André Jousset, Lœper. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. M. Brissaud, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 24 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Cunéo, Morestin. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Hartmann, Thiéry. — 1er, Oral (2e série) : MM. Ricard, Launois, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Fernand Bezançon, Castaigne. — 4e : MM. Thoinot, Langlois, Carnot. M. Alb. Robin, censeur; M. Nieloux, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Pozzi, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Gouget, Jeanselme, M. Gilbert Ballet, censeur; M. Claude, suppléant.

Mercredi 25 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Branca, Ombrédanne. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Kirmisson, Retterer, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Thiéry, Mulon. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Macaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. M. Pouchet, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 27 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Reclus, Macaigne, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Retterer, Aug. Broca, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Marcel Labbé, Sicard. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Zimmern. M. Gariel, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Legry, suppléant.

Samedi 28 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Marion, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Letulle, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Albarran, Launois, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Thiéry, Auvray. — 3e, Oral (Première partie) : MM. De Lapersonne, Maygrier, Retterer. M. Pozzi, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Chantemesse, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Achard, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Castaigne. M. Dieulafoy, censeur; M. Lenormant, suppléant.

CLINIQUES

Clinique chirurgicale. — M. GOSSET, agrégé, chargé du cours, commencera son *Cours de clinique chirurgicale* le vendredi 13 Mars 1908, à 10 heures du matin, à l'hôpital Necker, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

COURS

Médecine opératoire. — M. PIERRE DUVAL, agrégé, chargé du cours, commencera le *Cours de médecine opératoire* le mercredi 18 Mars 1908, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Chirurgie de la tête, du cou, du membre supérieur et du thorax.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. LÉON GERNEZ, prosecteur : *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme.* Ouverture du cours le landi 16 Mars 1908, à 1 h. 1/4 : I. Voies d'accès sur le rein (lombaire-transpéritonéale), ouverture des abcès péri-néphrétiques. Néphropexies : procédés de Guyon, d'Albarran, avec décapsulation. — II. Néphrotomie (sutures du rein); Néphrostomie; Pyélotomie. Néphrectomies lombaire et transpéritonéale avec résection de l'uretère. — III. Découverte de l'uretère dans ses différentes portions; Urétérotomie pour calculs. Opérations plastiques sur le bassinet et l'uretère. Urétéro-cysto-néostomie. Implantation de l'uretère dans l'intestin. — IV. Ponction de la vessie. Tailles hypogastriques (longitudinale, transversale, avec résections osseuses). Cystostomies; Cystectomie partielle, totale. — V. Lithotritie. — VI. Abcès de la prostate : Prostatotomies. Prostatectomies (transvésicales, périnéales). — VII. Urétrotomie interne (procédés de Maisonneuve et d'Albarran); dilatation des rétrécissements; traitement de l'infiltration d'urine et des abcès urineux. — VIII. Urétrotomie externe; ruptures de l'urètre; résection de l'urètre, urétrostomie périnéale. Urétroplasties. — IX. Circoncision; traitement de l'hypospadias. — X. Cure radicale de l'hydrocèle; varicocèle; épididymectomie. Castration.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Le droit à verser est de 50 francs.

Manœuvres obstétricales. — M. L. Demelin, agrégé, fera sa première démonstration au Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique, le mardi 28 Avril 1908, à 5 heures du soir.

Les démonstrations suivantes auront lieu le mardi à la même heure.

Les exercices opératoires d'obstétrique commenceront le mardi 28 Avril, à 3 h. 1/2, et continueront les jeudis, samedis et mardis, à la même heure, pendant six semaines (pavillon n° VI).

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction des moniteurs.

Seront admis, MM. les Docteurs, français et étrangers, ainsi que les Etudiants immatriculés à la Faculté. Les inscriptions pour les exercices opératoires seront reçues au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis. Le droit à verser est de 15 francs.

Les démonstrations du mardi, au Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique, sont publiques et gratuites.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — M. Berg, suppléant des chaires de physique et de chimie, est nommé professeur d'hydrologie et de minéralogie en remplacement de M. Gerber.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement pratique des maladies de l'oreille, du nez, du pharynx et du larynx. Sous la direction de M. M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, MM. Paul Laurens et Hautant, assistants, commenceront le lundi 6 Avril 1908, un cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques. Ce cours aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin. Il sera complet en 30 leçons.

Les élèves seront individuellement exercés au maniement des instruments. Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire d'avance dans le service auprès de M. Paul Laurens.

Dispensaire général de Lyon. — M. Leclerc, médecin des hôpitaux, est nommé médecin consultant et administrateur du Dispensaire général.

La clinique des maladies nerveuses est confiée à M. Bériel, médecin du Dispensaire général.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier* : M. Vergas, médecin principal de réserve de la marine; Beurnier, chirurgien des hôpitaux de Paris.

Chevalier : MM. Caulier, à Saint-Quentin; Knœri, à Reims; Soubise, à Fontenay-aux-Roses (Seine); Moureu, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie.

Mérite agricole. — *Commandeur* : M. Matteo, à Roquebillière (Alpes-Maritimes).

Chevalier : MM. Menusier, Stépinski, Tissot, médecins à Paris; Capdeville, à Alfortville (Seine); Durand, à Branoux (Gard); Gourdon, à Bordeaux.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : MM. Roche, à Saint-Pierceville (Ardèche); Paucot, à Huï-Daong (Indo-Chine); Lemaire, interne à l'hospice des Enfants assistés.

Médaille de bronze : MM. Pamart, médecin à Paris; Fenestre, interne provisoire à l'hôpital Tenon; de Quemper de Lanasiol, externe à l'hôpital des Enfants-Malades.

La fraude sur les médicaments. — La Commission parlementaire de l'hygiène publique vient d'approuver un projet de loi sur la répression des fraudes en matière médicamenteuse.

Voici le texte du projet :

« Les dispositions des articles 29, 30 et 31 de la loi du 21 germinal an XI sur l'organisation des Ecoles de pharmacie sont abrogées et remplacées par les dispositions ci-après :

« Art. 29. — En vue d'assurer l'application des lois et règlements en vigueur sur l'exercice de la pharmacie et sur la répression des fraudes en matière médicamenteuse, notamment de vérifier la bonne qualité des produits et de rechercher la fabrication et le débit sans autorisation légale des préparations ou compositions médicinales, il sera procédé au moins une fois l'an à l'inspection des officines des pharmaciens, des dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires, des magasins de droguistes, herboristes et épiciers, des coiffeurs et parfumeurs, des dépôts d'eaux minérales naturelles, des fabriques et des dépôts d'eaux minérales artificielles, généralement de tous les lieux où sont fabriqués, entreposés ou mis en vente des produits médicamenteux ou hygiéniques.

« Les pharmaciens, droguistes et tous détenteurs de produits médicamenteux ou hygiéniques seront tenus de présenter les drogues et compositions qu'ils auront dans leurs magasins, officines, laboratoires et leurs dépendances.

« Art. 30. — Un règlement d'administration publique désignera les autorités qualifiées pour effectuer les inspections et visites spéciales prévues à l'article 29 ci-dessus, et précisera les pouvoirs qui leur sont conférés par ledit article.

« L'inspection des officines de pharmaciens et des dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires ne pourra être confiée qu'à des agents pourvus du diplôme de pharmacien.

« Art. 31. — Un règlement d'administration publique déterminera les règles de procédure applicables aux substances médicamenteuses et hygiéniques en ce qui concerne les prélèvements d'échantillons, les analyses, expertises et saisies nécessaires à l'exécution de la loi du 1er Août 1905 sur la répression des fraudes. »

Corps de santé militaire. — Les élèves de l'Ecole du service de santé militaire, reçus docteurs en médecine, dont les noms suivent, sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe et sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe élève à l'Ecole d'application du service de santé militaire :

MM. Audet, Augé, Badie, Barbier, Basque, Baverey, Benazet, Bergeret, Biau, Blanc, Bouchet, Bourguignon, Buffé, Chatinières, Claret, Colleye, Combe, Curet, Debombourg, Delacroix, Durban, Garnier, Gaud, Gillain, Gillouin, Graindorge, Gaerrier, Izurd, Janquet, Lubastie, Lambert des Cilleuls, Laurens, Lheureux, Louis, Luhet, Mallet, Maupin, Meslin, Millet, Momy, Monez, Monloup, Morel, Nenon, Pierron, Plasson, Potier, Rault, Riguux, Riss, Sarda, Scharrer, Servent, Sorlat, Tharel, Trabaud, Vanlande, De Vezeaux de Lavergne, Villemin.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecins principaux de 1re classe : M. Robert est nommé directeur du service de santé à la division d'occupation de Tunisie. M. Altemaire est nommé médecin chef de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

Médecins principaux de 2e classe : M. Lafille est nommé directeur du service de santé de la division de Constantine. M. Vignol est nommé secrétaire du Comité technique de santé et chef de la section technique de santé. M. Perrin passe à l'hôpital militaire de Versailles. M. Toussaint est nommé médecin chef de l'Ecole militaire spéciale de Saint-Cyr. M. Brousso passe à l'hôpital militaire de Lille.

Médecins-majors de 1re classe : M. Prieur est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte

d'Orléans. M. Simon passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Alverune passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Rouen. M. Tersen passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens. M. Courtet passe au 55e régiment d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Baumevieille passe au 26e régiment d'artillerie. M. Martin passe au 85e régiment d'infanterie. M. Cordillot passe au 68e régiment d'infanterie. M. Descorps passe au 77e régiment d'infanterie. M. Bénord passe au 156e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Bordereau passe au 108e régiment d'infanterie. M. Couturier passe au 32e régiment d'artillerie, batterie de la 7e division de cavalerie (Fontainebleau). M. Long passe au 94e régiment d'infanterie. M. Macaire passe au 18e régiment d'infanterie. M. Baget passe au 95e régiment d'infanterie. M. Coissard, passe au 76e régiment d'infanterie. M. Lemoine passe au 35e régiment d'infanterie. M. Vigneau passe à l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent. M. Chambellaud passe au 8e régiment d'infanterie. M. Reynaud passe au 153e régiment d'infanterie. M. Pineau passe à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur.

— Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Bassompierre, de Santi, Hornus, médecins principaux de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Carlier, Loison, Dupard, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Blanc, Saltet, Gilliard, Perrogon, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Jouve, Brionval, Cahuzac, Epaulard Roudic, Fontagné, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : médecin principal de 1re classe : M. Hassenet est nommé directeur du service de santé du 10e corps d'armée.

Médecins principaux de 2e classe : M. Labit est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Lille; M. Debrie est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Verdun; M. Darde est nommé médecin chef de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau.

Médecins-majors de 1re classe : M. Girardin est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte d'Orléans; M. Bercher est affecté à l'hôpital militaire du Dey, à Alger; M. Lapeyre passe à l'hôpital militaire de Toulouse; M. Barthélemy passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Aix.

Médecins-majors de 2e classe : M. Loustalot passe au 1er rég. de zouaves; M. Thooris passe au 104e rég. d'infanterie; M. Laporte passe au 131e rég. d'infanterie; M. Le Mitouard passe au 79e rég. d'infanterie; M. Pons passe au 3e rég. d'artillerie; M. Descorps passe au 24e rég. d'artillerie; M. Tostivint passe au 77e rég. d'infanterie; M. Dercle passe au 23e bataillon de chasseurs à pied; M. Jaffary passe au 4e escadron du train des équipages militaires; M. Auguin passe au 111e rég. d'infanterie; M. Guignot passe au 17e bataillon de chasseurs à pied; M. Chassin passe au 6e rég. de chasseurs d'Afrique; M. Blon passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Munaret passe au 11e bataillon d'artillerie à pied.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Deleuze passe au 112e rég. d'infanterie; M. Ebstein passe au 17e rég. d'artillerie; M. Julien-Laferrière passe au 116e rég. d'infanterie; M. Casteret passe au 132e rég. d'infanterie; M. Lemoine est maintenu au 8e rég. de chasseurs à cheval; M. Jucquinot passe au 16e bataillon de chasseurs à pied; M. Balme passe au 121e rég. d'infanterie; M. Etienney passe au 11e rég. d'artillerie; M. Briend passe au 4e rég. de spahis.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Laurent passe au 26e rég. de dragons; M. Dulalen passe au 29e rég. d'infanterie; M. Gand passe au 70e rég. d'infanterie; M. Pichet passe au 105e rég. d'infanterie; M. Théron passe au 152e rég. d'infanterie; M. Leduc passe au 162e rég. d'infanterie.

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. les médecins aides-majors de 2e classe François, Fauré, Vouters, Dacellier, Dreneau, Benjamin, Sibenaler, Blain, Armstrong, Zamhon, Huet, Beinet, Baucbout, Casabianca, Besse, Gaillaud, Bouissière, Gaubil, Cheynel, Espinasse, Roton, Lefebvre, Challier, Suuvet, Duliscouët, Audhuy, Récamier, Millon, Laporte, Marque, Vidal, Popp, Villeneuve, Duhourcau, Dufresne, Guennoc, Pochoy, de Schacken, Guiselin, Salonne, Chamontin, Pichon, Cunaud, Renault, Griscelli.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Valleteau de Mouillac, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Zelee*, dans la division navale du Pacifique.

— M. le médecin de 1re classe Pernet, du port de Toulon, est mis en congé de deux mois, à solde entière, pour suivre les cours de la Faculté de Paris.

— M. le médecin de 1re classe Abeille de la Celle, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résidant à l'hôpital principal de Toulon.

— M. le médecin de 2e classe Dupuy, du port de Cherbourg, est désigné pour servir à la prévôté de l'établissement de la marine à Indret.

— M. le médecin de 2e classe Barel, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Zélée*, dans la division navale du Pacifique.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine les élèves du service de santé de la marine dont les noms suivent, qui ont été reçus docteurs en médecine : au grade de médecin de 3e classe, MM. Hullot, Althabegoity, Le Breton-Oliveau, Vialard, Segord, Guimezanes.

— M. le médecin de 1re classe Guitton, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Marigot* et remplir les fonctions de médecin-major de l'arsenal de Dakar.

— M. le médecin principal Pungier est désigné pour remplacer temporairement, à l'Ecole d'application de Toulon, comme professeur de clinique chirurgicale, M. le médecin principal Girard.

— M. le médecin de 2e classe Dupin, du port de Lorient, est destiné au transport *Gironde*, en station au Maroc, appelé à remplacer momentanément le *Vinh-Long* comme transport hôpital.

— M. le médecin de 2e classe Baril, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le transport *Gironde*.

— M. le médecin de 2e classe Busquet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Bouvet*, dans la 4e division de l'escadre de la Méditerranée.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : au grade de médecin principal, M. Gorron, médecin de 1re classe; au grade de médecin de 1re classe, M. Rideau, médecin de 2e classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : à Mayotte, M. Guidice, médecin aide-major de 2e classe.

En Guinée, MM. Perret, médecin aide-major de 1re classe; Sébilleau, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Devaux, Burdin, Damieas, médecins-majors de 2e classe; Deunff, Leynia de la Jarrige, Trividic, médecins aides-majors de 1re classe.

— MM. les médecins-majors de 2e classe Doreau et Abadie-Bayro sont classés au 23e régiment d'infanterie coloniale à Paris, en vue d'accomplir un stage à l'Ecole d'odontologie de M. Siffre.

Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires. — M. Lobbé, sénateur, vice-président de l'Académie de médecine, et M. Villejean, député, président de la commission d'hygiène à la Chambre des députés, ont été nommés membres de la Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires.

Le Conseil technique sanitaire. — M. Renault, inspecteur général adjoint des services administratifs, est nommé conseiller technique sanitaire adjoint au ministère de l'Intérieur.

Petite chirurgie orthopédique. — M. P. Desfosses fera, dimanche prochain, 15 Mars, une leçon sur l'examen

clinique de la colonne vertébrale d'un enfant. Dispensaire, cité du Midi, 48, boulevard de Clichy, à 9 h. 1/2.

Enfants assistés de la Seine. — M. Sautalet est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Saint-Sauveur (Yonne).

La lutte contre la maladie du sommeil. — Une conférence internationale ayant pour mission d'étudier les mesures à prendre contre la maladie du sommeil a été constituée récemment par une entente entre les différents gouvernements possédant des colonies dans l'Afrique équatoriale. Les membres désignés par la France et délégués par les ministères des Affaires étrangères et des Colonies viennent de partir pour Londres, où cette conférence tient ses séances.

Ce sont : M. Le Myre de Vilers, président de la Société de géographie et de la Commission centrale d'études de la maladie du sommeil; M. Ronsin, pour le ministère des Affaires étrangères; et pour le ministère des Colonies, MM. Kermorgant, inspecteur général du service de santé des troupes coloniales; Giard, professeur à la Sorbonne; Cureau, lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo.

La méningite cérébro-spinale. — On mande de Toulon qu'une épidémie de méningite cérébro-spinale s'est déclarée au 111e de ligne. Des mesures ont été prescrites immédiatement par le major de la garnison. On envisage la possibilité d'évacuer la caserne Goavion-Saint-Cyr.

Concours général agricole de 1908. — *Le Laboratoire de physiologie du Puits-d'Angle* expose à la Galerie des Machines, du 19 au 24 Mars, quelques-uns de ses porcs à estomac exclu pour la production du suc gastrique (Dyspeptine du Dr Hepp). Le suc gastrique sera recueilli chaque jour à 3 h. 1/2 après midi. (Section des animaux gras).

Étranger.

Congrès international d'ophtalmologie en 1909. — Le XIe Congrès international d'ophtalmologie se tiendra à Naples du 2 au 7 Avril 1909.

La lutte contre l'alcoolisme en Russie. — La Douma discute depuis quelques jours le rapport de la commission formée pour la lutte contre l'alcoolisme.

Les travaux de la commission révèlent l'effrayante propagation de l'alcoolisme dans les campagnes; des mesures énergiques sont jugées nécessaires. La commission propose : 1° la suppression de la vente par petites bouteilles de 5 kopecks; 2° le droit pour les communes rurales de faire fermer, sur demande collective, les magasins de vente d'eau-de-vie entretenus par l'État; 3° la fermeture obligatoire pendant les fêtes des magasins d'eau-de-vie.

Dès le commencement des débats, le représentant du ministère des Finances a déclaré que le ministre des Finances jugeait parfaitement acceptables les mesures proposées par la commission, mais qu'il demandait de confier au ministre l'élaboration définitive du projet de loi.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Grenet, 19; Balthazard, 18; Lortat-Jacob, 20; Ferrand, 20. — *Absent* : M. Léri.

Médaille d'or (médecine). — Épreuve écrite. — *Séance du 11 Mars. — Appareil lymphatique du poumon. — Pneumo-thorax circonscrit.*

Lecture des copies. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Esmein, 27; Fiessinger, 29; Baudouin, 28; Gougerot, 30.

Classement. — Le 1er prix (médaille d'or) est attribué à M. Gougerot. Le 2e prix (médaille d'argent) est attribué à M. Fiessinger. L'accessit (livres) est attribué à M. Baudouin, qui est appelé aussi à bénéficier de la fondation Zambaco.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Jugement des mémoires. — Ont obtenu : MM. Villandre, 27; Mangeais, 27; Guimbellot, 28; Küss, 28; Rouhier, 27; Mocquot, 29; Barbier, 26; Deniker, 29.

Oral. — *Séance du 12 Mars. — Genu-valgum.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 20; Villandre; Rouhier; Deniker, 19; Guimbellot, 17; Küss, 19. — *Absents* : MM. Maugeais, Barbier.

Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le lundi 18 Mai 1908, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscriptions est ouvert, au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au samedi 2 Mai inclusivement.

Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1908.

Les dispositions des articles 16 et 17 de l'arrêté du 15 Mars 1905, relatives à l'épreuve de sous-admissibilité, ne seront pas applicables au concours de 1908.

Adjuvat. — Un concours pour cinq places d'aides d'anatomie s'ouvrira le lundi 4 Mai 1908, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

Tous les élèves-docteurs de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscriptions est ouvert au Secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au 25 Avril inclusivement. Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1908.

Internat. — Oral. — *Séance du 11 Mars. — Configuration extérieure et rapports du cæcum et de l'appendice. — Symptômes, diagnostic et traitement des péritonites par perforation dans la fièvre typhoïde.* — Ont obtenu : MM. Lévy (Pierre), 13 1/2; Sourdel, 15; Saint-Girons, 13; Gendron, 14 1/2; Rousseau-Langwelt, 13; Phélip, 16; Philippon, 9; Carrié, 9.

Relevé des points. — MM. Lévy (Pierre), 13 1/2 + 21 = 34 1/2; Sourdel, 15 + 22 = 37; Saint-Girons, 13 + 20 = 33; Gendron, 14 1/2 + 20 = 34 1/2; Rousseau-Langwelt, 13 + 17 = 30; Phélip, 16 + 22 = 38; Philippon, 9 + 20 = 29; Carrié, 9 + 17 = 26.

Asiles publics d'aliénés. — Le concours pour des emplois de médecins-adjoints des asiles publics d'aliénés s'est terminé par les nominations suivantes :

MM. Ducosté, Euzière, Delmas, Maillard, Calmettes, Nouet, Mlle Pascal, MM. Collet, Latreille.

Internat des asiles publics d'aliénés. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine : Asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif, Maison-Blanche, Moisselles et l'infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de police, sera ouvert le jeudi 2 Avril 1908, à 2 heures précises, à la Préfecture de la Seine, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours doivent se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, service des aliénés, annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi, et de 2 à 5 heures, jusqu'au mercredi 18 Mars 1908 inclusivement.

Pourront prendre part au concours les docteurs en médecine, munis du diplôme délivré par les facultés de l'Etat et les étudiants ou étudiantes en médecine, sans distinction de nationalité, possédant seize inscriptions de doctorat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture de la Seine (service des aliénés) :

1° Expédition d'acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° certificat de revaccination; 4° diplôme de docteur en médecine ou certificat de seize inscriptions prises dans une des facultés ou écoles de l'Etat. Ce dernier certificat devra indiquer que l'intéressé n'a pas subi

de peines disciplinaires graves; 5° certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire de la commune ou le commissaire de police du quartier; 6° certificat de l'Assistance publique indiquant les services hospitaliers du candidat et témoignant qu'il n'a pas subi de peines disciplinaires graves.

Les candidats devront en outre n'avoir pas atteint l'âge de trente ans révolus au 1er Avril de l'année où aura lieu le concours.

Les années de présence sous les drapeaux accomplies par les candidats français ne seront pas comptées dans ce délai.

La liste des candidats sera close quinze jours avant la date de l'ouverture du concours.

Internat de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à six emplois d'aide-interne titulaire et six emplois d'aide-interne provisoire collaborant au service médical de la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare, sera ouvert le 6 Avril 1908.

Le titre d'aide-interne titulaire sera remplacé, après six mois d'exercice, sur la proposition du chef de service, par celui d'interne titulaire; cette admission donnera lieu à la délivrance d'une carte d'identité au nom de l'intéressé.

Les candidats qui désireront prendre part au concours, se feront inscrire à la préfecture de police (service du personnel).

Les candidats qui seront admis à concourir recevront en temps utile avis de la décision les concernant.

Tout candidat devra : 1° Justifier de la qualité de Français; 2° être âgé de moins de vingt-huit ans; 3° être pourvu d'au moins douze inscriptions en médecine, prises dans une faculté de l'État et justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° n'être pas reçu docteur en médecine.

Il devra joindre à sa demande rédigée sur papier timbré, un extrait authentique sur timbre de son acte de naissance, les pièces établissant sa situation au point de vue militaire, l'indication de ses titres scientifiques ou hospitaliers et tous autres documents qu'il jugerait utile de présenter.

Il sera donné aux candidats admis à concourir, qui en feront la demande, communication de la liste des membres du jury.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du jury devraient être signalés à l'Administration en vue de la modification de ce jury.

Hôpitaux de Bordeaux. — Une place de chirurgien-adjoint des hôpitaux et hospices de Bordeaux est mise au concours. Les épreuves commenceront le mardi 16 Juin 1908, à 8 heures du matin, à l'hôpital Saint-André.

École de médecine de Rennes. — Un concours pour un emploi de professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales sera ouvert devant la Faculté de médecine de Paris le 6 Juillet 1908, pour un emploi de professeur suppléant de pathologie et de clinique médicales à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Conditions du concours : Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de vingt-cinq ans, et s'il ne justifie du titre de docteur en médecine, pris dans une Faculté française.

Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté de médecine de Paris, un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Hôpitaux de Lyon. — Le mardi 9 Juin 1908, il sera ouvert un concours public pour la nomination d'élèves internes titulaires et d'élèves internes provisoires. Le nombre des élèves internes titulaires et provisoires, à nommer, sera fixé à la fin du concours.

Les candidats devront : 1° se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, tous les jours non fériés de 9 heures à 11 heures et de 3 heures à 5 heures; le registre d'inscription sera clos le samedi, 23 Mai 1908, à 11 heures du matin; 2° déposer leur acte de naissance et un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré récemment; 3° justifier de huit inscriptions, prises pour le doctorat en médecine; 4° avoir rempli, à la satisfaction de l'administration, pendant un an, au moins, les fonctions d'élève externe, si le candidat est élève de la Faculté de Lyon; s'il appartient à une autre Faculté ou à une École de médecine, justifier qu'il a rempli, à la suite d'une nomination au concours et pendant un an, soit les fonctions d'élève externe des hôpitaux de Paris, soit les fonctions d'élève interne dans un hôpital.

— Le lundi, 22 Juin 1908, à 8 heures du matin, il sera ouvert un concours public, pour la nomination d'élèves externes.

Les candidats devront : 1° se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56; tous les jours non fériés de 9 heures à 11 heures et de 3 à 5 heures; le registre d'inscription sera clos, le samedi 6 Juin 1908, à 11 heures du matin; 2° déposer leur acte de naissance et un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré récemment par le maire de leur résidence ou par le chef de l'École où ils ont fait leurs études; 3° justifier de quatre inscriptions prises pour le doctorat en médecine; 4° déposer un certificat médical constatant qu'ils ont été récemment vaccinés ou qu'ils ont eu la variole.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PROPORTIONS DU CORPS DES ENFANTS

Très souvent le médecin est appelé à dire si la croissance d'un enfant est normale ou défectueuse, et à indiquer les remèdes contre un retard dans le développement. Or, nul ouvrage classique, nul enseignement officiel ne donne aux étudiants et aux médecins des connaissances suffisantes sur ce sujet. Les ouvrages d'anthropologie eux-mêmes sont assez pauvres sur les principaux faits du développement du corps humain.

⁂

L'étude du développement de l'enfant est hérissée d'obstacles de tout ordre. On lit dans les ouvrages d'obstétrique que la taille des enfants à la naissance est en moyenne de 0 m. 50 pour les garçons et de 0 m. 49 ou 0 m. 48 pour les filles. Si on réfléchit à la simple difficulté que l'on a pour mesurer exactement la taille d'un nouveau-né, on se rend assurément compte que cette moyenne doit être tout à fait approximative.

Pour les enfants plus âgés, les mensurations sont plus faciles. Les méthodes d'observation, néanmoins, sont loin d'avoir atteint le degré de perfection désirable. Pour faire un travail sur la marche de la croissance, par exemple, un anthropologiste prend une série d'enfants de six ans, une autre série d'enfants de dix ans, etc., et puis, de l'ensemble des mesures, il établit des moyennes. La logique, cependant, voudrait qu'on suivît d'âge en âge la même série d'enfants. Il est vrai qu'un tel travail occuperait de longues périodes de la vie d'un homme et présenterait bien des difficultés pratiques.

S'il ne faut pas accorder une valeur trop absolue et trop rigoureuse aux données acquises, il est bon, néanmoins, de connaître les grandes lignes. Les peintres sont, à l'égard des proportions des enfants, d'une fantaisie incroyable; quand ils représentent un nourrisson, ils lui donnent d'habitude les attitudes et les proportions d'un enfant de trois à quatre ans.

Les proportions de l'enfant varient pendant toute la période de croissance. Chez l'adulte, il n'est pas très rare de voir la longueur du corps atteindre huit fois la longueur de la tête; chez le nouveau-né, le corps n'a que quatre fois la longueur de la tête. Suivant les âges, certains segments du corps croissent plus vite que les autres.

Sur les figures ci-jointes, on voit que la partie inférieure du corps, d'abord égale à la partie supérieure, croît ensuite beaucoup plus vite qu'elle en longueur; les membres inférieurs, d'abord

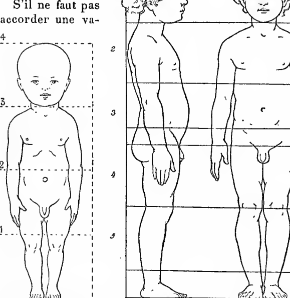


Fig. 1. — Proportions d'un nouveau-né.

Figure 2. — Proportions d'un garçon de trois ans, d'après Geyer.

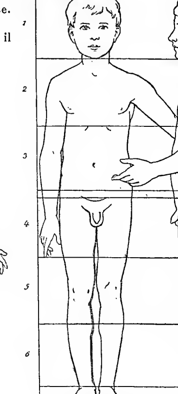


Figure 3. — Proportions d'un garçon de sept ans.

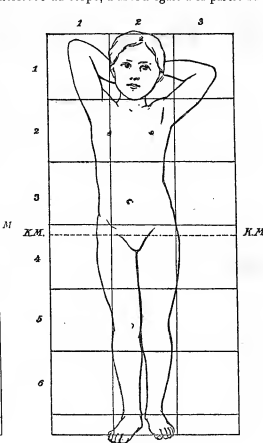


Figure 4. — Fillette de sept ans.

plus courts que le tronc et la tête, arrivent à les égaler. Le milieu de la longueur du corps, situé chez le nouveau-né au-dessus du nombril, se trouve, chez l'adulte, au niveau du pubis, après avoir occupé aux différents âges des points intermédiaires.

Figure 5. — Proportions d'une fillette de dix ans, d'après Geyer.

Figure 6. — Proportions d'une fillette de douze ans, d'après Geyer.

L'accroissement du corps se trouve notablement accéléré au moment de l'éclosion pubertaire qui marque l'éveil des fonctions génésiques; à ce moment, les filles grandissent plus rapidement que les garçons.

Aristote disait : « Les filles croissent plus promptement et arrivent à la force de l'âge plus tôt que les garçons. » Cette rapidité de l'accroissement de la *taille* se prononce surtout vers douze ans et demi. A quatorze ans, les filles dépassent en taille les garçons, mais, à partir de cet âge, les garçons reprennent l'avance. Il en est de même pour le *poids*; entre 11 ou 13 ans, les filles sont à la fois plus grandes et plus lourdes que les garçons; après ce moment ceux-ci les rattrapent.

La croissance directe ne s'arrête pas à vingt et un ans, comme on le pense trop souvent; elle continue jusqu'à un âge voisin de trente ans, mais qui varie suivant les individus. Il n'est pas rare de voir des femmes jeunes grandir un peu après chaque grossesse. A un âge qui varie entre quinze et trente-cinq ans, peut-être même quarante par exception, la stature ne s'accroît plus. Après quarante ans, elle tend à diminuer.

P. Desfosses.

LES CHIRURGIENS GRECS ET LE MANUSCRIT LATIN 6866 [1]



Un ami généreux, connaissant ma passion pour les dessins, m'a gratifié dernièrement d'un livre bien remarquable, tout récemment édité; c'est la reproduction réduite sous un format commode des 200 dessins du manuscrit 6866 de notre Bibliothèque nationale, département des manuscrits.

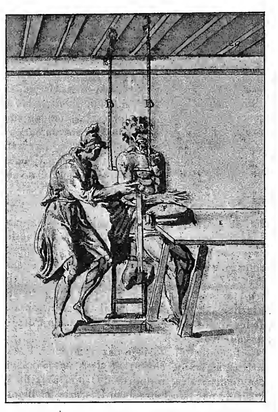
Le manuscrit latin 6866 de la Bibliothèque nationale est l'exemplaire de dédicace au roi François Ier de la traduction latine par le Florentin Guido Guidi, le premier professeur en médecine au Collège de France (1542-1548), d'une collection d'ouvrages de chirurgiens grecs de l'antiquité, qu'il faut peut-être rattacher aux grandes compilations entreprises par les ordres de l'empereur Constantin Porphyrogénète (913-936).

Cette collection, formée par le médecin byzantin Nicétas, a été conservée dans un manuscrit grec du xe siècle, rapporté d'Orient à la fin du xve siècle par le célèbre Jean Lascaris, et bientôt acquis par le cardinal Nicolas Ridolfi.

Mais, au lieu de passer en France, dans la

1. Bibliothèque nationale, département des manuscrits. Collection de chirurgiens grecs avec dessins attribués au Primatice. Reproduction réduite des 200 dessins du manuscrit latin 6866 de la Bibliothèque nationale, Paris, imprimerie Berthaud.

seconde moitié du XVIe siècle, avec les autres manuscrits de ce prélat bibliophile qui avaient été recueillis par Catherine de Médicis, ce précieux volume resta en Italie, et, au XVIIe siècle, il était considéré déjà comme l'un des joyaux de la Bibliothèque laurentienne, à Florence.



Réduction de la fracture du col de l'humérus.

La munificence de François Ier permit à Guido Guidi de donner de sa traduction latine une splendide édition qui parut à Paris en 1544; dans la dédicace de cette édition, Guido Guidi annonçait l'impression prochaine du texte original de cette collection de chirurgiens. La mort de François Ier en 1547, et le retour presque immédiat de Guido Guidi en Italie, auprès du grand-duc de Toscane, Côme Ier, firent qu'il ne fut pas donné suite à l'édition.

Pour donner ici une idée de la composition de ce recueil d'ouvrages de chirurgiens grecs, il suffira de reproduire le titre mis par Guido Guidi en tête de sa traduction dans le manuscrit latin 6866 :

« *Chirurgia˜e græco sermone in latinum versa, vido vidio Florentino interprete.*
« *Autores et libros proxima indicabit pagina :*
« *Galeni in Hippocratem de fracturis commentarii tres*, 6.
« *Galeni in Hippocratem de articulis commentarii quatuor*, 81.
« *Galeni in officinam medici Hippocrates commentarii tres*, 197.
« *Galeni de fasciis liber unus*, 264.
« *Oribasii de laqueis ex Heracle liber unus*, 296.
« *Oribasii ex Heliodoro de machinamentis liber unus*, 304.

La traduction de Guido Guidi est illustrée de nombreux et élégants dessins dus à deux artistes : Jean Santorinos et le Primatice; les illustrateurs ne se sont pas contentés de reproduire les modèles anciens que leur offrait le manuscrit du cardinal Ridolfi; ils les ont très heureusement interprétés, tout en respectant les modèles de l'original qu'ils avaient sous les yeux, et en restituant les figures d'appareils chirurgicaux dans leurs moindres détails.

Notre génération médicale a été élevée dans cette idée que la chirurgie est un art tout récent et qu'Ambroise Paré en a été le véritable créateur. En réalité, l'art chirurgical est aussi vieux que l'Humanité elle-même.

Dans le manuscrit 6866, on peut voir que les chirurgiens grecs avaient sur les fractures et les luxations des idées bien nettes; qu'ils employaient notamment pour la réduction des fractures des appareils que nous aurions peut-être avantage à utiliser encore.

On a plaisir de voir dans ces dessins une description excellente de l'application des bandages. Il ne serait pas très difficile d'y retrouver des méthodes de traitement découvertes avec grand fracas à une époque toute récente.

D'une façon générale, on se désintéresse trop



Procédés de redressement de la colonne vertébrale.

de la littérature médicale. De nos jours, on a une tendance déplorable à méconnaître et à ignorer tous ceux qui nous ont précédés dans la carrière. S'il nous était donné d'assister à la vie mé-

dicale des chirurgiens de la Grèce antique, nous serions probablement très étonnés de leur habileté manuelle, de leur hardiesse et de leur science anatomique.

Si on connaissait mieux les écrits de ces époques lointaines on y trouverait peut-être en germe toute la chirurgie actuelle, comme on retrouve toutes les conceptions philosophiques modernes déjà formulées par les vieux philosophes hellènes.

P. D.

LES VIANDES D'ANIMAUX CACHECTIQUES

Les viandes nuisibles ou défectueuses retirées de la consommation par les services d'inspection sanitaire peuvent être classées en cinq catégories (Piettre) :

1° Viandes provenant d'animaux malades.
2° Parasitées.
3° Cachectiques.
4° A lésions diverses.
5° Putréfiées.

La 1re classe comprend les viandes d'animaux sacrifiés en état de maladie aiguë (affections des organes de la digestion, de l'appareil pulmonaire, circulatoire ou génito-urinaire).

Dans la seconde sont rangées les viandes renfermant des parasites transmissibles à l'homme ou aux animaux [1].

Les viandes de la 3e catégorie seront étudiées spécialement dans cet article.

Dans la 4e classe sont comprises les viandes à lésions d'origine traumatique ou infectieuse (tuberculose, morve, etc.), à odeurs d'origine alimentaire, sexuelle ou médicamenteuse.

Les viandes putréfiées, rencontrées principalement en été, comprennent les viandes en voie de liquéfaction et les viandes vertes.

⁂

Pendant l'année 1906, sur 172.407 kilogrammes de viandes retirées de la consommation aux Halles centrales, 42.937 kilogrammes, soit environ 25 pour 100, ont été saisis pour cachexie [1].

Ces chiffres élevés s'expliquent, d'une part, par l'exploitation intensive à laquelle certains éleveurs soumettent leurs animaux et par l'alimentation insuffisante qu'ils leur donnent en échange ; d'autre part, par la sévérité que le service d'inspection sanitaire est obligé de montrer à l'égard de ces viandes maigres, et partant peu alibiles, expédiées par des cultivateurs peu scrupuleux.

Qu'entend-on par viande maigre ou cachectique ?

La maigreur est caractérisée par l'absence de graisse dans les régions du cadavre où généralement elle s'accumule en plus ou moins grande abondance : cavité pelvienne, région péri-rénale, axe rachidien, sternum (graisse cavitaire, suif); tissu conjonctif sous-cutané (graisse de couverture) ; enfin charpente conjonctive des muscles et îlots conjonctifs entourant les ganglions intermusculaires (graisse interstitielle).

Mais des recherches chimiques montrent que des matières grasses existent en abondance dans les masses musculaires de sujets réputés maigres et cependant en équilibre nutritif normal (animaux jeunes ou non émasculés, taureaux, boucs, verrats).

D'autre part, certains animaux ont un système musculaire atrophié et présentent cependant une quantité relativement forte de graisse à caractères particuliers.

Le terme « maigreur », employé en inspection des viandes comme motif de retrait de la consommation, est donc trop vague.

Le terme « cachexie » paraît plus exact, car il évoque, par son étymologie même, l'idée de mauvais état, d'altération profonde de la nutrition ayant son retentissement tantôt sur la graisse, tantôt sur le tissu musculaire, tantôt enfin sur les deux à la fois.

On peut classer les viandes cachectiques de la façon suivante :

VIANDES CACHECTIQUES.	Cachexie vraie.	Amyotrophie généralisée. Absence de graisse.
	Cachexie « sèche ».	Amyotrophie peu accusée. Présence de graisse à caractères spéciaux.
	Cachexie humide ou « hydrohémie ».	Amyotrophie plus ou moins accusée. Infiltration interstitielle généralisée.

La *cachexie vraie* s'observe sur toutes les espèces d'animaux domestiques ou sauvages. La vieillesse, la nourriture insuffisante ou mauvaise longtemps prolongée, le surmenage en sont les causes ordinaires.

Les caractères sont ceux de la sénilité : muscles considérablement atrophiés, réduits parfois à de simples lames, mais ayant conservé leur couleur normale ; la texture en est plus serrée, la consistance plus ferme.

La graisse a complètement disparu, même dans les régions où elle persiste avec le plus de ténacité (autour des reins, dans la cavité pelvienne). Lorsqu'il en reste une faible quantité, elle est alors diffluente, gélatineuse.

La moelle osseuse revêt des caractères particuliers : elle est molle, fluide, jaune ambré. Cette altération fait dire aux bouchers que ces viandes *n'ont pas la moelle.*

1. E.-L. GAUTIER. — « Parasites des viandes transmissibles à l'homme ». *La Presse Médicale*, 1908, 15 Janvier.

1. MARTEL. — « Rapport sur les opérations du service sanitaire de la Seine », 1906.

A la cuisson, celles-ci sont dures, insipides, de mastification laborieuse et de digestion pénible.

La *cachexie « sèche »* se rencontre principalement chez les moutons et assez rarement chez les bovidés adultes (animaux atteints d'hématurie).

L'amyotrophie est peu accusée, parfois même nulle. Ce qui attire surtout l'attention, c'est la décoloration des muscles, devenus d'un gris très pâle.

La graisse, quelquefois très abondante, se présente avec des caractères spéciaux. Sa couleur est d'un blanc mat, d'une blancheur de craie. Elle est sèche au toucher, et si on l'écrase entre les doigts, elle se réduit rapidement en une sorte de farine grossière. Son onctuosité ordinaire a disparu.

Ces propriétés physiques ont été attribuées à la diminution de l'oléine.

Chez certains veaux cachectiques, le long de l'hypocondre et des côtes, sous la plèvre pariétale et le péritoine, on trouve de petites taches de la grosseur d'un grain de mil, isolées ou confluentes, ressemblant à des colonies de moisissures : ce sont des amas de cette graisse consistante, sèche, farineuse.

La *cachexie humide* ou *hydrohémie* se rencontre sur tous les animaux de boucherie. L'étiologie en est mal établie; toutefois, on l'observe à la suite de certaines maladies chroniques ou parasitaires.

En règle générale, les muscles sont notablement diminués de volume, sans toutefois atteindre l'état d'étisie rencontré dans la cachexie vraie; comme dans la cachexie sèche, ils sont pâles, décolorés. Mais la lésion principale réside dans l'infiltration interstitielle dont ils sont le siège; à la coupe, s'écoule une abondante sérosité incolore; la pression augmente cet écoulement dans de notables proportions.

Le contact à la main donne une sensation toute spéciale de froid humide.

Chez les moutons, la graisse peut persister; mais, dans tous les cas, elle est le siège d'une infiltration très accusée.

Chez les bovidés, la graisse disparaît habituellement, et il ne reste que la trame conjonctive jaunâtre et gorgée de sérosité.

La moelle osseuse est molle et diffluente.

Le sang est peu riche en hématies; par contre, la teneur en eau du sérum sanguin est considérablement augmentée.

« Il semble que l'hydrohémie ne coïncide pas avec des lésions vasculaires; nous avons en vain cherché des lésions de cette nature. Nous croyons que les altérations organiques qui la caractérisent sont sous la dépendance de troubles profonds de la nutrition générale et non de phénomènes de stase sanguine. » (Piettre).

Dans quelques cas particuliers, ces phénomènes de stase sont cependant évidents. Dans la péricardite traumatique, l'hydrohémie, ou plutôt l'œdème des parties déclives de l'animal atteint, est bien dû à une difficulté de la circulation de retour.

***

Telles sont, en inspection des viandes, les trois formes les plus saillantes de la cachexie : cachexie vraie, cachexie sèche, cachexie humide ou hydrohémie.

L'étiologie de ces lésions, principalement pour les deux dernières formes, est encore mal connue. Les causes principales en sont : la vieillesse, le surmenage, une alimentation insuffisante ou défectueuse, peu en rapport avec l'effort demandé (reproduction, sécrétion lactée, travail moteur).

Certaines maladies chroniques banales (péricardite traumatique, entérite chronique) ou spécifiques (tuberculose, pneumo-entérite, etc.) ont une influence certaine.

Quelques auteurs ont fait jouer un grand rôle, dans la production de la cachexie aqueuse du mouton, à certaines maladies parasitaires, à la distomatose notamment.

Or, dans les canaux biliaires d'animaux de première qualité, on trouve parfois des distomes en très grande abondance. Par contre, des animaux cachectiques peuvent être indemnes de distomatose.

Cette recherche de la cause déterminante de la cachexie aqueuse des moutons, très importante, puisque d'après les chiffres de M. Martel 27.000 kilogrammes de viande de ces animaux cachectiques sont saisis en une année (aux abattoirs de la Villette et aux Halles centrales), a préoccupé de tout temps les vétérinaires.

Une théorie récente invoque l'action des toxines de certains microbes, en particulier du bacille de Nocard-Preisz, rencontré très fréquemment dans les lésions suppurées et dans les foyers de pneumonie vermineuse du mouton. MM. Basset et Carré ont mis ce fait en évidence, et, se basant sur l'identité presque parfaite entre la toxine du bacille de Preisz-Nocard et celle du microbe de la diphtérie [1], expérimentent en ce moment un sérum, dont l'action curative pourrait être efficace dans la cachexie aqueuse du mouton.

E.-L. Gautier.

VARIÉTÉS

Sur la longueur du pénis et la capacité de la vessie chez les Japonais, d'après Tanaka.

Dans le dernier fascicule du *Zeitschrift für Urologie*, M. Tanaka, de Tokyo, a publié une étude fort intéressante et documentée sur le volume du pénis et la capacité de la vessie chez les Japonais.

Considérant d'abord le volume du pénis, l'auteur

1. Cette identité presque parfaite entre les deux toxines a été mise en évidence, d'une façon indéniable, dans les expériences récentes de M. Dassonville.

constate que les recherches faites sur ce sujet sont peu nombreuses. Malgaigne dit qu'il mesure 7 à 12 pouces. Otis, Home, Guthrie et Guekett ont mesuré la capacité de l'urètre par des moulages. Guyon donne 16 centimètres de longueur. Les Allemands (Jadassohn, Finger, Dreysel) disent 18 à 21 centimètres, et Waldeyer donne comme chiffres extrêmes 14 et 24 avec 18 à 20 en moyenne, dont 7 à 9 pour la partie mobile et 10 pour la portion fixe, celle-ci étant à son tour subdivisée en :

pars intramuralis	0,5
pars prostatica . . . . . 2 à	5,5
pars membranacea	1
pars cavernosa fixa	6,5

Lœb (1899) a mesuré la longueur du pénis chez l'homme depuis la symphyse jusqu'au sommet du gland : il a trouvé de 7 centim. 25 à 11 centim. 5, et 8 à 10,5 de circonférence au niveau du sillon coronaire. Asakura, en 1903, trouve chez les Japonais 5 à 10 de longueur et 7 à 10 de circonférence.

Tanaka a examiné un grand nombre de sujets (242) :

De 16	à 21 ans	19
21	25	91
26	30	75
31	35	29
36	40	18
41	45	4
46	50	2
51	70	4

Il a eu soin de choisir des sujets normaux sans rétrécissements, cystite chronique ou autres lésions pouvant déformer le pénis. Il les a mesurés toujours dans le même état, c est-à-dire le sujet étant couché sur le dos et le pénis dans la situation habituelle pour le cathétérisme. Poussant plus loin les précautions, Tanaka a évité l'influence des digestions qui congestionnent les corps érectiles; aussi a-t-il eu soin de mensurer ses sujets à la même heure, entre 10 et 11 heures. La salle d'examen était à température constante.

Les mesures ont été prises de la façon suivante : pour la longueur du pénis, depuis la symphyse au sommet du gland, sur la face dorsale; la circonférence, à la partie moyenne; pour le gland, depuis le sillon de sa base jusqu'au sommet, sur la face dorsale; la circonférence, à la base; la longueur de l'urètre antérieur, depuis le sphincter externe jusqu'au méat avec une sonde 14 ou 15.

L'influence des vaisseaux et des nerfs explique facilement qu'il y ait des différences entre les mesures prises sur le vivant et sur le cadavre.

Tanaka compare les chiffres obtenus par lui avec ceux de Waldeyer et de Lœb, et trouve pour la longueur du pénis et celle de l'urètre antérieur 0,5 à 1 centimètre en moins chez les Japonais.

Envisageant ensuite les rapports entre l'âge et la longueur du pénis, il montre, comme l'avait déjà dit Waldeyer, que le développement du pénis jusqu'à la puberté dépend de l'âge, c'est-à-dire du développement du corps. Donc, quand un sujet se développe vite, son pénis s'accroît rapidement. C'est ce que montraient déjà les chiffres de Lœb, c'est ce que montrent aussi les tableaux de Tanaka. Mais le rapport n'est pas le même chez le Japonais et l'Européen : ainsi, pour une taille moyenne de 171 centimètres, l'Européen a un pénis de 9 centim. 48; pour une taille moyenne de 158,27, le Japonais devrait avoir un pénis de 8,77. Or la longueur n'est que de 8,62 en moyenne. On voit donc qu'il est moins favorisé que l'Européen.

Une conclusion pratique, c'est que les bougies et les sondes urétrales doivent être, pour les Japonais, de 0,5 à 1 centimètre plus courtes que pour les Européens.

L'auteur a ensuite mesuré la capacité de la vessie. Un point contesté, c'est le raccourcissement de l urètre quand la vessie est distendue : ceci n'est pas admis par tous les auteurs. La capacité de la vessie, modérément remplie, est de 80 à 150 centimètres cubes, et celle de la vessie surdistendue de 700 à 1.200 centimètres cubes.

Tanaka a examiné 55 vessies chez des sujets de dix-neuf à soixante-sept ans : il a trouvé comme maximum 810 centimètres cubes, et comme minimum 250 centimètres cubes, en moyenne 473 c. c. 4. Les sujets examinés étaient indemnes de toute inflammation des voies urinaires; l'heure de l'examen était la même : on introduisait dans la vessie un cathéter métallique, et on remplissait lentement la vessie avec une solution chaude boriquée à l'aide d'un bock tenu à 0,50 ou 1 mètre de hauteur. On s'arrêtait quand venait le besoin d'uriner. Il fallait quelquefois plusieurs expériences pour arriver à la capacité vraie.

Par rapport à l'âge, l'auteur a vu que la capacité moyenne augmente jusqu'à trente-cinq ans et diminue ensuite : la cause doit en être cherchée dans l'état de la musculature vésicale. Donc, chez l'enfant et chez le vieillard, la miction doit être plus fréquente.

Y a-t-il une relation entre la taille et la capacité vésicale? Cela ne semble pas ressortir des quelques recherches que Tanaka a faites sur ce sujet.

La quantité moyenne d'urine par vingt-quatre heures chez le Japonais est de 1.450 à 1.600 centimètres cubes au lieu de 1.500 à 1.700 que donne Kœppe pour l'Européen. Si l'on compte en moyenne 4 mictions 1/2, cela fait 311 à 355 centimètres cubes par miction; il reste 120 à 160 de capacité potentielle pour atteindre les 473 c. c. 4.

Tanaka insiste sur la nécessité de bien connaître la capacité de la vessie pour pouvoir y injecter une quantité de liquide suffisante pour déplisser l'organe, condition nécessaire pour un bon lavage vésical.

E. Papin.

A travers le Monde

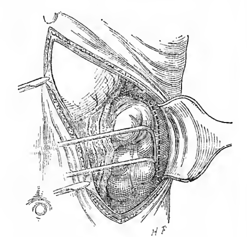
ANGLETERRE

En 1881, Londres disposait de 653.379 mètres cubes d'eau par jour, soit, pour 4.331.600 habitants, 151 litres par tête et par jour; en 1906-1907, le volume d eau disponible était de 1.022.175 mètres cubes par jour, soit, pour 6.851.000 habitants, 149 litres par tête et par jour (57 pour 100 proviennent de la Tamise). Le « Water-board » estime que les ressources actuelles pourraient être élevées au maximum à 1.583.000 mètres cubes, dont un peu moins des deux tiers fournis par la Tamise. Les ouvrages actuellement existants ou autorisés à Londres suffiront jusqu'en 1917; pour 1916, on prévoit la construction d'immenses réservoirs de 39.000.000 de mètres cubes de capacité (*Nature*).

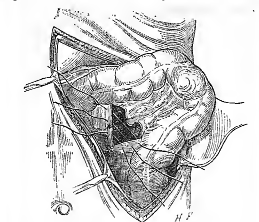
LIVRES NOUVEAUX

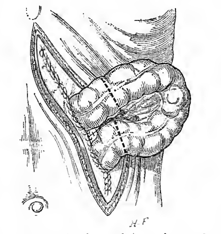
M. Guibé. — *Chirurgie de l'abdomen.* (*Précis de technique opératoire* par les *Prosecteurs* de la Faculté de Médecine de Paris.) *Deuxième édition*, Paris, 1908, 1 vol. in-8° de XIX-255 pages, avec 229 figures dans le texte, cartonné toile. Prix : 4 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

Tout le monde médical connaît le *Précis de technique opératoire* publié par un groupe de prosecteurs de la Faculté de Médecine de Paris. Ce livre pourrait s'intituler le « Guide de l'élève et du praticien dans l'exécution des opérations chirurgicales »: il est, en effet, destiné aux élèves, non point à ceux qui n'ont en vue que le succès d'un examen ou d'une épreuve de concours, mais à ceux qui veulent, par l'étude des opérations sur le cadavre, se rompre aux difficultés dont ils devront triompher dans les interventions sur le malade. Une première édition de ce *Précis de technique opératoire* a été enlevée avec rapidité.


Résection du côlon (angle gauche), incision du péritoine postérieur.

Les auteurs ont commencé depuis plusieurs mois la publication de la deuxième édition. Je viens de parcourir le livre excellent que M. Gribé a consacré à la chirurgie de l'abdomen. La plus grande partie de l'ouvrage a été entièrement remaniée.


Résection du côlon (angle gauche), extériorisation de la tumeur et résection du mésocôlon.


Résection du côlon (angle gauche), accolement des deux bouts en canons de fusil et fermeture du péritoine.

Certains chapitres ont été le sujet de retouches importantes : ce sont, par exemple, les pages consacrées à la : Cholécystentérostomie. — Cholédochotomie. — Colopexie. — Gastrostomie. D'autres sont pour ainsi dire entièrement nouveaux : Cure radicale de la hernie crurale. — Gastro-entérostomie en Y. — Résection du cardia. — Bouton de Jaboulay. — Jéjunostomie. — Résection des côlons. — Résection du cholédoque.

Toutes les opérations importantes qui peuvent être pratiquées sur les organes abdominaux sont décrites avec les détails suffisants pour qu'un chirurgien puisse les effectuer après les avoir lues dans ce livre.

Dans cet ouvrage, de format commode et d'une illustration très soignée, on trouvera les qualités de clarté et de précision qui sont la caractéristique de l'esprit scientifique de M. Guibé, et qui sont indispensables au succès d'un ouvrage de chirurgie pratique.

P. Desfosses.

J. Comby, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. — *Alimentation et hygiène des enfants*, 1 vol. in-12 de 532 pages, avec 24 figures, 3e édition. Prix : 5 fr. (Vigot frères, éditeurs.)

Dans cette troisième édition, remaniée et amplifiée, l'auteur a voulu mettre à la portée de tous, médecins et non médecins, les acquisitions scientifiques les plus récentes de la pédiatrie.

Des chapitres entièrement nouveaux sur les calories et la valeur calorigène des aliments, sur leur équivalence, sur les rations alimentaires du nourrisson, de l'enfant sain, de l'enfant malade, etc., ont trouvé place dans cette édition. Les aliments et les régimes les plus récents, le babeurre le yaourth, la soupe de malt, les laits modifiés, le lait à la pegnine, le bouillon paralactique, les bouillons végétaux, le régime déchloruré, etc., sont étudiés d'une façon claire et précise, au triple point de vue de leur utilité, de leurs indications, de leur mode d'emploi.

Avec ces aliments nouveaux et ces régimes d'actualité, l'auteur n'a pas manqué d'étudier les aliments communs d'un usage ancien et banal : les farines de céréales, les légumes, les fruits, le pain, les œufs, le poisson, la viande, envisagés au point de vue de l'alimentation des enfants.

Enfin, si l'alimentation est la partie la plus importante de l'hygiène infantile, il est d'autres questions qui ne devaient pas être négligées et qui sont traitées à leur place dans ce volume : bains, hygiène des écoles, dentition, éducation physique, gymnastique, jouets, croissance, promenades, vêtements, chaussures, etc.

On voit, par cette rapide énumération, que la nouvelle édition du livre de M. Comby est des plus complètes et susceptible de rendre les plus grands services tant aux mères de famille qu'aux médecins praticiens. J. D.

E.-A. Martel. — *L'Evolution souterraine*, un vol. in-18, de la « Bibliothèque de philosophie scientifique », avec 80 figures, Paris, 1908. Prix : 3 fr. 50. (E. Flammarion, éditeur.)

L'Evolution souterraine résume vingt-cinq années de recherches personnelles dont la portée pratique pour la contamination et la déperdition des eaux alimentaires et industrielles a fixé tout particulièrement l'attention. Elle montre le rôle capital de la fissuration de la planète dans l'évolution grandiose et continue de la Terre. Les plus nouvelles idées sont exposées sur l'origine et l'âge des cavités souterraines, la circulation des eaux qu'elles absorbent, et la pollution des résurgences, pseudo-sources des terrains fissurés.

Le dernier chapitre esquisse la possibilité future, pour la terre, de la disparition de l'eau et du dessèchement final. J. D.

E. Simon-Auteroche, docteur en droit, juge au tribunal civil de Châlons-sur-Marne. — *Manuel pratique de droit médical*. Préface de M. Lereboullet. Paris, 1908. 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (O. Doin, éditeur.)

Ce petit livre, composé par un magistrat, renferme sous une forme concise tout ce qu'il est utile au médecin de connaître du droit. Comme il est exceptionnel que les médecins puissent se livrer à une véritable étude du droit médical et qu'ils n'emportent en général du cours de médecine légale que des idées très vagues sur la portée des articles du Code, ils trouveront dans ce manuel un ouvrage très aisé à consulter. Les chapitres sont courts, bien groupés; les rubriques se détachent nettement. A la fin, se trouve un index pratiquement établi et suffisamment détaillé. L.

J. Guisez, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. — *Maladies des fosses nasales et des sinus*. 1 vol. in-16 de 207 pages, avec 71 figures. Prix : 3 francs. (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

Les affections des oreilles, du nez, de la gorge prennent, au fur et à mesure qu'on les connaît mieux, un rôle de plus en plus important en pathologie générale ; il importe donc que tout médecin sache comment examiner ces organes, ces cavités, et acquière les éléments indispensables au diagnostic de leurs affections.

Comment faut-il examiner un malade adulte, placer un enfant, comment doit-on diriger son miroir ? Ce sont là autant de points qui embarrassent les débutants et qu'il importe de préciser. L'auteur a insisté dans ce livre sur tous les détails de technique qui permettront de mener à bien ces examens.

Dans l'étude de chaque affection, M. Guisez insiste sur le côté diagnostic et thérapeutique.

Etant donnés tels ou tels symptômes locaux, fonctionnels ou physiques, en présence de quelle affection se trouve le médecin ? Quel traitement doit-il instituer ? Doit-il se contenter d'une thérapeutique uniquement médicale ou, sans perdre un temps précieux, recourir à une intervention chirurgicale ? Que doit-il éviter de faire ? Le praticien, pour résoudre ces problèmes, ne saurait trouver de meilleur guide que l'excellent manuel de M. Guisez. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1592. — **P. Manson.** — Maladies des pays chauds. Manuel de pathologie exotique, traduit de l'anglais par M. Guibaud. 2e *édition*, d'après la 4e édition anglaise, entièrement refondue et considérablement augmentée. 1 vol. gr. in-8° de xv-815 pages, avec 241 figures et 7 planches en couleurs. Prix : 16 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1593. — **Zambaco-Pacha.** — L'hérédité de la lèpre. 1 broch. in-8° de 80 pages. Prix : 2 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1594. — **P. Vaudet.** — Technique précise de radiothérapie et de radioscopie (instrumentation pratique), 2e édition. 1 vol. in-8° de 227 pages avec figures et 20 planches. Prix : 6 fr. (*Alfred Leclerc*, éditeur à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Marcel Lermoyez. — De la conservation aseptique des aiguilles à paracentèse du tympan.

H. Luc. — Abcès otique du lobe temporo-sphénoïdal contigu à la cavité ventriculaire. Infection ventriculaire malgré l'ouverture chirurgicale. Mort par lepto-méningite généralisée. Autopsie cranienne.

Paul Gilbert. — Un cas d'abcès du lobe temporal droit consécutif à une otite moyenne chronique. Opération. Guérison.

Claoué. — Méningite suppurée d'origine otitique.

Jules Glover. — Surdité centrale bilatérale. Hérédo-syphilis à la seconde génération.

Mollmard. — L'anesthésie locale pour les opérations pratiquées sur l'appareil auditif.

S. Guisez. — Thrombose de la veine jugulaire interne et du golfe. Ligature de la jugulaire. Ouverture du sinus et du golfe. Guérison.

Notes de technique :

M. Lermoyez et G. Mahu. — Pompe électrique pour aérothermothérapie.

P. Brunel. — Notes sur la technique du tubage.

Bibliographie. — Analyses. — Nécrologie. — Nouvelles. — Ouvrages envoyés aux Annales.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie, et avec l'assistance de M. L.-M. PAUTRIER, un Cours complémentaire d'anatomie pathologique est organisé au laboratoire de l'amphithéâtre d'anatomie. L'accès à ce cours est libre pour les internes des hôpitaux, qui devront simplement acquitter un droit global de 25 francs pour la totalité des conférences. Pour tous les autres auditeurs, non internes des hôpitaux, un droit d'inscription sera exigé pour chaque série de conférences; mais il leur sera loisible de s'inscrire pour l'ensemble du cours complémentaire, moyennant un droit de 200 francs.

Le cours comprend les séries suivantes : Anatomie pathologique du tube digestif (estomac, intestin, foie, pancréas), par M. MOUTIER; 16 leçons, du 14 Mars au 14 Avril, les mardis, jeudis, samedis, de 2 heures à 4 heures. Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 50 francs pour les élèves non internes des hôpitaux.

Anatomie pathologique de l'appareil respiratoire, par M. LÉON TIXIER, 8 leçons, du 24 Mars au 10 Avril, les lundis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures. Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 30 francs pour les élèves non internes.

Anatomie pathologique du rein, par M. RATHERY, 9 leçons, du 28 Avril au 16 Mai, les mardis, jeudis, samedis, de 2 heures à 4 heures. Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 30 francs pour les élèves non internes.

Anatomie pathologique du cœur, des vaisseaux et des glandes à sécrétion interne, par M. AUBERTIN, 7 leçons, du 16 Juin au 30 Juin, les mardis, jeudis, samedis, de 2 heures à 4 heures. Nombre d'auditeurs limité à 20. Droit d'inscription de 30 francs pour les élèves non internes.

Les méthodes du laboratoire appliquées au diagnostic, par M. P.-EMILE WEIL, 12 leçons, du 19 Mai au 13 Juin, les mardis, jeudis, samedis, de 2 heures à 4 heures. Nombre d'élèves limité à 20. Droit d'inscription de 50 francs pour les élèves non internes.

Anatomie pathologique des organes génito-urinaires, par M. LECÈNE, 6 leçons. La date sera publiée ultérieurement.

Anatomie pathologique des maladies de la peau, par M. C.-M. PAUTRIER, 15 leçons, du 18 Mai au 22 Juin, les lundis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures. Nombre d'élèves limité à 12. Droit d'inscription de 50 francs pour les élèves non internes.

Se faire inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier :* M. Martin, médecin principal de 1re classe.

Chevalier : MM. Pinchon, médecin aide-major de 1re cl.; Kérandal, médecin-major de 2e classe.

MÉRITE AGRICOLE. — *Chevalier :* MM. Dautbeville, à In-Salah (Algérie); Leroy, à Constantine.

Hommage au professeur Thoinot. — Le buste offert au professeur Thoinot par ses amis et par ses élèves lui sera remis à l'hôpital Laënnec, le dimanche 29 Mars 1908, à 10 h. 1/2 du matin.

Société protectrice de l'enfance. — Au cours de la réunion qui vient de se tenir sous la présidence de M. Piot, sénateur, pour l'Assemblée générale de la Société protectrice de l'enfance, les récompenses suivantes ont été décernées par la Société: médaille d'or, M. Vanvers, à Vienne; médaille de vermeil, M. Roger-Mesnil, à Bernny; médaille d'argent, M. Mazoyer, à Villefort.

La lutte contre la maladie du sommeil. — La seconde conférence internationale sur la maladie du sommeil a terminé brusquement ses travaux sans que les délégués aient pu se mettre d'accord sur le projet de convention qui leur était soumis.

Les plénipotentiaires français et italiens ont en effet déclaré ne pouvoir accepter la proposition présentée lors de la dernière conférence tenue au moins de Juin, relativement à la création d'un bureau central à Londres, et ont demandé que le bureau d'hygiène, dont la conférence tenue en Novembre dernier avait proposé la création à Paris, fût chargé des travaux se rattachant à la maladie du sommeil.

Cette proposition a été combattue par les délégués allemands, qui ont appuyé le projet anglais relatif à l'établissement d'un bureau à Londres.

Les plénipotentiaires français ont également déclaré ne pouvoir accepter certain paragraphe du projet de convention, et, bien que la majorité des puissances représentées ait soutenu ces propositions, il a été jugé inutile de continuer la discussion en l'absence d'unanimité.

Diplômes non déposés. — Six médecins et trois sages-femmes du département de la Sarthe viennent d'être poursuivis pour n'avoir pas, conformément à la loi, déposé leurs diplômes au greffe du tribunal de l'arrondissement dans le mois qui a suivi leur installation. Le tribunal leur a infligé à chacun 25 francs d'amende avec sursis.

Service de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecin principal de 1re classe : M. Hornus est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tours.

Médecin principal de 2e classe : M. Petit est nommé médecin chef de l'hospice mixte de Tarbes.

Médecins-majors de 1re classe. — M. Delamare est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de la Fère; M. Ferrand est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Montauban; M. Petit est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel; M. Quehery passe au 89e rég. d'infanterie; M. de Vernejoul passe à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé; M. Viguier passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Braün est affecté à l'hôpital militaire Saint-Martin à Paris et détaché au ministère de la Guerre (7e direction); M. Biscons passe au 14e rég. d'infanterie; M. Soltet passe aux hôpitaux de la division d'Alger (Casablanca).

Médecins-majors de 2e classe : M. Crépet passe au 74e rég. d'infanterie; M. Lions passe au 84e rég. d'infanterie; M. Rémond passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Dercle passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Augier passe au 4e bataillon de chasseurs à pied; M. Ligouzat passe à l'Ecole d'artillerie du génie de Versailles; M. Picqué passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Gerbaux passe aux troupes de l'armée de terre détachées au Tonkin et en Annam; M. Deyrolle passe au 1er rég. de zouaves (dépôt des 1er et 4e zouaves à Nogent); M. Erutié de Vaucresson passe au 7e rég. de cuirassiers; M. Duchêne-Marullaz passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Imbert passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Leguelinel de Lignerolles passe à la direction du service de santé du 20e corps d'armée; M. Ecochard passe au 18e bataillon d'artillerie à pied; M. Casse passe au 26e bataillon de chasseurs à pied; M. Talabère passe à la place d'Alger; M. Armeilla passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Beau passe au 153e rég. d'infanterie; M. Baraïlhé passe au 21e rég. d'infanterie et est détaché à Belfort pour le service des 4e bataillons; M. Orticoni passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Guenot passe au 60e rég. d'infanterie; M. Fontanel passe au 157e rég. d'infanterie; M. Ferras passe au 9e rég. de chasseurs-à cheval.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Mathieu des Fossey passe au 138e rég. d'infanterie; M. Lescuyer passe

au 2e rég. d'infanterie; M. Walther passe au 35e rég. d'infanterie.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au Tonkin, M. Rousselot-Bénaud, médecin principal de 2e classe.

En Cochinchine, MM. Erdinger, Cadet, médecins-majors de 2e classe.

En Chine, M. Dupuy, médecin-major de 2e classe.

Au corps d'occupation de Chine, M. Feray, médecin-major de 2e classe.

A Madagascar, MM. Roquemaure, Fivie, médecins-majors de 2e classe; Le Fers, Robert, Sébilleau, médecins aides-majors de 2e classe.

En Afrique occidentale, MM. Tardif, médecin-major de 2e classe; Guidice, Giauffer, médecins aides-majors de 2e classe.

Au Congo, M. Ringenbach, médecin aide-major de 2e classe.

Au Dahomey, MM. Mazet, Kernéis, Conches, médecins aides-majors de 2e classe.

A la Guyane, MM. Salomon, Ceillier, Fouquernié, médecins aides-majors de 2e classe.

En France, MM. Noc, Laffay, Clavet, Briand, Béréni, Le Strat, médecins-majors de 2e classe; Beinet, Bussière, Vadon, Garnier, Sauvet, Popp, médecins aides-majors de 1re classe.

IVe Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine. — Ce Congrès se tiendra à Biarritz du 20 au 25 Avril 1908.

Les journées seront partagées entre les séances de travail qui auront lieu le matin et les excursions et divertissements, qui auront lieu les après-midi; le but des promenades sera la visite des plus intéressantes stations du littoral et du pays basque. Quelques-unes, Cambo, Guéthary, Hendaye, réservent au Congrès des réceptions officielles. Trains spéciaux et voitures seront retenus d'avance et à prix réduits.

Le 25 Avril, les congressistes se rendront en Espagne, où la ville de Saint-Sébastien organisera des fêtes de jour et de nuit. Le train spécial qui les y aura amenés les transportera, le dimanche 26 Avril à Arcachon, où une réception leur sera offerte par le corps médical.

Malgré l'affluence du monde à Biarritz, en cette brillante semaine de Pâques, des logements confortables, dans les meilleurs hôtels et à des prix modérés, seront assurés à tous ceux qui se seront fait inscrire en temps utile. Cette garantie a été donnée par les hôteliers eux-mêmes, et il sera communiqué à tout congressiste le barème de ces prix de faveur.

Le Congrès est ouvert non seulement au corps médical, mais à tout savant s'occupant de climatologie et d'hygiène urbaine. Les femmes et les enfants des congressistes peuvent jouir, comme membres associés, des avantages accordés aux membres titulaires; les étudiants en médecine également.

Ils participeront donc à toutes les fêtes et excursions, mais ils ne prendront pas part aux discussions des rapports, communications et autres délibérations.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, M. F. Gallard, à Biarritz. Pour les adhésions, s'adresser au trésorier général, M. P. Berne, à Biarritz.

Congrès des médecins de langue française s'occupant de physiothérapie — Le premier Congrès annuel des Médecins de langue française s'occupant de physiothérapie se tiendra à Paris, les 22 et 23 Avril prochain, à la Faculté de Médecine, sous la présidence d'honneur de M. le professeur Landouzy.

Le Congrès a pour but l'étude comparée des diverses applications médicales et hygiéniques des agents physiques, leur développement et leur propagation. Les communications portant sur des considérations techniques particulières à chacun de ces agents, devront être laissées de côté afin d'être réservées aux Sociétés spéciales, seules compétentes pour les discuter. (Le Congrès laissera également de côté les questions relatives aux eaux minérales.)

Le Congrès est ouvert à tous les médecins de langue française. La cotisation est fixée à 10 francs et donne droit au volume des comptes rendus et aux avantages matériels qui pourront être obtenus en faveur des congressistes.

Les membres de la famille des congressistes (femme et enfants non mariés) accompagnant ceux-ci jouiront des mêmes avantages matériels moyennant une cotisation de 10 francs.

Si, ultérieurement, le Congrès était complété par une exposition d'appareils de physiothérapie, un règlement fixerait les conditions de participation au Congrès des constructeurs.

Toutes les questions d'organisation seront réglées par une Commission d'organisation composée de : 1 président, 5 vice-présidents, 1 secrétaire général, 1 secrétaire général adjoint, 1 trésorier, et de membres en nombre indéterminé.

Cette Commission sera formée par les délégués des Sociétés d'électrothérapie et de kinésithérapie, qui s'adjoindront les personnalités qu'ils jugeront utiles.

Le Président sera pris alternativement chaque année dans chacune des deux Sociétés.

Les communications n'ayant pas trait aux questions mises à l'ordre du jour devront être remises à la Commission au moins dix jours avant le Congrès. Une sous-commission, nommée à cet effet, examinera si ces travaux présentent un caractère général devant les faire accepter par le Congrès, ou si, au contraire, leur caractère technique ne nécessite pas leur renvoi à une Société spéciale.

La Commission d'organisation préparera à l'avance l'ordre du jour des séances, et, lors de la première séance, le Congrès, sur sa proposition, décidera par un vote le temps qui sera mis à la disposition : 1o des rapporteurs; 2o des auteurs de communications; 3o des orateurs prenant part à la discussion.

Les rapporteurs devront remettre leur rapport à la Commission à la date fixée par celle-ci, de façon que ces rapports soient imprimés et distribués avant le Congrès. La Commission fixera le nombre de pages d'impression auquel auront droit les rapporteurs.

Les comptes rendus des séances seront publiés par les soins de la Commission d'organisation. Ils comprendront : 1o Les rapports; 2o les communications (chaque auteur devra remettre son texte avant la fin de chaque séance). La Commission aura le droit de limiter la longueur des communications; 3o les discussions.

Adresser sans retard les adhésions et le titre des communications directement à M. Laquerrière, secrétaire général de la Commission d'organisation, 2, rue de la Bienfaisance.

Programme du Congrès : Mercredi 22 Avril. — Ouverture du Congrès. Question à l'ordre du jour : « Les agents physiques dans le diagnostic et le traitement des traumatismes articulaires et osseux. » Rapporteurs : MM. Belot (radiographie), Dagron (massage), Laquerrière (électrothérapie), de Munter (mécanothérapie), Durey (méthode de Bier), Pariset (hydrothérapie). Discussion des rapports et communications sur le même sujet.

Jeudi 23 (matin). — Communications diverses.

Jeudi (soir). — Question à l'ordre du jour : « Les agents physiques dans le traitement des névrites et névralgies. » Rapporteurs : MM. Albert-Weil (photothérapie), Haret (radiothérapie), Kouindji (massage et rééducation), Lagrange (mécanothérapie), Libotte (hydrothérapie), Zimmern et Delherm (électrothérapie), Dausset (méthode de Bier), Barcat et Faure-Beaulieu (radium). Discussion des rapports et communications sur le même sujet.

Le 24, dans la soirée, aura lieu la séance mensuelle de la Société d'électrothérapie; le 25 dans la matinée, l'Assemblée générale du Syndicat des Médecins électrologistes et radiologistes; les 24, 25 et 26, l'exposition annuelle de la Société de physique.

Des démarches seront faites pour obtenir sur les chemins de fer la réduction d'usage de 50 pour 100.

IVe Congrès national d'Assistance publique et privée (21-25 Avril 1908). — Le IVe Congrès d'assistance publique et privée s'ouvrira le mardi de Pâques (21 Avril prochain), sous la présidence de M. Emile Loubet, ancien Président de la République, dont la présence effective est assurée.

Les personnes qui désirent participer activement aux travaux du Congrès ou recevoir toutes ses publications sont priées d'adresser à M. Chapuis, trésorier, 14, rue Carnot, à Reims, un mandat-poste de 10 ou 20 francs suivant qu'elles désirent être inscrites comme membres adhérents ou titulaires du Congrès.

Les questions traitées dans les Assemblées générales seront les suivantes :

Première question : « Assistance à la femme ouvrière avant et après l'accouchement, au triple point de vue de la prévoyance, de l'hygiène et des secours proprement dits (action publique et initiatives particulières). » Rapporteur : M. Charles Maygrier, accoucheur des hôpitaux de Paris.

Deuxième question : « Application dans les communes de la loi du 14 Juillet 1905, sur l'Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, notamment en ce qui intéresse les bureaux de bienfaisance et les hospices (observations et idées sur la mise en œuvre de la loi nouvelle dont le principe sera mis hors de cause). » Rapporteur : M. Campagnole, sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

Troisième question : « Examen du projet de contrôle qu'on propose d'exercer sur les établissements de bienfaisance privée; question limitée à ce qui a trait à l'éducation professionnelle des enfants et à la pratique du pécule de sortie. Il est précisé que la constitution du pécule sera étudiée sur documentation demandée à l'Assistance publique en même temps qu'aux œuvres privées. » Rapporteur : Mme Hélène Moniez.

Chaque adhérent est invité, s'il le juge utile, à envoyer le plus tôt possible aux rapporteurs ses observations sur l'une ou l'autre de ces questions. Il a, en outre, la faculté de présenter, pour les séances de sections, un ou plusieurs mémoires sur des questions d'assistance publique ou de bienfaisance privée. Toute communication doit être adressée à M. Hayaux, secrétaire général, 82, place Drouet-d'Erlon, à Reims.

Programme général et définitif : *Ordre des travaux*. — Mardi de Pâques 21 Avril, à 3 h. 1/2. Séance solennelle d'ouverture au théâtre. Visite de l'Hôtel de Ville et des musées.

A 9 heures du soir. Réception des congressistes à l'Hôtel de Ville par la municipalité.

Mercredi 22, à 9 heures matin. Séances de sections. — A 3 heures soir. Assemblée générale; discussion de la première question.

Jeudi 23 matin. Visite à des établissements de bienfaisance. — A 10 h. 1/2. Visite des caves Pommery. — Soir. A 1 h. 1/2 Excursion au vignoble et au moulin de Verzenay par train spécial de la Cie du C. B. R. Visite de la cathédrale. — A 7 h. 1/2. Banquet du Congrès.

Vendredi 24 matin, à 9 heures. Séances de sections. — A 3 heures soir. Assemblée générale; discussion de la deuxième question.

Samedi 25 matin, à 9 heures. Séance de Commission. — A 3 heures soir. Assemblée générale; discussion de la troisième question. Clôture solennelle du Congrès par un représentant officiel du gouvernement.

Dimanche 26. Visites complémentaires et excursions en dehors de Reims.

Excepté la séance d'ouverture, toutes les séances du Congrès auront lieu au Grand Lycée de garçons, 72, rue de l'Université.

Étranger.

Congrès international de la tuberculose (*21 Sept.-12 Octob. 1908*). — La plupart des congressistes déjà inscrits désirant faire concorder la visite du Canada français avec celle des Etats-Unis, les arrangements sont à l'étude pour concilier les deux voyages et de façon à donner satisfaction aux sentiments si légitimes qui guideront le groupe français vers la terre canadienne. Cette année doit voir à Québec *les fêtes de la célébration du tricentenaire de CHAMPLAIN*, fondateur du Canada, celles de l'*inauguration du monument de MONTCALM*, et enfin la réunion du *quatrième Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord*. — Si, comme d'actives démarches permettent de l'espérer, ces solennités peuvent se trouver reportées pour une part importante en Septembre, l'itinéraire du groupe français allant en Amérique se trouverait ainsi tracé :

Canada, Québec, Montréal, Toronto (six à sept jours environ), puis Niagara, Philadelphie, Washington (trois jours environ) comprenant les séances du *Grand Conseil de la Conférence internationale*, sous la présidence de M. Lawrence F. Flick, directeur du *Phipps Institut à Philadelphie* (grand Institut spécial contre la tuberculose).

Le Congrès de Washington sera ouvert le 21 Septembre et fermé le 12 Octobre.

Dans cette période seront comprise : les séances de *la Conférence internationale de la tuberculose* qui s'est tenue en Septembre dernier à Vienne; les démonstrations de *clinique*, d'*hygiène*, etc. ; *les conférences, les expositions*, les visites de villes, d'instituts, de sanatoriums, etc. ; et les six journées de séances officielles : 28, 29, 30 Septembre, 1, 2, 3 Octobre.

La cotisation des membres actifs est de 25 francs.

Celle des membres associés est de 10 francs.

Les cartes donneront droit pour tous : aux insignes, imprimés divers, invitations officielles, entrées dans les hôpitaux, dans les cliniques, les salles de séances et excursions. Les excursions annoncées sont : Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Pittsburg, Chicago, Cleveland, Buffalo et Saranac (Sanatorium).

Seuls les membres *actifs* recevront les volumes du Congrès et pourront prendre part aux votes.

Durée. — Pour réaliser ce programme, il faudrait donc compter environ *cinq semaines* : 8 jours de voyage aller, et 15 jours de séjour (Canada et Etats-Unis) avant la date du 28 Septembre (ouverture des séances officielles du Congrès); 5 jours de Congrès et 8 jours de retour.

Ces cinq semaines seraient comprises approximativement du 5-8 Septembre (départ) au 12-15 Octobre (retour), dates soumises forcément aux combinaisons proposées par les Compagnies de navigation.

Dépenses. — A la demande du Président, dans la réunion préliminaire du Comité français, du 14 Février 1908, et pour dissiper chez les adhérents certaines craintes mal fondées sur l'appréciation du chapitre des dépenses, le Secrétaire général a fait un exposé budgétaire aussi précis que possible. Les renseignements venus d'Amérique et fournis par M. Fulton, de Washington, Secrétaire général du Comité Américain, apprécient à 300 dollars, soit 1.500 francs, les frais de voyage et de séjour, dans les conditions maxima, et à 200 dollars, soit 1.000 fr., les conditions moyennes, très réalisables (tout compris). Les renseignements recueillis près des agences françaises donnent au maximum 1.600 francs, et divers renseignements privés font osciller le chiffre probable entre 1.000 et 1.500 francs.

Le Comité américain a obtenu pour les congressistes 50 pour 100 sur les chemins de fer, et a prévu un certain nombre de dispositions économiques de résidence.

Nous pouvons affirmer de source certaine que, pourvu que le nombre des congressistes français atteigne la centaine, le chiffre minimum 1.000 à 1.200 francs) deviendra le plus certain (pour le Congrès); et 1.200 à 1.500 francs pour Canada et Etat-Unis.

Ces considérations, en calmant les appréhensions des timorés, sont de nature à faire comprendre à tous l'intérêt direct pour les congressistes de se grouper en nombre aussi important que possible.

Dans sa séance préliminaire du 14 Février 1908, le Comité français, sous la présidence de M. le professeur Landouzy, a procédé à l'étude de l'organisation scienti-

fique du prochain Congrès international de Washington (21 Septembre-12 Octobre 1908).

Au début de la séance ont été nommés secrétaires généraux adjoints : MM. Rist et Magnin, délégué officiel de l'ambassade d'Amérique, à Paris.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 15 Mars* Ont obtenu : MM. Babonneix, 18; Pugniez, 20; Guillomot, 20; Morklen, 18. — *Absent:* M. Lévi, (Léopold).

Séance du 16 Mars. — Ont obtenu : MM. Géraudel, 20; Decloux, 20; Rathery, 20.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours pour les places vacantes d'ophtalmologiste des hôpitaux, MM. de Lapersonne, Morax, Rochon-Duvigneaud, Terrien, Richelot, Guillemain, Dufour.

Médaille d'or (chirurgie et accouchement). — Le concours vient de se terminer par les désignations suivantes : M. Mocquot obtient le 1er prix (médaille d'or); M. Deniker obtient le 2e prix (médaille d'argent); M. Küss reçoit l'accessit (livres).

Internat. — Oral. — *Séance du 14 Mars.* — *Artère sylvienne.* — *Symptômes de la méningite tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Léger, 10; Corpéchot, 14; Mutel, 11; Samson, 10; Maillet, 11; Lamouroux, 17; Bloch (Marcel), 13; Mornard, 13; Passot, 13; Mlle Lévy, 8. — *Absents* : MM. Dreyfus, Bruslé, Mosqueron, Weber.

Séance du 16 Mars. — *Configuration extérieure et rapports des trompes utérines.* — *Hemorragies de la délivrance.* — Ont obtenu : MM. Bertier, 13; François (Paul), 13; Bernard, 11; Mondor, 12; Collin, 14 1/2; Salin, 15; Weissenbach, 15; Marie, 15; Chauvet, 16; Croissant, 12.

Relevé des points. — MM. Léger, 10 + 15 = 25; Corpéchot, 14 + 17 = 31; Mutel, 11 + 20 = 31; Samson, 10 + 15 = 25; Maillet, 11 + 20 = 31; Lamouroux, 17 + 20 = 37; Bloch (Marcel), 13 + 19 = 32; Mornard, 13 + 22 = 35; Passot 13 + 19 = 32; Bertier, 13 + 22 = 35; François (Paul), 13 + 21 = 34; Bernard, 11 + 19 = 30; Mondor, 12 + 20 = 32; Collin, 14 1/2 + 21 = 35 1/2; Salin, 15 + 20 = 35; Weissenbach, 15 + 19 = 34; Marie, 15 + 25 = 40; Chauvet, 16 + 18 = 34; Croissant, 12 + 17 = 29; Mlle Lévy, 8 + 17 = 25.

Erratum. — M. Pélissier (And.) a obtenu à l'oral 14 1/2.

Société française d'hygiène. — Dans le but d'aider à l'amélioration de la situation morale et hygiénique des marins pêcheurs, la Société française d'hygiène a décidé, sur la proposition de son président honoraire, M. E. Cacheux, d'ouvrir pour l'année 1908 un concours sur la question suivante :

Enquête sur les habitations des marins pêcheurs d'une région déterminée au choix des candidats. Le programme se composera de deux parties :

1° Statistique de la natalité, de la mortalité et de la morbidité limitée aux maladies évitables; description de quelques maisons de marins pêcheurs avec leurs dépendances; prix de revient d'une habitation, détails sur les services relatifs à la fourniture d'eau potable, à l'utilisation des eaux ménagères, à l'écoulement des eaux pluviales et usées;

2° Marche à suivre pour améliorer les conditions hygiéniques des habitations, en assainissant les quartiers ou les communes qui se trouvent dans de mauvaises conditions hygiéniques, en créant de nouveaux quartiers dans les environs des villes maritimes encombrées, notamment dans celles qui sont encore fortifiées et dont le déclassement s'impose.

Plusieurs prix, dont une médaille d'or de 200 francs offerte par M. Cacheux, seront affectés à ce concours.

Les mémoires devront être adressés avant le 31 Décembre 1908, dernier délai, au siège social de la Société, à Paris, rue Serpente, 28.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et murq. S adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

Cession de clientèles, rempl. aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Appareils plâtrés : *Cours pratique* en 10 leçons par deux internes. Exercice individuel de chaque élève. Première séance le 20 Mars, à 5 heures. S'adresser au concierge de l'hôpital Tenon. — Inscription : 40 francs.

Hôpital Saint-Antoine. *Cours d'auscultation* sous la direction de M. le Dr Mosny. M. Marcel Pinard, interne du service, commencera le lundi 23 Mars un cours pratique d'auscultation complet en 12 leçons. Le cours aura lieu tous les jours à 3 heures. Nombre d'élèves limité à 6. Droits d'inscription : 40 fr.

Concours général agricole de 1908. — *Le Laboratoire de physiologie du Puits-d'Angle* expose à la Galerie des Machines, du 19 au 24 Mars, quelques-uns de ses porcs à estomac exclu pour la production du suc gastrique (Dyspeptine du Dr Hepp). Le suc gastrique sera recueilli chaque jour à 3 h. 1/2 après midi. (Section des animaux gras).

Leçons pratiques *de clinique externe*, avec examens aux lits des malades, faites par interne en Chirurgie pendant le mois d'Avril. Trois leçons par semaine : Mardi, Jeudi, Samedi à 5 h. Droit d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Dr d. poste Sud-O., si pos. à prox. de gd. ville. — *Paris* : méd. gén. et gyn. aff. 20.000. — *S.-et-O.* : 2 postes, aff. 6 et 10 000. — *Près Troyes* client. de camp. av. 2,000 sit. de 12.000, ss. concur. — *Rouen* : Méd. g. aff. 20.000. — *Nice* : Spéc. gorg. Aff. 10.000; 2° méd. g. aff. 15.000. *Bougault*, 45, Bd St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.









Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES RAPPORTS DE VOYAGE DES INTERNES-MÉDAILLE D'OR DE 1906

Le « Bulletin de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris », conformément à une décision prise sur ma proposition, vient de publier les Rapports de voyage des deux internes-médaille d'or de 1906. Il en sera ainsi chaque année, pour la plus grande instruction de tous.

Des deux Rapports, l'un est d'allure littéraire avec une pointe de poésie : c'est celui du chirurgien, M. J. Okinczyc. L'exorde indique tout l'esprit du travail. « Je ne m'ose recenser au nombre et ordre de ces gens tant parfaicts ; mais bien je veulx estre dict studieux et amateur non seulement des lettres, mais aussi des gens lettrés... » Et, en effet, l'auteur a vu la Belgique, la Hollande et les bords du Rhin, tant en « amateur » qu'en fervent d'Esculape. Lisez son mémoire : à ceux qui connaissent ces contrées, il rappelle d'agréables souvenirs ; à ceux qui les ignorent, il donnera le désir d'aller les voir.

Plus puissant et plus scientifique est le Rapport du médecin, M. Louis Laederich. En vrai



Français de l'Est, il a voulu creuser l'Allemagne médicale, et, de son séjour dans cinq villes bien choisies, Berlin, Dresde, Leipzig, Hambourg, Cologne, il a tiré une étude très fructueuse.

Tous ceux qui connaissent l'Allemagne y retrouveront bien mis en valeur les points principaux de son admirable organisation médicale. En lisant ce mémoire, il me semblait repasser un article que j'écrivis en 1892 dans la *Gazette des Hôpitaux*, ce qui n'est pas très consolant puisqu'à seize ans de distance on voit exprimer, dans des conditions à peu près identiques d'étude, des conclusions semblables, toujours favorables à l'esprit de méthode de nos voisins.

***

La première partie du Rapport a trait à l'organisation de l'enseignement en Allemagne et en Belgique. Je citerai seulement les points les plus intéressants et dont on pourrait tirer parti.

La physique, la chimie et l'histoire naturelle sont enseignées en Allemagne et en Belgique comme en France, avec cette simple différence qu'il est spécifié expressément dans le règlement allemand qu'on doit dans cet enseignement *tenir spécialement compte des besoins du futur médecin*, tandis qu'en France, au P. C. N., *on évite soigneusement d'empiéter sur l'enseignement médical!*

Pour l'enseignement de l'anatomie, M. Laederich signale le musée d'anatomie de Liége, décrit dans *La Presse Médicale* en 1901 (8 et 15 Mai), lors du *premier voyage des médecins français en Belgique et en Allemagne*, et il insiste sur les préparations macroscopiques.

Ce sont des pièces admirablement disséquées et fixées à l'état frais dans le liquide de Kuyserling, qui leur a conservé leur forme et leurs couleurs naturelles ; on croirait qu'elles viennent d'être disséquées. Par la façon dont elles sont préparées, par leur nombre et leur choix, ces pièces sont excessivement précieuses aux élèves, en même temps qu'elles facilitent singulièrement la tâche du professeur. Ajoutons encore l'existence dans ce musée de nombreuses coupes de cadavres congelées, fixées et conservées dans les mêmes conditions ; d'innombrables moulages et de fort belles planches.

A propos des installations allemandes, je relève ce passage :

1° *Dans aucune des Universités allemandes que j'ai visitées, on ne saurait trouver un seul amphithéâtre de leçons aussi lamentablement installé que ceux de notre Faculté de Paris* : partout ce sont de belles salles, bien aérées et bien éclairées; partout il y a des sièges et des tables confortables ; partout il y a un de ces beaux appareils à projections inconnus chez nous, l'épidiascope, qui projette aussi bien les pièces macroscopiques que les préparations microscopiques.

2° Dans toutes leurs grandes villes universitaires, les Allemands ont adopté le système d'*un grand hôpital universitaire dans lequel il y a place pour toutes les spécialités* (médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, dermatologie, et même maladies contagieuses) ; de plus, ils réunissent autant que possible *tous leurs instituts médicaux dans le voisinage de cet hôpital universitaire*, pour éviter d'importantes pertes de temps aux élèves. Enfin *les leçons cliniques ne se font pas à la même heure*, au contraire de chez nous.

Si l'on pouvait réunir dans un même grand hôpital plusieurs services de clinique (médicale, chirurgicale, pédiatrique, etc.), nul doute qu'il y aurait là un profit des plus avantageux pour les élèves... et par conséquent aussi pour leurs futurs malades. C'est ce que réclamait déjà très justement M. Jayle dans son rapport présenté au Congrès des praticiens. Cela est réalisé en Allemagne et me semblerait facile à organiser à Paris ;

3° Si notre supériorité est incontestable pour l'enseignement de la clinique, il est, par contre, une branche de la médecine dont l'enseignement est singulièrement mieux organisé en Allemagne. Je veux parler de l'*anatomie pathologique*.

Partout, *en Allemagne, l'enseignement de l'anatomie pathologique se fait dans un Institut spécial élevé dans l'enceinte même de l'hôpital universitaire*, ou tout au moins communiquant directement avec celui-ci. De la sorte, le professeur d'anatomie pathologique a à sa disposition, pour son enseignement, tous les cadavres non réclamés de l'hôpital. Inutile, je pense, de faire ressortir l'infériorité de notre organisation, qui ne fournit à notre professeur d'anatomie pathologique que les viscères des sujets non autopsiés par les chefs de service des hôpitaux (c'est-à-dire des sujets peu intéressants le plus souvent) ou les débris des viscères des sujets autopsiés (le plus souvent déchiquetés et putréfiés). Ne semble-t-il pas évident que *c'est dans un grand hôpital que devrait être installé l'enseignement de l'anatomie pathologique, au même titre que celui de la clinique*, et non point sous les combles de la Faculté?

M. Laederich insiste ensuite sur les *cours de perfectionnement*, qui sont, en Allemagne, si bien échelonnés d'heure en heure toute la journée, et fait remarquer une fois de plus — ce qui d'ailleurs ne changera rien — qu'il est impossible à un étranger qui passe quelques semaines à Paris de s'inscrire à plusieurs cours cliniques :

Ces temps-ci encore, j'entendais les doléances d'un étranger qui suivait le cours de vacances du professeur Landouzy, et qui déplorait de ne pouvoir suivre en même temps d'autres cours qui avaient lieu les mêmes jours aux mêmes heures.

Comme tous ses devanciers qui ont étudié la question, M. Laederich insiste sur la *supériorité éclatante et incontestable de l'enseignement clinique français*, sur l'utilité du *libre accès des hôpitaux français* aux étudiants, sur les *avantages de l'Internat des hôpitaux de Paris*.

***

La deuxième partie du Rapport a trait à l'installation des hôpitaux en Allemagne.

Dans toutes les villes que j'ai visitées, *les vieux bâtiments se font rares; partout on trouve de grands et beaux hôpitaux construits depuis moins de vingt ans*, la plupart même depuis moins de dix ans! Toutes les grandes villes s'accroissent, depuis la fondation de l'Empire, avec une rapidité extraordinaire; des quartiers neufs s'élèvent partout, constituant à eux seuls de véritables villes; et dans ces nouveaux quartiers, un grand emplacement a presque toujours été réservé à un hôpital : à Berlin, c'est le Rudolf Virchow Krankenhaus; — à Dresde, c'est le Johannstadt Hospital; — à Hambourg, c'est l'immense hôpital d'Eppendorf; — à Cologne, enfin, c'est celui de Lindenbourg, encore en construction, de même que celui de Dusseldorf. En même temps, les vieux hôpitaux sont reconstruits sur place, partiellement au moins, tels : les hôpitaux Urban, Moabit et de la Charité à Berlin ; — et dans la banlieue de cette ville, à Charlottenbourg, l'hôpital de West-End; — l'hôpital Jacob à Leipzig ; — l'hôpital Saint Georges à Hambourg.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.

Il faut avouer que cet ensemble est vraiment impressionnant, lorsqu'on songe au nombre colossal de millions que représentent ces travaux : le seul hôpital de Virchow, à Berlin, a coûté 7.300.000 marcs (9 millions de francs); celui de Hambourg-Eppendorf, 7 millions de francs ; l'hôpital Johannstadt, à Dresde, a coûté 7.300.000 francs ; celui de Cologne-Lindenbourg coûtera 7 millions 1/2.

A propos de la construction des Hôpitaux, M. Laederich insiste sur l'*entente remarquable qui existe entre architectes et médecins.*

Lorsqu'en Allemagne, il s'agit de construire un hôpital, une Commission est réunie, composée, d'une part, des architectes conseillers de l'Empire ou de la Ville, et, d'autre part, d'un certain nombre de médecins, et parmi eux le futur directeur et les futurs chefs des différents services de l'hôpital. Et *cette collaboration ne se fait pas seulement sur le papier : elle est parfaitement effective* ; les réunions sont nombreuses, tant pour l'élaboration des plans que pour la surveillance de leur exécution.

Je ne puis entrer dans le détail des remarques faites à propos des Pavillons de malades, des Services de Dermatologie et Vénéréologie, des Pavillons pour malades délirants (dans tout Paris, il n'existe pas un seul hôpital avec pavillon d'isolement pour les malades délirants), des Établissements d'hydro- et de mécanothérapie (méthode thérapeutique beaucoup trop négligée en France d'une façon générale et réduite presque à zéro dans nos hôpitaux), des Services généraux, des Services de désinfection, des Services d'autopsies et des Laboratoires. A propos de ces derniers, il importe cependant de citer ce passage :

Quant aux *installations des laboratoires*, elles sont *telles que pas un de nos hôpitaux parisiens ne saurait rivaliser avec elles.* Énumérer les qualités des laboratoires allemands, leurs heureuses dispositions, — le *nombre des salles* destinées à l'histologie, à la bactériologie, à la chimie, — la *richesse de la collection d'instruments de toutes sortes* utiles à ces trois branches de la science médicale, — le *nombre enfin des garçons attachés à ces laboratoires* — à quoi cela servirait-il?

Si la majorité des laboratoires de nos hôpitaux sont lamentablement installés, c'est que leur budget est ridiculement, j'allais dire honteusement, insuffisant.

***

Comme conclusions, M. Laederich insiste sur le MANQUE D'ARGENT dans les Universités françaises. Il faut le dire et le répéter sans cesse : L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EST SACRIFIÉ EN FRANCE. Notez que l'argent ne manque nullement, mais il n'est pas employé dans un but exclusivement scientifique.

Comme le disait encore tout récemment M. le professeur Roger, dans un article sur les *Réformes médicales*, paru dans ce journal (11 Janvier 1908), le plus extraordinaire, « c'est qu'avec les crédits insuffisants dont nous disposons, nous arrivions encore à donner un enseignement et à poursuivre des recherches ».

De plus, M. Laederich insiste sur l'ESPRIT DE DISCIPLINE des Allemands :

Sans désirer, certes, voir introduire chez nous le *caporalisme* allemand, nous aurions certainement à gagner en disciplinant un peu nos forces trop éparses, en les coordonnant dans une entente étroite, pour éviter tout gaspillage de forces et d'argent.

Ne comptons pas trop sur la discipline, mais RASSEMBLONS NOS FORCES et, pour y parvenir, ouvrons larges les portes de la Faculté et des Hôpitaux. Dans leur excellent Rapport au Congrès des praticiens de 1907, MM. Hirtz et Caussade ont donné les chiffres suggestifs suivants : à Berlin, pour 1.192 étudiants, 169 membres enseignants; à Paris, pour 3.000 étudiants, 731 Si l'on veut avoir la même proportion, il faudrait remplacer 73 par 350 ! !

Enfin, tant au point de vue de la justice que de l'intérêt général, il faut ouvrir une autre voie que celle des concours. Il importe qu'il n'y ait pas qu'une manière d'arriver au *summum* d'une hiérarchie, quelle qu'elle soit. On peut devenir général, commandant de corps d'armée, ce qui — on voudra bien me le concéder — est un poste aussi difficile à remplir que n'importe quelle chaire, par des voies différentes, Saint-Cyr, Saint-Maixent, et même par « le rang ». Il faut laisser espérer la toge professorale à un simple médecin de campagne, comme le fut Koch, qui devint professeur à Berlin et ne l'eût jamais été à Paris. C'est une constatation bien curieuse de voir des procédés démocratiques appliqués dans un Empire et rejetés dans une démocratie.

F. JAYLE.

BIBLIOGRAPHIE

1595. — **P. Dubois.** — L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME. 1 vol. in-8° de 265 pages. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1596. — **M. Guibé.** — CHIRURGIE DE L'ABDOMEN. (*Précis de technique opératoire* par les *Prosecteurs* de la Faculté de Médecine de Paris.) 2e *édition*, 1 vol. in-8° de XIX-255 pages, cartonné toile. Prix : 4 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1597. — **I. Valobra.** — ELEMENTI DI RÖNTGENOLOGIE CLINICA (tecnica-diagnostica-terapia). 1 vol. gr. in-8°, de XIX-351 pages, avec 95 figures et 6 planches. Prix : 10 lires. (*S. Lattes et Cie*, éditeurs, à Turin.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

G. Mingazzini. — Contribution à l'étude clinique des paralysies consécutives à la rachistovaïnisation (1 figure).

Ernest Jones. — Le côté affecté par l'hémiplégie hystérique.

Analyses.

Neurologie. Psychiatrie. Thérapeutique.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 1er Avril 1908, à 1 heure. — M. BLAIN : Le pouls dans les puerpéralités; MM. Pinard, Reclus, Gosset, Couvelaire. — M. VIELLE : La stovaïne dans ses applications; MM. Reclus, Pinard, Gosset, Couvelaire. — M. BERTHELOT : Le cheval et l'hygiène; MM. Blanchard, Dejerine, Macaigne, Zimmern. — M. DESBŒUFS : Du rôle du médecin électricien dans les accidents du travail; MM. Dejerine, Blanchard, Macaigne, Zimmern.

Jeudi 2 Avril 1906, à 1 heure. — M. CRINON : La pathogénie des idées de négation chez les mélancoliques; MM. Debove, Joffroy, Hutinel, Nobécourt. — M. HARSCOUET DE KERAVEL : Contribution à l'étude de l'acoolisme en Bretagne; MM. Joffroy, Debove, Hutinel, Nobécourt. — Mlle LUTROWICK : Sur les manifestations mongoloïdes chez les enfants européens. I. Idiotie. II. Tache bleue suinc; MM. Hutinel, Debove, Joffroy, Nobécourt. — M. SEVAUX : Le développement du langage chez l'enfant; MM. Hutinel, Debove, Joffroy, Nobécourt. — M. FORTINEAU : Considérations sur la pathogénie de la neurasthénie; MM. Raymond, Chantemesse, Fernand Bezançon, Claude. — M. LEIBOVICI : Prophylaxie antidiphtérique par la sérothérapie (Essai de sérothérapie antidiphtérique dans les grandes villes). Anaphylaxie et maladie du sérum; MM. Chantemesse, Raymond, Fernand Bezançon, Claude. — M. FAUTHEREAU : Contribution à l'étude des variations du rapport du pouls à la respiration, à l'état physiologique et à l'état pathologique. Valeur séméiologique de ce rapport; MM. Chantemesse, Raymond, Fernand Bezançon, Claude. — M. BALLEREAU : Prophylaxie de la myopie par les myotiques; MM. De Lapersonne, Bar, Albarran, Jeannin. — M. TORO : Contribution à l'étude de la prostatectomie; MM. Albarran, De Lapersonne, Bar, Jeannin. — M. MÉNARD : Le bassin normal en radiographie; MM. Bar, De Lapersonne, Albarran, Jeannin. — M. VETEAU : Contribution à l'étude de l'infection amniotique; MM. Bar, De Lapersonne, Albarran, Jeannin. — M. CHANAL : De l'accouchement prématuré provoqué comme traitement de la mort habituelle du fœtus; MM. Bar, De Lapersonne, Albarran, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, Macaigne. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Thiéry, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Brissaud, Reclus, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Marcel Labbé, André Jousset. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) : Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. M. Gaucher, censeur; M. Legry, suppléant.

Mardi 31 Mars 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Hartmann, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Ricard, Thiéry. — 1er, Oral (2e série) : MM. Retterer, Rieffel, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Jeanselme, Castaigne. — 4e : MM. Thoinot, Langlois, Carnot. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. M. Alb. Robin, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 1er Avril 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Tuffier, Branca. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, Lœper. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Brissaud, Retterer, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Segond, Thiéry, Mulon. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 2 Avril 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Pozzi, Rieffel, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Thiéry, Marion. — 1er, Oral (2e série) : MM. Launois, Auvray, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Retterer, Lenormant. — 4e : MM. Thoinot, Langlois, Richaud. M. Gilbert, censeur; M. Nicloux, suppléant. —

Vendredi 3 Avril 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Roger, Legry. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série), MM. Brissaud, Retterer, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Macaigne, Mulon. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. M. Thoinot, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Sicard, suppléant.

Samedi 4 Avril 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Retterer, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Albarran, Quénu, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Thiéry, Auvray. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Gouget, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant.

COLLÈGE DE FRANCE

Histologie. — M. JOLLY commencera le mardi 28 Avril, au Laboratoire d'Histologie du Collège de France (annexe rue des Ecoles), une série de conférences pratiques sur la technique histologique et l'histologie.

Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à 2 heures. S'inscrire d'avance, au Laboratoire, l'après-midi.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : M. Monard, à Sains.

Médaille de bronze : M. Chaplain, interne au sanatorium de Larue (Seine).

XVIIIe Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Dijon, Août 1908). — Le XVIIIe Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra cette année à Dijon, du 3 au 9 Août, sous la présidence de M. CULLERRE, médecin-directeur de l'Asile de La Roche-sur-Yon.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES. — 1. *Rapports et discussions*

sur les questions choisies par le Congrès de Genève et Lausanne. — a) *Psychiatrie* : Les troubles mentaux par anomalies des glandes à sécrétion interne. Rapporteur : M. Laignel-Lavastine, de Paris. — b) *Neurologie* : Diagnostic et formes cliniques des névralgies. Rapporteur : M. Verger, de Bordeaux. — c) *Assistance des aliénés* : Assistance des enfants anormaux. Rapporteur : M. Charon, d'Amiens.

II. *Communications originales sur des sujets de Psychiatrie et de Neurologie.*

Présentations de malades, de pièces anatomiques et de coupes histologiques.

Les adhérents qui auront des communications à faire devront en envoyer les titres et les résumés au secrétaire général avant le 1er Juillet.

III. *Visite de l'Asile d'aliénés de Dijon.*

Excursions. — La visite de la ville de Dijon, de ses beaux monuments et de ses riches collections, sera rendue particulièrement intéressante grâce au bienveillant concours d'un érudit bourguignon.

En outre, des excursions seront organisées pour faire visiter aux congressistes les principales curiosités régionales, entre autres le célèbre Hospice de Beaune, le Château et le Clos de Vougeot, l'Abbaye de Flavigny, le Château de Bussy-Rabutin et Alise-Sainte-Reine, l'ancienne Alésia des Gaules, dont les fouilles récentes ont reconstitué l'emplacement.

Enfin, après la clôture du Congrès, une excursion dans le Morvan pourra permettre aux congressistes de parcourir ce massif pittoresque où, dans des paysages frais et verdoyants, ils rencontreront des villes et des monuments remarquables : Semur, Avallon, la Basilique de Vézelay, le château de Chastellux, etc.

Avantages et conditions. — Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent. Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents, de 10 francs pour les membres associés.

Les membres adhérents recevront avant l'ouverture du Congrès les trois rapports, après le Congrès le volume des comptes rendus.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Des réductions de tarif seront très vraisemblablement accordées par les Compagnies françaises de chemin de fer. Les membres du Congrès seront invités ultérieurement à faire connaître l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Dijon.

Prière d'adresser les adhésions et cotisations et toutes communications ou demandes de renseignements à M. S. Garnier, médecin-directeur de l'Asile d'aliénés de Dijon.

La quinine en Algérie. — Le syndicat des pharmaciens du département d'Alger a approuvé en principe la vente de la quinine à un prix et sous une forme imposés par le gouvernement général. Le syndicat espère, par cette approbation, éviter que les dépôts de quinine ne tombent entre les mains des personnes étrangères à la médecine et à la pharmacie.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Mierzejewsky, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 19 Mars.* — Ont obtenu : MM. Bensaude, 19; Herscher, 19; Le Sourd, 19.

Séance du 20 Mars. — Ont obtenu : MM. Comte, 20; Laubry, 20; Sainton, 20; Ribière, 19.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Le jury est actuellement composé comme suit : MM. De Lapersonne, Morax, Rochon-Duvigneaud, Terrien, Richelot, Dufour, ont accepté; M. J.-L. Faure n'a pas encore fait connaître son acceptation.

Internat. — Oral. — *Séance du 18 Mars.* — *Rapports de la glande sous-maxillaire et du canal de Wharton.* — *Symptômes et diagnostic de l'angine diphtérique* — Ont obtenu : MM. Ménard, 16; Velter, 15; Gustinel, 13; Vignéras, 5; Bollach, 11; Doucet, 9; Douay, 17; Logre, 5; Dournay, 10; Zislin, 12; Jolivet, 15. — *Absent* : M. Marquis.

Relevé des points. — MM. Ménard, 16 + 23 = 39; Velter, 15 + 22 = 37; Gustinel, 13 + 23 = 36; Vignéras, 5 + 15 = 20; Bollack, 11 + 20 = 31; Doucet, 9 + 15 = 24; Douay, 17 + 24 = 41; Logre, 5 + 19 = 24; Dournay, 10 + 19 = 29; Zislin, 12 + 22 = 34; Jolivet, 15 23 = 38.

Ecole de médecine de Rennes. — Un concours s'ouvrira, le 6 Juillet 1908, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Hôpital Saint-Antoine. *Cours d'auscultation* sous la direction de M. le Dr Mosny. M. Marcel Pinard, interne du service, commencera le lundi 23 Mars un cours pratique d'auscultation complet en 12 leçons. Le cours aura lieu tous les jours à 3 heures. Nombre d'élèves limité à 6. Droits d'inscription : 40 fr.

Leçons pratiques de clinique interne, par internes des hôpitaux. La série de 10 leçons : 40 fr. S'adresser au concierge de l'hôpital Tenon.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en Chirurgie pendant le mois d'Avril. Trois leçons par semaine : Mardi, Jeudi, Samedi à 5 h. Droit d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Concours général agricole de 1908. — *Le Laboratoire de physiologie du Puits-d'Angle* expose à la Galerie des Machines, du 19 au 24 Mars, quelques-uns de ses porcs à estomac exclu pour la production du suc gastrique (Dyspeptine du Dr Hepp). Le suc gastrique sera recueilli chaque jour à 3 h. 1/2 après midi. (Section des animaux gras).

Enseignement médical libre : Exerc. d'auscultat. et traitement des affect. broncho-pulm chron. au moyen de l'injection trachéale, par le Dr Mendel, ancien interne des hôpitaux, à sa clinique, 85, rue Rambuteau (aux Halles). On s'inscrit tous les jours, de 4 à 6 heures.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
PESSAIRES CHAUMEL
OVULES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée
VENTE RÉGLEMENTÉE
assurant aux Pharmaciens
UN BÉNÉFICE NORMAL
OBLIGATOIRE



SOLUTION
Flacon : 5f; 1/2 flacon : 3f.
PILULES
La Boite : 3 fr.
CRÉOSAL DUBOIS
Médication
RECONSTITUANTE



COMPRIMÉS
Doses : 1 à 2 par jour.
COMPRIMÉS
3 fr. le Flacon.
VÉGÉTALINE DUBOIS
Médication
LAXATIVE

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les lundi, mercredi, vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA PHYSIOLOGIE DU SOLDAT

Les détails de la vie du soldat intéressent à juste titre l'homme moderne ; en effet, la fusion se fait intime entre la société et l'armée ; le coudoiement cesse, la pénétration réciproque s'accentue.

Pour comprendre le soldat, pour le suivre jusqu'à son but à travers les mille péripéties de la vie quotidienne, il faut pénétrer sa nature. Les problèmes de l'adaptation et de l'entraînement sont difficiles à résoudre ; leur solution se déroule difficilement entre les écueils redoutables qu'on nomme surmenage aigu et surtout surmenage chronique. Elle est possible cependant, cette solution, grâce à la connaissance exacte du terrain militaire, c'est-à-dire du soldat.

⁂

Deux termes sont en présence : l'homme d'une part, et, d'autre part, les conditions particulières d'une vie nouvelle (habitation, travail). Il faut se bien garder de voir seulement le second de ces termes, de considérer comme des exigences *a priori* les nécessités d'une habitation collective

ou d'un tableau de travail : pour bien préparer l'homme aux voies nouvelles qu'il doit parcourir, il faut le prendre lui-même comme point de départ et ne pas envisager seulement les voies nouvelles pour y pousser l'homme, tant bien que mal. En un mot, pour organiser un bon départ, il faut savoir ce qui part et savoir d'où l'on part. A cette condition seulement, on saura que l'on actionne des valeurs imparfaites mais perfectibles ; la connaissance des points faibles amorcera l'œuvre tutélaire grâce à laquelle les défauts seront atténués, les qualités particulières à chacun captées, les puissances exaltées, et par laquelle toute cette énorme masse aux mille têtes pourra être mue, par des voies adaptées, vers le but spécial.

Dans ces quelques lignes, nous nous proposons d'étudier la nature du soldat, sa physiologie particulière au moment de l'incorporation, les caractères mentaux qu'il possède à l'aube de la vie militaire ; peut-être pourrons-nous ensuite esquisser l'évolution souhaitable de ce terrain physiologique et psychique, et poser quelques indications tirées de l'étude même de cette psycho-physiologie.

Tout d'abord, et la chose est trop connue pour que nous y insistions, le jeune soldat est un « prématuré » ; il n'a pas encore achevé son développement. Certes, l'organisme ne s'arrête jamais dans son œuvre d'intime élaboration ; mais il parcourt nettement plusieurs étapes évolutives : une étape d'accroissement, une étape d'entretien, une étape de décadence. Cette conception théorique est suffisamment vraie et assez parlante pour être conservée en dépit des inexactitudes de détail qui ne manqueraient pas de surgir si l'on analysait minutieusement les phénomènes de la vie. Or, le soldat arrive à la caserne avant d'avoir parcouru la phase ascendante, l'étape d'accroissement. Nous savons que, durant cette période, les divers tissus exigent un apport alimentaire choisi, c'est-à-dire suffisant au point de vue de la quantité et de la qualité. L'économie réclame un dosage étudié du travail, c'est-à-dire une rationnelle mesure des conditions qui déterminent les pertes et les déchets. On ne travaille pas avec un instrument inachevé, ou du moins on manie cet instrument avec des précautions spéciales qui garantissent son intégrité. Un exemple : le squelette s'achève et s'ossifie grâce à un certain nombre de points dits d'ossification qui diffusent autour d'eux les matériaux solides ; c'est par eux que commence l'envahissement calcaire. Quelques-uns de ces points d'ossification sont primitifs, et donnent au squelette, dès la vie fœtale, une résistance relative. Mais un grand nombre de points secondaires et complémentaires s'ossifient seulement à l'époque de l'adolescence. Ce travail d'intégration calcaire est l'un des plus fatigants pour l'organisme qui doit faire les frais d'une minéralisation osseuse intensive, alors que tous les autres tissus imposent eux-mêmes des exigences analogues. Demandez à cet adolescent un travail excessif, aux champs ou à l'usine : il dépensera ses recettes pour faire face aux *exigences externes*, alors qu'elles seraient indispensables aux *exigences internes*, c'est-à-dire au développement de l'organisme même. Et les mille causes de destruction auront d'autant plus de chances de vaincre celui-ci qu'il sera plus affaibli. Dans ce système osseux défaillant, dans ces articulations qui voisinent avec des foyers d'ossification surmenés, le bacille tuberculeux aura toutes chances possibles pour se créer de petits centres de colonisation qui deviendront bientôt des abcès froids ou des tumeurs blanches.

En un mot, l'enfance et l'adolescence sont employées à édifier l'organisme, à assurer la composition de ses tissus et la solidité de ses systèmes. Et l'adolescence se prolonge bien après la dix-huitième année. Entre l'adolescence et la maturité s'étend une époque imprécise, variable suivant les individus, courte peut-être pour les organismes particulièrement doués, plus longue pour les économies de valeur moyenne, très longue pour les arriérés.

Nous ne prétendons pas vouloir imposer à des jeunes gens un repos pratiquement impossible qui puisse leur assurer un développement convenable ; ce serait un non-sens biologique. Il ne faut pas confondre repos et travail logique, pas plus qu'il ne faut confondre travail modéré avec surmenage. L'enfant, le jeune homme, le vieillard doivent travailler, mais astreints à une hygiène particulière, à l'hygiène du travail, qui assignera la dose quantitative et qualitative suivant les forces de chaque sujet. L'homme mûr devra observer lui-même de justes limites. Chez lui, la ration peut être moins rigoureusement dosée, parce que l'organisme est en pleine possession de ses facultés de résistance et de ses pouvoirs compensateurs. Mais là encore la débauche doit être une exception, même quand il s'agit d'une noble débauche de travail. Accorder harmonieusement toutes les facultés, assurer l'équilibre parfait par une parfaite succession des travaux, des plaisirs et des repos, c'est une des tâches les plus ardues de l'économie mentale.



De ces phénomènes, nous tirons plusieurs conclusions au point de vue particulier qui nous occupe : à dix-huit ans (engagés), à vingt et un ans (appelés), nombre de sujets ne sont pas encore dégagés des exigences particulières à leur phase d'accroissement. Il y aurait, certes, une grosse difficulté et même une impossibilité sociale à fixer l'âge de la conscription suivant la valeur de chaque individualité prise isolément. Il ne saurait y avoir, comme dit le proverbe, « deux poids et deux mesures », et c'est pourtant dans ce travers que l'on tombe en fixant un âge unique pour l'incorporation de valeurs inégales, puisque tel

organisme particulièrement doué arrivera nanti de toutes les qualités requises, tel autre à peine suffisant, ce dernier, enfin, totalement incapable. La loi ne respecte que les apparences de l'égalité; il y a autant de « mesures » que de conscrits.

Est-ce à dire qu'on ne puisse pas apporter quelque remède à un état de choses aussi défectueux? Le remède est trouvé, on a commencé à l'appliquer. Puisque les valeurs sont inégales, on respectera leur inégalité; on ne condamnera pas les « arriérés » à fournir le même travail que leurs camarades plus favorisés par la nature. On créera des catégories et l'on emploiera un dressage qui variera suivant la valeur de chaque catégorie; l'instruction individuelle tend à dominer l'instruction collective. En pratique, on instruira séparément les groupes qui offrent des puissances physiologiques inégales. Et l'on aura la satisfaction de les mener toutes au même but (instruction et éducation militaires), par des voies différentes, en employant des vitesses variables. Nous avons déjà eu l'occasion de développer cette idée. (*Entraînement; adaptation. Revue scientifique*, 2 Septembre 1905.)

Nous mentionnons avec plaisir l'étude pratique faite au 74e régiment d'infanterie et dont les résultats ont été exposés par MM. les médecins-majors Simon et Perrin[1]. Les auteurs ont organisé un peloton spécial formé de tous les sujets douteux; ceux-ci ont été soumis à un travail scientifiquement réglé. La surveillance éclairée dont ils étaient l'objet de la part de leurs officiers et de leurs médecins a produit le meilleur résultat, tant au point de vue des intérêts de l'armée que de ceux de l'homme lui-même. En effet, 28 malingres ont suivi l'entraînement spécial en 1904-1905; à l'époque des grandes manœuvres, 22 ont été rendus améliorés à leur compagnie, et, parmi eux, 17 ont été jugés aptes à faire les manœuvres. Voilà des hommes qui étaient voués fatalement à la réforme, si on leur avait imposé, dès le début, la quote-part du travail commun. Au contraire, une adaptation progressive est savamment réalisée en fonction de la valeur intrinsèque des sujets; on les conserve à l'armée en développant leurs qualités physiques, en corrigeant leur retard fonctionnel. On nous permettra de citer un passage des conclusions formulées par MM. Simon et Perrin :

« Le peloton spécial des malingres apparaît « donc bien, en fin de compte, comme la sauve- « garde des intérêts du commandement, du ser- « vice médical, des intéressés, de leur famille et « de l'Etat, dans l'utilisation des sujets faibles, « forces en puissance, pour qui veut se donner la « peine de favoriser leur épanouissement. »

Les auteurs proposent, pour ne blesser aucun amour-propre, de donner à ces pelotons une dénomination euphémique, par exemple : pelotons d'entraînement mitigé. Récemment, M. le médecin-major Solmon a proposé la généralisation de ces mesures[1].

L'organisation du soldat réclame donc un entraînement particulier, aussi individuel que possible à cause des valeurs inégales qui sont en présence; il exige aussi une surveillance constante au point de vue de l'alimentation qui doit être reconstituante, pour fournir au prématuré les éléments nécessaires à l'achèvement de sa maturation, et lui permettre de soutenir l'effort graduel d'adaptation. D'ailleurs, d'autres causes interviennent; nous les étudierons dans un prochain article.

MAURICE CHAMPEAUX,
Médecin-major de 2e classe
au 67e rég. d'infanterie.

1. SIMON et PERRIN. — « Les malingres dans l'armée. Ce qu'on peut et ce qu'on doit en faire. » *Archives de Médecine et de Pharmacie militaires*, Avril 1906.

1. SOLMON. — *Société de Médecine militaire française*, 9 Janvier 1908 et *Le Caducée*, 15 Février 1908 (pelotons de robusticité).

VARIÉTÉS

La cuti-réaction à la toxine diphtérique.

Au moment où la cuti-réaction et l'oculo-réaction à la tuberculine sont à l'ordre du jour, il est intéressant de signaler les recherches que M. Schick vient de faire, à la Clinique du prof. Escherich, à Vienne, sur la cuti-réaction à la toxine diphtérique.

Sur 22 enfants atteints de diphtérie, la cuti-réaction provoquée par l'inoculation de toxine diphtérique concentrée dans le vide a été 18 fois fortement accentuée, 3 fois simplement positive, 1 fois négative. Cliniquement, elle avait les mêmes caractères que la cuti-réaction à la tuberculine; peut être la formation de vésicules suppurées était-elle plus fréquente.

Mais il suffisait d'opérer avec un mélange de toxine et d'antitoxine pour que, en cas de neutralisation complète, la cuti-réaction fît défaut. Elle manquait encore lorsque, 24 *heures avant* ou *immédiatement* après l'inoculation de toxine, on faisait une injection de sérum. La cuti-réaction se produisait, mais très légère, si l'addition d'antitoxine ou l'injection de sérum ne neutralisait pas complètement la toxine.

Sur 95 enfants non diphtériques, la cuti-réaction à la toxine diphtérique a été positive 36 fois, négative 59 fois. (*Münch. med. Woch.*, 1908, p. 504.) R. R.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur DIEULAFOY. Leçon du samedi 28 Mars. Abstraction faite de la diathèse goutteuse, la lithiase rénale peut-elle engendrer la maladie de Bright? (malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 25).

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — *Cours de perfectionnement.* — M. DE LAPERSONNE, assisté de MM. WEISS, professeur agrégé, MONTHUS, chef de clinique, CANTONNET, chef de laboratoire, et GELLÉ, chef des travaux de rhinologie, commencera un cours de *technique opthtalmologique* le mardi 28 Avril 1908, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren).

Ce cours comprend la chirurgie oculaire, l'ophtalmométrologie, la technique ophtalmoscopique, la bactériologie et l'anatomie pathologique oculaires, l'oto-rhinologie dans ses rapports avec l'ophtalmologie, etc. Les leçons ont lieu tous les jours. Les élèves sont exercés individuellement aux manœuvres opératoires et aux travaux de laboratoire.

Le montant des droits est de 100 francs. Les bulletins de versement sont délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) les mardis, jeudis, samedis, de midi à 3 heures.

Clinique médicale Laënnec. — M. LAIGNEL-LAVASTINE, ancien chef de clinique, fera les mercredis, à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre de la clinique médicale, des conférences d'anatomie et de physiologie normales et pathologiques sur les appareils glandulaires de l'organisme. (Cours libre).

25 Mars. — L'évolution glandulaire. LE TUBE DIGESTIF : ses glandes salivaires, gastriques, intestinales; ses fonctions glandulaires et les syndromes correspondants.

1er et 8 Avril. — LE FOIE : ses fonctions vasculaire, biliaire, glycogénique, antitoxique; syndromes correspondents : hypertension portale (ascite); ictères (ictère grave); hyper- et hypohépatie (diabète sucré).

29 Avril. — LE PANCRÉAS : ses sécrétions digestives et internes; syndromes correspondants : insuffisance pancréatique, diabète sucré.

6 Mai. — LES REINS : leurs fonctions filtrante et glandulaire (quantité et qualité d'urines; régulation de la tension vasculaire et osmotique; diurèse); syndromes correspondants : imperméabilité, insuffisances rénales.

13 Mai. — LES SURRÉNALES : leurs fonctions; leurs syndromes : artériosclérose et glycosurie surrénales, syndrome d'Addison.

20 et 27 Mai. — LA THYROÏDE ET LES PARATHYROÏDES : leurs fonctions; leurs syndromes : syndrome de Basedow, myxœdème, infentilisme, tétanie, éclampsie.

3 Juin. — L'HYPOPHYSE : ses fonctions; ses syndromes; gigantisme, acromégalie, insuffisance aiguë.

10 Juin. — LES OVAIRES : leurs fonctions et leur insuffisance pendant la puberté, la menstruation, la grossesse, la lactation, la ménopause.

17 Juin. — LES GLANDES GÉNITALES MALES : testicules, glandes interstitielles, prostate; leurs fonctions et leurs insuffisances : insuffisance diastématique.

24 Juin. — LES SYNDROMES PLURIGLANDULAIRES : les rapports respectifs des glandes; leurs réactions simultanées de même ordre ou compensatrices.

Clinique chirurgicale. — M. A. HERRENSCHMIDT, chef de laboratoire, dirigera au laboratoire de la clinique chirurgicale de Necker, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 2 heures à 4 heures, des exercices pratiques pour les examens du pus (prélèvement, frottis, coloration, culture, inoculation); du sang (numération des globules, hémoglobinimétrie, fixation et coloration sur lames, formules leucocytaires); de sérosités (cytologie); de pièces biopsiques et opératoires (fixation, inclusion, coupes, coloration, lecture des coupes).

L'une des deux séances hebdomadaires sera consacrée à l'étude de l'histologie normale; les élèves constitueront eux-mêmes une collection de préparations qui restera leur propriété.

Ces exercices commenceront le mardi 17 Mars et continueront les vendredis et mardis suivants pour une durée de huit à dix semaines.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. CASTEX, chargé de cours, assisté de MM. COLLINET, RABÉ et CHEVALLIER, commencera le samedi 28 Mars 1908, à 1 h. 1/2, à l'Ecole pratique, un cours de chirurgie spéciale pour les affections de l'oreille, du nez et du larynx. Il le continuera les jours suivants, à la même heure.

Programme du cours : 1° Chirurgie tympanique (tympanotomie, ablation des osselets, etc.). Chirurgie du labyrinthe. Opérations diverses sur le mastoïde. — 2° Ablution des cornets. Opérations diverses sur les sinus et cellules annexes du nez. Procédés de rhinotomie. — 3° Ablation des polypes du larynx. Laryngotomie et laryngectomie. Pharyngotomies.

Les élèves inscrits seront exercés sur diverses interventions opératoires de la spécialité. Le cours sera complet en 12 leçons. Le droit de laboratoire à verser est de 50 francs.

Cours libres. — Sont autorisés pour le 2e semestre de l'année scolaire 1907-1908, les cours libres suivants :

M. BRUNO-DUBRON : Le régime légal des soins médicaux et de leur rémunération. Lundi et vendredi, à 5 heures. Le cours commencera le lundi 1er Juin.

M. PAUL FAREZ : La psycho-pathologie du tube digestif. Jeudi à 4 heures. Le cours commencera le jeudi 30 Avril.

M. FOVEAU DE COURMELLES : L'électrothérapie et l'électrophysiologie, la radiologie, la photothérapie, le radium, les radiations nouvelles. Mercredi, à 6 heures. Le cours commencera le mercredi 29 Avril.

Tous ces cours auront lieu à l'amphithéâtre Cruveilhier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — M. ESTOR est nommé professeur de clinique chirurgicale infantile; M. SOUBEYRAN est nommé chargé de cours de médecine opératoire, jusqu'en 1913.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — *Cours et exercices de médecine opératoire spéciale* (semestre d'été 1908). — Chirurgie de la tête et du cou : M. PIERRE SEBILEAU, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie; M. ETIENNE LOMBARD, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. Du lundi 16 Mars au lundi 6 Avril, les lundis, mercredis, vendredis, à 2 h. 1/2.

Chirurgie du tube digestif et des annexes : M. ANTONIN GOSSET, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du mardi 28 Avril au mardi 19 Mai, les mardis, jeudis, samedis, à 3 heures.

Chirurgie gynécologique : M. CHARLES WALTHER, agrégé, chirurgien de la Pitié; M. JOSEPH ARROU, chirurgien des hôpitaux. Du mercredi 29 Avril au mercredi 20 Mai, les lundis, mercredis, vendredis à 2 heures.

Chirurgie génito-urinaire : M. FÉLIX LEGUEU, chirurgien de Tenon; M. ROBERT PROUST, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du vendredi 22 Mai au vendredi 19 Juin, les lundis, mercredis, vendredis à 2 heures.

Chirurgie d'urgence et de pratique courante : M HIPPOLYTE MORESTIN, chirurgien des hôpitaux. Du samedi 23 Mai au samedi 20 Juin, les mardis, jeudis, samedis, à 3 h. 1/2.

Chirurgie de l'œil et de l'orbite : M. VICTOR MORAX, ophtalmologiste de Lariboisière. Du lundi 1er Juin au mercredi 24 Juin, les lundis, mercredis, vendredis, à 2 heures.

Chacun de ces cours comprendra 10 leçons suivies

d'exercices de technique chirurgicale. Les cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux. Le droit d'inscription est de 50 francs pour les étudiants en médecine immatriculés et de 80 francs pour les docteurs en médecine français et étrangers. Le nombre des élèves est limité. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Congrès des praticiens. — La sous-commission de l'enseignement vient de voter dans sa dernière séance l'ordre du jour suivant :

« La Commission de l'enseignement au Congrès des praticiens, considérant que l'étudiant en médecine doit remplir dans les hôpitaux un rôle actif et utile;

« Que sa présence dans les services doit assurer aux malades une surveillance plus exacte et des soins plus efficaces;

« Que les internes doivent avoir, avant de remplir leur internat, une éducation pratique;

« S'appuyant sur les délibérations et les vœux du Congrès des praticiens, émet le vœu que, dans tous les hôpitaux, les stagiaires et les externes collaborent au service de garde. »

Ce vœu sera envoyé aux Commissions hospitalières des villes de province.

IVe Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine. — Le IVe Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine se tiendra à Biarritz pendant la semaine de Pâques, du 20 au 25 Avril. A l'intérêt scientifique que lui donne l'importance des questions mises à l'ordre du jour (dont nous avons donné le programme), s'ajoutera le grand attrait de nombreuses excursions sur tout le littoral, au pays basque et en Espagne. Des fêtes d'un intérêt local tout spécial sont projetées par les municipalités des villes de Biarritz, Cambo, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye et Saint-Sébastien.

Des trains spéciaux, à demi-tarif, seront organisés à ces intentions. Le Comité d'organisation a pris ses dispositions pour que les congressistes puissent être logés à Biarritz à des prix de faveur (pension de 10 à 15 francs par jour).

Les adhésions seront reçues jusqu'à l'ouverture du Congrès, mais seules, les adhésions données le 1er Avril au plus tard, pourront assurer à leurs titulaires les bons de réduction de leur résidence jusqu'à Biarritz, et la réception des rapports en tirage à part.

Toute demande de renseignements doit être adressée à M. Gallard, à Biarritz, secrétaire général du Congrès. Les adhésions sont reçues par M. P. Berne, trésorier.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 22 Mars.* — Ont obtenu : MM. Gaultier, 20; Crouzon, 20; Nattan-Larrier, 20.

Classement des candidats. — Ont obtenu 40 points, MM. Comte, Crouzon, Decloux, Ferrand, Géraudel, Guillemot, Lortat-Jacob, Nattan-Larrier, Pagniez, Rathery, Sainton, Weil (Emile).

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve écrite. — *Séance du 23 Mars. — Appareil ligamenteux de l'articulation scapulo-humérale. — Signes, diagnostic et traitement des luxations anciennes de l'épaule.*

Questions restées dans l'urne : *Appareil ligamenteux de l'articulation du genou. — Signes diagnostic et traitement de la tuberculose articulaire du genou. — Rapports du rectum chez l'homme. — Des rétrécissements non congénitaux du rectum.*

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Le jury du prochain concours pour les places vacantes d'ophtalmologiste des hôpitaux est définitivement composé comme suit : MM. de Lapersonne, Morax, Rochon-Duvignaud, Terrien, Richelot, J.-L. Faure, Dufour.

Dentiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours pour les places vacantes de dentiste des hôpitaux, MM. Pietkiewicz, Richer, Thomas, Hartmann, Huchard.

Internat. — Oral. — *Séance du 21 Mars. — Canal crural. — Hernie crurale étranglée.* — Ont obtenu : MM. Malterre, 8; Morellet, 8; Cotoni, 14; Gauthier, 9; Bienvenue, 16; Crétaux, 11; Thiel, 8; Bith, 11; François (René); Mlles Déchaux, 17; de Jong, 7.

Séance du 23 Mars. — Hile du poumon. — Symptômes du mal de Pott dorso-lombaire. — Ont obtenu : MM. Pont, 11; Lechevallier, 13; Chevallier, 11; Séjournet, 10; Loubeyre, 10; Detré, 14; Jean, 8; Caillé, 11; Cottenot, 17; Labourdette; Weill, 13.

Relevé des points. — MM. Malterre, 8 + 18 = 26; Morellet, 8 + 18 = 26; Cotoni, 14 + 24 = 38; Gauthier, 9 + 20 = 29; Bienvenue, 16 + 22 = 38; Crétaux, 11 + 19 = 30; Thiel, 8 + 15 = 23; Bith, 11 + 23 = 34; François (René), 15; Pont, 11 + 19 = 30; Lechevallier, 13 + 19 = 32; Chevallier, 11 + 19 = 30; Séjournet, 10 + 18 = 28; Loubeyre, 10 + 19 = 29; Detré, 14 + 22 = 36; Jean, 8 + 18 = 26; Caillé, 11 + 16 = 29; Cottenot, 17 + 23 = 40; Labourdette, 15; Weill, 13 + 22 = 35; Mlles Déchaux, 17 + 22 = 39; de Jongh, 7 + 18 = 25.

RENSEIGNEMENTS

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LATIN... ET CUISINE

De bons esprits regrettent le temps où tout médecin devait avoir fait ses humanités. En dehors de la culture et de la tournure d'esprit que seule peut donner la fréquentation des belles-lettres, le latin aurait pu servir de langue universelle entre les médecins cultivés de tous les pays. On a objecté que le latin se pliait difficilement aux exigences du langage scientifique actuel. Shattock, dans les « Transactions of the Pathological Society » de Londres, a montré que c'était là une opinion erronée; par l'exemple, il a prouvé que le latin se prête parfaitement aux descriptions les plus minutieuses de la pathologie la plus moderne.

Mais quittons le brûlant terrain de la lutte entre « classiques » et « modernes ». Ce n'est point de cela qu'il s'agit ici.

« Paulo *minora* canamus..... »

Nous voulons simplement reproduire le menu du dîner offert à l'occasion de la vingt-unième Réunion annuelle des Médecins finlandais, par le Directeur général du Service médical du Gouvernement de Finlande [1]. Ce menu est rédigé en latin... de cuisine, et l'on admirera avec quel art certains mets — le filet de bœuf, par exemple — sont décrits dans la langue d'Horace. Au surplus, ce menu ne peut qu'intéresser

1. Nous empruntons ces renseignements au *British medical Journal*, 1908, 1er Février.

les médecins qui, de tous temps, ont passé pour aimer la bonne chère.

« Medicis Fenniæ congressis cœnam præbet Director medicinæ generalis d. XXVII m. Septembris a. MCMVII.

« Terna panis frusta cum butyro, etc. Cerevisia bavarica. Fortissimus Trygg-Heleuiæ potus.

« Decoctum aetacorum partorum. Vinum madeirense. Aqua Apollinaris.

« Salmo refrigeratus. Vinum ex castello Chablis. Succus rhenanus sine spiritu vinoso.

« Caro bovina ex regione columnæ vertebralis exsecta variis cum herbis. Vinum Burdigalense. Succus Florilis.

« Tetrao cum acetario, cucumere, etc. Idem vinum. Idemque succus.

« Secunda mensa. Vinum madeirense. Aqua Apollinaris. Casei cum particulis.

« Fervidum Moccæ decoctum in atrio coffeario dabitur ».

⁂

On le voit, le menu ci-dessus n'est point fait pour les dyspeptiques, et nous sommes loin des pratiques sévères du vieux Cornaro et du moderne Fletcher.

Il y a quatre cents ans, Luigi Cornaro s'écriait : « Divine Sobriété, amie de la Nature, fille de la Raison, sœur de la Vertu... source de vie, de santé, de joie, de dignité, d'adresse et de toutes les actions dignes d'un noble esprit! » Et ce lyrisme n'avait rien d'exagéré si l'on se remémore l'existence de Cornaro.

Glouton, buveur et débauché, à l'âge de quarante ans, il avait été condamné par ses médecins à une mort prochaine. Il eut alors l'énergie de modifier du tout au tout son genre de vie : il mena l'existence d'un ascète, réduisant sa nourriture solide au point de ne prendre par jour que 360 grammes d'aliments. Sa santé devint rapidement excellente, et, à quatre-vingts ans, il faisait l'admiration de tous par sa vigueur physique et intellectuelle. Il mourut plus que centenaire.

L'exemple du célèbre hygiéniste de Padoue a suscité nombre d'imitateurs, dont l'un des plus intéressants est à coup sûr notre contemporain Horace Fletcher.

La doctrine de cet ingénieux Américain — qui compte de fervents adeptes dans son pays, — peut se résumer en deux règles capitales : « Ne mangez que lorsque la faim se fait impérieusement sentir — mastiquez pendant *plusieurs minutes* chaque bouchée ».

Le premier résultat du « fletcherisme » est de provoquer une réduction extraordinaire dans la quantité d'aliments absorbés. Malheureusement, un deuxième résultat ne se fait guère attendre chez la plupart des gens : c'est le dégoût de la nourriture. N'est pas ruminant qui veut. Il faut bien dire cependant que ce système a réussi à son auteur. En effet, cet homme, âgé aujourd'hui de soixante ans, et qui fut refusé il y a dix ans par toutes les Compagnies d'assurances sur la vie, a subi tout récemment devant l'Université de Yale (Connecticut), des épreuves de force et d'endurance à faire pâlir de jalousie la jeunesse athlétique. C'est ainsi qu'il a soulevé 350 fois de suite un poids de 300 livres, alors que le champion des étudiants n'a pu répéter le même exercice que 175 fois. Il a encore élevé à bras tendu une haltère de 25 livres dix fois de suite, et il a donné d'autres preuves d'une endurance réellement phénoménale.



A quatre siècles de distance, voilà deux exemples de sobriété qu'il était intéressant de rapprocher. Remarquons que Fletcher adopte un régime mixte : il n'est pas végétarien et il fait un usage modéré des boissons alcooliques. Son prédécesseur italien était éclectique lui aussi, et il s'octroyait généreusement un demi-litre de vin par jour.

De tout cela, il résulte que la sagesse consiste à manger peu, à mastiquer complètement et à boire modérément. Ainsi l'on atteindra en pleine vigueur un âge avancé... surtout si l'on possède la robuste constitution d'un Cornaro ou d'un Fletcher.

C. Jarvis.

LIVRES NOUVEAUX

G. Dieulafoy. — *Manuel de Pathologie interne.* Quinzième édition. 4 volumes in-10 diamant, avec figures en noir et en couleurs. (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1908.)

La quinzième édition du « Manuel de Pathologie interne » du Professeur G. Dieulafoy.

La quinzième édition du Manuel de Pathologie interne du professeur Georges Dieulafoy, qui vient de paraître, apporte, vingt-huit années après la première édition, la plus indiscutable consécration d'un succès ininterrompu pendant un laps de temps jusqu'ici inconnu dans les fastes de l'Edition scientifique. Un Livre de médecine vraiment pratique, destiné à l'instruction des médecins autant que des élèves, aura su conserver, plus d'un quart de siècle déjà et sans jamais les lasser, la faveur populaire et la fidèle admiration du monde des étudiants.

Assister de la sorte et pour, ainsi parler, tous les vingt et quelques mois, à la floraison itérative d'une œuvre bien personnelle, renaissant d'elle-même, chaque fois plus vivante et de plus en plus parfaite, n'est-ce pas, pour son auteur, donner la preuve décisive d'une paternité puissante? N'est-ce pas, du même coup, imposer la démonstration glorieuse d'éminents services rendus à la Science médicale?

Et voici que, dans quelques jours, le *soixante-cinq millième exemplaire* de l'ouvrage aura suivi les précédents, partis aux quatre coins de la terre, portant la bonne semence et fiers de montrer, *urbi et orbi*, les inépuisables ressources et l'invincible pérennité du clair génie de notre race.

Avec ses quatre tomes bourrés de documents, ce Manuel est, avant tout, une œuvre « vécue »; c'est, comme le fait à juste titre remarquer l'auteur lui-même, autant, sinon plus, un manuel de *clinique* qu'un traité élémentaire de *pathologie interne*. Pour bien comprendre et apprécier comme il faut une telle carrière, si extraordinaire pour une publication médicale, il est nécessaire de lire en entier la nouvelle édition : on sera frappé de l'énorme travail qu'elle

comporte, de la conscience scrupuleuse et de l'admirable talent qui ont présidé aux nombreux remaniements, adjonctions et mises au point par lesquels l'Edition de 1908 se distingue de toutes les précédentes. Pas un des « faits nouveaux » obtenus par l'étude de plus en plus pénétrante des maladies humaines qui n'ait été analysé ici, pesé, contrôlé, voire amendé, avant de figurer à la place qui lui revient dans ce véritable « livre d'or de la médecine contemporaine ». Je n'en veux pour preuve que certains chapitres, comme : les « Rapports des pancréatites avec la lithiase biliaire »; le « Syndrome pancréatico-biliaire »; la « Cytostéatonécrose et les hémorragies pancréatico-péritonéales »; les « Variétés de formes du chancre syphilitique »; l' « Anévrisme de l'aorte abdominale »; la « Phlébite syphilitique »; la « Tension arterielle »; les « Cancers du canal thoracique »; la « Gangrène foudroyante de la verge »; l' « Hémothorax traumatique »; la « Trypanosomiase et la maladie du sommeil »; les « Fausses appendicites »; les « Ulcères perforants du duodénum et de l'estomac d'origine appendiculaire »: les « Epanchements puriformes de la plèvre », qui, tous nouveaux et traités avec un soin méticuleux dans la quinzième édition, vont désormais être considérés comme acquis à la science.

Il est bon de témoigner que le légitime succès du Manuel est pleinement justifié si l'on met dans le plateau de la balance les incomparables qualités maîtresses, disons les vertus professorales, que l'éminent clinicien de l Hôtel-Dieu a toujours su prodiguer partout, sans compter, dans ces *quatre mille pages* d'une lecture aussi attachante que fructueuse. Sous la plume alerte et combien vigoureuse du Maître, la Pathologie médicale, science quelque peu abstraite et d'une imprécision par trop déconcertante pour le débutant, se transforme du tout au tout : elle s'éclaire aux yeux du lecteur, elle se vivifie grâce à des descriptions saisissantes dont une foule sont depuis longtemps populaires. De par la puissance d'évocation qui fait sa force et explique, depuis tant de générations, l'universel retentissement de son enseignement, l'auteur nous apprend moins à connaître les *maladies*, mais plutôt à observer les *malades*, à scruter leurs souffrances, à les soulager ou à les guérir, tout en étudiant les causes, le mécanisme et la prophylaxie des maux qui accablent l'humanité.

Cette formule bien personnelle de l'enseignement de la medecine a fait la gloire de l'auteur et le triomphe de son livre. Parcourez les pages consacrées aux pleurésies, à la néphrite, à la chlorose, au chloro-brightisme, aux cirrhoses hépatiques; repassez les kystes hydatiques du poumon et les manifestations bucco-pharyngées de la syphilis; relisez les chapitres consacrés aux pneumopathies syphilitiques, à la « syphilis nécrosante et perforante de la voûte du crâne », à « l'estomac syphilitique », à la « syphilis artérielle » et à la « syphilis de l'encéphale ». Que dire encore de la « tuberculose pulmonaire », de la « tuberculose larvée des trois amygdales », du tuberculome hypertrophique du cæcum », et de la tuberculose rénale? Ce sont, parmi des centaines d'autres, des tableaux brillants, brossés d'une main élégante et sûre, et qui, une fois entrés dans la mémoire, ne la quittent plus; l'élève y trouve autant de repères « de tout repos » qui, guidant le praticien dans les aléas accidentés de sa vie professionnelle, lui éviteront les pires erreurs et les plus douloureux mécomptes.

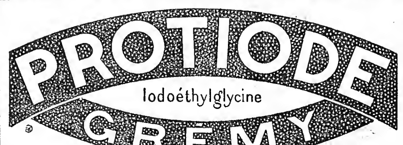
Dans cette méthode si originale créée par M. Dieulafoy, dans cette formule nouvelle, jadis jugée révolutionnaire, devenue aujourd'hui classique, il faut voir plus qu'une réforme heureuse de l'enseignement de la médecine, et mieux qu'un procédé ayant su briser les vieux moules afin de galvaniser, par les exemples vivants de la clinique, les froides énumérations de la pathologie théorique. On lui doit, en outre, la porte grande ouverte aux aperçus si précieux de la Séméiologie et de la critique raisonnée des symptômes; il y a enfin la mise en vedette de l'infinie variété des signes et leur ingénieuse utilisation en vue de l'instruction pratique des élèves. Pour ceux de ma génération qui ont eu la bonne fortune d'assister à la profonde révolution apportée dans la médecine par les idées pasteuriennes, le livre de Dieulafoy aura eu une portée plus haute encore et beaucoup plus lointaine : il aura, par des exemples réitérés et convaincants, donné à l'orientation des idées médicales une impulsion scientifique de premier ordre. L'accession de tous les procédés de laboratoire utiles à la connaissance des maladies caractérise, en effet, la plus fondamentale peut-être des rénovations imposées à la science médicale française par ce Manuel, petit de forme, grand par la pensée maîtresse qui l'anima.

Par ce côté-là encore, comme par tant d autres, l'éminent professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu occupera l une des premières places parmi les plus ardents et les plus généreux novateurs, et son influence sur l'évolution de la médecine comptera au rang des plus fécondes. Aucune technique, si scientifique qu'elle ait pu paraître au premier abord, ne lui reste indifférente : il la passe au crible et, dès qu'il en a reconnu la valeur pratique, il l'adopte et la fait sans retard entrer avec armes et bagages dans le domaine de la pathologie courante. Son énergique autorité, jointe à un irrésistible talent de persuasion, fait le reste et décerne la popularité. Le séro-diagnostic de la fièvre typhoïde, le cyto-diagnostic des épanchements des séreuses, la ponction lombaire, la cryoscopie, lui doivent, sans contredit, leurs lettres de grande naturalisation.

En proclamant l'alliance indélébile et nécessaire de la médecine proprement dite et de la chirurgie, en en prodiguant, à pleines mains, dans son Manuel, les preuves les plus éclatantes, le Maître aura rendu un service éminent à la thérapeutique générale des maladies humaines. Les pleurésies interlobaires, les hydatides de la plèvre et du poumon, l'*exulceratio simplex* de l'estomac, enfin et surtout l'appendicite n'évoquent-elles pas une pléiade émouvante de guérisons post-opératoires? L'appendicite! à elle seule, n'apporte-t-elle pas une moisson superbe de milliers de vies sauvées à temps?

Et si, parmi les célèbres chapitres consacrés par l'auteur à l'« affection traîtresse », à ses séquelles inflammatoires et toxigènes, à la complexité de ses dangers si redoutables, il est resté, de la bataille des idées, quelques phrases combatives qui sentent encore la poudre, si certaines pages vibrantes persistent, claironnant la victoire, il les faut admirer sans réserve, car les voilà entrées, avec la triomphante doctrine du Maître, de plain-pied dans l'Histoire. Aussi bien, l'Œuvre à laquelle elles appartiennent consacre la carrière, belle autant qu'exemplaire, d'un grand médecin qui a voué toute sa vie aux progrès de la Science et de l'Enseignement et lui assure à jamais la plus glorieuse des récompenses que puisse souhaiter un Bienfaiteur de l Humanité : la certitude d'avoir trouvé la Vérité et de l'avoir su toujours appliquer au Bien.

M. Letulle.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 Avril 1908, à 1 heure. — M. DUBEDAT : Etude sur un médecin gascon du XVIe siècle : Joseph du Chesne, Sieur de la Violette, dit Quercetuaus; MM. Lannelongue, Segond, Lecène, Ombrédanne. — M. AUVERET : Contribution à l'étude des luxations récidivantes de l'épaule; MM. Segond, Lannelongue, Lecène, Ombrédanne. — M. DETURCK : Contribution à l'étude de l'ostéite des nacriers; MM. Segond, Lannelongue, Lecène, Ombrédanne. — M. ELIE : Récidives et fausses récidives dans les mastoïdites; MM. Segond, Lannelongue, Lecène, Ombrédanne. — M. FABIGNON : Etude sur les ruptures spontanées du cordon ombilical; MM. Pinard, Reclus, Proust, Couvelaire. — M. GOLDENSTEIN : Contribution à l'étude des métrorragies d'origine syphilitique; MM. Pinard, Reclus, Proust, Couvelaire. — Mlle GROSMANN : Contribution à l'étude de la méthode Bier dans le traitement des métrites cervicales (Applications des ventouses sur le corps utérin); MM. Pinard, Reclus, Proust, Couvelaire. — M. GUIBOURG : Traitement chirurgical de l'abcès du poumon; MM. Reclus, Pinard, Proust, Couvelaire. — M. HÉRARD : Traitement esthétique des fractures de la clavicule; MM. Reclus, Pinard, Proust, Couvelaire.

Jeudi 9 Avril 1908, à 1 heure. — M. FENDEKLIAN : Introduction à l'étude de la porencéphalie traumatique; MM. Dieulafoy, Hutinel, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. MISSAKIAN : Pleurésie hémorragique tuberculeuse; MM. Dieulafoy, Hutinel, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. LESBROUSSART : Les accidents du traitement arsenical de la chorée de Sydenham; MM. Hutinel, Dieulafoy, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. BARBÉ : Etude des dégénérations secondaires (bulbo-protubérantielle et médullaire) du faisceau pyramidal; MM. Gilb. Ballet, Dieulafoy, Hutinel, Jeanselme. — M. CULLÈRE : Des rétractions tendineuses et de l'amyotrophie consécutives aux attitudes stéréotypées dans les psychoses; MM. Joffroy, Chantemesse, Langlois, Claude. — M. DESCOLA : Contribution à l'étude des troubles de la volonté chez le neurasthénique; MM. Joffroy, Chantemesse, Langlois, Claude. — M. BOURZAC : Le transport par mer des émigrants; MM. Chantemesse, Joffroy, Langlois, Claude. — M. DIVARIS : Médicaments galacto-dynamiques; MM. Chantemesse, Joffroy, Langlois, Claude. — Mlle KOTLIAREWSKY : Etude sur les métrorragies d'ordre réflexe et congestif; MM. Pozzi, Albarran, Quénu, Launois. — M. GOUPIL : Contribution à l'étude des tumeurs des glandes surrénales; MM. Albarran, Pozzi, Quénu, Launois. — M. DESMAREST : Le cancer du cæcum; MM. Quénu, Pozzi, Albarran, Launois. — M. GUILLERME : Contribution à l'étude des parotidites au cours de la fièvre typhoïde; MM. Quénu, Pozzi, Albarran, Launois.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Letulle, Macaigne. — 3e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : M. Brissaud, Retterer, Thiéry. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Branca, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Delens, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Monod, Rieffel, Lecène. M. Pinard, censeur; M. Potocki, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : M. Kirmisson, Aug. Broca, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Reclus, Tuffier, Proust. — 5e (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Læper. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 7 Avril 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Pozzi, Rieffel, Cunéo. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Hartmann, Thiéry. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Jeanselme, Fernand Bezançon. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Carnot. M. Gilbert censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Albarran, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Reymond, Claude, Castaigne. M. Hutinel, censeur; M. Nobécourt, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 8 Avril 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Letulle, Legry. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Brissaud, Retterer, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Monod, Thiéry, Mulon. — 4e : MM. Pouchet, Macaigne, Zimmern. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Gosset. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Gaucher, André Joussot, Læper. M. Ch. Richet, censeur; M. Potocki, suppléant.

Jeudi 9 Avril 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Auvray, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Nicloux, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Marion, Cunéo. — 1er, Oral (2e série) : MM. Retterer, Morestin, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Maygrier, Hartmann, Thiéry. — 3e, Oral (Deuxième partie (1re série) : MM. Raymond, Gouget, Castaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gilbert, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 4e : MM. Thoinot, Richaud, Balthazard. M. Ribemont-Dessaignes, censeur; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 10 Avril 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Monod, Rieffel. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, Pierre Marie, Macaigne. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Brissaud, Tuffier, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Retterer. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Sicard, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Zimmern. M. Dejerine, censeur; M. Læper, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Aug. Broca, Lecène, Ombrédanne. M. Segond, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Couvelaire. M. Potocki, suppléant.

Samedi 11 Avril 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Albarran, Cunéo, Lenormant. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Letulle, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Thiéry, Marion. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Auvray, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) : MM. De Lapersonne, Retterer, Brindeau. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Jeanselme, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. M. Gilbert, censeur; M. Fernand Bezançon, suppléant.

Clinique médicale Laënnec : Professeur Landouzy. — M. Léon Lortat Jacob, ancien chef de clinique de la Faculté, commencera jeudi 2 Avril à 10 h. 1/2 (après la visite), à l'amphithéâtre de la clinique médicale Laënnec, et continuera les jeudis suivants à la même heure, une série de conférences d'anatomie et de physiologie pathologique des infections et intoxications les plus communes : fièvre typhoïde, tuberculose, syphilis, alcoolisme, etc.

Les conférences comprendront : 1° L'étude générale analytique des réactions des tissus au cours des infections et des intoxications (réaction inflammatoire : embryonnaire, nodulaire, infiltrée, scléreuse, caséeuse, athéromateuse); 2° L'étude particulière de fièvre typhoïde éberthienne : réaction de l'organisme, *quoad vitam, quoad futurum*; 3°, 4°, 5° Tuberculose : bacillose. Tuberculose folliculaire ou typique, afolliculaire ou atypique. Séreuse et tuberculose. Foie, rein tuberculeux. Hérédo-tuberculose; 6°, 7°, 8°, 9° Syphilis viscérale. Hérédo-syphilis typique et atypique; 10° Valeur diagnostique des syndromes radiculaires et de leurs rapports avec la syphilis, la tuberculose, la blennorragie; 11°, 12° Vue rétrospective synthétique et comparée, de typhiques, de tuberculeux, de syphilitiques et d'alcooliques atteints de troubles organiques et fonctionnels circonscrits ou diffus.

Ces conférences seront faites avec présentation de pièces et de malades.

NOUVELLES

Œuvre d'enseignement médical complémentaire. — A l'occasion du voyage d'études médicales EMI-1908 en Italie (12-28 Avril, s'inscrire avant le 29 Mars), les Compagnies des chemins de fer français ont décidé que les bons de retour de Nice à demi-tarif seront valables jusqu'au 15 Mai, de façon à permettre aux adhérents de séjourner sur la Côte d'azur; en outre, la Compagnie P.-L.-M. délivrera des permis avec arrêts facultatifs de Nice à Marseille.

Journal de médecine condamné — Un grand journal médical anglais vient d'être condamné à 25.000 francs de dommages-intérêts pour avoir qualifié de charlatan un Américain, qui vend à Londres, depuis quelque temps, un remède contre l'asthme, composé par son frère, le Dr X..., et qui, d'après l'analyse, se compose de cocaïne, d'atropine et de nitrate de soude. A l'appui de sa plainte en calomnie, M. X... avait produit les témoignages de plusieurs grands personnages, qui se sont déclarés guéris par son remède, alors que, d'après le journal, ils en tirent simplement le dangereux et passager soulagement que procure la cocaïne comme la morphine.

Le journal n'ira pas en appel, les termes dans lesquels il s'est exprimé ne lui permettant pas, d'après ses conseils, d'espérer un acquittement devant aucune juridiction anglaise. (*Gaz. médic. de Paris*, 15 Mars 1908).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Classement des candidats. — Le classement définitif des candidats est arrêté comme suit : MM. Comte, Sainton, Guillemot, Decloux, Lortat-Jacob, Rathery, Weil (Emile), Nattan-Larrier, Pagniez, Ferrand, Géraudel, Crouzon, Laubry.

Composition du jury. — Sont désignés pour faire partie du jury, pour le concours de nomination à trois places de médecin des hôpitaux : MM. J. Renault, Letulle, Boulloche, Thiroloix, Gaucher, Queyrat, Dalché, Hudelo, Félizet, MM. J. Renault, Queyrat, Letulle, ont accepté.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 24 Mars.* — Ont obtenu : MM. Grégoire, 24; Schwartz, 25; Chevassu, 24.

Dentiste des hôpitaux. — Le jury du prochain concours pour les places vacantes de dentiste des hôpitaux est présentement composé de : MM. Pietkiewicz, Richer, Gaillard, qui ont accepté, et de MM. J.-L. Faure et de Beurmann, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Internat. — Oral. — *Séance du 25 Mars. — Artères de la main. — Paralysie radiale.* — Ont obtenu : MM. Fauquiau, 14; Nicaud, 14; Léon-Kindberg, 16; Ferté, 8; Lutembacher, 14; Philbert, 12; Manne, 14; Roux, 16; Brocq, 14; Jumon, 12; Renaud-Badet, 15.

Relevé des points. — MM. Fouquiau, 14 + 21 = 35; Nicaud, 14 + 17 = 31; Léon-Kindberg, 16 + 21 = 37; Ferté, 8 + 17 = 25; Lutembacher, 14 + 22 = 36; Philbert, 12 + 18 = 30; Manne, 14 + 20 = 34; Roux, 16 + 23 = 39; Brocq, 14 + 20 = 34; Jumon, 12 + 20 = 32; Renaud-Badet, 15 + 19 = 34.

RENSEIGNEMENTS

Le Dr T..., médecin dans le XVIe arrondissement, est dans la plus profonde misère.

Tuberculeux, alité depuis plusieurs semaines, il habite un logement de pauvre composé de deux pièces, avec sa femme, sa belle-mère et ses cinq petites filles.

Ce malheureux confrère ne fait partie d'aucune Société de prévoyance : ce n'est pas le moment de le lui reprocher.....

La Société médicale du XVIe arrondissement lui a envoyé un premier secours. Mais, en présence d'une situation aussi exceptionnellement lamentable, nous supplions tous nos confrères de se joindre à nous.

Prière d'envoyer les offrandes au Dr Podevin, trésorier de la *Société médicale du XVIe arrondissement*, 7, rue Duban, Paris.

Signé : Drs Chandebois, Houdaille, Mahu, Podevin, Weill.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES DISPENSAIRES ET LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

En dépit des efforts multipliés au cours de ces dernières années, la mortalité tuberculeuse, à Paris, n'a guère varié. Si l'on signale une légère amélioration dans les arrondissements aisés, dans les quartiers très peuplés et surtout dans ceux les plus pauvres les décès sont toujours extrêmement nombreux. Les quartiers de l'Observatoire et des Buttes-Chaumont présentent seuls une diminution notable si l'on compare les deux dernières périodes quinquennales ; au contraire, dans les quartiers de Popincourt, de Reuilly, de Vaugirard, des Gobelins, de Montmartre et de Ménilmontant, il y a pour les mêmes périodes une aggravation sensible de la mortalité.

Un tel état de choses établit sans réplique la nécessité de réaliser de nouveaux efforts, en particulier dans les quartiers surpeuplés.

Mais, comment exercer le plus efficacement ces tentatives ?

Tout le monde est aujourd'hui d'accord à déclarer qu'en matière de prophylaxie tuberculeuse les mesures préventives sont de beaucoup les meilleures.

Bien mieux que de détruire les foyers de tuberculose, il vaut de s'opposer à leur formation.

Le récent Congrès d'hygiène de Berlin l'a si bien compris que, parmi les moyens qu'il préconise pour prévenir le retour du fléau dans une famille ou dans une maison, il recommande tout spécialement le dépistage de la tuberculose par les dispensaires.

On voit sans peine l'intérêt très réel de cette proposition.

Jusqu'ici, en matière de distribution de la tuberculose dans les agglomérations urbaines, les seuls renseignements précis que l'on possède sont ceux fournis par l'institution du casier sanitaire.

Mais cet organisme ne s'occupe que de la mortalité tuberculeuse; il ne connaît rien de la morbidité. Or, s'il est intéressant de savoir que telles maisons, que tels groupes d'immeubles sont insalubres, à telle preuve que la phtisie y exerce ses ravages, combien plus important encore est il d'être renseigné sur l'apparition de tous les cas de la maladie!

Justement frappé de cette utilité grande qu'il y a de connaître sans retard l'apparition de tout foyer de tuberculose, M. Ambroise Rendu, conseiller municipal de Paris, reprenant l'idée naguère émise au Congrès de Berlin, a récemment soumis au Conseil municipal de Paris une « proposition relative au rôle des dispensaires parisiens dans la lutte contre la tuberculose », proposition dont l'objet est de demander à tous les dispensaires de réunir — ainsi que le font, du reste, certains de ces établissements — des renseignements sur les malades et les locaux qu'ils habitent.

L'importance d'une telle mesure est depuis longtemps déjà reconnue, témoin le vœu suivant que M. Fillassier faisait adopter par le Congrès général et international de l'Assistance familiale tenu à Liége en Septembre 1905 : « Le Conseil général et international de l'Assistance familiale émet le vœu que des casiers sanitaires soient créés dans les plus petites unités administratives chaque fois que faire se pourra; il souhaite qu'une entente intervienne entre les autorités chargées de sa direction et les services de l'Assistance familiale, pour mettre à la disposition de ceux-ci tous les renseignements de nature à leur faciliter l'accomplissement de leur tâche ».

Ce vœu, du reste, n'est point isolé. Le Congrès international de la tuberculose n'a-t-il point de son côté émis un vœu analogue demandant : « Qu'une entente s'établisse entre les services des casiers sanitaires et les administrations d'assistance et, que les uns et les autres, par la communication réciproque de leurs dossiers et de leurs renseignements, se facilitent l'accomplissement de leur tâche » ?

Aussi bien, de telles associations sont-elles aisées à réaliser. Que faut-il pour cela? Simplement, comme le dit fort bien M. Ambroise Rendu, « que les œuvres d'assistance publique ou privée s'entendent avec les casiers sanitaires pour mettre leurs efforts en commun ».

Mais, de telles organisations existent déjà ailleurs, en Belgique notamment, et même, dans une mesure restreinte, à Paris, où certains dispensaires — dix exactement, les deux dispensaires du IIIe arrondissement, l'Office central des œuvres de bienfaisance et les dispensaires antituberculeux de l'hôpital Beaujon, Omer-Talon, des Mutualistes (E. Loubet), Furtado-Heine, du boulevard Garibaldi, de la rue Boursault et Jouye-Rouve-Taniès — se sont mis en relation avec le casier sanitaire, au cours de l'année 1907, en lui envoyant des fiches — au nombre de 2.254 — concernant la tuberculose, et où les médecins des bureaux de bienfaisance ont également cette même année 1907 commencé à envoyer des fiches — celles-ci au nombre de 420.

Ce sont là des résultats assurément bien faibles, si on les mesure au nombre considérable de malades tuberculeux existant à Paris. Aussi, est-il fort à souhaiter de voir tous les dispensaires de Paris, tous les médecins des bureaux de bienfaisance, sans exception, s'employer à faire parvenir à l'Administration de tels renseignements sanitaires, ainsi, du reste, que le demande fort judicieusement M. Ambroise Rendu dans le projet de délibération suivant par lui soumis au Conseil municipal de Paris : « L'Administration spécialement chargée du casier sanitaire est invitée à se mettre en relations directes et permanentes avec tous les dispensaires et établissements philanthropiques publics et privés, afin d'obtenir des fiches indiquant les locaux où la tuberculose s'est manifestée et où elle a fait des victimes.

« Tous ces renseignements seront centralisés au casier sanitaire ».

L'importance pratique d'une telle disposition saute aux yeux. Puisse-t elle recevoir avant longtemps une sanction efficace.

Georges Vitoux

CORRESPONDANCE

A propos de l'Anaphylaxie.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

La Presse Médicale du 21 Mars 1908 renferme un bel article de M. le professeur Ch. Richet sur l'Anaphylaxie. Je l'ai lu avec d'autant plus d'intérêt que ce maître y traite de faits découverts par lui. Mais j'y ai trouvé un passage qui me paraît appeler une remarque. Exposant des recherches encore inédites d'un auteur, il dit que cet auteur « a cherché à vérifier quelle différence on peut observer entre les réac-

tions d'une première et d'une deuxième injection de sérum sur le même enfant, et il a vu que, constamment, la seconde injection détermine une réaction beaucoup plus grave que la première. Il a constaté, en effet, que les phénomènes morbides, fièvre urticaire et réaction locale, apparaissent plus vite à la troisième qu'à la seconde, plus vite à la deuxième qu'à la première. Même, s'il n'y a eu aucun accident après la première injection, il y en a souvent à la deuxième injection. Je n'insiste pas davantage, car ces observations vont prochainement être publiées ».

Or, ces faits signalés par M. Richet comme inédits, et d'autres encore concernant l'anaphylaxie de l'homme et des animaux pour le sérum de cheval, sont déjà exposés dans une série de travaux faits dans mon service de l'hôpital des Enfants-Malades. En voici l'énumération :

— Rovère. « Sur la présence de précipitines dans le sang des sujets atteints d'accidents consécutifs à des injections de sérum antidiphtérique ». *Arch. gén. de Méd.*, 1905, Février, p. 321.

— Marfan et Le Play. « Recherches sur la pathogénie des accidents séro-thérapeutiques ». *Bull. et Mém. de la Soc. med. des Hôp. de Paris*, 1905, 24 Mars.

— Marfan. « Quelques documents sur la sérumthérapie ». *Revue mensuelle des Maladies de l'enfance*, 1905, Août.

— Henri Lemaire. « Note sur quelques effets d'une injection de sérum antidiphtérique chez le lapin ». *C. R. de la Soc. de Biol.*, 1906, 31 Mars, t. LX, p. 632.

— H Lemaire. « Recherches cliniques et expérimentales sur les accidents séro-toxiques ». *Thèse*, Paris, G. Steinheil, 1906, Décembre.

— Marfan et Henri Lemaire. « Contribution à l'étude des accidents séro-toxiques. L'érythème marginé aberrant ». *Revue mensuelle des Maladies de l'enfance*, 1907, Janvier, p. 17.

— Marfan. « A propos des réinjections de sérum dans les paralysies diphtériques ». *Société de Pédiatrie*, 1907, 18 Juin, p. 220 et 224.

— B. Weill-Hallé et H. Lemaire. « Action empêchante d'un antisérum sur la production de précipitines ». *C. R. de la Soc. de Biol.*, 1907, 20 Juillet, t. LXIII, p. 164.

— B. Weill-Hallé et H. Lemaire. « Quelques conditions de l'anaphylaxie sérique passive chez le lapin et le cobaye ». *C. R. de la Soc. de Biol.*, 1907, 21 Décembre, t. LXIII, p. 748.

Dans une conversation que j'ai eue avec lui, M. le professeur Richet m'a dit qu'il n'avait pas eu l'intention de faire de la bibliographie dans l'article précité; il trouve toutefois légitime que je rappelle ces travaux, ce qui me permet de rendre justice à des collaborateurs qui ont étudié assidûment cette question depuis plusieurs années.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments distingués.

Marfan.

LIVRES NOUVEAUX

Pierre Pic. — *Les Heures libres*, Paris, 1908. 1 vol. in-8° de 388 pages avec 80 reproductions de portraits anciens. Prix : 8 fr. (E. Steinheil, éditeur.)

Si vous m'en croyez, lisez ce livre et vous passerez quelques gais quarts d'heure. Le sous-titre « Gaillardises et curiosités historiques des temps passés recueillies *ad usum medici* » nous avertit qu'il ne s'agit point d'un roman de jeunes filles. C'est un recueil de plusieurs « Mémoires » publiés au XIXe siècle, peu ou pas connus, et dont l'auteur a élagué les parties ne présentant pas d'intérêt anecdotique. La « Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans », à elle seule, ferait le succès du livre.

Le Journal et la Correspondance de Mathieu Marais, les Mémoires secrets de Duclos, le Journal de Barbier, les Lettres de Mme de Pompadour, etc., fourmillent de bons mots et d'anecdotes pleines d'esprit gaulois.

De cette lecture se dégagent maintes réflexions philosophiques. Certes, cette aristocratie du XVIIIe siècle, qui porta l'art français à son apogée, sut magnifiquement goûter les plaisirs sous toutes leurs formes; mais, à tant s'efféminer, elle perdit toute force et elle ne sut pas résister à une poignée d'hommes résolus qui la jetèrent bas, étonnés eux-mêmes d'une si faible résistance. Et voilà comment, après s'être désopilé durant de longues heures, on referme le livre sur une pensée mélancolique.

J'ajoute que 80 portraits anciens illustrent agréablement le texte.

A Pierre Pic, et à son homonyme Steinheil qui l'édita si bien, les médecins peuvent dire merci pour leur avoir dédié un si intéressant recueil.

F. Jayle.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 3.

Prof. **Politzer.** — Discours prononcé dans la cérémonie d'adieu du 1er Octobre 1907.

Mémoires originaux :

Prof. **Gradenigo.** — Herpès zoster otique.

H. Luc. — Mastoïdite aiguë compliquée de paralysie de la 6e paire chez un diabétique. Persistance de la suppuration profuse de la caisse et production d'une fusée cervicale profonde après l'ouverture des cavités mastoïdiennes. Arrêt de la suppuration et guérison de la paralysie oculaire à la suite de l'évidement pétro-mastoïdien.

M. Grivot. — Otite moyenne aiguë. Mastoïdite de Bezold. Paralysie du nerf moteur oculaire externe.

Jules Glover. — Laryngites traumatiques consécutives au tubage et rétrécissements laryngiens chez l'enfant.

A. Sicre et **L. Vaquier.** — Syndrome naso-pharyngo-laryngé avec paralysie du voile du palais et des cordes vocales de nature typhoïdique.

Robert Leroux. — L'inclusion de paraffine dure en prothèse nasale externe.

Tapia. — Sangsue aspirée dans la trachée. Trachéoscopie stomatoïdale directe. Extraction.

Analyses.

Oreilles. Nez et sinus.

Nouvelles. — Ouvrages envoyés aux Annales.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur Dieulafoy. Leçon du samedi 4 Avril. *Rétinite diabétique* (malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 20). *Comparaison avec la rétinite brightique* (malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 25).

Clinique des maladies du système nerveux. — Cours complémentaire et pratique (2e série) d'anatomie pathologique, par M. Alquier, chef des travaux anatomiques.

Programme des leçons : Technique générale. Principales méthodes de fixation et de coloration. — Examen du sang. Numération des globules rouges et blancs. La formule leucocytaire normale : ses principales variations. Valeur séméiologique de l'examen du sang. — Méthode des coupes après inclusion à la celloïdine et à la paraffine. — Lésions conjonctivo-vasculaires des inflammations aiguës et chroniques. — Principales altérations des tissus conjonctif, cartilagineux et osseux, des muscles, des épithéliums. — Tuberculose. Syphilis. — Tumeurs bénignes (lipomes, myxomes, fibromes, bourgeons charnus, adénomes, papillomes kystes dermoïdes). — Sarcomes conjonctifs et névrogliques. Endothéliome. — Cancer. — Principales lésions des appareils circulatoire, respiratoire, digestif, du foie, des voies biliaires, du pancréas, des glandes salivaires, de l'appareil urinaire, des organes génitaux, des organes lymphoïdes de la rate et de la moelle osseuse, des glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde et parathyroïdes, capsules surrénales), ilots de Langerhans, du pancréas. Thymus. — Technique générale du système nerveux. Méthode de Nissl. Lésions des cellules nerveuses. — Méthodes de Weigert-Pal et de Marchi. Méthode de Ramon y Cajal. Dégénérescence wallérienne. Névrites. — Inflammations du tissu nerveux (encephalites, myélites). Ramollissement cérébral, myélomalacie. — Tuberculose des centres nerveux. Compressions de la moelle, dégénération des principaux faisceaux blancs. — Syphilis nerveuse. Tabes. Paralysie générale. Maladie de Friedreich. Syringomyélie. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique. Scléroses combinées.

Le cours commencera le lundi 27 Avril 1908, à 5 heures de l'après-midi, au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique (Salpêtrière) et se continuera tous les jours à la même heure. Les pièces anatomiques, réactifs et instruments, seront fournis gratuitement aux élèves, qui ne devront apporter que les lames et lamelles. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures (guichet n° 3).

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser le matin, de 10 heures à midi, à M. Alquier, à la Salpêtrière.

Technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du lundi 13 Avril au samedi 25 Avril, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le prof. Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. R. Bensaude, Georges Rosenthal et Agasse-Lafont, chefs et ancien chef de clinique, et L. Rivet, ancien interne des hôpitaux.

Programme du cours : I. — *Affections de l'appareil digestif* (MM. Bensaude et Rivet). Exploration clinique de l'œsophage ; rétrécissements et dilatations. Exploration clinique de l'estomac. Les crises gastriques ; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac ; son diagnostic précoce ; la réaction de Weber ; traitement. Les sténoses pyloriques. Séméiologie de l'intestin et des glandes annexes ; examen des fèces. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse ; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement. Exploration du rectum ; recto-sigmoïdoscopie ; les rétrécissements du rectum.

II. — *Affections de l'appareil respiratoire* (M. Georges Rosenthal). Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose pulmonaire au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement.

III. — *Affections du cœur, des vaisseaux et du sang* (M. Agasse-Lafont) Séméiologie et traitement des anémies : anémie pernicieuse. Le diagnostic de la chlorose et son traitement. Les formes cliniques des leucémies et leur traitement. Les affections aortiques. Les affections mitrales. L'asystolie et son traitement.

Ce cours sera complet en 24 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, le matin, tous les jours, de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4, et de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Clinique d'accouchements Tarnier. — Cours sur l'alimentation du nouveau-né. Allaitement naturel et artificiel : sevrage, par MM. Devraigne, Perret et Terrien. Le cours commencera le 30 Mars 1908. Il comprendra 12 leçons, à la suite desquelles des démonstrations pratiques seront faites au laboratoire par M. Daunay, chef de laboratoire.

Les leçons auront lieu tous les jours, à 4 heures du soir.

Programme du cours : 30 Mars, M. Devraigne : Le nouveau-né à terme. Le prématuré. L'enfant, de la naissance au sevrage. — 31 Mars, M. Devraigne : Les besoins de l'enfant nouveau-né à terme et du prématuré. La ration aux différents âges. — 1er Avril, M. Perret : Diététique de l'enfant à terme pendant le premier mois. — 2 Avril, M. Perret : L'allaitement maternel, mixte et artificiel. — 3 Avril, M. Perret : Diététique de l'enfant du deuxième mois au sevrage. — 4 Avril, M. Perret : Diététique de l'enfant prématuré. — 6 Avril, M. Devraigne : Le lait de la femme. Ses variations. Comparaison avec les différents laits. — 7 Avril, M. Devraigne : La digestion du lait de femme et des différents laits chez l'enfant à terme et chez le prématuré. — 8 et 9 Avril, M. Terrien : Etude clinique des dyspepsies et des gastro-entérites de la naissance au sevrage. — 10 et 11 Avril, M. Terrien : Les régimes dans les dyspepsies et gastro-entérites de la naissance au sevrage.

Le droit à verser est de 50 francs. Seront dispensés du versement, les étudiants et les médecins déjà inscrits à l'un quelconque des cours de la clinique Tarnier.

Clinique Baudelocque, 125, boulevard du Port-Royal. — Vacances de Pâques de 1908, 13-27 Avril 1908. Service de M. le professeur Pinard, cours pratique d'accouchements par MM. Wallich et Couvelaire, professeurs agrégés.

Ce cours commencera le lundi 13 Avril. Il aura lieu tous les jours pendant les deux semaines de vacances de Pâques et se terminera le 27 Avril.

Programme. - Le matin de 10 heures à midi : Examens cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-nés, allaitement).

Les élèves seront exercés individuellemant à l'examen des femmes et des nouveau-nés.

L'après-midi de 2 à 4 heures : Manœuvres et opérations obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs.

Les bulletins seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Bureaux municipaux d'hygiène. — Aux termes du décret du 3 Juillet 1905, portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Conformément à cette disposition et aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 23 Mars 1906 destinées à en assurer l'application, la vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après dans les conditions déterminées par les arrêtés municipaux :

La Rochelle (Charente-Inférieure), traitement : 4.000 fr.
Dijon (Côte-d'Or), traitement : 4.000 fr.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant les 7 Avril 1908 (La Rochelle) et 8 Avril 1908 (Dijon) pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Conférence. — Lyceum, 28, rue de la Bienfaisance, 4 Avril à 5 h. 1/2.

Conférence de Mme Lipinska : *Les origines de la médecine.*

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le jury du prochain concours pour la nomination aux trois places vacantes de médecin des hôpitaux est définitivement composé de MM. J. Renault, Letulle, Boulloche, Thiroloix, Gaucher, Queyrat, Dalché, Hudelo, Souligoux.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 27 Mars.* — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 22; Izelin, 23; Gernez, 26.

Séance du 30 Mars. — Ont obtenu : MM. Piquand, 24; Chevrier, 27; Alexander, 20.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 30 Mars. — Iris, anatomie et physiologie.*

LECTURE DES COPIES. *Séance du 31 Mars* — Ont obtenu : MM. Chaillous, 28; Monthus, 28; Cantonnet, 27.

Internat. — ORAL. — *Séance du 28 Mars. — Branches d'origine et tronc de la veine porte (sans l'histologie ni la physiologie). Symptômes et complications de l'ulcère simple de l'estomac.* — Ont obtenu : MM. Lasnier, 10; Buizard, 10; Rousseau; Pironneau, 14; Verdoux, 14; de Vaugiraud, 10; Ausset, 14; Gauducheau, 14; Brémond, 16; Caudrelier, 17; Le Grand, 13.

Séance du 29 Mars. — Vésicule biliaire (sans l'histologie ni la physiologie). Colique hépatique. — Ont obtenu : MM. Viel (Victor), 8; Salès, 10; Ségard, 13; Verdun, 15; Baumgartner, 13; Girou, 12; Cotillon, 12; Durand, 10; Fenestre, 14; Mora, 12; Amaudrut, 13.

Seance du 30 Mars. — Surfaces articulaires, ligaments et mouvements de l'articulation tibio-tarsienne. Symptômes et diagnostic de l'ostéomyélite aiguë des adolescents. — Ont obtenu : MM. Vernes, 14; Bloch, 14; Dreyfus, 13; Lemarignier, 13; Ferry, 13; Viel (Emile), 14; Roudineseo, 16; Jullien, 11; Josset-Moure; 15; Maisons, 14; Petit (Paul), 15.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Lasnier, 10 + 19 = 29; Buizard, 10 + 20 = 30; Rousseau, 16; Pironneau, 14 + 22 = 36; Verdoux, 14 + 21 = 35; de Vaugiraud, 10 + 18 = 28; Ausset, 14 + 21 = 35; Gauducheau, 14 + 22 = 36; Bremond, 16 + 18 = 34; Caudrelier, 17 + 16 = 33; Le Grand, 13 + 21 = 34; Viel (Victor), 8 + 17 = 25; Salès, 10 + 15 = 25; Ségard, 13 + 20 = 33; Verdun, 15 + 21 = 36; Baumgartner, 13 + 21 = 34; Giron, 12 + 16 = 28; Cotillon, 12 + 23 = 35; Durand, 10 + 17 = 27; Fenestre, 14 + 21 = 35; Mora, 12 + 23 = 35; Amaudrut, 13 + 15 = 28; Vernes, 14 + 21 = 35; Bloch, 14 + 19 = 33; Dreyfus, 13 + 16 = 29; Lemarignier, 13 + 20 = 33; Ferry, 13 + 18 = 31; Viel (Emile), 14 + 16 = 30; Roudineseo, 16 + 21 = 37; Jullien, 11 + 15 = 26; Josset-Moure, 15 + 22 = 37; Maisons, 14 + 21 = 35; Petit (Paul), 15 + 22 = 37.

Internat de Brévannes. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'internat de Brévannes, MM. Laignel-Lavastine, Ramond, Baudet.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Cession de clientèles, rempl. aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Cours pratique pour les affections chirurgicales du nez, larynx, oreilles. Broncho-œsophagoscopie. Les docteurs LUC et GUISEZ recommenceront le samedi 9 Mai, à 5 h., à leur clinique (15, rue de Chanaleillas), leur cours de perfectionnement. Ce cours, *essentiellement pratique,* sera complet en 20 leçons et durera un mois. S'inscrire à l'avance par envoi de carte et de droits d'inscription (100 fr.) à Mme Morel, directrice de la clinique.

M. J. Glover, oto-rhino-laryngologiste du Conservatoire et de l'hôpital de Levallois, demande un assistant, étudiant de 3e ou de 4e année. Ecrire *P. M.* 501.

Hôpital Trousseau. — Sous la direction de M. le Dr Rieffel, MM. Duclaux, ancien interne, assistant d'orthopédie, Combier, Le Mée, Saïssi, internes, commenceront le 6 Avril, à 4 heures, une série de 8 leçons suivies d'exercices pratiques portant sur : *Les appareils plâtres chez l'enfant ; le tubage et la trachéotomie.*

Le nombre des inscriptions est limité à 10. Droits à verser (cours et travaux pratiques) : 80 fr.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SINISTROSE — MÉDECINS — COMPAGNIES D'ASSURANCES

Si complets soient-ils, nos Traités de pathologie ont des lacunes. Ainsi on n'y trouverait point la sinistrose, cette maladie nouvelle d'allure essentiellement chronique qui aboutit à l'incapacité partielle ou totale et que, seule, la pension viagère arrive parfois à guérir. Dernière venue dans les cadres de la nosologie, elle s'annonce redoutable. Grâce à elle, une moitié de la nation sera bientôt obligée de nourrir l'autre.

Aussi, jugez de mon émoi en apprenant que les médecins étaient accusés d'être les grands facteurs de ce mal : certains d'entre nous, ayant déterré la lance d'Achille qui guérissait les blessures qu'elle avait causées, faisaient eux-mêmes aux accidentés du travail d'ingénieuses lésions pour avoir ensuite le profit de les guérir.

« Nous vivons sous un Prince ennemi de la fraude », et les gens vertueux abondent en notre société. Jamais on n'a vu un politicien trafiquer de son influence; les démagogues qui flattent Démos pour vivre sur sa pauvre laine ne pourraient subsister dans notre république; les financiers, même si on les arrête, montrent des coffres remplis d'or. Les liquidateurs ont un tel souci du

bien de l'Etat qu'ils en prennent soin comme s'il était à eux. Quant aux magistrats, ils ont pu rendre des services sous les tyrans, ils ne rendent maintenant que des arrêts. Je ne parle pas des Compagnies d'assurances; nul ne peut ignorer leur souci du faible et de l'orphelin : c'est miracle si depuis 1901 le taux de leurs actions n'a fait que de monter.

Je me sentais donc plein de confusion à l'idée de l'opprobre qui pesait sur les miens. Mais, nous comparant à tous les professeurs de vertu qui s'étaient dressés contre nous, je pensai à ceux qui, dans la profession, peinent et travaillent, font plus que leur devoir et meurent pauvres à la tâche. Je regardai autour de moi et je ne vis que dévouement et probité. Ah! qu'ils se lèvent donc, ceux qui, plus que nous, ont peiné pour la collectivité! Où étaient nos actuels redresseurs de torts lorsque, seul, sans appui, sans subvention, le médecin assurait le devoir social et soignait les blessés ou les malades indigents? Ce n'est tout de même pas notre négligence, notre refus de visiter le pauvre, qui ont nécessité les lois sociales dont se plaignent aujourd'hui ceux qui en ont fait les frais. Si le peuple nous aime, s'il a encore pour nous du respect, ce n'est pas parce que nous l'avons flatté. Ce n'est pas nous qui avons exalté l'inaction et prêché la croisade du repos dans ce pays naguère si laborieux, si amoureux de son travail. Médecin de l'Exposition de 1889, j'ai encore connu l'artisan fier de son œuvre, plein de mépris pour le sabotage, et qu'il fallait morigéner pour le contraindre au repos. Est-ce notre faute, à nous, qui ne connaîtrons jamais « les trois huit », ou celle du politicien, si cette espèce de travailleur est devenue fossile? Non, ce n'est pas nous qui l'avons créé, cet esprit nouveau; il entre pour une bonne part dans la genèse des fraudes dont se plaignent les Compagnies. N'osant s'en prendre aux puissants, on fait tomber la faute sur ce pelé, ce galeux de médecin d'où vient tout le mal. Voyons, est-ce juste?

Mais soyons francs! Peut-être avons-nous ici notre petite part de responsabilité. Certes, le corps médical tout entier repousse et condamne ceux qui manquèrent au devoir. Ils nous sont tellement étrangers, ceux-là, qu'aucun de nous n'a pu être sali par la honte de leur thérapeutique à double face. Ces fraudes de quelques-uns nous paraissent à tous monstrueuses. Se faire le complice d'un tire-au-flanc pour lui apprendre comment on simule une contusion, une plaie, n'est-ce pas le jeter dans la fainéantise, n'est-ce pas surtout détruire son foyer en le poussant vers le cabaret?

A ce point de vue donc, nous sommes tous d'accord. Nous le sommes de même s'il s'agit de plus légères défaillances. Depuis plus de deux ans, je recommande la prudence à tous en matière d'accidents du travail. Maintes fois j'ai indiqué les puissances qui nous guettaient dans l'ombre, prêtes à tirer parti de nos moindres fautes.

A chaque minute, des problèmes de conscience se posent au médecin. Continuera-il les visites commencées? Interviendra-t-il chirurgicalement? Prescrira-t-il telle ou telle médication coûteuse? Le souci de sa dignité, l'intérêt de son malade lui dictent sa conduite dans la pratique courante. Ayant en face de lui des Sociétés riches et puissantes, des collectivités anonymes, peut-être n'a-t-il pas toujours apporté dans ses rapports avec elles la même réserve prudente que dans sa clientèle. Vingt visites quand dix auraient suffi, mille francs de massage pour une fracture, 60 francs de soins pour un simple corps étranger de l'œil, il y a là de quoi faire loucher, évidemment. Vous voyez, je ne gaze rien.

Mais, si nous ramassons nos morts et nos blessés, que les autres en fassent autant. On a la bouche pleine du mot de justice; ce qui est juste pour les uns, parce qu'ils mettent dans la balance leurs millions et leurs influences politiques ou judiciaires, ne le serait-il point pour les autres, qui n'ont, eux, à opposer que leur honnêteté toute droite? Oh! je sais combien le terrain est délicat. J'ai des amis, des parents parmi les chefs d'entreprise, et je ne voudrais point les peiner, mais il ne sera pas dit qu'on nous aura attaqués sans entendre notre réponse. Je n'ai qu'un regret, c'est que ma voix soit faible et ma plume inhabile.



Tout d'abord, j'admets plusieurs morales : celle du médecin est de guérir, celle du soldat de tuer, celle du prêtre de bénir. Réunies, toutes ces morales contraires font la Morale tout court. Bien remplir les devoirs de son état, comme l'enseignait mon vieux catéchisme, telle est la règle de l'honnête homme. Or, quels sont les devoirs des Compagnies d'assurances? N'est-ce pas de rendre en dividendes l'argent qui leur fut confié par les actionnaires? Je comprends donc très bien qu'elles poursuivent avec acharnement la fraude, d'où qu'elle vienne, qu'elles fassent tout pour l'éviter. Mais qu'elles se croient autorisées à ces mêmes pratiques qu'elles réprouvent chez les autres, non pas.

Eh bien! — j'ai dit que je serais franc, — tout ce que les Compagnies reprochent à quelques-uns d'entre nous, elles le font elles-mêmes. Savez-vous combien elles nous ont offert, au début, par sinistre? Six francs! Oui, six francs pour une fracture de cuisse. Si l'*Union des Syndicats médicaux*, secondée par l'énergie de l'un de ses membres, n'avait pas fait adopter le principe du libre choix, où en serait l'exercice de notre art dans les villes industrielles, où en serait aussi l'ouvrier, seul en face de collectivités influentes et riches?

On reproche le raccolage, la dichotomie à 40 sous, les cliniques véreuses, la lutte contre les médecins d'assurances. Pour le premier point, n'a-t-on pas vu les Compagnies peser, en dépit de

l'article 30 de la loi, sur les patrons et sur les ouvriers pour entraver le libre choix et diriger les blessés vers leurs cliniques, car elles en ont aussi ? Ne les a-t-on pas vues sommer le médecin « d'être moins récalcitrant », sous la menace d'opposer un praticien de leur choix à ceux qui faisaient résistance ? Ou bien encore, conciliantes cette fois, n'ont-elles pas proposé leurs actions, sollicité une remise sur les tarifs aux médecins qui devaient assumer les soins de leurs sinistrés ?

Je ne défends ni les larrons, ni les marrons, mais les Compagnies sont-elles sans reproche, qui motivent un arrêt comme celui-ci : « Attendu que le but évident, mais inavouable, inhumain, monstrueux, cynique et absolument révoltant du défendeur, ou plutôt de la Compagnie d'assurances, est de traîner les choses en longueur, laissant S... sans ressources, et d'arriver à son décès avant qu'une décision de justice soit intervenue, ordonnons l'exécution provisoire, nonobstant appel, etc. » Les assureurs nous accusent de les affamer; sont-ils moins coupables, eux qui affament l'ouvrier ?

Dans la réalité, voyez-vous, les fautes de quelques-uns ne sont qu'un prétexte. Ce que les Compagnies n'admettent pas, ce n'est point la « carotte » de rares besogneux, mais bien l'augmentation croissante du capital à fournir pour assurer la rente des sinistrés. Je ne peux entrer dans le détail, mais je pourrais montrer que le même blessé taxé d'abord d'incapacité à 5 pour 100 avec 63 francs de rente, puis à 30 pour 100 sur appel, avec 382 francs de rente, coûte à la Compagnie, dans le premier cas, 1.293 francs de capital, pour la garantie de la rente, et dans le second 7.895 francs, soit six fois plus. Voilà, en réalité, où le bât blesse. Mais est-ce notre faute ?

Qu'on s'en prenne donc plutôt aux Confédérations générales et autres Bourses du travail qui cultivent l'anarchie d'en-bas sur le fumier de l'anarchie d'en-haut. Certes, j'abhorre ces nouveaux tyrans, je sens qu'ils entraînent mon pays vers des inconnus redoutables, et je suis de l'autre côté de la barricade. Mais valent-ils mieux, ceux qui, dans l'Etat, lui fournissent des armes en mettant leur puissance éphémère au service de la puissance éternelle : l'argent ?



On feint de croire que c'est du médecin que vient tout le mal. Oh ! pour Dieu, qu'on se rassure ! Autant nous sommes parfois, entre nous, d'un commerce difficile, autant nous sommes bons diables, faciles à vivre dans les rapports sociaux. Que les Compagnies cessent de nous menacer, nous qui ne demandons qu'à nous entendre avec elles. Notre principe est le suivant : « *Pour celui dont la vie est en jeu, le droit de choisir son médecin. — Pour celui dont la caisse est en jeu, le droit de contrôler les dépenses.* » Ceci admis, vous allez voir comme c'est simple. Je soigne un blessé; la Compagnie a la faculté de le faire examiner tous les huit jours par son propre médecin. De ce droit, elle n'a pas assez usé jusqu'ici. Peut-être préférait-elle ne pas entraver l'abominable commerce de quelques-uns pour s'en faire une arme contre tous, mais passons. Donc son médecin me contrôle ; nous ne sommes pas du même avis : j'opine pour une prolongation des soins, mon confrère estime qu'ils ont assez duré. Que faisons-nous ? Suivant la coutume, nous recourons à un tiers, à un de nos maîtres, qui nous départage. Le médecin traitant est-il un coquin, aussitôt le praticien attaché à la Compagnie dépose une plainte, informe nos Associations. Quand on aura fait un ou deux exemples, vous verrez que tout rentrera dans l'ordre. La sinistrose, pour la plupart d'entre nous, n'est, en clientèle, qu'un accessoire, et rien, je le répète, ne sera plus facile que de se mettre d'accord. Cela vaudra mieux que de continuer notre déballage de dossiers. A quelques exceptions, près le corps médical n'a rien à craindre des campagnes entreprises : elles ne sauraient l'atteindre. Toutes les Compagnies pourraient-elles en dire autant ?

F. Helme.

BIBLIOGRAPHIE

1598. — **J. Masbrenier.** — Notions d'hygiène médicale. 1 vol. in-16, de 247 pages, avec figures. Prix : 2 fr. (*E. Cornély et Cie*, éditeurs.)

1599. — **P.-J. Freyer.** — Conférences cliniques sur l'hypertrophie de la prostate, traduit sur la 3e édition, par de Valcourt. 1 vol. petit in-8°, de 167 pages, avec figures, cartonné toile (*G. Steinheil*, éditeur).

1600. — **E. Escomel.** — Arequipa *et sa physionomie médicale climatérique*. 1 vol. de 79 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1601. — **A. Gilbert et L. Thoinot.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. XX — *Maladies des glandes salivaires et du pancréas*, par P. Carnot. 1 vol. gr. in-8°, de 342 pages, avec 59 figures. Prix : 7 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1602. — **P. Hartemberg.** — Physionomie et caractère : *Essai de physiognomonie scientifique*. 1 vol. in-8°, de 217 pages, avec 33 figures dans le texte. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE (tome X).
Sommaire du fascicule 1 (Mars 1908).

L. Vialleton. — Sur les arcs viscéraux et leur rôle topographique chez les vertébrés (avec figures dans le texte) [planches I à III].

A. Guieysse. — Étude des organes digestifs chez le scorpion (avec figures dans le texte).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne médicament « coup de collier ».

Quoique l'ibogaïne soit un corps de composition chimique bien définie [$C^{30}H^{38}Az^{2}$] et toujours identique à lui-même, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un corps de synthèse sorti du creuset des chimistes et assimilables aux phosphates, glycérophosphates, formiates-cacochylates.

C'est un alcaloïde, substance extrêmement activetirée d'un organisme vivant, l'iboga, plante du Congo (famille des apocynacées, genre tubernanthe), et comme tous les alcaloïdes elle jouit de propriétés énergiques sous un très petit volume.

Ces propriétés ne sont pas d'ordre toxique comme celles de l'aconitine ou de la strychnine, elles se rapprochent plutôt de celles de la caféine ce qui fait que l'ibogaïne est un agent tonique puissant pour le cœur et le système nerveux auxquels elle permet des efforts considérables. L'iboga est le médicament du « coup de collier » dans toutes les manifestations de l'énergie vitale, musculaire, cérébrale ou génitale.

De plus, elle ne cause pas d'accidents et s'absorbe facilement lorsqu'on la prend sous forme de dragées Nyrdahl (chlorhydrate d'ibogaïne 5 milligrammes) à la dose de 2-6 de ces dragées par jour.

MM. Landrin qui l'ont préparé et expérimenté ont reconnu que c'était là la dose la plus communément nécessaire dans tous les états dépressifs et asthéniques; cependant elle pourrait être modifiée sur les indications du médecin traitant.



SOLUTION
Flacon : 5f; 1/2 flacon : 3f.
CRÉOSAL DUBOIS
PILULES
La Boite : 3 fr.
Médication
RECONSTITUANTE



COMPRIMÉS
Doses : 1 à 2 par jour.
VÉGÉTALINE DUBOIS
COMPRIMÉS
3 fr. le Flacon.
Médication
LAXATIVE



SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT
DYSPEPTINE
DU Dr HEPP
AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES
DÉPOT POUR PARIS: H. CARRION & Cie, 54, Fbg St-Honoré
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PUITS-D'ANGLE par LE CHESNAY

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 Avril 1908, à 1 heure. — M. POINTIN : Puériculture des enfants jumeaux pendant les premières années de leur existence; MM. Pinard, Gaucher, Marcel Labbé, Couvelaire. — M. MAURIOS : L'acné ortié de Kaposi; MM. Gaucher, Pinard, Marcel Labbé, Couvelaire. — M. QUEUILLE : Contribution à l'étude de l'anémie pseudo-leucémique de l'enfance et son traitement par l'ingestion de moelle osseuse; MM. Gaucher, Pinard, Marcel Labbé, Couvelaire. — M. SIMON : Le grattage méthodique. Nouveau procédé d'exploration clinique en dermatologie; M. Gaucher, Pinard, Marcel Labbé, Couvelaire.

Jeudi 30 Avril 1908, à 1 heure. — M. LE CABON : Du devoir des médecins vis-à-vis les uns des autres et à l'égard de la médecine; MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Castaigne. — M. ANGEBAUD : Contribution à l'étude de la leucémie (nature infectieuse); MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Castaigne. — M. COUTELA : Essai sur la coordination des mouvements des yeux à l'état normal et pathologique; MM. De Lapersonne, Roger, Langlois, Carnot. — M. PUECH : Le lait et les régimes lactés; MM. Roger, De Lapersonne, Langlois, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : M. Brissaud, Gosset, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Thiéry, Proust, Branca. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu; MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. M. Kirmisson, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 28 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Nicloux, Brumpt. Epreuve pratique. — — 1er, Oral (1re série) : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM Prenant, Quénu, Hartmann. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Ribemont-Dessaignes, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Ricard, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM Dieulafoy, Rénon, Gouget. M. Gilbert, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 29 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Brissaud, Rieffel, Proust. — 1er, Oral (2e série) : MM. Thiéry, Branca, Mulon. — 4e : MM. Pouchet, Lœper, Zimmern. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Segond, Gosset, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Dejerine, Sicard André Jousset. M. Ch Richet, censeur : M. Legry, suppléant.

Jeudi 30 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM Prenant, Marion, Cunéo. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Auvray. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gilbert, Gouget, Jeanselme. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Pozzi, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 1er Mai 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Brissaud, Rieffel, Macaigne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Branca, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) MM. Dejerine, Sicard, Lœper — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gaucher, Marcel Labbé, André Jousset. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Lecène, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Proust. M. Ch. Richet, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Couvelaire. M. Potocki, suppléant.

Samedi 2 Mai 1908. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Fernand Bezançon, Nicloux Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Hartmann, Marion, Cunéo. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Achard, Gouget. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Chantemesse, Claude, Balthazard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Gilbert, Carnot, Brumpt. M. Prenant, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Jeanselme, Castaigne. M. De Lapersonne, censeur ; M. Auvray, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Avis. — Par suite du rattachement à des hôpitaux pourvus d'un service d'accouchement des sages-femmes agréées auprès des hôpitaux Hôtel-Dieu, Necker, Bichat, les personnes indigentes ou nécessiteuses qui, antérieurement, se seraient présentées, pour faire leurs couches, auxdits établissements, doivent, suivant leur domicile, se rendre, depuis le 1er Avril 1908, dans les hôpitaux ci-après, d'où elles sont envoyées, s'il y a lieu, chez les sages-femmes agréées : IIIe arrondissement, Lariboisière; XVIIIe arrondissement, Lariboisière ou Beaujon; VIIIe, XVIe, XVIIe arrondissements, Beaujon; VIIe arrondissement, Charité ou Boucicaut; XVe arrondissement, Boucicaut : Ier, IIe, VIe arrondissements, Charité; IVe, Ve arrondissements, Pitié.

Il est rappelé aux personnes qui ont l'intention de venir accoucher dans une maternité hospitalière qu'elles doivent se faire inscrire à l'avance dans cette maternité. La consultation des femmes enceintes a lieu à toute heure du jour et de nuit.

Hôpital Saint-Antoine. — *Cours de vacances*, par M. A. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours de la semaine avant Pâques : du dimanche 12 au samedi 18 Avril.

Matin, 10 heures : Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie. — Matin, 11 heures : Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux. — Soir, 2 heures : Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 12 Avril, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 13 Avril. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

Hôpital maritime de Berck. — MM. Calvé, assistant de chirurgie à l'Hôpital maritime de Berck, et Andrieu, assistant de chirurgie à l'hôpital des Enfants-Malades, sont nommés chirurgiens-assistants de l'Hôpital maritime de Berck.

NOUVELLES

L'isolement des tuberculeux. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Navarre, a voté un crédit de 355.000 francs en vue de réaliser l'isolement des tuberculeux dans les hôpitaux.

Subventions municipales. — Le Conseil municipal de Paris, au cours d'une récente séance, a voté : 1° Un crédit de 3 000 francs pour subventions aux dispensaires d'enfants pour distribution de lait stérilisé; 2° un crédit de 94.400 francs, pour subventions aux dispensaires d'enfants; 3° un crédit de 169.800 francs pour subventions aux laboratoires de bactériologie et de radiographie, aux bibliothèques et attribution de bourses de voyages; 4° un crédit de 3.000 francs pour la mise en état, à l'occasion du Congrès de 1908, du laboratoire d'urologie de M. le professeur Albarran; 5° un crédit de 1.000 francs en faveur de la polyclinique internationale de M. Aubeau; 6° un crédit supplémentaire de 141.000 fr. en vue de la création d'un service d'oto-rhino-laryngologie à l'hôpital Laënnec.

VIIIe Congrès d'hydrologie, de climatologie, de géologie et de thérapie physique. — Le VIIIe Congrès d'hydrologie, climatologie, géologie et thérapie physique se tiendra à Alger au moment des vacances de Pâques, du 4 au 10 Avril 1909.

La cotisation des membres titulaires est de 20 francs; celle des membres associés est de 10 francs.

Les membres associés ne prennent pas part aux discussions et ne reçoivent pas le volume des comptes rendus du Congrès.

Des excursions sont organisées à travers l'Algérie et la Tunisie, permettant de visiter les villes intéressantes tant au point de vue tourisme qu'au point de vue archéologique et climatique, ainsi que les stations hydrominérales fréquentées l'hiver.

Le Comité d'organisation traitera avec une agence qui se chargera de procurer des logements aux congressistes dans les meilleures conditions.

Une exposition des objets se rapportant aux sciences traitées dans les travaux du Congrès sera organisée.

Un Comité de dames sera formé pour recevoir et guider les femmes, sœurs et parentes des congressistes.

Adresser toutes les demandes de renseignements à M. L. Raynaud, secrétaire général du Congrès, 7, place de la République, Alger.

Congrès international de la tuberculose en 1908. — A l'occasion du prochain Congrès international de la tuberculose, qui se tiendra à Washington du 28 Septembre au 3 Octobre 1908, l'Institut Smithsonian a décidé d'affecter une somme de 7.500 francs (prélevée sur le fonds Hodgkins consacré aux progrès et à la diffusion de nos connaissances sur la nature et les propriétés de l'air atmosphérique dans ses rapports avec le bien-être de l'homme) à un prix qui sera décerné au meilleur mémoire, présenté au Congrès, sur *les rapports de l'air atmosphérique avec la tuberculose.*

Les travaux présentés pourront être écrits en français, en allemand, en anglais, en espagnol ou en italien; ils seront examinés par une Commission nommée d'un commun accord par le secrétaire de l'Institut Smithsonien et le Bureau du Congrès international de la tuberculose.

Le prix ne sera pas distribué si la Commission juge que les travaux présentés ne méritent pas d'être récompensés. En outre, la « Smithsonian Institution » se réserve le droit de publier ou de faire publier le mémoire qui aura obtenu le *prix Hodgkins.*

Nécrologie. — On annonce la mort à Lille de M. C. Féron-Vrau; à Rouen, de M. Ch. Douvre.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du 1er Avril.* — Ont obtenu : MM. Alglave, 28; Kendirdjy, 23; Hallopeau, 23.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Épreuve de titres. — Ont obtenu : MM. Chaillous, 28; Monthus, 28; Cantonnet, 27.

Lecture des copies. — *Séance du 31 Mars.* — Ont obtenu : MM. Chaillous, 28; Cantonnet, 29; Monthus, 28.

Épreuve orale. — *Séance du 1er Avril.* — Ont obtenu : MM. Chaillous, 27; Cantonnet, 27; Monthus, 27.

Internat. — Lecture des copies. — *Séance du 1er Avril.* — *Muscles péroniers latéraux (anatomie et physiologie). — Causes, signes et diagnostic du mal perforant plantaire.* — Ont obtenu : MM. Binet du Jassonneix, 13; Chibret, 12; Haller, 16; Lévy (Ed.), 12; Flandin, 17; Lorin, 15; Alexandre (Paul); Petit (Henri); Brac, 12; Gauchery, 13; Mlle Neveux, 13. — *Absent* : M. Duranton.

Relevé des points. — MM. Binet du Jassonneix, 13 + 18 = 31; Chibret, 12 + 19 = 31; Haller, 16 + 24 = 40; Lévi (Ed.), 12 + 23 = 35; Flandin, 17 + 24 = 41; Lorin, 15 + 18 = 33; Alexandre (Paul), 17; Petit (Henri), 16; Brac, 12 + 22 = 34; Gauchery, 13 + 18 = 31; Mlle Neveux, 13 + 19 = 32.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, B^d St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Cession de clientèles, rempl. aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Poste de doctoresse dans grande ville nord-africaine. Situat. de 7.000 fr., dont 2.500 fixes. Situation d'avenir. Indemnité à débattre mais comptant. Écrire *P. M.*, 502.

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 156 *bis*, avenue de Suffren, XVe (près la place Breteuil). — *Cours de chirurgie expérimentale des voies urinaires sur l'animal vivant* : M. le Dr Cathelin, chef du service, commencera ce cours, *exclusivement pratique*, le vendredi 10 Avril 1908, à 1 h. 1/2, au laboratoire, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants à la même heure. Le nombre des séances est de 15. Le nombre des élèves opérant eux-mêmes est limité. S'inscrire par correspondance ou le matin dans le service, 156 *bis*, avenue de Suffren.

Paris : Hydroth. méd. Prix : 70.000. — *Méd. gén. Versailles.* Aff. 12.000. — *Rouen*, 20.000. — *Eure*, 15.000. Bougnult, 45, boulevard Saint-Michel.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UN NOUVEAU PÉRIODIQUE

LE « JOURNAL DE CHIRURGIE »

La Science médicale est vaste, l'activité de l'esprit humain est limitée : si restreint que soit le champ de la médecine que nous désirons cultiver, nous avons les plus grandes difficultés à nous tenir au courant des travaux qui s'y rapportent. Depuis longtemps on a songé à pallier ces difficultés en créant des Revues embrassant un champ plus ou moins vaste des Sciences médicales et on ne saurait trop encourager toute nouvelle tentative faite dans ce sens. L'occasion heureuse s'en présente aujourd'hui.

J'ai sous les yeux les bonnes feuilles d'un organe nouveau qui paraîtra dans quelques jours, le 15 Avril. Il s'intitule *Journal de Chirurgie*. Il est dirigé par une élite de jeunes chirurgiens des hôpitaux, agrégés de la Faculté de Paris : B. Cunéo, A. Gosset, P. Lecène, Ch. Lenormant, R. Proust. C'est dire que cette direction sait les

exigences de la chirurgie moderne; elle-même a pâti du défaut de centralisation des renseignements scientifiques et techniques; elle connaît toutes les conditions que doivent remplir des publications de ce genre et il ne faut pas douter qu'elle mène au succès celle qu'elle entreprend.

Pour l'aider dans sa tâche, elle s'est adjoint une pléiade de collaborateurs, parmi lesquels je relève les noms de MM. Barozzi, Baumgartner, Louis Bazy, Bender, Capette, Caraven, Chevassu, Guibé, Hallopeau, Jeanbrau de Jong, Kuss, Labey, Georges Laurens, Leriche, Létienne, Lew, Lutaud, Mercadé, Mascarenas, Mathieu, Mocquot, Munch, Okinczyc, Papin, Picot, Sauvé, Wiart.

***

La division du premier fascicule montre l'esprit général du *Journal de Chirurgie* :

Hors texte, et suivant une pagination spéciale, sont énumérés les sommaires des principaux périodiques du monde — français, allemands, anglais, américains, italiens, espagnols, russes, scandinaves, hollandais —, classés en périodiques chirurgicaux, spéciaux et généraux. Chaque article analysé dans le corps du fascicule est signalé par un numéro de renvoi. Suivent les comptes rendus des principales Sociétés françaises et étrangères, puis les index des thèses, des livres nouveaux et enfin diverses informations.

Le corps même du journal comprend une Revue critique, mettant au point une question chirurgicale d'actualité et une longue suite d'analyses portant sur les travaux les plus importants *parus dans le courant de l'avant-dernier mois*. Toutes ces analyses sont classées selon un ordre déterminé, permettant au lecteur de retrouver les mêmes sujets à la même place dans les fascicules successifs.

Le journal résumera donc tout ce qui, dans les sciences médicales et leurs applications pratiques, est susceptible d'intéresser le chirurgien et de parfaire son action thérapeutique. C'est un véritable instrument de travail qui lui est ainsi présenté.

La publication est mensuelle.

***

On ne se doute guère de la complexité de la besogne à accomplir pour réunir en quelques feuilles, avec précision et sans retard, un tel faisceau de documents; on ne s'imagine pas combien de fils éparpillés et divers il faut péniblement rassembler pour tisser la trame d'une pareille œuvre. Pour la mener à bien, il ne suffit pas d'être très instruit, de jouir d'une autorité méritée, de donner à la publication une orientation judicieuse et conforme aux besoins du moment; il faut encore des qualités d'énergie, d'ordre et de méthode qui assurent la durée et la portée de l'effort.

Aussi voyons-nous avec confiance la librairie Masson et C[ie] disposer en faveur de cette Revue de sa grande puissance d'action et de ses incomparables ressources, et le Comité de Direction s'associer comme secrétaire général un de nos confrères des mieux qualifiés pour cette mission, M. J. Dumont.



Devant le soin avec lequel chaque partie du *Journal de Chirurgie* est composé, témoignant du souci évident de présenter des analyses détaillées et donnant une impression exacte des travaux choisis avec une entière indépendance et une attention spéciale, le public médical saura gré aux auteurs et aux éditeurs d'avoir entrepris cette publication qui répond à un besoin et n'a qu'un but : être utile aux chirurgiens et contribuer à la diffusion de la science.

P. DESFOSSES.

Physionomie et Caractère.

Sous ce titre[1], notre confrère Paul Hartenberg vient de publier chez Alcan, un livre qui est un essai de physiognomonie scientifique. Il définit la physiognomonie : l'art de diagnostiquer le caractère humain d'après la physionomie. Il voudrait sortir de la divination qui a jusqu'ici présidé à ces études et les faire entrer dans une voie vraiment scientifique.

M. Hartenberg pose en principe l'influence réciproque du cerveau et des divers organes. Dans les actions centripètes, il attache une importance prédominante à l'état des masses musculaires. Le tonus musculaire et l'activité volontaire sont parallèles. De même, dans les actions centrifuges, c'est l'étude de la mimique, c'est-à-dire des actions musculaires, qui est un des éléments principaux de la physiognomonie.

L'auteur étend l'étude de la physionomie humaine à tout le corps. Ce serait, en effet, insuffisant que de se borner à l'étude des réactions émotives de la face. L'analyse complète de l'individu se compose de l'examen raisonné de sa structure, constitution anatomique et tempérament; de ses attitudes expressives, de ses gestes, élocution, démarche, écriture. Pour cette dernière, M. Hartenberg trouve l'expression heureuse de *geste inscrit*. A ces données se joignent des signes complémentaires : âge, sexe, race, profession, costume, ameublement, manifestation des goûts, etc.

« Le caractère est l'ensemble des façons de sentir et de réagir d'un individu ». C'est des mille variétés de nuances de ces deux catégories d'actes que se compose notre personnalité. Et le caractère lui-même, l'humeur habituelle, est l'expression de la « cœnesthésie corporelle », le reflet de la vie cellulaire, des fonctions générales. « Souvenons-nous toujours », dit M. Hartenberg, « que c'est à travers notre corps et ses dispositions du moment que nous percevons le monde extérieur, et que c'est à travers lui que nous réagissons ».

1. *Physionomie et caractère*, 1 vol. in-8° de la « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». (FÉLIX ALCAN, éditeur.)

Le caractère est complété par les diverses modalités de la sensibilité et de l'activité. M. Hartenberg y joint les dominantes, qu'il place au sommet de son système. Elles sont l'assiette effective du caractère. Elles pourraient, semble-t-il, se placer au même rang que l'humeur, car ces dominantes, qui forment le fond personnel du caractère, sont une résultante des qualités constitutives des organites. Ces dominantes sont les proportions variables d'orgueil, de sensualité, d'ambition, d'égoïsme, d'envie, d'avarice, de dissimulation, de franchise, de courage, de bonté, etc., que chacun de nous porte dans le caractère. Elles sont l'expression de la qualité de nos cellules psychiques.

M. Hartenberg a grand soin de mettre l'intelligence à part. C'est très juste ; car l'intelligence, c'est-à-dire la propriété plus ou moins grande de penser et de comprendre, est absolument distincte du caractère. C'est elle qui nous permet, non pas de modifier notre caractère, chose qui nous est impossible, mais d'en masquer les qualités défectueuses. C'est elle qui est la dominatrice des passions : elle les dompte, mais elle ne les annihile pas.

Après une revue de la constitution physique, de la dégénérescence et des diverses formes du tempérament, l'auteur passe à l'étude des attitudes expressives. Il donne la traduction émotive de chacune d'elles. Il interprète la mimique dans le chapitre consacré aux mouvements expressifs. Ce chapitre se termine par un cours de graphologie succinct et clair. Un tableau synthétique des signes physiognomoniques, puis une application pratique au diagnostic humain récapitulent toutes les données précédentes.

Dans ses conclusions, M. Hartenberg a soin d'atténuer l'allure didactique de son livre en montrant la mutabilité incessante du caractère. Là, je me permets de ne pas suivre l'auteur dans ses déductions, parce que, à mon sens, ce n'est pas le caractère qui change autant qu'il le dit : c'est la puissance de l'individu sur son propre caractère qui est soumise aux fluctuations. Le caractère, s'il peut s'extérioriser par des manifestations très diverses et parfois contradictoires, ne change en réalité que très difficilement. Comme les « mensonges du caractère » sont un véritable écueil pour l'établissement d'un diagnostic par la physiognomonie, M. Hartenberg s'en débarrasse un peu trop allègrement. Cependant, il faut convenir qu'il y a un mode assez sûr de dénouer les cordons du masque dont certains caractères se recouvrent : c'est la considération des actes du sujet en observation ; l'erreur de diagnostic n'a donc qu'une durée limitée.

M. Hartenberg s'est approché du but difficile qu'il s'était proposé d'atteindre. Il a écrit un livre utile.

Le médecin, plus que tout autre, peut en faire son profit. Le médecin, en effet, entre dans la vie des autres à des moments où le caractère se montre le plus naturel. Pour ce qui est de la conduite générale de la vie, la physiognomonie a des applications moins sûres. Vouloir connaître les autres alors qu'on a une peine infinie à ne pas trop s'illusionner soi-même, la prétention n'est-elle pas excessive?...

L'ouvrage de M. Hartenberg a été volontairement débarrassé de tout appareil critique, ce qui laisse à l'exposé beaucoup de netteté. On y trouve des conceptions fort justes, des expressions heureuses d'états malaisés à définir, des aperçus judicieux et de fines remarques.

L'œuvre à tous égards est méritoire.

A. Létienne.

LIVRES NOUVEAUX

H. Mendel. — *Mémento thérapeutique des Maladies des Organes respiratoires : avec un appendice concernant les maladies des Oreilles.* 1 vol. in-18 de 216 p. Paris, 1907. Prix : 4 fr. 50. (Chez l'auteur, 9, rue d'Assas.)

Cet ouvrage est destiné à rappeler au praticien les données thérapeutiques actuelles dont il a besoin dans les éventualités de la clinique.

L'auteur a incorporé, dans les maladies des voies respiratoires, les affections du nez et du larynx qui en font partie intégrante, et a consacré un court chapitre aux affections des oreilles.

S'adressant au praticien, il lui indique la conduite à tenir vis-à-vis de ces affections, et, dans bien des cas, le praticien, en s'y conformant, pourra rendre de grands services à son malade.

R. Leroux.

BIBLIOGRAPHIE

1603. — **P. Sainton et L. Delherm.** — Les traitements du goitre exophtalmique. 1 vol. in-16, de 96 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1604. — **Cerné et Delaforge.** — La Radioscopie clinique de l'estomac normal et pathologique. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 21 figures, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1605. — **R. Grashey.** — Atlas chirurgisch-pathologischer Röntgenbilder. 1 vol. gr. in-8° de 152 pages de texte avec 240 figures en similigravure, 105 photographies directes et 66 schémas, cartonné toile. Prix : 22 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

1606. — **W. Janowski.** — Le diagnostic fonctionnel du cœur : *Etude critique des méthodes modernes d'exploration du système cardio-vasculaire.* 1 brochure gr. in-8° de l'*Œuvre médico-chirurgical*, avec figures. Prix : 1 fr. 25 (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

A. Gilbert et J. Jomier. — La cellule étoilée du foie à l'état physiologique et à l'état pathologique (avec 1 planche).

P. Menetrier et J. Clunet. — Contribution à l'étude de la radiothérapie des cancers épithéliaux (avec figures).

J. Sabrazès et P. Husnot. — Névromes et fibromes des surrénales (avec figures).

H. Roger. — Recherches expérimentales sur la digestion des féculents (avec 1 graphique).

Laignel-Lavastine. — Encéphalomyélite aiguë hémorragique, hyperplastique et diapédétique (avec figures).

Analyses et Bibliographie.

MORRHUOL
de
CHAPOTEAUT

MORRHUOL CRÉOSOTÉ
de
CHAPOTEAUT

Le MORRHUOL renferme tous les principes actifs de l'huile de foie de Morue, sauf la partie grasse. Il représente 25 fois son poids d'huile et se délivre en petites capsules rondes contenant 20 centigrammes ou 5 grammes d'huile de morue brune. — Dose journalière: 2 à 3 capsules pour les enfants; 3 à 6 pour les adultes au moment des repas.

Ces Capsules contiennent chacune quinze centigrammes de Morrhuol correspondant à quatre grammes d'huile de foie de morue et cinq centigrammes de Créosote de hêtre dont on a éliminé le créosol et les produits acides, substances que l'on rencontre toujours dans les créosotes du commerce et qui exercent une action caustique sur l'estomac et les intestins.

Elles ont donné les meilleurs résultats dans la phtisie et la tuberculose pulmonaire à la dose de 4 à 6 Capsules par jour prises au commencement du repas.

Dépôt : Pharmacie, 1, rue Bourdaloue.

GLYCOGÈNE

du Docteur J. de NITTIS

Sous l'influence de la médication glycogénique les malades éprouvent un sentiment de bien-être et de force et augmentent rapidement de poids

ANÉMIE, CACHEXIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE, MALADIES CONSOMPTIVES ET ACCÈS FÉBRILES.

EXIGER LA SIGNATURE : Dr J. de Nittis

PARIS - Phie VIAL, 20, rue de Châteaudun. et principales Pharmacies.

FER GIRARD

(PROTOXALATE DE FER)

Rapport favorable à l'Académie de Médecine, séance du 12 novembre 1872.

M. le professeur Hérard a constaté que « cette préparation, « presque insipide, est facilement acceptée par les malades et très « bien supportée par l'estomac, et qu'aux doses de 10 à 12 centi- « grammes par jour, elle relève les forces et guérit la chloro-anémie, « comme le font les bonnes préparations ferrugineuses; que ce qui « distingue particulièrement ce *nouveau sel de fer* et lui donne des « droits à entrer dans la thérapeutique, *c'est qu'il ne constipe pas*. On « peut même, en portant la dose à 30, 40 ou 50 centigrammes, com- « battre efficacement la constipation et obtenir des gardes-robes plus « ou moins nombreuses. »

(*Bulletin de l'Académie de Médecine :* 2e série, t. I, 1872, p. 1109 et suiv.)

Dépôt : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

• VIN DE PEPTONE •

De CHAPOTEAUT

D'un goût très agréable, se prescrit après les repas à la dose de 1 ou 2 verres à Bordeaux. — Dosage : 10 grammes de viande de bœuf digérée par la pepsine, par verre de Bordeaux.

La Peptone Chapoteaut, vu sa pureté, est employée depuis sept années par l'Institut Pasteur et les laboratoires de physiologie de Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne, etc., pour la culture des organismes microscopiques. — On nourrit avec elle les malades les plus gravement affectés sans aucun autre aliment.

Pharmacie VIAL, 1, Rue Bourdaloue, PARIS.

Mieux tolérés et plus actifs que les Sels de Potassium.

SELS DE **STRONTIUM** EXEMPTS DE BARYTE DE **PARAF-JAVAL**

Bromure de Strontium.	Maladies nerveuses.
Iodure de Strontium.	Maladies du cœur
Lactate de Strontium.	Albuminurie.

Pharmacie VAUCHERET, 74, rue Rambuteau.

Ont été l'objet de communications favorables à l'Académie de Médecine.



SUCCOMUSCULINE — PLASMA MUSCULAIRE *extrait à froid.* — 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS = Contenue dans des Cruchons de grès ... "SUCCO" ... ment ses propriétés physiques et thérapeutiques

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (professeur Dieulafoy) — Leçon du samedi 11 Avril. — Quelle est la valeur diagnostique et pronostique de l'albuminurie chez les diabétiques? (Malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 20).

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. PAUL HALLOPEAU, prosecteur. Opérations gynécologiques. Ouverture du cours, le lundi 27 Avril 1908, à 1 h. 1/2.

Programme sommaire du cours : I. Dilatation de l'utérus. Curettage. Des amputations du col. — II. Traitement du prolapsus génital : colporraphie antérieure; colpopérinéorraphie; suture des releveurs de l'anus. — III. Traitement des sténoses du col. Colpotomie postérieure. — IV. Colpotomie antérieure. Hystéropexie vaginale. Traitement des déchirures du périnée. — V. Hystérectomie vaginale. Ablation des fibromes intra-utérins. Opérations sur la glande vulvo-vaginale. — VI. Dilatation de l'urètre. Urétrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules recto-vaginales et vésico-vaginales. — VII. Raccourcissement extra-péritonéal et raccourcissement par inclusion pariétale des ligaments ronds. Hystéropexie abdominale. — VIII. Principes généraux des opérations abdominales. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — IX. Des différents procédés de castration abdominale totale pour annexites suppurées. Technique et indications. — X. Hystérectomie abdominale. Hystérectomies subtotale et totale. Myomectomie. Symphyséotomie et opération césarienne.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Le droit à verser est de 50 francs.

Clinique d'accouchement et de gynécologie (Clinique Tarnier). — Cours de perfectionnement par M. PAUL BAR, professeur. MM. MAYGRIER, BONNAIRE, BRINDEAU, JEANNIN, agrégés. Le cours comprendra 12 leçons qui seront faites le matin à 8 h. 3/4.

Programme du cours : 1° Lundi 4 Mai. M. BRINDEAU. La conception actuelle des auto-intoxications gravidiques. — 2° Mercredi 6 Mai. M. BONNAIRE. Vomissements incoercibles. — 3° Jeudi 7 Mai. M. BAR. Appendicite; infection des voies urinaires et des voies biliaires chez la femme enceinte; la coli-bacillose gravidique. — 4° Vendredi 8 Mai. M. BRINDEAU. Grossesse et accouchement après les opérations gynécologiques. — 5° Lundi 11 Mai. M. JEANNIN. Les recherches récentes sur la bactériologie de l'infection puerpérale. — 6° Mercredi 13 Mai. M. JEANNIN. Traitement chirurgical de l'infection puerpérale. — 7° Jeudi 14 Mai. M. BAR. Traitement de l'éclampsie puerpérale (état actuel de la question). — 8° Vendredi 15 Mai. M. BONNAIRE. La dilatation rapide du col; procédés qui permettent de l'obtenir; avantages et dangers. Accouchement forcé. — 9° Lundi 18 Mai. M. JEANNIN. Hébotomie et agrandissement du bassin. — 10° Mercredi 20 Mai. M. BRINDEAU. De l'opération césarienne dans le traitement de la dystocie pelvienne (état actuel de la question). — 11° Jeudi 21 Mai. M. MAYGRIER. Le prématuré; sa protection; son avenir. — 12° Vendredi 22 Mai. M. MAYGRIER. Les œuvres sociales de protection de la première enfance.

Le droit à verser est de 50 francs. Seront dispensés du versement : les stagiaires, les étudiants et les médecins déjà inscrits à l'un des cours de la clinique Tarnier. Ils devront s'inscrire, avant le 4 Mai, auprès de M. le chef de clinique.

Electrologie et radiologie. — M. FOVEAU DE COURMELLES reprendra son cours libre d'Electrophysiologie, Electrothérapie, Radiologie, Radiumthérapie, le mercredi 29 Avril 1908, à 6 heures du soir, à l'amphithéâtre Cruveilhier, Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, et le continuera les mercredis, à 6 h. du soir.

La première leçon sera consacrée à l'Electrophysiologie. Examen et étude de l'être vivant et de ses fonctions. La vue directe de phénomènes organiques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. Service de M. Lermoyez. — Le cours pratique d'oto-rhino-laryngologie annoncé pour le 6 Avril ne commencera que le mardi 28 Avril à 8 h. 1/2 du matin.

Hôpital Lariboisière. — I. Cours de technique histologique et bactériologique en rapport avec le diagnostic oculaire. M. MORAX, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, commencera le vendredi 1er Mai 1908, à 2 heures, au laboratoire du service d'ophtalmologie, une série de démonstrations avec exercices pratiques en collaboration avec MM. MANOUÉLIAN et CARLOTTI.

Ce cours comprendra 12 démonstrations et aura lieu les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

II. Cours de technique des opérations sur l'œil et les annexes de l'œil. M. MORAX commencera, le lundi 1er Juin 1908, un Cours qui comprendra 10 démonstrations avec exercices pratiques et qui se continuera les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures, à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

Il fait partie des cours et exercices techniques de médecine opératoire régionale organisés sous la direction de M. P. SEBILEAU.

Consulter les affiches spéciales et s'inscrire chez le secrétaire de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Asile de Quimper. — Une place d'interne est vacante à l'Asile des aliénés de Quimper. Conditions : être Français, âgé de vingt et un ans au moins, avoir 10 inscriptions. Nommé pour trois ans, l'interne est nourri, logé, éclairé, chauffé, blanchi; il reçoit un traitement de 800 francs par an. Bibliothèque. laboratoire.

S'adresser au directeur-médecin en chef à Quimper (Finistère).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR POUR SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent* : M. Sogniès, à Nancy.

Médaille de bronze : M. Doger, à Courbevoie (Seine).

La chaire d'oto-rhino-laryngologie. — Dans sa séance du vendredi 3 Avril, le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Deville, a adopté le projet de délibération suivant :

« Un crédit de 4.000 francs est mis à la disposition de l'Administration, sur la réserve du budget, pour être affecté au fonctionnement de la chaire d'oto-rhino-laryngologie, dont le Conseil a décidé en principe la création.

« Ce crédit ne sera toutefois employé que sur nouvelle délibération du Conseil, après avis de la 4e Commission. »

Fixation avant la fin du concours de l'Internat du nombre des places à donner. — Une délégation composée de MM. Raymond Durand-Fardel et Lamy, représentant l'Association des anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris; de M. Jayle, représentant la Société de l'Internat; de M. Bertbaux, représentant les internes en exercice, s'est rendue auprès de M. Mesureur. Elle a demandé : 1° Que désormais le nombre des places vacantes soit indiqué sur l'affiche portant l'ouverture du concours; 2° Que pour cette année, le concours étant sur le point d'être terminé, le nombre des places soit irrévocablement fixé avant la fin des épreuves.

M. Mesureur a promis d'examiner ces demandes avec

le plus grand soin, de manière à ce que toute satisfaction soit donnée.

Société de pathologie exotique. — La prochaine séance de la Société aura lieu le *mercredi 8 Avril, à 5 heures*, dans l'amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour : Elections. Correspondance.

MM. Bouet. Piroplasmose bovine à la Côte-d'Ivoire. — Gros. Note sur un acarien parasite des teignes des céréales en Algérie. — Cazalbou. Diarrhée cholériforme des Equidés soudanais.

Communications annoncées : MM. Brumpt. Corps en « pessaire » et en « demi-lune » dans le paludisme. — Escomel. Traitement du papillome cutané par le sang d'une Neloë. — Th. Barrois et Noc. Sur la fréquence du *Fasciolopsis buski* en Cochinchine. — Mesnil et Brimont. Sur la thérapeutique des trypanosomiases. — Marchoux. Hématozoaires du paludisme dans des crachats et des selles. — M. Léger. Hépatite suppurée : modifications du rythme urinaire.

Commission des remplacements. — 1° Tout médecin, qui désire trouver un remplaçant à l'Association générale des étudiants de Paris est prié d'écrire une lettre, adressée à la Commission des remplacements de la section de médecine, indiquant : 1° Son nom, son adresse (lisibles); 2° la date du début du remplacement; 3° la date probable de terminaison; 4° les renseignements particuliers qu'il jugera à propos (accouchements, spécialités);

2° Il lui sera répondu dans les vingt-quatre heures à l'adresse qu'il aura indiquée;

3° Si un médecin téléphone dans la journée, il donnera les renseignements énumérés plus haut à l'employé de service, qui les transmettra immédiatement à la Commission des remplacements;

4° Tout étudiant en médecine, désireux de faire des remplacements, qu'il soit ou non membre de l'Association générale des étudiants de Paris, peut se faire inscrire à la caisse ou transmettre sa demande à la Commission des remplacements.

Société végétarienne de France. — Une conférence sera donnée le 11 Avril 1908, à 8 h. 1/2 précises du soir, à la salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, sur l'*Organisation végétarienne de la vie*, par M. Edouard Lévy, et sur le *Végétarisme dans les maladies de la nutrition*, par M. Clément Petit.

1er Congrès International laryngo-rhinologique (jubilé de Türck-Czermak) (Vienne 21-25 Avril 1908). — *Programme provisoire de la première séance* : 1° Discours d'ouverture par le président Hofrut, professeur Dr O. Chiari (Vienne); 2° rapport par le secrétaire général professeur M. Grossmann (Vienne); 3° discours (l'ordre des orateurs sera fixé plus tard); 4° discours en l'honneur de Türck et Czermak, tenu par le président honoraire Hofrut, professeur L. Schrötter Ritter von Kristelli (Vienne); 5° ouverture de l'Exposition.

Mardi, le 12 Avril, à 4 heures de l'après-midi : visite de la Clinique pour les maladies du larynx et du nez du Hofrat Chiari, Allgemeines Krankenhaus (IX. Alsertrabe 4), de la Section laryngologique du Docent Dr Kosehier à la Policlinique générale (IX., Mariennengasse 10) et de l'Ambulatoire du Docent Dr Hajek (IX., Beethovengasse 6).

Le programme détaillé des divertissements sera indiqué plus tard. Le banquet aura probablement lieu le 23 Avril, à 7 heures du soir, à l'hôtel Continental (II., Praterstrasse 7). Les membres et les dames les accompagnant sont priés de prendre part au banquet (au prix de 20 couronnes par personne) et de bien vouloir s'inscrire auprès du trésorier M. G. Scheff, Vienne, I., Hoher Markt 4.

Le bureau du Congrès se trouvera du 14 au 27 Avril dans la maison de la « Gesellschaft der Arzte » (IX., Frankgasse 8) et l'on est prié de s'y adresser dès ce jour.

Pendant toute la durée du Congrès un journal paraîtra, qui sera à la disposition des membres.

Dans la maison de la « Gesellschaft der Arzte » une salle sera installée pour la laryngoscopie.

Simultanément avec le Congrès, une exposition d'objets, ayant rapport à la laryngologie, à la rhinologie, à l'œsophagoscopie et à la bronchoscopie aura lieu dans l'Université (I., Franzensring Nr. 3). Là seront exposés : Des instruments servant à l'exploration, à l'opération et au traitement des malades; des appareils d'inhalation, d'électrothérapie, d'éclairage, etc., des prothèses, des manuscrits, des livres, des préparations, des tableaux, etc.

Parmi les exposants se trouvent plusieurs cliniques et des instituts scientifiques, de nombreux spécialistes de différents pays et les fabricants les plus renommés d'instruments et d'appareils.

Les manuscrits de Türck et de Czermak seront exposés ainsi que leurs instruments.

CONCOURS

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de M. Monthus.

Internat. — Oral. — *Séance du 4 Avril.* — *Rapports des artères sous-clavières. Signes et diagnostic de la pleurésie séro-fibrineuse.* — Ont obtenu : MM. Fenard, 8; Toulant, 13; Fouchet, 12; Dumont, 18; Bachy, 13; Luzoir, 14; Dutheil, 7; Strauss, 6; Brodin, 13; Benazet, 12. — *Absent* : M. May.

Relevé des points. — MM. Fenard, 8 + 15 = 23; Toulant, 13 + 21 = 34; Fouchet, 12 + 21 = 33; Dumont, 18 + 19 = 37; Bachy, 13 + 18 = 31; Luzoir, 14 + 22 = 36; Dutheil, 7 + 16 = 23; Strauss, 6 + 17 = 23; Brodin, 13 + 19 = 32; Benazet, 12 + 20 = 32.

Société de biologie. — La Société de biologie décernera en 1908 le prix Ernest Godard (500 francs), au meilleur mémoire, manuscrit ou imprimé, sur un sujet se rattachant à la biologie.

Les mémoires doivent être envoyés au secrétaire général, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, avant le 15 Octobre.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année, Tél. 824-81.

Cession de clientèles, rempl. aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Cours pratique pour les affections chirurgicales du nez, larynx, oreilles. Broncho-œsophagoscopie. Les docteurs Luc et Guisez recommenceront le samedi 9 Mai, à 5 h., à leur clinique (15, rue de Chanaleilles), leur cours de perfectionnement. Ce cours, *essentiellement pratique*, sera complet en 20 leçons et durera un mois. S'inscrire à l'avance par envoi de carte et de droits d'inscription (100 fr.) à Mme Morel, directrice de la clinique.

Région Alpes, poste pouvant rapp. 6.000 fr., dont 1.500 fixe, et joli logement moderne offerts par la commune à Dr marié. Prix : 1.000 fr. Bougault, 45, boul. St Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LE VIN GIRARD

DE LA CROIX DE GENÈVE

Iodo-Tannique Phosphaté



EST ORDONNÉ	par plus de 30.000 *MÉDECINS* et cela s'explique si l'on songe que le *VIN GIRARD*
REMPLACE	l'huile de foie de morue,
EST	exactement dosé, agréable au goût, *EUPEPTIQUE,* il stimule les fonctions digestives et d'assimilation,
FACILITE	la résolution des tubercules et leur transformation crétacée,
CALME	la toux et l'oppression,
COMBAT	la misère physiologique,
EST	considéré par beaucoup comme le spécifique du lymphatisme et de la scrofule.
EN RÉSUMÉ,	c'est la meilleure façon de faire absorber l'iode aux *FEMMES,* aux *ADULTES,* aux *ENFANTS.*

SIROP GIRARD

MÊME COMPOSITION

S'ordonne plus spécialement en Médecine Infantile

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

FÉLIX TERRIER

— 1837-1908 —

Il semble que les âmes d'élite qui ont aimé passionnément leur art ne puissent survivre à



son abandon. Comme Potain, comme Tillaux, Terrier vient de succomber quelques mois à

peine après le jour où il a quitté son service.

Car il aimait passionnément son art, ce grand chirurgien qui, cependant, ne semblait pas taillé pour les luttes épuisantes de la chirurgie quotidienne. Mais ce corps grêle, qui n'avait pas attendu, pour se voûter un peu, le lourd poids des années, semblait ne pas donner prise à la fatigue que provoquent chez les plus robustes les opérations prolongées.



Terrier n'était pas de ceux dont l'éloquence entraîne les foules et qui s'imposent brutalement à l'admiration des hommes. Et les qualités qui ont fait de lui un homme supérieur ne pouvaient être connues que de ceux qui l'avaient vu directement à l'œuvre.

Son visage quelque peu sévère était illuminé par des yeux perçants où brillait sans cesse la flamme ardente d'une volonté tenace et d'une indomptable énergie, et cet homme, qui semblait n'avoir jamais été jeune, avait conservé la véritable jeunesse, la jeunesse de l'esprit qui fit de lui, à l'heure où la plupart s'endorment dans le souvenir du passé et où l'activité quelque peu lassée semble vouloir imposer à tous sa propre lassitude, un merveilleux entraîneur de jeunes énergies et de jeunes talents. Loin de retenir ses élèves, loin de modérer leur ardeur, il les poussait au contraire à s'engager dans les voies nouvelles, et ce maître devant lequel tous s'inclinaient était assez grand pour comprendre que ce n'est point s'abaisser que de demander des conseils et même des leçons à ceux de ses élèves auxquels il avait fait l'honneur d'accorder une place à côté de lui.

Et c'est ainsi qu'il sut, au contact perpétuel de leur jeunesse, rester jeune jusqu'au dernier jour.

Il allait de temps en temps se reposer au bord de la Mer de Provence, ou s'enivrer des joies profondes que donne à l'âme qui sait les comprendre les pèlerinages rêvés dans les pays où le soleil, plus rayonnant, brille dans un ciel plus profond et où les pas errants s'égarent sur le sol légendaire où dorment les héros des mondes disparus.

Et puis il revenait, prêt à renouveler l'effort de chaque jour.

Il avait conscience de sa valeur et si parfois l'ardeur de ses polémiques lui faisait mal supporter la contradiction, au moins ne s'écartait-il jamais de ce qu'il croyait être la vérité. Et cet homme fut le modèle de la probité scientifique.

D'ailleurs l'âpreté de son caractère était plus apparente que réelle et nul ne montra vis-à-vis de ses élèves frappés par le malheur plus de tendresse véritable, plus de délicate et généreuse bonté. Aussi eut-il le bonheur d'être parmi les maîtres qui sont aimés pour eux-mêmes et non pour la puissance symbolique qu'ils portent avec eux.

Après avoir accepté d'enthousiasme les idées nouvelles dont Championnière s'était fait parmi nous l'ardent propagateur, il fut celui qui le premier sut rejeter ce que ces méthodes avaient de superflu et même de nuisible, et par un labeur de plusieurs années, par un exemple de tous les instants, il sut nous montrer à tous les miracles de l'asepsie et comment la méthode antiseptique ne devait être qu'une étape magnifique sur le chemin de la vérité. Et le service de Terrier devint le foyer splendide d'où rayonnèrent sur le monde les principes définitifs de la chirurgie aseptique.

C'est un titre de gloire qui suffirait à satisfaire le rêve des plus ambitieux. Et c'est pourquoi, à l'heure où disparaît ce maître qui fut une des grandes figures de la chirurgie contemporaine, nous avons le droit de saluer avec quelque orgueil cet homme qui, en travaillant pour l'humanité, a travaillé en même temps à la grandeur de sa patrie.

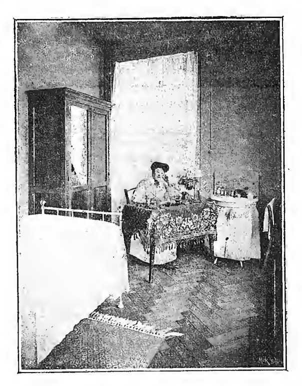
J.-L. Faure.

L'ÉCOLE DES INFIRMIÈRES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès l'origine de la réforme du personnel hospitalier, et comme conséquence de la distinction du personnel soignant et du personnel servant, « l'École des infirmières de l'Assistance publique » à constituer suivant le modèle des écoles anglaises avait été prévue, et les lecteurs de *La Presse Médicale* s'intéresseront à la création nouvelle aujourd'hui en plein fonctionnement à la Salpêtrière, comme à un effort décisif dans la question de l'enseignement professionnel, du « dressage » des infirmières dont se préoccupe à juste titre le corps médical.



Installée dans le vaste bâtiment, d'aspect riant et d'une simplicité élégante, élevé par M. Paul-Louis Ruaud, architecte, dans la cour Mazarin, à droite de la chapelle de la Salpêtrière. l'*École des Infirmières de l'Assistance publique* a ouvert ses portes aussi bien aux filles de service des hôpitaux encouragées par leurs directeurs à faire cet effort, qu'aux jeunes filles venues de la

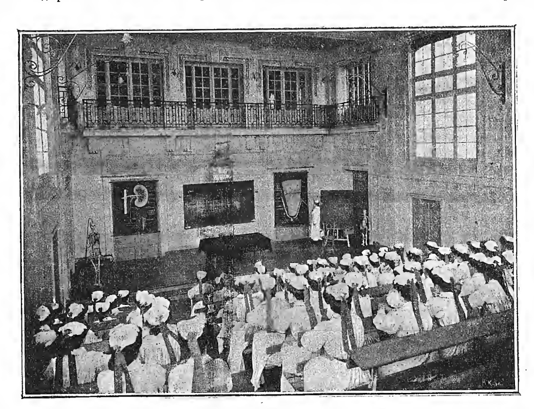


Une chambre d'élève.

province. Suivant une formule démocratique, l'Ecole est accessible sans condition de diplôme. Au contraire du régime des écoles privées, les élèves y sont reçues *gratuitement*, et pendant les deux années d'internat, une petite indemnité (10 fr. par mois la première année, 20 fr. la seconde) leur est allouée pour leurs menues dépenses. Elles ont seulement à contracter l'engagement de servir pendant trois ans après leur sortie de l'Ecole dans les établissements de l'Administration, ou, à défaut, de rembourser les frais de pension fixés provisoirement à 1.095 francs pour les deux ans. Elles sont enfin assurées d'un poste fixe à leur sortie.

Deux séries d'épreuves ont permis de faire un choix parmi les nombreuses candidates. Tout d'abord, à l'entrée même : examen médical approfondi, auquel procèdent deux médecins et un chirurgien des hôpitaux, comme s'il avait lieu dans leur propre cabinet dans des conditions présentant toute garantie; examen d'instruction générale, comprenant dictée (servant d'épreuve d'écriture), petite narration et deux problèmes d'arithmétique. Le comité de perfectionnement vient d'y ajouter une épreuve de couture. Pour éviter les frais et les inconvénients de l'hôtel, les candidates qui en font la demande sont reçues gratuitement, pendant la durée des épreuves, à l'Ecole, qui se charge de les prendre à la gare et de les y ramener le cas échéant. Elles passent ainsi directement de leur famille à l'Ecole.

Pendant les deux mois qui suivent, — c'est la deuxième épreuve — l'Administration et les élèves peuvent fixer leur opinion : et ce n'est qu'après



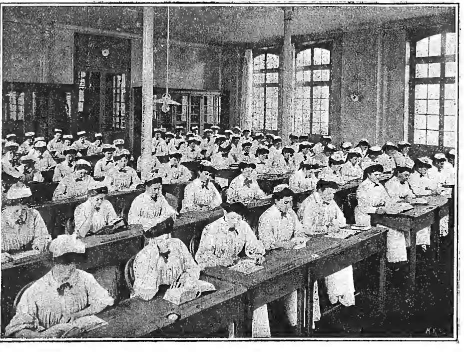
L'amphithéâtre des cours.

ce délai que sont autorisées à signer l'engagement définitif celles qui sont décidées à poursuivre leur carrière hospitalière et que l'Administration accepte. A partir de ce moment elles versent à la retraite, et, si elles obtiennent le diplôme, elles seront pourvues à leur sortie d'un emploi de « soignante », comme infirmière de 2e classe, avec un traitement en argent de 600 fr. par an, et toutes les prestations en nature : logement en chambre, nourriture, habillement.

Dans le régime intérieur de l'Ecole, l'Administration n'a négligé aucun détail qui pût rendre agréable le séjour des élèves et leur assurer un confortable de nature à satisfaire les plus difficiles; par contre, les élèves, dès le début, outre une discipline sévère, condition même de l'internat (les élèves qui ont leur famille à Paris peuvent sortir du samedi soir au dimanche soir), sont astreintes à toutes les obligations qui caractérisent l' « infirmière hospitalière ». L'Ecole est destinée exclusivement au recrutement du personnel hospitalier et cette formule domine organisation et enseignement.

C'est ainsi que l'Ecole ne comporte aucune domestique. A l'exception du nettoyage des vitres et de l'entretien des parquets, assurés par des hommes, les élèves font tous les travaux d'entretien, elles font elles-mêmes leur cuisine. Leur amour-propre n'a point à en souffrir : c'est leur maison, c'est leur chambre qu'elles entretiennent et qui leur fera honneur. Il est inutile d'ajouter que la cuisine a déjà acquis une excellente réputation. Une bonne hospitalière doit être d'abord une bonne ménagère.

Pendant les vacances annuelles (vingt et un jours) outre quelques jours au Jour de l'An et à Pâques, ainsi que tous les dimanches, les élèves demeurées à l'École font des excursions et des promenades aux frais de l'Administration. Chaque jour, après le dîner, elles sont libres le plus souvent : leur salle de réunion les aura vues souvent danser ; une bibliothèque générale, une bibliothèque de jeunes filles leur fournit de quoi se distraire, qu'elles lisent à la salle commune ou qu'elles lisent dans leur chambre : elles y sont chez elles, elles y apportent leurs bibelots familiers, pour égayer le mobilier réglementaire : armoire à glace en pitch-pin, lit à sommier métallique, table, chaise et fauteuil, lavabo à alimentation directe, radiateur et électricité. Elles sont astreintes à prendre régulièrement des bains aux bains généraux de la Salpêtrière en attendant l'installation très prochaine du service intérieur, et leur santé est surveillée avec soin : pesées régulières, gymnastique suédoise, soins dentaires assurés par l'Ecole dentaire de Paris.


La salle d'études.

Si matériellement leur situation est capable de tenter les jeunes filles les plus difficiles, l'organisation de l'enseignement surtout pratique fournit à leur intelligence ample matière. Dès le matin, après le petit déjeuner, elles se rendent dans un hôpital voisin, Pitié, Cochin, Maternité, Hôtel-Dieu, où pendant quatre heures elles coopèrent au service des soignantes, et d'où elles rapportent leur petit compte rendu journalier, pour permettre le contrôle de leur travail. La surveillante générale, Mlle Duconseil, voit dans les hôpitaux ses petites équipes pour s'assurer de leurs progrès, et à leur retour à l'Ecole, pendant toute l'après-midi, après la récréation qui suit le déjeuner, elles entendront les cours des professeurs et les répétitions de Mlle Duconseil, elles feront des compositions, elles seront interrogées par

les surveillantes, Mlles Haxaire et Grenier.

Les cours sont les suivants : Anatomie et physiologie, par le professeur Sebileau ; hygiène, par M. Le Play ; soins aux malades de médecine, M. Crouzon ; soins aux malades de chirurgie, M. Am. Baumgartner ; soins aux enfants, M. Armand-Delille ; soins aux femmes en couches et aux nouveau-nés, Mlle Hénault ; soins aux aliénés, aux vieillards et aux contagieux, M. M. Villaret ; administration hospitalière et service des salles, M. André Mesureur ; pharmacie, M. Délépine ; massage, Mlle G. Procopé. Chacun de ces cours fait l'objet de répétitions, de conférences avec projections lumineuses ; l'Ecole possède tous les accessoires de démonstrations nécessaires.

Pendant la seconde année, les élèves qui auront parcouru l'ensemble des connaissances générales recevront un enseignement complémentaire, reviseront le programme et se consacreront surtout au service qu'elles assureront dans les hôpitaux spéciaux d'une façon continue, et non plus en élèves.

Elles forment dès à présent, sous le contrôle de Mlle Hénault, sage-femme en chef de la Maternité, et sous la direction de leur surveillante générale, Mlle Duconseil, ancienne élève de la Maternité, qui assure à l'Ecole à la fois la direction professionnelle et morale, une phalange assez unie, assez décidée à surmonter les difficultés pour qu'on puisse parler de l'Ecole des Infirmières de l'Assistance publique. Il s'est formé un lien entre ces jeunes filles également désireuses de bien faire, préoccupées des mêmes travaux et des mêmes obligations, et, loin de chercher à vaincre les volontés individuelles pour fonder la discipline, surveillantes et professeurs ont essayé au contraire de développer chez les élèves le sentiment de la personnalité, le sentiment de la responsabilité que comporte la mission de l'infirmière. Et tous espèrent que l'Ecole saura donner des « soignantes » pénétrées de cet « esprit » professionnel auquel les Anglaises, nos modèles sur tant de points, attachent une si grande importance, pourvues de cette aptitude morale qui donne auprès du malade tant de valeur aux qualités personnelles, aux traits saillants de chaque caractère.

C'est en ce sens que M. G. Mesureur, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique, a demandé à un inspecteur général de l'Université, M. Darlu, de faire à l'Ecole quatre conférences sur les grandes idées du temps présent : mouvement intellectuel et scientifique, mouvement social, et sur les aspirations morales de l'esprit moderne. Dégagée de toute préoccupation confessionnelle, l'École, suivant la formule laïque, laisse à chacune de ses élèves cette liberté de conscience que nous assurons à nos malades, en les incitant à joindre à leur tâche quotidienne le souci de cultiver leur esprit et leur intelligence et la conception des grandes idées qui dominent la si noble profession de la « soignante ».

André Mesureur.

VARIÉTÉS

Les Universités européennes.

Nous empruntons à la *Revue scientifique* l'intéressante statistique ci-dessous, qui donne un bon tableau de la vie intellectuelle dans les diverses Universités européennes, classées dans chaque pays suivant le nombre des étudiants :

Allemagne. — 49.079 étudiants, 21 Universités. Berlin 13.884, Munich 5.054, Leipzig 4.630, Bonn 2.796, Halle 2.103, Breslau 1.845, Strasbourg 1.831, Göttingue 1.717, Fribourg-en-Brisgau 1.626, Heidelberg 1.551, Tubingue 1.420, Würzbourg 1.326, Marbourg 1.319, Munster 1.292, Iéna 1.281, Giessen 1.167, Königsberg, 977, Erlangen 671, Kiel 845, Greifswald 842, Rostock 592.

France. — 31.494 étudiants (38.000 en 1906-1907), 16 Universités. Paris 12 985, Lyon 2.651, Bordeaux 2.300, Toulouse 1.950, Montpellier 1.600, Nancy 1.300, Aix-Marseille 1.250, Rennes 1.236, Lille 1.164, Poitiers 898, Dijon 980, Grenoble 846, Caen 780, Besançon 330, Clermont-Ferrand 274.

Autriche-Hongrie. — 29.059 étudiants, 11 Universités. Budapest 6.551, Vienne 6.205, Prague, Université bohémienne 3.700, Université allemande 1.335, Lemberg 2.732, Klausenbourg 2.145, Cracovie 2.023, Gratz 1.913, Agram 1.174, Inspruck 1.058, Czernowitz 673.

Grande-Bretagne. — 24.716 étudiants, moins Birmingham. 15 Universités. Oxford 3.572, Londres 3.433, Edimbourg 3.140, Cambridge 2.879, Glasgow 2.272, Durham 2.134, Un. of Wales 1.446, Leeds 1.278, Aberdeen 1.100, Manchester 1.097, Dublin 960, Liverpool 900, Saint-Andrews 287, Dundee, 217, Birmingham ?.

Italie. — 24.281 étudiants, 21 Universités, dont 4 libres. Naples 4.918, Rome 3.012, Turin 2.700, Bologne 1.800, Pavie 1.559, Palerme 1.400, Padoue 1.364, Gênes 1.325, Pise 1.105, Catane 1.060, Parme 694, Messine 602, Modène 580, Camerino 363, Pérouse 354, Macerata 322, Cagliari 270, Sienne 235, Ferrare 234, Urbino 224, Sassari 160.

Russie. — 23.257 étudiants, 9 Universités en Europe. Moscou 5.860, Pétersbourg 4.652, Kiew 3.003, Helsinfors 2 640, Odessa 2.106, Dorpat 1.908, Varsovie 1.400, Karkow 1.380, Kasan 1.308.

Espagne. — 12.301 étudiants (manquent trois Universités). L'Espagne compte 9 Universités : Madrid 5.196, Barcelone 1.900, Valence 1.700, Valladolid 1.400, Salamanque 1.200, Oviedo 905, Grenade ?, Saragosse ?, Séville ?.

Suisse. — 6.485 étudiants, 7 Universités. Berne 1.831, Genève 1.263, Zurich 1.037, Lausanne 932, Bâle 626, Fribourg 576, Neuchâtel 220.

Belgique. — 6.079 étudiants, 4 Universités dont 2 libres. Louvain 2.148, Liége 1.977, Bruxelles 1.054, Gand 900.

Suède. — 5.262 étudiants, 3 Universités. Gothenbourg 3.017, Upsal 1.466, Lund 779.

Roumanie. — 4.949 étudiants, 2 Universités. Bucarest 4.144, Jassy 805.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orge, PARIS

Hollande. — 4.020 étudiants, 5 Universités. Leyde 1.246, Amsterdam, Université de la ville 1.148, Utrecht 1.051, Groningue 395, Amsterdam, Université libre 180.

Grèce. — 2.598 étudiants à l'Université d'Athènes.

Portugal. — 1.700 étudiants à l'Université de Coïmbre.

Norvège. — 1.600 étudiants à l'Université de Christiania.

Danemark. — 1.450 étudiants à l'Université de Copenhague.

Bulgarie. — 1.014 étudiants à l'Université de Sofia.

Serbie. — 618 étudiants à l'Université de Belgrade.

La somme des étudiants des 125 Universités européennes, sur lesquelles on a eu des renseignements (il en existe au total 129), donne le chiffre de 228.721 immatriculés.

Les dix centres universitaires les plus fréquentés sont : Berlin, Paris, Budapest, Munich, Naples, Pétersbourg et Leipzig.

A travers le Monde

BAVIÈRE

Le *Nouvelliste de Hambourg* signale que le roi Otto de Bavière est entré dans sa soixantième année. On parle de moins en moins de l'infortuné, qui est enfermé à Fürstenried, à une heure de Münich, autrefois château de plaisir des rois de Bavière. Il a autour de lui son maréchal de la cour, deux gentilhommes de la cour et deux médecins. Ces personnages alternent tous les mois avec des remplaçants. Tous les huit jours vient un psychiatre, M. von Grashen, et une fois par an le ministre de la maison royale vient constater l'état de santé du roi.

Le prince régent Luitpold se fait adresser un rapport régulier, mais ne vient jamais voir le malade, pas plus que ses autres parents, car les visites irritent celui-ci.

JAPON

Le baron Takaki, haut fonctionnaire des services de santé de l'armée du Japon, a donné récemment des renseignements intéressants sur les mortalités comparées, dans la guerre sino-japonaise et dans la récente campagne russo-japonaise. Durant la première, on avait compté 82,77 cas et 50,86 morts par 1.000 soldats du fait du choléra; lors de la seconde guerre, ni un cas, ni une mort. Pour la typhoïde, la morbidité avait été la première fois de 37,14 et la mortalité de 10,98 ; la seconde fois, les chiffres correspondants ont été de 9,26 et 5,16. Enfin la fièvre paludéenne, qui avait donné dans la campagne sino-japonaise 102,58 cas et 5,29 morts, n'a plus donné cette fois que 1,96 pour 1000 de morbidité et 0,07 de mortalité.

CONGRÈS DE LA TUBERCULOSE DE WASHINGTON

21 Septembre-12 Octobre 1908.

PRIX ET RÉCOMPENSES

Le Comité central du Congrès international de la tuberculose offre les PRIX suivants :

I. — Un *prix de 1.000 dollars* à l'Association libre ayant le plus fait depuis le dernier Congrès de 1905 pour la prophylaxie ou le traitement de la tuberculose. Il sera attribué, en outre, *2 médailles d'or* et *3 médailles d'argent*. Prix et médailles seront accompagnés de diplômes ou certificats.

La justification de l'œuvre accomplie se fera au moyen de pièces imprimées de toute nature : livrets de vulgarisation, rapports montrant l'augmentation du nombre des membres de l'Association, son organisation, le genre de groupements sur lesquels s'exerce son action (unions ouvrières, écoles, églises, etc.), les conférences faites sous ses auspices, l'influence qu'elle a exercée sur les comités locaux d'hygiène, les écoles, les dispensaires, les hôpitaux pour tuberculeux, comptes rendus des séances, moyens employés pour se procurer des fonds, méthode de tenir les comptes, etc.

Chaque concurrent déposera un rapport résumé et imprimé : il n'est pas tenu de déclarer formellement son intention de concourir.

II. — Un *prix de 1.000 dollars* est offert au meilleur ensemble de documents exposés se rapportant à un sanatorium existant pour le traitement des cas curables de tuberculose dans la classe ouvrière. En outre, il sera attribué deux *médailles d'or* et trois *médailles d'argent* avec diplômes et certificats.

On devra montrer en détail la construction, l'aménagement et le fonctionnement du sanatorium et les résultats obtenus. Chaque concurrent déposera un résumé imprimé.

III. — Un *prix de 1.000 dollars* est offert au meilleur modèle d'une maison meublée pour une famille ou un groupe de familles de la classe ouvrière, maison construite en vue de la lutte antituberculeuse. En outre, il sera attribué deux *médailles d'or* et trois *médailles d'argent* avec diplômes et certificats. Ce prix a pour but de favoriser la réalisation d'une maison à bon marché et réunissant les meilleures conditions au point de vue de la lumière solaire, de la ventilation, du chauffage et de l'hygiène. On devra envoyer un modèle de la maison et des meubles, ainsi qu'un bref rapport avec dessins, devis, etc., et l'exposé des points particulièrement intéressants. Les concurrents peuvent s'inscrire sous leur vrai nom.

IV. — Un *prix de 1.000 dollars* est offert à la meilleure exposition d'un dispensaire ou institution similaire pour le traitement des tuberculeux pauvres. En outre, il sera attribué deux *médailles d'or* et trois *médailles d'argent* avec diplômes et certificats.

Les concurrents devront montrer en détail la construction, l'aménagement et le fonctionnement du dispensaire, ainsi que les résultats obtenus; ils devront envoyer un résumé imprimé.

V. — Un *prix de 1.000 dollars* est offert à la meilleure exposition d'un hôpital pour le traitement de la tuberculose pulmonaire avancée. Il sera attribué, en outre, deux *médailles d'or* et trois *médailles d'argent* avec diplômes ou certificats.

Les concurrents devront montrer en détail la construction, l'aménagement et le fonctionnement de l'hôpital, ainsi que les résultats obtenus; ils devront envoyer un résumé imprimé.

VI. — Le *prix Hodgkings*, de *1.500 dollars*, est offert par la « Smithsonian Institution » pour le meilleur traité envoyé ayant pour sujet « les rela-

tions de l'air atmosphérique et de la tuberculose ». Pour tous les détails, s'adresser au secrétaire général du Congrès ou au secrétaire de la Smithsonian Institution, C. D. Walcott.

VII. — Prix pour *livrets de vulgarisation* :

Un *prix de 100 dollars* est offert pour le meilleur livret de vulgarisation dans chacune des sept catégories spécifiées ci-dessous. En outre, il sera attribué à chaque classe une médaille d'or et deux médailles d'argent avec diplômes ou certificats.

Les concurrents devront s'inscrire sous un pseudonyme.

A) Pour les adultes en général (maximum, mille mots);

B) Pour les maîtres (maximum, 2.000 mots);

C) Pour les mères (maximum, 1.000 mots);

D) Pour les ouvriers travaillant à l'intérieur (maximum, 1.000 mots);

E) Pour les fermiers-vachers (maxim., 1.000 mots);

F) Pour les écoliers dans les classes de grammaire (maximum, 500 mots).

Il sera tenu compte de la concision et de la clarté du texte. Les livrets devront être imprimés dans la forme qu'ils devront avoir définitivement;

G) Petit livre illustré pour écoliers dans les classes primaires et pour les tout petits.

La catégorie G a pour but de favoriser la production d'un livre d'images artistiques pour enfants, vantant les bons effets du grand air, de la lumière solaire, de la propreté, et mettant en contraste les conditions contraires. On peut envoyer les dessins originaux.

VIII. — Une *médaille d'or* et deux *médailles d'argent* sont offertes aux meilleurs envois provenant d'un Etat faisant partie des Etats-Unis d'Amérique et montrant une organisation efficace pour restreindre la tuberculose. Chaque médaille sera accompagnée d'un diplôme ou certificat.

IX. — Une *médaille d'or* et deux *médailles d'argent* sont offertes aux meilleurs envois provenant d'un Etat ou pays autre que les Etats-Unis et montrant une organisation efficace pour restreindre la tuberculose. Chaque médaille sera accompagnée d'un diplôme ou certificat.

X. — Une *médaille d'or* et deux *médailles d'argent* sont offertes dans chacune des catégories suivantes aux meilleurs envois. Chaque médaille sera accompagnée d'un diplôme ou certificat. Quand la chose est possible, les concurrents devront ajouter à leur envoi un résumé imprimé.

A) La meilleure contribution à l'exposition pathologique;

B) La meilleure exposition des lois et décrets en vigueur au 1er Juin 1908, pour la prophylaxie de la tuberculose dans un des Etats-Unis. Adjoindre un résumé;

C) La meilleure exposition des lois et décrets en vigueur au 1er Juin 1908 pour la prophylaxie de la tuberculose dans un pays autre que les Etats-Unis. Adjoindre un résumé;

D) La meilleure exposition des lois et décrets en vigueur au 1er Juin 1908 pour la prophylaxie de la tuberculose dans une municipalité quelconque du monde entier. Adjoindre un résumé;

E) La Société prenant part à la lutte antituberculeuse et ayant le plus grand nombre de membres par rapport à la population. Adjoindre un résumé;

F) La meilleure exposition d'un wagon de chemin de fer au point de vue de la lutte antituberculeuse. Adjoindre un rapport résumé;

G) Les meilleures manières d'employer les sujets chez qui l'évolution de la tuberculose a été arrêtée. Adjoindre un résumé.

XI. — Deux *médailles d'or* et trois *médailles d'argent* seront attribuées à la meilleure exposition d'un atelier ou d'une usine construits en vue de la lutte antituberculeuse. Ces médailles seront accompagnées de diplômes et certificats.

L'envoi devra montrer en détail la construction, l'aménagement, le fonctionnement de l'établissement et les résultats obtenus. Chaque concurrent adjoindra à son envoi un rapport résumé.

Pour le jury : M. Charles J. Hatfield (Philadelphie), *président*; M. Thomas G. Ashton (Philadelphie), *secrétaire*.

BIBLIOGRAPHIE

1607. — **V. Delfino.** — El Alcoholismo *y sus efectos en el individuo, la familia y la sociedad.* 1 vol. in-16, de XVI-190 pages. Prix : 4 reales. (*F. Granada y Cie*, éditeurs à Barcelone.)

1608. — **A. Le Dentu et P. Delbet.** — Nouveau traité de chirurgie. VIII : *Arthrites tuberculeuses*, par M. Gangolphe. 1 vol. gr. in-8°, de 235 pages, avec 76 figures. Prix : 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1609. — **A. Leclercq.** — Clinique du cœur *d'après l'étude de ses divers rythmes.* 1 vol. in-8° de 372 pages, avec 1 planche. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

Gaujoux et Bosc. — Colite pure chez le nourrisson.

Cassoute. — Ophtalmo-réaction chez les enfants.

Fr. Houssay. — Lavages intestinaux au vin rouge.

Recueil de faits :

Auché et Peyre. — Kyste muqueux juxta-intestinal.

Oddo et Sauvan. — Hyperthermie dans la rougeole.

Veras. — Convulsions et hyperthermie dans la coqueluche.

Revue générale :

La natation à l'école.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures.

Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.

LIVRES NOUVEAUX

A. Monprofit (d'Angers). — *La Gastrectomie : histoire et méthodes opératoires.* Paris, 1908. 1 vol. in-8°, 306 pages avec 50 figures. Prix : 6 francs. (J. Rousset, éditeur.)

M. le professeur A. Monprofit, qui a déjà publié de très importants volumes sur la Chirurgie de l'estomac, — et en particulier un gros traité sur la *Gastro-entérostomie*, et des rapports sur la *Chirurgie de l'estomac biloculaire* et les *Affections bénignes* de cet organe, — nous donne aujourd'hui un excellent ouvrage sur l'*Ablation de l'estomac.*

Le premier chapitre traite des généralités : définition de l'opération, etc., etc. Dans le second, on trouvera un historique très complet des faits expérimentaux et cliniques, relatifs à la gastrectomie chez les animaux et chez l'homme. Le troisième chapitre est réservé à des considérations anatomiques et physiologiques, en rapport avec l'ablation de l'estomac.

Puis vient l'étude du Manuel opératoire; la pylorectomie, la gastrectomie totale, la cardiectomie, la résection partielle sont décrites avec grand soin; tous les procédés connus sont énumérés; et l'auteur insiste tout particulièrement sur celui qu'il emploie d'ordinaire.

Les suites de la gastrectomie et ses indications et contre-indications font l'objet de deux autres chapitres, dont le second est très complet, surtout en ce qui concerne les lésions bénignes de l'estomac, point encore très peu connu même des chirurgiens de profession.

C'est donc là une œuvre absolument personnelle, basée sur des documents bibliographiques de première main d'une part, et d'autre part sur une grande expérience et une pratique très étendue de la chirurgie stomacale. P. Desfosses.

Eugène Terrien. — *Précis d'alimentation des jeunes enfants* (état normal, états pathologiques). 2e édition, 1 vol. in-16 de 358 p., cartonné. Prix : 4 fr. (G. Steinheil, éditeur.)

La première partie de cet ouvrage est consacrée à l'étude de l'alimentation de l'enfant bien portant; la deuxième, à l'alimentation dans les états pathologiques. Cette dernière est de beaucoup la plus développée, elle n'aborde que quelques états pathologiques, mais à la vérité les seuls réellement importants dans l'enfance au point de vue diététique, savoir : les troubles digestifs des jeunes enfants (dyspepsies infantiles, gastro-entérites, intolérance gastrique primitive), les états de croissance retardée (faiblesse congénitale, athrepsie, atrophie, hypertrophie), la syphilis et l'allaitement.

Les limites mêmes que l'auteur s'est assignées sont un indice de la conscience avec laquelle il a abordé l'étude des divers problèmes clinico-diététiques susénumérés.

On sent que le livre a été vécu, pratiqué, mis en œuvre. Il est en un sens classique, si l'on entend par là que l'auteur ne s'est pas sensiblement éloigné, dans l'ensemble, des règles de la puériculture traditionnelle; toutefois, sans verser dans une néophilie systématique et aveugle, l'auteur a mis son ouvrage au courant des acquisitions nouvelles : emploi de certaines diastases, de la pegnine, du ferment-lab, de la bouillie de malt, du lait caillé, etc. On y trouvera même un exposé assez impartial de la question des ferments lactiques, cette bête noire, des pédiatres... classiques.

L'œuvre est précise, claire, correcte, pratique.

Tout autre éloge en serait superflu.

Alfred Martinet.

J. Lœb, professeur de physiologie à l'Université de Berkeley (Californie). — *La dynamique des phénomènes de la vie.* Traduit de l'allemand par H. Daudin et G. Schœffer. Préface du professeur Giard. Paris, 1 vol. de la « Bibl. scient. intern. », 1908. Prix : 6 fr. (Félix Alcan, édit.)

Ce volume de 407 pages, et d'un bon caractère typographique, comprend 64 figures, pour la plupart schématiques, d'un tirage médiocre et représentant d'anciens clichés. Il est suivi d'un bon index.

La traduction a été faite avec un rare souci de la perfection. L'ouvrage, véritable cours, est divisé en onze leçons, suivies d'un chapitre de conclusions. Il ne se prête donc pas à l'analyse sommaire. Nous en recommandons instamment la lecture à tout médecin soucieux d'être au courant des progrès de la biologie et curieux de voir quelles déductions peut en tirer une intelligence claire, précise, indépendante et hautaine. Létienne.

R. Béal. — *Les Corps étrangers magnétiques intra-oculaires et leur extraction.* 1 vol. de 132 pages, avec 32 figures. Prix : 2 fr. 50. (G. Steinheil, éditeur.)

Ce livre, net et précis, est divisé en trois parties : le diagnostic, le traitement et le pronostic.

Les méthodes de diagnostic sont multiples : procédés cliniques en usage en oculistique, procédés spéciaux (magnétomètre, sidéroscope, sidérophone), procédés radiographiques, utilisation des électro-aimants pour le diagnostic.

Le traitement est variable selon les cas, et l'auteur précise les indications et contre-indications de l'emploi du petit électro-aimant de Hirschberg, de l'aimant solénoïde de Mellinger et des gros électro-aimants de Haab et de Volkmann.

Le pronostic, enfin, est longuement envisagé; il dépend de l'étendue de la plaie, de la nature, de la septicité, du siège, du poids et du volume du corps étranger. La statistique personnelle de l'auteur établie dans le service de M. Morax porte sur 27 cas; dans les trois quarts des cas, l'extraction fut possible, mais sur 18 cas de corps étranger du vitré, deux fois la vision fut bonne et deux fois elle fut passable; dans tous les autres cas l'œil fut perdu, au moins fonctionnellement. Les autres statistiques ne sont pas meilleures. Le pronostic est, en effet, assombri par de multiples complications pouvant survenir après l'extraction de l'agent vulnérant.

Ce livre, suivi d'une bibliographie complète, met au point une question que la multiplicité des accidents du travail rend intéressante à connaître.

A. Cantonnet.

Ed. Friteau. — *Manuel du candidat aux examens de chirurgien-dentiste.* 1 vol., 1031 pages, 300 figures. Prix : 12 francs, Paris, 1908. (Octave Doin, éditeur.)

Dans l'introduction de son livre, l'auteur nous avertit franchement qu'il n'a eu pour but que de fournir à des candidats la matière des réponses aux questions que l'expérience a montrées susceptibles de leur être posées.

Ce but, il l'a pleinement atteint, et les mille pages

de son volume comprennent toutes les notions qu'il suffit strictement de posséder pour devenir chirurgien-dentiste : ostéologie, myologie, angiologie, neurologie, histologie, physiologie *générales* — pathologie générale, médicale, chirurgicale, spéciale, thérapeutique, art dentaire (orthodontie et prothèse, et même prothèse chirurgicale, comprises) tout y est; et tout y est sous une forme claire, méthodique, de compréhension et de rétention facile, et le candidat qui « saura son Manuel » passera convenablement ses examens. Ce livre se vendra beaucoup. G. M.

E. Kræpelin, professeur de psychiatrie à l'Université de Munich. — *Introduction à la Psychiatrie clinique*. Traduite sur la seconde édition allemande par MM. Albert Devaux et Prosper Merklen, préface de M. le professeur agrégé Dupré, médecin de l'Infirmerie spéciale du dépôt. 1 vol. in-8° raisin, de 439 p. Prix : 12 francs, Paris. (Vigot frères, éditeurs.)

Ces leçons cliniques sont un modèle du genre. On ne saurait trop les lire, car elles sont composées de tableaux très vivants et très expressifs représentant les faits courants de la clinique journalière. Pour chaque affection, le maître choisit plusieurs exemples caractéristiques et les présente à différentes périodes de leur évolution. Il indique les particularités qui les individualisent; il montre sur quels signes cérébraux baser le diagnostic. Il passe ainsi en revue : déments précoces, catatoniques, fous périodiques, paranoïaques, épileptiques, alcooliques, paralytiques généraux, déments séniles, etc.

On assiste à l'examen, on voit les malades. C'est de la vraie clinique vécue.

Aussi MM. Devaux et Prosper Merklen ont-ils été bien inspirés en traduisant cet excellent livre. Ils l'ont fait avec élégance. Leur prose ne sent pas la gêne habituelle à trop de traductions.

M. Dupré, dans une préface très personnelle, expose avec sa clarté coutumière les idées directrices du maître de Heidelberg.

Par son attrait, elle rendra encore plus certain le succès mérité de ce livre de bibliothèque qui ne dormira pas sur un rayon lointain.

Laignel-Lavastine.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 Avril 1908, à 1 heure. — M. Pointin : Puériculture des enfants jumeaux pendant les premières années de leur existence; MM. Pinard, Gaucher, Marcel Labbé, Couvelaire. — M. Maurios : L'acné ortiée de Kaposi; MM. Gaucher, Pinard, Marcel Labbé, Couvelaire. — M. Queuille : Contribution à l'étude de l'anémie pseudo-leucémique de l'enfance et son traitement par l'ingestion de moelle osseuse; MM. Gaucher, Pinard, Marcel Labbé, Couvelaire. — M. Simon : Le grattage méthodique. Nouveau procédé d'exploration clinique en dermatologie; MM. Gaucher, Pinard, Marcel Labbé, Couvelaire.

Jeudi 30 Avril 1908, à 1 heure. — M. Le Cabon : Du devoir des médecins vis-à-vis les uns des autres et à l'égard de la médecine; MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Castaigne. — M. Angebaud : Contribution à l'étude de la leucémie (nature infectieuse); MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Castaigne. — M. Coutela : Essai sur la coordination des mouvements des yeux à l'état normal et pathologique; MM. De Lapersonne, Roger, Langlois, Carnot. — M. Puech : Le lait et les régimes lactés; MM. Roger, De Lapersonne, Langlois, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série), Salle Béclard : MM. Brissaud, Gosset, Rieffel. — 1er, Oral (2e série), Salle Broussais : MM. Thiéry, Proust, Branca. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. M. Kirmisson, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 28 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Nicloux, Brumpt. Epreuve pratique. — — 1er, Oral (1re série), Salle Pasteur : MM. Prenant, Hartmann, Cunéo. — 1er, Oral (2e série), Salle Corvisart : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie), Salle Broussais : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 4e, Salle Béclard : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Ribemont-Dessaignes, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Ricord, Rieffel, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. M. Gilbert, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 29 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série), salle Pasteur : MM. Brissaud, Rieffel, Proust. — 1er, Oral (2e série), salle Corvisart : MM. Thiéry, Branca, Mulon. — 4e, salle Béclard : MM. Pouchet, Læper, Zimmern. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Segond, Gosset, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. M. Ch. Richet, censeur; M. Legry, suppléant.

Jeudi 30 Avril 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série), salle Richet : MM. Prenant, Morion, Cunéo. — 1er, Oral (2e série), salle Vulpian : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Première partie), salle Velpeau : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Auvray. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série), salle Pasteur : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série), salle Broussais : MM. Gilbert, Gouget, Jeanselme. — 4e, salle Béclard : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Pouchet, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 1er Mai 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série), salle Béclard : MM. Brissaud, Rieffel, Macaigne. — 1er, Oral (2e série), salle Pasteur : MM. Reclus, Branca, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série), salle Thouret : MM. Dejerine, Sicard, Læper. — 3e, Orol (Deuxième partie) (2e série), salle Corvisart : MM. Gaucher, Marcel Labbé, André Jousset. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Lecène, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première portie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Proust. M. Ch. Richet, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Couvelaire. M. Potocki, suppléant.

Samedi 2 Mai 1908. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anotomie pathologique : MM. Roger, Fernand Bezançon, Nicloux. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série), salle Thouret : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 1er, Orol (2e série), salle Corvisart : MM. Hartmann, Marion, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième

partie) (1re série), salle Pasteur : MM. Dieulafoy, Achard, Gouget. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série), salle Broussais : MM. Chantemesse, Claude, Balthazard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série), salle Béclard : MM. Gilbert, Carnot, Brumpt, M. Prenant, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Jeanselme, Castaigne, M. De Lapersonne, censeur; M. Auvray, suppléant.

Maladies cutanées et syphilitiques. — Cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie du 4 Mai au 11 Juillet 1908, sous la direction de M. le professeur Gaucher, avec le concours et la collaboration de MM. Bar, professeur de clinique obstétricale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine; Danlos, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien préparateur à la Faculté; Balzer, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de laboratoire de la Faculté; De Beurmann, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; Castex, chargé du cours d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté; Queyrat, médecin de l'hôpital Ricord, ancien chef de clinique de la Faculté; André Broca et Zimmern, agrégés, de la Faculté; Hudelo, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Morestin, agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux; Gastou, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; Emery, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Edmond Fournier, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; Milian, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Terrien, ophtalmologiste des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté; Lacapère, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Cathelin, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Necker (clinique des maladies des voies urinaires); Paris, ancien chef de clinique de la Faculté, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; Sabatié, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Rostaine, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Louste, chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis.

Le cours sera complet en 100 leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la clinique. Il commencera le lundi 4 Mai 1908 et finira le samedi 11 Juillet 1908.

Ce cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.) sera faite devant les élèves. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Programme et répartition des cours. — MM. Gaucher : Lésions élémentaires de la peau. Matière médicale dermatologique et médication hydrominérale. — Bar : Syphilis et grossesse. — Danlos, André Broca et Zimmern : Radiothérapie. Radiumthérapie et traitement par les courants de haute fréquence. — Balzer : Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — De Beurmann : Lupus. Tuberculoses cutanées. Sporotrichoses. Traitement du lupus. — Castex : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — Queyrat : Blennorragie aiguë. Blennorragie chronique. Complications et traitement de la blennorragie. Les balanoposthites. Herpès. Végétations. Phimosis. Chancre mou. Chancre syphilitique. — Hudelo : Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurits et prurigo. Lichen. Pityriasis. Pemphigus. — Morestin : Chirurgie du lupus, des nævi et des tumeurs de la peau. Opérations esthétiques. — Gastou : Maladies parasitaires du cuir chevelu : teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Examen des cheveux et des poils dans les maladies parasitaires. Diagnostic dermatologique par les méthodes de laboratoire : Examen des squammes, sérosités, sang, pus. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Electrothérapie. Electrolyse. Photothérapie. Petite chirurgie dermatologique. — Emery : Traitement de la syphilis. — Edmond Fournier : Syphilis secondaire. Hérédo-syphilis. — Milian : Syphilis tertiaire; syphilides tuberculeuses; syphilis ulcéreuses; gommes; ulcères de jambes. Syphilis de la langue, du voile du palais, des amygdales, du pharynx, du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Parasyphilis. Neurasthénie. Paralysie générale. Tabès. — Terrien : Syphilis oculaire. — Lacapère : Pelades. Acnés. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvæ. — Cathelin : Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme. Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — Paris : Zona. Dystrophies pigmentaires. Purpura. Morve et farcin. Actinomycose. Eléphantiasis. — Sabatié : Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshydrose. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. — Rostaine : Dermatoses congénitales. Pythiriase et mélanodermies. Sclérodermie. Lèpre. — Louste : Psoriasis. Séborrhée et eczéma séborrhéique.

Un cours semblable a lieu deux fois par an. Le premier en Mai, Juin et Juillet, le second en Octobre, Novembre et Décembre.

Le droit à verser est de 150 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Répartition dans les services hospitaliers. — MM. les élèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui ont été nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49, à leur répartition dans les établissements de l'administration, pour l'année 1908-1909, savoir :

MM. les élèves internes (pour entrer en fonctions le 1er Mai 1908) : internes et internes provisoires, le mardi 28 Avril à 1 h. 1/2.

MM. les élèves externes (pour entrer en fonctions le 25 Mai 1908) : ceux de 7e année (militaires), de 6e, de 5e et de 4e année (Externes ayant concouru en 1901, 1902, 1903, 1904), le vendredi 1er Mai, à 1 h. 1/2; ceux de 3e année (externes ayant concouru en 1905), le lundi 4 Mai, à 1 h. 1/2; ceux de 2e année (externes ayant concouru en 1906), le mercredi 6 Mai, à 1 h. 1/2; ceux de 1re année (externes ayant concouru en 1907), le vendredi 8 Mai à 1 h. 1/2.

MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

Hôpital de Levallois. — *Enseignement libre et gratuit d'oto-rhino-laryngologie.* — M. J. Glover, oto-rhino-laryngologiste du Conservatoire national de musique et de l'hôpital de Levallois, lauréat de l'Académie des Sciences, de Médecine et de la Faculté, fera, à partir du lundi 13 Avril prochain et les lundis suivants (sauf le 20), à 10 h. 1/2, à l'hôpital, 78, rue de Villiers, à Levallois (tramway Madeleine-Pont-Bineau), un enseignement propédeutique et des démonstrations pratiques de clinique et de chirurgie spéciales.

NOUVELLES

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Sont nommés membres du conseil de surveillance de

l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, les membres sortants dont les noms suivent : MM. André Lefèvre, Heppenheimer, Navarre, Felix Roussel, Tantet, conseillers municipaux; Darcis, prud'homme ouvrier; Silhol, maître des requêtes au Conseil d'État; Faisans; Honoré, directeur des magasins du Louvre; Sartiaux, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord.

Sont en outre nommés membres du même conseil : M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, et M. Maillet, conseiller à la Cour de cassation.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR POUR ACTES DE COURAGE. — *Médaille d'or* : M. Bridoux, étudiant en médecine à Lille.

La lutte contre l'absinthe. — Au cours de l'une des dernières séances de la Chambre, M. de Lamarzelle a déposé une proposition de loi tendant à l'interdiction de la vente de l'absinthe.

Les accidents du travail et le choix du médecin. — Il y a quelque temps, le Dr P... adressait au procureur de la République, contre le Dr L..., une plainte dans laquelle il mentionnait les faits suivants :

« Le 3 Février 1908, j'étais appelé à donner mes soins à M. B..., ouvrier blessé pendant son travail dans une maison en construction rue Erlanger. Ce malade présentait une affection traumatique pour le traitement de laquelle j'ai appliqué un appareil et délivré le certificat initial à fin de déclaration d'accident de travail.

« Le 4 Février, un monsieur se présenta chez B..., déclarant être le Dr L..., et venir de la part de M. M..., patron de l'ouvrier blessé. Il demanda à l'examiner, ce qui lui fut refusé. Alors, brandissant des imprimés, il déclara que, puisqu'il en était ainsi, il déchirerait les papiers de B... et que celui-ci n'aurait rien. B..., effrayé, accepta les soins de M. L..., qui enleva l'appareil que je lui avais mis et appliqua des ventouses. Je tiens ce récit de M. B..., que j'ai tout lieu de croire sincère. »

Une information fut ouverte et le Dr L... était poursuivi hier devant la 11e chambre correctionnelle, en vertu de l'article 30 de la loi du 31 Mars 1905, dont c'était, croyons-nous, la première application. L'article 30 contient notamment cette disposition :

« Est passible d'une amende de 16 à 300 francs :

« ... 3° Toute personne qui, soit par menace de renvoi, soit par refus ou menace de refus des indemnités dues en vertu de la présente loi, aura porté atteinte ou tenté de porter atteinte au droit de la victime de choisir son médecin. »

Le Dr L... dénie les faits.

« Je me suis présenté chez B..., déclare-t-il, comme médecin du syndicat de garantie, pour procéder à son examen. Je ne lui ai pas parlé de l'indemnité, ni de rien. Il s'est prêté complaisamment à mon examen et m'a demandé avec insistance de lui donner mes soins, ce que je refusais de faire, sachant qu'il était soigné par le Dr P... »

Mais, après avoir entendu l'ouvrier B., et les membres de sa famille qui, ayant assisté à la visite du Dr L..., ont confirmé les faits contenus dans la plainte du Dr P..., le tribunal a condamné le Dr L... à 25 francs d'amende. Il devra en outre payer au Dr P... 25 francs à titre de dommages-intérêts.

Maire et médecin d'un hospice communal. — Y a-t-il incompatibilité entre les fonctions de maire, président de droit de la Commission administrative d'un hospice communal, et celle de médecin rétribué de cet hospice?

C'est un cumul extrêmement fréquent. Il peut évidemment présenter des inconvénients, et une circulaire du ministre de l'Intérieur du 15 Mai 1884 a attiré l'attention des préfets sur les situations de ce genre. Les médecins des hôpitaux et hospices, élus maires de leur commune, ont donc toujours été invités à opter.

Mais cette interdiction est-elle légale?

C'est une question que le Conseil d'État vient d'être appelé à trancher.

L'Administration a toujours invoqué la loi du 24 Vendémiaire an III, aux termes de laquelle aucun citoyen ne peut exercer ni concourir à l'exercice d'une autorité chargée de la surveillance médiate ou immédiate des fonctions qu'il exerce dans une autre qualité.

Mais, ainsi que l'a fait remarquer au Conseil d'État le commissaire du gouvernement Chardenet, à supposer que ce texte n'ait pas été abrogé par les lois ultérieures sur les conseils généraux et municipaux, il résulte de la loi elle-même qu'il ne vise que les agents compris dans la hiérarchie administrative et non pas les membres des commissions des établissements publics comme les hospices.

Quant aux maires et aux conseillers municipaux, leurs cas d'incompatibilité sont limitativement déterminés par la loi du 5 Avril 1884.

Il est vrai que l'article 33 déclare inéligibles les agents salariés de la commune. Mais parmi eux ne sont pas compris ceux qui, exerçant une profession indépendante, ne reçoivent une indemnité qu'à raison des services qu'ils lui rendent dans l'exercice de cette profession.

Le commissaire du gouvernement a donc conclu que l'incompatibilité visée n'a été édictée par aucune disposition législative.

Conformément à ces conclusions, le Conseil d'État a jugé qu'il n'appartient pas à un préfet de mettre un maire en demeure de faire cesser, comme contraire à la loi, le cumul existant entre les fonctions de président-né de la commission de l'hospice et celle de médecin rétribué de cet hospice.

École de service de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Job est désigné pour remplir les fonctions de répétiteur (pathologie interne et pathologie générale) à l'École du service de santé militaire.

Une maison de convalescence. — L'Union des Femmes de France, d'accord avec le général Lyautey et le ministre de la Guerre, a décidé la création d'une maison de convalescence, particulièrement destinée aux soldats étrangers ou aux Français sans famille.

Oran sera le siège de ce nouvel établissement.

La morbidité dans l'armée. — Voici, d'après une enquête récente, pour la période 1900-1905, les principales causes de morbidité dans l'armée, tant pour les troupes de l'intérieur que pour celles d'Algérie et de Tunisie.

A l'intérieur, la grippe entre dans la proportion de 21 pour 100 dans la morbidité générale; la typhoïde 3,7 pour 100, la rougeole 18 pour 100, la scarlatine 8 pour 100, les oreillons 15,2 pour 100, le paludisme 15,2 pour 100, la dysenterie 1,66 pour 100, la tuberculose 5,9 pour 100, la broncho-pneumonie et bronchite capillaire 3,8 pour 100, la pleurésie 7,64 pour 100, l'angine 69 pour 100, les maladies vénériennes 29,1 pour 100.

En Algérie, les chiffres sont ainsi modifiés : grippe 5,1 pour 100, typhoïde 11,2 pour 100, rougeole 12,2 pour 100, scarlatine 0,7 pour 100, oreillons 4,3 pour 100, paludisme 12,8 pour 100, dysenterie 7,66 pour 100, tuberculose 5,9 pour 100, bronchites 3,6 p. 100, pleurésie 4,49 p. 100, angine 34,7 pour 100, maladies vénériennes 72,2 pour 100.

On constate une légère diminution dans presque toutes les maladies, sauf pour les angines et les maladies vénériennes.

Conseil supérieur de surveillance des eaux d'alimentation destinées à l'armée. — Sont nommés membres de ce Conseil : *Membres de droit.* MM. le président de la Commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaires; le directeur du génie au ministère de la Guerre; le directeur du service de santé au ministère de la Guerre.

Sénateurs. MM. Paul Strauss, Chautemps, Piettre, Léon Labbé.

Députés. MM. Villejean, président de la Commission d'hygiène de la Chambre; Levraud, Baudet, maire de Châteaudun; Janet, ingénieur des mines; Dabat, directeur de l'hydraulique et des améliorations agricoles au ministère de l'Agriculture.

Géologue. M. Martel, auditeur au Comité consultatif

d'hygiène publique, collaborateur à la carte géologique.

Chimiste. M. Bonjean, chef du laboratoire du Comité consultatif d'hygiène publique.

Bactériologistes. MM. Miquel, chef du service bactériologique de l'Observatoire de Montsouris; Courmont, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon.

Membres militaires. MM. le médecin inspecteur général Delorme; le professeur d'hygiène au Val-de-Grâce; le professeur d'épidémiologie du Val-de-Grâce; le pharmacien inspecteur.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : médecins principaux de 1re classe. M. Pitot est nommé directeur du service de santé du 19e corps d'armée à Alger. M. Chevassu est nommé directeur du service de santé du 17e corps d'armée à Toulouse; M. Barois est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Rennes.

Médecins principaux de 2e classe, M. Marty est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Toul; M. Carlier est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Denis.

Médecins-majors de 1re classe, M. Lapasset, passe à l'hôpital militaire de Rennes ; M. Vallois passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Reims; M. Munschina passe à l'hôpital militaire de Chambéry; M. Maguin passe au 66e rég. d'infanterie; M. Provendier passe aux salles militaires de l'hospice mixte du Mans; M. Lafforgue passe au 3e rég. d'artillerie; M. Marignac passe au 61e rég. d'infanterie; M. Cultin est affecté au 101e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. M. Pous est maintenu provisoirement aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Saint-Paul passe à la section technique du service de santé à Paris; M. Augier est maintenu au 78e rég. d'infanterie; M. Védrines passe au 1er rég. de chasseurs d'Afrique; M. Guignot est maintenu au 31e rég. d'infanterie; M. 'Villa passe à la direction du service de santé du 11e corps d'armée; M. Talabère est détaché à Casablanca.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Orticoni passe au 55e rég. d'infanterie; M. Guénot est maintenu provisoirement au 1er rég. de dragons; M. Jude passe au 70e rég. d'infanterie; M. Delestan passe au 17e rég d'infanterie; M. Moureaux passe au 17e bataillon de chasseurs à pied; M. Kliszowksi passe au 65e rég. d'infanterie; M. Michel passe au 120e rég. d'infanterie: M. Hugel passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Médecins aides-majors de 2e classe, M. Jandon dit Danjou passe au 22e rég. d'infanterie; M. Mathieu de Fosset passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Heyraud passe au 6e rég d'infanterie.

— Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Géraud, Lafille, médecins principaux de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Villary, Delamare, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Castaing, Legrand, Claude, Pouy, Julia, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Lang, médecin-major de 2e classe en non activité, Potet, Maître, Borderies, Bernard, Brunat, Pasteur, Taillefer, médecins nides-majors de 1re classe.

— M. le médecin inspecteur Chavasse, directeur du service de santé du 1er corps d'armée, est nommé directeur de l'Ecole du service de santé militaire à Lyon.

— Sont désignés pour être détachés pendant les saisons thermales de 1908, aux hôpitaux d'eaux minérales ci-après, savoir : Hôpital de Bourbonne-les-Bains, MM. Salle, Lambert, médecins principaux de 2e classe; Messerer, Collinet, Frilet, médecins-majors de 1re classe; Grysez, Raymond, Louhet, médecins-majors de 2e classe; Boyé, Montané, médecins nides-majors de 1re classe; Langlois, Perret, médecins aides-majors de 2e classe,

Hôpital de Bourbon-l'Archambault, MM. Vack, médecin-major de 1re classe; Vuillemot, médecin aide-major de 1re classe.

Hôpital de Barèges, MM. Sanglé-Ferrière, médecin principal de 2e classe; Puissan, médecin-major de 1re classe; Vignaau médecin aide-major de 1re classe

— La liste des membres externes de la section technique de santé est arrêtée comme suit : MM. Sabatier, Barbès, médecins-majors de 1re classe; Roux, Lamoureux, Fischer, médecins-majors de 2e classe; Sacquépée, Dopter, Picqué, professeurs agrégés à l'Ecole d application du service de santé militaire; Esquieu, Martin, officiers d'administration de 2e classe.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Deluporte, du port de Lorient, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté du 3e dépôt des équipages de la flotte.

— M. le médecin de 1re classe Chemin, du port de Rochefort, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté de la Fonderie de la marine de Ruelle.

— Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : au grade de médecin en chef de 1re classe : M. le médecin en chef de 1re classe Léo. Au grade de médecin principal : M. le médecin principal Lassabatie.

— Les officiers de réserve dont les noms suivent sont affectés : au port de Cherbourg, M. le médecin en chef de 1re classe Léo; au port de Lorient, M. la médecin principal de réserve Lassabatie.

Syndicat médical de l'arrondissement d'Avesnes. — Le bureau de cette Société pour le présent exercice est composé comme suit : MM. Sirot, président; Frère, vice-président; Derome, secrétaire trésorier; Massy, censeur.

La lutte contre l'opium en Chine. — Un édit impérial publié à Pékin ces jours derniers même, nomme une commission de cinq hauts fonctionnaires, chargée de faire une enquête sur l'importance de l'habitude de fumer l'opium parmi les fonctionnaires et la population. Le même édit prescrit la création d'établissements où les victimes de cette habitude pourront suivre un traitement de trois mois.

La peste au Pérou. — On télégraphie de Lima que la peste bubonique est en recrudescence dans cette ville et dans les autres ports du Pérou.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 9 Avril.* — Ont obtenu : MM. Laubry, 17; Michel, 20; Weil (Emile), 17.

Les candidats sont avertis que l'accès des hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Charité, Beaujon et Lariboisière, leur est interdit jusqu'à nouvel avis.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 7 Avril.* — Ont obtenu : MM. Mouchet, 27; Marcille, 26.

L'entrée des hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Charité, Beaujon, Necker est jusqu'à nouvel avis interdite aux candidats.

Prochaine séance lundi 4 Mai, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Internat. — ORAL. — *Séance du 8 Avril.* — *Cordon spermatique.* — *Signes et diagnostic de la tuberculose du testicule.* — Ont obtenu : MM. Murtingay, 14; Rouget, 14; Girode, 13; Sevestre, 14; Rousselot, 12; Prélat, 12; Bruslé, 11; Bruel, 8; Perdoux, 14; Miginiac, 12; Thibaut, 14; Morancé, 11; Siguinot, 12. — *Absent :* M. Ollé.

Séance du 10 Avril. — *Muscles grands droits de l'abdomen et leurs gaines.* — *Signes et diagnostic de la paralysie infantile.* — Ont obtenu : MM. Clarac, 17; Fabre, 13; Bricout, 17, — *Absent* : M. Garsaux.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Murtingay, 14 + 24 = 38; Rouget, 14 + 21 = 35; Girode, 13 + 22 = 35; Sevestre, 14 + 22 = 36; Rousselot, 12 + 21 = 33; Prélat, 12 + 19 = 31, Bruslé, 11 + 16 = 27; Bruel, 8 + 17 = 25; Per-

doux, 14 + 22 = 36; Miginiac, 12 + 20 = 32; Thibaut, 14 + 18 = 32; Morancé, 11 + 16 = 27; Séguinot, 12 + 19 = 31; Clarac, 17 + 20 = 37; Fabre 13 + 21 = 34; Bricout, 17 + 23 = 40.

Epreuve supplémentaire. — *Facial, portion intra-pétreuse. Causes, signes et diagnostic des paralysies faciales périphériques.* — A la suite de cette épreuve, les quatre candidats *ex æquo* sont classés dans l'ordre suivant : MM. Douay, Sorrel, Flandin, Levant.

Internes titulaires. — Sont nommés internes titulaires : MM. Douay, Sorrel, Flandin, Levant, 41 points ; Marie, Haller, Rafinesque, Bricout, Cottenot, 40 points ; Menard, Roux (Georges), Mlle Déchaux, 39 points ; Chamard-Bois, Cotoni, Martingay, Wilhem, Jolivet, Bienvenue, Guénot, Petit (Jacques), Phélip, Richet, 38 points.

Josset-Moure, Petit (Paul), Sourdel, Velter, Blechmann, Léon-Kindberg, Roudinesco, Clarac, Lamouroux, Dumont, 37 points ; Gastinel, Detré, Gauducheau, Lutembacher, Luzoir, Perdoux, Pironneau, Sevestre, Vuillet, Toulant, Verdun, 36 points ; Collin, Pélissier (André), 35 p. 1/2 ; Cotillon, Lévy (Edmond), Mora, Bertier, Girode, Mornard, Weill, Ausset, Fenestre, Fouquiau, Maisons, Regnard, Rouget, Verdoux, Vernes, Salin, d'Halluin, 35 points.

Internes provisoires. — Sont nommés internes provisoires : MM. Lévy (Pierre), Gendron, 34 1/2 points ; Bith, Brac, Zislin, Baumgartner, Fabre, François (Paul), Le Grand, Brocq, Rénaud-Badet, Chauvet, Brémond, Manne, Weissenbach, 34 points ; Fouchet, Rousselot, Lemarignier, Saint-Girons, Ségard, Aine, Bloch (André), Pakowski, Lorin, Caudrelier, 33 points ; Baron, Benazet, Jumon, Miginiac, Mondor, Bloch (Marcel), Brodin, de Camont, Lechevallier, Passot, Pellot, Thibaud (David), Mlle Neveux, 32 points ; Bollach, Maillet, Mutel, Chibret, Prelat, Séguinot, Bachy, Binet du Jassonneix, Ferry (Maurice), Gauchery, Corpéchot, Nicaud, 31 points ; Buizard, Bernard, Chevallier (Paul), Crétaux, Pont, Davenne, Philbert, Rousseau-Langwelt, Viel (Emile), 30 points ; Huber, Baufle, Gauthier (Emile), Philippon, Dournay, Lasnier, Loubeyre, Caillé, Croissant, Dreyfus, 29 points ; Paulet, Séjournet, de Vaugiraud, Girou, Amaudrut, 28 points.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour la place de chef de clinique médicale des maladies des enfants sera ouvert le lundi 4 Mai 1908.

Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au 23 Avril, à midi, en produisant leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine.

— Un concours pour la place de chef de clinique chirurgicale infantile sera ouvert le lundi 25 Mai 1908.

Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au jeudi 14 Mai, à midi.

— Un concours pour la place de chef de clinique gynécologique sera ouvert le lundi 1er Juin 1908.

Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au lundi 26 Mai, à midi.

Sont admis à prendre part à ces concours tous les docteurs en médecine de nationalité française qui ne sont pas âgés de plus de trente-quatre ans le jour de l'ouverture du concours.

Ecole de médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira, le 15 Juin 1908, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de chimie à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Versailles. — Un concours pour la nomination de quatre internes en médecine sera ouvert le 7 Mai 1908.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés ; ils reçoivent, en outre, un traitement annuel de 366 francs pour la première et la deuxième années ; de 500 francs pour la troisième et la quatrième années.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Par autorisation de l'Université de Paris, les élèves de troisième et quatrième année d'études médicales peuvent faire, comme internes à Versailles, le stage hospitalier ainsi que le stage obstétrical exigés par la Faculté de médecine.

Les candidats au concours devront se faire inscrire au secrétariat, à l'Hôpital civil. Le registre d'inscription sera clos le samedi 2 Mai 1908.

Tout candidat doit justifier qu'il possède au moins quatre inscriptions de Faculté ou Ecole de médecine française.

Il doit produire au moment de son inscription : 1° Un extrait de son acte de naissance ; 2° un certificat de bonnes vie et mœurs récemment délivré.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par la présente affiche pour la clôture du registre ne sera point accueillie.

Les candidats pourront avoir des renseignements complémentaires au cabinet du directeur, à l'Hôpital civil, de 9 h. à 11 h. du matin et de 2 h. à 4 h. du soir.

Asile public d'aliénés de Bordeaux. — Le concours pour deux places d'interne titulaire s'ouvrira le 7 Mai 1908. Le registre d'inscription sera clos le 5 Mai 1908, à 4 heures du soir. Pour renseignements et inscriptions s'adresser à la Direction.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA PHYSIOLOGIE DU SOLDAT[1]

Nous avons indiqué par quelle méthode on pouvait corriger la prématuration du jeune soldat (entraînement par groupes de valeur connue). Nous indiquerons aujourd'hui d'autres mesures indispensables et dont la nécessité résulte des qualités spéciales du groupe militaire.

⁂

Le logement collectif, mais morcelé, réunira des groupes aussi restreints que possible pour ne point préparer un champ trop étendu aux diffusions épidémiques. Le terrain militaire ne se prête que trop à l'éclosion des germes infectieux dont il peut être accidentellement ensemencé. Le

1. Voir *La Presse Médicale*, 1908, nº 25, p. 211.
Au cours de cet article, nous avons omis de signaler l'intéressante étude de M. le médecin-major BONNETTE : « Constitution physiologique des Compagnies » (*Le Caducée*, 17 Août 1907).

soldat présente les affinités morbides de l'enfant; on sait combien celui-ci cultive facilement les maladies infectieuses : rougeole, scarlatine, oreillons, etc... Si l'organisme de vingt ans ressemble, à ce point de vue, à l'organisme infantile, cela tient à deux causes bien distinctes. D'abord le jeune soldat ne fait qu'achever son développement, commencé dès la vie intra-utérine et poursuivi durant l'enfance. Les mêmes processus physiologiques existent : on ne peut s'étonner que les mêmes actions pathogènes provoquent les mêmes réactions morbides. En second lieu, nombre d'enfants, atteints de quelque maladie à peine évitable dans le cours du premier âge, sont immunisés vis-à-vis de cette maladie pendant nombre d'années. Cette durée d'immunisation varie suivant chaque sujet, mais l'état de réceptivité a généralement reparu quand le jeune homme s'achemine vers la caserne.

Au point de vue mental, le jeune soldat offre aussi des caractéristiques particulières. L'esprit parcourt un cycle évolutif aussi complexe, aussi délicat que le corps, et le développement n'en est pas achevé au voisinage de la vingtième année. Le jeune homme sort de cette période particulièrement critique que l'on nomme puberté et qui, marquant l'organisme de signes particuliers, lui donnant le complet épanouissement du pouvoir générateur, assigne à l'esprit des voies nouvelles. On a justement comparé l'âge de la puberté au point de division d'une ligne qui se répandrait en une infinité d'aiguillages. C'est que la mentalité, violemment agitée, doit se ressaisir pour marcher vers une définitive perfection; malheur à l'esprit qui se trompe de route! Combien, tous, avons-nous connu de ces jeunes prodiges, voués, selon toute vraisemblance, aux perpétuelles réussites, et qui n'ont connu que la gloire éphémère des succès de collège! Au contraire, on voit fréquemment de modestes écoliers devenir de grands hommes. C'est que le point critique de la seizième année sera différemment doublé par les uns et par les autres.

S'il est vrai que le soldat semble avoir dépassé cette période, du moins possède-t-il de fraîche date la formule définitive de son organisme mental. Ce tempérament particulier a besoin de ménagements; il a besoin d'être guidé avec sollicitude, d'être redressé suivant une bonne ligne directrice. Il est, en effet, de trop récente facture pour n'être pas encore infiniment malléable.

D'autres marques sont notoires dans l'esprit du jeune soldat. C'est une tendance à toutes les manifestations enfantines, ce qui fait dire avec raison : le soldat est un grand enfant. Dans le domaine psychologique, nous retrouvons les mêmes tendances infantiles que dans le domaine pathologique. Le soldat, comme l'enfant, contracte facilement la rougeole; facilement aussi, et comme ce dernier, il s'amuse de tout et de rien. Il mettra souvent sa suprême joie dans la pire des imprudences.

Une telle inconsistance dans le domaine affectif implique une extrême fragilité dans les manifestations volontaires.

***

La vie régimentaire pourra tirer un excellent parti de ces données, et transformer en forces un grand nombre de faiblesses. Cette transformation s'accomplira, grâce aux conseils et aux bons exemples; ceux-ci auront une force de suggestion considérable sur des mentalités fraîchement écloses. Les mêmes procédés d'éducation peuvent être conseillés pour le soldat et pour l'enfant, puisque l'analogie est frappante entre leurs deux caractères, avec une différence pourtant : c'est que le soldat atteint l'âge grave du définitif perfectionnement, et que le dernier effort éducatif doit être assez vigoureux pour vaincre les dernières résistances.

On commence à mettre entre les mains du soldat les moyens d'étude sans lesquels toute tentative resterait vaine : conférences, causeries, bibliothèques. La lutte est sainement entreprise contre le cabaret. Des efforts sont tentés pour la sauvegarde antivénérienne. A propos de cette efflorescence de moyens éducatifs, nous nous heurtons à une objection fréquemment formulée : l'homme de troupe serait hostile ou indifférent, parce que, en dehors des exigences du service militaire, il aime à occuper ses loisirs suivant sa propre initiative, et cette dernière le pousse bien plutôt vers le farniente sur un lit de repos que vers la salle de conférences ou la bibliothèque.

La constatation peut avoir sa valeur; elle comporte aussi un enseignement. Une telle indifférence provient non seulement de l'ignorance ou de la faiblesse intellectuelle, mais encore d'une faiblesse de la volonté, faiblesse primitive contre laquelle il convient de lutter. M. Payot dit excellemment : « On a négligé [1], aussi bien à l'école « primaire qu'au collège, de faire précéder l'éducation « morale de son fondement, qui est l'éducation de la volonté. On donne de fort belles « règles de conduite à des gens qu'on n'a pas « exercés à se bien conduire, à des gens égoïstes, « paresseux, sensuels; souvent, il est vrai, désireux de se corriger, mais qui, grâce à cette « désastreuse théorie du libre arbitre, qui décourage les bonnes volontés, n'ont jamais appris « que la liberté, la maîtrise de soi, doivent être « conquises peu à peu. »

Il y a donc lieu d'agir sur chaque individualité suivant son caractère et ses tendances; et nous reconnaissons ici que les méthodes d'entraînement physique et d'entraînement intellectuel sont univoques. L'entraînement moral rend fécondes ces méthodes, parce qu'il développe et fortifie la

1. J. PAYOT. — « L'éducation de la volonté », p. 274

volonté au moyen de l'effort toujours soutenu.

En perfectionnant l'individu, on prépare ainsi la perfection du groupe. M. Marcel Mauxion insiste sur l'élément individuel dans l'éducation morale : il ne faut pas « réaliser par l'amour « l'harmonie suprême, sans avoir développé « comme il convient le sentiment de la justice « et le souci de la perfection individuelle[1] ». Quand la parole et l'exemple auront amorcé l'humble effort de l'individu ; que cet effort, laborieusement cultivé, aura pris racine sous l'influence de la salutaire habitude, alors la volonté prendra corps, s'exaltera et préparera les plus savoureuses récoltes.



En résumé, l'organisme du soldat se caractérise par une malléabilité extrême, tant au point de vue physiologique qu'au point de vue psychologique. L'instruction et l'éducation militaires ont pour but d'adapter le soldat au métier des armes par de successives gradations, mesurées suivant les capacités et les résistances de chacun, et qui, offrant un effort possible et obligatoire dans le domaine physique et dans le domaine moral, imprègnent l'adolescent de matériaux solides et vivifiants, pour en faire un homme. La vie militaire doit non seulement préparer des défenseurs au pays, mais encore forger des volontés puissantes et les armer pour la vie. N'est-il pas vrai que « toutes les qualités de premier ordre qu'on « attribue à l'intelligence sont en réalité des qua- « lités d'énergie et de constance du vouloir[2] ? »

Nous comprenons ainsi pourquoi, dans tout ce travail d'adaptation physique et d'éducation morale, le médecin n'intervient qu'à titre d'expert et de conseiller technique. C'est l'officier qui accomplira l'œuvre la plus féconde, parce qu'il lui est possible de marquer son empreinte d'une façon ineffaçable. Il doit être non seulement l'instructeur éclairé, mais encore le laborieux hygiéniste.

Maurice Champeaux,
Médecin-major de 2e classe
au 67e rég. d'infanterie.

1. Marcel Mauxion. — « Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité », p. 169.
2. Jules Payot. — *Loco citato*, p. 273.

LIVRES NOUVEAUX

Louis Gallavardin, médecin des hôpitaux de Lyon. — *Précis des Maladies du Cœur et de l'Aorte*. 1 vol. in-18 de 900 pages, avec 203 figures, cartonné toile. Paris, 1908. Prix : 10 fr. (O. Doin, éditeur.)

Au début de l'ouvrage sont exposées toutes les méthodes d'investigation clinique du cœur et des vaisseaux, depuis l'inspection jusqu'à la radioscopie et la phonendoscopie. Ces dernières méthodes sont très sommairement décrites. La description pathologique est constituée par de bons résumés des diverses maladies suivant le plan uniforme depuis longtemps admis pour les traités classiques. Les questions en suspens sont signalées en quelques mots.

Ce précis est bien adapté à son but, c'est-à-dire qu'il rendra des services aux étudiants dans la préparation des examens et aux médecins pour y trouver rapidement un renseignement de pathologie et de thérapeutique.

L'ouvrage est suivi d'un index trop écourté et peu détaillé. A. L.

P. G. Unna. — *Thérapeutique des Maladies de la Peau*. Traduit d'après la 2e édition allemande, avec un appendice sur la Radiothérapie dans les maladies de la peau, par MM. A. Doyon et P. Spillmann. Un vol. grand in-8°, de 367 pages. (Félix Alcan, éditeur.)

Unna expose dans cet ouvrage, non pas le traitement particulier de chaque dermatose, mais les principes généraux de la thérapeutique des maladies cutanées.

Après quelques aperçus physiologiques, l'auteur passe successivement en revue les principales méthodes de traitement et la technique de leurs applications.

Unna expose, en plusieurs chapitres, les différents moyens d'agir sur l'épiderme, le derme et le tissu adipeux sous-cutané. Cette partie de l'ouvrage est peut-être la plus originale et offre un réel intérêt.

Enfin, l'appendice que le regretté Doyon et M. Spillmann ont ajouté à l'ouvrage résume brièvement, mais assez complètement pour servir aux dermatologistes, les différentes applications de la radiothérapie au traitement d'un certain nombre de maladies de la peau. F. T.

BIBLIOGRAPHIE

1610. — **Bourneville**. — Recherches cliniques et thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie pendant l'année 1905. 26e volume. 1 vol. in-8° de cxc-149 pages, avec 55 figures et 13 planches. Prix : 7 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 3.

Edmond et Etienne Sergent. — Etudes sur la fièvre méditerranéenne chez les chèvres algéroises en 1907.

Edmond Sergent et Bories (d'Arzew). — Etudes sur la fièvre méditerranéenne dans le village de Klébor (Oran), en 1907.

Edmond Sergent. — Etudes sur la fièvre méditerranéenne ; recherches expérimentales en 1907.

Nicolle. — Une conception générale des anticorps et de leurs effets (troisième et dernière partie).

A. Trillat et Sauton. — Etudes sur l'amertume du lait et des fromages.

C. Levaditi et Nattan Larrier. — Contribution à l'étude microbiologique et expérimentale du Pian (avec deux planches).

A. Marie. — Recherches sur le sérum antirabique.



ZÔMOL

PLASMA MUSCULAIRE

(Suc de Viande desséché)

Renferme, à l'état sec, les précieux éléments auxquels la viande crue doit ses propriétés reconstituantes. Héroïque dans la Tuberculose, l'Anémie, la Chlorose, la Neurasthénie, les Convalescences, etc., il ne doit pas être confondu avec les préparations culinaires connues sous le nom d'extraits ou de jus de viande et qui sont dénuées de toute action thérapeutique.

VIAL, 1, rue Bourdaloue, — BÉRAL, 14, rue de la Paix.

SIROP de RAIFORT IODÉ

PRÉPARÉ A FROID

De GRIMAULT et Cie

Combinaison intime de l'iode avec le suc des plantes antiscorbutiques. Toujours bien toléré, il est pour les médecins un puissant auxiliaire pour combattre chez les enfants le lymphatisme, le rachitisme, le goître, l'engorgement et la suppuration des glandes du cou, les gourmes, les croûtes de lait, les éruptions de la peau, de la tête et du visage. Cinq centigrammes d'iode par cuillerée à bouche.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS

CAPSULES DE

LÉCITHINE VIAL

(PHOSPHORE ASSIMILABLE DE L'ŒUF)

à 0 gr. 05 de Lécithine pure par capsule.

La lécithine, grâce à son action spécifique sur les déperditions phosphatiques et à son influence remarquable sur les échanges nutritifs, est nettement indiquée dans la *Tuberculose, Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Chloro-Anémie, Rachitisme, Croissance, Diabète, Phosphaturie.*

Les CAPSULES DE LÉCITHINE VIAL qui renferment la lécithine à l'***état soluble***, ont l'avantage de masquer la saveur âcre et écœurante que les solutions ou sirops de ce produit ne parviennent pas à atténuer.

DOSES : ADULTES : 3 capsules par jour; — ENFANTS : 1 capsule par jour.

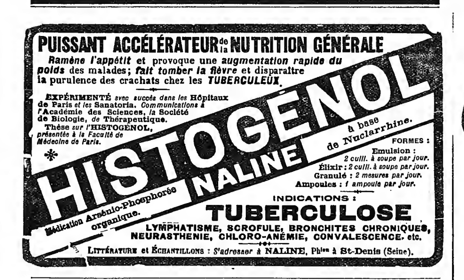
Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

SIROP & VIN DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Le procédé de dissolution du phosphate de chaux dans l'acide lactique, qui est l'acide du suc gastrique, est dû à M. DUSART; le corps médical a constaté l'efficacité de cette combinaison dans tous les cas où la nutrition est en souffrance. Il est donc indiqué dans la **phthisie, la grossesse, l'allaitement, le lymphatisme, le rachitisme et la scoliose, la dentition, la croissance, les convalescences. — SIROP — VIN — SOLUTION.**

2 à 6 cuillerées à bouche avant le repas. - Dépôt : 113, Fg St-Honoré & toutes Pharies





ROHAIS & Cie
2, Rue des Lions, PARIS

Traitement Etiologique et Rationnel des **Affections broncho-pulmonaires** par le

CURATIF VAUGIRARD

aux sucs frais *d'Asclepias tuberosa* et de Byrsonima crassifolia.

Catarrhe bronchique
Bronchectasie
Broncho-Pneumonie
Pleurésie
Affections grippales
TUBERCULOSE PULMONAIRE

Représente une **TRIADE THÉRAPEUTIQUE** sans analogue, comprenant

1° *Un* **TANNIN** *hyperactif asséchant des bronches, cicatrisant du poumon;*

2° *Un* **GLUCOSIDE** *agissant comme tonique et eupeptique;*

3° *Une* **ESSENCE** *puissamment antiseptique s'éliminant par le poumon.*

DOSES : 2 à 6 cuillerées par jour avant les repas.

Dépôt Général : **E. LOGEAIS**, 37, Avenue Marceau, PARIS.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Louis Rénon commencera, le lundi 4 Mai 1908, à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre des cours de l'hôpital, une série de *six* conférences sur l'*Opotherapie pratique*, dans l'ordre suivant : Lundi 4 Mai. — *Les principes généraux de l'opothérapie.* Lundi 11 Mai. — *L'opothérapie digestive* (gastrique, intestinale, pancréatique, hépatique, biliaire). Lundi 18 Mai. — *L'opothérapie génito-urinaire* (testiculaire, ovarienne, rénale). Lundi 25 Mai. — *L'opothérapie vasculaire sanguine* (thyroïdienne, parathyroïdienne, surrénale, hypophysaire, thymique). Lundi 1er Juin. — *Les opothérapies diverses* (mammaire, placentaire, pulmonaire, cérébrale, médullaire, musculaire, sanguine, splénique).

Lundi 15 Juin. — *L'opothérapie associée.*

Ces conférences seront suivies, le lundi 22 Juin, d'une conférence professionnelle sur : *Le médecin dans la pratique médicale.*

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Medaille de vermeil* : M. Lota, à Port-d'Espagne (île de la Trinité).

Médaille d'argent : M. Mouillac, à Tchentou (Chine).

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France. — La 49e assemblée annuelle de l'Association générale de prévoyance et secours mutuels des médecins de France aura lieu le dimanche 26 Avril, à 2 heures précises, dans la salle des concours de l'Assistance publique (ancienne Académie de médecine), rue des Saints-Pères, 49.

Les questions qui n'auront pas pu être résolues dans la séance du dimanche seront discutées le lundi 27 à la même heure.

Soirée du samedi 25 Avril. — M. le président et Mme Lereboullet prient MM. les présidents et délégués des Sociétés locales de bien vouloir venir passer la soirée chez eux, 44, rue de Lille, le samedi 25 Avril, à 10 heures.

Banquet du dimanche 26 Avril — MM. les membres du Conseil général prient MM. les présidents et délégués des Sociétés locales de leur faire l'honneur d'assister au banquet qui leur sera offert le dimanche 26 Avril à 7 h. 1/2 au Palais d'Orsay. Tenue de ville. Ceux d'entre eux qui voudront bien accepter cette invitation sont priés d'en prévenir, avant le 20 Avril, M. Blache, 5, rue de Surène, Paris.

Tous les membres de l'Association peuvent assister au banquet. La cotisation, pour eux, est de 20 francs. Adresser les adhésions à M. Blache, avant le 20 Avril.

Ordre du jour de la séance du 26 Avril 1908, à 2 heures. — 1° Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale; 2° allocution de M. L. Lereboullet, président; 3° rapport de M. Blache, trésorier général, sur la situation financière de l'Association générale à la fin de l'exercice de 1907-1908; 4° rapport de la commission de vérification des comptes (MM. Périer et Hallopeau, rapporteurs) sur la gestion financière du trésorier pendant l'exercice 1907-1908; 5° approbation des comptes de l'exercice 1906-1907; 6° compte rendu général sur la situation et les actes de l'Association générale pendant l'exercice 1907-1908, et rapport sur les vœux présentés par les Sociétés locales, par M. G. Lepage, secrétaire général; 7° élection de deux vice-présidents et de sept membres du Conseil général. *Vice-Présidents :* M. Cornil, vice-président sortant, arrivé au terme de son mandat; M. Gross (de Nancy), membre du Conseil général, président de la Société de Meurthe-et-Moselle, est candidat à la place de vice-président, vacante par suite du décès de M. Douvre (de Rouen). *Membres du Conseil* : MM. Amodru, Blanquinque, Bouloumié, Motet et Pamard, conseillers sortants, arrivés au terme de leur mandat; M. Lubet-Barbon (de Paris), membre de la Société des Landes, se présente en remplacement de M. Laguesse (de Dijon), arrivé au terme de son mandat et qui ne se représente pas; M. Maunoury, président de la Société d'Eure-et-Loir, se présente en remplacement de M. Gross, candidat à la vice-présidence; 8° rapport de M. Rist sur les pensions viagères demandées à l'assemblée générale, discussion et vote des propositions; 9° élection de la commission chargée d'examiner et de classer les demandes de pensions viagères en 1909; 10° examen du projet de convention avec l'Association amicale, au sujet de la combinaison D et le compte rendu de M. le secrétaire général; 11° délibérations des Sociétés locales au sujet des questions soumises à leur examen en 1907; 12° discussion des vœux présentés par les Sociétés locales; 13° questions diverses : médecins chargés des certificats à délivrer aux nourrices. — Secret médical pour les indigents. — Changement de date des assemblées générales, etc.

Ecole de psychologie (Semestre d'été 1908). — M. Bérillon, professeur, médecin inspecteur des Asiles d'aliénés, commencera son cours le jeudi 14 Mai, à 5 h. (salle des conférences de l'Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts) et le continuera les jeudis suivants à 5 heures.

Sujet du cours : Les enfants et les adolescents anormaux. Applications de l'hypnotisme à la pédagogie.

Les leçons seront complétées par des présentations de malades, par des projections et par une excursion à l'établissement médico-pédagogique de Créteil.

Les consultations du dispensaire pédagogique et du dispensaire antialcoolique ont lieu les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi, rue Saint-André-des-Arts.

Le cours public, annoncé ci-dessus, sera complété par un cours de psychothérapie pratique et d'hypnologie, fait par MM. Bérillon et Paul Farez. Le droit d'inscription est fixé à 50 francs. S'inscrire à l'Ecole de psychologie.

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — M. Gailhaud est nommé secrétaire du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

IIe Congrès des praticiens de France (Lille, 25-28 Juin 1908). — Le Congrès est ouvert à tout médecin français et à tout étudiant en médecine français ayant versé une cotisation de 5 francs. Chaque congressiste aura droit au volume des rapports, au vote dans ses différents modes, aux réductions consenties par les Compagnies de chemins de fer, hôtels, etc., soit pour le voyage à Lille, soit pour les excursions organisées par le Comité du Nord (Mines, Bruxelles, Londres, etc.).

Le Comité d'organisation du Congrès de 1908 prie tous les Syndicats médicaux, toutes les Associations professionnelles médicales, toutes les Sociétés médicales, etc., de voter, en faveur de ce Congrès dont l'action doit être décisive après l'admirable mouvement de défense professionnelle du Congrès de Paris, une subvention collective dont la nécessité s'impose pour faire aboutir les revendications des praticiens.

Le Comité demande en autre à tous les Syndicats médicaux de France :

1° De désigner un ou plusieurs délégués chargés de les représenter officiellement au Congrès; 2° en cas d'éloignement trop considérable, de se concerter avec les Syndicats voisins pour former un groupement intersyndical qui se fera représenter par des délégués.

Les délégués auront à verser, comme les autres adhérents, la cotisation de 5 francs. Représentants élus des organisations syndicales, ils auront droit, en cas de vote par bulletin, à autant de voix qu'ils détiendront de mandats.

Le bureau de chaque Syndicat enverra, au moins deux mois avant l'ouverture du Congrès, au trésorier du Comité du Nord : *a*) La subvention collective; *b*) les noms des syndiqués; *c*) les noms, adresse et gare de départ des délégués.

Au reçu de ce dossier, le Comité d'organisation enverra aux délégués un pouvoir portant indication du nombre des mandats qu'ils seront appelés à représenter, et dont ils auront à faire état en cas de vote par bulletin lors des séances du Congrès.

Comme il existe un certain nombre de régions dépourvues de Syndicats, le Comité du Nord, s'inspirant d'un vœu émis par le Congrès des praticiens et pénétré de la nécessité d'encourager partout le mouvement corporatif, insiste auprès des confrères de ces régions pour qu'ils constituent dans leur ville, canton ou arrondissement, des groupements provisoires. Ceux-ci nommeront des délégués qui jouiront des mêmes droits que les délégués des syndicats.

Ces délégués avertiront, dans le délai spécifié plus haut, le Comité organisateur de la formation de leur groupe, lui communiqueront la liste nominative (légalisée) des adhérents, et agiront comme il est dit pour les syndicats.

Les groupements ainsi constitués qui se trouveront dans l'impossibilité de nommer des délégués, pourront transférer leurs pouvoirs au Syndicat le plus voisin.

Seront assimilées aux Syndicats médicaux les Associations corporatives d'étudiants régulièrement constituées.

Les parents accompagnant les congressistes, et ayant versé la cotisation de 5 francs, jouiront des avantages matériels accordés aux congressistes, sauf qu'ils n'auront pas droit au volume des rapports.

Comme il y a intérêt à réunir tous les rapports dans un même volume, les confrères rapporteurs se feront un devoir de condenser leur travail en un nombre de pages aussi restreint que possible. (La liste de ces rapports sera publiée incessamment.)

Le Congrès devant s'ouvrir le 25 Juin, il y a lieu d'indiquer, comme dernière limite au dépôt des rapports, le 5 Mai 1908.

Programme des séances. — Séance d'inauguration du jeudi 25 Juin (soir, 2 heures). — 1° Discours de M. Coppens, président du Comité d'organisation ; 2° Constitution du bureau ; 3° Discours de M. X..., président du Congrès ; 4° Rapports sur les travaux du Comité de vigilance : *A*) Rapport de la Sous-Commission de l'enseignement, M Leredde ; *B*) Rapport de la Sous-Commission du libre choix, MM. Cosse et Dally ; 5° Rapport du secrétaire général, M. Aubert.

1re Séance du vendredi 26 Juin (matin, 9 heures). — I. Rapport sur les travaux de la Commission ministérielle, M. Gassot. — II. Réforme de l'enseignement. Etude de la Commission nommée par le Syndicat médical de Lille. Rapporteur : M. Surmont.

2e Séance du vendredi 26 Juin (soir, 2 heures). — III. Enseignement clinique, MM. Regnault et Lafontaine. — IV. L'hôpital centre d'enseignement, M. Maire. — V. Autonomie des Facultés de médecine, M. Le Fur.

1re Séance du samedi 27 Juin (matin, 9 heures). — VI. Libre choix pour les assistés, MM. Bombart, Boudin, Boutry, Gairal, Lemière. — VII. Libre choix pour les mutualistes, M. Bollirt. — VIII. Extension aux ouvriers agricoles de la loi sur les accidents du travail, M. Dubuisson.

2e Séance du samedi 27 Juin (soir, 2 heures). — IX. Responsabilité médicale. Expertise contradictoire, M. de Grissac. — X. Organisation du corps médical au point de vue de son action sur les collectivités et les pouvoirs publics, M. Coppens. — XI. Impôt sur le revenu, M. Jayle. — XII. Modifications à apporter à la loi de 1903 sur la déclaration des maladies contagieuses, M. X.

Séance du dimanche 28 Juin (matin, 9 heures). — XIII. Relèvement des honoraires médicaux, M. Vimont. — XIV. Rapport du trésorier, M. Deroy. — XV. Nomination du Comité de vigilance.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Pernet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer dans les délais réglementaires sur le *Gueydon*, à Cherbourg.

La lutte contre l'absinthisme en Suisse. — Le Conseil national vient de se prononcer, après un débat de quatre séances, par 82 voix contre 53, pour la suppression de l'absinthe.

A la suite de ce vote, le Conseil des Etats s'est, de son côté, prononcé par 24 voix contre 12 en faveur de la demande d'initiative populaire prohibant la vente et la fabrication de l'absinthe.

La nouvelle disposition constitutionnelle sera donc soumise au vote du peuple avec préavis favorable des Chambres fédérales.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. le professeur Cornil.

CONCOURS

Prix de la Société de thérapeutique. — La Société de thérapeutique met au concours pour l'année 1909 la question suivante : *Les stimulants et les sédatifs de l'activité hépatique ; leur mode d'emploi dans les diverses maladies du foie.* Un prix de 500 francs et deux mentions honorables, s'il y a lieu, seront attribués aux trois meilleurs mémoires. Ceux-ci devront être remis au plus tard, le 30 Juin 1909 au secrétaire général, M. G. Bardet, 21, rue du Cherche-Midi. Chaque mémoire devra être mis sous pli cacheté, avec une devise qui sera répétée, avec mention du nom et de l'adresse de l'auteur, dans une enveloppe cachetée remise en même temps que le manuscrit. Le prix sera décerné à la séance de la fin de Décembre 1909.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales. Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Cession de clientèles, rempl. aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

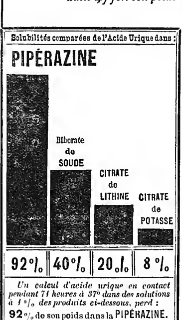


ARTHRITISME

DANS TOUTES SES MANIFESTATIONS

LE PLUS GRAND DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

" L'Urate de Pipérazine formé par la combinaison de l'Acide urique et de la Pipérazine, est soluble dans 47 fois son poids d'eau, alors qu'il en faut au moins 368 parties pour dissoudre les autres urates alcalins. "



Un calcul d'acide urique en contact pendant 74 heures à 37° dans des solutions à 1 % des produits ci-dessous, perd :

92 % de son poids dans la PIPÉRAZINE.
40 % — — le Bi-Borate de Soude.
20 % — — le Citrate de Lithine et le Bi-Carbo. de Soude.
8 % — — le Citrate de Potasse.

INNOCUITÉ ABSOLUE

SANS ACTION SUR

LE CŒUR,
LES REINS,
LES VAISSEAUX

Bien toléré. N'agit pas sur l'estomac

La vente des Produits Midy *est réglementée et assure aux Pharmaciens un bénéfice normal.*

DEMANDE DE LITTÉRATURE ET D'ÉCHANTILLONS
9, rue du Commandant-Rivière, PARIS

PHARMACIE MIDY
140, Faubourg St-Honoré, 140
PARIS

MODE D'EMPLOI :

Pendant les **CRISES :**
3 à 6 mesures par jour.

Comme **PRÉVENTIF :**
1 à 3 mesures par jour,
10 jours par mois.

Chaque mesure contient 20 centigrammes de **Pipérazine** chimiquement pure et doit être prescrite à jeun ou à distance des repas, dissoute dans un verre d'eau.



et toutes Pharmacies de France et de l'Étranger

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . **10** fr.

Union postale . . . . **15** fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE
Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

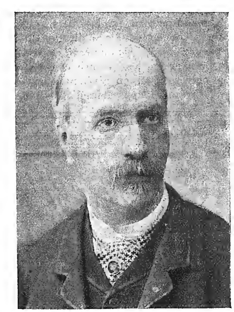
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

VICTOR CORNIL

— 1837-1908 —

Le professeur V. Cornil vient de succomber, mardi dernier, 14 Avril, à Menton, où, depuis



trois mois, parti convalescent d'une broncho-pneumonie grave, il vivait dans l'espoir de récupérer ses forces épuisées.

La Science médicale perd en lui un de ses plus féconds pionniers, et la France le Maître incontesté de l'Anatomie Pathologique, le digne successeur et l'émule des Cruveilhier, des Lebert, des

Vulpian et des Charcot, ses maîtres et ses premiers initiateurs.

Doué d'une aptitude au travail peu commune, possesseur d'une robuste santé, Cornil aura offert, un demi-siècle durant, l'exemple vraiment extraordinaire d'une existence consacrée, sans aucune fatigue comme sans heurts, mi-partie à la politique active et mi-partie à la Science. Placé pendant l'Année terrible, par Gambetta, son ami fidèle, à la tête d'un département, Victor Cornil ne cessa, en effet, jusqu'à ces toutes dernières années de s'occuper des affaires de l'Etat, à la Chambre d'abord, puis au Sénat.

Il est juste de rappeler ici que c'est lui qui fut rapporteur devant le Sénat de la Loi sur la Protection de la santé publique, et l'on peut dire que c'est grâce à ses efforts et à ceux de Brouardel que cette Assemblée adopta, le 4 Février 1902, le projet déjà voté par la Chambre, et dont le pays attendait depuis tant d'années la promulgation.

En même temps il poursuivait, sans relâche et avec une ponctualité admirable, ses mémorables travaux d'Histologie Pathologique.

⁂

L'Œuvre du Maître qui disparaît est immense. Elevé à l'école de deux savants de génie, Cruveilhier et Virchow, qui se complétaient l'un l'autre d'une si harmonieuse façon; rompu de bonne heure à la pratique du microscope dont l'usage était, il y a quarante ans encore, à peu près inconnu des savants français, Cornil débuta par un coup de maître. Lié à Ranvier d'une affection profonde que rien, par la suite, ne put amoindrir, il entreprit avec lui la publication du *Manuel d'Histologie Pathologique de Cornil et Ranvier* qui, dès le premier jour, se trouva consacré par un succès universel et, en révélant à nos compatriotes les trésors inépuisables d'une science nouvelle, devint la « Bible de la science anatomo-pathologique française ». En relisant cette première édition, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de la précision impeccable des détails, de la concision exemplaire du texte ou du nombre incalculable des découvertes originales dues aux auteurs et, depuis lors, tombées dans le domaine public de la médecine classique.

Bientôt, et coup sur coup, paraissent: les *Etudes sur les Néphrites*, en collaboration avec A. Brault, livre qui fait aujourd'hui encore loi et sert de guide à tous les travaux modernes sur la pathologie du rein; le *Traité de la Phtisie pulmonaire* dû à l'affectueuse association d'un clinicien éminent, M. Hérard, et de l'anatomo-pathologiste déjà consommé qu'était Cornil. Entre temps, ce travailleur acharné et que rien ne pouvait lasser trouvait, à l'hôpital de Lourcine, un champ merveilleux à exploiter, et, précurseur, pour ainsi dire, génial de la biopsie, découvrait dans ses *Leçons sur la Syphilis* l'histologie pathologique complète des altérations causées par la vérole dans les téguments, les muqueuses, les ganglions lymphatiques et les vaisseaux.

Sur ces entrefaites, et pendant que Cornil, agrégé depuis l'année 1869, multipliant ses autopsies partout où on l'appelait, à Saint-Antoine, à la Salpêtrière, à Laënnec, à la Charité et, plus tard, à l'Hôtel-Dieu, multipliait ses travaux, la chaire de professeur d'Anatomie Pathologique, laissée vacante par Charcot, lui était accordée en 1882. Essayer d'énumérer les innombrables communications, notes et mémoires qui, durant ce quart de siècle, prirent naissance dans ce laboratoire de l'Ecole Pratique, sous la plume féconde de ce grand Ouvrier de Science, demanderait trop de pages. Qu'il suffise de rappeler que, pendant plus de vingt-cinq ans, chaque jour, le Maître, avec cette tranquillité placide et cette bonhomie souriante qui faisaient sa force, ne cessa de travailler, de regarder et d'écrire. Le *Journal des Connaissances médicales*, dont il fut longtemps, avec son ami dévoué Galippe, le directeur et le rédacteur en chef; les Bulletins de la *Société Anatomique de Paris*, dont, au départ de Charcot, il était devenu le président à vie; les *Bulletins et Mémoires de la Société de Biologie*, au grand renom de laquelle il collabora activement; les *Bulletins de l'Académie de médecine*, à qui il réservait les plus retentissants de ses travaux, fourmillent de ses œuvres.

Tous les travaux de Cornil, sans aucune exception, sont marqués au coin de la science d'observation la plus précise, la plus honnête, comme aussi la plus sûre. Pas un des innombrables détails découverts par son œil expérimenté qui ne soit vrai, ayant été contrôlé à maintes reprises, discuté avec l'esprit critique le plus clairvoyant. Aussi, pas un des faits publiés par lui qui ne soit demeuré acquis à l'actif de la Science. Accordez à ce labeur immense, qui repose sur des descriptions impeccables, un esprit largement ouvert au progrès, avide des connaissances nouvelles, ennemi de la routine, et heureusement servi par une souplesse perfectible, toujours en éveil et accessible à toutes les découvertes de la science moderne, vous connaîtrez le savant, homme de laboratoire doublé d'un clinicien remarquable que fut le Professeur Cornil. Une preuve décisive, entre tant d'autres, peut être donnée de la largeur de vues et de la perspicacité de cette haute intelligence. A peine le génie de Pasteur commençait à révolutionner de fond en comble la Médecine, que Cornil, aidé de son élève et ami Babes, refondant dans un moule nouveau toute la Pathologie traditionnelle, publiait sans retard deux énormes volumes sur les *Bactéries*, dont l'idée générale et maints chapitres mériteront les suffrages de la postérité. En outre, et du même coup, le Maître ouvrait, dans son propre laboratoire, à la Faculté, un laboratoire annexe consacré à la Bactériologie et

le confiait à ses élèves préférés Chantemesse et Widal.



Le Professeur n'était pas moins intéressant que son Œuvre. Desservi par une voix frêle, mais claire, gêné par un débit monotone et par des gestes sans chaleur, mal à l'aise devant la grande table vide, recouverte du traditionnel tapis vert et adornée d'un verre d'eau sucrée, Cornil, on peut le dire sans ternir sa mémoire, manquait d'envolées. Mais pour qui se donnait la peine de l'écouter et de suivre avec attention ses descriptions, toujours complétées par des dessins, pleins à la fois de précision et d'art, tracés sur le tableau noir, la lumière se faisait grande et le charme était vif. Peu à peu, par un chemin très simple et très sûr, le maître plaçait ses détails, les groupait en ordre, les imposait à l'esprit des auditeurs avec une telle suggestion de vérité, de « choses vécues », que la mémoire en demeurait à jamais fixée.

Au reste, convaincu que l'enseignement de l'Anatomie Pathologique doit être, avant tout, fait pour l'instruction des élèves, Cornil avait demandé, il y a déjà vingt ans passés, que son agrégé spécialisé fit la bonne et pratique besogne, le Professeur se réservant l'enseignement supérieur. Il avait organisé, le moins mal possible, les travaux pratiques d'Anatomie Pathologiques, travaux auxquels les élèves seraient obligés de coopérer d'une façon directe, sous la conduite du chef de laboratoire et de ses moniteurs. On sait les résultats de ces sages réformes.



L'Homme était plus attachant encore que son Œuvre vraiment magistrale. Grand, solidement taillé, à la façon des Arvernes, ses ancêtres, le crâne chauve, le nez violemment busqué, Cornil attirait par un charme tout personnel, fait d'amabilité, de simplicité et de douceur. Doué d'un caractère calme, associé à une ténacité héréditaire, il adorait le travail. Tôt levé, toujours occupé de ses « coupes », il remplissait les heures que lui laissait sa vie publique par les heures consacrées au laboratoire. Lorsque la retraite eut sonné pour lui à l'Hôtel-Dieu, privé de cadavres et de pièces anatomiques, le professeur se rejeta sur les recherches de Pathologie Expérimentale, qu'il avait depuis longtemps poursuivies avec la collaboration de son élève et ami Coudray, sur les lésions du tissu osseux et des articulations. Le laboratoire et la Faculté lui restaient et il comptait bien y terminer sa vie. Les événements récents, présents à la mémoire de tous, s'y opposèrent. Sa mise à la retraite comme professeur honoraire fut, pour cet homme de travail, un coup rude et douloureux. La mort seule put l'arrêter. Il meurt sur la brèche, au moment où un livre, le dernier, allait paraître, consacré aux tumeurs du sein.

Très artiste, dessinant avec un réel talent aussi bien ses « préparations microscopiques » que ses croquis d'aquarelles, Cornil aimait les beaux livres; les éditions rares, les reliures anciennes lui étaient familières. Et sa collection d'estampes, de gravures, d'aquarelles, d'eaux fortes et de tableaux de maîtres est citée parmi les plus célèbres de Paris. Aussi, voulant finir en beauté, il s'en est allé, là-bas, le vieux maître, attendre, au beau soleil de la Riviera française, parmi la Poésie prenante de cette douce France du Midi, la fin que sa sagace expérience savait prochaine, gardant, pour son épouse et sa fille adorées, le sourire affectueux et les paroles de bonté qui rassurent encore alors qu'il n'y a plus d'espérance...

La Faculté de Médecine de Paris voit, avec Cornil, disparaître une de ses gloires les plus pures.

Maurice Letulle.

LIVRES NOUVEAUX

A. Boquel. — *La pratique de la dystocie.* 1 vol. gr. in-8°, de 350 pages, avec figures. Prix : 7 francs. (O. Doin, éditeur.)

Ces treize leçons de vulgarisation obstétricale professées à la Maternité d'Angers sont dédiées à Farabeuf. C'est dire l'esprit qui les anime.

Elles sont consacrées à la dystocie par viciation pelvienne, à la dystocie par lésion des parties molles, à la dystocie fœtale, au rôle de la contraction utérine dans la dystocie.

Pour Boquel, l'accouchement prématuré provoqué ne peut être qu'une méthode très exceptionnellement indiquée; le forceps au détroit supérieur, l'embryotomie sur l'enfant vivant doivent être absolument abandonnées. L'opération césarienne est la méthode de choix, même au cours du travail. Depuis 1904, Boquel a d'ailleurs publié des observations heureuses de césariennes tardives.

Telle est l'orientation générale de ce livre dont tous les chapitres seront lus avec profit. Sur chaque question, Boquel fait appel à son expérience personnelle.

Il s'est acquis depuis longtemps le droit d'avoir une opinion. On ne peut que le féliciter d'avoir su magistralement la mettre en relief.

A. Couvelaire.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

A. Souques. — Dissociation cutanéo-musculaire de la sensibilité et astéréo-agnosie à propos d'un cas de lésion bilatérale du bulbe.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie. (Séance du 5 Mars 1908.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.



TUBERCULOSE PULMONAIRE — EMPHYSÈME — BRONCHITE CHRONIQUE — ASTHME ESSENTIEL — MIGRAINE — ECZÉMA — PALUDISME

Seule Préparation permettant la Thérapeutique Arsenicale Intensive par la **MÉDICATION ARRHÈNIQUE**



GOUTTES	dosées	à 2 milligr.	10 à 20 par jour. en deux fois.	
AMPOULES	—	à 50	—	1 à 2 par jour.
COMPRIMÉS	—	à 25	—	1 à 3 —
GRANULES	—	à 1 centigr.		2 à 6 —
—	—	à 2	—	1 à 3 —

9, Rue de la Perle. - PARIS

XÉROFORME HEYDEN

Le meilleur succédané de l'iodoforme. Spécifique dans les **Eczémas humides**, l'**Intertrigo**, les **Ulcères des jambes** et les **Brûlures**. Active l'épidermisation, diminue la sécrétion, apaise la douleur et le prurit. **Aucune irritation.**

TANNISMUT HEYDEN

(Tannate double de bismuth). **Astringent intestinal, très actif, facile à prendre** et **peu coûteux**. Joint l'action du tannin à celle du bismuth. Agit où les autres medicaments sont inactifs.

NOVARGAN HEYDEN

Rend possible un traitement bactéricide intensif de la blennorrhagie dans la phase aiguë en raison de son absence d'action irritante, même s'il est employé à hautes concentrations.

HUILE ACOINÉE HEYDEN

(Solution de la base d'Acoïne). — **Analgésie immédiate et durable dans les Affections oculaires douloureuses et les cautérisations**, sans effet secondaire sur l'œil.

Littérature et échantillons gratuits chez le Représentant des Produits HEYDEN : M. Paul ROUVEL, 3, rue du Plâtre, Paris

BRANDT

Cacao lacté à la Viande

CONTIENT PAR DOSE DE 50 GRAMMES

(Maximum pour une tasse)

1° **Le Lait condensé**, de 150 grammes de **Lait frais**;
2° **La Viande**, de 60 grammes de **Muscle frais de bœuf**;
3° **Sucre et Cacao diastasé**.

Laboratoires **BRANDT, 7, rue Malher, PARIS** (IVe)

BROCHURE ET ÉCHANTILLON FRANCO

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT
Antiseptique Désodorisant
Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
OBSTÉTRIQUE — CHIRURGIE — MALADIES INFECTIEUSES
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant).

PUISSANCES (établies par Mr FOUARD, Chte à l'**INSTITUT PASTEUR**)
BACTÉRICIDE 23.40 } sur le **Bacille typhique**
ANTISEPTIQUE 52.85 }
Celles du **Phénol** étant : **1.85** et du **Sublimé : 20.**

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE remplace l'IODOFORME

Echantons Sté de l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. — **SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.**

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

par les Injections Mercurielles Intra-Musculaires de VIGIER

HUILE GRISE STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER

à 40 0/0 de mercure

Prix du flacon, 2 fr. 25; Double flacon, 4 fr. 25

Dose ordinaire pour adulte : Une injection de 8 centigr. de mercure par semaine pendant sept semaines. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc. — Se servir de préférence de la *Seringue spéciale du Dr Barthélemy* à *15 divisions*, chaque division correspond exactement à *1 centigr.* de mercure métallique.

Seringue spéciale du Docteur Barthélemy — VIGIER - PARIS — Nouveau modèle déposé n° 22123

La seringue avec une aiguille en platine iridié de 5 ct.; Prix, à la **PHARMACIE VIGIER : 15 fr.** — Si on se sert de la *Seringue de Pravaz* une division correspond à 0 gr. 025 de mercure.

HUILE AU CALOMEL STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER

à 0 gr. 05 par cent. cube. — **Prix du flacon : 2 fr. 25**

Grâce à la consistance spéciale *de cette huile, le* Calomel *est maintenu en suspension.*

Dose ordinaire : Injecter une seringue de Pravaz tous les 10 jours. Faire une série de 5 injections. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc.

HUILE AU BIIODURE DE HG INDOLORE DE VIGIER

à 4 milligr. par cent. cube et à 1 centigr. par cent. cube.

Huile au sublimé indolore Vigier, à 1 centimètre par centimètre cube.
Suppositoires d'huile grise de Vigier, à 2 centigr. et à 4 centigr. de mercure.
Ovoïdes mercuriels de Vigier, à 4 gr. et à 6 gr. d'onguent pour frictions.
Savon mercuriel Vigier, à 33 p. 100 de mercure, remplace les frictions.
Emplâtre au calomel du Dr Quinquaud, contre la syphilis de l'enfance.

SAVON DENTIFRICE VIGIER

LE MEILLEUR DENTIFRICE ANTISEPTIQUE

pour l'entretien des dents, gencives, muqueuses. Il prévient les accidents buccaux et chez les syphilitiques.

PRIX DE LA BOITE PORCELAINE : 3 FR.

PHARMACIE VIGIER, *12, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.*



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Mai 1908, à 1 heure. — M. GEORGIADE : La fièvre ondulante; MM. Blanchard, Dejerine, Roger, Lœper. — M. LAURANS : Des diplégies faciales au cours des polynévrites; MM. Dejerine, Blanchard, Roger, Lœper. — M. DUPONT : Contribution à l'étude des hématomes sous-cutanés dans les leucémies; MM. Roger, Blanchard, Dejerine, Lœper. — M. DURBIN : Les pneumothorax partiels, et en particulier le pneumo-thorax interlobaire; MM. Roger, Blanchard, Dejerine, Lœper. — M. COULON : Du traitement des angiomes de la face, et en particulier de leur extirpation au bistouri; MM. Sagond, Delens, Gosset, Lecène. — M. PENOT : Contribution à l'étude des fractures vicieusement consolidées de l'extrémité inférieure du radius; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène.

Jeudi 7 Mai 1908, à 1 heure. — Mlle BOIRIVANT : La méningite chez les nouveau-nés; MM. Hutinel, Pozzi, Auvray, Nobécourt. — M. CHASSAING DE BORREDON : Le kraurosis vulvæ et sa dégénérescence épithéliomateuse; MM. Pozzi, Hutinel, Auvray, Nobécourt. — M. MARTIN : Kystes hydatiques de la rate; MM. Pozzi, Hutinel, Auvray, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne, M. Pierre Marie, censeur; M. Legry, suppléant.

Mardi 5 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Castaigne. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Brumpt, censeur.

Mercredi 6 Mai 1908. — 1er, Oral (1re série) : MM. Monod, Rieffel, Macaigne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Ombrédanne, Mulon. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Gautier, Ch. Richet, Retterer. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Thiéry, Potocki, Proust. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Zimmern. M. Reclus, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Brissaud, Letulle, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Pierre Marie, Legry, André Jousset. M. Kirmisson, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Jeudi 7 Mai 1908. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne Launois, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Albarran, Cunéo, Morestin. — 2e (1re série) : MM. Pouchet, Retterer, Langlois. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Gley, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Marion. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Rénon, Fernand Bezançon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Joffroy, Achard, Castaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Raymond, Gouget, Claude. — 3e, Oral (Deuxième partie) (4e série) : MM. Troisier, Jeanselme, Brumpt. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Gilbert Ballet, Carnot. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Richaud, Balthazard. M. Bar, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 8 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Proust, Lecène. M. Pierre Marie, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 9 Mai 1908. — 2e (1re série), MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 2e (2e série), MM. Gley, Launois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Thiéry, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie), (2e série) : MM. Bar, Marion, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Quénu, Maygrier, Hartmann. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série), MM. Chantemesse, Letulle, Fernand Bezançon. — 3e Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gilbert, Carnot, Brumpt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Gilbert Ballet, Jeanselme, Balthazard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (4e série) : MM. Troisier, Achard, Gouget. M. Pozzi, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. M. Albert Robin, censeur; M. Morestin, suppléant.

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — M. le professeur PINARD commencera ses cliniques journalières le lundi 27 Avril 1908, à 10 heures du matin (Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal), et ses leçons bi-hebdomaires (les lundis et vendredis), le lundi 27 Avril 1908, à 11 heures.

Ordre du cours : lundi et vendredi : Leçon de clinique obstétricale à l'amphithéâtre par le professeur. — Mardi : Conférences cliniques sur la grossesse normale et pathologique, par M. COUVELAIRE, agrégé, accoucheur des hôpitaux. — Mercredi : Leçons et opérations de gynécologie, par M. J.-L. FAURE, agrégé. — Jeudi : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. V. WALLICH, agrégé. — Samedi : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. BROCA (Auguste), agrégé. — Tous les jours : Anatomie obstétricale pathologique, par M. CAZEAUX, chef du laboratoire; Leçons de diagnostic obstétrical, par M. MOUCHOTTE, chef de clinique, et M. LACASSE, chef de clinique adjoint; Leçons de diagnostic gynécologique, par M. POTOCKI, agrégé, accoucheur des hôpitaux, et M. LE MASSON, répétiteur.

Cours pratiques et manœuvres obstétricales, par MM. BOUFFE DE SAINT-BLAISE, FUNCK-BRENTANO, accoucheurs des hôpitaux, PAQUY, DELESTRE, SAUVAGE, anciens chefs de clinique, MOUCHOTTE, chef de clinique, LACASSE, chef de clinique adjoint.

Moniteurs des stagiaires : MM. RAOUX, ex-chef de clinique adjoint, EUDES, HENRY LÉVY, CHEVALIER, CRÉMIEU-VIDAL, LABOURÉ, MONNIER.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. CASTEX, chargé de cours, assisté de MM. COLLINET, RABÉ et CHEVALLIER, reprendra le cours gratuit, à l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique, 15, rue de l'École-de-Médecine), le mardi 5 Mai 1908, à 3 heures.

Programme du cours : 1° Mardis, jeudis, samedis, M. CASTEX. — Présentation de malades; 2° lundis, mercredis, vendredis, MM. COLLINET, RABÉ et CHEVALLIER. — Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Les exercices pratiques ont lieu toute l'année sans interruption.

Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours, de 3 à 5 heures.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

Prix de la Faculté. — Le prix Chateauvillard (2.000 francs) pour 1908 est décerné à M. Jolly (de Paris) pour son travail intitulé : *Recherches sur la formation des globules rouges des mammifères.*

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. BABINSKI, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux, le samedi 2 Mai, à

10 h. 1/4, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Hospice de Bicêtre. — M. J. Roubinovitch, médecin de Bicêtre, dirigera dans son service, à partir du mois de Mai prochain, en Mai, Juin et Juillet 1908, tous les jeudis et dimanches, de 9 heures à 11 heures du matin, des exercices pratiques individuels de pathologie mentale, à l'usage des étudiants et des docteurs en médecine, des étudiants en droit, des magistrats, des sociologues et des éducateurs d'enfants anormaux désireux d'acquérir les notions élémentaires indispensables de psychologie morbide.

Programme des conférences : 1° Interrogatoire et examen des sujets de la consultation externe (adultes et enfants) atteints d'affections ou d'anomalies mentales et nerveuses; 2° étude clinique spéciale sur les états épileptiques, dont le service présente des spécimens nombreux et variés; 3° discussion du diagnostic, des indications thérapeutiques, prophylactiques, médico-pédagogiques et médico-légales; 4° rédactions d'observations cliniques, de consultations, de certificats et de rapports médico-légaux.

Les personnes désireuses de suivre ces conférences cliniques doivent s'inscrire dès maintenant, soit par correspondance, soit directement, à Bicêtre, dans le cabinet du chef de service, visible tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier :* MM. Bablon, Blanchard, médecins-majors de 2e classe.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecins principaux de 1re classe : M. Schneider passe à l'état-major du gouvernement militaire et place de Paris. M. Dubujadoux est nommé directeur du service de santé du 4e corps d'armée. M. Renaut est nommé directeur du service de santé du 11e corps d'armée.

Médecins-majors de 1re classe : M. Jaubert passe à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains. M. Favier passe au 94e rég. d'infanterie. M. Krantz passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême. M. Toubert passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Estor passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Orléans. M. Bardot passe à l'hôpital militaire de Nancy.

Médecins-majors de 2e classe : M. Le Gaïc passe au 113e rég. d'infanterie. M. Renard passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Bouquet de Jolinière passe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger. M. David de Drézigué passe au 24e bataillon de chasseurs à pied. M. Béranger passe à la direction du service de santé du 7e corps d'armée. M. Spire passe à la direction du 14e corps d'armée. M. Ecochard passe au 14e rég. de dragons. M. Dupuich passe au 1er escadron du train des équipages. M. Moissency passe au 90e rég. d'infanterie. M. Léalbaud passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Lauet passe à l'hôpital militaire Saint-Martin à Paris.

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. George passe à la compagnie saharienne du Tidikelt. M. Salzes passe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger. M. Sébin passe au 2e rég. de cuirassiers. M. Jeanty passe au 3e rég. d'artillerie. M. Guglielmi passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Lévêque passe aux hôpitaux de la division de Constantine.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Walther passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Vallot passe au 151e rég. d'infanterie.

— M. le médecin inspecteur Mareschal est nommé directeur du service de santé du 1er corps d'armée à Lille.

XXXVIIe Congrès de la Société allemande de Chirurgie. — Ce Congrès aura lieu du 21 au 24 Avril prochain à la « Langenbeckhaus ».

L'ordre du jour provisoire dont nous extrayons ci-dessous les communications principales fait supposer que l'intérêt de ce Congrès ne le cédera en rien à ses devanciers : — Trendelenburg. Traitement des embolies. — Kummell. Guérison plus rapide des opérés de laparatomie par diminution de la durée du séjour au lit. — Czerny. Fulguration du cancer. — Neuber. Narcose à la scopolamine. — Gilmer. Anesthésie lombaire totale. — Kocher. Transplantation de glandes thyroïdes. Födehl. Traitement de l'actinomycose. — Krause. Chirurgie de l'encéphale. — Payr. Drainage des ventricules cérébraux. — Hochenegg. Acromégalie par tumeur de l'hypophyse guérie opératoirement. — Von Hacker. Résection de l'œsophage cervical pour cancer. — Brauer. Valeur thérapeutique du pneumothorax artificiel. — Kuttner. Opérations intra-thoraciques. — Friedrich. Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire unilatérale, — Seydel. Traitement chirurgical de l'emphysème pulmonaire. — Mayer. Un nouvel appareil pour les interventions intra-thoraciques. — Picqué. Plaies du cœur. Rovsing. Gastro-diaphanoscopie directe et gastroscopie. — Brunn, Gebele, v. Haberer, Riese, Wilms. Appendicites. Graff. Splénectomie dans un cas de pseudo-leucémie infantile. — Zuckerkandl. Opérations pour calculs rénaux. — Hock, Ehrhardt, Defranceschi. Prostatectomie. — Kreuter, 100 opérations radicales de cancer du rectum. — Schulz. Traitement de la maladie de Hirschsprung. — Krönlein. Procédé d'extension de Zuppinger dans les fractures de cuisse et de jambe. — Von Frisch. Opérations pour pied plat.

Cette année, comme les précédentes, notre collaborateur, M. Mayer (de Bruxelles), assistera à ce Congrès et en rendra compte dans *La Presse Médicale*.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE ALIMENTAIRE
ET
MÉDICATION HYDRO-MINÉRALE

Aujourd'hui, les médecins s'accordent à reconnaître l'importance de l'hygiène alimentaire; MM. Landouzy et Labbé en ont montré tout l'intérêt social dans leur enquête sur l'alimentation; et on sait le rôle prépondérant et souvent exclusif que la diététique joue dans le traitement des malades.

Mais, si l'entente est parfaite au point de vue théorique, le côté pratique n'en laisse pas moins beaucoup à désirer. Cela n'est pas pour surprendre, lorsqu'on songe à la complexité de la question : d'une part, dégagée de la routine, la diététique est devenue une science, pourvue de ses lois et de sa méthode; mais, d'autre part, transportée dans le domaine des réalités concrètes, elle s'y heurte à tous les obstacles que représentent les circonstances si variées de la vie.

Et pourtant la pratique de la diététique ne peut plus actuellement se contenter de l'à peu près empirique qui lui a longtemps suffi. Qu'on

réfléchisse, par exemple, à ce qui se passe dans la cure, maintenant classique, de déchloruration. Les travaux de MM. Achard, Widal et de leurs élèves ont révélé le rôle, si longtemps méconnu, que joue le chlorure de sodium dans notre équilibre humoral. Ils ont montré que, dans beaucoup d'états morbides, il importe que ce sel soit dosé, dans l'alimentation, avec précision. Or, ce dosage n'est possible, pour chaque individu, que dans des conditions qui permettent d'établir avec exactitude le bilan de ses éliminations chlorurées et de suivre la courbe de son poids. De même pour le diabète, il n'y a pas de régime du diabète, mais des régimes de diabétiques. Dans de récentes recherches, M. Marcel Labbé insistait sur les variations que présente la tolérance des diabétiques pour les hydrates de carbone; il montrait les causes d'erreurs qu'introduit dans l'interprétation de la glycosurie la rétention possible du glycose dans l'organisme; ces faits expliquent bien l'impossibilité d'indiquer à un diabétique un régime rationnel, sans avoir étudié, de très près, et sous le contrôle d'analyses d'urine répétées, ses mutations nutritives.

On voit, par ces exemples du sel et du sucre ce que gagneraient nos connaissances en diététique s'il était possible d'étudier scientifiquement tous les régimes alimentaires. Il deviendrait possible de dégager des données précises, qui nous permettraient de faire de la posologie alimentaire comme on fait de la posologie médicamenteuse (idée chère au professeur Landouzy), en tenant compte des réactions individuelles des malades.

Un semblable programme est irréalisable dans les circonstances ordinaires de la vie; il demande, pour être correctement rempli, les conditions spéciales qu'on trouve précisément dans les établissements ouverts aux cures de régime. Il faudrait pouvoir pratiquer la médecine diététique dans des établissements spécialement organisés, de même que c'est dans des établissements spéciaux que l'on fait les cures hydrothérapiques, par exemple. On ne voit pas pourquoi, seuls, les tuberculeux auraient le privilège d'instituts, où toutes les choses de l'hygiène peuvent être médicalement surveillées. S'il y a le plus grand intérêt pour cette catégorie de malades à ce que leurs conditions d'habitat, d'aération, de repos et d'alimentation soient réglées d'une façon précise, pourquoi tant d'autres malades ne seraient-ils pas admis au bénéfice des mêmes méthodes?

⁂

Les établissements de régime semblent devoir s'associer merveilleusement avec la médecine hydro-minérale. Pour combattre les perversions fonctionnelles et humorales des affections chroniques, rien ne semble préférable à l'association, toute naturelle, de l'hygiène thérapeutique, et surtout de la diététique, à la médication hydro-minérale.

L'organisation des tables et des maisons de régime est une question qui préoccupe tellement les médecins, que la Société de médecine de Paris, sur la proposition de M. Ch. Leroux, vient de décider de porter à son ordre du jour les deux questions suivantes:

1° De l'organisation des tables et des maisons de régime dans les villes d'eaux;

2° De la création, dans diverses régions de la France, de maisons de régime.

Diététique et médication hydro-minérale sont des alliées naturelles. Remarquons, en effet, que rien n'est difficile, dans les circonstances habituelles de la vie, comme d'apprendre à un sujet à se soumettre à une bonne hygiène, et cela surtout en matière diététique. Il faut, pour réussir à imposer une hygiène, des conditions toutes particulières, qui sont précisément celles qu'offre une cure d'eau; le malade qui se rend dans une station balnéaire a consenti une sorte de « trêve de la santé », il a quitté son milieu et renoncé à ses obligations professionnelles ou mondaines; il peut donc donner à son médecin la possibilité de régler toutes choses dans sa vie, suivant les indications d'une hygiène qui ne doit pas craindre de se montrer trop minutieuse.

Mais si ce médecin a le champ libre en ce qui concerne l'état d'esprit de son malade, il est malheureusement loin d'avoir les coudées franches en ce qui concerne les installations matérielles dont il dispose.

Beaucoup de progrès ont été réalisés dans l'organisation de nos stations. Nous n'en voulons pour preuves que les établissements hydro- et physio-thérapiques, dont s'enorgueillissent à juste titre beaucoup d'entre elles. Mais ce qui a été fait pour l'application judicieuse et méthodique des agents physiques et surtout de l'hydrothérapie, pourrait et devrait être fait en matière d'hygiène alimentaire.

Il suffirait pour cela que nos stations fussent pourvues d'établissements spéciaux qui seraient placés sous la surveillance effective du médecin, et dans lesquels celui-ci pourrait ordonnancer et pologuer l'alimentation comme il le fait pour l'eau minérale. Non seulement les malades tireraient de leur cure, faite dans de telles conditions, un bénéfice plus grand, mais aussi ils garderaient de ce séjour cet avantage d'avoir appris à se nourrir suivant les règles appropriées aux tendances morbides qu'ils présentent. Ces leçons d'hygiène seraient des plus utiles, elles contribueraient à faire l'éducation du public trop souvent ignorant en matière d'alimentation.

Nous n'avons pas à insister sur les services que rendraient des établissements, où l'on se préoccuperait non seulement de l'agrément, mais aussi de l'utilité hygiénique du séjour. Leur raison d'être est attestée par l'expérience qui en est si largement faite dans certains pays étrangers.

Souhaitons que nos stations, si heureusement

dotées par la nature au point de vue hydrominéral et au point de vue du climat, s'oriente plus résolument, ainsi que quelques-unes d'entre elles ont commencé de le faire[1], vers une utilisation meilleure et plus complète de toutes les ressources thérapeutiques, qui, bien mises en valeur, feraient de chacune d'elles la véritable Hygiépolis que, selon le mot du Prof. Landouzy, doit être la ville d'eaux moderne.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Pick et Hecht. — *Séméiotique clinique*, avec des considérations spéciales sur les symptômes de pronostic grave et leur traitement. 1 vol. de 969 pages. Prix : 22 marks. Vienne, 1908 (Hölder, éditeur).

Ce volume a le mérite d'une conception originale. C'est autant un livre de thérapeutique qu'un livre de séméiotique; de plus, les auteurs ont essayé de faire, en quelque sorte, un livre de pronostic.

Ils prennent un symptôme, par exemple le point de côté, et étudient les circonstances dans lesquelles il se rencontre au cours des affections des voies respiratoires, des affections cardiaques, etc.; à propos de chacune de ces affections, ils montrent sa valeur pronostique dans le cas en question, et indiquent sa thérapeutique.

Ainsi, dans une première partie, sont envisagés les symptômes généraux, anomalies de la peau (exception faite des fièvres éruptives et des maladies de la peau), anomalies du développement et de la nutrition (cachexie, maigreur, obésité, et ses dangers, développement du nourrisson), anomalies de la température (la fièvre, son histoire, ses causes, les modifications du cœur, des urines liées à la fièvre, les médicaments antithermiques, etc.).

1. C'est ainsi qu'un Kurhaus a commencé à fonctionner avec succès à Châtel-Guyon, en 1907, que des tables de régimes fonctionnent à Vichy, et que la saison 1908 verra s'ouvrir à Evian un établissement diététique, dont l'organisation paraît ne devoir rien laisser à désirer.

Dans les parties suivantes, les différents appareils sont passés en revue. Signalons une bonne étude du pouls, dans les différentes infections et intoxications, où se trouvent bien définis, en quelques mots, les différents types du rythme du pouls; une bonne étude des modifications cardiaques au cours des affections des voies respiratoires, de la dyspnée, du vomissement; un curieux chapitre des troubles de l'alimentation, gêne pour la préhension des aliments, par tétanos, rage, etc.; gêne de la mastication par les stomatites, les angines, les affections linguales, les traumatismes du maxillaire inférieur; gêne de la déglutition avec étude de toutes les angines; enfin, troubles alimentaires dus aux lésions œsophagiennes et gastriques avec une courte étude des lavements alimentaires. L'examen du suc gastrique, des matières fécales, la valeur séméiologique et pronostique des diarrhées, de la constipation, des coliques, des hémorragies de tous les organes, de l'œdème, des leucocytoses, des modifications urinaires. Un chapitre de 40 pages est consacré aux maladies infectieuses; toutes les sérothérapies, tous les sérums, antistreptococciques, antipneumococciques, toutes les réactions de diagnostic de la tuberculose y sont envisagés; le système nerveux n'est pas oublié, et la céphalée, le vertige, les paralysies, y ont leur place, pour ne citer que les principaux.

Une étude des troubles vésicaux termine cet intéressant ouvrage, dont on ne peut, en réalité, donner une analyse, car il passe en revue toute la médecine, d'une façon forcément succincte.

S. I. de Jong.

Velazquez de Castro. — *Nomina Electro-Medica*, 1 broch. de 40 pages. Grenade, 1907 (Lopez Guevara, éditeur).

Petit recueil destiné à fixer quelques points de l'histoire de l'électrothérapie par de courtes biographies de la plupart des savants et constructeurs d'appareils qui ont contribué au développement de cette méthode. Il se termine par la liste des principaux ouvrages ayant pour objet l'électrothérapie.

A. Jaugeas.

BIBLIOGRAPHIE

1611. — **R. Liebreich.** — L'asymétrie de la figure et son origine. 1 brochure in-4°, avec 14 figures en couleurs. Prix : 2 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1612. — **H. Provensal.** — L'habitation salubre et à bon marché. 1 vol. in-8° de 80 pages, avec figures (*Ch. Schmid*, éditeur, à Paris.)

1613. — **Sobre-Casas.** — Le cancer : *Prophylaxie, étiologie, traitement.* 1 vol. in-8° de 224 pages. Prix : 3 fr. 50 (*G. Steinheil*, éditeur.)

1614. — **A. Jarisch.** — Die Hautkrankheiten. Zweite, Vermehrte und neubearbeitete Auflage, bearbeitet von R. Matzenauer. 2 vol. gr. in-8°, de x-1110 pages, avec 7 figures. Prix : 26 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne et Leipzig).

1615. — **A. Lacassagne.** — Peine de mort et criminalité : *L'accroissement de la criminalité et l'application de la peine capitale.* 1 vol. in-16 de viii-184 pages, avec figures et graphiques. Prix : 2 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1616. — **O. Lannelongue, Achard et Gaillard.** — Influences modificatrices de l'évolution tuberculeuse : *Recherches expérimentales.* 1 brochure in-8° de 83 pages. Prix : 2 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 4 (Avril 1908) :

Travaux originaux :

M. Ferrand. — Les dermites des nouveau-nés (érythèmes infantiles), étude histologique.

J. Nicolas, M. Durand et H. Moutot. — Dactylite syphilitique à forme de tumeur des gaines avec récidive d'apparence sarcomateuse.

Revue générale :

Lasserre. — Le passif des injections mercurielles.

Revue de dermatologie.

Lettre de Berlin, par A. Civatte.

Iodone ROBIN

Combinaisons métallo-peptoniques découvertes par l'auteur en 1881.

Communication à l'Académie des Sciences, par BERTHELOT, en 1885

IODONE. — *Thèse sur les Composés Iodés,* Dr Boulaire 1906 F. M. P. — *Communication à l'Académie de Médecine de Paris* (Séance du 26 Mars 1907).

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS ET ÉTRANGER

L'***Iodone***, combinaison d'**Iode** et de **Peptone** entièrement assimilable, remplace avec avantage l'*Iode* et les *Iodures*, sans craindre les conséquences de l'*Iodisme.*

5 Gouttes = 0.01 cent. d'Iode métallique.
20 Gouttes d'Iodone correspondent à 1 gr. d'Iodure alcalin.

DOSE MOYENNE { 5 à 20 Gouttes pour Enfants. / 10 à 50 Gouttes pour Adultes. } *2 fois par jour.*

Se prend facilement dans du lait le matin à jeûn ou aux repas, ou dans un peu de vin sucré additionné d'eau, avant, pendant ou après le repas.

L'***Iodone*** est un véritable Peptonate d'Iode. Ce produit est bien supérieur aux préparations similaires, dites Iodés organiques.

1 Par son procédé de préparation spéciale ;
2° Par la qualité et la pureté de la Peptone employée, dépourvue de toutes les impuretés, ptomaïnes, etc., pouvant amener la décomposition et la précipitation de l'iode organique.

L'***Iodone*** est entièrement assimilable et ne contient aucune trace d'iode en liberté. (*Voir Thèse du Dr Boulaire 1906*).
Les observations recueillies dans les Hôpitaux ont été remarquables.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Artériosclérose — Affections cardiaques — Asthme — Emphysème — Obésité — Goutte — Rhumatisme — Faiblesse générale et Lymphatisme.

Dans toutes les principales Pharmacies. VENTE EN GROS : **Mon ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS.** — *Échantillons à MM. les Médecins.*

Névralgies rebelles — Sciatique — Tics douloureux.

AMPOULES ANALGÉSIQUES FRAISSE

A la Scopolamine et au Glycérophosphate de soude.

DOSAGE. — **Chaque ampoule contient :**
1° 1/10e de milligramme de **Scopolamine** ;
2° 0 gr. 20 de **Glycérophosphate de soude**.

EMPLOI. — Injecter *loco dolenti* le contenu d'une ampoule tous les jours pendant 8 jours. — Repos de 8 jours et reprendre ensuite jusqu'à effet.

BOITE DE 6 AMPOULES : 3 francs

Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS

Traitement des Dyscrasies nerveuses

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude

1° En Ampoules
dosées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centimètre cube.

2° En Gouttes (pour la voie gastrique)
25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs. **Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS.** *Téléphone 682-16.*

LA MORTALITÉ INFANTILE

Diminue considérablement par l'emploi régulier de l'**ALIMENT MELLIN** granulé, phosphaté, soluble, le **meilleur pour les enfants.** L'unique aliment ne contenant pas l'amidon des farines alimentaires.

40 Années de Succès
Recommandé par tous les Médecins

FLACONS A 1f50 ET 2f50. FRANCO GARE 0f60 EN PLUS
Toutes Pharmacies et grandes Maisons d'Epicerie
Dépôt pour la France :
SCOTT & Cie, 4, rue Chauveau-Lagarde, PARIS
Echantillons gratuits envoyés sur demande à MM. les Docteurs

EUKINASE
EUPEPTIQUE INTESTINAL

H. CARRION & Cie
54, Faubg Saint-Honoré, Paris
TÉLÉPHONE 136.64

PANCRÉATO-KINASE
DIGESTIF PUISSANT



ABONNEMENT :
Paris, 20 fr. ; Départ., 25 fr. ; Etranger, 26 fr.

Déposé.

Antisclérosine

Le nouveau **SPÉCIFIQUE** de L'ARTÉRIOSCLÉROSE

Echantillons et Bibliographie médicale gratis sur demande.

POISSON, pharmacien

Dépôt général : **A. KRAUS,** 10, rue Marbeuf, PARIS

NUTRIGÈNE

Albumose. — Peptone de viande pure.
SOLUBILITÉ PARFAITE. — **Suralimentation.**
Soc. des Prodts ANIOS, 7, r. Grande-Allée, Lille.



Ces Capsules renferment l'essence de Santal pur obtenu par la distillation du Santal de Mysore. Elles sont toujours bien supportées et suppriment l'usage répugnant du copahu et des cubèbes. — Le Santal Midy est très efficace dans le **catarrhe** de la **vessie**, les **rétrécissements** de **l'urèthre**, **l'engorgement** de la **prostate**, la **cystite** du **col**, **l'hématurie** et la **néphrite suppurée**; l'urine redevient rapidement claire et limpide. — **Dose : 6 à 12 capsules par jour.**

PARIS, MIDY, 113, Faubourg St-Honoré.

CAPSULES DE Sulfate de Quinine de PELLETIER ou des 3 CACHETS

Suppression d'amertume, facilité d'absorption et solubilité garanties. Chacune d'elles porte le nom *Pelletier* et renferme 10 centigrammes.

Le prix pour le pharmacien est de 6 centimes pièce par flacon de 100; il peut les détailler au gré du médecin. Les sels suivants :

Bisulfate de quinine,
Bromhydrate de quinine,
Lactate de quinine,
Chlorhydrosulfate de quinine,
Chlorhydrate de quinine,

Se délivrent également en capsules de 10 centigrammes, mais leur prix varie suivant le cours.

DÉPOT : Pharmacie 20, Rue de Châteaudun, PARIS
ET TOUTES LES PHARMACIES

APIOLINE CHAPOTEAUT

NE PAS CONFONDRE AVEC L'APIOL

L'Apioline exerce son action sur le système circulatoire, en déterminant des phénomènes de congestion vasculaire et d'excitation, en même temps que sur la contractibilité de la fibre musculaire lisse de la matrice. L'Apioline liquide, couleur acajou, est renfermée dans de petites capsules rondes, contenant chacune 20 centigrammes. Administrée **2 à 3** jours avant l'apparition des règles, à la dose de **2 à 3 capsules** par jour, prises aux repas, **l'Apioline** rappelle et régularise le flux mensuel. — **Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS.**

SIROP PHÉNIQUÉ DE VIAL

Antiseptique de premier ordre, combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza. Dose : 2 à 3 cuillerées par jour : à bouche pour les grandes personnes, à dessert pour les adultes, à café pour les enfants.

Dépôt : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

TOILETTE ET HYGIÈNE DE LA FEMME

Étendu d'Eau

LE "CRYSTOL"

est le remède par excellence des affections utérines de toute nature. Il guérit rapidement les *FLUEURS BLANCHES*, les *MÉTRITES* et en général toutes les *MALADIES DES VOIES UTÉRINES*.

Son emploi quotidien est sans danger, même sur les tissus sains auxquels il assure une fraîcheur, une tonicité et une fermeté incomparables. Le *CRYSTOL* est *spécialement recommandé* pour la *Toilette intime* de la *Femme*.

Pharmacie TRAPENARD, 35, rue des Dames, et toutes les Pharmacies.

CYPRIDOL

Ce produit se présente sous deux formes :

1° *CAPSULES DE CYPRIDOL*, pour la médication par la voie stomacale;
2° *INJECTIONS INTRAMUSCULAIRES DE CYPRIDOL*.

Spécialement recommandé dans certaines affections spécifiques (syphilis), fistules, abcès froids, goitre, pustule maligne, affections diathésiques et microbiennes. ***PARIS, 8, rue Vivienne.***

ANTIGONORRHÉIQUE

Sans saveur. Sans odeur. *CAPSULES de*



Santyl-Knoll

(**Éther Salicylique neutre du Santalol.**)

Dose quotidienne : 2 capsules (à 0 gr. 40), 3 à 4 fois par jour après les repas.

PRESCRIRE : *Capsules de Santyl-Knoll,* Une boîte.

L'éthérification du Santalol par l'acide salicylique a pour résultats : *Suppression absolue du goût et de l'odeur du Santal; — Suppression des troubles gastro-intestinaux et de l'irritation rénale; — Augmentation de l'action antiseptique à la libération de l'acide salicylique.*

Notices et Échantillons : **PHARMACIE du Dr BOUSQUET**, *140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS.*

Sédatif du système Nerveux, Somnifère

TABLETTES de

Bromural-Knoll

(α. **Monobromisovalérianate d'Urée.**)

TOUTES LES INDICATIONS DES BROMURES ET DE LA VALÉRIANE

DOSE MOYENNE :
Comme Sédatif, une tablette (0 gr. 30) plusieurs fois par jour.
Comme Somnifère, 1 à 2 tablettes le soir.

Le *Bromural* exerce son action sédative sans amener de stupeur, ni de phénomènes secondaires, même à doses répétées; son absorption et son élimination sont rapides; il est bien supporté même par les cardiaques et les malades atteints d'affections stomacales.

Odeur faible, aromatique, agréable.

PRESCRIRE : ***TABLETTES DE BROMURAL-KNOLL*** : Un tube.

Notices et Échantillons : **PHARMACIE du Dr BOUSQUET**, 140, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS*

FACULTÉ DE PARIS

Psychopathologie du tube digestif. — M. PAUL FAREZ reprendra, à la Faculté de Médecine (Amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le jeudi 30 Avril, à 4 heures, son Cours libre de *Psychopathologie du tube digestif*; il le continuera le jeudi de chaque semaine, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — *Cours et exercices de médecine opératoire spéciale. — Opérations sur le foie, l'estomac, l'intestin et le rectum*, par M. ANTONIN GOSSET, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

Ce cours commencera le mardi 28 Avril. Il aura lieu à 3 heures, les mardis, vendredis et samedis: 1° Gastrotomie. Suture des plaies de l'estomac. Gastrostomies. — 2° Gastro-entérostomies (antérieure, postérieure, en Y). — 3° Gastrectomie. — 4° Plaies de l'intestin. Sutures de l intestin; entérectomies et entéro-anastomoses. — 5° Colostomie. Appendicectomie. — 6° Résection du segment iléo-cæcal, du côlon pelvien; anastomoses colo-coliques; iléo-sigmoïdostomies. — 7° Incision des abcès de l'anus. Traitement des fistules anales Cure radicale des hémorrhoïdes. Traitement du prolapsus rectal. — 8° Les amputations du rectum; résection partielle par voie pura-sacrée; extirpation périnéale; extirpation abdomino périnéale. — 9° Chirurgie générale du foie; voie d'accès. Hépatopexie. Cholécystotomie. Cholécystostomie. — 10° Cholécystectomie. Cholédochotomie. Cholécysto-entérostomie. Drainage des voies biliaires.

Le nombre des élèves est limité. Le droit à verser est de 80 francs pour les docteurs en médecine et de 50 francs pour les étudiants en médecine. Le cours est gratuit pour les internes des hôpitaux. Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin, de 10 heures à 4 heures.

— *Cours de médecine opératoire.* — M. PIERRE SEBILEAU, directeur de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, fera, avec l'assistance des deux prosecteurs, MM. DESCOMPS et DESMAREST, une série régulière de conférences de médecine opératoire en douze leçons, qui commencera le mercredi 29 Avril, à 1 h. 1/2, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux. Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs. Nombre d'élèves admis : 40 au maximum. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre a adressé ses félicitations personnelles aux officiers du corps de santé des troupes métropolitaines dont les noms suivent, qui ont obtenu de l'Académie de Médecine les récompenses ci-après :

PRIX. — *Prix Adrien Buisson* : M. le médecin-major de 2e classe Dopter.

Prix Desportes : M. le médecin-major de 1re classe Nicolot.

Prix Ernest Godard : Mention très honorable à M. le médecin de 2e classe Ferron.

Médaille d'or : M le médecin-major de 2e classe Pierre.

Médaille de vermeil: M. le médecin principal de 2e classe Labit et M. le médecin-major de 2e classe Matignon, passé aux troupes coloniales.

Médaille d'argent : MM. les médecins-majors de 1re classe Braun, Martin, et M. le médecin-major de 2e classe Chaudoye.

Rappel de médaille d'argent : M. le médecin-major de 1re classe Joly.

Médaille de bronze : M. le médecin principal de 2e classe Vignol, et MM. les médecins-majors de 2e classe Sandrns et Tranchant. M. le médecin-major de 1re classe Papon.

Service de santé de la marine. — Sont promus : Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Pangier, médecin principal; au grade de médecin principal, MM. Audiat, Vallot, médecins de 1re classe; au grade de médecin de 1re classe, MM. Richard, Dorso, médecins de 2e classe.

— MM. les médecins de 1re classe Forgeot, du port de Lorient, et Titi, du port de Cherbourg, sont désignés pour embarquer. le premier sur le *Charles-Martel* et le deuxième sur le *Massena*, à Toulon.

M. le médecin de 2e classe Cazeneuve, actuellement à bord du *Massena*, transbordera sur la *Justice*.

— MM. le médecin principal Richer de Forges, du port de Brest, et le médecin de 2e classe Dupuy, du port de Cherbourg, sont désignés pour embarquer sur le cuirassé *Liberté* dans l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2e classe Hénault, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Justice*, dans l'escadre de la Méditerranée.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : Au Tonkin, MM. Toché, Bourdon, médecins-majors de 1re classe; Chagnolleau, Casaux, Sarrat, Wagon, Conderc, médecins-majors de 2e classe; Pussa, Foll, médecins aides-majors de 1re classe; Le Dentu, médecin aide-major de 2e classe.

En Cochinchine : MM. Pajol, médecin-major de 1re classe; Soujeon, Daniel, médecins aides-majors de 2e classe.

En Indo-Chine : MM. Gauthier, Fuynel, Asselin, Ducasse, Maratray, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique occidentale : MM. Brachet, Boudriot, Fraissinet, médecins-majors de 2e classe; Ringenbach, Lautier, Hermann, Mariotte, Dubarry, médecins aides-majors de 2e classe.

A Madagascar : MM. Massiou, Thirion, médecins aides-majors de 2e classe; Bodet, médecin aide-major de 2e classe.

En France : MM. Ilbert, Pineau, Castagné, Gonzien, Gandelin, médecins majors de 1re classe; Kérandel, Noaillc-Degorce, Augé, Petit, Noe, médecins-majors de 2e classe; Durand, Devy, Huet, Laporte, Cavasse, Pochoy, Duhourcau, Ouzilleau, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Butin est désigné pour servir au régiment de marche de tirailleurs sénégalais au Maroc.

M. le médecin-major de 2e classe Féray est affecté au poste médical consulaire de Yunnan-Fou.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Passa est désigné pour servir à la côte des Somalis.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Dhoste est classé au 23e régiment d'infanterie coloniale à Paris, en vue d'accomplir du 1er Mai au 15 Juin 1908, un stage de perfectionnement à l'Ecole d'odontologie de M. Siffre.

— M. le médecin-major de 2e classe Doreau est désigné pour servir à la mission d'études du chemin de fer de Déré-Daoua à Addis-Ababa (Ethiopie).

— M. le médecin-major de 2e classe Vivie est désigné pour servir au Laos, en qualité de chef de service.

Ligue nationale contre l'alcoolisme (Congrès de Lyon, 28-31 Mai 1908). — La Ligue nationale contre l'alcoolisme, reconnue d'utilité publique, organise son deuxième Congrès, qui aura lieu à Lyon, du 28 au 31 Mai 1908, au Palais de la Bourse, salle des Réunions industrielles.

Ce Congrès a principalement pour but l'étude des questions pratiques concernant l'alcoolisme au point de vue social. Une importante discussion sera consacrée en particulier à l'utilisation industrielle de l'alcool. Ce n'est pas un Congrès d abstinents; il ne réclame de ses adhérents aucune espèce d'engagement personnel. La Ligue qui l'organise a, du reste, pris parti en faveur de l'usage ration-

nel des boissons hygiéniques (vin, bière, cidre, etc.).

La cotisation des membres du Congrès, fixée à 10 fr., et réduite à 5 francs pour les instituteurs, les militaires et les membres des sociétés antialcooliques, donne droit à un exemplaire du compte rendu de ses travaux. Elle doit être adressée à M. Martin, trésorier, 7, rue du Plat.

La Congrès est placé sous le patronage d'un Comité d'honneur où les plus hautes notabilités de la ville de Lyon ont accepté de figurer sans distinction de parti et organisé par un comité local dont le bureau est composé comme suit :

Président : M. PIERRET, professeur à la Faculté de médecine. — *Vice-présidents* : MM. BEAUVISAGE, premier adjoint au maire ; AUGUSTE LUMIÈRE, industriel ; PIERRE ROBIN, vice-président du Conseil général. — *Secrétaire général* : M. JEAN LÉPINE. — *Secrétaires adjoints* : MM. LESIEUR, J. VERMOREL. — *Trésorier* : M. E. MARTIN.

Ier Congrès international de la route. — Le 11 Octobre prochain s'ouvrira à Paris sous le nom de *Congrès de la route*, un Congrès international ayant pour objet l'étude de l'aménagement des routes en vue de leur adaptation aux nouveaux modes de locomotion.

A signaler parmi les questions portées à l'ordre du jour de ce Congrès celle concernant la lutte contre l'usure des routes et contre la poussière.

Service de la vaccination. — Sont nommés médecins vaccinateurs dans le département de la Seine : commune de Courbevoie, M. Dourael ; commune de Montrouge, MM. Hœlling, Nutte, Maigret, Hunkiabeyendiau ; commune de Sceaux, M. Boissoa ; commune de Vincennes, M. Bretonville.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. de Nabias, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

CONCOURS

École de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira le 27 Juillet 1908, devant l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — L'Académie des sciences et lettres de Montpellier informe le Corps médical qu'un prix d'une valeur égale au montant de deux années d'arrérages d'une somme de 30.000 fr. placée en rente sur l'État sera décerné, au commencement de l'année 1910, à l'auteur du meilleur travail sur un sujet (au gré de l'auteur) de pathologie et de thérapeutique générales, sous le nom de *Prix Alphonse Jaumes*.

Un autre prix de même valeur sera distribué au commencement de l'année 1912 à l'auteur du meilleur travail sur un sujet (au gré de l'auteur) de médecine légale ; ce prix portera également le nom de *Prix Alphonse Jaumes*.

Les travaux présentés pourront être imprimés ou manuscrits ; mais ils ne pourront concourir qu'autant qu'ils n'auront pas plus de quatre ans de date. Les auteurs ont la liberté de garder l'anonymat ; les mémoires anonymes porteront en tête une devise qui sera reproduite dans un pli fermé contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Les mémoires prenant part au concours *Alphonse Jaumes* ne pourront être présentés en même temps et la même année à d'autres concours, ni avoir pris part antérieurement à d'autres concours.

Les mémoires seront écrits en français et devront parvenir au secrétariat général de l'Académie le 31 Décembre 1909 pour le concours de pathologie et thérapeutique générales, — le 31 Décembre 1911 pour le concours de médecine légale.

Académie royale de médecine de Belgique. — *Programme des concours.* — 1908-1909. — On demande des recherches expérimentales et cliniques sur l'étiologie du carcinome épithélial. Prix : 800 fr. Clôture du concours : 15 Juillet 1909.

1908-1909. — De l'hygiène des houillères. Prix : 800 fr. Clôture du concours : 15 Juillet 1909.

1907-1908. — Prix fondé par M. da Costa Alvarenga. — Aux termes du testament de M. Alvaranga, « l'intérêt du capital constituera un prix annuel qui sera appelé : Prix d'Alvarenga, de Piauhy (Brésil). Ce prix sera décerné, à l'anniversaire du décès [21 Juillet 1883] du fondateur, à l'auteur du meilleur mémoire ou ouvrage inédit (dont le sujet sera au choix de l'auteur) sur n'importe quelle branche de la médecine, lequel ouvrage sera jugé digne de récompense, après que l'on aura institué un concours annuel et procédé à l'examen des travaux envoyés selon les règles académiques. « Si aucun des ouvrages n'était digne d'être récompensé, la valeur du prix serait ajoutée au capital. » Prix : 700 fr. Clôture du concours : 15 Janvier 1909.

1905-1909. — Prix Melsens. — Par une clause de son testament, Mme Melsens, veuve de M. le professeur Louis Melsens, lègue « une somme de 10.000 francs dont les intérêts accumulés seraient consacrés à la fondation d'un « Prix Melsens » à décerner tous les quatre ans à l'auteur belge qui aurait, soumis au jugement de l'Académie un ouvrage remarquable sur l'hygiène professionnelle ». Prix : 1.200 fr. Clôture du concours : 20 Janvier 1909.

1906-1909. — Prix fondé par un anonyme. — Elucider par des faits cliniques, et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie. Prix : 10.000 francs. Clôture du concours : 15 Octobre 1909.

Des encouragements, de 300 à 3.000 francs, pourront être décernés à des auteurs qui n'auraient pas mérité le prix, mais dont les travaux seraient jugés dignes de récompense.

Une somme de 5.000 francs et une somme de 2 500 francs pourront être données, en outre du prix de 10.000 francs, à l'auteur qui aurait réalisé un progrès capital dans la thérapeutique des maladies des centres nerveux, telle que serait, par exemple, la découverte d'un remède curatif de l'épilepsie.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de la rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR LE JOURNAL D'HÉROARD

MÉDECIN DE S. M. LOUIS XIII

Le 31 Octobre 1616, S. M. Louis XIII, alors dans sa quinzième année, eut une crise qui préoccupa fort ses serviteurs et dut faire naître plus d'un espoir au cœur de ses héritiers. Depuis quelque temps, il souffrait de l'intestin, sa partie faible. Or, ce jour-là, Concini, le fameux maréchal d'Ancre, ayant eu l'outrecuidance de lui donner comme escorte ses propres cavaliers à la place des gardes habituels, le jeune Prince était entré si fort en colère qu'après avoir menacé de tailler en pièces la compagnie de Concini, il fut pris soudain d'une attaque épileptiforme avec trismus, écume aux lèvres et perte de connaissance pendant un quart d'heure. Il s'agit là vraisemblablement d'une convulsion retardée, suite d'une émotion violente chez un jeune homme en pleine puberté et souffrant de troubles intestinaux.

Héroard, le médecin de Sa Majesté, n'était pas

là. On l'appelle, il accourt, et, bien que son émoi dut être vif, il glisse sur l'incident, sans doute pour ne pas évoquer les causes qui l'avaient provoqué. Nul, en effet, dans notre art, ne sut mieux que cet ancêtre observer le précepte d'Hippocrate : « La bouche taira ce que les yeux ont vu, ce que les oreilles ont entendu ». Mêlé à toutes les intrigues d'une Cour en proie au caprice de deux femmes et d'un étranger ambitieux, il n'omet aucun détail sur son auguste client.

Pourvu que cela ne touche pas à la politique, tout ce qui est de la vie intime du Prince lui appartient, et il ne se fait pas faute d'y insister avec une saveur qui fait parfois penser à Rabelais. Mais, si des tiers sont en jeu, quelle prudence! Il faut alors lire entre les lignes et confronter le texte du médecin avec d'autres témoignages pour comprendre ce qu'il a voulu dire. Au point de vue savoir, si notre Héroard l'emportait sur la plupart des médecins de son temps, il est supérieur à beaucoup de nos contemporains par son tact et sa réserve.

Oh! ce n'est pas qu'il fût chiche de ses lignes. Venu de Montpellier, et d'abord petit médecin de Cour sous Charles IX, puis Henri III, il avait été désigné par Henri IV pour prendre soin du Dauphin dès sa naissance. Resté en fonctions de 1601 à 1627, il s'astreignit à noter jour par jour, heure par heure, tous les faits, tous les gestes et, plus, toutes les paroles de son client. Son *Journal de la santé du roi Louis XIII* comprend six gros volumes manuscrits in-folio, véritable mine où l'on trouve de tout, depuis les scories vésicales ou intestinales, — « fait ses affaires molles, abondantes », — jusqu'aux espiègleries charmantes d'un enfant bizarre, renfermé, précoce. Chaque page débute par la même phrase en quelque sorte stéréotypée : *Eveillé 7 heures, doulcement. Pouls plein, égal, pausé. Chaleur douce. Levé, bon visage, guay. Pissé jaune beaucoup.*

Suivent les menus du jour, minutieux et abondants. Les amateurs de diététique rétrospective trouveraient dans ce *Journal* des indications précieuses sur les régimes au début du XVIIe siècle. D'ordinaire, potage, hachis de chapon bouilli, moelle de veau presque à tous les repas, gras de jarret de veau, salade de feuilles de buglosse, émolliente, ou de fleurs de violettes « avec tant soit peu d'huile, sucre et vinaigre ». Puis, dragées de fenouil pour le ventre, et des massepains dont le Prince raffole et qu'il confectionne parfois de ses mains royales. Quand un menu a du succès, Héroard se complait à noter, en orthographe phonétique, les éloges de son petit maître : « Je voudrais qu'on m'en fasse tous les *jous.* »

Habile homme, au demeurant, cet Héroard. Connaissant le péril de sa tâche, il a rédigé le *Journal* pour instruire, dit-il, ses successeurs éventuels sur le tempérament de Sa Majesté; au fond, il avait surtout en vue de se justifier en cas d'accident et de prouver, Notes en mains, sa constante sollicitude.

Les historiens modernes n'ont pas manqué de mettre en œuvre le *Journal* d'Héroard; ainsi M. Armand Baschet, ainsi M. Louis Batiffol, qui, tout récemment, dans une étude publiée par la savante *Revue historique*[1], évoquait, avec une intensité de vie éblouissante l'événement que quelques contemporains qualifièrent de coup d'Etat, et qui aboutit au meurtre du maréchal d'Ancre.

Héroard aimait trop son Prince, il connaissait trop sa nature jalouse, son souci violent de la dignité et de l'autorité royales, pour n'avoir pas souffert avec lui des désordres où l'incapacité d'une Régente imbécile et de deux parvenus italiens, Léonora Galigaï et Concini, conduisaient le royaume. Il a noté le premier vagissement de son maître et son premier caprice de « petit opiniâte », comme le Dauphin se qualifie lui-même. Le Prince n'a pas quatre ans que son médecin nous le montre déjà « frétillant, mouvant, hardi, se jouant gaiement, allant, venant, fripon, railleur... Il mange en se promenant, en saultant, chante en mangeant... » Il court d'un bout de la chambre à l'autre quand on l'habille, va du portrait d'Henri IV à celui de Marie de Médicis, disant à chacun, avec une révérence : « Bon jou, papa, bon jou, maman », et à chacun faisant un petit saut.

Un peu plus tard, on le voit s'assombrir. Il ne rit plus que par intervalles, « avec des gros rires d'hostelier » qui surprennent Héroard. Bon petit, d'ailleurs, qui aurait eu besoin d'affection. Mais la mère, toute à ses futilités, ne s'inquiète pas de ses enfants; le père, lui, tout à ses plans de gouvernement et à ses maîtresses, voit peu son fils. Heureusement, Héroard est là; tantôt il revient de Paris apportant un arc et des flèches, tantôt c'est la bonne Mme Héroard qui fait cadeau « d'une escuelle de faïence et d'un petit réchaud ».

Puis arrive la catastrophe : le poignard de Ravaillac a fait de la sotte Italienne une Régente de France. C'est alors la ruée des Concini et de leur meute. Marie de Médicis, comme ces coquettes qui laissent jusqu'à dix-huit ans des robes courtes à leurs filles, s'attache, sous prétexte que l'esprit du Dauphin « n'est pas encore mûr », à l'éloigner des affaires. Il en a le goût cependant, et cela se voit à chaque page du *Journal* de notre médecin. Reçoit-il l'ambassadeur d'Angleterre, on a toutes les peines du monde à le décider à se découvrir; tout au plus daigne-t-il donner sa main à baiser. Certain jour l'envoyé du Grand Turc va le surprendre en pleine partie de jeu. On le prévient, et aussitôt l'enfant, grave, ferme, tout droit, les yeux fixes, reçoit le personnage comme s'il eût été préparé longuement à cette visite. Il a l'instinct du pou-

1. Louis Batiffol. — « Le coup d'Etat du 24 Avril 1617 ». *Revue historique*, t. XCV et XCVII (1907-1908).

voir et on ne lui en laisse même pas l'ombre. Loin de là, on fait tout pour le froisser et le meurtrir. Comme il veut, une fois, se rendre au Conseil, sa mère le prend par les épaules et le prie « d'aller s'esbattre ailleurs ».

Manière d'Hamlet, le pauvre jeune homme erre sur les terrasses de Saint-Germain, en compagnie de son bon docteur. Mélancolique, il regarde au loin la ville qui devrait être à lui et que possède cet usurpateur odieux de maréchal d'Ancre. En dehors de son médecin, il n'a pour ami que Luynes, oiseleur habile mais politique médiocre. Les Concini, ne pouvant piller comme ils voulaient, ont fini par renverser le Ministère, pour le remplacer par des créatures à eux, Barbin, Mangot et un jeune Prince de l'Eglise, Monseigneur de Luçon, Richelieu. Cette fois, l'insolence de Concini dépasse toute mesure, il saccage le Trésor, lève des troupes. Un jour même, comme le Roi se plaint de manquer d'argent, cyniquement Concini lui en offre : il faut bien que jeunesse se passe.

Notre Héroard est à ce moment sur des œufs, comme on dit. Son *Journal*, toujours très prolixe, est de plus en plus muet sur les choses de l'Etat. On y relève cependant que, depuis quelque temps, Louis XIII s'enferme le soir dans sa chambre avec de Luynes et d'autres. Même, une nuit, à souper, de Luynes, « teste nue, porte la santé de son maître », sans doute pour répondre à une autre « santé » en l'honneur de Concini, toujours adulé, toujours escorté par des centaines de gentilshommes, quand le Roi légitime n'a pour lui que quelques fidèles sans importance.

Luynes était d'avis de fuir, et peut-être aussi Héroard. Par bonheur pour Louis XIII, si les courtisans oubliaient leur Maître, tout le peuple tendait les mains vers lui. A ses côtés étaient venus se ranger le Dauphinois Déageant, chef de division au ministère, si l'on peut dire, puis un juriste, Louis Tronson. Le soir venu, Héroard ayant fini son *Journal*, ils montaient dans la chambre du Roi, et, tandis que de Luynes atermoyait, eux décidaient le Prince à agir en maître. Il fallait trouver pour cela un serviteur fidèle et hardi. On choisit Vitry, homme de main, intrépide, sûr, audacieux, réfléchi. — Je veux bien arrêter Concini, dit-il au Roi, mais qu'on me donne l'autorisation de le tuer s'il fait mine de broncher. Eventualité redoutable. Louis XIII hésite, Luynes « branle dans le manche ». Enfin l'esprit de décision de Déageant emporte l'affaire.

Le 23 Avril, on doit attirer le maréchal dans le cabinet d'armes du roi et là s'emparer de sa personne. Le coup rate. Héroard note simplement l'emploi de la journée et un réveil un peu agité ; — je le crois sans peine. Le lendemain 24, Vitry rassemble ses amis, et, tandis que l'on guette l'arrivée du maréchal, il se promène dans la salle des Gardes, aujourd'hui salle des Cariatides. Enfin Concini paraît, il pénètre dans le Louvre, s'engage sur le pont dormant, va franchir le pont-levis, lorsque Vitry lui met la main au collet. « — Au nom du roi, je vous arrête! crie-t-il. — *A me*! A moi! s'exclame le maréchal furieux. — Oui, à vous. » Au même moment des coups de feu retentissent et Concini tombe mort sur le pont.

Ainsi finit le règne singulier de ce maire du palais. — « Merci, mes amis! cria Louis XIII. Grâce à vous, je suis Roi. » Il l'était, en effet, et l'exil immédiat de sa mère à Blois allait le prouver sur l'heure. Fidèle à ses principes de prudence, Héroard se garde bien de se réjouir. Toutefois ce jour-là, il n'écrit pas plus avant et son *Journal* a un blanc : « On a tué le maréchal d'Ancre », note-t-il simplement.

Et le lendemain, comme si rien ne s'était passé, il recommence son antienne : « *Eveillé doulcement, pouls plein, égal, pausé, chaleur doulce; levé, bon visage, guay, pissé jaune beaucoup.....* »

F. Helme.

BIBLIOGRAPHIE

1617. — **Cabanès.** — Les Indiscrétions de l'histoire : *Cinquième série*. 1 vol. in-16, de 386 pages, avec 18 figures hors texte. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie Mondiale*, Paris.)

1618. — **A. Schwartz.** — Chirurgie du thorax et du membre supérieur. *Deuxième édition*. 1 vol. in-8° de xx-167 pages, avec 199 figures dans le texte (du *Précis de technique opératoire* par les *Prosecteurs* de la Faculté de médecine de Paris). Cartonné toile. Prix : 4 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 1.

Tchiriev. — Le siège des processus psychiques conscients chez les animaux (3 planches, 2 figures).

Noïca. — Le mécanisme de la contracture chez les spasmodiques hémiplégiques ou paraplégiques.

Long. — 1° Monoplégie crurale par lésion du lobule paracentral; 2° Lésion étendue de la région rolandique d'origine intra-utérine sans hémiplégie consécutive (1 planche).

Raymond et Gougerot. — Gangrène symétrique des extrémités par artérite chronique oblitérante, transitoire ou permanente, d'étiologie inconnue (2 planches).

Rose. — Névrite sensitive et trophique à la suite d'un zona. Lésions trophiques des os de la main à type de rhumatisme chronique (2 planches).

Courtellemont. — Trophœdème chronique. Variété congénitale unique (2 planches).

Boschi. — Sur les accessoires de l'habillement dans la démence précoce et dans la psychose maniaque dépressive (4 planches).

Heitz. — Quelques sculptures de la cathédrale de Reims (1 planche).



FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — *Programme du cours de perfectionnement*, du 28 Avril au 20 Juin. — A) **Chirurgie oculaire.** M. De Lapersonne, à 3 heures (Amphithéâtre Dupuytren). — Mardi 28 Avril. I. *Paupières.* Canthoplastie; Tarsoraphie; Opérations de l'ectropion. — Samedi 2 Mai. II. Opérations de l'ectropion; Blépharoplasties; Opérations du ptosis. — Mardi 5 Mai. III. *Voies lacrymales.* Cathétérisme; Opération de Stilling; Extirpation du sac; Ablation des glandes lacrymales. — Samedi 9 Mai. IV. Séance de revision (Ecole pratique). — Mardi 12 Mai. V. *Strabisme.* Ténotomie: Avancements musculaire et capsulaire. — Samedi 16 Mai. VI. *Globe de l'œil.* Enucléation et exentération; Kératectomie et ablation du segment antérieur; Névrotomie optico-ciliaire. — *Orbite.* Exentération et opération de Kronleïn. — Mardi 19 Mai. VII. Séance de revision (Ecole pratique). — Samedi 23 Mai. VIII. *Corps étrangers superficiels et profonds.* Diagnostic et méthodes d'extraction. Traitement chirurgical des traumatismes de l'œil. — Mardi 26 Mai. IX. *Conjonctive.* Traitement chirurgical des granulations; Péritomie; Opérations du ptérygion et du symblépharon; Injections sous-conjonctivales. — Samedi 30 Mai. X. *Cornée.* Cautérisation; Opération de Sæmisch; Fistules cornéennes; Tatouage. — *Iris.* Iridectomie; Sclérotomie; Opération de Lagrange. — Mardi 2 Juin. XI. Séance de revision (Ecole pratique). — Samedi 6 Juin. XII. *Cristallin.* Opération de la cataracte nucléaire; Traitement des accidents immédiats et secondaires. — Mardi 9 Juin. XIII. Cataractes secondaires: discission, extraction, iridocapsulotomie; Cataractes congénitales; Cataractes traumatiques. Luxations du cristallin. Abaissement de la cataracte. — Samedi 13 Juin. XIV. *Technique de chirurgie oculaire.* Anesthésie locale et générale; Asepsie et antisepsie des instruments et objets de pansement: Préparation du champ opératoire, de l'opérateur et des aides; Pansement. — Mardi 16 Juin. XV. Séance de revision (Ecole pratique).

B) **Ophtalmométrologie.** *Applications de l'électricité.* M. Weiss, à 3 heures (Amphithéâtre Dupuytren). — Jeudi 30 Avril. I. Formation des images; Composition d un système centré; Œil réduit de Listing; Corps étrangers de l'œil. — Lundi 4 Mai. II. Verres employés en oculistique; Numérotage des verres; Emmétropie; Accommodation.— Jeudi 7 Mai. III. Myopie et hypermétropie; Leur détermination et leur correction; Principaux optomètres. — Lundi 11 Mai. IV. Lentilles cylindriques; Astigmatisme régulier; Effets de l'astigmatisme; Méthodes pour corriger l'astigmatisme. — Jeudi 14 Mai. V. Ophtalmomètre de Javal. — Lundi 18 Mai. VI. Acuité visuelle; Echelles optométriques; Champ visuel; Campimétrie et Périmétrie; Représentation du champ visuel. — Jeudi 21 Mai. VII. Vision binoculaire; Strabisme, sa détermination; Effets des verres prismatiques. — Lundi 25 Mai. VIII. Applications de l'électricité en thérapeutique oculaire, précautions à prendre. — Lundi 1er Juin. IX. Les rayons X et les corps radio-actifs. — Jeudi 4 Juin. X. Démonstrations pratiques de radiologie.

C) **Ophtalmoscopie clinique.** M. Monthus, à 2 heures (amphithéâtre Dupuytren). — Mercredi 29 Avril. I. Technique de l'examen ophtalmoscopique. Aspect du fond de l'œil à l'état physiologique; variété, suivant pigmentation, réfraction, âge. Les névrites optiques: hyperémie papillaire, papillite, névrite avec stase. — Vendredi 1er Mai. II. Les atrophies papillaires: atrophie blanche, atrophie grise, atrophie partielle (faisceau musculaire), atrophie post-névritique. Le fond de l'œil dans le glaucome subaigu, chronique, juvénile (hydrophtalmie). — Mercredi 6 Mai. III. Fibres myéliniques: croissant staphycomateux et scléro-choroïdite postérieure myopique; choroïdites atrophiques; choroïdite maculaire; chorio-rétinite aréolaire de Forster. — Vendredi 8 Mai. IV. Les hémorragies et les exsudats rétiniens. Rétinites albuminurique et diabétique. Embolie de l'artère centrale et thrombose de la veine centrale. — Mercredi 13 Mai. V. Dégénérescence de la rétine; Rétinite pigmentaire et chorio-rétinite pigmentaire; Rupture de la choroïde. Rétinite proliférante. Décollement de la rétine. Corps flottants du vitré. Synchisis étincelant.

D) **Bactériologie et anatomie pathologique.** M. Cantonnet, à 3 h. 1/2 (amphithéâtre Dupuytren). — Vendredi 15 Mai. I. Technique générale de l'examen bactériologique oculaire; Colorations; Cultures; Inoculations: Bactériologie de la conjonctive normale. — Mercredi 20 Mai. II. Agents pathogènes pour la conjonctive humaine: Bacille de Weeks; Diplo-bacille de Morax; Bacille de Lœffler; Gonocoque; Pneumocoque; Staphylocoque; Streptocoque. — Vendredi 22 Mai. III. Ophtalmie purulente. Granulations conjonctivales; Tuberculose, Syphilis et Lèpre oculaires. — Mercredi 27 Mai. IV. Ulcères de la cornée; Bactériologie des voies lacrymales, du corps vitré, de l'orbite, etc. — Vendredi 29 Mai. V. Anatomie pathologique; Technique générale: fixation, durcissement, inclusion, coupe, coloration. Procédés de diagnostic rapide. — Mercredi 3 Juin. VI. Tumeurs conjonctivales et palpébrales: Kystes; Chalazion; Epithéliome palpébral; Tumeurs épibulbaires. Cataractes. Glaucome. — Vendredi 5 Juin. VII. Sarcome de la choroïde. Gliome de la rétine. Rétinites et décollement de la rétine. Quelques mots sur les méthodes névrogliques (Weigert, Pal, Marchi): Névrites et atrophie du nerf optique.

E) **Examen rhinologique.** M. Georges Gellé, à 2 h. 1/4 (amphithéâtre Dupuytren). Mercredi 10 Juin. I. Exploration des fosses nasales; Rapports entre les affections nasales et oculaires (larmoiement, iritis); Examen du rhino-pharynx. — Vendredi 12 Juin. II. Examen des sinus; Sinusites frontale et ethmoïdale. Complications orbito-oculaires; Diverses méthodes de trépanation. — Mercredi 17 Juin. III. Sinusite sphénoïdale; complications orbito-oculaires, traitement. Sinusite maxillaire; cathétérisme, ponctions et trépanations (opération de Luc). — Vendredi 19 Juin. IV. Séance de revision à l'Ecole pratique (à 2 heures). — Samedi 20 Juin (4 heures). Examen objectif et subjectif de l'oreille; Relations entre les maladies de l'oreille et celles de l'œil.

N. B. — Les leçons ont lieu tous les jours à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren). Tous les élèves inscrits au Cours de perfectionnement prendront part aux manipulations et travaux pratiques, dans les locaux qui leur seront indiqués par des avis spéciaux. Les lundis, mercredis et vendredis à 9 heures, à la Policlinique, ils seront appelés, à tour de rôle, à examiner les malades.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — M. le médecin principal de 1re classe Trifaud, directeur du service de santé du 5e corps d'armée, est nommé directeur du service de santé des troupes débarquées à Casablanca.

IIe Congrès des praticiens (Lille 1908). — Les membres du comité d'organisation du Congrès de Lille ont l'honneur d'informer leurs confrères que :

1° Le nombre des adhésions au IIe Congrès des praticiens de France et aux excursions qui en suivront la clôture dépasse, à l'heure actuelle, toutes leurs espérances, assurant ainsi au Congrès un succès éclatant;

2° Les adhésions au voyage à Londres et à Bruxelles doivent être adressées d'urgence au comité, pour lui permettre de prendre les mesures nécessaires;

3° Ces adhésions n'ont qu'une valeur indicative et ne deviennent définitives que lors du versement de la somme de 130 francs, qui doit avoir lieu avant le 15 Mai au plus tard;

4° En cas d'empêchement imprévu, dénoncé avant le 25 Juin, une somme de 100 francs sera remboursée aux souscripteurs, 30 francs restant acquis aux frais généraux d'agence;

5° Le titre de congressiste est acquis par tout médecin ayant versé une cotisation individuelle de 5 francs;

6° Chacun des membres de la famille des médecins

désirant prendre part au voyage Bruxelles-Londres versera également une cotisation individuelle de 5 francs, afin de pouvoir, à titre de *Congressiste*, bénéficier des réductions obtenues par le Comité d'organisation du Congrès;

7° Les congressistes jouiront d'une réduction de 50 p. 100 accordée par les différents réseaux, pour se rendre de leur lieu de résidence à Lille et retour;

8° Des bons de réduction et tickets de voyage seront adressés en temps utile à tous les congressistes;

9° Les syndicats (qui ne l'ont pas encore fait) sont priés de nommer au plus tôt leurs délégués et d'envoyer leurs noms et adresses au secrétariat de Lille, pour que toutes indications nécessaires leur soient fournies en temps utile.

Cours pratique d'histologie pathologique. — M. Auguste Pettit commencera un cours pratique d'Histologie pathologique le 13 Mai 1908.

Cet enseignement sera complet en douze séances qui auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 5 h. 1/4 au laboratoire de la clinique de l'hôpital Necker.

Chaque auditeur est exercé à la lecture et à la description des préparations histologiques et reçoit une collection personnelle de coupes.

Le nombre des places étant limité et le cours payant (60 francs), s'inscrire d'avance au laboratoire ou par mandat-carte.

Ier Congrès international des premiers secours et de sauvetage, Francfort, Juin 1908. — Le Congrès a pour but l'étude du sauvetage et des secours aux blessés, sous toutes leurs formes. Il cherche à grouper toutes les personnes qui, soit par philanthropie, soit par leur profession, s'intéressent à ces problèmes.

Le Congrès se réunira en séance plénière le jour de son ouverture et le jour de sa clôture. Dans ces séances seront traitées les questions générales. Les autres jours, le Congrès siégera en sections :

Première section : Premiers soins médicaux en général.

Deuxième section : Instruction de non-professionnels (Samaritains, Croix-Rouge, etc.), en vue des premiers secours.

Troisième section : Sauvetage urbain.

Quatrième section : Sauvetage à la campagne, dans les petites communes, dans les centres industriels.

Cinquième section : Sauvetage dans les services de traction par voie de terre (chemins de fer, tramways, automobiles, etc.).

Sixième section : Sauvetage en mer, sur les cours d'eau et le long des côtes.

Septième section : Sauvetage dans les mines et les exploitations similaires.

Huitième section : Sauvetage en cas d'incendie.

Neuvième section : Sauvetage dans les montagnes.

Dixième section : Sauvetage dans les réunions sportives.

Les langues du Congrès sont : le français, l'anglais et l'allemand.

Le programme du Congrès est arrêté comme suit : Mardi soir, 9 Juin, réception par la ville. Mercredi, 10 Juin, ouverture du Congrès dans la salle d'honneur de l'Académie pour la Science sociale et la Science commerciale (Jügelhaus); après-midi, dans le même local, constitution des sections particulières et ouverture des séances de ces sections. Jeudi, 11 Juin, séances des sections particulières, puis séance générale. Vendredi 12 Juin, même programme. Dimanche, 13 Juin, séance de clôture du Congrès. Ensuite départ en voiture pour les instituts de fabrication de sérums à Hoechst, visite de ces établissements, puis départ en voiture pour la Saalburg.

A des jours restant encore à déterminer, auront lieu, l'après-midi, après les séances, de grandes démonstrations pratiques avec appareils de sauvetage et des exercices de sauvetage pratique.

La Commission des transports prendra les mesures nécessaires pour que les visiteurs du Congrès puissent aussi, sous la conduite de guides compétents, visiter les institutions sociales et de bienfaisance, et les curiosités de Francfort.

La cotisation est de 20 francs, elle donne droit de participer aux délibérations du Congrès, aux fêtes et aux excursions : tout membre du Congrès reçoit gratuitement les publications, rapports et comptes rendus.

Les dames qui accompagnent les membres peuvent participer au Congrès, aux fêtes et aux excursions, moyennant paiement d'un droit de 12 francs.

Prière d'adresser : *a*) les adhésions au bureau du Congrès international des premiers secours, Leipzig, Nikolaikirchhof, 2; *b*) les communications, demandes de renseignements, etc., à M. René Sand, secrétaire du Comité belge du Congrès, 45, rue des Minimes, Bruxelles.

Ier Congrès national espagnol de la tuberculose. — Du 2 au 6 Octobre prochain se tiendra dans les locaux de la Faculté des sciences de Saragosse le Ier Congrès national espagnol de la tuberculose.

Ce Congrès comporte des membres titulaires et des membres associés, payant respectivement des cotisations de 15 et de 5 francs.

Ce Congrès sera accompagné d'une exposition.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louis Cerezo Sainz, secrétaire général du Congrès, à Saragosse.

Nécrologie. — Le conseiller aulique professeur Léopold von Schrötter est mort subitement d'un accès d'angine de poitrine dans la nuit du 22 au 23 Avril 1908. Sa mort a été d'autant plus dramatique qu'il a succombé pendant les fêtes du cinquantenaire de la laryngologie, dont il avait été le promoteur et dont il avait fait la veille même l'inauguration.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

A CASABLANCA

Le mot « Ambulance ».

Le profane — et c'est, en l'espèce, tout ce qui n'est pas médecin militaire — englobe sous la dénomination « d'ambulance » tout le matériel du service de santé en campagne. Une voiture qui sert à transporter des blessés ou des malades est, pour n'importe qui, une « voiture d'ambulance ». Or, pour nous, une voiture d'ambulance est un véhicule appartenant à cette formation particulière du service de santé que nous dénommons *ambulance*.

En principe, toute l'armée sait bien que nous avons : en première ligne, le service et le matériel régimentaires; en seconde ligne, l'ambulance proprement dite; en troisième ligne, l'hôpital de campagne, et, enfin, dans la zone de l'arrière, l'hôpital d'évacuation. N'empêche que tout cela c'est, en gros, du matériel d'ambulance.

Il y a, dans cette confusion, un certain inconvénient qui m'a sauté aux yeux dans la campagne du Maroc. Vous recevez l'ordre : « Un détachement d'ambulance marchera avec telle colonne. » Le commandement veut-il dire qu'une section constituée de l'ambulance n° 3, avec ses cantines médicales, son médecin, son officier d'adminis-

tration, ses infirmiers de section suivra la colonne? Que non pas. Détachement d'ambulance signifie simplement ici : moyens pharmaceutiques, personnel régimentaire et moyens de transport ordinaires (litières, cacolets, arabas) nécessaires à soigner et transporter les malades et blessés de la colonne en question.

Petite affaire, direz-vous, et que le simple bon sens doit résoudre immédiatement. Il suffit de s'entendre, voilà tout. Eh bien, il peut y avoir des surprises. Qui sait si ce n'est pas, en réalité, un véritable détachement d'ambulance que l'on demande en un point? L'interprétation d'un ordre en dehors de la lettre même est un grave danger en campagne. Il ne faut pas d'ambiguïté possible.

Evidemment, on pourrait souhaiter que les personnes dont le métier est de donner des ordres ne commissent point d'impropriétés de termes. Mais peut-on leur en faire un grief alors que, pour n'importe qui, sauf un médecin militaire, ce mot a une acception si étendue?

A mon avis, c'est nous qui devons céder ici, parce que nous sommes les moins nombreux, que nous désignerons très aisément sous un autre vocable que celui d'ambulance la formation qui est en cause. Les Allemands disent « lazaret ». Trouvons un nom analogue. Cela évitera que, par exemple, si nous demandons des brancards d'ambulance, ce qui a un sens particulier pour nous, on nous remette n'importe quels brancards, puisque, dans la pensée de tous, un brancard quelconque est forcément d'ambulance.

Qui mieux est, il y a une complication nouvelle depuis la création des « infirmeries-ambulances » qui déroutent complètement les non initiés. Les gens qu'on envoie à l'infirmerie-ambulance de Ber Rechid ne manquent jamais de venir me trouver à l'infirmerie de garnison où j'exerce mes modestes fonctions. L'inconvénient n'est pas très gros, mais enfin c'est du désordre, des allées et venues préjudiciables aux malades, des erreurs de destination qui, pour une communication de pièces entre autres choses, peuvent avoir d'ennuyeuses conséquences.

Je juge utile de signaler le fait.

***

En ce moment, je crois que l'on prépare un règlement de service de santé en campagne. Celui que nous possédons est précieux, parce qu'il ne réglemente à peu près rien. Les grandes lignes seules y sont traitées. Mais, pour le détail, nous devons nous en remettre à nous-mêmes de commenter et d'interpréter.

Voilà pourquoi je me permets de porter à la connaissance du public médical ces détails qui paraîtront, à quelques-uns, de la cuisine un peu trop uniquement militaire, mais qui renseigneront cependant le médecin de réserve sur certaines difficultés du métier. Et celles-ci lui sembleront d'autant plus sensibles en manœuvres qu'il n'aura jamais été appelé à les entrevoir.

Alexis Épaulard,
Médecin-major,
3e régiment de marche,
Ber Rechid.

VARIÉTÉS

L'inspection sanitaire aux abattoirs de Chicago.

Depuis les derniers scandales des conserves alimentaires de Chicago, le service vétérinaire des abattoirs a été singulièrement renforcé : de 160, le nombre des inspecteurs est passé à 360. Dans tout abattoir, dans toute usine de conserves, l'inspection sanitaire est organisée. Notre confrère M. A. Loir a eu récemment l'occasion de visiter les abattoirs de Chicago et il rend compte de ses impressions dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie de Montréal*.

Dans une des usines visitées par M. Loir, entrent, chaque jour, 13.000 porcs environ.

Ces animaux sont examinés par un premier inspecteur du bureau de « l'Animal Industrie ». S'ils sont déclarés bons, on suspend par la patte le premier porc qui se présente à une chaîne qui, elle-même, est attachée à des crochets fixés autour d'un immense disque placé de champ. L'animal est enlevé, la roue tournant autour de son axe; il se remue tant qu'il peut en s'élevant. Malgré ses bonds, son poids même le rend tangent au disque. Au moment où le crochet auquel il est fixé va descendre en suivant le mouvement du disque, il est pris par un rail sur lequel il s'engage (le porc étant toujours saisi à son extrémité la tête en bas). L'animal passe devant un homme qui lui plonge un couteau dans le cœur : un flot rouge jaillit. Le cochon roule encore quelques mètres sur le rail; l'animal s'agite pendant les derniers spasmes; tout son sang est bien recueilli. Le crochet arrive à l'extrémité du rail, sur lequel il glisse depuis un instant et l'animal est précipité dans le vide. Il tombe à l'étage inférieur dans une bassine, grand bac de 6 à 7 mètres de long, plein d'eau bouillante. Des hommes avec des piques conduisent le corps jusqu'à l'extrémité de ce récipient. Une machine avec des dents le saisit et le dépose délicatement, sans secousse, sur un tapis roulant. Le tapis a une longueur de 40 mètres environ. De chaque côté il y a des hommes qui frappent la partie du corps de l'animal qui passe à leur portée avec un instrument, avec un linge. Après ces différents et successifs coups de tampon, toutes les soies de la bête sont enlevées : elle est blanche et rose.

Elle passe alors devant un inspecteur, qui regarde la tête, les ganglions et les muscles du cou; il a tout le temps de faire son inspection, car le tapis roule avec lenteur. Si, à l'inspection, on ne voit aucun signe suspect, le corps de l'animal continue à rouler; dans le cas contraire, on le marque d'un numéro rouge sur le côté. A partir de ce moment, l'animal ainsi marqué demeure « tabou » en ce qui concerne les 13.000 camarades. On n'enlèvera pas ses viscères, on ne le dépècera pas et il suivra sa route, toujours respecté, jusqu'au moment où il sera aiguillé vers une salle spéciale, dans laquelle un vétérinaire (ils sont

70 pour ce service) va l'inspecter une dernière fois et le déclarera bon pour l'alimentation ou bon seulement pour faire du suif.

Si le premier inspecteur a déclaré que l'animal était bon, on le suspend dès qu'il est propre, sans soies, par les pattes de derrière, à une chaîne qui est fixée à un crochet glissant sur un rail ; il s'avance ainsi gravement et subit, de la part d'hommes placés sur son passage, pendant les 50 à 60 mètres suivants, toutes les opérations nécessaires pour le débarrasser de ce qui n'est pas utilisable pour faire du jambon et du lard. D'abord on l'éventre ; ensuite on extrait les organes internes, qui glissent sur un plan incliné placé devant un autre inspecteur (c'est-à-dire un troisième). Cet inspecteur laisse passer ou marque l'animal en conservant les organes internes.

Les viscères des animaux sains sont découpés et jetés dans des trous spéciaux pour chacun d'entre eux; ils tombent à l'étage inférieur. C'est là qu'on les utilisera. Pendant ce temps, l'animal, privé de ses organes, continue sa marche lente et passe sous un jet de vapeur, puis sous un jet d'eau; une douche permet de bien le laver et de le rendre propre à l'extérieur comme à l'intérieur. On le laisse égoutter sur un espace de 50 mètres environ, puis il est pesé et, suivant son poids, il est aiguillé dans une des allées de l'immense chambre frigorifique où il ira passer 24 ou 48 heures. Ce n'est, en effet, que le lendemain ou le surlendemain que la viande sera assez faite pour être tendre et se laisser bien découper en ayant un goût savoureux.

Après deux jours dans la chambre froide, la viande est reprise ; les gigots restent trois heures dans un four, où ils sont fumés. Les intestins sont remplis d'un hachis de viande plus ou moins assaisonné, pour en faire soit des produits destinés à la consommation locale, soit à l'Italie, à la France, à l'Allemagne, etc.

L'Allemagne ne reçoit que des jambons, qui sont l'objet d'une surveillance particulière. Il y a trente ans environ, on s'aperçut un jour, dans ce pays, que les jambons de Chicago contenaient très souvent les germes d'une maladie, la trichine, et on ferma la porte des marchés. Les industriels de Chicago proposèrent alors d'établir une inspection spéciale pour tous les porcs destinés à être envoyés dans l'empire allemand, et encore aujourd'hui cette inspection se fait d'une façon fort simple et rapide, tout à fait intéressante et pratique. Les jambons destinés à l'Allemagne n'ont jamais la trichine, ceux qui vont dans les autres pays du monde ne sont pas examinés à ce point de vue.

On trouve à l'heure actuelle, à la suite de l'inspection, environ 2 pour 100 des porcs atteints de la tuberculose. Il y a quelques mois encore, ils passaient sans examen.

LIVRES NOUVEAUX

E.-J. Moure et A. Brindel. — *Maladies de la Gorge, du Larynx, des Oreilles et du Nez.* 1 vol. de 686 p. avec 358 fig. Paris, 1908. Prix : 3 francs. (O. Doin, éditeur.)

Ce livre est un exposé aussi succinct, aussi clair que possible de nos connaissances sur les maladies de la gorge, du larynx, des oreilles, des fosses nasales et de toutes les cavités qui sont annexées à ces différents organes.

Chaque partie de l'ouvrage est précédée d'un chapitre de séméiologie et de thérapeutique générale.

L'anatomie qui en forme comme l'avant-propos est surtout exposée pour les besoins de la pratique.

Les opérations donnant accès sur l'ethmoïde, l'arrière-nez et le naso-pharynx, la chirurgie des cavités accessoires, l'étude des kystes para-dentaires, questions encore neuves, y ont une place spéciale.

Les maladies de l'oreille interne, en particulier la maladie de Ménière, les interventions sur l'oreille et sur les cavités annexes de cet organe sont décrites d'après les procédés courants employés par les auteurs. Une grande quantité de figures explicatives et parfois schématiques rendent facile la lecture de cet ouvrage, non seulement destiné à l'enseignement des étudiants, mais encore fort utile à tous médecins praticiens, qu'il soient ou non spécialisés.

Robert Leroux.

BIBLIOGRAPHIE

1619. — **G. Linossier.** — Hygiène du dyspeptique. *Deuxième édition.* 1 vol. in-16 de XIII-416 pages (de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*). Cartonné toile. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1620. — **R. Cruchet.** — Les Arriérés scolaires. 1 brochure gr. in-8° de 39 pages (de l'*Œuvre médico-chirurgical.*). Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1621. — **R. Chrobak** et **A. v. Rosthorn.** — Die Erkrankungen der Weiblichen Geschlechtsorganes. II Teil : *Die Missbildungen der Weiblichen Geschlechtsorgane.* 1 vol. in-8° de 272 pages avec 90 figures et 2 planches. Prix : 7 marks 20. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

1622. — **V. Gardette.** — Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1908. 1 vol. in-18 de 426 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1623. — **Sigaud.** — Traité clinique de la digestion et du régime alimentaire d'après les données de l'exploration externe du tube digestif. Tome II, 1 vol. in 8° de 320 pages. Prix : 8 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

A. Vigouroux. — Écoulement de liquide céphalo-rachidien. Hydrocéphalie. Papillome des plexus choroïdes du 4e ventricule (1 figure).

Péchin et Descomps. — Traumatisme orbitaire et hémiplégie alterne consécutive.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de neurologie (Séance du 2 Avril).

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. (Professeur Dieulafoy). — Leçon du samedi 2 Mai. — Quelques considérations sur le traitement du diabète avec ou sans albuminurie. (Malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 20).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Heckel, Pinoy, à Paris; Dhoste, à Bordeaux; Fleig, à Montpellier (Hérault); Lamotte, à Cherchell (Algérie); Ouzilleau, à la Haute-Sangha, poste de Nola (Congo); Rivière, à Rennes.

Société française d'ophtalmologie (**25e année**). — *Fêtes jubilaires* (dimanche 3 Mai 1908). — A 10 heures : Séance solennelle dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris. Réception des délégués.

L'après-midi chacun se rendra individuellement à Saint-Germain-en-Laye. A 4 heures : Visite du musée et conférence de M. A. TERSON, sur les instruments des oculistes gallo-romains. Promenade sur la terrasse. A 6 h 1/2 : Banquet par souscription au Pavillon Henri IV (Prix : 20 francs).

La Société sera heureuse de voir les familles des congressistes participer aux fêtes jubilaires.

Une médaille commémorative sera offerte à tous les membres participants.

Envoyer son adhésion avant le dimanche 26 Avril, à M. DUBOYS DE LAVIGERIE, 23, rue de Madrid, Paris.

CONGRÈS DE 1908, A L'HÔTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, RUE SERPENTE, PARIS. — *Ordre du jour des séances.* — Première séance, lundi 4 Mai, à 8 h. 1/2 très précises du matin. — M. A. TERSON (Paris). Rapport : Traitement des plaies de l'œil. Discussion du rapport.

Séances d'affaires à 11 heures. — 1° Rapport du Secrétaire. — 2° Fixation de la date de la réunion en 1909. Choix du rapport pour 1909.

Deuxième séance, mardi matin 5 Mai, à 8 h. 1/2 précises. — 1. VON PFLUCK (Dresde). L'accommodation des tortues. — 2. Professeur MONOYER (Lyon). La théorie des systèmes dioptriques stratifiés appliquée à la détermination du pouvoir dioptique du cristallin. — 3. CHAVASSE (Lille). Un cas d'hypermétropie forte avec mensurations optiques. — 4. PARISOTTI (Rome). Recherches expérimentales sur l'ophtalmie sympathique. — 5. VALUDE (Paris). Du moment de l'énucléation contre l'ophtalmie sympathique. — 6. KALT (Paris). Un cas particulier d'ophtalmie sympathique d'une plaie large de l'œil. — 7. WICHERKIEWICZ (Cracovie). La ténotomie sommaire des muscles droits d'un œil au point de vue cosmétique et prophylactique contre la sympathie. — 8. ROCHON-DUVIGNEAUD (Paris). Aspects ophtalmoscopiques et lésions anatomiques. — 9. DEMETS (Anvers). Lésions oculaires dans le myxœdème. — 10. TERSON (Toulouse). Dilatations artério-veineuses anévrismales de la rétine, en rapport avec une lésion très probablement tuberculeuse. — 11. JACQUEAU (Lyon). Kératites parenchymateuses et arthrites concomitantes. — 12. OPIN (Toulon). Altération des vaisseaux centraux du nerf optique dans le glaucome (présentation de préparations). — 10. Professeur TRUC (Montpellier). Un cas exceptionnel d'abaissement de cataracte avec iridectomie préparatoire. — 14. P. BETTREMIEUX (Roubaix). La sclérectomie simple. — 15. VACHER (Orléans). L'irido-ectomie et la capsulo-iridectomie à l'emporte-pièce. — 16. H. COPPEZ (Bruxelles). Rupture spontanée du globe dans le glaucome. — 17. L. DOR (Lyon). Cysticerque sous-rétinien. Electrolyse. Guérison. — 18. DARIER (Paris). Des avantages et des inconvénients de la sérothérapie. — 19. CANTONNET (Paris). Solution chlorurique isotonique aux larmes pour lavages et bains de l'œil.

Troisième séance, mercredi matin, 6 Mai, à 8 h. 1/2 précises. — 1. PÉCHIN (Paris). Rôle de l'écriture au point de vue ophtalmologique et orthopédique. — 2. MORAX (Paris). Syphilis orbitaire. — 3. ANTONELLI (Paris). Syphilis et myopie. — 4. Professeur ROLLET (E.) (de Lyon). Syphilis gommeuse de l'iris; ses formes cliniques. — 5. HOUDART (Brest). Trois cas de chancres syphilitiques péri-oculaires. — 6. J. CHAILLOUS (Paris). Un cas d'atrophie des nerfs optiques consécutif à l'emploi de l'atoxyl chez une syphilitique. — 7. LAGRANGE (Bordeaux). Pronostic et traitement de la tuberculose oculaire. — 8. Professeur ROHMER (Nancy). Traitement de certaines kératites par la tuberculine T. — 9. GOURFEIN (Genève). Une nouvelle forme clinique de conjonctivite tuberculeuse. — 10. FAGE (Amiens). Tuberculose secondaire de la conjonctive. — 11. DUCLOS (Paris). Statistique d'examens bactériologiques de sécrétions de conjonctivites. — 11. BOURGEOIS (Reims). Paralysies alternes de la VIe et de la VIIe paires, suites de traumatismes craniens. — 13. JOCOS (Paris). Les atrophies du nerf optique consécutives à un traumatisme de la tête. — 14. GOLESCEANO (Paris). L'atrophie progressive du nerf optique après l'opération de la cataracte. — 15. F. CHAILLOUS (Nantes). Paralysie traumatique du moteur oculaire commun. — 16. GRAND-CLÉMENT (Lyon). Deux cas de rupture traumatique complète de la zonule guéris par l'usage presque immédiat et prolongé de l'ésérine. — 17. ARMAIGNAC (Bordeaux) La résorption spontanée du cristallin chez l'adulte à la suite des cataractes traumatiques ou de l'opération par la discission. — 18. AUBINEAU (Brest). Symptômes et complications de l'ophtalmo-réaction. — 19. BORSCH (Paris). Les verres toriques en ophtalmologie. — 20. BOURDEAUX (Amiens). Correction des amétropies et vision binoculaire.

Quatrième séance, jeudi matin à 8 h. 1/2 précises. — 1. VILLARD (Montpellier). Un cas de mort subite dans le cours d'une irido-cyclite traumatique. — 2. DEHENNE et BAILLIART (Paris). Evaluation de la diminution de capacité professionnelle après les accidents oculaires du travail. — 3. COLLOMB (Genève). Contribution à l'étiologie des cataractes zonulaires. — 4. C. FROMAGET (Bordeaux). Traitement des complications orbitaires des sinusites fronto-ethmoïdales. — 5. Professeur TRUC (Montpellier). Complément généalogique et ophtalmoscopique à une grande et célèbre famille d'héméralopes. — 6. CARRA (Paris). Fibrolysine dans le traitement des rétrécissements des voies lacrymales. — 7. J. GALEZOWSKI (Paris). Traitement des taies de la cornée par la thiosinamine. — 8. BEAUVOIS (Paris). Considération sur le traitement des kératites infectieuses consécutives aux accidents du travail. — 9. MAZET (Marseille). Dermatolysie ou ptose cutanée palpébrale bilatérale. Opération. — 10. THILLIEZ (Lille). Traitement des kystes de l'iris par l'électrolyse. — 11. DELORD (Nimes) et REVEL (médecin aide-major au 15e d'artillerie). Traitement de l'entropion et du trichiasis par le procédé en vanne. — 12. E. LANDOLT (Paris). Présentation de malades opérés de différentes formes de strabismes. — 13. LAFON (Bordeaux). Pseudo-tumeur de l'orbite consécutive à des hémorragies récidivantes spontanées. — 14. DOMEC (Dijon). Quelques résultats éloignés du traitement de la myopie progressive par le massage-pression. — 15. SAUVINEAU (Paris). Nouvelle lampe ophtalmoscopique permettant l'examen et la mensuration du sens chromatique. — 16. GRAND-CLÉMENT (Lyon). Comment faut-il traiter les hernies de l'iris, traumatiques ou non. — 17. BORSCH (Paris). Technique de l'extirpation du sac lacrymal. — 18. LE ROUX (Caen) et RENAUD (médecin-major de 1re classe). Sur un cas de photo-traumatisme oculaire par la lumière électrique. — 19. WICHERKIEWICZ (Cracovie). La valeur de la pyocyanase dans l'ophtalmothérapie. — 20. VACHER (Orléans). Moyen pratique d'avoir toujours des instruments stériles pour une opération d'urgence. — 21. E. ROLLAND (Toulouse). Table et chaise à quatre graduateurs tri-différentiels pour la lecture, l'écriture, dites « Optostat intégral ».

L'administration des Chemins de fer de l'Etat accorde une réduction de 50 pour 100 sur les prix des billets

simples. Toutefois, cette réduction ne sera valable, en ce qui concerne les trajets communs avec les Compagnies d'Orléans et de l'Ouest, qu'autant que la distance la plus courte entre la gare de départ et celle de destination (Paris) s'obtiendra par les voies de son réseau.

Les billets délivrés par la Compagnie de l'Est à partir du 1er Mai seront valables jusqu'au 10 Mai inclusivement.

Pour bénéficier des faveurs accordées par les deux Administrations précédentes, il faudra en faire la demande à M. Duboys de Lavigerie, Secrétaire général, 23, rue de Madrid. Il enverra en temps voulu les pièces nécessaires aux intéressés.

Les Compagnies de l'Ouest, Nord, Paris à Orléans et Paris-Lyon-Méditerranée ont consenti à étendre la validité des billets d'aller et retour pris sur tous les points de leur réseau et à les rendre valable du 1er Mai au 10 Mai inclusivement.

Pour bénéficier de cette prolongation de validité des coupons de retour, il suffira aux Congressistes, voyageant sur ces différents réseaux, de remettre ces coupons à M. Duboys de Lavigerie, Secrétaire général, à la séance.

Enseignement médical complémentaire. — Des cours pratiques à l'usage des praticiens organisés par un groupe de médecins et de chirurgiens des hôpitaux, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de médecins spécialistes seront donnés en Mai et Juin 1908, au cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg, et dans différents hôpitaux, cliniques et dispensaires.

Ces cours faits dans un but essentiellement pratique comprendront des examens et traitements de malades, présentations d'instruments, poses d'appareils, etc...

Le nombre des cours est de 21, correspondant chacun à une spécialité utile à connaître pour le praticien : Chirurgie pratique et traumatique, Maladies des voies urinaires, Gynécologie, Pratique obstétricale, Chirurgie infantile et Orthopédie, Ophtalmologie, Oto-Rhino-Laryngologie, Chirurgie dentaire et soins de la bouche, Electrothérapie, Radioscopie, Méthodes de laboratoire, Méthodes de l'examen clinique médical, Hygiène alimentaire et Régime, Puériculture et Médecine infantile, Maladies du système nerveux, Maladies de la peau et syphilis, Déontologie médicale, Massage, Hydrologie médicale.

Le droit d'inscription est de 20 francs pour l'ensemble des cours.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Rondeau, 18, rue du Luxembourg.

Service de santé de la marine. — MM. les médecins de 1re classe Richard et Dorso, du port de Lorient, sont désignés pour servir au port de Cherbourg.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin inspecteur général Kermorgant, détaché au ministère des colonies, inspecteur général du service de santé et président du conseil supérieur de santé au ministère des colonies, membre du comité consultatif de défense des colonies, est placé dans la section de réserve.

Herborisation. — M. Henri Lecomte, professeur de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le dimanche 3 Mai 1908, à Chaville. Départ de Paris, gare Montparnasse, à 12 h. 9 m.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Tassaing, à Caen; de M. Alfred Riche, membre de l'Académie de médecine, et de M. Robert Gestin, ancien directeur du service de santé de la marine et des colonies.

Étranger.

La peste au Vénézuéla. — Les autorités du Vénézuéla viennent de décider, en raison de l'épidémie de peste, la fermeture pour quinze jours du port de la Guayra.

Les importations et les exportations s'effectueront seulement par le port de Puerto-Cabello.

CONCOURS

Internat de Brévannes et d'Hendaye. — Le concours vient de se terminer par les nominations suivantes : Internes à Brévannes : MM. Durand, Thiel et Julien. Interne à Hendaye : M. Angot.

Hôpital Saint-Joseph de Lyon. — Concours d'internat. — Le lundi 29 Juin 1908 aura lieu, à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon, rue Parmentier, 7, devant le Conseil d'administration, assisté d'un jury médical, un concours public pour la nomination de trois élèves internes nécessaires au service de l'hôpital. Ils seront nommés pour deux ans.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'hôpital jusqu'au 27 Juin inclus.

Concours d'externat. — Un concours public pour la nomination d'élèves externes nécessaires au service de l'hôpital, et dont le nombre pourra varier de trois à six, aura lieu le jeudi 2 Juillet 1908. Les inscriptions sont reçues, 7, rue Parmentier, jusqu'au 30 Juin inclus.

Ecole de médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira le 27 Juillet 1908, devant la Faculté de médecine de l'Université de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Médecins de colonisation. — Le concours qui vient d'avoir lieu simultanément à Paris et à Alger s'est terminé par les nominations suivantes : MM. de Mouzon, Triollet, Giavaldini, Tardres, Lévy, Déchaux, Raynaud et Luborde.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Automobile à vendre de suite, Panhard 7 × 9 H. P.; dernier modèle, état neuf; limousine confortable à usage de médecin. Prix modéré. Ecrire Pasquet, 30, rue Monge, Paris.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

MENUS PROPOS DE M. L'ABBÉ JÉROME COIGNARD SUR L'USAGE DES VIANDES AVARIÉES ET AUTRES LIEUX COMMUNS

M. l'abbé Jérôme Coignard, le fils préféré de M. Anatole France, et qui reçut de lui l'investiture et la célébrité, a coutume, aux Jours saints, d'accomplir le pèlerinage de Rome. Il y va moins pour se retremper aux sources de toute orthodoxie que pour vérifier l'excellence de notre religion. Si elle n'était vraiment divine, aime-t-il à répéter, elle n'eût pu résister à la tenue déplorable du clergé italien.

Un hasard, dont je me réjouis fort, me fit rencontrer avec lui dans le même train. Au dehors, la bise et la neige faisaient rage, et cela n'est pas pour nous surprendre, puisque nous sommes au printemps. Des Anglais avaient envahi notre compartiment. Sitôt le départ, ils ouvrirent toutes grandes les portières et, incontinent, de gros flocons en quête d'abri se mirent à valser autour de

nous. Je voulus manifester à nos hôtes incommodes combien leur geste était injurieux. Mais le bon abbé arrêta mes protestations. — Pourquoi vouloir expliquer à ces voyageurs étrangers les affres dont nous souffrons? Ils ne sauraient comprendre votre langage. D'aventure, lorsque Catherine la dentelière m'ouvre ses bras, parce que la chair est faible, j'ai accoutumé de lui parler latin, et j'ai vu que si la langue des caresses est universelle, celle de Cicéron ne saurait pénétrer son cerveau qui est obtus. De même ici, ces gens nourris de grosses viandes ont trop de chaleur pour comprendre les tourments de la froidure. Souffrez donc en silence.

Aussi bien, comme médecin, vous ne pouvez ignorer que l'air est le pain de la vie, *Pabulum vitæ*. Sans lui, — et Hippocrate l'a dès longtemps démontré au chapitre de l'Air, des Eaux et des Lieux, — notre machine flamberait comme les tisons secs dans la grande cheminée de la rôtisserie à l'enseigne de *La Reine Pédauque*. C'est l'air, dont la nature est d'être humide, par opposition au feu qui est sec, qui donne à la nation scythique, près des Palus méotides, son tempérament combatif. Les Sauromates, enseigne le Père de toute médecine, dressent leurs femmes à monter à cheval et à lancer le javelot. Elles combattent pendant qu'elles sont vierges. Il faut qu'elles aient tué trois de leurs ennemis pour avoir la permission de se marier. Elles n'ont que la mamelle gauche, car, tandis qu'elles sont jeunes, les mères ont grand soin de leur brûler la mamelle droite avec un instrument d'airain; de sorte que cette mamelle ne pouvant croître, toute la force et toute la nourriture vont à l'épaule et au bras droits. Ainsi parle Hippocrate dans son aphorisme XLII, et il ne s'est jamais trompé.

L'air n'est nuisible, toujours d'après Hippocrate, que s'il vient à faire irruption dans la matrice, par quoi les femmes deviennent stériles; mais c'est là une raison que décemment vous ne pouvez invoquer. Ajoutez enfin qu'en vertu même des principes d'égalité qui font la base de notre société, ces Anglais ont autant de droits de tenir la portière ouverte que vous de la vouloir fermer.

***

En 1753, quelques personnages très graves de l'Académie de Dijon, pervers ou naïfs, eurent l'idée baroque de mettre au concours un exposé des causes de l'inégalité parmi les hommes. Notre polisson de Jean-Jacques écrivit là-dessus quelques paradoxes enflammés et son mémoire, partout vanté, est ainsi devenu la Mère Gigogne des sophismes et des rêves. On a beau être d'accord sur l'absurdité des principes du citoyen de Genève, on a beau sentir que l'égalité est chose ridicule, abusive, incompréhensible, énorme et tortionnaire, elle n'en constitue pas moins la plus précieuse marchandise de notre fonds social.

N'est-ce pas en vertu des principes d'égalité que naissent, croissent et prospèrent tous nos maux actuels? M. Coignard prit à ce moment un journal qui traînait dans le filet. Il chaussa ses lunettes neuves, récemment achetées chez l'opticien de la Foire Saint-Laurent, et poursuivit en ces termes :

Voici une gazette qui est pleine des méfaits de bouchers indélicats qui livraient à nos troupes des viandes avariées. M. Chéron, notre actuel sous-ministre de la Guerre, avait nuitamment visité maintes casernes, à grand renfort de lanternes et de falots. Naturellement, il ne vit rien au fond des gamelles. Une visite en plein jour lui eût révélé, par la vue et l'odorat, la corruption des viandes militaires ; mais cela eût fait moins de bruit dans les gazettes. Et puis cet homme voulait nos soldats mieux couchés, il ne s'apercevait pas qu'il eût été préférable de les voir mieux nourris. Quoi qu'il en soit, dès qu'un journal eut signalé l'abus, tout le monde prit feu. Notez que ledit journal n'apprenait rien à personne, que le vocable de « viande à soldat » correspondit toujours à une marchandise infecte et peu comestible. Seulement nos soldats étaient victimes d'une erreur ancestrale. Depuis des siècles, on savait que le soldat ne vit bien qu'en pays ennemi. Comme ces chiens de chasse qui ne reçoivent qu'une maigre pâtée et dont l'agilité est faite de régime, le troupier, afin de n'être point chargé de cuisine, toucha toujours une ration insuffisante. Sous les tyrans, à part le plantureux repas offert pour sceller l'engagement par le sergent-recruteur, il passait son temps à mourir de faim; et c'est pourquoi il ne demandait qu'à faire la guerre.

Ces errements sont si anciens qu'ils étaient passés à l'état de dogme, et nul, sauf les soldats, n'eût osé s'en plaindre. On dit que cela va changer. Laissez-moi en douter. Quelques bouchers, dont le nom patronymique évoque plutôt les bords du Rhin que ceux de la Loire, vont connaître toutes les rigueurs des geôles. Comme ils ont aussi le monopole de la fourniture des prisonniers, ils apprécieront davantage, par cela même, la qualité de leur marchandise. Leur supplice, en tout cas, sera de courte durée. Les amnisties, périodiques comme les phases de la lune, fréquentes comme le retour du flux menstruel, les feront libres, et ainsi ils pourront recommencer leurs méfaits. Les soldats n'en seront pas plus avancés, les viandes seules continueront à l'être.

Les choses, d'ailleurs, ne sauraient s'arranger autrement. D'abord, notez que le troupier n'étant point électeur n'est pas intéressant. Ajoutez à cela que la peur des responsabilités, le fétichisme de l'égalité, pèseront toujours de tout leur poids sur ces pratiques. C'est l'égalité qui fait que le gros cavalier n'est pas plus abondamment nourri que le petit fantassin, dont la machine a moins besoin de combustible. Par contre, le grand cheval reçoit une ration plus forte que le tarbais, dont

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Comment abréger les convalescences.

Nous vivons à une époque fiévreuse où personne n'a le temps d'être malade. Par malheur, la maladie est une éventualité fâcheuse qui, dans 95 p. 100 des cas, échappe à la volonté de l'individu. Elle n'attend pas qu'il la sollicite; elle le menace à chaque minute de sa vie, et fond sur lui au moment où il s'y attend le moins, toujours inopportune et souvent meurtrière!

Pour ceux qui s'en tirent à leur avantage, la maladie s'accompagne immanquablement d'une période de convalescence plus ou moins longue, au cours de laquelle l'intéressé, occupé à réparer ses forces épuisées, à restaurer son organisme profondément atteint, prompt à la fatigue, incapable de rien faire, aspire avec impatience après l'instant attendu où, de nouveau bien portant, il lui sera permis de reprendre son existence normale, ne conservant plus de ces heures douloureuses et pénibles que le triste souvenir.

Abréger cette période de convalescence, hâter l'apparition de la guérison complète ou définitive, voilà une tâche digne des efforts du médecin soucieux de rendre service à ses malades.

Ces efforts sont heureusement couronnés de succès et la tâche menée à bonne fin grâce aux innombrables ressources de la nature, au premier rang desquelles nous n'hésitons pas à placer ces agents réparateurs dont nous trouvons le prototype dans l'ibogaïne.

Retirée de l'iboga du Congo, plante de l'Afrique Occidentale, l'ibogaïne, dont les vertus stimulantes et antidéperditrices étaient depuis longtemps connues et employées par les habitants des contrées tropicales, s'utilise merveilleusement à l'état de chlorhydrate, base des dragées Nyrdahl dont la formule est due au Dr Landrin et qui s'administrent à raison de 2 à 6 *pro die*.

les proportions sont moindres; et ainsi se marque la supériorité de l'animal sur l'homme, celui-là n'ayant pas à pâtir de l'égalité dont souffre celui-ci.

C'est l'égalité qui pousse à la caserne tous les hommes indistinctement, alors que quelques-uns d'entre eux rendraient plus de services dans la vie civile et que leur instruction exigerait moins de temps. C'est l'égalité, enfin, qui nous vaut le principe absurde, dolosif, fertile en fraudes, de l'adjudication.

L'Etat se plaint, mais n'est-ce pas lui le coupable? La viande a un cours qui est le même pour tous les acheteurs. Lorsqu'un boucher a estimé ses frais généraux, prélevé ses bénéfices, calculé le prix de revient de la viande, il aboutit à un chiffre qui sensiblement est le même que celui de ses concurrents. Si donc l'Etat admet qu'on lui fasse des rabais de 25 et 30 pour 100 sur les prix normaux, ou il est naïf, ou il est coupable. Il est naïf s'il s'imagine qu'un commerçant va se ruiner par pur patriotisme et vendre sa marchandise au-dessous du cours parce qu'elle est destinée à faire des muscles aux défenseurs de la patrie. Il est coupable de complicité s'il sait par avance que l'adjudicataire « pour s'en tirer » devra recourir à la fraude et à la corruption, non pas seulement des viandes, mais de ceux qui les livrent.

A force de vouloir tenir la balance égale, l'Etat a faussé l'instrument. Tel fournisseur, toujours éloigné de l'adjudication parce qu'honnête, finit par découvrir que pour ses concurrents heureux le kilogramme n'est que de 800 grammes; que les vaches étiques, dûment soufflées, sont tenues par les gradés pour bêtes loyales. Comme il faut vivre, cet honnête homme devient canaille à son tour. Quant au soldat, s'il est malade, nul n'ignore que c'est la faute du médecin, ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal...

Ainsi parla mon ami, M. Jérôme Coignard. Fatigué par son long discours, il se mit ensuite à dodeliner de la tête, suivant en mesure les mouvements du train. Puis il murmura quelques phrases en latin, ce qui est d'ordinaire l'indice du trouble de ses sens : — *Ubi somnus delirationem sedat, bonum*, quand le sommeil apaise les rêves, c'est bon signe, soupira-t-il; Hippocrate l'a proclamé dans son Aphorisme II du Livre II. Je vous souhaite donc de dormir sans rêves. Au surplus, le sommeil n'est-il pas le seul bien commun à tous les humains, le seul qui les fasse égaux?

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

E.-H. Perreau, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier. — *Eléments de Jurisprudence médicale à l'usage des médecins*. Préface de M. Lande, professeur de médecine légale à Bordeaux, 1 vol. in-8° de 500 pages. Prix : 8 francs, Paris, 1908. (Librairie générale de Droit et Jurisprudence.)

Les livres de Jurisprudence médicale se multiplient. Leur apparition plus fréquente coïncide avec l'extension que la médecine prend de jour en jour dans les affaires privées et publiques. Les occasions sont nombreuses aujourd hui où le praticien doit sortir de ses strictes préoccupations individualistes.

La puissance médicale est, dans certains cas, formidablement élargie, et, dans d'autres, déplorablement rétrécie. Et, chose très curieuse, c'est souvent sur des terrains où ses pas sont encore mal assurés que le médecin trouve le champ libre, tandis que des lisières serrées lui sont imposées quand il peut s'appuyer sur des connaissances fermes et des acquisitions presque définitives. Enfin, n'importe, la responsabilité médicale n'en graudit pas moins et il est tout à fait temps que le médecin se rende bien compte de ses droits et de ses devoirs. Les livres tels que celui de M. Perreau le renseigneront sur les uns et les autres. Tout ce qui est codifié y figure, bien exposé par un esprit clair, large et pratique : d'où la valeur de cet ouvrage, fort utile à signaler.

A. L.

BIBLIOGRAPHIE

1624. — **Ch. C. Miller.** — Cosmetic surgery : *The Corrections of Featural Imperfections*. 2e édition. 1 vol. in-12 de 160 pages avec 96 figures, cartonné. Prix : 1 fr. 50 (chez l'auteur, 70, State Street, Chicago.)

1625. — **L.-V. Frankl-Hochwart.** — Die Nervösen Erkrankungen des Geschmackes und Geruches, 2e édition. 1 vol. in-8° de 96 pages, avec 14 figures. Prix : Marks 2,80 (*Alfred Holder*, éditeur à Vienne).

1626. — **H. Stapfer.** — Journal d'un praticien : *consultations sur la grossesse, l'accouchement, les maladies des femmes et les soins à donner aux nourrissons*. 1 vol. gr. in-8°, de 501 pages. Prix : 10 francs. (*Vigot frères*, éditeurs).

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 4.

Mémoires :

H. Bertin-Sans et **V. Ros.** — A propos de l'utilisation des composés arsenicaux en agriculture, persistance de l'arsenic sur les vignes et son passage dans le vin.

Henri Schwers. — Le fer dans les eaux souterraines (*suite et fin*).

Revue critique :

E. Rolants. — Le contrôle de l'épuration des eaux d'égout.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. (Séance du 25 Mars 1908.)

Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 Mai 1908, à 1 heure. — M. GREHANT : Recherches expérimentales sur la toxicité de l'urée; MM. Ch. Richet, Kirmisson, Desgrez, Ombrédanne. — M. BLANLUET : De la leptoméningite purulente otogène; MM. Kirmisson, Ch. Richet, Desgrez, Ombrédanne. — M. DANGLES : La mensuration thoracique; MM. Brissaud, Gaucher, Pierre Marie, Lœper. — M. GUILLOIRE : Forme angiospasmodique de l'entéro-colite muco-membraneuse; MM. Pierre Marie, Brissaud, Gaucher, Lœper. — M. MEUVRET : La tuberculose dans les prisons; MM. Gaucher, Brissaud, Pierre Marie, Lœper.

Jeudi 14 Mai 1908, à 1 heure. — M. VACHEZ : Contribution à l'étude thérapeutique du gui. L'emploi de son action hypotensive chez les artério-scléreux et chez les brightiques; MM. Dieulafoy, Hutinel, Rénon, Nobécourt. — M. PROUST : Contribution à l'étude du traitement de la dysphagie dans la tuberculose laryngée; MM. Hutinel, Dieulafoy, Rénon, Nobécourt. — M. MARTIN : Arthrite blennorragique et puerpéralité; MM. Bar, Quénu, Auvray, Demelin. — M. TAUBMANN : Recherches cliniques sur les causes qui paraissent favoriser la formation des sexes; MM. Bar, Quénu, Auvray, Demelin. — M. FRANCOZ : Le traitement de l'anus contre nature et des fistules stercorales, par l'entérorraphie latérale; MM. Quénu, Bar, Auvray, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 11 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. — 5e, (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper, M. Brissaud, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 12 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Castaigne. M. Thoinot, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 13 Mai 1908. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Blanchard, Legry, Sicard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Dejerine, Letulle, Macaigne. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Segond, Gosset, Proust. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Roger, Marcel Labbé, André Jousset. M. Reclus, censeur; M. Lecène, suppléant.

Jeudi 14 Mai 1908. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Joffroy, Achard, Claude. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Raymond, Gougot, Brumpt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Albert Robin, Fernand Bezançon, Castaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) (4e série) : MM. Pierre Marie, Jeanselme, Troisier. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Gilbert Ballet, Langlois. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Carnot, Balthazard. — 4e (3e série) : MM. Gilbert, Thoinot, Richaud. M. Prenant, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 15 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Proust, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Ombrédanne. — M. Gaucher, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Muloa, suppléant.

Samedi 16 Mai 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie) : Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Albert Robin, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série) · Beaujon : MM. Hutinel, Gilbert Ballet, Nobécourt. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant.

Asile Sainte-Anne. — M. le professeur JOFFROY reprendra son cours de *clinique des maladies mentales* le mercredi 6 Mai 1908, à 10 heures, à l'asile Sainte-Anne, et le continuera les samedis et mercredis suivants à la même heure.

Médecine opératoire spéciale, sous la direction de MM. QUÉNU, professeur, et PIERRE DUVAL, agrégé, cours de M. MAURICE CHEVASSU, prosecteur. — *Chirurgie du tube digestif et de ses annexes.*

Ouverture le vendredi 8 Mai 1908, à 1 heure et demie.

I. Cure radicale de la hernie inguinale. Cure radicale de la hernie crurale. — II. Traitement de la hernie ombilicale. Traitement des éventrations. Technique des laparotomies. — III. Traitement des hernies étranglées. Anastomoses intestinales et boutons. — IV. Anus artificiel définitif. Anus artificiel temporaire. Cure de l'anus artificiel temporaire. — V. Extirpation du rectum. Traitement du prolapsus rectal. — VI. Gastrostomie. Gastro-entérostomies. — VII. Gastrectomie. Appendicectomie. — VIII. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen. Technique des sutures intestinales. Technique des résections intestinales. — IX. Résection des hémorroïdes. Traitement des fistules anales. Splénectomie. Splénopexie. — X. Sutures du foie. Cholécystostomie. Cholécystectomie. Chirurgie du cholédoque.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine, français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière (service Civiale). — M. MARION, professeur agrégé, chef de service, reprendra, le mardi 5 Mai, ses conférences sur les *maladies des voies urinaires.*

Mardis, samedis à 9 h. 1/2. amphithéâtre Civiale : Conférences de séméiologie et de pathologie; jeudis, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Civiale : Conférence de thérapeutique et de technique opératoire.

Opérations, les mardis, jeudis, samedis, après la conférence (amphithéâtre Civiale).

Visites dans les salles (salles Civiale et Lailler), les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures.

Examen et traitement des maladies externes (hommes et femmes), tous les jours, salles de la Consultation, sous la direction de M. LAVENANT, assistant du service.

Hôpital Saint-Joseph. — M. GENOUVILLE, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine à l'hôpital Necker (clinique des maladies des voies urinaires), commencera le jeudi 7 Mai 1908, à 3 h. 1/2, une série de 12 leçons pratiques sur les maladies des voies urinaires. Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis, à 3 h. 1/2, au dispensaire de l'hôpital (consultation externe).

S'adresser au concierge de l'hôpital Saint-Joseph, 1, rue Pierre-Larousse, et aux consultations du service urinaire, les mardis, jeudis, samedis, de 1 heure à 4 heures.

NOUVELLES

L'exécution des ordonnances médicales. — D'après une décision récente de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, les règles édictées par les articles 29 et 30 de la loi du 21 germinal an XI pour la constatation des contraventions lors des visites annuelles prescrites par ces

articles ne sont pas obligatoires lorsqu'il s'agit de rechercher et de constater une contravention à l'article 32 de ladite loi. Cette infraction peut être prouvée par toutes voies de droit.

Un pharmacien commet une contravention audit article 32, lorsqu'il délivre des remèdes non conformes à l'ordonnance du médecin, quand même ils seraient des remèdes officinaux analogues ou similaires à ceux qui ont été prescrits par le médecin.

Société de médecine légale de France. — Dans sa séance du 13 Avril 1904, la *Société de médecine légale de France* a déclaré trois vacances *parmi ses membres titulaires* : deux dans la section de médecine par suite du décès de MM. Christian et Goujon; une dans la section de la magistrature, par suite de la démission de M. le président Benoit, élu membre honoraire.

Les candidats doivent adresser leur demande avec leurs titres, avant le 11 Mai prochain, à M. Ch. Constant, secrétaire général de cette Société, 13, rue des Saints-Pères, à Paris.

Aux termes des statuts, les anciens candidats doivent renouveler leur demande.

Il est rappelé que la Commission chargée d'examiner les candidatures tiendra le plus grand compte des communications antérieures, orales ou manuscrites, faites à la Société par les candidats.

Banquet de l'internat. — Le banquet annuel aura lieu le samedi 16 Mai, à 7 h. 1/2, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. le professeur Landouzy. Le prix de la souscription est fixé à 15 francs pour les anciens internes, et à 12 francs pour les internes en exercice.

Envoyer les adhésions à M. Verchère, 101, rue du Bac, à Paris.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin principal de 2e classe Camail, est mis à la disposition du ministre des Colonies pour faire partie temporairement du conseil supérieur de santé des colonies.

La reconnaissance des viandes malsaines. — M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, vient de nommer une commission chargée d'étudier les mesures à prendre pour que la reconnaissance des viandes malsaines puisse se faire d'une façon méthodique dans l'armée.

Présidée par le général Sauret, chef d'Etat-major du gouvernement militaire de Paris, elle comprend notamment M. Martel, chef du service vétérinaire sanitaire du département de la Seine, et le vétérinaire en premier Berteloot, du ministère de la Guerre.

Elle doit préparer une instruction destinée à guider les chefs de tous grades dans l'action qu'ils ont à exercer pour la surveillance de l'alimentation de leurs troupes.

Le repos hebdomadaire des médecins. — Le syndicat médical de Lille et des environs vient d'adopter en principe le repos hebdomadaire, sous la condition que la santé publique n'ait pas à souffrir de cette décision et que les visites faites le dimanche soient payées le prix double de la visite ordinaire.

Mutuelle Médicale Française. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale Française de Retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat Médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après cinquante ans d'âge et vingt ans de participation), soit proportionnelle (après cinq ans de participation) — dans tous les cas la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Mars dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 325, l'avoir social à 88.855 fr. 85.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1908, et un sociétaire infirme à 450 francs.

S'adresser pour tous renseignements, au secrétaire, M. Terrien, à Varennes-sur-Loire.

La fièvre récurrente au Tonkin. — Une grave épidémie de fièvre récurrente a fait son apparition à Cam-Ly. Les Annamites enregistrent déjà des pertes énormes. C'est ainsi qu'un village, qui comptait plus de deux cents habitants, n'en possède plus guère que quatre-vingts maintenant, et, à part deux ou trois, les décès sont dus à cette fièvre.

Les autorités de Phu-Lang-Thuong ont fait prendre des mesures pour enrayer la propagation du mal qui, s'il a fait de si rapides et si grands ravages, a été caché à son début par les notables et les chefs des villages contaminés. Une Commission d'hygiène doit être constituée incessamment à Phu-Lang-Thuong et chargée d'imposer aux indigènes les mesures hygiéniques les plus sévères.

Congrès international de chirurgie en 1908. — Le IIe Congrès de la Société internationale de chirurgie se tiendra à Bruxelles du 21 au 26 Septembre 1908.

Voici les questions mises à l'ordre du jour : 1° cancer; 2° chirurgie du foie; 3° anesthésie; 4° chirurgie du pancréas; 5° hernie.

L'état sanitaire au Vénézuéla. — Le port de la Guayra a été complètement isolé à la suite de l'épidémie non définie qui règne dans la ville et que le gouvernement n'a pas encore reconnue comme étant la peste bubonique. Le service des trains entre la Guayra et Caracas a été suspendu, et des cordons militaires et sanitaires ont été établis autour du port. Plusieurs cas de maladie sont signalés journellement. Les maisons où se sont produits des décès ont été brûlées.

Cinquante décès ont été enregistrés en cinq semaines.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

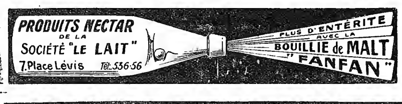
Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

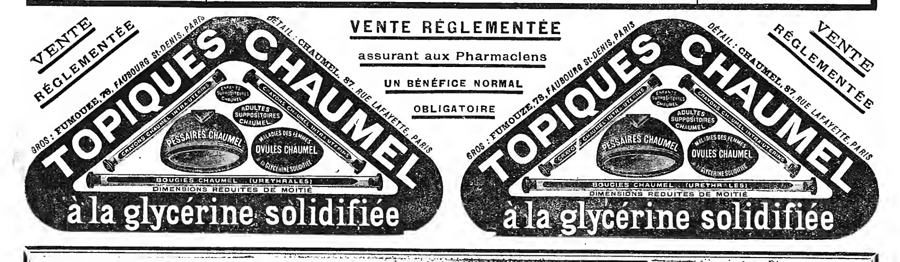
Deux internes commenceront prochainement des *conférences de revision* pour le concours de l'*externat*. Conditions ordinaires. Ecrire *P. M.*, n° 512.

Paris. Sit. avantageuse à Dr âge mûr, peu occupé, ay. installation. Bougault, 45, boulevard Saint-Michel.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

JUBILÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

(25e anniversaire)

La séance solennelle a eu lieu avant-hier matin 3 Mai, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, et en présence de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, et de nombreux délégués français et étrangers.

M. De Lapersonne a prononcé l'allocution suivante au nom du Comité de la Société française d'Ophtalmologie :

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité de la Société française d Ophtalmologie me charge de vous souhaiter la bienvenue et de vous adresser ses remerciements les plus vifs pour avoir bien voulu venir célébrer avec nous cette fête jubilaire.

Un vote de la Société avait décidé, l'année dernière, d'organiser cette réunion à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Avec une fierté très légitime, elle était heureuse de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru en un quart de



siècle, de vous montrer son rapide accroissement et son influence manifeste sur le développement de la science ophtalmologique française. Vous avez répondu à notre appel et nous vous en exprimons toute notre reconnaissance.

Nous adressons d'abord nos respectueux hommages aux femmes et aux filles de nos confrères qui, par leur gracieuse présence, ont bien voulu affirmer le caractère familial de cette réunion et montrer tout l'intérêt qu'elles portent à notre Société.

Et nous regrettons une fois de plus que le programme de nos Congrès annuels ne comporte pas une de ces charmantes fêtes, qui seraient égayées par leurs sourires et où le printemps de Paris leur jetterait ses premières fleurs.

Toutes les Sociétés ophtalmologiques de l'étranger, sans exception, par leur empressement à nous répondre, ont prouvé en quelle haute estime elles tenaient notre Société française. D'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, d'Egypte, de Hollande, de Hongrie, d'Italie, du Mexique et de Russie, de partout, en un mot, où les oculistes se sont réunis en un groupement scientifique, sont venues les félicitations cordiales pour le passé, les meilleurs vœux pour l'avenir. Si les devoirs universitaires ont empêché quelques-uns de leurs délégués de se joindre à nous, d'autres, et non moins illustres, vous diront tout à l'heure quels sont leurs sentiments à votre égard.

Ce n'est pas seulement la science ophtalmologique universelle qui nous apporte son salut fraternel, la médecine tout entière, par ses représentants parisiens, veut s'associer à cet hommage, et c'est ainsi que nous voyons auprès de nous les délégués de l'Académie de médecine, de la Société médicale des Hôpitaux, de la Société de Neurologie, de la Société de Médecine de Paris, de la Société de Thérapeutique, de la Société de Laryngologie. Qu'ils veuillent bien accepter notre plus sincère merci, et rapporter à ceux qui les envoient l'expression de notre affectueuse confraternité.

Et pour nous réunir, c'est la Faculté de médecine, l'*alma parens* qui, une fois de plus, comme au temps de nos jeunes années, nous invite à nous asseoir sur les bancs de son grand amphithéâtre. La Société d'Ophtalmologie, dès sa fondation et dans toutes circonstances, a affirmé son entière indépendance; ouverte à tous sans aucune consécration officielle, sans limitation de frontière, elle a toujours accueilli la bonne parole, qu'elle vienne du plus modeste praticien comme du plus ancien et du plus célèbre professeur. Mais chacun de nous ne peut sans attendrissement se souvenir de ce qu'il doit à cette Faculté, et c'est pourquoi nous exprimons notre profonde gratitude à notre éminent doyen M. Landouzy, pour sa bienveillante hospitalité. En maintes occasions, anciennes et récentes, il a su trop bien défendre les intérêts de l'enseignement scientifique et professionnel de la médecine pour rester indifférent à cette manifestation. La bonne grâce avec laquelle il s'est joint à nous ajoute un nouveau prix à la faveur qu'il nous accorde.

Quant à vous, Monsieur le Directeur, qui avez bien voulu représenter le gouvernement de la République et présider notre réunion, laissez-nous vous exprimer toute notre reconnaissance pour le grand honneur que vous nous faites. Nous savons combien depuis quinze ans, autrefois à Lille comme recteur, maintenant à Paris comme directeur de l'enseignement supérieur, vous vous êtes intéressé au perfectionnement des études médicales, et quels grands services vous rendez tous les jours à nos Facultés et Ecoles de médecine. Aussi, vous voudrez bien nous permettre de vous considérer comme étant un peu des nôtres.

Messieurs,

Ainsi que des parents heureux de parler des premiers pas de leur enfant devenu grand et vigoureux, laissez-nous un instant nous souvenir des origines de notre Société, qui est parvenue à l'âge adulte et jouit d'une santé si florissante. Ce sera l'occasion de rendre un hommage très mérité à l'initiative hardie de nos deux excellents collègues, qui ont réellement fondé notre Société, MM. Chibret et Armaignac.

C'est en Septembre 1882 que paraissait, dans la *Revue clinique d'Oculistique du Sud-Ouest*, le premier appel en faveur d'une Société d'Ophtalmologie de langue française. Pour créer quelque chose de durable, deux moyens se présentaient : on pouvait nommer une commission chargée d'étudier les moyens propres à faire aboutir le projet. L'expérience avait été faite en 1879, après le Congrès d'Amsterdam, elle n'avait donné aucun résultat. Avec une belle confiance, Chibret proposa de constituer d'emblée la Société dès que le chiffre des adhésions atteindrait 25. Il en vint 70 en quelques semaines, et, le 29 Janvier 1883, à minuit, après une seule séance d'organisation, la Société était définitivement constituée, elle avait adopté ses statuts, nommé son Comité directeur, assuré son avenir financier.

Le lendemain matin elle abordait la besogne scientifique, et, parmi les diverses communications qui lui étaient présentées, elle discutait surtout la question principale, au point de vue pratique, des accidents infectieux consécutifs à l'opération de la cataracte et des moyens de les éviter. Il est intéressant de relire cette discussion, il semble qu'elle date d'hier.

Dès son origine, la Société d'Ophtalmologie s'annonçait donc comme devant être douée d'une constitution robuste ; vous savez si elle a répondu à toutes les espérances. Elle compte aujourd'hui 378 membres ; elle publie tous les ans un important volume de rapports et de communications ; malgré ses charges, sa situation financière est prospère ; elle possède même des rentes, ainsi que pourrait l'attester le fidèle gardien de notre trésor, notre secrétaire général M. Duboys de la Vigerie.

A quelles causes faut-il attribuer le grand succès de la Société française d'Ophtalmologie ?

Tout d'abord à la sage organisation que lui ont donnée ses fondateurs. Les statuts et règlements avaient été empruntés en partie à la Société d'Heidelberg, qui nous avait montré le chemin du succès. Plus tard, on a eu la prudence de n'apporter que de délicates retouches à cette organisation, dont les bases sont excellentes.

Sous le contrôle du Comité dirigeant, notre Société d'Ophtalmologie de langue française est restée largement ouverte aux étrangers. Nous comptons 147 collègues appartenant aux cinq parties du monde et c'est avec un vif plaisir que nous voyons quelques-uns d'entre eux, venus de très loin, nous apporter tous les ans la primeur de leurs travaux. La communion d'idées qui nous unit, l'aspiration vers un même idéal ne peuvent qu'augmenter l'affectueuse sympathie que nos confrères conservent toujours pour la France.

Une autre raison de la force de notre Société, c'est

qu'elle s'est toujours limitée rigoureusement au but pour lequel elle avait été créée : l'avancement de la science ophtalmologique. Certes, de très intéressantes questions professionnelles ont quelquefois sollicité son attention : elle a eu parfaitement raison de les écarter. L'étude de ces questions est devenue sans objet, maintenant qu'un groupement puissant réunit les intérêts communs des oculistes français.

D'année en année, d'ailleurs, les communications scientifiques deviennent plus nombreuses : j'en ai compté 53 pour le dernier congrès. Ces mémoires, sur les sujets les plus variés, donnent lieu à d'intéressants débats dont nous faisons tous un large profit, car ce n'est pas chez les ophtalmologistes que l'on pourrait dire de la discussion qu'elle obscurcit les questions au lieu de les éclairer. Tout en laissant la plus large initiative aux présentateurs, la Société a pensé qu'elle devait choisir quelques sujets de rapport qui, par leur actualité, méritaient de figurer à son ordre du jour. La liste de ces rapports pourrait servir de têtes de chapitres à l'histoire de l'ophtalmologie en ces dernières années.

En 1890, on étudie les corps étrangers intra-oculaires, les cataractes secondaires, la myopie progressive.

En 1891 : le traitement des maladies des voies lacrymales et la bactériologie des conjonctivites.

En 1892 : les ophtalmoplégies et la cataracte congénitale.

En 1893 : l'asepsie dans les opérations oculaires et le traitement du strabisme.

A partir de 1894, la Société ne retient qu'un seul rapport, mais elle le fait imprimer et distribuer quelques semaines avant le Congrès, ce qui permet une discussion plus approfondie. Je ne puis les citer tous, mais qui de nous n'a présent à l'esprit : en 1897, le rôle de l'auto-infection dans les affections oculaires; en 1898, les hémorragies intra-oculaires chez les adolescents; en 1901, la valeur de l'iridectomie dans le glaucome? Plus récemment enfin, l'acuité visuelle professionnelle et l'incapacité de travail; la correction totale de la myopie; l'artériosclérose oculaire, le catarrhe printanier ?

Messieurs, si une sage administration est pour une Société un élément indispensable de vitalité, de quelle importance est pour elle l'activité et le renom scientifique de ses membres! La Société d'Ophtalmologie a été particulièrement favorisée à cet égard. Ne pouvant parler des vivants, permettez-nous de saluer respectueusement la mémoire de ceux qui ont le plus contribué à sa prospérité :

Fieuzal, le fondateur de la Clinique des Quinze-Vingts; Galezowski, le praticien célèbre; Gayet, le bon clinicien de Lyon; Javal, le savant qui a rendu pratique l'ophtalmométrie; Meyer, l'aimable érudit; mon vénéré maître Panas, qui a assuré l'union entre l'ophtalmologie et la pathologie générale; Parinaud, qui a si bien étudié la neuropathologie oculaire; Poucet, l'histopathologiste; de Wecker, le puissant chercheur, qui a touché à tant de sujets pour les perfectionner. Parmi nos confrères étrangers : Pflueger, Samelsohn, Vennemann, Warlomont et tant d'autres que nous inscrivons pieusement chaque année dans nos bulletins.

Lorsqu'une Société peut se glorifier de tels hommes, lorsqu'elle présente la longue liste de leurs œuvres contenues dans les 24 volumes de ses comptes rendus, on s'explique le rôle considérable qu'elle a joué dans le mouvement scientifique contemporain. Depuis vingt-cinq ans, directement ou indirectement, notre Société n'a pas cessé de contribuer au relèvement de l'Ecole ophtalmologique française. C'est à son influence heureuse que nous devons la fondation de Sociétés locales à Paris et en province, l'apparition ou le développement de plusieurs journaux consacrés à notre spécialité, la création de nouvelles chaires de clinique ophtalmologique dans les Facultés et Ecoles de médecine, la nomination au concours des oculistes des hôpitaux.

Tous ces moyens d'action scientifique nous permettent de former et d'instruire de nouvelles générations mieux armées, mieux préparées pour la lutte. Aussi c'est en toute confiance que nous envisageons l'avenir. Forte de son passé, notre Société saura maintenir sa prospérité et agrandir le champ toujours plus vaste des connaissances ophtalmologiques.

Puis ont tour à tour pris la parole les délégués des Sociétés étrangères : MM. le prof. Hess (de Wurzbourg), au nom de la Société d'Ophtalmologie de Heidelberg; G. Berry (d'Edimbourg), au nom de la Société d'Ophtalmologie du Royaume-Uni; Van Duyse (de Gand), au nom de la Société d'Ophtalmologie de Belgique; Verderaü (de Barcelone), au nom de la Société d'Ophtalmologie hispano-américaine; le prof. Angelucci (de Naples), au nom de la Société italienne d'Ophtalmologie; Briend, au nom de la Société d'Ophtalmologie d'Egypte; Beauvois, au nom de la Société d'Ophtalmologie de Mexico.

Puis les délégués des Sociétés françaises : MM. Weiss, au nom de l'Académie de médecine; Galliard, au nom de la Société médicale des Hôpitaux; Coudray, au nom de la Société de Médecine de Paris; Luc, au nom de la Société française de Laryngologie; Rochon-Duvigneaud, au nom de la Société de Neurologie; Bardet, au nom de la Société de Thérapeutique.

M. Bayet a alors prononcé une allocution charmante, dans laquelle il a montré les progrès de l'ophtalmologie dans ces vingt-cinq dernières années, et l'influence heureuse de la Société française d'Ophtalmologie. Il a souhaité longue vie à cette Société et a fait une allusion discrète à la réforme des études médicales qui nous fait espérer la création prochaine d'une agrégation d'ophtalmologie.

A 4 heures, les membres de la Société française d'Ophtalmologie et leurs invités se sont réunis au Musée de Saint-Germain où le Dr Albert Terson (de Paris) a fait une conférence sur les instruments des oculistes gallo-romains.

A. Cantonnet.

BIBLIOGRAPHIE

1627. — **Ch. Leroux.** — L'Adénopathie trachéo-bronchique dans *ses rapports avec la tuberculose pulmonaire chronique chez les enfants.* 1 vol. in-8 de 90 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Asselin et Houzeau*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique de l'Hôtel-Dieu (professeur Dieulafoy). — Leçon du samedi 9 Mai : *Escarres multiples profondes et récidivantes depuis deux années aux deux bras. Amputation du bras gauche.* Discussion sur la cause de ces escarres. S'agit-il de névrites avec troubles trophiques? S'agit il de lésions d'origine hystérique ou d'une maladie simulée?

NOUVELLES

Paris et Départements.

LIXe assemblée générale de l'Association des médecins de France. — Présidence de M. Lereboullet.

Exercice illégal. — Ainsi qu'il a été annoncé, M. Duras a établi la liste exacte de tous les diplômes délivrés depuis 1870. Cette liste sera un précieux auxiliaire pour combattre l'exercice illégal de la médecine.

Pensions viagères. — Onze nouvelles pensions de 800 francs et deux suppléments de 200 francs sont accordés, ce qui porte à 86 le nombre des pensions en cours (80 à 800 francs et 6 à 1.000 francs).

Pensions aux veuves et aux orphelins. — Afin de favoriser l'essor de la combinaison, appelée combinaison D, l'Association générale décide de garantir le service des pensions, sans que cette garantie puisse dépasser le montant de dix pensions à 600 francs. D'après la mortalité des adhérents à l'Association amicale, œuvre filiale qui a élaboré le projet, et d'après les calculs des actuaires les risques de l'Association sont réduits au minimum et on considère que la garantie demandée à l'Association générale sera plutôt une garantie morale qu'une garantie pécuniaire. L'Association générale n'aurait, d'après les prévisions, à intervenir que s'il se produisait une mortalité de beaucoup supérieure à la mortalité moyenne qui a été, pour les membres de l'Amicale, de 0,875 pour 100 par an pour la période de 1894-1906.

Repos hebdomadaire. — L'Assemblée accepte le principe d'après lequel les visites faites le dimanche seront assimilées à des visites d'urgence; elle engage les Sociétés locales à faire le nécessaire pour que ce vœu entre dans la pratique par une entente de tous les confrères d'une même région.

Impôt sur le revenu. — L'assemblée approuve un ordre du jour demandant que : 1° dans l'établissement de cet impôt pour la profession médicale, les dépenses nécessitées par l'exercice même de la profession soient défalquées du montant des bénéfices; 2° que dans aucun cas il ne soit porté atteinte au secret professionnel pour la justification des sommes reçues par le médecin.

Elections. — MM. Léon Labbé (de Paris) et Gross (de Nancy) sont élus vice-présidents; MM. Amodru, Blanquinque (de Laon), Bouloumié, Motet et Pamard (d'Avignon), conseillers sortants, sont réélus; MM. Coudray et Lubet-Barbon (de Paris) et Maunoury (de Chartres) sont nommés membres du Conseil général.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes dans le personnel du cadre auxiliaire du corps de santé : Médecin-major de 1re classe de réserve, M. Cuvier passe à la 13e région.

Médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. Lambert passe à la 7e région.

Médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, M. Massoulard passe à la 20e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve, M. Christen passe au gouvernement militaire de Paris, M. Froment passe à la 10e région.

Médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. Ader passe à la 17e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve, M. Croyn passe à la 10e région; M. Febvre passe à la 14e région; M. Figarella passe à la 19e région; M. Gau passe à la 15e région; M. François-Dainville passe au gouvernement militaire de Paris; M. Jandot dit Danjou passe à la 8e région; M. Jung passe à la 15e région; M. Kowler passe à la 3e région; M. Lemercier passe à la 5e région; M. Leroy passe à la 4e région; M. Lacomme passe à la 2e région; M. Lemoine passe à la 16e région; M. Lunet de la Jonquière passe à la 19e région; M. Poirel passe à la 6e région; M. Porot passe à la Tunisie; M. Renaut passe à la 7e région; M. Royer passe à la 20e région.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : médecins principaux de 1re classe, M. Grivet est nommé directeur du service de santé du 5e corps d'armée; M. Lèques est nommé directeur du service de santé du 2e corps d'armée.

Médecins principaux de 2e classe, M. Cahier est nommé médecin chef de l'hôpital du camp de Châlons; M. Lambert est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Nancy.

Médecins-majors de 1re classe, M. Batut passe à l'hôpital militaire de Marseille; M. Viéron passe à l'hôpital militaire de Bordeaux; M. Jacob passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Lenez est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Commercy.

Médecins-majors de 2e classe, M. Albert passe au 69e rég. d'infanterie; M. Lejonne passe au 147e rég. d'infanterie; M. Lehmann passe au 19e rég. d'infanterie; M. Aune passe au 91e rég. d'infanterie; M. Pons passe au 6e rég. d'artillerie; M. Murlier passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Bouffandeau passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Masure passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Lafeuille passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Masson passe au 86e rég. d'infanterie; M. Rabuson est nommé surveillant de l'Ecole d'application du service de santé militaire de Paris; M. Demilly passe au 23e bataillon de chasseurs à pied; M. Mazellier passe au 5e rég. de dragons; M. Boulin passe au 13e rég. de dragons; M. Uzac passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Blot passe au 21e bataillon de chasseurs à pied; M. Moulin passe au 17e bataillon de chasseurs à pied; M. Vergne passe au 12e rég. de hussards; M. Boppe passe au 4e bataillon de chasseurs à pied; M. Weitzel passe à la direction du service de santé du 5e corps d'armée; M. Guyard passe au 18e bataillon d'artillerie à pied; M. Brionval passe au 12e rég. de dragons.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Feldmuller passe au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Stitelet passe à l'Ecole préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort; M. Queyrot passe à l'infirmerie-hôpital de la Condamine; M. Beyne passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Tournade passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Mallet passe au 6e rég. de chasseurs d'Afrique; M. Hornus passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins aides-majors de 2e classe, M. Rouch passe au 131e rég. d'infanterie; M. Bertaux passe au 6e rég. de hussards; M. Odinot passe au 28e bataillon de chasseurs à pied; M. Paris passe au 1er rég. de chasseurs à cheval.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : Au Tonkin, MM. Brisemur, Erdinger, Sambuc, médecins-majors de 2e classe: Perret, Dhoste, médecins aides-majors de 1re classe; Georgelin, médecin aide-major de 2e classe.

A Madagascar, MM. Cardeillac, médecin-major de 1re classe; Noblet, Lafaurie, médecins-majors de 2e classe; Lescure, Boyadville, médecins aides-majors de 1re classe; Mazet, Gouriou, médecins aides-majors de 2e classe.

En Guinée, M. Wagon, médecin-major de 2e classe.

A la Martinique, M. Guillen, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Mesnar, médecin principal de 2e classe; Alquier, Vergoz, Sévère, Aunac, Alliot, Jourdran, médecins-majors de 1re classe; Fargier, Puységur, Ayraud, de la Barrière, Chaumanat, Dagorn, Munier, Marty, méde-

cins-majors de 2e classe; Jarland, Franceschetti, Castueil, Bridier, Bouchaud, François Colat, Collomb, Javelly, Villeroux, Gailland, Bouduel, Bouissière, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont promus dans le corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin inspecteur général, M. le médecin inspecteur Grall, détaché au ministère des Colonies, membre du Conseil supérieur de santé au ministère des Colonies et du Comité technique de santé; au grade de médecin inspecteur, MM. les médecins principaux de 1re classe Calmette, directeur de l'Institut Pasteur à Lille; et Rangé, directeur du service de santé du groupe de l'Afrique orientale.

— Sont affectés : en Guinée, M. le médecin-major de 1re classe Blin; en France, MM. Gouzien, médecin-major de 1re classe; Abadie-Bayro, Guillemet, médecins-majors de 2e classe; Foll, médecin aide-major de 1re classe.

— Sont affectés à Paris, en vue d'accomplir un stage à l'Ecole d'odontologie de M. Siffro, MM. le médecin-major de 2e classe Damond, et le médecin aide-major de 1re classe Vouters.

Congrès français de médecine (Xe session, Genève, 3-5 Septembre 1908). — Le Congrès français de médecine siégera cette année à Genève les jeudi, vendredi et samedi, 3, 4 et 5 Septembre. La séance d'ouverture aura lieu le jeudi 3 Septembre, à 10 heures du matin, dans l'Aula de l'Université.

Le bureau du Congrès est ainsi composé : Prof. Ad. d'Espine, Genève. — Vice-présidents : Prof. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris; M. Gautier, Genève. — Secrétaire général : Prof. A. Mayor, Genève; Trésorier : M. H. Maillart, Genève. — Prof. L. Bard, Genève. — Secrétaire général adjoint : M. Roch, Genève.

Les questions générales qui ont été choisies par le Congrès de Paris pour être discutées à Genève sont :

1° *Les formes cliniques de l'artério-sclérose.* — Rapporteurs : M. Huchard, médecin des hôpitaux de Paris; M. Jaquet, professeur à l'Université de Bâle.

2° *La pathogénie des états neurasthéniques.* — Rapporteurs : M. Dubois, professeur à l'Université de Berne; M. Jean Lépine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.

3° *Le traitement de la lithiase biliaire.* — Rapporteur : M. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et M. Carnot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; M. Mongour, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux.

A côté de la discussion des rapports, une place importante sera réservée aux travaux particuliers sur des sujets connexes ou toute autre partie de la médecine interne.

Les Compagnies françaises de chemins de fer accorderont aux membres du Congrès la réduction habituelle de 50 pour 100; pour l'obtenir, les congressistes devront, en envoyant leur adhésion, indiquer au Secrétaire général l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Genève et pour rentrer chez eux.

Le Congrès sera suivi, le 6 Septembre, d'une excursion sur le lac avec réception à Evian, offertes par la Société des Bains de cette ville.

Il sera organisé aussi un voyage circulaire en Suisse, qui se fera après le Congrès.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer au Congrès ; mais la langue française est la seule admise pour les communications et discussions.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés (dames, étudiants). Les membres adhérents seuls recevront les trois rapports, si possible avant l'ouverture du Congrès, et le volume des comptes rendus après le Congrès.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Chambrelent, membre de l'Académie de Médecine.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 5 Mai.* — Ont obtenu : MM. Ferrand, 15; Géraudel, 15; Comte, 17.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 4 Mai.* — Ont obtenu : MM. Iselin, 15; Gernez, 18; Chifoliau, 13.

Adjuvat. — Epreuve écrite. — *Séance du 4 Mai.* — *Muscles du voile du palais et portion cartilagineuse de la trompe d'Eustache. — Physiologie du sympathique cervical.*

Adjuvat de Clamart. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de l'adjuvat : MM. Sebileau, Routier, Lejars et Gilbert.

Hôpitaux d'Oran. — Un concours pour une place de médecin-suppléant et deux places de chirurgien-adjoint à l'hôpital civil d'Oran sera ouvert en Juin prochain.

Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français jouissant de leurs droits; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française; 3° qu'ils ont deux ans d'exercice comme docteur en médecine, soit en France, en Algérie ou dans les colonies françaises.

La liste des candidats est arrêtée définitivement par le Gouverneur général.

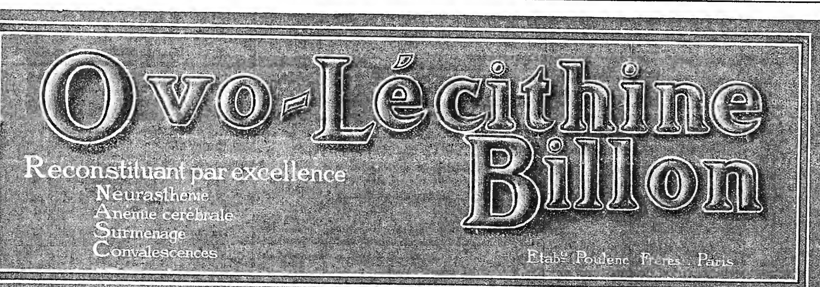
Les candidats agréés seront informés, en temps utile, du moment précis des épreuves et du lieu où ils devront les subir.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la préfecture d'Oran (Cabinet) ou à la direction de l'hôpital civil d'Oran.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette 5

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'ÉDUCATION SEXUELLE DE L'ENFANT

Notre confrère, M. Toulouse, vient de publier, à la librairie Hachette, un volume sur l'art de façonner un esprit. Il en donne la recette en dix leçons qui forment autant de chapitres. J'ai lu ces dix leçons et j'ai admiré avec quelle aisance, avec quelle facilité s'y trouvent abordés et résolus les problèmes les plus ardus de la psychologie. C'est un livre précieux pour tous ceux qui croient — j'allais dire : qui croient encore — à l'influence décisive de l'éducation sur le caractère et la formation intellectuelle de l'enfant.

Il est cependant un point sur lequel je ne suis pas d'accord avec M. Toulouse et dont je voudrais faire juges mes lecteurs : c'est celui qui concerne l'éducation sexuelle de l'enfant.

⁂

Nul n'ignore comment les enfants sont initiés chez nous aux « mystères » de la vie sexuelle. Dans les villes, c'est la rue avec ses couples enlacés, ses affiches décolletées, ses cartes postales obscènes, ses journaux illustrés plus ou moins pornographiques, qui donne l'éveil. Plus tard, c'est le petit camarade futé et plus avisé, à moins que ce ne soit la bonne, qui complète ces pré-

mières notions fort vagues. Avec ses réticences, ses allures de mystère et de fruit défendu, cette initiation clandestine aboutit forcément à surchauffer l'imagination de l'enfant, à le pervertir s'il a tant soit peu de tempérament. Nul doute que le système actuel ne soit mauvais, défectueux. Dès lors, pourquoi ne pas lever le tabou qui pèse sur les choses de la vie sexuelle, et ne pas faire connaître à l'enfant la réalité, toute la réalité ?

M. Toulouse le demande. En principe, en théorie, il a certainement raison. Mais si de la théorie on veut passer à la pratique, une telle instruction apparaît hérissée de difficultés insurmontables. C'est du moins l'impression que j'ai eue en lisant le programme de cet enseignement, tel que le trace M. Toulouse.

D'après ce programme, on commencera par renseigner les jeunes gens sur les fonctions des organes de la reproduction. On leur expliquera que, chez les êtres supérieurs, la création de la vie exige le concours de deux individus de sexe différent. On ne leur cachera pas que l'exercice de cette fonction s'accompagne d'un plaisir très vif, mais on leur fera connaître en même temps les dangers auxquels exposent tout excès, toute perversion, tout usage prématuré de ladite fonction.

Puis, profitant de l'enseignement de l'hygiène, tel qu'il se donne maintenant dans les écoles, on apprendra aux élèves ce que c'est que la syphilis et la blennorragie. On dira à l'enfant — je cite presque textuellement le livre de M. Toulouse — que « si le virus issu d'une ulcération arrive au contact avec l'épiderme dénudé d'un individu sain, en quelque région que ce soit, à la bouche, aux doigts, aux parties cachées, l'affection peut se transmettre. C'est l'avarie. On complètera cette leçon en signalant une autre maladie qui se caractérise par une inflammation des muqueuses avec écoulement contagieux. Cette humeur portée sur les yeux détermine des ophtalmies redoutables. Communiquée ailleurs et notamment aux parties cachées, elle détermine des lésions inflammatoires avec rétrécissement des canaux naturels.

« Et voilà, ajoute M. Toulouse, l'instruction faite sur tous ces points; on voit que sous cette forme, elle perd son caractère spécial et cesse de choquer les personnes timorées. »

En effet ! Seulement il est permis d'avoir des doutes sur la valeur des notions que les enfants pourront acquérir à un enseignement aussi incomplet, aussi voilé, où les choses ne sont pas appelées par leur nom.

Je le dis, parce que je sais comment les choses se passent, par exemple, dans les lycées de jeunes filles, où l'on apprend aujourd'hui l'anatomie et la physiologie. Les cours n'y sont pas trop mal faits ; les manuels, bien rédigés et très largement illustrés, ne laissent vraiment rien à désirer; des planches murales ainsi que les moulages en cire ou en carton remplacent la dissection et la vivisection. Eh bien, malgré cet outillage perfectionné, les jeunes filles n'arrivent pas à se faire une idée, je ne dis pas exacte, mais seulement approximative des grandes portions de l'organisme! Je n'ai pas encore rencontré d'élève qui ait saisi les mystères de la petite et de la grande circulation ou qui connaisse le sort d'un croissant une fois qu'il est expédié dans l'estomac! Cela étant, — et cela est, j'en appelle à tous les pères de famille, — je me demande l'idée que se feront les collégiens et les lycéennes des fonctions sexuelles enseignées suivant le programme ci-dessus indiqué !

Remarquez que M. Toulouse est le premier à dénoncer l'absurdité d'un enseignement purement théorique. « On se contente d'affirmer les vérités, écrit-il, et de décrire de loin, avec des mots, les faits qui les supportent. Ainsi partout on indique aux élèves comment on fait le pain. Des livres abondamment illustrés, des tableaux muraux donnent même, sur cette opération, des images plus ou moins approchées. Mais quel est le professeur qui descendrait de sa chaire et dirait : Mes enfants, nous allons chez le boulanger d'en face lui demander de nous montrer son pétrin et son four ! Ne pensez-vous pas que ce serait là un bon exemple d'observation et une excellente discipline à imposer à de jeunes cerveaux ? »

Certainement, je le pense. Et c'est précisément parce qu'il me paraît impossible d'illustrer par une leçon de choses l'enseignement théorique de la physiologie sexuelle, que ledit enseignement, fait aux enfants, me semble destiné à être donné en pure perte. Donné à l'école ou donné dans la famille, son seul effet pourrait même être de fournir plus de précision aux rêves malsains que fait naître chez l'enfant l'instruction clandestine telle qu'elle existe aujourd'hui.

⁂

J'avoue donc ne pas saisir les avantages que les enfants pourraient retirer d'un tel enseignement. J'ose même dire que le mal qu'il est destiné à combattre, étant d'ordre ethnographique, il ne me semble pas qu'un enseignement quel qu'il soit, puisse y remédier. Je m'explique :

Les enquêtes faites récemment dans quelques universités des Etats-Unis ont montré que la chasteté était loin d'être rare parmi les étudiants américains. Chez l'Anglo-Saxon, chez le Scandinave, même chez l'Allemand, — voyez *Vieil Heidelberg* qu'on joue en ce moment à l'Odéon, — l'image troublante de la femme, de sa nudité, ne hante donc pas l'esprit de l'adolescent, et cet adolescent n'a pas besoin d'un enseignement spécial pour conserver sa pureté.

Il en est tout autrement chez les Latins, qui sont, qui ont été, qui seront toujours des grands amoureux devant l'Eternel. A ne prendre que la littérature, Rabelais, Molière, Guy de Maupassant, Verlaine d'un côté, Shakespeare, Chau-

cer, Dickens, Ibsen, de l'autre, font comprendre pourquoi l'enfant français n'a ni la même psychologie, ni les mêmes réactions que l'enfant anglo-saxon ou scandinave. Le mal auquel veut remédier M. Toulouse est, vraiment, un mal organique, et, comme tel, il n'est certainement pas du ressort de la pédagogie.

R. Romme.

LIVRES NOUVEAUX

Lannelongue, Achard et Gaillard. — *Influences modificatrices de l'évolution tuberculeuse. Recherches expérimentales*, 1 br. in-8°, 83 p. Prix : 2 francs. (Masson et Cie, 1908.)

Les auteurs ont étudié, au moyen d'expériences très nombreuses faites sur le cobaye, diverses conditions qui ont une influence manifeste sur l'évolution de la tuberculose.

Traumatisme. — Vingt cobayes inoculés avec des produits purs de tuberculose humaine ont subi, au cours de l'infection ainsi déterminée, des traumatismes divers : fractures, luxations, etc. Aucun n'a présenté de lésions tuberculeuses au niveau de la région traumatisée.

Le résultat fut également négatif, quand le traumatisme fut contemporain ou postérieur à l'inoculation, que celle-ci fût faite dans le péritoine, la trachée ou le sang même.

Chez le lapin, même insuccès avec des *cultures* pures de bacille humain. Au contraire, l'inoculation dans le sang de *produits* tuberculeux humains à dose élevée (crachats, pus) a donné, dans cinq cas de traumatisme simultané à l'injection, des lésions d'arthrite tuberculeuse suppurée ou fongueuse.

Ces résultats positifs semblent tenir à la quantité de bacilles nécessaires à infecter l'animal, à la survie habituellement longue, qui permet l'évolution complète des lésions, enfin à l'infection mixte.

Chez l'homme tuberculeux, il est rare que le bacille se trouve en nombre dans le sang ; un foyer de fracture échappe ainsi à l'invasion bacillaire.

Pour que la fixation du bacille ait lieu, le traumatisme ne suffit pas à lui seul, il faut une action plus continue, dont le facteur principal est l'activité nutritive des organes en voie de développement : d'où la fréquence de la tuberculose osseuse chez les enfants. Donc le traumatisme ne fixe qu'*exceptionnellement* le bacille sur le point atteint.

De plus, les traumatismes exercés sur une articulation inoculée de tuberculose n'ont pas paru avoir une influence très appréciable sur l'évolution de l'arthrite. Il n'en est pas de même des mouvements normaux imprimés à l'articulation malade. Toujours ces mouvements ont aggravé l'ostéo-arthrite et provoqué la contracture musculaire.

Ils sont donc plus dangereux qu'un traumatisme ; d'où le bien fondé du traitement des arthrites tuberculeuses par l'immobilisation forcée.

Climat. — Divers lots de 50 cobayes inoculés le même jour dans la plèvre ont été mis en observation à Paris, à la campagne, à la mer, à la montagne. La survie la plus longue a été observée à Paris. Les auteurs concluent que si l'importance des conditions *hygiéniques* dans le traitement de la tuberculose reste entière, les influences *climatériques* sont indifférentes.

Température. — Les écarts considérables et brusques de la température ont accéléré d'une façon excessive la marche de l'affection.

Poussières. — L'inhalation des poussières a une influence aggravative des plus nettes.

Fatigue. — Les lots de cobayes soumis à un exercice forcé sont morts beaucoup plus tôt que ceux qui étaient maintenus dans une stabulation si étroite qu'ils pouvaient à peine remuer. La mort a été d'autant plus rapide que la fatigue a été plus grande. Une alimentation insuffisante accélère la marche de la maladie ; et si elle est combinée avec la fatigue, il y a une précipitation réelle du dénouement.

Régime alimentaire. — Les expériences comparatives faites avec des régimes hydrocarboné (sucre), gras (beurre), azoté (gluten), ont donné les résultats suivants : le lot mis au régime du beurre disparut en 40 jours, celui du sucre en 87 jours, celui du gluten en 371 jours.

Alcool. — Réalisée soit par injection sous-cutanée, soit par ingestion, soit par inhalation de vapeurs d'alcool, l'alcoolisation a déterminé l'extinction rapide des cobayes inoculés avec une émulsion de tuberculose humaine. Les auteurs ont constaté que les doses faibles et répétées étaient plus nocives qu'une dose élevée unique. Ils signalent en outre que les cobayes *alcoolisés et non tuberculisés* meurent en autant de temps que les cobayes *tuberculisés et non alcoolisés*. Au point de vue final, tuberculose et alcoolisme se valent. Combinés, ils surajoutent leurs effets.

Aptitude individuelle. — La considération des lésions observées, la grande variété de leurs formes malgré l'uniformité du mode d'inoculation, le temps sensiblement égal que mettent à évoluer les lésions de même ordre, la résistance particulière que présentent certains animaux, quelles que soient les conditions différentes où ils se trouvent, font que les auteurs retiennent toute l'importance du terrain individuel sur la marche générale de la tuberculose. La pathologie humaine et la pathologie expérimentale donnent donc des observations absolument concordantes.

Sérothérapie. — La relation d'essais de sérothérapie antituberculeuse *pour le cobaye*, dont les résultats sont dignes d'intérêt, termine ce petit ouvrage, très court, très important, et témoignant d'un labeur scientifique extraordinaire.

A. Létienne.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Henri Richardière. — De l'action combinée du traitement marin et de la cure chlorurée sodique dans la tuberculose ganglionnaire.

Revue générale :

Georges Railliet. — Porte d'entrée de la tuberculose.

Société d'études scientifiques sur la tuberculose.

Revue analytique. — Variétés. — Nouvelles. — Classement méthodique des travaux, mémoires et articles publiés sur la tuberculose.





FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Mai 1908, à 1 heure. — M. MONNIER : Considérations sur les rapports de la tuberculose et de la puerpéralité : MM. Pinard, Reclus, Segond, Mulon. — M. MAGITOT : Contribution à l'étude de la circulation artérielle et lymphatique du nerf optique et du chiasma ; MM. Reclus, Pinard, Segond, Mulon. — M. COLLIGNON : Accidents d'occlusion avec invagination par des tumeurs polypeuses bénignes de l'intestin ; MM. Reclus, Pinard, Segond, Mulon. — M. SIRON : Néoplasies intestinales d'origine inflammatoire (appendice et anse sigmoïde exceptés) ; MM. Segond, Pinard, Reclus, Mulon. — M. LEPRAT : Tuberculose de l'os malaire ; MM. Segond, Pinard, Reclus, Mulon. — M. MENAUD : La vipère. Son rôle en médecine autrefois et aujourd'hui : MM. Blanchard, Gaucher, Pierre Marie, Lœper. — M. CHEREL : Contribution à l'étude des diverses formes de syphilis graves précoces et de leurs causes ; MM. Gaucher, Blanchard, Pierre Marie, Lœper. — M. GUILLOIRE : Forme angio-spasmodique de l'entéro-colite muco-membraneuse ; MM. Pierre Marie, Blanchard, Gaucher, Lœper.

Jeudi 21 Mai 1908, à 1 heure. — M. TRONC : Des crises gastriques prémonitoires du tabes : MM. Debove, Hutinel, Gilbert Ballet, Jeanselme. — M. DUCHET-SUCHAUX : Indications du régime au cours des néphrites suraiguës et chroniques ; MM. Hutinel, Debove, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. RIQUEZ : Le Dr Marat (1743-1793). Son système physiologique : MM. Gilb. Ballet, Debove, Hutinel, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Proust, Ombrédanne. — 5e, Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, Jousset. M. Roger, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 19 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Castaigne. M. Thoinot, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 20 Mai 1908. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Roger, Macaigne. — 4e (2e série) : MM. Brissaud, Gley, Desgrez. — 4e (3e série) : MM. Dejerine, André Broca, Zimmern. M. Gariel, censeur ; M. Branca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Delens, Proust, Lecène — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Letulle, Marcel Labbé, Jousset. M. Kirmisson, censeur ; M. Legry, suppléant.

Jeudi 21 Mai 1908. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Gley, Claude. — 4e (2e série) : MM. Joffroy, Gilbert, Fernand Bezançon. — 4e (3e série) : MM. Raymond, Langlois, Richaud. — 4e (4e série) : MM. Chantemesse, Desgrez, Balthazard. — 4e (5e série) : MM. Thoinot, Carnot, Brumpt, M. Pozzi, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 22 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Proust, Ombrédanne. — M. Gaucher, censeur ; M. Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 23 Mai 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Gouget, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Jeanselme, Castaigne. M. Gilbert Ballet, censeur ; M. Launois, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — M. PIERRE SEBILEAU, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, fera, avec le concours de ses assistants de l'hôpital Lariboisière, une série exceptionnelle de *Conférences de médecine opératoire* en dix leçons, sur le nez, les sinus, le larynx, les oreilles et la bouche, qui commencera le vendredi 15 Mai, à 2 h. 1/2, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces Conférences est gratuit pour les internes des hôpitaux.

Le droit d'inscription est de 80 francs pour les docteurs en médecine et de 50 francs pour les étudiants. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Laënnec. — Les mardis 19 et 26 Mai, le samedi 23 Mai, M. ARMAND-DELILLE, ancien chef de clinique de la Faculté, fera, à 10 h. 1/2, amphithéâtre de la clinique, trois conférences sur l'*Immunité : genèse et séméiotique. Etude des antigènes et de leur anticorps. Application au diagnostic de la syphilis.*

Hôpital Cochin (annexe). — M. Alex. Renault, médecin de l'hôpital Cochin annexe (ancien hôpital Ricord, boulevard de Port-Royal, 111), commencera, dans la salle du Musée, ses conférences cliniques sur les maladies vénériennes et cutanées, le lundi, 11 Mai 1908, à 4 heures du soir et les continuera les lundis suivants à la même heure.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — Médecine générale. — M. BERGÉ (hôpital Lariboisière). Tous les matins, consultation externe.

M. DUFOUR (hôpital de la Maternité). Les mardis à 11 heures, cours réservés aux élèves sages-femmes de l'Ecole de la Maternité. Programme du cours : 1. Phlébite des accouchées. — 2. Erysipèle, rougeole, scarlatine, dans leurs rapports avec l'état puerpéral et l'allaitement. — 3. Varicelle. — 4. Syphilis maternelle et hérédo-syphilis. — 5. Vaccination : technique, évolution de la vaccine. — 6. Troubles mentaux dans l'état puerpéral et pendant la lactation. — 7. Anémie des femmes enceintes. — 8. Vomissements alimentaires chez le nourrisson. — 9. Scorbut infantile. — 10. Convulsions chez les nourrissons et enfants du premier âge. — 11. Convulsions de la femme enceinte. — 12. Tétanie, chorée des femmes enceintes.

M. HIRTZ (hôpital Necker). Lundi et vendredi matin, à 10 heures. Examen, discussion des malades entrants. Diagnostic, pronostic et traitement.

Tous les lundis. Consultation externe : Affections du système veineux. Maladies du foie.

Examen complet des sujets venant consulter, devant les élèves du service.

M. PAUL LE NOIR (hôpital Saint-Antoine). Une série de 12 leçons sur le diagnostic et le traitement des maladies de l'estomac, sera commencée le lundi 15 Juin, à 10 h. 1/4 (salle Axenfeld), et continuée tous les jours. Ce cours est gratuit.

M. MOSNY (hôpital Saint-Antoine). Diagnostic de la tuberculose pulmonaire en dix leçons qui auront lieu chaque jour, sauf le dimanche et le jeudi, à 9 heures du matin, à l'hôpital Saint-Antoine (laboratoire Louis).

Le nombre des élèves est fixé à 20.

Ce cours est gratuit. Il aura lieu du 15 au 27 Juin.

MM. LE NOIR et MOSNY feront leurs leçons, le même jour et successivement, à 9 heures et à 10 h. 1/4.

M. SERGENT (hôpital Necker, service de la consultation). A 10 heures, exercices de médecine pratique (interrogatoire et examen d'un malade, discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques, ordonnances).

Ophtalmologie. — M. MORAX (hôpital Lariboisière).

I. — Tous les jours, pendant tout le mois de Mai, avec la collaboration de MM. MANOUÉLIAN et CARLOTTI, Cours

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

de technique, histologique et bactériologique, en rapport avec le diagnostic oculaire.

Pendant la durée du cours, le laboratoire sera ouvert aux élèves de 2 à 6 heures.

Les lames et porte-objets ne seront pas fournis et la verrerie cassée sera remplacée.

Le laboratoire possède quelques microscopes, mais les élèves qui en possèdent un sont engagés à l'apporter.

II. — Cours de technique opératoire spéciale. Opérations sur l'œil et les annexes de l'œil.

Ce cours commencera le lundi 1er Juin. Il aura lieu à 1 h. 3/4, à l'amphithéâtre des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin, les lundis, mercredis et vendredis. La démonstration est suivie d'exercices sur le cadavre.

Ce cours fait partie des cours et exercices techniques de médecine opératoire régionale organisés sous la direction de M. P. Schileau.

Accouchements. — M. Boissard (hôpital Tenon). — Leçons cliniques au lit des malades, les mardis, jeudis et samedis à 10 h. 1/2.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — Par décision ministérielle du 5 Mai 1908, le prix de médecine navale pour l'année 1907 a été décerné à M. le pharmacien de 1re classe Auché, pour ses rapports au sujet de l'habitabilité des sous-marins.

D'autre part, il a été accordé à cette occasion :

Une mention honorable avec témoignage de satisfaction à M. le médecin principal Lacarrière, pour son rapport d'inspection du travail à l'arsenal de Lorient.

Des témoignages officiels de satisfaction :

A M. Damany, médecin principal, pour son rapport d'inspection générale 1907. — Cuirassé *Carnot*.

A M. Donnart, médecin de 1re classe, pour son rapport d'inspection générale 1907. — Cuirassé *Victor-Hugo*.

A M. Ménier, médecin principal, pour son rapport d'inspection du travail 1907. — Arsenal de Cherbourg.

A M. Nollet, médecin principal, pour son rapport d'inspection générale 1907. — Cuirassé *République*.

A M. Oudard, médecin de 1re classe, pour son rapport d'inspection générale 1907. — Croiseur *Alger*.

— A la date du 5 Mai 1908, le ministre a décidé que le médecin principal revenant aux cuirassés d'escadre dans la position d'armement définitif sera, à l'avenir, attribué à ces bâtiments dès que ceux-ci prendront armement pour essais et seront prévus comme devant armer définitivement.

— M. le médecin de 1re classe Le Coniac, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Ernest-Renan*, en essais à Toulon.

— M. le médecin de 1re classe L'Helgouach, du port de Lorient, est désigné pour embarquer à la 3e flottille de torpilleurs de l'Océan.

M. le médecin de 2e classe Cazeneuve, du port de Toulon, est désigné pour aller servir en sous-ordre à la prévôté de Ruelle.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 8 Mai.* — Ont obtenu : MM. Clerc, 17 ; Laper, 18 ; Guillemot, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 6 Mai.* — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 11 ; Okinczye, 14 ; Bouchet, 12. — *Absent* : M. Alexandre.

Adjuvat. — Lecture des copies. — *Séance du 6 Mai.* — Ont obtenu : MM. Burbet, 17 ; Eliot, 20 ; Basset, 23. — *Absent* : M. Oudard.

Séance du 7 Mai. — Ont obtenu : MM. Dumas, 20 ; Trèves, 20 ; Bouchon, 15.

Adjuvat de Clamart. — Le jury du prochain concours est définitivement composé de MM. Quénu, Sebileau, Routier, Lejars et Gilbert.

Société contre l'abus du tabac. — La Société contre l'abus du tabac vient de mettre au concours la question suivante :

Prix de médecine : « De l'influence nocive du tabac sur l'évolution des maladies ».

Il sera, en outre, décerné un certain nombre de récompenses aux médecins qui auront fait des travaux ne répondant pas directement à la question posée, mais ayant trait aux inconvénients de l'abus du tabac (hygiène, physiologie, pathologie, thérapeutique, etc.).

Les mémoires doivent être adressés, avant le 31 Décembre 1908, à M. Georges Petit, secrétaire général, 12, rue Jacob, Paris, VIe.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

Nos abonnés de Paris trouveront, dans notre prochain numéro, le tableau annuel du service médical des hôpitaux et hospices de Paris. Il sera envoyé, sur leur demande, à nos autres abonnés.

SOMMAIRE

A CASABLANCA

La Question des eaux potables.

La question des eaux est l'une des plus intéressantes qui se posent dans les opérations qui se poursuivent autour de Casablanca.

Dès le début de la campagne, un appareil distillatoire fut installé sur la plage de Sidi-Belliout, près du mur d'enceinte de Casablanca, pour fournir aux troupes du camp de l'eau de boisson qui pût offrir toutes les garanties désirables.

L'eau que l'on trouve à Casablanca provient, en effet, de trois origines : de l'Oued-Bou-Zkoura, petite rivière sinueuse qui court dans la plaine ondulée du littoral pour venir précisément se jeter dans la mer à la plage de Sidi-Belliout, de puits assez nombreux dans les jardins, et enfin d'une source, l'Aïn-Sebaa, située à 8 kilomètres environ. Les puits sont assez profonds, la nappe d'eau est mince, s'épuise en été ; enfin les eaux sont séléniteuses, et leur pureté, même leur propreté sont sujettes à caution.

L'Oued, qui débite déjà peu d'eau en hiver, ne pourrait suffire l'été. Enfin, bien qu'il passe en dehors de tout endroit habité, sa propreté est



douteuse, et nous avons vu nombre de chevaux morts dans le ravin même où il dessine son cours capricieux.

Il paraît que, l'été, la population de Casablanca paie l'eau assez cher : il faut aller la chercher à dos de bourriquot à l'Aïn-Sebaa, où elle est pure et fraîche.

L'eau distillée n'a pas beaucoup plu. Elle n'a pas de goût, défaut plus sensible qu'on ne le croirait, et qui, je l'avoue, impressionne désagréablement le palais du soldat. Quelquefois elle possède un goût salin très prononcé, assez bizarre du reste, et qui tient à des entraînements de substances salines par la vapeur dans la distillation. Le soldat ne l'aime pas. Il lui préfère l'eau des puits, et l'on a dû exercer des mesures de surveillance particulières à cet égard, car le soldat est un enfant et toutes les raisons du monde ne tiennent pas contre ses préférences.

Du moment que l'eau de puits entrait forcément en consommation, l'on s'est inquiété de la purifier. On a employé deux systèmes : le filtre Lapeyrère, avec poudre alumino-calcaire, et les comprimés Vaillard.

L'eau traitée par la poudre alumino-calcaire, c'est-à-dire par le permanganate de potasse, et filtrée ensuite sur le tampon de feutre du filtre Lapeyrère, est claire et sa saveur n'est point altérée. Elle a été consommée volontiers.

Les comprimés Vaillard (iode et hyposulfite de soude) donnent plus de garantie, mais il arrive souvent que l'eau en garde un goût qui n'est pas très apprécié de tout le monde. Au bout de fort peu de temps, on s'y habitue parfaitement, et nombre d'eaux minérales des plus notoires me sont personnellement bien plus odieuses. Il est certain que, dans les premiers jours, l'eau qui garde des traces d'hyposulfite irrite la soif au lieu de l'apaiser. Mais ce procédé, à cause de la facilité de transport et du peu de volume des trois espèces de comprimés, est fort précieux dans une troupe en marche.

Les eaux de Casablanca ont fait à présent leurs preuves. Elles ne sont pas bonnes au goût, mais sont saines. Leur rareté seule en été peut donner quelques ennuis. A ce moment, l'eau distillée bien aérée suffira certainement.



A Médiouna, l'eau est franchement détestable à boire. Elle est tellement séléniteuse que les premiers cafés que nous y avons bus nous ont fait vomir. On s'y est vite habitué. Ici la nappe est à une profondeur peu considérable, ce qui permet l'emploi de pompes. Il y a quelques puits, dans l'intérieur de la Casbah, qui ont été mis en service, et leur usage a prouvé qu'il n'y avait pas lieu de s'en plaindre. Tout autour de la Casbah, dans les différents bivouacs occupés lors du passage des colonnes et des convois, on trouve de nombreux puits, dont l'eau est peut-être encore moins agréable au goût.

A 1.500 mètres environ à l'Ouest, les deux puits jumelés de Bir-Jedid donnent une eau certainement meilleure. Mais la difficulté des transports fait que l'on se contente plus volontiers des puits de la Casbah qui ont été couverts, aménagés et munis de pompes.

Ici encore, la garnison se sert de comprimés Vaillard.

A Ber-Rechid, le village en ruines comptait huit puits fort bien maçonnés, mais fort profonds et plus ou moins encombrés de matériaux de démolition. Ces puits ont été nettoyés avec la main-d'œuvre indigène par les soins du commandement. La nappe d'eau est peu épaisse. Cette eau elle-même est encore légèrement trouble. La filtration la rend fort claire et, par un hasard heureux, cette eau n'est pas ou n'est qu'à peine magnésienne. Le médecin-major Sébillon a installé à l'ambulance de Ber-Rechid un ingénieux système de filtre au permanganate, sable et charbon qui donne de l'eau vraiment excellente.

On emploie beaucoup aussi dans ce poste les comprimés Vaillard.

En route, les puits (*bir*, en arabe) sont nombreux et permettent aux colonnes de s'approvisionner suffisamment, au moins en cette saison. Mais les ruisseaux sont rares et l'abreuvoir des chevaux, des mulets et du bétail présente assez de difficulté. Certains de nos chevaux sont morts de soif; le bétail que nous conservons pour nos troupes, bien qu'excellent, souffre de cette pénurie de boisson, et l'aménagement des puits pour en tirer l'énorme quantité d'eau nécessaire aux animaux est une des questions les plus épineuses pour le génie militaire.

***

En somme, bien que presque toutes magnésiennes, les eaux de la région de Casablanca donnent satisfaction aux médecins. Elles ne provoquent sur les intestins sensibles que quelques diarrhées qui n'ont pas eu, jusqu'à présent, de gravité inquiétante.

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'article que M. le pharmacien-major Kopp a publié dans les *Archives de Médecine et de Pharmacie militaire* du mois de Février sur l'analyse de l'eau en campagne.

J'estime qu'il serait à tous égards excellent (tant pour éviter des risques fort graves que pour donner aux troupes mêmes une confiance à laquelle elles ont, après tout, parfaitement droit) que nulle troupe ne pût s'établir en un point donné sans que l'analyse des eaux fût pratiquée. Je me rappelle qu'à Saint-Sébastien l'on affiche chaque jour, devant je ne sais quel monument public, l'analyse détaillée de l'eau de boisson. Et beaucoup de gens s'intéressent à ce document. A mon avis, une Commission des eaux devrait

fonctionner, composée d'idoines de tous les services intéressés. L'état-major, le service du génie et le service de santé en la personne d'un pharmacien pourraient, même pour un corps aussi minime que le corps de débarquement de Casablanca, régler automatiquement, pour ainsi dire, ce problème des puits à utiliser et à aménager au mieux des intérêts tactiques et hygiéniques.

Alexis Epaulard,
Médecin-major,
3e régiment de marche,
Ber-Rechid.

VARIÉTÉS

L'Meurreu [1].

Sous ce nom étrange, les indigènes de Tidjikdja désignent un syndrome caractérisé par un état nauséeux, une fièvre élevée et une éruption cutanée prurigineuse, tous symptômes dus à la présence de la filaire de Médine. C'est, en somme, le tableau habituel de toute intoxication : frisson, nausées, état saburral des voies digestives, prostration, etc.; quant à l'éruption, qui revêt la forme de placards confluents et s'accompagne de prurit, elle offre la plus grande ressemblance avec l'urticaire; mais il ne s'agit pas là d'une intoxication d'origine alimentaire, et les indigènes savent bien que lorsque apparaissent de tels symptômes, le ver de Guinée ne tardera pas à trahir sa présence dans le tissu cellulaire du malade; on ne saurait s'empêcher d'être frappé de l'analogie étroite qui existe entre ces accidents et ceux qu'occasionne parfois le tœnia échinocoque. Fait intéressant : au moment où s'observent ces symptômes, la palpation ne permet pas de déceler de parasite dans le tissu cellulaire sous-cutané; quelques heures ou quelques jours après, on remarque une petite tumeur qui grossit, devient rénittente, puis fluctuante, et laisse enfin sourdre de la sérosité; l'incision de cette tumeur fait voir des fragments d'un ver déchiqueté et des microfilaires en liberté. Quand ce ver arrive à se faire jour, ce n'est plus qu'un ruban grêle et cassant. « Toutes les fois qu'il y a urticaire (d'origine filarienne), dit M. Cammélérian, il y a eu évolution anormale du ver : mort de l'animal à l'intérieur des tissus, contact des micro-filaires avec les cellules organiques. » Aussi se demande-t-il si le produit toxique ne serait pas un produit de décomposition du ver.

M. Chailly.

1. M. Cammélérian. — « L'Meurreu, de Tidjikdja (Mauritanie) ». *Annales d'Hygiène et Médecine coloniales*, 1907, p. 379-387.

LIVRES NOUVEAUX

C. Vinay. — *La Ménopause*. 1 vol. petit in-8° de l' « Encyclopédie des Aide-Mémoire », de 175 pages. Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné toile, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ecrite d'une plume facile et élégante, la monographie de M. Vinay constitue une excellente mise au point de la question si intéressante de la ménopause.

L'auteur étudie d'abord l'insuffisance ovarienne et les rapports de l'ovulation avec la menstruation. Il établit un parallèle entre la ménopause naturelle, précoce ou tardive, et la ménopause artificielle. Il aborde ensuite les symptômes de la ménopause et la pathologie de l'âge critique; suit un chapitre sur l'influence de la ménopause sur les maladies préexistantes et un exposé de la psychologie de l'âge crépusculaire. Après quelques mots sur la ménopause masculine, l'auteur expose en détail le traitement pathogénique et symptomatique de la ménopause. Les médecins aux prises avec les difficultés de la pratique, trouveront dans ce dernier chapitre nombre de précieuses indications.

Ce petit livre, clair, précis et complet, n'est pas une simple compilation, encore qu'une large part soit faite à la documentation. L'expérience personnelle de l'auteur se retrouve à chaque page, et l'on se prend à regretter que le cadre nécessairement restreint du volume n'ait pas permis de plus grands développements.

C. J.

BIBLIOGRAPHIE

1628. — **M. Lannois.** — Précis des maladies de l'oreille, du nez, du pharynx et du larynx. 2 vol. in-18, de 1650 pages, avec 445 figures, cartonnés. Prix : 18 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1629. — **L. Mac-Auliffe.** — Notions nouvelles en climatothérapie. 1 vol. in-18 de 120 pages. Prix : 2 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

Pierre Sebileau. — L'appareil suspenseur du larynx.

Marcel Lermoyez. — De la valeur de la rhino-laryngologie en pathologie générale.

Eric Ruttin. — Des indications de l'opération radicale bilatérale spécialement au point de vue du résultat fonctionnel.

Henri Caboche. — Contribution à l'étude de l'antrotomie précoce au cours de certaines suppurations aiguës de l'oreille moyenne (antrites aiguës latentes et antrites douloureuses).

Hélot. — Exploration diaméatique du sinus maxillaire avec le stylet.

Sociétés savantes.

Sociétés de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris.

Société de laryngologie de Berlin.

Nouvelles.

Ouvrages reçus.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — (Professeur Dieulafoy). — *Leçon du samedi 16 Mai.* Escarres multiples profondes et récidivantes depuis deux années aux deux bras. Amputation du bras gauche.

Continuation de la discussion sur la cause de ces escarres. S'agit-il de névrite avec troubles trophiques? S'agit-il de lésions d'origine hystérique... ou d'autre chose?

Laboratoire d'hygiène. — Une série de travaux pratiques de bactériologie médicale commencera le mardi 26 Mai, à 2 heures, sous la direction de M. Macaigne, agrégé.

Programme des leçons. — 1. Coloration des microbes dans les cultures et dans les tissus. — 2. Préparation des milieux de culture. — 3. Charbon. Technique des inoculations. — 4. Microbes de la suppuration: staphylocoque, streptocoque, gonocoque. — 5. Filtration des cultures. Isolement des microbes. — 6 et 7. Examen des matières fécales. Colibacille. Bacille typhique. Séro-diagnostic. Paratyphus. — 8. Bacille du choléra. Dysenterie. — 9. Examen des crachats. Pneumocoque. Entérocoque de Thiercelin. Bacille de Friedlander. Tétragène. — 10. Angines. Diphtérie. Muguet. — 11. Tuberculose. — 12. Pseudo-tuberculose. Morve. Actinomycose. Aspergillose. — 13. Teigne. Microbes saprophytes. — 14 Technique des microbes anaérobies. — 15. Bacille du tétanos. Vibrion septique. Bacille d'Achalme. Thiroloix. — 16. Microbes de l'air, de l'eau, du sol. — 17. Examen du sang. Hématozoaires de Laveran. Trypanosomes. Spirochæte de la syphilis.

Les leçons auront lieu chaque jour, excepté le jeudi, consacré à la revision. Le droit d'inscription est de 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Morel, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours d'hygiène à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, est nommé professeur d'hygiène à ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de MM. Pierre Sebileau et L.-M. Pautrier, M. P. Emile-Weil commencera le 19 Mai, au laboratoire de l'amphithéâtre d'anatomie, une série de *12 leçons* sur *Les méthodes du laboratoire appliquées au diagnostic.*

I. *Liquide pleural.* — Etude physique, chimique, microscopique et biologique des épanchements. Cytodiagnostic. Bactério-diagnostic.

II. *Liquide céphalo-rachidien.* — Ponction lombaire. Séméiologie du liquide. Caractères physiques, chimiques, biologiques. Chromo-diagnostic, cyto- et bactério-diagnostic.

III. *Bactériologie du sang.* — Filariose. Trypanosomiases. Paludisme. Kala-agar. Spotted-fever. Fièvre récurrente.

Cultures et technique d'étude: fièvre typhoïde, paratyphus, pneumonie, streptococcie-gonococcie, méningococcie, charbon, peste, septicémies à aérobies et anaérobies. Inoculations.

IV. *Les séro-diagnostics.* — Principes généraux et méthodes. Fièvre typhoïde; séro-diagnostic et séro-pronostic. Paratyphus. Colibacillose. Choléra. Dysenterie. Fièvre de Malte. Peste. Tuberculose.

V. *Etude du sérum. Les diagnostics par le sérum.* — Cholémimétrie. Hémoglobinurie. Modifications chimiques. Toxicité du sérum.

Les diagnostics par les sérums. Les précipitines. L'hémolyso-diagnostic (fièvre typhoïde, scarlatine, coqueluche, dysenterie).

VI. *Le caillot.* — La coagulation du sang à l'état normal. Technique d'étude.

La coagulation du sang pathologique. Purpura et hémophilie.

VII. *Diagnostic de la tuberculose.* — Diagnostic par le bacille de Koch.

Méthodes d'étude. Caractères du bacille. Diagnostic avec les acido-résistants. Le bacille de Koch dans les crachats, dans les matières fécales et les urines.

Le bacille de Koch dans les liquides séro-fibrineux et dans le sang. Cultures. Inoculations.

VIII. *Diagnostic de la tuberculose*: par les réactions organiques. Signes généraux. La fièvre spontanée et les fièvres provoquées. Epreuves de la tuberculine, du sérum artificiel, de l'iodure.

Signes locaux: ophtalmo- et cuti-réactions. Examen du sang. Cyto-diagnostic. Séro-diagnostic. Méthode des opsonines.

IX. *La peau au laboratoire.* — La biopsie. Bactério-diagnostic, inoculations. Lèpre, tuberculose, morve, charbon, verruga, pian, trypanosomiases.

X. *Les maladies vénériennes.* — Blennorragie. Chancre mou. Herpès. Syphilis. Balanite érosive.

XI. *Les maladies mycosiques.* — Erytbrasma. Pityriasis versicolor. Teignes. Favus. Sporotrichose. Blastomycose. Actinomycose.

XII. *Le diagnostic des angines au laboratoire.* — Angine simple. Angine herpétique. Angine diphtérique. Angine de Vincent.

Ces conférences auront lieu les mardis, jeudis et samedis de 2 à 4 heures.

Le nombre d'élèves est limité à 20.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour les internes des hôpitaux. (Ce droit leur donne droit aux autres cours de la série complémentaire). Il est de 50 francs pour les auditeurs non internes des hôpitaux. S'inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin, à l'amphithéâtre d'anatomie.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Vaquez, professeur agrégé, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le samedi 16 Mai au pavillon Lorain ses *conférences sur les maladies du cœur et des vaisseaux*, et les continuera les jeudis et samedis suivants.

Examen des malades les jeudis à 10 heures.

Démonstration des méthodes d'examen (sphygmomanométrie, méthodes graphiques, radioscopie, orthodiagraphie, électrodiagraphie) les samedis à 10 heures.

Hôpital Lariboisière. — M. Paul Reynier commencera des *conférences de clinique chirurgicale* le mercredi 20 Mai à 10 h. 1/2, dans l'amphithéâtre de la salle Ambroise-Paré, et les continuera le mercredi de chaque semaine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur de l'Assistance publique. — *Médaille d'argent.* — M. Coleville, à Reims.

Société de pathologie exotique. — La prochaine séance de la Société aura lieu le mercredi 13 Mai, à 5 h., dans l'amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour. — Correspondance. — *Clair* : Traitement de l'éléphantiasis par la méthode de Castellani. — *Couto* : Traitement du paludisme par le bleu de méthylène. — *Gauducheau* : Protozoaires dans le papier, au Tonkin. — *Kérandel* : Note sur la prophylaxie de la maladie du sommeil au Congo. — *Gros* : Ulcère phagédénique des pays chauds chez les Kabyles. — *Matignon* : Traitement de la dysenterie par la méthode chinoise. — *Bouffard* : Prophylaxie de la maladie du sommeil dans la boucle du Niger. — *Roques et Bouffard* : Cas de goundou chez le cynocéphale (avec présentation de l'animal).

Communications annoncées : *Laveran* : Contribution à l'étude des mouches piquantes de l'Afrique intertropicale. — *Thiroux, Wurtz et Teppaz* : La maladie du sommeil dans la région de Nioyes (Sénégal). — *Roubaud* : Le débroussaillement comme mesure prophylactique de la trypanosomiase humaine. — *G. Martin Lebœuf et Roubaud* : La prophylaxie de la maladie du sommeil au Congo. — *Bartet* : De l'urticaire dans la draconculose. — *Marcheux et Bourret* : Un foyer de lèpre.

Conseil de surveillance du bureau d'hygiène de la Ville de Paris. — M. Paul Strauss, sénateur, vice-président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, est nommé membre de la Commission de surveillance et de perfectionnement du bureau d'hygiène de la Ville de Paris (préfecture de la Seine).

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Mirguet, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur l'aviso *Manche* (mission hydrographique en Indo-Chine).

M. le médecin en chef de 2e classe Arène, du port de Toulon, est désigné d'office pour servir à l'arsenal de Brest.

M. le médecin principal Plagnieux, du port de Cherbourg, est désigné, sur sa demande, pour servir à l'arsenal de ce port.

Assistance médicale. — M. Lebeau est nommé médecin honoraire du service d'assistance médicale de Paris.

Société végétarienne de France. — Le samedi 16 Mai, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, conférence de M. Pascault sur *Les aliments essentiels.*

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 9 Mai.* — Ont obtenu : MM. Rathery, 14 ; Lortat-Jacob, 19 ; Pagniez, 14.

Séance du 12 Mai. — Ont obtenu : MM. Sainton, 17 ; Crouzon, 16 ; Nattan-Larrier, 19.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 8 Mai.* — Ont obtenu : MM. Grégoire, 18 ; Mercadé, 13 ; Chevrier, 19.

Séance du 11 Mai. — Ont obtenu : MM. Schwartz, 13 ; Marcille, 10 ; Alglave, 18.

Adjuvat. — Lecture des copies. — *Séance du 9 Mai.* — Ont obtenu : MM. Berger, 25 ; Cruet, 22 ; Hovelacque, 25 ; Toupet, 27.

Séance du 11 Mai. — Ont obtenu : MM. Monsaingeon, 23 ; Cadenat, 21.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES ÉTUDIANTS A L'ÉTRANGER

A PROPOS D'UN INCIDENT RÉCENT

Si notre paresseux de printemps, tout barbouillé de froidure, a tant peiné pour réveiller la sève endormie et gonfler les bourgeons, il a eu, par contre, des effets plus prompts sur la cervelle de nos jeunes gens. Ne les a-t-on pas vus bouillonner récemment et conspuer un de leurs maîtres en Sorbonne, qu'ils accusent, peut-être bien légèrement, du crime de lèse-Patrie? Sans penser à mal, l'infortuné avait conduit au delà du Rhin une poignée d'étudiants, dix-huit en tout et pour tout. Les Allemands, peu habitués encore à de pareilles visites, en ont sûrement exagéré la portée. Ils ont fait marcher les agences, reproduit lourdement les toasts. Bref, confondant attention avec intention, ils ont semblé voir là un signe d'abdication prochaine; et c'est de quoi s'est alarmée notre belle jeunesse.

***

Je ne me donnerai point le ridicule d'imiter ce vieux révolutionnaire hissé aux honneurs pour

avoir, sous les tyrans, commandé maintes barricades, et qui, au moindre monôme chantant sous ses fenêtres, hurlait contre les perturbateurs et appelait la garde. Hélas! j'en ai trop vu mourir, de ces « chahuts », j'ai trop souvent admiré les sautes de vent qui faisaient du conspué de la veille le triomphateur du lendemain, pour accorder quelque importance aux imprécations ambulatoires de nos camarades. Je reconnais, néanmoins, que les gouvernements ont toujours redouté les manifestations du Quartier Latin.

Sous l'ancienne monarchie, c'était le cauchemar de M. le lieutenant de police, pris entre l'Université jalouse de ses privilèges et le pouvoir royal à bon droit soucieux de son autorité. Jusqu'au XVIIe siècle, on en voulait surtout aux moines, voisins hargneux et peu sociables. Avait-on, dans la compagnie de Jeanne-la-Crostée, de Guillemette ou de Nichon, les Musette et les Mimi du temps jadis, vendangé les vignes du couvent, le Seigneur Abbé faisait mettre à son pilori les maraudeurs. Parfois, il y avait mort d'homme, et c'était un bruit de tous les diables. On menaçait de faire grève — déjà! — d'émigrer à Montpellier ou à Bologne, et, le plus souvent, le conflit ne s'apaisait qu'après satisfaction solennelle accordée aux Ecoles.

Colbert, qui ne comprenait rien à la jeunesse, probablement parce qu'il n'avait pas profité de la sienne, voulut couper court à ces tumultes répétés : Des immeubles de rapport remplacèrent les vignes des moines; en même temps, un corps spécial de 150 gardes était chargé de réprimer toute mutinerie. Ce fut la fin du vieux pays latin, celui des Villon et des Panurge, où pilleries, paillardises et gausseries s'étaient, jusqu'alors, donné joyeusement carrière.

On doit reconnaître toutefois, à l'éloge de nos turbulents, que s'ils rossaient le Guet, molestaient les bourgeois, volaient les moines, ils ne s'insurgeaient presque jamais contre leurs maîtres. L'indiscutable autorité de ces derniers et l'intimité fraternelle où ils vivaient avec leurs élèves, les mettaient au-dessus de toute atteinte. Quand on avait eu un mauvais Jury, on en achetait un meilleur en province, voilà tout. Notre confrère Perrault, qui faisait si bien parler les Fées, nous a laissé le conte charmant d'une troupe de « recalés » débarquant de nuit à Orléans. Séance tenante, ils rassemblent leur Jury au tintement des pistoles, — oh! le bon vieux temps! — et, interrogés sur diverses matières, répondent tous en faisant l'éloge du mariage qu'on ne leur demandait point : *Matrimonium est legitima maris et feminæ conjunctio.* Ah! jeunesse!...

C'est à la Restauration que s'ébauchent les grands « chahuts » dont la vague déferle parfois, comme en 1830 et en 1848, jusqu'aux marches branlantes des trônes. Presque toujours on lutte ou l'on croit lutter pour une idée. La jeunesse, poussée printanière de la vie, où fleurissent, avec l'amitié et l'amour, les beaux rêves d'indépendance et de liberté, est prompte aux alarmes aussi bien qu'aux enthousiasmes.

Je ne ferai donc point un crime à nos étudiants d'avoir pris feu pour une simple excursion de touristes. On peut cependant observer que la bonne foi du Maître de Sorbonne ne saurait être mise en doute, non plus que son patriotisme. D'abord, il n'entreprit le voyage qu'à la prière du recteur; ensuite, il est un peu gros de vouloir faire passer cet exode de 18 petits étudiants pour une manifestation germanophile compromettante. Il y a bien les dépêches, mais allez donc museler des journalistes en mal de copie!

Donc, les manifestants exagèrent, cela est évident; mais admirez ici combien sont délicats ces problèmes qui touchent à l'âme de la race. Nous, les vieux qui rêvons « dans l'ombre de la nuit », nous n'avons le droit de blâme, ni sur les uns, ni sur les autres. Tout au plus est-il permis de porter une main légère sur des plaies mal fermées, quoi qu'on dise. Vous m'excuserez si les considérations qui vont suivre dépassent la portée ordinaire de ces modestes causeries.



Deux camps, certains disent deux France, sont face à face. Une partie de la jeunesse, jalouse de notre passé, entend garder solidement dans ses mains la chaîne de nos traditions; l'autre semble éprise d'un idéal nouveau. Dans la nuit où nous errons, ayant entendu des voix, elle rôde, anxieuse, autour des autels du dieu inconnu. D'où viennent ces jeunes hommes? De nous-mêmes. Pour les comprendre, commençons donc par notre examen de conscience.

Longtemps l'année terrible nous avait comme enserrés dans ses souvenirs; longtemps, comme la veuve de l'Ecriture, nous avions refusé d'être consolés. Il fut une heure où tout ce qui touchait à l'Allemagne ravivait en nous une souffrance. De l'autre côté du Rhin, l'attitude était aussi farouche. Au premier Congrès de Berlin, il y a quelque vingt-cinq ans, les procédés qui nous accueillirent furent si manifestement hostiles que, sans le professeur Bouchard, autour duquel tous les Français s'étaient spontanément groupés, nous aurions été contraints à l'humiliation ou à la retraite.

Mais, hélas! les hommes, pour ne pas désapprendre le sourire, ont reçu le don humiliant de l'oubli. Peu à peu, nous nous sommes accoutumés au poids de notre douleur; nous y avons peut-être beaucoup pensé, nous n'en avons pas assez parlé!

Insensiblement les angles s'adoucirent. Nos rivaux cessèrent de nous craindre; repue, l'aigle d'Allemagne ne planait-elle pas en dehors de toute atteinte? Nous songions bien à la revanche, mais nous la remettions toujours au lendemain. Ce n'était point une de ces idées-

forces qui poussent à l'action. Décidément, nous ne savions pas vouloir.

Ce qui se passait ici ne donnait que trop raison à l'opinion qui se faisait jour chez le vainqueur. Trente ans, c'est beaucoup de vie renouvelée. Quantité d'entre nous, nés d'hier, apprenaient nos malheurs dans les livres. Pour eux, ce n'était plus de la vie, c'était déjà de l'histoire. En même temps, pareils à ces Pères des Conciles de l'An Mil, qui levaient leurs crosses en répétant vingt fois le mot de paix : *Pax! Pax!* des apôtres prêchaient à nouveau la fraternité entre les hommes. Ce fut le grand mouvement de ces dix dernières années, et il n'a rien pour nous surprendre: La France n'est-elle pas le creuset où l'Histoire essaie ses combinaisons ?

Ce cosmopolitisme rêvé par quelques-uns, l'Europe l'avait connu au XIIIe siècle lorsque, indifférente sous des maîtres éphémères, elle communiait dans la foi chrétienne et vivait groupée sous la férule de la théologie. Elle l'avait connu encore au XVIIIe siècle, qui avait créé, lui, le cosmopolitisme philosophique. Elle en fut de même embrasée à l'aurore du XIXe siècle. N'étaient-ce pas les idées de paix et de fraternité qui claquaient au vent dans les plis de notre drapeau tricolore? Mais les Jacobins pasteurs des peuples avaient des fusils en guise de houlettes. Les idées révolutionnaires étaient théoriquement généreuses; dans la pratique nous les appuyions trop de coups de canon. Et c'est pourquoi, là où nous avions voulu semer l'humanitarisme, nous fîmes lever le sentiment jaloux des nationalités. Nouvelle tentative de pacifisme en 48, échec piteux. La dernière poussée, celle de 1869, fut, elle, noyée dans le sang.

Notre récent essai dans la voie de la fraternité universelle eut du moins cette conséquence indirecte de pousser la Jeunesse vers le dehors. Elle voulut avoir sa politique étrangère. On la vit porter notre drapeau aux fêtes universitaires de Bologne, où elle fut admirable de tact, tout simplement. Elle franchit ensuite le Rhin, et de cela il faut la louer sans réserve. L'esprit français, s'il cessait de s'informer, serait frappé de déchéance.

En Allemagne, l'âme française, heurtée par le souvenir, à chaque instant meurtrie par des propos lourds et maladroits innocemment, prend davantage conscience d'elle-même. Quand l'étudiant, l'officier, le médecin entendent exalter autour d'eux la grandeur allemande; quand on leur dit que le Barbare au poil roux qui balaya l'ordure romaine était un Germain; quand on leur rappelle que l'Allemagne de Luther fut seule capable de réformer l'Eglise simoniaque et débauchée; quand on leur promet, toujours par la plus grande Allemagne, la rénovation de la société pourrie jusqu'aux moelles, alors nos voyageurs pensent à notre œuvre si belle, à ce que nous avons fait, nous aussi, pour l'Humanité : la fondation du christianisme, les Croisades, l'indépendance de la Grèce, l'unité de l'Italie, toutes les grandes idées françaises semées à pleines mains sur le monde. L'orgueil du vainqueur réveille le nôtre Brusquement refroidie, notre âme se retrempe, se fait plus française.

Mais nous découvrons aussi le secret de la puissance formidable de nos voisins, réalisée à force d'abnégation, de patience, de discipline, de confiance en la Race, et de ce contact nous sortons, j'en parle par expérience, meilleurs et plus forts.

Voilà pourquoi, loin de blâmer nos voyageurs, je les voudrais plus nombreux. A ceux que semble effrayer le vain fantôme des abdications et des renoncements, je dirai que leurs craintes sont excessives. La mutilation d'un pays est de ces maux que la chirurgie seule peut guérir; pilules de fraternité, gargarismes humanitaires n'y feront rien, c'est le bistouri seul qui tranchera le mal.

Les générations qui montent à la vie, partagées entre les devoirs immédiats envers la Patrie et l'amour plus vague de l'Humanité, sauront-elles vouloir mieux que nous, feront-elles de l'action ou du rêve?

Qui le dira? La jeunesse, c'est l'inconnu, c'est demain. Tournés vers elle, anxieux nous crions, comme les gens de Seir au veilleur d'Isaïe : « Veilleur, que va-t-il sortir de la nuit? *Custos quid de nocte? Custos quid de nocte?*...

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 27 Mai 1908, à 1 heure. — M. NACHMANN : Tension abdominale et palper de l'abdomen d'après la méthode de Sigaud, de Lyon; MM. Pinard, Segond, Lecène, Couvelaire. — M. FOURNIOUX : Contribution à l'étude du décollement épiphysaire de l'extrémité inférieure du fémur; MM. Segond, Pinard, Lecène, Couvelaire. — M. VERDIER : Les leishmanioses; MM. Blanchard, Brissaud, Roger, Sicard. — M. EKMEKDJIAN : Origine médicale des hémianesthésies hystériques; MM. Brissaud, Blanchard, Roger, Sicard. — M. CHEMERY : Œdème aigu du poumon; MM. Roger, Blanchard, Brissaud, Sicard. — M. FAURIE : Contribution à l'étude de la lutte contre la fièvre typhoïde; MM. Roger, Blanchard, Brissaud, Sicard.

Samedi 30 Mai 1908, à 1 heure. — M. SENES : Le vertige stomacal : MM. Raymond, Hutinel, Bar, Brindeau. — M. BERTHAUX : Considérations sur les tumeurs du cervelet, en particulier chez l'enfant; MM. Hutinel, Raymond, Bur, Brindeau. — M. CHAIGNON : Organisation des consultations de nourrissons à la campagne. Les résultats obtenus dans l'Yonne; MM. Bar, Raymond, Hutinel, Brindeau. — M. SAINT-JEAN : Contribution à l'étude des déchirures du col propagées au segment inférieur; MM. Bar, Raymond, Hutinel, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 25 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. — 5e, Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Marcel Labbé, André Jousset. M. Dejerine, censeur; M. Mucaigne, suppléant.

Mardi 26 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Castaigne. M. Thoinot, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 27 Mai 1908. — 4e (1re série), Laënnec : MM. Pouchet, Gley, Desgrez. — 4e (2e série) : MM. Dejerine, Macaigne, Zimmern. M. Charles Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Reclus, Gosset, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Gaucher, Legry, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Letulle, André Jousset, Lœper. M. Kirmisson, censeur; M. Mulon, suppléant.

Vendredi 29 Mai 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Segond, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Lecène, Ombrédanne. M. Gaucher, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 30 Mai 1908. — 4e (1re série) : MM. Langlois, Richaud, Claude. — 4e (2e série) : MM. Desgrez, Balthazard, Brumpt. M. Prenant, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Chantemesse, Rénon, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Gouget, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série) : Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Jeanselme, Castaigne. M. Quénu, censeur; M. Launois, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — COURS ET EXERCICES DE MÉDECINE OPÉRATOIRE SPÉCIALE. — **I. Opérations sur les organes génito-urinaires de l'homme**, par MM. FÉLIX LEGUEU, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Tenon, et ROBERT PROUST, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux. Ce cours commencera le vendredi 22 Mai. Il aura lieu à 2 heures les lundis, mercredis et vendredis.

I. Opération par la voie lombaire. Découverte du rein. Exploration intérieure du rein. Néphrostomie. Suture du rein. — II. Néphropexie. Décapsulation. Pyélotomie. Opérations conservatrices dans les rétentions rénales. — III. Néphrectomies lombaire, parapéritonéale et antérieure. — IV. Découverte de l'uretère lombaire, iliaque, pelvien. Urétérolithotomie. Urétérectomie totale. — V. Implantation de l'uretère sur la peau, sur la vessie, sur l'intestin. Urétéroplastie. — VI. Lithotritie. Extraction des corps étrangers de la vessie. Cystoscopie. Cathétérisme uretéral. — VII. Taille hypogastrique pour calculs, pour tumeurs. Cystectomie partielle et totale. — VIII. Prostatectomies périnéale et transvésicale. — IX. Urétrotomies interne et externe. Résection de l'urètre. — Exstrophie de la vessie. Epispadias. Hypospadias.

II. Opérations de chirurgie d'urgence, de chirurgie courante et de chirurgie du thorax, par M. HIPPOLYTE MORESTIN, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux. Ce cours commencera le samedi 23 Mai. Il aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 3 h. 1/2.

I. Suture des plaies; hémostase; anesthésie locale; greffes. — II. Suture des tendons et des nerfs; traitement de l'hémarthrose; arthrotomies; trépanations osseuses. — III. Chirurgie des traumatismes de la main; amputations de l'avant-bras et du bras, et leurs indications. — IV. Chirurgie des traumatismes du membre inférieur (écrasements et fractures compliquées); amputation de jambe et de cuisse. — V. Tumeurs blanches; hygromas; hallus valgus; ongle incarné. — VI. Chirurgie du thorax : Plaies de poitrine; pleurésies purulentes; fistules pleurales; abcès froid costal. — VII. Chirurgie du sein : Abcès; tumeurs bénignes; tumeurs malignes. — VIII. Chirurgie de l'abdomen : Contusions et plaies de l'abdomen; péritonites; appendicite. — IX. Hernies : Hernie étranglée; cure radicale des hernies; extirpation des ganglions de l'aine. — X. Occlusion intestinale; anus artificiels; hémorroïdes; abcès et fistules de l'anus.

III. Opérations sur l'œil et les annexes de l'œil, par M. VICTOR MORAX, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière. Ce cours commencera le lundi 1er Juin. Il aura lieu à 2 heures les lundis, mercredis et vendredis.

I. Opérations sur les paupières : Chalazion; trichiasis; entropion; canthoplastie; tarsorrhaphie. — II. Opérations sur les paupières : Blépharoplasties; opération du ptosis. — III. Opérations sur l'appareil lacrymal : Incision du point lacrymal; cathétérisme; ablation de la glande lacrymale; extirpation du sac. — IV. Opérations sur la conjonctive et la sclérotique. — V. Opérations sur la cornée : Paracentèse; tatouage; autoplastie. — IV. Opérations sur l'iris : Iridectomie; iridotomie; irido-sclérectomie. — VII. Opérations sur le cristallin : Extraction simple; extraction combinée : discission. — VIII. Opérations sur le cristallin : Cataracte secondaire; extraction capsulaire. — IX. Opérations sur les muscles oculaires : Ténotomie; avancement musculaire; ligature capsulo-musculaire. — X. Opérations sur l'orbite : Incision d'abcès; opération de Krœnlein.

Le nombre des élèves, à ces cours, est limité. Le droit à verser est de 80 francs pour les docteurs en médecine et de 50 francs pour les étudiants en médecine. Les cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux. Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin, de 10 heures à 4 heures.

Hôpital Laënnec. — Les mardis 19 et 26 Mai, le samedi 23 Mai, M. ARMAND-DELILLE, ancien chef de clinique de la Faculté, fera, à 10 h. 1/2, amphithéâtre de la clinique, trois conférences sur l'*Immunité* : *genèse et séméiotique. Etude des antigènes et de leur anticorps. Application au diagnostic de la syphilis.*

CHAIX & Cie, 20, Rue Bergère, PARIS

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Cordonnier, Monnet, à Paris; Blanc, à Lyon; Mauron, à Sidi-bel-Abbès (Algérie).

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Almès, Bricet, Noël, Thiellement, à Paris; Aunès, à Langoiron (Gironde); Bellot, médecin en chef de la marine; Bonnain, médecin-major de 1re classe; Dore, à Cadours (Haute-Garonne); Dauzats, à Sceaux (Seine); Farel, à Calvisson (Gard); Fruteau, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise); Ihler, à Belfort; Lecerf, à Asnières (Seine); Maridort, à Bihorel (Seine-Inférieure); Pannetier, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise); Raoul, à Saint-Ouen (Seine); Séran, à Toulouse; Vigne, à Lyon.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de bronze :* MM. Boudon, Colin, Ferrand (Marcel), internes en médecins des hôpitaux de Paris; Chantereau, interne en pharmacie des hôpitaux; Gaufroy, Hébrard, Jais, Manville, Parent, Lenormand, externes des hôpitaux.

Les malades non reconnus tels. — Le ministre de la Guerre va décider que la mention « non malade », portée par les médecins militaires sur les cahiers de visite, n'implique pas *ipso facto* une sanction disciplinaire. Il appartient au capitaine de l'intéressé de le faire rester en observation à l'infirmerie, jusqu'à ce qu'il soit nettement avéré s'il y a maladie, malaise ou simulation.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecin-major de 1re classe. M. Sturel est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Châlons-sur-Marne.

Médecins-majors de 2e classe. M. Ulliel passe au 70e rég. d'infanterie. M. Dupuy passe à la légion de la garde républicaine. M. Blot est maintenu au 79e rég. d'infanterie. M. Moulin est maintenu au 150e rég. d'infanterie. M. Tranchant passe au 16e rég. de dragons.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Mercier passe au 35e rég. d'infanterie. M. Anglade passe au 45e rég. d'infanterie. M. Joubert passe au 115e rég. d'infanterie.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Mesnard.

Étranger.

IVe Congrès international de thalassothérapie. — Ce Congrès se tiendra à Abbazia (Autriche) du 28 au 30 Septembre prochain. Les questions suivantes seront l'objet de rapports spéciaux.

Des indications et des contre-indications de la cure marine dans le traitement des chloroses et des anémies.

Du régime et de l'hygiène nécessaires pendant la cure marine.

De l'analyse comparée des diverses eaux de mer, des éléments de cette eau qui sont en suspension dans l'air et leur valeur thérapeutique.

Des indications et des contre-indications de la cure marine dans le traitement des maladies de la femme.

Des différents climats marins et conditions qui influencent leur activité.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 15 Mai.* — Ont obtenu : MM. Hallé, 20; Decloux, 19.

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 13 Mai.* — Ont obtenu : MM. Chevassus, 19; Picquand, 14.

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par M. FILLIOUX, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *maladies de l'oreille*. Le montant de chacun de ces prix est fixé chaque année à la fin du concours.

Pour l'année 1908, le concours sera ouvert le jeudi 3 Décembre. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 1er au 10 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le samedi 10 Octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Programme du concours : 1° Un mémoire, manuscrit et inédit, sur les *maladies de l'oreille*, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique; 2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade, et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion.

RENSEIGNEMENTS

MM. Sézary et Berger, internes des hôpitaux, commenceront prochainement une conférence privée de *Revision du programme de l'Internat.* S'adresser le matin, à la Salpêtrière,

Leçons pratiques de *Gynécologie* et de *Clinique externe*, avec examens des malades par les élèves, par deux internes de l'hôpital Saint-Louis, à partir du 1er Juin. Trois leçons par semaine, mardi, jeudi et samedi, à 5 heures. Droits : 30 francs. — S'inscrire chez le concierge de l'hôpital Saint-Louis.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'HOPITAL FRANÇAIS
DE LA SAINTE-FAMILLE
ET L'ASSISTANCE MÉDICALE INDIGÈNE EN PALESTINE

En Juin 1905, M. Brunswic-Le-Bihan, chirurgien de l'hôpital Sadiki, faisait paraître dans *La Presse Médicale* un article intitulé : *L'hôpital Sadiki et l'assistance médicale indigène en Tunisie*. Cet article a jeté une lumière nouvelle sur l'œuvre médicale de colonisation de la France en Tunisie. Cette œuvre humanitaire, la France l'a accomplie, en partie, en Orient.

Tout dernièrement encore, M. le médecin-major Boigey et M. H. Gros, de Rébeval (Alger), ont émis successivement leur opinion à propos de l'assistance hospitalière en pays musulman.

En parlant de l'*assistance médicale en Palestine*, nous espérons avoir touché à une question d'une certaine actualité.

⁂

L'Hôpital de la Sainte-Famille a commencé modestement, en 1887, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ayant pris comme pied-à-terre une maison de Bethléem.

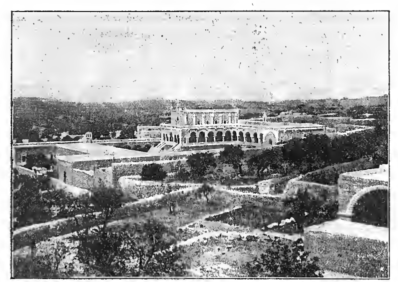


Figure 1. — Vue générale de l'Hôpital de la Sainte-Famille.
(Vue prise d'une terrasse à 200 mètres de l'Hôpital.)

Le nouvel Hôpital est situé à l'est de Bethléem, sur le versant d'une colline qui l'abrite contre les orages et surtout contre le vent de la mer Morte, particulièrement malsain. La façade principale de l'Hôpital regarde le sud, donnant sur une petite vallée, appelée Wod-Gériès (vallée de Georges).

Protégé par une petite colline, en arrière, l'Hôpital reçoit, en face, à travers les feuillages des oliviers, un vent pur, et tempéré par de petites montagnes.

De par sa situation, il se trouve à la portée de tout le monde. Il est situé à la rencontre des quatre routes conduisant, l'une à Bethléem, la seconde à Beit-Djala, la troisième à Hébron, la quatrième à Jérusalem. D'ailleurs, les indigènes l'ont très bien surnommé : l'Hôpital de la porte des Routes (Bab-el-Irak).

Si l'on passe devant l'Hôpital entre 7 heures et 8 heures du matin, on voit stationner à la grande porte du dispensaire un grand nombre de malades. La plupart, venus de très loin et ayant voyagé presque toute la nuit, viennent se jeter, aux pieds de leur monture, à côté du dispensaire. Dès que la porte s'ouvre, tout ce monde se précipite. Ce sont des hommes robustes, mais minés par la fièvre, harrassés par la fatigue du voyage; ce sont des enfants aux lèvres pâles.

Tout malade admis à l'Hôpital doit passer par la salle de bains. Mais que de difficultés n'avons-nous pas rencontrées à ce propos! Nous avons vu souvent des mères remporter chez elles leurs enfants gravement malades, plutôt que de les voir plongés dans un bain.

Avec le temps et la patience, nous avons pu avoir raison de ces préjugés et de bien d'autres! Car les préjugés sont fort nombreux en Palestine : j'en dirai un mot plus loin en parlant de la médecine populaire.

L'Hôpital de la Sainte-Famille a la forme d'un quadrilatère de deux hectares de superficie. Le côté gauche du quadrilatère est occupé par les deux salles des hommes, dont chacune contient douze lits. Du côté droit se trouvent les deux salles des femmes. Le troisième côté, ou entrée de l'Hôpital, est occupé par les chambres particulières pour hommes et pour femmes, la salle d'opération, la pharmacie et le dispensaire. La nouvelle salle d'opération a été aménagée selon les règles les plus strictes de l'asepsie moderne. Une antichambre renferme un lavabo en marbre, surmonté de deux robinets donnant séparément ou simultanément de l'eau stérilisée froide ou chaude. La même antichambre contient les instruments de chirurgie, comprenant un arsenal assez complet pour les opérations sur toutes les régions.

Elle sert aussi de vestiaire pour donner des habits aseptiques aux médecins et aux malades, immédiatement avant l'opération. Une porte vitrée sépare cette antichambre de la salle d'opération proprement dite. Cette salle, avec sa peinture à l'huile, son pavé en marbre et ses angles arrondis, permet d'entretenir une propreté rigoureuse. Une lampe en verre, occupant près des deux tiers du plafond, achève de donner la lumière requise pour les opérations les plus délicates. Avec de telles dispositions, nous avons pu tenter la majorité des opérations de première urgence : hernie, occlusion intestinale, opération césarienne, kyste de l'ovaire, etc., sans avoir eu une seule suppuration.

Sur le quatrième côté du quadrilatère, est construite la chapelle, d'un style vraiment pittoresque ainsi que les deux ailes qui l'entourent et qui sont occupées par les orphelines et par les sœurs. Au centre de ce quadrilatère, se trouve un jardin magnifique sillonné par des allées d'orangers et d'acacias. En dehors de l'hôpital, à droite et à gauche du quadrilatère, s'étend un immense jardin de plusieurs hectares de superficie, planté en grande partie de vignes et d'oliviers.

Ainsi, les salles des malades relativement spacieuses (elles ont chacune 12 mètres de longueur, 6 de largeur et 5 de hauteur) sont très bien conditionnées au point de vue de l'aération. Un espace de 1 m. 30 sépare chaque lit de l'autre. Entre chaque lit se trouve une grande fenêtre pour chacun des deux côtés de la salle. Les salles donnent, d'un côté sur le jardin, de l'autre, sur un corridor à arcades de 3 mètres de largeur. Devant

le cloître, se trouve le jardin qui occupe le centre du quadrilatère.

Aussi avons-nous vu des gens de Jérusalem, de Jaffa, réclamer très souvent le séjour à l'Hôpital de Bethléem. Il n'est point nécessaire de parler des gens des villages qui, une fois guéris, ne quittent, pour ainsi dire, que de force leur lit aux draps blancs et leur bonne soupe.

A certaines époques de l'année, par exemple en été, lorsque les maladies des yeux et le paludisme sont plus fréquents, il nous arrive de trouver nos salles bondées de monde. On se trouve obligé de mettre par terre des matelas supplémentaires; quelquefois même nous sommes contraints de refuser des malades. La majorité de ces malades nous arrivent presque *in extremis*. Ils ont déjà fait une maladie de plusieurs jours, quelquefois de plusieurs mois. Et ce n'est qu'après avoir épuisé la thérapeutique populaire: pointes de feu, émissions sanguines, infusions de certaines herbes, etc., qu'ils viennent réclamer asile à l'Hôpital.

L'œuvre de l'Hôpital de la Sainte-Famille aura réalisé ce progrès inouï d'obtenir la confiance des indigènes dans la pratique de la médecine moderne : c'est par des guérisons promptes, quoique faciles, mais capables de frapper l'imagination de ce peuple primitif. Il faut être habitué à un genre de traitement pour consentir à s'y soumettre. Ainsi avons-nous vu des indigènes consentir de bonne grâce à subir chez eux des pointes de feu pratiquées profondément avec une clef de porte ou un gros clou. Par contre, à l'Hôpital, ils rejetaient loin d'eux le thermomètre comme une bête nuisible, ils poussaient des cris de désespoir à la vue d'une aiguille pour injection hypodermique. Mais, dès qu'ils ont subi l'effet calmant de la morphine, dès qu'une fièvre de plusieurs mois a été coupée à la suite de quelques injections de quinine et de fer, ils sont amenés forcément à préférer notre thérapeutique à la leur.

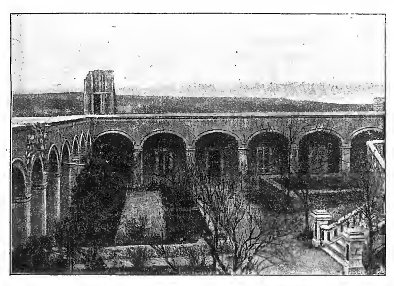


Figure 2. — Une partie de la cour intérieure. (Milieu du quadrilatère.)

Aussi nos locaux deviennent-ils forcément insuffisants.

D'ailleurs, en jetant un coup d'œil sur la façade de l'Hôpital, on remarque aux deux extrémités des bâtiments qui entourent la chapelle un amas de pierres en relief et de ciment agglomérés ; il marque l'emplacement de la continuation du plan de l'Hôpital que la fin de la regrettée Mère Aiguillon (née duchesse du même nom), supérieure de l'Hôpital de la Sainte-Famille, décédée en 1903, n'a pas permis de réaliser.

Nos ressources insuffisantes laissent là une lacune vraiment regrettable au point de vue humanitaire.

Espérons que la charité française pourra, un jour, la combler.

EMILE A. RAB,
Médecin en chef de l'Hôpital de la Sainte-Famille.

BIBLIOGRAPHIE

1630. — **F. Villemin.** — LE CORPS JAUNE CONSIDÉRÉ COMME GLANDE A SÉCRÉTION INTERNE DE L'OVAIRE. 1 vol. gr. in-8°, de 168 pages, avec 5 planches. Prix : 3 fr. 50. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 5.



Bière FANTA
TÉLÉPHONE 513 82 PARIS
SPÉCIALE POUR NOURRICES
6, Rue GUYOT

FACULTÉ DE PARIS

Clinique de l'Hôtel-Dieu (professeur DIEULAFOY). — Leçon du samedi 23 Mai : *Escharres multiples profondes et récidivantes depuis deux années aux deux bras et au pied. Amputation du bras gauche.* Discussion sur la cause de ces escharres. S'agit-il de névrites avec troubles trophiques? S'agit-il de lésions d'origine hystérique ou d'autre chose? Conclusions. Étude sur la *pathomimie.*

Clinique d'accouchements Tarnier. — Un cours annexe de gynécologie pratique, par M. BRINDEAU, agrégé, commencera le 25 Mai 1908, et comprendra 14 leçons à la suite desquelles les élèves seront exercés individuellement aux opérations sur des animaux par M. LEQUEUX, chef de clinique adjoint.

Les leçons auront lieu à 4 heures du soir.

Programme du cours. — 25 Mai. Exploration gynécologique. — 26 Mai. Lésions périnéales et périnéorrhaphies. — 27 Mai. Fistules vésico-vaginales et rectales. — 30 Mai et 1er Juin. Métrites du col et du corps de l'utérus. — 2 Juin. Cancer de l'utérus. — 3 Juin. Fibromes de l'utérus. — 4 Juin. Technique de l'hystérectomie. Pubiotomie. — Les 29 Mai, 5, 6, 12 Juin, répétition des opérations. — 8 Juin. Déviations utérines. 9 Juin. Prolapsus génitaux. — 11 Juin. Salpingo-ovarites. — 13 Juin. Kystes de l'ovaire. — 14 Juin. Grossesse ectopique. — 15 Juin. Malformations génitales.

Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. PAUL HALLOPEAU, prosecteur. Opérations gynécologiques. Ouverture du cours, le mardi 26 Mai 1908, à 8 h. 1/2.

Programme sommaire du cours. — I. Dilatation de l'utérus. Curettage. Des amputations du col. — II. Traitement du prolapsus génital : Colporraphie antérieure; traitement des déchirures du périnée; colpopérinéorraphie; suture des releveurs de l'anus. — III. Traitement des sténoses du col. Colpotomie postérieure. — IV. Colpotomie antérieure. Hystéropexie vaginale. — V. Dilatation de l'urètre. Urétrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules recto-vaginales et vésico-vaginales. — VI. Hystérectomie vaginale. Ablation des fibromes intra-utérins. Opérations sur la glande vulvo-vaginale. — VII. Raccourcissement extra-péritonéal et raccourcissement par inclusion pariétale des ligaments ronds. Hystéropexie abdominale. — VIII. Principes généraux des opérations abdominales. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — IX. Des différents procédés de castration abdominale totale pour annexites suppurées. Technique et indications. — X. Hystérectomie abdominale. Hystérectomies subtotale et totale. Myomectomie. Symphyséotomie et opération césarienne.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — Prochainement, M. RENÉ GAULTIER, chef de laboratoire à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (service du professeur DIEULAFOY) fera une série de conférences pratiques sur l'examen des fèces, à un nombre d'élèves limité. — Présentation de moulages de garde-robes de nourrissons; projections de photographies de préparations microscopiques, bactériologiques et parasitologiques de fèces d'enfants et d'adultes; examen chimique. — Application de ces notions au diagnostic, au pronostic et à la thérapeutique des affections du tube digestif.

S'inscrire au *laboratoire de l'Hôtel-Dieu*, tous les jours, de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures.

Hôpital Saint-Antoine (Service de M. ALBERT MATHIEU). — *Maladies de l'appareil digestif.* — Examen des malades de la consultation externe le mardi matin à 10 heures.

Présentation des malades du service (salles Chomel et Barth) le jeudi, à 9 heures.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — Maladies du cœur. — M. HUCHARD (*Hôpital Necker*). — Tous les mardis, à 10 heures du matin, *Consultations* avec *Causeries cliniques et thérapeutiques* sur les *Maladies du cœur.*

Maladies du système nerveux. — M. BABINSKI (*Hôpital de la Pitié*) a repris ses *Conférences cliniques sur les Maladies du système nerveux*, à 10 h. 1/4 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure. Les conférences auront lieu dans l'Amphithéâtre de l'hôpital.

M. GASNE (*Hôpital Beaujon*). — Tous les samedis à 11 heures, *Conférences cliniques et thérapeutiques* sur les *Maladies du système nerveux.*

M. OULMONT (*Hôpital de la Charité*). — Tous les jours, à 9 heures, au lit du malade, *Clinique* et *Séméiotique*, principalement des *Maladies nerveuses.*

Maladies mentales. — M. ROUBINOVITCH (*Hospice de Bicêtre*). — En Mai, Juin et Juillet, tous les jeudis et dimanches, de 9 heures à 11 heures du matin, *Exercices pratiques individuels de Pathologie mentale.*

PROGRAMME : 1° Interrogatoire et examen des malades de la consultation externe; 2° étude clinique des états épileptiques; 3° discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques, prophylactiques, médico-pédagogiques et médico-légales; 4° Rédaction d'observations, de consultations, de certificats et de rapports médico-légaux. Se faire inscrire à Bicêtre, dans le cabinet du Chef de service, de 9 heures à 11 heures du matin.

Gynécologie médicale. — M. DALCHÉ (*Hôpital de la Pitié*). — Examen des malades, le mardi à 9 heures. Consultation le mercredi à 9 heures.

Radiologie. — M. A. BÉCLÈRE (*Hôpital Saint-Antoine*). — I. — L'enseignement des notions théoriques et techniques, indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radiographie, de la Radiothérapie et de la Radiumthérapie, est donné annuellement en deux *Cours de vacances*, d'une durée de huit jours, l'un immédiatement avant Pâques, l'autre dans la seconde quinzaine d'Octobre.

Ces cours, librement ouverts à tous les Etudiants et Docteurs en médecine, sont complétés par des *Exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie* auxquels donne accès un droit d'inscription de 100 francs.

II. — En dehors des cours de vacances, les applications de la Radiologie au diagnostic et à la thérapeutique sont l'objet de Conférences annoncées par des affiches spéciales et, à quelque moment de l'année que ce soit, l'*Enseignement pratique de la Radiographie* est donné par le Chef du laboratoire à tout Etudiant ou Docteur en médecine qui acquitte un droit d'inscription de 100 francs.

III. — L'*Enseignement clinique de la Radiologie médicale* est donné journellement comme il suit :

Tous les matins, le dimanche excepté : *Examen clinique et traitement* des malades justiciables de la radiothérapie ou de la radiumthérapie (dermatoses, tuberculides, néoplasmes, adénopathie, splénomégalie, leucémies, etc.).

Mercredi matin, à 10 heures : *Examen radioscopique* des malades de M. Mathieu (affections de l'estomac).

Vendredi matin, à 10 heures : *Examen radioscopique* des malades du service.

Samedi matin, à 10 heures : *Examen radioscopique* des malades externes (Exploration des poumons, des plèvres, des ganglions bronchiques, du cœur, de l'aorte, de l'œsophage, etc.).

Le laboratoire de M. Béclère comprend une Bibliothèque de radiologie médicale et un Musée de radiothérapie, ouverts à tous les Etudiants et Docteurs en médecine.

Médecine infantile. — M. LESAGE (*Hôtel des Sociétés Savantes*, 28, rue Serpente). — Tous les vendredis, à 2 heures de l'après-midi. — *Conférences sur le Nourrisson, sa vie, ses maladies.*

M. Richardière (*Hôpital des Enfants-Malades*). — Les jeudis, à 10 heures, *Démonstration clinique et examen des malades par les Élèves*. Les mercredis, *Consultation externe avec examen des malades*. Vendredi matin, *Maladies des nourrissons, Hygiène alimentaire des nouveau-nés*.

M. Variot (*Hospice des Enfants-Assistés*, 74, rue Denfert-Rochereau). *Conférence d'hygiène et de clinique infantiles*, tous les lundis, à 10 h. 1/2.

M. Triboulet (*Hôpital Trousseau*). — Mercredis et samedis, à 9 h 1/2, *Thérapeutique d'urgence chez l'enfant.*

Chirurgie infantile. — M. Villemin (*Hôpital Bretonneau*). — Tous les jeudis matin à 9 h. 1/2, leçons cliniques de *Chirurgie infantile* et d'*Orthopédie* alternativement.

Les sujets fournis par la clinique porteront sur : 1° *Chirurgie infantile* : A. — Vices de conformation, tels que bec-de-lièvre, fissure palatine, spina-bifida, hypospadias, imperforation de l'anus, difformités congénitales des membres, etc. B. — Maladies communes dans l'enfance, telles que : Ectopie testiculaire. Kystes du cordon, Appendicite des jeunes sujets. Adénites tuberculeuses du cou, Exostoses, Ostéomyélite, Syphilis héréditaire; 2° *Orthopédie* : Pied bot, Luxation congénitale de la hanche, Tuberculoses osseuses, Coxalgie, Mal de Pott, Tumeurs blanches, Rachitisme, Genu vulgum, Scoliose.

Chirurgie générale. — M. Labey (*Hôtel-Dieu, Consultation externe*). — Tous les jours. Examen des malades.

M. Robineau (*Hôpital de la Pitié*). — A partir du 12 Août, une série de 10 leçons, qui seront continuées les vendredis et mercredis suivants, sur la *Technique* de quelques opérations de chirurgie courante.

Le nombre des Elèves est limité à 10. Se faire inscrire dans le service.

Programme : Hernies inguinale, crurale, ombilicale. Hernies étranglées. Traitement sur l'Hydrocèle, de la Tuberculose du testicule, de l'Appendicite. Fissures et Fistules à l'anus, Hémorroïdes. Indication et technique du curettage de l'utérus, de la castration utéro-ovarienne, de la pleurotomie.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de vermeil* : M. Conseil, à Tunis.

Médaille d'argent : M. Nicolle, à Tunis.

Médaille de bronze : M. Rembert, à Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Redeyef (Tunisie), de M. Etienne Dubos.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 15 Mai.* — Ont obtenu : MM. Hallopeau, 15; Mouchet, 19.

Consultation écrite. — *Séance du 18 Mai.* — Ont obtenu : MM. Bonchet, 13; Gernez, 19; Chifoliau, 10; Chevrier, 19.

Dentiste adjoint des hôpitaux. — Le concours pour les places vacantes de dentiste adjoint des hôpitaux vient de se terminer par les nominations de MM. Fargin Fayolle, Monier et Rousseau.

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira, à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 22 Juin 1908, à 9 heures du matin.

Il sera pourvu : 1. Pour le clinicat médical : à la nomination de quatre chefs de clinique titulaires et de quatre chefs de clinique adjoints. — 2. Pour le clinicat chirurgical : à la nomination d'un chef de clinique titulaire. — 3. Pour le clinicat des maladies infantiles : à la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — 4. Pour le clinicat des maladies mentales : à la nomination d'un chef de clinique titulaire. — 5. Pour le clinicat des maladies du système nerveux : à la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — 6. Pour le clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : à la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — 7. Pour le clinicat ophtalmologique : à la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — 8. Pour le clinicat thérapeutique : à la nomination d'un chef de clinique adjoint.

Les candidats devront se faire inscrire, au secrétariat de la Faculté, avant le 14 Juin 1908. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur.

Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Adjuvat. — Épreuve orale. — *Gaines synoviales palmaires des muscles fléchisseurs des doigts.* — *Articulation temporo-maxillaire.* — Ont obtenu : MM. Barbet, 17; Busset, 18; Dumas, 15; Trèves, 18; Berger, 18; Cruet, 15; Hovelacque, 17; Toupet, 19; Monsaingeon, 17; Cadenat, 19.

Épreuve pratique de dissection. — *Nerf obturateur.* A la suite du concours, le jury a désigné pour les cinq places vacantes : MM. Toupet, Berger, Hovelacque, Basset, Monsaingeon.

Adjuvat de Clamart. — Composition écrite. — *Séance du 18 Mai.* — *Système capillaire sanguin.* — *Physiologie des nerfs vaso-dilatateurs.*

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE SECRET PROFESSIONNEL AUTOUR DU MÉDECIN

Le hasard m'a mis sous les yeux, dans l'emballage d'un paquet, le *Petit Journal* du 29 Septembre 1904, et voici ce que j'y ai lu (1re page, 3e colonne).

ENFANT COUPÉ EN MORCEAUX. — M. B..., commissaire de police du quartier ..., à Paris, s'occupe actuellement d'une affaire d'infanticide, accompli dans des circonstances épouvantables. Mardi matin, une domestique, Louise W..., âgée de vingt-quatre ans, habitant boulevard..., nº..., entrait à l'hospice X... Elle était prise d'une violente hémorragie et son état était grave. *Questionnée par le directeur, elle avoua, après bien des hésitations*, qu'elle avait donné le jour à un enfant du sexe masculin et l'avait tué. M. B..., *immédiatement prévenu*, se rendit dans la chambre de Louise W... et se livra à une perquisition minutieuse. Il trouva dans une malle la tête d'un nouveau-né. La section du cou était très nette, etc., etc...

Je pense que l'information est inexacte en ce qui concerne le directeur de l'hôpital et que celui-ci n'a pas rempli le rôle de commissaire enquêteur auprès d'une malade entrée à l'hôpital pour

y recevoir des soins. Si, au contraire, le reporter du *Petit Journal* n'a point fait erreur, il y a eu évidemment là un abus du pouvoir de la part de ce directeur.

Le fameux article 378 du Code pénal est, en effet, ainsi conçu : « Les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens, sages-femmes et ***autres personnes dépositaires, par état ou profession, des secrets qu'on leur confie*** qui, hors le cas où la loi les oblige à se porter dénonciateurs, auront révélé ces secrets, seront punis d'emprisonnement d'un mois à six mois, et d'une amende de 100 à 500 francs. »

Il me semble qu'un directeur d'hôpital n'a pas qualité, lorsqu'une personne arrive avec des métrorrhagies dans son établissement, pour *la questionner et lui faire avouer* la cause de ses troubles morbides, lorsque ceux-ci résultent de manœuvres criminelles. Si un directeur se croyait moralement obligé à « se porter dénonciateur » (en s'appuyant par exemple sur l'article 30 du Code d'instruction criminelle), il devrait se borner à aviser confidentiellement de ses soupçons l'autorité judiciaire, qui ferait ce qu'elle jugerait bon, mais non faire lui-même un interrogatoire et un commencement d'enquête; un tel interrogatoire pratiqué dans un hôpital, par un haut fonctionnaire de cet hôpital, est un véritable *abus de confiance* et un abus de pouvoir. Retournez la question sous toutes ses faces, vous arriverez toujours à cette conclusion. J'espère d'ailleurs, je le dis encore une fois, que, sur ce point, le récit du journaliste est inexact.

***

Il ne se passe pas d'année sans qu'un ou plusieurs confrères aient maille à partir avec les magistrats, soit pour vouloir garder les secrets à eux confiés et dont la divulgation faciliterait une enquête judiciaire, soit plus rarement pour avoir oublié le caractère confidentiel de ce qu'ils savent sur telle ou telle personne, soit même pour avoir discrètement prévenu d'un danger l'entourage intéressé[1].

Mais on oublie trop, aussi bien dans le monde médical et péri-médical que dans le monde juridique, que les médecins *ne sont pas les seuls dépositaires*, « par état ou profession », des secrets relatifs à la santé.

Le personnel des *hôpitaux*, personnel administratif ou personnel subalterne des salles de malades, donne trop volontiers des nouvelles des hospitalisés à n'importe qui, alors que parfois on les leur demande dans un but qui n'est pas du tout l'intérêt du malade. D'autre part, les papiers administratifs sont souvent laissés à la merci de commis quelconques, habituellement honorables, mais aussi habituellement ignorants de leurs obligations en matière de secret professionnel et du caractère confidentiel des documents qu'ils ont sous les yeux. Je pourrais citer un grand hôpital où, pour incinérer les « billets individuels » portant l'indication du diagnostic, on les confiait au chauffeur du calorifère qui les accumulait, pour s'en servir comme d'allume-feu le cas échéant, dans un coin de sous-sol accessible à tout venant.

Même observation en ce qui concerne le personnel des *mairies* avec les certificats d'hospitalisation de l'assistance médicale gratuite, des *bureaux de bienfaisance* avec les certificats de maladie nécessaires pour l'obtention de certains secours ; des *services d'hygiène* dont le personnel est muni de casquettes galonnées et dont les voitures sont trop reconnaissables, etc. Nécessité aussi d'enseigner la discrétion aux *domestiques des médecins*.

Les *pharmaciens* et leurs *élèves* (ces derniers surtout !) sont loin d'être exempts de reproches. Je crois qu'en général ils ne divulguent pas à tout venant qu'ils ont délivré tel ou tel remède à une personne déterminée, mais ils commentent volontiers les ordonnances qu'on leur présente et veulent étaler devant leurs clients leur grand savoir en pathologie et leur flair pour établir un diagnostic d'après les remèdes prescrits. J'avais, un jour, formulé une potion avec une assez forte dose de caféine pour un pneumonique en état de dépression générale avec fléchissement du cœur; j'avais prévenu de mes craintes une personne de l'entourage, mais non une autre dont je connaissais l'impressionnabilité et qu'il était inutile et dangereux d'inquiéter; ce fut celle-ci qui alla chercher la bouteille à la pharmacie, et un employé lui déclara d'un air entendu que son parent devait être « salement malade » pour qu'on lui ait prescrit une dose pareille, et que, sûrement, il n'irait pas loin ! Autre fait : Un de mes confrères ayant diagnostiqué une syphilis conjugale chez une jeune femme, et ayant jugé préférable de lui laisser ignorer la nature et l'origine de sa maladie, lui remit une ordonnance dont aucun terme ne pouvait éveiller l'attention d'un profane. L'aide-pharmacien demanda à la malade si le remède était pour elle; sur sa réponse négative (faite par prudence, eu égard à la présence d'autres personnes dans la pharmacie) il l'en félicita parce que cette prescription indiquait, dit-il, « une maladie honteuse, la vérole, etc. ».

1. Je fais allusion à un jugement récent du tribunal de Saint-Etienne : un médecin a été condamné à la fois pour avoir prévenu la femme saine d'un syphilitique contagieux de la nature de la maladie de son mari et du danger auquel elle se trouvait exposée, et pour avoir déclaré aux patrons que la maladie de leur ouvrier était une des maladies contagieuses exclues du bénéfice de la caisse de secours fondée et subventionnée par eux. La préservation de la femme contre la syphilis contractée extra-conjugalement par le mari est un des cas dans lesquels le médecin se croit d'ordinaire obligé à ne pas obéir strictement à l'article 378. Mais la décision de révéler la nature d'une maladie et le *choix de la personne* à qui on la révèle sont toujours choses extrêmement délicates. Il me paraît inadmissible qu'un pharmacien, un employé ou un étudiant soit autorisé à violer le secret lorsque le médecin juge à propos de l'observer.

Au seuil même de notre profession, on voit parfois des indiscrétions qui ne devraient pas être et qu'il serait facile d'éviter en instruisant systématiquement les jeunes *étudiants* de leurs devoirs envers les malades. Certains d'entre eux, en effet, à leur premier contact avec l'hôpital et l'amphithéâtre, sont très fiers, revenus dans le monde extérieur, de raconter ce qu'ils ont vu; ils font des récits extraordinaires, aussi bien sur une plate-forme de tramways qu'à la table d'un restaurant; ils font des confidences à leur logeur ou à un voisin d'appartement. Je pourrais citer des cas dans lesquels une divulgation de ce genre a porté un grave préjudice à des malades. J'ai vu également un étudiant plus âgé, joindre au manuscrit de sa thèse la feuille d'observation d'une grande hystérique, sans enlever le nom et l'adresse, ce qui divulgua à plusieurs typographes-compositeurs qui connaissaient la malade, des antécédents personnels et héréditaires absolument confidentiels.

Bref, il est nécessaire de faire ou de compléter l'instruction d'un grand nombre de personnes en ce qui concerne le secret professionnel. Les secrets relatifs à la santé n'ont pas les seuls médecins pour dépositaires; autour de nous de nombreuses personnes les connaissent plus ou moins complètement. Il faut que ces personnes sachent qu'elles ont, *par état ou profession*, l'obligation stricte d'être aussi discrètes que nous.

M. Perrin (de Nancy).

LIVRES NOUVEAUX

Antheaume et Dromard. — *Poésie et folie*. 1 vol. in-12 de 639 pages, Paris, 1908. Prix: 6 fr. (O. Doin, éditeur).

Leur compétence en aliénation mentale et leur amour non douteux de la poésie ont inspiré à ces deux auteurs cet ouvrage où se mêlent sans cesse les considérations psychologiques aux citations littéraires.

Si la poésie, le langage rimé et rythmé, les vers, représentent, selon leurs conclusions, une des formes d'art issue des profondeurs de l'affectivité, c'est-à-dire du fondement même de la personnalité humaine, aucune ne devra refléter plus largement ses désordres, ses anomalies et ses tares. De là, ces relations étroites entre la poésie et la folie, que la littérature de tous les siècles nous étale. S'il y a des fous poètes, ainsi que le prouvent les curieux palimpsestes d'asiles rapportés dans ce livre, en revanche, nombre de poètes furent déséquilibrés, dégénérés, névropathes, tels Musset, Baudelaire, Verlaine, Edgar Poë, et quelques-uns, comme le Tasse, Nicolas Lenau, Gérard de Nerval, versèrent franchement dans l'aliénation à un certain moment de leur vie.

Pourtant, MM. Antheaume et Dromard n'en veulent pas conclure, comme certains auteurs, que le génie et le talent soient nécessairement un produit pathologique. « En résumé, disent-ils, le génie n'est pas une névrose, mais il peut se compliquer de névrose. Bien mieux, l'association de l'élément morbide à l'esprit génial est plus qu'un hasard fortuit, plus qu'une simple coïncidence. Génie et névrose sont souvent reliés par une souche commune: et cette souche commune est représentée chez l'individu par un complexus de tendances et de forces virtuelles qu'on nomme le tempérament. En d'autres termes, le génie n'est nullement d'une essence morbide; il n'est pas davantage l'effet, le produit ou la conséquence d'une maladie ou d'une tare. Mais il prend naissance et se développe dans des conditions psycho-biologiques qui sont elles-mêmes un terrain de culture pour la tare et la maladie. » P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

1631. — **Bernheim**. — Neurasthénies et psychonévroses. 1 vol. in-8, de 80 pages. Prix: 2 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1632. — **E. Maurel**. — Traité de l'alimentation et de la nutrition a l'état normal et pathologique. Tome II. *Les rations à l'état normal*. 1 vol. in-8°, de 680 pages. Prix: 14 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1633. — **A. Barbé**. — Etude des dégénérations secondaires du faisceau pyramidal (*Bulbo-protubérantielles et médullaires*). 1 vol. in-8 de 150 pages, avec 7 planches. Prix: 4 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1634. — **F. Schoofs**. — Traité d'hygiène pratique: *Méthodes de recherches*. 1 vol. in-8, de 640 pages avec 216 figures. Prix: 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1635. — **P. Faivre**. — Prophylaxie internationale et nationale. 1 vol. in-8°, de 196 pages avec 18 figures. Prix: 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux:

Cornil et Brossard. — Un cas de coexistence dans la tunique vaginale d'un utérus, de deux trompes et de deux testicules (avec 4 figures).

L. Nattan-Larrier et Brindeau. — Nature de la môle hydatiforme (avec 5 figures).

J. Albarran et E. Papin. — Anatomie du bassinet et exploration sanglante du rein (2e mémoire) (avec 93 figures en noir et en couleurs).

R. Bonamy et E. Bonamy. — Les sarcomes primitifs du grand épiploon (avec 1 figure).

Sociétés françaises:

Société de chirurgie de Paris.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie de Paris.

Analyses.

Gynécologie. Chirurgie abdominale.

Nécrologie: F. Terrier.

Index bibliographique.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 3 Juin 1908, à 1 heure. — M. CRÉMIEU : De l'opération de Porro à la clinique Baudelocque; MM. Pinard, Blanchard, Reclus, Couvelaire. — M. DEMOREAU : Contribution à l'étude des piqûres de poissons au cours des accidents du travail; MM. Blanchard, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. GRAY : Origine saprophytique des pasteurelloses des maladies infectieuses en général; MM. Blanchard, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. CARON : Contribution à l'étude des tumeurs du testicule; MM. Reclus, Pinard, Blanchard, Couvelaire.

Jeudi 4 Juin 1908, à 1 heure. — M. ROMAUX : Du traumatisme dans la kératite interstitielle, et ses rapports avec les accidents du travail; MM. De Lapersonne, Bar, Balthazard, Brindeau. — M. ROBESCO : La mortalité infantile. Essai critique des moyens employés pour la combattre; MM. Bar, De Lapersonne, Balthazard, Brindeau. — M. BILLAUDET : L'encombrement hospitalier à Paris. Ses causes, ses conséquences. Des moyens d'y remédier; MM. Thoinot, Gilb. Ballet, Fernand Bezançon, Claude. — M. POISOT : Les érythèmes graves (syndrome érythémateux) principalement au cours de la fièvre typhoïde; MM. Thoinot, Gilb. Ballet, Fernand Bezançon, Claude. — M. DA COSTA GUIMARAES : Contribution à la pathologie des mystiques : anamnèse de 4 cas; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Fernand Bezançon, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 1er Juin 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Thiery, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Branca, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Reclus, Potocki, Rieffel, M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Marcel Labbé, André Jousset. M. Gaucher, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 2 Juin 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Ricard, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série), MM. De Lapersonne, Retterer, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Thiéry, Marion. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Launois, Auvray. M. Joffroy, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Hartmann, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Albarran, Cunéo, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Gouget, Castaigne. M. Thoinot, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 3 Juin 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Segond, Nicolas, Lecène. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Roger, Lœper. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Macaigne. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Brissaud, Thièry, Branca. — 2e : MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Monod, Potocki, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset, M. Pouchet, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Delens, Tuffier, Rieffel. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Letulle, Legry, Marcel Labbé. M. Gaucher, censeur; M. Ombrédanne, suppléant.

Jeudi 4 Juin 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Brumpt, Nicloux. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Pozzi, Rieffel, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Thiéry, Proust. — 2e : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Albarran, Cunéo, Jeannin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Castaigne. — 4e : MM. Pouchet, Chantemesse, Carnot. M. Joffroy, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 5 Juin 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Delens, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Brissaud, Segond, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Monod, Potocki, Mulon. — 5e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Pierre Marie, André Jousset. M. Charles Richet, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Segond, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Taffier, Lecène. M. Gaucher, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie) : MM. Pinard, Lepage, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 6 Juin 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Proust, Lenormant. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Prenant, Thiéry, Marion. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Auvray, Cunéo. M. Gilbert, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. M. Chantemesse, censeur; M. Jeanselme, suppléant.

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie. — M. MERY, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 1er Juin 1908, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un *Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie* (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie).

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les Étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les Docteurs en médecine. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 h. Les élèves seront classés par série de quinze et pour une période de un mois (MM. les Docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité). M. B. WEILL-HALLÉ, chef du Laboratoire, et M. PARTURIER, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

Diplôme de chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 6 Juillet 1908.

Pièces à produire. — Les candidats produiront les pièces suivantes :

Un extrait authentique de leur acte de naissance, et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce; un extrait de leur casier judiciaire.

Soit un diplôme de bachelier, soit le certificat d'études prévu par le décret du 30 Juillet 1886, modifié par le décret du 25 Juillet 1893, soit le certificat d'études primaires supérieures.

Un certificat constatant qu'ils ont accompli, dans l'une des écoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'école, indiquant les dates d'entrée, d'inscription, etc.

Un certificat individuel, délivré par M. le Directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des

hôpitaux, certificat justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection.

Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, les vendredi 26, samedi 27 et lundi 29 Juin 1908.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 26 Février 1907 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour les 2e et 3e examens, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme). Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon les cas.

Les examens auront lieu à partir du 6 Juillet 1908.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital du Perpétuel-Secours. — M. Lancereaux fait, à l'hôpital du Perpétuel-Secours, 78, rue de Villiers, à Levallois-Perret, une série de leçons cliniques qui ont commencé le vendredi 22 Mai, et se continueront les vendredis suivants, à 9 heures du matin.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaillé de bronze* : M. Faure, externe des hôpitaux de Paris.

Conseil supérieur d'hygiène. — M. F. Widal est nommé membre du Conseil supérieur d'hygiène de France en remplacement de feu M le professeur Cornil.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Aux élections qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement des membres du conseil, les votes suivant sont été émis par les Facultés de médecine et Écoles supérieures de pharmacie :

Facultés de médecine et Facultés mixtes : deux membres à élire. 255 votants : M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, 239 voix, élu; M. Forgue, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, 164 voix, élu; MM. Imbert, 85 voix, Cazeneuve, 4 voix, Rouzier, Guillon, Mairet, Debierre, Debove, chacun 1 voix.

Écoles supérieures de pharmacie et Facultés mixtes : un membre à élire. 55 votants. M. Guinard, de l'Académie des sciences, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris, 48 voix, élu; M. Imbert, 1 voix.

Société clinique de médecine mentale. — Les Médecins des Asiles de la Seine viennent de fonder une Société qui prend le nom de Société clinique de médecine mentale. Cette Société est ouverte à tous les Médecins des Asiles publics de la Seine, des quartiers d'hospice de Bicêtre et de la Salpêtrière, de la Maison nationale de Charenton, de l'Infirmerie spéciale du Dépôt, et aux membres titulaires de la Société médico-psychologique. Tous peuvent en faire partie par simple adhésion aux statuts. La Société comprendra également des membres titulaires élus et des membres correspondants.

Les séances auront lieu une fois par mois à l'Asile clinique (Sainte-Anne), amphithéâtre du service de l'admission.

C'est là que se feront les communications, les présentations de malades et les examens de pièces anatomiques.

La première séance est fixée au mardi 26 Mai, à 9 h. 1/2 du matin.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 22 Mai.* — Ont obtenu : MM. Nobécourt, 20; Coyon, 20.

Prosectorat. — ÉPREUVE ÉCRITE. — *Capsules surrénales, anatomie et histologie.* — *Physiologie des capsules surrénales.* — *Diagnostic des tumeurs malignes du rein.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 27; Bréchot, 25; Deniker, 23; Heitz-Boyer, 22; Picot, 24; Barbier, 29; Mathieu, 28.

Adjuvat de Clamart. — Le concours vient de se terminer par la présentation de M. Combier, le seul candidat ayant subi les épreuves du concours.

Société anatomo-clinique de Lille. — Le prix Féron-Vrau, d'une valeur de 2.000 francs, sera attribué au candidat (étudiant en médecine à la Faculté libre) ayant remis le meilleur mémoire original sur un sujet d'anatomie ou de pathologie.

La remise des mémoire doit être faite avant le 1er Octobre 1908.

La Société propose, à titre facultatif, les sujets suivants : 1° Circulation thyroïdienne et thyroïdes accessoires; 2° dégénérescences néoplasiques propagées à la trompe utérine.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

MUTILATIONS ET PARURE

L'homme a l'instinct du beau. Civilisé ou sauvage, il aime à se parer, à embellir sa personne, ses objets mobiliers, son habitation.

Pour se parer, l'homme n'hésite pas à s'imposer parfois de cruelles souffrances et à se faire de véritables mutilations.

On écrirait des volumes entiers sur les multiples formes des mutilations esthétiques. Le percement des oreilles, le tatouage, sont les formes les plus connues et les plus répandues dans l'univers entier et dans tous les degrés de civilisation.

Le nègre, ne portant guère de vêtements, a été logiquement amené à se tailler des boutonnières dans la peau pour y suspendre des ornements, d'où des mutilations.

Certaines nous paraissent absurdes. Les femmes Saras, par exemple (peuplade nègre qui habite le territoire du Tehad), ont l'habitude singulière d'introduire dans les lèvres des pla-





teaux de bois léger mesurant parfois 18 centimètres de diamètre pour la lèvre inférieure et 10 centimètres pour la supérieure. La lèvre est ainsi réduite à une bride très mince qui se rompt assez fréquemment en son milieu et dont les deux extrémités retombent alors sur la poitrine. Sur les figures 1 et 2, on voit quel curieux aspect présente le visage des beautés noires.

D'autres nègres se contentent d'entailles plus ou moins profondes qui laissent sur les joues et



Figure 1.
Femme Sara, fumant la pipe, avec ses ornements des lèvres (vue de face), d'après Couvy.

le front des cicatrices déprimées ou, au contraire, chéloïdiennes (fig. 3).

A côté du tatouage et des cicatrices, il faut mettre, comme très fréquentes parmi les peuplades nègres, les mutilations dentaires. Rien de plus étrange que l'apparence des dents taillées. Chez les Laka, les Ndam et les Toumak, les incisives médianes de la mâchoire supérieure sont simplement diminuées de largeur, les incisives inférieures sont enlevées. Chez les Dissa (C) et certains Yacoma (E) (fig. 4) les mêmes dents sont taillées en pointe, mais on n'a enlevé que la partie interne. D'autres Yacoma (G) éclatent les incisives externes de cette façon, tandis qu'ils se taillent les incisives médianes en détachant des morceaux de chaque côté. Chez des Kuba et des Dendjé (F), les quatre incisives supérieures sont appointées par l'enlèvement d'éclats en dedans et

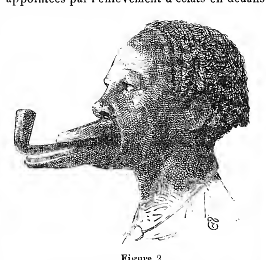


Figure 2.
Femme Sara, fumant la pipe, avec ses ornements des lèvres (profil), d'après Couvy [1].

en dehors; mais chez d'autres individus des mêmes tribus (H), les incisives externes sont seules travaillées de cette façon, pendant que les internes offrent la forme de palettes évasées vers l'extrémité libre. Enfin, chez quelques Kuba (I), les quatre incisives présentent un étranglement vers le milieu de la couronne[1]. Ces mutilations dentaires sont faites à l'aide d'un instrument percutant : le nègre se taille les dents par éclats successifs et non en les limant.

L'indien Jlbaro [2], sur le point de se marier, perce, entre la lèvre et le menton de sa femme, un petit trou où elle met comme ornement un pompon de plumes brillantes (fig. 5).



Figure 3.
Balafres d'une femme Boulala.

Ces mutilations et ces formes de parures n'ont pas simplement le but de satisfaire l'instinct du

1. Couvy. — « Notes anthropométriques sur quelques races du territoire militaire du Tchad ». *L'Anthropologie*, 1907, nos 5 et 6, p. 549.

1. J. Decorse. — « Le tatouage, les mutilations ethniques et la parure chez les populations du Soudan ». *L'Anthropologie*, 1905, t. XVI, no 2, p. 129.

2. Rivet. — « Les Indiens Jibaros ». *L'Anthropologie*, 1907, nos 5 et 6, p. 666.

beau ; elle ont souvent un caractère d'utilité plus pratique. Le sauvage, comme le civilisé, emploie

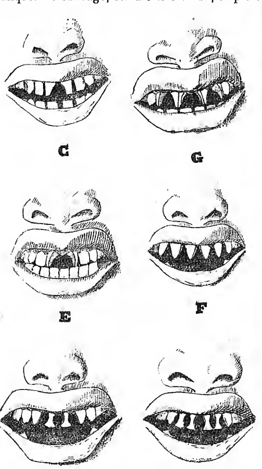


Figure 4. — Mutilations dentaires (d'après Decorse).

l'ornementation pour impressionner l'esprit des autres hommes.

On connaît le mot de Tacite : « Dans les combats, les yeux sont vaincus les premiers ». L'homme cherche à rendre plus effrayante sa physionomie pour mieux intimider ses adversaires; le nègre, par ses balafres et ses cicatrices, essaie de donner à son visage une expression de férocité. C'est dans cette intention également qu'il taille ses dents.

Souvent les ornementations ont un but de



Figure 5. — Fiancée Jibaro, avec son pompon de plumes à la lèvre inférieure (d'après Rivet).

séduction. Le nègre se pare, comme l'oiseau, à la saison des amours, revêt son plus brillant plumage.

Le simple désir de se particulariser, de se faire remarquer, suffit pour expliquer la parure.

Darwin, raconte M. Grosse dans un ouvrage remarquable sur *les Débuts de l'art*, ayant fait cadeau à un Fuégien nu d'un morceau de drap rouge, vit avec étonnement que celui-ci, au lieu de s'en servir pour se vêtir, le déchirait en petits morceaux et les distribuait à ses camarades, qui s'en paraient immédiatement et pensaient ainsi faire sensation dans leurs tribus.



A tout prendre, les sauvages n'ont pas une façon de faire qui doive nous étonner : notre vanité de civilisés ne diffère guère de la leur.

Il n'est pas nécessaire d'aller à la Terre-de-Feu pour retrouver, sous une autre forme, l'amour particulier pour un fragment d'étoffe rouge.

Un dos couvert de cicatrices fait honneur à une jeune fille australienne et la rend plus facile à marier ; l'étudiant allemand mesure ses succès au nombre des balafres qui lui couturent le visage : l'espèce humaine a, sous toutes les latitudes et sous tous les climats, un fond d'idées communes.

P. Desfosses.

LE XLVIe CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

Les travaux de la *Section des Sciences médicales* au XLVIe Congrès des sociétés savantes de Paris et des Départements, Congrès qui vient de tenir ses séances à la Sorbonne, ont été présidés successivement par M. Fernand Ledé et par M. le professeur Laveran.

Les communications présentées ont été nombreuses et des plus variées. Nous devons tout d'abord mentionner un travail de M. Emile Georget sur l'importante question de l'*Adduction des eaux dans les villes*.

M. Georget a étudié comparativement l'alimen-

tation en eau de Berlin, de Hambourg et de Paris. De cette étude il ressort que, de ces trois villes, Paris est la mieux partagée tant comme abondance que comme qualité. Si les eaux filtrées livrées à Berlin et à Hambourg ne sont point inférieures bactériologiquement à celles que consomment les Parisiens, du moins manquent-elles de cette saveur et de cette fraîcheur que possèdent les eaux de source.

M. Genglaire a procédé à une enquête auprès des instituteurs de la 1re circonscription de l'arrondissement de Laon (Aisne) en vue de connaître les *Conditions de l'hygiène des écoles*.

Cette enquête a fourni les renseignements suivants, qui montrent combien il y a encore de progrès à réaliser pour rendre l'école de campagne aussi salubre qu'elle devrait être :

« Les élèves ont un cubage d'air moyen de 40 mètres. Le chauffage en hiver est fait à la température de 14 degrés. La plupart des instituteurs font procéder au balayage humide avec sable ou sciure de bois. Le plus grand nombre des écoles a encore le chauffage au bois. Les cabinets d'aisances sont trop rapprochés de la salle d'école. La propreté des élèves laisse beaucoup à désirer. Beaucoup d'entre eux ont des parasites. Les parents sont fort réfractaires à l'adoption de l'hygiène élémentaire. Des visites sanitaires dans les écoles sont indispensables. Enfin beaucoup d'instituteurs se plaignent de l'exiguïté de leur logement. En somme, beaucoup à faire, mais on doit constater un commencement d'efforts en faveur de l'hygiène de l'enfant à l'école ».

Sous ce titre : *Remarques sur le développement physique chez les paralytiques généraux*, M. Hocquet a présenté les résultats d'une enquête poursuivie sur une série de 27 sujets atteints de paralysie générale hospitalisés à la maison de Charenton, et, concurremment, sur une série égale d'aliénés vésaniques.

Les mensurations faites par M. Hocquet montrent que la taille moyenne des paralytiques généraux observés est notablement supérieure à la taille moyenne de la population masculine française. Il en est de même pour le poids, pour le périmètre thoracique, si bien que l'auteur de la note a été conduit à conclure de ses recherches que « les paralytiques généraux sont le plus souvent des individus de forte constitution ».

M. C. Fleig (de Montpellier), a envoyé un travail sur les *sérums physiologiques complexes à sels solubles et insolubles*, travail au cours duquel il a étudié l'addition aux sérums complexes d'éléments thérapeutiques tels que le fer.

Cette recherche a montré à M. Fleig que les injections intra-veineuses de fer insoluble ne produisent aucun effet nocif et sont, par suite, utilisables. De telles injections prolongent de beaucoup l'action du fer dans l'organisme, qui se trouve ainsi rapidement mis tout entier en contact avec le produit ferrique, soit directement, grâce au pouvoir solubilisant du sang et des humeurs, soit indirectement par la collaboration de l'action leucocytaire.

M. Foveau de Courmelles a présenté une note sur les *Rayons lumineux naturels et artificiels en thérapeutique*, note au cours de laquelle il a montré que les lumières ont des actions totalement différentes selon leurs colorations et leurs origines, mais toujours antiseptiques cependant, surtout dans la région ultra-violette du spectre.

Il s'ensuit, fait observer en manière de conclusion l'auteur de la note, que l'on ne saurait, suivant les effets thérapeutiques poursuivis, procéder avec trop de soin au choix de telle ou telle radiation lumineuse, naturelle ou artificielle.

Sous ce titre : *Considérations générales sur la mortalité des enfants assistés et moralement abandonnés; nécessité de mesures prophylactiques*, M. Emile Barthès, inspecteur de l'assistance publique des Pyrénées-Orientales, a présenté une note fort intéressante au cours de laquelle il recherche les moyens propres à enrayer l'effrayante mortalité qui sévit sur certaines catégories d'enfants.

D'après M. Barthès, les mesures utiles à prendre sont en l'espèce : 1° création, dans chaque hospice dépositaire, d'un service de nourrices sédentaires; 2° institution, partout où cela est praticable, d'une consultation de nourrissons dans les dépendances de l'hospice dépositaire; 3° avant tout envoi en placement, établissement d'une sélection physiologique en vue d'adresser le jeune pupille soit à la mer, soit à la forêt ou à la montagne.

Enfin, nous devons encore noter, parmi les nombreuses communications soumises au Congrès, celles de M. Dufour (de Nancy), sur les idées du professeur E. Héring sur la vision binoculaire; de M. Liégard sur l'hygiène oculaire dans les écoles; de MM. Péchin et Ducroquet sur le rôle de l'écriture au point de vue ophtalmologique et orthopédique; de M. Jean Poisson sur la pathogénie du lumbago et l'expertise médico-légale : de M. Chancel sur la phobie traumatique; de M. le professeur Parisot (de Nancy) sur les étudiants étrangers et l'article 6 de la loi du 30 novembre 1892, et, du même auteur, sur quelques signes d'identité chez le vieillard; de M. Fernand Lédé sur la désinfection pratique et économique dans les crèches au moyen de l'aldéhyde formique; de M. Triboulet sur l'hygiène et la tuberculose et l'hygiène alimentaire et l'alcoolisme; de M. le professeur Faivre (de Poitiers) sur l'hygiène préventive de la tuberculose pulmonaire par les injections trachéales pratiquées dans la station debout, etc., etc.

⁂

Le Congrès qui vient d'avoir lieu méritait réellement de ne pas être passé sous silence.

N'est-il point, en effet, la démonstration parfaite de l'activité scientifique qui règne dans toute l'étendue de notre pays?

Georges Vitoux.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX ET L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Encore qu'il soit peu dans les habitudes des Conseils généraux d'accorder leurs préoccupations aux questions intéressant la santé publique, il n'empêche cependant qu'au cours de chacune de leurs sessions l'on peut d'ordinaire relever l'expression de certains vœux méritant d'être signalés à l'attention des médecins.

La session qui vient d'avoir lieu a manqué à la règle coutumière. Rarement, en effet, les motions ayant pour objet l'hygiène publique ont été moins nombreuses.

En ce temps où, de tous côtés, l'on signale la nécessité urgente d'entreprendre une lutte vigoureuse contre le péril de l'alcool, six assemblées départementales seules, celles du Cher, de la Meuse, de Saône-et-Loire, de l'Ariège, de la Creuse et de l'Eure-et-Loir, ont eu le courage de se prononcer catégoriquement pour l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe en France.

Et, à côté de ces trois vœux, qui menacent fort, hélas! de demeurer sans effet utile, nous n'avons plus à mentionner que celui émis par le Conseil général du département de la Marne, vœu portant que toutes les viandes mises en vente soient visitées et poinçonnées, qu'une taxe uniforme soit imposée pour le compte des communes, à charge pour elles d'organiser un service de surveillance sanitaire avec le concours du département, que la vente de la tuberculine soit réglementée et que les animaux tuberculeux soient marqués d'une façon indélébile.

Tel est le bilan des efforts accomplis par les Conseils généraux français, au cours de leurs dernières réunions, en faveur de l'hygiène et de la santé publiques.

D'aucuns trouveront peut-être qu'il eût été bon de s'occuper un peu moins de questions politiques et électorales et de songer davantage aux intérêts sanitaires du pays.

G. V.

VARIÉTÉS

Troubles mentaux pendant le siège de Port-Arthur [1].

S. Wladyczko, qui fut médecin de l'asile d'aliénés de Port-Arthur, eut à constater pendant le siège, dans la garnison de 52.000 hommes, 39 cas d'aliénation mentale. Ces cas affectèrent de préférence les formes suivantes : confusion mentale (7 cas), mélancolie périodique (6 cas), psychose alcoolique (4 cas), psychose neurasthénique ? (4 cas), psychose traumatique (3 cas), vésanie mélancolique (3 cas), etc.

Toutes ces formes présentèrent le même cachet : dépression extrême, stupeur de la sphère psychique, tristesse, angoisse, crainte, désespoir. Tous les malades atteints étaient entachés de prédispositions neuro-psychiques : dégénérescence, alcoolisme, syphilis.

Mais, à côté de ces psychoses nettement définies, se produisirent un nombre considérable de troubles psychiques variés.

C'est ainsi que, vers la fin du siège, toute la garnison était devenue neurasthénique. On remarquait à la fois un abattement moral profond et une vive irritabilité maladive. La plupart étaient tombés dans une indifférence complète à l'égard de ce qui se passait autour d'eux. L'issue même du siège ne les touchait plus. « Que nous importe le dénouement, disaient-ils, pourvu que cela finisse, car nous n'y tenons plus ! »

1. *Iconographie de la Salpêtrière*, 1907, p. 340-352.

Il y eut parfois de singulières réactions psychiques.

Pendant la défense d'un poste, un tirailleur, paraissant tout à fait normal jusque-là, fut subitement surexcité et, sans casquette et sans fusil, s'élança tout seul vers l'ennemi. Un Japonais, qui le visait, le tua raide.

Un autre soldat, tout à fait normal également, se mit tout à coup à tirer sur ses camarades qu'il prenait pour des Japonais déguisés.

Pendant la retraite des « Montagnes vertes », un officier ayant ordonné à ses hommes de faire halte, dit adieu à ses soldats les larmes aux yeux et commanda ensuite au sergent-major de continuer avec eux la route. Resté seul, il se plaça sur une pierre et se mit à sangloter. Plus tard, on le retrouva mort, son revolver gisant à son côté. Il s'était suicidé.

On remarqua aussi des cas de bravoure pathologique. Des hommes, considérés comme poltrons, devenaient braves tout d'un coup, mais jusqu'à la folle témérité, car ils s'élançaient seuls dans les endroits les plus exposés et périssaient inutilement. D'autres, en revanche, devenaient subitement lâches. Un combattant qui s'était toujours fait remarquer par sa bravoure, n'osait plus affronter le feu et tremblait de peur.

P. Hartenberg.

***

L'émigration française.

Malgré la faiblesse de sa natalité, la France continue néanmoins à essaimer dans le monde.

L'émigration française n'est pas aussi infime qu'on le croit; elle tend à augmenter de nos jours.

De 1865 à 1874, la moyenne annuelle a été d'un peu plus de 8.000 émigrants. Entre 1875 et 1883 se produit une diminution, le maximum annuel ne dépasse pas 4.858 en 1882. Immédiatement après, un relèvement continu se manifeste; en 1887 le nombre des Français s'expatriant est compris entre 11.000 et 12.000, et en 1889, il s'élève à 31.354. Les années suivantes une diminution rapide survient, et jusqu'en 1894 la moyenne annuelle oscille entre 5.000 et 6.000.

Depuis 1900, une nouvelle courbe ascendante se dessine et M. R. Gonnard estime à 15.000 environ le nombre annuel des émigrants.

C'est vers les Etats-Unis d'abord, puis vers l'Argentine et quelques républiques sud-américaines que se dirigent nos compatriotes.

D'après les documents officiels des Etats-Unis, de 1811 à 1905, ce pays aurait reçu 433.711 émigrés français, ce qui fait une moyenne annuelle de 5.100 individus. Depuis 1900, cette moyenne est singulièrement dépassée; en 1905, l'émigration s'élevait à 10.168.

En Argentine, la moyenne de l'émigration française au xx[e] siècle est de 5.700.

Le Brésil, l'Uruguay, le Canada reçoivent également quelques centaines d'émigrants de notre pays.

A part l'Algérie et la Tunisie, qui reçoivent environ 1.000 émigrants par an, les colonies françaises attirent peu les Français. P. D.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

D'après des renseignements donnés dans la *Revue maritime*, l'état sanitaire de la marine allemande est excellent. En 1904-1905 (dernière période dont les statistiques aient été publiées), sur un personnel total de 40.432 hommes, il y a eu : 112 morts (maladie, 66 ; accidents, 34 ; suicides, 12); 18.698 malades (soit 30,4 sur 1000 par jour) ; 1.839 hommes renvoyés pour raison de santé.

ARCHIPEL BISMARCK

La restriction volontaire de la natalité, qui préoccupe à bon droit les esprits soucieux de la grandeur de notre pays, est un phénomène psychologique qu'on retrouve au maximum chez certaines tribus sauvages.

Les peuples dont il s'agit habitent les îles situées à l'ouest de l'archipel Bismarck, entre l'équateur et le deuxième degré de latitude sud. Dans les îles Kamed, Agomes et Maron, M. Dempwoff, médecin colonial, qui a fait un séjour de plusieurs mois, n'a vu ni femme enceinte, ni enfants; la cause de cet état de choses est l'avortement volontaire des femmes et la mort des nouveau-nés par inanition. Les indigènes prétendent qu'ils agissent ainsi parce qu'ils n'ont pas assez de moyens de subsistance; mais ce n'est là qu'un prétexte, car il y a de nombreuses plantations abandonnées. En réalité, il s'agit d'un véritable suicide intentionnel de tout un peuple dont les mobiles constituent une énigme psychologique.

BEYROUTH

A l'Ecole de médecine de Beyrouth, le nombre des étudiants pendant l'année scolaire 1905-1906 a été de 233 (contre 212 en 1904-1905, 172 en 1903-1904, 195 en 1902-1903); ils se répartissent ainsi par religions ou rites :

Latins	14
Maronites (catholiques)	62
Melchites —	30
Arméniens —	11
Copte (uni)	1
Chaldéens (unis)	7
Syriens	2
Soit (catholiques)	127
Grecs	28
Arméniens	23
Coptes	1
Musulmans	34
Israélites	18
Druses	2
Soit (non catholiques)	106

BOMBAY

Statistique de la peste à Bombay. — Sur une population de 977.822 habitants la peste a causé, à Bombay, au cours de ces deux derniers mois, 1.363 décès qui se répartissent comme il suit :

Semaines	Décès, chiffre total.	Décès par peste.
Du 28 Janv. au 4 Févr.	721	35
Du 4 Févr. au 11 —	806	45
Du 11 — au 18 —	852	70
Du 18 — au 25 —	907	125
Du 25 — au 3 Mars.	771	185
Du 3 Mars au 10 —	1.028	254
Du 10 — au 17 —	1.092	306
Du 17 — au 24 —	1.072 (de variole 67)	343

CHINE

Le conseil municipal de la concession internationale de Shanghaï a voté la réduction, à partir du 1[er] Juillet prochain, d'un quart du nombre des fumeries d'opium et la fermeture complète de toutes les fumeries à la fin de Décembre 1909.

MEXIQUE

Le Peyote est une cactacée de petites dimension, assez abondante dans certaines régions nord du Mexique. Ses propriétés ont été reconnues depuis les premiers temps de l'occupation espagnole par les missionnaires, qui en avaient constaté les effets néfastes.

Le Peyote est la seule des anciennes plantes sacrées du Mexique qui soit encore en usage comme telle chez différentes populations indiennes, à cause des effets enivrants et hallucinants qu'elle provoque.

Cette plante détermine, chez ceux qui mangent ou boivent les préparations auxquelles elle sert de base, des phénomènes spéciaux de surexcitation très vive, avec visions colorées parfois effrayantes; l'ivresse dure deux ou trois jours pour disparaître ensuite et faire place à une tristesse profonde.

ILES PHILIPPINES

A l'École de médecine des Iles Philippines, une place très importante a été donnée à la zoologie médicale en raison de la fréquence des parasites intestinaux dans la population.

Sur 6 millions d'habitants de ces îles, nos confrères américains estiment que 5 millions sont infectés de vers intestinaux. Dans une prison où la mortalité était de 75 pour 1.000, tous les prisonniers furent traités systématiquement pour les vers intestinaux et la mortalité tomba à environ 13 pour 1.000.

EXCURSION MÉDICALE A LONDRES

Du 12 au 19 Juillet 1908.

Sous le patronage des médecins de l'Hôpital français ET A L'OCCASION DE L'EXPOSITION FRANCO-ANGLAISE

Les médecins de l'Hôpital français de Londres, ayant manifesté le désir de faire visiter à leurs confrères français leur ville et l'exposition franco-britannique, une excursion a été décidée dont voici quelques détails :

La semaine du 14 Juillet, d'ordinaire moins remplie professionnellement que les autres, a été choisie. Le départ aura lieu de Paris le dimanche 12, et l'on sera rentré le dimanche suivant 19, dans la soirée. Le voyage s'effectuera par la voie la plus rapide : Calais, Douvres, ligne du Nord (trois quarts d'heure de mer).

***

Organisée par M. Williams, médecin de l'Hôpital français de Londres, assisté de M. Heuzé, que connaissent bien les habitués du V. E. M. (*Voyages aux eaux minérales*), cette excursion a pour but de faire connaître Londres dans les meilleures conditions possibles de temps et de confort. Il s'agit moins là d'une expédition scientifique avec banquets, toasts, séances de Congrès, etc., que d'une promenade de médecins curieux de tous les arts, en outre du leur.

Les confrères iront, s'ils le veulent, le matin dans les hôpitaux, où ils seront reçus par les médecins anglais qui y sont attachés. Les après-midi seront consacrés aux monuments et aux Musées (*British Museum, National Gallery*, etc., etc.), les plus admirables de l'Europe, comme on sait. Toutes les sorties à travers Londres s'effectueront en voiture, naturellement. Un guide parlant français donnera les explications nécessaires sur chaque monument, dans chaque musée.

L'excursion sera des moins fatigantes ; les confrères par conséquent pourront y prendre part en famille, avec femme et enfants. Le coût, de Paris à Paris, chemin de fer, bateau, hôtels, pourboires, *tout compris en un mot*, sera au maximum de 250 francs. Une réduction sera demandée et certainement obtenue pour les médecins de province qui auront à se rendre à Paris, d'où s'effectuera le départ.

Pour le programme détaillé, et tous renseignements, s'adresser à M. Heuzé, 10, rue Saint-Pétersbourg, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

1635. — **L. Rénon.** — Le traitement pratique de la tuberculose pulmonaire. Sept conférences faites à l'hôpital de la Pitié. 1 vol. in-8°, de 260 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1636. — **I. Lipowski.** — Anleitung zur Beurteilung und Bewertung der wichtigsten neueren Arzneimittel. 1 vol. in-8° de xvi-102 pages. Prix : Marks : 2 fr. 80. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

1637. — **H. Labbé.** — La diathèse urique. 1 vol. in-16, de 96 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1638. — **R. Blanchard.** — Glossaire allemand-français des termes d'anatomie et de zoologie. 1 vol. in-8°, de 298 pages, cartonné. Prix : 8 fr. (*Asselin et Houzeau*, éditeurs.)

1639. — **J. Ingegnieros.** — Nuova classificazione dei delinquenti. 1 vol. in-12 de 80 pages. Prix : lires : 1, 50. (*Remo Sandron*, éditeur à Milan.)

1639 *bis*. — **Rabot, Sargnon et Barlatier.** — Rétrécissement du larynx et de la trachée consécutif au tubage et a la trachéotomie. 1 vol. in-8, de 328 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1640. — **V. Deterroac.** — La joie d'être artérioscléreux. Roman ironique. 1 vol. in-16 de 319 p. Prix : 3 fr. 50. (*Léon Vanier*, éditeur, Paris.)

1641. — **G.-M. Debove, G. Pouchet et A. Sallard.** — Aide-Mémoire de thérapeutique. 1 vol. in-8, de viii-790 pages, imprimé sur 2 colonnes, relié toile. Prix : 16 fr. (*Masson et Cie* éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

F.-X. Lesbre et F. Maignon. — Contribution à la physiologie du pneumogastrique et de la branche interne du spinal. (Premier mémoire.)

J. Cluzet. — Sur l'excitation des nerfs au moyen d'ondes de longue durée.

Georges Petitjean. — Action de quelques médicaments vaso-moteurs (nitrite d'amyle, adrénaline, ergot de seigle) sur la circulation pulmonaire. Applications au traitement des hémoptysies.

F.-X. Lesbre et F. Maignon. — Contribution à la physiologie du pneumogastrique et de la branche interne du spinal. (Deuxième mémoire.) Synthèse des résultats expérimentaux.

J.-E. Abelous et E. Bardier. — Recherches sur l'action du chlorate de sodium sur la circulation.

François-Franck et Hallion. — Recherches sur l'innervation vaso-motrice du corps thyroïde.

L. Camus. — Recherches sur l'immunité vaccinale. De l'action antivirulente des humeurs des animaux vaccinés, ses variations, ses relations avec l'action bactéricide.

H. Claude et H. Gougerot. — Insuffisance pluriglandulaire endocrinienne. Individualisation clinique. (Premier mémoire.)

P. Teissier et L. Tanon. — La pression artérielle dans la scarlatine de l'adulte.

P. Nobécourt et Léon Tixier. — La pression artérielle dans la scarlatine de l'enfant.

H. Claude et H. Gougerot. — Insuffisance pluriglandulaire endocrinienne. Confirmation anatomique des faits cliniques. Observation anatomique et histologique. (Deuxième mémoire.)

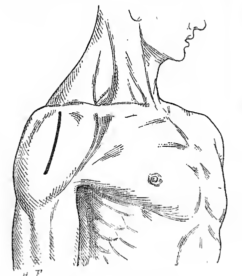
Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

CHAIX & Cie, 10 Rue de l'Orne, PARIS

LIVRES NOUVEAUX

A. Schwartz. *Chirurgie du Thorax et du Membre supérieur*, 2e édition, Paris, 1908, 1 vol. in-8°, de xx-167 pages, avec 199 figures dans le texte (du *Précis de technique opératoire*, par les Prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris), cartonné toile. Prix : 4 fr. 50, Masson et Cie, éditeurs. — Tout le corps médical connaît et apprécie l'excellente collection écrite par un groupe de prosecteurs de la Faculté de Paris sous le nom de *Précis de technique opératoire*.

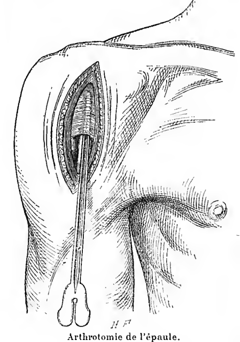

Arthrotomie de l'épaule. Incision.

Chaque volume de cette collection forme un manuel, de format commode, qui permet aux étudiants de se préparer sur le cadavre aux opérations sur le vivant et qui donne aux praticiens le moyen de repasser les règles de l'acte chirurgical qu'ils sont dans l'obligation de pratiquer à bref délai.

Le succès de cette collection a nécessité rapidement une seconde édition remaniée et complétée, et dont plusieurs volumes ont déjà paru.

Ce sont : *Pratique courante et chirurgie d'urgence*, par Victor Veau — *Tête et cou*, par Ch. Lenormant — *Abdomen*, par M. Guibé — *Appareil urinaire et appareil génital de l'homme*, par P. Duval.

Le volume de Schwartz est consacré à la chirurgie du thorax et du membre supérieur : *Ablation du sein, résection costale, thoracotomie, pneumotomie; ponction du péricarde, péricardotomie, suture du cœur, bronchotomie, œsophagotomie externe, œsophagectomie, résection des apophyses épineuses, des lames vertébrales, découverte des nerfs, incision des gaines, chirurgie des os, des articulations, ostéosynthèse*, etc.


Arthrotomie de l'épaule.

Nul doute que le succès de cette seconde édition n'égale rapidement celui de la première.

P. Desfosses.

Léopold-Lévi et H. de Rothschild. — *Etudes sur la physio-pathologie du Corps thyroïde et de l'Hypophyse.* Préface de M. Ch. Achard, 1 vol. in-8° de 366 p., 4 fig. et 9 pl., Paris, 1908. Prix 8 francs. (O. Doin, éditeur.)

Nos lecteurs connaissent, par les comptes rendus de *La Presse Médicale*, les principales communications de MM. Léopold-Lévi et H. de Rothschild sur la pathologie thyroïdienne.

Il s'en faut qu'elle tienne tout entière dans l'histoire du myxœdème.

Les auteurs, qui ont été bien inspirés en réunissant en faisceau leurs publications éparses, se sont appliqués à mettre en évidence la part qui revient à la thyroïde dans l'explication d'une foule de symptômes, souvent légers et perdus au milieu de beaucoup d'autres, au cours de divers états morbides.

Les chapitres où sont étudiés les rapports de la thyroïde avec les angines à répétition, l'urticaire chronique, le rhumatisme chronique progressif, l'équilibre thermique, la faim, l'arthritisme, le nervosisme, la migraine, etc., montrent qu'ils ont été conduits, par leurs observations, à étendre sur bien des points les limites de la pathologie thyroïdienne.

Ils ont d'ailleurs le mérite de ne point se dissimuler que, même après les faits nouveaux et très suggestifs qu'ils ont découverts, selon le mot d'Ambroise Paré, « il reste à chercher plus de choses qu'il n'y en a de trouvées ».

C'est donc un livre d'avant-garde que liront avec plaisir tous les chercheurs en quête de voies nouvelles.

Laignel-Lavastine.

Truc, Valude et Frenkel. — *Nouveaux éléments d'Ophtalmologie.* 2e édition, 1 vol. gr. in-8° de xvi-981 pages, avec 282 figures dans le texte et 15 planches en couleurs. Prix 24 francs. (Maloine, éditeur, 1908).

Ce livre est, selon l'expression de ses auteurs, non seulement un livre de premier enseignement, mais de renseignements. A côté de la description claire et pratique des différentes affections oculaires, de la valeur séméiologique de chaque symptôme, on trouve, en effet, des données utiles sur l'hygiène, la médecine légale et les accidents du travail, les écoles, l'armée,

la marine, les chemins de fer, les asiles d'aveugles et les œuvres d'assistance.

Divers chapitres, tels que l'histoire générale de l'ophtalmologie, la répartition géographique des maladies, l'anthropologie oculaire, l'anatomie comparée, les blessures de guerre, la pathologie oculaire vétérinaire, viennent se grouper autour du corps même de l'ouvrage.

Ce livre est facile à lire, orné de figures et de schémas qui augmentent sa clarté, s'adressant non seulement à l'oculiste, mais aussi au praticien par l'ampleur donnée aux rapports des affections et symptômes oculaires avec les maladies générales.

A. Cantonnet.

Jacques Parisot. — *Pression artérielle et glandes à sécrétion interne (foie, reins, surrénales, hypophyse): essai de pathologie expérimentale.* Préface du professeur Roger. 1 vol. in-8°, de 562 pages, 4 planches. 11 figures, Paris, 1908. Prix : 8 francs. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

L'idée de ce travail a été suggérée par le professeur Roger qui, dans une préface magistrale, en indique les points principaux. « Expérimentateur et clinicien, dit-il, l'auteur a combiné la recherche expérimentale et l'observation clinique. C'est ce qui donne à son œuvre un intérêt primordial et la rend particulièrement instructive. »

Dans une série de chapitres bien conduits, M. Parisot étudie l'action sur la pression artérielle des extraits de foie, de rein, de surrénale et d'hypophyse, chez l'homme et l'animal.

Au milieu de la complexité des faits cliniques et expérimentaux, il reconnaît que le foie, les surrénales, l'hypophyse ont une action spécifique hypertensive, et que le rein, au contraire, a une fonction hypotensive. La puissance des extraits de chacune de ces glandes, normales, est différente: très accentuée pour les surrénales, un peu moins pour l'hypophyse, elle est de beaucoup inférieure pour les reins et surtout pour le foie. Les extraits de ces glandes, pathologiques, perdent de leur valeur, et la diminution de leur action, qui peut aller jusqu'à l'abolition, est d'autant plus accentuée que la lésion de la glande est plus profonde.

Cette combinaison des recherches expérimentales, cliniques et opothérapiques, conduit, comme on le voit, à des vues intéressantes qui doivent aiguiller les chercheurs dans cette direction nouvelle.

Laignel-Lavastine.

H. Obersteiner. — *Die progressive allgemeine Paralyse.* 1 vol. in-8° de 217 pages, Vienne et Leipzig, 1908. Prix : 5 M. 20. (Alfred Hörner, éditeur.)

Seconde édition remaniée de l'enseignement du professeur von Krafft-Ebing sur la paralysie générale, ce livre constitue une excellente monographie enrichie des plus récents travaux sur la question.

Considérant la paralysie générale comme un trouble chronique de nutrition survenant le plus souvent chez un individu prédisposé et conduisant presque toujours à la mort, l'auteur envisage tour à tour les processus dégénératif et inflammatoire du système nerveux dont la combinaison forme la base de la maladie, et les divers symptômes vasculaires, moteurs et psychiques qui la caractérisent cliniquement.

L'historique, l'évolution, l'étiologie, le diagnostic s'y ajoutent pour offrir au lecteur une physionomie complète de l'affection.

Certes, l'auteur n'a poursuivi ni les visions originales, ni les discussions savantes sur tant de problèmes encore irrésolus que comporte la paralysie générale. Son but, apparemment, est d'écrire un traité précis et documenté, d'une utilité pratique pour l'étudiant et le médecin. Il y a parfaitement réussi par la clarté et la concision de son exposé, qui ne sont pas toujours les qualités dominantes des ouvrages allemands.

P. Hartenberg.

Prof. C. Oddo (de Marseille). — *Maladies de la moelle et du bulbe (non systématisées): polyomyélites, sclérose en plaques, syringomyélie.* 1 vol. in-18, 400 pages, 24 figures, Paris, 1908. Prix : 5 francs. (O. Doin, éditeur.)

Ce nouveau volume de la collection scientifique de M. Toulouse est une excellente mise au point de nos connaissances actuelles sur les affections non systématisées bulbo-médullaires.

Les notions anatomiques et physiologiques indispensables à la compréhension de la pathologie forment une introduction naturelle à la description des troubles bulbaires.

Les syndromes bulbaires sont décrits comme il convient, dans un chapitre important. Ils sont divisés en syndromes nucléaires purs et en syndromes nucléo-fasciculaires.

Le plan imposé à l'auteur lui interdisait pour la moelle des vues d'ensemble analogues à celles émises pour le bulbe.

Parmi les affections médullaires, sont à remarquer les chapitres neufs sur les myélites tuberculeuses et l'artério-sclérose de la moelle.

En somme, ce petit livre, comme l'a dit le professeur Raymond en le présentant à l'Académie de médecine, « sera bien accueilli par les étudiants et les médecins auxquels il rendra de réels services ».

Laignel-Lavastine.

D. Peyrègne, professeur au Collège Sainte-Barbe. — *Ouvrages à l'usage des candidats au P. C. N., des étudiants en pharmacie*, etc. :

1° *Tableaux synoptiques d'analyse chimique* (analyse qualitative), 1 brochure in-8° de 22 pages, 1 fr. 50.

L'auteur a disposé en tableaux très commodes les caractères des métaux et des acides ainsi que la marche à suivre pour la recherche de ces corps dans les solutions et les substances solides.

2° *Dosages raisonnés* (analyse quantitative par voie humide), alcalimétrie, acidimétrie, iodométrie, essais au permanganate, hydrotimétrie, 1 brochure in-8°, de 24 pages, 1 fr. 50.

Les élèves trouveront dans ce livre un raisonnement général et une formule générale pour faire les calculs relatifs aux dosages.

3° *Les formules fondamentales de la chimie organique* expliquées, développées et disposées en tableaux, 1 brochure in-8° de 16 pages. Prix : 1 franc. L'auteur montre comment les formules dérivent les unes des autres, ce qui permet aux élèves de les apprendre facilement.

Ces livres se trouvent chez l'auteur, 2, rue Guy-de-la-Brosse, Paris.

J. D.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale (Cours de M. Léon Gernez, prosecteur). — *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme.* Ouverture du cours, le lundi 15 Juin 1908, à 8 h. 1/4.

I. Voies d'accès sur le rein (lombaire-transpéritonéal), ouverture des abcès péri néphrétiques. Néphropexies : procédés de Guyon, d'Albarran, avec décapsulation. — II. Néphrotomie (sutures du rein); Néphrostomie; Pyélotomie. Néphrectomies lombaire et transpéritonéale avec résection de l'uretère. — III. Découverte de l'uretère dans ses différentes portions ; Urétérotomie pour calculs. Opérations plastiques sur le bassinet et l'uretère. Urétéro-cysto-néostomie. Implantation de l'uretère dans l'intestin. — IV. Ponction de la vessie. Tailles hypogastriques (longitudinale, transversale, avec résections osseuses). Cystostomies ; Cystectomie partielle, totale. — V. Lithotritie. — VI. Abcès de la prostate : Prostatotomies. Prostatectomies (transvésicales, périnéales). — VII. Urétrotomie interne (procédés de Maisonneuve et d'Albarran ; dilatation des rétrécissements ; traitement de l'infiltration d'urine et des abcès urineux. — VIII. Urétrotomie externe ; ruptures de l'urètre ; résection de l'urètre, urétrostomie périnéale. Urétroplasties. — IX. Circoncision : traitement de l'hypospadias. — X. Cure radicale de l'hydrocèle ; varicocèle ; épididymectomie. Castration.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire spéciale (Cours de M. Cauchoix, prosecteur). — *Opérations sur la tête et le cou.* Ouverture le mardi 2 Juin 1908, à 1 h. 1/2.

I. Chirurgie du crâne et de l'encéphale : Topographie cranio-encéphalique. Trépanation. Craniectomie. Traitement des enfoncements de la voûte. Exploration de l'encéphale. Recherche et traitement des épanchements sanguins intra-craniens et des abcès du cerveau. — II. Chirurgie d'urgence de l'apophyse mastoïde : Trépanation de la mastoïde. Traitement des abcès cérébraux et cérébelleux d'origine otique. Traitement de la phlébite du sinus latéral. Ligature de la jugulaire interne. — III. Chirurgie du trijumeau : Résection du bord alvéolaire. Névrotomies périphériques (nerfs lingual, mentonnier, sus et sous-orbitaire). Section du nerf dentaire inférieur. Résection des nerfs maxillaires. Ablation du ganglion de Gasser. Technique des injections d'alcool à l'émergence cranienne des nerfs. — IV. Chirurgie des sinus de la face : Trépanation du sinus frontal. Drainage fronto-nasal. Trépanation du sinus maxillaire; chirurgie des cavités orbitaires : Voies d'accès. — V. Chirurgie de la langue : Traitement du cancer de la langue. Ablation des ganglions du cou. Ligature de la carotide externe. — Chirurgie des glandes salivaires. — VI. Traitement radical des otites moyennes : Evidement pétro-mastoïdien. Extirpation des osselets. Chirurgie de l'ethmoïde : Traitement de l'empyème ethmoïdal. — VII. Résection du maxillaire supérieur. Chirurgie réparatrice de la face : Autoplasties. Chéiloplasties. Bec-de-lièvre. Staphylorraphie. — VIII. Chirurgie du pharynx : Voies d'accès. Résection du maxillaire inférieur. Abcès rétro-pharyngiens. Végétations adénoïdes. Amputation de l'amygdale. — IX. Chirurgie du corps thyroïde : Enucléation intra-glandulaire. Thyroïdectomie. Chirurgie des nerfs du cou et de la face ; Anastomose spino-faciale. Sympathectomie. — X. Chirurgie du larynx : Trachéotomie. Laryngotomie. Laryngectomie. Chirurgie de la portion cervicale de l'œsophage. Œsophagotomie externe.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Paul Claisse fera, à partir du 3 Juin, une série de conférences publiques sur les affections non tuberculeuses des voies respiratoires et leur traitement. Les mercredis, 10 h. 1/2, amphithéâtre des cours.

Hôpital Saint-Michel. — M. Achille Boyer a été nommé assistant de chirurgie orthopédique.

Les hôpitaux militaires. — Au dernier Conseil des ministres, le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre a exposé qu'il avait fait établir le programme général, dans l'ordre d'urgence et par région de corps d'armée, de toutes les constructions, transformations et restaurations à effectuer, soit pour créer des hôpitaux militaires régionaux là où, malgré les dispositions de la loi du 7 Juillet 1877, il n'en existe pas, soit pour apporter les améliorations nécessaires dans les hôpitaux militaires existants et dans les salles militaires des hôpitaux mixtes.

Les dépenses approximatives qu'entraînera l'ensemble de ce programme s'élèvent à 75 millions. Elles ne seront réalisées que dans la limite des crédits annuels inscrits au budget. Chaque année, il sera fait un rapport au ministre des Finances sur l'état d'avancement du programme et sur les nécessités à prévoir dans le budget en préparation. Aucune modification ne pourra être apportée à l'ordre des travaux, si ce n'est par décision spéciale du ministre de la Guerre, soumise à la ratification du ministre des Finances.

Grâce au programme ainsi arrêté, la réforme des hôpitaux militaires pourra être poursuivie méthodiquement. Le projet comporte notamment l'installation de salles d'opérations et l'isolement des contagieux partout où ces services ne sont pas encore assurés.

Un hôpital mixte à Ouessant. — Sur la demande du général de division Jourdy, le Conseil municipal d'Ouessant a voté des fonds pour la construction d'un hôpital mixte destiné à servir à la fois aux soldats et aux habitants.

Jusqu'à présent, les blessés et malades devaient être envoyés à Brest.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Officier :* M. Grunx (Luc.), à Paris.

Chevalier : MM. Archambaud, Brissemoret, Butte, Chevalier, Daulnoy, Le Ray, Morin, Raoult-Delongchamps, à Paris ; Blarez, à Bordeaux ; Nolé, à Saint-Alban (Lozère).

Le travail des enfants et des femmes. — Conformément à une décision prise en conseil des ministres, M. René Viviani, ministre du Travail, vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi permettant de faire déterminer par règlement d'administration publique les différents genres de travail dangereux pour la santé ou la moralité, qui sont interdits aux enfants de moins de dix-huit ans et aux femmes dans tous les établissements désignés par la loi de 1893-1903 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs.

Ce projet a pour but d'étendre aux enfants et aux femmes employés par les établissements commerciaux la protection qui n'était accordée jusqu'ici qu'aux femmes et aux enfants employés dans les établissements industriels.

La limitation du droit des médecins dans la rédaction des certificats médicaux. — La Cour de cassation vient de rendre un arrêt intéressant en ce qu'il fixe la responsabilité des médecins qui délivrent le certificat exigé pour l'internement d'une personne dans un établissement d'aliénés.

Un médecin, dans le certificat joint à la demande d'internement, après les appréciations relatives à la personne qu'il s'agissait de faire interner, avait ajouté : « Parmi les collatéraux on trouve un frère dégénéré, type de persécuté-persécuteur, et une sœur peu intelligente. Un fils du premier lit présente aussi des signes de dégénération mentale ».

Les personnes ainsi visées intentèrent contre le médecin, auteur de ces appréciations, une action en dommages-intérêts.

L'affaire est venue devant la Cour de cassation, sur le pourvoi du médecin. Le pourvoi soutenait notamment qu'un médecin ne pouvait être considéré comme en faute pour avoir mis dans un certificat médical telles indications qu'il avait jugé utile d'y insérer dans l'intérêt du malade.

La Chambre des requêtes a rejeté le pourvoi.

Son arrêt décide que l'homme de l'art n'a pas, pour la rédaction du certificat relatif à l'internement d'une personne aliénée, une latitude absolue, spécialement en ce qui concerne la désignation des tiers dont l'état mental n'est pas en question et que certaines appréciations introduites à leur égard dans un certificat qui n'a d'autre but que de justifier la demande d'internement, peuvent revêtir un caractère abusif et devenir ainsi pour eux le principe d'une action en réparation.

L'arrêt conclut que le médecin a été à bon droit condamné à des dommages-intérêts envers les tiers, à raison des appréciations qu'il avait portées sur leur compte et qui présentaient, précisément, un caractère abusif.

Premier Congrès international d'urologie. — L'Association internationale d'urologie, fondée au mois d'Octobre dernier, sur des bases analogues à celles de la Société internationale de chirurgie, a constitué son bureau : *Président* : M. le professeur GUYON. *Vice-Président* : M. le professeur ISRAEL (de Berlin). *Secrétaire général* : M. DESNOS. *Trésorier* : M. PASTEAU.

Elle tiendra son premier Congrès à Paris, du 30 Septembre au 3 Octobre 1908, sous la présidence de M. le professeur ALBARRAN.

Les discussions porteront exclusivement sur les questions mises à l'ordre du jour qui sont les suivantes : A) *Pathogénie et traitement des anuries*. Rapporteurs : MM. KUMMEL (de Hambourg); WATSON (de Boston) et ACHARD (de Paris). — B) *Rétentions vésicales sans obstacle mécanique*. Rapporteurs : MM. VON FRANKL-HOCHWART (de Vienne); ALBARRAN (de Paris); D'HŒNENS (de Bruxelles). — C) *Physiologie normale et pathologique de la prostate*. Rapporteurs : MM. POSNER (de Berlin); PARDOE (de Londres); HABERERN (de Budapest). — D) *Indications opératoires dans la tuberculose rénale*. Rapporteurs : MM. CECCHERELLI (de Parme); BRONGERSMA (d'Amsterdam); GUISY (d'Athènes); HERESCO (de Bucarest).

IIe Assemblée nationale des praticiens de France (Congrès de Lille : 25-28 Juin 1908). — Le Comité d'organisation du Congrès de Lille publie les avis suivants :

Tous les médecins qui ont l'intention de venir à Lille pour le Congrès seulement, ne doivent pas oublier : 1° Qu'ils jouiront d'une réduction de 50 pour 100 sur tous les réseaux de chemins de fer français; 2° que leur séjour pourra se prolonger jusqu'au 6 Juillet; 3° qu'ils auront la faculté de s'arrêter à Paris à l'aller et au retour; 4° que dans les fêtes données à Lille la tenue de cérémonie ne sera pas nécessaire.

Tous ceux qui ont l'intention de venir au Congrès et de participer, en outre, au voyage « Lille-Bruxelles-Londres » ne doivent pas oublier : 1° qu'ils auront droit à la même réduction de 50 pour 100 sur tous les réseaux français; 2° que le voyage Bruxelles-Londres, qui coûtera 130 fr., moyens de transports divers et fruits de séjour compris, se terminera le 2 Juillet au soir; 3° qu'ils pourront néanmoins prolonger leur séjour à Londres jusqu'au 5 Juillet, de façon à pouvoir rentrer en France dans la journée du 6; 4° Que le Comité d'organisation fera tous ses efforts pour que le retour puisse se faire en France par une voie différente que celle de l'aller; 5° que dans les réceptions à Bruxelles et à Londres le costume de cérémonie ne sera pas de rigueur; 6° qu'une « ristourne » de 100 francs sera faite à ceux qui, ayant souscrit, se verront dans l'impossibilité de faire le voyage, à la condition qu'ils en avertissent le secrétaire général au moins cinq jours avant l'ouverture du Congrès.

Enfin, à tous les congressistes, le Comité d'organisation affirme : 1° Qu'ils trouveront à Lille des chambres convenables et à des prix modérés; 2° qu'un plan de Lille, avec indication des hôtels et de leurs prix respectifs, leur sera envoyé à domicile, et, de plus, distribué à l'arrivée. (Un bureau spécial sera créé à la gare de Lille avec pancartes indicatrices de ce bureau); 3° que le corps médical lillois tout entier se fera un devoir de pratiquer, envers les confrères, la plus large hospitalité.

P.-S. — Envoyer les adhésions à M. AUBERT, secrétaire général du deuxième Congrès des praticiens de France, à Lille.

XVIIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Ce Congrès se tiendra à Dijon du 2 au 8 Août prochain, sous la présidence de M. CULLERRE.

Programme des travaux et excursions : Lundi 3 Août. Matin : Séance solennelle d'inauguration (salle des États de Bourgogne à l'hôtel de ville de Dijon). Visite de l'hôtel de ville. — Après-midi : 1er rapport. M. LAIGNEL-LAVASTINE (de Paris). Les troubles mentaux par perturbations des glandes à sécrétion interne. Discussion. — Soir : Réception offerte par la Société des sciences médicales de la Côte-d'Or.

Mardi 4 Août. Matin : Suite de la discussion du 1er rapport. Communications diverses. — Après-midi : 2e rapport. M. VERGER (de Bordeaux). Diagnostic et formes cliniques des névralgies. Discussion. Réunion du Comité permanent.

Mercredi 5 Août. Matin : Visite de l'asile de Dijon. Déjeuner offert aux congressistes. — Après-midi : Communications diverses à l'asile.

Jeudi 6 Août. Matin : 3e rapport. M. CHARON (d'Amiens). Assistance des enfants anormaux. Discussion. — Après-midi : Communications diverses. Réunion du Congrès en Assemblée générale. — Soir : Réception offerte par le président et les membres du Congrès.

Vendredi 7 Août. Matin : Excursion à Vougeot et à Beaune. Déjeuner individuel à Beaune. — Après-midi : Visite à l'hôpital de Beaune. Communications diverses. Retour à Dijon pour dîner.

Samedi 8 Août. Excursion au château de Bussy-Rabutin; à Alise-Sainte-Reine : Visite des fouilles d'Alésia; à Flavigny : Dislocation du Congrès. Retour à Dijon, ou départ pour excursionner dans le Morvan.

Excursions dans le Morvan. — Après la clôture du Congrès, des excursions intéressantes pourront être faites dans le Morvan. Le Congrès, sans participer directement à l'organisation de ces excursions, fournira tous les renseignements pratiques nécessaires. Le Morvan peut être parcouru facilement, soit en chemin de fer, soit en voitures (publiques ou privées, ou automobiles). Deux villes, très pittoresques, Semur et Avallon, au nord du Morvan, méritent une visite; elles peuvent être atteintes rapidement à la suite de la dislocation du Congrès. Plusieurs excursions en voitures, d'Avallon comme point de départ, permettent de visiter la vallée du Cousin, l'ancienne basilique de Vézelay, la gracieuse église de Saint-Pierre-sous-Vézelay, Pierre-Pertuis, le château de Chastellux, Quarré-les-Tombes, la Pierre-qui-Vire, etc. En chemin de fer, partant de Semur ou d'Avallon, il est possible, en deux jours, de traverser deux fois le massif du Morvan dans ses régions les plus pittoresques. Dans une première journée, on peut aller de l'Est à l'Ouest, de Saulieu à Corbigny, avec arrêt au Lac des Settons. Dans une deuxième journée, on revient de l'Ouest à l'Est, et plus au Sud, de Corbigny à Château-Chinon et à Autun, en passant près du Mont Beuvray. D'Autun, on rejoint facilement la grande ligne de Dijon, avec arrêt possible au





Creusot. Des renseignements plus détaillés seront envoyés ultérieurement à tous les membres du Congrès.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent. Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents. Le prix de la cotisation est de : 20 francs pour les membres adhérents; 10 francs pour les membres associés. Les membres adhérents recevront avant l'ouverture du Congrès les trois rapports; après le Congrès, le volume des comptes rendus. Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française. Des réductions de tarif de 50 pour 100 ont été accordées par les Compagnies de chemins de fer.

Les membres du Congrès sont priés de faire connaître l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Dijon. Ils devront à cet effet remplir et adresser un formulaire spécial au secrétaire général, M. S. Garnier, avant le 1er Juillet (dernier délai), car après cette date il ne sera plus possible de délivrer de bons de demi-place.

Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 1910). — Le troisième des Congrès internationaux d'hygiène scolaire aura lieu à Paris, du 29 Mars au 2 Avril 1910, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique. Il fera suite au Congrès de Nuremberg (1904) et de Londres (1907), qui ont été très importants. Une exposition de tout ce qui concerne l'hygiène des écoles aura lieu en même temps.

Pour les renseignements relatifs au Congrès, s'adresser à M. R. Dinet, 11 *bis*, rue Cernuschi (XVIIe); pour les renseignements relatifs à l'exposition, à M. V. Friedel, au Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac.

Clinique d'enseignement de la chirurgie dentaire. — M. Siffre, professeur de chirurgie dentaire infantile, fera une Conférence libre à sa Clinique, 2, rue Huyghens (XIVe), tous les jeudis, à 10 h. 1/2.

Sujets de ces conférences : Pathologie et thérapeutique dentaires infantiles. Anomalies. Irrégularités dentaires. Orthodontie. Examen et traitement des malades.

Ces conférences commenceront le jeudi 4 Juin et se continueront toute l'année, sauf en Août et Septembre.

Association des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du Sud-Ouest. — L'Association des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du Sud-Ouest de la France tiendra cette année sa première réunion de section (zone occidentale), le dimanche 31 Mai, à Salies-de-Béarn. La séance aura lieu à l'établissement thermal, à 2 heures du soir. Elle sera présidée par M. Petit, vice-président, assisté de M. Matton, secrétaire de la section occidentale.

L'assistance des vieillards. — L'application de la loi d'assistance obligatoire du 14 Juillet 1905 fut tout d'abord malaisée; ce n'est que depuis près d'un an qu'elle a commencé à être régulièrement appliquée.

En Juillet 1907, alors que la loi était entrée en application depuis près de quatre mois, le nombre des assistés à domicile atteint déjà le chiffre de 298.840, mais, à partir de ce moment, la réforme se propage. Au commencement du mois d'Avril 1908, le nombre des vieillards et infirmes secourus atteint, d'après l'enquête officielle, le chiffre de 404.177 malheureux. Cependant, les allocations mensuelles accordées aux vieillards varient d'une commune à l'autre. La loi détermine un minimum de 5 francs par mois, un maximum de 30 francs.

Les répartitions sont les suivantes :

35.732 à 5 francs, 4.221 à 6 francs, 4.102 à 7 francs, 13.927 à 8 francs, 1.445 à 9 francs, 77.925 à 10 francs, 3.517 à 11 francs, 30.258 à 12 francs, 4.929 à 13 francs, 3.257 à 14 francs, 75.682 à 15 francs, 5.979 à 16 francs, 4.485 à 17 francs, 7.460 à 18 francs, 2.728 à 19 francs, 76.294 à 20 francs, 10.258 à 25 francs, 41.983 à 30 francs.

Les communes qui allouent de 5 à 9 francs de secours mensuels assistent ainsi 59.427 indigents.

Les communes qui donnent une somme mensuelle de 10 à 19 francs assistent à leur tour 216.215 malheureux.

Celles qui, plus riches, distribuent 20 et 25 francs par mois, secourent 86.552 vieillards.

Enfin Paris, qui donne à ses vieillards une allocation mensuelle de 30 francs, assiste 41.983 personnes.

Les dépenses nécessitées par ces secours ont atteint 49 millions de francs en 1907 et dépasseront 75 millions en 1908. Les crédits inscrits au budget du ministère de l'Intérieur, qui subviennent pour 56 pour 100 dans le total des secours, ont atteint 27 millions en 1907. Les crédits pour 1908 atteignent 30 millions et demi, mais ce chiffre est, d'ores et déjà, reconnu insuffisant.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Pombourg, à Achenx (Somme); de M. Gabian, à Lyon; de M. Bonne, à Braqueville (Haute-Garonne); Godivier, à Blainville-Crevon (Seine-Inférieure).

Étranger.

La lutte contre le cancer. — Il vient de se créer à Berlin une Association internationale pour l'étude du cancer.

Les délégués français à cette nouvelle association qui a tenu sa première séance sont : MM. Delbet, Borrel, Marie, Béclère et Ledoux-Lebard.

MM. Marie et Borrel ont été nommés membres du bureau.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 22 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 17; Alglave, 15; Schwartz, 14; Iselin, 18.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un chef de laboratoire à la clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts.

Le chef de laboratoire est nommé pour une durée de trois années ; il reçoit une indemnité annuelle de 3.000 fr. sans avantages en nature.

Les candidats doivent justifier : 1° qu'ils sont Français; 2° qu'ils ont satisfait aux obligations de la loi militaire; 3° qu'ils sont docteurs en médecine; qu'ils auront moins de quarante ans à la date du 1er Juillet 1908.

En s'inscrivant pour prendre part au concours les candidats déposeront, avec les pièces destinées à produire les justifications prévues plus haut, une notice écrite exposant leurs titres et un exemplaire des divers travaux qu'ils ont publiés.

Le concours comprend quatre épreuves : 1° une épreuve sur titres ; 2° une épreuve pratique d'histologie (coupe, coloration et montage); 3° une épreuve pratique de bactériologie (comportant l'examen d'une sécrétion pathologique); 4° une épreuve clinique.

Pour chacune des épreuves d'histologie et de bactériologie, trois heures seront accordées pour les préparations ; les candidats auront vingt minutes pour exposer et commenter chaque préparation.

L'épreuve clinique portera sur deux malades; trente minutes seront accordées pour l'examen, quinze minutes pour la discussion orale.

Le jury est présidé par un membre de la commission consultative des Quinze-Vingts nommé par le ministre; il comprend, en outre, les quatre médecins de la clinique et un bactériologue nommé par le ministre sur une liste de trois noms à lui présentée par le président du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Le concours s'ouvrira le lundi 15 Juin 1908; les inscriptions de candidatures seront reçues au secrétariat de l'hospice des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton, jusqu'au 1er Juin.

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1908, entre les Internes titulaires ou provisoires en médecine,



pour l'attribution du prix biennal de 1.000 francs fondé par feu M. Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les Maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel) avant le 15 Décembre 1908, au plus tard.

MM. les Internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'Internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

Internat de Nanterre. — Épreuve clinique de pathologie interne. — *Séance du 18 Mai.* — Ont obtenu : MM. Vernière, 11 ; Béranger, 13 ; Gaulier, 16 ; Durand (J.), 14 ; Lecat, 11 ; Sérée, 14 ; Cauhapé, 14.

Séance du 20 Mai. — Ont obtenu : MM. Gaujoin, 19 ; Buizard, 16 ; Thévenot, 19 ; Lafon, 14 ; Bettiager, 14 ; Sabatier, 12 ; Le Roy, 14 ; Mlle Bourg, 14.

Épreuve clinique de pathologie externe. — *Séance du 21 Mai.* — Ont obtenu : MM. Gaujoin, 19 ; Gaulier, 16 ; Thévenot, 18 ; Cauhapée, 16 ; Buizard, 18 ; Lafon, 14 ; Lecat, 12 ; Sérée, 14 ; Bettinger, 12 ; Le Roy, 11 ; Vernière, 14 ; Bérunger, 15 ; Sabatier, 12 ; Durand, 12 ; Mlle Bourg, 13.

Épreuve d'obstétrique. — *Séance du 22 Mai.* — *Diagnostic de l'insertion vicieuse du placenta.* — Ont obtenu : MM. Gaulier, 15 ; Buizard, 14 ; Sabatier, 11 ; Béranger, 13 ; Lafon, 11 ; Sérée, 16 ; Durand, 10 ; Bettinger, 10 ; Vernière, 11 ; Cauhapée, 14 ; Thévenot, 14 ; Le Roy, 13 ; Gaujoin, 18 ; Mlle Bourg, 9.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles. MM. Gaujoin, Thévenot, Buizart, Gaulier, Béranger, Sérée, Cauhapée, Lafon, Le Roy.

Internat en pharmacie. — Le concours annuel pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert le vendredi 12 Juin, à midi précis, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les internes en pharmacie sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement général sur le service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires, et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux.

Ils devront, en conséquence, se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), de 11 heures à 3 heures, du lundi 18 Mai au samedi 30 du même mois, inclusivement.

Hôpitaux du Mans. — Le lundi 20 Juillet 1908, un concours public sera ouvert à la Faculté de médecine et pharmacie de Bordeaux pour une place de chirurgien suppléant et deux places de médecins suppléants à l'hôpital du Mans.

Au jour fixé pour l'ouverture du concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteurs de l'une des Facultés de France et être de nationalité française.

Les deux années de pratique comme docteur ne seront pas exigées des anciens internes des hôpitaux des villes où siège une Faculté ; ils pourront, en conséquence, concourir dès qu'ils seront munis de leur diplôme de docteur.

Les candidats devront adresser leur demande d'inscription par lettre recommandée et déposer leurs pièces quinze jours avant la date fixée pour l'ouverture du concours.

Ils auront à produire : 1° leur acte de naissance ; 2° leur diplôme de docteur ; 3° un certificat de moralité délivré par le maire de leur résidence ; 4° s'ils ont été internes, ils devront en outre déposer un certificat de bonne conduite délivré par l'administration des divers hôpitaux où ils auront fait leur service d'interne ; 5° les candidats pourront déposer leurs titres scientifiques, manuscrits, imprimés, et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront soumis au jury.

RENSEIGNEMENTS

Cours de coprologie clinique. — Prochainement, M. René Gaultier, chef de laboratoire à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (service du prof. Dieulafoy), fera une série de conférences pratiques sur l'examen des fèces, à un nombre d'élèves limité. — Présentation de moulages de garde-robes de nourrissons ; projections de photographies de préparations microscopiques, bactériologiques et parasitologiques de fèces d'enfants et d'adultes ; examen chimique. — Application de ces notions au diagnostic, au pronostic et à la thérapeutique des affections du tube digestif. — S'inscrire au *laboratoire de l'Hôtel-Dieu*, tous les jours, de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

FAUT-IL LE DIRE ? — COMMENT LE DIRE ?

Tout récemment, un confrère anglais, sir John Frayer, médecin de la Société royale de Londres, chef du service sanitaire des Indes, faisait la déclaration suivante : Je n'admets pas que la mort surprenne un malade sans qu'il en ait été informé.

Prenant texte de l'opinion aussi fermement exprimée par le maître anglais, M. Porcheron, de Marseille, qui dirige « Le Feu », une excellente revue de décentralisation, crut devoir poser à quelques confrères, dont je suis, les questions suivantes :

1° *Doit-on avertir directement ou indirectement un malade de sa fin prochaine?*

2° *Sur quelles raisons appuyez-vous votre réponse affirmative ou négative?*

3° *Au cas d'affirmation, qui doit prévenir le malade? Le médecin, le ministre du culte ou la famille?*

A mon avis, jamais nos lèvres ne doivent laisser tomber la sentence fatale, parce que nous pouvons nous tromper cruellement. Lequel de nous est assez ferme dans ses pronostics pour se croire maître de l'heure? Cette raison primordiale dispenserait de toutes les autres si ce questionnaire ne faisait lever une foule de problèmes



où se mêlent psychologie et déontologie, et qui vont nous retenir aujourd'hui.

***

Remarquons d'abord que chez nous, traités de déontologie, cliniques des vieux maîtres, sont très sobres de détails sur la conduite du médecin au chevet du mourant. Nos pères jugeaient-ils inutile d'agiter la question, ou reculaient-ils devant les espèces, si nombreuses qu'on n'en peut tirer des lois ? Ou bien encore estimaient-ils qu'à l'heure dernière la place est au prêtre plus qu'au médecin ? Quoi qu'il en soit, examinons le rôle des protagonistes du drame qui se déroule autour d'un lit d'agonie : le médecin, la famille, le malade.

Le médecin, ai-je dit tout d'abord, doit rester muet, parce que, dans la majorité des cas, il ne peut affirmer sûrement. Il y a ensuite la question d'humanité. Gardons-nous d'imiter ce médecin grec, assistant un moribond torturé d'épouvante, et qui dans son cœur ne trouva que ces paroles : κα' φθανε Πάτροκλος ὅπερ σέο πολλὸν ἀμείνων, Eh ! Patrocle est mort, qui te valait bien !

Dans sa lutte contre les puissances ennemies, le malade n'a que le médecin pour soutien et pour chef. Ce chef peut-il annoncer la défaite sans trahir ? Son devoir strict n'est-il pas plutôt de couvrir la retraite et d'adoucir l'heure de la suprême capitulation ? Depuis que nous parlons science, nous sommes devenus orgueilleux. Prêtres laïques, nous voulons conseiller, régenter, proscrire ; mais nos lois sont trop variables pour qu'on nous obéisse longtemps. — Ce n'est pas une expertise que je te demande, ô médecin sujet à l'erreur, c'est un adoucissement à mes maux. De tes prophéties je n'ai cure ; marchand d'espoir, vas-tu m'en refuser quand j'en ai le plus besoin ?

Si notre confrère anglais, sir John Frayer, se croit en droit de dire toute la vérité, n'est-ce pas parce que, médecin en chef de l'Empire des Indes, il s'est fait au contact du fatalisme hindou une mentalité différente de la nôtre ? Je me demande en outre si cet Anglo-Saxon n'a pas voulu donner ainsi une leçon à quelques-uns de ses frères d'Amérique et manifester contre l'euthanasie que nous appelons ici l'assassinat médical : — Avec vos narcotiques, vous vous croyez en droit de précipiter le dénouement et de masquer l'heure, moi je l'indique au moribond. — Entre les deux écoles, notre pays de juste mesure a depuis longtemps choisi : Ni affirmation, ni euthanasie, un peu de pitié et de bon sens, voilà tout.

Il faudrait enfin évoquer la race, facteur plus important qu'on ne pense pour le pronostic. Charcot le savait bien, chez qui affluaient les incurables du monde entier. Ne condamnez jamais à mort un Sémite, me disait-il avec son ironie dédaigneuse, lors d'une expertise retentissante en Angleterre ; la moitié du temps, il en appellera de votre sentence et vous serez ridicule. Legouest et Chauffard avaient déjà effleuré la question du pronostic dans ses rapports avec la race, mais je me réserve d'y revenir.

Et la famille ? Elle au moins a le droit d'être prévenue ? Evidemment ; on ne pardonne jamais au médecin de s'être laissé surprendre. Seulement, il y a la manière. Dans tel milieu de nerveux, où le sens de nos paroles est décuplé, en atténuer la portée. Dans tel autre, où l'égoïsme prime, crier au contraire le danger si l'on veut être entendu. Dans tous les cas, l'autorité d'un consultant allégera la tâche : « Quatre bras valent mieux que deux pour porter un homme en terre », disait déjà notre vieil Ambroise Paré. Je n'insiste pas, tout ceci est affaire de tact, d'adaptation ou d'espèces ; énoncer des lois serait inutile.

***

Voyons maintenant le malade ; c'est ici que les problèmes accourent en foule. Sans doute, sir John Frayer a raison au point de vue physiologique. Comme psychologue, son affirmation vaudrait encore, nous allons le voir, pour la majorité des humains.

Physiologiquement, la mort est loin d'être l'hôtesse redoutable que nous croyons. M. le professeur Bajenoff, de Moscou, un des rares qui aient analysé, avec M. Sollier, le « moi » des mourants, a dit là-dessus tout ce qu'il fallait dire. Il remarque d'abord que chez l'enfant toute crainte est bannie. Tel bonhomme de huit ans, sauvé miraculeusement d'une chute de 22 mètres, ne s'était préoccupé que de la perte de son canif neuf. Tel autre, qui se noyait, s'amusait de l'éclat des vagues ; la frayeur ne lui vint qu'au moment où les plantes du fond de la rivière lui effleurèrent le visage. Napoléon, qui avait, et pour cause, quelques clartés sur le sujet, a noté, lui aussi, l'insouciance de la jeunesse en face de la mort. Dans le *Mémorial*, il nous a montré les « Marie-Louise », pauvres recrues de seize ans, entrant dans la fournaise en saluant César : *Ave, morituri te salutant !*

Pour tous, la Nature est plus charitable que l'homme, elle nous voile le couperet. — Comme je me sentais bien ! disait une malade de M. Sollier en évoquant l'instant où elle croyait passer.

Les forces mentales baissent en même temps que les forces physiques. Avant de cesser, toutes les émotions et les sensations s'atténuent graduellement. La diminution de la personnalité, dit Guyot, s'accompagne de la diminution proportionnelle du désir de vivre ; telle est la loi de la nature. Les philosophes pensent de même. — Votre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers. Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive, dit Montaigne :

Nascentes morimur, finis ab origine pendet.

Il faut être toujours botté et prêt à partir, ajoute-t-il. Fonction physiologique, la mort est redoutée parce qu'elle est la dernière et parce que nous sommes tous apprentis quand nous y

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne médicament « coup de collier ».

Quoique l'ibogaïne soit un corps de composition chimique bien définie [$C^{26}H^{33}Az^{3}$] et toujours identique à lui-même, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un corps de synthèse sorti du creuset des chimistes et assimilables aux phosphates, glycérophosphates, formiates et cacodylates.

C'est un alcaloïde, substance extrêmement active tirée d'un organisme vivant, l'iboga, plante du Congo (famille des apocynacées, genre tabernanthe), et comme tous les alcaloïdes l'ibogaïne jouit de propriétés énergiques sous un très petit volume.

Ces propriétés ne sont pas d'ordre toxique comme celles de l'aconitine ou de la strychnine ; elles se rapprochent plutôt de celles de la caféine ce qui fait que l'ibogaïne est un agent tonique puissant pour le cœur et le système nerveux auxquels elle permet des efforts considérables. L'iboga est le médicament du « coup de collier » dans toutes les manifestations de l'énergie vitale, musculaire, cérébrale ou génitale.

De plus, elle ne cause pas d'accidents et s'absorbe facilement lorsqu'on la prend sous forme de dragées Nyrdahl (chlorhydrate d'ibogaïne 5 milligrammes) à la dose de 2-6 de ces dragées par jour.

MM. Landrin qui l'ont préparée et expérimentée ont reconnu que c'était là la dose la plus communément nécessaire dans tous les états dépressifs et asthéniques ; cependant elle pourrait être modifiée sur les indications du médecin traitant.

venons. Donc, nos craintes sont vaines. Voyons maintenant les espèces.

Chez l'homme normal, descendant direct du grand primitif, l'idée de mort ne saurait exister. Des centenaires interrogés par M. Metchnikoff se sont montrés surpris de la question. — La mort? non, vraiment, ils n'y avaient jamais pensé. C'est là, suivant moi, le fruit d'une longue hérédité. Le primitif est convaincu de son immortalité; la vie est l'attribut de tous les êtres et de toutes les choses : vivant, l'arbre qui gémit au souffle du vent; vivante, l'eau qui chante dans le ruisseau; vivante, la pierre qui bondit du rocher. S'il y a parfois des vides dans les rangs, c'est que le guerrier valeureux a été emporté dans le Walhalla pour manger le sanglier à la table d'Odin; ce n'est point la mort, cela, mais le passage à une autre vie. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, l'idée de vie submerge tout, étouffe tout, supprime toute crainte du néant. Si les religions purent s'appuyer aussi fermement sur le dogme de l'immortalité, n'est-ce point parce que celle-ci était déjà depuis longtemps dans le subconscient de l'Humanité?

En Egypte, en Grèce, à Rome, nulle crainte; la Camarde est la compagne fêtée dans tous les banquets. Les Extrêmes-Orientaux ne la redoutent pas davantage. Il a fallu chez eux aggraver la férocité des supplices pour effrayer les criminels, le châtiment suprême étant souvent accueilli comme une délivrance. Un gouverneur du Tonkin préside à une exécution ordonnée par le mandarin. Par mauvais vouloir, le chef du village n'a pas fait creuser la fosse et sa négligence lui vaut cinquante coups de cadouille administrés sur-le-champ. Pendant ce temps, que fait le condamné à mort? Indifférent au supplice qui l'attend, il rit à gorge déployée des contorsions du bastonné.

L'instinct qui nous pousse à redouter la dernière heure nous est particulier, et il est tout récent. Au XVI[e] siècle, le moindre vol était puni de mort tant on faisait peu de cas de la vie. Mais pourquoi cet instinct nous tient-il courbés sous sa loi, nous les extrêmes civilisés? Parce que nous ne vivons pas notre temps, dit M. Metchnikoff, parce que nous ne pouvons être rassasiés d'ans :

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis,

parce que nous ne pouvons quitter le banquet de la vie comme un convive repu.

On a invoqué aussi l'influence des religions, et il y aurait ici beaucoup à dire; mais le sujet est trop délicat, je n'y insiste pas. Un fait domine en tout cas et qui doit dicter notre conduite : A part de nobles exceptions, fréquentes dans le milieu médical, une minorité, dont nous sommes, redoute la mort. La montrer au malade est donc une cruauté dangereuse; c'est lui ôter son énergie, le désarmer, hâter sa fin peut-être.

Mais, dira-t-on, voilà un moribond qui s'en va sans avoir mis ordre à ses affaires. Le laissera-t-on partir ainsi? Le fait seul de n'avoir pu prendre une minute pour penser aux intérêts de ceux qu'il aime, répondrai-je, ne prouve-t-il pas surabondamment que la vision de sa fin lui était intolérable, et ne devons-nous pas laisser à la famille la tâche de lui suggérer son devoir?

Et puis, rappelons-nous ces messagers, annonciateurs de défaites, et que le Pharaon tuait de ses mains aussitôt le message rempli. Evitons d'être les mauvais messagers, on a déjà trop de tendance à nous reprocher de n'avoir pas su vaincre. Enfin, ayons toujours présente la devise du bon La Fontaine, le poète qui a le mieux compris et symbolisé l'âme de la race :

Mieux vaut souffrir que mourir,
Telle est la devise des hommes.

F. HELME.

LIVRES NOUVEAUX

A Trambusti. — *La febbre mediterranea*, 1 vol. in-16 cartonné, de 98 pages avec 5 planches, Prix : 2 lires 50, 1908 (Alberto REBER, éditeur, à Palerme).

L'auteur propose de remplacer le nom de fièvre méditerranéenne ou de fièvre de Malte par celui de *septicémie de Bruce*, du nom du médecin anglais qui découvrit à Malte le micrococcus melitensis. Il donne une étude d'ensemble de la maladie, de son agent causal et de ses conditions de propagation. La bibliographie comprend, classés par années, tous les travaux consacrés à cette affection PH. P.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 10 Juin 1908, à 1 heure. — M. GEAY : Origine saprophytique des pasteurelloses et des maladies infectieuses en général; MM. Blanchard, Nicolas, Mucaigne, Mulon. — M. BOURGERETTE : Les os mentonniers; MM. Blanchard, Nicolas, Mucaigne, Mulon.

Jeudi 11 Juin 1908, à 1 heure. — M. EVEN : Etude médicale sur Edmond et Jules de Goncourt et leurs premiers romans; MM. Debove, Raymond, Jeanselme, Claude. — M. MARAIS : De l'arthrite érysipélateuse; MM. Debove, Raymond, Jeanselme, Claude. — M. LATREILLE : Contribution à l'étude des modifications de la surrénale au cours des maladies toxi-infectieuses chroniques dans leurs rapports avec les lésions du foie, des reins, du corps thyroïde et de l'hypophyse; MM. Raymond, Debove, Jeanselme, Claude. — M. SENLECQ : Contribution à l'étude du phagédénisme; MM. Hutinel, Quénu, Nobécourt, Lenormant. — M. RENAUDET : De la cure radicale de la hernie crurale par le procédé de Guibé et Proust modifié; MM. Quénu, Hutinel, Nobécourt, Lenormant.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 9 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, De Lapersonne, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Albarran, Quénu, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne. M. Dieulafoy, censeur ; M. Carnot, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Hartmann, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Raymond, Bezançon, Balthazard. M. Joffroy, censeur; M. Launois, suppléant.

Mercredi 10 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Reclus, Lecène, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Gaucher, Marcel Labbé, André Jousset. M. Dejerine, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique, clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Vendredi 12 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Lecène, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Proust. M. Gaucher, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon suppléant.

Samedi 13 Juin 1908. — 5e Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. — 5e Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Alb. Robin, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. M. Chantemesse, censeur ; M. Launois, suppléant.

Clinique ophtalmologique. — MM. CANTONNET, CERISE et COUTELA, chefs de clinique et de laboratoire, commenceront le lundi 20 Juillet 1908, à 2 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren), un Cours de vacances, sur les Maladies des yeux, et le continueront tous les jours à la même heure.

Ce Cours comprendra 15 leçons. — Chaque leçon sera suivie de présentation de malades et d'exercices cliniques.

MM. les Docteurs et Etudiants français et étrangers seront admis après immatriculation, à s'inscrire pour ce Cours de vacances.

Le montant des droits à acquitter est de 50 francs.

Technique histologique et histo-bactériologique. — *Exercices pratiques sur les méthodes générales et sur les procédés nouveaux.* — M. MANOUÉLIAN fera, à partir du 17 Juin 1908, des exercices pratiques de technique.

Mercredi 17 Juin. — Formules de fixateurs délicats. Inclusion rapide à la paraffine. Etalement et collage rapide des coupes à la paraffine.

Vendredi 19 et lundi 22 Juin. — Généralités sur les matières colorantes employées dans la technique histobactériologique. Méthodes de coloration : safranine, mageata et picro-indigo-carmin. Benda-Heidenhain. Etude des coupes d'intestin et d'ovaires normaux; de carcinome utérin. — Nissl : Ganglion spinal, moelle épinière, pont de Varole (cellules géantes). — Mann : Moelle osseuse, ganglion lymphatique.

Mercredi 24 et vendredi 26 Juin. — Méthode de coloration simple de microbes au bleu toluidine dans les coupes. Méthode de Gram simple dans les coupes. Méthode de Gram combinée; carmin chlorhydrique, Gram et picro-indigo-carmin. Etude de la bactéridie charbonneuse dans la rate et du pneumocoque dans le poumon.

Lundi 29 Juin et mercredi 1er Juillet. — Méthode de coloration des spores microbiennes : procédé de Möller; étude des spores charbonneuses sur les frottis. — Méthode d'Ehrlich pour la coloration des bacilles tuberculeux et lépreux dans les coupes : procédé de Ziehl modifié ; étude de la tuberculose de la rate, de la tuberculose intestinale et de la rate lépreuse. — Procédé de coloration du streptobacille de l'actinomycose dans les coupes : Ziehl et Gram combinés, étude de la tumeur molle des mâchoires.

Vendredi 3 et lundi 6 Juillet. — Méthode d'imprégnation chromo-argentique de Golgi-Cajal : étude de l'écorce cérébrale. — Méthode des neurofibrilles de Cajal : étude de la moelle épinière. — Méthode d'imprégnation des spirilles et des spirochètes dans les tissus et les organes, étude du spirochète de Schaudinn dans la syphilis hépatique héréditaire.

Les séances commenceront à 2 h. 1/2 de l'après-midi. Le nombre des élèves est limité. Le montant du droit à acquitter est de 60 francs.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale :

Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, MM. Malinas, Chupin, André, médecins principaux de 1re classe de l'armée active, retraités.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale : M. Wernecke, médecin principal de 2e classe de l'armée active, retraité.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. Desprez, Chêne, Rouffignac, Jacquin, Auger, Lairac, Manou, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale. MM. Oriou, Godin, Bénar, Joly, Pélix, Bonnamy, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Denis, Etcheverry, Würtz, Cornet, médecins-majors de 2e classe de l'armée active, démissionnaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. Clarval, ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, réintégré.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Ball, Grégoire, Subra de Salafa, Perfetti, Perrier, Guenou des Mesnards, Secret, Cuillaud, Amblard, Grand-Clément, Nourry, Essard, Israëls de Jong, Wuillermoz, Auzols, Francière, Besançon, Béné, Jousset, Borreil, Baudin, Labbé, Bougarel, de Fourmestraux, Merry, Filhouland, Chabriez, Vachez, Fauconnier, Rème, Baudon, Armaing, Nordmann, Fricou, Bouret, Roblin, Delaunay, Sire, Faisant, Chevrel, Chartier, Dufaur, Laquièze, Offret, Piétri, Hernette, Rousseau, Tréhout, Merlet, Martiu, Elié, Larcher, Hirigoyen, Louvrier, Patarroni, Esch-

bach, Minot, Castets, Darboux, Attila, Chazal, Lussault, Raulin, Thévenot, Bourgeot, Tarrade, Delon, Lemée, Pignet, Quiutard, Maury, Massonié, Vérani, Guilbert, Vauthrin, Roucayrol, Berthaud, Courcières, Dugoua, Lassounery, Boutin, Lemosy d'Orel, Dufoureq, Bouveret, Kornprobst, Salinier, Castel, Lapeyre, Sacareau, Parage, Maille, Bédrunes, Jude, Giresso, Verrier, Jacopin, Lesobre, Jouhert, Delon, Izard, Lemaire, Streiff, Coste, Dérémaux, Azam, Riche, Brillouet, Dagneaud, Hazera, Houpert, Minet, Sévaux, Obeillanne, Petit, Richard, Oster, Séverie, Parrico de Chamard.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Courrech, Rubinrot, Buchery, Mocquot.

— Les officiers de réserve du corps de santé dont les noms suivent sont passés avec leur grade dans l'armée territoriale : médecin-major de 2e classe, M. Camescasse; médecin aide-major de 1re classe, M. Chambelland.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au Tonkin, M. Piron, Duliot, médecins-majors de 1re classe; MM. Roubaud, Rencurel, Perrot, médecins-majors de 2e classe; Allard, médecin aide-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Esquer, Tanret, médecins-majors de 1re classe; Lherminier, médecin-major de 2e classe.

En Guinée, M. Challier, médecin aide-major de 1re classe.

A la Côte-d'Ivoire, MM. Bonnin, Combes, médecins-majors de 1re classe.

A la Martinique, M. Coutant, médecin-major de 2e classe.

En France, MM. Le Moine, médecin principal de 2e classe; Allain, Onimus, Lafaye de Michaux, Delrieu, Talayrach, Renaud, Bonneau, médecins-majors de 1re classe; Ruelle, Ribot, Rouffiandis, Sorel, Lo Dantec, Kérandel, Vallet, médecins-majors de 2e classe; Vidal, Villeneuve, Salonne, Brimont, Castueil, Duperron, Saleson, Le Bouvier, Rousseau, médecins aides-majors de 1re classe.

Société médico-psychologique. — *Prix Aubanel* (1.200 francs) : *les Amnésies dans les lésions organiques et traumatiques du cerveau*, décerné à M. R. Benon, interne des Asiles de la Seine.

Prix Esquirol (200 francs), décerné à MM. Rodier, P. Pansier et F. Caus : *l'Œil dans les états épileptiques et l'hystérie.*

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 26 Mai.* — Ont obtenu : MM. Nattan-Larrier, 19; Nobécourt, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 25 Mai.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 18; Hallopeau, 11; Grégoire, 19; Mouchet, 20.

Séance du 26 Mai. — Ont obtenu : MM. Chevassus, 13; Okynzye, 10; Picquand, 12.

Épreuve opératoire. — *Séance du 29 Mai.* — Ont obtenu : MM. Chevrier, 28; Alglave, 29; Grégoire, 24; Hallopeau, 25; Izelin, 20; Mouchet, 24; Gernez, 19; Chevassus, 18.

Asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Le lundi 22 Juin 1908, à 9 heures précises, il sera ouvert à la Faculté de médecine de Lille un concours public pour la nomination à cinq places d'interne en médecine et à cinq places d'interne provisoire aux asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières.

Sont admis au concours, les étudiants en médecine possédant au moins dix inscriptions de doctorat, dans une Faculté ou une Ecole de médecine de l'Etat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture du Nord :

1° Expédition de l'acte de naissance; 2° Extrait du casier judiciaire ; 3° Certificat de revaccination datant de moins de trois années ; 4° Certificat délivré par le doyen de la Faculté ou le directeur de l'Ecole dans laquelle le candidat a fait ses études médicales constatant au moins dix inscriptions ; 5° Certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune ou autre magistrat qualifié. (Ce certificat devra ne pas avoir plus d'un mois de date).

La liste des candidats sera close cinq jours avant la date d'ouverture du concours.

Les fonctions des internes titulaires durent trois années et celles des internes provisoires jusqu'au concours suivant, auquel ils peuvent d'ailleurs se représenter dans les conditions exigées.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le Jury entrent en fonctions à la date fixée dans leur arrêté de nomination.

A l'expiration de leurs fonctions, les internes reçus docteurs en médecine et se destinant à l'adjuvat des Asiles, peuvent être autorisés par décision préfectorale, sur la proposition du directeur, et après avis favorable du chef de service et de la commission de surveillance, à faire une quatrième année d'Internat.

Les traitements alloués à MM. les internes sont fixés ainsi qu'il suit : 1re année : 800 francs ; 2e année : 900 fr. ; 3e année : 1.000 francs; 4e année : 1.200 francs. Les avantages en nature sont le logement, la nourriture, le chauffage et l'éclairage. Les internes provisoires reçoivent le traitement et les avantages des internes titulaires dont ils tiennent la place pendant tout le temps, jour par jour, de leurs fonctions provisoires.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

FAUT-IL DONNER A L'ENFANT

UNE ÉDUCATION SEXUELLE ?

M. Romme a récemment écrit, à l'occasion de mon livre « *Comment former un esprit* », un article plein d'intérêt, qui pose et résout d'une manière pessimiste le problème de l'éducation sexuelle de l'enfant.

S'il ne s'agissait que de défendre par amour-propre une conviction personnelle, j'hésiterais à en saisir les lecteurs de *La Presse Médicale*; je ne le demande que parce que la question intéresse tous les médecins et que, aujourd'hui ou demain, chacun de nous est appelé à formuler là-dessus son avis.

***

Faut-il instruire les enfants des choses sexuelles ? Théoriquement, il ne semble pas qu'on puisse répondre non; M. Romme le reconnaît volontiers; car, si nous ne donnons pas cet enseignement, il se fera sous le manteau, déformé, sensuel, graveleux et fortement corrupteur.

Que chacun évoque ses souvenirs de lycée, — surtout s'il fut interne, — et il se rappellera que, même avant la puberté, il connaissait peu ou prou tout du mystère génital; il avait appris ce qu'était le coït, il voyait pratiquer la masturbation, et des camarades pervertis ne se gênaient pas devant lui dans leur manège homosexuel. Il



savait donc tout, il savait même plus qu'il n'y avait; car, lorsque l'imagination n'est pas corrigée par une expérience positive, elle s'égare aisément, et, dans les contes de jeunes adolescents, les fantaisies les plus stupéfiantes se donnent libre carrière.

Le danger de cet enseignement clandestin est d'être transmis par des ignorants, de ne pas avoir de contrôle et de se laisser uniquement diriger par les sourdes incitations de l'instinct. C'est un peu comme si l'on frappait d'interdiction l'enseignement public de la médecine; il se continuerait — mais avec quelle déformation! — dans les officines de charlatans.

Précisons ce danger. L'instruction sexuelle secrète aboutit à ceci :

Le coït, l'onanisme, l'homosexualité, la bestialité sont placés sur le même rang, également prohibés et également tenus comme impurs, si bien que les plus indociles se livrent de l'un à l'autre ébat, sans faire de distinction morale précise. Il suit encore que toutes les maladies transmises à cette occasion sont indistinctement honteuses et soignées en cachette, au détriment de la santé publique.

Et il se crée ainsi, entretenues et fixées par les excitations psychiques de la masturbation, des habitudes mentales qui ancrent des perversions — homosexualité, fétichisme — dont l'origine est dans l'établissement de rapports faux, anormaux, entre les divers termes de l'instinct sexuel.

L'infraction à ces défenses devient un acte d'indépendance méritoire, — et pareillement toutes les conséquences; ainsi, la première blennorragie est-elle fêtée à l'égal d'un baccalauréat. Le préjugé est si fort qu'il combat plus tard l'instruction scientifique, à tel point que des étudiants en médecine s'exposent par gageure, d'un cœur léger, à la syphilis dont quinze ans plus tard — devenus paralytiques généraux — ils mourront en pleine force de production et de talent.

A l'opposé, — et cela est surtout vrai pour les jeunes filles, — les poètes enseignent une physique erronée de l'amour, spiritualiste, chimérique, insoucieuse et de ses conditions physiologiques et de ses excitants nécessaires, et du blasement inéluctable des désirs masculins, et de la lenteur d'éveil des sens de la femme et de son inconscience absolue de l'acte et de ses maux. Or ces notions, également pernicieuses parce qu'également fausses, créent des malentendus et des haines, facilitent des contagions cyniques, aboutissent enfin à des désunions, au malheur d'époux mal informés.

⁂

C'en est assez. Il faut obligatoirement instruire. Comment, en pratique? J'ai dit — à titre d'exemple — de quelle manière on pouvait le faire et j'ai donné des indications qui constituent plutôt une méthode qu'une instruction totale. M. Romme a raccourci beaucoup, en la citant, cette instruction qu'il trouve incomplète, trop voilée. Mais chaque éducateur reste libre de développer, de préciser cette exposition. Où est la difficulté? Où serait le mal?

Mon confrère et ami demeure sceptique. Il craint qu'il en soit de cet enseignement comme de l'enseignement des sciences naturelles, dont nos lycéennes sortent incapables « de saisir les mystères de la petite et de la grande circulation ». Et après? Faut-il, pour cela, ne plus le poursuivre? Il paraît plus logique de chercher à perfectionner la méthode.

La meilleure leçon serait, là comme partout, une éducation pratique. Et M. Romme fait remarquer que le procédé est inapplicable en l'espèce. Est-ce à dire qu'on ne peut rien apprendre d'utile là-dessus par la pure théorie? Mais n'avons-nous pas tous, sur beaucoup de faits chimiques, physiologiques, bactériologiques, des notions théoriques dont nous nous servons assez bien? Elles sont de second ordre, et par là inférieures — surtout pour la création —, c'est entendu; mais elles valent cependant plus que les traditions grossières des rebouteurs.

En vérité, M. Romme est méfiant parce qu'il n'est pas de ceux « qui croient encore à l'influence décisive de l'éducation sur le caractère et la formation intellectuelle de l'enfant ». Mais ceux qui me paraissent attardés, ce sont ceux *qui croient encore aux influences décisives* de la prédisposition, de l'hérédité, de l'atavisme. C'est la vieille et simple doctrine qui, dans les études neurologiques, a confondu, tout le siècle dernier, l'hérédité pathologique et l'imitation; qui a négligé systématiquement l'étude des causes directes dans la genèse des psychoses et des névroses, et qui conçoit mal que la syphilis puisse amener le tabes et la paralysie générale; qui, en anthropologie, suscite la conception du criminel-né et qui, en sociologie, a créé une mentalité congénitale de races et même de classes, comme si l'éducation ne faisait pas tout — ou presque — dans la formation d'un Germain, d'un bourgeois, d'un apache, d'une prostituée! Non, il n'y a vraisemblablement rien d'organique dans les habitudes amoureuses des Latins. Le plus pur Parisien élevé dans un milieu anglo-saxon se trouvera moins coureur de femmes que son frère laissé dans la rue Montorgueil; mais il sera peut-être disposé à quelque inclination homosexuelle. Tout cela est en définitive d'ordre pédagogique.

⁂

Rien ne s'oppose donc à entreprendre rationnellement l'éducation sexuelle des pubères; et c'est notre devoir — à nous, médecins — de nous y employer. Appliquons-nous à dépouiller du préjugé mystique ces organes, cette fonction, cet acte, à les mettre à leur rang de rouages de la vie végétative — chez l'homme l'urètre sert aux deux usages; — alors ils n'exciteront pas plus que les

autres notre curiosité de gaudriole et ne seront pas moins que les autres tenus cachés.

Au fond, l'obstacle n'est là qu'un sentiment et nullement une raison. Et lorsque l'hésitant dit : « Ah! depuis que j'ai des enfants, je suis plus embarrassé », il prouve que le sentiment — mais sans autre raison — est naturellement devenu plus fort en lui.

Enfin, il suffit — à défaut d'autres avantages apparents — que ce soit la vérité, pour que nous nous efforcions de nous soumettre à elle et non de la soumettre à nous; car je ne connais pas d'utilité à cette opposition qui menace nos intérêts les plus certains. Aussi auraient-ils pour un temps à en souffrir — et ce n'est pas le cas! — il n'en faudrait pas moins que les enfants soient pliés de bonne heure à sa discipline; tous — et eux avant — nous devons, si nous voulons vivre et croître, nous adapter d'abord à la réalité.

E. Toulouse.

LIVRES NOUVEAUX

Pierre Merklen. — *Leçons sur les troubles fonctionnels du cœur* (*insuffisance cardiaque, asystolie*), publiées par Jean Heitz, 1 vol. in-8°, de VIII-428 pages, Paris, 1908 (Masson et Cie, éditeurs).

Ce volume posthume se compose des leçons que, dans les dernières années de sa vie, P. Merklen avait consacrées à l'étude des troubles fonctionnels du cœur. On y retrouve toutes les fortes qualités qui pendant de longues années avaient assuré à l'enseignement du médecin de Laënnec la plus large et la plus légitime popularité.

Par le sujet même qu'elles abordent, ces leçons se recommandent d'abord à l'attention de tout médecin qui, appelé à soigner des cardiaques, est plus soucieux de déterminer la capacité fonctionnelle d'un cœur et son avenir, que de nuancer son diagnostic de toutes les finesses d'une auscultation de clinicien dilettante.

Mais par la précision dans l'étude, par la pénétration de l'analyse, par la netteté dans la description du détail observé, aussi bien que par la largeur de vue dans la synthèse finale, ces pages sont aussi destinées à l'observateur attentif, qui y trouvera tantôt l'interprétation d'un fait entrevu, d'un symptôme mal classé, tantôt la suggestion d'une idée neuve, d'une recherche originale.

Les 22 leçons de ce volume sont à peu près également divisées entre l'insuffisance cardiaque et l'asystolie. Chaque leçon, précédée d'un sommaire détaillé et de lecture facile, comprend l'exposé très vivant d'un ou plusieurs cas. A ce propos, l'auteur trace l'esquisse du type clinique observé et s'attache surtout à dissocier les phénomènes présentés par le malade et à en déterminer la signification exacte dans telle ou telle éventualité. Rien de plus instructif, à ce point de vue, que les pages consacrées, ici et là, à l'étude critique des palpitations, des douleurs angineuses, de la dyspnée d'effort, à la dissociation des états mixtes névrosique et organique.

Bien que chaque leçon constitue un tout complet, l'ensemble a été groupé suivant un ordre didactique. C'est ainsi que, dans la première partie, le lecteur, après avoir été instruit à séparer l'insuffisance cardiaque de l'asystolie, apprend à déterminer la capacité fonctionnelle du cœur, puis étudie l'insuffisance cardiaque chez les mitraux, chez les aortiques, la dilatation aiguë du cœur. A ce propos, une très intéressante leçon est attribuée à la dilatation aiguë au cours du rhumatisme et au danger du salicylate en pareille occurrence.

Les leçons sur l'asystolie sont consacrées d'abord à une série de variétés étiologiques, telles l'asystolie par émotion, l'asystolie par épanchement pleural, par apoplexie pulmonaire, puis à quelques types évolutifs comme l'asystolie hépatique, l'asystolie urémique.

Les grandes dyspnées des cardiaques, l'asthme et l'œdème pulmonaire, si différentes comme allure clinique dans leurs types purs, ont été illustrées d'exemples intéressants, et leur mécanisme chlorurique soigneusement discuté.

Pour que cette sèche énumération reste moins incomplète, il faudrait encore mentionner les leçons attribuées aux troubles fonctionnels du rétrécissement aortique, à l'athérome, à l'angine de poitrine et à ses associations morbides, ces dernières donnant mieux que toutes autres l'occasion de s'exercer à la prudence et à la sagacité de l'auteur.

La cardiologie du souffle ou du dédoublement a, en quelque sorte, sa fin en soi et n'entretient avec la thérapeutique que des rapports sans nécessité. L'étude des troubles fonctionnels chez le cardiaque a au contraire la thérapeutique comme aboutissant logique, et chacune de ces leçons en est la preuve, la discussion du médicament à employer, de sa posologie, du régime diététique, physique ou thermal à instituer y tenant la plus large place.

Par ses hautes qualités, ce volume fera regretter plus encore la disparition prématurée de M. Merklen. Les matériaux qui le constituent seraient restés épars et perdus pour tous, sans le soin pieux de Heitz, qui s'est imposé le labeur de les réunir, de les mettre en valeur et d'en assurer la publication. Désireux d'honorer la mémoire d'un maître très cher, il ne pouvait faire acte plus noble que de préserver de l'oubli les dernières pages de ce travailleur ardent, auquel le soir pouvait sembler encore lointain, quand la maladie, messagère de mort, est venue interrompre son labeur fécond.

Ph. Pagniez.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux :

Georges Guillain. — La dégénération des cordons postérieurs de la moelle associée à la dégénération descendante du faisceau pyramidal chez les hémiplégiques.

Alexandre Stcherback. — Signe de Babinski et dissociation des réflexes profonds et cutanés, provoqués expérimentalement chez l'homme. Valeur séméiologique du réflexe dorsal du pied.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de MM. Pierre Sebileau et L.-M. Pautrier, M. Aubertin commencera, le 16 Juin, au laboratoire de l'Amphithéâtre d'anatomie, une série de 7 conférences sur : l'*Anatomie pathologique du cœur, des vaisseaux et des glandes à sécrétion interne*.

I. *Cœur*. — Myocarde : hypertrophie et dégénérescences ; rapports des myocardites avec les artérites et les néphrites ; lésions aiguës du myocarde et leur interprétation. Étude topographique du myocarde (faisceaux de His, etc.). Endocardites et péricardites.

II et III. *Artères*. — Athérome et artério-sclérose ; leurs rapports. Athérome aortique ; artério-sclérose des moyennes artères ; artérites des artérioles viscérales ; rapports de ces dernières avec certaines scléroses viscérales (néphrite interstitielle, etc.). Artérites aiguës. Anévrismes.

Athérome expérimental adrénalique et non adrénalique. Technique. Interprétation. Lésions associées (cœur, reins, surrénales).

IV. *Veines*. — Phlébites et thromboses ; organisation du caillot. Varices.

V. *Capsules surrénales*. — Réactions élémentaires et leur interprétation. Hyper et hypofonctionnement surrénal, lésions dégénératives et chroniques, lésions spécifiques, lésions hyperplasiques.

Quelques mots sur la surrénale du cobaye et du lapin et sur leurs réactions élémentaires.

VI. *Corps thyroïde*. — Lésions élémentaires ; substance colloïde ; hyper et hypofonctionnement. Goitre simple. Goitre exophtalmique. Cancer thyroïdien. Les parathyroïdes.

VII. *Hypophyse*. — Cellules acidophiles et basophiles. Colloïde. Types anatomiques divers. Infections et intoxications. Acromégalie. Lésions associées des diverses glandes closes et leur interprétation.

Le cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis, de 2 h. à 4 heures. Droit d'inscription de 30 francs. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin.

— M. L.-M. Pautrier commencera, le mercredi 10 Juin, au laboratoire de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, une série de *12 Conférences d'anatomie pathologique générale, élémentaire et pratique*.

I. Prélèvement des pièces. Technique et indications de la biopsie.

II. Méthodes générales de fixation, d'inclusion et de coloration.

III. Notions d'hématologie pratique. Numération des globules rouges et des globules blancs. Recherche de l'équilibre leucocytaire.

IV. Le sang à l'état pathologique. Réactions sanguines dans les infections. Les leucémies.

V. Le cyto-diagnostic.

VI. L'inflammation aiguë. Les inflammations nodulaires chroniques. Anatomie pathologique générale de la tuberculose.

VII. Anatomie pathologique générale de la syphilis.

VIII. Généralités sur les tumeurs. Tumeurs à type conjonctif.

IX. Les sarcomes.

X et XI. Les épithéliomas.

XII. Autres types de tumeurs. Papillomes, kystes, adénomes, tératomes.

Les conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 4 heures. Elles seront accompagnées de manipulations pratiques. L'inscription est gratuite pour les internes des hôpitaux ; un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs. Nombre d'élèves limité à 15.

Se faire inscrire à l'Amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Saint-Antoine. — M. P. Le Noir, assisté de MM. Jean Camus et A. Courcoux, commencera le 15 Juin une série de douze conférences sur le *Diagnostic et le traitement des maladies de l'estomac*.

Ces conférences auront lieu tous les jours, salle Axenfeld, à 10 h. 1/4. Le cours est gratuit.

Le mercredi, à 9 heures : Consultation des maladies du tube digestif.

NOUVELLES

IIe Congrès des praticiens de France (Lille 25-28 Juin 1908). — Le Congrès est ouvert à tout médecin français et à tout étudiant en médecine français ayant versé une cotisation de 5 francs. Chaque congressiste aura droit au volume des rapports, au vote dans ses différents modes, aux réductions consenties par les Compagnies de chemins de fer, hôtels, etc., soit pour le voyage à Lille, soit pour les excursions organisées par le Comité du Nord (Mines, Bruxelles, Londres, etc.).

Le Comité d'organisation du Congrès de 1908 prie tous les Syndicats médicaux, toutes les Associations professionnelles, médicales, toutes les sociétés médicales, etc., de voter, en faveur de ce Congrès dont l'action doit être décisive après l'admirable mouvement de défense professionnelle du Congrès de Paris, une subvention collective dont la nécessité s'impose pour faire aboutir les revendications des praticiens.

Le Comité demande, en outre, à tous les Syndicats médicaux de France :

1° De désigner un ou plusieurs délégués chargés de les représenter officiellement au Congrès ; 2° en cas d'éloignement trop considérable, de se concerter avec les Syndicats voisins pour former un groupement intersyndical qui se fera représenter par des délégués.

Les délégués auront à verser, comme les autres adhérents, la cotisation de 5 francs. Représentants élus des organisations syndicales, ils auront droit, en cas de vote par bulletin, à autant de voix qu'ils détiendront de mandats.

Seront assimilées aux Syndicats médicaux les Associations corporatives d'étudiants régulièrement constituées.

Les parents accompagnant les congressistes, et ayant versé la cotisation de 5 francs, jouiront des avantages matériels accordés aux congressistes, sauf qu'ils n'auront pas droit au volume des rapports.

Programme des séances. — Séance d'inauguration du jeudi 25 Juin (soir, 2 heures). — 1° Discours de M. Coppens, président du Comité d'organisation ; 2° Constitution du bureau ; 3° Discours de M. X..., président du Congrès ; 4° Rapports sur les travaux du Comité de vigilance : *A*) Rapport de la Sous-Commission de l'enseignement M. Lebedde ; *B*) Rapport de la Sous-Commission du libre choix, MM. Cosse et Dally ; 5° Rapport du secrétaire général, M. Aubert.

1re Séance du vendredi 26 Juin (matin, 9 heures). — I. Rapport sur les travaux de la Commission ministérielle, M. Gassot. — II. Réforme de l'enseignement. Etude de la Commission nommée par le Syndicat médical de Lille. Rapporteur : M. Surmont.

2e Séance du vendredi 26 Juin (soir, 2 heures). — III. Enseignement clinique, MM. Regnault et Lafontaine. — IV. L'hôpital centre d'enseignement, M. Maire. — V. Autonomie des Facultés de médecine, M. Le Fur.

1re Séance du samedi 27 Juin (matin, 9 heures). — VI. Libre choix pour les assistés, MM. Bombart, Boudin, Boutry, Gaihal, Lemière. — VII. Libre choix pour les mutualistes, M. Bollirt. — VIII. Extension aux ouvriers agricoles de la loi sur les accidents du travail, M. Dubuisson.

2e Séance du samedi 27 Juin (soir, 2 heures). — IX. Responsabilité médicale. Expertise contradictoire, M. de Grissac. — X. Organisation du corps médical au point de vue de son action sur les collectivités et les pouvoirs publics, M. Coppens. — XI. Impôt sur le revenu, M. Jayle. — XII. Modifications à apporter à la loi de 1903 sur la déclaration des maladies contagieuses, M. X.

Séance du dimanche 28 Juin (matin, 9 heures). — XIII. Relèvement des honoraires médicaux, M. Vimont.

— XIV. Rapport du trésorier, M. Deroy. — XV. Nomination du Comité de vigilance.

Les certificats de complaisance. — La 8e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine vient, pour la première fois, d'appliquer l'article 25 de la loi du 30 Novembre 1892, ainsi conçu :

« La suspension temporaire ou l'incapacité absolue de l'exercice de leur profession peut être prononcée par les cours et tribunaux, accessoirement à la peine principale, contre tout médecin, officier de santé, dentiste ou sage-femme qui est condamné : 1° à une peine afflictive ou infamante; 2° à une peine correctionnelle pour crime de faux, pour vol et escroquerie, pour crimes ou délits prévus par les articles 316, 317, 331, 332, 334 et 335 du Code pénal. »

Un médecin, M. B..., et un ouvrier, Louis M..., étaient poursuivis devant la 8e chambre correctionnelle, l'ouvrier pour avoir touché des indemnités à la suite d'un accident qu'il disait être survenu dans son travail et dont l'existence semble des plus douteuses, et le docteur pour avoir délivré à cet ouvrier des certificats de complaisance sur cet accident et les suites qu'il entraîna.

M... a été condamné à six mois de prison et 25 francs d'amende; M. B..., à six mois de prison, 500 francs d'amende, cinq ans d'interdiction de la profession de médecin, et tous deux à 500 francs de dommages-intérêts.

Voici les principaux attendus du jugement condamnant M. B... :

« Attendu que B..., lorsqu'il a délivré les certificats, c'est-à-dire les 8 et 19 Octobre 1907, savait que M... avait été déclaré guéri de ses deux blessures par deux autres médecins et capable de reprendre son travail;

« Attendu, sans doute, que la délivrance de nouveaux certificats pouvait avoir une cause légitime si M..., comme c'était son droit, avait voulu contrôler et, le cas échéant, contester les certificats des précédents médecins;

« Mais, attendu que telle n'était pas son intention, puisque, loin de vouloir exercer ce droit, il y avait renoncé en acceptant sans réserves les règlements basés sur les précédents certificats et même en s'embauchant chez un autre patron, après avoir été déclaré guéri de sa première blessure; que M. B... connaissait ces détails par M... lui-même; qu'il n'a donc pu ignorer que les certificats qu'il délivrait à M... en Octobre 1907 allaient lui servir à provoquer de ses anciens patrons et même des deux à la fois, du moins pendant un certain temps, le versement d'indemnités auxquelles il n'avait pas droit. »

Il convient de rapprocher de cette affaire le procès dont les débats ont commencé avant-hier devant la Cour d'assises de la Seine. Il s'agit d'une affaire de faux et d'usage de faux commis au détriment d'un certain nombre de Compagnies d'assurances.

Voici, d'après l'acte d'accusation, les circonstances de cette dernière affaire :

F..., marchand de tableaux et courtier d'assurances, a organisé, d'accord avec son médecin, M. L..., une vaste entreprise de fraudes au préjudice des Compagnies d'assurances. Il assurait sur la vie des individus dont la santé était gravement atteinte, le plus souvent par suite de tuberculose, auxquels, pour la visite médicale exigée par les Compagnies en vue de l'assurance à contracter, il substituait des individus bien portants. Ceux-ci signaient ensuite faussement les polices du nom des assurés. Le nombre des primes à verser était forcément restreint et le bénéfice considérable. F... rémunérait très largement les personnes qui coopéraient à l'opération, ou celles, proches du malade, qui la toléraient.

Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Bordeaux. — L'Association vient d'élire son nouveau bureau. M. Demons est élu président, MM. Rabère (de Panillac) et Baudrimont, vice-présidents.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 30 Mai.* — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 20; Michel, 20.

Séance du 2 Juin. — Ont obtenu : MM. Guillemot, 19; Decloux, 19.

Chirurgien des hôpitaux. — Oral. — *Séance du 1er Juin.* — *Spina bifida.* — Ont obtenu : MM. Mouchet, 20; Alglave, 19; Chevrier, 17; Grégoire, 18.

Prosectorat. — Épreuve orale d'anatomie. — *Le dôme pleural.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 17; Bréchot, 18; Sauvé, 16; Picot, 16; Barbier, 17; Mathieu, 17.

Épreuve orale de physiologie. — *Le centre nerveux respiratoire.* — Ont obtenu : MM. Barbier, 14; Bréchot, 16; Mocquot, 18; Mathieu, 19; Picot, 16; Sauvé, 14.

Internat de Nanterre. — Le concours vient de se terminer par les nominations de MM. Ganjoin, Buizard, Thévenot, Gaulier, Caubapée, Sérée, comme internes titulaires, et de MM. Lufon, Le Roy, Béranger, comme internes provisoires.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours, pour les prix de l'Internat, MM. Sonnié-Moret, Berthoud, François, Léger, Coutière.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'INDUSTRIE DE L'AVORTEMENT

Les statisticiens depuis longtemps signalent et beaucoup de bons esprits chaque jour déplorent la diminution de la natalité en France.

La question est grave, puisque de cette diminution constante du nombre des naissances dépend l'avenir même de notre pays.

En telle occurrence, il semblerait, puisque l'on ne peut agir efficacement pour décider les citoyens français à procréer davantage, que l'on devrait au moins prendre toutes les mesures possibles pour conserver toutes les vies déjà acquises.

Combien il est loin d'en être ainsi !

L'indifférence de beaucoup en matière d'hygiène coûte chaque année de nombreuses existences qu'il eût été facile de préserver, et la répétition journalière et presque toujours impunie du même acte criminel amène la suppression pure et simple de quantité d'enfants en voie de développement.

Bien qu'il tombe sous le coup de la loi, l'avortement, en effet, se pratique actuellement au grand jour et les « faiseuses d'anges », pour employer le langage des rédacteurs de faits divers, exercent

ouvertement leur industrie, et, sans vergogne, l'annoncent à tout venant par la voie de la publicité la moins déguisée.

A quiconque douterait de ce que j'avance, je recommande la lecture des quelques annonces suivantes découpées dans un numéro récent d'un grand quotidien du matin.

Chaque jour, sans exception, ce journal insère, à quelques lignes près en plus ou en moins, des séries de telles annonces, dont, naturellement, nous supprimons les adresses.

SAGE-FEMME. Discrétion.

SAGE-FEMME 1re cl., médaill. matern. Paris, reçoit pensionn., consult. t. l. jours et dim. 3 à 7 h., place enfants. Prix mod. (Discr. abs.)

SAGE-FEMME 9 à 7 h. Reçoit pensionn. à tte époque, les 9 jours, 70 fr. (*Discr.*) Mme Q. *Tél.*

SAGE-FEMME 1re cl. De 9 à 6 h. et Dim. Reçoit pensionn. Retards. Douleurs.

SAGE-FEMME 1re cl. Consult. 9 à 6 h. et dimanc. (*discrét.*) Reçoit pensionn. RETARDS.

SAGE-FEMME 1re cl. Consult. 9 à 6 h. et dimanc. (*discrét.*) Reçoit pensionn. RETARDS.

SAGE-FEMME CONSULTAT. TOUTES HEURES ET DIMANCHES. (Discrétion).

EX-SAGE-FEMME EN CHEF DES HOPIT. CONSULT. 1 A 5 H. DISCR. MALADIES DES FEMMES.

SAGE-FEMME 1re CL. CONSULT. TTE HEURE, DIM. ET FÊTES. *Reçoit pens.* (Discr.)

SAGE-FEMME 1re CL., CONS. TTES H. SOIR ET DIM. DISCRÉT. RETARDS.

SAGE-FEMME 1re cl. pr. pens. Cons. 2 à 3 h. *Villa à X.... Discr.* **RETARD**

RETARD **SAGE-FEMME** 1re cl., reçoit pensionn. consult. tous les jours, 1 à 3 h. Prix modérés (discrét. absol.).

RETARD ex **SAGE-FEMME** des **hôpitaux** 1re cl. Cons. 9 à 7 h. et dim. (*Discrétion*).

RETARD **Aucun cas ne résiste aux** PILULES du MOIS, franco et discr. Contre 5 francs.

RETARD Renseignements gratuits par SAGE-FEMME.

RETARD Renseignements gratuits par SAGE-FEMME.

RETARD **PAIEMENT APRÈS RÉSULTAT** *Succès garanti dans tous cas. Rensts gratuits. Ecrire :*

RETARDS traitement maladies dames, succès garanti par **SAGE-FEMME** 1re cl. Consult. t. l. jours ttes h., dim. et fêtes, px mod. Discr.

RETARDS **irrégularités**, par *Sage-Femme* 1re cl. (abs. discr.). Consult. t. l. jrs et Dimanches. Pensres (english spoken).

Il est à remarquer, par surcroît, que la plupart de ces sages-femmes sont installées à proximité des gares ou des grands magasins de nouveautés.

Dans le nombre, évidemment, quelques-unes exercent loyalement leur profession.

Mais, il n'en est pas moins manifeste pour quiconque sait lire — et les petites ouvrières, les bourgeoises malthusiennes et autres dames peu désireuses de maternité ne s'y trompent point — que la majeure partie de ces annonces ont pour seul objet d'avertir les femmes enceintes qu'à telle adresse on se charge, dans les prix doux, de les débarrasser d'une grossesse gênante.

La liberté de la presse existe, c'est certain! Mais serait-ce violer cette liberté que de s'opposer à un tel trafic qui relève de la cour d'assises?

Avec raison le parquet sévit de temps à autre contre les marchands de publications obscènes; combien serait-il plus avisé encore en intervenant vis-à-vis des auteurs de ces réclames criminelles et des journaux qui les acceptent!

Des milliers d'enfants pourraient être sauvés si une telle intervention avait lieu.

GEORGES VITOUX.

VARIÉTÉS

L'alcool en France.

Les divers impôts perçus en 1906 sur les alcools, les vermouts et vins de liqueur ou d'imitation ont donné, en France : 360.442.000 francs pour les alcools et 15.500.000 pour les vermouts, etc. La consommation d'alcool par tête d'habitant dans les villes ayant plus de 30.000 habitants, a atteint : 12,01 au Havre et 11,99 à Rouen, 11,30 à Boulogne-sur-Mer, 10,15 à Caen, 9,12 à Calais, accusant ainsi la triste supériorité dans l'alcoolisme de ces deux régions particulièrement infestées, la Normandie et la Flandre, tandis que, nulle part ailleurs, on n'atteint 7 et que la consommation de Paris est de 4,49, celle de Marseille de 4,31. Béziers tient un record de la sobriété avec 0,99, puis Carcassonne avec 1,30.

Remarquons que la consommation d'alcool dans les ports n'indique nullement que tout l'alcool bu a été absorbé par les habitants de la ville.

***

Les industries meurtrières.

D'après une statistique du ministère de l'Intérieur, 2.413 personnes ont péri en France, en 1907, victimes d'accidents industriels. En tête des industries meurtrières se placent les entreprises de travaux publics et de bâtiments, qui ont coûté la vie à 340 personnes, les transports par voie ferrée, qui ont causé 347 morts. Viennent ensuite les mines, minières et salines avec 296 morts, les transports par terre avec 247, les industries de l'alimentation avec 184, la métallurgie du fer et de l'acier avec 137.

LIVRES NOUVEAUX

Aide-mémoire de thérapeutique, par MM. DEBOVE, doyen honoraire de la Faculté de médecine, professeur de clinique, membre de l'Académie de médecine; G. POUCHET, professeur de pharmacologie et matière médicale à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; A. SALLARD, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-8° de VIII-790 pages, imprimé sur deux colonnes, relié toile. Prix : 16 francs (MASSON ET Cie, éditeurs).

Ce bel ouvrage, impeccablement édité, réalise sous un volume restreint, sous un titre modeste et sous la forme particulièrement commode d'un dictionnaire, la réunion de deux livres également indispensables au

praticien : le formulaire pharmacologique et la thérapeutique pratique. On y trouvera en effet classés par ordre alphabétique : 1° l'exposé du traitement de toutes les affections médicales et des grands syndromes morbides ; 2° l'étude résumée des agents thérapeutiques principaux, médicaments et agents physiques ; 3° la mention des principales stations hydrominérales (situation, composition, indications) et climatériques ; 4° l'exposé des connaissances essentielles en hygiène et en bromatologie.

Ce dont on ne saurait assez louer les auteurs, c'est d'avoir su éviter les deux écueils quasi inévitables des ouvrages de ce genre, c'est-à-dire la concision sèche, incomplète et dangereuse du formulaire et l'amplification fastidieuse du traité. Chaque article est clair, précis, substantiel, pratiquement complet, en sorte que l'ouvrage se suffit à lui-même, et qu'à l'extrême rigueur, il pourrait constituer toute la bibliothèque du praticien, au moins pour la thérapeutique.

C'est ainsi que l'étude de chaque médicament est constituée par l'exposé de ses caractères physiques et chimiques, de ses effets utiles, de ses indications thérapeutiques, de sa posologie, de ses actions nuisibles et toxiques. Des spécimens de formules applicables à la pratique courante accompagnent chaque article.

L'étude thérapeutique des maladies et des syndromes suppose résolu le diagnostic et ne rappelle que les notions étiologiques et pathogéniques indispensables à l'exposé rationnel des indications, très méthodiquement développées.

Le titre est beaucoup trop modeste. C'est bien un aide-mémoire de thérapeutique — mais un aide-mémoire d'une suffisante ampleur pour mériter celui de dictionnaire de thérapeutique clinique.

ALFRED MARTINET.

L. Bonnard. — *La Gaule thermale, sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, avec la collaboration médicale du Dr PERCEPIED, médecin consultant du Mont-Dore. Un vol. in-8° de XII-521 pages, avec 74 plans et gravures. Prix : 10 francs (PLON-NOURRIT et Cie, éditeurs).

Ce livre est une étude complète des titres de noblesse des richesses thermales de France. On y trouve à la fois l'identification de certaines stations anciennes avec les localités que recommande la thérapeutique moderne, l'élucidation des problèmes de géographie historique qui s'y rattachent, des recherches curieuses sur le caractère religieux des sources et le culte dont on les entourait, une étude documentée des vestiges de construction et du mobilier balnéaire romain découverts autour des établissements actuels. Soixante-quatorze plans et gravures illustrent cet inventaire méthodique et pittoresque.

R. R.

BIBLIOGRAPHIE

Le volume de **MM. E.-J. Moure et A. Brindel** : MALADIES DE LA GORGE, DU LARYNX ET DU NEZ, a été annoncé ici, par erreur, au prix de 3 fr. Son prix réel est de 9 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1642. — **G. Keim.** — LES MÉDICATIONS NOUVELLES EN OBSTÉTRIQUE. 1 vol. in-18 de 84 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1643. — **G. Ribot et R. Lafon.** — DAKAR ; ses origines, son avenir. 1 vol. gr. in-8°, de 200 pages, avec plusieurs figures et plans en couleurs. Prix : 6 fr. (*G. Delmas*, éditeur, à Bordeaux.)

1644. — **J. Ruffier.** — LA SANTÉ PAR LA FORCE. 1 vol. in-12, de 224 pages. Prix : 2 fr. 50. (Chez l'auteur : 7, boulevard Rochechouart).

1645. — **P. Hartenberg.** — PSYCHOLOGIE DES NEURASTHÉNIQUES. 1 vol. in-16, de 248 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1646. **Queirel.** — LEÇONS DE CLINIQUE OBSTÉTRICALE. 1 vol. gr. in-8°, de 220 pages. Prix : 6 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1647. — **E. Mériel et R. Rougean.** — LES LIGATURES D'ARTÈRES A L'AMPHITHÉATRE (PRÉCIS ICONOGRAPHIQUE). 1 vol. gr. in-8°, de 164 pages, avec 177 figures. Prix : 5 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1648. — **Caillaud.** — GUIDE DU MÉDECIN OCULISTE DANS LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. 1 vol. in-18, de 216 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

SOMMAIRE du n° 3 (Mai-Juin).

Travaux originaux :

Fr. Meeus. — Epilepsie et délire chronique. Contribution à l'étude des psychoses combinées.

Soutzo fils et P. Dimitresco. — D'une classe d'alcooliques chroniques amoraux, envisagée au point de vue de la responsabilité légale.

G.-G. de Clérambault. — Notes sur le régime des aliénés en Angleterre (1er article).

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Bibliographie.

Variétés.

***

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 5.

Travaux originaux :

W. Dubreuilh et G. Petges. — Des alopécies congénitales circonscrites.

Henri Hamel. — Traitement des syphilides par les injections mercurielles locales.

Revue générale :

Lasserre. — Le passif des injections mercurielles.

Revue de dermatologie.

Revue des livres.

A. Civatte. — Lettre de Berlin.

Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 17 Juin 1908, à 1 heure. — M. LAGARRIGUE : Amygdalite phlegmoneuse chez le nourrisson: MM. Pinard, Reclus, Segond, Proust. — M. JOSSU : Sur la mortification de la pulpe dentaire d'apparence spontanée et ses complications. Infection par voie intra-dentaire sans carie; MM. Reclus, Pinard, Segond, Proust. — M. MOULU : De quelques points spéciaux du traitement médical des métrites; MM. Segond, Pinard, Reclus, Proust.

Jeudi 18 Juin 1908, à 1 heure. — M. VAN DER ELST : Contribution apportée à la notion d'hystérie par l'étude de l'hypnose spécialement considérée dans son histoire, dans son essence, dans ses effets; MM. Raymond, Hutinel, Bar, Nobécourt. — M. GUIARD : De la néphrite dans l'impétigo chez l'enfant; MM. Hutinel, Raymond, Bar, Nobécourt. — M. LETAILLEUR : Contribution à l'étude des formes rhumatismales de la grippe; MM. Hutinel, Raymond, Bar, Nobécourt. — M. DESJARDIN : De l'œdème aigu du poumon; MM. Bar, Raymond, Hutinel, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 15 Juin 1908. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Thiéry, Ombrédanne. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delens, Potocki, Mulon. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Letulle, Marcel Labbé. M. Charles Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Tuffier, Gosset. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, André Jousset. M. Roger, censeur; M. Macaigne, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Reclus, Monod, Proust. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Segond, Aug. Broca, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Charité, MM. Dejerine, Sicard, Lœper. M. Brissaud, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 16 Juin 1908. — 1er, Oral : MM. Retterer, Rieffel, Brumpt. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Joffroy, Gilbert Ballet, Jeanselme. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Albert Robin, Rénon, Balthazard. M. Thoinot, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) : Hôtel-Dieu : MM. Pozzi, Marion, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Rieurd, Thiéry. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Albarran, Hartmann, Cunéo. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Quénu, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Gouget, Castaigne. M. Chantemesse, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Desgrez, suppléant.

Mercredi 17 Juin 1908. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Aug. Broca, Thiéry. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Pierre Marie, Marcel Labbé. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Macaigne, Lœper. — 4e (2e série) : MM. Dejerine, Carnot, Zimmern. M. Roger, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Delens, Gosset, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Monod, Tuffier, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Brissaud, Letulle, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Gaucher, Legry, André Jousset. M. Kirmisson, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), clinique Baudelocque : MM. Lepage, Potocki, Couvelaire. M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 18 Juin 1908. — 1er, Oral : MM. Albarran, Retterer, Rieffel. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Launois, Demelin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. De Lapersonne, Cunéo, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Hartmann, Thiéry. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Maygrier, Ricard, Morestin. — 3e Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Rénon, Brumpt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Joffroy, Claude, Fernand Bezançon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Troisier, Gouget, Castaigne. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Carnot. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. — 4e (3e série) : MM. Alb. Robin, Gilb. Ballet, Richaud. M. Pierre Marie, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Vendredi 19 Juin 1908. — 1er, Oral : MM. Brissaud, Nicolas, Ombrédanne. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Blanchard, André Jousset. M. Gaucher, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Tuffier, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Aug. Broca, Lecène. M. Pierre Marie, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 20 Juin 1908. — 1er, Oral : MM. Quénu, Marion, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gilbert Ballet, Gouget, Brumpt. M. Prenant, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. Mutel est nommé prosecteur.

M. Binet est délégué dans les fonctions de chef de clinique chirurgicale jusqu'à la fin de l'année scolaire.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent*. — M. Mazade, à Marseille.

Médaille de bronze. — MM. Delplanque, Bué, à Lille; Barthès, à Perpignan (Pyrénées-Orientales); Lautré, à Toulouse; Tourlet, à Paris.

LETTRE DE FÉLICITATION DU MINISTRE DE LA GUERRE. — MM. Le Ray, médecin-major de 1re classe; Battez, médecin-major de 2e classe; Vadon, médecin aide-major des troupes coloniales.

Société des amis de l'Université de Paris. — La Faculté de médecine de Paris reçoit une subvention de 2.000 francs pour l'achat d'une lanterne à projections pouvant servir dans différents enseignements, et 1.000 francs pour l'achat de microscopes destinés au laboratoire de parasitologie.

Association française de chirurgie (XXIe Congrès, 5-10 Octobre 1908). — Le XXIe Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 5 Octobre 1908, sous la présidence de M. le professeur EM. FORGUE, de Montpellier, correspondant national de l'Académie de médecine.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour

du Congrès : 1° Chirurgie du canal cholédoque et du canal hépatique. Rapporteurs : MM. Delagenière, du Mans, et Gosset, de Paris. — 2° Traitement chirurgical des cavités osseuses d'origine pathologique. Rapporteurs : MM. Broca, de Paris, et Nové-Josserand, de Lyon. — 3° Traitement chirurgical des névralgies faciales. Rapporteurs : MM. Jaboulay, de Lyon, et Morestin, de Paris.

MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 Juillet, le titre et les conclusions de leurs communications, à M. Walther, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'électricité médicale, d'objets de pansement, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au secrétaire général.

Inspection de l'Assistance publique. — M. Ramès, sous-inspecteur de l'Assistance publique, passe dans le département de Seine-et-Oise.

M. Favette est nommé sous-inspecteur de l'Assistance publique et affecté au département de l'Indre.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — En raison de l'absence de M. Dalché, la séance qui devait avoir lieu le samedi 6 Juin, à 9 heures, à la Charité, se trouve reportée au mardi 9 Juin, à 9 heures, à l'hôpital Lariboisière.

Chirurgien des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la désignation de MM. Mouchet et Chevrier pour les deux places vacantes de chirurgien des hôpitaux.

Prosectorat. — Médecine opératoire. — *Ligature de la carotide externe. — Désarticulation sous-astragalienne (côté gauche).* — Ont obtenu : MM. Mathieu, 26; Bréchot, 29; Mocquot, 28; Picot, 24.

Épreuve pratique de dissection. — *Grand nerf hypoglosse.* — Ont obtenu : MM. Bréchot, 28; Mathieu, 26; Mocquot, 30; Picot, 25.

Classement des candidats : à la suite du concours qui vient d'avoir lieu, le jury a classé les candidats dans l'ordre suivant : MM. Mocquot, Bréchot, Mathieu, Picot, pour 2 places.

Internat en pharmacie des dispensaires. — Un concours pour la nomination aux places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique sera ouvert le lundi 30 Novembre 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les élèves en pharmacie qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, de midi à 3 heures, du jeudi 15 Octobre au samedi 14 Novembre 1908, inclusivement.

Tout candidat ou candidate au concours pour les places d'Élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique doit être âgé de vingt ans au moins et de vingt-sept ans au plus au 1er Janvier de l'année du concours et justifier d'au moins 4 inscriptions de scolarité prises dans une Ecole de pharmacie.

Il doit produire :

1° Son acte de naissance;

2° Un certificat de revaccination;

3° Un certificat de bonnes vie et mœurs;

4° Un certificat délivré par l'Ecole de pharmacie et constatant d'une part, qu'il a subi avec succès son examen de première année, et, d'autre part, qu'il est en cours d'études.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Les élèves en pharmacie des dispensaires reçoivent une indemnité variable suivant leur année d'exercice (1.200 francs pour la 1re année, 1.300 francs pour la 2e et 1.400 francs pour la 3e). Ils n'ont droit ni au logement, ni à la nourriture.

Tout élève qui obtient le diplôme de pharmacien pourra être maintenu en fonctions pendant une durée de trois mois, renouvelable s'il y a lieu. En tout état de cause, le délai accordé ne pourra dépasser la fin de l'année d'exercice.

Aucun élève ne peut tenir de pharmacie en ville, ni faire le commerce de drogues simples ou composées, ou de plantes médicinales.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ESSAI DE CHIRURGIE DANS LE SUD TUNISIEN (SFAX)

Quand on approche l'Arabe de près, on est vite convaincu que *chez lui* il est impossible de faire comme il convient la moindre chirurgie.

Installer en milieu indigène une maison de santé pour indigènes m'a paru indispensable et voici comment a réussi cette tentative privée.

Dans un des quartiers les plus tranquilles de la ville, au fond d'une rue passagère, à proximité d'un bain maure et d'une mosquée, j'ai fait choix d'une vaste maison que j'ai transformée de la façon suivante en un modeste pavillon de chirurgie [1].

Le rez-de-chaussée se compose de cinq pièces.

1. La rue retirée n'effarouche pas les femmes qui doivent venir recevoir des soins quotidiens. Le bain maure permet de faire subir au malade un lavage avant chaque opération. La mosquée voisine est chère à tous ceux qui ne veulent pas déroger aux préceptes du prophète.

(Cf. le plan ci-joint.) La plus petite sert de salle de consultations et de pansements externes, la mieux éclairée de salle d'opérations, les deux plus grandes respectivement de salle d'hommes et de salle de femmes et peuvent contenir chacune six lits. Enfin, la cinquième constitue une vaste cuisine parfaitement aérée et munie de cinq fourneaux très suffisants pour la cuisson des aliments. Attenant à la cuisine, comme dans toute maison arabe, sont les cabinets.

REZ DE CHAUSSÉE

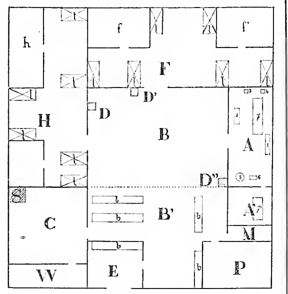


Figure 1. — *Rez-de-chaussée.*

A, salle d'opérations; *A'*, petite salle attenant à la salle d'opérations; 1, table pour matériel de pansement; 2, table pour instruments; 3, 4, supports pour chloroformisateur; 5, autoclave; 6, étuve; 7-7', tables d'opérations; *B*, patio; *B'*, partie du patio recouverte; *b*, bancs; *C*, cuisine; *D*, *D'*, *D''*, citernes d'eau douce; *E*, entrée; *F*, salle des femmes; *f*, *f'*, pièces de débarras; *l*, lits; *H*, salle des hommes; *h*, *h'*, pièces de débarras; *l*, lits; *M*, escalier du 1er étage; *P*, salle de pansements et de consultations; *S*, puits d'eau salée; *W*, cabinets.

Au premier étage, deux longues pièces pouvant contenir chacune quatre lits, où sont hospitalisés les malades notables.

Une partie du patio est couverte. C'est là que chaque matin les malades du dehors attendent leur tour d'examen et de soins.

Le mobilier est des plus simples : douze lits composés chacun d'un châlit militaire, un matelas, un traversin, une paire de draps, deux couvertures, une table de nuit et un support pour médicaments et boissons. Rien de plus. Et pour l'Arabe de la campagne, c'est un luxe auquel il n'est pas accoutumé. Ajoutez une quinzaine de nattes pour les moins atteints et la personne qui accompagne chaque malade.

A chacune des deux grandes salles du rez-de-chaussée sont adjointes des petites pièces qui servent de dépôt à tous les impedimenta dont sont souvent chargés les Arabes venant du dehors.

La salle d'opérations est éclairée par une large baie que j'ai fait percer dans le plafond. Deux tables d'opérations, l'une simple, l'autre à plan incliné, deux tables pour instruments et matériel de pansement, deux petits supports mobiles pour la chloroformisation, deux marmites (eau bouillie simple, solution de carbonate de soude bouilli), une étuve, un autoclave, constituent tout le matériel et permettent de réaliser l'asepsie opératoire.

Le tout ainsi installé dans un milieu arabe, sous un décor arabe, n'inspire aucune défiance à l'indigène. Il reste à l'aise; il est chez lui.

L'Arabe de la ville vient demander consultations et soins, et se fait volontiers hospitaliser pour une opération sérieuse; mais c'est surtout pour l'Arabe de la campagne que la nécessité de pareille installation se fait sentir. Pour les choses de la médecine, il a peu recours au docteur européen. Les empiriques lui suffisent; et la fièvre ou la syphilis ne lui paraissent pas mériter un déplacement. A-t-il quelque infirmité apparente, quelque tumeur, quelque affection douloureuse, il n'hésite pas. Et souvent je vois des malades m'arriver le ventre médaillé de cicatrices de cautères, et me demander d'ouvrir et d'enlever la cause de leur douleur. L'examen le plus minutieux ne me donnant aucune indication opératoire, je leur propose quelque baume consolateur. La réponse est toujours la même : ils ne veulent pas de médicaments; si le bistouri ne peut les guérir, ils s'en vont.

1er ÉTAGE

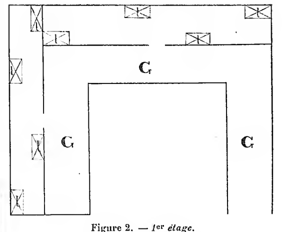


Figure 2. — *1er étage.*

C, galerie couverte; *l*, lits.

L'intervention proposée est acceptée avec une confiance et une tranquillité étonnantes. Le malade est alors hospitalisé. Le matin de l'opération, un lit et du linge propre lui sont remis. Rien d'administratif. Le malade est accompagné par un de ses proches qui restera auprès de lui jusqu'à complète guérison. Cet infirmier improvisé se charge de la cuisine et des menus soins de l'opéré. Vouloir hospitaliser le malade seul et lui faire donner des

soins par une personne étrangère serait presque toujours provoquer un refus. Il faut prendre l'indigène tel qu'il est, ne rien changer à ses habitudes, se mêler de sa vie juste pour lui apporter le soulagement professionnel et ne plus intervenir dans les autres détails.

Le gros service de la maison est assuré par une femme indigène (salle des femmes) et par un Arabe (salle des hommes).

Je suis en outre secondé de la façon la plus précieuse par deux indigènes instruits. L'un assure les pansements journaliers et donne le chloroforme. L'autre m'aide exclusivement aux opérations; je ne lui demande qu'une chose : savoir se laver les mains et les tenir propres. Je conçois, en effet, le rôle de l'aide réduit à tenir une pince ou un écarteur.

Avec ce personnel minime, dans ce cadre rudimentaire, j'ai pu depuis un peu plus d'un an pratiquer plus de quatre cents opérations dont le tableau ci-dessous donnera un aperçu :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Cataractes	3	3	6
Iridectomies	3	6	9
Staphylomes (critchett)	»	10	10
Enucléations	3	3	6
Ptérygions	6	1	7
Strabisme	1	»	1
Trichiasis	70	113	183
Canthoplasties	6	5	11
Dacryocystites	1	5	6
Autoplasties de la face	2	5	7
Bec-de-lièvre	»	»	»
Tumeur (?) de la lèvre inférieure	4	1	5
Augiomes de la face	1	2	3
Kystes dermoïdes	6	4	10
Résection du nerf maxillaire supérieur	»	1	1
Epulis	»	2	2
Cancer de la langue	1	»	1
Mastoïdite	1	»	1
Goitre	»	1	1
Adénites cervicales	4	7	11
Parotidite suppurée	1	»	1
Tumeurs de la parotide	2	»	2
Résections costales (tuberculose)	4	»	4
Ostéosarcome de la paroi thoracique	1	»	1
Cancer du sein	»	1	1
Lipomes (dos, fesse, cou)	4	»	4
Pleurésie purulente	1	»	1
Kyste hydatique du poumon	1	»	1
Kystes hydatiques du foie	1	1	2
Périhépatite	1	1	2
Cholécystite suppurée	»	1	1
Cancer des voies biliaires	1	»	1
Splénopexie	»	1	1
Périgastrite	»	2	2
Gastro-entérostomies	10	3	13
Sarcome du mésentère	»	1	1
Péritonite tuberculeuse	1	2	3
Eventration	1	»	1
Hernies inguinales	9	»	9
— ombilicales	»	2	2
— épigastriques	8	10	18
— crurale	»	1	1
Psoïtis	1	1	2
Hémorroïdes	6	2	8
Fistules anales	5	»	5
Phlegmon du creux ischio-rectal	1	1	2
Rétrécissement du rectum	2	»	2
Hystérectomie vaginale et colporraphie	»	1	1
Hystéropexie	»	1	1
Kyste du ligament large	»	1	1
Fibrome utérin	»	1	1
Curettage	»	4	4
Néphropexie	1	»	1
Calculs vésicaux	10	1	11
— urétraux	2	»	2
Urétrotomies internes	4	»	4
Hydrocèles vaginales (retournement)	6	»	6
Varicocèle	1	»	1
Sarcome du testicule	1	»	1
Résection du coude	1	»	1
Pseudarthrose humérus	»	1	1
Ecrasement de la main	1	»	1
Autoplastie de la main	»	1	1
Spina ventosa	»	1	1
Exostose sous-onguéale	1	»	1
Sutures tendineuses	»	1	1
Amputation de jambe	1	»	1
Résection du genou	1	1	2
Exostose ostéogénique	1	»	1
Tuberculose péri-articulaire (genou)	2	»	2
Amputation de métatarsien	1	»	1
Ongle incarné	2	»	2
Extraction de balle	1	»	1
Ostéomyélites	4	2	6
Phlegmon diffus	1	»	1

Au total : 215 hommes, 218 femmes



Une vingtaine d'Européens et d'Israélites sont compris dans ce tableau. Autant que possible, il ne faut opérer qu'à coup sûr et éviter les cas limites. J'ai eu trois décès à déplorer :

Une hernie crurale étranglée au douzième jour, opérée sous anesthésie locale et morte dans la nuit qui suivit l'intervention; une amputation de jambe pour gangrène gazeuse, suivie de mort au bout de quelques heures; un cancer des voies biliaires chez un vieillard cachectique, malgré les suites opératoires les plus simples, le malade s'éteignit le onzième jour de l'opération.

Ce relevé ne prétend point être le fidèle reflet

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

des différents cas qui se présentent. Le personnel réduit, le petit nombre de lits, l'impossibilité de faire une démarcation entre septiques et aseptiques me contraignent à éliminer systématiquement suppurants et chroniques. C'est ainsi que les quelques ostéomyélites traitées ne donnent aucune idée de la très grande fréquence de cette affection chez les indigènes.

Mais il est un fait notoire : on répète partout qu'une barrière infranchissable s'élève entre la femme indigène et le médecin européen.

Ce qui peut être un peu vrai pour la femme des villes ne l'est plus pour la femme de la campagne. Le tableau ci-dessus en témoigne. Evidemment, la gynécologie y entre pour une faible part. Il n'en est pas moins vrai que les femmes viennent aussi nombreuses que les hommes, et le jour où elles sauront que le bistouri peut apporter quelque soulagement à leurs misères, le jour où l'exemple des plus confiantes aura montré les beaux résultats obtenus, il en sera de la gynécologie comme de tout le reste.

Par ce court aperçu, j'ai voulu seulement donner un peu de relief aux services immenses que peut rendre à la population musulmane le médecin européen, même isolé et livré à ses propres moyens, et montrer que partout on peut faire simplement de la bonne chirurgie.

TRIBAUDEAU.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Société de pathologie exotique. — La prochaine réunion de la Société aura lieu le mercredi 10 Juin, à 5 heures, dans l'amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour. — 1° Correspondance. — NICLOT : La peste à Oran en 1907. — MATIGNON : Les émanations des selles dysentériques renferment-elles des principes toxiques. — GROS : Ophtalmo-réaction à la tuberculine chez les indigènes d'Algérie.

2° Rapport de la Commission de prophylaxie de la maladie du sommeil. Discussion et vote des vœux proposés.

3° Communications annoncées. — NOC : Un cas de filariose humaine en Indo-Chine. — BOUFFARD : Rôle comparé des tsétsés et des stomoxes dans l'étiologie de la Souma. — MARCHOUX et BOURRET : Note sur la lèpre. — MARTIN, LEBŒUF et ROUBAUD : Trypanosomiases animales du Congo français. Expérience de transmission du Nagana par les moustiques. — LEBŒUF : Sur l'ulcère phagédénique. — ALLAIN et NATTAN-LARRIER : Equilibre leucocytaire dans la trypanosomiase humaine. — DENIER : Note préliminaire sur les essais d'un sérum spécifique dans le traitement du choléra.

Société d'hypnologie et de psychologie. — La dix-septième séance annuelle de la Société d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 16 Juin 1908, à 4 heures précises, au Palais des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Ordre du jour : 1° Compte rendu de la situation morale et financière de la Société; 2° allocution de M. JULES VOISIN, président de la Société; 3° rapport sur le prix Liébeault; 4° Eloge de M. Hamilton Osgood, de Boston.

Question générale mise à l'ordre du jour : *L'homosexualité (étiologie-psychologie-thérapeutique individuelle et sociale)* : 1° M. WITRY (de Trèves) : Le type homosexuel contemporain. Sa situation juridique et sociale; 2° professeur LIONEL DAURIAC : L'homosexualité antique; l'amour socratique et le banquet de Platon; 3° M. BÉRILLON : 1° Les variétés cliniques de la dégénérescence au point de vue sexuel; 2° l'homosexualité à travers les âges (avec projections); 4° M. FOUINEAU : L'homosexualité dans les établissements pénitentiaires; 5° MM. GROLLET ET LÉPINAY, médecins vétérinaires : L'inversion sexuelle chez les animaux; 6° M. ABOUL-WAHHAB (de Constantinople) et DAMOGLOU (du Caire) : L'homosexualité dans les pays orientaux; 7° M. GUILHERMET, avocat à la Cour : Les délits et les crimes qui dérivent de l'homosexualité; 8° M. LAUMONIÉ : La thérapeutique individuelle de l'inversion sexuelle. Inscrits pour la discussion : MM. Paul Farez, Paul Magnin, Félix Regnault, Toulzac, Jules Voisin, H. Fournier, Bahaddin Chakir Bey (de Constantinople), Henry Lemesle (de Loches), etc.

Communications déjà inscrites : M. PAUL JOIRE (de Lille) : L'expression des sentiments au moyen de l'hypnose (avec projections). M. PAUL FAREZ : La psychonarco-anesthésie dentaire. M. WIAZEMSKY (de Saratow) : Un cas d'application de l'hypnotisme contre les douleurs de l'accouchement. M. PODIAPOLSKY (de Saratow) : Considérations psychologiques sur le sommeil chloroformique. Discussion : M. PAUL FAREZ.

M. MAURICE BLOCH : Un nouvel antispasmodique. M. JULLIOT, docteur en droit : Considérations sur la mnémonie. Mise en valeur de la mémoire. M. DOMINGOS JAGUARIBE (de Sao Paulo) : La psychologie de l'alcoolique. Professeur UBEYD-OULLAH (de Constantinople) : La psychologie du pèlerinage à la Mecque. M. QUINQUE, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil : Le mutisme essentiel chez les enfants entendants, etc.

Après la séance, un banquet aura lieu à 7 1/2, au restaurant du Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton : Prix : 8 fr.; tenue de ville. Les membres de la Société sont invités à adresser, dès à présent, les titres de leurs communications et leur adhésion au banquet à M. BÉRILLON, secrétaire général, 4, rue Castellane.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Cazeneuve, du port de Toulon, est désigné pour servir en sous-ordre aux établissements de pyrotechnie dans ce port.

Assistance médicale. — M. Galinier est nommé médecin stagiaire de l'Assistance médicale de l'Indo-Chine, et est affecté au service de la province de Pursat (Cambodge).

Étranger.

Entente cordiale médicale. — Le lundi 22 Juin, M. le professeur RAYMOND fera une conférence au Collège royal des médecins de Londres. Il prendra pour sujet : *Les maladies dites familiales (sénescence physiologique prématurée localisée à certains systèmes organiques).*

Le 24 Juin, M. le professeur RAYMOND ira à Oxford recevoir le titre honorifique de docteur ès sciences, que vient de lui décerner la célèbre Université.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — LEÇON CLINIQUE. — *Séance du 9 Juin.* — Ont obtenu : MM. Hallé, 18; Coyon, 19.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont désignés pour faire partie du concours s'ouvrant le 16 Juin pour la désignation d'un chirurgien adjoint des hôpitaux :

Chirurgiens. — Juges titulaires : MM. Courtin, Badin, Villar, Venot, Chavannaz.

Juges suppléants : MM. Pousson, Princeteau, Rivière.

Médecins. — Juges titulaires : MM. Mesnard, André Moussous.

Juges suppléants : MM. Auché, Emile Bitot.

Externat et Internat des hôpitaux de Bordeaux. — La Réunion médico-chirurgicale des hôpitaux de Bordeaux

vient de terminer l'étude des modifications à apporter aux concours de l'Externat et de l'Internat; elle a entendu les conclusions des rapporteurs des Commissions nommées pour l'examen de ces questions et, après discussion, a adopté différents changements à l'ancien règlement du service de santé.

Les candidats à l'Externat devront désormais faire un mois de stage pendant la période des vacances (Août ou Septembre); ils ne seront admis à s'inscrire pour le concours qu'après avoir satisfait à cette obligation.

Le programme du concours, en outre de la question sur les éléments de l'anatomie et de la pathologie externe, comprendra des questions élémentaires de pathologie interne.

La lecture des copies de la composition écrite par les candidats au concours de l'Internat est abolie, les copies seront remises et numérotées par le représentant de l'administration; dans une enveloppe fixée à la copie sera placé le nom du candidat; cette enveloppe portera à l'extérieur le numéro de la copie. Le jury lira les copies, donnera sa note et, toutes les notes étant acquises, on ouvrira les enveloppes pour connaître les noms des candidats.

Une troisième épreuve écrite est ajoutée aux deux épreuves des concours antérieurs, elle aura nom : « épreuve de salle de garde »; elle consistera en une composition écrite d'une demi-heure de durée sur un sujet de thérapeutique médicale ou chirurgicale d'un cas urgent.

Ces modifications aux règlements anciens vont être mises en vigueur, au moins en partie, lors du prochain concours de l'Externat.

En vue de ce concours, en effet, la Commission administrative des hôpitaux de Bordeaux publie l'avis suivant :

« MM. les candidats au concours de l'Externat sont prévenus que, sur la demande de la Réunion médico-chirurgicale des hôpitaux et hospices, et par décision de la Commission administrative des hospices en date du 29 Mai 1908, le stage des vacances obligatoire pour les candidats est rétabli.

« Les candidats devront se faire inscrire avant le 15 Juillet et indiquer le mois (Août ou Septembre) pendant lequel ils désirent faire leur stage. »

Ils seront répartis en deux séries et placés d'abord dans les services de chirurgie. S'il reste des stagiaires, ils seront envoyés dans les services de médecine.

Société française d'hygiène. — Dans le but d'aider à l'amélioration de la situation morale et hygiénique des marins pêcheurs, la Société française d'hygiène a décidé, sur la proposition de son président honoraire, M. E. Cacheux, d'ouvrir pour l'année 1908 un concours sur la question suivante :

Enquête sur les habitations des marins pêcheurs d'une région déterminée au choix des candidats. Le programme se composera de deux parties :

1° Statistique de la natalité, de la mortalité et de la morbidité limitée aux maladies évitables; description de quelques maisons de marins pêcheurs avec leurs dépendances; prix de revient d'une habitation, détails sur les services relatifs à la fourniture d'eau potable, à l'utilisation des eaux ménagères, à l'écoulement des eaux pluviales et usées;

2° Marche à suivre pour améliorer les conditions hygiéniques des habitations, en assainissant les quartiers ou les communes qui se trouvent dans de mauvaises conditions hygiéniques, en créant de nouveaux quartiers dans les environs des villes maritimes encombrées, notamment dans celles qui sont encore fortifiées et dont le déclassement s'impose.

Plusieurs prix, dont une médaille d'or de 200 francs offerte par M. Cacheux, seront affectés à ce concours.

Les mémoires devront être adressés avant le 31 Décembre 1908, dernier délai, au siège social de la Société, à Paris, rue Serpente, 28.

RENSEIGNEMENTS

Luzillé (Indre-et-Loire). — *On demande un médecin*; position assurée, localité sans pharm. Ecrire *P. M.* 524.

Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Le Dr Petit, directeur de la *Gazette Electrique*, fera, à partir du 15 Juin, une série de 12 conférences pratiques sur l'*Electrothérapie*. Nombre des élèves limité. Prière de s'inscrire les mardis, jeudis et samedis, de 1 h. à 4 h., 11, rue du Caire (11e). Le droit d'inscription est de 50 fr.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 48 Samedi, 13 Juin 1908.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

QUELQUES NOTES SUR LES EXERCICES PHYSIQUES DANS L'ARMÉE

A M. le lieutenant-colonel Coste, du ministère de la Guerre.

Nous sommes le seul peuple, l'avez-vous remarqué, qui se soit imaginé de vivre sous les lois absolues de la raison. Chez nous, aucune hiérarchie de classes, rien pour soutenir et relier les pièces diverses de l'édifice social. Ailleurs, comme l'a dit M. Lavisse, l'autorité descend du Ciel ou de l'Histoire; ici, elle monte du présent, agité par les passions et les folies. Et c'est pourquoi notre marche est difficile et incertaine : nous allons sur la corde raide comme le gymnaste sans balancier.

On a donc bien raison de parler d'incohérence. Mais où elle éclate davantage, n'est-ce pas dans les questions de politique extérieure, où à chaque pas l'honneur et la vie même du pays sont en jeu? Ainsi, depuis quelques années, nous contractons des alliances. Les ligues qui se nouaient



jadis contre la France, c'est elle qui les forme maintenant contre ses adversaires. Et cela serait bien si, parallèlement, les pouvoirs publics préparaient la nation aux grands sacrifices.

Au lieu de cela, on parle tout le temps de paix et de justice; on persuade chaque citoyen que la guerre n'est plus qu'un legs monstrueux du passé, que la République, civilisatrice et pacifique, ne tirera jamais le glaive. Il ne faut donc point s'étonner si la jeunesse répugne chaque jour davantage au service militaire et semble hésiter au seuil des casernes.

Lors de la discussion sur les 28 et 13 jours, la Chambre nous a donné le spectacle de la pire surenchère. Mais ce qu'on nous a montré n'est rien à côté de ce qui est. Combien de conseillers généraux, de députés, doivent leur élection à la notoriété qu'ils ont acquise dans l'art de faire ajourner ou réformer leurs électeurs! Avant la dernière loi, il fallait être un enfant trouvé pour accomplir à l'heure dite la période d'exercices de réserve ou de territoriale. Qui n'avait pas son petit sursis en poche? On en accordait tant, qu'il n'y avait, au moment voulu, personne dans le rang.

Ne croyez pas que le mal date d'aujourd'hui, il vient de loin. Dans un discours célèbre, le général Foy constatait déjà sous la Restauration que « le Français fuit la caserne et court au camp ».

C'est toujours le vieux levain de la race qui fermente en dessous, comme dit Michelet; jaloux d'indépendance, rebelles à toute discipline, nous n'aimons guère ceux qui en sont les gardiens. Pour parler net, il y eut toujours chez nous divorce entre l'Idée et l'Épée.

En Allemagne, au contraire, les deux forces jumelles vont de pair. Après Iéna, tandis que le sol tremble encore sous les pas de l'envahisseur, le Roi de Prusse vide ses coffres, réunit quelques millions de marks et fonde à Berlin la première Université du royaume. — Je formerai, dit-il, des corps robustes et résistants, je forgerai l'épée. Vous, façonnez les esprits, préparez-les aux luttes futures.

Même conception dans le succès que dans la défaite. Allez à Strasbourg, et vous verrez quels palais splendides abritent l'Université. Là, tout est *Kolossal*; l'Ogre allemand sait que si l'Epée assure la conquête, l'Idée seule réalise la définitive possession. Dans chaque ville, penseurs et guerriers se font face sur les places publiques : ici, Blücher s'oppose à Gœthe; là, Schiller à de Moltke. On honore la pensée, mais jamais au détriment de l'action.

***

Ce que je vous dis là n'est point nouveau, et une foule d'esprits en France se sont efforcés, depuis quelques années, de faire cesser le fâcheux divorce. Le peuple s'ennuie à la caserne, s'est-on dit tout d'abord; si nous essayions d'en faire le prolongement de l'école. On y enseignerait l'histoire, l'hygiène; d'instructeur, l'officier deviendrait éducateur. Maîtres et élèves y gagneraient, et la politique n'y perdrait rien : de bonnes conférences de sociologie se chargeraient d'inculquer à la jeunesse la manière de bien voter.

Ce fut l'époque de la baïonnette intelligente. Seulement, à l'usage, on s'aperçut que le troupier n'est pas à la caserne pour s'ouvrir à la vie morale et intellectuelle; cela, c'est l'œuvre de la famille et de l'école. L'armée est un outil de combat; c'est l'éducation physique qui doit y primer. Elle a, d'ailleurs, en elle une vertu moralisatrice assez grande pour réaliser le double but poursuivi : amour de la patrie, confiance dans le chef qui la représente.

Cette conception de l'armée nouvelle était, au surplus, celle de toute l'Europe. Dès longtemps, la France, pour l'éducation physique, semblait un sol en friche au milieu de terres cultivées. Les exercices corporels, en honneur chez les Suédois, les Anglais, puis les Belges et les Allemands, restaient chez nous dans le plus noir discrédit. Avons-nous assez blagué naguère le « prix de gymnastique »! Dans ce domaine, cependant, nous fûmes longtemps les maîtres; mais, par une de ces inconséquences dont fourmille notre Histoire, nous avions, là comme ailleurs, oublié les traditions. Relisez la *Thérapeutique physique d'autrefois*, de notre confrère Mac Auliffe; prenez Rabelais, Montaigne, vous y apprendrez comment nos pères s'appliquaient à « roidir le corps et endurcir l'âme », comment ils s'efforçaient de les conduire ainsi qu' « une couple de chevaux attelés au même timon ».

Dans l'antiquité, les Grecs avaient déjà compris la préexcellence des exercices méthodiquement poursuivis. Nous en avons fait des adorateurs de la forme; ce n'est point l'idéal de beauté qu'ils poursuivaient dans leurs gymnases. Ils y cultivaient la force, la souplesse et l'endurance; la Beauté ne venait que par surcroît et tout naturellement. Là est le secret des victoires de la petite phalange contre les armées innombrables du roi de Perse.

En France, donc, on avait imité les Grecs, mais un peu comme M. Jourdain faisait de la prose : sans le savoir. La dureté des temps, seule, avait poussé nos pères sur cette voie. Dans l'ancienne France, le péril était partout; on avait tout le temps le « cul sur la selle », pour parler encore comme Montaigne, et, à chaque tournant de route, on pouvait rencontrer un ennemi. C'étaient les batteurs d'estrade, les traînards d'armée, les déserteurs, les pillards de tous poils qu'il fallait mettre à la raison. Bref, l'inconnu que nous allons chercher de nos jours aux colonies était jadis sur tous les chemins. Par suite, le poing vigoureux d'un homme entraîné valait mieux que la main fine d'un calligraphe.

Le père, qui préparait son fils aux hasards de la vie, cherchait donc à lui apprendre d'abord à

se défendre, et cela pour les mêmes raisons d'adaptation au milieu que nous envoyons aujourd'hui nos enfants à l'école. Il ne faut point s'étonner dès lors si le « desport » — mot essentiellement français dont les Anglais ont fait *sport* — fleurissait sur toute notre vieille terre. Le mail, la paume, qui est le *tennis*, la soule, qui est le *foot-ball*, la crosse, qui est devenue le *golf* de nos voisins, tels étaient les jeux violents de nos aïeux. Au moment des guerres de Cent ans, les Anglais nous prirent et le mot et la chose, et nos exercices et le vocable qui les désignait.

Comment nous les désapprîmes, vous le savez tous. L'invention de la poudre, qui fait d'un pygmée l'égal d'un géant, laissa croire qu'il suffisait d'instruire les masses sans trop se préoccuper de l'individu. On n'avait oublié qu'une chose : c'est qu'en dehors du combat, il y a la rivière à traverser, le fossé à sauter, la faim et la soif à supporter, bref, une foule de périls à affronter, au milieu desquels prime l'entraînement individuel.

La guerre des Boers et surtout le conflit russo-japonais devaient prouver l'importance des exercices physiques dans les guerres futures. Si le petit Nippon a vaincu le colosse slave, ne le dut-il pas à sa souplesse, à la rapidité de ses mouvements? N'avait-on pas vu, les veilles de bataille, les Jap se bouchonner, s'exercer et s'assouplir en vue du grand coup de collier?

Le ministre actuel de la Guerre, très frappé de ce qui se passait au dehors, chargea un de ses officiers, M. le lieutenant-colonel Coste, bien connu dans l'armée pour sa compétence spéciale en matière de sports, d'étudier à ce point de vue les armées étrangères.

Cet officier commença son enquête par la France, et il constata que dans le Sud-Ouest, sous l'impulsion de notre confrère Tissié et d'autres instructeurs de bonne volonté, la renaissance des sports avait atteint un développement que nul n'eût soupçonné. L'étude se poursuivit en Allemagne, puis en Belgique, où le commandant Lefébure réformait de fond en comble l'instruction des milices.

Elle se termina enfin en Suède, la patrie du vrai sport physiologique, où quatre-vingts ans d'application tenace de la méthode de Ling ont à ce point transformé la race qu'elle est à l'heure présente la plus belle et la plus noble du monde. M. Coste conclut donc à l'adoption par notre armée de la méthode de Ling, presque française d'ailleurs. Vers 1792, en effet, deux émigrés français, grands bretteurs, avaient eu l'idée, pour vivre, de donner là-bas des leçons d'escrime et de gymnastique. Ils eurent pour élève Ling, officier de marine, blessé au bras dans un combat contre les Anglais. L'élève eut tôt fait de dépasser ses maîtres et d'édifier une méthode nouvelle basée sur la physiologie. La gymnastique suédoise, bien connue de vous tous, a l'avantage de mettre en jeu, non seulement les muscles en action, mais encore leurs antagonistes. Je n'insiste pas, me contentant de vous renvoyer à nos classiques, Desfosses, Guermonprez (de Lille), Mac Auliffe, etc., etc., et à l'ouvrage de M. le lieutenant-colonel Coste[1], où sont exposées toutes les idées du maître. Je veux simplement enregistrer, pour finir, les résultats obtenus.

Quand M. Coste eut fait adopter ses conclusions, le ministre, très judicieusement, le chargea de les appliquer, et dans ce but lui confia la direction de l'Ecole de gymnastique de Joinville. Notre officier mit quelque coquetterie à jouer, si l'on peut dire, la difficulté. Il obtint la formation d'un peloton spécialement composé d'instituteurs pris au hasard, et dont quelques-uns, il faut bien l'avouer, n'avaient pas grande sympathie pour l'armée, et aucun goût, en tout cas, pour les exercices corporels. La durée de leur séjour à l'Ecole fut de trois mois seulement. Je les ai vus manœuvrer dans une fête donnée par eux à la Faisanderie avant leur départ. Ce fut tout simplement merveilleux. Rien de plus dégagé, de plus alerte, de plus élégant aussi que ces troupiers. A un moment, ils se groupèrent pour chanter un hymne à la Patrie, et j'eus l'impression, en les écoutant, que le grand malentendu qui dure depuis quelques années allait prendre fin. Non seulement ils s'étaient améliorés au point de vue physique, mais leur moral était tout autre. J'ai lu depuis les lettres qu'ils adressaient à leurs chefs; toutes vibrent de reconnaissance et de patriotisme.

On me dit qu'il y a de ce côté un temps d'arrêt, que là encore, après avoir bien commencé, nous n'allons pas savoir poursuivre. Je souhaite que ces craintes ne se réalisent pas et que s'accomplisse enfin la prophétie de Ling lui-même, pour le plus grand bien de notre pays : « Quand la France s'occupera d'éducation physique, il se passera quelque chose de grand dans le monde. »

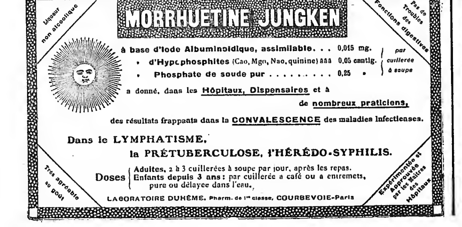
F. Helme.

1. « L'éducation physique en France, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être », par M. le lieutenant-colonel Coste, ancien commandant de l'Ecole de Joinville. (Lavauzelle, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans ses applications toni-cardiaques.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.



ÉNÉSOL

SALICYLARSINATE de MERCURE *(Nouveau Sel arsenico-mercuriel soluble, injectable)*

à Mercure et Arsenic dissimulés

Avantages de l'ÉNÉSOL :

1° **Toxicité excessivement faible** (70 fois plus faible que celle du Hg. I^2) **qui permet d'administrer à doses élevées** le mercure et l'arsenic sans phénomènes généraux d'intolérance.

2° **L'ÉNÉSOL** n'est pas douloureux en injections : les injections sont très bien supportées même à doses élevées et ne donnent jamais de nodosités.

3° L'activité thérapeutique de **l'ÉNÉSOL** est comparable à celle des meilleurs sels mercuriels solubles. Il joint, de plus, à l'action spécifique, due au mercure qu'il contient, l'action dynamique de l'arsenic sous sa forme de dérivé méthylé.

L'**ÉNÉSOL** est délivré
en Ampoules de 2 cc. titrées à 0 gr. 03 par cc.
(0 gr. 06 par ampoule.)
La Boîte de 10 Ampoules.......... 4 fr.

Le nom d'ÉNÉSOL qui, intentionnellement, ne rappelle pas la composition mercurielle du produit, en permet la prescription dans les cas où le médecin désire laisser ignorer au malade la nature de son affection.

LABORATOIRES CLIN
F. COMAR & FILS & Cie, SUCCESSEURS
Pharmaciens de 1re Classe, Fournisseurs des Hôpitaux.
20, Rue des Fossés-Saint-Jacques — PARIS

TÉLÉPHONE : 806-37 — 815-84

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : COMAR-PARIS

961

PRÉPARATION ARSENICALE PRESQUE PAS TOXIQUE

On peut introduire dans l'organisme, au moyen de cette préparation,
40 à 60 FOIS PLUS D'ARSENIC
qu'avec les préparations arsenicales inorganiques

"ATOXYL"

prescrit avec succès dans les
LICHEN RUBER, PSORIASIS, PITYRIASIS RUBRA, DERMATITE HERPÉTIFORME, CARCINOME
Maladie du sang et des nerfs, Furonculose généralisée.
Catarrhes du sommet, Hystérie, Angine de poitrine, Sclérose rénale.
TUBERCULOSE — SYPHILIS — TRYPANOSOMIASE
S'emploie en injections sous-cutanées et par voie stomacale.

DÉPOSITAIRES ET VENTE EN GROS :
MAX FRERES, 31, Rue des Petites-Écuries, PARIS
La Littérature est envoyée à MM. les Docteurs sur leur demande.
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT
Antiseptique Désodorisant
Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
OBSTÉTRIQUE — CHIRURGIE — MALADIES INFECTIEUSES
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant).

PUISSANCES (établies par Mr FOUARD, Chef à l'INSTITUT PASTEUR)
BACTÉRICIDE 23.40 / ANTISEPTIQUE 52.85 } sur le Bacille typhique
Celles du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE remplace l'IODOFORME

Echantons Sté de l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications
SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

DÉPOSÉ

POUDRE STOMACHIQUE BARELLA

Efficacité certaine
contre les dyspepsies, aigreurs, crampes, digestions laborieuses, nausées, catarrhes gastriques aigus et chroniques, maladies de l'estomac en général.
Le flacon de 225 gr. **5 fr.**
Echantillons et littérature gratis et franco sur demande
A. POISSON, Pharmacien
Dépôt général : A. KRAUS, 37, r. Godot-de-Mauroy, Paris

Kreuznach-les-Bains

SAISON DU 1er MAI AU 30 SEPTEMBRE

Sources d'eau minérale fortement radio-active, contenant de l'iode, du brome et du lithion. Tous les moyens curatifs modernes et installations sanitaires parfaites. Production du radium.
Indications : Maladies des femmes et des enfants, scrofule, rachitisme, maladies de la peau, affections cardiaques, goutte et rhumatisme.
Envoi de l'eau-mère de Kreuznach.
Prospectus gratis et franco par la
KURDIREKTION

CONGRÈS INTERNATIONAL

DE LA TUBERCULOSE

PHILADELPHIE, WASHINGTON

(*Septembre-Octobre 1908*).

M. Triboulet, secrétaire général du Comité français, nous communique la circulaire suivante :

« Nous venons, dans l'intérêt commun, vous demander de vouloir bien nous faire connaître, avant le 15 Juin, dernier délai, votre décision au sujet du voyage de Washington, que vous aviez paru envisager comme possible.

« Dans le cas où vous donneriez suite au projet de voyage,

« 1° Préférez-vous organiser celui-ci vous-même?

« 2° Ou bien voulez-vous vous rallier à une des combinaisons *a*, *b*, *c*, *d*, qui vous sont soumises ici?

« *a*) Voyage direct : Havre, New-York, Washington et retour (1.000 à 1.200 francs). Départ 19 Septembre;

« *b*) Voyage et excursion au Canada, Niagara, Hudson, New-York, Washington et retour, 1.500 à 1.700 francs. Départ 4 Septembre.

« Les prix varient suivant le choix du parcours en 1re sur les paquebots. Retour au gré des congressistes, à partir du 1er Octobre. (Il est bon de s'occuper de ce retour dès maintenant et de retenir la place pour le bateau.)

« *c*) et *d*) et autres combinaisons à établir avec le Directeur des Voyages pratiques?

« Du nombre et de la rapidité des réponses pourraient dépendre certaines concessions avantageuses, notamment pour le retour.

« *Pour le Comité français*,
« H. Triboulet,
« 25, avenue d'Antin, Paris. »

à qui les réponses doivent être transmises avant le 15 Juin.

Nota. — Toute demande de renseignements concernant le voyage doit être adressée au Directeur des Voyages pratiques, 5, rue de Rome, Paris.

Tous les congressistes, adhérents, membres associés, femmes et enfants des congressistes, peuvent bénéficier des mêmes conditions.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 24 Juin 1908, à 1 heure. — M. Pipet : Pronostic de la syphilis à chancre extra-génital : MM. Gaucher, Segond, Roger, Zimmern. — M. Valdyzdjian : Les pneumothorax muets; MM. Roger, Gaucher, Segond, Zimmern. — M. Bridouin : Etude radiographique des fractures de jambes chez l'enfant; MM. Segond, Gaucher, Roger, Zimmern. — M. Martin : Traitement des sinusites frontales bi-latérales par la trépanation médio-frontale et le drainage en Y avec résection de la lame perpendiculaire de l'ethmoïde; MM. Segond, Gaucher, Roger, Zimmern.

Jeudi 25 Juin 1908, à 1 heure. — M. Orsoni : Contribution à l'étude de l'association de la rougeole et de la scarlatine chez l'enfant; MM. Hutinel, Bar, Nobécourt, Jeannin. — M. Blanc : Contribution à l'étude des pyélonéphrites de la grossesse et de leur traitement en particulier; MM. Bar, Hutinel, Nobécourt, Jeannin. — M. Lascoux : Etude sur l'accroissement du poids et de la taille des nourrissons. Croissance physiologique. Anomalies de la croissance; MM. Bar, Hutinel, Nobécourt, Jeannin. — M. Lemercier : Occlusion intestinale et puerpéralité : MM. Bar, Hutinel, Nobécourt, Jeannin. — M. Testard : Contribution à l'étude de la curabilité des cirrhoses alcooliques; MM. Gilbert, Alb. Robin, Desgrez, Carnot. — M. Mendel : L'ion cocaïne et l'ion zinc en thérapeutique dentaire; MM. Alb. Robin, Gilbert, Desgrez, Carnot. — M. Maugeais : De l'action d'un rein malade sur le rein du côté opposé; MM. Albarran, Gilb. Ballet, Pierre Marie, Rieffel. — M. David : La peste à Angers; MM. Gilb. Ballet, Albarran, Pierre Marie, Rieffel. — M. Robinson : Anatomie et pathologie des séro-appendices; MM. Pierre Marie, Albarran, Gilb. Ballet, Rieffel.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 22 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Aug. Broca, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delens, Lecène, Ombrédanne, M. Gaucher, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Kirmisson, Tuffier, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Reclus, Monod, Rieffel, M. Roger, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire, M. Mulon, suppléant.

Mardi 23 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) : Hôtel-Dieu : MM. Pozzi, Ricard, Marion — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Thiéry, Lenormant, M. Dieulafoy, censeur; M. Castaigne, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Albarran, Morestin, Cunéo. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Quénu, Hartmann, Auvray, M. Albert Robin, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin, M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 24 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Lecène, Ombrédanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Reclus, Gosset, Proust. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Brissaud, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Dejerine, Legry, Carnot, M. Pierre Marie, censeur; M. Loeper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Vendredi 26 Juin 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Proust, Lecène. M. Gaucher, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 27 Juin 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Claude. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — *Conférences* à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, du 22 Juin au 4 Juillet 1908 :

Lundi 22 Juin : M. Lucas-Championnière, à 4 heures. Démonstration pratique sur la manière de prescrire et de surveiller l'application des bandages herniaires. — M. Broca, à 5 heures. La chirurgie des malformations faciales : bec-de-lièvre.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

Mardi 23 Juin : M. Terrien, à 4 heures. Les ophtalmies du nouveau-né. — M. Boissard, à 5 heures. Des causes qui favorisent ou déterminent la formation des sexes.

Mercredi 24 Juin : M. Lesage, à 4 heures. A propos de la scarlatine. — M. de Massary, à 5 heures. Le diagnostic précoce du tabes.

Jeudi 25 Juin : M. Variot, à 4 heures. La Pédiométrie. — M. Mosny, à 5 heures. La méningite saturnine.

Vendredi 26 Juin : M. Villemin, à 4 heures. Traitement des vices de conformation de l'urètre. — M. Broca, à 5 heures. La chirurgie des malformations faciales : palais.

Samedi 27 Juin : M. Roubinovitch, à 4 heures. Le dermographisme chez les épileptiques (avec présentation de sujets).

Lundi 29 Juin : M. Michon, à 4 heures. La prostatectomie comparée aux autres méthodes de traitement de l'hypertrophie de la prostate. — M. Robineau, à 5 heures. L'opération de Kehr. Etude comparative des interventions pratiquées sur les voies biliaires.

Mardi 30 Juin : M. Sergent, à 4 heures. Evolution et traitement de la tuberculose chez les syphilitiques. — M. Béclère, à 5 heures. La radiothérapie, traitement spécifique des leucémies.

Mercredi 1er Juillet : M. Hirtz, à 4 heures. La thérapeutique d'urgence dans les affections pulmonaires. — M. Le Noir, à 5 heures. Indications du traitement chirurgical dans les maladies de l'estomac.

Vendredi 3 Juillet : M. Mosny, à 4 heures. La tuberculose latente. — M. Souques, à 5 heures. La nouvelle doctrine de l'aphasie (avec présentations de pièces).

Samedi 4 Juillet : M. Roubinovitch, à 5 heures. La symptomatologie et le classement des écoliers mentalement anormaux (avec présentations de sujets).

NOUVELLES

Association française pour l'étude du cancer. — Le professeur Poirier a lancé avec éclat l'idée d'organiser en France la lutte contre le cancer. La maladie est venue presque aussitôt paralyser ses efforts, et il a succombé sans avoir pu réaliser l'œuvre qu'il avait rêvée.

L'utilité d'une telle entreprise est incontestable, puisque, en tenant compte seulement des villes de plus de 5.000 habitants, le cancer fait en France près de 13.000 victimes par an.

Aussi l'idée a-t-elle été reprise, et un groupe de biologistes, de médecins, de chirurgiens, de vétérinaires travaille depuis plus d'un an à lui donner une réalisation pratique.

Aujourd'hui, l'*Association française pour l'étude du cancer* est organisée. Elle compte des membres honoraires, des membres correspondants et plus de soixante membres titulaires : professeurs et agrégés de la Faculté de médecine, médecins, chirurgiens, accoucheurs des hôpitaux; directeur et chef de service de l'Institut Pasteur, professeurs et chargés de cours à la Sorbonne, professeurs et agrégés de l'Ecole de pharmacie, de l'Ecole vétérinaire; personnalités s'occupant particulièrement de la question du cancer; et ses portes restent largement ouvertes, puisque le nombre des titulaires peut s'élever à 100 et que celui des correspondants est illimité. Son bureau est ainsi constitué : Président, M. le professeur Bouchard; vice-président, M. Barrier, directeur de l'Ecole d'Alfort; secrétaire général, M. Pierre Delbet; secrétaire des séances, M. Ledoux-Lebard; trésorier, M. Henri de Rostschild; archiviste, M. Gabriel Petit, professeur à l'Ecole d'Alfort.

L'Association française pour l'étude du cancer se réunit à la Faculté de médecine, le troisième lundi de chaque mois, en séance publique pour étudier et discuter toutes les questions relatives aux tumeurs malignes

La séance du 15 Juin sera consacrée à l'étude des états précancéreux.

Archives de neurologie. — La mise en vente de cette Revue aura lieu le 17 Juin prochain, à 4 heures de l'après-midi, en l'étude de Me Thèret, notaire, 24, boulevard Saint-Denis, chez qui est déposé le cahier des charges.

Association des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France. — La section occidentale de cette Association vient de tenir, à Salies-de-Béarn, une réunion au cours de laquelle ont été discutées diverses questions concernant l'organisation, le perfectionnement hygiénique et matériel des stations pyrénéennes, etc.

CONCOURS

Agrégation. — Un concours pour l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie s'ouvrira à Paris, le 21 Décembre 1908.

Le nombre maximum des candidats qui peuvent être déclarés admissibles à la suite de ce concours est fixé à vingt.

A ce concours, par disposition transitoire, à l'épreuve écrite, il sera donné trois sujets entre lesquels les candidats auront le droit de choisir.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassotte.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CE QUE PEUVENT LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE POUR L'HYGIÈNE POPULAIRE

L'observance des règles de l'hygiène individuelle et sociale, et l'amélioration des conditions matérielles nécessaires pour la conservation de la santé sont, à l'heure actuelle, au premier rang des préoccupations de tous ceux qu'intéressent les « questions sociales ». Cette préoccupation se traduit chez les gouvernants par l'élaboration de lois, décrets et règlements; dans les municipalités, par l'inscription au budget de travaux d'assainissement plus nombreux; dans le public éclairé, par l'intérêt porté aux œuvres d'habitations ouvrières et de puériculture; dans la presse politique, par l'abondance des articles relatifs à la santé et aux découvertes médicales, etc. Mais ce courant d'opinion n'atteint qu'une élite; et les mesures administratives destinées à préserver la masse malgré elle, la trouvent figée dans maintes habitudes défectueuses, et se heurtent à l'inertie et à l'indifférence de ceux qui seraient les premiers à bénéficier du progrès.

Si l'on veut que l'hygiène soit obéie par tous pour le plus grand bien de chacun, si l'on veut



que son joug soit léger et en quelque sorte inconscient, il faut de toute nécessité que du haut en bas de l'échelle sociale (puisque échelle sociale il y a) chacun fasse entrer l'observance des règles de l'hygiène dans ses habitudes... comme on y a fait entrer l'usage presque universellement admis des mouchoirs de poche.

Il est des sociétés de bienfaisance dont les membres portent chaque semaine leurs secours au domicile des pauvres, dans lesquelles un « visiteur » patronne régulièrement une famille chargée d'enfants, dans lesquelles des dames viennent en aide à une accouchée un temps suffisant pour que son rétablissement soit complet et que l'enfant soit en bonne voie. De telles sociétés *font déjà beaucoup de bien* au point de vue de l'hygiène en obligeant inconsciemment les indigents à tenir un peu plus propres leurs vêtements et leur logement pour faire honneur aux bienfaiteurs devenus rapidement des amis, ou même en intervenant directement par des allocations données sous forme de récompenses aux ménages les mieux tenus.

Je voudrais voir les efforts faits dans ce sens se développer et *se généraliser suivant un plan régulier*, car ce serait là un excellent mode de propagande hygiénique s'adressant au peuple. Les visites à domicile par les Sociétés de bienfaisance ne sont-elles pas un des moyens de pénétration les plus intimes de la classe aisée et instruite dans la classe déshéritée? La charité éclairée, la philanthropie (qu'il ne faut pas confondre avec l'aumône), n'établissent-elles pas habituellement des liens de sympathie durables entre les classes? Prêcher systématiquement une hygiène facile n'aurait, d'ailleurs, rien de contraire aux principes qui inspirent les Sociétés de bienfaisance. Elles se proposent, en effet, l'amélioration matérielle et morale des indigents qu'elles patronnent et visitent : l'ordre, la propreté, l'économie, nécessaires pour cette amélioration ne sont-ils pas des qualités inséparables de l'hygiène, science de la santé et mise en œuvre des moyens et précautions indispensables pour la conserver?

Les *moyens d'action* dont disposent les membres de ces Sociétés charitables pour développer l'hygiène chez leurs protégés peuvent être classés en trois catégories : inconscients, indirects et directs.

I. — Les moyens de propagande hygiénique *inconscients* résultent de la présence même du visiteur. J'ai dit plus haut que, dans bien des intérieurs pauvres, la mère de famille s'efforce de mettre en ordre son petit ménage pour faire honneur au visiteur. Je ne parle pas ici, bien entendu, des familles de « mendiants » : elles sont imperfectibles et ne cherchent pas à sortir de l'état sordide qui apitoie les générosités mal éclairées dont elles bénéficient; ce sont elles que stigmatisait M. Louis Paulian dans son beau livre « Paris qui mendie »[1]; on les retrouve, hélas! dans d'autres villes qu'à Paris! Les mendiants sont les « voleurs des pauvres », et ce n'est pas à eux que les Sociétés charitables s'adressent puisque, grâce aux enquêtes préliminaires, ces Sociétés cherchent à localiser leurs secours sur des familles que l'absence de profession rémunératrice[2], la maladie, le chômage, le nombre des enfants, a mises ou maintenues dans une gêne imméritée, et qui s'efforcent, aidées de cet appui, de sortir de la misère par le travail. De telles familles perfectibles trouvent donc déjà un stimulant à l'ordre et à la propreté dans la venue d'un visiteur connu et sympathique. Celui-ci, de plus, est en général un homme posé, d'une haute moralité, d'une vie honorable et régulière : l'exemple personnel de la sobriété et d'une vie utilement remplie fera la meilleure impression sur le pauvre, qui, trop souvent, s'autorise des défauts du riche pour ne pas corriger les siens; le visiteur, respecté, constituera pour l'assisté un modèle permanent qu'il pourra prendre pour idéal.

Dans un ordre d'idées voisin, quand la classe aisée donne un bon exemple permanent, elle exerce une action sociale inconsciente sur de très nombreuses personnes : que de fournisseurs, d'employés, d'ouvriers, viennent dans nos demeures, connaissent notre vie et peuvent s'inspirer des exemples qu'ils y rencontrent!

II. — Les moyens de propagande hygiénique *indirects* dont disposent les visiteurs sont : 1° leur participation aux œuvres d'hygiène sociale qui peuvent être utiles aux familles pauvres, et 2° les démarches par lesquelles ils font participer leurs protégés aux bienfaits de ces institutions.

Ces œuvres sont nombreuses : logements salubres à bon marché, colonies de vacances, jardins ouvriers, ligues de tempérance, œuvres de protection de la mère et de l'enfant, écoles ménagères, ligues sociales d'acheteurs, etc. Ces œuvres sont utiles non seulement aux ouvriers peu nombreux qui en tirent un profit immédiat, mais aussi à tous les autres par les exemples d'hygiène, de prévoyance ou de moralité qui s'en dégagent.

III. — L'action hygiénique *directe* des visiteurs, le « patronage hygiénique » des familles assistées, est inséparable du patronage moral et matériel. Il demande comme celui-ci du doigté et une patience qui risquerait de se lasser si elle n'était soutenue par la volonté d'être utile aux pauvres.

Une bonne méthode consiste à distribuer systématiquement chaque année, sous forme de pla-

1. Edité chez Ollendorff, à Paris.
2. Ces familles sont presque toujours de provenance rurale : les campagnards se figurent qu'ils trouveront en ville une aisance qui leur manque. On devrait, dans les casernes, apprendre aux soldats qu'en quittant leur village pour la ville, ils végéteront et seront misérables s'ils n'ont pas de métier spécial et s'ils doivent se placer comme tâcherons et hommes de peine.

card mural ou de brochure, des Conseils pratiques résumant brièvement les règles essentielles de l'hygiène, avec un préambule indiquant que l'hygiène est une condition primordiale de la conservation d'une bonne santé. Une importante Société de bienfaisance de Nancy se propose de faire incessamment distribuer des placards muraux de ce genre.

La Société charitable peut aussi intervenir par elle-même (et le fait souvent) par des récompenses aux mères dont les enfants sont tenus proprement et dont le logement est habituellement en ordre.

Mais l'action personnelle du visiteur est plus importante encore : au cours de ses fréquentes visites, que d'occasions pour lui de donner un conseil utile! Point n'est besoin d'être grand clerc pour en remontrer aux pauvres sous le rapport de l'hygiène! Sans doute la chose ne sera pas toujours facile : une ignorance absolue, une certaine inertie et l'absence de ressources limitent les possibilités. Mais on peut, quand on le veut, obtenir bien des améliorations et faire pénétrer des idées d'hygiène nouvelles en commentant divers incidents banals, tels que les événements survenus dans le voisinage ou en ville, un changement de saison, les indigestions des enfants gourmands, etc. Le logement, le vêtement, l'ameublement, la préparation des repas, l'alimentation des petits enfants, le travail, l'emploi des loisirs, les précautions à prendre quand il y a un malade dans la famille ou dans le voisinage, pourront ainsi constituer la matière de maintes leçons que les visiteurs sauront faire sous forme de conversations aussi agréables qu'utiles. Je n'ai pas à leur dire comment s'y prendre : la méthode est la même pour l'éducation hygiénique que pour l'éducation morale, que pour l'initiation aux idées d'épargne et de prévoyance; une anecdote racontée à propos ou une explication simplifiée font souvent plus qu'un commentaire didactique, et le « castigat ridendo » a fréquemment son application.

***

Tel est le programme d'action hygiénique que peuvent se tracer les philanthropes qui visitent régulièrement les pauvres. Beaucoup en réalisent déjà une partie; il leur sera facile d'en parcourir toute l'étendue pour faire le maximum de bien à leurs protégés.

M. Perrin (de Nancy).

LIVRES NOUVEAUX

Richard Liebreich. — *L'asymétrie de la figure et son origine.* 1 brochure in-8°, de 22 pages, avec 14 figures dans le texte. Paris, 1908 (Masson et Cie, éditeurs).

Ayant examiné un nombre considérable de crânes de momies et d'individus vivants de différentes races, l'auteur a trouvé que le crâne humain possède normalement une asymétrie portant sur l'os malaire et le maxillaire supérieur. « On remarque avant tout la différence entre les deux os malaires. Le droit se rapproche, comme toujours, dans sa partie la plus proéminente, de l'angle droit, avec une courbe plus ouverte, s'infléchit vers l'arrière, et en même temps, comme dans bien des cas, un peu vers le haut. Il en résulte une différence dans la forme et la position des bords des deux orbites. Ils se trouvent, à droite, presque dans le plan de la figure; à gauche, au contraire, dans un plan incliné en arrière; l'angle supérieur externe, par conséquent, plus en avant dans l'orbite droit, plus en arrière et en même temps un peu plus en haut dans les bords de l'orbite gauche... Après l'os malaire, c'est la mâchoire supérieure qui marque le plus l'inégalité des deux moitiés de la figure, mais d'une façon moins prononcée et moins constante. Elle paraît déplacée à droite, sa surface gauche aplatie, de sorte que la fosse canine devient plus profonde à droite, plus effacée à gauche. »

Cette asymétrie a pour origine, d'après M. Liebreich, la position du fœtus dans l'utérus où la joue gauche, aplatie contre le bassin, porte tout le poids du corps. L'exactitude de cette théorie est confirmée par la comparaison des enfants jumeaux dont celui-là seul qui occupait la position normale porte l'asymétrie caractéristique. Mais comme, dans le genre humain, c'est l'attitude redressée de la mère qui détermine la position renversée de l'embryon, c'est, en somme, à cette attitude qu'il faut attribuer en dernière analyse l'asymétrie de la face humaine, et sa constance dans toutes les races.

On voit que cette originale étude est d'un haut intérêt, autant pour l'artiste que pour l'anthropologiste et le médecin.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

1647. — **O Followell.** — Le corset : *Histoire, médecine, hygiène.* 1 vol. gr. in-8°, de 312 pages avec 143 figures et 4 planches. (*A. Maloine,* éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

U. Lannois et F. Chavanne. — Formes cliniques du syndrome de Ménière.

M. Boulay et Le Marc L'Hadour. — Les paresthésies pharyngées.

F. Perez. — Bactériologie, étiologie et prophylaxie de l'ozène.

E. Escat. — Polynévrite sensitivo-sensorielle grippale.

J. Glover. — Explication anatomo-clinique de la mort subite dans la lésion du pneumogastrique avec hémiplégie laryngée.

Nécrologie :

Nouvelles. — Le cinquantenaire de la Laryngologie. Jubilé de Türck-Czermak.

L'ANIODOL dans la PRATIQUE MÉDICALE

Il n'est peut-être rien au monde de plus « ondoyant » et fugace que la thérapeutique. En cela comme en tout aujourd'hui, il y a la « mode », et on peut dire qu'il est bien peu de produits qui résistent à l'épreuve du temps. « Prenez-en tant qu'il fait du bien », disait un vieux maître sceptique.

Malgré cela, on doit dire, pour être juste, qu'il est quelques piliers solides qui soutiennent la clef de voûte de notre thérapeutique moderne à laquelle le temps n'apporte que renforts et consolidation. Tel est le cas d'un antiseptique dont nous avons déjà entretenu plusieurs fois nos lecteurs et dont les maîtres éminents, Pinard, Queirel, Pozzi, le regretté professeur Brouardel, avaient, dès la première heure, préconisé l'emploi comme le roi de tous ses pareils.

Et ils ne s'étaient pas trompés : leurs éminents collègues et leurs élèves, heureux de n'avoir plus à craindre les terribles intoxications des vieux antiseptiques, sublimé ou acide phénique, l'odeur nauséabonde de certains autres, iodoforme, l'inconstance de tous, ont employé à l'envi l'Aniodol, et c'est le résultat de leurs observations que nous avons cru utile de consigner ici.

Employé en solution à 1 pour 4000 (une cuillerée à soupe pour 1 litre d'eau), l'Aniodol désinfecte d'une façon parfaite les foyers les plus virulents, et on voit au sein même d'une plaie se reproduire la puissante action bactéricide constatée *in vitro* par M. Fouard, chimiste à l'Institut Pasteur de Paris[1].

En outre de cette efficacité, l'Aniodol possède des qualités de tout premier ordre qui manquaient à tous ses devanciers; il n'est ni toxique ni caustique, et convient à l'usage interne comme à l'usage externe. Non seulement ce n'est pas un poison qu'il faut soustraire aux mains ignorantes, mais c'est un désinfectant du tube digestif de tout premier ordre. Sa non-toxicité permet de lutter d'égal à égal avec l'infection, en augmentant la dose avec la virulence du microbe.

L'absence de douleur, l'analgésie même qui résulte de son application, permet de mettre le plus longtemps possible les tissus malades en présence de l'agent modificateur.

On peut ainsi instituer un traitement de longue haleine chez les albuminuriques, les brightiques, les cardiaques compensant mal leurs lésions, et dont le rein n'élimine plus aucun poison un peu sérieux.

Enfin la commodité d'emploi rassure le malade, l'entourage et le médecin, dont les mains, le linge, les instruments restent indemnes.

Les gynécologues les plus éminents, Pinard, Queirel, en tête, avaient constaté les merveilleux effets de l'Aniodol sur le streptocoque, ce mortel ennemi des récentes accouchées.

C'est après eux que les Drs Lierre et Lasaïgues (de Toulouse) ont employé l'Aniodol, et leurs résultats publiés en novembre 1907 dans la *Gazette Médicale de Paris*, ont dépassé leurs espérances : ils ont vu, eux aussi, les infections puerpérales les plus caractérisées, guéries en quelques jours par des lavages utérins avec des solutions fortes d'Aniodol.

Ce sont ces mêmes auteurs qui ont publié l'observation d'un enfant de 10 ans atteint de pleurésie purulente gauche à pneumocoques, staphylocoques et coli. Après empyème, on institua de grands lavages à l'Aniodol en solutions fortes plusieurs fois par jour. Le résultat ne se fit pas attendre, l'odeur fétide disparut au bout de deux ou trois lavages, le pus diminua progressivement, et, en quelques jours, fit place à une sérosité claire : le 24e jour du traitement, l'enfant sortait guéri de l'hôpital. (*Gazette Médicale de Paris*, 15 novembre 1907.)

Cette observation est du plus haut intérêt, car elle montre que malgré la grande facilité de résorption de la plèvre, jamais on ne constata les moindres signes d'intoxication, bien que la dose employée fût très forte. Elle fait ressortir également la désodorisation obtenue par l'Aniodol. Le professeur Pinard avait déjà proclamé les merveilleux effets de l'Aniodol comme désodorisant. On connaît l'odeur nauséabonde et persistante de la *putréfaction fœtale* ou *placentaire*. « Eh bien, dit le professeur Pinard, il suffit de se laver avec la *solution d'Aniodol* pour que cette odeur disparaisse, non pas pour un moment mais complètement ». (Congrès de 1900.)

A l'hôpital des cancéreux de Londres, dans les hôpitaux de Berlin, on détruit à l'aide de l'Aniodol en lavages et en irrigations les odeurs nauséabondes des plaies cancéreuses, résultat inconnu jusqu'à ce jour.

Le savon à l'Aniodol possède cette même qualité et il est d'un précieux secours pour le chirurgien comme pour le praticien : grâce à lui, non seulement on ne transporte plus la contagion d'un lit à un autre, mais on se débarrasse de ces odeurs intolérables dont s'imprègnent les mains, parfois même à la suite d'un seul toucher vaginal.

A la demande d'un grand nombre de spécialistes, les chimistes de l'Aniodol viennent de créer un *savon gynécologique* qui est appelé à rendre les plus grands services. Chacun sait, en effet, que rien n'est délicat et difficile comme le savonnage vaginal. Eh bien, ce problème est résolu par la création de cônes de savon antiseptique dont la dimension distend et déplisse légèrement le vagin et, débarrassant la muqueuse de ses sécrétions, porte l'antiseptique dans les moindres anfractuosités.

L'Aniodol donne d'ailleurs dans toutes les affections vulvaires les plus heureux effets : Tout dernièrement, le Dr Rudaux, accoucheur des hôpitaux de Paris (*La Clinique*, 22 Mai 1908) ne conseillait-il pas, dans les végétations vulvaires de la femme enceinte, les irrigations sous forte pression avec une *Solution d'Aniodol* à 1 pour 1000? Si les végétations sont très volumineuses, dit-il encore, les enlever au thermocautère, et appliquer ensuite de la poudre d'Aniodol.

Indispensable en chirurgie, l'Aniodol n'est pas moins utile en médecine. Depuis longtemps il a fait ses preuves en irrigations rectales dans les entérites, en potion dans la fièvre typhoïde, les grippes infectieuses, en gargarismes dans les angines, en applications (poudre ou pommade), en dermatologie. Tout dernièrement, le Dr Georges Petit (de Paris), nous citait le cas d'une vulvite tuberculeuse guérie en quelques jours par une application de poudre d'Aniodol. Le Dr Lindegger (de Levallois, vit guérir en quelques jours la plaie laissée par l'extirpation de ganglions *tuberculeux*, grâce aux lavages et irrigations avec la solution d'Aniodol.

Il y a quelque temps, le Dr Daunic, médecin des hôpitaux de Toulouse, publiait 75 observations de varioleux traités à des stades divers par l'Aniodol. Ils l'ont employé comme remède préventif et curatif dans les conjonctivites, les angines, la leucorrhée, mettant ainsi à contribution ses propriétés antiseptiques dans un cas d'avortement de 3 mois 1/2, et un cas de variole au cours d'une grossesse de 4 mois[1], Enfin, ils l'ont expérimenté sur un cas de lupus, un cas d'érysipèle et plusieurs cas d'intertrigo. Nous citerons leurs conclusions qui sont :

1° que l'Aniodol est inoffensif chez les varioleux; 2° qu'il est bien toléré par tous les malades; 3° qu'il supprime les démangeaisons souvent intolérables; 4° qu'il assure une antisepsie parfaite de la peau; 5° qu'il supprime l'odeur repoussante des varioleux à la période de suppuration; 6° qu'il est susceptible de constituer plus tard, lorsque d'autres observateurs l'auront expérimenté, un traitement d'avenir de la variole.

Dans un travail très documenté sur le traitement de la maladie du sommeil, le Dr Picard[2] préconise tout récemment l'Aniodol en injections intrarachidiennes dans les cas graves. C'est bien montrer à la fois l'efficacité et l'innocuité de l'Aniodol que de citer le témoignage de tous ces auteurs. Nous terminerons cette note trop brève sur cet antiseptique idéal en mentionnant les immenses services qu'il a rendus dans la lutte antituberculeuse.

Le professeur agrégé Griffon, dans une communication à la Société de Biologie (15 Juin 1907) avait signalé la stérilisation parfaite des crachats tuberculeux traités par une solution d'Aniodol, au point qu'au bout de 24 heures on peut les inoculer au cobaye sans tuberculiser l'animal. Employé en potion chez les tuberculeux, il diminue la toux, les crachats; en gargarismes, il évite la laryngite si grave chez le bacillaire; en lavements et pris en tisane à l'Aniodol, il vient à bout des diarrhées les plus rebelles. Comme on le voit, il n'est pas une branche de la médecine dans laquelle l'Aniodol n'ait rendu les plus éminents services. C'est ce qui le met au premier rang de tous les antiseptiques connus; c'est aussi pourquoi, étant sans danger et agissant toujours d'une façon sûre, nous ne saurions trop conseiller son emploi à tous nos confrères.

Dr Ragneau.

1. Pouvoirs antiseptique et bactéricide de l'antiseptique " Aniodol ", mesurés comparativement aux mêmes pouvoirs de l'acide phénique. (E. Fouard, chimiste à l'Institut Pasteur. Paris, 28 Février 1907.)

1. Grossesse menée heureusement à terme, malgré une variole hémorragique grave qui fut traitée *uniquement* par l'Aniodol.

2. *Thèse* de Paris. (Avril 1908.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (professeur, M. L. Landouzy). — *Cours de vacances.* — *Cours clinique et pratique.* — *Techniques et manœuvres diagnostiques.* — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé; Léon Bernard, Laignel-Lavastine, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Salomon et Vitry, chefs de clinique; H. Labbé, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactériologique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines : phénols; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. Oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circulatoire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Dispensaire général de Lyon. — Après concours, MM. Survonat, Pinatelle et Rome ont été nommés médecins du Dispensaire général de Lyon.

Hôpitaux de Nantes. — M. Pasquereau est nommé chirurgien suppléant des hôpitaux de Nantes.

NOUVELLES

Paris et Départements.

La vente des huîtres. — Le préfet de police vient, conformément aux avis du Conseil d'hygiène publique de France et du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, de rendre l'ordonnance suivante :

Article premier. — Il est interdit de mettre en vente, ou de livrer à la consommation, des huîtres dont la coquille n'aura pas été préalablement débarrassée, soit par brossage, soit par tout autre moyen, des animaux, végétaux ou détritus, qui la recouvrent.

Art. 2. — Les marchands d'huîtres ne doivent employer, soit pour le trempage, soit pour l'arrosage des huîtres, que des eaux potables servant à l'alimentation publique, et salées au besoin artificiellement.

Art. 3. — Il est expressément interdit d'employer le sel qui a servi pour le transport ou la conservation du poisson ou de toute autre denrée pour saler l'eau destinée au trempage ou à l'arrosage des huîtres.

Art. 4. — Les marchands qui ouvrent eux-mêmes les huîtres pour les livrer à la consommation ne doivent faire usage que d'outils ou appareils tenus en constant état de propreté.

Il est défendu de laver les huîtres ouvertes : celles-ci devront être mises à l'abri de toute souillure.

Art. 5. — Les contraventions à la présente ordonnance seront constatées par des procès-verbaux et déférées au tribunal de simple police.

L'inspection médicale des écoles. — Sur la proposition de M. Camille Rousset, le Conseil municipal vient de renvoyer à la IVe Commission le projet de délibération suivant :

« Art. 1er. — Désormais les médecins-inspecteurs des écoles de la Ville de Paris seront choisis par la voie du concours.

« Art. 2. — Des délégués des médecins-inspecteurs des écoles seront appelés à faire partie de la Commission chargée de l'étude et de l'acceptation du mobilier scolaire de la Ville.

« Art. 3. — Pour que l'établissement de la fiche individuelle scolaire soit faite dans les meilleures conditions, les honoraires des médecins-inspecteurs seront relevés.

« Art. 4. — Pour faire face aux dépenses nouvelles, l'Administration est invitée à s'assurer le concours financier de l'Etat et à réaliser diverses économies dans les multiples services scolaires, de façon à maintenir, dans les limites actuelles, les crédits pour l'enseignement.

Les Commissions permanentes municipales.— Le Conseil municipal de Paris vient de procéder à la reconstitution de ses grandes Commissions permanentes. Sont nommés président, vice-présidents et secrétaire : de la Ve Commission (Assistance publique), MM. Navarre, Rousselle, Poirier de Narçay, Salmon; de la VIe Commission (Hygiène, eaux, etc.), MM. E. Moreau, Bertrou, Paris, Puech.

Société anatomique. — Les membres de la Société anatomique sont convoqués en assemblée générale, le vendredi 19 Juin, à 3 h. 1/2, pour l'élection d'un président.

Société de Psychiatrie de Paris. — Sous le nom de *Société de Psychiatrie*, il vient de se fonder à Paris une nouvelle Société savante, conçue sur le type de la Société de neurologie.

La première séance aura lieu demain jeudi, à 9 h. 1/2, à l'asile Sainte-Anne, dans le service de la clinique. Les docteurs et les étudiants en médecine peuvent y assister.

Le bureau de la nouvelle Société est ainsi constitué : président d'honneur, M. Motet; président, M. Joffroy; vice-président, M. Séglas; secrétaire général, M. Deny; trésorier, M. Voisin; secrétaire, M. Maillard.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Michel, Nobécourt et Guillemot.

Médecin adjoint de Bicêtre. — Un concours pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière sera ouvert le lundi 23 Novembre 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs qui voudront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, de midi à 3 heures, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, du lundi 19 Octobre au samedi 7 Novembre inclusivement.

Externat. — Le concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 15 Mai 1909 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 21 Septembre 1908, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49. Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du samedi 1er Août au lundi 31 Août 1908 inclusivement.

Pour les places d'élève, les Français et les étrangers, de l'un et l'autre sexe, sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées.

Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins prises dans l'une des Facultés de médecine françaises de l'État, peut se présenter au concours pour les places d'élève externe.

Il doit produire :

1° Un certificat de ses inscriptions;

2° Son acte de naissance;

3° Un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente;

4° Un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Les élèves externes sont nommés pour deux ans, mais ils peuvent être prorogés successivement pendant une troisième, une quatrième, une cinquième et une sixième année par arrêté du directeur de l administration sur le vu de leurs notes individuelles.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Nota. — Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

Internat en pharmacie. — MM. les élèves internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du dernier concours, sont prévenus qu'il sera procédé aux jour et heure fixés ci-après, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49, à leur répartition dans les divers établissements hospitaliers, pour l'année 1908-1909, le vendredi 26 Juin, à 2 heures.

MM. les élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au concours.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CRIME ET LE CHATIMENT

LES IDÉES DU PROFESSEUR LACASSAGNE

Dans quelques mois d'ici, quand Jeanne Weber passera en Cour d'assises et sera condamnée à la peine de mort, le Président Fallières la graciera. Comme après l'affaire Soleilland, un grand journal politique consultera alors sur ce point ses lecteurs et déclarera que l'opinion publique réclame impérieusement l'application stricte et rigoureuse de la peine de mort. Pour une rare fois, ce sera l'exacte vérité.

Il est certain que, pour le moment du moins, « on » est en France pour la guillotine. Dans son livre sur *la Peine de mort*, M. Lacassagne a, du reste, fort bien résumé les causes qui avaient amené ce revirement. Voici, en effet, ce qu'il dit à ce sujet :

« Au commencement du xxe siècle, les crimes de sang, jugés ou non, subissent une progression constante.... La société ne sait plus se défendre : les lois de sursis, de libération conditionnelle, la

relégation, n'ont pas fortifié la répression. Les criminels n'ont vu dans ces mesures que des signes de faiblesse ou de crainte. On n'applique plus la peine de mort; les prisons sont des demeures confortables, le bagne un asile où l'existence est rarement dure, le plus souvent supportable et d'où il est possible de sortir..... L'opinion publique se demande si ces procédés d'indulgence et de douceur peuvent être indéfiniment appliqués. Quelques-uns pensent que le salut de la société doit passer avant tout et se demandent s'il ne faut pas employer une méthode toute contraire, c'est-à-dire la *manière forte.* »

Dois-je ajouter que M. Lacassagne prend rang parmi ces « quelques-uns »? Il préconise, en effet, la guillotine — ou plutôt la potence — pour les assassins, et le fouet pour les apaches. Il se prononce pour la manière forte, non par sentiment, mais par raison, après avoir compulsé les statistiques de criminalité. A l'appui de sa façon de voir, il apporte des faits, des chiffres, des preuves. Il nous a paru intéressant de les examiner de près, en nous plaçant strictement au point de vue de l'*efficacité* des mesures de rigueur qu'on veut introniser en France.



La démonstration de M. Lacassagne en ce qui concerne les apaches, voleurs, cambrioleurs, souteneurs, assassins à l'occasion, est très claire. Elle s'appuie sur quelques faits qui ont été repris, presque aussitôt, par la grande presse et qui se résument en ceci, qu'à Cardiff, à Londres, au Danemark, les apaches ont disparu quand on a rétabli à leur intention le « hard-labour » et les peines corporelles, bastonnade et « chat à neuf queues ». Par analogie, il est donc permis de penser que la même thérapeutique, appliquée chez nous au même mal, donnerait le même résultat. J'ajoute cependant que cette thérapeutique est purement symptomatique en ce sens que la pullulation des apaches est intimement liée à la crise de l'apprentissage.

Mais l'efficacité de la peine de mort en matière de répression des crimes de sang m'a paru moins nettement établie dans le livre de M. Lacassagne. A l'appui de cette efficacité, le savant professeur de Lyon invoque surtout deux faits : l'augmentation progressive des crimes de sang d'un côté, l'augmentation progressive du nombre et de la proportion des grâces de l'autre. Il semble entendu qu'entre ces deux faits existe un rapport de causes à effet. Mais cette relation existe-t-elle réellement?

Pour voir ce qu'il en était, j'ai pris, pour chaque régime politique, d'un côté le nombre des assassinats jugés (graphique, n° 4, p. 72) et de l'autre la proportion des commutations de la peine capitale. Et voici ce que j'ai trouvé [1] :

Charles X (1825-1830). Proportion des grâces : 36 pour 100; 175 assassinats en 1825, 172 en 1830; dans l'intervalle, 225 assassinats vers 1828.

Louis-Philippe (1830-1848). Proportion des grâces : 36 pour 100; 172 assassinats en 1830, 263 en 1848; dans l'intervalle, 256 assassinats vers 1842, 204 en 1845.

Au cours de ces deux régimes où la guillotine fonctionnait souvent, l'influence de la peine de mort sur la diminution des crimes de sang n'apparaît donc pas. Elle n'apparaît non plus au cours des régimes suivants malgré une augmentation de plus en plus marquée du nombre des grâces :

Napoléon III (1852-1870). Proportion des grâces : 39 pour 100; 285 assassinats en 1852, 200 en 1869; dans l'intervalle, 167 assassinats vers 1862.

Thiers et *Mac-Mahon* (1871-1880). Proportion des grâces : 65 pour 100; 162 assassinats en 1871, 194 en 1880; dans l'intervalle, 223 assassinats vers 1897.

On gracie donc presque deux fois plus souvent sous la République que sous Charles X ou Louis-Philippe, et cependant le nombre d'assassinats jugés reste le même ou tend même à diminuer.

Grévy, Carnot, Félix Faure (1884-1900). Proportion des grâces : 65 pour 100; 194 assassinats en 1881, 164 en 1900; dans l'intervalle, 242 assassinats en 1890, 182 en 1893.

Loubet (1900-1906). Proportion des grâces : 91 pour 100; 164 assassinats en 1900, 157 en 1903, 180 en 1904 et 169 en 1905.

Ainsi, sous la présidence de Loubet, avec une proportion de grâces qui dépasse 90 pour 100, à aucun moment les assassinats jugés n'atteignent pourtant pas la fréquence qu'ils ont eue, à certaines époques, sous Charles X et Louis-Philippe. J'ajoute que si on fait le même calcul pour les meurtres jugés, on arrive, à peu près, à la même conclusion, à savoir que la peine de mort, appliquée plus ou moins rigoureusement, n'exerce aucune influence sur la fréquence des crimes de sang.

Ce fait apparaît nettement dans le tableau suivant, où le nombre des assassinats est mis en regard de la fin de chaque époque qui marque une ère de plus grande « clémence » :

Années.	Proportions des grâces.	Nombre des assassinats jugés.
1848......	36 0/0	263
1860......	39 0/0	200
1900......	65 0/0	164
1906......	91 0/0	162

⁂

L'inefficacité de la peine de mort s'explique du reste par ce fait qu'elle ne vise en rien la cause même de l'accroissement progressif de la criminalité. Cette cause, M. Lacassagne la connaît

1. Le graphique en question portant sur des périodes quinquennales, les chiffres que je donne pour certaines années sont approximatifs.

bien puisqu'il lui consacre les meilleures pages de son livre : c'est l'alcoolisme.

Il serait fastidieux de revenir pour la millième fois sur les rapports de cause à effet entre l'alcoolisme et la criminalité. Mais je ne puis m'empêcher d'emprunter au livre même de M. Lacassagne ce fait, que les années de mauvaises récoltes de vin sont marquées par une diminution de la criminalité, tandis que celle-ci augmente pendant les années de bonne récolte. Et cela avant même la période néfaste des apéritifs et de l'absinthe!

En pathologie sociale, comme en pathologie humaine, une thérapeutique, pour être efficace, doit combattre les causes mêmes du mal. Celle que nous propose M. Lacassagne ne l'est pas, parce qu'elle ne se conforme pas à cette règle.

Je ne veux pas dire par là que la peine de mort ne puisse se justifier au point de vue philosophique ou au point de vue strictement pénal : œil pour œil, dent pour dent. Mais compter sur la guillotine pour diminuer le nombre des crimes de sang, me paraît bien problématique. R. Romme.

A travers le Monde

TONKIN

La pathologie indo-chinoise vient de s'enrichir d'une nouvelle maladie qui existait déjà très vraisemblablement, mais qui a dû passer inaperçue, confondue qu'elle a été avec d'autres affections et surtout avec les diverses manifestations du paludisme : il s'agit de la fièvre récurrente, dont on vient de constater plusieurs foyers à Bac-Giang, Gia-Son, Dong-Thon, Haï-Duong, Bac-Ninh, Nam-Dinh. On a trouvé chez les malades les spirilles de la fièvre récurrente; la mortalité a été très élevée. La maladie n'existe pas seulement au Tonkin, mais aussi en Annam. (Gaide, Rapport sur les épidémies de fièvre récurrente au Tonkin. *Annales d'hygiène et de médecine coloniales,* 1908, n° 1.)

LIVRES NOUVEAUX

R. Cruchet (de Bordeaux). — *Les arriérés scolaires.* Monographie grand in-8° de l'« Œuvre médico-chirurgical », brochure gr. in-8° de 39 pages, 1908. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le but de cette monographie est de chercher à établir une base générale et pratique des arriérés scolaires.

Après avoir indiqué quelles sont les connaissances scolaires habituelles d'un enfant normal à ses divers âges, l'auteur définit l'*arriéré scolaire* : tout enfant chez lequel la somme des connaissances scolaires ne correspond pas à son âge. Il distingue, parmi ces arriérés, les simples retardés ou *arriérés pédagogiques* et les *arriérés psychiques* qui présentent des tares psychiques qu'il s'agit de reconnaître.

Après un essai pathogénique des diverses formes cliniques de l'arriération scolaire, Cruchet en fait le diagnostic et termine par des considérations utiles sur le pronostic et le traitement.

Laignel-Lavastine.

Paul Faivre. *Prophylaxie internationale et nationale.* 1 vol. gr. in-8° de 195 pages, avec 18 figures. Prix : 5 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Empêcher la propagation des maladies contagieuses et épidémiques (peste, choléra, fièvre jaune) et supprimer les inutiles entraves apportées au commerce par des mesures inefficaces, tel a été le double but des Conférences internationales dont la première se réunit à Paris, en 1851, sur l'initiative de la France; dix autres conférences ont été tenues depuis lors, notamment à Constantinople, à Vienne, à Rome, à Venise, à Dresde, à Paris, qui ont tracé d'une manière précise les grandes lignes de la police sanitaire. L'historique et les travaux de ces conférences, les mesures sanitaires basées sur les découvertes scientifiques nouvelles sont passés en revue dans la première partie de l'ouvrage de M. Faivre, qu'il fait suivre d'un chapitre sur les Conseils sanitaires internationaux de Constantinople, Alexandrie, Tanger et Téhéran (ce dernier, international par sa composition seulement).

La seconde partie du livre expose la réglementation applicable en France pour la protection des frontières de mer et des frontières de terre. L'auteur établit d'intéressants commentaires sur les modifications que le règlement actuel est appelé à subir pour être mis en harmonie avec les conventions proposées par la Conférence sanitaire de 1903 et pour augmenter encore la tolérance de la police sanitaire maritime. C'est sur les connaissances scientifiques actuelles que reposent les mesures nouvelles qui se substituent aux pratiques anciennes. Ainsi la « surveillance sanitaire à domicile » remplace presque toujours l'observation au lazaret; la « dératisation » avant le débarquement des marchandises permet de ne plus craindre la peste, etc. Le commerce se trouve de la sorte débarrassé du lourd impôt sanitaire et les peuples sont préservés des épidémies exotiques grâce à cette organisation d'un si grand intérêt général.

Raymond Letulle.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 1er Juillet 1908, à 1 heure. — M. MONTEL : Contribution à l'étude du shock nerveux. Sa forme post-partum immédiat; MM. Pinard, Segond, Gosset, Couvelaire. — M. BECKIARIAN : Abcès froid pré-laryngés d'origine ganglionnaire (Contribution à l'étude); MM. Segond, Pinard, Gosset, Couvelaire. — M. BOURGEOIS : Contribution à l'étude de la tuberculose primitive de la rotule; MM. Segond, Pinard, Gosset, Couvelaire. — M. MARY : Sur un cas de rupture de pyo-salpinx pendant l'accouchement; MM. Segond, Pinard, Gosset, Couvelaire. — M. REBAUD : Du prurit tabétique avec ou sans lichénification; MM. Gaucher, Roger, Macaigne, Lœper. — M. GUILHAUME : Le régime déchloruré dans les ascites cirrhotiques; MM. Roger, Gaucher, Macaigne, Lœper.

Jeudi 2 Juillet 1908, à 1 heure. — M. LAFONT : Contribution à l'étude de l'alcoolisme chez les adultes dans les hôpitaux de Paris ; MM. Joffroy, Raymond, Desgrez, Claude. — Mme BOURGUIGNON : De l'argent colloïdal; MM. Raymond, Joffroy, Desgrez, Claude. — M. BILLEBEAUD : La fièvre dans la pneumonie chez les enfants; MM. Hutinel, Bar, Nobécourt, Jeannin. — M. ELY : Affections stomato-dentaires d'origine gravidique; MM. Bar, Hutinel, Nobécourt, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 29 Juin 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, Lœper. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Macaigne, André Jousset. M. Kirmisson, censeur; M. Lecène, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Brissaud, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Dejerine, Letulle, Zimmern. M. Reclus, censeur; M. Proust, suppléant. — 1er, Sages-Femmes : MM. Nicolas, Potocki, Couvelaire. M. André Broca, suppléant.

Mardi 30 Juin 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Rénon, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Alb. Robin, Gouget, Carnot. M. Albarran, censeur; M. Auvray, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Joffroy, Jeanselme, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt, M. Thoinot, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 2e, Sages-Femmes, Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 1er Juillet 1908. — 1er, Sages-Femmes : MM. Nicolas, Lepage, Potocki. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 2 Juillet 1908. — 1er, Sages-Femmes : MM. Rihemont-Dessaignes, Brindeau, Cunéo. M. Pierre Marie, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 3 Juillet 1908. — 2e Sages-Femmes. Clinique Baudeloque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 4 Juillet 1908. — 2e Sages-Femmes. Beaujon : MM. Rihemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Castaigne, suppléant.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Gourdon a été nommé démonstrateur technique d'orthopédie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — La conférence de M. BÉCLÈRE, à l'hôtel des Sociétés savantes, le mardi 30 Juin, à 5 heures, portera sur l'*enseignement de la radiologie médicale* et non pas sur la radiothérapie, traitement spécifique des leucémies.

Hospice des Enfants-Assistés. — Sur la demande de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de la 3e commission du Conseil général et à celui de la 5e commission du Conseil municipal, une proposition tendant à la création d'une Goutte de lait et d'une consultation pour les nouveau-nés à l'hospice des Enfants-Assistés.

D'après le projet de M. Rousselle, « à cette consultation, qui serait faite par M. Variot, chef du service médical de l'hospice, serait annexée une petite crèche avec douze berceaux et quatre lits de nourrices ; il y aurait, en plus, une salle pour la distribution du lait, une salle pour la stérilisation, enfin un laboratoire pour l'étude des différents modes d'allaitement artificiel et d'alimentation des nouveau-nés.

« On utiliserait, pour la consultation proprement dite, une salle du pavillon Pasteur, dont on n'aurait qu'à supprimer quelques cloisons pour l'adapter à sa destination.

« Cette création nouvelle, placée dans ce centre si important des Enfants-Assistés, représenterait pour la ville de Paris le nouvel Institut de puériculture qui a été créé depuis peu à Charlottenbourg (Allemagne) et que nous avons visité l'année dernière avec plusieurs de nos collègues.

« La dépense résultant de la transformation de la salle du pavillon Pasteur et de la construction du petit bâtiment à usage de laboratoire et de crèche s'élèverait à 50.000 francs en chiffres ronds. »

NOUVELLES

Paris et Départements.

Association générale des médecins de France. — Le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, vient de prier le Président de l'Association générale de lui faire connaître les noms des médecins français qui consentiraient à se rendre comme délégués du gouvernement français, au Congrès médical qui doit se réunir à Québec, les 20, 21 et 22 Juillet prochain.

Les médecins français qui seraient désireux de se rendre à ce Congrès sont instamment priés d'adresser le plus tôt possible leur adhésion à M. LEREBOULLET, Président de l'Association générale, 44, rue de Lille, à Paris.

Association française pour l'avancement des sciences (Congrès de Clermont-Ferrand, 3-10 Août 1908). — Questions mises à l'ordre du jour de la section d'électricité médicale :

I. — Action des rayons de Röntgen sur les glandes génitales. Rapporteurs : MM. BERGONIÉ et TRIBONDEAU (Bordeaux); M. REGAUD (Lyon).

II. — Les courants ondulés en électrothérapie. Rapporteur : M. BORDET (Paris).

III. — Des erreurs de la radiographie. Moyen de les éviter. Rapporteur : M. NOGIER (Lyon).

IV. — Les atrophies d'origine articulaire envisagées au point de vue des accidents du travail. Rapporteur : M. MALLY (Clermont-Ferrand).

Nous rappelons que M. BLONDIN, président de la section de physique, a fait voter au Congrès de Reims la remise à l'ordre du jour de la question des instruments et méthodes de mesure des courants de haute fréquence. Avec MM. BERGONIÉ et TURPAIN comme rapporteurs. (Sections de physique et d'électricité médicale réunies.)

Prière d'adresser les lettres à M. BARJON, président de la XIIIe section, 81, rue de la République, Lyon.

MM. les auteurs sont instamment priés d'adresser un court résumé de leurs communications au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, Paris, avant le 10 Juillet. C'est à cette condition seulement qu'il sera possible, conformément au désir du Conseil, de distribuer des exem-

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

plaires de ce résumé aux séances des sections et de le faire paraître dans le fascicule publié à la suite du Congrès.

La réorganisation des études pharmaceutiques. — Il est institué au ministère de l'Instruction publique une Commission chargée de rechercher quelles modifications il y a lieu d'apporter dans l'organisation des études pharmaceutiques.

Cette Commission est composée ainsi qu'il suit : MM. Peytral, sénateur, président; Cazeneuve, député, vice-président; Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, secrétaire général; Astier, député; Berthelat, pharmacien des dispensaires de Paris; Béhal, pharmacien des hôpitaux de Paris; Billon, pharmacien à Paris; Blarez, professeur à la Faculté de Bordeaux; Blottière, membre du Syndicat des fabricants de produits pharmaceutiques; Bourquelot, membre de l'Académie de médecine; Boutron, professeur à l'Ecole de Nantes; Brœmer, professeur à la Faculté de Toulouse; Buchet, directeur de la pharmacie centrale de France; César Duval, sénateur; Collard, membre de la Fédération des sociétés de pharmacie du Sud-Est; Crinon, secrétaire général de l'Association générale des pharmaciens de France; Delaunay, député; Domergue, professeur à l'Ecole de Marseille; Féron, député; Fortuné, membre de la Fédération des sociétés de pharmacie du Sud-Est; Gautier, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris; Genoux, sénateur; Godfrin, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy; Grimbert, pharmacien des hôpitaux de Nancy; Guignard, membre de l'Académie des sciences, membre de la Commission de médecine et de pharmacie, du Comité consultatif de l'enseignement public; Hubac, fondateur de l'Association générale des étudiants en pharmacie; Hugounencq, doyen de la Faculté de Lyon; Javillier, professeur à l'Ecole de Tours; Jungfleisch, membre de la Commission de médecine et de pharmacie du Comité consultatif de l'enseignement public; Lembling, professeur à la Faculté de Lille; Lefèvre, ancien président du Conseil municipal de Paris; Lenormand, professeur à l'Ecole de Rennes; Limouzain-Laplanche, sénateur; Martin (Henri), président du Syndicat des pharmaciens de la Seine; Massol, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier; Mesureur, directeur général de l'administration de l'Assistance publique à Paris; Mirman, directeur de l'Hygiène et de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur; Morel (Jean), député; Moureu, membre de l'Académie de médecine; Perrot et Radais, professeurs à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris; Schmidt, député; Valeur, pharmacien des asiles de la Seine; Vaudin, président de l'Association générale des pharmaciens de France; Verne, professeur à l'Ecole de Grenoble; Viaud, membre du Syndicat des pharmaciens de l'Ouest; Villejean, député; Yvon, membre de la Société de pharmacie de Paris.

Herborisation. — M. Henri Lecomte, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le dimanche 21 Juin 1908, à l'Etang-la-Ville et dans la forêt de Marly. Départ de Paris, gare Saint-Lazare, à 11 h. 45.

Étranger.

La lutte contre l'absinthe en Suisse. — Contrairement au préavis du Conseil fédéral, qui est partisan de la réglementation et non de l'interdiction de la fabrication et du commerce de l'absinthe, l'Assemblée fédérale propose à la votation populaire l'arrêté suivant :

La fabrication, l'importation, le transport, la vente, la détention pour la vente de la liqueur dite absinthe sont interdits dans toute l'étendue de la Confédération. Cette interdiction s'étend à toutes les boissons qui, sous une dénomination quelconque, constitueraient une imitation de l'absinthe. Le transport en transit et l'emploi de l'absinthe à des usages pharmaceutiques restent réservés.

L'interdiction ci-dessus entrera en vigueur deux ans après son adoption. La législation fédérale statuera sur les dispositions nécessaires en suite de cette prohibition.

La Confédération a le droit de décréter la même interdiction par voie législative à l'égard de toutes les autres boissons contenant de l'absinthe qui constitueraient un danger public.

Ce texte formerait l'article 32 *ter* de la Constitution fédérale.

Nomination. — C'est avec plaisir que nous annonçons la nouvelle de l'entrée en fonction au « New York Post-Graduate Medical School and Hospital », de M. S. A. Knopf comme professeur de phthisiothérapie, chaire créée pour ce savant. M. Knopf est docteur de la Faculté de médecine de Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Genève, de M. Auguste Reverdin, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Genève.

CONCOURS

Internat en pharmacie. — Après concours, sont nommés internes en pharmacie des hôpitaux de Paris : MM. Pénau, Lantenois, Eysseric, Dufruisse, Mathieu, Bailly, Mongus, Simon (Louis), Battegay, Suïas, Legrand, Picon, Payen, Regnoult, Sclingund, Moreau, Magnenand, Boncour, Mlle Charles, MM. Royer, Weitz, Gallet, Bourderiaux, Odent, Gérard (Pierre), Marchal (François), Pacilly, Méquet, Neveux, Delabrière, Laudat, Canat, Brésil, Presset, Séguin, Blâcher, Audugé, Léocorché, Besnier, Raynaud, Martin (Alfred), Beaufour, Aureille, Bonvalet, Marchal (Joseph), Clouet, Camhault, Dubreuil, Coudert, Manceau, Zédet.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'IMPOT SUR LE REVENU ET LES MÉDECINS

> Tout prélèvement sur le revenu brut, abstraction faite des déboursés, est, par cela seul, un impôt injuste et inégal.
> (Esquirou de Parieu.)

Le projet actuel de l'impôt sur le revenu lèse profondément les intérêts du corps médical. Il importe que chacun sache de quelle manière, dans quelle mesure et par quels moyens le législateur se propose de frapper si lourdement un des corps sociaux les plus utiles à la vie de la Nation. La question bien étudiée et bien connue, il restera à chacun de nous le devoir de convaincre tout membre du Parlement qu'il pourra connaître de l'injustice évidente dont nous sommes menacés d'être les victimes.

La question sera posée au Congrès des praticiens de Lille; mais il est nécessaire, pour aboutir, que les journaux médicaux l'exposent nettement, car il semble bien que peu d'entre nous la connaissent exactement.

Le projet actuel comporte : 1° un impôt sur chacun des revenus que l'on peut avoir; 2° un impôt complémentaire global et progressif sur l'ensemble des revenus.

Impôt sur chacun des revenus. — D'après l'article 3, les revenus imposables sont répartis en sept catégories, savoir : 1° revenus des propriétés foncières bâties; 2° revenus des propriétés foncières non bâties; 3° revenus des capitaux mobiliers; 4° bénéfices du commerce, de l'industrie et des charges et offices; 5° bénéfices de l'exploitation agricole; 6° traitements publics et privés, salaires et pensions; 7° revenus des professions libérales et de toutes occupations lucratives non dénommées dans les précédentes catégories.

Le taux de l'impôt est fixé à 4 pour 100 dans les première, deuxième et troisième catégories; à 3,50 pour 100 dans la quatrième; à 3 pour 100 dans les cinquième, sixième et septième.

Il est facile à chacun de calculer ce qu'il devra payer, suivant ses biens ou ses divers traitements. Pour bien limiter la question au point de vue médical, je supposerai un médecin n'ayant aucune fortune personnelle, aucun traitement, et devant vivre, par conséquent, exclusivement du produit de sa clientèle. Quel est le sort de ce médecin sans fortune, vivant de son travail, d'après le nouveau projet d'impôt? Il aura à payer l'impôt sur la profession médicale et l'impôt complémentaire.

Impôt sur la profession médicale. — La profession médicale est classée dans la septième catégorie. Voici les divers articles qui doivent lui être spécialement appliqués :

ART. 53. — L'impôt sur le bénéfice des professions libérales et de toutes occupations lucratives non comprises dans une précédente catégorie est établi annuellement à raison de la moyenne des bénéfices nets réalisés pendant les trois années précédentes, déduction faite sur chaque revenu individuel d'une somme de :

1.250 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.000 habitants et au-dessous;

1.500 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.000 à 10.000 habitants;

2.000 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 10.000 habitants et au-dessus;

2.500 francs si le contribuable a son domicile réel à Paris.

Chaque imposable a droit, en outre, si son revenu de la 7e catégorie ne dépasse pas 20.000 francs, aux déductions suivantes :

Déduction de 7/8 sur la portion de revenu n'excédant pas 2.500 francs;

Déduction de 2/3 sur la portion du revenu comprise entre 2.501 et 3.000 francs.

Déduction de 1/3 sur la portion du revenu comprise entre 3.001 et 4.000 francs.

ART. 54. — L'impôt est dû dans la commune où le titulaire du revenu imposable a son domicile réel à la date du 1er Janvier de l'année de l'imposition.

ART. 55. — Toute personne jouissant de revenus imposables au titre de la 7e catégorie est tenue de remettre chaque année, dans le courant du mois de Janvier, au contrôleur des contributions directes, une déclaration détaillée de ces revenus accompagnée de toutes les justifications nécessaires pour en établir l'exactitude.

Cette déclaration sera faite si le contribuable est imposable à l'impôt complémentaire, sur la formule même prévue, pour ce dernier impôt, à l'article 67.

ART. 56. — Si, à l'expiration du délai fixé par l'article précédent, la déclaration prescrite par cet article n'a pas été effectuée, le contrôleur détermine d'office le montant du revenu imposable, avec la faculté pour le contribuable du droit de le contester par la voie contentieuse, après l'émission du rôle.

En cas de déclaration inexacte, le revenu non déclaré est frappé de la quintuple taxe.

Indépendamment de cette pénalité, tout contribuable omis au rôle ou qui, soit d'après sa déclaration, soit d'office, a été insuffisamment imposé, est redevable d'une cotisation égale au montant des sommes dont le Trésor a été privé pour chacune des années antérieures à celles de la découverte de l'omission ou de l'insuffisance, sans toutefois que le droit de répétition puisse s'étendre à plus de cinq années.

ART. 57. — Des rôles supplémentaires peuvent être établis à l'égard des personnes qui ont été omises au rôle primitif ou qui sont redevables d'un supplément d'impôt dans les cas prévus aux deux derniers paragraphes de l'article précédent.

Les points importants, sur lesquels il est de notre devoir de formuler des modifications ou des explications, sont au nombre de trois et portent sur : 1° la déclaration; 2° le bénéfice net; 3° le taux de l'impôt.

1° *La déclaration.* — La déclaration n'est pas exigée des commerçants ni des industriels parce qu'elle « pourrait avoir, dans certains cas, des conséquences regrettables ou même désastreuses ».

Le corps médical doit demander à être traité comme les commerçants, car il y a intérêt pour le public à ce que le secret de nos livres soit respecté. Or, il ne l'est évidemment pas d'après les articles 68 et 69:

ART. 68. — Les déclarations sont adressées au contrôleur des contributions directes dans un délai d'un mois à partir de la réception, par les intéressés, d'un avis spécial.

ART. 69. — Les déclarations sont soumises à l'examen d'une commission cantonale composée d'un contrôleur des contributions directes, d'un receveur de l'enregistrement et d'un percepteur. Cette commission contrôle les déclarations Elle peut inviter les contribuables à fournir des éclaircissements; elle a le droit de rectifier les déclarations.

On voit aisément par combien de mains peuvent passer nos livres de comptes.

Si nous ne pouvons éviter la déclaration, il faut en tous cas l'entourer de garanties, comme on le fait en Angleterre, en Suisse, etc. (enveloppes fermées, remplacement du nom par un chiffre). Enfin, il faut tout au moins la rendre facultative, comme en Angleterre.

2° *Bénéfices nets.* — L'article 53 dit que l'impôt sur les bénéfices est établi sur le bénéfice net. En réalité, ainsi qu'il appert d'une étude-sondage faite dans une ville de 3 à 10.000 habitants, on considère comme bénéfice net toutes les recettes. (*Journal officiel, Documents parlementaires*, 1907, p. 564 et suiv.)

3° *Taux de l'impôt.* — Le taux de l'impôt est fixé à 3 pour 100 pour toutes les professions libérales. Il faut faire remarquer qu'il n'existe pas un médecin en France qui ne donne des soins gratuits; de ce chef, il travaille au bien commun et, par conséquent, il ne doit pas être taxé comme ceux des membres d'autres professions libérales qui ne font jamais rien pour le bien public. En conséquence, un dégrèvement doit être demandé sur le taux de l'impôt.

Impôt complémentaire global et progressif. — Quand le médecin a payé une première fois l'impôt sur son travail, il le paie une seconde fois sous le titre d'impôt complémentaire sur l'ensemble des revenus, ainsi qu'il résulte des articles suivants.

ART. 61. — Chaque chef de famille est imposable tant en raison de ses revenus personnels que de ceux de sa femme et des autres membres de la famille qui habitent avec lui.

Toutefois l'imposition est établie distinctement :

1° Pour les femmes séparées de biens qui ne vivent pas avec leurs maris;

2° Pour les enfants ou autres membres de la famille qui tirent de leur propre travail ou possèdent personnellement un revenu indépendant de celui du chef de la famille.

ART. 62. — Sont affranchies de l'impôt complémentaire les personnes dont le revenu imposable n'excède pas 5.000 francs.

ART. 63. — L'impôt complémentaire est assis sur l'ensemble des revenus acquis par chaque contribuable pendant le cours de l'année précédant celle de l'imposition.

Le revenu imposable est constitué par la totalisation des revenus taxés dans chaque catégorie de l'impôt général, y compris les revenus exemptés dans certaines d'entre elles comme n'atteignant pas le minimum imposable.

Il comprend, en outre, s'il y a lieu, les revenus assujettis à la redevance proportionnelle des mines, ainsi que les revenus qui proviennent de propriétés, exploitations ou professions sises ou exercées à l'étranger.

ART. 64. — L'impôt complémentaire se calcule en déduisant du revenu total de chaque contribuable une somme de 5.0 0 francs, en comptant pour 1/3 la fraction du revenu comprise entre 5.001 et 10.000 francs, pour 2/3 la fraction du revenu comprise entre 10.001 et 15.000 francs, pour l'intégralité le surplus du revenu, et en appliquant le taux de 5 pour 100 au chiffre ainsi obtenu.

Il en résulte un tarif progressif conformément au tableau ci-après :

500 à 6.000 francs	. . . .	0 à 0,28 0/0
6.001 à 8.000 —	. . . . .	0,28 à 0,63 0/0
8.001 à 10.000 —	. . . . .	0,63 à 0,83 0/0
10.001 à 15.000 —	. . . . .	0,83 à 1,67 0/0
15.001 à 25.000 —	. . . . .	1,67 à 3 0/0
25.001 à 50.000 —	. . . . .	3 à 4 0/0
50.001 à 100.000 —	. . . . .	4 à 4,50 0/0
100.001 à 1.000.000 —	. . . . .	4,50 à 4,95 0/0

Résultat du nouveau système d'impôt. — Pour juger du système, prenons un médecin faisant, dans une ville de 3 à 10.000 habitants, une recette de 15.000 francs, et un autre faisant une recette de 10.000 francs. D'après les chiffres publiés dans le *Journal officiel, Doc. parl.*, 1907, p. 570, le premier paiera 360 francs d'impôt et le second 210 francs pour l'exercice de sa profession; mais, de plus, en raison de l'impôt complémentaire, le premier paie 1 fr. 67 pour 100, soit 250 fr. 50, et le second 0 fr. 83 pour 100, soit 83 francs. Par suite de ce double impôt, le premier paie donc 610 fr. 50 et le second 293 francs!

Des mêmes chiffres officiels portant sur les deux mêmes médecins et comprenant cette fois les revenus autres que ceux de la profession médicale, on établit le petit tableau éminemment suggestif ci-dessous.

L'augmentation pour le confrère faisant 10.000 francs de recettes dans une commune de 3 à 10.000 habitants est de 166 francs, et pour celui gagnant 15.000 francs et ayant quelques petits revenus, de 698 fr. 90. Comme l'a dit très justement mon collègue et ami M. Wicart à la Société de l'Internat (séance du 27 Février 1908), « si l'on compte que l'impôt communal et départemental double souvent ces chiffres, il en résulte ce fait intolérable qu'une surcharge de 1.397 fr. 80 sera le lot destiné, par le système nouveau, au médecin de campagne qui, à force de labeur diurne et nocturne, aura pu amasser les 20.000 francs que le fisc, les frais généraux et les charges de famille absorberont sans peine ».

Tous ces chiffres officiels démontrent dans quelle proportion lourde et injuste les médecins sont frappés. Mais l'on s'en rendra encore mieux compte en parcourant le tableau suivant qui est la reproduction de la page 570, déjà citée, du *Journal officiel* :

PROFESSIONS	DIFFÉRENCES par rapport au régime actuel. En plus.	Eu moins.
—	—	—
	fr. c.	fr. c.
Marchand de pipes.	5 93	»
Marchand de quincaillerie. .	»	24 74
Propriétaire	»	27 87
Fonctionnaire.	»	8 13
Fonctionnaire . :	1 87	»
Cafetier	»	36 63
Avoué	»	34 04
Propriétaire	»	38 31
Boucher	»	38 90
Propriétaire	»	56 64
Avoué	26 91	»
Huissier	»	33 78
Cabaretier	»	26 89
Marchand de nouveautés . .	»	46 90
Fonctionnaire	»	3 44
Marchand de nouveautés . .	»	61 93
Notaire.	401 93	»
Vétérinaire.	»	61 13
Serrurier.	»	13 81
Cafetier	»	30 03
Employé de commerce . . .	»	5 78
Cordonnier	»	8 24
Cafetier	»	47 01
Retraité	»	18 90
Médecin	698 90	»
Distillateur.	13 74	»
Distillateur.	7 06	»
Retraité	»	22 20
Avocat.	»	36 79
Notaire.	228 53	».
A reporter. . . .	1.384 87	682 09

SYSTÈME ACTUEL

	PROPRIÉTÉ bâtie.	PROPRIÉTÉ non bâtie.	COTE PERS. et mobilière.	PORTES et fenêtres.	DES PATENTES	TOTAL
N° 99. Médecin sans enfants	65 fr. 11	66 fr. 09	57 fr. 36	35 fr. 58	68 fr. 96	293 fr. 18
N° 142. Médecin avec 2 enfants.	21 fr. 79	0 fr. 96	40 fr. 95	13 fr. 28	71 fr. 42	148 fr. 40

SYSTÈME NOUVEAU

	REVENUS IMPOSABLES Propriété bâtie.	Propriété non bâtie.	BÉNÉFICE PROF.	REVENUS dans autres com.	TOTAL
N° 99. Médecin sans enfants	1.740 fr.	960 fr.	15.000 fr.	2.780 fr.	20.480 fr.
N° 142. Médecin avec 2 enfants	566 fr.	»	10.000 fr.	»	10.566 fr.

	IMPÔTS SUR Propriété bâtie.	Propriété non bâtie.	BÉNÉF. prof.	TOTAL	IMPÔT complément^re.	TOTAL	AUGMENT.	POUR 0/0
N° 99. Médecin sans enfants . .	69 fr. 60	38 fr. 40	360 fr.	468 fr.	524 fr. »	992 fr. »	698 fr. 90	238 0/0
N° 142. Médecin avec 2 enfants. .	22 fr. 04	»	210 fr.	232 fr. 64	102 fr. 20; moins 20 f. 44 pour charges de famille = 81 fr. 76.	314 fr. 40	166 fr. »	112 0/0

PROFESSIONS	DIFFÉRENCES par rapport au régime actuel. En plus.	En moins.
—	fr. c.	fr. c.
Report	1.384 87	682 09
Tonnelier	»	4 26
Employé	»	3 45
Maçon	»	15 53
Fonctionnaire	»	6 92
Chapelier	»	42 43
Marchand tailleur	»	50 75
Aubergiste	»	32 64
Couturière	»	7 40
Fonctionnaire	8 90	»
Propriétaire	»	45 32
Cabaretier	»	10 78
Voiturier	»	33 03
Avoué	»	62 81
Propriétaire	»	41 51
Commis greffier	»	9 66
Représentant de commerce	»	28 10
Marchand d'épicerie	»	24 14
Rentier	»	19 85
Fonctionnaire	5 25	»
Propriétaire	»	53 41
Matelassier	»	8 06
Jardinier	»	17 09
Marchand de bonbons	»	1 10
Commis greffier	0 01	»
Maître d'hôtel	47 90	»
Expert de scierie	»	43 94
Employé	»	17 51
Lingère	»	0 86
Sabotier	»	40 87
Cafetier	»	24 21
Cafetier	»	24 61
Cafetier	»	19 32
Fonctionnaire	»	8 43
Propriétaire	»	15 48
Fonctionnaire	»	1 19
Cafetier	»	0 46
Fonctionnaire	»	60 13
Médecin	166 »	»
Courtier	»	18 62
Cafetier	»	41 65
Rentier	»	33 79
Directeur de banque	1 87	»
Marchand de mercerie	»	61 01
Marchand de meubles	»	26 37
	1.614 80	1.645 28

J'ai totalisé pour ces 73 contribuables les différences en plus et en moins. Les chiffres donnent 1.614 fr. 80 pour les augmentations et 1.645 fr. 28 pour les dégrèvements.

Les dégrèvements favorisent 59 contribuables. Les augmentations portent sur 14 contribuables, dont 2 médecins.

Que paient en plus ces deux médecins ?

698 fr. 90 + 166 fr. = 864 fr. 90,

soit plus de la moitié des dégrèvements !

Ainsi, dans cette commune prise comme modèle officiel, le fisc arrive à ce résultat extraordinaire de *faire supporter par deux médecins faisant 10 à 15.000 francs de recettes, plus de la moitié du dégrèvement* dont bénéficient 69 autres contribuables : quincailliers, fonctionnaires, avoués, bouchers, cafetiers, cabaretiers, etc.

Notez encore que le revenu des valeurs mobilières n'est pas connu, et qu'il est probable que de ce seul fait l'impôt de nos confrères augmentera encore, si bien que sur 59 dégrèvements ils auront à en supporter, à eux deux seuls, de 35 à 40 !

Au point de vue de la justice, et je dirai même de la bonne politique, il importe de modifier ce système.

Mais une nouvelle difficulté se présente : Si l'on ne surcharge pas les deux médecins et aussi les deux notaires de la petite ville, il n'y a plus d'équilibre ; le projet ne tient plus parce que le chiffre des dégrèvements est supérieur à celui des majorations et que le budget n'est plus alimenté.

Si, au lieu d'additionner les chiffres des pages 570 et 571, on prend ceux des pages qui précèdent et qui suivent, on arrive d'ailleurs à un résultat bien plus extraordinaire encore.

Sur 224 contribuables, 118 sont dégrevés et 36 sont surchargés. Le total des dégrèvements atteint 5.573 fr. 14, et celui des majorations (avec leurs exagérations) est de 3.328 fr. 04.

La différence est de 2.245 fr. 10, soit des 2/5. Qui paiera donc ces 2/5 d'impôts qui manquent ? Sont-ce les déjà surchargés ou les habitants des villes plus grandes ? de Lyon, de Paris, par exemple ?

***

Comparaison avec le système prussien et le système anglais. — Les partisans du système nouveau laissent volontiers croire qu'à l'étranger le système qu'ils préconisent est parfaitement accepté et existe même de toutes pièces. Or rien n'est plus faux.

J'ai vu plusieurs médecins anglais : tous s'accordent à trouver la *déclaration vexatoire*. Les médecins allemands pensent de même, et un professeur bien connu de Leipzig m'écrit le mot suivant : « Nous faisons la déclaration, mais la Commission des taxes l'augmente régulièrement et de beaucoup. Faire des réclamations équivaut à l'exhibition de ses livres, donc à dévoiler le secret professionnel. De plus, je n'ai pas de comptabilité exacte, et ne puis en avoir. Bref, la vis est serrée de très près et d'une façon très désagréable. »

Quant à l'existence à l'étranger, de toutes pièces, du système qu'on veut établir en France, voici la vérité :

En Prusse, il y a certainement un impôt sur le revenu médical, mais il n'y a *pas d'impôt complémentaire sur les revenus ;* par conséquent on ne paie pas deux fois sur le revenu de son travail (l'impôt complémentaire est sur le capital).

En Angleterre, il en est de même, il n'y a *pas d'impôt global progressif et complémentaire.* On ne paie qu'une fois l'impôt et, si le revenu est inférieur à 50.000 francs, on paie simplement 0 fr. 90

pour 25 francs, soit 3 fr. 60 pour 100. De plus, on déduit toutes les dépenses liées à l'exercice de la profession : loyer du cabinet de consultation ou les 2/3 du loyer de la maison si le cabinet est dans la maison de résidence; souscriptions et abonnements, livres médicaux; instruments; médicaments; voitures ou automobiles; gages des domestiques; assurances sur la vie. En somme, ainsi que me le disait M. Lee, de Manchester, sur un revenu de 15.000 francs on peut compter de 4 à 5.000 francs de dépenses professionnelles.

Ajoutons que l'on défalque toujours la somme de 4.000 francs sur le revenu, et nous arrivons ainsi à ce résultat que le médecin anglais, sur 15.000 francs de recettes, a un premier dégrèvement de 5.000 francs de dépenses et un second de 4.000 francs d'exemption forcée; il paie donc sur 6.000 fr. de bénéfices à raison de 3,6 pour 100, soit 216 francs au lieu de 610 francs (chiffre du projet français).

En être réduit à envier le sort du Prussien ou de l'Anglais, tel sera le sort du médecin français, si le projet est adopté. Il vaut vraiment bien la peine d'avoir eu Jeanne d'Arc pour chasser les tuniques rouges, et Thiers pour payer aux casques à pointe la si chère rançon de notre liberté!

F. Jayle.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Tripier, professeur d'anatomie pathologique, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et est nommé professeur honoraire.

École de médecine de Rennes. — M. Lefeuvre, professeur de physiologie, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé professeur honoraire.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Bleynie, professeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé professeur honoraire.

NOUVELLES

Bureau d'hygiène de la Ville de Paris. — Le Conseil municipal de Paris vient de désigner M. Armand Grébauval pour faire partie de la Commission de surveillance et de perfectionnement du Bureau d'hygiène de la Ville de Paris.

Société belge d'otologie, de laryngologie et de rhinologie. — La réunion de 1908 aura lieu à Bruxelles sous la présidence de M. V. Delmarcel, les 27, 28 et 29 Juin courant.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

CRIMES ET CHATIMENTS
D'APRÈS
LES CRIMINOLOGISTES MODERNES

A MON BON CONFRÈRE ET AMI LE Dr ROMME

A ceux qui dans leurs hymnes chantent la Vérité, le Progrès et l'Humanité, le peuple, depuis quelque temps, répond, tel le chœur antique, en demandant un peu plus de justice. La criminalité redouble et la douce France est en train de devenir féroce. Très bien, les théories lacrymatoires sur le sort des pauvres criminels, victimes des hérédités, des milieux et autres puissances fatales renouvelées des Grecs ; encore faudrait-il ne pas trop prendre au sérieux des paradoxes jusqu'alors inoffensifs.

Abolir la peine de mort en faveur de MM. les assassins, parfait ! mais à condition que leurs victimes éventuelles bénéficient du même privilège. Si l'on exécute moins d'un côté et si l'on tue davantage de l'autre, cela fait bien une balance, mais qui n'a rien à voir avec celle de la Justice. Nos boulevards sont aussi dangereux à traverser que les brousses congolaises. Oisifs dans la journée, les apaches, qui préfèrent travailler la nuit et aux pièces, éventrent impunément les coffres-forts et les fâcheux qui portent atteinte à la liberté de leur industrie. N'ont-ils pas la quasi-certitude qu'on les laissera voler — c'est le cas de le dire — à d'autres exploits? Que si d'aventure on les arrête, il se trouvera toujours un magistrat style moderne pour se refuser à croire à l'évidence, même si le crime saute aux yeux, j'allais dire à la gorge, comme dans l'affaire de la Weber.

Tout ce que dit le populaire, les criminologistes le pensent. Dans un excellent livre publié récemment[1], M. le professeur Lacassagne, de Lyon, a mis rigoureusement en lumière l'état anarchique où nous nous débattons. A cet ouvrage sont empruntés les chiffres qui vont suivre. Il m'a paru équitable d'indiquer mes sources, tout en gardant pour moi seul la responsabilité de mes appréciations.

⁂

Dans l'héritage napoléonien, il y avait un Code

1. Prof. Lacassagne, de Lyon. — *Peine de mort et criminalité. L'accroissement de la criminalité et l'application de la peine capitale.* Paris, 1908 (Maloine, éditeur).

et une épée. Nous avons peu à peu déchiré l'un, ébréché l'autre. Les crimes augmentent, et parallèlement la défense de la société est moins assurée. A qui la faute ? Aux idées, aux faits et aux hommes. Nous allons examiner ces trois points, et nous verrons ensuite si nous ne devons pas adopter les conclusions de M. Lacassagne, qui sont celles de presque tous les médecins légistes, Lombroso entre autres, récemment converti à la manière forte.

Anciennement, la vie comptait peu. Les dendrites très simples de nos pères favorisaient les réflexes prompts et énergiques. Vous marchait-on sur le pied, vous faisait-on injure, en avant la bonne estocade ! Contre des gaillards toujours prêts à s'entre-tuer, des peines rigoureuses s'imposaient, d'où l'ingéniosité et la variété des supplices, avec la torture comme hors d'œuvre : il y avait le feu, la roue, l'écartèlement, la pendaison, et enfin la décollation, réservée aux seuls gentilshommes. En 1760, 115 cas de peines de mort étaient inscrits dans nos lois ; le Code pénal les réduisit à 30. M. Lacassagne n'en trouve plus que 21 en 1832. Actuellement, 15 subsistent, mais à l'état virtuel, puisqu'en fait l'inlassable clémence de celui que nos apaches ironistes appellent « le père Gratias » les a réduits à zéro.

Les rigueurs trop grandes amènent forcément les trop fortes réactions. On profita d'abord du procès de Calas, — l'Affaire du XVIIIe siècle, chaque époque a la sienne, dans ce pays, — pour monter à l'assaut de la vieille machine judiciaire. Puis vint Rousseau, qui créa l'homme sensible. « Je pense que l'homme est naturellement bon », écrivait-il dans sa réponse à Bordes. C'est la société qui seule est coupable de tous les crimes. Le vrai fondement de la morale n'est point la raison, mais le sentiment. Le romantisme, à la suite de Jean-Jacques, vint plus tard exalter l'individu, et prêcher les relèvements sublimes.

Et qu'on ne croie pas l'œuvre des littérateurs sans portée. Notre âme a été pétrie et façonnée par les poètes, les historiens et les philosophes qui nous parlent depuis six mille ans ; et dans l'âme des générations futures il entrera forcément quelque chose de ce que nous écrivons aujourd'hui. Non, ce n'est pas accorder aux faiseurs de livres une influence excessive, puisque les seuls moyens que nous ayons de garder et de transmettre d'une génération à l'autre le trésor moral de l'humanité, ce sont précisément les livres.

Si nous entrons dans le détail, l'influence de certains écrivains éclate davantage. Mauvais maîtres, Balzac, et Musset, et Baudelaire, et Stendhal, et Dumas, tous ces génies magnifiques qui déflorèrent les âmes en les captivant. « Balzac, écrivait naguère M. Bourget, a moins observé la société de son époque qu'il n'a contribué à en former une. » N'est-ce pas lui qui, sans le vouloir, nous désapprit à blâmer le crime pour nous en faire admirer l'horreur ? Quand nous voyons un beau coquin, avant de le mépriser, ne le sacrons-nous pas type digne de Balzac ? L'épopée Humbert, plus récemment l'affaire Lemoine, nous ont plus amusés qu'indignés, cette dernière surtout qui vient de se terminer, comme à Guignol, par la bonne frottée au juge d'instruction.

Donc, en face du mal, moins d'honnête colère, et ce n'est pas tout. Notre race, toute notre histoire est là pour le montrer, goûte fort les apostolats. Vous pensez si les tirades sur les filles tombées, les êtres déchus devaient trouver nos cœurs prêts à vibrer ! Qui n'a voulu relever sa « Dame aux Camélias » ? Qui n'a rêvé de faire d'un malandrin un brave homme ? La tremblante pitié qui va jusqu'aux larves des choses, nous l'avons tous connue.

Puis, comme si notre romantisme ne suffisait pas, nous l'avons vu revenir récemment rajeuni et paré à la manière exotique. Avec les Ibsen, les Tolstoï, les Dostoïevsky, ce fut le lourd vol des canards, les gens qui se tordent l'âme en bigoudis pour en exprimer la pitié, les héros qui se roulent par terre avec des crises de pardon, des convulsions de justice, toute cette foule, enfin, de détraqués et d'orgueilleux qui ébranlent l'univers en se mouchant.

Avec eux, nous nous sommes peu à peu demandé si, vraiment, la société avait bien le droit de punir. Ayant pris la paille des mots pour le grain des choses, comme dit Leibniz, nous avons senti nos cœurs s'emplir de cette indulgence qui est la grâce morale du scepticisme, et dont je n'ai pas à montrer les pernicieux effets sociaux.

Enfin, notre erreur à tous fut de croire, avec une foi généreuse mais naïve, à la vertu de l'instruction. En elle, pensions-nous, réside le pouvoir secret et formidable de rendre l'homme meilleur ; elle seule allait fournir le mot de passe qui ferait s'ouvrir tous les cœurs. Nous n'avions oublié qu'une chose : la barrière qui sépare le conscient de l'inconscient, la raison de l'instinct. Et j'arrive ici au point délicat de ma thèse.

Nous observons à notre époque le même phénomène qu'au XVe siècle, lorsque la démoralisation produite par le renouveau littéraire d'idées païennes vint s'installer en maîtresse dans les âmes déchristianisées. Il en fut de même au XVIe siècle, quand les peuples, écartelés spirituellement, si l'on peut dire, se virent soudain partagés entre Rome et Genève. Il en sera ainsi toutes les fois que les âmes désancrées n'auront pu se rattacher encore à un nouveau rivage. « Le moindre changement dans les coutumes, fût-il même avantageux à quelques égards, tourne toujours au préjudice des mœurs, a dit Rousseau ; car les coutumes sont la morale du peuple, et, dès qu'il cesse de les respecter, il n'a plus de règle que ses passions, ni de frein que les lois, qui peuvent quelquefois contenir les méchants, mais jamais les rendre bons. » Cette admirable pensée, Tarde, qui, en l'espèce, ne saurait être suspect, va la compléter avec sa

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'impuissance et son traitement.

En dehors de toute lésion des organes eux-mêmes, la neurasthénie exerce une influence fréquente sur la sphère génitale. Un état anormal du psychisme des sujets, une timidité exagérée, des craintes d'insuccès, une première désillusion, un désenchantement, ayant pour substratum un déficit constitutionnel ou acquis dans la production d'énergie nerveuse, suffisent à déterminer l'action inhibitrice qui paralyse les intentions les mieux arrêtées, qui réduit à néant les désirs les plus fous. L'impuissance, qui détend l'un des ressorts les plus précieux de l'activité humaine, entraîne par contrecoup l'envahissement de la conscience par des préoccupations angoissantes, susceptibles d'engendrer la mélancolie la plus sombre, et conduit à l'occasion ses esclaves sur le chemin du suicide.

Contre de tels états, la médication aphrodisiaque, si tant est qu'elle existe, reste souvent inefficace. Elle vise à créer, en effet, une excitation factice dans les centres nerveux locaux et dans l'innervation qui leur appartient. Elle ne tient aucun compte de la constitution même du malade et par là même fait plutôt fausse route.

L'ibogaïne, cet alcaloïde extrait de l'iboga du Congo, ne saurait être considérée comme un médicament aphrodisiaque. Ses propriétés stimulantes, toni-nutritives, s'adressent, en effet, à l'ensemble de l'organisme. Son action dépasse tel ou tel organe pris en particulier et s'exerce sur les grands appareils, le système nerveux, le système musculaire, la circulation, etc. Cette action éminemment reconstituante est par là même infiniment propre à ramener le fonctionnement des centres supérieurs sur des bases normales, à élever le taux de l'influx nerveux à ses limites minima régulières. A cet égard, elle doit être regardée comme l'agent spécifique par excellence de l'impuissance d'origine neurasthénique.

Rappelons que la meilleure des préparations d'ibogaïne est sans contredit la dragée Nyrdahl, dont la formule est invariable et qui se prescrit à la dose de 4 à 6 dragées par jour.

hardiesse habituelle : « Les causes de la criminalité, écrivait-il dans ses *Études de psychologie sociale*, sont intellectuelles, sentimentales, économiques et pathologiques. Il faut signaler en premier lieu le progrès de l'irréligion générale par la propagation de doctrines qui ont détruit les principes traditionnels de la morale et de la famille avant de les remplacer. De cette déchristianisation purement négative et critique, résultent à la fois démoralisation et dépopulation, comme le montre la comparaison statistique des départements français à ce triple point de vue. » Tarde n'exprimait-il pas ainsi tout haut ce que beaucoup pensent tout bas? Idées trop souvent fausses, sentimentalité excessive, voilà ce que nous relevons parmi les causes principales de la criminalité grandissante.



Dans le domaine des faits, à noter d'abord que l'amélioration de l'outillage économique, les facilités de déplacements propices à l'alibi et à la fuite ont d'autant mieux servi les canailles que police et magistrats, empêtrés dans les formalités administratives, moins bien adaptés que les criminels, ne savent pas utiliser les moyens à leur disposition.

Parlerai-je du rôle de la presse, dont la chronique judiciaire, dit encore Tarde, « a fait commettre plus de crimes par la contagion du meurtre et du vol qu'elle engendre, que l'école n'a jamais pu en empêcher »? Il fut un temps où l'on ne pouvait ouvrir un journal populaire sans y trouver des interviews sensationnelles prises à « Casque-d'Or » ou à son digne compagnon, « le Rouquin de la Villette ». N'avons-nous pas vu s'étaler récemment dans certain périodique une manière de roman dont les tristes héros, à noms de fleur et d'animal féroce, avaient fini par écœurer les lecteurs les moins collet monté? Le crime a son cabotinage, ses porte-paroles. Trop de publicité pour le mal, pas assez pour la vertu, à peine fêtée une fois l'an au bout du pont des Arts en des discours trop longs et que personne ne lit.

L'homme étant essentiellement bon, il peut tout dire et tout lire. La théorie nouvelle de l'optimisme nous a donc conduits à la liberté, j'allais dire à la licence de la presse. Elle nous a donné aussi le droit de tout faire. Depuis la loi de 1880, permettant d'ouvrir les débits de boissons sans autorisation préalable, les rixes ont augmenté dans des proportions formidables. Ainsi, pour 1905, je relève dans les statistiques de M. Lacassagne 26.752 délits, presque tous pour coups et blessures au cabaret.

Parler de l'alcoolisme dans nos milieux est superflu; il n'est pas un médecin qui ne connaisse, pour l'avoir sondée maintes fois, la profondeur de cette plaie sociale. Le plus triste, c'est que maintenant a germé la graine des alcooliques. Paris compte une armée de 30.000 apaches, divisés en bandes. Quelques-unes ne sont formées que d'enfants : celle de « Mes-Bottes », dont le chef avait quinze ans, des « Corbeaux », dont le capitaine, Petit-Louis, n'en avait que quatorze, ses soldats étant eux-mêmes des gamins de onze à treize ans. Notre confrère Granjux, en étudiant le recrutement des « Joyeux », a décrit admirablement le triste sort de la descendance des alcooliques. Et comme si cela ne suffisait pas, un nouveau poison, l'opium, rançon de nos conquêtes, vient encore accroître le contingent du crime et de la trahison.

Il y aurait lieu d'invoquer aussi, comme grande cause de criminalité juvénile, la crise de l'apprentissage. On abusait de l'enfance, c'est entendu, mais nos législateurs ont fourragé dans le maquis des réformes sociales un peu comme des corneilles qui abattraient des lois. Leurs intentions étaient bonnes, certes; la répercussion de leurs actes fut souvent pitoyable. Ainsi, tout patron occupant un seul apprenti est tenu de faire travailler son personnel dix heures seulement, au lieu de onze ou douze; aurait-il 250, 500 ouvriers, un seul mineur oblige à la réduction des heures de travail. Qu'est-il arrivé? On a mis à la porte tous les apprentis et l'on n'en a pas repris d'autres. Au sortir de la laïque, les malheureux errent maintenant sur les places, les boulevards ou le mail; ils prennent des habitudes d'oisiveté, le vice suit, et voilà de la graine d'apaches prête à germer.

Toujours dans ce domaine, il faudrait signaler enfin l'ambition croissante d'ascension sociale par la propagation de nouveaux besoins, naguère de luxe, à présent de première nécessité. Désirs immodérés, convoitises insatiables, hâte de jouir du présent : telles paraissent être les caractéristiques des générations qui montent à la vie. Tarde attribuait cette mentalité nouvelle à la dépopulation, et il n'avait pas tort. Le père le moins autoritaire et le moins moral, quand il a sept ou huit enfants à diriger, sent la nécessité de se surveiller devant eux et de se soumettre à une règle; quand il n'en a qu'un ou deux, il est porté au contraire à les traiter avec une mollesse excessive. Moins d'enfants, moins de discipline : voilà encore un facteur à ajouter à tant d'autres, auxquels on doit l'augmentation « inquiétante » de la criminalité juvénile, six fois plus grande en 1900 qu'en 1888.

A la marée montante du crime, la société a-t-elle opposé des digues plus solides et plus fortes? Non, hélas! « Plus les mœurs seront adoucies, disait en 1864 Prévost-Paradol, plus il sera difficile, pour intimider les assassins, d'appliquer une peine autre que la guillotine. La prison sera trop douce pour eux. » Les prévisions du grand polémiste ne se sont que trop réalisées. Le bagne de la Nouvelle-Calédonie est une manière d'Eden; les forçats y sont si heureux que les voleurs condamnés à la réclusion assassinaient naguère leurs gardiens afin de s'y faire admettre. On a dû prendre des mesures spéciales contre cet odieux

scandale. Les prisons, Fresnes, par exemple, sont des modèles de confort; on y est peut-être mieux nourri qu'au régiment. Sur la liste d'adjudication des denrées à fournir, l'année dernière, aux intéressants pensionnaires de l'établissement, je relève :

Vin : 70.000 litres. — Harengs saurs : 5.000. — Cervelas : 20.000. — Jambons : 800. — Œufs frais : 200.000. — Gruyère 1.000 kilos.

Et pour les petits déjeuners du matin : Lait : 35.000 litres. — Café : 1.200 kilos. — Tablettes de chocolat : 28.000. — Mélasse pour édulcorer ledit : 200 kilos. — Beurre frais : 550 kilos. — Caramel : 3.000 kilos. — Sucre blanc : 3.000 kilos.

Voyons! n'est-ce pas se « fiche » du monde? comme on dit dans le peuple. Combien de ces aliments, trop généreusement distribués à Fresnes et ailleurs, peuvent figurer sur la table de braves journaliers! Etonnez-vous si après cela le budget des prisons nous coûte plus de 30 millions, alors que les frais pour le personnel de l'enseignement supérieur ne se montent qu'à 9 millions 133.900 francs, c'est-à-dire trois fois moins!

Les peines sont trop douces, l'incarcération ne pourrait effrayer que par sa durée, mais la Commission des grâces n'est-elle pas là pour abréger les détentions trop longues? L'an dernier, au 14 juillet, on a gracié plus de 1.000 condamnés, autant en janvier, et cela sur une population totale de 25.000 prisonniers et de 10.145 forçats.

Je ne dois pas omettre que le confortable au point de vue physique marche de pair dans les établissements de détention avec le manque de toute hygiène morale. Ajoutez à cela les rigueurs du populaire condamnant à perpétuité tout être qui a failli : 3 mois de prison, 60 ans de honte. La loi condamne à temps, la société à perpétuité; il en résulte que tout condamné devient infailliblement un professionnel du crime.

Les politiciens optimistes, habiles à maquiller les statistiques, soutiennent en dépit de toute évidence, dans leurs plaidoyers contre la peine de mort, que la criminalité diminue. La criminalité légale, judiciaire, oui; la criminalité réelle, non. Ce qui frappe dans les courbes et graphiques de M. Lacassagne, c'est le nombre d'affaires classées et d'individus non poursuivis. On va de 113.180 affaires classées en 1830, à 555.742 dans la période 1901-1905. « Pour contenir les mauvais instincts du malandrin, disait en Décembre dernier notre très distingué Préfet de police, M. Lépine, à la tribune du Conseil municipal, il ne faut pas seulement qu'il sache qu'il sera arrêté, il faut qu'il ne doute pas du châtiment. Sans doute, je reconnais qu'on a voulu diminuer les chances des erreurs judiciaires et ne pas frapper la faiblesse comme le crime; mais dans cette voie on est allé trop loin. Depuis vingt ans, chaque fois que le législateur a touché au Code pénal, la mesure prise a privé la société du droit qu'elle a de se défendre... On commue, on gracie trop facilement. Il nous arrive au bout de trois mois de retrouver sur le pavé de Paris des gens dangereux dont nous supposions être débarrassés. Et la relégation? Beaucoup de bons citoyens croient que les condamnés à la relégation ne reviennent plus en France. 50 0/0 de ces relégués sont à Paris. » M. Lépine terminait ainsi : « J'émets l'espoir que l'opinion publique, éclairée contre les dangers de la sensiblerie, réclamera à la société des armes pour se défendre. » L'éminent Préfet de police, plus avisé d habitude se paie d'illusions. Il y a belle lurette que l'opinion réclame et que le Parlement se bouche les oreilles.

En 1905, il s'est commis 1.116 meurtres et assassinats, un peu plus de 3 par jour. Sur ce chiffre, affaires jugées : 169; non jugées : 186. Voilà pour les assassinats. Pour les meurtres : jugés : 274; non jugés 487. En Janvier-Février de l'an dernier, il y eut à Paris 80 assassinats; plus de la moitié des coupables courent encore. Si 25 troupiers tombent au Maroc, les Chambres sont à feu et à sang; l'hécatombe due aux criminels les laisse parfaitement indifférentes.

Depuis vingt ans, on a plus fait de lois sur le crime que sur la misère. Il en est pour tous les goûts : lois de sursis, de libération conditionnelle, non-lieux, correctionnalisation à outrance, tout concourt à l'adoucissement de la répression, dont le grand facteur est le « bon Juge ». Personnage nouveau dans les mœurs judiciaires, le bon Juge n'a pas assez de pitié pour le coupable, de mépris pour la société. Il a fait du prétoire une tribune d'où il fulmine contre les abus, au lieu d'accomplir obscurément sa tâche. J'ai connu un magistrat qui, voulant renchérir, était allé jusqu'à prendre à son service un de ses peu recommandables clients. Conclusion : Mon dit, radicalement dévalisé pendant une absence, fut du coup soulagé de ses meubles et de son snobisme.

Pour être complet, il faudrait parler maintenant de certains crimes, les avortements, par exemple, qu'on ne se donne même plus la peine de poursuivre. Le nombre réel d'affaires de cette espèce jugées de 1881 à 1905 a varié annuellement, d'après M. Lacassagne, entre 15 et 43, chiffre infime si l'on songe à la quantité prodigieuse de manœuvres abortives. Tous les chefs de services sont écœurés de ce qu'ils voient dans les hôpitaux, où les femmes meurent, tuées par la sage-femme aussi sûrement que par un coup de couteau; on les emporte et tout est dit. Je sais bien que les progrès de l'asepsie, de l'antisepsie et de l'hémostase ont avancé l'heure des avortements. Aujourd'hui, on les pratique à deux mois, et le corps du délit est aisément dissimulé. Bien conduite, l'opération est peu dangereuse. On pourrait cependant, en autorisant les descentes de police dans certaines usines à avortements, rendre ceux-ci moins commodes; le secret





professionnel, dont on a fait si bon marché au nom de l'hygiène, serait-il intangible lorsqu'il s'agit de la prophylaxie du crime ?

⁂

Nous venons de voir d'abord que notre sensiblerie avait enrayé peu à peu la répression, ensuite, que mille causes, alcoolisme, habileté plus grande des criminels, etc., avaient augmenté la criminalité. De tout ceci, il résulte que les procédés de douceur ont fait faillite. Devons-nous, avec les principaux criminologistes d'Europe, adopter la manière forte ? Nous répondrons oui, sans hésiter. Nos gredins ont la mentalité des primitifs; loin d'être sensibles aux bons procédés, ils les regardent comme une marque de faiblesse. Il faut donc mettre un terme à cet état anarchique. Mais comment? L'expérience va nous répondre : Le pays d'Europe où les statistiques sont les meilleures est précisément celui où les peines inscrites dans les lois sont appliquées avec le moins de faiblesse. J'ai nommé l'Angleterre. Avec leur sens pratique coutumier, nos voisins se sont bien gardés de confondre liberté et licence, humanité et sensiblerie. Libéraux comme personne, ils entendent développer à leur gré toutes les activités, et c'est à peine s'ils sentent peser sur eux la main de l'État. Mais si un individu a failli, dame! il faut qu'il paie. Ils ont d'abord le fouet, le fameux « chat à neuf queues ». Ensuite, ils ont imaginé le travail sans but et sans utilité, et rien n'est plus terrible. Par exemple, le condamné doit faire mouvoir avec les pieds, des heures durant, une roue dont les barreaux de fer viennent frapper ses chevilles s'il se relâche. Les Anglais ont aussi la pendaison. En 1904, 33 condamnations capitales et 19 exécutions; en 1905, 28 condamnations, 14 exécutions; celles-ci ont lieu, on le sait, dans l'intérieur des prisons; donc, inutile de crâner, pas de cabotinage possible.

En Italie, par contre, où la peine de mort fut remplacée par le *carcere duro*, et je vous prie de croire que le mot *dur* n'est pas un euphémisme, ce châtiment, pourtant si affreux, n'arrête pas les criminels; là-bas, comme chez nous, on réclame la peine de mort. L'histoire est également pleine d'enseignements à ce sujet. Sixte-Quint trouve Rome dans l'anarchie. Les malandrins, poursuivis avec vigueur, sont impitoyablement châtiés; aussitôt, crimes et attentats cessent. Chez nous, vers 1765, les assassinats s'étaient multipliés aux portes de Paris. Le roi défère les coupables à la cour prévotale, et brigands et brigandage disparaissent. La manière forte employée sous Charles X, avec excès, je l'avoue, aboutit encore au même résultat. Les Japonais l'ont pratiquée à Formose, après la conquête, et dans leurs îles : mêmes conséquences, les statistiques s'améliorent. J'en dirai autant du Danemark, où, en présence d'attaques multipliées, on rétablit la bastonnade, et de Shangaï, où pareil procédé fut encore suivi de bons résultats.

L'ancien garde des Sceaux, M. Guyot-Dessaigne, dans son rapport sur l'abolition de la peine de mort, proclamait que « ce n'est pas la mort qu'il faut apprendre à craindre, c'est la vie qu'il *faudrait* apprendre à respecter ». Vous apprécierez comme moi la valeur restrictive de ce conditionnel ; n'ôte-t-il pas à la déclaration toute sa valeur ?

On reproche à la peine de mort d'être irréparable, mais c'est précisément cette « irréparabilité » qui la rend redoutable et donne la sécurité qu'on attend d'elle. — « Je suis on ne peut plus heureux, disait un assassin après sa commutation de peine ; j'ai sauvé ma tête, il ne me sera pas plus difficile de me sauver du bagne. »

On dit encore que la peine de mort n'est pas moralisatrice. Si, dans une certaine mesure, puisqu'elle diminue le nombre des crimes. Elle est inégale, mais avec ça que l'égalité règne dans l'application actuelle des châtiments ! Tel coupable malchanceux va au bagne, alors que son complice, plus heureux, peut continuer à exercer sa coupable industrie.

On dit enfin qu'elle est inutile parce qu'elle n'effraie pas ; possible, mais parce qu'elle n'est pas appliquée rigoureusement. Songez aux chances que l'assassin a pour lui. D'abord il a supprimé un témoin gênant de son vol ; ensuite il risque de n'être pas pris. S'il l'est, son affaire sera peut-être classée. Jugé, il peut, avec un bon avocat, espérer l'acquittement ou tout au moins les circonstances atténuantes. Enfin il y a le pourvoi en cassation et le recours en grâce, moyen infaillible, celui-là. Dès lors, à quoi bon se gêner ?

Sous Charles X, 36 commutations de peine ; elles montent à 39 sous la deuxième république, puis à 46 sous l'Empire, pour atteindre le chiffre de 65 sous les diverses présidences, de Thiers à Félix Faure. Avec M. Loubet nous allons jusqu'à 91, pour aboutir à la suppression complète de la peine avec M. Fallières.

Fait digne de remarque : plus les Présidents se font débonnaires, plus augmente la sévérité du jury. 70 d'entre eux viennent de demander le rétablissement du châtiment suprême. Même vœu émis par le Congrès radical-socialiste. Un journal du matin, *Le Petit Parisien*, a imaginé un *referendum* sur cette question. Il a obtenu 1.412.347 réponses : 1.083.665 lecteurs se sont déclarés pour la peine de mort, 328.692 contre — *vox populi* ; cela devrait compter dans un pays de suffrage universel. M. Lacassagne voudrait qu'on rétablît la pendaison au lieu de la décapitation ; sa thèse, naturellement étayée des meilleurs arguments, ne m'arrêtera pas; je vous renvoie simplement au maître criminologiste.

Oh ! j'entends bien : prévenir serait mieux que punir. Parbleu ! qu'on essaie. Nul ne veut la mort du pécheur, mais ce que nous demandons tous, c'est que nos vies soient préservées.

Nous pouvons d'ailleurs être bien tranquilles : quand le glaive de la Loi s'émousse, c'est le peuple qui se charge de l'aiguiser. Pendant que les politiciens, humanitaristes à rebours, violentant l'opinion, s'efforcent à supprimer la peine de mort, la foule — ô ironie ! — la rétablit brutalement elle-même. A Marseille, récemment, on faillit tuer un « nervi » en acclamant la guillotine. L'autre semaine, à Aubervilliers, 3 ou 4.000 ouvriers ont littéralement lynché deux monstres tortionnaires d'enfant. — Puisqu'il n'y a pas de justice, criaient-ils, c'est nous qui marcherons ! Même scène, ou presque, à Belleville, et samedi dernier à Montmartre. Partout on tend à se faire justice soi-même; partout s'installe le lynchage. Je suis pour l'observation du Code et partisan de la peine de mort, parce qu'à la loi de Lynch, je préfère la Loi tout court.

F. Helme.

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

LETTRE ADRESSÉE AU DIRECTEUR DU *TEMPS*

Par M. le Pr BOUCHARD

Dans le numéro du *Temps* du 11 Juin, vous dites : « L'enseignement médical en France est actuellement très défectueux; c'est une chose généralement reconnue. » Ces paroles servent d'introduction à un rapport présenté par M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur; on peut dire qu'elles sont aussi la conclusion qui se dégage de ce rapport. C'est une condamnation sommaire qu'accentuent encore ces paroles sévères de M. Roux : « Les jeunes médecins qui sortent de nos Écoles sont aussi mal préparés aux recherches scientifiques qu'à l'exercice de la médecine. » Paroles sévères et injustes. Dans une campagne d'une extrême violence, à laquelle se sont associés les praticiens, on a proclamé l'insuffisance de nos établissements d'enseignement médical et affirmé qu'on n'apprend rien à la Faculté. Le public se l'est tenu pour dit; il accepte pour vrai que la Faculté est stérile et que ses docteurs sont insuffisants. Je ne me suis pas mêlé à un débat où je n'étais pas épargné; mais quand M. Roux ramasse l'accusation et quand la condamnation tombe de si haut, quand elle est accueillie par *le Temps*, quand elle reçoit l'assentiment d'un des membres les plus estimés du Parlement [1], n'étant plus mis personnellement en cause, je puis rompre le silence. Je vous demande de m'autoriser à dire mon mot dans la question.

Je ne parle pas au nom des praticiens qui, s'ils en sentaient le besoin, choisiraient un autre avocat, ni au nom de mes collègues de la Faculté, parce que l'âge va bientôt rompre les liens qui m'attachent à eux, ni au nom de l'Administration, car précisément l'un de ses conseils auquel j'appartenais vient d'expirer et n'est pas remplacé. Je suis donc à mon aise pour parler en mon nom seulement; et, pour le faire, je m'inspire de mes droits et de mes devoirs comme praticien, comme homme d'enseignement, comme homme de recherches et aussi comme Français.

Il n'est pas vrai de dire que la Science médicale française est inférieure à celle des autres nations.

Il n'est pas vrai de dire que les professeurs de nos Facultés sont inférieurs à ceux des autres pays, qu'ils sont d'une culture moins haute et que leur enseignement est d'une moindre dignité.

Je ne puis pas le démontrer ici; mais, si vous doutez, interrogez non ceux qui se dénigrent en nous dénigrant, mais nos émules de l'étranger, les maîtres des Universités de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de la Suisse, de l'Italie, et voyez à quel rang ils placent dans leurs Congrès les délégués de nos Facultés.

Il n'est pas vrai de dire que la moyenne de nos praticiens est inférieure, dans l'application de leur art, à la moyenne des médecins étrangers. Si vous avez eu quelqu'un des vôtres malade hors de nos frontières, souvenez-vous et comparez.

M. Roux a la courtoisie de mettre les professeurs hors de cause; mais, si la Science française était réellement à un rang inférieur, je me demande comment ceux qui la font et la distribuent pourraient n'avoir pas déchu. L'infériorité, car il y en a une, réside dans l'ensemble des conditions de l'enseignement; et j'admire que, avec des moyens d'action dont nous avons signalé depuis longtemps l'insuffisance, nos docteurs vaillent certainement ceux des autres pays. Il faut en reporter le mérite peut-être au dévouement des maîtres, certainement à l'intelligence et au labeur des élèves, et aussi à une sélection qui s'opère pendant l'année qu'ils passent à la Faculté des Sciences avant d'être autorisés à prendre leur première inscription de médecine, année très laborieuse que termine un examen difficile. Ceux qui ont franchi cette épreuve offrent, pour la poursuite des études médicales, de sérieuses garanties.

M. Roux a touché du doigt les défectuosités de l'enseignement de nos Facultés : « Les leçons théoriques tiennent trop de place en des matières que l'on apprend seulement dans les salles de dissection, dans les laboratoires et au lit des malades. » Et c'est d'une main aussi ferme qu'il indique le remède : « Remplacer la plupart des cours faits en chaire par des leçons avec exercices pratiques, données dans les laboratoires et les hôpitaux... leçons courtes, travaux pratiques prolongés. » On ne saurait mieux dire, et, sur ce point, M. Roux nous apporte un appui précieux. Car tout cela nous le demandons depuis longtemps.

Le vice de notre enseignement et le remède qu'il réclame ont été formulés par nous à diverses reprises, individuellement ou en corps. Le 16 Juin 1905, M. Bienvenu-Martin a consulté toutes les Facultés de médecine au sujet de ces projets de réformes. Le rapport de la Faculté de Paris lui a été adressé à la fin de 1905, l'époque de la demande d'avis très proche des vacances ayant empêché de délibérer avant le mois de Novembre. La publication a été faite en 1906 par le Ministère. Dans le rapport de la Faculté de Paris, il est dit : « Des mesures importantes sont, « de l'avis de la Faculté, indispensables à la réalisa« tion des réformes : 1° *un personnel enseignant plus* « *nombreux*; 2° *un matériel d'enseignement plus com*« *plet*. Le personnel enseignant, avec l'orientation « actuelle des études médicales, est absolument in« suffisant; — il le deviendra plus encore avec les

1. M. Pierre Baudin. — *Le Journal*, 14 Juin 1908.

« nouveaux programmes. Il faut que chaque enseignement soit assuré par un personnel compétent, « suffisamment stable, véritable personnel de métier. « Quant au matériel, il a été déjà exposé à plusieurs « reprises à quel point il a fait défaut et combien les « sommes mises à la disposition des professeurs sont « insuffisantes. »

Que penser de la sincérité de ceux qui accusent la Faculté de méconnaître les besoins du temps présent et de s'opposer au progrès par inertie ou par infatuations? Après d'autres appels, la Faculté, à la fin de 1905, jetait son cri d'alarme, alors que le grand mouvement d'opinion dans lequel les praticiens ont été entraînés date de la fin de 1906. Sans s'en douter, le Congrès des praticiens a repris, en 1907, une partie du programme de la Faculté. La réforme reconnue nécessaire depuis longtemps a toujours avorté pour la même cause; et cette cause, ce n'est pas le mauvais vouloir des corps officiels, c'est l'insuffisance des ressources mises à leur disposition.

Les Facultés qui, mieux que personne, connaissaient le mal, l'ont signalé avec constance et avec fermeté, et aussi avec discrétion, dans des doléances qui, adressées à l'Administration, ne leur semblaient pas devoir être rendues publiques. Les praticiens ont vu surtout les effets du mal et, tenus à moins de réserve, ont proclamé l'insuffisance des travaux pratiques, accusant plus l'inertie des maîtres que leur dénuement.

La grande Commission de réformes des études médicales, animée d'un esprit d'indépendance et de progrès qu'il serait puéril de contester, composée en grande partie de membres des syndicats et des sociétés médicales locaux, animée, lors de sa réunion de sentiments plutôt sévères à l'égard de l'enseignement officiel, prit connaissance des vœux formulés en 1905 par la Faculté de Paris. Ses griefs, inscrits aux pages 84, 85 et 86 du rapport de sa sous-commission, reproduisent en quelque sorte les plaintes de la Faculté, et « c'est à l'unanimité qu'elle fait appel au Parlement pour obtenir les augmentations de crédit indispensables ». Elle prie ceux de ses membres qui siègent au Parlement d'être auprès de leurs Assemblées les défenseurs de ce vœu.

Pour que la partie pratique de l'enseignement porte tous ses fruits, il faut assurément plus d'argent, beaucoup plus d'argent. Il en faut pour créer de nouvelles cliniques ou pour organiser à l'état de cliniques les services des médecins des hôpitaux qui acceptent de devenir nos collaborateurs; il en faut pour transporter à l'hôpital, dans chaque hôpital, une partie de l'enseignement de la bactériologie, de la chimie, de la physique, de l'anatomie pathologique. Ce n'est pas sans dépenses de matériel et de personnel qu'on initiera les élèves à l'emploi des moyens d'exploration et de traitement que peuvent offrir et l'électricité et les rayons X; qu'on les amènera à pratiquer eux-mêmes les autopsies sous une direction réellement compétente; qu'on limitera pour toutes les démonstrations le nombre des élèves. L'Etat demande au jeune docteur des expertises qui engagent au plus haut degré sa responsabilité morale, et souvent sa première autopsie est celle qu'il fait pour la justice.

Je ne veux pas insister. Mais la Faculté, qui réclame contre ce dénuement, en est-elle responsable? Le chef de l'Institut Pasteur, qui connaît des munificences sans exemple dans l'Université, devrait être le dernier à nous faire grief de l'exiguïté de nos travaux pratiques. Que l'Etat organise largement nos laboratoires, ce n'est pas la science ni le dévouement des maîtres qui feront défaut. Vous n'aurez besoin d'en supprimer aucun, et vous pourrez leur adjoindre tous ceux que vous voudrez.

M. Roux demande la suppression de l'agrégation et la création des *privat-docentem*. Il voudrait que la Faculté ne refusât pas l'autorisation d'enseigner aux auteurs de bons travaux. Leurs cours seraient payants. Parmi ceux qui auraient du succès, la Faculté choisirait ses chargés de cours, ses professeurs adjoints, ses professeurs titulaires. Ces dernières conséquences du succès des cours payants sont la seule originalité du programme de M. Roux, car il a satisfaction pour tout le reste. Je voudrais qu'on me citât le nom d'un docteur en médecine, auteur de travaux bons ou même médiocres, qui s'est vu refuser l'autorisation d'enseigner à l'Ecole pratique. J'ai connu le temps où, dans cette École, les élèves se pressaient aux cours de Pajot, de Chassaignac, de Diday, d'Ollier, de Chauveau, de Marey, et où, à côté de ces maîtres, les jeunes candidats à l'agrégation faisaient leurs premières armes. Ce qui se faisait hier se fera demain, si vous le voulez. Le droit n'a pas changé, l'usage en est tombé en désuétude. Tous ceux qui voudront concourir à l'enseignement, tous ceux qui réussiront à grouper autour d'eux un noyau d'élèves seront les bienvenus. Mais que M. Roux ne s'y trompe pas, cela n'aura rien de commun avec le *privatdocentisme*, avec cette institution qu'il préconise, et dont l'Allemagne souffre et cherche à se débarrasser, qui se recrute sur la présentation du maître, et qui élève une barrière difficile à franchir pour ceux qui ne peuvent pas, comme chez nous, faire publiquement la preuve de leur valeur dans un examen ou dans un concours.

C'est parce qu'elle a le concours comme vice originel que M. Roux veut supprimer l'agrégation, le concours qui, exigeant un effort incessant de mémoire, se prépare dans les livres et détourne de l'éducation expérimentale. M. Roux ignorerait-il que, depuis Juillet 1906, le régime de l'agrégation est profondément modifié? La réforme a cependant fait quelque bruit. Ne sait-il pas que l'agrégation, étant divisée désormais en un nombre considérable de groupes, répond précisément par la spécialisation de chaque groupe à cette éducation pratique et technique qu'il réclame; que l'épreuve principale dans chacun des concours de ces vingt et une agrégations différentes est l'épreuve des titres; que, grâce à cette épreuve, le concours commence réellement le jour où le jeune savant écrit son premier mémoire, et que c'est toute sa vie scientifique représentée par son œuvre entière, qui vient poser sa candidature et la défendre devant ses confrères et devant ses juges? Ne sait-il pas que l'épreuve d'admissibilité, celle qui doit établir le degré de la culture générale du candidat, l'épreuve livresque, comme dit M. Roux, est séparée du concours définitif; qu'elle est subie au lendemain de sa thèse, si le candidat se trouve suffisamment préparé; que, pour réparer un échec, il n'est pas obligé d'attendre trois ans comme autrefois, et d'ajourner ainsi l'instant où il pourra aborder les recherches originales et dégager sa personnalité scientifique; enfin, que le succès à l'admissibilité est définitif, et qu'aucun effort de mémoire ne

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

sera plus imposé au candidat pour la conquête de son titre d'agrégé?

Mais qu'importent, après tout, les noms et la hiérarchie de ceux qui participent à l'enseignement, pourvu qu'ils aient fait une fois la preuve qu'ils sont instruits, pourvu qu'ils ne puissent se prévaloir ensuite, pour donner l'enseignement, que de leur supériorité notoirement établie dans le domaine où ils doivent enseigner! A ces hommes bien préparés, confiez des élèves en nombre restreint, et donnez-leur les moyens de démontrer objectivement ce qu'ils enseignent. Tant que vous n'aurez pas obtenu cela, réservez vos critiques.

C'est au Parlement que j'adresse mes dernières paroles: Pour que l'enseignement médical porte tous ses fruits, il faut des hommes et de l'argent. Nous vous trouverons les hommes; donnez l'argent.

EXCURSION MÉDICALE A LONDRES

DU 12 AU 19 JUILLET 1908

Sous le patronage des médecins de l'Hôpital français à l'occasion de l'Exposition franco-britannique.

Quelques médecins de Londres ayant manifesté le désir de faire visiter à leurs confrères français, leur ville, ses services hospitaliers et l'Exposition franco-britannique, une excursion a été décidée et organisée par M. L. Williams, médecin de l'Hôpital français, avec le concours de M. Helme, assisté de M. Heuzé.

Cette excursion a pour but de faire connaître Londres dans les meilleures conditions possibles de temps et de confort.

Les confrères iront, s'ils le veulent, dans les hôpitaux, où ils seront reçus aux heures indiquées ci-après par les médecins anglais qui y sont attachés; une autre partie du séjour sera consacrée aux monuments, aux musées et à l'Exposition.

Des conférences et réceptions auront lieu et seront annoncées en temps utile. Les confrères seront libres de l'emploi de leur temps, s'il leur plaît de ne pas suivre le groupe; ils sont priés d'être exacts aux heures des repas, qui seront pris en compagnie.

Toutes les parties en groupe à travers Londres s'effectueront en voitures et en commun; un guide parlant le français donnera les explications nécessaires sur chaque monument, dans chaque musée.

⁂

Avis important concernant les visites dans les divers services des hôpitaux. — Les dermatologistes sont engagés à visiter Middlesex Hospital dans la matinée de jeudi 16, où M. Pringle leur prépare une séance; et University College Hospital dans l'après-midi de vendredi 17, où MM. Ratcliffe Crocker et Pernet donneront une séance à leur clinique.

Les oculistes sont engagés à visiter The Royal Ophtalmic Hospital Moorfields, dans la matinée de jeudi 16, le service de cet hôpital ne se faisant pas dans l'après-midi.

Les neurologistes sont spécialement invités à visiter Queen Square dans l'après-midi de vendredi 17 Juillet, à 3 h. 30 (c'est la Salpêtrière de Londres). Pas de service le jeudi.

Les chirurgiens sont spécialement invités à visiter Guy's Hospital dans l'après-midi de vendredi 17, où M. Arbuthnot Lane montrera les malades qu'il a débarrassés de leur gros intestin.

Les confrères qui préféreront visiter les services des hôpitaux dans l'après-midi de lundi 13, au lieu d'aller à l'Exposition, voudront bien faire part de leur intention à M. Williams, et ils seront dirigés sur les hôpitaux qu'ils auront choisis.

PROGRAMME

Dimanche 12 *Juillet*. — Rendez-vous à la gare de Paris-Nord à 9 heures du matin pour l'enregistrement des bagages. — Départ à 9 h. 50. Arrivée à Londres Charing Cross à 5 h. 12. Installation à l'hôtel.

Lundi 13 *Juillet*. — Départ du *Great Central Hotel* à 9 h. 30 matin par Marylebone Road, Harley Street, Cavendish Square, Regent Street, Piccadilly Circus, Leicester Square, Green Street, Charing Cross Road National Gallery ou National Portrait Gallery (séjour de trois quarts d'heure à l'une ou à l'autre des Galeries), Whitehall, Westminster Abbey (arrêt de une heure à l'Abbaye), Westminster Bridge, The Embankment, Norfolk Street, Kingsway, Southampton Row (British Museum, facultatif), Russell Square, Goodge Street, Mortimer Street, Portland Street, retour par Marylebone Road. — Après-midi, Exposition.

Mardi 14 *Juillet*. — Le matin, visite des *installations* de London Hospital.

Après-midi, College of Surgeons. Musée. A 5 heures, conférence du professeur Landouzy.

Mercredi 15 *Juillet*. — Le matin, visite des *installations* de St. Bartholomews's Hospital. — Après-midi, départ de Great Central Hotel à 2 heures par Marylebone Road Edgware Road, Marble Arch, Hyde Park, North Side of Serpentine, Serpentine Bridge, Kensington Gardens, Albert Memorial, Queens Gate, Natural History Museum, Victoria and Albert Museums, Brompton Road Knightsbridge, Albert Gate, Hyde Park, Constitution Hill, Buckingham Palace, Marlborough Gate, St. James Street, Piccadilly, Regent Street, Hanover Square, Oxford Street, Duke Street, Wallace Collection, Baker Street, Marylebone Road (arrêt de une heure à l'un ou l'autre des South Kensington Museums, et trois quarts d'heure à la Collection Wallace).

Jeudi 16 *Juillet*. — Le matin, visite des *installations* de University College Hospital.

Après-midi, à 2 heures, visite en groupe et au choix des divers *services* des hôpitaux.

Vendredi 17. — Départ du Great Central Hotel à 9 h. 30 du matin par Marylebone Road, Portland Place, Regent Street, Oxford Street, Holborn Kingsway, Lincoln Inn Fields, Cursitor Street, Chancery Lane, Fleet Sreet, Ludgate Hill, St. Paul's Cathedral (arrêt une demi-heure à St. Paul's), Cannon Street, London Bridge, St. Thomas's Street, Tower Bridge, The Tower (arrêt de une heure à la Tour), Great Tower Street, King William Street, Mansion House, Bank of England, Cheapside, Newgate Street, Holborn Viaduct, Grays, Inn Road, Euston Road, retour par Marylebone Road.

Après-midi, à 2 heures, visite en groupes et au choix des divers *services* des hôpitaux.

Samedi 18 *Juillet*. — Matinée facultative. Visite, si la permission en est accordée, de Buckingham Palace. — Après-midi, Exposition.



Dimanche 19 Juillet. — Départ en chemin de fer de Charing Cross à dix heures du matin, arrivée à Paris-Nord à 5 h. 40 du soir.

CONDITIONS DU VOYAGE

Sont admis les médecins, les étudiants et leur famille.

Les voyages par terre et par mer se feront en première classe et par trains et bateaux de jour.

Les adhérents seront logés au *Great Central Hôtel*, à proximité des communications, ou dans un hôtel correspondant si l'affluence devenait considérable.

Le prix de 250 francs comprend le voyage aller et retour, chemin de fer et bateau de Paris à Paris, séjour à l'hôtel, logement, nourriture et service (en Angleterre, la boisson n'est pas comprise et est à la charge des adhérents), les frais de voiture pour les visites en groupe de la ville et des musées, les entrées dans les musées et à l'Exposition et les pourboires.

Les menus frais de métro ou d'omnibus pour se rendre isolément ou par petits groupes à l'Exposition ou dans les hôpitaux, seront à la charge des voyageurs. Ces frais ne dépasseront pas 5 ou 6 francs par personne pour la durée du séjour.

Envoyer son adhésion et sa souscription (250 francs) à M. Heuzé, 10, rue de Saint-Pétersbourg, à Paris, *jusqu'au 5 Juillet*, terme de rigueur, pour obtenir les billets à prix réduit des chemins de fer.

Les adhérents de province sont priés de nous donner leur gare de départ, afin que nous puissions obtenir la réduction sur le transport de leur résidence à Paris, ou au port de Calais, et inversement pour le retour.

Les adhérents *dont le désistement* nous parviendrait *après* le 8 Juillet obtiendront le remboursement de leur souscription, mais sous déduction d'une somme de 20 francs pour couvrir les frais engagés.

Les voyageurs devront veiller sur leurs bagages, et en demeurent responsables pendant toute la durée du voyage.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Heuzé, *10, rue de Saint-Pétersbourg à Paris.*

CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE

(Xe Session).

Genève, 3-5 Septembre 1908.

Le Congrès français de médecine siègera cette année à Genève les jeudi, vendredi et samedi, 3, 4 et 5 Septembre. La séance d'ouverture aura lieu le jeudi 3 Septembre, à 10 heures du matin, dans l'Aula de l'Université.

Le bureau du Congrès est ainsi composé : Professeur Ad. D'Espine, Genève. — Vice-présidents : Professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris; Dr Gautier, Genève. — Professeur L. Bard, Genève. — Secrétaire général adjoint : Dr M. Roch, Genève.

Les questions générales qui ont été choisies par le Congrès de Paris pour être discutées à Genève sont :

1° *Les formes cliniques de l'artério-sclérose.* — Rapporteurs : M. Huchard, médecin des hôpitaux de Paris; M. Jacquet, professeur à l'Université de Bâle.

2° *La pathogénie des états neurasthéniques.* — Rapporteurs : M. Dubois, professeur à l'Université de Berne; M. Jean Lépine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.

3° *Le traitement de la lithiase biliaire.* — Rapporteurs : M. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et M. Carnot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

M. Mongour, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux.

A côté de la discussion des rapports, une place importante sera réservée aux travaux particuliers sur des sujets connexes ou toute autre partie de la médecine interne.

Les Compagnies françaises de chemins de fer accorderont aux membres du Congrès la réduction habituelle de 50 pour 100; pour l'obtenir, les congressistes devront, en envoyant leur adhésion, indiquer au Secrétaire général l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Genève et pour rentrer chez eux.

Le Congrès sera suivi, le 6 Septembre, d'une excursion sur le lac avec réception à Evian, offertes par la Société des bains de cette ville.

Il sera organisé aussi un voyage circulaire en Suisse, qui se fera après le Congrès.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer au Congrès; mais la langue française est la seule admise pour les communications et discussions.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés (dames, étudiants). Les membres adhérents seuls recevront les trois rapports, si possible avant l'ouverture du Congrès, et le volume des comptes rendus après le Congrès.

Les adhésions et le titre des communications doivent être adressés le plus tôt possible au Secrétaire général : Professeur A. Mayor, 6, rue Adhémar-Fabri, Genève (Suisse).

FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances : cours clinique et pratique ; techniques et manœuvres diagnostiques. *Clinique médicale de l'hôpital Laënnec* (professeur L. Landouzy). — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé; Léon Bernard, Laignel-Lavastine, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Salomon et Vitry, chefs de clinique; H. Labbé, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactérioscopique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines : phénols; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. Oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circulatoire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Psychothérapie et Hypnologie. — MM. Bérillon et Paul Farez commenceront, le jeudi 2 Juillet 1908, un cours pratique de psychothérapie et d'hypnologie.

Ce cours sera privé; il comportera des démonstrations pratiques et sera complet en dix leçons; il se fera à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, où les inscriptions sont reçues les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi. On peut également s'inscrire par correspondance. Le droit d'inscription est fixé à 50 francs.

Les leçons auront lieu aux dates suivantes : M. Bérillon, les 2, 4, 7, 9 et 11 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin. M. Paul Farez, les mêmes jours, à 6 heures du soir.

Étranger.

IVe Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord (Québec, 20-22 Juillet 1908). — Ce Congrès sera divisé en trois sections : 1° Section médicale et annexes; 2° section chirurgicale et annexes; 3° section d'hygiène et d'intérêts professionnels.

Trois questions principales seront traitées dans les Assemblées générales : 1° L'hygiène dans l'enseignement. Premier rapporteur : M. C.-N. Valin, Montréal. Second rapporteur : M. D. Brochu, Québec.

2° Infection des voies biliaires. Premier rapporteur : M. A. Le Sage, Montréal. Second rapporteur : M. A. Paquet, Québec.

3° Tuberculose rénale. Premier rapporteur : M. C. Dagneau, Québec. Second rapporteur; M. Eug. St. Jacques, Montréal.

École et Ateliers pour blessés du travail. — A Charleroi vient d'être créée une *École provinciale d'apprentissage et des Ateliers pour estropiés et accidentés*. Cette institution est destinée : 1° à apprendre aux estropiés un métier en rapport avec leur mutilation; 2° à procurer à ceux qui sont incapables d'apprendre un métier du travail leur permettant de gagner leur vie.

L'*École* comprendra cinq sections, pour employés-comptables, apprentis tailleurs, bourreliers-selliers, cordonniers et relieurs.

Les *Ateliers* créés actuellement sont ceux de reliure et de cartonnage, de brosserie, de vannerie et de fabrication des tapis d'alfa et de jonc. D'autres ateliers seront ouverts ultérieurement.

Tous les accidentés ou estropiés de naissance pourront suivre les cours ou être occupés dans les ateliers, quelle que soit leur mutilation ou incapacité, pourvu qu'ils soient Belges et habitent le Hainaut depuis six mois et qu'ils aient au moins douze ans pour l'école et quatorze ans pour l'atelier.

La journée de travail sera de huit heures : de 8 à 12 et de 1 à 5 heures.

A midi, les élèves et ouvriers recevront de la soupe. Les élèves apprentis et les ouvriers des ateliers seront payés un mois après leur admission.

CONCOURS

Admission aux Écoles du service de santé de la marine. — I. Mode d'admission a l'École principale du service de santé de la marine. — L'École principale du service de santé de la marine, instituée par la Faculté de médecine de Bordeaux, a pour objet d'assurer le recrutement des médecins et pharmaciens de la marine, et des médecins et pharmaciens des troupes coloniales.

Les élèves se recrutent par voie de concours :

1° Parmi les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des écoles annexes de médecine navale de Brest, Rochefort et Toulon;

2° Parmi les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Facultés de médecine, des Écoles de médecine de plein exercice ou des Écoles préparatoires de médecine.

Les pièces à produire à l'appui de la demande pour être admis à prendre part au concours sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé, et constatant qu'il a eu, au 1er Janvier de l'année du concours, vingt-trois ans ou plus; la limite d'âge est reculée d'un an pour les candidats ayant accompli une année de service militaire;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la



famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français;

3° Un certificat du commandant du dépôt des équipages de la flotte ou du commandant de la subdivision territoriale, établi l'année de concours et constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, que le candidat est apte au service militaire et a été vacciné avec succès ou a eu la petite vérole;

4° Une déclaration écrite indiquant la résidence du candidat, le lieu où devra lui être adressée, le cas échéant, sa lettre de nomination, et les centres d'examen (admissibilité et admission) choisis par l'intéressé parmi les villes désignées ci-dessus;

Une fois le choix fait, aucun candidat ne sera autorisé à changer de centre d'examen que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre.

5° Un certificat du commandant de recrutement établissant la situation du candidat au point de vue de ses obligations du service militaire;

6° *a*) *Etudiants en médecine.* — Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et un certificat d'inscription constatant que le candidat a pris régulièrement quatre inscriptions dans une Faculté de médecine;

b) *Etudiants en pharmacie.* — Un certificat du juge de paix ou du directeur de l'Ecole de pharmacie constatant les inscriptions de stage officinal (deux années d'études dans une Ecole annexe, ou une année d'études dans une Ecole annexe et une année de stage officinal ou deux années de stage régulier pour le grade de pharmacien de 1re classe);

7° Une déclaration sur papier timbré du père, de la mère, du tuteur ou du candidat lui-même, s'il est majeur ou jouit de ses biens, reconnaissant qu'il s'engage : 1° A payer la pension, le trousseau, les livres ou objets nécessaires aux études; cet engagement devient nul en partie en cas de concession d'une bourse ou d'une demi-bourse, d'un trousseau ou d'un demi-trousseau; 2° à rembourser au Trésor les frais de scolarité et d'examen dans le cas où l'ayant cause serait exclu de l'école ou n'obtiendrait pas le grade de médecin ou de pharmacien de 3e classe, ou le grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe, ou ne réaliserait pas l'engagement sexennal.

Toutes les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au ministre (services de la flotte armée. Bureau de l'état-major de la flotte), entre le 15 Juin et le 1er Juillet; les dossiers des élèves des Ecoles annexes sont transmis en un seul envoi par les préfets maritimes. Le ministre avise les candidats autorisés à concourir.

Le concours comprend des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 3 et 4 Août 1908 à Paris, Brest, Rochefort et Toulon.

Les épreuves d'admission ont lieu à Brest, Rochefort et Toulon, aux dates fixées par le ministre suivant un tour déterminé variable d'une année à l'autre.

Le jury du concours est présidé par un médecin général de 2e classe désigné par le ministre.

Il comprend, pour la ligne médicale, deux médecins en chef ou principaux et, pour la ligne pharmaceutique, deux pharmaciens en chef ou principaux.

Les épreuves d'admissibilité comprennent :

Pour la ligne médicale. — 1° Une composition écrite d'anatomie descriptive et d'histologie sur un sujet de splanchnologie (cœur compris) (trois heures); 2° une composition écrite de physiologie et de chimie biologique (à l'exclusion des organes des sens et du système nerveux, celui-ci en tant que matière à question spéciale, étant entendu que les candidats ne devront pas faire abstraction de l'influence du système nerveux sur les fonctions qu'ils auront à traiter) (trois heures); 3° une composition écrite de langue étrangère (thème allemand ou anglais d'une page environ qui se fera sans le secours d'aucun livre) (deux heures).

Pour la ligne pharmaceutique. — 1° Une composition écrite sur un sujet de zoologie (trois heures); 2° une composition écrite sur un sujet de botanique générale (trois heures); 3° une composition écrite de langue étrangère (thème allemand ou anglais d'une page environ, qui se fera sans le secours d'aucun livre) (deux heures).

Toutes les compositions désignées ci-dessus se font en même temps pour les deux lignes dans les centres désignés à cet effet.

Chaque certificat d'études supérieures délivré par une Faculté des sciences en sus des diplômes et certificats obligatoires aux aspirants au doctorat en médecine ou aux aspirants au grade de pharmacien de 1re classe donne droit à une majoration de 40 points aux candidats qui en sont pourvus.

Les candidats ayant obtenu le nombre de points fixé par le ministre, sur la proposition du jury sont déclarés admissibles. La liste en est immédiatement publiée au *Journal officiel* avec l'indication des centres où les admissibles auront à subir les épreuves d'admission aux dates fixées par le ministre. Aucun avis individuel n'est adressé aux candidats qui, d'après la seule publication de cette liste, doivent se rendre dans le centre d'examen qui leur est assigné.

Les épreuves d'admission sont publiques et passées devant le jury réuni. Elles comprennent :

Pour la ligne médicale. — 1° Des interrogations (durée : trente minutes, précédées de cinq minutes de réflexion) sur l'anatomie et l'histologie. Le jury dresse avant la séance un nombre largement suffisant de questions en vue du nombre de candidats prenant part aux épreuves. Cette question comprendra un sujet d'histologie et autant de sujets d'anatomie qu'il y a de sous-titres à l'anatomie. Ces questions mises dans une urne sont tirées au sort par les candidats. Les interrogations ne devront porter que sur les sujets de la question tirée au sort ;

2° Une préparation anatomique (il est accordé quatre heures pour cette préparation);

3° Une épreuve de séméiologie et de petite chirurgie. La première de ces épreuves consiste en la rédaction, au lit du malade, d'une observation clinique, laquelle est lue ensuite par le candidat en présence du jury qui peut, s'il le juge convenable, lui adresser des questions au sujet des symptômes relevés dans l'observation; le candidat pratique ensuite une opération d'analyse clinique. La deuxième épreuve consiste à pratiquer une opération de petite chirurgie avec application d'un pansement ou d'un appareil. Ces deux épreuves ont lieu le même jour. Les malades à examiner et les diverses opérations à effectuer sont tirés au sort par les candidats.

Pour la ligne pharmaceutique. — 1° Des interrogations (durée : trente minutes, précédées de cinq minutes de réflexion) sur la chimie médicale et la physique générale et médicale; 2° la préparation d'un ou plusieurs médicaments du Codex (durée fixée par les examinateurs); 3° la détermination de dix plantes ou parties de plantes et de dix médicaments chimiques (durée : quinze minutes) avec interrogations s'y rapportant.

Après la clôture générale du concours dans le dernier centre d'examen, le jury établit la liste définitive des candidats, par ordre de mérite, d'après l'ensemble des points obtenus tant dans les épreuves d'admissibilité que dans celles d'admission. Les élèves admis à l'Ecole principale du service de santé de la marine sont nommés par le ministre d'après l'ordre de classement de cette liste.

Le prix de la pension est de 700 francs par an; celui du trousseau, de 740 francs pour la première année, de 275 francs pour la deuxième et de 265 francs pour la troisième. Des bourses et des demi-bourses, des trousseaux et des demi-trousseaux peuvent être accordés, lors de leur entrée à l'Ecole, aux élèves qui ont préalablement fait constater dans les formes prescrites l'insuffisance des ressources de leur famille.

Les familles ou les candidats qui désirent obtenir le dégrèvement total ou partiel des frais de la pension ou du trousseau doivent formuler une demande énonçant ce qu'ils sollicitent.

Cette demande établie sur papier timbré doit être remise, avant le 15 Juillet, au préfet du département où

réside la famille. Elle doit être accompagnée du dossier suivant : 1° Un état de renseignements détaillés sur les moyens d'existence de la famille, le nombre, l'âge et la situation respective des enfants et sur les autres charges des parents; 2° un relevé des contributions.

Le préfet provoque une délibération du Conseil municipal du lieu de la résidence ordinaire des familles, la joint au dossier et fait connaître son avis. Le dossier doit être transmis le 15 Septembre au plus tard au ministre de la Marine.

Les demandes de bourses et trousseaux ne doivent être établies qu'en faveur : 1° Des jeunes gens qui, admis à l'Ecole à la suite du concours précédent, accomplissent l'année de service militaire exigée par la loi; 2° des candidats qui, ayant déjà accompli une année de service militaire, sont susceptibles d'entrer immédiatement à l'Ecole, en cas de réussite au concours.

Les bourses et demi-bourses, trousseaux et demi-trousseaux sont accordés par le ministre sur la proposition du Conseil d'instruction de l'Ecole.

Le dossier d'une demande de bourse n'est valable que pour l'année au cours de laquelle cette demande a été établie. Les pièces constituant le dossier ne sont en aucun cas renvoyées aux candidats.

Les différents droits de scolarité et d'examen sont payés par le ministre de la Marine conformément aux règlements universitaires. Les élèves démissionnaires ou exclus de l'Ecole sont tenus au remboursement des frais de scolarité et, s'ils ont été boursiers, au payement du montant des frais de pension et de trousseau dont ils ont été exonérés.

Les élèves du service de santé de la marine contractent au moment de leur entrée à l'Ecole un engagement spécial par lequel ils s'obligent à servir dans l'armée active pendant six ans au moins à dater de leur nomination au grade de médecin ou de pharmacien de 3e classe, au de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales (décret du 6 Avril 1906).

Ceux qui n'ont pas encore été inscrits sur les tableaux de recensement s'engagent, en outre, par le même acte, à servir pendant un an, aux conditions ordinaires, avant d'entrer à l'Ecole principale du service de santé. Cette année de service sera accomplie dans le corps des équipages de la flotte (décret du 6 Avril 1906).

II. Mode d'admission aux Écoles annexes de médecine navale. — Les trois Écoles annexes de médecine navale établies dans les ports militaires de Brest, Rochefort et Toulon ont pour objet la préparation des candidats à l'Ecole principale du service de santé de la marine. Les jeunes gens désireux de suivre les cours des Ecoles annexes devront adresser entre le 1er et le 15 Octobre au préfet maritime du port où se trouve l'Ecole annexe choisie leur demande, accompagnée des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé, et constatant qu'il a eu vingt-deux ans au plus au 1er Janvier de l'année en cours, au vingt-trois ans, s'il a accompli une année de service militaire. Le candidat ne devra pas être susceptible d'être appelé sous les drapeaux au mois d'Octobre de l'année d'admission;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français;

3° Un certificat d'un médecin de la marine ou de l'armée de terre constatant que le candidat est robuste, bien constitué, et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire;

4° *a*) Pour la ligne médicale : le baccalauréat de l'enseignement secondaire ou tout autre baccalauréat ou certificat permettant aux termes des règlements universitaires en vigueur de faire les études médicales, et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles;

b) Pour la ligne pharmaceutique : un diplôme de bachelier.

Les candidats doivent fournir leurs diplômes ou, s'ils n'ont pas été délivrés, les certificats provisoires; les copies, même certifiées, de ces pièces, ne sont pas admises à en tenir lieu. Exceptionnellement, les candidats peuvent être inscrits provisoirement dans une Ecole annexe sans produire l'un des diplômes, s'ils remplissent toutes les autres conditions réglementaires; mais leur admission définitive ne peut être prononcée que s'ils justifient, avant le 30 Novembre, de la possession du diplôme manquant;

5° Un certificat de bonnes vie et mœurs;

6° Le consentement des parents, si le candidat est mineur.

Les élèves des Ecoles annexes de médecine navale, après avoir accompli : pour les étudiants en médecine, une année d'études médicales; pour les étudiants en pharmacie, deux années d'études, doivent prendre part au concours d'entrée à l'Ecole principale du service de santé de la marine; s'ils échouent audit concours, ils peuvent être autorisés à redoubler, mais une fois seulement, leur année d'études.

Les élèves des Ecoles annexes s'entretiennent à leurs frais; ils logent et prennent leur repas en ville et ne portent pas d'uniforme. Ils ne contractent aucun engagement.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE



IIe CONGRÈS DES PRATICIENS

Lille, 25-28 Juin 1908.

Le IIe Congrès des praticiens vient de se tenir à Lille sous la présidence d'honneur de M. Bigot-Danel, président de la Société industrielle.

M. Dubuisson, président du Comité de vigilance constitué à la suite du Congrès de l'an dernier, a passé rapidement en revue les diverses questions devant faire l'objet des travaux du Congrès.

M. Coppens, président du Comité d'organisation, a présenté les souhaits de bienvenue du Comité régional aux membres du Congrès, puis le bureau a été nommé par acclamations : président, M. Gairal; présidents d'honneur, MM. Dubuisson, Coppens, Olivier, Raymond; vice-présidents, MM. Cauderlier, Declercq, Lambin, Jeanne, Lande, Monprofit, Motais, Cosse; secrétaire général, M. Aubert; trésorier, M. Deroy.

Rapport de la sous-commission de l'enseignement. — *M. Leredde*, rapporteur, résume les travaux de la Commission de l'enseignement.

Les vices de l'enseignement actuel sont dus à la structure administrative imposée aux Facultés.

La nécessité d'un enseignement technique, clinique et scientifique, mais toujours technique, a été



reconnue à l'unanimité par le premier Congrès. L'hôpital, où tout étudiant doit recevoir l'enseignement clinique en remplissant un *rôle actif* auprès des malades, dans l'intérêt de ceux-ci et dans le sien propre, où il reçoit également l'enseignement scientifique, doit être le centre de l'enseignement médical.

Tout étudiant doit monter des gardes à l'hôpital, et doit être associé aux services comme le sont quelques externes et les internes actuels. L'internat doit être conservé, mais peut-être peut-on chercher à en assurer un mode de recrutement tenant davantage compte des connaissances pratiques; peut-être doit-on demander aussi que tout interne soit docteur en médecine.

La Commission a étudié la question du P. C. N. et admis que l'étudiant en médecine devait faire partie des Ecoles et des Facultés de médecine dès le début de ses études.

Au point de vue du recrutement des professeurs secondaires, dont la multiplication s'impose, il y a lieu de recourir à l'institution du *privat-docentisme*, qui seule ne porte aucune atteinte aux droits légitimes des praticiens, si l'on admet la multiplication indéfinie des privat docent, l'absence de diplôme et de titre spécial, la possibilité enfin pour tout médecin qui veut faire œuvre d'enseignement et dispose de matériaux d'enseignement de s'agréger aux Ecoles de médecine.

La question de l'autonomie est devenue pour la Commission d'enseignement la plus importante de toutes celles qui lui étaient soumises. Cette Commission s'est arrêtée à un système des plus simples qui offre, entre autres avantages, celui de réaliser la séparation du corps enseignant et du corps examinant, et de pouvoir mettre un frein à l'encombrement médical, tout en assurant un meilleur recrutement des médecins. Les Facultés et Ecoles seraient maîtresses de leurs programmes et de leur budget, — l'Etat déterminerait la durée des études, et contrôlerait les examens cliniques terminaux, — les praticiens seraient les agents de ce contrôle.

— *M. Mencières* (de Reims) fait remarquer que le doctorat en médecine doit être l'égal de celui des autres Facultés, par suite demeurer le titre le plus élevé de la carrière.

La suppression des diplômes spéciaux est donc nécessaire. Mais il n'y a point lieu de supprimer tout concours. Il faut réorganiser les examens de telle sorte qu'ils donnent aux candidats toutes les garanties.

Rapport de la sous-commission du libre choix. — *M. Gosse* (de Tours), rapporteur, expose que la sous-commission du *libre choix* s'est surtout préoccupée de rechercher les moyens susceptibles d'arriver à la réalisation pratique des décisions prises par la Commission.

Ces moyens résident dans l'organisation d'un plan de campagne de propagande s'adressant à la fois au corps médical, aux pouvoirs publics, aux grandes administrations, aux collectivités et au grand public lui-même.

A la suite de ce rapport, une discussion quelque peu confuse sur la nécessité de créer un enseignement de la déontologie s'engage entre *MM. Baudin, Tussau* (de Lyon), *Gassot, Dufour, Lande* (de Bordeaux), *Noir* (de Paris), *Profichet, Jeanne, Bazot, Rachet, Aubert*, discussion qui se termine par le vote d'un vœu en faveur de l'organisation dans toutes les Facultés et Ecoles de l'enseignement déontologique.

L'hôpital aux indigents. — *M. Motais* (d'Angers) donne connaissance d'un travail sur l'hospitalisation des malades aisés dits petits payants. Les hôpitaux, les cliniques sont envahis par des malades des mutualités, par des accidentés du travail. Or, ces malades ne sauraient être considérés comme des indigents. Leur accès à l'hôpital se fait au détriment des vrais pauvres et des médecins.

Après un échange d'observations entre *MM. Gorecki, Lande, Le Nouène, L. Régis, Le Fur, Labadye*, l'Assemblée adopte à l'unanimité la proposition suivante, de M. Motais :

« Les hôpitaux étant fondés pour les indigents doivent être exclusivement affectés aux indigents, sauf en cas d'urgence et à titre provisoire, pour les autres malades. »

Rapport sur les travaux de la commission ministérielle de la réorganisation des études médicales. — *M. A. Gassot*, rapporteur, passe en revue l'œuvre accomplie par la Commission ministérielle dans laquelle figuraient, comme on sait, quelques praticiens désignés par le ministre.

En ce qui concerne les études médicales, les décisions de la commission ministérielle répondent assez bien aux desiderata exprimés par le Congrès de 1907, encore que la Commission ait été moins loin que le Congrès sur divers points, notamment sur la centralisation des enseignements à l'hôpital.

Mais, en ce qui concerne le personnel enseignant et examinateur, les décisions prises ont été beaucoup moins heureuses. La Commission a rejeté la proposition de M. Roux sur le privat-docentisme et même l'amendement de M. le professeur Bouchard et de M. le doyen Landouzy, auquel se ralliait M. Le Gendre, amendement demandant :

« Que chaque année, une Commission nommée par la Faculté fit un rapport sur les docteurs en médecine se livrant à l'enseignement libre qui en feraient la demande, et signalât ceux d'entre eux qui se seraient montrés dignes d'être associés officiellement à l'enseignement pour que la Faculté leur conférât le titre et les fonctions de maîtres de conférences et ultérieurement de professeurs-adjoints. »

Le principe de l'agrégation ne peut être entamé. Quant à la question de l'autonomie des Facultés, elle ne pouvait être admise dans un milieu officiel. Enfin, fait encore observer M. Gassot, il semble que l'on ait lieu d'escompter d'heureux résultats de la création, acceptée par tout le monde, d'une « Commission spéciale » qui ne comprendrait pas seulement des professeurs de Facultés, mais des médecins et chirurgiens des hôpitaux, des médecins praticiens et des représentants des administrations hospitalières, Commission qui se réunirait périodiquement pour examiner les questions relatives à la médecine en France, enseignement et exercice.

Rapport sur la réforme des études médicales fait au syndicat médical de Lille. — *M. Surmont*, rapporteur, après avoir précisé les points sur lesquels la Commission lilloise s'accorde avec la Commission ministérielle, indique ceux sur lesquels les avis divergent.

D'après la Commission lilloise, il y a nécessité de créer un enseignement de polyclinique médicale et chirurgicale, et il y a aussi lieu, contrairement à



l'avis de la Commission ministérielle, de ne pas permettre à l'étudiant de fréquenter l'hôpital dès le début de ses études, mais seulement s'il a reçu une éducation préparatoire suffisante.

Une longue discussion s'engage à ce propos.

— *M. Duret* (de Lille) demande que l'on étende l'enseignement polyclinique, que l'on réforme les examens en donnant une part importante aux livrets de scolarité.

— *M. Sorel* réclame la suppression de l'agrégation et celle des titres spéciaux.

— *M. Leredde* combat le régime actuel de l'agrégation.

— *M. Delpeut* demande l'institution d'un concours à l'entrée des études médicales.

— *M. Mencières* combat les titres spéciaux, le « doctorat » devant rester le summum des études médicales.

— *M. Lemoine* (de Lille) combat vivement le régime actuel des concours; il en demande la réforme ainsi que la suppression du décanat.

— *M. Coppens* (de Lille) réclame la suppression des diplômes spéciaux, et *M. Motais* demande que l'on modifie le concours d'agrégation et que l'on institue le privat-docentisme, avec certaines garanties.

Comme conclusion à cette longue discussion, l'assemblée vote le vœu suivant de M. Coppens.

« Considérant, d'une part : 1° Que le Congrès de Paris a condamné tous les certificats et diplômes spéciaux; 2° que rouvrir la discussion sur ce point serait diminuer la portée d'un acte qui doit être définitif; Considérant d'autre part : 1° que le certificat d'études médicales supérieures est maintenu sous le titre d'admissibilité à l'agrégation et les diplômes spéciaux sous la dénomination titres universitaires; 2° qu'il y a lieu d'élever à nouveau une protestation énergique au nom de toute la France médicale; décide : Toutes mesures nécessaires seront prises pour que satisfactions légitimes soient accordées, pleines et entières ».

Ce vœu est ensuite suivi de celui des vœux terminant la rapport de M. Surmont :

1° Que la réforme des études médicales soit au plus tôt réalisée dans le sens indiqué par le rapport qui lui a été soumis;

2° Hostile à toute création dans les Facultés d'un enseignement supérieur distinct de l'enseignement professionnel, mais soucieux de faciliter les progrès de la science française, le Congrès émet le vœu que soient mises à la disposition des professeurs des ressources suffisantes pour leur permettre de pousser dans la voie des travaux scientifiques personnels les travailleurs qui désirent acquérir des connaissances spéciales dans les diverses branches de la science médicale;

3° Que la policlinique médicale et la policlinique chirurgicale soient ajoutées à la liste des cliniques spéciales avec stage obligatoire;

4° Qu'il soit créé dans les Facultés un cours de thérapeutique des maladies par les agents physiques;

5° Que l'enseignement de l'anatomie soit complété par des démonstrations sur l'homme vivant; celui de la physiologie par l'étude des procédés cliniques d'exploration appliqués à l'individu sain;

6° Que l'étudiant en médecine ne soit envoyé à l'hôpital qu'après y avoir été préparé par l'étude complète et pratique de l'anatomie, de la physiologie, de l'histologie, de la physique et de la chimie médicales, ainsi qu'il a été spécifié dans le cours du rapport;

7° Que les médecins, membres du Parlement, veuillent bien prendre en mains la défense auprès des pouvoirs publics de la réforme des Études médicales préconisée dans ce rapport.

Enfin, au 3e de ces vœux, le Congrès a adopté l'addition des vœux suivants :

1° Obligation des études médicales complètes pour l'exercice de l'art dentaire, de la stomatologie;

2° Enseignement de la stomatologie dans toutes les Facultés, au même titre que les autres spécialités;

3° Réorganisation des services hospitaliers de stomatologie, sous la direction de médecins spécialistes et enseignement pratique de la stomatologie à l'École des hôpitaux.

Référendum posé aux praticiens de province sur les questions d'enseignement. — *M. Félix Regnault* donne connaissance de son rapport, dont les conclusions suivantes sont adoptées :

1° Les externes et les stagiaires doivent collaborer au service de garde avec les internes; 2° à l'hôpital, l'enseignement de la bactériologie pratique et de l'anatomie pathologique doit se faire dans un laboratoire central, sous la direction d'un chef; 3° il conviendrait de demander que l'on favorise par tous les moyens possibles les cours libres dans nos Facultés et Écoles, même dans les cas où ces cours libres feraient concurrence aux chaires officielles.

L'organisation de l'hôpital centre de l'enseignement clinique. — *M. Lafontaine* (de Château-Thierry) étudie les ressources que les hôpitaux de Paris présentent pour l'enseignement.

Les conclusions suivantes sont adoptées :

1° *Pratiquement*, les vues du Congrès des praticiens tenu à Paris en Avril 1907 sont réalisables, c'est-à-dire qu'il est possible de faire de l' « hôpital » un centre d'enseignement technique et pratique;

2° Cette réforme nécessite la transformation des services actuels des hôpitaux, transformation qui permettra à chaque élève de prendre une *part active* au service, de faire un *apprentissage* sous la direction du maître;

3° Cette transformation est d'autant plus facile que la collaboration plus intime de chaque élève au service hospitalier aura pour résultat d'être plus utile encore au malade qu'à l'enseignement.

4° Les élèves seront répartis suivant les besoins des services hospitaliers;

5° Le stage tel qu'il est fait actuellement en médecine et en chirurgie sera supprimé. Chaque élève remplira le rôle de l'externe actuel;

6° Dans chaque service, l'enseignement technique sera donné sous la direction du chef de service, par des moniteurs, des assistants;

7° Dans chaque hôpital sera créé un service d'anatomie pathologique.

Le Congrès des praticiens réuni à Lille, faisant siennes les conclusions de ce rapport, émet le vœu que tout hôpital public ou privé, toute clinique importante devienne un centre d'enseignement.

Recrutement du personnel médical dans les hôpitaux français, anglais et allemands. — *M. Léon Maire* (de Vichy), rapporteur, met en parallèle le mode de recrutement des médecins et chirurgiens des hôpitaux en Angleterre et en Allemagne, où les nominations se font au choix, et en France, où il se fait par le concours, et montre que la pratique des concours, qui nous est coutumière, est particulièrement stérilisante.

Après une vive discussion à laquelle prennent part *MM. Maire, Sorel, Bernard, Rachet, Motais, Declercq, Lafontaine, Mencières*, etc., les conclusions suivantes sont adoptées :

« Les chefs de service, médecins et chirurgiens des hôpitaux devraient être recrutés avec un concours uniquement sur titres et sur travaux, par des commissions ad-

ministratives propres à chaque hôpital, sur une liste de plusieurs candidats établie par une réunion de médecins choisis de façon à offrir toutes les garanties de compétence et d'impartialité.

« Dans les petites villes, le service de l'hôpital sera assuré par les médecins de la ville, après un stage de trois ans, par roulement et sous le contrôle des associations médicales.

L'autonomie des Facultés et Ecoles de médecine et de l'enseignement médical. — *M. R. Le Fur*, rapporteur, après avoir, par l'exemple de ce qui se passe en Allemagne, en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis, montré les avantages considérables de l'autonomie accordée aux Facultés, examine la situation actuelle qui leur est faite en France et la compare à ce qu'elle fut naguère dans l'ancienne France. Il fait ressortir que le système de l'autonomie présenterait les avantages suivants :

1° Autonomie budgétaire complète; 2° nomination des professeurs par les Facultés, leur paiement par les Facultés et les élèves ; 3° élargissement du corps enseignant et institution du *privat-docentisme*; 4° développement de l'enseignement médical libre, des cours complémentaires et de perfectionnement, de l'enseignement des spécialités ; 5° encouragement donné aux travaux originaux, et, par là même, relèvement de la science médicale française : 6° interscolarité, et circulation des professeurs et des élèves dans les différentes Facultés françaises, et même étrangères ; 7° orientation du stage et des examens dans un sens pratique ; introduction de l'élément praticien dans les jurys d'examen, sévérité plus grande dans les examens et, par là, diminution de la pléthore médicale ; 8° création d'un *Conseil médical supérieur* par le groupement spontané des représentants du Corps enseignant des praticiens et des élèves, Conseil où seraient discutées toutes les questions concernant l'enseignement médical (programmes, organisation des examens, du stage, etc.) ; la création de ce Conseil médical supérieur entraînant la suppression du Conseil supérieur de l'Instruction publique, organisme centralisateur et incompétent.

Enfin, le dernier avantage du régime de l'autonomie qui ne serait pas le moins apprécié, est qu'il permet de réaliser toutes les réformes que nous venons d'indiquer, réclamées par le corps médical tout entier, et de combler toutes les lacunes de notre enseignement médical, *sans qu'il en coûte un sou à l'Etat.*

Après une assez vive discussion entre M. M. Oui (de Lille) qui, reconnaissant qu'il y a lieu de favoriser l'organisation de cours payants, a cependant défendu le régime actuel, et *MM. Leredde, Lafontaine, Sorel et Lefur*, l'assemblée, acceptant entièrement les conclusions du rapporteur, vote le vœu suivant :

Le Congrès des praticiens de Lille :

Se rallie au principe de l'autonomie, sous les garanties de contrôle de l'Etat et du corps médical indiquées dans le rapport qui lui a été soumis ;

Approuve le projet de loi présenté aux Chambres ;

Fait appel aux organisations professionnelles, aux syndicats médicaux, à la presse médicale, et aux maîtres de nos Ecoles pour appuyer ce projet et en assurer le succès prochain, dans l'intérêt des étudiants en médecine et de l'enseignement médical en France.

Georges Vitoux.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 Juillet 1908, à 1 heure. — M. Georgocopoulos : Hémispasme facial et alcoolisation locale; MM. Brissaud, Dejerine, Roger, Sicard. — M. Minot : Des accidents causés par l'emploi industriel de l'électricité et des moyens à employer pour y remédier; MM. Dejerine, Brissaud, Roger, Sicard. — M. Moneger : Essai sur la pathogénie et le traitement de l'emphysème pulmonaire et de sa dyspnée; MM. Roger, Brissaud, Dejerine, Sicard. — M. Lautaret : Des anévrismes traumatiques de l'arcade palmaire superficielle et de leur traitement; MM. Reclus, Segond, Gosset, Ombrédanne. — M. Laberne : Contribution à l'étude du traitement des adénites tuberculeuses (méthode de Bier modifiée); MM. Segond, Reclus, Gosset, Ombrédanne. — M. Rio : La loi sur les accidents du travail et les complications des entorses du pied; MM. Segond, Reclus, Gosset, Ombrédanne. — M. Vaton : Myosite scléroïde (considérations historiques et thérapeutiques); MM. Segond, Reclus, Gosset, Ombrédanne.

Jeudi 9 Juillet 1908, à 1 heure. — Mlle Maugeret : Cholécysto-pancréatite. Essai de pathogénie; MM. Dieulafoy, Hutinel, Rénon, Nobécourt. — M. Reveillaud : La tuberculose au point de vue social; MM. Dieulafoy, Hutinel, Rénon, Nobécourt. — M. Desmars : Pneumonie du sommet chez l'enfant; MM. Hutinel, Dieulafoy, Rénon, Nobécourt. — M. Sahut : De la polyurie essentielle chez l'enfant; MM. Hutinel, Dieulafoy, Rénon, Nobécourt. — M. Crespin : Contribution à l'étude du tétanos chronique; MM. Debove, Roymond, Claude, Castaigne. — M. Jubien : Rétention d'urine par coprostase; MM. Debove, Raymond, Claude, Castaigne. — M. Martignon : Le traitement du tétanos par les injections intra-rachidiennes de sulfate de magnésie; MM. Debove, Roymond, Claude, Castaigne. — M. Lorne : Etude sur la pneumonie franche du premier âge; MM. Raymond, Debove, Claude, Castaigne. — M. Ali Khan : Choléra en Perse. Prophylaxie et traitement; MM. Chantemesse, Gilbert, Desgrez, Balthazard. — M. Gillard : Contribution à l'étude de la vulgarisation du sublimé et de ses dangers ; MM. Gilbert, Chantemesse, Desgrez, Balthazard. — M. Bajan : Etude sur l'urétéro-anastomose et l'urétéro-entérostomie dans les sections de l'uretère; MM. Pozzi, De Lapersonne, Bar, Hartmann. — M. Signoret : Les injections sous-conjonctivales en thérapeutique oculaire ; MM. De Lapersonne, Pozzi, Bar, Hartmann. — M. Graziani : Les fausses gastriques d'origine utéro-ovarienne et menstruelle ; MM. Bor, De Lapersonne, Pozzi, Hartmann. — M. Bourgoin : Des kystes paradentaires, leur traitement par l'énucléation ; MM. Albarran, Quénu, Marion, Auvray. — M. Gautier : Les hématuries dans le rein mobile; MM. Albarran, Quénu, Marion, Auvray, — M. Courcieras : Les adhérences péricæcales d'origine appendiculaire ; MM. Quénu, Albarran, Marion, Auvray.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Juillet 1908. — 1er, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Rieffel. — 1er, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Gley, Branca, Mulon. M. Blanchard, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Mardi 7 Juillet 1908. — 1er, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Prenant, Gley, Cunéo. — 1er, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Quénu, Lannois, Langlois. M. Thoinot, censeur ; M. Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Roymond, Claude, Castaigne. M. Alb. Robin, censeur ; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 8 Juillet 1908. — 1er, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Rieffel. — 1er Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Gley, Branca, Mulon. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 9 Juillet 1908. — 1er, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Prenant, Langlois, Cunéo. — 1er, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Gley, Launois, Morestin. M. Alb. Robin, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 10 Juillet 1908. — 1er. Chirurgien-Dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Rieffel. — 1er, Chi-

rurg.-Dentiste (2e série) : MM. Gley, Branca, Mulon. M. Gariel, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Samedi 11 Juillet 1908. — 1er, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Prenant, Gley, Cunéo. — 1er, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Quénu, Langlois, Morestin. M. Jeoffroy, censeur; M. Brampt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Claude, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gouget, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Nobécourt. M. Hutinel, censeur ; M. Launois, suppléant.

Clinicat. — Sont nommés : *Chefs de clinique médicale infantile* : MM. Roger, Voisin. *Chef de clinique thérapeutique* : M. Claret. *Chef de clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Fouquet; chef de clinique adjoint : M. Druelle. *Chef de clinique chirurgicale* : M. de Martel de Janville. *Chef de clinique des maladies nerveuses* : M. Touchard ; chef de clinique adjoint, M. Lhermitte. *Chef de clinique ophtalmologique* : M. Cantonnet ; chef de clinique adjoint, M. Coutelas. *Chefs de clinique médicale* : MM. Gaultier, Ruthery, Thaon, Rivet; chefs de clinique adjoints, MM. Nathan, Trémolières, Halbron, Pater.

Cours de vacances. — Laboratoires des cliniques médicales de Beaujon, de la Salpêtrière et des Enfants-Malades, et laboratoire de thérapeutique. Professeurs : MM. Debove, Raymond, Hutinel et Gilbert.

Cours de vacances par MM. Carnot, Castaigne, Claude et Nobécourt, agrégés de la Faculté. Une série de démonstrations cliniques, avec présentation de malades, aura lieu du 14 Septembre au 3 Octobre 1908, dans les hôpitaux ci-dessus désignés. La première séance aura lieu le lundi 14 Septembre, à 9 h. 1/2, à la clinique médicale de Beaujon.

Programme des cours : M. Paul Carnot. *Maladies du tube digestif* (9 séances). — Méthodes d'exploration de l'œsophage (cathétérisme, œsophagoscopie, radioscopie). Syndromes œsophagiens. Présentation des différents types cliniques (1 séance). Méthodes d'exploration de l'estomac (cathétérisme, insufflation; analyses chimiques; radioscopie, etc.). Syndromes gastriques. Présentation des différents types cliniques (5 séances). Méthodes d'exploration de l'intestin et du pancréas (traversée digestive; analyse microscopique et chronique des selles, etc.). Syndromes intestinaux et pancréatiques. Présentation des différents types cliniques (3 séances).

M. Castaigne. *Maladies des reins et du foie* (9 séances). — Les albuminuries fonctionnelles ; étude des fonctions rénales, ses applications cliniques et thérapeutiques. Néphrites et pyélonéphrites aiguës. Formes cliniques des néphrites chroniques et leur traitement. Tuberculose et syphilis du rein. Etude clinique des fonctions hépatiques. Les ictères. Maladies des voies biliaires (lithiase, angiocholites, cholécystites). Cirrhose de Hanot et cirrhose de Laënnec. Les cirrhoses veineuses bénignes et les cirrhoses veineuses malignes. Tuberculose et syphilis du foie. Kystes hydatiques et cancer du foie.

M. Henri Claude. *Maladies nerveuses et mentales* (9 séances). — Diagnostic des hémiplégies. Tumeurs cérébrales. Syndromes méningés. Syndromes cérébelleux et bulbo-protubérantiels. Les paraplégies et les compressions de la moelle. Les atrophies musculaires. Les névralgies et les névrites. Le tabes; les scléroses combinées. Les névroses, chorées, tics, myoclonies, etc. Les démences et les grands syndromes mentaux.

M. Nobécourt. *Maladies infantiles* (9 séances). — Les affections gastro-intestinales des nourrissons : étiologie et traitement. Le rachitisme. Le rhumatisme articulaire aigu et les cardiopathies infantiles. Les broncho-pneumonies de l'enfant. Les adénopathies trachéo-bronchiques. Les pleurésies purulentes. Prophylaxie et traitement des fièvres éruptives.

Le droit à verser pour cette série d'exercices est de 100 francs.

NOUVELLES

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Le conseil municipal de Paris vient de présenter au choix du ministre pour être nommés membres du conseil de surveillance de l'Assistance publique, MM. Guilbert, Patenne, Rébeillard, F. Roussel, Oudin, Poirier de Narçay, Bertrou, Rendu.

Attentat contre un médecin. — M. A. Marie, médecin de l'Asile de Villejuif, vient d'être victime d'un ancien hospitalisé, qui a tiré sur lui plusieurs coups de revolver.

RENSEIGNEMENTS

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 156 *bis*, avenue de Suffren (XVe Ar.). — *Cours de technique urologique et de petite chirurgie urinaire courante.* M. le Dr *F. Cathelin*, chef du service, commencera ce cours le vendredi 10 Juillet à 4 h. 1/2 et le continuera tous les jours à la même heure. Ce cours sera complet en 15 leçons et le nombre des élèves est limité. On peut s'inscrire dès maintenant tous les matins dans le service, 156 *bis*, avenue de Suffren.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

IIe CONGRÈS DES PRATICIENS

Lille, 25-28 Juin 1908.

(*Suite.*)

Libre choix pour les assistés. — *M. Lemière*, rapporteur, expose les grandes lignes de son rapport. Pour que la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite puisse recevoir son entière application, il faut réaliser trois conditions : 1° que l'indigent ait toute faculté d'user de sa liberté de confiance ; 2° que tout médecin qui offre son concours ait libre accès aux fonctions de médecin de l'assistance ; 3° qu'une rémunération équitable de leurs peines soit assurée à tous ceux qui, par leur fonction sociale, doivent, comme les médecins, assurer l'exécution de la loi.

Pour arriver à obtenir l'application de ces multiples nécessités, il faut que les médecins substituent l'action syndicale à l'action individuelle.

Le Congrès vote les vœux suivants du rapport de M. Lemière :

1° Que le libre choix soit garanti à tous les indigents ;

2° Que tous les médecins ayant accepté le règlement départemental soient admis aux fonctions de médecins de l'Assistance ;

3° Que le projet de loi déposé par M. Dubuisson et plusieurs de ses collègues, avec addition d'une modification à l'article 33 de la loi de 1893, obligeant les villes

autonomes à assurer le libre choix à leurs assistés, soit voté le plus rapidement possible;

4° Que tous les syndicats médicaux et même tous les praticiens fassent des démarches près des députés de leur département pour les engager à voter ces modifications à la loi de 1893;

5° Que tous les groupements médicaux agissent près des élus et près des bureaux d'assistance pour obtenir partout que le service de l'assistance médicale gratuite soit organisé d'après le système dit vosgien;

6° Qu'une sanction soit prévue contre ceux qui mettraient obstacle à l'article 4 de la loi, et surtout contre les maires, secrétaires de mairie, membres du bureau d'assistance qui abuseraient de leur autorité pour influencer le choix de l'assisté;

7° Le médecin choisi devra toujours inscrire lui-même son nom sur le carnet ou le bon de visite et signaler toutes les infractions à cette règle à la Commission de contrôle;

8° Pour éviter les abus réciproques possibles et pour prévenir les conflits, il sera établi une Commission de contrôle composée mi-partie de conseillers généraux et mi-partie de médecins qui, sous la présidence d'une personne neutre ayant une autorité morale suffisante et les connaissances juridiques nécessaires, remplira le rôle de tribunal d'arbitrage;

9° Toute entente sera basée sur le principe de l'application du tarif de la classe à laquelle appartient le malade; le taux minimum (celui réclamé par l'assistance médicale gratuite) étant celui demandé au malade ayant le minimum de ressources, lorsqu'il a recours directement au médecin;

10° Comme il y a intérêt pour tous à recourir le plus exceptionnellement possible à l'hospitalisation, il sera établi dans chaque département un tarif chirurgical, le tarif Dubief étant pris comme base;

11° Il sera alloué au médecin une indemnité de déplacement en rapport avec les conditions géographiques du pays, mais qui ne sera jamais inférieure à 1 franc par kilomètre, à l'aller seulement, calculé d'après la distance du domicile du médecin à celui du malade;

12° Il sera prévu une augmentation d'honoraires pour les visites de nuit et les visites d'urgence;

13° Que dans tous les départements où il sera fait une résistance à l'application du principe du libre choix, tous les praticiens agissent sur l'opinion publique par des écrits, des conférences, des démarches personnelles et aussi sur les assistés pour les engager à réclamer le libre choix par voie de pétition;

14° La vaccination gratuite sera réservée aux seuls assistés et ils auront le libre choix du médecin entre tous ceux qui accepteront le tarif départemental;

15° Le service des enfants assistés, tout en étant assuré comme par le passé par des inspecteurs pour la partie purement administrative, devra accorder, en cas de maladie, le libre choix du médecin, au nourricier de l'enfant;

16° Les certificats délivrés aux postulants à l'assistance prévus par la loi du 14 juillet 1905, dite loi d'assistance aux vieillards, devront être rémunérés d'après un tarif spécial et pourront être délivrés par tous les médecins acceptant ce tarif; l'administration pouvant se réserver le droit d'établir une contre-expertise;

17° Le Congrès, estimant que la fonctionnarisation à outrance du médecin est un danger permanent pour la dignité professionnelle, condamne toutes les associations médicales qui lutteraient contre le principe du libre choix.

Libre choix des médecins par la mutualité. — *M. Bolhet* (de Lyon) donne connaissance de son rapport, dont on adopte les conclusions tendant à obtenir que l'article 2 de la loi du 1er Avril 1898 soit modifié comme suit:

Art. 2. — Ne sont pas considérées comme sociétés de secours mutuels les associations qui, tout en organisant, sous un titre quelconque, tout ou partie des services prévus à l'article premier, 1° *N'établissent pas une cotisation suffisante pour parer à l'un ou à tous les risques prévus à l'article premier et en rapport avec ces buts*; 2° Créent, au profit de telle ou telle catégorie de leurs membres et au détriment des autres, des avantages particuliers. Les Sociétés de secours mutuels sont tenues de garantir à tous leurs membres participants les mêmes avantages, sans aucune distinction que celle qui résulte des cotisations fournies et des risques apportés, *et, dans le cas où elles assurent le service de maladie, d'accorder le libre choix du médecin, sous la réserve que les Sociétés ne seront pas tenues au delà de la somme fixée par elles pour chaque consultation.*

Le libre choix du médecin par les blessés. — *M. Diverneresse*, dans son travail bourré de documents précis, établit de la façon la plus formelle qu'en de nombreux cas, pour les accidentés du travail, le libre choix n'existe pas. Les Compagnies, pour imposer leurs médecins, emploient trop souvent les procédés les plus blâmables. Certaines Compagnies d'assurance exigent des médecins de faux certificats; elles émettent aussi la prétention d'avoir leur représentant aux consultations du médecin, de lui donner des ordres; en un mot, elles exercent un véritable racolage des blessés, et, chose grave, elles trouvent des complices dans certains médecins experts.

— *M. Courtault* donne connaissance d'affiches émanant de syndicats ouvriers en vue d'exercer le racolage des blessés au profit de certaines cliniques ouvrières.

— *M. Dufour* (de Marseille) signale des faits analogues. Le racolage, dit-il, s'exerce aussi bien du côté patronal que du côté ouvrier, toujours au détriment du médecin habituel du blessé.

— *M. Motais* demande le rétablissement des honoraires pour les accidentés du travail envoyés en traitement dans les hôpitaux.

— *M. Monprofit* (d'Angers) proteste contre les abus qui se commettent en matière d'accidents du travail. Il est fort difficile aux chirurgiens d'hôpitaux de réagir, dit-il, car ils doivent soigner les malades entrés dans leurs services. Mais il convient de protester contre cette façon d'agir qui constitue une véritable escroquerie commise au préjudice des médecins. L'accidenté du travail, qui a derrière lui un répondant, le patron ou l'assureur, n'est pas un indigent et il doit payer.

Comme sanction à cette discussion, le Congrès a émis le vœu suivant, déposé par *MM. Berruyer, Diverneresse, Régis* et *Verhage*:

1° Qu'aucune collectivité industrielle, philanthropique, commerciale ou politico-sociale ne soit autorisée à organiser des services médicaux ayant pour but le traitement des blessés du travail, ce service de traitement devant être assuré par le corps médical lui-même, le contrôle étant laissé aux responsables;

2° Que le certificat initial de l'accident soit établi sur la demande d'un des *intéressés* en consultation par le médecin traitant du blessé et par le médecin du patron du blessé ou par le médecin de la Compagnie d'assurances qui se substitue audit patron;

3° Regrette que des magistrats et des experts interprètent d'une manière irrégulière la loi sur les accidents du travail, et notamment l'article 30 de la loi se rapportant à tous ceux qui entravent le libre choix du blessé;

4° Emet le vœu que le ministre de la Justice fasse une application sévère de l'article 441 du Code d'instruction criminelle.

De plus, sur la demande de *M. Motais*, émet le vœu suivant:

L'article 4 de la loi du 31 Mars 1905 sur les accidents du travail sera modifié de la manière suivante :

Le chef d'entreprise est seul tenu, dans tous les cas, en outre des obligations contenues à l'article 3, des frais d'hospitalisation qui ne pourront dépasser le tarif établi par l'application de l'article 24 de la loi du 15 Juillet 1895, majoré de 50 pour 100, ni excéder jamais 4 francs par jour pour Paris et 3 fr. 50 partout ailleurs. Il est tenu, en outre, des frais médicaux établis suivant le tarif Dubief (ou les tarifs qui lui succéderont).

Extension aux ouvriers agricoles de la loi sur les accidents du travail. — Sur la proposition de *M. Dubuisson*, rapporteur, le Congrès émet sans discussion le vœu que si la loi sur l'extension aux exploitations agricoles de la législation des accidents du travail est votée, le tarif applicable pour les soins médicaux soit le même que celui de la loi de 1898.

La responsabilité médicale et l'expertise qu'elle comporte. — *M. de Grissac*, rapporteur, expose les grandes lignes du rapport dont l'objet est de montrer qu'il importe de donner à tout médecin contre lequel s'exerce une action en responsabilité, des garanties qui lui font actuellement trop souvent défaut.

Parmi celles-ci figure, en première ligne, la nécessité des expertises contradictoires.

— *M. Dufour* (de Marseille) défend le principe de l'expertise contradictoire.

En dehors de ces remarques, *MM. Chambellan, Lande, Variot, de Grissac, Ausset, Jayle, Diverneresse*, etc., échangent encore quelques observations et l'assemblée adopte le vœu suivant déposé par M. Dubuisson :

Le Congrès, soucieux de prévenir les incidents regrettables qui pourraient à l'avenir se reproduire comme par le passé, à l'occasion d'expertises médicales;

Considérant que ni les titres de l'expert, ni les certificats dont il peut être pourvu, ne peuvent le mettre à l'abri d'erreurs inévitables pour un homme qui examine des faits ressortissant à une partie de la médecine qui lui est étrangère;

Considérant que les experts doivent, selon la nature de l'affaire, être désignés parmi les spécialistes autorisés;

Considérant de plus que le vote de la proposition de loi organisant l'expertise contradictoire est susceptible d'éviter des erreurs de diagnostic;

Emet le vœu :

1° Que les experts soient désignés pour émettre leur avis sur les cas se rapportant à leur spécialité sans exiger autre chose qu'un certain nombre d'années d'exercice et sans tenir compte des certificats qu'ils peuvent posséder;

2° Que la proposition de loi de M. Cruppi, relative à l'expertise contradictoire, soit votée le plus rapidement possible.

Organisation du corps médical en vue de la défense et du relèvement professionnels. — Sur la proposition de *M. Coppens*, rapporteur, le Congrès adopte sans débat les conclusions suivantes :

En présence de la situation actuelle (économique et sociale),

Le Congrès émet les vœux suivants :

A) Que tous les syndicats (encore isolés ou à naître), que toutes les Fédérations (à créer ou déjà existantes) s'affilient à l'Union des Syndicats médicaux de France;

B) Que l'Union des Syndicats médicaux modifie ses statuts dans la mesure nécessaire pour les adapter à la constitution et au fonctionnement de ce nouvel organisme.

Le projet actuel de l'impôt sur le revenu. — Les lecteurs de *La Presse Médicale* connaissent tous, par les articles publiés ici même par *M. Jayle*, ce qu'il convient d'attendre du projet actuellement en discussion devant la Chambre. Aussi nous contenterons-nous, sans résumer le rapport de notre collaborateur, d'enregistrer le vœu déposé par lui et *MM. Guillemonat et Wicart*, vœu adopté par acclamations.

Le Congrès des praticiens, représentant 9.743 médecins, considérant que :

1° L'impôt sur le revenu doit être basé, dans toutes les classes de la société, sur les charges de famille et sur le montant des revenus;

2° L'impôt sur le revenu doit être beaucoup plus élevé sur les revenus du capital que sur les revenus du travail;

3° Le revenu du travail ne doit être imposé qu'une fois. L'impôt complémentaire ne doit porter que sur le capital, comme en Prusse, ou ne pas exister, comme en Angleterre;

4° Du revenu imposable doivent être défalquées les sommes payées pour les primes d'assurances sur la vie, contre les accidents et la maladie, et pour les cotisations philanthropiques, à titre de membres honoraires, etc.;

Emet les vœux suivants :

1° De modifier l'article 53 en introduisant la phrase *après diminution des frais inhérents à la profession*, à la suite des mots : « est établi annuellement »;

2° D'introduire à l'article 55, après : « cette déclaration sera faite », les mots : *sans aucune violation du secret professionnel*, et de supprimer le mot : *détaillé* après « déclaration » dans ce même article 55;

3° De demander l'établissement d'un quantum d'un cinquième des bénéfices avant l'établissement de l'impôt;

4° Renvoyer au Comité de vigilance la motion suivante :

Le règlement d'administration publique prévu à l'article 94 énumérera limitativement, en tenant compte des conditions d'exercice spéciales à chaque profession ou occupation, les indications que devra contenir la déclaration et les justifications dont elle devra être accompagnée pour en établir l'exactitude.

Le Congrès des praticiens invite tous les syndicats médicaux de France à faire des démarches officielles en vue d'assurer la réalisation des vœux émis par le Congrès et à engager tous les confrères à user de l'influence qu'il peut avoir sur tout membre du Parlement pour obtenir les amendements demandés au projet de l'impôt sur le revenu.

Enfin, comme complément à ce vœu principal, le Congrès, sur la proposition de *M. Barbanneau*, a encore voté le vœu suivant :

Le Congrès émet le vœu :

L'article 53 devra être rédigé comme suit : L'impôt sur les bénéfices des professions libérales et de toutes occupations lucratives non comprises dans une précédente catégorie est établi annuellement à raison de la moyenne des bénéfices nets réalisés pendant les trois années précédentes, déduction faite, sur chaque revenu individuel, d'une somme de :

2.000 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.000 habitants et au-dessous;

2.500 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.001 à 10.000 habitants;

3.000 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune au-dessus de 10.000 habitants;

3.500 francs si le contribuable a son domicile réel dans le département de la Seine.

Chaque imposable a droit, en outre, si son revenu de la 7e catégorie ne dépasse pas 20.000 francs, aux déductions suivantes :

Déduction de 7/8 sur la portion de revenu ne dépassant pas 3.000 francs;

Déduction de 2/3 sur la portion du revenu comprise entre 3.000 et 4.500 francs;

Déduction de 1/3 sur la portion du revenu compris entre 4.500 et 6.000 francs.


Lactéol
du Dr BOUCARD
Comprimés de ferment lactique
Entérites
Adultes & Enfants
Dermatoses
Insuffisance hépatique
Auto-Intoxication
Antisepsie de l'Intestin
LABORATOIRE de BIOLOGIE
6, Rue Guillaume-Tell, Paris. Tél. 558.28
ENVOI GRATUIT
à MM. les Docteurs


SOLUTION DE DIGITALINE Cristallisée AU MILLIÈME
APPROBATION de l'ACADÉMIE de MÉDECINE — MÉDAILLE d'OR de la Socté de PHARMACIE
DIGITALINE d'HOMOLLE & QUEVENNE
GRANULES de DIGITALINE

La déclaration obligatoire par le médecin des maladies contagieuses. — Conformément aux conclusions du rapporteur, *M. Seytre*, le Congrès adopte le vœu ci-après :

« La déclaration de tout cas de maladie contagieuse est obligatoire pour tout parent, père, frère, tuteur, ami, maître ou patron du malade et généralement pour toute personne destinée à vivre auprès de lui pendant le cours de la maladie, qui devra la faire en adressant à l'autorité municipale le certificat médical rédigé en forme spéciale par le médecin traitant. Celui-ci est tenu de délivrer ce certificat à la famille ou au malade aussitôt son diagnostic établi. »

Le relèvement des honoraires médicaux en France. — Après une courte discussion du rapport de *M. Vimont*, sur cette question, le Congrès a adopté le vœu suivant :

« Invite tous les groupements médicaux, Syndicats ou Sociétés, à mettre la question à l'étude, et à la solutionner dans un délai rapproché, par l'adoption générale du tarif Jeanne, avec adaptation de ses chiffres aux circonstances locales ou régionales, en prenant pour base qu'aucune visite ou consultation ne sera inférieur à 2 francs ».

Le syndicat obligatoire. — Le travail de *M. Ch. Vidal* de (Castres), sur cette question, a été l'objet d'un débat sanctionné par le vote de vœux demandant que toutes les œuvres d'assistance et d'hygiène sociale, que le service médical des mutualités et des accidents du travail, des administrations, fonctionnent sous le contrôle de commissions mixtes émanées du sein des organisations syndicales, et déclarant qu'il serait souhaitable que tout médecin fasse partie du syndicat de sa région.

Georges Vitoux.

FACULTE DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 15 Juillet 1908, à 1 heure. — M. Péchin : Contribution à l'étude de la puériculture avant la naissance. Etude statistique du poids des enfants nés à la clinique Baudelocque de 1890 à 1907; MM. Pinard, Pierre Marie, Retterer, Couvelaire. — M. Bax : Recherche et diagnostic de l'hérédo-syphilis dans un dispensaire d'enfants malades; MM. Pierre Marie, Pinard, Retterer, Couvelaire. — M. Avenier : La méningite zonateuse; MM. Pierre Mario, Pinard, Retterer, Couvelaire. — M. Chevalier : Traitement de la névralgie du trijumeau par les injections locales d'alcool; MM. Brissaud, Roger, Gley, Lœper. — M. Leriche : Contribution à l'étude étiologique des méningites séreuses aiguës; MM. Roger, Brissaud, Gley, Lœper. — M. de la Vallée : Essai de prophylaxie des affections contagieuses du dispensaire de la Caisse des Ecoles du VIIe arrondissement (1, rue Oudinot); MM. Roger, Brissaud, Gley, Lœper. — M. Laporte : De l'emploi des pâtes en dermatologie; MM. Roger, Brissaud, Gley, Lœper. — M. Demanche : L'injection paratyphique des voies biliaires. Etude d'un bacille paratyphique; MM. Roger, Brissaud, Gley, Lœper. — M. Auger : Contribution à l'étude du traitement de la tuberculose orchi-épididymaire; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. Canu : Trépanation préhistorique et rondelles craniennes: MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. Boissière : Contribution à l'étude des sarcomes de l'intestin grêle, et en particulier du sarcome d'origine vitelline; MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène. — M. Juin : Contribution à l'étude du traitement des sinusites maxillaires chroniques (la méthode endo-buccale de Sebileau); MM. Segond, Delens, Gosset, Lecène.

Jeudi 16 Juillet 1908, à 1 heure. — M. Mion : Etude des phénomènes dits de préréaction, consécutifs à l'exposition de la peau aux rayons de Rœntgen et au rayonnement des sels de radium; MM. Bouchard, Chantemesse, Langlois, Desgrez. — M. Parrot : De la prophylaxie de la variole aux colonies; MM. Chantemesse, Bouchard, Langlois, Desgrez. — M. Prevel : L'ophtalmo-diagnostic de la fièvre typhoïde et de la tuberculose; MM. Chantemesse, Bouchard, Langlois, Desgrez. — M. Basset : Etude médicale sur l'ouvrier mineur; MM. Chantemesse, Bouchard, Langlois, Desgrez. — M. Butterlin : Les lymphangites tertiaires de la verge. Considérations sur quelques états éléphantiasiques, en particulier le syphilome hypertrophique diffus; MM. Dieulafoy, Gilbert, Alb. Robin, Rénon. — M. Dutheil : Contribution à l'étude de l'hémiplégie précoce à la période secondaire de la syphilis; MM. Dieulafoy, Gilbert, Alb. Robin, Rénon. — M. Berkovitch : De l'obésité d'origine génitale chez la femme (rapports avec l'adipose douloureuse); MM. Gilbert, Dieulafoy, Alb. Robin, Rénon. — M. Poyet : Lémoplasie laryngée; MM. Alb. Robin, Dieulafoy, Gilbert, Rénon. — M. Ciuciu : Préservation de l'enfant par le grand air; MM. Hutinel, Ribemont-Dessaignes, Claude, Brindeau. — M. Rogery : Contribution à l'étude des pleurésies dans la scarlatine; MM. Hutinel, Ribemont-Dessaignes, Claude, Brindeau. — M. Hernay : Traitement général de l'infection puerpérale; MM. Ribemont-Dessaignes, Hutinel, Claude, Brindeau. — M. Plivard : De la méningite tuberculeuse au cours de la grossesse; MM. Ribemont-Dessaignes, Hutinel, Claude, Brindeau. — M. Morellet : Contribution à l'étude de la phlébite typhique; MM. Pozzi, De Lapersonne, Auvray, Morestin. — M. Beaujeu : Indications et contre-indications de l'opération de la cataracte choroïdienne; MM. De Lapersonne, Pozzi, Auvray, Morestin. — M. Haas : Les fonctions neuro-rétiniennes dans le tabès; MM. De Lapersonne, Pozzi, Auvray, Morestin. — M. Maillard-Brune : Refuges, maternités, bureaux d'admission secrets comme moyens préservateurs des infanticides; MM. Thoinot, Gilb. Ballet, Balthazard, Brumpt. — M. Marmion : Education contemporaine de la psychiatrie : la pathologie mentale, le médecin aliéniste et l'aliéné au commencement du xxe siècle; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Balthazard, Brampt. — Mlle Joffé : Essai sur le rhumatisme cérébral; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Balthazard, Brumpt. — M. Jousset : Transmission de la tuberculose dans les rapports sociaux; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Balthazard, Brumpt. — M. Lesnaud : Symptômes, diagnostic et traitement de l'agglutination du col utérin pendant l'accouchement; MM. Bar, Hartmann, Lenormant, Jeannin. — M. Minon : Dystocie par les calculs de la vessie (contribution à l'étude); MM. Bar, Hartmann, Lenormant, Jeannin. — M. Masure : Péritonites puerpérales généralisées; MM. Bar, Hartmann, Lenormant, Jeannin. — M. Duchazeaubeneix : Des infections des seins durant l'allaitement et de leur traitement par la glace; MM. Bar, Hartmann, Lenormant, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 Juillet 1908. — 1er, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Rieffel, Branca. — Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Nicolas, Gley, Thiéry. M. Blanchard, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Letulle, Retterer, Lœper. M. Kirmisson, censeur; M. Proust, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dejerine, Marcel André, Zimmern. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Roger, Macaigne, André Jousset. M. Reclus, censeur; M. Ombrédanne, suppléant.

Mercredi 15 Juillet 1908. — 2e, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Legry, Proust. — 2e, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Monod, Desgrez, Macaigne. M. Gariel censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Dejerine, Letulle, Zimmern. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

Joffroy, Marcel Labbé, André Jousset. M. Reclus, censeur; M. Ombrédanne, suppléant.

Jeudi 16 Juillet 1908. — 2e, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Fernand Bezançon, Marion. — 2e, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. Pierre Marie, Ricard, Richaud. M. Raymond, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 17 Juillet 1908. — 2e, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Gosset, André Jousset. — 2e, Chirurgien-Dentiste (2e série) : MM. Thoinot, Desgrez, Lecène. — 2e, Chirurg.-Dentiste (3e série) : MM. Pierre Marie, Ombrédanne, Zimmern. M. Gariel, censeur; M. Branca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Brissaud, Legry, Macaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Lœper. M. Kirmisson, censeur; M. Mulon, suppléant.

Samedi 18 Juillet 1908. — 2e, Chirurg.-Dentiste (1re série) : MM. Joffroy, André Broca, Marion. — 2e, Chirurg.-Dentiste (2e série) : MM. De Lapersonne, Desgrez, Castaigne. — 2e, Chirurg.-Dentiste (3e série) : MM. Gilbert, Auvray, Balthazard. — 2e, Chirurg.-Dentiste (4e série) : MM. Alb. Robin, Achard, Morestin. — 2e Chirurg.-Dentiste (5e série) : MM. Quénu, Letulle, Richaud. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Gouget, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série) Beaujon : MM. Chantemesse, Jeanselme, Fernand Bezançon. M. Ribemont-Dessaignes, censeur; M. Launois, suppléant.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — Tableau de l'enseignement clinique et des cours annexes donnés à la clinique Tarnier pendant les vacances de 1908.

Tous les matins, à 9 heures, enseignement clinique en Juillet et Août : par M. Jeannin, agrégé; en Septembre et Octobre : par M. Brindeau, agrégé.

Lundi : Examen des femmes accouchées; mardi : Leçon clinique à l'Amphithéâtre; mercredi : Examen des femmes enceintes; jeudi : Examen des femmes accouchées; vendredi : Consultation de nourrissons; samedi : Leçon clinique à l'Amphithéâtre.

M. Jeannin fera sa première leçon le 4 Juillet.

Cours annexe de pratique obstétricale. — Premier cours, du 3 au 31 Août, par M. Lequeux, chef de clinique adjoint, et M. Devraigne, ancien interne des hôpitaux. — Deuxième cours, du 2 au 30 Septembre, par M. Guéniot, ancien chef de clinique, et M. Cathala, chef de clinique.

Chaque cours comprendra 16 leçons à la suite desquelles les élèves seront exercés individuellement aux diverses manœuvres obstétricales. Les leçons auront lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin.

Clinique dse maladies des enfants (cours de vacances). — Un cours de perfectionnement, comprenant 36 conférences théoriques et pratiques de clinique infantile aura lieu du lundi 17 Août au samedi 5 Septembre 1908, sous la direction de M. Nobécourt, professeur agrégé.

Les conférences seront faites par MM. Nobécourt, Louis Martin, Pierre Lereboullet, Prosper Merklen, Babonneix, Roger Voisin, Paisseau, Léon Tixier, Rivet et Marcel Ferrand.

Les conférences auront lieu tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, le soir à 4 heures, et à 5 heures, à la salle des cours de la Clinique.

Un programme détaillé sera remis à chaque auditeur au début du cours. Les auditeurs sont invités à suivre la visite dans les salles, qui a lieu tous les matins à 9 h.

Le droit à verser est de 10 francs.

CONCOURS

Concours pour l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie. — Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 11 Juin 1908, il sera ouvert à Paris, le 21 Décembre 1908, un concours pour l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Le nombre maximum des candidats qui peuvent être déclarés admissibles à la suite de ce concours est fixé à 20.

Les conditions à remplir pour être admis à concourir sont d'être Français, âgé de vingt-cinq ans accomplis et pourvu du diplôme de docteur en médecine.

Des dispenses d'âge peuvent être accordées par le ministre.

Les candidats se font inscrire au secrétariat des diverses académies où ils résident, deux mois au moins avant l'ouverture du concours. Ils doivent produire, pour l'accomplissement des conditions ci-dessus mentionnées :

1° Une copie légalisée de leur acte de naissance;

2° Le diplôme de docteur en médecine.

Les épreuves d'admissibilité sont :

1° Une composition écrite d'anatomie, d'histologie et de physiologie;

2° Un exposé oral de trois quarts d'heure au maximum sur une question de pathologie générale;

3° Une épreuve pratique d'anatomie pathologique y compris les divers procédés d'exploration des tissus et des humeurs morbides. En exécution des dispositions de l'arrêté du 10 Juin 1908, dans le concours qui s'ouvrira le 21 Décembre 1908 pour l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, suivant l'arrêté du 20 Février 1907, par disposition transitoire, à l'épreuve écrite il sera donné trois sujets entre lesquels les candidats auront le droit de choisir.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ÇA ET LA

Pour nous, simples praticiens, poser un bon diagnostic est toujours chose difficile; nous interrogeons longuement notre malade, nous comptons le pouls, nous palpons, percutons, auscultons, nous examinons les excreta, nous tournons et retournons notre patient dans tous les sens, et ce n'est souvent qu'avec beaucoup d'hésitations et de perplexités intérieures que nous formulons notre opinion.

A côté des médecins pour les vivants, il existe toute une classe de cliniciens des morts, qui n'ont aucune de nos incertitudes et qui, à plusieurs siècles de distance, posent nettement et catégoriquement un diagnostic d'arthrite tuberculeuse, de rétrécissement de l'urètre, d'appendicite, de neurasthénie, de vésanie, etc., que sais-je encore?

Comme tous les gens qui vieillissent, hélas! je m'intéresse fort à l'histoire, et je goûte volontiers la critique médicale, même *indiscrète*, appliquée aux événements écoulés; je prends grand plaisir à lire tels ouvrages de nos confrères qui passent des documents inédits ou peu connus au double crible de la Science historique et de la Science médicale.

La mode s'en mêlant et étant donné le légitime succès des œuvres excellentes que tout le corps

médical apprécie et connaît, ont pris naissance une foule d'ouvrages soi-disant de critique médico-historique dont les auteurs ne s'embarrassent pas de la recherche toujours difficile de documents authentiques et édifient tout un système pathologique sur des racontars ou des hypothèses; on voit couramment de nos jours apparaître des livres où se trouve diagnostiqué l'état mental de personnages anciens dont aucun mémoire original, aucun écrit, ne permet de reconstituer les actes et les paroles. Certains auteurs vont même jusqu'à préciser les maladies dont souffraient des personnages de poème ou de roman [1]; dans un livre récent se trouve discutée gravement la question de savoir si Hercule était épileptique! La littérature peut aborder tous les domaines; elle s'est toujours beaucoup plu dans le royaume de la fantaisie et de l'imagination; on ne saurait l'en blâmer, mais ce qui me choque un peu, c'est que les écrits auxquels je fais allusion ont la prétention d'être des ouvrages de pure Science.

⁂

Après tout, la Science est une bonne fille; on peut lui faire dire tout ce qu'on veut, elle ne proteste jamais. Je lisais dernièrement les idées d'un certain M. Wilser, de Stuttgart, sur l'origine de l'homme. Voulez-vous savoir pourquoi l'homme a la peau glabre? c'est très simple. Le primate poilu auquel nous devons, paraît-il, la naissance, prit, un beau jour, l'habitude de s'asseoir; la station assise prolongée amena dans la région fessière l'usure des poils; cette usure gagna, à partir des fesses, tout le reste du corps; et voilà pourquoi les jolies femmes ont des épaules blanches et lisses. Vous le voyez, par la Science, tout s'explique!

P. Desfosses.

1. D'après la *Chronique médicale*, 1er Mai 1908, *La Revue de l'Université libre de Bruxelles* vient de publier une étude sur Tannhæuser, paralytique général.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Le certificat de médecin sanitaire maritime. Une victoire.

Monsieur le Rédacteur en chef et cher confrère,

Voulez-vous me permettre d'emprunter la voix autorisée de votre si hospitalière *Presse* pour faire part au corps médical du résultat obtenu contre le dit certificat?

Le nouveau règlement de police sanitaire maritime qui vient de paraître en Avril dernier, donne au corps médical un commencement de satisfaction à ses droits passablement méconnus par la multiplicité de certificats et diplômes spéciaux.

Le titre III, article 13, du dit règlement, est ainsi rédigé:

« Art. 13. — Tout bâtiment français affecté au service postal ou renfermant, à un moment quelconque de son voyage, plus de cent personnes, équipage et passagers, et qui fait un trajet dont la durée totale, escales comprises, dépasse quarante-huit heures, doit être pourvu d'un service médical.

« Ce service médical est assuré:

« 1° Par un docteur en médecine français [1], dans le cas où le voyage s'effectue entre la France, l'Algérie et la Tunisie sans aucune escale dans un port quelconque de tout autre pays, sauf le cas de relâche forcée. Ce docteur en médecine sera muni d'une autorisation renouvelée chaque année et délivrée par la direction du port de santé où il embarque. La première autorisation est délivrée sur la présentation du diplôme de docteur en médecine, et d'un extrait du casier judiciaire. Ces autorisations sont révocables dans les mêmes conditions que celles où sont supprimées les fonctions ou les commissions de médecins sanitaires maritimes;

« 2° Par un médecin sanitaire maritime pour les navires remplissant les mêmes conditions de durée de voyage ou de nombre des passagers, mais touchant à des ports étrangers;

« Par deux docteurs en médecine, dont l'un sera forcément un médecin sanitaire maritime, lorsque le nombre des personnes existant à bord dépasse 1.500. Le médecin sanitaire maritime sera toujours considéré comme chef de service; dans le cas où les deux médecins seraient médecins sanitaires maritimes, le porteur d'une commission sera chef de service; si les deux docteurs sont médecins sanitaires maritimes et tous deux commissionnés, la désignation du chef de service appartiendra à l'armement. »

C'est donc un résultat des plus satisfaisants si l'on songe que la majorité des médecins navigants est constituée par ceux des lignes de l'Algérie et de la Tunisie.

Désormais, tout docteur en médecine pourra, après une simple demande, obtenir le libre exercice de sa profession, d'un port français à un autre, Algérie et Tunisie compris.

Ce n'est certainement pas le résultat que j'avais espéré, mais la faute en est, une fois de plus, à l'indifférence du corps médical lorsqu'il s'agit de la défense de ses intérêts. Car, avec le seul appui du *Concours Médical* et de votre *Presse Médicale* qui ont bien voulu hospitaliser les articles consacrés au libre exercice de notre profession sur les navires de commerce français, nous obtenons une victoire que je désirerais encore plus complète, c'est-à-dire la suppression définitive du certificat de médecin sanitaire maritime, certificat sans valeur scientifique, sans garantie, tant pour les médecins que pour les Compagnies.

Ce que je désirerais et que je persiste à vouloir, c'est que tout médecin français honorable ait le droit d'exercer sa profession partout où notre drapeau nous permet de nous considérer en territoire français, ce qui est le cas pour tous nos navires de commerce, qu'ils naviguent dans la Seine ou dans l'océan Indien.

En effet, le paragraphe 2 de l'article 13 relaté ci-dessus prescrit un médecin sanitaire maritime pour les navires remplissant les mêmes conditions de durée de voyage ou de nombre des passagers, mais touchant un port étranger. Voilà un article passablement

1. Le règlement de 1896, contre lequel je n'ai jamais cessé de protester, exigeait un docteur en médecine pourvu du diplôme de médecin sanitaire.

bizarre. Désormais, les postaux de Tunis ou d'Oran et de Corse, qui font escale à Tripoli, Tanger et Livourne, devront avoir un médecin sanitaire maritime parce qu'ils restent trois heures dans l'un de ces ports, alors qu'ils passent douze ou quinze jours dans les ports de la Tunisie, de l'Algérie ou de la Corse. Ainsi donc, ce médecin, non sanitaire, excellent dans ces régions, cesse de l'être à Livourne ou à Tanger et le redevient à son retour dans les eaux territoriales, cinq à six heures après!!!

En voilà une chinoiscrie! en vertu de quel règlement et de quel accord international, je vous prie?

D'aucun, je l'affirme: je l'ai prouvé par ailleurs sans avoir été démenti.

Le paragraphe 3 n'est pas moins bizarre :

Il prévoit, avec juste raison, deux médecins lorsque le nombre des passagers atteindra 1.500, chiffre que je trouve déjà excessif, car avec 1.000 passagers à bord, c'est déjà une bien lourde responsabilité pour un seul médecin. Mais pour quelle nécessité exiger que l'un de ces médecins soit médecin sanitaire maritime et que, de par son diplôme, il soit chef du service médical à bord de ce navire? Quelle supériorité donne le certificat au titulaire? Médicalement, aucune. C'est pourtant la seule qui pourrait être mise en avant, s'il n'était pas démontré la puérilité du dit examen.

Dans ces conditions, voilà un tout jeune confrère, sa thèse à peine passée, n'ayant jamais mis le pied sur un navire, qui va se voir, grâce à son certificat, bombardé du jour au lendemain chef de service d'un confrère plus âgé, plus instruit peut-être que lui, et rompu à la navigation!

Je me plais à croire qu'à l'un des prochains Congrès des praticiens on reprendra cette question des diplômes spéciaux, et qu'on étudiera les moyens de faire disparaître une inégalité aussi choquante et pour le moins aussi inutile.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr Lop,
Professeur à l'École de médecine de Marseille,
chef du service médical
à la Cie de Navigation Mixte.

LIVRES NOUVEAUX

Louis Rénon. — *Le traitement pratique de la tuberculose pulmonaire.* Paris, 1908. 1 vol. in-8°, de 260 pages. Prix : 3 f. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

La tuberculose, maladie sociale, a fait un peu oublier la tuberculose tout court. Cependant, c'est le tuberculeux tout court que le médecin a à soigner, et, certes, ce traitement est loin de constituer une sinécure. A aucune époque on n'a vu une telle production de tuberculines, de sérums, de vaccins, de préparations opothérapiques, de médicaments chimiques, sans parler d'eau de mer et de ses succédanés. Mais à la façon dont ils se succèdent et se remplacent, on comprend fort bien les hésitations et, finalement, le scepticisme du praticien en matière de thérapeutique.

C'est précisément pour combattre ce scepticisme, et pour montrer ce que peut donner, chez un tuberculeux, une thérapeutique bien comprise, que M. Rénon a publié les dix leçons qu'il a faites, à la Pitié, sur le traitement pratique de la tuberculose pulmonaire.

Ce livre, écrit dans un langage clair et précis comme doit l'être celui d'un clinicien, s'ouvre par un chapitre d'exposition, consacré aux nouveaux traitements ou médicaments, paratoxine hépatique, atoxyl, recalcification, méthode de Bier, sérums, tuberculines, etc. Mais avant d'aborder la thérapeutique proprement dite de la tuberculose, M. Rénon a soin de consacrer deux chapitres à l'hygiène individuelle et à la diététique du tuberculeux. En écrivant ces chapitres, il a eu raison de penser qu'en cette matière aucun détail ne saurait être de trop, surtout en face des malades capricieux, exigeants comme le sont les tuberculeux. Aussi donne-t-il une foule d'indications précises sur l'alimentation, le coucher, les promenades, le repos, etc.

Les quatre derniers chapitres sont consacrés au traitement proprement dit de la tuberculose. Étant donné l'importance de l'aérothérapie et de la climatothérapie, M. Rénon n'a pas craint d'étudier avec beaucoup de soin cette partie du traitement. Là encore, on retrouve l'esprit clinique de l'auteur, quand il formule les indications de tel ou tel climat, climat marin pour tel tuberculeux, climat de montagne pour tel autre, cure hydro-minérale pour un troisième; là encore on est content de trouver des détails précis, presque des conseils.

J'en dirai autant des chapitres dans lesquels M. Rénon étudie le traitement médicamenteux non pas de la tuberculose, mais des tuberculeux à différentes périodes de leur maladie quand celle-ci est seule en jeu ou lorsqu'elle évolue associée à une infection quelconque, grippe, rougeole, coqueluche, syphilis, diabète. Les formules — ce dont le praticien ne se plaindra pas — abondent, ce qui ne veut pas dire que M. Rénon soit polypharmaceute, car il a trop de sens clinique pour l'être.

En résumé, tel qu'il est conçu, tel qu'il est écrit, le livre de M. Rénon est destiné à rendre un réel service aux médecins dont la clientèle compte, toujours et partout, un grand nombre de tuberculeux.

R. Romme.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 2 (Avril).

Hultkrantz. — Les altérations du crâne dans la dysostose cléido-cranienne (2 planches, 1 figure).

Souques. — Anévrisme volumineux d'une branche de l'artère cérébrale moyenne ou sylvienne; signes de tumeur cérébrale; durée de cinquante-cinq ans; terminaison par suicide (1 planche).

Raymond et Alquier. — Mal de Pott sarcomateux (2 planches).

Laignel-Lavastine. — Syndrome d'hémi-queue de cheval par méningo-radiculite syphilitique (3 planches, 7 dessins).

Catola. — Polynévrite amyotrophique tuberculeuse aiguë à type descendant (3 planches).

Noïca. — Le mécanisme de la contracture.

Pailhas. — Dessins et manifestations d'art chez deux aliénés (5 planches).

FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances : cours clinique et pratique; techniques et manœuvres diagnostiques. *Clinique médicale de l'hôpital Laënnec* (professeur L. LANDOUZY). — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé; LÉON BERNARD, LAIGNEL-LAVASTINE, médecins des hôpitaux; LORTAT-JACOB, SALOMON et VITRY, chefs de clinique; H. LABBÉ, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactérioscopique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines : phénols; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. Oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circulatoire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures.

Technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du lundi 20 Juillet au samedi 1er Août 1908, au Pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur HAYEM. — Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. BENSAUDE, GEORGES ROSENTHAL et AGASSE-LAFONT, chefs et ancien chef de clinique; PATER et RIVET, anciens internes des hôpitaux.

Programme du cours. — I. Affections de l'appareil digestif (MM. BENSAUDE et RIVET). Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. Séméiologie de l'intestin et des glandes annexes; examen des fèces. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement. Exploration du rectum; rectosigmoïdoscopie : les rétrécissements du rectum.

II. Affections de l'appareil respiratoire (M. GEORGES ROSENTHAL). Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement.

III. Affections du cœur, des vaisseaux et du sang (M. AGASSE-LAFONT). Séméiologie et traitement des anémies : anémie pernicieuse. Le diagnostic de la chlorose et son traitement. Les formes cliniques des leucémies et leur traitement. Les affections aortiques. Les affections mitrales. L'asystolie et son traitement.

Ce cours sera complet en vingt-quatre leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, le matin, tous les jours de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4, et de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire d'anatomie de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante. Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire d'anatomie pathologique de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante. Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de médecine de Dijon. — M. Petitjean est nommé professeur suppléant à la chaire de médecine clinique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — Sur la proposition de M. Le Marchand, le Conseil municipal vient de renvoyer à l'examen de l'Administration et de la 5e Commission la proposition suivante :

« L'Administration est invitée à écarter tout projet relatif à la création d'une annexe de la Faculté de médecine de l'Hôtel-Dieu et à répartir comme il est dit cidessous les locaux provenant de la communauté :

« 1° Rétablissement de la maternité ;

« 2° Création de nouvelles salles de malades ;

« 3° Réinstallation du réfectoire du personnel ;

« 4° Affectations de salles pour le triage du linge sale et pour le dépôt des effets des malades ;

« 5° Mise à la disposition du personnel désirant demeurer locataire de l'Assistance publique des chambres situées dans cette partie. »

NOUVELLES

Société de pathologie exotique. — La prochaine séance de la Société aura lieu mercredi 8 Juillet, à 5 h., dans l'amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour. — 1° Elections ; 2° communications annoncées : Laveran. Quelques altérations de la rate dans les trypanosomiases du cobaye ; Couteaud. L'inégalité pupillaire, signe possible de l'abcès du foie ; Morax et Kérandel. Un cas de cyclite dans la trypanosomiase humaine ; G. Martin et Lebœuf. L'incubation dans la trypanosomiase humaine ; Marchoux et Bourret. 3° Note sur la lèpre ; Neveux et Bouffard. Bilharziose dans le Haut Sénégal et le Haut Niger ; Bouffard. La défense de Bamako contre la fièvre jaune ; Niclot. Anophélisme et paludisme en Oranie ; Levaditi et Yamanouchi. Sensibilité des embryons de poulet et des poussins aux spirochètes humains ; Brochard et Noc. Pigmentation du foie et de la rate chez les béribériques.

Alliance d'hygiène sociale. — Le dimanche 12 Juillet, une réunion de propagande se tiendra à Limoges. Voici le programme de la journée :

10 heures matin. — Réunion de l'Office central des Œuvres limousines de préservation sociale « l'Union pour le Bien » (section départementale de l'Alliance d'Hygiène sociale).

2 à 4 heures. — *Visites de diverses œuvres :* Dispensaires antituberculeux. « Espaces libres » à conserver. Emplacement de la première maison collective de l'*Etoile de Limoges*. Jardins ouvriers. Nouveau parc de la Ville (ancien Evêché).

4 heures. — *Conférences au Théâtre municipal.* M. Cheysson. — Le rôle de la femme dans les œuvres sociales ; l'enseignement ménager. M. Georges Risler. — La conservation et le développement des espaces libres dans les grandes villes.

8 h. 1/2. — *Conférences au Cirque municipal.* M. Léopold Mabilleau. — La Mutualité et les œuvres sociales ; M. Keller. — L'assurance au décès. M. Augustin Rey. — La construction par le peuple de son habitation hygiénique.

A l'issue de la conférence du Cirque, *punch* offert aux conférenciers à la salle des conférences de la ville par le Comité d'organisation constitué des représentants de l'*Union des Sociétés de secours mutuels de la Haute-Vienne* ; l'*Union pour le Bien*, Office central des Œuvres limousines de préservation sociale ; l'*Etoile de Limoges*, Société de logements populaires hygiéniques et économiques.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ESPACES LIBRES
ET
JARDINS DE JEUX POUR LES ENFANTS

Nous nous plaignons souvent, et non sans raison, hélas! d'être distancés par les autres peuples, dans le progrès de l'hygiène des villes. Il est évident que si cela continue, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Amérique auront tôt fait de laisser Paris loin derrière elles. Mais il serait injuste d'oublier que notre infériorité présente est, en quelque sorte, la conséquence des embellissements magnifiques réalisés dans notre capitale au milieu du siècle dernier.

Napoléon III, qui avait puisé en Angleterre le goût des jardins et de la combinaison des verdures avec les maisons, inspira Haussmann et Alphand. Ceux-ci, reprenant les idées d'Hippolyte Meynadier, qui, vers 1850, réclamait « des stades verts, des oasis » où pourrait s'arrêter le piéton fatigué, élargirent encore les projets du maître. C'est ainsi que fut créé l'ouest de Paris et améliorée la vieille ville.

Au fond, les architectes d'alors appliquaient les préceptes de Jean-Jacques. « Les hommes,

avait-il dit, ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps ainsi que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux. L'homme est, de tous les animaux, celui qui peut le moins vivre en troupeaux... Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. »

On imagina donc un plan, qui fit un instant de Paris la ville incomparable, *finished City*, la Cité accomplie, comme disaient les Anglais. Quoi de plus admirable, en effet, que ces boulevards débouchant par la rue Royale sur la Concorde, puis ce flot de verdure des Champs-Elysées, montant à l'assaut de l'Arc de Triomphe, « la porte ouverte sur le ciel », pour s'épanouir en avenues, lacs et futaies au Bois de Boulogne! Il y a là quelque chose d'organique que les hommes n'avaient pas encore vu.

Mais les villes sont, par certains côtés, des êtres vivants qui croissent et multiplient. Rapidement, la banlieue s'étendit et enserra Paris d'une étreinte toujours plus puissante. Autour des Bois de Vincennes et de Boulogne, les multitudes étaient accourues, comme les papillons à la lumière, afin de profiter de verdures qu'elles n'avaient point charge d'entretenir. Peu à peu, parcs, jardins, squares, devinrent insuffisants. Songez donc! La population de la capitale est de 650.000 âmes en 1800; elle passe à un million en 1850; l'année 1905 la trouve encombrée, avec sa banlieue, de 3 millions 500.000 habitants! On ne s'étonnera pas dès lors si le Parisien est le moins bien partagé au point de vue des espaces libres.

On compte *par hectare* à :

Merideu, dans le Connecticut.	51,4 hab.
Los Angeles	64,8 —
Washington	206,4 —
San Francisco	214 —
New-York	943.6 —
Londres	1.031,5 hab.
Chicago	1.210,3 —
Paris	1.354,7 —

Certaines villes allemandes ont jusqu'à 41.000 hectares de pâturages et cultures, et 1.341.000 hectares de bois et forêts, dont les revenus payent, comme à Baden, une partie des impôts. Paris, y compris ses Bois de Boulogne et de Vincennes, ses divers jardins, Palais-Royal, Tuileries, Luxembourg, etc., ne dispose que de 2.029 hectares 89 ares 67 centiares d'espaces libres.

Le malheur est venu de la fièvre de spéculation que municipalités et gouvernements, toujours à court d'argent, ne firent qu'encourager, sans souci de l'hygiène. Une parcelle de terre devenait-elle disponible, aussitôt des sociétés de se former qui entassaient étages sur étages, non plus au son de la lyre comme dans l'ancienne Grèce, mais au tintement des pièces d'or. On comprenait si peu l'utilité des jardins qu'on alla jusqu'à imposer exceptionnellement les quelques vieux parcs acharnés à subsister malgré les corsets de pierre dont on les enserrait.

« Les squares sont les poumons de Paris », avait dit Alphand. Ah! comme on était loin de ses idées et de celles de Jean-Jacques! Heureusement, de l'excès du mal est née, ces années dernières, une réaction salutaire. Des médecins, au nombre desquels je veux citer M. Letulle, des philanthropes, tels M. Cheysson et ses collègues du *Musée social*, des techniciens, au premier rang desquels se place M. J. Forestier, le très distingué conservateur du Bois de Boulogne, entamèrent une croisade en faveur de la verdure et des arbres purificateurs de l'air. Ils montrèrent d'abord que plus les maisons étaient rares dans un quartier, moins les épidémies y faisaient de ravages. Ils s'occupèrent ensuite de l'enfance, et c'est ici que la question devient vraiment intéressante au point de vue social.

Pauvre brin d'herbe poussé entre les pavés de la ville, le petit Parisien est peut-être, de tous les enfants du monde, le plus à plaindre. L'espace lui serait aussi nécessaire qu'une bonne alimentation, et il est privé souvent des deux à la fois. Nul endroit où développer ses muscles, aucun jardin où s'ébattre sans contrainte. Dans son beau livre sur les *Jeux des animaux*, M. Gross a montré que dans l'enfance chaque espèce s'exerce d'instinct aux luttes pour la vie. Les jeux du premier âge sont le simulacre et la répétition, pour parler comme au théâtre, des combats futurs. Vous n'avez qu'à observer les jeunes chiens et les petits chats pour vous ranger à l'avis du professeur Gross. Eh bien, alors qu'aucun animal n'échappe à la loi de nature, les hommes ont condamné les enfants à s'y soustraire. Qu'est-il arrivé? Murés dans leur quartier, les gamins cassent les becs de gaz, enfoncent les devantures, trop heureux quand ils ne blessent pas les passants ou ne sont pas blessés eux-mêmes. Les squares sont bien là, mais combien dangereux au point de vue moral, avec leurs amoureux sur chaque banc, leurs vieux marcheurs en quête d'une proie! — A quand la ligue contre la licence des ruts?

En Angleterre, en Allemagne, en Amérique, on a autrement compris ce qu'on devait à l'enfance. Partout des associations se sont formées pour créer des espaces de jeux et des jardins d'enfants. Fait curieux, cette idée de protection physique et morale des petits est d'un Français, M. L'Enfant, au nom prédestiné, qui a été à Washington l'instigateur de ce grand mouvement. Chez nous, occupés à politiquailler, à promettre au peuple et le beurre et le pain, nous faisons moins pour lui que dans n'importe quel état monarchique. En voulez-vous la preuve? On a installé à Londres, depuis quatre ans, nombre d'espaces de jeux; il y a trois ans, on en a créé quatre en dix mois, et le terrain fut payé jusqu'à

1.000 francs le mètre. Un hôpital démoli est incontinent remplacé là-bas par un parc, ici, par des casernes de rapport. Paris dépense 2 millions pour ses squares, Londres 6.500.000, sans compter les espaces entretenus par les conseils de paroisses. A Harrisburg on va plus loin : une municipalité avait été réfractaire à ce progrès, elle fut impitoyablement renversée.

Je ne voudrais pas vous accabler de chiffres par cette chaleur; laissez-moi noter toutefois, à l'appui de ma thèse, que Londres compte à l'heure actuelle 377 terrains réservés au *criket* et 177 au *foot-ball*. On y enregistra, il y a deux ans, 14.000 *matches* du premier jeu, 8.000 du second. On a compté aussi 60.000 parties de tennis, 600 de boules, 542 de quilles, 317 de criket, et 60 de crosse. Je ne cite pas ces chiffres empruntés à M. J. Forestier (*Grandes villes et systèmes de parcs*) pour le plaisir de faire de la statistique, mais bien pour les opposer à notre Paris, où seuls, les enfants relativement riches, peuvent jouer, soit au *Racing* du Bois de Boulogne, soit au *Stade* de Saint-Cloud.

Avec leur sens pratique, les Anglo-Saxons et les Germains sollicitent des dons. A Cleveland, par exemple, sur environ 620 hectares de parcs que possède la ville, 275 ont été donnés; on peut en dire autant pour Londres. Les raisons mises en avant pour favoriser la puériculture sont assez curieuses, au surplus. Ecoutez le *Boston Hérald* : « Les terrains de jeux, disait-il récemment, sauvent les enfants de mauvaises influences et des associations criminelles. La valeur capitalisée d'un jeune homme intelligent, bien bâti et industrieux, pour lui-même et pour la communauté, est au moins en moyenne de 50.000 francs. Un millier d'enfants ainsi sauvés représente, par conséquent, 50 millions de capacités productives. Si nous considérons, en outre, les frais, les pertes, la destruction représentée par chaque individu entraîné au vice et au crime, nous pouvons nous faire une idée des bénéfices économiques de l'installation de ces terrains de jeux dans l'ensemble des améliorations sociales. »

Les dépenses sont aussi utiles ici que pour la construction des égouts, des bibliothèques, qui n'assurent aucun profit au Trésor public; nul n'a songé, cependant, à les supprimer.

On a créé deux types de jardins pour enfants : il y a d'abord les terrains de récréation, dont l'étendue varie entre 2 ou 3.000 mètres et 2 ou 3 hectares. Isolés par une série d'arbustes, ils sont pourvus de balançoires, de pas-de-géant, de barres parallèles, barres fixes, etc., et divisés en deux parties, l'une attribuée aux gamins de six à quatorze ans, l'autre aux tout petits et aux fillettes; les femmes seules y ont accès, la garde elle-même en est confiée à une femme.

Agréables à la vue, on y trouve des bassins à gué d'une profondeur de 5 à 6 centimètres, où peuvent « grenouiller » les enfants, selon l'expression de Montaigne. Il y a des lacs pour les bains, et des espaces sablés pour bains de sable, ayant une profondeur de 20 à 25 centimètres, le tout admirablement exposé au soleil.

Les jardins d'enfants proprement dits ne sont pas moins curieux; nous en avons bien en France, mais dans les petites villes et villages. Or, la connaissance des plantes et des fleurs, l'initiation aux choses de la vie des champs, des parcs et des forêts, le mystère de l'éclosion des plantes, de la fécondité de la terre, ne serait-il pas plus utile encore aux petits enfants des villes? Le jardin, en fin de compte, n'est-il pas un moyen d'enseignement autrement plus sain, plus pénétrant, plus puissant que le tableau noir et les cahiers d'autrefois? Cela, le monde civilisé l'a compris; nous seuls, démocrates en paroles et non en fait, nous nous refusons à l'admettre. Partout la société tend à libérer la famille du soin de l'enfance; nous nous occupons ici exclusivement de remplacer les anciens dieux par des nouveaux qui ne valent pas mieux.

M. J. Forestier a dit tout ce qu'il y avait à faire; d'abord, utiliser les fortifications, comme à Vienne et à Cologne; ensuite diviser Paris en carrés et de telle sorte que l'enfant ne soit éloigné des terrains de jeux à créer que de 5 ou 600 mètres au maximum. Cela coûtera, parbleu! Mais l'avenir de milliers d'hommes repose sur cette idée généreuse. Saurons-nous écouter ceux qui prêchent la bonne parole?

Chaque Gouvernement a laissé à Paris son empreinte. En 1767, l'ancien régime créa l'avenue de la Défense; la Restauration, en 1828, a fait les Champs-Elysées; le bois de Boulogne, la plaine de Longchamp et le bois de Vincennes ont été aménagés par l'Empire en 1857 et en 1860. La troisième République n'a encore rien fait; sa tâche est toute tracée du côté des fortifications et des terrains de jeux. Bien que nos gamins et leurs mamans ne soient pas encore électeurs, le Gouvernement républicain se doit à lui-même d'être à la hauteur des « régimes déchus » et des pays monarchiques.

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Un excitant des Tropiques.

Pendant les grandes vacances les remèdes sont généralement laissés de côté. Les malades s'en vont puiser des forces nouvelles au bord de la mer et dans les montagnes; mais ils veulent trop souvent se livrer à des sports violents qu'ils n'ont jamais pratiqués. Il en résulte un surmenage rapide qui engendre parfois l'anémie cérébrale. On peut dans ce cas prescrire un bon excitant des Tropiques, l'ibogaïne, qui est l'alcaloïde de l'iboga du Congo. Doses : 10 à 30 milligrammes par jour ou 2 à 4 dragées Nyrdahl. (Formule du Dr Landrin.)

CHAIX & Cie, 10 Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire. — Des exercices pratiques de médecine opératoire commenceront à l'Ecole pratique de la Faculté le lundi 12 Octobre 1908, sous la direction de M. le professeur Quénu et de M. Pierre Duval, agrégé, sous-directeur des Travaux de médecine opératoire.

Ils auront lieu tous les jours à 1 heure.

Seront admis à ces exercices, sur leur demande écrite au doyen de la Faculté :

1° Les docteurs en médecine, français et étrangers;

2° Les étudiants en médecine, titulaires de 10 inscriptions au moins.

Les inscriptions seront reçues du 20 Septembre au 3 Octobre.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 21 Septembre 1908, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme :

1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades;

2° L'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.), applicables au diagnostic;

3° Les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon et Le Play, chefs de clinique; Nattan-Larrier et René Gaultier, chefs de laboratoire; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — Lundi 21 Septembre, matin : M. Nattan-Larrier. Examen clinique du sang; anémies, polyglobulies, leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic. — Soir : M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang; cultures du sang.

Mardi 22 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx. — Soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique la thoracentèse.

Mercredi 23 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques. — Soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 24 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement. — Soir : M. Le Play. Méthodes d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 25 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige : équilibre. — Soir : M. Le Play. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les sérodiagnostics.

Samedi 26 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique. — Soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalorachidien.

Lundi 28 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie clinique de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite; l'entérotyphlocolite. — Soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 29 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie du foie et et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatites. Séméiologie de la rate. — — Soir : M. René Gaultier : Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin : examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 30 Septembre, matin : M. Le Play. Analyse bactériologique du pus: recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram. — Soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic du tréponème pâle de Schaudinn, des trypanosomes, de l'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 1er Octobre, matin : M. Le Play. Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée; déchloruration. — Soir: M. René Gaultier. Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 2 Octobre, matin : M. Déhu. Traitement de la syphilis : la médication mercurielle. — Soir : M. Déhu. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 3 Octobre, matin : M. Lacaille. Méthode d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence. — Soir : M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — M. le professeur Landouzy et M. le professeur Bouchard sont nommés pour quatre ans membres de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Association française pour l'avancement des sciences. — L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra cette année son XXXVIIe Congrès à Clermont-Ferrand, du 3 au 9 Août, sous la présidence de M. P. Appell, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de Paris. Le vice-président du Congrès sera M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.

La section des sciences médicales sera présidée par M. Gaucher, professeur de clinique à la Faculté de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis, qui a fait mettre à l'ordre du jour les questions suivantes : 1° « L'action thérapeutique du radium sur les néoplasies ». Rapporteurs : MM. Dominici et Barcat; 2° « L'intoxication mercurielle d'origine thérapeutique ». Rapporteur : M. Lévy-Bing; 3° « Le traitement des néphrites chez les syphilitiques ». Rapporteur : M. Louste.

Quant à la section d'électricité médicale, elle sera présidée par M. Barjon, médecin des hôpitaux de Lyon.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° « Action des rayons de Röntgen sur les glandes génitales ». Rapporteurs : MM. Bergonié et Tribondeau (Bordeaux); M. Regaud (Lyon) ; 2° « Les courants ondulés en électrothérapie ». Rapporteur : M. Boadet (Paris); 3° « Des erreurs de la radiographie. Moyen de les éviter ». Rapporteur : M. Nogier (Lyon); 4° « Les atrophies d'origine articulaire envisagées au point de vue des accidents du travail. Rapporteur » : M. Mally (Clermont-Ferrand ; 4° « Instruments et méthodes de mesure des courants de haute fréquence ». Rapporteurs : MM. Bergonié et Turpain.

L'Association décernera sa grande médaille d'or à sir William Ramsay, qui a accepté de faire une conférence sur : *Les gaz récemment découverts dans l'atmosphère et leurs relations avec le radium.*

Nous relevons, en outre, sur le programme du Congrès, la célébration du centenaire de l'Ecole de médecine de



Clermont-Ferrand, qui se fera le mercredi 5, avec le concours de l'Association. Le jeudi soir, une grande fête sera offerte aux Congressistes par la station de Royat.

Diverses excursions préparées par le Comité d'organisation permettront aux Congressistes de visiter, dans des conditions très avantageuses, les plus beaux sites de l'Auvergne.

Nos lecteurs pourront s'adresser pour plus de renseignements au secrétaire de l'Association M. DESGREZ, 28, rue Serpente, à Paris.

La prévoyance médicale au Congrès des praticiens. — La Société de secours mutuels « La Prévoyance médicale » qui compte 4.000 membres, a offert, aux congressistes, un déjeuner, au Palais-Rameau.

400 médecins avaient répondu à son appel. MM. les docteurs Philippeau et Richard Lesay, ont fait valoir les avantages qu'il y a, pour les jeunes médecins, à adhérer à la Prévoyance médicale.

Ils ont été longuement applaudis.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Glérant, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Pistolet*, comme médecin-major de la flottille de torpilleurs des mers de Chine.

La lutte contre la tuberculose. — Le ministre du Travail a confié à M. Bernheim la mission d'étudier les moyens prophylactiques employés dans les grandes manufactures des Etats-Unis pour préserver les travailleurs des maladies transmissibles et en particulier de la tuberculose.

L'aménagement hygiénique de la voie publique. — Sur la proposition de M. L. Marchand, le conseil municipal vient de prendre un projet de délibération invitant l'administration : 1° à proposer la construction de galeries souterraines aux passages de la voie publique à circulation intense ; 2° à prévoir dans ces passages souterrains l'installation de lieux d'aisances gratuits et payants.

Avis aux médecins. — Nous recevons la lettre suivante :

« Il semble que des escrocs organisent, en ce moment, de petites visites chez les médecins ; à peine à huit jours d'intervalle, j'ai eu deux visites de ce genre :

« L'un me proposait au nom du Touring-Club de mettre mon nom, etc., dans un guide pour le choix d'un médecin pour les étrangers particulièrement (?)

« L'autre se présente comme rédacteur à *la Justice*, vient faire souscrire pour une publication d'une sorte de livre d'or hypothétique « des illustrations médicales ».

« Ils ont des cartes de médecins avec de petites recommandations et semblent surtout fréquenter les cabinets des jeunes internes, nouvellement installés.

« Je crois que vous serez susceptible de rendre service à quelques confrères en faisant paraître dans *La Presse Médicale* deux lignes les mettant en garde contre ces tentatives. »

CONCOURS

Hôpitaux de Bordeaux. — M. Lacouture est nommé, après concours, chirurgien adjoint des hôpitaux de Bordeaux.

— Sont désignés pour composer le jury du concours de la médaille d'or des hôpitaux :

Juges titulaires : MM. Bouvet, Picot, Courtin, Princeteau, Lefour, Lagrange, Lamneq.

Juges suppléants : MM. Auché, Moussous, Villar, Denucé, Rivière, Badat, Rocaz.

Hôpitaux de Lyon. — Le concours de l'Internat en médecine vient de se terminer par les nominations suivantes :

Internes titulaires : MM. Blanc-Perducet, Charlet, Dufourt (André), Signaux, Goyet, Mazet, Montchenrmont, Gaulier, Charvet, Lacassagne, Mazel, Gerest, Japiot, Francillon.

Internes suppléants : MM. Reynaud, Bussy, Folliet, Assumel, Bérard, Fuyol, Richard, Goullioud, Dujot, Florence, Rendu, Murard, Branche (Joseph), Jalifier, Magnanon, Devin, Lathoud, Bussillet, Cartier-Faujas, Renard, Naz, Convert, Durand (Auguste), Michel, Perret, Denave.

Société d'hygiène de l'enfance. — La *Société d'hygiène de l'enfance* met au concours, la question suivante pour 1908 : *L'internat scolaire ; ses avantages, ses inconvénients.*

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 Décembre 1908. Passé cette date, aucun mémoire ne sera admis. Ils devront être inédits et écrits en français, allemand, anglais, italien ou espagnol. Ils ne seront pas signés, mais porteront en tête une devise ou épigraphe reproduite sur enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Tout auteur qui se fera connaître sera exclu du concours. Les mémoires ne sont pas rendus ; même non primés, ils deviennent la propriété de la Société et ne peuvent être publiés par leurs auteurs. La Société se réserve de tirer des meilleurs travaux, la matière d'une brochure de propagande et d'enseignement.

Les prix seront décernés en 1909, dans la séance publique annuelle. Ils consistent en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions honorables.

Adresser les mémoires avant le 31 Décembre 1908, au Président de la *Société d'hygiène de l'enfance*, 5, boulevard Beaumarchais, Paris, IVe.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



XÉROFORME HEYDEN

Le meilleur succédané de l'iodoforme. Spécifique dans les **Eczémas humides**, l'**Intertrigo**, les **Ulcères des jambes** et les **Brûlures**. Active l'épidermisation, diminue la sécrétion, apaise la douleur et le prurit. **Aucune irritation.**

TANNISMUT HEYDEN

(Tannate double de bismuth). **Astringent intestinal, très actif, facile à prendre** et **peu coûteux**. Joint l'action du tannin à celle du bismuth. Agit où les autres médicaments sont inactifs.

NOVARGAN HEYDEN

Rend possible un traitement bactéricide intensif de la blennorrhagie dans la phase aiguë en raison de son absence d'action irritante, même s'il est employé à hautes concentrations.

HUILE ACOINÉE HEYDEN

(Solution de la base d'Acoïne). — **Analgésie immédiate et durable dans les Affections oculaires douloureuses et les cautérisations**, sans effet secondaire sur l'œil.

Littérature et échantillons gratuits aux Produits HEYDEN, 29-31, rue Philippe-de-Girard, PARIS.

DIGESTION DU LAIT

Tolérance et Assimilation des Matières grasses

Suppression des troubles gastro-intestinaux, augmentation rapide du poids des malades avec le lait additionné de

LAB-LACTO-FERMENT MIALHE

Ferment physiologique pur et titré de la digestion lactée. — Préparé d'après les travaux des professeurs Boas, Ewald de Berlin, Albert Robin et du Dr Léon Meunier. (Académie de Médecine, 14 janvier 1905)

TITRAGE. — Le **Lab-Lacto-Ferment MIALHE**, extrait de la muqueuse stomacale de jeunes veaux, est titré de telle façon que la quantité du produit que contient la mesure qui accompagne chaque flacon soit suffisante pour assurer une bonne caséification stomacale, puis une facile digestion et assimilation d'un verre de lait d'environ un sixième de litre. — Une demi-mesure pour les Enfants.

MODE D'EMPLOI. — Introduire une mesure de Lab dans un verre vide, ajouter deux cuillerées d'eau et après dissolution remplir le verre avec du lait.

Tout le lait absorbé peut sans inconvénient être additionné de **Lab-Lacto-Ferment** qui ne modifie ni le goût ni l'aspect du lait, la caséification ne se faisant que dans l'estomac.

Prix du Flacon : 4 Francs

Pharmacie MIALHE, PETIT et ALBOUI, 8, rue Favart, Paris

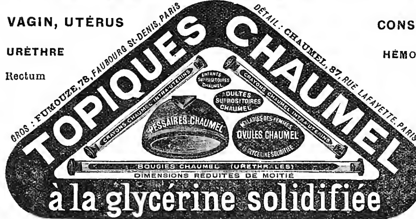
Echantillons gratuits aux Docteurs. Téléphone 106-17

PANSEMENTS des CAVITÉS NATURELLES

VAGIN, UTÉRUS

URÈTHRE

Rectum



et aux principaux médicaments.

CONSTIPATION

HÉMORRHOÏDES

etc.

GYNÉCOLOGIE

OBSTÉTRIQUE

etc.

OVULES CHAUMEL

MALADIES DES FEMMES

OVULES CHAUMEL

à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE

ICHTHYOL

Décongestifs les plus puissants.

Maladies du Cerveau

ÉPILEPSIE — HYSTÉRIE — NÉVROSES

Traitées depuis 40 ANS avec succès par les

SIROPS HENRY MURE

1° Au **Bromure de Potassium.** | 3° **Polybromuré** (potassium, sodium, ammonium).
2° Au **Bromure de Sodium.** | 4° Au **Bromure de Strontium** (exempt de baryte).

Rigoureusement dosées, 2 grammes de sel chimiquement pur par cuillerée à potage et 50 centig. par cuillerée à café de sirop d'écorces d'oranges amères irréprochable.

Etablies avec des soins et des éléments susceptibles de satisfaire le praticien le plus difficile, ces préparations permettent de comparer expérimentalement dans des conditions identiques, la valeur thérapeutique des divers bromures seuls ou associés. — FLACON : 5 fr.

Maison HENRY MURE. A. GAZAGNE, Phcn de 1re classe, gendre et succr, Pont-Saint-Esprit (Gard).

Granules de Catillon

à 0,001 Extrait Titré de

STROPHANTUS

C'est avec ces Granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie de Médecine en 1889; elles prouvent que 2 à 4 pro die donnent une **diurèse rapide**, *relèvent* **vite le cœur affaibli**, *dissipent*

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES

Affections mitrales, Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.

Usage continu sans inconvénient, ni accumulation, ni vasoconstriction.

Granules de Catillon

à 0,0001 **STROPHANTINE** CRISTAL.

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE

NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON. Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine cristallisée". — Médaille d'Or Expos. univers. 1900, Paris, 3, Boulevard St-Martin et Phcies.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME

SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

PANSEMENTS TOUT PRÉPARÉS

Une importante circulaire ministérielle a été publiée le 13 Avril 1908. Elle prescrit de remplacer certains approvisionnements de réserve du service de santé par des pansements tout préparés, d'un type unique et sous trois dimensions : pansements grands, moyens, petits.

C'est là une transformation capitale du matériel de guerre, transformation opportune, très attendue, demandée par tous les médecins qui écrivent sur le service en campagne. Voici quelques-uns des passages les plus saillants de cette circulaire [1] :

« Chacun des pansements, qu'il soit grand, « moyen ou petit, comprend :

« 1° Une nappe de gaze non apprêtée renfer« mant de l'étoupe purifiée;

« 2° Deux carrés de pansement dont l'un est « composé de gaze contenant de l'étoupe purifiée « et l'autre consistant en seize carrés de gaze « superposés sans interposition d'étoupe;

« 3° Deux bandes en coton tissu fin (sauf pour « le petit pansement qui ne comporte qu'une « seule bande).

« Six ou quatre épingles de sûreté.

« Titre II. — Les pansements seront asep« tiques. »

Voilà pour le contenu. Restait à déterminer le

1. *Bulletin officiel du ministère de la Guerre*, 13 Avril 1908.



contenant, c'est-à-dire l'enveloppe. Et la question de l'enveloppe est primordiale, puisque celle-ci doit garantir l'intégrité et l'asepsie des matières à pansement. C'est un point délicat, souvent défectueux, comme Boigey l'a indiqué tout récemment, dans ses notes de campagne, au sujet du paquet individuel de pansement porté par chaque combattant :

« L'examen des paquets de pansement individuels emportés par les hommes nous a permis « de constater qu'après un mois de campagne la « plupart d'entre eux étaient détériorés. Le con- « tenu des paquets de pansement paraît intact, « mais les enveloppes sont éraillées et transper- « cées par la sueur. Elles ne présentent ni le « degré de solidité, ni le degré d'imperméabi- « lité qui leur permettraient d'une part de ne « pas se laisser traverser par la sueur ou par « l'eau, et d'autre part de résister aux frotte- « ments répétés [1] ».

L'enveloppe idéale, aussi bien pour les paquets individuels de pansement que pour les pansements tout préparés du matériel de guerre, serait certes l'enveloppe métallique, analogue à celle qui encapsule le goulot de certains flacons, enveloppe résistante et cependant facile à déchirer au moment des besoins. La question de la soudure seule est difficile à résoudre, et c'est là qu'est venu se briser l'effort des expérimentateurs [2].

Aussi la circulaire ministérielle fixe-t-elle de la façon suivante le mode de protection du nouveau pansement :

« Enveloppes. — Le paquet de pansement tout « préparé sera enveloppé :

« 1° De papier à filtrer recouvrant le cylindre « du pansement et rabattu sur les extrémités;

« 2° De papier paraffiné recouvrant le cylindre « du pansement et rabattu sur les extrémités ;

« 3° De papier au bisulfite parcheminé nu- « méro 3 (nuance jaune brun), qui fera le tour « complet du pansement ; les extrémités seront « rabattues et collées avec une colle inodore, « souple et non brisante. Les joints de l'enve- « loppe seront recouverts par l'étiquette sur « toute la longueur ».

Ce nouveau matériel va remplacer incessamment l'ancien matériel comprenant paquets de coton, paquets de gaze disséminés un peu partout, d'un arrimage difficile et d'une conservation impossible après ouverture. C'est l'approvisionnement régimentaire, c'est-à-dire celui des postes de secours, qui doit être constitué tout d'abord, et c'est à juste titre : dans cette formation de première ligne, il est difficile d'improviser une asepsie suffisante; d'autre part, on se renferme, si possible, dans les sages limites d'un pansement bien fait. Enfin le sort définitif des blessés résulte généralement de la perfection des premiers pansements. Il importe qu'ils soient rigoureusement appliqués. Le pansement tout préparé n'assurera pas seulement une meilleure asepsie, mais procurera encore l'avantage précieux de la rapidité. On pansera beaucoup plus de blessés dans un même laps de temps, ce qui n'est point négligeable en campagne.

Les approvisionnements des ambulances seront reconstitués dès que les services régimentaires auront été pourvus de nouveau matériel. A l'ambulance, le pansement tout préparé sera précieux pour les mêmes raisons qu'au poste de secours, car l'ambulance est aussi une formation mobile. Cependant des opérations importantes peuvent déjà y être pratiquées; aussi, rien ne fera disparaître la nécessité, bien mise en lumière par MM. les professeurs Mignon et Sieur, de doter d'un autoclave la formation « ambulance ».

N'oublions pas, en effet, que nos matériaux de pansement ne possèdent que des enveloppes de papier. L'imperméabilisation n'est jamais parfaite, et les chirurgiens aiment à stériliser de nouveau, quand la chose est possible, les gazes et cotons qui leur sont livrés sous l'étiquette « aseptique ».

Malgré cette imperfection, le nouveau *pansement tout préparé* constitue un progrès considérable; la circulaire ministérielle qui lui donne droit de vie peut faire date dans l'histoire du service de santé en campagne; on fera mieux, on fera plus vite. N'y a-t-il pas là, pour le médecin d'armée, matière à éprouver une joie profonde, cette joie qu'il a coutume de ressentir quand on lui offre le moyen d'accomplir sa tâche au mieux des intérêts du soldat?

MAURICE CHAMPEAUX,
Médecin-major de 2e classe
au 67e rég. d'infanterie.

1. BOIGEY. — « Notes de route. Colonne opérant contre les Beni-Snassen ». *Caducée*, 18 Avril 1908.
2. Cependant les paquets individuels de pansement de l'armée suisse et de l'armée des Etats-Unis sont recouverts d'une enveloppe métallique.

A travers le Monde

ASIE

Notre confrère Atkinson insiste dans un article du *Philippine journal of Science* sur le rôle des puces dans la transmission de la peste. Il fait remarquer que les ouvriers qui travaillent à la fabrication ou à la manutention de l'huile ne sont jamais atteints de peste.

La visite d'une maison infestée de puces est très dangereuse quand elle a lieu la nuit ; on peut impunément entrer dans cette maison le jour. Aussi, à Hongkong, le bureau d'hygiène apporte-t-il un soin particulier à la destruction de ces insectes.

GRÈCE

On annonce l'adhésion à l'Association internationale contre la Tuberculose de la *Ligue panhellénique contre la Tuberculose*.

PAYS-BAS

L'*Association pour l'établissement de Sanatoriums populaires de tuberculeux dans les Pays-Bas* va célébrer incessamment le dixième anniversaire de sa création.

Cette Association inaugurait, en 1902, à Hellendoorn, un premier sanatorium populaire qui recevait cette même année 82 malades. Depuis, le nombre des malades hospitalisés à Hellendoorn a augmenté d'année en année, atteignant 212 en 1907.

BULGARIE

On sait que des dispositions légales rendent obligatoire depuis plusieurs années, dans toute la région des environs de Sofia, la *vaccination des vaches laitières contre la tuberculose*.

Depuis quelque temps, les paysans, qui trouvent gênante l'observation sévère de cette mesure protectrice, grâce à laquelle les habitants de la capitale bulgare doivent de n'avoir pas à redouter d'infection tuberculeuse par le lait, font campagne auprès du ministre de l'Intérieur en vue d'obtenir l'abolition de l'obligation de la vaccine des vaches laitières.

Le ministre de l'Intérieur, qui a reçu la requête, l'a transmise au Conseil d'hygiène. Celui-ci aura à se prononcer à son sujet.

LIVRES NOUVEAUX

Cabanès. — *Les Indiscrétions de l'Histoire*, 5e série, un vol. 388 pages, avec figures hors texte; Paris (Librairie Mondiale, 1908). Prix : 3 fr. 50.

M. Cabanès continue patiemment et toujours avec le même bonheur ses études historiques, en se plaçant en particulier au point de vue médical. Tous ceux qui se sont intéressés à la lecture du *Cabinet secret* seront heureux d'apprendre qu'un nouveau volume vient de paraître, s'ajoutant à la collection déjà si intéressante des séries précédentes.

Les faits étudiés dans le nouvel ouvrage médico-historique sont, pour la plupart, d'une curiosité piquante.

Le premier chapitre s'intitule : « Les animaux en justice ». En ce temps où l'exécution capitale devient un mythe, il est assez curieux de lire des jugements rendus contre des chiens, des chats, des pourceaux, des vaches, ayant commis ou paru commettre des méfaits. En 1386, fut condamnée à être pendue par les pattes de derrière et après avoir été habillée en homme, une truie qui avait « mangé le visage à un enfant ». Les faits de ce genre, qui démontrent tout au moins que les enfants n'étaient pas toujours bien gardés dans les villages, ne sont pas tellement rares, puisqu'il en est relevé 12 cas dans « la justice criminelle en Lorraine » aux xve et xvie siècles. L'usage existait encore sous la Révolution, et c'est ainsi que, par jugement du 27 brumaire an II, le tribunal révolutionnaire avait condamné à mort l'invalide Saint-Prix, ainsi que son chien : on reprochait à ce dernier d'avoir été dressé par son maître à aboyer d'une certaine façon, quand des inconnus se présentaient, et d'avoir quelque peu endommagé les mollets d'un marchand de journaux. Le jugement qui condamnait le nommé Prix, dit Saint-Prix, à la peine de mort, portait en outre que le chien dudit Saint-Prix « serait assommé ». La bête reçut le coup de grâce en présence d'un inspecteur de police et d'un sergent du poste voisin.

Le second chapitre comprend plusieurs études attrayantes : Une enquête matrimoniale au xvie siècle. — Comment se mariaient les rois. — Charles-Quint devant la psychologie morbide. — Don Carlos était-il fou ? — Naissance et mort de Cyrano. — La prise de tabac de Santeuil. — Un régicide ignoré. — La revanche de Diafoirus.

Dans un troisième et dernier chapitre sont étudiés les points suivants : Mirabeau fut-il empoisonné ? — A-t-il existé des tanneries de peau humaine ? — Condorcet est-il mort de faim ? — Le coup de pistolet du gendarme Merda.

Donner tous ces titres, n'est-ce pas attiser la curiosité ? Si oui, j'ai rempli mon but en signalant le dernier volume de l'heureux chercheur qu'est notre excellent confrère Cabanès.

F. Jayle.

BIBLIOGRAPHIE

1648. — Raccolta di Memorie per Giubileo del Prof. Comm. Andrea Ceccherelli. 1 vol. gr. in-8°, de 307 pages, avec figures et planches. (*Officina d'Arti grafiche di Parma.*)

1649. — **O. Haab.** — Atlas und Grundriss der Ophtalmoskopie und ophtalmoskopischen Diagnostic. 5e édition. 1 vol. in-16, avec 158 planches hors texte en couleurs. Cartonné toile. Prix : 12 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur, à Munich.)

1650. — **L. Le Leu.** — Le Docteur Gruby : *Notes et Souvenirs*. 1 vol. in-18, de 285 pages, Prix : 3 fr. 50. (*P. V. Stock*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 6.

Bulletin :

Francis Taneur. — Les difficultés budgétaires de l'hygiène militaire.

Mémoires :

Matignon et J. Salm. — L'alimentation à Java.

Revue critique :

Verax. — Au sujet de la mesure de la résistivité de l'eau de source.

Correspondance :

J.-J. Vassal. — Le Congrès médical de Manille de 1908.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Variétés.

Certificats de salubrité.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire.

Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 20 Juillet, à 1 heure. — M. Allée : Puériculture et loi Roussel; MM. Pinard, Kirmisson, Reclus, Couvelaire. — M. Picard : L'hématocèle intrapéritonéale et son traitement; MM. Pinard, Kirmisson, Reclus, Couvelaire. — M. Hardouin : Résultats éloignés du traitement de l'absence et de l'imperforation ano-rectale; MM. Kirmisson, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. Murit : La pneumonie congénitale; MM. Reclus, Pinard, Kirmisson, Couvelaire. — M. Ginebra : Contribution à l'étude de l'étiologie de l'éléphantiasis des Arabes. Théorie filarienne; théorie infectieuse; MM. Blanchard, Dejerine, Richaud, Lœper. — M. Feltmann : Des complications chirurgicales les plus fréquentes dues aux ascarides lombricoïdes; MM. Blanchard, Dejerine, Richaud, Lœper. — M. Wehrmann : L'action pathogène des helminthes des oiseaux; MM. Blanchard, Dejerine, Richaud, Lœper. — M. Camus : Les radiculites; MM. Dejerine, Blanchard, Richaud, Lœper. — M. Henry : Contribution à l'étude du traitement dans quelques cas de fractures compliquées graves; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Gottard : Anastomoses et greffes vasculaires. Transplantation d'organes; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Clenet : Les sténoses annulaires par sclérose sous-muqueuse de l'intestin grêle; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Chaton : Contribution à l'étude du col de l'utérus; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Sloog : Contribution à l'étude des corps étrangers des bronches et de leur extraction par la voie haut glottique et sous-glottique; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust.

Mardi 21 Juillet 1908, à 1 heure. — M. Lucas : L'endocardite blennorragique; MM. Dieulafoy, Alb. Robin, Thoinot, Richaud. — M. Vigneras : Hémorragies méningées spinales; MM. Dieulafoy, Alb. Robin, Thoinot, Richaud. — M. Augier : Traitement du rhumatisme chronique déformant progressif par les agents physiques et les eaux d'Evaux-les-Bains; MM. Alb. Robin, Dieulafoy, Thoinot, Richaud. — M. Boichut : Contribution à l'étude des déterminations pulmonaires primitives du rhumatisme articulaire aigu (congestion pulmonaire rhumatismale); MM. Thoinot, Dieulafoy, Alb. Robin, Richaud. — M. Cabiran : Les faux bacilles de Koch de l'expectoration (contribution à l'étude du diagnostic de la tuberculose pulmonaire); MM. Debove, Gilbert, Gilbert Ballet, Fernand Bezançon. — M. Godart : Ménopause précoce et obésité; MM. Debove, Gilbert, Gilbert Ballet, Fernand Bezançon. — M. Moncenia : Contribution à l'étude du gaïaforme. Son action sur les sueurs des phtisiques; MM. Gilbert, Debove, Gilbert Ballet, Fernand Bezançon. — M. Dequidt : A propos d'un cas d'aboulie. Réflexions cliniques et pathogéniques; MM. Gilbert Ballet, Debove, Gilbert, Fernand Bezançon. — M. Rendu : Des lésions hépatiques d'origine appendiculaire et leur retentissement gastrique; MM. Raymond, Hutinel, Chantemesse, Castaigne. — M. Olbert : La cuti-réaction à la tuberculine. Etude clinique, anatomo-pathologique et critique; MM. Raymond, Hutinel, Chantemesse, Castaigne. — M. Batigne : La cuti-réaction à la tuberculine chez les enfants; MM. Hutinel, Raymond, Chantemesse, Castaigne. — M. Chenel : La diphtérie au Havre (1880-1907); MM. Chantemesse, Raymond, Hutinel, Castaigne. — Mlle Gunsbourg : Contribution à l'étude du prolapsus utérin chez les nullipares; MM. Pozzi, De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Jeannin. — M. Rion : De l'emploi rationnel de l'écarteur Tarnier; MM. De Lapersonne, Pozzi, Ribemont-Dessaignes, Jeannin. — M. Briffaz : Les rapports cliniques entre la phthiriase de la tête et quelques affections oculaires externes; MM. De Lapersonne, Pozzi, Ribemont-Dessaignes, Jeannin. — M. Manicot : Contribution à l'étude du traitement de l'infection puerpérale par le curage digital suivi d'écouvillonnage; MM. Ribemont-Dessaignes, Pozzi, De Lapersonne, Jeannin. — M. Hertz-Bayer : Instrumentation et technique nouvelles de suture; MM. Albarran, Quénu, Marion, Morestin. — M. Laudy : Considérations sur la goutte et sur son traitement; MM. Albarran, Quénu, Marion, Morestin. — M. Dreux : Contribution à l'étude des métacarpiens en général et en particulier du 1er métacarpien; MM. Quénu, Albarran, Marion, Morestin.

Mercredi 22 Juillet 1908, à 1 heure. — M. Pestel : Traitement par les rayons X de la tuberculose cutanée végétante; MM. Gariel, Pouchet, Blanchard, Branca. — M. Blusson : Contribution à l'étude du cinnamate de soude. Son action physiologique et son action dans la tuberculose pulmonaire; MM. Pouchet, Gariel, Blanchard, Branca. — M. Foatelli : La tuberculose, accident du travail et maladie professionnelle; MM. Blanchard, Gariel, Pouchet, Branca. — M. Blaizot : Recherches sur l'évolution de l'utérus chez Acanthiæ vulgaris; MM. Blanchard, Gariel, Pouchet, Branca. — M. Caillods : Grossesse et accouchement chez les primipares âgées. Pronostic pour l'enfant; MM. Pinard, Kirmisson, Reclus, Couvelaire. — M. Manville : Contribution à l'étude de l'influence du diamètre de la tête fœtale sur la marche du travail; MM. Pinard, Kirmisson, Reclus, Couvelaire. — M. Riou : De l'appendicite chronique. Symptomatologie. Des résultats tardifs de l'opération; MM. Kirmisson, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. Zacharopoulos : Technique de l'appendicectomie; MM. Reclus, Pinard, Kirmisson, Couvelaire. — M. Denance : Du hoquet incoercible; MM. Brissaud, Roger, Marcel Labbé, Lœper. — M. Sauveroche : Crises gastriques prolongées des tabétiques morphinomanes; MM. Brissaud, Roger, Marcel Labbé, Lœper. — M. Grandchamp : La typho-bacillose de Landouzy; MM. Brissaud, Roger, Marcel Labbé, Lœper. — M. Delarbre : Recherches expérimentales sur l'antagonisme du bacille pyocyanique et du bacille charbonneux; MM. Roger, Brissaud, Marcel Labbé, Lœper. — M. Daviot : Etude sur la recherche et l'ablution des corps étrangers de l'organisme et en particulier des aiguilles, sous le contrôle direct des rayons X; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Desmoulins : Valeur comparative des anastomoses musculo-tendineuses et des transplantations périostales directes dans le traitement du pied bot paralytique; MM. Segond, Delens, Gosset Proust. — M. Oudot : Traitement de la sinusite maxillaire par les lavages diamiatiques; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Tomasini : Contribution à l'étude des ostéo-sarcomes du maxillaire inférieur: MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. Burgaud : Le sarcome primitif de l'estomac; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust.

Jeudi 23 Juillet 1908, à 1 heure. — M. Reiff : Emphysème sous-cutané généralisé au cours de la tuberculose pulmonaire; MM. Dieulafoy, Pierre Marie, Jeanselme, Fernand Bezançon. — M. Malterre : De la tuberculose galopante des amygdales; MM. Dieulafoy, Pierre Marie, Jeanselme, Fernand Bezançon. — M. Simard : Des hémorragies au cours de la gangrène pulmonaire; MM. Dieulafoy, Pierre Marie, Jeanselme, Fernand Bezançon. — M. Logeay : Contribution à l'étude des gommes syphilitiques précoces; MM. Pierre Marie, Dieulafoy, Jeanselme, Fernand Bezançon. — M. Henry : L'Hôpital Broca (étude historique et sociale) : MM. Debove, Alb. Robin, Gilb. Ballet, Castaigne. — M. Bonhomme : Le gui en thérapeutique. Son action sur le travail relatif du cœur. Son emploi comme hypotenseur dans les hémoptysies et l'artério-sclérose; MM. Debove, Alb. Robin, Gilb. Ballet, Castaigne. — M. De Penis de Lacombe : Contribution à l'étude de la valeur nutritive des céréales; MM. Alb. Robin, Debove, Gilb. Ballet, Castaigne. — M. Caujon : Etude séméiologique sur les débiles moraux à réaction antisociale; MM. Gilb. Ballet, Debove, Alb. Robin, Castaigne. — M. Lemuet : De la différence de volume des deux seins chez la femme à l'état physiologique; MM. Pouchet, Chantemesse, Raymond, Langlois. — M. Sto-

DEL : Les colloïdes en biologie et en thérapeutique. Le mercure colloïdal électrique; MM. Raymond, Pouchet, Chantemesse, Langlois. — M. VENTRON : De la myélite syphilitique à début par troubles d'incontinence d'urine; MM. Raymond, Pouchet, Chantemesse, Langlois. — M. GUILLERMONT : Les services d'hygiène de la Ville de Paris en 1908; MM. Chantemesse, Pouchet, Raymond, Langlois. — M[lle] FELMANN : Les tétanies symptomatiques; MM. Hutinel, Thoinot, Gouget, Claude. — M. HULEUX : Contribution à l'étude de la tuberculose à l'école primaire et de quelques points de sa prophylaxie (inspection médicale, cantines scolaires, écoles de plein air); MM. Hutinel, Thoinot, Gouget, Claude. — M. NOUHAUD : Rapport entre la chorée et l'hystérie; MM. Hutinel, Thoinot, Gouget, Claude. — M. DEBORDES : Le médecin et la loi sur les accidents du travail; MM. Thoinot, Hutinel, Gouget, Claude. — M. MONNET : Le stéréoscope de Pigeon et ses applications en ophtalmologie; MM. De Lapersonne, Albarran, Marion, Auvray. — M. DUPUY : Traitement du rein mobile. De la néphropexie à lambeaux capsulaires combinée à la néphrotomie; MM. Albarran, De Lapersonne, Marion, Auvray. — M. CAUCHOIS : Splénomégalie chronique d'origine pyléthrombosique; MM. Gilbert, Achard, Desgrez, Richaux. — M. GIRAUDEAU : Contribution à l'étude de l'hyperkératose papillaire linguale; MM. Gilbert, Achard, Desgrez, Richard. — M. SOURDEAU : L'ionisation en dermatologie (conclusions de six ans de pratique hospitalière, 1902-1908); MM. Gilbert, Achard, Desgrez, Richaud.

Vendredi 24 Juillet 1908, à 1 heure. — M. WOLFF : De la rétention complète des membranes après l'accouchement à terme ou près du terme; MM. Pinard, Aug. Broca, Potocki, Couvelaire. — M. SIBILLE : Traitement des hémorragies causées par l'insertion basse du placenta (d'après les observations de la Clinique Baudelocque); MM. Pinard, Aug. Broca, Potocki, Couvelaire. — M[me] MONNIER : De la syphilis héréditaire d'origine paternelle; MM. Pinard, Aug. Broca, Potocki, Couvelaire. — M. GERVAIS : Les céphalées d'origine génitale; MM. Pouchet, Pierre Marie, Richaud, Zimmern. — M. BOSSOREIL : Contribution à l'étude de l'action des substances médicamenteuses sur l'utérus (excitants, emménagogues, abortifs); MM. Pouchet, Pierre Marie, Richaud, Zimmern. — M. DEBORD : Des ulcères mixtes des jambes; MM. Pierre Marie, Pouchet, Richaud, Zimmern. — M. CARON : Contribution à l'étude de l'adéno-lipomatose symétrique à prédominance cervicale; MM. Pierre Marie, Pouchet, Richaud, Zimmern. — M. LEBORGNE : Contribution à l'étude de la pathogénie de l'hallux valgus (ses rapports avec la tuberculose); MM. Brissaud, Thoinot, Marcel Labbé, Lœper. — M. THYÉBAULT : Coexistence de la cirrhose hépatique de la tuberculose pulmonaire et de la polynévrite chez les alcooliques; MM. Brissaud, Thoinot, Marcel Labbé, Lœper. — M. GOIFFON : Opothérapie gastrique et psychothérapie (étude clinique); MM. Brissaud, Thoinot, Marcel Labbé, Lœper. — M. VASSELIN : Contribution à l'étude de la simulation et de l'interprétation des accidents du travail; MM. Thoinot, Brissaud, Marcel Labbé, Lœper. — M. DUPAU : Contribution à l'étude des tumeurs malignes primitives de l'oreille moyenne; MM. Reclus, Tuffier, Lecène, Ombrédanne. — M. FAFET : De la conduite à tenir en face des traumatismes du poumon; MM. Reclus, Tuffier, Lecène, Ombrédanne. — M. PUJOL : Contribution à l'étude de la sporotrichose (sporotrichose de l'épiderme); MM. Reclus, Tuffier, Lecène, Ombrédanne. — M. HOULMANN : Anémie pernicieuse à rechutes; évolution de l'anémie pernicieuse; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. GIROD : Contribution à l'étude de la torsion de l'utérus produite par les tumeurs utéro-annexielles; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. MATRY : Contribution à l'étude des tumeurs malignes primitives du squelette thoracique (côtes et sternum); MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. MATTRAITS : De l'omentovolvulus ou torsion du grand épiploon; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust. — M. DEBONNELLE : Les kystes dermoïdes du plancher de la bouche; MM. Segond, Delens, Gosset, Proust.

Samedi 25 Juillet 1908, à 1 heure. — M. ESMEIN : Sur le ralentissement permanent et temporaire du pouls par lésions intra-cardiaques; MM. Debove, Gilb. Ballet, Jeanselme, Castaigne. — M. DE COUX : Méningites syphilitiques aiguës; essai de classification; MM. Debove, Gilb. Ballet, Jeanselme, Castaigne. — M. COPREAUX : De la durée de la paralysie générale; MM. Gilb. Ballet, Debove, Jeanselme, Castaigne. — M. BRENAC : Le nitrate d'argent en dermatologie et en syphiligraphie; MM. Gilb. Ballet, Debove, Jeanselme, Castaigne. — M. SIMIDOFF : De la psychasthénie; MM. Raymond, Joffroy, Fernand Bezançon; Claude. — M. PESSARD : La rééducation motrice dans le service de la clinique Charcot (hospice de la Salpêtrière), années 1904-1908; MM. Raymond, Joffroy, Fernand Bezançon, Claude. — M[lle] MONOSZON : Les symptômes bulbaires dans la syringomyélie; MM. Raymond, Joffroy, Fernand Bezançon, Claude. — M. BANOS : Des psychoses et des névroses au cours de l'acromégalie; MM. Raymond, Joffroy, Fernand Bezançon, Claude. — M. BARNIER : L'incontinence d'urine nocturne essentielle de l'enfance. Son traitement en particulier par les injections épidurales et la ponction lombaire; MM. Hutinel, Alb. Robin, Desgrez, Gouget. — M. WILLERVAL : La méningite tuberculeuse du nourrisson; MM. Hutinel, Alb. Robin, Desgrez, Carnot — M. COLLET : De la myosalgie et de la dermalgie dans la colique de plomb (déductions thérapeutiques); MM. Hutinel, Alb. Robin, Desgrez, Gouget. — M. CRÉANGE : Chancres mous de l'anus et du rectum; MM. Chantemesse, Letulle, Morestin, Brumpt. — M. LAST : Troubles dentaires chez les sucriers (carie sucrée); MM. Chantemesse, Letulle, Morestin, Brumpt. — M. CRESPIN : L'hémoptysie parasitaire d'Extrême-Orient; MM. Chantemesse, Letulle, Morestin, Brumpt. — M. BELLE : Maladie du sommeil (Contribution à l'étude de l'étiologie et de l'épidémiologie); MM. Chantemesse, Letulle, Morestin, Brumpt. — M. PERINET : Des pulvérisations d'adrénaline-cocaïne dans les œdèmes du larynx; MM. Gilbert, Troisier, Achard, Richaud. — M. CASSARD : Contribution à l'étude de la tuberculose du foie chez les vieillards; MM. Gilbert, Troisier, Achard, Richaud. — M. CHAUVIN : Pneumococcie et tuberculose en particulier chez les arthritiques; MM. Gilbert, Troisier, Achard, Richaud.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ALCOOL ET LA POLITIQUE

..... Donc M. Caillaux, notre sympathique ministre des Finances, ayant manifesté l'intention d'équilibrer le budget en doublant la licence des marchands de vin, ceux-ci ne furent pas longs à lui dire ce qu'ils pensaient de son projet. Au nombre de six mille, ils se réunirent, l'autre jour, en meeting de protestation, dont un grand journal du matin nous donna un compte rendu fidèle.

Il nous montra l'immense salle de l'Hippodrome bondée de monde et, sur l'estrade, M. Marguery, entouré de conseillers municipaux et de quelques députés de Paris : Desplas, radical-socialiste, Maurice Barrès, l'amiral Bienaimé, Pugliesi-Conti, nationalistes de marque, Georges Berry, orléaniste. Puis, M. Girardin, président de la Fédération nationale des débitants de France, prit la parole. Son discours fut, à chaque phrase, interrompu par des applaudissements frénétiques. Je regrette beaucoup de ne pouvoir le donner *in extenso*, mais je puis heureusement en reproduire la péroraison :

« Nous en avons assez, a-t-il dit. Il faut que tout cela cesse. Jusqu'à ce jour, nous fûmes des moutons dociles qu'on tondait à plaisir. Qu'on ne rende point ces moutons enragés. Du plus riche négociant au plus modeste débitant, nous marcherons unis et résolus ; *nos organisations syndicalistes montreront aux hommes qui nous gouvernent et à nos représentants qu'il ne faut pas jouer*

plus longtemps avec le feu et persister dans une voie nuisible à la République elle-même. »

Le lendemain, toute la presse, celle qui fait l'opinion publique, commenta comme il convient ce grand événement. Je passe sur la note émue du journal « qui dit tout ». Mais *le Rappel*, sur lequel plane l'ombre de Victor Hugo, ne pouvait cacher sa joie à l'idée que « la double licence de M. Caillaux semble flambée ». *L'Aurore*, qui mena, il y a quelques années, le combat que l'on sait « pour la Justice et le Droit », comme on disait à cette époque, était plus explicite encore. « Ces milliers de commerçants, déclarait-elle dans son *Editorial*, sont profondément attachés à la République. Ils revendiquent hautement l'honneur d'avoir contribué à sa fondation. Aux heures périlleuses qu'elle a traversées, ils ont été à la peine. Nous les retrouvons, à chaque campagne électorale, toujours à la bonne place. Ils sont nos amis, nos soutiens, nos défenseurs. Ils ont droit à tous nos encouragements. *C'est un devoir pour la République d'aider à leur prospérité, d'aplanir les difficultés qu'ils peuvent avoir à surmonter, de les protéger, d'être vis-à-vis d'eux juste et loyale.* »

Nous voilà donc fixés sur la façon dont nos doléances sur les progrès de l'alcoolisme sont ou seront reçues et appréciées en haut lieu. Dès lors, pourquoi faire toutes ces enquêtes, toutes ces communications à l'Académie de médecine ou ailleurs, tous ces travaux, toutes ces thèses signalant le fléau dont se meurt le pays? Vraiment, il faut admirer le courage — peut-être la candeur? — de ceux qui continuent à dénoncer le mal dans le cercle étroit du monde médical. *Vox in deserto clamavit!* C'est ce que j'ai pensé justement, en lisant le travail qu'un jeune confrère, M. Baros, vient de publier sur *l'Alcoolisme dans les Hautes-Vosges*. Il est donc entendu que c'est à titre purement documentaire, comme causerie entre confrères, que je cite les faits qu'on va lire plus loin.



M. Baros exerce à Bussang depuis l'année 1902. Presque tout de suite, il avait été frappé de ce fait que, dans ce pays et aux alentours, la boisson préférée était l'eau-de-vie. Dans ses visites, il a vu souvent, dans les auberges, de nombreux bûcherons buvant à plein verre une boisson qu'il croyait être du vin ou de la bière, et qui était tout bonnement de l'eau-de-vie pure. Cela étant, on comprend que notre confrère ne s'amuse pas à citer les cas de *delirium tremens* qu'il a eus à soigner par année, ni la quantité d'enfants rachitiques, épileptiques, débilités ou idiots qu'il a eu l'occasion de voir. « On pourrait monter un véritable musée tératologique de monstres physiques et moraux nés de l'alcoolisme. » Il ne s'appesantit pas non plus sur la mortalité directe par l'alcoolisme : buveurs qui se suicident, ivrognes qui se noient ou se laissent écraser par une voiture, alcooliques qui meurent d'une cirrhose du foie ou sont emportés par une pneumonie en trois jours, par une tuberculose en quelques mois. Le bilan en est cependant assez coquet : en 1906, à Bussang, sur 36 décès de personnes âgées de vingt à quatre-vingt-dix ans, on ne compte pas moins de 14 décès d'alcooliques. C'est quelque chose comme une mortalité de 40 pour 100 par l'alcool.

Arrivé jeune à Bussang, M. Baros s'étonne naturellement de choses sur lesquelles ses aînés en matière de lutte anti-alcoolique sont depuis longtemps édifiés et même blasés. C'est ainsi qu'il se croit encore obligé de nous citer des exemples fort instructifs et non moins éloquents de la misère que l'alcoolisme intronise au logis. Je regrette beaucoup que le manque de place m'oblige à les passer sous silence. Mais, à défaut d'exemples, voici un fait qui les résume : à Bussang, il existe six tissages et une usine qui laissent dans le pays, représentée par les salaires, la somme de 600 à 700.000 francs par an pour une population de 2.500 à 2.700 habitants. Or, on compte, comme indigents officiellement inscrits sur les listes de la mairie, 182 personnes en 1901, et 242 en 1903! Le dixième de la population est réduit à vivre de la charité!

Notre confrère nous déclare encore que « l'alcoolisme détruit tout sentiment affectif et met l'individu au-dessous de la bête ». Il est vrai qu'il est difficile de ne pas tirer cette morale des faits lamentables qu'il a observés. En voici un, toujours à titre d'exemple :

« Dans un milieu ouvrier, raconte M. Baros, la mère et les trois enfants ont contracté la fièvre typhoïde. Le père était alcoolique et le ménage était dans la misère noire. On a fourni linge, nourriture, soins nécessaires pendant tout le temps voulu. Un jour, j'ai remis de l'argent au père pour qu'il achète du lait à ses malades. A ma visite, du lendemain, j'ai trouvé ce misérable, ivre, venant de boire l'eau-de-vie avec l'argent donné la veille, et ayant laissé sa femme et ses pauvres petits sans nourriture ». Et M. Baros d'ajouter : « Je n'ai pu contenir mon indignation, révolté par les procédés de ce sauvage. »

Bien entendu on ne compte pas les parents qui blessent leurs enfants dans un accès de *delirium tremens*, ni les époux qui se lardent de coups de couteau, ni les enfants qui menacent du revolver leurs parents. Mais dans ces milieux alcoolisés on trouve des tableaux de famille encore autrement suggestifs. Une fois de plus je cite textuellement, d'après M. Baros :

« J'ai soigné un vieillard de soixante ans, pour brûlures profondes de l'avant-bras droit, en 1903. Ce vieillard était alcoolique; il s'était enivré avec ses fils, ses filles et un voisin, d'une quarantaine d'années, père de famille. Ce dernier, sous l'excitation alcoolique, ayant voulu abuser d'une jeune fille, avait poussé dans le foyer le père qui cherchait à élever des protestations.

« En 1904, j'ai eu en traitement, à l'hôpital, une

femme de Saint Mauriee, dont le mari, alcoolique, avait violé sa fille.

« Un homme de cinquante ans, vieilli par la misère et l'alcool, est eouché, malade, sur un grabat dans un taudis, puant la misère. Il a une jeune femme qui boit, et deux enfants. Cette femme ne soigne ni ménage, ni mari, ni enfants. Les enfants sont rongés par la vermine et battus. Ils mendient. Le linge n'est pas lavé. Et cette femme eouche dans un coin de la chambre, sur un tas de chiffons sales, avec un autre homme, un ivrogne aussi, en présence de son mari et de ses enfants. » Et ainsi de suite.

Si notre confrère se lamente, le percepteur, en revanche, se frotte les mains. En 1905, la somme de 65.000 franes de droit d'entrée a été payée à la régie pour Bussang seulement. L'année suivante la recette a un peu fléchi — 55.354 fr. —, mais elle s'est relevée en 1907 et a été, pour les six premiers mois, de 34.417 fr. 83 ! C'est peut-être payer un peu eher le plaisir de voir se remplir les caisses du Trésor. Car du train dont vont les choses, que restera-t-il de la population de Bussang dans quinze ou vingt ans ?



Il va de soi, M. Baros a voulu lutter contre le mal. Mais ses tentatives sont restées vaines et, manifestement, il est découragé. « Faire de la morale à chacun, écrit-il, quand l'oeeasion s'en présente ? C'est un moyen peu efficace. Faire des conférences ? On en fait, et on en fait beaucoup, mais je n'ai jamais vu qu'elles aient agi. J'ai voulu combattre cette passion par une autre moins dangereuse, en poussant, par exemple, certains de ces alcooliques à boire de la bière ou du vin. Mais la réponse a toujours été la même : « Nous n'aimons pas le vin, l'eau-de-vie seule nous fait du bien... »

Et la morale de ces faits ? — Nous dirons, tout d'abord, avec le journaliste de *l'Aurore*, que le gouvernement fait bien d'aider à la prospérité des débitants en aplanissant les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur œuvre de destruction nationale. En second lieu, nous nous demanderons ce que peut bien en penser M. Maurice Barrès, académicien, écrivain, député, qui trônait l'autre jour à côté de M. Marguery, dans le meeting des mastroquets. Justement il doit nous donner prochainement la suite de son roman *Au serviee de l'Allemagne* : cette doeumentation sur l'abâtardissement et la destruction des populations de l'Est par l'alcool offrirait peut-être pour lui quelque intérêt...

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1651. — **P. Rudaux et P. Cartier.** — Consultations et formulaire de thérapeutique obstétricale. 1 vol. in-18, de 340 pages, cartonné. Prix : 4 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1652. **Péhu.** — L'alimentation des enfants malades. 1 vol. in-16, de 96 pages, eartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1653. — **O. Martin.** — Nouveau formulaire magistral de thérapeutique clinique et de pharmacologie. 3e édition. 1 vol. in-18 de 924 pages. Relié, Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1654. — **F. M. Groedel.** — Die Orthoröntgenographie : *Anleitung zum Arbeiten mit parallelen Röntgenstrahlen.* 1 vol. in-8°, de 80 pages, avec 32 figures. Prix : 3 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur, à Munich.)

1655. — **J. Grasset.** — L'occultisme : *Hier et aujourd'hui ; le merveilleux préscientifique.* 2e édition, 1 vol. in-18, de 471 pages. Prix ; 5 fr. (*Coulet et fils*, éditeurs, à Montpellier.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE CHIRURGIE. — *Revue critique* publiée tous les mois par MM. B. Cunéo, A. Gosset, P. Lecène, Ch. Lenormant, R. Proust, professeurs agrégés à la Faeulté de médecine de Paris, chirurgiens des hôpitaux. — Secrétaire général : J. Dumont.

Sommaire du n° 4 (Juillet 1908). Ce numéro comprend xxxii-124 pages in-8° et est illustré de 49 figures dans le texte.

Revue :

Les conditions nouvelles de la ehirurgie intra-thoracique, par L. Mayer, docteur spécial de l'Université de Bruxelles (12 pages et 13 figures).

Technique chirurgicale :

Ablation du cancer du sein, par A. Gosset, chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur agrégé à la Faculté de médecine (9 pages et 10 figures).

Analyses (112 analyses et 26 figures, ainsi divisées) :

Technique chirurgicale générale (9 analyses et 2 figures). — Pathologie chirurgicale générale (9 analyses). — Appareil locomoteur (3 analyses). — Vaisseaux (1 analyse et 2 figures). — Nerfs (3 analyses). — Crâne et eneéphale (7 analyses et 1 figure). — Face (5 analyses et 1 figure). — Oreille (3 analyses). — Bouche et Pharynx (3 analyses et 4 figures). — Cou et Larynx (2 analyses). — Œsophage (1 analyse). — Thorax (5 analyses et 1 figure). — Paroi abdominale. Hernies (1 analyse). — Péritoine (3 analyses). — Estomac (9 analyses). — Intestin (10 analyses et 11 figures). — Appendiee (6 analyses). — Anus et Rectum (3 analyses). — Foie et voies biliaires (3 analyses). — Paneréas et Rate (2 analyses). — Appareil urinaire (9 analyses et 2 figures). — Appareil génital de l'homme (1 analyse). — Appareil génital de la femme (7 analyses et 1 figure). — Membre supérieur (5 analyses et 1 figure). — Membre inférieur (2 analyses).

Annexes :

Sommaires des principaux périodiques français et étrangers (articles intéressant le chirurgien), reçus en Mai 1908 (20 pages).

Thèses de doctorat françaises et étrangères (2 pages).

Informations intéressant le chirurgien (2 pages).



FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances : cours clinique et pratique ; techniques et manœuvres diagnostiques. *Clinique médicale de l'hôpital Laënnec* (professeur L. LANDOUZY). — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé; LÉON BERNARD, LAIGNEL-LAVASTINE, médecins des hôpitaux; LORTAT-JACOB, SALOMON et VITRY, chefs de clinique; H. LABBÉ, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactérioscopique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines : phénols; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. Oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circulatoire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Grand-officier* : M. Robert, médecin-inspecteur général de l'armée.

Commandeur : M. Fluteau, médecin-inspecteur de l'armée.

Officier : MM. Rochard, Tapret, Obissier, à Paris; Gazin, médecin principal de 1re classe; Girardin, médecin-major de 1re classe; Le Méhautô, médecin principal de réserve.

Chevalier : MM. Griffon, Malherbe, Champetier de Ribes, Fournier, Souligoux, Mugnier, Duboys de Lavigerie, Ostwald, Marx, Delbet, Lendowski, Adler, à Paris; Camin, à Saint-Lys (Haute-Garonne); Gairal, à Garignan (Ardennes); Drouineau, à La Rochelle; Bourrillon, à Saint-Maurice (Seine); Berthomier, à Moulins (Allier); Oursel, à Evreux; Follet, à Rennes (Ille-et-Vilaine); Michulowicz, à Parçay (Maine-et-Loire); Dupré, à Laval (Mayenne); Job, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle); Mariage, à Valenciennes (Nord); Gautrez, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); Cazaux, à Oloron (Basses-Pyrénées); Doillon, à Vesoul; Fayard, à Niort (Deux-Sèvres); Légée, à Abbeville (Somme); Mabaret du Basty, à Saint-Léonard (Haute-Vienne); Langon, à Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain); Barthélemy, Biscons, Labougle, Lunusse-Croussé, Niclot, Patris de Broë, médecins-majors de 1re classe; Auclert, Cadet, Crussard, Cuvillier, Dercle, Delmas, Galley, Guichard, Martin, Pech, Rougier, Vèzes, Boucher, Bernard, Rigaud, Kéroste, Jouveaceau, Martin, médecins-majors de 2e classe; Castex, Béguin, Viaucin, Hernandez, Normand, Carbonel, médecins de 1re classe; Houdard, médecin de 2e classe de réserve.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Achard, Auvray, Bezançon, Broca, Dejerine, Guigné, Kirmisson, Langlois, Marion, Thoinot, Mme Hahn, à Paris; MM. André, Bonin, Bouin, Hoche, à Nancy; Ardin-Delteil, Curtillet, à Alger; Boquel, à Angers; Briand, à La Roche-sur-Yon; Carrière, G. Gérard, E. Gérard, à Lille; Cassaët, Cavalié, Chavannaz, médecin à Bordeaux; Gibert, Deschamps, à Grenoble; Fabre, à Lyon; Fage, à Amiens; Grynfeltt, à Montpellier; Guilbem, Marie, à Toulouse; Jeanbrau, à Montpellier; Jeanne, Longuet, à Rouen; Laurent, Le Damany, à Rennes; Lepetit, à Clermont-Ferrand; Mesnard, à Rouen; Monod, à Pau; Moreau, Pic, à Lyon; Ramaroni, à Bastia; Romoyer, Salva, à Grenoble; Roux, à Marseille; Tavernier, à Lille.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Bar, Cornittot, Couvelaire, Jeanselme, Jousset, M. Labbé, Lecène, Mario, Potocki, Richaud, à Paris; Andérodias, à Bordeaux; Angot, à Laval; Assicot, à Rennes; Aubert, à Marseille; Audigé, à Toulouse; Bondouy, à Rennes; Boulud, à Lyon; Brin, à Angers; Cabannes, à Montpellier; Chéry, Collin, à Nancy; Cruchet, à Bordeaux; Dalous, Daunic, à Toulouse; David, à Dijon; Debeyre, à Lille; Devée, à Rouen; Donnet, à Limoges; Joly, à Nancy; Laborde, à Toulouse; Lépine, à Lyon; Mandon, à Montpellier; Montané, à Périgueux; Olmer, à Marseille; Patel, à Lyon;

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orge, PARIS

Rouchy, à Poitiers; Sencert, à Nancy; Vansteenberghe, à Lille.

L'impôt sur le revenu et les médecins. — Le groupe médical parlementaire s'est réuni le jeudi 9 Juillet, à 1 h. 1/2, à la Chambre, sous la présidence de M. le sénateur Labbé.

La réunion a examiné les conséquences de l'impôt sur le revenu par rapport à la profession de médecin.

Après une discussion assez longue, et après avoir entendu les délégués de l'Union des syndicats médicaux de France et du Syndicat des médecins de la Seine, MM. Philippeau, Noir et Guillemonat, il a été décidé de défendre ou de déposer les amendements suivants :

1° L'article 48 (ancien 53) sera ainsi rédigé : « L'impôt sur les bénéfices des professions libérales est établi annuellement *après défalcation des frais inhérents à la profession* »;

2° A l'article 50 (ancien 55) on supprimerait le mot *détaillée* qui fait suite à..... déclaration et on ajouterait à la fin du premier alinéa « en respectant strictement le secret professionnel »;

3° A l'article 48, on ajouterait « le règlement d'administration publique prévu à l'article 93 énumérera, en tenant compte des conditions d'exercice de chaque profession, les indications que devra contenir la déclaration et les justifications dont elle devra être accompagnée pour en établir l'exactitude »;

4° Le taux de l'impôt serait fixé à 2 pour 100 dans la 7e catégorie;

5° En cas de contestations, soit sur la déclaration, soit sur la taxation d'office, la preuve de l'inexactitude incombera à l'administration.

Conseil d'hygiène. — Le Conseil municipal de Paris vient de désigner pour le représenter au Conseil d'hygiène, MM. Navarre, Chausse et Adolphe Chérioux.

La lutte contre la tuberculose. — L'administration des Manufactures nationales vient de se mettre en rapport avec l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose, en vue de placer dans les familles de paysans les enfants *encore sains* des ouvriers des manufactures nationales atteints de tuberculose.

Expédition antarctique. — A la fin du mois de Juillet appareillera le *Pourquoi Pas ?* portant l'expédition antarctique française de notre confrère M. Jean Charcot.

L'expédition antarctique française comptera un personnel de trente hommes.

L'état-major comprendra : J. Charcot, chef de l'expédition; trois enseignes de vaisseau, MM. Bongrain, Rouch, Godefroy; un géologue, M. Gourdon; deux zoologistes, MM. Guin et Liouville; enfin M. Senouque, chargé des observations du magnétisme terrestre.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecin-major de 1re classe, M. Arnaud, de l'hôpital militaire de Marseille (laboratoire de bactériologie), est maintenu audit hôpital comme médecin traitant.

Médecins-majors de 2e classe, M. Menut passe au 92e rég. d'infanterie; M. Verse passe à l'état-major et place de Marseille; M. Conor passe à l'hôpital militaire de Marseille (laboratoire de bactériologie); M. Damond passe au 20e rég. de dragons; M. Langlois passe au 10e bataillon d'artillerie à pied; M. Combe passe au 3e cuirassiers; M. Janot passe au 36e rég. d'infanterie; M. Borie passe au 50e rég. d'infanterie; M. Réchoueyres est affecté pour ordre aux salles militaires de l'hospice mixte de Reims.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Chrétien est désigné pour occuper par avance l'emploi de médecin-major de 2e classe audit rég.; M. Rebierre passe au 49e rég. d'infanterie; M. Dennery passe à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; M. Joseph, dit Orme, passe au 98e rég. d'infanterie; M. Yvert passe au 7e rég. de chasseurs à cheval; M. Masson passe au 109e rég. d'infanterie; M. Pilliot passe au 1er rég. de cuirassiers.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Duclot, du port de Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de médecin de division de la force navale détachée au Maroc.

— M. le médecin principal Ménier, du port de Cherbourg, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, M. le médecin principal de 2e classe Gouzien; au grade de médecin principal de 2e classe, M. le médecin-major de 1re classe Piron; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 2e classe Maurras, Lépine, Ferrandini; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-major de 1re classe Butin, Comméléran, Fauquet, Duran, Kernéis, Bourret, Trautmann.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Gilles, médecin de l'hospice Brézin.

CONCOURS

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale s'ouvrira à la Faculté le 27 Juillet 1908, à 9 heures du matin.

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté avant le 20 Juillet et déposer, en s'inscrivant, une expédition de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine.

Hôpitaux d'Oran. — Après concours, MM. Jasseron et Devézian ont été nommés chirurgiens-adjoints.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE RECRUTEMENT DES MÉDECINS DE COLONISATION EN ALGÉRIE

On ne peut dire que le premier concours ouvert simultanément à Alger et à Paris pour le recrutement des médecins de colonisation ait été un succès. Pour dix places vacantes annoncées, huit candidats seulement se sont présentés. Tous, ou presque tous, étaient des Algériens. Personne ne s'est fait inscrire à Paris. Je me hâte d'ajouter que, malgré cette pénurie de concurrents, les épreuves, surtout celles des premiers, auraient été satisfaisantes.

Si nous recherchons les causes de cette indifférence, nous les trouverons multiples.

La nature des épreuves a sans doute rebuté les candidats de la métropole. Elle avaient un caractère trop spécial. Si elles répondaient assez bien aux besoins de la médecine en Algérie, elles constituaient plus un programme d'examen de sortie d'une école d'application qu'un concours d'entrée dans un corps. Celui-ci doit toujours être un certificat d'instruction générale.

Les avantages excessifs accordés en fait aux Algériens par la connaissance des langues indigènes auxquelles on attache trop d'importanee, et la bonification attribuée aux jeunes médecins justifiant d'un stage dans les hôpitaux de l'Algérie ou ayant remplaeé des médecins de colonisation, ont aussi dû éloigner un certain nombre de candidatures.

Enfin, la présence dans le jury d'éléments administratifs peu aptes à apprécier les qualités professionnelles des aspirants a dû agir aussi dans ce sens.

Après le concours, les membres du jury, nous apprend le *Bulletin médical de l'Algérie* du 15 Avril 1908, ont estimé que le programme devrait subir certaines modifications.

Peut-être eût-on pu accorder la dispense du concours aux médeeins des armées de terre ou de mer démissionnaires ou placés hors cadres, qui ont servi dans les colonies ou en Algérie.

Il ne faudrait pas, cependant, croyons-nous, attribuer uniquement aux causes énumérées ci-dessus l'abstention des médecins français. La situation faite aux médecins de colonisation, le peu de considération dont ils ont joui jusqu'à présent, n'y sont certainement pas étrangers.

Un journal dont le serviee est fait gratuitement, annonçait récemment les conditions d'admission à l'emploi de médecin de colonisation stagiaire en Tunisie. Il ajoutait, en manière de conclusion: « avis aux médecins sans elientèle ». Cette appréeiation est aussi flatteuse pour les futurs médeeins de eolonisation tunisiens que rassurante pour leurs futurs malades.

Quand un jeune homme se destine au service de santé de l'armée ou de la marine, il a déjà une idée bien nette de ce qui l'attend. Il connait l'étendue de ses droits et de ses devoirs; il sait à quels chefs il devra obéir; il sait quel sera son avaneement et quel avenir il peut entrevoir; il sait enfin qu'il aura eertaines garanties d'égalité de traitement et que, jusqu'à un certain point, les règlements militaires le mettent à l'abri de la faveur et de l'intrigue.

Rien de semblable n'existe dans le décret de 1883, qui règle le fonctionnement du serviee médical de eolonisation. Ce service n'a pas de hiérarchie, pas même un ehef technique. L'avaneement n'y est réglé par rien. Quant aux avantages pécuniaires que l'on peut en retirer, ils peuvent s'exprimer par une solde fixe, insuffisante, $+ x$ destiné à la compléter. Mais x peut souvent égaler 0 ou à peu près. A côté de cela, il y a deux eertitudes : celle d'obtenir la retraite à cinquante-cinq ans d'âge, retraite bien inférieure à celle des médecins de l'armée ou de la marine qui quittent le service à cet âge; celle de rester jusqu'à eette époque dans les petites localités de l'Algérie, privées de toutes ressources matérielles et intellectuelles.

Pour notre bon renom, pour le développement de notre influence sur les Musulmans, il serait cependant nécessaire d'avoir pour l'Algérie, la Tunisie et éventuellement pour le Maroc, un eorps médical d'élite atteignant au moins le niveau de médecin militaire.

Cette condition sera plus nécessaire eneore pour le Maroc, où nos médecins se trouveront en concurrence avec des médecins étrangers. Sans préjuger de ce qui arrivera de ce pays, on est en droit de croire que les nations rivales ne manqueront pas d'y agir par leurs médecins.

Ce corps, ne pourrait-on pas le former en Algérie avec des éléments métropolitains et aussi algériens et en faire l'analogue de l' « Indian medical service [1] » de l'Inde, dont la haute valeur professionnelle ne peut être discutée?

H. Gros,
Rébeval (Alger).

1. Malgré des avantages très sérieux aussi l' « Indian medical service » subit également une erise en ce moment.

LE CONGRÈS ANTIALCOOLIQUE DE LYON

La Ligue nationale eontre l'aleoolisme a tenu récemment à Lyon son deuxième congrès national.

Cette intéressante manifestation de l'Union française antialcoolique et des Sociétés françaises de tempérance réunies, a été fort suivie et a obtenu un réel succès.

Les principaux efforts des orateurs du congrès se sont exercés sur la question des plus importantes de l'alcoolisme dans l'armée.

A ce propos, l'on doit mentionner tout spécialement la eommunication de M. le commandant Grumbach, de l'état-major du 14e corps, sur les méfaits de l'alcoolisme dans l'armée, sur les moyens actuellement employés pour le combattre et sur les mesures les plus efficaces qu'il conviendrait d'adopter pour en triompher, ainsi que les communications de MM. Frémain et Cheysson touchant les coopératives militaires et l'organisation de la mutualité dans l'armée.

Ces deux dernières communications, en particulier, ont donné lieu à une longue discussion dont la sanetion a été le vote par le congrès des vœux suivants :

1° Le congrès émet le vœu que les sociétés coopératives militaires réglementent l'usage et la consommation du vin, en le restreignant par exemple aux repas;

2° Que les cadres de ces sociétés régimentaires soient fixés par les chefs de corps en s'inspirant des conditions locales;

3° Que ces sociétés coopératives se fédèrent par régiment, soit pour l'achat en commun des approvisionnements, soit pour opérer sur le boni coopératif des prélèvements en vue d'alimenter les cercles de récréation et les mutualités régimentaires;

4° Que l'allocation d'alcool en temps de guerre,

délivrée aux troupes à titre exceptionnel, soit supprimée comme elle l'est déjà en temps de paix;

5° Que l'introduction de l'alcool dans les mess d'officiers soit interdite.

En dehors de cette double affaire des coopératives et des mutualités, le congrès s'est encore occupé en détail de la question de l'utilisation de l'alcool.

Celle-ci, après une discussion à laquelle ont pris part, notamment, MM. Riémain, Matter, Roux (de Paris), Roux (d'Amiens), etc., s'est terminée par l'adoption de divers vœux portant :

Que soit absolument interdit l'emploi comme alcool de bouche des alcools industriels mal rectifiés;

Que soit prohibé l'emploi des bouquets artificiels destinés à transformer l'alcool industriel en fausses liqueurs;

Que les comités des arts et manufactures réunissent des formules de dénaturants spéciaux, en particulier que la benzine, type régie, soit remplacée dans les alcools de chauffage et d'éclairage par un produit qui n'encrasse pas les appareils et qui maintienne au plus haut point possible la densité de l'alcool.

Comme l'on en peut juger par ce compte rendu bien sommaire des travaux du congrès, celui-ci a été orienté dans un sens vraiment pratique.

C'est là une circonstance des plus heureuses, car seule, en effet, elle peut permettre d'espérer que les efforts tentés ne demeureront point tout à fait vains, mais recevront au moins une part de réalisation. G. V.

VARIÉTÉS

Températures extrêmes auxquelles la vie est possible.

Les températures que peuvent supporter les organismes pour la chaleur ne dépassent pas en général 40 à 45°, point de coagulation de l'albumine. On connaît, cependant, des mollusques, des larves de mouches et de petits ascarides vivant dans des sources à 50, 69 et 81°. On peut adapter certains infusoires à une température de 70°. Quant au froid, Pictet a constaté que des poissons, des grenouilles, des myriapodes et des limaces supportaient impunément, pendant peu de temps il est vrai, — 15°, — 28°, — 50° et — 120°. Des bacilles de la peste conservèrent la vie pendant plusieurs mois à — 31°, ceux de la diphtérie supportèrent — 60° et ceux de la tuberculose résistèrent à une immersion d'une heure dans un mélange réfrigérant de — 100°. Ils succombèrent seulement à — 160°. Même des streptocoques du pus n'ont pas cessé de vivre après avoir été soumis à un froid de — 252°. Des résistances analogues contre le froid ont été observées sur des graines; on a supposé que tous les organismes supportent si bien les basses températures, parce que l'albumine qu'ils renferment est dépourvue d'eau.

LIVRES NOUVEAUX

A. Monthus, ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris. — *Iconographie stéréoscopique oculaire* (*Anatomie, Clinique, Technique opératoire.*) Série de 25 planches stéréoscopiques, accompagnées d'un texte explicatif, dans un étui en carton. Prix : 5 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

M. Monthus a voulu mettre à la portée de tous l'étude iconographique de l'ophtalmologie. En d'excellentes photographies stéréoscopiques, accompagnées d'une brève brochure explicative, il montre dans cette première série : de l'anatomie (orbite et cavités voisines), de l'anatomie pathologique macroscopique (tumeur de l'orbite, tumeur et ulcération de la cornée, dacryocystite) et de la technique opératoire. Cette dernière partie est particulièrement intéressante; chaque opération est figurée à ses divers temps successifs : tarsorraphie (2 planches), transplantation du sol ciliaire (3 planches), cathétérisme des voies lacrymales (3 planches), extirpation du sac (2 planches), exentération ignée de De Lapersonne (2 planches). Ces planches, presque toutes établies à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, peuvent constituer pour chacun, ophtalmologiste, praticien, chirurgien, une collection particulière précieuse et ayant sa place marquée dans toute bibliothèque médicale. A. Cantonnet.

BIBLIOGRAPHIE

1656. — **L. Vallois.** — Le Nouveau-né : *Guide pratique des soins à lui donner*. 1 vol. in-16, de vi-188 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Coulet et fils*, éditeurs, à Montpellier.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

Ch. Aubertin et E. Beaujard. — Action des rayons X sur le sang et la moelle osseuse (avec figures dans le texte).

E. Lefas. — Note sur les granulations neutrophiles.

J. Castaigne et F. Rathery. — Les lésions du rein dans l'intoxication aiguë expérimentale par le sublimé (avec figures dans le texte) [planche IV].

Noël Fiessinger. — Les lésions cellulaires dans les cirrhoses biveineuses du foie (planche V).

L. Alquier et P. Robin. — Etude histologique de l'inflammation expérimentale (avec figures dans le texte).

E. Lenoble. — Recherches sur les réactions sanguines dans les anémies.

Francesco Fulci. — Recherches expérimentales sur l'existence d'une endocardite.

Georges Etienne. — Recherches comparatives de la plus petite dose mortelle de divers dérivés et préparations de la digitale.

Analyses et Bibliographie.







CHLOROFORME ADRIAN
en flacons de 30 et 60 gr. fermés à la lampe.

BROMURE D'ÉTHYLE ADRIAN
en flacon de 30 gr. fermé à la lampe.

ETHER ANESTHÉSIQUE ADRIAN
à 66°
Redistillé sur l'Huile d'amandes douces.

AFFECTIONS du CŒUR
ET DE LA RESPIRATION

VIN CARDIAQUE
du Dr SAISON

Chaque cuillerée à soupe contient :
2 centigr. de Convallamarine.
2 — de Sulfate de Spartéine.
20 — d'Iodure de potassium.

Il suffit ordinairement de 4 à 5 cuillerées par jour pour obtenir sur le cœur une action tonique très énergique.



TUBERCULOSE — DIABÈTE
ANÉMIE — FIÈVRES PALUDÉENNES

ARRHENAL
CHIMIQUEMENT PUR
PRÉPARÉ PAR
ADRIAN

Gouttes contenant chacune... 2 millig.
Ampoules stérilisées.... à 50 —
Comprimés dosés........ à 25 —
Granules — .... à 1 centig.



ENGHIEN-LES-BAINS
(SEINE-ET-OISE)

Eaux les plus sulfureuses de France
(33 c.c. d'H^2S par litre)

ÉTABLISSEMENT THERMAL DÉCRÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE
(JUILLET 1865)

Affections des Voies respiratoires, Rhumatisme, Peau

EXPÉDITION D'EAU

SAISON D'AVRIL A OCTOBRE

Chlorétone

HYPNOTIQUE, ANALGÉSIQUE, ANTISEPTIQUE

POUR USAGE EXTERNE ET INTERNE.

INDICATIONS :
Usage Externe : Affections des muqueuses, (nez, oreilles, gorge). Gonorrhée, Prurit, Urticaire, Brûlures, etc. Chirurgie dentaire.
Usage Interne : Insomnies, Vomissements de la grossesse, Delirium tremens, Chorée, Mal de mer, etc.

Chlorétone crist., en flacons de 14 et 28 gr.
Capsules de Chlorétone, à 0 gr. 325, en flacons de 25 et 100 capsules.
Chlorétone Inhalant. Préparation liquide pour inhalations et pulvérisations. En flacons de 28 et 110 gr.
Boro-Chlorétone. Poudre antiseptique, calmante, pour le traitement des plaies, brûlures, etc.

Catalogue et littérature franco sur demande.

LABORATOIRES PARKE, DAVIS & Cie, LONDRES

Sédatif du Système Nerveux, Somnifère — TABLETTES de

Bromural-Knoll
(α. Monobromisovalérianylurée.)

TOUTES LES INDICATIONS DES BROMURES ET DE LA VALÉRIANE

DOSE MOYENNE :
Comme *Sédatif*, une tablette (0 gr. 30) plusieurs fois par jour.
Comme *Somnifère*, 1 à 2 tablettes le soir.

Le *BROMURAL* exerce son action sédative sans amener de stupeur, ni de phénomènes secondaires, même à doses répétées; son absorption et son élimination sont rapides; il est bien supporté même par les cardiaques et les malades atteints d'affections stomacales.

Odeur faible, aromatique, agréable.

PRESCRIRE : *TABLETTES* de *BROMURAL-KNOLL* : un tube

Notices et Échantillons : Pharmacie du Dr BOUSQUET, 140, Faubg St-Honoré, PARIS.

CHAIX & Cie, 10, Rue d[illegible], PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : 1° *Cours pratique d'accouchements*, par M. Potocki, agrégé. Ce cours, avec l'assistance de MM. Paquy, Lacasse, chefs de clinique, et Cazeaux, chef de laboratoire, commencera le lundi 7 Septembre. Il aura lieu tous les jours et se terminera le 26 Septembre.

Programme. — Le matin : de 10 heures à midi. Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-né, allaitement). Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

L'après-midi : de 2 à 4 heures. Manœuvres et opérations obstétricales.

2° *Cours pratique de gynécologie*, par M. Potocki, agrégé. Ce cours, avec l'assistance de MM. Paquy, ancien chef de clinique, et Le Masson, répétiteur, commencera le lundi 28 Septembre, à 10 heures du matin, et continuera les jours suivants à la même heure. Il sera complet en 18 leçons et se terminera le 17 Octobre.

Programme. — Les mardis, jeudis, samedis : Examen des malades, application du spéculum, pansements vaginaux et utérins auxquels seront exercés tous les élèves. Les lundis, mercredis, vendredis : Leçons de pratique gynécologique et opérations, avec la participation des élèves. Le nombre des élèves est limité à 12.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — Les travaux pratiques de laryngologie, rhinologie et otologie (examen et traitement des malades) ont lieu à la clinique de M. Castex, chargé de cours (Ecole pratique), 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, de 3 heures à 5 heures, toute l'année sans interruption.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs.

Sont admis tous les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

Médecins légistes. — Sont nommés médecins légistes : MM. Alaize, Chavigny, Delmas, Le Coq, Moreau, Nicolas, Parrot, Raoult-Deslongchamps, Saèquépée, Thomas, Véli-Tahsin.

MM. Bornay et Némorin sont reçus pour la partie médico-légale, et M. Porée pour la partie psychiatrique seule.

Une session extraordinaire aura lieu en Novembre pour les candidats ajournés aux épreuves de Juillet.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants-Malades. — M. Auffret, chef de clinique, commencera un cours de Chirurgie orthopédique, le lundi 3 Août, à 11 heures du matin.

Le cours comprendra 15 leçons. Le droit à verser est de 50 francs.

S'inscrire au pavillon de la Clinique chirurgicale des Enfants-Malades, à partir du lundi 27 Juillet, de 9 à 11 heures du matin.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — *Cours de vacances.* Douze leçons sur la tuberculose des os et des articulations, du 1er au 12 Août 1908, par M. Ménard, chirurgien en chef, avec le concours de MM. Andrieu et Calvé, chirurgiens-assistants.

Programme des cours : 1er Août, M. Ménard. Généralités sur la tuberculose osseuse et articulaire. Evolution et traitement. — 2 Août, M. Ménard. Mal de Pott. Anatomie pathologique. Examen de pièces et de radiographies. — 3 Août, M. Andrieu. Mal de Pott. Etude clinique. Mal de Pott cervical, dorsal, lombaire, sous-occipital. — 4 Août, M. Ménard. Mal de Pott. Traitement. — 5 Août, M. Ménard. Coxalgie. Anatomie pathologique. Examen de pièces. Radiographies. — 6 Août, M. Calvé. Coxalgie. Etude clinique. — 7 Août, M. Ménard. Coxalgie. Traitement. — 8 Août, M. Andrieu. Tuberculose du genou. — 9 Août, M. Calvé. Tuberculose du poignet et des os de la main (spina ventosa). — 10 Août, M. Andrieu. Tuberculose du tarse. — 11 Août, M. Calvé. Tuberculose du coude et de l'épaule. — 12 Août, M. Ménard. Ostéite tuberculeuse et ostéite syphilitique.

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques : Appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de malades. Le cours aura lieu le matin à 10 h. 1/2, à l'Hôpital maritime. Il sera ouvert aux étudiants en médecine et aux docteurs français et étrangers. Droit d'inscription : 50 francs. Les internes des hôpitaux de Paris sont dispensés de ce droit.

Se faire inscrire par lettre adressée à M. Calvé ou à M. Andrieu, chirurgiens assistants de l'Hôpital maritime, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Dubar, à Lille.

Chevalier. — MM. Herrgott, à Nancy; Verne, à Grenoble; Antonelli, Grimaud, à Paris.

Société de l'Internat. — Séance du jeudi 23 Juillet. M. Georges Luys fera une conférence sur l'Endoscopie de l'urètre et de la vessie avec projections.

Ier Congrès international pour la répression des fraudes alimentaires et pharmaceutiques. — Ce Congrès, organisé par la Société de la Croix-Blanche de Genève, se tiendra dans cette ville, du 8 au 12 Septembre prochain.

Exposition. — M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient, sur les instances de M. Steeg, député de Paris, d'accepter la présidence d'honneur du Comité de patronage de l'exposition des peintres, sculpteurs et graveurs de l'Enfance, qui s'ouvrira le 4 Octobre prochain au Cercle International des Arts, 97, boulevard Raspail.

Cette exposition est organisée au bénéfice de l'Union maternelle du XIVe arrondissement.

Syndicat médical de l'arrondissement de Caen. — L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

Les membres du Syndicat des médecins de l'arrondissement de Caen, réunis en Assemblée générale extraordinaire, ont décidé à l'unanimité :

1° De méconnaître les Sociétés de secours mutuels qui n'assurent pas au médecin un tarif minimum d'honoraires de 2 francs par visite ou consultation;

2° Ce tarif *minimum* ne s'applique qu'aux *mutualistes*

ouvriers. Pour ceux dont la situation de fortune est plus élevée, le tarif des honoraires médicaux sera proportionnel à leur situation sociale;

3° Pour les mutualistes habitant en dehors de la résidence du médecin, le prix de la visite sera augmenté du tarif kilométrique;

4° Ne sont pas compris dans ce tarif, les opérations de petite chirurgie, les pansements et les certificats engageant la responsabilité du médecin.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Ménier, du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de médecin de division de la force navale détachée au Maroc.

— Sont promus dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin en chef de 2e classe, MM. Coquinrd, Maget, médecins principaux de réserve: au grade de médecin principal, M. Bertrand, médecin de 1re classe de réserve; au grade de médecin de 1re classe, MM. Chuhal, Tahuret, Brun-Bourguet, Charcot, médecins de 2e classe de réserve.

CONCOURS

Agrégation. — Des concours s'ouvriront à Paris, en 1909, pour trois places d'agrégé près l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, à répartir de la manière suivante : Section de physique, chimie et toxicologie (chimie et toxicologie), 2 places. Section d'histoire naturelle et de pharmacie (pharmacie), 1 place.

Ces concours s'ouvriront : Le 15 Février 1909, pour la section de physique, chimie et toxicologie. Le 3 Mai 1909, pour la section d'histoire naturelle et de pharmacie.

Adjuvat et prosectorat. — Un arrêté ministériel modifie comme suit le règlement des concours de l'adjuvat et du prosectorat :

Art. 7. — Le jury est nommé par le vice-recteur de l'Académie de Paris. Il se compose de cinq juges titulaires, savoir : un anatomiste, un physiologiste et trois chirurgiens.

Le juge d'anatomie est choisi parmi les professeurs d'anatomie et d'histologie, titulaires ou honoraires, et les agrégés d'anatomie, en exercice ou libres.

Le juge de physiologie est choisi parmi les professeurs de physiologie, titulaires ou honoraires, et les agrégés de physiologie, en exercice ou libres.

Les juges de chirurgie sont choisis parmi les professeurs de chirurgie générale ou spéciale, titulaires ou honoraires, et les agrégés de chirurgie, en exercice ou libres.

Les juges suppléants sont au nombre de trois, savoir : un anatomiste, un physiologiste, un chirurgien.

En cas d'absence ou de tout autre empêchement d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury se complète, lors de sa première séance, par le ou les juges suppléants appartenant aux mêmes spécialités que les juges titulaires absents.

Cesse de faire partie du jury tout membre qui a été empêché d'assister à une des opérations du concours, quelle que soit cette opération.

Art. 16. — Le concours du prosectorat comprend : 1° Deux épreuves d'admissibilité (épreuves éliminatoires); 2° quatre épreuves d'admission.

Art. 21. — Le jury est nommé par le vice-recteur de l'Académie de Paris.

Il est composé de sept juges, savoir :

Deux anatomistes, un physiologiste, quatre chirurgiens.

Les juges d'anatomie sont choisis parmi les professeurs d'anatomie et d'histologie, titulaires ou honoraires, et les agrégés d'anatomie, en exercice ou libres.

Le juge de physiologie est choisi parmi les professeurs de physiologie, titulaires ou honoraires, et les agrégés en physiologie, en exercice ou libres.

Les juges de chirurgie sont choisis parmi les professeurs de chirurgie générale ou spéciale, titulaires ou honoraires, et les agrégés de chirurgie en exercice ou libres.

Les juges suppléants sont au nombre de trois, savoir : un anatomiste, un physiologiste, un chirurgien.

En cas d'absence ou de tout autre empêchement d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury se complète, lors de sa première séance, par le ou les juges suppléants appartenant aux mêmes spécialités que les juges titulaires absents.

Cesse de faire partie du jury tout membre qui a été empêché d'assister à une des opérations du concours, quelle que soit cette opération.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

POUR NOS FILS
QUI, AYANT 18 ANS, SE DESTINENT A LA MÉDECINE

Mon cher ami,

Tu viens de finir tes études. Des personnages vénérables mais curieux t'ont demandé une foule de renseignements sur des événements qui ne t'ont jamais intéressé parce que tu en ignores la portée; de même ils ont sollicité ton témoignage sur les hommes du passé dont tu n'as cure, toi qui représentes l'avenir. Ayant dûment constaté ton ignorance en toutes choses, ils t'ont décerné le laurier d'or, et te voilà bachelier.

Maintenant, tu t'interroges sur la vie qui s'ouvre devant toi. Quelle route suivre? Fonctionnaire? Ton esprit plein de méfiance répugne aux maigres appointements : comme tous ceux de ton époque, tu es pressé, et le mirage d'une retraite reste sans attrait pour toi. Industriel? Commerçant? Dame! cela te plairait assez, mais quelle industrie? quel commerce? Et puis, s'être juché au bachot pour auner ensuite du calicot ou fabriquer des boutons!... Officier? Depuis l'ère

du pacifisme on ne se bat plus qu'entre Français. Avocat ? Bien vieux jeu, la défense de la veuve et de l'orphelin, pour un disciple de Nietzsche. Alors, quoi ? Tu pourrais, comme les petits dans leurs récréations, jouer ta carrière au doigt mouillé, mais heureusement l'esprit d'imitation est là : tes camarades louchent vers la médecine, tu vas loucher comme eux.

Je t'aime sans te connaître, pauvre petit diable qui viens de passer le meilleur de ton temps dans le bourbier de notre logomachie, loin des prés et des bois, privé de la nature vivante; et c'est pourquoi je t'écris, afin de te détourner de ton trop funeste projet.

Vois-tu, mon petit, c'est chez les médecins comme à Waterloo : ils sont trop. Tu n'as donc pas vu, malheureux, que toutes les familles d'aujourd'hui ont leur apprenti docteur ? Pas de noce bourgeoise sans l'officier, le soldat et le carabin. La médecine dans la famille moderne a remplacé la cléricature du temps jadis. Les praticiens sur la brèche n'ont pas assez de malédictions pour leur art. Ont-ils un fils, ils l'envoient à la Faculté. Je te dirai même très entre nous, qu'à une réunion de notre syndicat, un confrère s'était escrimé à rédiger une belle circulaire, destinée, comme cette lettre, à t'éloigner d'Esculape. Son appel était fort éloquent, — tu as pu en juger par toi-même, car on a dû le distribuer dans les lycées? Comme il achevait de le lire, un ami lui demanda sournoisement combien il avait de fils? — Deux, répondit-il, sans penser à mal. — Que font-ils? interrogea l'autre, implacable. Hélas! tous deux étudiaient la médecine!...

Sceptique comme tous ceux de la génération, tu ne croiras pas, malgré tout, à mes histoires, et je sais pourquoi. Tu as confiance en toi-même, — oh! la belle qualité de jeunesse! Ayant lu dans les gazettes les prodiges réalisés par les savants, tu te sens appelé par ton démon familier à marcher sur leurs traces.

Tu sais aussi qu'en médecine l'Amérique reste toujours à découvrir; frappant ton jeune front qui se pare d'acné, tu te demandes donc si tu ne seras pas l'explorateur des mondes nouveaux. La médecine conduisant à la gloire, quelle charmante allégorie, n'est-il pas vrai?

Dans l'Inde, où l'échec du praticien était puni de mort, on soumettait le futur disciple du dieu qui guérit à une épreuve que je te recommande. Dans toute la hauteur de son dos, on taillait deux belles lanières, on y passait une barre et l'on suspendait le patient. Six heures durant, il devait tenir dans ses mains les livres sacrés et volumineux où se trouvent résumés les secrets de l'art divin. Ce procédé ingénieux, mais barbare, ne saurait trouver place dans notre civilisation. Quel moyen, cependant, pour s'assurer d'une vocation! quel remède certain à l'encombrement! Ce supplice signifiait que pour aborder la médecine et soulager autrui, l'abnégation ne suffit pas, il faut de l'héroïsme. Hélas! nous ne sommes plus aux symboles, je les laisse aux vieux Hindous, de même qu'il faut laisser à nos pères leurs vieilles idées de charité. L'Etat, maintenant, se charge des menues besognes d'assistance; il s'en acquitte très mal, et c'est le progrès. Ce côté de la médecine ne sera donc pour toi qu'accessoire. Clientèles opulentes, belles dames pâmées ou financiers obèses, voilà ta préoccupation. Et cela n'est point pour m'étonner. N'as-tu pas lu que le chirurgien X... n'enlève pas un appendice à moins de 3.000? que le célèbre docteur Y... gagne des cent et des mille? Tu sais compter: cent appendices à 3.000 francs et te voilà riche!

Eh bien, mon pauvre ami, tout ce qu'on t'a raconté là n'est qu'un tissu d'exagérations. Si tu vises à la fortune, si le ronflement des quarante chevaux de la grande marque résonne à ton oreille, si tu as la vision du luxe et des élégances, je t'en prie, ne franchis pas notre seuil. Chez nous, on manie souvent le mercure, rarement l'or, je t'assure, et notre profession, qui ne fait pas toujours vivre le client, ne fait pas davantage vivre le médecin. Si tu savais combien il en est pour manger de la vache enragée et que ce régime n'empêche pas de végéter! L'industriel, le commerçant peuvent faire fortune parce que, dans leur tâche, ils sont secondés par une foule de collaborateurs, acharnés à l'œuvre commune. Chez nous, l'effort est individuel, il faut tout faire sortir de son cerveau sans rien prélever sur le labeur d'autrui. Tu me croiras donc si je te dis que tu aurais trop de tes dix doigts pour compter les grandes fortunes médicales.

Tu me répondras que ta vie se passera du moins au milieu de braves gens. Oh! ça, oui, je m'en porte garant. Seulement, tu ne t'en apercevras pas, pour cette simple raison que si X... parle d'Y..., c'est invariablement pour le peindre sous les plus noires couleurs, et réciproquement. Pas de corporation où l'on soit plus sociable et plus humain que dans la nôtre. Malheureusement, toute notre bonté et notre indulgence s'éparpillent au dehors; nous faisons tant de bien aux autres que nous n'en gardons point pour nous-mêmes.

— Mais je suis riche, objecteras-tu, et ne désire que de la considération. Hélas! pauvre petit, l'argent ne fait pas le docteur, et tu t'illusionnes si tu t'imagines pouvoir compter sur l'estime absolue de tes concitoyens. Elle suit les lois de l'offre et de la demande; or, comment apprécier les mérites de médecins qui sollicitent, tant ils sont nombreux, les malades à chaque coin de rue?

Et si c'était tout, encore! Empêtrée dans ses croyances ancestrales, la foule nous regarde de plus en plus défavorablement; de plus en plus nous représentons pour elle les puissances fatales : la Maladie et la Mort. Pour un bon arrêt tombé de nos lèvres, combien de mauvais! Ceux-ci font oublier celui-là.

Nous sommes, en outre, les éternels prêcheurs de carême. Une fois l'an seulement le prêtre couvrait les fidèles de cendres, tous les jours nous allons répétant le *Memento homo quia pulvis es*. Au nom de l'idole nouvelle, nous interdisons tour à tour le vin, l'amour, la bonne chère, et en général toutes les choses excellentes ; et par-dessus le marché nous entendons nous faire payer. Comment veux-tu qu'on ne nous en veuille pas ?

Peu d'argent, une considération relative, voilà le lot qui t'attend : plus de leurre que de pain, comme tu le vois. Tu doutes encore ? Ecoute. Il s'est formé à Paris des agences qui vendent les adresses des gens de toutes professions; il en est pour les métiers les plus variés : notariat, médecine, pharmacie, etc. Les industriels dont je te parle font écrire leurs adresses par des veuves ou des pauvres hères enclins à la boisson; ils connaissent la misère humaine et ont l'esprit observateur. L'un d'eux a énoncé cette loi que moins une profession nourrit son homme, plus fréquents y sont les changements de domicile. Eh bien, je suis contraint de t'avouer qu'après les modistes, la corporation médicale est peut-être celle dont le foyer offre le moins de stabilité.



Tu n'es pas encore convaincu parce que tu sais qu'au Parlement la médecine domine, et 15.000 francs c'est un joli denier. Ici, je suis moins assuré, en effet, et je reconnais que notre art mène à tout. Des praticiens de campagne sont devenus ministres, voire ambassadeurs ; on a vu des Cabinets qu'on eût pu, sans exagération, taxer de Cabinets médicaux, tant les nôtres y abondaient. Seulement, ici encore tu pèches par ignorance. Si tu savais ce que chaque siège de député-médecin représente de visites « à l'œil », d'années passées à réduire les fractures de la Démocratie, à désencombrer l'intestin du prolétaire !

Je m'arrête. Tout ce que je te dis là, tu le sais aussi bien que moi et rien ne t'empêchera cependant de prendre ta première inscription. Donc, que ton destin s'accomplisse. Tu vas connaître le quartier Latin, et c'est peut-être cela qui t'attire. Tu as raison après tout. Le seul avantage de notre art est de retarder un peu l'heure de la lutte et des désillusions. Encore que différente de l'idée que tu t'en fais d'après les romans dissimulés naguère dans ton pupitre, la vie d'étudiant n'est point sans charmes; tâche d'en profiter avant que la réalité ne vienne souffler sur tes rêves, et dis-toi bien que la médecine est un peu comme le mariage, où le temps le plus beau est celui des fiançailles !

Là-dessus, je te quitte. Bonne chance, bons pistons, et à toi bien cordialement.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

A. Mairet. — *La simulation de la folie*, 1 vol. in-8°, de IX-324 pages. Prix : 6 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs à Paris, et Coulet et fils, éditeurs à Montpellier, 1908.)

Les mobiles pouvant entraîner l'homme à simuler la folie sont divers. Le cas le plus fréquent est celui d'un individu qui simule la folie pour atténuer la responsabilité d'un acte délictueux qu'il a commis, ou bien encore celui d'un individu qui espère éviter de cette façon le service.

A ce double point de vue, l'étude de la simulation de la folie appartient donc au médecin, et c'est précisément pour lui faciliter ce diagnostic que M. Mairet a publié un livre, limité toutefois à la folie simulée, à la folie alléguée et à la responsabilité des simulateurs.

R. R.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la fatigue.

Toutes les fois qu'on demande à un organisme non entraîné une production de travail supérieur à sa normale (qu'il s'agisse de travail cérébral ou musculaire et, à plus forte raison, des deux ensemble), on voit apparaître à la suite de cet effort une dépression caractéristique de la fatigue dont les principaux symptômes sont : le besoin de sommeil, une lassitude générale et l'impossibilité de recommencer ces mêmes efforts avant d'avoir pris un temps de repos plus ou moins long pendant lequel l'organisme réparera ses pertes.

On peut favoriser la résistance à la fatigue par l'emploi de certaines substances antidéperditrices et dynamogéniques. C'est dans ce but qu'on employait la kola et la coca dont on avait reconnu empiriquement les vertus.

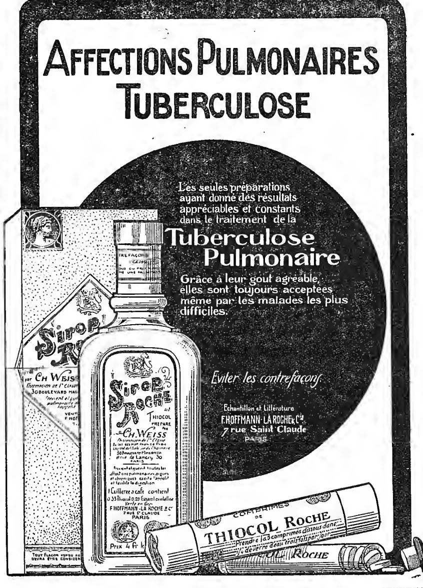
De la même façon on apprécie les propriétés bien supérieures de l'iboga. C'est une plante originaire du Congo français : les indigènes de cette région en mâchent les racines toutes les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail et cette absorption leur permet de résister à une longue fatigue en enlevant tout besoin de sommeil.

De cette plante, M. Landrin a extrait un alcaloïde nettement défini, l'ibogaïne, utilisé en thérapeutique sous forme de chlorhydrate d'ibogaïne enrobé dans des dragées. Ce sont ces dragées Nyrdahl qui, prises à la dose de 2 à 6 par jour, permettent d'offrir une résistance considérable à la fatigue morale et physique en assurant force musculaire, lucidité d'esprit, entrain, appétit, etc. »



CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER

à 0 gr. 10 centigr. de Corps Thyroïde frais de mouton par capsule.
DOSE ORDINAIRE : 1 à 6 capsules par jour.
Ces Capsules ne se prennent que sur l'ordonnance du médecin.





IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIII° Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications
SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT
DYSPEPTINE DU Dr HEPP
AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES

DÉPÔT POUR PARIS : H. CARRION & Cie, 54, F° S.t Honoré
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PUITS-D'ANGLE par LE CHESNAY (S.-et-Oise)

FACULTÉ DE PARIS

L'enseignement de l'anatomie. — L'enseignement de l'anatomie vient d'être réglementé de la manière suivante par un décret en date du 16 Juillet dont voici la texte :

Article premier. — Le professeur d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris est chargé, sous l'autorité du doyen, de l'administration de l'Ecole pratique, de la direction de l'enseignement de l'anatomie (théorique et pratique), du personnel du service et des collections d'anatomie.

Art. 2. — Le personnel de l'Ecole pratique, placé sous l'autorité du professeur d'anatomie, se compose de : deux assistants, huit prosecteurs, quinze aides d'anatomie, deux préparateurs techniques.

Art. 3. — Les deux assistants d'anatomie sont nommés par arrêté ministériel, sur la proposition du professeur d'anatomie et la présentation du doyen.

Ils sont choisis parmi les agrégés d'anatomie en exercice ou libres, ou, à défaut, parmi les anciens prosecteurs.

Sous la responsabilité du professeur directeur du service d'anatomie, les assistants prennent part à l'enseignement de l'anatomie et à la surveillance des travaux pratiques.

Art. 4. — Les deux préparateurs techniques sont nommés par le doyen, sur la proposition du professeur directeur du service d'anatomie.

Art. 5. — Les assistants et les préparateurs techniques sont nommés pour une année. Ils peuvent être maintenus dans leurs fonctions d'année en année, selon les formes prévues à l'article 3.

Art. 6. — Les traitements des assistants et des préparateurs techniques sont fixés ainsi qu'il suit :

Assistants. — De 4.000 à 6.000 francs, par promotions successives de 500 francs, dans la limite des crédits disponibles, et après au moins trois années passées dans la classe immédiatement inférieure.

Préparateurs techniques. — De 1.500 à 3.000 francs, par promotions successives de 300 francs, dans la limite des crédits disponibles, et après au moins deux années passées dans la classe immédiatement inférieure.

Art. 7. — Il n'est rien modifié en ce qui touche soit au nombre, soit au traitement, soit au recrutement des prosecteurs et aides d'anatomie.

Art. 8. — Sont supprimés à la Faculté de médecine de l'Université de Paris :

1° L'emploi de chef des travaux anatomiques;

2° L'emploi de préparateur du laboratoire d'anatomie.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 21 Septembre 1908, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.), applicables au diagnostic; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire. L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon et Le Play, chefs de clinique; Nattan-Larrier et René Gaultier, chefs de laboratoire; Bonnier, Dehu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — Lundi 21 Septembre, matin : M. Nattan-Larrier. Examen clinique du sang : anémies, polyglobulies, leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic. Soir : M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang : cultures du sang.

Mardi 22 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx. Soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 23 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques. Soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 24 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement. Soir : M. Le Play. Méthodes d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 25 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige : équilibre. Soir : M. Le Play. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les séro-diagnostics.

Samedi 26 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades). Soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalo-rachidien.

Lundi 28 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie clinique de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite; l'entérotyphlocolite. Soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 29 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatites. Séméiologie de la rate. Soir : M. René Gaultier. Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin : examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 30 Septembre, matin : M. Le Play. Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram. Soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic du tréponème pâle de Schaudinn, des trypanosomes, de l'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 1er Octobre, matin : M. Le Play. Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée; déchloruration. Soir : M. René Gaultier. Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 2 Octobre, matin : M. Dehu. Traitement de la syphilis : la médication mercurielle. Soir : M. Dehu. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 3 Octobre : M. Lacaille. Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence. Soir : M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Mouret, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours complémentaire d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille de la mutualité. — *Médaille d'or.* — MM. Tissier, à Paris; Tra



moni, au Caire; Wittrup, à Copenhague; Delalieux, à Bruxelles.

Médaille d'argent. — MM. Ferrundi, à Ajaccio; Berger, à Brest; Aubert, à Paris.

Médaille de bronze. — MM. Cochet, Hennart, à Lille; Rattel, à Paris.

LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : M. Reed, à Cincinnati.

Association française d'urologie. — La 12e session de l'Association française d'urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 8 au 10 Octobre 1908, sous la présidence de M. le professeur GUYON. La question mise à l'ordre du jour est la suivante : « De l'incontinence dite essentielle de l'urine ». Rapporteur, M. BAZY (de Paris).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général, M. E. DESNOS, 59, rue La Boétie, Paris.

Physiothérapie (cours de vacances). — MM. ALBERT-WEIL, BARDET, DE BEURMANN, BOULOUMIÉ, CAUTRU, DESFOSSES, DOMINICI, DUREY, KRUGER, LAGRANGE, LALESQUE, GASTON LYON, MOUGEOT, PARISET et SANDOZ feront, du 15 Octobre au 7 Novembre, à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne, un *Cours complet de physiothérapie avec démonstrations et exercices pratiques.*

Ce cours sera divisé en *trois séries* de 20 leçons et sera complété par une visite de deux jours aux installations modèles de physiothérapie et d'hydrologie de Vichy.

La première série comprendra l'électrothérapie, la radiothérapie, la radiumthérapie, la photothérapie et la méthode de Bier.

La deuxième série comprendra le massage, la mécanothérapie, la gymnastique thérapeutique et éducative.

La troisième série comprendra la diététique, l'hydrologie, la climatothérapie, les cures naturistes, l'hydro et la thermothérapie.

Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 40 francs.

Le prix du voyage d'études à Vichy (frais de séjour et de transport compris), par suite d'une entente avec la Compagnie fermière, ne sera que de 30 francs.

On peut s'inscrire dès à présent pour une série ou pour les trois chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou chez M. DUREY, 16, rue de Logelbach.

Le programme détaillé sera publié ultérieurement; l'horaire des diverses leçons sera réglé de telle sorte que les élèves pourront suivre les trois séries simultanément.

La fraude sur les médicaments. — La Commission départementale de l'hygiène publique, dont le rapporteur est M. Cazeneuve, vient d'approuver un projet de loi sur la répression des fraudes en matière médicamenteuse.

Voici le texte du projet :

« Les dispositions des articles 29, 30 et 31 de la loi du 21 germinal an XI, sur l'organisation des Ecoles de pharmacie, sont abrogées et remplacées par les dispositions ci-après :

« ART. 29. — En vue d'assurer l'application des lois et règlements en vigueur sur l'exercice de la pharmacie et sur la répression des fraudes en matière médicamenteuse, notamment de vérifier la bonne qualité des produits et de rechercher la fabrication et le débit sans autorisation légale des préparations ou compositions médicinales, il sera procédé au moins une fois l'an à l'inspection des officines des pharmaciens, des dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires, des magasins de droguistes, herboristes et épiciers, des coiffeurs et parfumeurs, *des dépôts d'eaux minérales naturelles, des fabriques et des dépôts d'eaux minérales artificielles*, généralement de tous les lieux où sont fabriqués, entreposés ou mis en vente des produits médicamenteux ou hygiéniques.

« Les pharmaciens, droguistes et tous détenteurs de produits médicamenteux ou hygiéniques seront tenus de présenter les drogues et compositions qu'ils auront dans leurs magasins, officines, laboratoires et leurs dépendances.

« ART. 30. — Un règlement d'administration publique désignera les autorités qualifiées pour effectuer les inspections et visites spéciales prévues à l'article 29 ci-dessus et précisera les pouvoirs qui leur sont conférés par ledit article.

« L'inspection des officines de pharmaciens et des dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires ne pourra être confiée qu'à des agents pourvus du diplôme de pharmacien.

« ART. 31. — Un règlement d'administration publique déterminera les règles de procédure applicables aux substances médicamenteuses et hygiéniques en ce qui concerne les prélèvements d'échantillons, les analyses, expertises et saisies nécessaires à l'exécution de la loi du 1er Août 1905 sur la répression des fraudes. »

Bruxelles. — La Société royale des Sciences médicales et naturelles vient de donner le *Prix Sentin* pour 1907 à notre excellent collaborateur, M. Léopold Mayer (de Bruxelles), pour son mémoire sur le *Traitement chirurgical du pyothorax.*

RENSEIGNEMENTS

Le Gerant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements . . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE PRIVAT-DOCENTISME

Il est devenu de mode, en France, de vanter l'institution du *privat-docentisme* et de proposer, pour base de la réforme des études médicales, le système adopté en Allemagne. Les observations que j'ai pu faire me permettent d'affirmer que le *privat-docentisme* est une institution essentiellement anti-démocratique; que le paiement des professeurs par les élèves n'a rien à faire avec la valeur du cours, qui peut être mal fait; que la nomination au *choix* est précisément un de ces errements contre lesquels s'insurgent les jeunes générations allemandes; que l'enseignement pratique français, contre lequel il est de bon ton de rompre des lances en notre doux pays de France, est encore — tel qu'il est, et avec tous ses défauts — à mille coudées au-dessus de celui des Allemands.

Et ces faits, que j'ai notés et écrits en 1900 et 1902, ne sont point une vue de l'esprit. Je suis allé en Allemagne, j'ai vu 16 de ses Universités sur 20, j'ai demeuré pendant des semaines avec ses étudiants, vivant au jour le jour leur vie de travail et de peine, prenant mes repas en commun avec eux, à la brasserie ou dans les *restaurations*,

suivant les cours, regardant derrière les façades monumentales, furetant partout, me renseignant jusque dans le détail, avec une volonté tenace, et que j'ai faite aussi éclairée que je l'ai pu. Et les conclusions que j'ai tirées de cet examen scrupuleux ne sont pas restées personnelles et isolées. J'ai la satisfaction de voir que des observateurs récents, parmi lesquels je citerai MM. Codet-Boisse dans un mémoire très étudié en 1906, Laederich dans un rapport de 1908, adressé à M. Mesureur, et J. Castaigne, agrégé et médecin des Hôpitaux de Paris, dans une chronique du *Journal médical français* de Mai dernier, sont sur tous les points absolument d'accord avec moi.

Je m'en tiendrai seulement ici à cette question du *privat-docentisme*, qui paraît être le grand cheval de bataille du jour.

***

La première chose qu'il faut dire et répéter, c'est que le privat-docentisme, si l'on veut bien se donner la peine de le regarder en face, est l'institution la plus *anti-démocratique* qui soit au monde; car le privat-docent n'est pas nommé uniquement, comme on l'écrit, sur des titres, travaux originaux surtout. Théoriquement, c'est peut-être vrai, mais pratiquement, quelle erreur! Pour devenir privat-docent, il faut commencer, en réalité, par être assistant d'un professeur, et cela dure des années et des années, pendant lesquelles on est tenu, sinon de flatter le maître, du moins de lui rendre tous les services qu'il demande; on est ainsi assujetti à une véritable servitude, où l'on n'est jamais sûr du lendemain. Car c'est le professeur lui-même qui conseille à ses assistants, et encore quand cela lui plaît, de se présenter comme privat-docenten. Or, les assistants sont nombreux autour du maître : ils publient tous également, et tous également cherchent à faire valoir leur personnalité, et surtout celle de leur chef; aussi la grande question est-elle toujours de savoir qui, parmi eux, sera le protégé, question dans laquelle les titres sont bien souvent de peu de poids.

Du reste, ce n'est pas tout. Après beaucoup d'attente et d'angoisse, d'humilité et de docile cyphose, un assistant a enfin obtenu l'agrément de son chef pour se présenter comme privat-docent. Cela suffit-il? Que non point. Il faut encore et surtout, que ce chef soit assez influent pour faire passer son candidat : car, s'il est mal avec le doyen, ou la majorité de ses collègues, l'autorisation qu'il sollicite pour son élève lui sera refusée. Ainsi, le professeur Hoffa, le grand orthopédiste allemand qui vient de mourir, et qui exerçait à l'Université de Berlin, n'a pu réussir, pendant toute sa carrière professorale, à faire nommer privat-docent — et encore quelques mois avant sa mort — qu'un seul de ses élèves, sur les nombreux qu'il avait formés. Tous les autres, dont quelques-uns fort remarquables, ont dû quitter l'enseignement et faire de la clientèle privée : les voilà bien les beautés du privat-docentisme, de cet idéal de justice tant prôné!

Je n'ai pas besoin de dire, après ce qui précède, que le système qui consisterait à juger l'importance et la valeur des cours par le nombre des élèves n'a *jamais* existé en Allemagne : c'est une profonde erreur.

Les cours des professeurs titulaires, ou professeurs ordinaires, au nombre de 10 à 15 pour chaque Université, qu'ils soient bien ou mal faits, sont tous suivis par un nombre sensiblement égal d'étudiants, lesquels doivent s'inscrire individuellement pour chaque cours donné. Et ces professeurs ont beaucoup d'élèves à leurs cours parce que, jusque dans ces dernières années, ils faisaient partie *de droit* des jurys qui interrogeaient les candidats aux examens, et qu'ils avaient ainsi toute facilité pour coller impitoyablement les malheureux qui n'avaient pas assisté à leurs leçons.

J'ai appris que, depuis quelque temps, au moins dans certaines Universités, les professeurs ne faisaient plus partie de droit des jurys ou étaient plus accommodants... et il en résulte que certains cours sont en partie abandonnés. Au reste, les jeunes professeurs allemands tendent à ne *plus faire payer* leurs cours, ou tout au moins à ne plus faire l'appel, ce qui pratiquement revient au même : je citerai, par exemple, le professeur Bier, actuellement à Berlin, dont la notoriété est très étendue, qui ne fait plus l'appel des *praktikanten*, et autour de qui, depuis ce changement de régime, se pressent des auditeurs de plus en plus nombreux.

Voilà donc une arme qui se retourne contre ceux qui veulent s'en servir. Jamais, du reste — point capital — un privat-docent, aussi remarquable qu'il fût, n'a attiré auprès de lui plus de 10 à 20 élèves; on cite même des privat-docenten remarquables, devenus plus tard des professeurs, et qui n'eurent jamais à leurs cours plus de 2 ou 3 auditeurs, parfois 1 seul : il aurait été, par suite, bien difficile de juger de leur valeur par l'affluence d'un nombre considérable d'élèves accourus auprès d'eux. Non, là, comme toujours en Allemagne, c'est le choix et le choix seul qui préside aux destinées des professeurs, qu'ils soient privat-docenten, professeurs extraordinaires, ou professeurs ordinaires!

Et en parlant de *choix*, je mets le doigt sur la plaie rongeante, sur cette plaie que la Révolution a voulu à tout prix faire disparaître, en supprimant d'un geste net fils d'archevêques et privilèges! Or, précisément, ces mœurs, que certains envient en ce jour aux Allemands, ce sont les nôtres du temps jadis : car, en ce point, l'Allemagne d'aujourd'hui, c'est la France d'hier! Qu'est-ce, en effet, que ce privat-docent tant vanté, sinon le *stipendié* ou l'*agrégé* de l'ancien régime, celui qui, dans les Universités du moyen âge, nommé au choix, « était chargé de compléter

l'enseignement du titulaire et de le remplacer au besoin », comme l'écrit Barckhausen?

C'est précisément pour remédier aux abus criards de ce temps-là, pour mettre un terme aux passe-droits constants qui se perpétraient chaque jour, pour faire cesser ces nominations scandaleuses que dictait le choix seul, que l'on a institué le régime des concours. Et quoi qu'on dise, et quoi qu'on crie, on n'a pas démontré encore que ce régime des concours — avec tous ses défauts (et il en a) — ne soit pas manifestement supérieur au régime du choix seul, dont le privat-docentisme n'est qu'une forme mal déguisée. Comme je l'ai écrit en 1902 : « Quand on constate l'encombrement énorme qui règne actuellement dans les Universités allemandes, quand on voit combien l'avancement y est lent, et combien souvent les faveurs y tiennent lieu de droits, je crois qu'on ferait bien chez nous de s'en tenir au système français, qui est plus équitable et certainement supérieur. Parce que certaines parties en ont vieilli, ce n'est pas une raison pour tout renverser, pour sauter à nouveau dans l'inconnu et refaire un apprentissage; qu'on améliore les programmes, mais qu'on garde le principe : voilà la vraie solution[1]. »

Cette question des réformes est, du reste, une très grosse question, dont je n'ai pas à m'occuper ici. J'ai tenu seulement à montrer que l'idée du privat-docentisme n'est que du progrès à rebours et que, par conséquent, elle ne saurait être prise au sérieux par ceux qui cherchent à marcher, non avec la France d'hier, mais avec celle de demain.

René Cruchet.

1. *La Médecine dans les Universités allemandes*, 2e rapport, présenté à l'Université de Bordeaux, en Novembre 1902, pp. 38 et 39.

VARIÉTÉS

Le froid à domicile.

Un jour viendra-t-il, où, comme on fait maintenant pour l'eau, le gaz, l'électricité, des services publics assureront aux particuliers la distribution de chaleur à domicile? Déjà un pas vient d'être fait dans cette direction, sous la forme de distribution de froid. D'après le Bulletin de la Chambre de commerce française de New-York, cette intéressante innovation vient d'être accomplie par la ville de Kansas-City, qui, par abonnement, fournit l'élément frigorifique dans les maisons privées. Des canalisations, partant d'une usine spéciale, amènent aux abonnés, dans des serpentins fixés sur les murs ou plafonds de leurs locaux, le froid nécessaire à la conservation de diverses substances. Les principaux abonnés sont les bouchers, les marchands de primeurs. Déjà dans le sud des Etats-Unis il existe des hôpitaux munis d'appareils frigorifiques pour maintenir dans les salles une température convenable. Il serait à souhaiter que ces appareils se généralisent. Combien gagnerait l'hygiène des blancs aux colonies s'ils pouvaient avoir des appartements frais !

A travers le Monde

VENEZUELA

L'Académie nationale de médecine de Caracas (Venezuela) a décidé de tenir le 12 Février 1909, date anniversaire du premier centenaire de la naissance de Charles Darwin, une séance solennelle en hommage de respect à la mémoire de ce savant.

A cette occasion, l'Académie de Caracas ouvrira un concours spécial pour un prix Darwin qui sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur la question suivante : *Influence du Darwinisme sur les progrès de la médecine moderne.*

LIVRES NOUVEAUX

G. Lyon et P. Loiseau. — *Formulaire thérapeutique.* Sixième édition, revue et augmentée. Un volume in-18 de 751 pages, tiré sur papier indien très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 fr. (Masson et Cie, édit.)

Il est superflu de présenter à nouveau aux lecteurs de *La Presse* ce petit « bréviaire médical », si élégant, si clair et si complet. Le fait qu'il en est à sa sixième édition prouve à lui seul sa relative perfection.

Un certain nombre de médicaments nouveaux ont trouvé place dans cette nouvelle édition : alypine atoxyl, énergétènes, eau fluoroformée, métaux colloïdaux. Mentionnons par ailleurs dans les agents physiques la méthode de Bier et l'ionothérapie.

Alfred Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

Lagrange. — Scoliose des écoliers.
Mme Nageotte. — Traitement du thorax difforme.
Mme de Biehler. — Lait de femme et tuberculose.

Recueil de faits :

Apert, Lévy-Fraenkel et Ménard. — Tabes et paralysie générale.
Rendu et David. — Ictère chronique.
Rocaz et Carles. — Pseudo-hernie ventrale.

Revue générale :

Les galactagogues.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. Livres.

Nouvelles.



ZÔMOL

PLASMA MUSCULAIRE

(Suc de Viande desséché)

Renferme, à l'état sec, les précieux éléments auxquels la viande crue doit ses propriétés reconstituantes. Héroïque dans la **Tuberculose**, l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Neurasthénie**, les **Convalescences**, etc., il ne doit pas être confondu avec les préparations culinaires connues sous le nom d'extraits ou de jus de viande et qui sont dénuées de toute action thérapeutique.

VIAL, 1, rue Bourdaloue, — BÉRAL, 14, rue de la Paix.

SIROP de RAIFORT IODÉ

PRÉPARÉ A FROID

De GRIMAULT et Cie

Combinaison intime de l'iode avec le suc des plantes antiscorbutiques. Toujours bien toléré, il est pour les médecins un puissant auxiliaire pour combattre chez les enfants le lymphatisme, le rachitisme, le goître, l'engorgement et la suppuration des glandes du cou, les gourmes, les croûtes de lait, les éruptions de la peau, de la tête et du visage. Cinq centigrammes d'iode par cuillerée à bouche.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS

CAPSULES DE LÉCITHINE VIAL

(PHOSPHORE ASSIMILABLE DE L'ŒUF)

à 0 gr. 05 de Lécithine pure par capsule.

La lécithine, grâce à son action spécifique sur les déperditions phosphatiques et à son influence remarquable sur les échanges nutritifs, est nettement indiquée dans la *Tuberculose, Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Chloro-Anémie, Rachitisme, Croissance, Diabète, Phosphaturie.*

Les **CAPSULES DE LÉCITHINE VIAL** qui renferment la lécithine à l'***état soluble,*** ont l'avantage de masquer la saveur âcre et écœurante que les solutions ou sirops de ce produit **ne parviennent** pas à atténuer.

DOSES : ADULTES : **3** capsules par jour; — ENFANTS : **1** capsule par jour.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

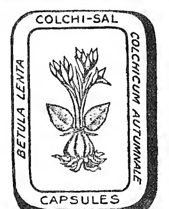
SIROP & VIN DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Le procédé de dissolution du phosphate de chaux dans l'acide lactique, qui est l'acide du suc gastrique, est dû à M. DUSART; le corps médical a constaté l'efficacité de cette combinaison dans tous les cas où la nutrition est en souffrance. Il est donc indiqué dans la **phthisie, la grossesse, l'allaitement, le lymphatisme, le rachitisme** et **la scoliose, la dentition, la croissance,** les **convalescences. — SIROP — VIN — SOLUTION.**

2 à 6 cuillerées à bouche avant le repas. - Dépôt : 113, Fg St-Honoré & toutes Pharies

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE



Phie **MIDY**, 140, Faubourg St-Honoré, PARIS

COLCHI-SAL DE MIDY

Chaque Capsule contient : 1/4 milligr ***Colchicine pure;*** *20 cgr.* ***Salicylate*** *de* ***Méthyle naturel.***

4 à 16 CAPSULES PAR JOUR.

Soulagement et Disparition des Douleurs

Modifiant complètement la Diathèse urique

GOUTTE ET RHUMATISMES AIGUS

BETUL-OL

Liniment à base de *Salicylate* de *Méthyle nat.* et de *Chloro-Menthol.*

DOULEURS des ARTICULATIONS, NÉVRALGIES, LUMBAGOS et RHUMATISMES

Rapidement absorbé par la peau en frictions et en compresses.

Remplace le Salicylate de Soude à l'intérieur

PUISSANT ACCÉLÉRATEUR de la NUTRITION GÉNÉRALE

Ramène l'appétit et provoque une *augmentation rapide du poids* des malades; *fait tomber la fièvre* et disparaître la purulence des crachats chez les *TUBERCULEUX.*

EXPÉRIMENTÉ *avec succès dans les* Hôpitaux de Paris *et les* Sanatoria. *Communications à* l'Académie des Sciences, *la* Société de Biologie, *de* Thérapeutique. Thèse *sur l'*HISTOGÉNOL, *présentée à la Faculté de Médecine de Paris.*

HISTOGÉNOL NALINE

à base de Nuclarrhine.

Médication Arsénio-Phosphorée organique.

FORMES :
Emulsion : *2 cuill. à soupe par jour.*
Élixir : *2 cuill. à soupe par jour.*
Granulé : *2 mesures par jour.*
Ampoules : *1 ampoule par jour.*

INDICATIONS :

TUBERCULOSE

LYMPHATISME, SCROFULE, BRONCHITES CHRONIQUES, NEURASTHÉNIE, CHLORO-ANÉMIE, CONVALESCENCE, etc.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS *S'adresser à* NALINE, Phien à St-Denis (Seine).

STIMULANT des NERFS et de la CIRCULATION PÉRIPHÉRIQUES

AFFons CARDIAQUES — NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCE — LYMPHATISME
ASTHÉNIES — SCROFULE

CARBONINE du Dr BOUSQUET

pour

BAINS CARBO-GAZEUX

A DOMICILE

(N'ALTÈRE PAS LES BAIGNOIRES)

NOTICE EXPLICATIVE FRANCO SUR DEMANDE :

Pharmacie du Dr BOUSQUET, *Lic. ès-Sciences*, 63, Rue La Boëtie, PARIS.

NEURONAL

HYPNOTIQUE excellent, d'action prompte et sûre, sans inconvénients secondaires aux doses de 0 gr. 50 à 3 gr.

Analgésique et calmant dans la CÉPHALÉE NERVEUSE et celles des ÉPILEPTIQUES aux doses de 0 gr. 30 à 5 gr. *Brochures* M. REINICKE, 39, Rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris

COMPRIMÉS DE NEURONAL : PHie CENTRALE DE FRANCE, 7, Rue de Jouy, Paris.

FACULTÉ DE PARIS

Institut de médecine coloniale. — PROGRAMME DES COURS : I. *Technique bactériologique et hématologique*, par M. le professeur ROGER (15 leçons et démonstrations pratiques). Stérilisation. Milieux de culture. Méthodes de coloration. Méthodes de culture. Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. Analyse des matières fécales. Dans ces leçons et dans les démonstrations pratiques qui y font immédiatement suite, les élèves sont mis au courant des méthodes les plus récentes de l'examen et des colorations du sang, ainsi que de toute la technique bactériologique avec ses applications particulières aux maladies tropicales.

II. *Parasitologie*, par M. le professeur BLANCHARD (21 leçons et démonstrations pratiques). Parasites animaux. Examen du sang de l'homme et des animaux. Analyse des matières fécales. Parasites du sang. Fièvres palustres. Filaires. Bilharzia. Nématodes. Cestodes, etc. Animaux venimeux. Parasites végétaux. Mycoses.

III. *Chirurgie des pays chauds*, par M. le professeur LE DENTU, M. MORESTIN, agrégé, chargé du cours (6 leçons à l'amphithéâtre du laboratoire de pathologie expérimentale et comparée). 1° Considérations générales. Les hépatites; 2° Traitement chirurgical des hépatites; 3° La rate paludique (hypertrophie, inflammation, abcès, ruptures). Lésions chirurgicales de la filariose; 4° Lésions chirurgicales de la filariose (*suite*). La bilharziose. Le ver de Médine; 5° L'éléphantiasis des Arabes; 6° Bubon d'Orient. Aïnhum. Gangrène du rectum. La conservation des appareils et des instruments dans les pays chauds.

IV. *Maladies des yeux dans les pays chauds*, par M. le professeur DE LAPERSONNE (4 leçons, à l'Hôtel-Dieu). 1° Ophtalmies; 2° Manifestations oculaires de la lèpre, de la variole, etc. Irido-choroïdites infectieuses; 3° Héméralopies. Les amblyopies toxiques; 4° Des soins urgents dans les traumatismes de l'œil. Hygiène de l'œil dans les pays chauds.

V. *Epidémiologie exotique*, par M. le professeur CHANTEMESSE (6 leçons et exercices pratiques). 1° Prophylaxie de la peste, du choléra, de la fièvre jaune, de la dysenterie épidémique, de la fièvre typhoïde; 2° Hygiène à bord; 3° Désinfection.

VI. *Pathologie et hygiène tropicales*, par M. WURTZ, agrégé, chargé de cours. Pathologie exotique (17 leçons). Peste. Fièvre jaune. Choléra. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. Fièvre de Malte. Fièvre récurrente. Fièvres paludéennes. Fièvre hémoglobinurique. Filariose. Bilharziose. Dracunculose. Lèpre (distribution géographique et bactériologie). Béribéri. Maladie du sommeil. Trypanosomiase humaine. Aïnhum. Verruga. Pied de Madura. Hygiène tropicale (10 leçons. Trois de ces leçons seront consacrées aux maladies pestilentielles envisagées au point de vue des médecins maritimes). Vingt exercices de diagnostic bactériologique appliqués aux maladies tropicales (laboratoire d'hygiène).

VII. *Affections de la peau* (M. le professeur GAUCHER). Huit leçons de dermatologie tropicale. Quatre leçons par M. le professeur GAUCHER. Lèpre. Boutons d'Orient. Ulcères des pays chauds. Quatre leçons par M. JEANSELME, agrégé. Syphilis exotique. Pinn ou Frambœsia. Dermatomycoses exotiques : Tokelau; Caratés. Dermatoses produites par des parasites animaux. Hygiène de la peau sous les tropiques. Technique histologique et bactério-clinique appliquée à l'étude des maladies cutanées.

Les leçons de M. le professeur GAUCHER auront lieu à 10 heures du matin à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre de la clinique). Les quatre leçons de M. JEANSELME auront lieu à l'hôpital Saint-Louis (salle des conférences du laboratoire municipal).

Droits à verser : Un droit d'immatriculation, 20 francs. Un droit de bibliothèque, 10 francs. Un droit de laboratoire, 150 francs. Deux examens, gratuits.

Conditions d'admission : Les inscriptions sont reçues du 1er au 13 Octobre au secrétariat de la Faculté. Les titres et diplômes, et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance devront être produits au moment de l'inscription.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — L'assemblée des professeurs a désigné en première ligne, au choix du ministre, M. J. Paviot comme successeur de M. Tripier pour la chaire d'anatomie pathologique.

— La chaire de physique médicale de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Bordeaux. — L'assemblée des professeurs de la Faculté vient de dresser sa liste de présentation des candidats aux chaires vacantes d'anatomie et de matière médicale.

Pour la chaire d'anatomie, elle a présenté en première ligne et à l'unanimité, M. Gentes; en seconde ligne, M. Cavalier.

Pour la chaire de matière médicale, elle a présenté en première ligne et à l'unanimité, M. Beille; en seconde ligne, M. Mandoul.

Ecole dentaire de Nantes. — Une Ecole dentaire, reconnue par l'Etat, vient de se fonder à Nantes.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Ecole dentaire du 1er au 15 Novembre 1908.

Il suffit, pour prendre la 1re inscription, d'être pourvu, soit d'un diplôme de bachelier, soit du certificat d'études exigé des candidats au diplôme de chirurgien dentiste, soit du certificat d'études primaires supérieures.

Après trois années d'études, l'élève sort pourvu du diplôme (d'Etat) de chirurgien-dentiste.

Le corps enseignant de cette Ecole est exclusivement composé de docteurs en médecine chirurgiens-dentistes.

Pour plus amples renseignements, écrire au Secrétaire de l'Ecole dentaire, 39, avenue Camus, à Nantes. L'Ecole reçoit également les docteurs désirant se consacrer à la spécialité.

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — *Radiologie médicale.* — M. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, du dimanche 18 Octobre au dimanche 25 Octobre. Matin, 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie. Matin, 11 heures. — Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et de l'estomac. Soir, 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 18 Octobre, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 19 Octobre.

Médecine interne. — M. SERGENT, médecin des hôpitaux. Tous les matins, à 10 heures, du 10 Août au 10 Septembre, exercices de médecine pratique et d'auscultation, à propos des maladies du service, à l'hôpital Necker.

Maladies nerveuses et mentales. — M. GASNE, médecin des hôpitaux. — Tous les samedis, à 11 heures, à partir du 5 Septembre, Conférences de clinique et de thérapeutique des maladies du système nerveux, à l'hôpital Beaujon.

M. Roubinovitch, médecin de Bicêtre. — En Septembre et en Octobre 1908, tous les jeudis, de 9 heures à 11 heures du matin, Conférences cliniques sur les maladies nerveuses et mentales des adultes et des enfants (diagnostic, indications thérapeutiques, consultations médico-pédagogiques), à l'hospice de Bicêtre.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : MM. Maubrac, médecin-major de l'armée territoriale; Gidon, à Caen (Calvados).

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Autric, du port de Cherbourg, relevé pour raisons de santé de ses fonctions de professeur de clinique chirurgicale à l'École d'application, est, sur la proposition du conseil de santé de ce port, distrait de la liste d'embarquement pour une période de trois mois.

M. le médecin principal Seguy, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Marceau* (école des marins torpilleurs).

— M. le médecin principal Roux, du port de Toulon, est désigné d'office pour servir à la prévôté de Guérigny.

Hommage au professeur Dubar (de Lille). — Les anciens élèves et amis du professeur Dubar ouvrent une souscription dans le but d'offrir à ce maître une plaquette artistique en souvenir de sa récente nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Les souscripteurs d'au moins 25 francs recevront un exemplaire en bronze de la plaquette, œuvre de M. A. Mayeur, grand prix de Rome de gravure.

Les souscripteurs d'au moins 50 francs recevront un exemplaire en argent.

Les cotisations sont reçues chez M. Potel, 189, boulevard de la Liberté, à Lille.

CONCOURS

Médecin de l'hospice de la Reconnaissance (fondation Brézin). — Ce concours sera ouvert le lundi 19 Octobre 1908, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 7 Septembre 1908 au samedi 3 Octobre suivant, de midi à 3 heures, à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical.

Les candidats qui se présentent ne peuvent être admis à se faire inscrire qu'après avoir justifié de leurs antécédents et de leur moralité.

Ils doivent justifier également qu'ils sont âgés de vingt-six ans au moins, et qu'ils sont reçus docteurs en médecine depuis deux ans au moins, ou bien qu'ils sont internes de 4e année des hôpitaux et hospices de Paris et qu'ils ont déjà subi cinq examens de doctorat.

L'interne qui aurait été classé le premier du concours devra obtenir le titre de docteur avant de pouvoir prendre les fonctions de médecin de l'hospice de Garches.

Le jury du concours se compose de trois médecins et de deux chirurgiens tirés au sort parmi les médecins et les chirurgiens chefs de service des hôpitaux et hospices en exercice ou honoraires et parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux.

Avis particulier. — Aux termes du testament de M. Brézin, le médecin de l'hospice de la Reconnaissance est tenu d'avoir sa résidence effective dans l'établissement.

S'adresser, pour tous renseignements, au service du personnel de l'Administration, avenue Victoria, n° 3.

Hôpitaux d'Orléans. — Le mardi 15 Décembre 1908, sera ouvert un concours pour quatre places d'interne titulaire et trois places d'interne provisoire.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1er Janvier prochain. Les internes titulaires reçoivent, outre la nourriture, le logement, le chauffage et l'éclairage, une somme annuelle de 400 francs (et des gratifications quand il y a lieu).

Les internes provisoires sont appelés à suppléer les titulaires malades ou en congé, et à remplacer ceux qui viendraient à faire défaut avant le 1er Janvier de l'année suivante. Ils reçoivent les mêmes avantages que les internes titulaires pendant qu'ils en remplissent les fonctions.

Les internes titulaires sont nommés pour deux ans, les internes provisoires sont nommés pour un an, mais peuvent se présenter aux concours ultérieurs. Sont admis au concours tous les étudiants en médecine ayant au moins quatre inscriptions. Pour s'inscrire au concours et pour tous les renseignements, s'adresser au secrétaire des hospices d'Orléans. Toutes facilités sont accordées aux internes pour les dissections et la médecine opératoire.

RENSEIGNEMENTS

Cours spécial. — Le Dr Sigaud, de Lyon, fera à sa clinique, 19, quai Tilsitt (Lyon), une série de leçons sur de *nouveaux procédés d'examen du tube digestif*, avec démonstrations cliniques; diagnostic évolutif; indications du régime alimentaire, etc. Ce cours commencera le 23 Novembre prochain, durera 2 mois et aura lieu trois fois par semaine. Droit d'inscription : 60 fr. S'inscrire chez le Dr Sigaud, 4, place Bellecour (Lyon). Le nombre des inscriptions est limité.

Institut orthopédique de Berck. — Cours de M. Calot (du 17 au 24 Août). Le nombre des inscrits étant déjà de 50, le registre d'inscriptions est clos pour cette série.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

FORTIFICATIONS DE PARIS
ET « ESPACES LIBRES »
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Depuis quelque dix ans, la bataille est chaude entre les hygiénistes *défenseurs de la Cité*, effrayés de voir se restreindre de plus en plus les « espaces non construits » de Paris et résolus à sauver, coûte que coûte, les terrains des fortifications, d'une part, et, de l'autre, les « hommes d'affaires », marchands de biens, entrepreneurs de constructions, voire financiers et agioteurs urbains : ces derniers, sourds à nos justes clameurs, prétendent mettre en valeur et lotir la dernière « réserve » de terrains qui nous protège encore un peu — si peu — contre les agglomérations suburbaines... et contre nous-mêmes.

Récemment, notre éminent collaborateur, M. Helme, exposait ici même, de sa plume alerte et avec l'esprit et le charme que l'on sait, la gravité de cette question vitale. Il réclamait pour les enfants de Paris, et aussi pour leurs parents, des « jardins de jeux » suffisants, des « espaces libres », nécessaires à la rénovation de l'air confiné que, malheureux citadins encombrés, nous sommes tous condamnés à res-



pirer à l'intérieur de la Ville-Lumière. Ce cri de détresse aurait-il été entendu? Une lueur d'espérance commencerait-elle à poindre, pour les poumons des Parisiens, dans les ténèbres ?

Voici que le Corps législatif vient d'être touché d'une manière directe et que les Pouvoirs publics sont amenés, enfin, à discuter à la tribune toutes les données du problème.

La semaine dernière, en effet, un groupe important de 50 députés, en tête desquels on trouve les noms de MM. Jules Siegfried, cet apôtre infatigable des lois bienfaisantes d'hygiène sociale, Paul Brousse, Gervais, Ribot, Georges Berger, Levraud, Edouard Vaillant, Denys Cochin, François Carnot, Sembat, Rouanet, a déposé à la Chambre une *Proposition de loi concernant les fortifications de la ville de Paris et les « Espaces libres » de l'agglomération parisienne.* Ce projet, renvoyé à la Commission du budget, est précédé d'un EXPOSÉ DES MOTIFS d'une grande saveur dans son éloquente précision. Les lecteurs de *La Presse Médicale* se réjouiront d'en connaître les arguments. Le voici :

⁂

« Paris manque d'*espaces libres*. En 1855, avec 1.100.000 habitants, il possédait 2.000 hectares de parcs. Aujourd'hui, avec une population presque triple, il en aurait 2.030 hectares, *si l'on n'avait pas vendu dernièrement la moitié du Champ-de-Mars*, soit 25 hectares. L'augmentation des espaces libres de la ville de Paris pour 1.900.000 habitants de plus et pendant cinquante ans, ressort donc à 5 hectares. Notre infériorité en cette matière, par rapport à l'étranger, est flagrante. Londres a 14 pour 100 d'espaces libres et Berlin 10 pour 100; Paris n'en a que 4 1/2 pour 100 et sa population est plus agglomérée.

« Dans le magnifique développement donné à l'instruction publique par le Gouvernement de la République depuis 1877, les Jules Ferry, les Paul Bert n'ont eu garde d'oublier les exercices physiques. Nos enfants ont pris le goût bienfaisant des jeux en plein air, en même temps qu'ils apprenaient de leurs maîtres des notions d'hygiène. Mais le nombre des terrains de jeux qui leur sont offerts est dérisoire...

« Aussi est-ce de ces jeunes gens arrivés à l'âge d'électeurs qu'émanent les protestations les plus vigoureuses contre l'état de choses actuel. Lorsque, pendant la dernière campagne électorale municipale, 12.000 affiches ont été posées sur les murs de Paris réclamant *l'aménagement des fortifications en avenues et terrains de jeux, avec neuf grands parcs*, la foule qui les lisait avec avidité a fait siennes ces justes *revendications*. Les sentiments de la population parisienne paraissent donc bien nets à cet égard, et il serait impossible aujourd'hui au Conseil municipal de vendre la moitié du Champ-de-Mars ou l'emplacement du marché du Temple, comme cela a été fait naguère, sans s'exposer à un tolle général.

« La même opposition radicale existe dans l'esprit de la population parisienne contre tout lotissement des fortifications. Chacun a compris, en effet, que cet espace encore libre constitue la dernière « réserve d'air salubre » de notre capitale et que nous ne devons, à aucun prix, nous la laisser enlever par la construction de nouvelles casernes à sept étages.

« Ici encore, l'étranger nous donne l'exemple. Quand Vienne a désaffecté ses fortifications, elle en a fait cette ravissante promenade du Ring, et si justement réputée. Quand il s'est agi de démolir les fortifications d'Anvers, il y a quelques mois, le roi des Belges, sur la demande de ses ministres, a nommé une commission chargée d'utiliser ces terrains pour l'assainissement de la ville et de dresser le plan d'aménagement complet de la cité future.

« Toutes les grandes villes d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche, de Suisse et des États-Unis ont leurs plans d'aménagement dressés dans des conditions semblables. Elles ont dès maintenant acheté, au loin, des terrains qui seront les parcs et les *réserves d'air pur des villes* lorsqu'elles se seront agrandies.

« Toutes ces villes ont été prodigieusement embellies; des millions ont été dépensés pour y attirer les étrangers.

« La France et la ville de Paris se doivent à elles-mêmes de rattraper immédiatement l'avance perdue; le déclassement des fortifications leur en offre la possibilité; bien coupables seraient ceux qui laisseraient passer cette occasion unique!

« Quant aux conditions de la remise des fortifications par l'Etat à la ville de Paris, la République ne peut faire moins que les monarchies qui l'ont précédée.

« En 1777, Louis XVI donnait à Paris, en lui imposant uniquement des conditions d'esthétique, l'Etoile de Chaillot, aujourd'hui place de l'Etoile. En 1828, Charles X lui donnait, dans des conditions identiques, les Champs-Elysées et la place de la Concorde. En 1852, malgré les objections de l'Administration des domaines au point de vue financier, Napoléon III présentait aux Chambres un projet cédant à Paris le bois de Boulogne, à la seule condition de l'aménager pour l'agrément des Parisiens. En 1860, une loi du 24 Juillet lui donnait, de même, le bois de Vincennes.

« Les terrains des fortifications ont été payés par l'Etat aux particuliers, en 1841, 14 millions de francs. Nous demandons, pour faire rentrer dans les caisses de l'Etat cette somme déboursée, que la Ville puisse céder, dans la proportion maximum d'un tiers de la surface totale des fortifications, à des Compagnies de chemin de fer, sociétés philanthropiques, sociétés d'assistance, etc., des terrains qui seront grevés de sévères servitudes hygiéniques.

« Le prix de la vente de ces terrains serait partagé, par moitié, entre la Ville et l'Etat.

« La partie des fortifications pour laquelle des pourparlers sont engagés actuellement est celle dont la valeur est la plus élevée. Pour la plupart des autres, les dépenses imposées par l'aménagement dépasseront, de beaucoup, le prix de vente des terrains.

« La commission chargée de dresser le plan d'aménagement devrait être nommée par le ministre de l'Intérieur et composée d'un petit nombre de membres offrant des garanties toutes spéciales de compétence et d'activité. Les moyens d'exercer cette compétence et cette activité ne lui manqueront pas.

« Savoir dégager les intérêts communs de Paris et de sa banlieue; aménager et embellir l'une et l'autre ; améliorer les sorties et les entrées de Paris qui, en dehors de l'avenue du Bois, de l'avenue de Neuilly et des routes de Flandre et d'Allemagne, sont, pour la plupart, pitoyables ; faciliter ainsi l'accès de la grande ville au moment où le développement des transports en commun, l'automobilisme, le cyclisme diminuent les distances et permettent à une grande partie de la population d'habiter en dehors de la cité, voilà un programme déjà bien important... »

***

Ces considérations préliminaires ne manquent pas d'énergie ; elles montrent combien l'esprit public, mieux éclairé chaque jour, commence à se passionner pour la sauvegarde de la santé des habitants d'une ville aussi fréquentée que la nôtre. Ces idées si justes se cristallisent dans les articles de loi suivants :

PROPOSITION DE LOI

Article premier. — Les terrains des fortifications de Paris, désaffectées depuis la Seine au Point-du-Jour, jusqu'à la porte de Pantin, seront remis par l'Etat à la ville de Paris, à charge par elle de procéder, dans un délai maximum de dix années, à la démolition et au nivellement des ouvrages de fortifications, à la création d'un boulevard circulaire de 70 mètres de largeur et à l'aménagement d'au moins quatre parcs de 15 à 20 hectares, chacun, et d'autant de squares et jardins de 1 à 2 hectares de superficie, pour les jeux populaires. *La zone boisée en bordure du bois de Boulogne sera également réservée.*

Art. 2. — Le surplus des terrains, composé des îlots susceptibles d'aliénation et qui ne pourra dépasser le tiers de la surface totale, sera vendu. La ville de Paris remettra à l'Etat la moitié du produit de ces aliénations.

Art. 3. — Les terrains des fortifications désaffectées et la partie correspondante de la zone de servitude militaire sont annexés au territoire de la ville de Paris.

Les terrains de la zone appartenant à des particuliers et qui seront nécessaires à la Ville, soit pour l'établissement de voies publiques, soit pour l'aménagement des parcs prévus à l'article premier, seront acquis par la ville de Paris à leur valeur actuelle.

Art. 4. — Lors de l'achèvement de chacune de ces opérations d'aménagement, les terrains de la zone de servitude militaire demeurés en dehors des emprises seront dégrevés de la servitude non edificandi *qu'ils subissent; ils resteront soumis aux règlements de voirie et d'hygiène qui seront établis.*

Par contre, les propriétaires de ces terrains auront à supporter la moitié des frais d'acquisition des emprises et du coût des travaux compris dans l'opération correspondante, le surplus restant à la charge de la Ville.

Art. 5. — Il est institué, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, une « commission supérieure d'aménagement de l'agglomération parisienne ».

Cette commission sera chargée d'établir, d'accord avec la ville de Paris et les municipalités suburbaines, un plan d'extension de la Ville, comprenant les voies *à créer ou à élargir, les* espaces libres *à réserver; elle se préoccupera également de la conservation et de l'aménagement des* forêts domaniales *et des* servitudes d'hygiène publique *dont pourront être frappées les propriétés particulières. Sa compétence s'exercera sur une zone d'une largeur de 10 kilomètres autour des fortifications actuelles.*

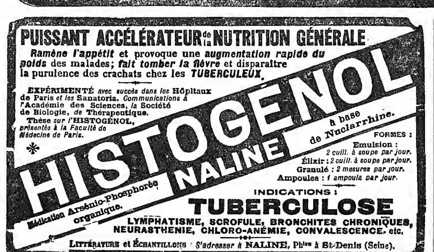
A nous, médecins, qui savons mieux que tous nos concitoyens l'intérêt majeur qu'il y a à vivre, nos familles et nous-mêmes, dans une ville saine, à nous de favoriser le mouvement qui s'esquisse aujourd'hui.

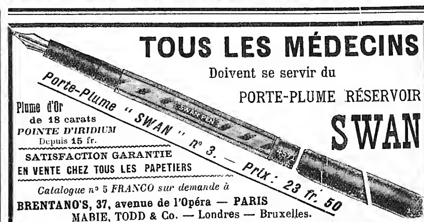
Espérons que les « maquis » de la procédure parlementaire ne l'arrêteront pas.

MAURICE LETULLE.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX





L'AGRÉGATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu le décret du 22 Août 1854;

Vu les statuts du 20 Décembre 1855, 16 Novembre 1874 et 27 Décembre 1880.

Vu le décret du 12 Juillet 1878 et l'arrêté du 17 Juillet 1885;

Vu l'arrêté du 30 Juillet 1887;

Vu la loi du 27 Février 1880;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'instruction publique,

Arrête :

L'arrêté du 20 Février 1907, relatif à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, est modifié ainsi qu'il suit, à partir du 1er Janvier 1909.

TITRE Ier

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 1er. — Les épreuves des concours qui déterminent la nomination des agrégés des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie sont réparties en deux séries indépendantes : épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission.

Les épreuves d'admissibilité comportent trois sections :

1° Sciences anatomiques, physiologiques, physiques, chimiques, naturelles;

2° Sciences médicales;

3° Sciences chirurgicales et obstétricales.

Dans les 1re et 3e sections, les sujets des épreuves sont différents suivant les spécialités pour lesquelles sont inscrits les candidats.

Les épreuves d'admission sont spéciales suivant les sections déterminées ci-après.

TITRE II

DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Art. 2. — Nul n'est admis à s'inscrire pour les épreuves d'admissibilité s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Art. 3. — Le ministre détermine, d'après les besoins des établissements d'enseignement supérieur médical de l'Etat, le nombre maximum des candidats qui peuvent être déclarés admissibles à la suite de chaque concours.

Ce nombre ne peut être augmenté, une fois clos les registres d'inscription.

Suivant la valeur des épreuves, le jury peut rester en deçà de ce nombre.

Art. 4. — La date et le siège des épreuves sont fixés par le ministre.

Les registres d'inscription sont ouverts dans les secrétariats des Académies six mois avant la date fixée pour les épreuves. Ils resteront ouverts pendant quatre mois.

Art. 5. — Pour chaque section, les épreuves sont subies devant un jury de neuf membres choisis par le ministre parmi les professeurs titulaires ou honoraires et les agrégés des Facultés de médecine et des Facultés mixtes.

Aucune Faculté ne peut être représentée par plus de trois membres dans le jury.

Le jugement peut être rendu valablement par cinq juges.

Une note en chiffre est attribuée, après délibération du jury, à chaque candidat pour chacune de ses épreuves.

Art. 6. — Les épreuves d'admissibilité sont :

1° Une composition écrite d'anatomie, d'histologie et de physiologie;

2° Un exposé oral de trois quarts d'heure au maximum sur une question de pathologie générale;

3° Une épreuve de clinique;

4° Une épreuve pratique d'anatomie pathologique y compris les divers procédés d'exploration des tissus et des humeurs morbides.

Art. 7. — Le président du jury assure la surveillance des épreuves et la régularité des opérations.

Art. 8. — Les sujets de la composition écrite sont choisis par le jury.

L'enveloppe qui les contient ne doit être ouverte qu'au début de la séance de composition, en présence des candidats.

La durée de la composition écrite est de quatre heures.

Elle a lieu dans une salle fermée.

Les candidats ne peuvent s'aider d'aucune note, d'aucun ouvrage imprimé ou manuscrit.

Toute communication entre les candidats est interdite.

Chaque candidat, après avoir signé sa composition, la remet au membre du jury chargé de la surveillance, lequel y appose son visa.

Les compositions sont lues en séance publique sous le contrôle d'un des juges.

Art. 9. — Trois heures sont accordées à chaque candidat pour la préparation, en salle fermée, sans notes et sans ouvrages imprimés ou manuscrits, de l'exposé oral sur une question de pathologie générale.

Tous les sujets proposés pour cette épreuve sont choisis par le jury avant le commencement de la série des exposés oraux.

Il doit y avoir autant de fois trois sujets que de candidats. Ces sujets sont placés trois par trois sous enveloppes fermées. Chaque candidat tire une de ces enveloppes suivant l'ordre déterminé par le sort, et choisit pour son exposé oral un des trois sujets qu'elle contient.

Art. 10. — Le jury détermine le temps accordé aux candidats pour l'épreuve de clinique et la préparation de l'épreuve pratique.

Art. 11. — L'admissibilité est prononcée par le jury, après délibération.

La liste des candidats déclarés admissibles est dressée par ordre alphabétique.

Elle est publiée au *Journal Officiel*.

Après la clôture des opérations, le président du jury adresse au ministre un rapport sur les résultats des épreuves.

Art. 12. — Le bénéfice de l'admissibilité reste acquis indéfiniment.

Art. 13. — Un concours est ouvert chaque année pour les épreuves d'admissibilité.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique. — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1908-1909 :

Enseignement clinique. — L'enseignement clinique, par M. le professeur De Lapersonne, a lieu tous les jours, à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1908.

Horaire des cours : Lundi, Polyclinique et examen des malades; Mardi, Opérations et visites dans les salles; Mercredi, Polyclinique et ophtalmoscopie; Jeudi, Opérations et visites dans les salles; Vendredi, Polyclinique : à 10 heures, leçons cliniques à l'Amphithéâtre Dupuytren; Samedi, Laboratoire.

Cours pratique d'ophtalmologie. — Ce cours, fait par le professeur De Lapersonne, assisté de MM. Cantonnet, Cerise, Coutela et Plet, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 20 Octobre 1908 (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire. Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique.

Le droit à verser est de 50 francs.

Conférences sur les maladies des yeux (1re série). — Ces

conférences seront faites par M. POULARD, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du lundi 23 Novembre 1908 (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences.

L'inscription est gratuite.

Leçons pour l'Institut colonial. — M. le professeur DE LAPERSONNE fera, les lundis 23 et 30 Novembre, 7 et 14 Décembre 1908, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

Leçons d'ophtalmoneurologie. — M. ROCHON-DUVIGNEAUD, ophtalmologiste de l'hôpital Laënnec, fera, pendant les mois de Janvier et Février 1909, une série de huit leçons sur les noyaux moteurs des yeux, les paralysies oculaires, formes cliniques et localisations (lundi 10 h. 1/2, Amphithéâtre Dupuytren).

Conférences sur les maladies des yeux (2e série). — Ces conférences seront faites par M. MONTHUS, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du 15 Mars 1909 (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences.

L'inscription est gratuite.

Cours de perfectionnement. — M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de M. WEISS, professeur agrégé de physique, et de MM. CANTONNET, CERISE, GELLÉ, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours après les vacances de Pâques (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren).

Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la médecine opératoire; 2° l'ophtalmométrologie et les applications de l'électricité; 3° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 4° l'examen ophtalmoscopique; 5° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie.

Le droit à verser est de 100 francs.

Cours de vacances. — MM. CANTONNET, CERISE et COUTELA, chefs de clinique et de laboratoire, feront un cours de revision, avec présentation de malades, pendant les mois de Juillet et Août 1909.

Le droit à verser est de 50 francs. Des affiches spéciales indiqueront le programme et l'horaire de chaque cours.

Répartition des stagiaires dans les services hospitaliers. — *Inscription et classement des stagiaires.* Le choix des services hospitaliers pour la période de stage comprise entre le 1er Novembre 1908 et le 1er Mars 1909 aura lieu les 20, 21 et 22 Octobre 1908, de 9 heures à 11 heures du matin, petit amphithéâtre de la Faculté.

Seront seuls inscrits d'office pour être appelés à choisir, MM. les étudiants en cours régulier d'études, c'est-à-dire ayant pris à la Faculté de médecine de Paris, en Juillet 1908, les 4e, 8e ou 12e inscription.

Ne seront appelés que sur leur demande écrite, MM. les étudiants soumis au stage, se trouvant dans l'une des situations suivantes :

1° Elèves en cours irrégulier d'étude; 2° élèves libérés du service militaire; 3° élèves sortant d'une Faculté ou Ecole des départements.

Les demandes d'inscription devront parvenir à M. le doyen, avant le 15 Septembre.

Une convocation sera adressée aux élèves inscrits.

Dispositions relatives aux internes et externes des hôpitaux. — Le stage de spécialité, imposé aux élèves de 4e année par l'article 1er du décret du 20 Novembre 1893, n'est pas exigé des internes et externes titulaires des hôpitaux. Toutefois, en consignant pour la 1re partie du 5e examen, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. Le certificat à produire doit être revêtu de la signature du chef de service d'accouchement et du directeur de l'hôpital, ainsi que du visa de M. le secrétaire général de l'Assistance publique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — *Cours de vacances* (Août 1908). M. SAVARIAUD, chirurgien des hôpitaux, avec le concours de MM. SEVESTRE, LUZOIR, MORNARD et ROUGET, internes du service, organisera ce cours, essentiellement pratique, qui a pour but de faire participer les étudiants et les docteurs aux avantages que confère l'Internat.

Ce cours est gratuit pour les élèves attachés en qualité d'externe titulaire ou provisoire à l'hôpital Lariboisière. Pour les autres, les droits à verser sont de 50 francs.

Programme des leçons : lundi, mercredi et vendredi, de 4 à 7 heures. Participation au service de garde. Examen des malades entrants. Pansements et opérations d'urgence. Leçons théoriques et pratiques de petite chirurgie.

Le premier cours aura lieu le lundi 3 Août. Pour l'inscription et les renseignements, s'adresser à M. MORNARD, interne à Lariboisière.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'ÉCOLE D'INSTRUCTION DU SERVICE DE SANTÉ DU 20e CORPS D'ARMÉE

Le 25 Mars 1905, M. le médecin-inspecteur Benech, directeur du service de santé du 20e Corps d'armée, réunissait les médecins, pharmaciens et officiers d'administration du cadre auxiliaire; après leur avoir exposé en une magistrale conférence les diverses situations dans lesquelles ils pourront se trouver en temps de guerre, il jetait les premières bases d'une Association amicale de ces officiers et les invitait à des exercices hebdomadaires spécialement organisés pour eux.

Ces exercices pratiques commencèrent le 4 Avril suivant et se continuèrent jusqu'en fin Juillet. Ils permirent aux médecins de réserve d'étudier successivement les divers modes d'exploration du champ de bataille en terrain découvert et en terrain boisé, l'installation des « places de pansement » en plein air à l'aide des ressources régimentaires, l'exploration du champ de bataille pendant la nuit, l'organisation des postes de recueil, le service régimentaire au combat, le fonctionnement des ambulances, la préparation de l'hospitalisation dans un village, l'aménagement des trains sanitaires improvisés, etc., toutes



choses qui sont beaucoup moins faciles et beaucoup moins simples dans la réalité que dans les descriptions théoriques. Chaque exercice pratique durait ordinairement une matinée et était répété deux fois, à une semaine d'intervalle, pour permettre à un plus grand nombre de médecins d'en profiter, mais non sur le même terrain, pour varier les conditions d'étude, afin que chaque séance puisse comporter son enseignement particulier. Des conférences fort instructives s'intercalaient entre les exercices pratiques[1].

Les médecins de réserve vinrent en grand nombre et assidûment prendre part aux travaux de cette *Ecole d'instruction*, se rendant compte de son utilité considérable. Et les médecins éloignés de Nancy rivalisèrent de zèle avec ceux de la ville.

A chacun était assignée au début de l'exercice une tâche spéciale, nécessitant une participation effective à la manœuvre, si bien que forcément tous se rendaient compte de l'effort que demande souvent un résultat que le simple spectateur croirait facilement accessible ; les rôles variaient d'une fois à l'autre et tous successivement ont pu « apprendre leur métier » de médecin militaire. Comme le dit volontiers M. Benech, les médecins de réserve savent la partie médicale de leur fonction éventuelle, mais beaucoup en connaissent trop peu la partie militaire... et on peut ajouter que les anciennes périodes dites d'instruction ne nous ont jamais appris grand'chose. Au contraire, dans les exercices de l'Ecole d'instruction, tout est utile et la « critique » qui les termine rend profitables les moindres incidents.

La présence à ces exercices est portée en défalcation des stages réglementaires dans des conditions déterminées.

1. Je ne puis citer les noms de tous les collaborateurs de M. le médecin-inspecteur Benech. Il convient cependant de mentionner M. le prof. Weiss, président de l'Association des médecins de réserve, feu M. Stœber, M. Fevrier, alors médecin-chef de l'hôpital militaire de Nancy, M. le médecin principal Boppe, M. le médecin-major Le Mitouard, M. le commandant breveté Joba, M. Defente, officier d'administration chargé de la préparation matérielle des exercices, etc. Les médecins des corps de troupe qui fournissaient les brancardiers participaient à tour de rôle aux exercices, souvent combinés d'ailleurs avec les manœuvres ordinaires de la garnison.

***

Un des avantages de cette école est de permettre au directeur du service de santé de bien connaître son personnel de réserve et de choisir pour chaque médecin l'affectation dans laquelle il sera susceptible de donner son meilleur rendement en cas de mobilisation.

Un autre avantage est de mettre en relations constantes le personnel des réserves avec les officiers de l'armée active, relations constantes dont je n'ai pas besoin d'exposer les heureuses conséquences.

Le succès de l'Ecole d'instruction des médecins de réserve du 20e Corps n'a cessé de croître d'année en année, si bien qu'à la fin de 1907, M. le général Pau, commandant le 20e Corps, a fondé une Ecole d'instruction établie sur les mêmes principes pour les officiers de réserve de toutes armes[1]; ceux-ci ont répondu avec enthousiasme à l'appel qui leur était fait. A côté de l'instruction générale commune à toutes les armes et services, les différentes catégories d'officiers y reçoivent l'enseignement théorique et pratique spécial qui convient à leurs fonctions éventuelles.

L'Ecole d'instruction du service de santé continue à fonctionner comme une section de cette vaste organisation. A l'heure où s'accomplit cette fusion et en applaudissant au magnifique succès de l'Ecole d'instruction des officiers de réserve du 20e Corps, il me paraît convenable d'écrire cette page d'histoire pour rappeler ce qu'a été l'Ecole du service de santé.

1. Sous la direction effective de M. le général Valabrègue et de M. le lieutenant-colonel Maistre.

En répondant à l'invitation de leur chef militaire, les médecins de réserve en avaient compris l'utilité. Ce fut là le germe de la belle organisation d'aujourd'hui, dont il y a tant à espérer dans notre Lorraine, où les officiers de réserve ont toujours fait et feront toujours tout leur possible pour être de bons collaborateurs de l'armée active dont ils partagent la foi patriotique, les chagrins et les espoirs.

M. Perrin (de Nancy).

CORRESPONDANCE

L'alcool et la politique.

A propos d'un article récent de M. Romme nous recevons la lettre suivante :

Mon distingué ami M. Romme nous montre, dans son article, que tous les efforts tentés pour combattre l'alcoolisme échouent contre le puissant syndicat des marchands de vin.

Bien que l'idée puisse au premier abord sembler paradoxale, les antialcoolistes devraient se faire des alliés fidèles de ceux qui leur paraissent des adversaires irréductibles. Les antialcoolistes demandent la limitation des débits de boisson. Ils voudraient que, tout au moins, on n'ouvrît point à l'avenir de nouveaux débits. Une telle résolution serait tout à l'avantage des marchands de vin actuels. Moins il y aura de cabarets ouverts, plus ceux qui en tiendront seront à même de réussir dans leurs affaires.

En second lieu, les antialcoolistes demandent qu'on prohibe l'absinthe. Il est absolument indifférent aux cabaretiers de vendre aux consommateurs de l'absinthe ou toute autre liqueur alcoolique. Je dirai même que, lorsqu'il sera privé de sa liqueur favorite, pas un seul absinthique ne deviendra abstinent, et que les cabaretiers ne perdront, de ce fait, aucun client. On pourrait même aller plus loin, et démontrer qu'avant

d'arriver au terme de sa vie, un franc alcoolique prendra plus de consommations qu'un absinthique et fera par suite gagner plus d'argent au cabaretier.

D'où vient donc que le syndicat des marchands de vins est résolument hostile à ces deux réformes? C'est qu'il se met à la remorque des usiniers ploutocrates, producteurs d'alcools, de liqueurs et d'absinthe, qui eux ont tout intérêt à laisser la production libre et à augmenter au plus possible le nombre des cabarets. Les syndiqués suivent le mot d'ordre donné par les chefs, en foule moutonnière. Tous les parlementaires devraient avoir le courage civique de mon ami, M. Marin, député de l'Est, qui ayant reçu une sommation du syndicat des cabaretiers, d'avoir à voter contre les projets de loi antialcoolique, répondit qu'il ne tiendrait pas compte de leur demande, comme étant opposée à leur véritable intérêt, et leur offrit de leur faire cette démonstration en réunion publique.

Félix Regnault.

A travers le Monde

NORVÈGE

D'après un rapport de M. Holmboe, la mortalité par tuberculose pulmonaire n'a cessé de présenter de 1867 à 1890 une augmentation continue en Norvège, passant de 2,1 à 2,8 pour 1.000 habitants.

De 1890 à 1900, il y a eu un stationnement à ce chiffre de 2,8 pour 1.000; en 1901 et en 1902, la mortalité est tombée à 2,1; mais, de 1903 à 1905, elle est revenue à 2,4 pour 1.000 habitants.

C'est dans la province la plus septentrionale et aussi la plus pauvre du pays, celle de Finnmarken, que la tuberculose exerce le plus de ravages; dans cette région, la mortalité continue d'être croissante. Au contraire, dans les provinces riches du Sud-Est, depuis 1890, on a pu constater un arrêt de la mortalité et même une régression notable de celle-ci dans les provinces de l'ouest et du nord de la Norvège, la diminution de la mortalité n'a seulement commencé que vers 1900 ou 1901.

LIVRES NOUVEAUX

Sigaud (de Lyon). — ***Traité clinique de la digestion et du régime alimentaire.*** Tome second. 1 volume in-8° de 320 pages. Prix : 8 francs (O. Doin, éditeur).

Le second volume de cet ouvrage donne la conclusion générale des travaux de l'auteur sur la fonction digestive.

On sait que tout son système repose sur cet aphorisme exclusif que « la connaissance de la *forme* précède et conditionne la connaissance de la *fonction* ». Comme conséquence pratique, toute la séméiologie digestive est réduite, ou à peu près, aux données objectives de l'exploration externe du tube digestif et à ce point de vue la documentation de ce volume est par endroits suggestive et utilisable. La classification nosographique « substitue à la notion erronée des entités morbides la pleine connaissance des individualités, seule réalité biologique »; c'est la paraphrase de la si vieille et toujours vraie formule clinique « il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades ». Dans un dernier chapitre, l'auteur expose sa conception d'hygiène générale sous les trois rubriques : hygiène alimentaire, hygiène prophylactique, hygiène thérapeutique.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1657. — **H. Pelon.** — Thérapeutique hydro-minérale des maladies vénériennes. 1 vol. in-18, de 400 pages. Prix : 5 fr. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1658. — **V. Cornil.** Les Tumeurs du sein. 1 vol. gr. in-8°, de IV-337 pages, avec 50 figures. Prix : 12 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1659. — **M. Lambert.** — Que mangeons-nous? 1 vol. in-16 de 250 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Edouard Cornély et Cie*, éditeurs.)

1660. — **M. Jungano.** — La flore de l'appareil urinaire normal et pathologique. 1 vol. gr. in-8°, de 172 pages. Prix : 5 fr. (*G. Jacques*, éditeur.)

1661. — **A. Gilbert et L. Thoinot.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. Fasc. XII, *Cancer*, par P. Menetrier. 1 vol. gr. in-8°, de 662 p., avec 114 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 4.

Travaux originaux :

Louis Lapicque. — Sur la théorie de l'excitation électrique (premier mémoire) (avec figure).

R. Moulinier. — Influence des sels de quinine sur la contraction cardiaque (avec figures).

Louis Lapicque. — Expérience montrant qu'il n'y a pas une *durée limite* pour l'excitation (deuxième mémoire) (avec figure).

J.-E. Abelous et E. Bardier. — Action hypertensive de l'urine de l'homme normal. Première recherche sur l'uro-hypertensine (avec figures).

Osv. Polimanti. — Contribution à la physiologie du rhinencéphale (avec figures).

Eug. Gellé (de Lille). — Du retentissement des lésions canaliculaires sur le parenchyme acineux et insulaire pancréatique, et de leur importance dans la genèse du diabète (Planche V).

Noël Fiessinger. — Des anticorps hépatiques : 1° Chez les animaux préparés à l'aide des nucléoprotéides du foie (premier mémoire).

H. Vincent. — Le phénomène d'appel dans l'étiologie du tétanos. Contribution à l'étude du microbisme latent.

Noël Fiessinger. — Des anticorps hépatiques : 2° Chez les sujets atteints de lésions hépatiques en évolution (deuxième mémoire).

L. Ribadeau-Dumas, A. Coureoux et Pater. — Réactions hématopoiétiques du foie hérédo-syphilitique (Planche VI).

Analyses :

Physiologie.

Pathologie générale.



Ces Capsules renferment l'essence de Santal pur obtenu par la distillation du Santal de Mysore. Elles sont toujours bien supportées et suppriment l'usage répugnant du copahu et des cubèbes. — Le Santal Midy est très efficace dans le **catarrhe** de la **vessie**, les **rétrécissements** de l'**urèthre**, l'**engorgement** de la **prostate**, la **cystite** du **col**, l'**hématurie** et la **néphrite suppurée**; l'urine redevient rapidement claire et limpide. — Dose : 6 à 12 capsules par jour.
PARIS, MIDY, 113, Faubourg St-Honoré.

CAPSULES DE Sulfate de Quinine de PELLETIER ou des 3 CACHETS

Suppression d'amertune, facilité d'absorption et solubilité garanties. Chacune d'elles porte le nom *Pelletier* et renferme 10 centigrammes.

Le prix pour le pharmacien est de 6 centimes pièce par flacon de 100; il peut les détailler au gré du médecin. Les sels suivants :

Bisulfate de quinine,
Bromhydrate de quinine,
Lactate de quinine,
Chlorhydrosulfate de quinine,
Chlorhydrate de quinine,

Se délivrent également en capsules de 10 centigrammes, mais leur prix varie suivant le cours.

DÉPOT : Pharmacie 20, Rue de Châteaudun, PARIS
ET TOUTES LES PHARMACIES

APIOLINE CHAPOTEAUT

NE PAS CONFONDRE AVEC L'APIOL

L'Apioline exerce son action sur le système circulatoire, en déterminant des phénomènes de congestion vasculaire et d'excitation, en même temps que sur la contractibilité de la fibre musculaire lisse de la matrice. L'Apioline liquide, couleur acajou, est renfermée dans de petites capsules rondes, contenant chacune 20 centigrammes. Administrée **2 à 3** jours avant l'apparition des règles, à la dose de **2 à 3 capsules** par jour, prises aux repas, **l'Apioline** rappelle et régularise le flux mensuel. — **Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS.**

SIROP PHÉNIQUÉ DE VIAL

Antiseptique de premier ordre, combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les **Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza.** Dose : **2 à 3** cuillerées par jour : à bouche pour les grandes personnes, à dessert pour les adultes, à café pour les enfants.

Dépôt : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

TOILETTE ET HYGIÈNE DE LA FEMME

Étendu d'Eau

LE "CRYSTOL"

est le remède par excellence des affections utérines de toute nature. Il guérit rapidement les *FLUEURS BLANCHES*, les *MÉTRITES* et en général toutes les *MALADIES DES VOIES UTÉRINES*.

Son emploi quotidien est sans danger, même sur les tissus sains auxquels il assure une fraîcheur, une tonicité et une fermeté incomparables. Le *CRYSTOL* est *spécialement recommandé* pour la *Toilette intime* de la *Femme*.

Pharmacie TRAPENARD, 35, rue des Dames, et toutes les Pharmacies.

CYPRIDOL

Ce produit se présente sous deux formes :

1° *CAPSULES DE CYPRIDOL*, pour la médication par la voie stomacale ;
2° *INJECTIONS INTRAMUSCULAIRES DE CYPRIDOL.*

Spécialement recommandé dans certaines affections spécifiques (syphilis), fistules, abcès froids, goitre, pustule maligne, affections diathésiques et microbiennes. *PARIS, 8, rue Vivienne.*

TRAITEMENT DES AFFECTIONS NERVEUSES

PAR LES

SIROPS BROMURÉS DE J. P. LAROZE

SIROP LAROZE AU BROMURE DE POTASSIUM
complètement exempt d'iodures, de chlorures et de bromates;
dosé exactement à *1 gr. par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE SODIUM
contient exactement *1 gr. de sel chimiquement pur par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE STRONTIUM
contient exactement
1 gr. de sel, complètement exempt de Baryte, par cuillerée à potage.

SIROP LAROZE POLYBROMURÉ
(POTASSIUM, SODIUM, AMMONIUM)
Une cuillerée à potage de Sirop contient exactement *3 gr. de Bromures.*

SIROP LAROZE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
contre les accidents nerveux de la digestion.
Deux ou trois cuillerées à potage par jour.

ENVOI de flacons spécimen à MM. les Docteurs qui voudront bien nous en faire la demande.

MAISON LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul

ROHAIS et Cie, Pharmacien de 1re cl.. ex-interne des Hôpitaux de Paris.

ENGHIEN-LES-BAINS (SEINE-ET-OISE)

Eaux les plus sulfureuses de France

(33 c.c. d'H^2S par litre)

ÉTABLISSEMENT THERMAL DÉCRÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE (JUILLET 1865)

Affections des Voies respiratoires, Rhumatisme, Peau

EXPÉDITION D'EAU

SAISON D'AVRIL A OCTOBRE

NE PAS CONFONDRE

Le SANITO-CLEANER

avec tous autres Procédés de Désinfection.

SEUL il opère la Désinfection avec Désodorisation ; la Destruction garantie des Insectes de toute nature et de leurs œufs ; l'enlèvement gratuit des poussières et leur destruction.

Demander Notices et Prospectus à la **SOCIÉTÉ SPÉCIALE d'APPLICATION de l'HYGIÈNE**
44, BOUL. BEAUMARCHAIS, PARIS | AGENCES dans toutes les PRINCIPALES VILLES
Adresse télégr. : SERAITINAS — *Téléph. 937-59.*

ANÉMIE LA BOURBOULE FIÈVRES

MALADIES DE LA PEAU — VOIES RESPIRATOIRES

SUCCOMUSCULINE - **PLASMA MUSCULAIRE** *extrait à froid.* - 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée.
CHAIX & Cie, *10, Rue de l'Orne, PARIS* - Contenue dans des Cruchons de grès, la " SUCCO " conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques.

L'AGRÉGATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE

(*Suite*).

TITRE III

DES ÉPREUVES D'ADMISSION

Art. 14. — Les épreuves d'admission correspondent aux sections suivantes :

I. *Médecine.* — Anatomie et embryologie. Histologie et embryologie. Physiologie. Physique biologique et médicale. Chimie biologique et médicale. Sciences naturelles appliquées à la médecine. Pathologie générale et médecine interne. Anatomie pathologique. Médecine expérimentale et comparée. Thérapeutique et pharmacologie. Hygiène. Médecine légale. Maladies nerveuses et psychiatrie. Maladies cutanées et syphilitiques. Chirurgie générale. Obstétrique. Chirurgie infantile et orthopédie. Médecine infantile. Ophtalmologie. Maladies du larynx, du nez et des oreilles. Gynécologie. Maladies des voies urinaires.

II. *Pharmacie et matière médicale.* — Art. 15. — Nul n'est admis à se présenter aux épreuves spéciales pour les sections de médecine s'il n'a subi avec succès les épreuves d'admissibilité.

Art. 16. — Les candidats aux fonctions d'agrégé (section de pharmacie) dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie doivent justifier :

Soit : 1° Du doctorat en médecine et de l'admissibilité à l'agrégation, soit : 2° du titre de pharmacien de 1re classe et du doctorat ès sciences physiques ou naturelles, soit : 3° du diplôme supérieur de pharmacien.

Art. 17. — Les épreuves sont :

1° Une épreuve de titres.

Elle consiste en un exposé public de ses travaux personnels fait par le candidat.

Il est accordé une heure à chaque candidat pour cet exposé.

En vue de cette épreuve, le candidat est tenu de fournir une notice imprimée de ses titres et travaux scientifiques.

Le format de la notice est le format prévu par l'arrêté du 1er Mai 1896 pour les thèses de doctorat en médecine.

Les candidats doivent déposer en outre un exemplaire de chacune de leurs publications.

2° Une épreuve théorique.

Elle consiste en une leçon orale d'une heure faite, après quatre heures de préparation dans une salle fermée, sans aucune collaboration, sur une question se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit.

Pour cette préparation le candidat ne doit apporter aucun livre, aucune note.

Les ouvrages de la bibliothèque de l'établissement où a lieu le concours sont mis à sa disposition, sur sa demande.

La surveillance est organisée par le président du jury.

3° Une épreuve pratique sur un sujet se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit.

Pour chaque ordre d'agrégation, le jury détermine la nature de l'épreuve pratique, sa durée et la durée de l'exposé oral public où le candidat rend compte de cette épreuve.

Art. 18. — Les jurys des diverses sections sont nommés par le ministre.

Ils sont constitués ainsi qu'il suit :

Section d'anatomie et embryologie et section d'histologie et embryologie. — Un seul jury composé de cinq titulaires. Deux professeurs d'anatomie. Un professeur d'anatomie comparée ou d'embryologie. Deux professeurs d'histologie. Deux juges suppléants.

Section de physiologie. — Cinq juges titulaires. Trois professeurs de physiologie. Deux professeurs choisis parmi les professeurs d'histologie, de physique et de chimie médicales ou biologique, et de médecine expérimentale ou de bactériologie. Deux juges suppléants.

Section de physique biologique et médicale. — Cinq juges titulaires. Trois professeurs de physique. Un professeur de physiologie. Un professeur de médecine expérimentale ou de bactériologie. Deux juges suppléants.

Section de chimie biologique et médicale. — Cinq juges titulaires. Trois professeurs de chimie. Un professeur de physique. Un professeur de physiologie. Deux juges suppléants.

Section des sciences naturelles appliquées à la médecine. — Cinq juges titulaires. Quatre professeurs d'histoire naturelle. Un professeur de bactériologie. Deux juges suppléants.

Section de pathologie générale et médecine interne. — Sept juges titulaires : Un professeur d'anatomie pathologique. Un professeur de pathologie générale. Un professeur de pathologie expérimentale ou de thérapeutique. Les autres juges seront choisis parmi les professeurs de pathologie interne, de clinique médicale et des cliniques médicales spéciales. Trois juges suppléants.

Section d'anatomie pathologique. — Cinq juges titulaires : Deux professeurs d'anatomie pathologique. Un professeur d'histologie. Un professeur de pathologie générale ou de pathologie expérimentale. Un professeur de médecine interne. Deux juges suppléants.

Section de médecine expérimentale et comparée. — Cinq juges titulaires : Deux professeurs de médecine expérimentale ou de bactériologie. Deux professeurs de pathologie générale, de médecine interne, de thérapeutique, d'hygiène ou d'anatomie pathologique. Un professeur d'histologie et de physiologie. Deux juges suppléants.

Section de thérapeutique et pharmacologie. — Cinq juges titulaires : Un professeur de thérapeutique. Un professeur de pharmacologie. Un professeur de chimie médicale. Un professeur de clinique médicale. Un professeur de physique médicale, de physiologie et de pathologie expérimentale. Deux juges suppléants.

Section d'hygiène. — Cinq juges titulaires : Deux professeurs d'hygiène. Un professeur de physiologie. Un professeur de chimie médicale. Un professeur de médecine interne ou de médecine expérimentale ou de bactériologie. Deux juges suppléants.

Section de médecine légale. — Cinq juges titulaires : Deux professeurs de médecine légale. Un professeur de médecine mentale. Un professeur de chimie ou de pharmacologie. Un professeur de pathologie médicale, de pathologie chirurgicale ou de clinique obstétricale. Deux juges suppléants.

Section des maladies nerveuses et de psychiatrie. — Cinq juges titulaires : Deux professeurs de pathologie nerveuse. Deux professeurs de pathologie mentale. Un professeur de médecine interne ou d'anatomie pathologique. Deux juges suppléants.

Section des maladies cutanées et syphilitiques. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs de clinique des maladies cutanées et syphilitiques. Un professeur de pathologie générale ou de médecine interne. Un professeur d'histoire naturelle. Deux juges suppléants.

Section de chirurgie générale. — Sept juges titulaires : Les juges seront choisis parmi les professeurs de pathologie externe, de clinique chirurgicale, de médecine opératoire et des cliniques chirurgicales spéciales. Trois juges suppléants.

Section de chirurgie infantile et orthopédie. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs de chirurgie infantile et orthopédie. Deux professeurs de clinique chirurgicale. Deux juges suppléants.

Section de médecine infantile. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs de médecine infantile. Deux professeurs de clinique médicale. Deux juges suppléants.

Section d'ophtalmologie. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs de clinique ophtalmologique. Un professeur de physique médicale. Un professeur de chirurgie. Deux juges suppléants.

Section des maladies du larynx, du nez et des oreilles. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs des maladies du larynx, du nez et des oreilles. Un professeur de chi-

rurgie. Un professeur de médecine. Deux juges suppléants.

Section de gynécologie. — Cinq juges titulaires : Trois profes-eurs de gynécologie. Un professeur d'obstétrique. Un professeur de chirurgie. Deux juges suppléants.

Section des maladies des voies urinaires. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs de clinique des maladies des voies urinaires. Un professeur de chirurgie. Un professeur de médecine. Deux juges suppléants.

Section d'obstétrique. — Cinq juges titulaires : Trois professeurs d'obstétrique. Un professeur de chirurgie. Un professeur de médecine. Deux juges suppléants.

Section de pharmacie et matière médicale. — Cinq juges titulaires : Deux professeurs de pharmacie. Un professeur de chimie médicale. Deux professeurs de botanique ou de matière médicale. Deux juges suppléants.

Le professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de médecine de l'Université de Paris peut être appelé à siéger dans tel ou tel jury, suivant sa compétence.

Art. 19. — Peuvent être appelés, au même titre que les membres des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, à faire partie de chaque jury, mais seulement pour une place, les membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, les professeurs du Collège de France, du Muséum d'histoire naturelle et des Facultés des sciences et les professeurs honoraires des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Art. 20. — Aucune Faculté ne peut être représentée par plus de deux membres dans les jurys quand ils sont composés de cinq juges; par plus de trois membres quand ils sont composés de sept juges.

Art. 21. — Lorsque le jury est composé de sept juges titulaires, le jugement peut être valablement rendu par cinq juges.

Lorsque le jury est composé de cinq juges titulaires, le jugement peut être valablement rendu par trois juges.

Les juges suppléants ne peuvent pas appartenir à la même Faculté. Ils sont choisis dans les Facultés qui ne sont pas représentées dans le jury, ou, s'il s'agit de jurys composés de sept juges titulaires, dans les Facultés qui n'y comptent pas plus d'un juge titulaire.

Art. 22. — Le procès-verbal de la délibération à la suite de laquelle est dressée par ordre de mérite la liste des candidats proposés au ministre pour le titre d'agrégé, doit, à peine de nullité du concours, faire connaître pour chaque candidat, la valeur de chacune de ses épreuves et les raisons qui ont déterminé le jury dans ses choix et classement.

Suivant leur rang de classement, les agrégés sont appelés à désigner, parmi les Facultés où des places de leur spécialité ont été déclarées vacantes, celle à laquelle ils désirent être attachés.

Si, dans l'intervalle de deux concours, une place d'agrégé de leur spécialité devient vacante dans une autre Faculté, ils peuvent y être transférés sur leur demande.

TITRE IV

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 23. — Les docteurs en médecine, candidats à l'agrégation et déclarés admissibles dans les concours antérieurs au 1er Novembre 1907, sont dispensés des épreuves d'admissibilité prévues aux articles 1 et 6 du présent arrêté.

Art. 24. — Les dispositions du présent arrêté relatives aux épreuves d'admission seront appliquées aux concours qui seront ouverts à partir de l'année scolaire 1909-1910.

Art. 25. — Seront abrogées, à partir de l'entrée en vigueur du régime établi par le présent arrêté, les dispositions contraires des statuts du 16 Novembre 1874 et du 27 Décembre 1880 et de l'arrêté du 30 Juillet 1887.

Art. 26. — L'arrêté du 25 Juillet 1906 relatif à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie est rapporté.

Fait à Paris, le 28 Juillet 1908.

GASTON DOUMERGUE.

NOUVELLES

Faculté des sciences de Paris. — La chaire de chimie biologique de la Faculté des sciences de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Médecin de l'état civil. — M. Labitte est nommé médecin de l'état civil du XVIIe arrondissement (2e circonscription).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE
Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE TCHENTOU (CHINE)

Notre pays, qui montre sur un certain nombre de points des signes de fléchissement, n'a jamais, à aucune période de son histoire, fait preuve d'une activité aussi grande dans le domaine médical. De toutes parts, dans l'immense étendue de notre empire colonial, naissent des œuvres qui marquent l'ardeur et la foi scientifique de nos confrères; fondations d'hôpitaux, de dispensaires, de maternités, de centres vaccinogènes, fondations d'Instituts tels que l'Institut Pasteur de Tunis, de Nha-Trang, d'Ecoles de médecine indigènes de Madagascar, de Hanoï[1], etc., partout éclosent d'admirables conceptions médicales.

On comprend l'utilité primordiale de pareilles œuvres : pour faire la conquête morale d'un peuple, quoi de plus beau à la fois et de plus efficace que de panser ses plaies et de guérir ses maux!

Hors de nos colonies, la même pensée civilisa-

1. Dernièrement, notre ami Lafont était réclamé par le Gouvernement anglais pour diriger un Institut de recherches bactériologiques à l'île Maurice.

trice nous a fait fonder en Chine une Ecole de médecine à Tchentou.

***

Tchentou est une grande ville chinoise de 500.000 âmes, résidence du vice-roi de la province de Se-Tchoang. Sur l'initiative avisée du consul de France au Se-Tchoang, M. Bons d'Anty, fut organisée une Ecole de médecine destinée à former des médecins pour l'armée chinoise.

Des médecins des troupes coloniales, détachés de notre colonie d'Indo-Chine, furent dirigés sur Tchentou, situé à 3.000 kilomètres environ de Shanghaï; dès leur arrivée, ils utilisèrent, pour l'enseignement de quelques élèves, une salle prêtée par le modeste hôpital de la Mission catholique.

Grâce à la ténacité et à l'énergie de notre confrère Legendre, le vice-roi du Se-Tchoang comprit l'utilité d'une pareille œuvre, et, le 13 Avril 1903, il inaugurait officiellement l'Ecole de médecine telle qu'elle fonctionne actuellement.

Notre confrère Mouillac vient de la décrire dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1908, n° 1.

Cette Ecole, entretenue entièrement par le budget du vice-roi, S. Exc. Si-Liang, est placée sous la direction exclusive d'un médecin français. Elle est installée dans une vaste maison chinoise qui contient, outre le logement des élèves, de l'administrateur chinois et de ses aides, une grande salle de cours et deux salles d'études pourvues du mobilier scolaire nécessaire. L'administrateur chinois, nommé par le vice-roi et placé sous la direction générale du médecin, s'occupe de la partie économique : dépenses, solde, nourriture du personnel; il est en même temps responsable de la discipline intérieure des élèves et des gens de service.

Les élèves sont recrutés parmi les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, ayant déjà fait de bonnes études chinoises; ils subissent un examen d'entrée; ils sont actuellement au nombre de 30. Les études doivent durer quatre ans; chaque année apportera un nouveau contingent de 25 élèves, de façon à porter le nombre total des élèves à 100 environ. Pendant leur séjour à l'Ecole, les élèves sont soumis au régime de l'internat; ils sont nourris et logés. Les élèves peuvent sortir le dimanche toute la journée jusqu'à 10 heures du soir. Tous les matins, ils écoutent un cours théorique ou pratique, qu'ils rédigent et apprennent dans l'après-midi; ils assistent aux visites hospitalières et aux consultations, faites par les médecins français.

A côté des élèves en médecine proprement dits, l'Ecole forme des soldats infirmiers, dont la durée des études est fixée à six mois; on leur enseigne l'emploi et la préparation des médicaments usuels, l'application des pansements, les soins à donner d'urgence aux blessés.

Quoique bien récente encore, l'Ecole de médecine de Tchentou a déjà su s'imposer à l'attention des autorités chinoises; il y a quelques mois, le vice-roi des deux Quangs faisait demander des infirmiers pour soigner ses soldats opérant contre les rebelles du Quang-Si; tout dernièrement, le vice-roi du Se-Tchoang, organisant une expédition contre les Thibétains, chargeait deux élèves de l'Ecole, aidés de deux infirmiers, d'assurer le service médical de la colonne. On le voit, nos confrères du cadre colonial font, dans le monde jaune, une belle et bonne besogne.

***

La plus grande lacune qu'on puisse relever dans leur œuvre, c'est que les cours se font à l'aide d'un interprète. Combien serait-il plus utile que le professeur pût lui-même s'exprimer en chinois! Mais l'étude de cette langue est difficile et demande beaucoup de temps et d'application. Il faudrait que les professeurs soient nommés pour des temps très longs. Or, les dieux qui président aux destinées de nos colonies n'ont pas encore saisi l'utilité qu'il y aurait pour les médecins à comprendre et à parler la langue des malades qu'ils soignent. Nos confrères du cadre colonial se promènent d'Asie en Afrique, d'Afrique en Amérique, au gré de la fantaisie d'un ministre passager, sans prendre racine nulle part et sans avoir le temps d'étudier la pathologie des contrées qu'ils traversent. Il est admirable que, dans ces conditions, ils puissent faire de si belles œuvres.

P. Desfosses.

VARIÉTÉS

Exercice illégal de la médecine.

Du 1er au 30 Juin 1908, il a été déposé à la préfecture de police dix plaintes pour faits d'exercice illégal imputables à des personnes de diverses professions : pharmacien, sage-femme, commerçant, étudiant en médecine.

Pendant cette période, le tribunal de la Seine a rendu cinq jugements condamnant :

1° M. Martelly, pharmacien, à 200 francs d'amende et 100 francs de dommages-intérêts envers le Syndicat des médecins de la Seine, pour exercice illégal de la médecine. M. Martelly a interjeté appel;

2° Mme veuve Theuriet, sage-femme, et M. Bros, herboriste, son associé, à 500 francs d'amende chacun et, solidairement, à 1.000 francs de dommages-intérêts envers notre Syndicat, pour exercice illégal de la médecine;

3° MM. Lemaire, représentant de commerce, et Jean, pharmacien, le premier à six mois de prison, 1.000 francs de dommages-intérêts envers le Syndicat des pharmaciens, et 1.000 francs de dommages-intérêts envers notre Syndicat; le second à 600 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts envers chacun de ces Syndicats. MM. Lemaire et Jean ont été condamnés pour avoir prescrit et délivré des

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Ibogaïne, Ouabaïne, Yohimbine.

On confond souvent l'ibogaïne avec l'ouabaïne ou la yohimbine, dont les propriétés sont complètement différentes. L'ouabaïne, extrêmement toxique, a été expérimentée contre l'asthme et la coqueluche. L'yohimbine est un aphrodisiaque.

L'ibogaïne, tirée de l'iboga du Congo, est peu toxique. C'est un médicament névrosthénique, et en même temps toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On la prescrit sous forme de dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne (formule du Dr Landrin), 2 à 6 par jour.

Indications : neurasthénie, atonies nerveuses et musculaires, surmenage, convalescences, dilatation du cœur, etc.

remèdes secrets dont ils préconisaient l'emploi par la voie de la presse;

4° M. Ruppert, étudiant en médecine, à 100 francs d'amende pour avoir dirigé pendant trois ans deux cliniques où il donnait des consultations, soignait les maladies des yeux, opérait la cataracte, etc.;

5° M. Cavagliono, sujet italien, à 500 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine. M. Cavagliono avait soigné, par l'application de cataplasmes, plusieurs personnes atteintes de bronchite ou de pleurésie, et ce moyennant rétribution, bien entendu. (Ch. Levassort. In *Bulletin du Syndicat des Médecins de la Seine*, 1908, n° 7.)

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Pour combattre les ravages des trypanosomiases épizootiques. — Le président de l'Association coloniale allemande vient de faire savoir qu'un prix de 6.000 marks (7.500 francs) serait décerné à l'inventeur d'un procédé, applicable en grand, préservant le bétail contre la piqûre des mouches tsé-tsé, de telle sorte que les animaux domestiques puissent impunément traverser les territoires infestés par ces mouches.

HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER

La maladie du sommeil sévit dans une partie du Soudan français, surtout à l'intérieur de la boucle du Niger, autour des Voltas, dans les régions du Mossi et du Lobi, où elle fait de nombreuses victimes (P. Couziers, *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1908, n° 1, p. 29). Son principal foyer coïncide avec les trypanosomiases animales frappant les bovidés et les chameaux. L'affection fait de rapides progrès. C'est ainsi qu'à Bouna, village naguère peuplé d'un millier d'habitants, elle était inconnue il y a trois ans; à cette époque arriva un nommé Ticlé, qui participa pendant trois mois à la vie des habitants, puis mourut de la maladie du sommeil. Sa mort fut suivie de celle de plusieurs habitants, frappés du même mal; en quelques mois, les trois cinquièmes de la population disparurent.

Une mortalité semblable s'observe dans un très grand nombre de localités; beaucoup de villages ont vu leur population anéantie; Nandoulé, qui comptait environ 3.000 habitants il y a quelques années, n'en compte plus actuellement que 50. A Balau, la population a été réduite au quart. Boromissi a vu ses habitants diminuer de moitié.

Maintenant, où l'on s'occupe de construire des lignes de chemin de fer dans toute l'Afrique occidentale française, on voit tout le danger que pourront entraîner les déplacements d'indigènes et le recrutement des travailleurs dans des contrées contaminées.

ITALIE

Pour les pellagreux. — Un philanthrope vénitien, qui vient de mourir, a légué à sa ville natale une somme de trois millions de lires, pour la fondation d'un asile destiné aux pellagreux et aux vieillards sans fortune.

LIVRES NOUVEAUX

Marcel Réja. — *L'art chez les fous. Le dessin, la prose, la poésie*, avec 26 dessins. Paris (Société du Mercure de France).

Cette œuvre consciencieuse et méthodique constitue une contribution intéressante à l'étude des conditions psycho-physiologiques de la genèse artistique. Suivant les termes mêmes de l'auteur dans son introduction, « l'étude des productions artistiques des aliénés n'est pas un simple étalage de documents pittoresques. Diverses dans leurs aspects, selon les catégories de malades dont elles émanent, ces productions se rattachent à des sujets d'intérêt plus général. Par certains côtés, elles éclairent d'un jour tout spécial la question des rapports entre le génie (disons plus modestement: l'activité artistique) et la folle. Par d'autres côtés, elles jettent un aperçu au moins curieux sur certaines des conditions intérieures susceptibles de mettre en œuvre l'activité artistique, en même temps qu'elles surprennent cette même activité en plein balbutiement ».

Alfred Martinet.

Paul Sainton et **Louis Delherm.** — *Les traitements du goitre exophtalmique.* Préface de M. le professeur Gilbert Ballet. 1 vol. in-16 de 96 pages. Cartonné : 1 fr. 50 (J.-B. Baillière et fils).

Le Congrès de médecine qui s'est tenu à Paris au mois d'Octobre 1907 avait mis à son ordre du jour le *Traitement du goitre exophtalmique*. Le livre de MM. Sainton et Delherm est une mise au point très exacte et très claire de la question des traitements du goitre exophtalmique, et l'exactitude et la clarté sont les qualités dominantes d'un ouvrage de vulgarisation bien fait.

P. D.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 8.

Mémoires originaux :

Brudzinski. — Myxœdème, mongolisme et micromélie (avec figures).

Tixier. — Injections de sérum et d'eau de mer (avec graphiques).

Recueil de faits :

Comby. — Anorexie nerveuse.

Revue générale :

Héliothérapie dans les tuberculoses locales.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

Philadelphie-Washington (Septembre Octobre 1908).

Le Comité du Congrès international de la tuberculose a reçu du président Roosevelt la lettre suivante :

« C'est avec le plus grand plaisir que j'accepte la présidence du Congrès international de la tuberculose qui se tiendra à Washington, du 21 Septembre au 12 Octobre 1908. Il est possible que mes devoirs officiels m'empêchent de présider la séance d'ouverture du Congrès. Dans ce cas, je me ferai représenter par le secrétaire Cortelyon.

« On ne peut estimer trop haut l'importance de la croisade antituberculeuse, quand on songe que la tuculose coûte annuellement à notre pays 200.000 vies humaines et, au monde entier, un million d'existences; quand on réfléchit au terrible obstacle qu'elle apporte aux progrès matériels, à la prospérité et au bonheur des nations, sans compter l'énorme dépense qu'elle occasionne à la Société.

« La Science a démontré que cette maladie peut être arrêtée; mais la rapidité et la perfection des résultats dépendent de la promptitude avec laquelle les nouvelles doctrines sur la tuberculose peuvent être inculquées à l'esprit des masses populaires et introduites dans nos coutumes, nos habitudes et nos lois. La présence parmi nous des représentants du monde de ceux qui travaillent à la grande cause antituberculeuse nous donne une opportunité spéciale d'accélérer la partie éducative du programme.

« La moderne croisade antituberculeuse apporte de lumineux espoirs de guérison aux centaines et aux milliers de victimes de cette maladie, qui, sous le règne des connaissances anciennes, étaient abandonnées à la désespérance.

« Ce sera l'œuvre du Congrès de présenter les résultats des dernières études et des dernières investigations de la Science et de placer dans les mains de nos médecins les méthodes de traitement les plus nouvelles et les mieux établies. Cette connaissance donnera de nombreuses années de vie utile à notre population et accroîtra, par conséquent, la richesse et le bonheur de la nation.

« Le Congrès international de la tuberculose servira également la cause de la paix universelle.

« En se joignant dans une telle campagne contre un ennemi commun, les peuples du monde se rapprochent et travaillent à réaliser mieux la fraternité humaine, car l'union des intérêts contre un ennemi commun nourrit l'universelle amitié. Notre pays a l'honneur, cette année, de recevoir les autres nations dans cette assemblée des Maîtres de la Science, et d'être le gardien de cette magnifique exposition à laquelle le monde entier prend part; notre pays doit donc manifester combien il apprécie hautement cet honneur en donnant au Congrès une hospitalité digne de la cause, digne de nos hôtes et digne de nous-mêmes.

« Nous devons faire tous nos efforts pour faire de ce Congrès le plus grand et le plus fécond de tous ceux qui ont été tenus jusqu'à ce jour, et je vous assure que je ferai tous mes efforts pour que ce but soit rempli. »

FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances : cours clinique et pratique ; techniques et manœuvres diagnostiques. *Clinique médicale de l'hôpital Laënnec* (professeur L. Landouzy). — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé; Léon Bernard, Laignel-Lavastine, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Salomon et Vitry, chefs de clinique; H. Labbé, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactérioscopique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines : phénols; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circula-



toire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Loi sur la protection de la santé publique. — Un décret présidentiel portant règlement d'administration publique et déterminant les conditions d'application à l'Algérie de la loi du 15 Février 1902 relative à la protection de la santé publique vient d'être inséré au *Journal officiel* en date du 7 Août.

La répression des fraudes. — Le *Journal officiel*, en date du 7 courant, insère une série de décrets présidentiels, décrets portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er Août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, en ce qui concerne : 1° les bières ; 2° les cidres et les poirés ; 3° les vinaigres ; 4° les liqueurs et sirops. En addition à ces décrets, le même numéro du *Journal officiel* contient un arrêté ministériel concernant les matières colorantes dont l'emploi est autorisé dans la fabrication des liqueurs et sirops.

Ier Congrès international du froid (Paris, 5 au 10 Octobre 1908). — Ce Congrès sera tenu sous la présidence de M. A. Lebon.

Programme : Section I. — *Les basses températures et leurs effets généraux* (trois sous-sections). Président : M. d'Arsonval. — A) Effets des basses températures au point de vue physique, chimique et biologique, M. Georges Claude. — B) Hygiène générale, M. Thoinot. — C) Hygiène alimentaire, M. Bordas. — Secrétaire, M. Lucas.

Section II. — *Matériel frigorifique* (deux sous-sections). Président : M. H. Leauté. — D) Machines et appareils frigorifiques, M. A. Barrier. — E) Construction d'entrepôts et matériaux isolants, M. Imbeaux. — Secrétaire, M. de Chessin.

Section III. — *Application du froid à l'alimentation* (six sous-sections). Président : M. A. Gautier. — F) Conservation industrielle des denrées périssables (viandes, œufs, fruits, légumes, etc.), M. Regnard. — G) Conservation des produits des colonies, M. J. Chailley. — H) Industries alimentaires, M. P. Rouvier. — I) Entrepôts et marchés centraux, M. Maurice Quentin. — J) Ravitaillement des armées, M. G. Chapuis. — K) Pêches maritimes, M. A. de Varigny. — Secrétaires : MM. Padé, Bouvier et Vaucquier.

Section IV. — *Application du froid aux autres industries* (quatre sous-sections). Président : M. E. Tisserand. — L) Horticulture (retardement des plantes, conservation des fleurs), M. Ph. de Vilmorin. — M) Boissons fermentées (bière, vin, cidre), M. A. Fernbach. — N) Fabrication de la glace, M. P. Fabry. — O) Mines, métallurgie, stéarinerie, paraffine, margarine, industries chimiques et divers, M. Ed. Saladin. — Secrétaires : M. Crolbois, Baudouin.

Section V. — *Application du froid au commerce et aux transports* (trois sous-sections). Président : M. Levasseur. — P) Commerce des denrées périssables, M. D. Perouse. — Q) Transports terrestres, M. G. de Pellerin de Latouche. — R) Transports maritimes, M. J. Dal Piaz. — Secrétaires : MM. A. Gay, Danis.

Section VI. — *Législation* (deux sous-sections). Président : M. J. Cruppi. — S) Lois et règlements à modifier, M. J. Lauraine. — T) Mesures d'approvisionnement des grandes agglomérations, M. Saint-Germain.

Condamnation d'un médecin et d'un pharmacien. — A la suite de plaintes déposées par divers, le parquet de Bordeaux vient de poursuivre correctionnellement un médecin et un pharmacien.

Il était reproché au docteur d'avoir porté tort à des patrons et à des compagnies d'assurances en exagérant les maladies des ouvriers pour prolonger leur chômage et en prescrivant d'inutiles médicaments.

Le pharmacien était accusé de complicité pour avoir fourni des médicaments en quantité anormale.

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement. Le médecin a été condamné à 8 mois de prison, 100 francs d'amende et quatre ans d'interdiction d'exercice de la médecine ; le pharmacien, à trois mois de prison et 100 francs d'amende, tous deux sans sursis. D'autre part, le médecin et le pharmacien sont condamnés solidairement à 200 francs de dommages et intérêts envers le syndicat de patrons, et à 600 francs envers un patron qui s'était porté partie civile.

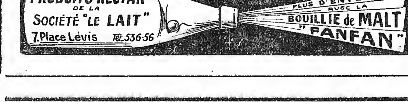
Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Porre, du port de Toulon, est désigné pour servir à l'École de pyrotechnie.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.









Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE CLERMONT-FERRAND

3-7 Août 1908.

Une heureuse coïncidence réunissait dans la capitale de la vieille Auvergne, à la fois la réunion annuelle de l'Association française pour l'Avancement des Sciences et les fêtes du centenaire de l'Ecole de médecine de Clermont.

La séance d'ouverture de l'A. F. A. S. présidée par M. Appell, doyen de la Faculté des sciences de Paris, le lundi matin, comporta les discours du maire de Clermont, M. Charles Fabre, une causerie fort intéressante de M. Bruyant, où l'orateur fit entrevoir à nos visiteurs, d'une façon claire, sobre et élégante, l'intérêt géographique, géologique et biologique de la région du Puy-de-Dôme, avec les variétés climatiques et l'incomparable richesse en sources thermales de cette région éminemment volcanique et tourmentée.

Après un discours du professeur Appell, le professeur Armand Gautier souhaite la bienvenue à l'illustre sir William Ramsay, rappelant ses découvertes de l'argon, de l'hélium, du néon, du crypton, ses travaux sur les sels du radium. Et, lorsque M. le président Appell remet au savant anglais une médaille d'honneur en or, d'une superbe facture artistique, et que sir William Ramsay prononce quelques mots de remerciements et un hommage de fidélité à l'entente cordiale, une chaleureuse ovation lui est faite par toute l'assemblée.

Une spirituelle allocution de M. Brunhes, directeur de l'observatoire du Puy-de-Dôme, clôt cette séance d'ouverture. Le soir, vin d'honneur et soirée musicale.

Une autre réunion plénière de l'A. F. A. S. consistait, le mardi soir, dans la conférence de M. William Ramsay, sur *Les gaz rares récemment découverts dans l'atmosphère et leurs relations avec le radium*. Inutile d'insister sur l'énorme intérêt de cette conférence.

La matinée du lendemain était consacrée à une excursion en funiculaire au Puy-de-Dôme (1.465 mètres), avec visite des ruines du temple de Mercure et de l'observatoire météorologique qui se trouvent au sommet.

⁂

Pour ce qui est des fêtes du centenaire de l'Ecole de médecine de Clermont, elles commençaient ce même jour mercredi 5 Août, l'après-midi, par une séance solennelle à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Clermont. Successivement, y prirent la parole, M. Coville, le recteur de l'Université de Clermont, pour rappeler les services rendus par l'Ecole de médecine de Clermont et les gloires dont elle s'honore, telles que celle d'avoir servi de berceau aux études du

célèbre Roux, de l'Institut Pasteur, et proclamer sa foi absolue dans son avenir; puis, M. Buy, professeur à l'Ecole de médecine, pour rappeler les origines et le passé de cette institution; puis le professeur Landouzy, pour dire l'utilité de la décentralisation de l'enseignement médical, les avantages pour les étudiants, au début de leur apprentissage professionnel, de pouvoir faire, en petit comité, en nombre restreint, sous la direction plus immédiate, en communion plus intime avec les maîtres, leurs *élémentaires médicales*.

Nous donnons ci-contre le discours de M. le doyen Landouzy, qui, à la qualité de Délégué du ministre de l'Instruction publique, aux fêtes du Centenaire de l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand, joignait, en même temps, le titre de vice-président du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.



Après cette séance, les adhérents aux fêtes du centenaire de l'Ecole, ainsi que les membres des sections médicales de l'A. F. A. S., étaient invités à visiter en détail les sources et les établissements thermaux de Royat, par groupes, sous la conduite de l'un de nos médecins consultants de la station, puis la maison de santé chirurgicale de M. Piollet, professeur à l'Ecole de médecine de Clermont, enfin à prendre part au banquet par souscription, donné dans les salons du Casino, offert gracieusement par la Société des Eaux minérales de Royat. Cette réunion fut particulièrement brillante, tant par le décor de ces jolis salons que par le nombre des convives qui atteignit 240, la cuisine succulente de la célèbre Belle Meunière, et l'enthousiasme de plusieurs toasts.

Dès la fin du banquet, nous assistions à une représentation de gala de *Paillasse* offerte par la Compagnie des Eaux minérales de Royat, au milieu du parc, au théâtre de Verdure, au milieu d'une charmante illumination. Malencontreusement, malgré les efforts de météorologistes du Puy-de-Dôme, la pluie interrompit prématurément cette fête, mais les congressistes avaient besoin de repos, pour reprendre la suite et la fin de leurs intéressantes excursions.

Celles-ci eurent lieu entre temps, à l'antique Montferrand, la petite ville musée, pleine de vieux souvenirs, de maisons intéressantes des XIIe, XIVe et XVIe siècles, entre autres celle à décor rabelaisien dite de l'apothicaire; à la célèbre cathédrale de Clermont, entièrement bâtie en lave l'usine; à Kessler, la première et l'une des rarissimes usines productrices d'acide fluorhydrique; à Thiers, si pittoresquement située en amphithéâtre au bord d'un profond torrent, capitale de la coutellerie et de la fabrication de papier timbré françaises.

Si nous ajoutons que les visites archéologiques avaient lieu sous la direction d'un spécialiste éminent, M. du Rauquet; que l'ascension du Puy-de-Dôme était menée par Brunhes, le savant météorologiste, directeur de l'Observatoire construit au sommet; que l'organisation des excursions aux volcans d'Auvergne et aux endroits les plus intéressants au point de vue géologique était confiée à M. Glangeaud, professeur de géologie à l'Université de Clermont, et auteur de monographies tout à fait remarquables sur ces sujets, on se représentera l'intérêt considérable qu'a offert à nos visiteurs leur court séjour auprès de nous. Encore, ai-je volontairement omis de relater les communications aux sections médicales de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, d'un intérêt purement professionnel, que l'on pourra consulter dans le compte rendu officiel.

A. Mougeot (de Royat).

DISCOURS DU PROFESSEUR LANDOUZY

Mesdames,
Messieurs,
Sir William Ramsay,
Messieurs les Délégués des Universités,
Monsieur le Recteur,
Chers Collègues de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Clermont,

En se faisant représenter à votre Centenaire, en me chargeant de porter ici la parole, le Grand Maître de l'Université entend témoigner du vif intérêt qu'il prend à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont, comme à toutes celles de France et d'Algérie.

Il vous remercie d'avoir, en cette fête, songé à glorifier les Ecoles de Médecine et de Pharmacie appelées à tenir si grande place dans notre haut enseignement national.

L'affluence de nos collègues venus du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Midi, apporter à votre fameuse cité le salut cordial de nos provinces, prouve combien votre noble pensée a été comprise.

Ce que vos aînés, dans cette Ecole de Clermont, ont fait pour leur petite et pour la grande patrie, durant les longues périodes dont le professeur Buy vient de retracer l'histoire, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vous est reconnaissant de l'apprendre aux jeunes générations.

Il se montre non moins soucieux de connaître, et vos présents labeurs, et la manière dont vous entendez préparer l'avenir, par une complète organisation pédagogique; par la création d'outillages et de laboratoires indispensables à toute instruction médicale appuyée sur les fortes assises des sciences fondamentales, sur la Physique, la Chimie, l'Anatomie et la Physiologie.

C'est que les Universités de France se fient à nos Ecoles préparatoires, autant pour donner l'éducation technique et professionnelle aux futurs médecins et aux futurs pharmaciens, que pour créer, cultiver et répandre autour d'elles cet esprit scientifique dont mon collègue de l'Université de Paris, le doyen Appell[1], montrait hier l'indispensabilité, pour tout homme qui veut faire quelque découverte. Sans esprit scientifique éveillé, il ne saurait y avoir de savant-médecin, c'est-à-dire d'homme inventant quelque chose en médecine.

Par la décentralisation de l'Enseignement et de la Pratique médicale, les Ecoles préparatoires n'ont-elles pas, elles aussi, mission de faire naître sur tout le territoire de la République, des milieux où s'entretiennent les habitudes et la foi scientifiques? Ne forment-elles pas autant de centres : où l'on démontre, où l'on pratique, où l'on perfectionne la médecine?

Combien ne furent-ils pas, en même temps et tour à tour, observateurs et cliniciens avisés, remarquables professeurs et merveilleux praticiens, vos devanciers, les Bonnet, les Bertrand, les Bretonneau, les Rollet, les Ollier, les Flaubert, les Hector Landouzy, les Benedick Teissier, les Gintrac, les Cazeneuve, les Sirus-Pirondi, les Bardinet, les Leudet, les Trastour..., pour parler seulement de quelques-uns des disparus!

Assumant le périlleux honneur de prendre la parole devant de si nombreux Délégués des Universités de France, je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de redire tout le bien que je pense des Ecoles préparatoires, quand le zèle de leurs professeurs, l'exécution de leurs programmes, et l'installation de leurs travaux pratiques demeurent à la hauteur de la tâche délicate qui leur est dévolue.

Le bien que j'en pense est fait de reconnaissance et d'expérience.

De reconnaissance, parce que toujours je me souviendrai de la *cote* avec laquelle, mes camarades et moi, nous arrivions de l'Ecole préparatoire de Reims à Paris, étonnés d'une avance que, en Anatomie, en Physiologie et en Clinique, on nous reconnaissait sur nos émules parisiens.

Le bien que je pense est fait aussi d'expérience, parce que, depuis bientôt trente ans que j'enseigne à Paris, je proclame l'immense avantage que peuvent trouver nos fils à faire, ailleurs que dans nos grandes Facultés, leurs *élémentaires médicales*.

Laissez-moi vous dire, jeunes élèves de Clermont; laissez-moi vous dire, en ami qui vous veut du bien; en homme qui ne parle que de choses de ses yeux vues, que, semblables à vos camarades de Marseille, de Reims, de Nantes, de Rennes, de Tours, — ne devrais-je pas citer la plupart de nos Ecoles? — vous méconnaissez la bonne fortune qui vous fait débuter hors la capitale. Vous ignorez que vous, provinciaux, vous êtes, en matière d'enseignement médical, les privilégiés du sort.

Tandis que vous rêvez venir, dès la première heure, dans nos grandes Facultés, vous ignorez que celles-ci ne désirent et ne peuvent lutter avec les Ecoles préparatoires pour vous *commencer*; pour vous apprendre la langue et les méthodes médicales; pour vous enseigner l'Anatomie; pour vous initier à l'observation, à l'interrogatoire et à la manipulation des malades. Nulle part vous ne trouvez éducation si facile, si commode, si féconde que chez vous. D'autant que vos débuts, — dont dépend souvent toute la carrière du futur médecin, — vous les faites véritablement en famille; vous ne passez pas anonymes et perdus dans la foule qui assiège notre Faculté de Paris. Vous n'êtes point incertains de la route à prendre, des livres à consulter, des maîtres à vous donner, des cours à suivre.

Vous disposez, dans une manière d'intimité et d'enseignement mutuel, d'un outillage, non disputé, qui vous permet de vous initier sans hâte à toutes les techniques nouvelles : Histologie, Bactérioscopie, Chimie biologique, Radioscopie, Hémoscopie. Grâce à cet armement scientifique moderne, grâce à ces techniques indispensables, vous disposez d'autant de moyens d'allonger vos sens et de former votre jugement. Le microscope ne vous permet-il pas — comme si, déjà, vous étiez de vieux praticiens — d'affirmer la nature diphtéritique d'une plaque blanche de la gorge; l'examen du sang ne vous permet-il pas de diagnostiquer la fièvre typhoïde bien avant l'apparition des taches rosées; et la Radioscopie de reconnaître, avec autant de certitude, que peu de souffrances pour le blessé, luxations et fractures?

Ainsi, grâce à cette réunion de maîtres dévoués, de malades nombreux, et d'installations complètes, vous trouvez réunis, dans les Ecoles préparatoires, avec tous les éléments qui constituent les véritables Ecoles professionnelles, tous les éléments de travail scientifique qui ont permis à tant des vôtres de s'illustrer.

Si je parle *installations complètes*, c'est que j'imagine que, demain, il ne se trouvera plus une seule Municipalité refusant à nos Ecoles préparatoires les subsides nécessaires pour faire de chacune d'elles un organe adapté à sa fonction pédagogique. Les Municipalités ignoreraient-elles encore que les dépenses engagées au compte de l'éducation médicale sont autant d'épargné au budget de l'Assistance publique?

Les Municipalités ignoreraient-elles que rien n'est dispendieux comme les économies faites sur le budget de l'Hygiène publique?

La médecine par l'hygiène n'est-elle pas la

1. « L'Enseignement des Sciences et la formation de l'Esprit scientifique », discours du professeur Paul Appell, doyen de la Faculté des Sciences de Paris, président de l'A. F. A. S. (*Congrès de Clermont*, 3 Août 1908).

science de la santé plus encore que, par la thérapeutique, elle n'est l'art de guérir les malades?

C'est pourquoi d'autres tâches, en plus de celles déjà dites, incombent aux Ecoles préparatoires. En outre de leur mission d'être centres d'éducation professionnelle et foyers scientifiques, elles se doivent de fournir des moyens d'agir sur l'opinion publique.

Professeurs et étudiants ont, entre autres fonctions, celle de faire, par la parole et par l'exemple, pénétrer dans tous les milieux les notions d'hygiène physique et morale utiles à l'individu, à la famille, et à l'Etat.

C'est par l'opinion publique, ainsi avertie, que se créeront les habitudes, et que se feront les mœurs sanitaires sans lesquelles les lois sanitaires, sagement édictées dans les pays civilisés, restent lettre morte.

De même que la vaccination a fait disparaître la variole, la déclaration obligatoire des maladies contagieuses et les désinfections qui s'ensuivent — si l'une et les autres entrent intelligemment dans nos habitudes — feront moins fréquentes toutes les pandémies, notamment la tuberculose, devenue aujourd'hui aussi meurtrière pour les campagnes que pour les villes.

L'hygiène prophylactique ne doit-elle pas, aujourd'hui, tenir la première place, aussi bien dans l'enseignement médical que dans les préoccupations de tous ceux qui détiennent une part quelconque de responsabilité de la santé publique?

Ne savons-nous pas combien il est moins malaisé et moins onéreux de prévenir la maladie que de la guérir?

C'est pourquoi l'orientation de l'Ecole tend à faire de nous, médecins-praticiens, autant des *empêcheurs* de maladies, que des *guérisseurs* de malades.

C'est que, aujourd'hui, Messieurs, la Médecine déborde singulièrement les limites que lui connurent nos pères. Par une plus exacte entente de la richesse que représente la santé pour l'individu, pour la famille, pour les mutualités, et pour la nation, une place nouvelle est conquise, parmi les sciences sociales, par la Médecine.

Aujourd'hui, le praticien ne reste plus confiné dans l'étude et la guérison des malades. Il entreprend de lutter contre les fléaux du temps présent, la tuberculose, l'alcoolisme et la syphilis.

N'est-ce pas le médecin, par l'éducation hygiénique donnée dans toutes les écoles — depuis l'école villageoise jusqu'aux écoles supérieures; — par l'enseignement de la puériculture; par la prévention des maladies évitables; par la codification de l'alimentation, de l'habitation, du travail et du repos; n'est-ce pas le médecin qui peut le mieux, fortifiant la Société, améliorer le sort de l'individu et de l'espèce?

Pour se préparer à tenir dans le monde moderne un rôle aussi élevé — rôle qui suscite tant d'envieux à la profession médicale; — pour se préparer à tenir pareille place dans la Société, quelle forte éducation n'aura pas dû recevoir le futur médecin avant de venir s'asseoir sur les bancs de nos Ecoles!

Ne lui faut-il pas, à lui, encore plus qu'à tous autres professionnels, un long commerce avec les Humanités, que certains d'entre nous s'entêtent à vouloir garder jalousement l'entrée des études médicales; nulle autre enclume ne valant pour forger les cervelles.

Aura-t-il jamais trop de pénétration d'analyse, de puissance de déduction, de vigueur dans le jugement; aura-t-il jamais trop de bon sens, trop de force morale, le médecin, homme de science et praticien, à qui les individus, les familles, comme les collectivités, viendront demander les règles de vie physique et morale, saine?

Former pareils praticiens, dont les regards et le cœur soient et restent ouverts aux progrès scientifiques, comme aux questions sociales du temps présent; former de pareils hommes, capables de veiller sur la santé et la vitalité de nos provinces, telle est la noble mission que, avec nos Facultés, partagent nos Ecoles préparatoires, grandes sœurs ou sœurs cadettes de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de l'Université clermontoise.

FACULTÉ DE PARIS

Laryngologie, rhinologie et otologie. — MM. Collinet, Rabe et Chevalier, assistants de M. Castex, commenceront, le jeudi 10 Septembre 1908, à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique de la Faculté, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), une série de 18 leçons, avec présentation de malades.

Ces leçons auront lieu tous les jours (excepté le dimanche) à 3 heures. Les élèves inscrits seront exercés à l'examen et au traitement des malades de la clinique.

Programme. — 1. Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et trachéo-bronchoscopie. — 2. Affections et chirurgie des amygdales. — 3. Tuberculose du larynx. — 4. Tumeurs bénignes et malignes. — 5. Corps étrangers du larynx et de la trachée. — 6. Névroses du larynx. — 7. Rhinites hypertrophique et atrophique (ozène). — 8. Malformations de la cloison. — 9. Epistaxis. — 10. Syphilis du nez. — 11. Tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales. — 12. Végétations adénoïdes. — 13. Sinusites et ethmoïdites. — 14. Affections de l'oreille externe. Corps étrangers. — 15. Maladies de la trompe d'Eustache. Cathétérisme. — 16. Infections de l'oreille moyenne. Complications. — 17. Sclérose tympano-labyrinthique. — 18. Vertiges otiques. Maladie de Ménière. Infections du labyrinthe.

Le droit à payer pour ce cours est de 50 francs.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Negretti, Santelli, médecins principaux de la marine.

Le nouveau Codex. — Une nouvelle édition du *Codex medicamentarius*, pharmacopée française, vient de pa-

raître, et, en vertu d'un décret présidentiel inséré au *Journal officiel* en date du 8 Août, va devenir obligatoire à partir du 15 Septembre prochain.

Enseignement médical professionnel. — Les cours suivants auront lieu du lundi 21 Septembre au samedi 3 Octobre : 1° A l'hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente. 8 heures. Chirurgie pratique (exceptionnellement ce cours n'aura pas lieu pendant cette série et reprendra à Pâques 1909). M. Cazin. — 11 heures. Chirurgie dentaire, M. Roy. — 4 heures. Electricité médicale, M. Legros. — 5 heures. Accouchements, M. Dubrisay.

2° Dans différents hôpitaux : 8 heures. Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique, M. Lerende, établissement dermatologique, 31, rue La Boétie. — 9 h. 1/2. Gynécologie, M. d'Herbecourt, clinique, 73, rue d'Amsterdam. — 9 h. 1/2. Auscultation, M. Audistère, Hôtel-Dieu. — 9 h. 1/2. Thérapeutique infantile, M. Armand-Delille, Enfants-Malades. — 11 heures. Maladies des voies urinaires, M. Pasteau, Necker. — 4 heures. Orthopédie et chirurgie infantile, M. Paul Barbarin, clinique, 76, quai des Orfèvres. — 5 heures. Ophtalmologie, M. de Font-Réaulx, clinique, 73, rue d'Amsterdam. — 5 heures. Oto-rhino-laryngologie, M. Caboche, clinique, 73, rue d'Amsterdam. — 6 heures. Oto-rhino-laryngologie, M. Menier, clinique médico-chirurgicale, 76, quai des Orfèvres.

Le droit d'inscription de chaque cours (qui comprendra en moyenne neuf leçons) est fixé à 25 francs payables en s'inscrivant. On peut s'inscrire par correspondance, ou le lundi 21 Septembre, de 11 h. 1/2 à midi, à l'hôtel des Sociétés Savantes.

Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. Paul Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré.

Service de santé de la marine. — Le médecin de 1re classe Crozet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Alger*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

— M. le médecin de 2e classe Alquier, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer, sur le *Marceau*, bâtiment-école des marins torpilleurs, à Toulon.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe Maurras, professeur à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, est désigné pour continuer ses services au 3e régiment d'artillerie coloniale à Toulon.

Alliance d'hygiène sociale. — Il vient de se former à Marseille un Comité pour l'organisation d'une Alliance d'hygiène sociale à Marseille.

Les statuts de la nouvelle association ont été approuvés et le bureau définitif nommé. Il est composé de la façon suivante :

Bureau. — Président général : M. Queirel; vice-présidents : MM. Calmette; général du Moriez; MM. Victor Jean, conseiller général; Delibes, conseiller municipal; Village, vice-président de la Mutualité; secrétaire général : M. Imbert; secrétaire général adjoint : M. Chavernac; trésorier : M. Bidali, caissier principal à la Recette générale; archiviste : professeur O. Caillot de Poncy.

Afin de faciliter le travail et aussi pour utiliser toutes les bonnes volontés qui ont répondu en grand nombre à l'appel du Comité, on a formé vingt et une sections ayant chacune président, vice-président et secrétaire.

Tuberculose : MM. F. Arnaud, François, Audibert;

Alcoolisme : MM. de Montricher, Sépet, Dianoux, Imbert;

Syphilis : MM. Perrin, Escat, de Belly;

Epidémie : MM. Torel, M. Ch. Blanc, avocat, M. Rodocanachi;

Hygiène infantile : MM. Cassoute, Séverin, Icard, J. Livon, Rochu;

Alimentation et lait : MM. Domergue, Moitessier, Reboul, pharmacien;

Eau : MM. Livon, O. Arnaud, Reybaud, Seraiant fils;

Assainissement, construction : MM. Cartier, Gastinel, Delbès, Guillot, O. Platon;

Habitations : MM. Muller, Huot, J. Arnaud, Em. Boyer, Cezilly;

Vaccination : MM. Platon, M. Huon, vétérinaire, Plaignard-Flaissières;

Epizootie : MM. Stourbe, vétér. départ., Icard, vétér.;

Mutualité : MM. Pierre, ancien adjoint, Chabaud, Marcellin;

Hygiène morale ou criminelle : MM. Massot, vice-président du tribunal, Vidal-Naquet, avoué;

Hygiène militaire : MM. Clarac, Coste;

Hygiène maritime et coloniale : MM. Treille, Simond, Guillon;

Hygiène scolaire : MM. Istria, inspecteur d'académie, Daux, proviseur au lycée, Roussy, Roche, Beltrami fils;

Hygiène individuelle : MM. Boinet, Olive, Roulacroix, Jacques;

Hygiène industrielle, commerciale et professionnelle : MM. Lagard, Bousquet, Ottaviani;

Hygiène administrative : MM. Pradin, Bataillard, Gozzi;

Hygiène des transports en commun : MM. Emile Lévy, Darboux, Laporte;

Hygiène rurale et agricole : MM. Artaud, conseiller général, Granaud, maire d'Arles, Magnan, propriétaire, Blanchard, propriétaire.

CONCOURS

Hôpitaux de Bordeaux. — Le concours de la médaille d'or vient de se terminer par l'attribution de la médaille d'or à M. Parcelier, interne des hôpitaux.

— Un concours pour une place de médecin résidant à l'hôpital Saint-André, s'ouvrira le 10 Novembre 1908.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 Octobre, au secrétariat des hospices.

Hôpitaux de Toulouse. — M. Escat, après concours, vient d'être nommé chirurgien/oto-laryngologiste des hôpitaux de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . **10** fr.

Union postale . . . . **15** fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE BUDGET DE L'AVORTEMENT

Depuis l'article où je signalais en ce journal les déplorables conséquences de la scandaleuse publicité des multiples membres de la corporation peu recommandable des « mort-aux-gosses », j'ai eu connaissance de divers documents d'un réel intérêt.

Si les disciples de Malthus sont aujourd'hui nombreux en notre pays, ils ne sont point cependant sans adversaires et nombre de personnalités éminentes et généreuses s'emploient présentement de façon active à combattre le bon combat en faveur de la natalité.

En tête de ces derniers, naturellement, il convient de citer tous les membres de « l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française », ligue d'intérêt public dont le Conseil de direction a pour président M. Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris; pour membres, MM. Cheysson, de l'Institut, Jules Jacob, conseiller du commerce extérieur, le professeur Charles Richet, Salone, professeur d'histoire au lycée Condorcet; pour secrétaire général, M. André Honnorat, sous-directeur au ministère de la Marine; pour secrétaires, MM. Paul Carcassonne et Seinguerlet; pour trésorier, M. Moreau.

Or, dans le dernier bulletin de cette œuvre, publié ces jours derniers même, je trouve aux « nouvelles », page 398, sous ce titre : *Propagande par les journaux*, une note mentionnant qu' « un certain nombre de journaux parisiens : *Matin*, *Journal*, *Petit Parisien*, *Temps*, *Figaro*, *Humanité*, ont enregistré des articles de fond d'auteurs éminents, en faveur de la cause de la repopulation ».

Ces articles, depuis le 11 Novembre 1906, date où le premier d'entre eux parut dans *le Matin*, jusqu'à l'heure présente, ont été au nombre de 20 exactement, soit 9 publiés par *le Matin*, 6 par *le Journal*, 1 par *le Figaro*, 1 par *le Petit Parisien*, 1 par *le Petit Temps* et 1 par *l'Humanité*.

Il résulte donc de cette statistique relevée par le *Bulletin de l'Alliance nationale*, qu'en une durée de temps de près de six cents jours, il a été donné au public — éloquemment, je n'en doute point — vingt fois en tout et pour tout de bons conseils antimalthusiens.

Mais, durant ces mêmes six cents jours, les plus importants des journaux parisiens, ceux dont le tirage est particulièrement considérable, ont aussi publié régulièrement les annonces spéciales dont je reproduisais l'autre jour le spécimen.

Prêchant pour l'avenir du pays en leur pre-



mière page, ces quotidiens, en leur 6e ou leur 8e page, n'hésitent point à faire une œuvre inverse.

La partie, on l'avouera, n'est pas égale. Les articles de fond, dans les quotidiens à un sou, sont rarement lus et médités par les dames et demoiselles, qui les trouvent plutôt rébarbatifs; au contraire, toutes les femmes intéressées à se débarrasser d'une maternité gênante savent fort bien regarder d'un œil avisé les annonces tentatrices.

Et voilà pourquoi le parquet, qui n'est pas toujours tendre pour les avorteuses, — j'entends pour celles qui se font pincer, — pourrait fort bien intervenir *proprio motu* pour arrêter un commerce immoral et criminel, en attendant que les pouvoirs publics, dûment avisés, l'y invitent expressément!

Aussi bien, en l'espèce, pourrait-il être beaucoup moins désarmé que beaucoup le supposent.

La note suivante que publiait il y a quelques semaines *le Petit Temps* permet, semble-t-il, de le présumer :

Bayonne, 15 Juin.

Un médecin, prévenu de la publication d'une brochure propageant les préceptes et les pratiques de la doctrine de Malthus, comparaissait le 1er Juin devant le tribunal. Le défenseur avait plaidé l'incompétence.

Les juges passant outre aux débats, l'affaire avait été renvoyée à quinzaine pour le prononcé du jugement.

A l'audience d'aujourd'hui, le tribunal a condamné le médecin à deux mois de prison avec sursis et de plus à 300 francs d'amende.

Que si, en effet, les textes de loi existants permettent d'atteindre un médecin coupable d'avoir propagé, par trop activement, une doctrine fâcheuse, combien plus aisément doivent-ils pouvoir s'appliquer vis-à-vis de matrones dont les intentions criminelles sont si ouvertement avouées qu'elles engagent, bon an, mal an, le compte en est aisé à faire, un capital pouvant varier entre *12 et 20.000 francs*, sinon même davantage, pour rétribuer leur publicité coupable!

Combien de vies humaines sacrifiées avant le temps représentent tous ces billets de banque jetés dans la caisse des journaux racoleurs de femmes enceintes pressées de « faire passer » bien vite leur future maternité!

L'industrie de l'avortement, on le voit, est loin d'être une industrie chimérique. Mieux que beaucoup d'autres, peut-être, elle nourrit ceux qui la pratiquent, et c'est pourquoi elle constitue au premier chef un danger social : il convient donc de la signaler et de la combattre.

Georges Vitoux.

VARIÉTÉS

Le cancer au Havre.

Notre excellent confrère M. Maurice Guillot, chirurgien des hôpitaux du Havre, vient de publier une brochure intitulée : *Le problème de l'accroissement du cancer en Normandie.* Il montre que les affections cancéreuses sont en croissance marquée à Rouen et très rapide au Havre.

Dans cette ville, en faisant la somme des différentes catégories de cancers et en ramenant tous les chiffres à une population de 100.000 habitants, on trouve :

1880.	88	1894.	117
1881.	66	1895.	123
1882.	59	1896.	121
1883.	47	1897.	120
1884.	63	1898.	104
1885.	54	1899.	105
1886.	50	1900.	135
1887.	100	1901.	125
1888.	90	1902.	114
1889.	96	1903.	107
1890.	103	1904.	128
1891.	115	1905.	119
1892.	115	1906.	138
1893.	107	1907.	128

Si dans ce tableau on compare la moyenne des cinq premières années à celle des cinq dernières, on trouve pour la première période 64 cas et pour la seconde 124 cas. En vingt-cinq ans le nombre des décès par cancer a doublé.

Au point de vue du cancer de l'utérus, voici ce que dit la statistique hospitalière havraise :

1880.	20	1890.	29
1881.	14	1891.	26
1882.	9	1892.	22
1883.	23	1893	23
1884.	16	1894.	39
1885.	17	1895.	23
1886.	17	1896.	50
1887.	25	1897.	37
1888.	20	1898.	40
1889.	26	1899.	38

Ce qui donne comme moyenne pour les cinq premières années 16 cas, et pour les cinq dernières 37 cas.

En résumé, au Havre, le nombre des décès par cancer a doublé depuis vingt-sept ans.

A travers le Monde

AUSTRALIE

On signale une augmentation véritablement inquiétante dans les cas de tuberculose pulmonaire parmi les ouvriers travaillant dans les mines de quartz de Bendigo, près de Melbourne.

D'après M. Summons, de Melbourne, les malades sont d'abord atteints de lésions fibreuses du poumon produites par les poussières quartzeuses. A ces lésions, chez la moitié de ceux qui en sont atteints, ne tarde pas à succéder une infection tuberculeuse qui, d'ordinaire, évolue rapidement.

Pour combattre ce développement de la phtisie, M. Summons propose : 1° L'établissement de prescriptions pénales vis-à-vis de toute personne ne prenant pas de précautions convenables pour la destruction des expectorations; 2° la construction d'asiles et de sanatoriums; 3° l'assistance aux ouvriers invalides; 4° la surveillance médicale à domicile de tous les ouvriers poitrinaires.

G. V.

RIO-DE-JANEIRO

✣ Dans la baie de Rio-de-Janeiro vivent plusieurs espèces de poissons nuisibles appartenant soit à la catégorie des venimeux, soit à celle des vénéneux. Notre confrère Jaime Silvado vient de publier dans la *Revista Medica de San Paulo* (1908, n° 9) une étude très intéressante sur ces poissons.

Le poisson considéré comme le plus dangereux de ceux qui habitent la rade de Rio-de-Janeiro est le *tétrodon*, dont il existe plusieurs espèces.

Certains pêcheurs n'hésitent pas à manger le tétrodon, car ils savent le préparer. Ils sont convaincus que seule la bile de *tétrodon* est vénéneuse, et, en conséquence, ils préparent le poisson en l'éventrant soigneusement de façon à ôter, avec les organes génitaux, l'appareil digestif, inclus le foie et la vésicule biliaire qu'ils enlèvent intacte.

M. Jaime Silvado a confirmé l'opinion des pêcheurs : il a pu constater que la chair du *tétrodon* n'est pas toxique, mais que la bile est très toxique.

En autopsiant des *tétrodons* et en donnant à manger à des poules le foie et la vésicule, il a vu survenir en une heure la mort des oiseaux. P. D.

LIVRES NOUVEAUX

H. Provensal. — *L'habitation salubre et à bon marché.* 1 vol. in-12, de 80 pages, Paris, 1908 (C. Schmid, éditeur).

« La question de l'habitation ouvrière est encore toute récente et n'a reçu jusqu'à présent que des solutions incomplètes ».

C'est ainsi que débute la préface que M. Hanriot a écrite pour le livre de M. Provensal. C'est que le problème est, en effet, des plus complexes et on ne peut songer à trouver une solution unique, les conditions variant suivant les milieux. Le livre que nous analysons aborde le problème suivant une de ses faces les plus difficiles : le logement ouvrier dans une grande ville, c'est-à-dire dans un endroit où le terrain est cher et où il faut nécessairement renoncer aux petites habitations à un étage.

Par une série de dispositions ingénieuses, M. Provensal arrive à supprimer les odieuses et insalubres courettes, à assurer une aération et surtout un éclairement normal à toutes les pièces des habitations. Enfin, et c'est là un point de vue fort original, il assure le chauffage et la ventilation, par un système central qui envoie de l'air chaud ou froid dans les parois creuses de l'habitation.

Cet air en arrivant par les ouvertures pratiquées à la partie supérieure du mur intérieur traverse la pièce, sort par un orifice inférieur situé dans le mur extérieur et s'échappe finalement au dehors, après avoir parcouru ce mur, constituant ainsi un matelas protecteur contre le froid en hiver, contre la chaleur en été.

En jonglant avec les chiffres, M. Provensal arrive à démontrer que sa maison réalise à la fois les conditions hygiéniques et économiques désirables. Souhaitons-le, sans être absolument convaincu, surtout au point de vue financier. Mais n'étant pas assez compétent sur ce point, notre réserve est prudente.

J.-P. Langlois.

Miller. — *Chirurgie esthétique.* Deuxième édition. 1 vol. in-12, de 160 pages, avec 96 figures, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (Chez l'auteur, 70, State Street, Chicago).

Dans un petit livre abondamment illustré, l'auteur enseigne les différentes façons de réparer les imperfections de la nature en ce qui concerne le visage.

Il montre comment on peut, avec des opérations sans danger, effectuées sous l'anesthésie locale, remédier à des défectuosités des oreilles, du nez ou des lèvres.

La chirurgie esthétique est une branche de la chirurgie un peu négligée, mais qui peut présenter un très grand intérêt surtout quand il s'agit de la plus belle moitié du genre humain. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1662. — **P. Froument.** — Les méthodes de la raison, *précédées d'un exposé complet du travail cérébral.* 1 vol. in-8° de 106 pages. Prix : 2 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1663. — **M. Nicloux.** — Les anesthésiques au point de vue chimico-physiologique. 1 vol. in-18, de 225 pages, avec 30 figures. (*O. Doin*, éditeur.)

1664. — **G. J. Witkowski.** — L'art profane a l'église : ses licences symboliques et satiriques. 1 vol. gr. in-8°, de 480 pages, avec 636 figures. Prix : 15 fr. (*Jean Schemit*, éditeur à Paris.)

1665. — **A. Malret.** — La simulation de la folie. 1 vol. in-8°, de IX-324 pages. Prix : 6 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

1666. — **J. L. Pagel.** — Zeittafeln zur Geschichte der Medizin 1 vol. gr. in-8°, cartonné toile. Prix : 3 marks. (*A. Hirschwald*, éditeur à Berlin.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 6.

Mémoires :

Ferrand et Georges Lambert. — Au sujet des procédés de stérilisation de l'eau par le permanganate de potasse.

Revue critique :

G. Drouineau. — La loi sanitaire à l'Académie de médecine.

Correspondance :

A. Broca et J. Bertillon. — Sur les logements surpeuplés.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Variétés.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire.

Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances : cours clinique et pratique; techniques et manœuvres diagnostiques. *Clinique médicale de l'hôpital Laënnec* (professeur L. Landouzy). — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé; Léon Bernard, Laignel-Lavastine, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Salomon et Vitry, chefs de clinique; H. Labbé, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactérioscopique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines : phénols; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité. — Soir : Les syndromes d'insuffisence hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circulatoire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Codex médicamentarius. — Par suite d'une erreur d'impression, nous avons dit dans notre dernier numéro: le nouveau codex vient de paraître; c'est *va* paraître, qu'il convient de lire.

Le volume sera mis en vente le 1er Septembre, au prix de 9 fr. 50 broché et 10 fr. 50 cartonné, pris dans les bureaux de la librairie Masson. Il sera adressé franco contre un mandat-poste de 10 fr. 75 pour les exemplaires brochés et de 11 fr. 75 pour les exemplaires reliés.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — MM. Salmon, médecin-major de 2e classe; Gosselin, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale.

Officier de l'instruction publique. — MM. Audigier, à Paris; Gigon, à Saint-Calais (Sarthe); Lefebvre, à Doullens (Somme); Lefranc, à Cléey (Calvados); Lejamptel, à Dol; Manny, à Brossac (Charente); Patay, à Rennes; Rousseau, à Partenay (Deux-Sèvres); Veillard, à Meung-sur-Loire (Loiret).

Officier d'Académie. — MM. Charlier, Daunay, Duplay, Gérard, Jugeat, Juquelier, Kresser, Monjoin, Sentourens, Sibille, Soullard, à Paris; Amiee, à Autrain (Ille-et-Vilaine); Bonzoms, à Perpignan; Cacaud, à Vilbraye (Sarthe); Cantia, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne); Charvin, à Rumilly (Haute-Savoie); Chatenoud, à Frangy (Haute-Savoie); Combet, à Vichy; Demain, à Reims; Durand, à Moncontour (Vienne); Etourneau, médecin de 1re classe de la marine; Gandon, à Reims; Ginsburg, à Saint-Etienne; Lenne, à Sin-le-Noble (Nord); Masson, à Grandris (Rhône); Paquet, à Douai; Picon, à Montsalvy (Cantal); Pons, à Perpignan; Savignac, à Montmorency (Seine-et-Oise); Thomin, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

Comité technique de santé. — Sont nommés membres du Comité technique de santé de l'armée : MM. Poline, général de brigade; Vallée, intendant militaire; Mareschal, directeur du service de santé du 1er corps d'armée; Clavel, médecin inspecteur des troupes coloniales.

Exercices spéciaux du service de santé. — Des exercices spéciaux du service de santé auront lieu dans le gouvernement militaire de Paris, du 17 au 21 Août courant.

Les exercices spéciaux seront dirigés par M. le général Taverna, commandant la 14e brigade d'infanterie, et pour la partie technique par M. le médecin principal de 1re classe Schneider.

MM. les médecins-majors de 1re classe Pascaud et de 2e classe Crépet, M. l'officier d'administration de 2e classe Dnumont donneront à MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale les renseignements nécessaires sur la marche des opérations et le fonctionnement des divers services.

Tenue : tenue de campagne, sauf la giberne et le brassard, réservés aux officiers prenant part à la manœuvre.

Inspection de l'Assistance publique. — M. Caylus, inspecteur de l'Assistance publique, passe du département du Tarn dans le département de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. Chavanon, révoqué.

CONCOURS

Ecole de médecine de Marseille. — M. Masini, après concours, a été nommé chef de clinique chirurgicale.

Corps de santé des troupes coloniales. — *Instruction relative au concours pour des emplois de médecin aide-major des troupes coloniales.* — COMPOSITION DES JURYS. — 1° Un médecin inspecteur des troupes coloniales, président; 2° trois médecins des troupes coloniales du grade de médecin-major de 1re classe au moins, dont deux choisis parmi les professeurs de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales.

Deux médecins-majors de 1re ou de 2e classe sont, en outre, nommés membres suppléants et appelés à faire partie du jury en cas d'absence des membres titulaires.

OPÉRATIONS DU JURY. — *Epreuves écrites.* — Composition sur un sujet de pathologie générale.

Après l'ouverture de la séance, chaque membre du jury dépose un sujet de question dans l'urne, et la question à traiter est tirée au sort en présence et par l'un des candidats.

Il est accordé quatre heures pour cette composition, qui doit être faite sans l'aide de livres, ni de notes, sous la surveillance d'un membre du jury.

Les compositions sont écrites sur du papier revêtu du cachet du ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau).

Chaque candidat inscrit en tête de sa feuille ses nom et prénoms et appose sa signature à l'endroit indiqué au moment de la remettre à l'officier surveillant.

Chaque composition est placée par l'officier surveillant dans une enveloppe distincte sur laquelle il appose un numéro d'ordre après l'avoir cachetée.

Toutes les compositions ainsi cachetées et numérotées sont renfermées dans une autre enveloppe, qui est également cachetée et remise au président du jury.

Cette enveloppe est ouverte en présence des candidats qui lisent eux-mêmes leurs compositions devant le jury.

Chaque candidat sera suivi dans sa lecture par un de ses concurrents.

Epreuves orales. — Les sujets des diverses épreuves sont délibérés par le jury avant la séance, renfermés dans des plis cachetés et déposés dans l'urne.

Chaque candidat est appelé à son tour à tirer de l'urne le pli contenant le sujet qu'il devra traiter.

L'ordre dans lequel les candidats sont appelés à subir les épreuves orales est déterminé par le sort.

Les épreuves arrêtées par le jury doivent répondre au programme des divers examens de doctorat en médecine. Elles ne comportent ni les questions particulières des maladies spéciales (oreilles, nez, larynx, etc.), ni les opérations qui sortent de la chirurgie courante et pratique.

a) Examen clinique de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale. Chaque candidat expose devant le jury le résultat de son observation clinique et les résultats pratiques à en tirer. La durée de cette épreuve, examen et exposé oral, ne doit pas dépasser quarante-cinq minutes.

b) Epreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter. La durée de cette épreuve n'est pas limitée. Il est accordé au candidat dix minutes de réflexion avant de commencer.

c) Interrogation sur l'hygiène. La durée de cette épreuve est de quinze minutes.

Notes et coefficients. — L'appréciation de chacune des épreuves écrites et orales est estimée par un chiffre compris entre 0 et 20. Les notes sont multipliées par des coefficients fixés ainsi qu'il suit : composition écrite, 12; examen clinique, 15; médecine opératoire, 12; interrogation sur l'hygiène, 10.

La liste des candidats, classés par ordre de mérite et en tenant compte des majorations auxquelles ils peuvent avoir droit, est adressée, avec les procès-verbaux des séances, au ministre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), qui arrête le nombre des candidats dans le cas d'être nommés médecins aides-majors de 2e classe des troupes coloniales et fait connaître aux intéressés le résultat de leur concours.

Ecoles vétérinaires. — Deux concours sont ouverts :

Le premier, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, le 19 Octobre 1908, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de pathologie chirurgicale, manuel opératoire, ferrure et clinique.

Le deuxième, à l'Ecole vétérinaire de Lyon, le 2 Novembre 1908, pour la nomination d'un professeur de pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, législation commerciale et médecine légale.

Le programme de ces concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles vétérinaires) et dans les trois Ecoles d'Alfort, Lyon et Toulouse.

Hôpitaux de Mustapha. — Des concours auront lieu: 1° pour quatre places d'élève interne en médecine et en chirurgie le lundi 19 Octobre 1908; 2° pour le prix Poisson et l'Internat de 1re classe, le 26 Octobre 1908, à 9 heures du matin; 3° pour cinq places d'élève externe en médecine et en chirurgie le lundi 26 Octobre 1908; 4° pour cinq places d'interne en pharmacie le mercredi 4 Novembre 1908.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'HABITATION COLONIALE

J'ai consacré naguère ici même[1] quelques colonnes à l'habitation coloniale. Il y a cependant lieu de revenir sur ce sujet.

Personne, parmi les intéressés, ne devrait ignorer comment, dans les régions chaudes du globe, on oriente une maison, sur quel sol et dans quelle situation on la bâtit, pourquoi ses murs doivent être entourés d'une large vérandah et pourquoi l'on doit éloigner le plus souvent possible de l'appartement les locaux tels que les cuisines, les water-closet, etc.

Mais la question n'est pas encore là tout entière.

Deux articles récemment publiés par le commandant Bourgoin l'ont résumée d'une manière intéressante dans la *Revue générale des Sciences*.

Cet auteur considère à juste titre que l'action du soleil, celle de la température et de l'humidité de l'air, enfin les attaques des insectes sont les facteurs principaux des dangers que présente le séjour aux colonies pour l'Européen.

Or, la maison coloniale doit constituer pour ses habitants la principale et la plus sûre défense contre ces dangers.

1. D'Anfreville. — « L'habitation coloniale ». *La Presse Médicale*, 1905, 8 Mars, n° 19.

Nous savons, depuis longtemps, nous préserver de l'action directe du soleil, en couvrant de toits nos maisons. Pour ce qui est plus spécialement des colonies, on répète à satiété que les rayons solaires y sont les pires ennemis du blanc; aussi prend-on grand soin, parfois avec quelque excès, d'éviter qu'ils ne pénètrent dans l'intérieur des habitations.

La défense de notre organisme contre l'action de la chaleur jointe à celle de l'humidité ambiante, c'est-à-dire en un mot contre les caractéristiques du climat tropical, semble devoir, ou plutôt pouvoir entrer, avant qu'il soit longtemps, dans une phase nouvelle.

Quant à la protection de l'habitation et de ses hôtes contre les insectes de tout genre qui pullulent en terre tropicale, cette notion, encore bien récente dans les esprits, n'y a pas acquis toute l'importance qu'elle mérite.

⁂

L'unique procédé que nous ayons à notre disposition pour éviter l'action directe du soleil est aussi ancien que l'art de l'architecte.

Peut-être pourrait-on en utiliser d'autres ?

L'emploi de verres jaunes, qu'on n'a encore indiqué nulle part, du moins pour la construction, serait sans doute préférable à la recette récemment préconisée par un journal scientifique



et qui consiste à enduire les vitres de la solution suivante :

Eau, 570; blanc de Meudon, 285; couleur bleue en poudre, 66; huile de lin 85.

M. Dyé conseillait récemment aux voyageurs l'emploi des lunettes de verre jaune, qui ont pour avantage de supprimer les rayons chimiques.

Or ces rayons sont, d'après M. Motais, les plus irritants pour la rétine. Mais ils ne sont pas seulement nocifs pour les yeux, aussi pourrait-on tirer parti des verres jaunes dans les constructions, soit pour garnir les vitres des fenêtres, ou les vérandahs, soit pour constituer des verrières au-dessus des cours intérieures. Quoique le pouvoir éclairant des verres jaunes soit considérable, on n'aurait pas à craindre avec eux la réverbération, et peut-être même, l'expérience en devrait au moins être tentée, éviterait-on au surplus les dangers de l'insolation.

***

La lutte contre la chaleur et l'humidité de l'atmosphère avait paru jusqu'ici fort difficile à soutenir aux colonies.

Le commandant Bourgoin fait judicieusement remarquer à ce sujet dans les articles dont il vient d'être parlé qu'il convient, lorsqu'on bâtit une maison, de se régler sur des considérations étroitement liées au régime thermométrique du lieu.

Les murs épais conviennent aux pays dont l'atmosphère est sèche et présente, entre la température nocturne et la température diurne, des différences sensibles. La température constante de l'intérieur de l'habitation sera en effet dans ce cas, et notamment la nuit, très voisine de la température moyenne.

Les régions où la température du jour et celle de la nuit ne sont guère séparées que par un écart insignifiant devront au contraire posséder des murs peu épais, faute de quoi la chaleur emmagasinée pendant les heures lourdes de la journée ne pourrait se dissiper promptement quand la nuit vient.

Nous possédons, il est vrai, d'autres moyens d'abaisser la température et de dessécher l'air d'une pièce donnée, voire même d'une habitation entière.

Les procédés de réfrigération sont, en effet, particulièrement nombreux, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient toujours faciles à employer.

Le poêle à froid « Donane », composé d'un réservoir à glace autour duquel on fait passer une colonne d'air qui se refroidit, est le plus facile à employer.

Son usage se répandrait, dit-on, en Amérique, mais on ne trouve pas partout de la glace dont le prix commercial, au surplus, ne laisse pas que d'être onéreux.

On emploie également, surtout pour la réfrigération des locaux destinés à la conservation des matières alimentaires, une autre méthode qui consiste à faire circuler l'air autour d'un serpentin rempli d'un mélange à basse température.

On peut également utiliser l'air comprimé qui, par détente, produit un fort abaissement de sa propre température. Plus encore que les précédents, ce dernier système ne semble applicable que dans de très grandes villes.

Un hôpital colonial étranger serait déjà pourvu d'installations réfrigérantes. Ce sont, très évidemment, des établissements de ce genre qui devront bénéficier les premiers de ce précieux perfectionnement apporté à l'hygiène coloniale.

Quelques administrations publiques, de rares installations privées pourront ensuite y prétendre à leur tour, en certaines villes privilégiées.

Cette très importante amélioration des conditions d'existence dans les régions chaudes du globe ne sera donc, au moins pendant une assez longue période de temps, que l'apanage d'un petit nombre de privilégiés parmi la foule des coloniaux.

La généralisation, ou même simplement l'entrée dans la pratique du refroidissement des locaux en colonies, aurait pour premier résultat de transformer les principes de la construction dans ces régions. Il faudrait y édifier des habitations hermétiquement closes, tandis qu'on cherche surtout, aujourd'hui, à les ouvrir toutes grandes pour l'entrée et la circulation de la moindre brise.

Outre les avantages précédemment indiqués, les habitations réfrigérées, qui représenteraient en plein climat chaud des oasis artificielles de température européenne, offriraient le précieux avantage suivant.

La préservation contre les atteintes des innombrables insectes qui hantent les maisons coloniales y serait très facilitée. Or, il n'est pour ainsi dire pas de jour que l'on ne charge de nouveaux *méfaits* le dossier, très fourni déjà, des insectes dans la pathologie tropicale.

Ce ne sont pas seulement les moustiques, vecteurs sans doute uniques du paludisme, de la fièvre jaune, sans parler de l'éléphantiasis et peut-être de la lèpre. Les mouches jouent également leur rôle. La trypanosomiase est le fait certain des glossines; la mouche commune fut accusée de répandre le choléra et la fièvre typhoïde, la puce propage la peste, un autre insecte la fièvre récurrente, etc.

Mais on peut se préserver dans une large mesure des atteintes des insectes sans attendre la vulgarisation encore lointaine, sans doute, des divers procédés de réfrigération des locaux.

Le remplacement des charpentes en bois par les poutres métalliques et celui des planchers par les mosaïques, les carreaux de faïence ou la brique sont susceptibles de produire dans ce sens les meilleurs résultats, tout en contribuant à accroître la fraîcheur des habitations.

L'utilisation, à peine essayée jusqu'ici, du ciment armé permettrait également d'obtenir des résultats analogues, sinon meilleurs encore.

De plus, on peut déjà se défendre fort bien contre les moustiques et les autres insectes piquants ailés, soit par le moyen classique des toiles métalliques, soit par celui moins employé et moins coûteux cependant des toiles à moustiquaire simples ou, mieux, silicatées d'après le très pratique procédé du professeur Wurtz.

Les questions si importantes de la distribution des eaux potables ou de l'évacuation des matières usées ne peuvent guère prêter à une étude particulière. Elles dépendent toujours, surtout aux colonies, de circonstances qui sont évidemment différentes selon les lieux et aussi selon le temps.

Mais, chaque jour qui passe amène un progrès nouveau et le moindre progrès peut avoir des répercussions considérables et surprenantes au point de vue de l'hygiène tropicale.

Ainsi, la vulgarisation du casque de liège qui remplaça vers l'année 1880 le chapeau de paille des troupes coloniales marqua de suite une diminution notable de la mortalité et de la morbidité chez nos soldats.

L. d'Anfreville.

A travers le Monde

ANGLETERRE

⁂ Lord Mount Stephens vient de donner 5.000 parts du Great Northern Ry. à l'hôpital King Edward de Londres, soit $ 60.000.000.

Ce n'est pas tout. Il avait déjà fait cadeau à la même institution de $ 2.000.000. Voilà une admirable philanthropie.

CANADA

⁂ Les Sociétés médicales de l'ouest canadien viennent de tenter un mouvement de concentration. La Société clinique de Winnipeg a commencé le mouvement et nommé un comité chargé de chercher à opérer la fusion des différentes sociétés de l'ouest sous le nom de Western Canada Medical Association, laquelle serait une section de l'Association médicale canadienne.

LIVRES NOUVEAUX

G.-J. Witkowski. — *L'art profane à l'église; ses licences symboliques, satiriques et fantaisistes.* 1 vol. gr. in-8°, de 480 pages, avec 636 figures. Prix : 15 fr. (Jean Schemit, éditeur, à Paris.)

Nous devons au distingué chercheur qu'est M. Witkowski plusieurs ouvrages d'anecdotes et de curiosités médicales sur les accouchements, les seins, l'allaitement dans l'histoire et dans l'art, etc. Dans ces volumes, illustrés de nombreuses gravures artistiques, l'auteur s'attache au côté pittoresque et humoristique des différentes questions touchant à l'art médical; ils sont toujours bien accueillis par nos confrères pour lesquels ils constituent un passe-temps fort agréable.

Dans son nouvel ouvrage, M. Witkowski a décrit en détail et reproduit copieusement, par départements, les tableaux lapidaires et picturaux, plus profanes que religieux, exposés dans les églises de France, à titre de symbole, de satire ou de fantaisie pure. Il n'a retenu que les plus singuliers, et particulièrement ceux ayant trait aux fonctions naturelles et qui, par cela même, peuvent se rapporter à la médecine. Ce recueil de curiosités et de singularités de l'art chrétien est donc une étude complète et sérieuse, malgré son « enveloppe » légère. Pour tempérer l'aridité du style descriptif, l'auteur, fidèle à ses habitudes, a semé çà et là de nombreuses historiettes, sans négliger le mot pour rire. Avant tout, son œuvre est une œuvre « de bonne foy » où, à l'exemple de Pantagruel, « il ne cherche honneur ny applaudissement, mais la vérité seule ». Tous ceux que les questions d'art intéressent, — et ils sont nombreux parmi les médecins, — goûteront cette curieuse étude archéologique et artistique des édifices religieux.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1667. — **A. Monthus.** — Iconographie stéréoscopique oculaire : *Anatomie, Clinique, Technique opératoire.* Série de 25 planches stéréoscopiques, accompagnées d'un texte explicatif, dans un étui en carton. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

Killian (Gustave). — La bouche de l'œsophage.

Lermoyez (Marcel). — Etude de statistique sur le traitement de l'otite moyenne aiguë.

Laurens (Paul). — Procédé d'autoplastie pour fermeture de l'orifice rétro-auriculaire persistant après guérison de l'évidement pétro-mastoïdien.

Recueil des faits cliniques :

Citelli (S.). — Un cas de myasis auriculaire.

Weitzel (M.). — Kyste dermoïde de la région rétro-auriculaire amenant la surdité par compression du conduit auditif.

Sociétés savantes.

XIe Congrès de la Société italienne de laryngologie, d'otologie et de rhinologie.

Société de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris.

Bibliographie.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. *Chevalier.* — M. Cohadan, médecin major de 1re classe de l'armée territoriale.

L'inspection des officines des pharmaciens et des dépôts de médicaments. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret suivant :

Art 1er. — Le service chargé de l'inspection prescrite par l'article 29 de la loi du 21 germinal an XI, modifiée par la loi du 25 Juin 1908, et de la recherche et de la constatation des infractions à la loi du 1er Août 1905, en ce qui concerne les substances médicamenteuses, est organisé par région, sous l'autorité du ministre de l'Agriculture et du ministre de l'Instruction publique, sur les propositions :

Des directeurs des écoles supérieures de pharmacie : des doyens des facultés mixtes de médecine et de pharmacie ; des directeurs des écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie ; des directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

Un arrêté pris de concert par le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Instruction publique détermine la région dans laquelle chacune de ces écoles ou facultés doit procéder à cette organisation.

Le fonctionnement du service d'inspection est assuré, sous l'autorité du ministre de l'Agriculture, par le préfet pour chacun des départements constituant la région ; à Paris et dans le ressort de la préfecture de police, par le préfet de police.

Art. 2. — L'inspection prescrite par la loi du 21 germinal an XI et la recherche des infractions à la loi de 1905 ne peuvent être confiées, pour les officines de pharmaciens et les dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires, qu'à des inspecteurs munis du diplôme de pharmacien.

Ces inspecteurs ont seuls qualité, réserve faite des pouvoirs appartenant aux officines de police judiciaire, pour opérer des prélèvements dans lesdites officines et dépôts de médicaments.

Les prélèvements portent tant sur les préparations officinales et produits pharmaceutiques que sur les préparations faites en vertu d'ordonnances médicales.

Art. 3. — Les inspecteurs sont nommés et commissionnés par les préfets sur la proposition des directeurs des écoles supérieures de pharmacie, des doyens des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, des directeurs des écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie, des directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie de la région.

Leurs rapports d'inspection sont adressés aux directeurs ou doyens de la région. Ceux-ci les transmettent aux préfets avec les observations et propositions qu'ils jugent nécessaires.

Art. 4. — Les inspecteurs peuvent se faire assister dans leurs visites par les commissaires de police ou, à leur défaut, par les maires ou adjoints.

Ils peuvent, en outre, requérir ces mêmes officiers de police judiciaire d'effectuer certains prélèvements dans les officines de pharmaciens et dans les dépôts de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires.

Art. 5. — Pour tous les établissements autres que les officines de pharmaciens et dépôt de médicaments tenus par les médecins et les vétérinaires, la visite prescrite par l'article 29 de la loi du 21 germinal an XI et la recherche et la constatation des fraudes et falsifications en matière médicamenteuse peuvent être confiées à des inspecteurs adjoints choisis et commissionnés par les préfets. L'arrêté de nomination détermine, pour chacun de ces agents, la circonscription dans laquelle il a qualité pour exercer cette double fonction.

Les inspecteurs adjoints adressent leurs rapports au préfet. Ils sont tenus de lui signaler les établissements qui leur auront paru nécessiter une visite spéciale par un inspecteur. Le préfet transmet sans délai cet avis à l'un des inspecteurs, ainsi qu'au doyen ou directeur de la région.

Même en dehors du cas prévu au paragraphe précédent les inspecteurs ont le droit d'opérer eux-mêmes, lorsqu'ils le jugent nécessaire, la visite des établissements visés au présent article.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : M. Wissemans, médecin principal de 2e classe, passe à l'hôpital militaire du Dey à Alger.

Médecins-majors de 2e classe ; M. Huat passe au 3e rég. de tirailleurs algériens à Bône; M. Rispal passe au 17e escadron du train des équipages militaires à Montauban; M. Sallet passe au 2e rég. de chasseurs d'Afrique à Tlemcen; M. Massenet passe au 7e rég. d'artillerie à Rennes; M. Gaimard passe au 52e rég. d'infanterie à Montélimar; M. Laparte passe à la direction du service de santé du 3e corps d'armée à Rouen; M. de Gaulejac passe au 24e rég. d'artillerie à Tarbes; M. Jouve passe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Béraud passe à la compagnie saharienne du Tidikelt à In-Salah; M. Dautheville passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran; M. Doche passe au 6e rég. d'infanterie à Château-d'Oléron; M. Capan passe à la compagnie saharienne du Touat (Adrar); M. Duval passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Montet passe au 144e rég. d'infanterie à Bordeaux; M. Azaïs passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran; M. Hérisson passe au 1er rég. étranger à Aïn-Sefra.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Bech passe au 61e rég. d'infanterie à Draguignan; M. Solle passe au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique à Mécheria.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, MM. Demandre, Gross, médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, M. Gazin.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Girardin, Bercher, Briot, Legrand, Maury, Dupeyron, Tayac, médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, M. Vorbe, médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaire.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, M. Bouchart, médecin aide-major de 1re classe de l'armée active, démissionnaire.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Gasne, Fildermann, Claude, Mosnié, Riché, Crudeli, Brun, Larache, Decorse, Nathan, Malvy, Caucanas, Montagna, Villemonte de la Clergerie, Lefèvre. Cattard, Triller, Provotelle, Mathieu, Trannoy, Raulat-Lapointe, Echernier, Rennudin, Picheral, Satre, Lelong, Bergès, Jacad, Dupic, Géraud, Baguenier-Désarmeaux, Soubies, Vezard, Gaugain, Fouque, Dauga, Vincent, Churazac, Dida, Chaudron, Toaraille, Volvenel, François, Carrère, Simacourbe, Pigneral, Catrin, Allcaume, Terras, Héritan, Padoux, Bory, Doucet-Ban, Baillerault, Deblock, Gourgand, Aerts, Bisot, Fiebeux, Ballivet, Helbecque, Crepin, Rausset, Gerbier, Danger, Desclaux, Guichard, Ortel, Bonnaud, Butruille, Lasaygue, Burgard, Mossé, Martel, Mangeaot, Vaysse, Miguet, Prion, Badia, Paiteau, Mazingarbe, Raveud, Dodinet, Debelut, Lamy, Viallet, Pastre, Seuillot, Rayel, Lacoste, Bertbou, Vignerant, Cassagnes, Leaoble, Louys, Boyer, Farnière, Louart, Cluzaa, Schneyder, Bertier, Bassan, Carte, Vilte, Valette, Durin, Durand, Bourguignon, Capette, Clecaz.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, M. Coudart.

L'Œuvre des sourds-parlant. — L'Œuvre des sourds-parlant intéresse, par son triple objectif, tous les

médecins et étudiants; plus particulièrement ceux d'entre eux qui s'occupent d'otologie. Ils doivent la connaître, la faire connaître et la recommander autour d'eux.

Il leur est d'ailleurs facile de se renseigner à ce sujet auprès de MM. les secrétaires des Facultés et Ecoles de médecine, de MM. les directeurs et professeurs des établissements de sourds-muets (69 maisons en France), dont un grand nombre ont adhéré à l'Œuvre, enfin, et principalement, auprès de MM. Luc, Sourel, Pley, Destouches, L. Clavel (Paris); Guès, Maget (Toulon); Burot (Rochefort); Brionval (Château-d'Oléron); Vergniaud (Brest); professeur Faivre (Poitiers); Valentin (Lille); Julien (Joyeuse, Ardèche); Couëtoure (Alfort); professeur Labarrière (Amiens); Pautet (Limoges); de Colonna-Walewski (Nice); professeurs Moure, Lafitte-Dupont (Bordeaux); professeurs Lacassagne, Chavanne (Lyon), etc., inscrits au nombre des premiers adhérents à l'Œuvre, à laquelle plusieurs d'entre eux ont déjà adressé des malades.

Le Comité-directeur est ainsi composé :

MM. Brionval (Château-d'Oléron); P. Chastang, pharmacien-chimiste, à Bayonne; V. Collignon ✵, préfet honoraire, directeur de l'Institution nationale des Sourds-Muets, à Paris; Marc-Albert Legrand ✵, médecin principal de la marine en retraite au Château-d'Oléron; H. Luc ✵, médecin-auriste, à Paris.

N. B. — Envoi gratuit des statuts à toute personne qui adresse simplement sa carte de visite au fondateur de l'Œuvre : M. Legrand, au Château-d'Oléron.

Asile des aliénés de Quimper. — Une des deux places d'internes à l'asile des aliénés de Quimper est actuellement vacante; les avantages consistent en un traitement de 800 francs par an avec nourriture, logement, éclairage, chauffage, blanchissage, admission aux versements pour la Caisse départementale des retraites, disposition d'une riche bibliothèque médicale de 1.500 volumes, et d'un laboratoire de recherches anatomiques, bactériologiques et chimiques.

Pour les autres conditions, s'adresser au directeur-médecin en chef de l'établissement.

CONCOURS

Agrégation de l'Ecole supérieure de pharmacie. — Les sujets de thèses que les candidats au concours pour deux places d'agrégé près l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris (section de physique, chimie et toxicologie : chimie et toxicologie), qui doit s'ouvrir le 15 Février prochain, pourront traiter à leur choix sont arrêtés comme suit : *Chimie et toxicologie* : 1° Composés oxygénés de l'azote (chimie et toxicologie); 2° composés oxygénés de carbone (chimie et toxicologie); 3° sels ammoniacaux; 4° métaux alcalino-terreux (chimie et toxicologie); 5° aluminium et composés (à l'exclusion des silicates); 6° état colloïdal; 7° méthodes générales d'analyse des corps gras; 8° aminoalcools; 9° hydrogénation, déshydrogénation et déshydratation par catalyse; 10° composés organo-halogéno-magnésiens; 11° action de l'ozone sur les composés organiques; 12° aminoacides; 13° glucosides; 14° constitution des matières albuminoïdes; 15° phospho-protéides.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 10 Février 1909, devant la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecoles de médecine navale. — *Composition des jurys de concours pour les emplois de professeur qui vont se trouver vacants dans les écoles de médecine navale.* — Concours du 21 Septembre 1908 à Brest pour les emplois de professeur de pathologie interne à l'Ecole de Bordeaux et de physique biologique à l'Ecole de Brest :

Jury médical. — M. le médecin général de 1re classe Bertrand, président; M. le médecin en chef de 2e classe Bellot, membre; M. le médecin de 1re classe Maillu, membre.

Jury pharmaceutique. — M. le médecin général de 1re classe Bertrand, président; M. le pharmacien de 1re classe Izambert, membre; M. le pharmacien de 1re classe Perdrigeat, membre.

Concours du 5 Octobre, à Rochefort, pour les emplois de professeur d'histologie et physiologie et de chimie biologique à l'Ecole de Rochefort :

Jury médical. — M. le médecin général de 1re classe Bertrand, président; M. le médecin en chef de 2e classe Geay de Couvalette, membre; M. le médecin de 1re classe Pourtal, membre.

Jury pharmaceutique. — M. le médecin général de 1re classe Bertrand, président; M. le pharmacien en chef de 1re classe Taillotte, membre; M. le pharmacien principal Camus, membre.

Concours du 26 Octobre 1908 à Toulon, pour l'emploi de professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole d'application :

Jury médical. — M. le médecin général de 1re classe Bertrand, président; M. le médecin en chef de 1re classe Trabaud, membre; M. le médecin en chef de 2e classe Pungier, membre.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE



Phie MIDY, 140, Faubourg St-Honoré, PARIS

COLCHI-SAL DE MIDY

Chaque Capsule contient : 1/4 milligr Colchicine pure; 20 cgr. Salicylate de Méthyle naturel.
4 à 16 Capsules par jour.

Soulagement et Disparition des Douleurs
Modifiant complètement la Diathèse urique
GOUTTE ET RHUMATISMES AIGUS

BETUL-OL

Liniment à base de *Salicylate* de *Méthyle nat.* et de *Chloro-Menthol.*
DOULEURS des ARTICULATIONS, NÉVRALGIES, LUMBAGOS et RHUMATISMES
Rapidement absorbé par la peau en frictions et en compresses.
Remplace le Salicylate de Soude à l'intérieur

ANÉMIE. CHLOROSE, NEURASTHÉNIE, LYMPHATISME, TUBERCULOSES, CACHEXIES, MALADIES OSSEUSES, RACHITISME, SCROFULES, ALBUMINURIE, PHOSPHATURIE, NÉVRALGIES

HÉMONEUROL COGNET

Combinaison granulée nouvelle

d'Oxyhémoglobine, Kolanine et Glycérophosphate de Chaux
RÉGÉNÉRATEUR ORGANIQUE, RÉPARATEUR des GLOBULES SANGUINS
NUTRIMENT DES SUBSTANCES NERVEUSE ET OSSEUSE
PARIS — 43, Rue de Saintonge, 43, *et toutes Pharmacies.*

TIODINE COGNET

Thiosinnaminéthyliodide $C^9SAz^2H^{15}I$
COMBINAISON ORGANO-IODIQUE DÉFINIE
INJECTABLE INDOLORE || PAS D'IODISME STABILITÉ PARFAITE || TENEUR EN IODE 47 % CONSIDÉRABLE NI TOXIQUE — NI CAUSTIQUE
VOIE HYPODERMIQUE AMPOULES
VOIE STOMACALE PILULES
Toutes les Indications de l'IODE, des IODURES et de la THIOSINNAMINE
Syphilis second. et tert., Affect parasyph., Tabès, Artério-Sclerose, Rhumatismes, Asthme, Tuberculoses torpides et ganglionnaires, Rachitisme Myocardites Angines de Poitrine, Emphysème, Bronchites chroniques, Adhérences, Synechies, Cicatrices, Nephrites, etc.
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : A. COGNET, 43, Rue de Saintonge, PARIS.

KEPHIR SALMON

Alimentation des Dyspeptiques et des Tuberculeux
KÉPHIR : N° I, Laxatif; N° II, Alimentaire; N° III, Constipant.
PULVO-KÉPHIR pour préparer soi-même le Képhir lait diastasé.
Prix de la boite de 10 doses : 3 francs.
SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION LACTÉE, 28, rue de Trévise (Télép. 149-78)
FOURNISSEUR DES HOPITAUX — LIVRAISONS QUOTIDIENNES



PAPAÏNE

TROUETTE-PERRET
(Le plus puissant Digestif connu)
Un verre à liqueur d'*Elixir*, *Sirop* ou *Vin* de *Papaïne de Trouette-Perret* après chaque repas.
TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

GOUTTES LIVONIENNES

de TROUETTE-PERRET
(Créosote, Goudron & Tolu)
Le remède le plus puissant contre les
Affections des Voies Respiratoires
Quatre à six Capsules par jour aux repas.
E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

POUDRE DE VIANDE

de TROUETTE-PERRET
La plus agréable à prendre, sans odeur ni saveur
E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

NISAMÉLINE

de TROUETTE-PERRET
contre *Affections cutanées et Prurigineuses et Névralgies*
Se trouve dans toutes les Pharmacies sous forme de Sirop, Pilules, Poudre, Savon.
E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA COLONIE DE LÉPREUX DES HAWAI

Le moyen âge, qu'on accuse trop facilement d'ignorance, avait en matière de prophylaxie des idées fort justes et auxquelles les hygiénistes modernes seront obligés de revenir.

Tandis qu'actuellement à Paris, nombre de lépreux se promènent en liberté, les lépreux du moyen âge étaient soigneusement tenus à l'écart de la population.

Les dirigeants de cette époque n'avaient pas la sensiblerie sénile qui caractérise notre époque; ils savaient employer la *manière forte* : costume spécial pour les lépreux, obligation de signaler leur présence ou leur passage dans les lieux habités par le son d'une cliquette spéciale, et surtout internement des malades dans des établissements spéciaux dit *Léproseries,* dont on comptait au XIIIe siècle près de 19.000 dans toute l'Europe. Ces mesures sévères arrêtèrent la dissémination du mal.

Aujourd'hui la lèpre renaît et se répand sournoisement dans le monde entier et même en Europe. Mon camarade Lafont, du cadre colonial, me signalait des îles du littoral africain où la majorité de la population blanche ou noire est atteinte de lèpre.

Aussi, certains peuples reviennent aux anciennes pratiques et tendent à adopter l'énergique brutalité d'autrefois, témoin ce qui se passe dans une possession américaine, les îles Hawaï, et qui nous est conté par M. Forbin, dans *La Nature.*

⁂

Molokai fait partie du groupe des Hawaï. Située à une centaine de kilomètres au sud-est de Honolulu, elle constitue une idéale station d'isolement. Sa forme générale est celle d'un trapèze allongé dont la plus longue base projette dans l'océan Pacifique un vaste promontoire en forme de cône tronqué. C'est dans ce cône, séparé du restant de l'île par une barrière de montagnes inaccessibles, qu'est établie la colonie de lépreux. Les rivages, constitués par de hautes falaises perpendiculaires, échancrées seulement par la

petite baie de Kalanpapa, rendent toute évasion impossible.

Depuis près de soixante ans que la colonie existe, jamais un relégué n'a réussi à s'échapper, qu'il fût ou non aidé par des complicités extérieures plus ou moins puissantes. Certaines tentatives sont restées célèbres. On peut citer le cas d'un jeune Américain, apparenté avec un gros personnage politique, qui avait contracté la lèpre à Honolulu. Malgré ses protestations, il fut transporté à Molokai. Des amis organisèrent une expédition pour le délivrer; mais leur navire, qui devait opérer une descente nocturne, se brisa sur les récifs.

La colonie compte en chiffres ronds 800 lépreux. La grande majorité se recrute parmi la population autochtone de l'archipel comme aussi parmi les colons chinois et japonais, qui forment actuellement le gros de la population. On y trouve également des Européens, plusieurs Américains de race blanche.

La colonie fut fondée par un missionnaire belge, le père Damien, dont le nom est resté très populaire aux Etats-Unis. Son œuvre est continuée par les frères du Sacré-Cœur et par les sœurs franciscaines, recrutés en France, en Belgique et au Canada. Le directeur de la mission est actuellement le Frère Maxime, l'ancien compagnon du Père Damien. Bien qu'il soit depuis une trentaine d'années à Molokai, il a échappé au fléau.

***

Les autorités de Hawaï, soucieuses d'arrêter la marche envahissante d'un fléau qui dépeuplait l'archipel, procèdent avec énergie pour en enrayer les progrès. Dès qu'un habitant, à quelque race, à quelque classe sociale qu'il appartienne, offre des symptômes évidents de lèpre, on le conduit au lazaret de Kalahi, dans la banlieue de Honolulu. Il y est mis en observation, et une commission spéciale décide bientôt de son sort. S'il est reconnu malade, il n'a plus qu'à dire adieu au monde : il sera transporté dans les vingt-quatre heures à Molokai.

La façon dont s'administre la colonie mérite de retenir notre attention. Il va sans dire qu'elle dépend du gouvernement du territoire d'Hawaï (partie intégrante du territoire américain depuis 1898) qui veille libéralement à son entretien : pour les six dernières années, le gouvernement hawaïen a dépensé pour les lépreux de Molokai la somme de 876.888 dollars, soit près de 4.400.000 francs.

Dès que les lépreux arrivent à destination, le superintendant, ou directeur, leur fait subir un interrogatoire bienveillant dans le but de connaître leurs goûts et aptitudes, et cela pour qu'ils puissent les satisfaire dans la mesure du possible.

Le travail n'est pas obligatoire. Mais les malheureux sont les premiers à demander une occupation, dans l'espoir d'oublier, ne fût-ce que momentanément, leur terrible infortune. Ceux qui ont un penchant pour l'agriculture reçoivent une parcelle de terrain où ils pourront cultiver des légumes, des pommes de terre, du riz, du café. D'autres se livrent à l'élevage du gros bétail. Le plus grand nombre s'emploie dans les ateliers de la colonie, qui, grâce à l'activité de ses artisans, se suffit presque à elle-même dans certaines industries.

La colonie a formé deux sociétés de musique (chorale et instrumentale) qui donnent chaque semaine d'excellents concerts. Il faut signaler en outre l'existence d'un club athlétique, dirigé par M. Carter, cousin de M. G. R. Carter, gouverneur d'Hawaï. Ce malheureux pouvait se croire réservé à d'autres destinées. D'une intelligence supérieure, athlète réputé dans les universités des Etats-Unis, pourvu de nombreux diplômes, il suivit son parent à Honolulu et y contracta bientôt l'effroyable mal.

Les lépreux peuvent contracter mariage entre eux.

Ils sont autorisés à recevoir de temps à autre la visite de leurs parents et de leurs amis.

Un comité parlementaire est chargé d'inspecter la colonie et de recevoir les plaintes et réclamations des lépreux. Il est rare qu'ils en formulent. Cependant, à la dernière visite du comité, un Portugais demanda l'autorisation d'établir une buvette où il débiterait du vin et de la bière. D'accord avec le superintendant, M. Mac Veigh, et le Frère Maxime, opposés l'un à l'autre à ce projet, les parlementaires organisèrent une sorte de plébiscite. A une écrasante majorité, les lépreux décidèrent qu'ils n'avaient pas besoin de cabaret.

Ce fait indique l'état d'esprit qui règne dans la colonie. Noblement résignés à leur sort, ces pauvres gens repoussaient l'offre que leur faisait un de leurs compagnons de puiser dans l'alcool l'oubli de leurs misères !... P. D.

A travers le Monde

SAIGON

La prophylaxie du tétanos ombilical. — Le tétanos ombilical est la cause la plus importante de mortalité du nouveau-né en Cochinchine.

En 1902, la municipalité de Cholon, ville chinoise voisine de Saïgon, décidée à lutter contre le fléau par la création d'une maternité et par l'enseignement de nos méthodes à des élèves sages-femmes indigènes, fit faire des statistiques de la mortalité tétanique. Le nombre des enfants qui succombaient au tétanos ombilical fut estimé à 40 pour 100 des décès infantiles qui étaient évalués eux-mêmes à 65 p. 100 des naissances dans la première année. A Saïgon, l'enquête donna à peu près les mêmes résultats et l'on s'arrêta, pour les décès tétaniques, au chiffre de 30 pour 100. A Tayninh, notre confrère M. Montel a

pu estimer les décès par tétanos à 25 pour 100 de la totalité des décès.

Ces chiffres se passent de commentaires. La lutte s'imposait si l'on voulait conserver des milliers de vies précieuses.

La création d'une maternité fut décidée à Cholon, cette œuvre fonctionne depuis 1904, elle forme des élèves sages-femmes.

Ces sages-femmes sont déjà assez nombreuses et répandent partout les bienfaits de notre pratique et les conseils de l'hygiène moderne. Mais elles sont encore perdues dans la masse; les matrones ignorantes sont encore l'immense majorité; la vieille *bà-mu* aux vêtements sordides a encore toute la confiance, c'est elle qui sectionne le cordon avec un tesson ramassé par terre, inoculant ainsi le virus tétanique.

Utiliser ces *bà-mu*, les forcer à appliquer nos méthodes sur un point d'abord, « le pansement du cordon », les convaincre à la longue et convaincre les familles qui les utilisent, voilà l'idée, dont tout l'honneur revient à notre confrère M. Dejean de la Batie qui l'a conçue et mise à exécution.

Le 23 Août 1905, douze accoucheuses ou *bà-mu* indigènes furent réunies à la clinique de la rue d'Adran. On les initia sur mannequin aux détails de l'application des pansements ombilicaux, on leur donna des ciseaux pour la section du cordon et leur donna des instructions générales.

Chaque bà-mu reçut un pansement destiné à être appliqué sur le cordon du nouveau-né après ligature et section.

Ce premier pansement se compose :

1° D'un mètre de soie plate n° 8 montée sur un écheveau et destinée à la ligature du cordon ;

2° D'une compresse de gaze salolée servant à l'encapuchonnement du bout de cordon sectionné ;

3° D'une compresse de lin salolé qui doit être appliquée sur le cordon sectionné ;

4° D'une bande de tissu coton fin qui doit être appliquée autour du ventre et nouée sur un des flancs de l'enfant.

Le tout renfermé dans une enveloppe imperméable et stérilisée.

Un second pansement est appliqué sur la plaie suintante de l'ombilic au moment de la chute du cordon, environ trois ou quatre jours après la naissance. Il se compose d'un mélange à parties égales de calomel et de salicylate de bismuth et d'un peu d'ouate hydrophile, renfermée également dans une enveloppe de papier.

De larges bandes de gaze sont enfin délivrées pour être enroulées par-dessus le premier et le second pansement; fixées par deux épingles de sûreté, celles-ci sont maintenues autour de l'abdomen du nouveau-né jusqu'à son quinzième jour.

Chaque fois qu'une sage-femme indigène a opéré une délivrance dans les conditions prescrites, elle vient l'annoncer et le secrétaire annamite chargé du service qui recueille les déclarations se transporte auprès du nouveau-né et examine l'application du pansement; il transmet les conseils du médecin à l'entourage.

Quelques jours après, le médecin se rend à son tour, conduit par le même secrétaire, au domicile déjà visité. Une troisième inspection est faite vers le treizième jour après la naissance et la prime d'encouragement de une piastre n'est versée à la *bà-mu* qu'au moment où, la plaie ombilicale étant entièrement fermée, l'enfant paraît absolument indemne de tétanos.

Dès les premiers temps, les sages-femmes bien surveillées, heureuses d'augmenter leurs honoraires avec la prime, firent les pansements avec soin. Elles souriaient d'abord, ne comprenant pas pourquoi on pansait le cordon ombilical dans le but d'éviter un mal (tétanos) qui, pour elles, se localisait dans la bouche (trismus des mâchoires); mais bien vite elles se rendirent compte; l'effroyable maladie restreignait ses ravages, les enfants ne succombaient plus aux horribles convulsions. Qu'en conclure, sinon que la méthode était bonne. Aujourd'hui elles sont convaincues et répandent la conviction autour d'elles.

A la suite de ces mesures la mortalité tétanique de 30 à 40 pour 100 tomba pour les enfants surveillés à 1,52 pour 100. La section avec des ciseaux propres et le pansement aseptique du cordon ont suffi pour mettre les enfants à l'abri du tétanos.

En même temps la mortalité générale des enfants de un mois et au-dessous s'est abaissée d'une manière progressive et régulière : 38,40 pour 100, 17,73 pour 100, 12,21 pour 100, 8,75 pour 100[1].

P. D.

1. R. Montel. — « Rapport sur l'état sanitaire de la ville de Saïgon et sur l'assistance médicale urbaine », Saïgon, 1908 (Counurier et Montegout, éditeurs).

LIVRES NOUVEAUX

Henri Labbé. — *La diathèse urique.* 1 vol. in-16, de 96 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50 (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Le lecteur trouvera dans ce petit volume le résumé succinct des théories fort contradictoires des plus anciennes aux plus récentes relatives à l'origine et au métabolisme des purines et de l'acide urique, des documents pour servir à l'établissement de régimes sans purines ou à purines déterminées, un exposé des bases du traitement chimique de la goutte et des manifestations arthritiques.

Alfred Martinet.

A. Terson. — *Maladies de l'œil.* Nouveau Traité de chirurgie de A. Le Dentu et Pierre Delbet, 400 pages, 142 figures (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Ce nouveau fascicule a le double mérite de la concision et de la clarté; tout ce qu'il faut savoir y est, mais d'un développement proportionné toujours à l'importance pratique; les figures y sont nombreuses et bien choisies. M. Terson a volontairement laissé de côté les formules, théories et controverses, toutes choses inutiles au praticien; il a voulu faire simple et clair : à la lecture de son livre on a l'impression que l'oculistique est une science beaucoup moins complexe et difficile qu'on ne le croit généralement; c'est dire qu'il a réussi.

A. Cantonnet.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne médicament « coup de collier ».

Quoique l'ibogaïne soit un corps de composition chimique bien définie [$C^{26}H^{32}Az^{2}$] et toujours identique à lui-même, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un corps de synthèse sorti du creuset des chimistes et assimilables aux phosphates, glycérophosphates, formiates et cacodylates.

C'est un alcaloïde, substance extrêmement active tirée d'un organisme vivant, l'iboga, plante du Congo (famille des apocynacées, genre tabernanthe), et comme tous les alcaloïdes l'ibogaïne jouit de propriétés énergiques sous un très petit volume.

Ces propriétés ne sont pas d'ordre toxique comme celles de l'aconitine ou de la strychnine; elles se rapprochent plutôt de celles de la caféine ce qui fait que l'ibogaïne est un agent tonique puissant pour le cœur et le système nerveux auxquels elle permet des efforts considérables. L'iboga est le médicament du « coup de collier » dans toutes les manifestations de l'énergie vitale, musculaire, cérébrale ou génitale.

De plus, elle ne cause pas d'accidents et s'absorbe facilement lorsqu'on la prend sous forme de dragées Nyrdahl (chlorhydrate d'ibogaïne 5 milligrammes) à la dose de 2 à 6 de ces dragées par jour.

MM. Landrin qui l'ont préparée et expérimentée ont reconnu que c'était là la dose la plus communément nécessaire dans tous les états dépressifs et asthéniques; cependant elle pourrait être modifiée sur les indications du médecin traitant.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Le nombre des médecins de réserve et de l'armée territoriale à convoquer en 1908 sera fixé, dans chaque grade, aux chiffres ci-après indiqués :

Réserve (période de quatre semaines).

Médecins-majors de deuxième classe.	10
Médecins aides-majors de première classe. .	75
Médecins aides-majors de deuxième classe. .	384
Total.	469

Armée territoriale (période de deux semaines).

Médecins-majors de deuxième classe.	27
Médecins aides-majors de première classe. .	254
Médecins aides-majors de deuxième classe. .	67
Total.	348

Les médecins de réserve et de l'armée territoriale à convoquer en 1908 se répartissent entre les divers corps d'armée conformément aux indications du tableau inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre, en date du 22 Juin 1908 (partie supplémentaire).

La convocation et l'instruction des médecins de réserve et de l'armée territoriale seront assurées dans les conditions fixées par l'instruction du 28 Décembre 1898, sur l'administration des officiers de réserve et des officiers de l'armée territoriale (dispositions spéciales au service de santé, articles 16, 17, 18 et 19), sous réserves des modifications ci-après :

La durée de la période d'instruction sera réduite, s'il y a lieu, pour chaque médecin de réserve ou de l'armée territoriale, dans les conditions fixées par la circulaire du 27 Mars 1906 portant modifications au règlement ministériel du 16 Juin 1897 sur le recrutement, la répartition, l'administration et l'inspection des officiers de réserve et de l'armée territoriale.

Il demeure entendu que les exercices spéciaux du service de santé en campagne rentrent dans la catégorie des séances pratiques d'instruction qui, aux termes de cette circulaire, sont de nature à faire bénéficier les officiers y ayant assisté d'une réduction de la période normale d'instruction.

D'autre part, pour les médecins de réserve ou de l'armée territoriale affectés aux formations sanitaires, les directeurs du service de santé reçoivent la latitude de les convoquer, pendant une partie ou même la totalité de leur période d'instruction, dans certains centres où seraient organisées des conférences sur les règlements concernant le service de santé militaire, des démonstrations du matériel sanitaire de mobilisation et enfin, si possible, des applications sur le terrain du fonctionnement des formations sanitaires de campagne.

Ces convocations seront appliquées de préférence aux médecins aides-majors de première classe de réserve ou de l'armée territoriale susceptibles d'être proposés pour le grade supérieur, et l'instruction pratique qui leur sera ainsi donnée pourra tenir lieu du cours préparatoire prévu par la circulaire du 22 Février 1902.

Les médecins de réserve et de l'armée territoriale sont d'ailleurs autorisés à demander des changements de lieu de convocation ou des stages sans soldes dans les conditions arrêtées par l'article 18 visé ci-dessus et libellé ainsi qu'il suit :

« C'est au directeur du service de santé de leur corps d'armée d'affectation que les médecins de réserve et de l'armée territoriale doivent adresser les demandes qu'ils pourraient formuler en vue d'obtenir soit un sursis ou devancement d'appel, soit un changement de lieu, de convocation ou une autorisation de stage sans solde.

« Ce directeur statue sur les demandes dont il s'agit, à moins qu'elles ne tendent à l'accomplissement d'une période normale d'instruction ou d'un stage sans solde dans un corps d'armée autre que celui auquel les intéressés sont affectés.

« Dans ce cas, les demandes, instruites d'abord par le directeur du service de santé du corps d'armée d'affectation, sont soumises à l'appréciation du général commandant le corps d'armée, qui les transmet, au cas d'acceptation, au général commandant le corps d'armée sur le territoire duquel les médecins désirent être convoqués.

« Ce général statue sur les demandes qui lui sont adressées après avoir pris l'avis du directeur du service de santé du corps d'armée. »

Il est entendu également que si les médecins d'un grade déterminé venaient à faire défaut, le directeur du service de santé du corps d'armée convoquerait à leur place les médecins de grade immédiatement inférieur.

École du service de santé militaire. — Par décision du 16 Août 1908, le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre a fixé à 1.102 fr. 10 le prix du trousseau des élèves qui entreront à l'École du service de santé militaire en 1908.

Congrès international du froid. — Le programme des travaux du 1er Congrès international du froid qui sera tenu à la Sorbonne, du 5 au 10 Octobre 1908, est arrêté comme suit :

Lundi 5 *Octobre*. — Rendez-vous général des congressistes à la Sorbonne : présentations ; distribution des insignes, des médailles commémoratives, des guides de Paris, etc. A 3 heures de l'après-midi : Ouverture officielle du Congrès. Conférence de M. le professeur von Linde sur la « Réfrigération des locaux habités ».

Mardi 6 *Octobre*. — A 9 heures du matin : Travaux de section. A 2 heures de l'après-midi : Travaux de section. Soirée ; soirée théâtrale offerte aux congressistes.

Mercredi 7 *Octobre*. — A 9 heures du matin : Travaux de section. A 2 heures de l'après-midi : Visite dans Paris d'établissements frigorifiques industriels et scientifiques. Soirée : Réception des membres de l'Enseignement supérieur par le recteur de l'Université de Paris et des autres membres du Congrès par diverses administrations.

Jeudi 8 *Octobre*. — A 9 heures du matin : Travaux de section. Après-midi : Réception spéciale dont on fera connaître ultérieurement les détails. Soirée : Grand banquet,

Vendredi 9 *Octobre*. — A 9 heures du matin : Travaux de section. A 2 heures de l'après-midi : Visite dans Paris d'établissements frigorifiques industriels et scientifiques. Soirée : Soirée de gala.

Samedi 10 *Octobre*. — A 9 heures du matin : Assemblée générale. A 3 heures de l'après-midi : Séance de clôture. Conférence de M. d'Arsonval sur « l'air liquide et les très basses températures ».

Dimanche 11 *Octobre*. — Excursion générale de clôture dans la forêt de Fontainebleau.

Étranger.

Congrès médical de Bombay. — Un congrès de médecine aura lieu à Bombay, en Février 1909, sous la présidence de son excellence le gouverneur de Bombay. Ce congrès aura trait aux maladies tropicales et aux mesures sanitaires applicables aux Indes. Le Comité central, en dehors des travaux originaux présentés sur sa demande, sera heureux de prendre en considération les communications originales offertes spontanément. Les congressistes pourront prendre la parole sur les travaux présentés dans les limites de temps imposées aux orateurs.

Une exposition d'appareils sanitaires, médicaux et chirurgicaux, aura lieu également ; elle comprendra des clichés pour projections lumineuses, des préparations microscopiques et des pièces d'anatomie pathologique.

Le Comité fait appel aux médecins en vue de cette exposition et il recevra, avec plaisir, les propositions des maisons voulant exposer des appareils spéciaux (médicaux, chirurgicaux ou sanitaires). Un programme détaillé sera publié ultérieurement. Adresser toutes les communi-



cations au secrétaire général, Congrès médical de Bombay.

M. C. White, Hotel Howard, Norfolk Street, Strand, à Londres, recevra de Mai à Octobre les personnes désirant exposer et leur donnera tous les renseignements nécessaires.

CONCOURS

Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Les dispositions du décret du 11 Août 1906, relatif au recrutement des médecins adjoints des asiles publics d'aliénés, sont modifiées comme suit :

Les épreuves du concours seront toutes subies sous le contrôle de l'inspecteur général, président.

Elles seront au nombre de six, savoir :

1° Une question écrite portant sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux, pour laquelle il sera accordé quatre heures au candidat; le maximum des points sera de 30 ;

2° Une question écrite portant sur l'organisation des asiles publics d'aliénés et sur la législation des aliénés, pour laquelle il sera accordé deux heures ; le maximum des points sera de 10.

Les copies devront être écrites lisiblement et porter une devise.

Cette devise sera reproduite avec le nom du candidat et mise par celui-ci sous enveloppe cachetée ;

3° Une épreuve sur titres ; le maximum des points sera de 10 pour cette épreuve et les points devront être donnés lors de la correction des épreuves écrites. Il sera tenu compte de ces points en vue de l'admissibilité des candidats aux épreuves orales et cliniques.

Ces épreuves sont éliminatoires ;

4° Une question orale portant sur la médecine et la chirurgie en général, pour laquelle il sera accordé vingt minutes de réflexion et quinze minutes d'exposition ; le maximum des points sera de 20;

5° Une épreuve clinique orale qui portera sur un seul malade au point de vue diagnostic, pronostic, traitement, assistance ; il sera accordé au candidat vingt minutes pour l'examen du malade, dix minutes de réflexion et quinze minutes d'exposition ; le maximum des points sera de 30 ;

6° Une épreuve clinique écrite ; cette épreuve portera sur un seul malade (diagnostic de l'état mental du sujet et détermination des conséquences qui en découlent au point de vue médico-légal).

Il sera accordé au candidat vingt minutes pour l'examen du malade et une heure pour la rédaction d'une consultation écrite.

Le maximum des points sera de 20.

La police générale du concours est confiée au jury, qui détermine notamment les règles à appliquer à la lecture et à la remise des copies, désigne les services où seront subies les épreuves cliniques, fixe le choix des malades et prend toutes dispositions utiles pour assurer la régularité et la sincérité du concours.

Les dispositions de l'article 6, paragraphe 3, du décret du 1er Avril 1906, sont ainsi modifiées :

Sera déclaré démissionnaire, tout candidat reçu qui, le 1er Novembre de l'année du concours, n'aurait pris possession d'aucun des postes qui lui auraient été offerts à son tour de nomination.

Ecole de médecine de Rennes. — Des concours seront ouverts devant l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, le 12 Octobre 1908 : 1° pour un emploi de chef de clinique médicale ; 2° pour un emploi de chef de clinique chirurgicale.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine français et les étudiants en médecine ayant soutenu leurs cinq examens de doctorat, avec condition d'être docteur dans les six mois.

Les candidats ne doivent pas avoir plus de trente-cinq ans au moment de l'ouverture du Concours.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celle de suppléant, le chef de travaux, de médecin ou chirurgien des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du Concours, et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes ou certificats d'examens, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Les chef de clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Hospices de Lyon. — Le jeudi 22 Octobre, il sera ouvert un concours public pour la nomination de pharmaciens adjoints des hôpitaux de Lyon et de pharmaciens adjoints suppléants, appelés à faire le service des pharmacies, dans les établissements que l'administration désignera.

Les candidats devront : 1° Se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56; le registre d'inscriptions sera clos le samedi 19 Septembre, à 11 heures du matin ; 2° déposer leur acte de naissance, et un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré récemment par le maire de leur résidence ; 3° justifier de quatre inscriptions de scolarité ; 4° justifier de trois ans de stage effectif et du certificat de l'examen de validation ; 5° déposer la liste, signée par eux, de toutes les pharmacies dans lesquelles ils ont travaillé, avant, pendant ou après leur stage, l'administration se réservant de recueillir des informations, avant de dresser la liste définitive des candidats admis au concours ; 6° déposer un certificat médical, constatant qu'ils ont été récemment vaccinés ou qu'ils ont eu la variole.

Les candidats seront avisés de leur admission au concours, directement, par l'administration, le samedi 10 Octobre, au plus tard.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES FRANÇAIS
AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE
A WASHINGTON
(*28 Septembre-5 Octobre.*)

Voici qu'approche à grands pas la date de l'ouverture du Congrès international de la tuberculose à Washington, et tout donne à penser que ces assises solennelles des peuples civilisés auront un éclatant succès. Ce n'est pas en vain que les Nations du monde entier, décimées par le Bacille, se donnent ainsi, de trois en trois ans, rendez-vous pour coordonner leurs efforts contre l'ennemi commun, faire connaître les résultats déjà acquis et s'encourager mutuellement à la lutte.

Organisée par nos amis d'Amérique avec l'ardente énergie, la largeur d'esprit et le sens pratique qui font des Etats-Unis le modèle d'une « race nouvelle » et l'espoir de la vieille humanité, la Réunion de Washington compte beaucoup sur la collaboration des médecins français. La sympathie séculaire qui lie les deux Républiques ne cesse de se manifester journellement entre nos deux corporations. Le *Comité français du Congrès*, présidé par le professeur Landouzy, assisté de nos amis MM. Triboulet, Rist et Magnin, a su grouper déjà près de deux cents adhérents, en tête desquels il faut citer : les professeurs Arloing, J. Teissier, Bouchard, Calmette, Lacassagne, Courmont, Nicolas (Lyon), Lortet, Richet, Rodet, Lemoine (Val-de-Grâce), Combemale, Baumel, Crespin (Alger), et nos confrères parisiens P. Teissier, Rénon, Nobécourt, Léon Petit, Marfan, Le Noir, Héricourt, Faisans, Mauclaire, Comby, Chompret, Camus, Villaret, Boureille, Léon Bernard, Dufournier, Arthaud, Bernheim, Barrié, Courtault, Cardenas, etc. La province « marche » et avec un entrain véritablement exemplaire : Küss (d'Angicourt), Dumarest (d'Hauteville), Baradat (Cannes), Baudran (Beauvais), J. Calvé (Berck), Catuffe (Neuilly), Cornudet (Roche-Bernard), Casassus (Orthez), Chaboux (Cap Martin), Dupuy (Saint-Nazaire), Diriart (Pau), Ch. Esmonet (Châtel-Guyon), J. Ferras (Luchon), P. Gallot (Thouars), Girauden (Cette), de Kerdrel (Montferrat), Kaufmann (Angers), Lestra (Lyon), Leune (Versailles), Ménard (Berck-sur-Mer), Mignon, (Nice), Piot Bey (Le Caire), P. Petit (Royat), Pourtalé (Pau), Sarciron (Mont-Dore), Servant (Royat) se sont inscrits des premiers et montreront là-bas quel intérêt majeur prend notre patrie, tout entière, à la solution du redoutable problème imposé par la « première des maladies sociales ».

***

Le Comité français du Congrès de Washington ne s'est pas contenté de solliciter les adhésions et d'entrainer à travers l'Atlantique une cohorte

imposante de congressistes; il a encore décidé maints « ennemis du bacille » à coopérer d'une manière active aux travaux du Congrès. Par ses soins, chacune des sept Sections entendra plusieurs communications françaises. Il n'est pas sans intérêt de signaler aux lecteurs de *La Presse Médicale* les sujets qui seront traités par nos compatriotes.

Pour la première section (pathologie et bactériologie), le Comité a déjà inscrit : *l'infection tuberculeuse, d'après le critérium anatomo-pathologique*, par le professeur S. Arloing. — *Nouvelles cultures homogènes des bacilles de la tuberculose*, par MM. S. Arloing et J. Courmont. — *Étude anatomo-pathologique des lésions non folliculaires de la tuberculose*, par M. Léon Bernard. — *Histologie du crachat tuberculeux*, par MM. Bezançon et de Jong. — *Sources et voies d'infection de la contagion tuberculeuse*, par M. Küss, médecin chef du sanatorium Villemin. — *Inoculation transcutanée de la tuberculose*, par J. Courmont et Lesieur, de Lyon. — *Contagion de la tuberculose par l'air*, par MM. Le Noir et J. Camus. — *Immunité de l'homme par la tuberculose*, par M. Marfan. — *Processus anatomique de l'hémorragie dans la tuberculose*, par M. J. Paviot, de Lyon.

La deuxième section, qui consacrera ses séances à l'étude clinique et thérapeutique de la tuberculose et aux dispensaires, hôpitaux et sanatoriums, compte déjà plus de vingt communications qui seront présentées par nos compatriotes. Le doyen de la Faculté de médecine de Paris, le professeur Landouzy, donnera l'exemple avec le *Typho-bacillose*, contribution à l'étude des tuberculoses aiguës. Le professeur R. Lépine, de Lyon, étudiera la *Mortalité par méningite tuberculeuse*. Viendront ensuite les *Adhérences pleurales tuberculeuses et leur rôle dans la mort subite*, par le professeur Lacassagne et M. Martin; le *Traitement économique de la tuberculose*, par le professeur Brunon, de Rouen; le *Sanatorium de Saint-Feyre (Creuse)*, pour instituteurs et institutrices, par M. Leune, inspecteur d'Académie; le *Rhumatisme tuberculeux et la tuberculose inflammatoire des viscères*, par le professeur Poncet, de Lyon. M. Dumarest, médecin-directeur du Sanatorium populaire d'Hauteville, exposera l'*Histoire du sanatorium Mangini* et ses résultats, et il étudiera la *Variabilité de la combustion respiratoire chez les tuberculeux traités en un sanatorium d'altitude*. Le professeur Nicolas, de Lyon, discutera *Les procédés de laboratoire dans le diagnostic des tuberculoses cutanées*. P. Courmont y exposera *La réaction agglutinante chez les tuberculeux*, et F. Arloing l'*Ophtalmo-réaction*. M. Guirauden abordera une question importante entre toutes : *Tuberculose et interruption thérapeutique de la grossesse*.

Le traitement des tuberculeux, angoissant problème toujours à l'étude, aura ses défenseurs. MM. Cotoni et Giraud montreront ce qu'obtient le *Sanatorium de la forêt de Rouvray*; M. Roussel apportera ses *Essais sur la paratoxine*, et M. R. Gaultier les siens sur l'*Extrait de gui contre les hémoptysies*. S. Bernheim montrera ce qu'on obtient de l'*Alimentation des tuberculeux par la viande de cheval* et quelle est la *Valeur thérapeutique des tuberculines*. M. Canu, de Rouen, exposera ses recherches sur le *Transport des médicaments dans l'appareil pulmonaire à l'aide des courants de haute tension*.

Dans la troisième section (chirurgie et orthopédie), Cazin, de Paris, abordera le *Traitement des adénites tuberculeuses* et le *Traitement de la tuberculose testiculaire*. M. Jeanne, de Rouen, discutera sur : *Tuberculose médio-tarsienne et pied plat*; M. Nové-Josserand exposera la *Méthode de Mosetig dans le traitement de la tuberculose osseuse*.

La 4e section (affectée à la tuberculose chez les enfants) entendra, de notre collègue J. Comby, une importante étude sur le *rôle de la contagion humaine dans la tuberculose infantile*. P. Nobécourt et L. Tixier apporteront leurs travaux sur : *Amygdales et végétations adénoïdes dans leurs rapports avec la tuberculose*. Le professeur J. Teissier traitera : *Albuminurie de l'enfant et hérédo-tuberculose*; et MM. Weill et Pehu montreront comment ils ont pu organiser la *prophylaxie de la tuberculose infantile à Lyon par l'œuvre de Grancher*.

La 5e section étudiera la tuberculose au point de vue hygiénique, industriel, économique et social. Héricourt lui apporte un travail sur *le danger des tuberculeux « méconnus »*. Boureille recherche ce que peuvent *la Loi et l'initiative privée contre la tuberculose*. Dans la lutte sociale contre le fléau, M. Augustin Rey, architecte de la Fondation Rosthschild, recherche *le rôle de l'habitation*; M. Marc, directeur de la Chambre syndicale des propriétés immobilières de la Ville de Paris, montre quel peut être, en France, *le rôle des associations de la propriété bâtie*; P. Courmont établit le bilan de *la lutte antituberculeuse à Lyon*, et MM. Arloing et J. Courmont exposent le fonctionnement du *dispensaire antituberculeux de Lyon*.

La 6e section s'est réservé le contrôle de la tuberculose par l'État et les municipalités. Le professeur Lemoine y traitera de la *tuberculose dans l'armée*, et le professeur Crespin *la tuberculose en Algérie*.

Enfin, la 7e section (tuberculose chez les animaux et ses effets sur l'homme) entendra une sensationnelle communication, celle du professeur S. Arloing, sur *les rapports des tuberculoses bovine et humaine*, et celle du professeur Lortet, de Lyon, sur la *contagion par la viande de bœuf mal cuite*.

En outre, au cours du Congrès, trois « LECTURES » ou conférences publiques seront faites par des congressistes français : la première, par le doyen de la Faculté de médecine de Paris,

M. Landouzy, sur : *Cent ans de tuberculose* (1808-1908); la seconde, par le professeur A. Calmette sur *les procédés de diagnostic précoce de la tuberculose*; et la troisième, par M. A. Rey, sur *l'influence de l'habitation dans la lutte antituberculeuse*.



On voit, par ce rapide exposé, que la France a répondu, vite et bien, à l'appel de nos amis transatlantiques. Et, pour mettre sa note sentimentale dans cette enquête scientifique sur la plus attristante des plaies de l'humanité, notre patrie dépêche à sa jeune sœur américaine une vingtaine de femmes françaises : congressistes, elles aussi, nos « femmes de France » apporteront l'expérience de leur généreuse philanthropie et les conseils éclairés de leur cœur charitable.

Que ceux de nos compatriotes qui disposent d'un mois de loisir, que ceux qui veulent apporter leur pierre au « grand œuvre du xx[e] siècle » se hâtent de faire le geste décisif : la mer est douce et l'ami Triboulet les attend (25, avenue d'Antin), tout prêt à les mener à bon port.

MAURICE LETULLE.

VARIÉTÉS

Hôpital flottant.

Une compagnie s'est fondée à Londres dans le but de créer ce qu'elle appelle un *floating hydropathic establishment*. Elle a fait l'acquisition d'un grand yacht à vapeur du prix de 3 millions de francs, qu'elle transformera en maison de santé, où seront admises les personnes souffrant de maladies nerveuses, ainsi que les convalescents relevant de maladies non contagieuses. Le yacht pourra recevoir 220 passagers, sans parler du corps médical et des infirmiers. Les quatre ponts seront reliés ensemble par plusieurs ascenseurs. Tous les systèmes d'hydrothérapie (bains russes ou turcs, bains de vapeur, etc.) seront installés à bord. Les passagers y trouveront, en outre, un gymnase, un petit théâtre et une salle de concerts. La pension sera de 50 francs par jour, tous frais compris. Les constructeurs du navire ont cherché avant tout à assurer sa stabilité, aux dépens de sa rapidité. Abazzia, sur l'Adriatique, sera son port d'attache : il rayonnera de ce point pour faire des croisières sur la Méditerranée, mais sans jamais trop s'éloigner de la côte, afin de trouver un abri en cas de gros temps (*La Nature*).

P. D.

A travers le Monde

INDES

✣ *Mouvement de la population.* — Le *Livre Bleu* que publie le gouvernement des Indes indique un fléchissement de la natalité pour les années 1906-1907. La mortalité a été supérieure à la natalité dans la région de Bombay, ce qui s'explique par la persistance de la peste et d'autres épidémies. Les statistiques dressées intéressaient 225.126.682 habitants, soit les 97 centièmes de la population totale. On a enregistré parmi eux 7.853.330 décès en 1906 (contre 8.117.771 en 1905). Le même document constate que les Hindous sont moins enclins que les races européennes aux maladies mentales. La proportion des aliénés n'est que de 2,95 pour 10.000 habitants dans le Bengale, alors qu'elle est de 34,71 en Angleterre.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Lipowski. — *Anleitung zur Beurteilung der wichtigsten neueren Arzneimittel.* 1 volume in-8, de 102 p. Prix : 2 m. 80 (JULIUS SPRINGER, éditeur à Berlin).

Ce petit volume constitue sous une forme facilement compréhensive — et à ce point de vue il réalise un progrès essentiel relativement aux publications similaires — un exposé très clair des considérations théoriques qui peuvent servir à la recherche et à la construction de nouvelles substances médicamenteuses et à la prévision de leur action pharmacodynamique. Sa lecture mettra le médecin à même de se faire jusqu'à un certain point une opinion préalable sur les drogues nouvelles qui lui sont recommandées et de ne pas être abandonné sans critique, nous allions dire sans défense, aux suggestions de la réclame et de la mode.

ALFRED MARTINET.

P. Menetrier. — *Le cancer*, 1 vol. de 660 pages avec 114 figures (J.-B. BAILLIÈRE, 1908).

C'est le fascicule XIII du nouveau Traité de médecine, publié par Gilbert et Thoinot, qui vient de paraître, formant une monographie des plus importantes sur les tumeurs malignes, signée de Menetrier. C'est une œuvre extrêmement personnelle, enrichie de 114 figures toutes originales et parfaitement dessinées par Coquelin. On trouvera dans ce volume à la fois un exposé critique de la question du cancer et une description systématique des différentes variétés de néoplasmes malins. La riche documentation personnelle de l'auteur donne une singulière valeur à tout ce qu'il avance. Nous ne pouvons que conseiller la lecture de cet ouvrage à tous ceux, médecins, chirurgiens ou pathologistes purs, qui s'intéressent à l'étude si captivante et jusqu'ici si décevante, des tumeurs malignes.

P. LECÈNE.

BIBLIOGRAPHIE

1668. — **A. Chantemesse et E. Mosny.** — TRAITÉ D'HYGIÈNE. Fasc. VII : *Hygiène industrielle*, par LECLERC DE PULLIGNY, BOULIN, COURTOIS-SUFFIT, LÉVY-SIRUGUE et J. COURMONT. 1 vol. gr. in-8° de 610 pages, avec 87 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1669. — **G. Lyon et P. Loiseau.** — FORMULAIRE THÉRAPEUTIQUE. *Sixième édition.* 1 vol. in-18 de 751 pages, tiré sur papier indien très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 fr. (*Masson et C[ie]*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances : cours clinique et pratique ; techniques et manœuvres diagnostiques. *Clinique médicale de l'hôpital Laënnec* (professeur L. Landouzy). — Le cours commencera le lundi matin 31 Août 1908, et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles, à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé; Léon Bernard, Laignel-Lavastine, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Salomon et Vitry, chefs de clinique; H. Labbé, chef de laboratoire; sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours. — Lundi 31 Août. Matin : Technique d'exploration des fonctions rénales. Diagnostic de l'insuffisance rénale. Syndromes fonctionnels rénaux. — Soir : Récolte des urines. Examen chimique des urines. Principes minéraux. Principes organiques. Azote total. Urée. Coefficients urinaires.

Mardi 1er Septembre. Matin : Examen histo-bactérioscopique des urines. Diagnostic de la tuberculose rénale. — Soir : Examen chimique des urines ; phénols ; sulfoéthers. Indican. Diazoréaction. Principes anormaux. Sucres et dérivés. Acétone. Acide B. oxybutyrique, etc.

Mercredi 2 Septembre. — Matin : Exploration des fonctions surrénales. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. Syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux. Albumines. Pigments biliaires, urobiline. Nutrition et matière alimentaire.

Jeudi 3 Septembre. — Matin : Technique d'exploration des fonctions hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Syndromes hépatiques. — Soir : Valeur nutritive des aliments. Choix raisonné des denrées alimentaires.

Vendredi 4 Septembre. — Matin : Syndrome d'hypoglycémie. Sa pathogénie et son traitement. — Soir : Régimes alimentaires dans l'état normal et dans les états pathologiques. Relations entre les analyses urinaires et les régimes alimentaires. Régimes d'épreuve urinaire.

Samedi 5 Septembre. — Matin : Interprétation clinique des analyses d'urine. Leur valeur diagnostique. — Soir : Analyse du suc gastrique et des matières fécales. Technique et résultats.

Lundi 7 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des liquides séreux de l'organisme, pleural, péritonéal, articulaire, péricardique, céphalo-rachidien. Techniques, constatation, interprétation. — Soir : Diagnostic de la tuberculose. Examen des crachats. Inoculation. Injection de tuberculine. Séro-diagnostic.

Mardi 8 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire. Stade tuberculeux. Formes larvées, atypiques. Lésions non folliculaires. — Soir : Examen du sang. Numération des globules rouges et des leucocytes. Dosage de l'hémoglobine. Préparations de sang sec.

Mercredi 9 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie, para-typhoïde, typhobacillose, fièvre ondulante méditerranéenne. Culture du sang. Inoculation du sang. Examen des fèces. Séro-diagnostic. — Soir : Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 10 Septembre. — Matin : Diagnostic clinique et bactériologique des angines : Examen direct, cultures. — Soir : Diagnostic des adénopathies et des splénopathies : Leucémie et adénie. Radiothérapie.

Vendredi 11 Septembre. — Matin : Les signes révélateurs de la syphilis en évolution et de la syphilis larvée. Valeur diagnostique de la leucoplasie buccale. Recherches du tréponème. Des syndromes radiculaires. De l'inégalité pupillaire. Technique de la recherche des modes de la sensibilité. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermie. Oligémie. Chlorose. Anémies pernicieuses.

Samedi 12 Septembre. — Matin : Diagnostic des états tabétiques frustes. Névralgies et névrites. Syndromes méningés. — Soir : Exploration de l'appareil circulatoire. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmo-manométrie. Les syndromes vasculaires.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 31 Août 1908, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Cours de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique.* — Un cours de vacances, commençant le 21 Septembre 1908, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades ; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.), applicables au diagnostic ; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon et Le Play, chefs de clinique; Nattan-Larrier et René Gaultier, chefs de laboratoire; Bonnier, Dehu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — Lundi 21 Septembre, matin : M. Nattan-Larrier. Examen clinique du sang : anémies, polyglobulies, leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic; soir : M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang : culture du sang.

Mardi 22 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx ; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 23 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques, soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 24 septembre, matin : M. O. Crouzon. Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement; soir : M. Le Play. Méthode d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 25 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige : équilibre ; soir : M. Le Play. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les séro-diagnostics.

Samedi 26 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades) ; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire ; cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalo-rachidien.

Lundi 28 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite ; l'entérotyphlocolite; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 29 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatite. Séméiologie de la rate ; soir : M. René Gaultier. Séméiologie chimique de l'esto-







mac et de l'intestin : examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 30 Septembre, matin : M. LE PLAY. Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram; soir : M. NATTAN-LARRIER. Diagnostic du tréponème pâle de Schaudinn, des trypanosomes, de l'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 1er Octobre, matin : M. LE PLAY. Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée: déchloruration; soir : M. RENÉ GAULTIER. Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 2 Octobre, matin : M. DÉHU. Traitement de la syphilis : la médication mercurielle; soir : M. DÉHU. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 3 Octobre, matin : M. LACAILLE. Méthode d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence; M. LACAILLE. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — MM. Lierre, à Toulouse; Rogier, Cottard, à Paris; Sicre, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille de bronze. — Mlle Vasseur, externe à l'hôpital des Enfants-Malades, à Paris; M. Bienassis, ex-interne des hôpitaux de Rennes et du Havre.

Le service de la vaccination. — La Société médicale du Ve arrondissement vient d'émettre les vœux suivants relatifs à l'organisation à Paris des services de la vaccination :

1° Les médecins de la Ville de Paris pratiqueront eux-mêmes, et sous leur responsabilité, les vaccinations et revaccinations exigées par la loi;

2° Ils emploieront, à cet effet, tel vaccin et tel mode de vaccination et de revaccination qu'ils jugeront le meilleur, en conservant le contrôle;

3° Ils seront chargés de la rédaction des certificats de vaccination et de revaccination, comme leur en donne le droit le diplôme qu'ils ont obtenu à la fin de leurs études médicales.

Association générale des étudiants de Paris. — La section de médecine de l'Association générale des étudiants de Paris informe les étudiants en médecine qu'elle tient à leur disposition un certain nombre de remplacements Paris et province.

Elle sera heureuse de les leur indiquer, ses membres en étant pourvus.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : Au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Trabaud, médecin en chef de 2e classe; au grade de médecin en chef de 2e classe, MM. Touchet, Gorron, médecins principaux; au grade de médecin principal, MM. Bastier, Lorin, médecins de 1re classe; au grade de médecin de 1re classe, MM. Gazamian, Ségalen, médecins de 2e classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe Hazard est placé « en mission pour le service hors cadres » et mis à la disposition du ministre des Affaires étrangères, à compter du 1er Août 1908, pour remplir les fonctions de médecin de la légation de France à Pékin.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Le Pape est placé en activité, hors cadres, pour être employé dans la Haute-Guinée.

— La chaire de clinique externe, à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, sera vacante à la date du 31 Décembre 1908.

Aux termes de l'article 9 du décret du 7 Mai 1908, les médecins principaux ou majors de 1re classe des troupes coloniales sont autorisés à poser leur candidature.

Ils devront être présents en France et n'avoir pas reçu de destination coloniale au 30 Novembre 1908.

Il ne sera accordé aucun sursis de départ pour les colonies, aucune dispense de service colonial, ni aucune autorisation de rentrer en France, en vue de la nomination à cette chaire.

Les demandes des candidats, revêtues de l'avis motivé de leurs chefs hiérarchiques, devront parvenir au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 23 Novembre 1908.

CONCOURS

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira le mardi 8 Décembre 1908, à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, pour deux emplois de professeurs adjoints d'anatomie chirurgicale et de clinique interne.

En exécution de l'article 11 du décret du 7 Mai 1908 les médecins-majors de 2e classe des troupes coloniales sont seuls admis à concourir.

Les demandes formulées par les médecins-majors de 2e classe, en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ce concours, seront revêtues de l'avis motivé des chefs de chaque candidat et adressées au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau); elles devront parvenir avant le 23 Novembre 1908 (terme de rigueur).

Les candidats devront être présents en France et n'avoir pas reçu de destination coloniale au 30 Novembre 1908. Il ne sera accordé aucun sursis de départ pour les colonies, aucune dispense de service colonial, ni aucune autorisation de rentrer en France, en vue de subir les épreuves de ce concours.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 15 Février 1909, un concours public pour une place de médecin titulaire des hôpitaux de Saint-Étienne.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des hospices, rue Badouillère, à Saint-Etienne.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA RÉVOLUTION OTTOMANE ET LE CORPS MÉDICAL

De tout temps, le corps médical a été connu pour son attachement à la liberté, sans laquelle il ne peut y avoir de vraie science, et on sait que la plupart des grands mouvements révolutionnaires ont eu à leur tête des médecins. Nos confrères ottomans n'ont pas failli à cette règle, et ils ont joué un rôle très important dans la genèse des événements qui viennent d'aboutir en Turquie à la transformation du pouvoir absolu en monarchie constitutionnelle.

⁂

Depuis de longues années, l'Ecole Impériale de médecine militaire de Constantinople avait la réputation d'être un foyer de libéralisme.

La liste serait longue des médecins et des jeunes élèves qui, le plus souvent pour des motifs futiles et après un jugement sommaire, furent condamnés à *cent une années de prison*, exilés au Yémen, en Cyrénaïque, en Mésopotamie, etc. Tous les crimes politiques ayant été couverts par une amnistie récente, on n'estime pas à moins de 500 le nombre des médecins et étudiants en médecine qui vont, de ce chef, être rendus à la liberté.

Plus heureux, un certain nombre de nos confrères avaient réussi à s'enfuir et à se réfugier à l'étranger, en France et en Egypte en particulier. C'est parmi ces fugitifs que le parti Jeune-Turc compta plusieurs de ses principaux dirigeants. Il convient de citer en première ligne M. Nazim Bey, une figure intéressante et originale entre toutes. Passé maître dans l'art du déguisement et du maquillage, il parvint à rentrer en Turquie, habillé en kodja, puis, tour à tour kodja, colporteur, simple soldat, etc., il put pendant plusieurs années parcourir, dans un but de propagande, la plupart des provinces de l'Empire et déjouer toutes les recherches de la police. Il fut véritablement l'apôtre du parti et son retour à Salonique, après l'octroi de la Constitution, fut un triomphe.

Parmi les membres du Comité *Union et Progrès* qui est en ce moment le véritable maître de la politique ottomane, figurent un grand nombre de médecins ayant fait leurs études en France et connus dans nos cercles scientifiques : le maréchal Djémil Pacha, ancien élève de Péan, devenu à son tour un maître, membre correspondant de la Société de Chirurgie; le général Essad Pacha, diplômé de la Faculté de médecine de Paris, ancien élève de l'Ecole du Val-de-Grâce, professeur d'ophtalmologie à l'Ecole de médecine; M. Riza Tewfik Bey, etc., etc.



Depuis quelques années, et à la suite de terribles répressions, les idées libérales paraissaient à peu près étouffées à l'Ecole de médecine. Le feu couvait simplement sous la cendre. Le 25 Juillet dernier, l'Iradé Impérial accordant la Constitution était à peine promulgué; beaucoup de personnes n'ajoutaient pas foi à la nouvelle et attendaient pour prendre une attitude d'avoir vu de quel côté le vent allait souffler, ennemis de tout opportunisme et n'écoutant que leur patriotisme, les élèves de l'Ecole de médecine militaire sortirent en masse de l'Ecole, entraînèrent bon gré mal gré leurs surveillants-officiers et se dirigèrent vers la Sublime Porte. En quelques instants des bannières gigantesques avaient été improvisées et les inscriptions qu'elles portaient en turc et en français : « Le salut de la nation est lié à la science », « La science repose sur la liberté », disaient assez quel excellent esprit animait ces jeunes gens. A la Sublime Porte, des discours enthousiastes furent prononcés, célébrant les bienfaits du nouveau régime. Chemin faisant, les manifestants avaient longuement acclamé les drapeaux français et anglais qu'ils avaient rencontrés sur leur passage.

Le 5 Août, l'Ecole de médecine militaire tout entière a, sur sa demande, prêté solennellement serment à la Constitution : « Je jure la main sur le Coran d'être soumis ma vie durant à la Constitution accordée par S. M. I. le Sultan, de verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour aider le Comité *Union et Progrès* à défendre la liberté de la patrie contre les gens vils si leurs agissements venaient à se reproduire, d'être fidèle à S. M. I. le Sultan tant qu'il respectera la Constitution. »

Nous ne doutons pas que ce bel enthousiasme de nos confrères ottomans ne trouve chez tous les médecins français le plus sympathique écho. C'est un honneur pour le corps médical d'être partout à l'avant-garde des idées de progrès et de liberté. C'est un honneur pour la France d'avoir compté parmi ses enfants d'adoption des hommes qui sont en train de régénérer un grand peuple.

P. Remlinger (de Constantinople).

A travers le Monde

ÉTATS-UNIS.

On se rappelle encore la meurtrière épidémie de fièvre jaune observée en Amérique en 1878; or, une épidémie plus récente vint créer en ce pays une nouvelle menace apaisée seulement par des mesures précoces et énergiques de prophylaxie[1]. Les villes comme la Nouvelle-Orléans, Pensacola, Galveston, Mobile offrent, il est vrai, une réunion des conditions favorables à l'apparition et à la propagation de la maladie : faible altitude par rapport au niveau de la mer, humidité, hygiène déplorable ; l'importation se fait en général par voie de mer, importation aisée étant donné les relations commerciales qui unissent ces villes aux provinces de l'Amérique centrale où la fièvre jaune est endémique. Comme on le sait, l'apparition de cette maladie coïncide avec la saison chaude (Mai-Juin).

C'est à la Nouvelle-Orléans que l'épidémie fit son apparition, à la Nouvelle-Orléans, construite dans une plaine marécageuse, sur la rive gauche du Mississipi, par place même en contre-bas du fleuve, dont la protègent des digues de bois; de grands canaux sillonnent la ville, certains contenant de l'eau stagnante; pas de sources, pas de pavage dans les rues, pas d'écoulement pour les eaux. Qu'on ajoute encore l'humidité du climat, et ainsi se trouvent réunies toutes les conditions favorables au développement des insectes, et en particulier du Stegomya fasciata.

L'épidémie débuta par des formes atypiques vers le 12 Juillet; les progrès furent rapides, plus rapides encore qu'en 1878; du 21 Juillet au 3 Août, on enregistrait 304 cas et 59 morts; en même temps, l'épidémie, d'abord cantonnée, se propageait dans toute la ville; dans la journée du 12 Août, 105 cas furent officiellement connus. Aussi la lutte fut-elle immédiatement engagée et les résultats furent brillants puisque de jour en jour le nombre de cas diminua jusqu'au mois d'Octobre ; à la fin de ce mois l'épidémie était terminée. Au total, on observa à la Nouvelle-Orléans 3.395 cas et 460 morts; sur le territoire des Etats-Unis, 8.393 cas et 907 morts.

Quant aux mesures de combat, elles furent les suivantes: rappel des articles 4 et 5 de la convention internationale ; affiches de vulgarisation enseignant aux habitants la cause de la maladie et la manière de se défendre (protection mécanique, destruction de l'insecte): enfin une organisation administrative qui mérite d'être étudiée d'un peu près : un poste central fut créé qui recevait les informations et d'où partaient les ordres ; un poste d'approvisionnement était destiné au matériel ; enfin 16 zones d'action divisées chacune en 4 services se partageant les diverses opérations prescrites (pose de filets, obturation des ouvertures et désinfection, surveillance, salage et pétrolage). Le service de surveillance consistait en une inspection systématique des habitations avec recherche des malades non déclarés ; la direction de la zone était aussitôt avertie et envoyait les équipes de désinfecteurs qui obturaient les fenêtres de chaque chambre et y détruisaient par le soufre les insectes déjà enfermés.

Cette lutte scientifiquement conduite permit de substituer aux quarantaines brutales le régime plus doux de la « surveillance » ; les voyageurs, non malades, venant de pays contaminés devaient donner leur adresse aux inspecteurs sanitaires qui, de zone en zone, la faisaient connaître ; ainsi s'établit une surveillance constante ; aucun de ces suspects ne fut cause d'une contagion.

L'étude de M. Giuseppe Campo prouve bien, avec chiffres à l'appui, les bienfaits qu'on peut espérer d'une lutte scientifique précoce et bien comprise contre la fièvre jaune.

M. Chailly.

1. Giuseppe Campo. — « L'épidémie de fièvre jaune observée en 1905 dans les provinces du sud des Etats-Unis d'Amérique. Prophylaxie ». *Annali di Medicina navale*, 1908, vol. I, fasc. 2, p. 153-176.

VARIÉTÉS

Les mariages dans le monde.

L'*Officiel* nous apprend qu'en 1907, on a enregistré 314.903 mariages en France. L'augmentation est de 8.416 par rapport au chiffre de 1906, lequel était lui-même supérieur au nombre de 1905.

La proportion des nouveaux mariés, calculée par rapport au chiffre de population légale, va donc en croissant; elle a passé de 153 pour 10.000 habitants en 1904 à 156 en 1906, pour atteindre 160 pendant l'année 1907. Il y a relativement peu de pays où la nuptialité soit plus élevée.

Ce coefficient calculé pour la France est inférieur à celui de l'Allemagne et de l'Autriche, supérieur à celui de l'Italie et du Portugal, sensiblement égal à celui de l'Angleterre et du Pays de Galles.

Depuis 1900, dans presque tous les pays, il y a décroissance du taux de nuptialité: ce taux n'a tendance à se relever que dans quelques pays, parmi lesquels l'Irlande, la France, la Nouvelle-Zélande.

Pendant la période 1900-1906, les pays où le coefficient de nuptialité a atteint les valeurs moyennes les plus élevées sont : Serbie, 206 pour 10.000 habitants; Michigan, 198; Bulgarie, 195; Australie occidentale, 188; Massachusetts, 178; Russie, 175; Hongrie, 173; Saxe, 169.

Durant la même période, les pays à faible nuptialité ont été : Mexique, 89; Irlande, 102; Pays du nord de l'Europe : Suède, 119; Norvège, 129; Finlande, 131; républiques sud-américaines (Argentine, Chili, Uruguay); Portugal; Ecosse. P. D.

LIVRES NOUVEAUX

E. Mériel et R. Raugean. — *Les ligatures d'artères à l'amphithéâtre; précis iconographique.* 1 vol. gr. in-8°, de 164 pages, avec 177 figures. Paris, 1908. Prix : 5 fr. (A. Maloine, éditeur.)

Dans la pensée des auteurs, ce livre veut être un vade-mecum d'amphithéâtre, propre à donner à l'élève, au moment de faire la ligature d'une artère, les notions indispensables d'anatomie régionale dans le point spécial de la ligature et de la technique opératoire. « L'élève trouvera ici tout ce qu'il doit savoir en pratique moyenne et rien que cela. Plus tard, dûment instruit de ces éléments, l'élève abordera avec fruit le manuel de Farabeuf. »

Les auteurs ont-ils réalisé leur espoir? Il est permis d'en douter. Sans doute dans le manuel du professeur Farabeuf, dans les ligatures au moins, les figures sont certainement beaucoup trop rares pour les débutants et quelques-unes trop petites ne permettent pas d'en bien saisir les détails, et il semblerait que le *Précis iconographique* de MM. Mériel et Raugean, avec ses 177 figures, comble cette lacune. Malheureusement, quand on y regarde de près, on se rend compte que la presque totalité de ces figures sont ultraschématiques, trop souvent peu claires ou insignifiantes. Aucune, par exemple, ne montre le membre sur lequel on opère dans sa position d'opération, et il suffit d'avoir enseigné si peu que ce soit la médecine opératoire, pour savoir combien à cet égard pèchent les élèves. M. Guibé.

H. Stapfer. — *Consultations sur la grossesse, l'accouchement, les maladies des femmes et les soins à donner aux nourrissons : Journal d'un praticien.* 1 vol. Paris, 1908. (Vigot frères, éditeurs.)

Par la forme et par le fond le livre de M. H. Stapfer échappe à l'analyse.

Il se compose, en effet, d'une centaine d'observations prises au fur et à mesure des événements de la pratique journalière de l'auteur depuis ses débuts.

Non seulement les faits scientifiques y sont mis en valeur et judicieusement commentés, mais tous les « à côté » du sujet, si importants pour le praticien, y figurent en bonne place.

C'est chaque fois la mise en scène nouvelle d'une intervention ou d'une consultation difficile où l'auteur fait parler la cliente, la famille, les consultants, les confrères — si souvent amers dans leurs appréciations, mais qui, en l'occurrence, ne sont pas ménagés.

Il nous fait partager ses appréhensions dans le choix d'une indication opératoire, et toucher du doigt les branches d'un forceps particulièrement difficiles à appliquer; il constate devant nous — avec une probité scientifique qui l'honore — les résultats bons ou mauvais et en dégage une conclusion qui portera ses fruits dans l'avenir, le tout à la manière du chef de service qui, sa visite terminée, raconte à ses élèves sa dernière aventure de clientèle.

Ces qualités de forme et l'humour constante que déploie M. Stapfer jusqu'à la dernière page suffiraient à retenir le lecteur; mais il est surtout intéressé par la précision et l'originalité des faits cités, par l'inédit des observations qui, souvent, auraient été dignes de publication; par l'exposé des idées personnelles de l'auteur sur mille points de pratique gynécologique obstétricale et de pédiatrie, et tout spécialement sur la valeur de la « kinésithérapie », que personne n'était mieux qualifié pour défendre. La déontologie, les questions de responsabilité médicale et d'intérêts personnels trouvent leur place dans ces « Consultations ». Pottet.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

H. Méry et L. Babonneix. — Cas de tuberculose intestinale hypertrophique chez un enfant de cinq ans.

A. Le Play. — Pneumothorax et emphysème médiastinal et sous-cutané, consécutifs à la rupture de la paroi d'une caverne pulmonaire.

H. Gougerot. — Tuberculoses cutanées atypiques non folliculaires.

Revue générale :

M. Villaret et L. Tixier. — Le diagnostic de la tuberculose par les méthodes d'investigation récentes et en particulier par les réactions à la tuberculine (*suite*).

Revue analytique. — Livres reçus. — Variétés. — Nouvelles.

Classement méthodique des travaux, mémoires, articles publiés sur la tuberculose.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine d'Alger. — M. Crespin est nommé professeur d'hygiène et de médecina légale.

M. Malosse est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de physique et de chimie.

École de médecine de Limoges. — M. Bourguignon est nommé professeur de pathologie interne.

M. Donnet est nommé professeur de clinique obstétricale.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe.* — M. Maljean passe à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé.

Médecins-majors de 1re classe. — M. Collinet passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Clermont-Ferrand; M. Guérin est affecté à l'hôpital militaire Saint-Martin à Paris; M. Watier est affecté à l'hôpital militaire de Lille; M. Jaubert passe aux hôpitaux de la division de Tunisie; M. Moingeard passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Montauban: M. Habert passe au 103e rég. d'infanterie; M. Mignon passe au 43e rég. d'infanterie; M. Vuillaume passe au 60e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. — M. Michaud passe au 97e rég. d'infanterie; M. Visbecq passe au 25e rég. d'infanterie; M. Bonthoux passe au 11e rég. de chasseurs à cheval; M. Builhy passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Metzquer est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Besançon; M. Gabrielle est maintenu au 22e rég. d'infanterie: M. Mazière passe au 139e rég. d'infanterie; M. Billon passe au 19e rég. de chasseurs à cheval; M. Garnaud passe au 25e rég. d'infanterie; M. Saint-Martin passe au 28e rég. d'artillerie; M. Domage passe aux batteries alpines du 19e rég. d'artillerie

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. Metzger passe au 121e rég. d'infanterie; M. Lecomte passe au 87e rég. d'infanterie; M. Girard passe au 45e rég. d'infanterie; M. Gensollen passe au 104e rég. d'infanterie; M. Dupont passe au 5e rég. d'infanterie; M. Pacalin passe au 97e rég. d'infanterie; M. Goursolus passe aux hôpitaux de la division d'Alger: M. Muratuech passe au 28e rég. d'artillerie; M. Danat passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Rolin passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Sailly passe au 11e rég. de chasseurs à cheval.

Médecins aides-majors de 2e classe. — M. de Person passe au 8e rég. de cuirassiers; M. Bonnenfant passe au 51e rég. d'infanterie; M. Fayet passe au 46e rég. d'artillerie; M. Cavarroc passe au 10e rég. de dragons; M. Jacquemart passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Heuraux passe au 5e rég. de chasseurs à cheval; M. Médan passe au 145e rég. d'infanterie; M. Legendre passe au 6e rég. de cuirassiers; M. Pouchet passe au 7e rég. de hussards; M. Aulong, passe au 101e rég. d'infanterie; M. Chahardès passe au 30e bataillon de chasseurs à pied; M. Batier passa au 15 rég. d'artillerie; M. Richard passe au 3e rég. de cuirassiers.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins aides-majors de 1re classe* : M. Mandoul passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Capon passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Vignon passe à la compagnie saharienne du Touat; M. Giraud passe au 4e rég. de zouaves (Casablanca); M. Coudray passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Antoine passe à la compagnie saharienne du Touat; M. Simoni passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Corps de santé des troupes coloniales. — En Afrique occidentale, MM. les médecins aides-majors de 2e classe Handelsmann et Soing.

Au Tonkin, M. le médecin-major de 2e classe Augé.

Au Congo, M. le médecin-major de 1re classe Portel; MM. les médecins aides-majors de 1re classe Jauréguiber et Gassin.

A Madagascar. M. le médecin principal de 1re classe Vaysse.

A la Nouvelle-Calédonie, M. le médecin-major de 2e classe Vallet.

En France, MM. Le Moine, Mesnard, médecins principaux de 2e classe: Seguin, Thoulon, Carrière, Lépine, Martel, médecins-majors de 1re classe; Le Corre, Lucas, Petit, médecins-majors de 2e classe; Fauré, Duvard, Juvelly, Colat, Franceschetti, Castueil, de Schaken, médecins aides-majors de 1re classe.

Bureau municipal d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville d'Abbeville (Somme) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 20 Juillet 1908. Le traitement alloué est fixé à 3,500 francs.

Les candidats doivent, avant le 12 Septembre 1908, adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

La demande doit préciser notamment la date de naissance du candidat et la date des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Étranger.

IVe Congrès international de thalassothérapie. — Le IVe Congrès international de thalassothérapie se tiendra les 27, 28, 29 et 30 Septembre 1908, à *Abbazia*.

Des réductions sont accordées par les Compagnies de chemins de fer français et italiens. Les billets seront valables du 20 Septembre au 10 Octobre inclus. Pour profiter de ces avantages, les cotisations (20 francs pour les congressistes, 10 francs pour les dames) doivent être envoyées au Comité d'organisation à Abbazia avant le 3 Septembre. Les congressistes pourront, avec d'importantes réductions, faire des excursions sur la côte dalmatianne et pousser jusqu'à Corfou, Venise, Ancône.

Le programme scientifique comporte, outre de nombreuses communications, les rapports suivants :

1° Des indications et contre-indications de la cure marine dans le traitement des chloroses et des anémies (MM. Barbier, de Paris, et Häberlin, de Wyk).

2° Indications et contre-indications de la cure marine dans le traitement des maladies de la femme (MM. Lavergne, de Biarritz, et Sadoveanu, de Constanza).

3° Régime et hygiène nécessaire pendant la cure marine (M. Gmelin, de Foehr).

4° Analyse comparée des diverses eaux de mer; éléments de cette eau qui sont en suspension dans l'air et leur valeur thérapeutique (M. Henning, de Kœnigsberg).

5° Des différents climats marins et conditions qui influent sur leur activité (M. Julius Glave, d'Abbazia).

IIIe Congrès international de l'assistance des aliénés (Vienne, du 7 au 11 Octobre 1908). — Ce Congrès embrassera toutes les questions de l'assistance des aliénés. Le Comité central d'organisation a proposé les thèmes généraux suivants et déjà acquis les rapporteurs suivants :

1° *De l'état actuel de l'assistance des aliénés dans les différents pays.* Rapp. général : M. Bresler (Lubliniitz). — M. Buchholz : Sur l'assistance des aliénés à Ham-

bourg. — M. J. Deventer (Amsterdam) : Assistance des aliénés criminels et dangereux. — MM. M. Lemos, J. Mattos (Porto) : L'assistance des aliénés en Portugal. — M. J. Moreira (Rio-de-Janeiro) : Sur le type le plus convenable d'assistance pour les aliénés des pays chauds. — M. Starlinger (Mauer-Oehling), directeur : Etudes sur le budget des asiles d'aliénés de la Basse-Autriche. — M. Rixen (Breslau), médecin en chef : Assistance des détenus criminels devenus aliénés ;

2° *Assistance médicale des aliénés.* — M. Vos (Amsterdam) : Récompense de travail dans les asiles d'aliénés. — M. Pilcz (Vienne) : Essais thérapeutiques modernes dans la psychiatrie. — M. Holub (Vienne) : Thème sera publié plus tard ;

3° *Assistance des aliénés et progrès dans la technique.* Rapp. : M. Berger (Vienne). — Thème sera publié plus tard. — M. Herting (Galkhausen) : Progrès dans la technique des établissements pour les aliénés ;

4° *Assistance des aliénés et administration.* Rapp. : M. Gerényi (Vienne) ;

5° *Assistance des aliénés et assurance.* Rapp. : M. Regierungsrat, M. Kögler (Vienne), privatdocent ; M. Fuchs (Vienne) ;

6° *La législation concernant les aliénés dans les différents pays.* Rapp. généraux : MM. Mongeri et Alfonso (Milan), Aschaffenburg (Cologne), Stransky (Vienne) : Expertise médico-légale et jury-laïque ;

7° *Assistance des idiots, épileptiques et dégénérés* (Minderwertige). Rapp. : MM. Schiner (Vienne), Weygandt (Würzburg) ;

8° *Rapport du Comité international sur la proposition de M. Frank (Zürich) de fonder un Institut international ayant pour but d'étudier et de combattre les causes des maladies mentales ;*

9° *Assistance des aliénés dans les armées.* Rapp. : M. Drastich, médecin-major (Vienne) : Assistance des aliénés en guerre.

Comme dans les deux Congrès précédents, en dehors des séances scientifiques, une série d'excursions est projetée (pour visiter les diverses institutions, surtout le nouvel asile provincial de Vienne, « Am Steinhof », institut le plus moderne et le plus vaste en Europe, et l'asile de Mauer-Oehling) ; le département de la Moravie a invité les membres du Congrès à visiter les asiles d'aliénés de la Moravie ; le buste de Von Krafft-Ebing sera inauguré solennellement dans l'Université ; il y aura des fêtes, etc.

Le programme détaillé, concernant les séances, les fêtes, le règlement du Congrès, la question des logements, etc., sera publié à temps.

Les déclarations d'adhésions doivent être adressées jusqu'au 1er Septembre 1908, au secrétaire général M. le professeur Alexandre Pilcz, Vienne, XIII/12. Le prix de cotisation (20 cour. pour les membres, 10 cour. pour les dames de la famille) doit être adressé au secrétaire-trésorier M. Max Dobrschansky, Vienne, XIII/12.

CONCOURS

Hôpitaux de Nîmes. — Un concours pour deux places de médecin-adjoint de l'hôpital Ruffi, vacantes l'une le 18 Janvier, l'autre le 22 Septembre 1909, sera ouvert le vendredi 15 Janvier 1909.

Le siège du concours sera porté à la connaissance des candidats huit jours seulement avant la date des opérations.

Les candidats devront satisfaire aux conditions suivantes : 1° Etre Français ou naturalisés Français ; 2° être docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° être agréés par la Commission administrative. Auront seuls droit au titre de médecin-adjoint des hôpitaux de Nîmes ceux qui, admis comme tels après concours, auront exercé dans la ville de Nîmes pendant deux ans au moins.

Pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent, les candidats devront déposer au secrétariat des hôpitaux, un mois avant l'ouverture du concours, les pièces suivantes :

1° Leur acte de naissance ; 2° les pièces justificatives de leur qualité de Français ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ; 4° leur diplôme de docteur ; 5° l'engagement écrit de se conformer au règlement sur le service de santé des hôpitaux de Nîmes et aux décisions et délibérations qui seraient prises ultérieurement par la Commission administrative ; 6° une note des titres scientifiques et des services antérieurs qu'ils peuvent faire valoir. Toutes les pièces dont il s'agit devront être délivrées par les autorités compétentes et toutes les signatures dûment légalisées ; les dossiers incomplets ou irrégulièrement établis seront refusés par l'administration.

Les médecins-adjoints sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'au moment de leur titularisation, sauf le cas où ils sont atteints par la limite d'âge.

Les médecins-adjoints remplacent leur chef de service en cas d'absence ou d'empêchement. Ils peuvent être appelés en outre à effectuer des services supplémentaires si l'administration le reconnaît nécessaire.

Les médecins-ajoints ne sont pas rétribués. Toutefois ils reçoivent de leur chef de service les émoluments qui lui reviennent pendant son absence quand celle-ci a duré au moins huit jours.

Les médecins-adjoints sont chargés avec les chirurgiens-adjoints des cours théoriques de l'école départementale d'infirmières et reçoivent à cette effet une indemnité de 400 francs par an.

La limite d'âge est fixée à cinquante-cinq ans pour tous les médecins et chirurgiens des hôpitaux de Nîmes quelles que soient leurs fonctions.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UN ENSEIGNEMENT MÉTHODIQUE D'HYGIÈNE SOCIALE A LA CASERNE

Fondée en 1904, à Lyon, l'Œuvre de propagande Scientifique et Pratique envisage plus spécialement l'éducation intellectuelle et morale du soldat. Après trois ans d'une expérience quotidienne, cette œuvre a planté un premier jalon sous le nom de Société lyonnaise d'Enseignement à la Caserne.

Elle a pour but de donner pratiquement à l'adulte de vingt ans, sous les drapeaux, l'instruction qui doit prendre place à l'âge où l'individu devient homme; elle s'impose, plus encore, au régiment.

Il ne s'agissait point, pour nous, d'ajouter simplement une initiative nouvelle et plus étendue à tant d'autres qui, depuis assez longtemps, s'occupent du soldat; il s'agissait surtout d'apporter un peu de *méthode* et de *coordination* dans l'application d'un principe admis, celui de l'Enseignement à la Caserne — de manière à réaliser le meilleur rendement et à laisser cependant intactes :

1° La part de la défense nationale proprement dite et de la discipline militaire ;

2° La part du repos du soldat.

L'hygiène sociale a été notre préoccupation capitale. Et le concours le plus empressé, le plus assidu, nous a été apporté, tant par les médecins militaires que par les médecins praticiens civils.

Il est certain que ce n'est point par les deux ou trois conférences réglementaires d'hygiène qu'on peut lutter utilement contre l'alcoolisme, les maladies vénériennes et la tuberculose. Sans doute, la conférence n'est point l'unique ressource; loin de là : l'exemple, l'exemple de l'expérience, est éminemment convainquant. Ces réformes sociales constituent à l'égard des fléaux une arme qui ne le cède à aucune autre. L'enseignement par la parole est indispensable ; mais tout est dans la manière de faire. Il fallait donc veiller audit enseignement de l'hygiène. A côté de cela, il fallait aussi des conférences agricoles, des conférences sur la Mutualité, sur l'Histoire, etc.

Nous croyons avoir concilié tous les intérêts en jeu, qui d'ailleurs *se pénètrent mutuellement*, en organisant le programme que, depuis cinq années, nous nous appliquons et propageons, à la satisfaction des plus difficiles.

La base de notre organisation est un petit enseignement *général* qui consiste à exposer un *nombre restreint* de *faits*, choisis dans les principaux domaines où s'exerce l'activité de l'individu, domaine biologique, domaine technique, domaine économique et social — et choisis chaque année.

L'ensemble des faits à exposer est réparti en une série de causeries hebdomadaires, au total vingt causeries environ par an.

Chaque causerie *n'a point pour but de traiter une question à fond :* elle se propose de fournir *quelques notions utiles*, avant tout, de mettre en



lumière *un fait, le fait choisi*: en langage simple, avec pièces à conviction multiples, sous forme de *projections, tableaux, échantillons*; chaque causerie n'est qu'un paragraphe d'un tout, duquel se dégagent quelques idées générales.

***

Voici par exemple les titres des causeries faites à un auditoire d'agriculteurs :

L'homme.	1.	Anatomie générale.
	2.	Microbes et maladies.
	3.	Alimentation.
	4.	Boissons, eau.
	5.	*Alcoolisme.*
	6.	Anatomie sexuelle, maladies vénériennes.
	7.	*Tuberculose.*
	8.	Soins de propreté, soins de la bouche.
Le sol et la plante.	9. 10.	Constitution, variété du sol.
	11.	Constitution, alimentation de la plante.
	12.	Maladies.
	13.	Amendements.
	14.	Engrais.
Economie sociale.	15 à 20.	Etat actuel de l'agriculture. Mutualité agricole. Associations agricoles. *Retour à la terre.*

Il y a donc huit leçons d'hygiène proprement dite, s'enchaînant. Et les grandes questions, alcoolisme, tuberculose, par exemple, ne sont pas restreintes aux causeries qui en portent le nom; elles sont même, on peut le dire, *chacune*, traitées par *l'ensemble des vingt leçons*, car dans un enseignement général, le point de vue sanitaire revient à tout instant, étayé sur un fait typique : ici, un fait du même ordre; là, une considération de métier; là, un fait économique ou social, etc.

Tel est le principe; il s'agit donc d'un enseignement :

1° *Sobre*. Cette sobriété est la qualité primordiale de l'instruction qui convient à des cerveaux peu entraînés, n'ayant d'ailleurs que faire d'un bagage plus complexe. Et cette sobriété nécessaire s'accorde précisément avec les exigences de la vie sous les drapeaux;

2° *Adapté*, par le choix des matières, aux besoins fondamentaux de l'existence et aux intérêts spéciaux de telle catégorie d'individus;

3° *Pénétrant*, qualité qui résulte des deux premières et beaucoup aussi de la force avec laquelle s'implante une notion étayée de preuves matérielles.

Encore une fois, tout cela n'est pas de la théorie, ce n'est pas un projet que je fais valoir, c'est chose réalisée et qui a fourni ses preuves.

Jamais on n'a vu d'hommes plus assidus qu'à des causeries organisées de la sorte. Nous avons toujours eu des salles pleines (suivant l'espace disponible, 100, 200, 300 auditeurs), et ce sont les mêmes auditeurs qui reviennent toujours.

C'est déjà un résultat. Mais nous avons constaté, par des interrogations, que l'enseignement ainsi compris développait en chacun un certain savoir, et surtout le *sens de l'observation*, et un peu de *jugement sain*.

On me demandera : comment l'enseignement est-il organisé? Et l'on se représente sans doute, pour les officiers surtout, une tâche ardue, et le « danger » d'un concours civil quelque peu étendu. Or, c'est tout le contraire. Plus cet enseignement est réalisé dans son esprit, moins il exige de peine. Il suffit d'avoir, comme nous l'avons eu à Lyon, un *groupement* des collaborateurs intéressés, officiers et civils, avec une répartition du travail poussée aussi loin que possible, et en particulier avec l'observation rigoureuse de cette règle : un collaborateur « conférencier » ne vient pas faire une conférence préparée à grands renforts d'érudition, ni discourir haute philosophie; il n'a pas davantage à s'épuiser en aménagements documentaires, projections, etc...; il vient apporter une parole opportune, celle dont c'est la place, et infuser à ses jeunes auditeurs *un peu de ce qu'il sait et pratique tous les jours*. Si l'on s'égare hors de cette règle, même pour mieux faire au point de vue absolu, les soldats ne viennent plus, et les conférenciers lâchent la partie.

Il importe d'ajouter que l'enseignement dont nous venons d'exposer les caractères essentiels n'est qu'un fonds, un fonds fertile sur lequel maintes actions éducatrices prennent alors racine. En premier rang se place *l'échange* entre l'homme et le chef, soit l'officier (capitaine, médecin-major), soit le sous-officier, qui suivra très utilement les leçons faites aux soldats et qui, d'ailleurs, peut disposer encore d'autres moyens d'instruction.

On ne saurait apporter trop d'attention à la valeur de l'enseignement par le « tableau mural à demeure » et la « lecture », complément indispensable de la causerie, l'un augmentant le profit de l'autre.

***

En résumé, toutes les formes d'enseignement doivent être méthodiquement ordonnées et coordonnées : le rendement est supérieur, la peine moindre pour chacun, et l'on économise du temps.

Le jeune soldat, qui ne passe plus que deux ans à la caserne, pensera que le régiment est toujours une école de préparation à la guerre et de patriotisme, mais qu'on y apprend à bien connaître la vie, et que cependant, comme autrefois, on en rapporte le souvenir de bonnes parties... les souvenirs du régiment!

JULIEN RAY,
Professeur à la Faculté des sciences de Lyon.

VARIÉTÉS

La destruction des moustiques.

M. E. Herbert Bindley, du collège de Codrington, dans l'île de la Barbade, vient d'adresser au *Times* une lettre au sujet de la destruction des larves de moustiques.

C'est un fait depuis longtemps connu que la Barbade est la seule île des petites Antilles anglaises qui soit absolument indemne de la malaria et de la présence de moustique du genre anophèle.

La raison en serait que les marais de l'île de la Barbade sont remplis d'une multitude de poissons minuscules, connus dans l'endroit sous le nom de « millions », à cause de leur nombre considérable, et dont la nourriture favorite est la larve du moustique.

Ce poisson a été identifié par M. Boulenger, du British Museum, comme étant le *Girardius poeciloides*. Quelques spécimens sont parvenus en bon état en Angleterre et ont été placés dans les jardins zoologiques.

On en a expédié à la Jamaïque, à Ceylan et dans la Guyane anglaise.

On peut ajouter que le consul de Suède à Francfort a découvert un petit poisson, le *blue-yed*, qui se nourrit de la larve des moustiques et que, sur la demande du gouvernement italien, un envoi de ces poissons a été expédié sur la Campanie, où l'on a tant fait dans ces dernières années pour diminuer la malaria (*Journal de Pharmacie et de Chimie*).

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

G. Linossier. — *Hygiène du dyspeptique.* 1 volume de la Bibliothèque de l'Hygiène thérapeutique, petit in-8° de 416 pages, 2e édition, Paris, 1908. (Masson et Cie, éditeurs.)

« La destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent. »

Cet aphorisme de Brillat-Savarin, qui doit servir « de base éternelle à la Science », revient forcément en mémoire à l'heure actuelle. Jamais, je crois, on ne s'est tant occupé, et avec juste raison, d'alimentation et de digestion. Jamais les affections du tube digestif n'ont autant fixé l'attention des médecins et des malades et n'ont suscité un aussi grand nombre de publications. Parmi les ouvrages parus sur la question, le livre de M. Linossier mérite d'occuper une place à part. C'est un livre éminemment pratique qui, sous des dehors modestes, conserve une haute allure scientifique. C'est que l'auteur est un clinicien expert doublé d'un savant chimiste ; c'est un médecin habitué à observer les malades et à poursuivre des recherches de laboratoire. Nul n'était donc plus apte à réglementer l'hygiène du dyspeptique.

La première partie est consacrée à l'étude des aliments simples et des aliments naturels. Quelques pages ont trait à l'influence des préparations culinaires sur la digestibilité des aliments. C'est un vaste sujet qui mérite de fixer longuement l'attention des médecins, les malades demandant de plus en plus de renseignements sur l'art d'accommoder leur nourriture. Si Galien soutenait qu'un bon médecin doit être philosophe, je crois bien qu'aujourd'hui il doit avant tout être cuisinier. Mais ce n'est pas aux gens bien portants que les conseils médicaux s'adressent, c'est aux personnes qui sont ou se croient malades, et à celles qui craignent de le devenir.

M. Linossier, à la fin de la première partie de son livre, formule les règles générales qui doivent servir de base à l'hygiène du dyspeptique. Il insiste très justement, non seulement sur le régime alimentaire, non seulement sur la quantité et la qualité des aliments qu'on peut permettre, il insiste aussi sur les soins concomitants ; il traite de l'exercice qu'un dyspeptique doit faire ; il s'occupe du climat qui lui convient, des vêtements qu'il doit porter, des plaisirs qu'il peut se permettre. Tous ces petits détails ont une importance qui n'échappe pas au médecin, encore moins au dyspeptique.

Après l'étude générale viennent les indications particulières. Les dyspeptiques sont divisés en trois classes, suivant que les accidents sont dus à des troubles de la digestion buccale, de la digestion gastrique ou de la digestion intestinale.

L'auteur passe successivement en revue les troubles gastriques ou intestinaux liés aux modifications sécrétoires, aux fermentations microbiennes, à l'insuffisance motrice, aux ptoses, aux perversions de la sensibilité.

Dans chacun de ces chapitres, il donne les indications nécessaires sur l'alimentation, l'hygiène générale, les médicaments. Les dernières pages sont consacrées aux eaux thermales.

Ce livre, bien documenté, bien pensé et bien écrit, est sûr d'obtenir un légitime succès. La première édition a été vite épuisée. La seconde a été mise au courant des dernières acquisitions de la science. On ne saurait trop en recommander la lecture ; c'est un ouvrage utile, qui rendra aux praticiens de nombreux et précieux services.

Roger.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 8.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Cours de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique.* — Un cours de vacances, commençant le 21 Septembre 1908, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades ; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.), applicables au diagnostic ; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon et Le Play, chefs de clinique ; Nattan-Larrier et René Gaultier, chefs de laboratoire ; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — Lundi 21 Septembre, matin : M. Nattan-Larrier. Examen clinique du sang : anémies, polyglobulies, leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic ; soir : M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang : culture du sang.

Mardi 22 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx ; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 23 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques ; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques ; inoculation aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 24 septembre, matin : M. O. Crouzon. Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement ; soir : M. Le Play. Méthode d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 25 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige : équilibre ; soir : M. Le Play. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les séro-diagnostics.

Samedi 26 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes) ; étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades) ; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalo-rachidien.

Lundi 28 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies ; l'appendicite ; l'entérotyphlocolite ; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 29 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatite. Séméiologie de la rate ; soir : M. René Gaultier. Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin : examen du suc gastrique ; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 30 Septembre, matin : M. Le Play. Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes ; réaction de Gram ; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic du tréponème pâle de Schaudinn, des trypanosomes, de l'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 1er Octobre, matin : M. Le Play. Examen clinique des urines ; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée : déchloruration ; soir : M. René Gaultier. Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 2 Octobre, matin : M. Déhu. Traitement de la syphilis : la médication mercurielle ; soir : M. Déhu. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 3 Octobre, matin : M. Lacaille. Méthode d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence ; M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Externat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'externat, qui doit s'ouvrir le lundi 21 Septembre, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'administration de l'Assistance publique, rue des Saints-Pères, n° 49, MM. Guillemot, Michel, Castaigne, Mouchet, Veau, Lecène, Bouffe de Saint-Blaise et Paulard.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont promus dans le cadre auxiliaire du corps de santé : *Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale*, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale : Jullien, Olivier, de Tastes, Régis, Chauffard, Dejerine, Wertheimer, Letulle, Guinard, Jossernnd.

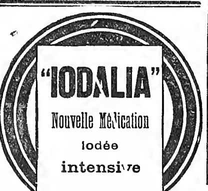
Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 2e classe de réserve : MM. Saintin, Lefort.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Laureut, Senebier, Porte, Chautemps, Martin, Jouet, Michel, François, Ribierre, Gaboriaud, Bataille, Richardière, Roque.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : Strauss, Méaard, Azoulay, Vanpeteghem, Gazzola, Reynès, Bourlaux, Joyes, Perret Delbreil, Rochcblave, Savy, Candelier, Bodin.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : Gendron, Gazet, Sizaret, Chevalier, Raoult, Benoist, Delpont, Dodéro, Bertrand, Brulant, Sergent, Verdié, Balland, Bidon, Thalinger, Guende, Lévêque-La-Croix, Soutoul, Roux et Grinda, Duchesne, Egret, Jacques, Boëteau, Sallès, Legrand, Virey, Jeannin, Rousseau, Tournier, Ravé, Woolonghan, Langlois, Pirus, Martin, Delore, Gallet, Zaleski, Bué, Faure, Gasne, Guigon, Ledue, Bourguignon, Deléarde, Pauchet, Gayet, Debrigode, Carpentier, Plouvier, Tonnel, Zibetin, Sulland, Boulloche.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : Ninaud, Prunier, Bestion, Souleyre, Lenoble, Fonvielle, Laporte, Poumier, Lombard, Bidault, Mazerani, Puyaubert, Bottone, Carrus, Garmier, Lebœuf, Petitjean, Gamet, Lamard, Vichard, Dumont, Gallier, Coulomb, Lazinier, Menuisier, Parnire, Lafon, Gérard, Gouzy, Moinard, Coyola, Dubois, Saumade, Gauthier, Dumaine, Contal, Pareau, Saint-Pierre, Guillaumat, Gueutal, Moundlie, Moret, Geuevet, Herpain, Dussaut, Gilli, Lebhar, Lepage, Cœurderoy, Astié, Vincent, Gautbier, Clément, Kuntzler, Rignier, Cassagne, Chesneau, Vial, Ponthieu, Ronte, Parini, Mélot, Poirier, Buisson, Montaigne, Daubret, Leroy, Lesaeur, Charuel, Duvivier, Aucaigne, Reliquet, Cat, Dufour, Liron, Naudet, Weiss, Coutin, Testé, Zerlaut, Trolley,







Faure, Terral, Audic, Pascal, Mourre, Ferrand, Bussard, Ducoudray, Lavergne, Cuisset, Cabaniols, Montfort, Dupuis, Derain, Dupuy, Fort, Coste, Mouras, Chausserie-Laprée, Saint-Aubin, Joaane, Veaudelle, Reyt, Mac-Auliffe, Besserve, Prime, Poirault, Franco, Monod, Sogaiès.

MM. Salmon, Vallée, Charbonnier, Jacowski, Bréger, Perrot, Quillard, Morel, Guillemin, Barbarroux, Guillaume, Boates, Andrieux, Cholet, Corcket, Sichère, Nivelet, Coffard, Brunat, Buneau, Reilhac, Coste, Pamart, Foucher, Rochette, Mézard, Cailleton, Morgoulieff, de Brye, Thiellsment, Loin, Philippet, Vital, Carré, Fabre-Pitoiset, Osty, Rérolle, Collinot, Rochette, Lafon, Pothet, Bènes, Perrier, Colin, Petit, Laffitte, Latron, Fraisse, Caire, Pannetier, Pariset, Souchon, Ducot, Dravet, Audy, Morel, Duboz, Rondet, Batsère, Mathieu, Paulet, Merklen, Pernot, Dupuis', Cochart, Baudin, Houdart, Delom, Brissart, Monmayou, Mounier, Rigollot-Ardillaux, Le Maguet, Galetti, Tabet, Ricoux, Monraisse, Trenaunay, Lepeut, Bretonville, Niot, Chabrol, Compain, Bertemes, Bouyon, Auboin, Péloni, Cabuche, Gebbar, Muloa, Perreau, Wacogne, Jean, Tamaud, Appraillé, Jardin, Defossez, Blanc, Rascalou, Devaux, Schmitt, Barge, Picandet, Guerbé, Roux, Blanc, Rousseau, Chevalier-Joly, Rocher, Grasseteau, Lombard, Defossez, Deldalle, Bargues, Ponte, Page, Lançon, Ettighoffer, Picot, Dégardin, Kaëppelin, Ermenge, Hervy, Toussaint, Limasset, Valentin, Vrasse, Lelong, Arnoux, Grandjean, Comte, Ledoux, Fiocre, Blavot, Fieux, Delor, Vassor, Boyer, Joret, Hugues, Marlière, Marcailbon d'Aymeric, Darmezin, Lussac, Delacourt, Podevin, Hartemann, Lefebvre, Marsoo, Delabousse, Martin, Bachelet, Barrel, Renou, Bosquet, Groz, Le Roux, Arzac, Robluz, Colas, Crauste, Leclerc, Oppenheim, Michard, Vigne, Dabout, Dardenne, Stépinski, Six, Weigert, Barlerin, Perge, Cauzard, Emeric, Bourdeaux, Caron, Vedel, Decottignies, Mondiet, Locard, Gimbert, Schmid, Roger, Mortier, Delage, Guéguen, Sévin, Etienne, Thomin, Colle, Pinatelle, Maratet, de Fornel, Colombani, Deygas, Petit, Audan, Maussire, Duraad, Schmitt, Cardot, Perrin, Tessier, Turcau, Briens, Griewank, Duplan, Le Roy des Barres, Roasse, Laborde, Malosse, Aronssohn, Maringer, Ravarit, Tissot, Ribis, Susbielle, Boursier, Dufoix, Delteil-Carles, Stanislas, Dussauze, Alexandre, Barrau, Coste, Fontanié, Blanchard, Boué, Dubois et Delobel, Livon, Lecène, Caudmont, Petit, Descamps, Dauvergne, Legros, Pravaz, Salomon, Riebe, Pouliot, Challaye, Moindrot, Rimbaud, Sencert, Gautrelet, Marquis, Porot, Müller, Armand-Delile, Foisy, Juquelier, Tillaye, Denis et Grenet, Job, Bériel.

La circoncision et les médecins. — La loi de séparation ayant enlevé aux ministres des cultes tout caractère légal, il en résulte que ceux-ci ne sont plus fonctionnaires d'Etat, mais simplement personnes privées, soumises aux lois communes.

Or, il est, dans la religion juive, des fonctionnaires chargés de l'opération de la circoncision sur les nouveau-nés; de par l'ordonnance de 1844, les fonctionnaires chargés de ce soin (les *mohels*) n'avaient nullement besoin d'être docteurs en médecine.

Aujourd'hui, l'ordonnance de 1844, qui dit que le *mohel*, pour être agréé, doit passer un examen devant des personnes compétentes, et, notamment, devant un médecin désigné par le préfet, tombe de par la loi de séparation. La circoncision, pratiquée par les *mohels* présentement, peut être considérée comme un délit, celui d'exercice illégal de la médecine; car nul ne peut procéder à une opération sanglante s'il n'est docteur en médecine.

Le gouvernement songe, paraît-il, à prendre à ce propos des mesures; le *mohel* devrait être médecin.

A la vérité, quelques *mohels* sont déjà médecins, et dans beaucoup de familles juives, pour la circoncision, l'on fait appeler un médecin juif qui n'est pas *mohel*; en tout cas, un médecin assiste presque toujours à l'opération.

Dans le monde israélite, on ne verrait aucun inconvénient, au contraire, à exiger des *mohels* un diplôme de médecin; mais il y a des situations acquises, et, pour qu'elles soient respectées, on aimerait que la loi relative à la circoncision, si elle obligeait les *mohels* à être médecins, n'ait pas d'effet rétroactif.

Elle pourrait, au contraire, sans inconvénient, avoir un tel effet, quant à la présence obligatoire d'un médecin pendant l'opération, et pour les soins ultérieurs à donner à l'enfant.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES
DÉMONSTRATIONS AMICALES

Des hygiénistes chagrins se sont élevés maintes fois contre certaines pratiques de nos mœurs; les manifestations de courtoisie dont un chacun gratifie son contemporain prennent la valeur d'un danger public : le banal coup de chapeau devient la terreur des vieux messieurs chauves; la classique poignée de mains se résume, médicalement parlant, en un échange de microbes; l'accolade, souvent désagréable, est parfois même septique; quant au traditionnel baiser des jours fériés, il est d'une virulence qui égale celle des milieux de culture... Nous sommes trop civilisés, il n'en faut pas douter; faisons donc un retour en arrière et demandons conseil à ceux de nos frères qui vivent moins éloignés de l'état primitif.

Le salut arabe consiste à porter la main droite successivement au front, puis au cœur, en un geste mélodramatique qui manque d'élégance; le baiser sur la bouche, qu'échangent volontiers les amis au pays d'Islam, ne se recommande ni par sa supériorité hygiénique, ni par ses charmes; le baiser sur l'épaule gauche — marque de déférence et de respect — devient, à inégalité de tailles, du plus heureux effet comique.

Les Dakouas — peuplade voisine du Tchad — tendent le bras droit; on répond à cette avance en offrant le bras gauche, qui est croisé de façon à permettre aux coudes de se serrer.

Les Baribas font de grandes génuflexions, accompagnées de choc du front contre le sol; les Cambodgiens se prosternent, les Chinois également; d'ailleurs, bon nombre d'Africains et d'Asiatiques sont portés pour ces exercices d'assouplissement et la prosternation leur est un geste familier.

Certaines peuplades font, en guise de salut, telles grimaces ou tels gestes, auxquels nous prêtons toute autre signification : c'est ainsi que les Thibétains élèvent les pouces et tirent une langue d'une aune; cette marque de courtoisie va un peu à l'encontre de nos idées de civilité puérile et honnête. Il est des Africains — les Ambouêla notamment — qui frappent vigoureusement les paumes de leurs mains l'une contre l'autre, à la manière dont nous applaudissons; ils ajoutent parfois un autre geste: ils ramassent de la terre, dont ils se frottent la poitrine. Ailleurs, c'est avec de l'huile que se font ces frictions. Quelques races du sud-américain témoignent leur sympathie par des caresses un peu brutales, qui ressemblent aux flatteries réservées aux animaux : tel ce Fuégien, dont le souvenir poursuivit Darwin. « Pour nous prouver cette amitié, dit le célèbre évolutionniste, il nous caressait la poitrine, tout en faisant entendre une espèce de gloussement sem-

blable à celui que poussent certaines personnes pour appeler les poulets. Je fis quelques pas avec le vieillard, et il répéta sur ma personne ces démonstrations amicales, qu'il acheva en me donnant en même temps, sur la poitrine et sur le dos, trois tapes assez fortes. Puis il se découvrit la poitrine pour que je lui rendisse le compliment, ce que je fis et ce qui parut le rendre fort heureux. »

Un profane prendrait aisément pour des menaces les avances courtoises des habitants du Niger : ils ferment le poing droit et imposent à leur avant-bras une série de flexions et extensions rapides ; pour mieux marquer leur sympathie, ils ajoutent encore un autre mouvement : avec les deux mains ouvertes, ils se frappent les côtes violemment, puis ils ferment les poings et vous les mettent aimablement sous le nez.

Toute cette gymnastique mondaine est, paraît-il, quelque peu fatigante pour les néophytes. Dans le même pays, les femmes sont entre elles d'une extrême correction : « Elles s'arrêtent à un mètre de distance, elles se baissent, ou plutôt elles s'assoient sur leurs talons et échangent force compliments. Ces salamalecs ont lieu même quand elles ont de gros fardeaux sur leur tête [1]. »

Les Lapons, les Malais, les Esquimaux se frottent le nez ; mieux vaut encore se palper l'épiderme des mains. Certains Chinois frottent leur nez contre la joue de la personne aimée ; la sensation est peut-être voluptueuse, mais le geste n'est pas des plus élégants. Au pays malgache, les hommes libres ont seuls le droit de lécher les pieds royaux : ils doivent faire bien des jaloux !

Il est un certain nombre de coutumes locales qui méritent une mention particulière : tel, par exemple, l'échange du sang, très en honneur chez certaines peuplades du centre de l'Afrique.

Deux individus veulent-ils se lier par un serment solennel d'amitié [1], « faire fraternité » suivant l'expression consacrée, les voici qui s'assoient face à face, d'un air recueilli ; puis, chacun se pratique sur l'avant-bras droit de petites incisions transversales ; dès que le sang apparaît, on frotte consciencieusement son membre contre celui de son partenaire, et on répète le mot *deko-deko* (ami-ami) ; on se fait de grandes protestations, cependant que se mêlent en un seul les deux liquides sanguins ; il ne reste plus ensuite qu'à faire appel au féticheur, qui couvre les blessures de feuilles de bananier, et rien ne peut plus briser cette amitié sincère qui est immédiatement fêtée et arrosée par des libations de vin de palme.

Si les progrès scientifiques pénètrent un jour chez ces heureuses peuplades, elles pourront perfectionner leur méthode et, à l'aide de la seringue de Pravaz, faire un échange plus intime encore et plus durable.

Les Bouzerous ont un peu modifié cette cérémonie ; au lieu de l'acte, ils ne font que le simulacre [2] : les deux candidats à l'amitié s'assoient également face à face ; on écrase sur leur avant-bras un morceau d'une substance rouge ; puis, tous deux se frottent joyeusement pour écraser en le mêlant ce produit spécial, gage d'amitié et de sympathie.

Il est encore une autre variante qui a été observée chez une peuplade habitant les bords de la rivière Djondo, affluent de droite de l'Oubanghi : « On dispose sur le sol une large feuille de bananier, sur laquelle sont placés un morceau d'ocre rouge, du sel et une gousse cueillie sur un arbre fétiche »... l'opérateur racle la gousse fétiche et en mélange la poudre au sel déposé sur la feuille de bananier ; sur le bras droit, une large raie rouge est tracée avec le morceau d'ocre ; puis, des incisions sont pratiquées et « chacun des contractants boit le sang de son allié après que la plaie a été saupoudrée de sel. Enfin, appliquant blessure contre blessure, on se frotte respectivement le bras, en prononçant le mot *zin*, qui veut dire ami [1] ».

M. d'Usès rapporte qu'il entra en relations avec un chef de village qui ne portait pas moins de cent dix cicatrices de ces pactes amicaux. Que nos diplomates européens connaissent leur bonheur !

Enfin, dans certaines associations de Guinée, ne peut entrer un nouveau membre que s'il consent à mêler ainsi son sang à celui de ses confrères.

Le « famake » est un rite qui doit être rapproché de celui de l'échange du sang ; il est également d'origine africaine :

Au jour fixé par les devins, — qui, pour ce faire, tirent le sikidy, — les deux futurs « frères » s'assoient sur une natte neuve ; un bœuf est amené et jeté à terre ; on lui lie les quatre pieds, puis on l'égorge ; le sang est recueilli dans une calebasse pleine d'eau, puis on ajoute successivement « une pincée de sel, un peu de noir de fumée, une balle de plomb, une grosse manille d'or [2] » ; chacun plonge dans le liquide sacré l'extrémité de son arme, qu'il doit tenir de la main droite ; le chef principal du village frappe d'un couteau chacune des armes, tout en prononçant quelques paroles de louanges, et en appelant la malédiction du ciel sur celui qui méconnaîtrait un jour les obligations de ce serment solennel ; chacun porte à la bouche de son frère une cuiller de bois pleine du breuvage sacré, et lui en fait boire le contenu ; puis, avec la cuiller vide, il lui frappe successivement les deux épaules, le dos et la poitrine.

1. Cᵗ Mattei. — « Bas-Niger, Bénoué, Dahomey ».

1. Voir Stanley. — J. Dybowski. « Vers le Tchad ».
2. Harry Alis. — « Nos Africains ».

1. M. Dunod. — Conférence à la Société de Géographie, *in* « Histoire des Croyances », par F. Nicolaÿ.
2. Alfred Grandidier. — « Une excursion chez les Antanosses émigrés ».

L'échange du sang, comme le famake, constituent des engagements solennels; mais on n'attend que la moindre occasion de se montrer parjure; ce sont, en somme, serments diplomatiques.

Certaines marques d'affection nous laissent un peu rêveurs; telle celle-ci, que le vicomte de Tolna put observer au cours de sa croisière dans l'océan Pacifique[1] : de jeunes adolescents étaient sur le point de quitter leur mère pour s'embarquer; les adieux étaient déchirants : « Je vis, dit l'auteur, les deux mères s'agenouiller devant leur enfant, entr'ouvrir le vêtement européen par lequel on avait remplacé le pagne national, et par un baiser passionné, mais chaste assurément, dire adieu à la virilité de leur fils. »

Non, décidément, laissons aux hommes primitifs leurs usages mondains et, quoi qu'en puissent penser des hygiénistes chagrins, conservons le banal coup de chapeau, la classique poignée de mains, l'accolade souvent désagréable et le traditionnel baiser des jours fériés.

M. Chailly.

1. Cte Rodolphe de Tolna. — « Chez les Cannibales. Huit ans de croisière dans l'océan Pacifique ».

LIVRES NOUVEAUX

G. Keim. — *Les Médications nouvelles en obstétrique.* « Les Actualités médicales », Paris, 1908, 1 vol., 84 pages. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

M. Keim vient de publier, sur les médications nouvelles en obstétrique, dans la collection des « Actualités médicales », un petit volume intéressant et d'une utilité incontestable pour le praticien.

L'auteur a consacré une grande partie de son travail à l'étude d'une question qui lui tient particulièrement à cœur, puisqu'elle a fait l'objet de nombreuses recherches personnelles; nous voulons parler de l'*emploi du sucre* pendant le travail de l'accouchement. Le sucre renforce manifestement les contractions utérines, à condition que le travail ait déjà commencé : c'est donc un agent ocytocique facile à employer, aisé à se procurer, et qui ne modifie pas les caractères physiologiques des contractions. L'auteur conseille de donner à trois reprises, à une demi-heure d'intervalle, 25 grammes de sucre dissous dans un demi-verre d'eau.

L'auteur passe ensuite en revue certaines médications spéciales à l'obstétrique.

A côté des médications de date très récente, M. Keim a réservé une place dans ce volume d'actualités à des médications plus anciennes, soit que, tombées dans l'oubli, leur intérêt fût renouvelé du fait de recherches récentes, soit qu'elles aient été l'objet d'applications nouvelles et originales.

A. Schwab.

BIBLIOGRAPHIE

1670. — **J. Teissier.** — Artério-sclérose et Athéromasie. 1 broch. gr. in-8°, de l'*Œuvre médico-chirurgical*, de 44 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1671. — **Fraikin, Grenier de Cardenal, Constensoux, Tissié, Delagenière, Pariset.** — Physiothérapie, Mécanothérapie, Rééducation, Sports, Méthode de Bier, Hydrothérapie. 1 vol. in-8° de XII-404 pages, avec 114 figures, cartonné toile. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1672. — **A. Binet.** — L'Année psychologique. *Quatorzième année : 1908.* 1 vol. in-8° de 500 pages, avec figures. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1673. — **Société médicale de Royat.** — Royat : *Indications thérapeutiques.* 1 vol. in-16 de 152 pages, cartonné. (*Imprimerie G. Mont-Louis*, à Clermont-Ferrand.)

1674. — **Wullstein et Wilms.** — Lehrbuch der Chirurgie. Tome I, 1 vol. gr. in-8° de XII-600 pages, avec 326 figures. Prix : 10 marks. (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

1675. — **R. Kraus et C. Levaditi.** — Handbuch der Technik und Methodik der Immunitatsforschung. Tome I, fasc. 2. 1 vol. gr. in-8° de 770 pages, avec 94 figures et 2 planches. Prix : 20 marks. — Tome II, fasc. 1. 1 vol. gr. in-8° de 278 pages, avec 56 figures. Prix : 8 marks. (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

1676. — **A. Le Dentu et P. Delbet.** — Nouveau Traité de Chirurgie. Fasc. XVII : *Maladies de l'œil*, par A. Terson. 1 vol. gr. in 8° de 400 pages, avec 142 figures. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

Pierre Delbet. — Des luxations du genou en dehors et de leur irréductibilité (avec figures dans le texte et une planche hors texte).

L. Bérard et André Rendu. — *Hallus varus* acquis avec clinodactylie interne des autres orteils (avec figures dans le texte).

A. Bassetta. — L'hypertrophie musculaire de la langue.

Recueil de faits :

Charles Vlannay. — Absences de muscles pectoraux et atrophie du sein correspondant (avec figures dans le texte).

A. Broca et F. Barbet. — Malformation et implantation sur la joue du pavillon auriculaire (avec figures dans le texte).

A. Broca et F. Barbet. — Hypertrophie congénitale de toute la moitié droite du corps (avec figures dans le texte).

L. Lamy. — Hypertrophie congénitale du membre inférieur gauche.

Revue des Congrès :

Froelich (de Nancy). — Compte rendu du VIIe Congrès allemand de chirurgie orthopédique.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

La neurasthénie.

Les mémoires récents sur la neurasthénie des ouvriers, qui viennent d'être publiés en Allemagne par MM. Leubuscher et Bibrowicz, et en France par M. Iscovesco, montrent que cette maladie, tout comme l'hystérie, frappe non seulement les classes aisées, mais encore les milieux plus modestes.

Le traitement de la neurasthénie est donc à l'ordre du jour. L'hygiène morale, les sports, et quelques médicaments — glycérophosphates, lécithine, cacodylates — constituaient jusqu'ici le traitement de choix. Les derniers essais cliniques du professeur Huchard sur l'ibogaïne font espérer que ce nouveau médicament est appelé à rendre d'utiles services dans le traitement de la neurasthénie et des atonies nerveuses. On l'administre sous forme de dragées Nyrdahl à base d'ibogaïne (2 à 6 par jour), d'après la formule donnée par le Dr Landrin.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Cours de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique.* — Un cours de vacances, commençant le 21 Septembre 1908, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades ; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.), applicables au diagnostic ; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon et Le Play, chefs de clinique ; Nattan-Larrier et René Gaultier, chefs de laboratoire ; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — Lundi 21 Septembre, matin : M. Nattan-Larrier. Examen clinique du sang : anémies, polyglobulies, leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic ; soir : M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang : culture du sang.

Mardi 22 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx ; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 23 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques ; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques ; inoculation aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 24 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement ; soir : M. Le Play. Méthode d'exploration clinique des vaisseaux : le sphymographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 25 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige : équilibre ; soir : M. Le Play. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les séro-diagnostics.

Samedi 26 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes) ; étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades) ; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un uphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalo-rachidien.

Lundi 28 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies ; l'appendicite ; l'entérotyphlocolite ; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 29 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatite. Séméiologie de la rate ; soir : M. René Gaultier. Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin : examen du suc gastrique ; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 30 Septembre, matin : M. Le Play. Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes ; réaction de Gram ; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic du tréponème pâle de Schaudinn, des trypanosomes, de l'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 1er Octobre, matin : M. Le Play. Examen clinique des urines ; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée : déchloruration ; soir : M. René Gaultier. Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 2 Octobre, matin : M. Déhu. Traitement de la syphilis : la médication mercurielle ; soir : M. Déhu. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 3 Octobre, matin : M. Lacaille. Méthode d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence ; M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

VIIIe Congrès international d'hydrologie, de climatologie, de géologie et de thérapie par les agents physiques. — Le VIIIe Congrès d'hydrologie, climatologie, géologie et thérapie physique se tiendra à Alger au moment des vacances de Pâques, du 4 au 10 Avril 1909.

Peuvent en faire partie : 1° Comme membres titulaires : Les médecins et savants s'intéressant aux questions de climatologie, de géologie, d'hydrologie et de physiothérapie ; 2° Comme membres associés : Les étudiants en médecine et ès sciences. Les maires et conseillers municipaux des stations et villes d'eaux. Les propriétaires ou représentants des stations hivernales, estivales ou hydrominérales. Les directeurs des instituts de thérapie physique. Les fabricants d'appareils de physiothérapie. Les familles des membres titulaires ou associés.

La cotisation des membres titulaires est de 20 francs ; celle des membres associés de 10 francs. Les membres associés ne prennent pas part aux discussions et ne reçoivent pas le volume des comptes rendus du Congrès.

La carte de membre titulaire et de membre associé n'est délivrée qu'après versement de la cotisation. Elle donne droit à la réduction habituellement accordée dans les hôtels et restaurants, sur les chemins de fer et bateaux, et à la participation aux fêtes et réceptions.

Des excursions seront organisées à travers l'Algérie et la Tunisie, permettant de visiter les villes intéressantes, tant au point de vue tourisme qu'au point de vue archéologique et climatique, ainsi que les stations hydrominérales fréquentées l'hiver. Le Comité d'organisation traitera avec une agence qui se chargera de procurer des logements aux congressistes dans les meilleures conditions.

Une exposition des objets se rapportant aux sciences traitées dans les travaux du Congrès sera organisée.

Un Comité de dames sera formé pour recevoir et guider les femmes, sœurs et parentes des congressistes.

Adresser toutes les demandes de renseignements à M. L. Raynaud, secrétaire général du Congrès, 7, place de la République, Alger.

Rapports et communications annoncés. — Les rapports doivent être déposés au plus tard le 31 Janvier 1909.

Hydrologie et Géologie. — Vinay (de Turin). — L'hydrothérapie, au point de vue scientifique, est une partie de l'hydrologie médicale.

Félix Bernard (de Plombières). — Traitement hydrominéral du rhumatisme chronique.

Frédet (de Royat). — Indications thérapeutiques du bain carbo-gazeux.

Durand-Fardel (de Vichy). — Médication alcaline dans le traitement des dyspepsies.

Cazaux (des Eaux Bonnes). — Eaux minérales sulfureuses dans le traitement de la tuberculose.

Le professeur Henriot (de Paris). — Rapport de l'hydrologie de l'Algérie.

Le professeur Moureu (de Paris). — Gaz des eaux minérales en général et de l'Algérie en particulier.

Moureu. — Radioactivité des eaux (en exécution d'un vœu du Congrès de Venise); en collaboration avec M. F. Bernard (de Plombières).

Blondel (de Paris). — Conditions d'installation d'une station hydrominérale en général, en tenant compte des conditions propres à l'Algérie en particulier.

Cany (de la Bourboule). — Pulvérisations, inhalations des eaux minérales au point de vue thérapeutique.

Le professeur A. Gautier (de Paris). — Conservation et transport des eaux minérales.

Le professeur A. Gautier (de Paris). — Conservation des eaux ferrugineuses.

Sénac-Lagrange. — Législation des eaux minérales. (Rapport déposé.)

Projet de rapports intéressant l'Algérie établis sous la direction de M. Fischeur, directeur de l'Ecole des sciences. — 1° Alimentation en eau potable des centres en Algérie. Conditions géologiques des sources captées. Aménagement et protection; 2° Zones de protection des sources et des puits. Protection des canalisations; 3° Bassins artésiens. Etude de quelques régions en Algérie.

Eaux thermo-minérales. — 1° Situation géologique et origine probable des sources thermales en Algérie. Statistique et classification; 2° De l'influence des terrains traversés sur la composition des eaux minérales; 3° Différentes causes qui peuvent modifier le débit des sources thermo-minérales; 4° Propriétés physiques diverses des eaux thermo-minérales. Plantes et animaux qui s'y développent; 5° Recherche et accroissement des sources minérales par sondages.

Climatologie. — Thévenet, professeur à l'Ecole des sciences, Alger. Rapport sur la climatologie algérienne en général.

Sambuc, professeur à la Faculté de Lyon. — Climat d'Alger.

Crespin. — Tuberculose et climats de l'Algérie.

Des Médecins de l'armée ont promis des rapports sur l'hygiène climatique des diverses régions de l'Algérie (Kabylie, Hauts-Plateaux, Sahara), sur les eaux magnésiennes des oasis sahariennes, etc.

Thérapie par les agents physiques. — Winternitz (de Vienne). — Thérapie physique des maladies psychiques.

Stranez. — Traitement par les agents physiques des maladies néphrétiques.

Winternitz. — Agents physiques dans la guerre contre la tuberculose.

Hellemen. — Maladies gastro-intestinales et médication par les agents physiques.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont appelés : En Indo-Chine, M. le médecin-major de 2e classe Ponthiou-Lavielle.

Au bataillon du Congo français, M. le médecin-major de 2e classe Lonjarret.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Vallet.

En France : MM. Mas, médecin-major de 1re classe; Rousseau, Camus, Grandmaire, Augé, Brochard, Noaaille, Degorce, Combier, Doumenjou, médecins-majors de 2e classe; Durand, Thézé, Roton, Blain, Jambou, médecins aides-majors de 1re classe.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Charuel, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Cassini* (escadre du Nord).

M. le médecin de 1re classe Pourtal, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Patrie* (escadre de la Méditerranée).

M. le médecin de 2e classe Corolleur, du port de Brest, est affecté au 2e dépôt des équipages de la flotte.

Corps de santé militaire. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Escalaïs, Dubard, Jénart, Mazeroux, Nordmann, Perriollat, d'Ailhaud-Castelet, Lorenzi, Darteyre, Baudonnet, Fournier, Bossan, Trajit, Adone, Berger, Teissier, Séguin, Courcbet, Azoulay, Aba, Guiollot, Gélibert, Chanay, Arondel, Creutzer, Morin, Bloc, Boisson, Cordonnier, Fusier, Delort, Résibois, Rousseau, Cousteau, Ayroles, Pierrot, Goy, Berthail, Escorne, Pissard, Pasquier, Lebeuf, Laboisne, Cohendy, Gaillard, Ramès, Vincent, Castin, Boisramé, Seu, Berton, Boutin, Aviat, Ladevèze, Olivry, Vialle, Petit, Frappier, Nicolas, Desjardin, Salavert, Desjars, Naulleau, Pineau, Mazataud, Alger, Chauvin, Lemesle, Luens, Landry, Texier, Lesage, Morin, Lazard, Bony, Weill, Lecocq, Lecœur, Gentil.

MM. Boullet, Goubert, Limasset, Maquart, Grognot, Bigex, Joubert, Meyer, Robin, Proust, Gaube, Guibout, Roger, Maurage, Fonrré, Vuillième, Herbout, Landron, Lamy, Vienne, Poirier, Bahuaud, Haslé, Krüger, Alibert, Phelippon, Nicolas, Chevray, Carrez, Villard, Aoust, Blotin, Cailloué, Roy, Vignat, Siot, Murgue, Jaucent, Cayre, Léveillé, Foulon, Colin, Danthez, Belin, Léné, Vincelet, Profichet, Touraille, Mayeur, Dorvaux, Pignot, Benoist de la Grandière, Moreau, Adoue, Ouvrier, Devillard, Constensoux, Guéry, Laporte, Keim, Guillot, Lévy, Curie, Courgeon, Dide, Jaban, Rozoy, Brunet, Bloch, Lehmann, Roussel, Julien, Leculier, Pichardie, Clans, Kourilsky-Mottel, Faivre, Petit, Depoutre, Bonnefond, Ferry, Maucotel, Trabarel, Couvreur.

MM. Allanic, Guilhal, Tapie, Germain de Saligny, Sée, Muinguy, Ferrand, Funier, Meslay, Pouillaude, Dupont, Dachesne, Barret, Destouesse, Cassin, Girnad, Moneau, Vignaud, Laferrère, Lévy, Berthier, Tanquerel des Planches, Michel, Vève, Pauly, Labroy, Lafont, Ménard, Lecomte, Lansac, Lenglet, Vallin, Giusez, Flouret, Dupin de Lafforende, Guilbard, Desportes, Guégo, Baillon, Millot, Maury, Mercier, Audion, Guénard, Millet, Fossier, Cathelin, Crouzon, Mouchotte, Maabon, Bertier.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Sorèze, de M. Dominique Clos, professeur honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES NOUVEAUX PAVILLONS DE L'HOPITAL DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A BERCK-SUR-MER

Il y a cinquante ans, l'Assistance publique confiait quelques enfants assistés à une femme dévouée de Groffliers, qui prenait la peine de les transporter chaque jour sur la grève de Berck : Groffliers est demeuré une bourgade, et sur la grève de Berck s'élève aujourd'hui une ville créée à l'abri de l'hôpital de l'Assistance publique, peuplé maintenant de 1.018 enfants, sans compter les enfants assistés placés dans deux sanatoriums privés.

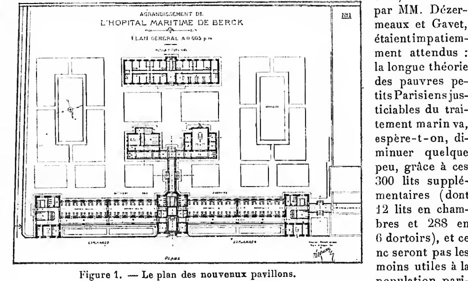


Figure 1. — Le plan des nouveaux pavillons.

Les nouveaux pavillons, récemment mis en service, construits par MM. Dézermeaux et Gavet, étaient impatiemment attendus : la longue théorie des pauvres petits Parisiens justiciables du traitement marin va, espère-t-on, diminuer quelque peu, grâce à ces 300 lits supplémentaires (dont 12 lits en chambres et 288 en 6 dortoirs), et ce ne seront pas les moins utiles à la population parisienne des grands travaux hospitaliers entrepris depuis 1903.





Ils ont pris la place de ce curieux petit hôpital de bois, le premier en date, élevé à titre d'essai en 1861 et demeuré debout jusqu'en ces temps derniers. Quand le grand Hôpital fut bâti, en 1867, l'architecte en reproduisit exactement les dispositions : chapelle au centre sur le devant, malades dans les ailes perpendiculaires à la mer, services généraux en arrière. Cette vaillante petite construction mérita d'être admirée pour sa résistance; elle reçut des malades payants, catégorie désormais supprimée; elle logea le personnel en ces derniers temps, avant de disparaître.

Tout le front de mer a été réservé aux malades dans le nouvel Hôpital. Les congrès de thalassothérapie ont démontré, en effet, la nécessité, pour obtenir un maximum d'effet, de rapprocher autant que possible le malade de la vague elle-même. Cela est aisé pour les malades qui peuvent marcher. Malheureusement, une grande proportion de nos hospitalisés de Berck sont immobilisés dans leurs plâtres. Pour ceux-là, il y a quatre ans, l'Administration a créé un petit Decauville qui amène une pyramide de petits tuberculeux sur la dune, à gauche de l'hôpital; une tente les protège contre le soleil, et ils sont là, eux aussi, dans le sable, au niveau même de la mer, pendant tout le jour. Aussi a-t-on pris soin que chaque salle des nouveaux pavillons s'ouvre par deux portes sur une terrasse : les lits y sont roulés sans difficultés, et nous avons ainsi trois étages de petits malades baignés par l'air et les effluves de la mer, mangeant et vivant pour ainsi dire sur la plage, et ne connaissant le dortoir que pour s'y abriter contre le froid et la nuit. C'est la caractéristique de cette architecture, d'ailleurs sobre de lignes, et c'est par là qu'elle intéressera le corps médical.

Au centre, la surveillante, l'office, la lingerie; aux extrémités, de petites salles de pansements, quatre lits d'isolement en chambre par étage.



Figure 2. — Vue générale des nouveaux pavillons.

La salle d'opération et la cuisine ont été rejetées en arrière, de manière à laisser aux malades tout l'espace libre sur la plage; elles sont placées symétriquement, de chaque côté du couloir qui les relie au bâtiment et à l'ascenseur central.

Nous sommes loin des « expériences » et de l'essai tenté avec les 300 lits du petit hôpital de bois [1] que l'Impératrice venait visiter le 6 Mai 1864, comme une nouveauté. Il y a dix fois ce chiffre de malades à l'Hôpital maritime; et Berck est devenu un centre chirurgical, un foyer d'études qui attire les savants du monde entier. Ils trouveront dans les nouveaux pavillons de l'Assistance publique une formule élégante et simple, conforme aux données médicales. Les 300 lits nouveaux seront réservés de préférence aux malades couchés, les 718 lits du grand hôpital aux valides.

Ce n'est pas que l'Assistance publique ne soit vivement préoccupée par le fonctionnement de l'Hôpital. La nomenclature des malades à admettre à Berck s'établit assez facilement : affections de nature chirurgicale, coxalgies, maux de Pott, périostites, ostéites, tumeurs blanches, adénites suppurées. Au besoin, les nombreuses thèses élaborées à l'Hôpital même serviraient à fixer ces cas.

Mais c'est précisément le choix à faire entre ces malades, toujours en nombre supérieur aux disponibilités, qui inquiète le corps médical et l'Administration. Les invalides, les cas touchant à l'incurabilité, immobilisent des lits, restreignant la puissance d'action de notre Hôpital et, logiquement, aboutissent à en réserver le privilège à un petit nombre, et, dans ce petit

1. Cf. Rapport de M. Bergeron (1866) et de M. Cazin, médecin de l'Hôpital (1884).

nombre, aux cas auxquels la cure est le moins pratiquement appliquée. C'est la thèse que soutenait récemment, avec sa passion coutumière, le savant chirurgien des Enfants-Malades, M. Broca, devant la commission du Conseil de surveillance, qui a chargé M. Silhol, l'un de ses membres, de rapporter cette question devant lui. Peut-être le raisonnement poussé à l'extrême risquerait-il d'être injuste. Le séjour moyen est environ de 265 jours. Il pourra être abaissé encore; il était de 319 jours en 1902.

Il ne faut pas se dissimuler combien la tâche des sous-commissions chargées de classer les enfants est ardue. Les postulants y sont examinés, après un premier examen fait à la consultation ou une proposition d'un chef de service : ils se présentent en foule. Ils sont tous intéressants à des degrés divers. Comment ne pas se montrer larges? Voilà un enfant assez gravement malade; s'il est signalé par la sous-commission, l'Administration le comprendra dans le premier convoi. Et, conséquence désastreuse, le curable fera une attente assez longue pour permettre, dans les mauvaises conditions d'hygiène, de nourriture où il se trouve, à la maladie de progresser. Il conviendrait peut-être, ainsi que l'a tenté M. Broca aux Enfants-Malades, d'édifier un hôpital spécial aux incurables.

Le grave défaut de semblables propositions est d'entraîner de grosses conséquences financières. C'est une illusion de penser que l'on pourra de ce chef supprimer quelques lits dans nos hôpitaux d'enfants. Les incurables qui y occupent une certaine place seront remplacés par des malades aigus, sans doute, sans doute aussi par des incurables. Nos hôpitaux d'enfants sont insuffisants. Seraient-ils agrandis, multipliés, ils tendraient à le devenir. C'est un fait d'expérience que le nombre des malades à soigner va croissant. Non pas qu'il convienne d'accepter cette théorie trop facile que l'Assistance publique soigne des malades aisés. Cela arrive quelquefois; c'est une exception. Mais ce qui est vrai, c'est que, dans les rangs si profonds, si pressés en nos quartiers pauvres de la population parisienne, on apprend le chemin de l'hôpital, on comprend qu'il faut se soigner. Ce n'est pas encore le progrès qui fera pénétrer les notions de l'hygiène, même élémentaire, si étrangère à beaucoup de Parisiens. Mais c'est déjà un premier pas. Qui ne se réjouit de voir les consultations spéciales de Saint-Louis se multipler et déborder de clients? Les moyens de secours médical mis à la disposition des malheureux par l'Assistance publique se vulgarisent, et comme les lits ont été établis en proportion de ceux qui se présentent pour les occuper, non en proportion du nombre impossible à connaître de ceux qui en ont besoin, c'est une nécessité de voir les dépenses de l'Assistance médicale croître jusqu'au jour où notre « armement » sera adéquat aux besoins.

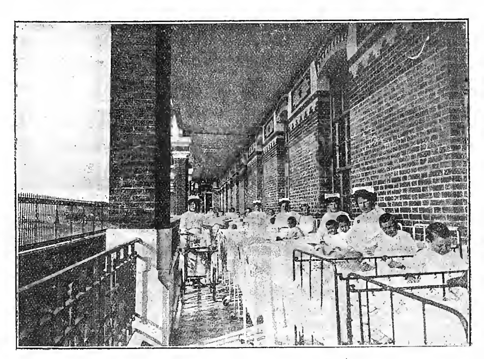


Figure 3. — Les enfants sur la terrasse.

Malgré ses 300 lits nouveaux, notre établissement de Berck demeure insuffisant. Et il n'est pas inutile de dire que des obstacles matériels s'opposent à un trop rapide renouvellement des petits malades. Nous sommes liés par la question du lazaret. Il faut que nos enfants séjournent au lazaret; ce lazaret est toujours occupé en temps ordinaire; s'il survient une quarantaine supplémentaire, la situation devient tendue. Et cependant il est impossible d'agrandir outre mesure le lazaret. Le service d'isolement, grâce à l'appui donné au Conseil municipal par M. Heppenheimer, est d'ailleurs en voie de reconstruction.

Le service médical est devenu très lourd ; il est assuré actuellement par le chirurgien en chef, M. Ménard, avec deux assistants, MM. Audion et Grosjean, et cinq internes. Nous reproduisons la vue du monument très simple élevé à la mémoire de ces deux malheureux internes,

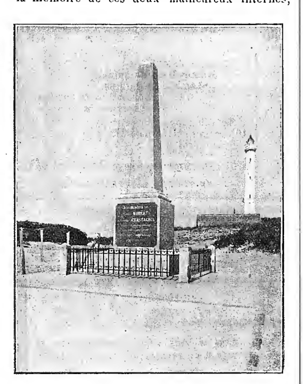


Figure 4.
Le monument à la mémoire des deux internes.

Hubert et Chastagnol, qui, le 10 Février dernier, trouvèrent la mort sur la plage de Berck, surpris par le brouillard au delà de la Course, et qui, malgré les efforts des douaniers, de leurs collègues, du personnel de l'Hôpital, périrent. Ce monument se dresse à l'entrée de la plage, pieux souvenir et, peut être aussi, utile avertissement.

Le prix de journée, à Berck, s'est maintenu à 2 fr. 60 environ, et il est probable que l'adjonction de nouveaux lits amènera un abaissement de ce chiffre. L'Hôpital de Berck n'en demeurera pas moins une lourde charge pour le budget de l'Assistance publique. C'est une question qui est parfois posée, de savoir si socialement l'effet utile est en proportion des efforts. Nous ne croyons pas que ce soit un principe sûr en matière d'assistance hospitalière. Le médecin soigne le malade parce qu'il est malade, non parce que la société en attend tel bénéfice. Au reste, il s'agit ici d'enfants ; quels sacrifices ne méritent-ils pas qu'on fasse pour eux, qui ont toute une carrière à parcourir ! Cela me fait souvenir que les tuberculeux osseux, s'ils ont dépassé l'âge réglementaire de quinze ans, ne trouvent pas de service hospitalier organisé pour les traiter. C'est une lacune de l'assistance hospitalière, elle en compte beaucoup d'autres ; celle-là est particulièrement frappante, étant donnée la précision des diagnostics et des méthodes à employer. Mais la plage de Berck suffirait-elle, en ce coin privilégié, assez grande pour contenir les malades, et le budget de l'Assistance assez large pour les entretenir ?

André Mesureur.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine. — Le *Journal Officiel* vient de publier le décret suivant :

Art. 1er. — Pour être admis à concourir en vue des fonctions de suppléant des chaires de physique, de chimie et d'histoire naturelle dans les Ecoles de plein exercice et les Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les licenciés ès sciences doivent justifier :

S'il s'agit de la suppléance des chaires de physique et de chimie :

D'un diplôme portant le groupe suivant de mentions :

Physique générale ;
Chimie générale ;
Minéralogie ou une autre matière de l'ordre des sciences physiques ou naturelles ou mathématiques générales.

S'il s'agit de la suppléance de la chaire d'histoire naturelle :

D'un diplôme portant le groupe suivant de mentions :
Zoologie ou physiologie générale ;
Botanique ;
Géologie.

Art. 2. — Les dispositions qui précèdent sont applicables aux licenciés ès sciences aspirant aux fonctions de chef de travaux de physique et de chimie, ou de chef des travaux d'histoire naturelle dans les Ecoles de plein exercice et les Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

Art. 3. — Sont abrogées les dispositions contraires des décrets du 1er Août 1883 et du 25 Juillet 1885.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officiers d'Académie. — MM. Billouet, Capon, à Cambrai.

Médaille d'honneur de l'Assistance publique. — *Médaille d'argent* : M. Debu, à Cambrai (Nord).

Corps de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Letrosne, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de la 2e flottille de torpilleurs de la Manche.

M. le médecin principal Casanova, du port de Brest, est appelé à servir à la prévôté de Ruelle.

M. le médecin en chef Touchet continuera ses services à Brest après son remplacement à Ruelle.

— MM. les médecins de 1re classe Pourtal, du port de Lorient, désigné pour embarquer sur la *Patrie*, et Meslet, du port de Cherbourg, actuellement embarqué à la 2e flottille des torpilleurs de l'Océan, sont autorisés à permuter d'embarquement.

— Ont été promus dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 2e classe, les médecins de 3e classe : MM. Ployé, Mauran, Cristol, Belley, Poupelain, Brun, Le Borgne, Chabe, Pélissier, Le Breton-Oliveau, Althabégoity, Ségard, Penaud, Vialard, Hullot, Guimezanes.

Service des aliénés. — M. Rodiet est nommé médecin adjoint à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).

CONCOURS

Bourses de doctorat. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le vendredi 30 Octobre 1908.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 17 Octobre, à 4 heures.

En exécution des prescriptions de l'arrêté du 24 Décembre 1901, les épreuves du concours consistent en compositions écrites.

Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie);

2° Les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie) ou une composition d'histologie; *b*) une composition de physiologie;

3° Les candidats pourvus de douze inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le deuxième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie;

4° Les candidats pourvus de seize inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le troisième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements. Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Les candidats qui justifient soit de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, soit de la mention *assez bien* au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.

Internat. — Le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1908-1909), et la nomination aux places d'élève interne en médecine, vacantes le 1er Mai 1909, aura lieu le lundi 21 Décembre 1908, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés de 11 heures à 6 heures, depuis le lundi 2 Novembre jusqu'au lundi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. — Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

La lecture des compositions ainsi que l'épreuve orale auront lieu dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur 6e année d'Externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs deux premières années d'externat ne pourront figurer sur la liste des internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externes; il en est de même des externes de troisième, quatrième et cinquième année.

Concours pour trois places d agrégés près l Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris. — Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 16 Juillet 1908, pris en exécution du statut du 16 Novembre 1874, il sera ouvert des concours pour trois places d'agrégés près l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, réparties ainsi qu'il suit :

Section de physique, chimie et toxicologie (chimie et toxicologie), 2 places.

Section d'histoire naturelle et de pharmacie (pharmacie), 1 place.

Ces concours s'ouvriront à Paris :

Le 15 Février 1909, pour la section de physique, chimie et toxicologie;

Le 3 Mai 1909, pour la section d'histoire naturelle et de pharmacie.

Les conditions à remplir pour être admis à concourir sont d'être Français ou naturalisé Français, âgé de vingt-cinq ans accomplis et pourvu du diplôme de docteurs ès sciences physiques ou naturelles, et de celui de pharmacien de 1re classe ou du diplôme supérieur de pharmacien de 1re classe.

Des dispenses d'âge peuvent être accordées par le ministre.

Les candidats se font inscrire au secrétariat des diverses Académies où ils résident, deux mois au moins avant l'ouverture du concours.

Ils doivent produire, pour la constatation de l'accomplissement des conditions ci-dessus mentionnées :

1° Une copie légalisée de leur acte de naissance;

2° Leur diplôme de docteur ès sciences physiques ou naturelles, et celui de pharmacien de 1re classe ou leur diplôme supérieur de pharmacien de 1re classe.

A ces pièces, ils doivent joindre l'indication de leurs services et de leurs travaux et un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils ont publiés.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE SERVICE DE SANTÉ EN CAMPAGNE

L'ancien règlement sur le service de santé en campagne a vécu : il ne répondait plus aux exigences de la guerre moderne; les critiques ne lui étaient pas ménagées par les médecins les plus compétents et ses anciens défenseurs eux-mêmes reconnaissaient son imperfection partielle; une revision était unanimement demandée. Une commission fut nommée, qui, sous la présidence du général de Lacroix, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, « et sous la direction technique d'une élite médicale », accepta la lourde tâche de remanier l'œuvre entière et de moderniser certaines dispositions surannées.

Ce travail est aujourd'hui terminé ; du moins la partie théorique vient d'être soumise à l'approbation du ministre de la Guerre ; reste maintenant la série des expériences pratiques qui affirmera la valeur de cette étude, et permettra les rectifications de détail qui pourraient s'imposer.

***

C'est bien un règlement nouveau qui nous est donné et non un arrangement de l'ancien ; le service de l'avant notamment est complètement transformé. Le service régimentaire se bornait jusqu'alors à l'organisation de postes de secours ; or, ceux-ci sont parfois assez lointains, difficilement accessibles sous le feu de l'ennemi ; aussi verrait-on sur la ligne de combat les blessés venir d'eux-mêmes, instinctivement, s'abriter derrière les accidents de terrain ; c'est là que doit commencer l'intervention du médecin; il établira ainsi des « refuges pour blessés », fera des pansements sommaires, immobilisera les fractures avec des moyens de fortune et dans tous les cas agira par sa seule présence en soutenant le moral des combattants. Le personnel subalterne aidera les blessés et les conduira jusqu'à ces refuges ; dorénavant plus de passage obligatoire par le poste de secours ou d'ambulance ; un blessé pourra être dirigé directement sur les trains ou convois d'évacuation qui se retrouveront à proximité.

La création de ces « refuges » assure des soins immédiats qui seront suffisants parfois pour permettre à l'homme de rejoindre directement son unité; les blessés plus graves quitteront le refuge dès que l'intensité de l'engagement se sera portée en un autre point.

Suivant l'exemple donné par le récent règlement allemand, les brancardiers régimentaires seront désormais neutralisés.

Jusqu'à présent le régiment ne possédait pas de voiture pour blessés; il utilisait pendant les marches celle que l'ambulance divisionnaire lui prêtait et se trouvait ainsi complètement démuni au moment du combat ; dorénavant chaque régiment sera doté d'une voiture à quatre roues ; encore ce véhicule trop lourd n'est-il adopté que

provisoirement en attendant son remplacement par un modèle nouveau de voiture légère.

On demandait depuis longtemps la suppression de cette dualité de formation : l'Ambulance et l'hôpital de campagne, et leur remplacement par des « formations interchangeables ». De plus les anciennes ambulances, lourdes, surchargées de matériel, quittent difficilement les routes; leurs voitures à quatre chevaux spécialement sont d'une mobilité imparfaite.

Enfin la recherche et le relèvement des blessés dépendant jusqu'à présent du service des ambulances, le passage par ces formations était inévitable ; or, il serait désirable au contraire que tous les évacuables fussent immédiatement dirigés sur les trains-ambulances, sur les convois d'évacuation à traction automobile ou animale; pour arriver à ce résultat il faudrait assurer l'autonomie des personnes et matériel de recherche et transport des blessés.

Pour répondre à tous ces desiderata, le nouveau règlement propose de créer des ambulances légères, nombreuses, toutes identiques et opérant comme « simples organes de traitement ». Quand une de ces ambulances devra s'immobiliser, elle recevra le matériel nécessaire ; il lui sera fourni par une formation dite « section d'hospitalisation », qui, forte de trois voitures, permettra la transformation en hôpital.

Les organes de recherche et de transport des blessés — désormais autonomes — comprendront par corps d'armée deux « compagnies divisionnaires de brancardiers » et une « compagnie de brancardiers de corps »; chaque section sera pourvue d'une voiture médicale; enfin à la première section de la compagnie de brancardiers de corps est rattachée une « section d'hygiène et de prophylaxie ».

Autrefois les corps de troupe se réapprovisionnaient à l'ambulance de corps ; désormais ils s'adresseront à des formations spéciales dites « réserves sanitaires pour régiments », qui, en quatre voitures, transportent deux approvisionnements complets pour corps de troupes.

Chaque armée comprendra un groupe de médecins civils spécialistes dont les connaissances particulières seront mises à profit ; ils seront choisis parmi les praticiens éminents n'étant plus astreints aux obligations militaires et seront, sous le nom de « personnel civil consultant », de précieux auxiliaires et conseillers de leurs confrères militaires; un insigne spécial leur sera attribué.

Le service de santé de l'arrière a été moins remanié ; quelques modifications de détail sont néanmoins à signaler ; elles visent en particulier le sectionnement des hôpitaux d'évacuation qui désormais comprendront trois sections égales au lieu de deux seulement, la création de « centres hospitaliers » destinés à grouper les malades, enfin la création de trains-ambulances : ces trains, composés d'une locomotive et de quelques wagons, utiliseront les voies ferrées qui aboutiront fréquemment jusque dans les lignes mêmes des combattants; les blessés pourront ainsi être évacués « sans transbordement ».

Enfin le nouveau règlement se propose de restreindre dans la mesure du possible les écritures administratives et, se contentant de dicter les grandes lignes de conduite, il fait appel à l'esprit d'initiative de tous les médecins.

Ce règlement, nous l'avons dit, n'est encore qu'à l'état de projet ; avant son adoption définitive une expérimentation s'impose ; elle aura lieu au cours des manœuvres du Centre les 14 et 15 septembre ; c'est pour permettre à nos camarades de la réserve de la suivre avec intérêt et profit que nous avons publié ce résumé succinct.

M. Chailly,
Médecin aide-major au 27e d'infanterie (Dijon).

LIVRES NOUVEAUX

V. Cornil. — *Les tumeurs du sein*, 1 vol. gr. in-8° de IV-337 pages, avec 50 figures. Prix : 12 fr. (Félix Alcan, éditeur, 1908).

Œuvre posthume du regretté professeur Cornil, ce traité des tumeurs du sein est une œuvre essentiellement personnelle et à ce titre fort intéressante. Au cours de sa longue carrière, Cornil eut l'occasion d'examiner un nombre considérable de tumeurs du sein et il peut ainsi décrire toutes les variétés de ces néoplasmes d'après des observations personnelles : presque toutes les figures sont originales, un certain nombre même ont été dessinées par l'auteur. Aucune bibliographie dans cet ouvrage, et on ne saurait s'en étonner, puisque Cornil, avant tout, a voulu dans ce livre donner *son* opinion personnelle sur ce qu'il a vu et que son matériel anatomo-pathologique était suffisamment riche pour lui permettre d'avoir pour ainsi dire tout vu.

P. Lecène.

Léon Vallois, professeur de clinique d'accouchement à l Université de Montpellier. — *Le nouveau-né*, guide pratique pour les soins à lui donner. 1 vol. in-18, de VI-188 pages. Prix : 2 fr. 50. (Coulet et fils, éditeurs, Montpellier.)

La deuxième édition le ce guide des soins à donner aux nouveau-nés met bien au point la pratique actuelle des maîtres les plus autorisés dans toutes les questions qui touchent l'hygiène de la première enfance. Le plan de l'ouvrage, les divisions des chapitres permettent au praticien de trouver aisément une indication thérapeutique. Etudiants et sages-femmes y verront un exposé simple et clair de cette branche de la pédiatrie.

J. Hallé.

Arthur P. Luff, membre du Collège royal des médecins de Londres. — *La goutte*. Pathologie, formes, diagnostic et traitement, traduit de la 3e édition anglaise par M. A. Françon, médecin à Aix-les-Bains. (A. Maloine, éditeur.)

M. Françon a certainement fait œuvre utile en pré-

sentant au public médical français cette traduction élégante et correcte du livre de M. Luff sur la goutte, d'autant mieux que cet éminent auteur s'est consacré depuis nombre d'années à l'étude de cette affection dans un pays qui, comme il le dit, est le « home » de la goutte.

On ne saurait assez louer le caractère rigoureusement concret, positif de l'œuvre dans laquelle toute théorie, toute hypothèse est soumise à l'épreuve d'expériences ingénieuses et précises. Qu'il s'agisse d'apprécier la réalité de telle conception pathogénique ou l'utilité de telle médication, ou l'influence de tel aliment, la même méthode expérimentale rigoureuse est appliquée. Pas de verbiage, des faits, telle est l'œuvre ; c'est suffisamment dire qu'elle est substantielle.

Alfred Martinet.

F. Schoofs. — *Hygiène pratique* (méthodes de recherches). 1 vol. in-8°, 1908. (J.-B. Baillière, éditeur.)

Ce traité se propose d'initier les débutants aux méthodes physiques, chimiques, microscopiques, bactériologiques et statistiques usuellement employées à la solution des problèmes de l'hygiène appliquée.

Dans la première partie, on trouve l'exposé des méthodes générales de la physique, de la chimie, de la microscopie et de la bactériologie.

Dans la deuxième partie, sont condensées les applications pratiques de ces méthodes générales. La connaissance des constantes de l'atmosphère, l'examen du sol, des champs d'épandage et des épurations d'eaux résiduaires, l'exposé des recherches relatives à la pureté des eaux de boisson, les principes de contrôle des filtres, l'analyse résumée des substances alimentaires, etc., contribuent à faire de ce livre l'utile vade-mecum des hygiénistes.

H. Labbé.

B. Lobo et G. Vianna (Rio de Janeiro). — *Estrutura da Celules nervoza.* 1 vol. de 154 pages, avec 112 figures dans le texte, Rio de Janeiro, 1908 (E. Bevilacqua et Cie, éditeurs).

Ce livre constitue une étude détaillée de la structure de la cellule nerveuse. Les auteurs passent en revue successivement le corps cellulaire avec ses granulations, son réseau interne, ses neuro-fibrilles, etc., les prolongements protoplasmiques, le cylindraxe, la gaine de Schwann. De belles reproductions illustrent le texte de ce savant ouvrage.

P. Hartenberg.

A. Gabriélidès (de Constantinople). — *Ophtalmologie microbiologique*, 491 pages (Christidis, éditeur, Constantinople).

L'auteur fait une revue complète et concise, accompagnée d'une abondante bibliographie, des affections oculaires microbiennes.

L'ordre suivi est l'ordre « par organe » et non celui « par agent » ; il en résulte que les recherches en sont grandement simplifiées et que ce livre est un guide véritable et complet ; bien qu'il soit dépourvu de figures, la description est suffisamment claire pour que la lecture en soit très aisée et les indications thérapeutiques qu'il fournit font de lui un livre utile.

A. Cantonnet.

Péhu. — *L'alimentation des enfants malades, aliments nouveaux, régimes nouveaux.* 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné, 1 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

On sait la place que le régime tient aujourd'hui dans le traitement des gastro-entérites infantiles. On pense avec raison que, d'une part, les médicaments actifs sont souvent toxiques pour des organismes fragiles, et que, d'autre part, le remède chimique n'a qu'une valeur palliative et non vraiment curative.

C'est pour répondre à ces vues nouvelles que M. Péhu vient de publier un volume où sont exposées les recherches les plus récentes sur les aliments et les régimes nouveaux. On y trouve d'abord l'étude des différentes espèces de laits, laits crus de vache et de chèvre, laits fermentés, laits corrigés et laits transformés. Viennent ensuite le régime féculent, les bouillons de légumes, les bouillies maltosées, les sucres, les aliments azotés, le chlorure de sodium. Le dernier chapitre est consacré aux indications générales de l'emploi de ces régimes ou aliments.

R. R.

BIBLIOGRAPHIE

1684. — **Ch. Fiessinger.** — Hygiène du cardiaque. 1 vol. in-16 de xi-216 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Ch. Delagrave*, éditeur.)

1685. — **H. Mauban.** — Hygiène par les cures thermales. 1 vol. in-16, de iv-223 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Ch. Delagrave*, éditeur.)

1686. — **E. Bodin** — Hygiène de la peau et du cuir chevelu. 1 vol. in-16, de 194 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Ch. Delagrave*, éditeur.)

1687. — **Anuario médico, farmaceutico y veterinario de la Republica Argentina** pour 1908. Prix : 25 fr. (*Victor Malliavin y Leon Olard*, éditeurs à Buenos-Aires.)

1688. — **L'Œuvre d'assistance publique à Paris** : Memento des secours publics et des établissements d'assistance a Paris. 1 vol. gr. in-8° de 104 pages, avec 3 plans en couleurs. (*Berger-Levrault et Cie*, éditeurs.)

1689. — **H. Boruttau.** — Lehrbuch der medizinischen Physik fur Studierende und Ærzte zur Erganzung Jedes Lehrbuschs der Experimentalphysik. 1 vol. in-8°, de viii-282 pages, avec 127 figures. Prix : 8 marks. (*Johann Ambrosius Barth*, éditeur à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 8.

F. Parker Gay. — L'absorption de l'alexine et le pouvoir antagoniste des sérums normaux.

Tiffenau et A. Marie. — Etude de quelques modes de neutralisation des toxines bactériennes.

Billet. — La peste dans le département de Constantine en 1907 ; recherches particulières sur les rats, leurs ectoparasites et leurs rapports avec l'épidémie.

Z. Skrzynski. — Nouveau microbe pathogène pour les chats.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Cours de technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du lundi 5 au samedi 17 Octobre 1908, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur HAYEM. — Ce cours, *essentiellement pratique*, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. GEORGES ROSENTHAL, RIVET et PATER, chefs de clinique; BENSAUDE et AGASSE-LAFONT, chefs de laboratoire.

Programme du cours. — I. *Affections de l'appareil digestif* (MM. BENSAUDE et RIVET). Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatation. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. Séméiologie de l'intestin et des glandes annexes; examen des fèces. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement. Exploration du rectum; rectosigmoïdoscopie : les rétrécissements du rectum.

II. *Affections de l'appareil respiratoire* (M. GEORGES ROSENTHAL). Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement.

III. *Affections du cœur, des vaisseaux et du sang* (MM. AGASSE-LAFONT et PATER). Séméiologie et traitement des anémies : anémie pernicieuse. Le diagnostic de la chlorose et son traitement. Les formes cliniques des leucémies et leur traitement. Les affections aortiques. Les affections mitrales. L'asystolie et son traitement.

Ce cours sera complet en vingt-quatre leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, le matin, tous les jours de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4, et de 10 h. 1/2 à 11 h 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis, samedis de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : M. Perrin, médecin aide-major de 1re classe.

Société obstétricale de France. — La prochaine « Session annuelle » de la Société obstétricale de France aura lieu du 8 au 10 Octobre prochain sous la présidence de M. DOLÉRIS, de l'Académie de médecine. Les séances se tiendront à Paris, à la Faculté de médecine.

Les rapports à l'ordre du jour seront les suivants : 1° Les ictères du nouveau-né (MM. BUÉ et VORON); 2° prophylaxie de l'avortement (M. BOSSI).

Les sociétaires bénéficieront d'une réduction de 50 pour 100 sur les différents réseaux des chemins de fer français pour se rendre au Congrès.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. BRINDEAU, secrétaire général, 71, rue de Grenelle, Paris.

Physiothérapie (Cours de vacances). — En raison de la clôture de la saison thermale, le voyage à Vichy qui constitue une des démonstrations pratiques du cours de Physiothérapie, organisé du 15 Octobre au 8 Novembre prochain, par MM. ALBERT-WEIL, BARDET, DE BEURMANN, BOULOUMIÉ, CAUTRU, DESFOSSES, DOMINICI, DUREY, KRUGER, LAGRANGE, LALESQUE, GASTON LYON, MOUGEOT, PARISET et SANDOZ, aura lieu le 28 et le 29 Septembre.

Le prix de ce voyage (tous frais compris) n'est que de 30 francs.

Les médecins et étudiants désireux d'y participer sont priés d'envoyer le plus tôt possible leur adhésion à MM. VIGOT frères, place de l'Ecole-de-Médecine, ou à M. DUREY, 16, rue de Logelbach.

Ecole d application du service de santé militaire. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret suivant :

Art. 1er. — Le titre 1er, l'article 15 du titre III et le titre IV du décret susvisé du 29 Octobre 1898 sont remplacés par les titres et articles suivants :

TITRE Ier. INSTITUTION DE L'ECOLE. — Art. 1er. — L'Ecole d'application du service de santé militaire est instituée pour donner aux médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves l'instruction professionnelle militaire spéciale, théorique et pratique nécessaire pour remplir dans l'armée les obligations du service qui incombent au corps de santé militaire.

TITRE III. — Art. 15. — Le conseil de discipline est composé : Du directeur de l'Ecole, président. Du sous-directeur de l'Ecole. D'un professeur désigné chaque année par le directeur. De deux médecins principaux ou majors de la garnison désignés chaque année par le ministre.

Le conseil de discipline est chargé de provoquer toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre.

Le médecin ou pharmacien aide-major de 2e classe élève, qui a commis une faute assez grave pour encourir le renvoi de l'Ecole, comparait devant le conseil de discipline. Il est l'objet, s'il y a lieu, d'une proposition de mise en non-activité ou d'envoi devant un conseil d'enquête.

TITRE IV. — DISPOSITIONS RELATIVES AUX ÉLÈVES ET AU SERVICE INTÉRIEUR. — Art. 17. — Les élèves de l'Ecole d'application du service de santé militaire se recrutent : 1° Parmi les élèves de l'Ecole du service de santé militaire reçus docteurs en médecine; 2° parmi les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe qui sont directement admis, après concours, en exécution de l'article 4 de la loi du 14 Décembre 1888; 3° parmi les élèves en pharmacie du service de santé militaire reçus pharmaciens de 1re classe.

Les uns et les autres, à la date du 1er Février de l'année du stage à l'Ecole, sont nommés au grade d'aide-major de 2e classe et pourvus de l'emploi de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe élève.

Pendant leur séjour à l'Ecole d'application, le classement par ordre de mérite des médecins aides-majors de 2e classe élèves est déterminé par deux examens trimestriels, aux éléments d'appréciation desquels s'ajoutent les notes obtenues pendant le trimestre.

Le classement par ordre de mérite des pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves est déterminé par deux examens trimestriels dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Les cours de l'Ecole d'application commencent le 15 Janvier, ils ont une durée de huit mois.

Art. 18. — Les diverses branches de l'enseignement sont déterminées par des programmes. Ces programmes et le tableau de l'emploi du temps sont soumis à l'approbation du ministre par le directeur de l'Ecole.

Art. 19. — Le règlement sur le service intérieur de l'Ecole sera présenté par le directeur à l'approbation du ministre; aucune modification ultérieure n'y pourra être apportée sans autorisation ministérielle préalable.

Art. 20. — L'Ecole sera inspectée chaque année par un médecin inspecteur général, conformément aux instructions ministérielles.

Art. 21. — A partir de leur nomination, les médecins et les pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves reçoivent les allocations déterminées par les tarifs de solde; il leur est attribué une indemnité de première mise d'équipement.

Art. 22. — Ils sont soumis, à l'intérieur de l'Ecole, à des interrogations et à des épreuves pratiques qui don-

nent lieu à des notes permettant d'établir tous les trois mois un classement qui est transmis au ministre.

Art. 23. — Les examens de sortie sont possés devont un jury spécial, présidé par un médecin inspecteur et subdivisé en trois sections : médicale, chirurgicale et pharmaceutique, présidées respectivement par le médecin inspecteur général, le médecin inspecteur directeur de l'Ecole, et le pharmacien inspecteur.

Le jury de médecine et celui de chirurgie sont formés par les professeurs de l'Ecole, auxquels sont adjoints dans chaque spécialité deux membres étrangers à l'Ecole et du grade de médecin principal ou major de 1re classe. Le jury pharmaceutique sera composé du pharmacien professeur et d'un pharmacien principal ou major, étranger à l'Ecole.

Les trois sections fonctionnent simultanément.

Tous les membres du jury sont nommés par le ministre; les juges étrangers à l'Ecole le sont sur la proposition du comité technique de santé. Des professeurs agrégés en exercice sont désignés comme juges suppléants. Les séances du concours sont publiques.

Le classement par ordre de mérite des médecins aides-majors de 2e classe élèves, ainsi que celui des pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves, est arrêté en assemblée générale des membres du jury d'examen et des membres du conseil de perfectionnement de l'Ecole sous la présidence du président général du jury. Ce classement est défini par la combinaison des notes obtenues aux examens de sortie avec celles des classements trimestriels.

Art. 24. — Les médecins et les pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves, qui ont subi avec succès les épreuves de l'examen de sortie, prennent rang sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou pharmacien aide-major de 2e classe, d'après leur numéro de classement audit examen.

Art. 25. — Les médecins et les pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves, qui n'ont pas obtenu à l'examen de sortie la moyenne des points déterminée par le règlement sur le service intérieur de l'Ecole, peuvent être autorisés par le ministre, sur la proposition du jury, à redoubler leurs huit mois d'études.

Ils concourent dans ce cas avec la promotion suivante. S'ils ont satisfait à l'examen de sortie, l'ancienneté dans le grade d'aide-major de 2e classe devient la même que celle des aides-majors de 2e classe élèves de cette promotion.

Dans le cas où l'autorisation de redoubler les huit mois d'études n'est pas accordée, les médecins et les pharmaciens aides-majors de 2e classe élèves sont mis en non-activité. Ils peuvent être autorisés à subir de nouveau les examens de sortie en même temps que les aides-majors élèves d'une promotion suivante. S'ils satisfont à ces examens, ils sont rappelés à l'activité et prennent rang à la suite des aides-majors élèves de cette promotion et entre eux, s'il y a lieu, d'après les règles générales établies pour le classement.

Art. 26. — L'autorisation de redoubler les huit mois d'études ne peut être accordée qu'une seule fois aux aides-majors élèves.

Art. 27. — Les médecins militaires provenant de l'Ecole du service de santé militaire qui quitteraient, sauf dans le cas de réforme pour infirmités, le service de santé militaire avant d'avoir accompli leur engagement sexennal, sont tenus au remboursement du montant des frais de scolarité payés pour eux par l'administration de la Guerre, et, s'ils ont été boursiers à l'Ecole de Lyon, au payement du montant des frais de pension et de trousseau, ainsi qu'au remboursement de l'indemnité de première mise d'équipement.

Les médecins militaires qui ne proviennent pas de l'Ecole du service de santé militaire et qui quitteraient, sauf dans le cas de réforme pour infirmités, le service de santé militaire avant d'avoir accompli leur engagement sexennal, sont tenus au remboursement de l'indemnité de première mise d'équipement. La même disposition est applicable aux pharmaciens militaires, qui devront rembourser, en outre, s'il y a lieu, les frais de scolarité payés pour eux par l'administration de la Guerre et les indemnités touchées avant l'entrée à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

Art. 2. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à celles qui précèdent.

Le recrutement des pharmaciens militaires. — L'article 9 du décret du 18 Mai 1906 est remplacé par l'article suivant :

« Tout élève reçu pharmacien de 1re classe passe de plein droit à l'Ecole d'application du service de santé militaire; il est nommé à la date du 1er Février de l'année du stage à l'Ecole au grade de pharmacien aide-major de 2e classe et pourvu de l'emploi de pharmacien aide-major de 2e classe élève.

« L'enseignement que les élèves reçoivent à l'Ecole d'application est essentiellement pratique et a surtout pour but de les initier à l'exercice de l'art dans l'armée par des études cliniques et pharmaceutiques complémentaires, ainsi que par des notions administratives et militaires. »

La répression des fraudes sur les substances alimentaires. — Au cours du deuxième trimestre 1908, le service d'inspection de la Ville de Paris a opéré 3.015 prélèvements, dont 1.148 ont été transmis au parquet.

Reconnus falsifiés à l'analyse :

48 pour 100 des échantillons de lait prélevés d'office;

31 pour 100 des échantillons de vin prélevés d'office;

26 pour 100 des échantillons d'autres denrées, soit 35 pour 100 du nombre total des prélèvements d'office (c'est-à-dire non compris les échantillons prélevés à titre de comparaison ou pour l'exécution de commissions rogatoires).

Le choléra en Russie. — Saint-Pétersbourg et ses environs sont déclarés menacés par le choléra.

L'administration sanitaire fait connaître qu'au cours des dernières vingt-quatre heures, 37 personnes ont été atteintes par l'épidémie et que 12 ont succombé.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

PETIT ESSAI SUR LA DICHOTOMIE

Qui donc osait soutenir l'inutilité du grec en médecine? Mais les moins traditionnalistes d'entre nous ne sauraient s'en passer! En voulez-vous la preuve? Lorsqu'un commerçant donne un courtage à qui lui procura une affaire, cela s'appelle une « petite *commission* ». Mais si un chirurgien rétrocède la meilleure part de ses honoraires au médecin qui fit appel à son bistouri, cela se dit : pratiquer la dichotomie. La sentez-vous, maintenant, la supériorité de la langue divine? Dichotomie! comme cela sonne! Quelle allure, en regard du mot commission, banal, vulgaire, bas! Ah! pour l'amour du grec, souffrez qu'on s'enthousiasme.

Donc, tout est à louer dans le mot. En est-il de même pour la chose? Hélas! c'est ici qu'on ne s'entend plus, ou mieux, qu'on s'entend trop, au dire de quelques-uns.

***

Oh! n'attendez de moi ni réquisitoire, ni plaidoirie. Pauvre prêcheur malhabile à morigéner, je goûte peu ces gens qui, sur le chemin de la critique, vous font du cent à l'heure, mais que l'ataxie frappe soudain s'il leur faut obéir aux grandes lois de l'entre-aide, ou même simplement louanger. Et puis celui qui me juge vaut-il mieux que moi? Son échelle de valeurs, pour parler comme Nietzsche, est-elle supérieure à la mienne? Quant à l'intérêt de la collectivité, je n'en ai cure, sachant parfaitement que cette collectivité ne prendrait nul souci de moi si jamais j'avais besoin d'elle. Enfin, les points de vue se succèdent avec tant de rapidité en morale qu'on finit par se demander ce qui est juste ou injuste. Quoi qu'on dise, il est aussi difficile que jadis de passer ses examens d'honnête homme; mais combien sont différentes les matières du programme! A part quelques principes restés debout sur nos ruines, il faut reconnaître pour le reste que le mal est le mal, mais admettre qu'il s'use à la longue et s'abolit par l'universelle prescription.

Voilà ce qu'on ne manquerait pas de m'objecter si je voulais trancher de haut dans ce débat troublant qui met aux prises partageux et anti-dichotomistes. Je ne toucherai donc à ces choses que d'une main légère, comme fait le commissaire pour les bombes apportées à son bureau. Quant à ceux qui me trouveront trop facile et qui aiment à voir le fond des choses, je leur dirai, tel Hamlet à Ophélie : « Allez dans un cloître! » O moralistes, il faut s'adapter aux milieux

vivants et ne point trôner sur les principes si l'on ne veut choir quelque jour, à la grande joie des badauds.

C'est ce qu'a parfaitement compris un groupement de confrères de la banlieue de l'Ouest, en tête desquels je tiens à citer MM. Rénon et Lereboullet. Mais avant d'indiquer la solution qu'ils apportent à un problème que je croyais, pour ma part insoluble, je veux rappeler quand et comment est née la dichotomie.

***

Un vieux confrère, qui fut quelque temps le doyen de notre profession, en faisait remonter l'origine aux premiers temps de l'anesthésie. A ce moment, me disait-il, les chirurgiens espérèrent étendre en clientèle leur champ d'action avec d'autant plus de facilité que toute douleur était supprimée. Seulement, ils se heurtèrent au médecin de famille, alors à l'apogée de sa toute-puissance. Soucieux de sa responsabilité, celui-ci répugnait souvent à diriger ses clients vers une intervention dont les suites étaient toujours à craindre : on avait bien vaincu la douleur, mais non l'infection. Un ingénieux chirurgien — son nom est sous ma plume — imagina donc la prime d'assurance au praticien contre le risque qu'il courait, en perdant le malade, de perdre la famille. On donna d'abord le tiers des honoraires, en ayant toujours soin de spécifier que c'était en reconnaissance de l'aide apportée à l'opération.

Prime discrète au début, cette méthode du morcellement des honoraires en chirurgie se transforma plus tard, grandit et s'enfla. Un chirurgien vint, qui au lieu du tiers donna la moitié; on alla même, Dieu me pardonne! jusqu'aux deux tiers. En même temps, on trouvait un qualificatif élégant, inspiré des Grecs, qui permit de baptiser la chose. Quelques grognards avaient beau hocher la tête et récriminer dans leur coin, on laissait dire : c'était, après tout, affaires médicales ignorées du public.

Oui, mais voilà! il est quantité de commerces et d'industries qui vivent de notre art. C'est nous qui sommes le lien entre eux et le public. Imitant les procédés des chirurgiens, ces industriels nous consentirent un abandon de leur bénéfice. Timides d'abord, ils s'enhardirent ensuite jusqu'à manquer de discrétion.

On sut bientôt, un peu partout, que le médecin pouvait prélever son impôt sur la hernie, le pied bot, la myopie, et quantité d'*et cætera*. D'autre part, des gens subtils, en rapport avec la clientèle de province ou les exotiques, se firent les rabatteurs de notre art, moyennant courtage honnête. On les accueillit avec faveur, et la récompense du chirurgien encouragea leur zèle, comme disait à peu près l'inscription de notre vieil amphithéâtre de l'Ecole. Et c'est pourquoi la dichotomie finit par tout envahir. Ne s'est-elle pas installée récemment en maints cabinets, où les médecins, dignes émules de saint Martin, partagent la consultation sous le manteau de leur cheminée!

Observant un silence qui était d'or, les dichotomistes eurent beau laisser ignorer à leur main droite ce que donnait leur main gauche, le public finit tout de même, je le répète, par connaître ces pratiques et par s'en inquiéter. Qu'allait-on devenir si, renchérissant sur l'art de tuer les malades, la Médecine se mettait encore à les écorcher vivants! Le partage de la poire en deux fournit texte à plaisanteries faciles. Colportées un peu partout, elles ne furent point sans nuire dans l'opinion.

La majorité d'entre nous ne s'émut pas autrement. La Vérité seule va toute nue, les hommes se chargeant toujours de parer et d'enguirlander l'Erreur. On se demanda donc de quoi se mêlait le client. Oui, vraiment, en quoi ces choses pouvaient-elles l'intéresser? On le pansait, Dieu le guérissait, que lui fallait-il de plus, à celui-là? Et puis, n'était-il pas le grand coupable? Combien de fois n'avait-il pas laissé sans honoraires le praticien qui avait été à la peine? En faisant la part de celui qu'on oubliait, le chirurgien réparait simplement une injustice...

Cette argumentation, il faut le dire, ne convertit personne. Maintes familles dressaient l'oreille au seul mot d'opération, comme si ce vocable évoquait par réflexe l'idée d'un marché. Où l'on voyait jadis des confrères, on trouva partout des compères toujours à l'affût de « l'opération de complaisance ». On s'alarma du taux des honoraires. Redoutant le rabatteur, trop souvent le gibier s'enfuit à tire-d'ailes vers l'étranger ou les provinces.

Et ce n'est pas tout. Le financier, créateur de la méthode avec ses primes et ses remises, le fournisseur, fertile en pots-de-vin, le politicien, distributeur de commissions électorales, tous nos bons pharisiens, en un mot, oubliant leur propre indignité, furent heureux de nous montrer du doigt et de nous reprocher les pratiques qu'ils avaient mises en honneur bien avant nous.

***

Notre presse et nos associations, pendant ce temps, discutaient timidement. Négligeant le côté moral, les uns faisaient simplement valoir les inconvénients de ces remises : Tel, par exemple, qui d'après ses livres aurait gagné 50.000 francs, n'en avait encaissé que 25.000 en réalité. Voyons, n'était-ce pas métier de dupes? Mais cet argument ne portait pas, pour cette bonne raison que tous les débutants caressent l'espoir de se passer promptement de l'intermédiaire. Ce dernier ne sert qu'à amorcer les premiers clients; ceux-ci se chargeant d'en envoyer d'autres, vient un moment où l'on n'a plus de partage à subir. C'est pourquoi on a vu de fervents dichotomistes, abjurant les erreurs de leur jeunesse, devenir de farouches conservateurs dès l'âge mûr.

D'autres insistaient sur le discrédit qui menaçait de nous accabler. N'existait-il pas des « Guides de l'étranger à Paris » mettant en garde les voyageurs contre certaines pratiques médicales? Or c'était là pure légende; jamais l'excellent M. Baedeker, que j'ai lu avec soin, ne fit, à ma connaissance du moins, allusion de près ou de loin à la dichotomie.

Tout cela, au surplus, était du discours et sans valeur, — la parole est femelle. Ce qu'il fallait, c'était une solution pratique. MM. Rénon, Lereboullet, et nos autres confrères de la banlieue de l'ouest de Paris l'ont-ils trouvée ? Espérons-le. En tout cas, voici leur remède.

Le client, disent-ils fort justement, a horreur d'ententes et de partages clandestins qu'il ne saurait comprendre. Mais d'autre part, le praticien qui aida à l'opération, qui assista, à heures fixes, à de longs pansements, s'il ne les a faits lui-même, a bien le droit d'avoir sa part d'honoraires. Réduit à ses seules forces, non seulement il est maigrement rétribué, au taux habituel de simples visites, mais encore on lui fait attendre le règlement de sa note indéfiniment, sous prétexte que le passage du chirurgien a mis la gêne dans le ménage. Vient-il à insister, on le remercie brutalement. Qu'a-t-il été, en somme ? un aide, et rien de plus; et que fût devenu le malade sans le savant confrère ?

Tenant compte de ces raisons, pesant le pour et le contre, nos réformateurs, parmi lesquels je citerai, outre M. Rénon, MM. Le Gendre, Lepage, Triboulet, Fernand Bezançon, des Hôpitaux, proposent le système de la note commune. Le chirurgien dira au malade : Voilà ma note, elle comprend l'opération et mes soins consécutifs, le règlement de mes aides, et les honoraires du praticien qui a fait le premier le diagnostic et qui a été mon principal collaborateur.

Ainsi, tout serait pour le mieux puisque le règlement se pratiquerait avec l'assentiment du malade, et non derrière son dos. Reste à déterminer le taux de chacun. S'il est des chirurgiens qui donnent 25 pour 100 et d'autres 50, c'est la surenchère maintenue. Je n'insiste pas, il faudra voir cela à l'user. En tout cas, le nouvel état de choses ne saurait être pire que l'ancien.

⁂

Et pour finir, je citerai deux cas de dichotomie, tous deux à louer. Je tiens le premier du bénéficiaire de la remise lui-même : Il s'agit d'un confrère du Sud-Ouest. L'infortuné, déjà en proie au mal qui devait l'emporter, fit appeler un jour le « Père Potain » pour le châtelain de l'endroit, un de ses rares malades payants. La consultation terminée, le bon Potain dit au confrère : — « Mais c'est vous, le vrai malade, mon pauvre ami ! » Là-dessus, la vieille servante de prendre le Maître à part, et sans penser à mal : — « Ah ! monsieur, vous n'avez donc pas vu que c'est la misère chez nous ! Si l'on vous a offert seulement du lait et un peu de pain, c'est que depuis des mois notre gêne redouble. Comment n'être pas malade, après tant de privations ! » Sans rien dire, Potain prit dans son portefeuille l'argent de la consultation plus les quelques billets qu'il avait emportés, et remit le tout à la domestique. Seulement, comme le trajet était long et qu'il avait à peine gardé l'argent du retour, il dut rentrer en troisième par train omnibus et vivre de vagues pains au lait tout le reste de son long voyage. — Saint homme !

Le second trait nous fut raconté certain soir, avec un charme que vous ne sauriez trouver ici, par M. le Professeur Robin.

Vers le milieu de l'Empire et peu de temps avant sa mort, Bretonneau, dont la renommée était grande, avait été appelé en consultation en Bourgogne pour une des parentes de M. Robin, atteinte de pneumonie. Tout se passa le mieux du monde jusqu'à l'heure des honoraires. Quelle somme digne d'un aussi grand médecin ? On avait bien interrogé Bretonneau, parbleu ! mais invariablement il répondait, gêné, par un « Ce que vous voudrez » déconcertant. Après un long conciliabule, la famille ayant vidé ses tiroirs, rassembla des Napoléons, des écus et des pièces de quarante sous pour une somme de 1.000 francs. Le tout, scellé dans un sac, fut remis au consultant. On lui offrit, en outre, une petite collation, après laquelle il voulut faire un tour.

A peine sur le pas de la porte, il est appréhendé par un brave journalier qui est venu l'attendre, escorté de tout le village. — « Ma femme est bien malade, Monsieur le médecin, venez donc la voir, vous qu'on dit si savant ! » Et Bretonneau de partir, long comme un jour sans pain, avec sa grande redingote et son tuyau de poêle menaçant le ciel. Escorté de la foule, et du petit Robin trottinant à ses côtés, il arrive dans un taudis où il trouve, étendue sur un méchant grabat, une femme pâle, émaciée. Le maître l'examine et finit par conclure que, la pauvre étant malade de besoin, c'est de la viande, du bon vin, des reconstituants qu'il lui faut. Hélas! un regard de détresse montre aussitôt à Bretonneau l'inanité de sa prescription. On le voit alors se tâter discrètement et chercher son porte-monnaie ; mais il a dû le laisser dans son manteau de voyage. Heureusement, le sac est là, avec ses 1.000 francs. Le vieux maître le retire sournoisement de sa poche, et profitant d'un moment d'inattention, le glisse sous le traversin de la malade...

Voilà comment nos anciens pratiquaient la dichotomie. Evidemment, c'est la meilleure méthode, mais encore faut-il avoir le moyen de la suivre. Et c'est là-dessus que je termine, me réservant, s'il y a lieu, de revenir sur cette question, une de celles qui nous divisent le plus; et cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il s'agit de partage.

F. Helme.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Cours de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique.* — Un cours de vacances, commençant le 21 Septembre 1908, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Programme du cours. — Lundi 21 Septembre, matin : M. Nattan-Larrier. Examen clinique du sang : anémies, polyglobulies, leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic; soir : M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang : culture du sang.

Mardi 22 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx; soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 23 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 24 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement; soir : M. Le Play. Méthode d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 25 Septembre, matin : M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige : équilibre; soir : M. Le Play. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les séro-diagnostics.

Samedi 26 Septembre, matin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades); soir : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalo-rachidien.

Lundi 28 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite; l'entérotyphlocolite; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 29 Septembre, matin : M. René Gaultier. Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatite. Séméiologie de la rate; soir : M. René Gaultier. Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin : examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 30 Septembre, matin : M. Le Play. Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram; soir : M. Nattan-Larrier. Diagnostic du tréponème pâle de Schaudinn, des trypanosomes, de l'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 1er Octobre, matin : M. Le Play. Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée : déchloruration; soir : M. René Gaultier. Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 2 Octobre, matin : M. Dénu. Traitement de la syphilis : la médication mercurielle; soir : M. Dénu. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 3 Octobre, matin : M. Lacaille. Méthode d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence; M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

CONCOURS

Externat. — Le jury est définitivement composé de MM. Poulard, Guillemot, Michel, Castaigne, Mouchet, Lecène, Veau et Bouffe.

Liste des candidats. — *Première moitié* (*première série*). — 1. M. Abou, Mlle Abramovitch, MM. Achard, Adeline, Mlle Albe sard, MM. Alfaric, Alib, Allamagny, Mme Allart née Houdré, MM. Allondy.

11. Alterman, Alvarez y Crucès, Alves da Veiga, Ancelin, Andrieu (Raymond), Andrieu (Roger), Anglès-Dauriac, Antoine, Autonelli, Antony.

21. Apard, Arama, Arbassier, Arbeit, Arnoux, Mlle Athanassiu, MM. Aubert, Aubin, Auclair, Audain.

31. Auger, Augier, Aureille, Avinin, Babaud, Babin, Bac, Belizeaux, Ballerin, Barnheau.

41. Barbier, Bardet, Bascoul, Basset, Battesti, Baudet, Baudin, Bavelaër, Beau, Beaudouin.

51. Mlle Beauvais, MM. Béchamp, Bécourt, Bedoya, Béliard, Belz, Benit, Benoits, Béon, Bergès (Gaston).

61. Bergès (Jean-J.), Berlioz, Bernard-Gerriet, Bernardin, Bertaux, Berthelot (Albert), Berthelot (Désiré), Berthin-Mourot, Beftrand.

71. Besnard, Binard, Bisson, Mlle Bitebounsky, MM. Blanc, Blanchet, Blanco, Bloch, Blum, Bodet.

81. Boirac, Boissier, Boncompain, Borand, Borel (Alexandre), Borel (Alphonse), Bortman, Boubermann, Boucheron, Mlle Boudeille.

91. Mlle Bouderlique, MM. Bougault, Boulanger (Gaston), Boulanger (Marcel), Boulay, Boulin, Bourdier, Bourgeois (André), Bourgeois (Maurice), Bourgon.

Deuxième série. — 101. MM. Bourlon, Boussaguet, Boussi, Bouttier, Boyer, Bozonet, Mlles Braïlovsky, Bredrel, MM. Brieaire, Brizard.

111. Broca, Brossier, Brousseau, Broussolle, Buchère, Buchholz, Mlle Burgard, MM. Bussy, Cabart-Danneville, Cadet.

121. Mlle Cahan, MM. Caillet, Callot, Capdevila, Carpanetti, Cavaillès, Cavaillon, Ceillier, César, Mlle Chabert.

131. MM. Chabrun, Chaisemartin, Chalet, Chamfeuil, Chamlian, Chamorro, Champavère, de Champs de Saint-Léger, Chanut, Charpentier.

141. Charpy, Chatellier, Chavasse-Fretaz, Chenain, Chenet (Charles), Chenet (Henri), Chéronnet, Chevalérias, Cheyron, Claude.

151. Clouzeau, Collette, Collomb, Colombier, Colson, Combres, Constant, Conte, Cornet, Coronado.

161. Constantini, Cotineau, Mlle Coudert, MM. Coudray (Gaston), Coudray (Jean), Coulon, Courbe, Coursolle, Courtois, Cousin.

171. Coutey, Coutisson, Couvreux, Dalayrac, Dalbanne, Dalle, Daudet, Dauphin, David, Davy.

181. Dax, Debray, Dèche, Deflaux, Defiol, Deguignand, Dehau, Mlle Delannoy, MM. Delaporte, Delattre.

191. Delavierre, Deldique, Delmas, Delort, Delsouiller, Demouy, Denoyelle, Dentier, Descubes.

(*Troisième série*). — 201. MM. Desprairies, Destremont, Détape, Deval, Dhers, Didier, Divet, Mlle Dobkevitch, MM. Dohen, Dom.

211. Dombrowski, Mlles Donnaïewsky, Dons-Kaufmann, MM. Doulcet, Doumenge, Drapier, Mlle Drosio, MM. Drouet, Duclos, Dumet.

221. Dunan, Dupêchez, Mlle Duplan, MM. Duponchel, Dupont, Dupradeau, Duprat, Durand, Durand-Fardel, Duriez.

231. Durville, Dutheilhet de Lamothe, Duval, Duvernoy, Echavarria, Epstein, Erroux, Mlle Ettinger, MM. Naivre, Fallies.

241. Farhat, Fay, Feldstein, Féret, Ferréol, Fey, Mlle Feygin, MM. Fitte, Flach, Mlle Flamberg.

251. MM. Flandrin, Fleurot, Fontaine (François), Fontaine (Lucien), Fontaine (Valère), Fortineau, Fouret, Fournier (Jacques), Fournier (Lucien), Frédault.

261. Frogé, Froment, Gagneux, Galland, Gallet, Gallot-Lavallée, Gulop, Galvaing, Gambier, Garach.

271. Gardin, Gaudrat, Gauraz, Gauthier (Gustave), Gauthier (Raoul), Gautier (Ernest), Gautruche, Gaveau, Gaymard, Mlle Gikouline,
281. MM. Gendron, Gendronneau, Genty, Gerbay, Mlle German, MM. Gille, Gilson, Girard, Girardeau, Giraud.
291. Giraudel, Mlles Goldberg, Goldenfann, MM. Gourcerol, Grabois, Graadin, Grandjean, Gras, Greder, Gresset.
(*Quatrième série*). — 301. MM. Greyfié de Bellecombe, Grèze, Grille, Grisoni, Gros, Grunberg, Guérain, Guerrin, Guillaumont, Guillaumot.
311. Guille, Guillemet, Guillemin, Guillon, Guinet, Guisoulphe, Guyot, Habault, Haguenau, Haguet.
321. Mlle Halberstadt, MM. Hanras, Hartemann, Huyot, Herdner, Hérisson-Laparre, Mlle Herszlick, MM. Hertz, Hervier, Hiblot.
331. Hischmann, Houttelette, Huc, Hudelo, Hugon, Huguet, Husson, Imbert, Jacob, Jacq.
341. Jallet, Jarry, Jars, Jourdan-Corneille, Mlle Jouvin, MM. Joyes, Juif, Kahn, Mlle Kalmonovitch, M. Khérouvimoff.
351. Mlle Kopeikine, MM. Krolamitsky, Labbée, Labro, Lacronique.
Deuxième moitié (première série). — 351. MM. Lagurrigue, Lambert, Lancereaux, Mlle Lang, MM. Langagne.
361. Lantier, Lapique, Laroque, Larozière, Larrousse, Laugier, Lauriat, Lavalée, Mlle Lebenthal, MM. Leblan.
371. Lebossé, Leboue, Lebreton, Lebrun, Lecharpentier, Leclercq (André), Leclercq (Louis), Ledoux (Henri), Ledoux (Philippe), Lefèvre.
381. Lefranc, Legillon, Le Golvan, Le Gouellee, Legrain, Legras, Lehmann (Louis), Lehmann (Raymond), Mlle Leitnikoff, MM. Le Maux.
391. Lemoine, Lemoing, Lemoussu, Lenoir, Léonetti, Lepagne, Lepicard, Lépine, Lepoittevin, Leprévost.
401. Lequien, Leriche, Le Roehais, Leroux, Leroy, Lesage, Lesieur, Lespinasse, Lethuillier, Leuvrais.
411. Lévêque, Levère, Lévi Franckel, Levin (Samson), Mme Levin, née Satanowki, Levy, Liacre, Lidy, Liénard, Mlle Litschitz.
421. Mlle Lipkine. MM. Lipschitz, Longeviulle, Lory, de Lostange-Beduer, Lucas, Luguier, Lutel, Madin, Maechler.
431. Mage, Magnier, Maguin, Maindrault, Maire, Majour, Malapert, Malavialle, Malleterre, Malmezat.
441. Marc, Marcassus, Marchand, Maréchal, Marié, Marion, Marmier, Maro, Marvillet, Marx.
451. Mas, Masmonteil, Massrat, Masson, Mathieu.
Deuxième série. — 456. MM. Meaux-Saint-Marc, Médevielle, Médot, Meignen, Melou.
461. Ménagé, Mercier (Georges), Mercier (Pierre), Mérine, Meugé, Meusnier, Meyer, Meyerson, Mlle Miannée de Saint-Firmin, MM. Michaniewski.
471. Michel, Milcamps, Million, Minvielle, Mitton, Mladenoff, Modot, Mollet, Monceau, Monlaur.
481. Monnier, Moaprofit, Montouan, Mora, Moreau, Morel, Morice, Morin, Morlot, Mouquot.
491. De Mourgues, Mouries, Mourlon, Mozer, Murga, de Nabias, Nahan, Narcy, Nassilhian, Nédeff.
501. Netter, Nidergang, Noiret, Mlle Noskoff, M. Nounez, Mlle Noisicka, MM. de Ockinczye, Ollier, Mlle Ourison, MM. Paillard.
511. Papaduto, Papillon, Paruf, Parcheminey, Parent, Parturier, Pataud-Devallencienne, Paulet, Pauliac, Paulin.
521. Pauron, Pauvert, Péan, Pena, Percepied, Périn, Mme Perl, née Wolkenheim, MM. Pérol, Perret, Perrier,
531. Perrin-Maréchal, Perron, Pesnel, Petit (Antoine), Petit (Louis), Petit-Dutaillis, Philip, Phipps, Picard, Piémont.
541. Pierquin, Pierrot, Pigney, Pilatte, Pinard, Pinon, Piquemal, Placet, Plaisant, Plauzoles.
551. Plichet, Plotkin, Plumey, Poissonnier, Poisvert.
Troisième série. — 556. MM. Poitrinal, Pommier, Pons, Porcher, Porcheron.
561. Mlle Posuel de Verneaux, MM. Pouget, Poujoula, Poursain, Mlle Pouzin, MM. Pozier, Prévost, Prieur, Provost, Prudhomme.
571. Puifferrat, Pujade, Quantin, Quénu, Quénum, Tovalou, Quercy, Queyroi, Quézel-Aubrunaz, Quiquandon, Rabeau.
581. Rabut, Radenac, Ramadier, Rançon, Raphaël, Rapin, Réau, Réglade, Regnauld, Régnier.
591. Mlle Reichenecker, MM. Reignard, Reignier, Renaud (Jean), Renaud (Louis), Resmond, Rey, Riberolles, Richard (André).
601. Richard (Georges), Richon, Riffaud, Rigoulet (Ancel), Rigoulet (Pierre), Riol, Robert (Léon), Robert (Pierre), Robert (Lucien-E.), Robillot.
611. Robinson, Rocher, Rode, Romain, Rosanoff, Rouffiac, Rougeulle, Roussel, Roy, Ryckebusch.
621. De Rymon, Ruelle, Sadoun, Saïd-Khan, Salomon Salvarelli, Sartre, Savidan, Mlles Schapiro, Schmiergeld.
631. MM. Schmutz, Schulmann, Schützenberger, Sebenq, Séménoff, Mlle Sempé, MM. Serre, Sfez, Sibot, Sicre.
641. Sienra, Siguret, Silve, Simon (Léon-A.), Simon (Léonce), Simonnet, Mlle Skrastin dite Krasting, M. Socquet, Mlle Sokoloff, MM. Solal.
651. Solas, Mlle Solovieff, MM. Sorel, Souillard, Soulès.
Quatrième série. — 656. MM. Stavropoulo, Steibel, Stepanoff, Stiassnie, Szper.
661. Taphanel, Tarin, Tartois, Mlle Tasserie, MM. Teulière, Thévenard, Tierry, Thouvenin, Toulouse, Toupance.
671. Tourasse, Tournadour d'Albay, Trousset, Truffert, Mlle Trzaskowsky, MM. Tuloup, Ubago, Ullmann, Vacher (Alexandre-Germain), Vacher (Albert).
681. Vallée, Vallery-Radot, Vallet, Vaquette, Vautier, Vautrain, Vauzanges, Vauzelles, Vezeux, Verdier.
691. Verdure, Vernié, Veraon, Viard, Vidal, Vigdorovitch, Mlle Villain, MM. Vincant, Vincent (Henri), Vincent (J.-B. Gustave).
701. Vincentelli, Vinit, Violet, Wallon (Albert), Walther, Weill, Wolff, Wurtz, Zermati, Zuretti.
Candidats militaires. — MM. Amat, André, Bedu, Brissaud, Carrière, Cyrot, Duter, Faure, Jaillet, Kuss, Lantuéjoul, Liberge, Noël, Raymondaud, Thibault, Wallon, (Emile).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

Le *Journal officiel* vient de publier le rapport sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1907.

La balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 19.920 décès. Cet excédent de décès est dû à un nouvel abaissement du nombre des naissances (32.878 de moins qu'en 1906), et à l'accroissement du nombre des décès, lequel est en 1907 supérieur de 13.693 au chiffre de 1906, supérieur de 10.025 unités à celui de 1905, chiffré lui-même supérieur de 8.968 unités à celui de 1904.

Naissances. — En 1907, on a enregistré 773.969 naissances d'enfants vivants au moment de la déclaration; en outre, on a compté 36.760 mort-nés ou enfants morts avant la déclaration de naissance, soit 810.729 naissances.

La proportion, calculée par rapport au chiffre de population légale, d'après le recensement du 4 Mars 1906, est de 207 pour 10.000 habitants; elle est sensiblement inférieure à la proportion de 1906 (215 pour 10.000) et à celles des années précédentes : 216 en 1905, 219 en 1904, 221 en 1903, 226 en 1902, 230 en 1901. Cette diminution de la natalité est générale en France.

Par rapport à 1906, le nombre des naissances d'enfants vivants a diminué dans 82 départements et n'a augmenté que dans 5 seulement; encore ces augmentations ont-elles été insignifiantes : Meurthe-et-Moselle, 164 naissances en plus; Seine-Inférieure, 140; Saône-et-Loire, 63; Bouches-du-Rhône, 13; Pas-de-Calais, 6.

Parmi les départements où la diminution atteint les plus fortes valeurs absolues, on peut citer : Dordogne, 1.434 naissances en moins; Finistère, 1.067; Côtes-du-Nord, 978; Ardèche, 972; Hérault, 928; Aveyron, 893; Isère, 773; Rhône, 732; Loire, 701; Loire-Inférieure, 698.

Les départements où, en 1907, le nombre des enfants déclarés vivants pour 10.000 habitants atteint les valeurs les plus considérables sont : Finistère, 287; Pas-de-Calais, 285; Seine-Inférieure, 258; Morbihan, 253; Côtes-du-Nord, 242; Nord, 239; Meurthe-et-Moselle, 238; Vosges, 230; Lozère, Territoire de Belfort, 226; Doubs, 221.

Le taux a été le plus faible dans les départements suivants : Gers, 131; Lot-et-Garonne, 132; Yonne, 142; Lot, 143; Tarn-et-Garonne, 145; Haute-Garonne, 151; Nièvre, 155; Gironde, 156; Côte-d'Or, Allier, 159; Ariège, 165.

On voit d'après ces chiffres que les départements à forte ou à faible natalité sont, à peu

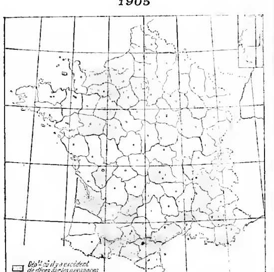
d'exceptions près, les mêmes que les années précédentes. Mais tous fournissent des nombres plus faibles qu'antérieurement.



Décès. — 793.889 décès ont été enregistrés en 1907; ce nombre dépasse de 13.693 celui de 1906,



1905



On voit que l'excédent de décès sur les naissances se manifeste surtout dans la vallée de la Garonne, la vallée du Rhône, la Bourgogne, la Normandie, pays riches.

780.196; il est également supérieur de 10.510 unités à la moyenne annuelle de la période décennale 1896-1905.

L'augmentation du nombre des décès par rapport à 1906 s'étend à 55 départements, parmi lesquels : Seine, 3.316 décès en plus; Morbihan, 1.084; Manche, 1.070; Isère, 996; Gard, 721; Indre-et-Loire, 719; Nord, 695; Seine-et-Oise, 671; Basses-Pyrénées, 556; Corrèze, 540.

Parmi les 32 départements où le nombre des décès a été moindre en 1907 qu'en 1906, ceux où la diminution est la plus forte en valeur absolue sont : Seine-Inférieure, 777; Pas-de-Calais, 619; Doubs, 579; Vosges, 558; Rhône, 498; Haute-Saône, 453; Somme, 294; Meuse, 291; Finistère, 282.

Les départements où la proportion des décès constatés en 1907 atteint les plus fortes valeurs pour 10.000 habitants sont : Lot, 244; Tarn-et-Garonne, 240; Bouches-du-Rhône, 238; Manche, 237; Orne, 236; Ardèche, 234; Vaucluse, 233; Calvados, Gard, 232; Aveyron, 224; Hautes-Alpes, 223.

Ceux où l'on a enregistré les proportions les plus faibles sont : Cher, 161; Creuse, 163; Indre, 165; Landes, 167; Allier, 169; Deux-Sèvres, 173; Haute-Vienne, 174; Vienne, Vendée, 175; Territoire de Belfort, 177.

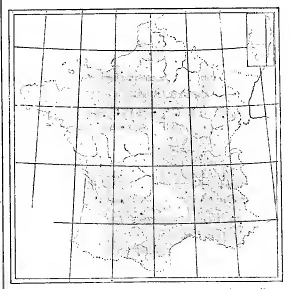


L'accroissement relatif de la population, pour 10.000 habitants, s'élevait à 18 pour 10.000, en moyenne, de 1901 à 1905; il s'était abaissé à 7 en 1906; il fait place, en 1907, à une diminution de 5 pour 10.000.

En 1907, on ne constate d'excédents de naissances que dans 29 départements seulement au lieu de 42 en 1906 et 43 en 1905. Les départements où l'excédent, rapporté au chiffre de population légale, atteint les valeurs les plus fortes sont : Pas-de-Calais, 103 pour 10.000 habitants; Finistère, 89; Nord, 57; Morbihan, 51; Territoire de Belfort, 49; Haute-Vienne, 44; Seine-Inférieure, 37; Vosges, 36; Meurthe-et-Moselle, 35; Lozère, 34; Vendée, 33; Doubs, 26; Côtes-du-Nord, Corse, 23. Ces départements sont ceux qui donnaient les plus forts excédents les années précédentes, mais, pour chacun d'eux, la valeur de l'excédent a diminué.

Si, de même, l'on classe les départements suivant la valeur relative de l'excédent des décès par rapport au chiffre de population légale, ceux qui fournissent les chiffres les plus élevés sont : Lot, 101 pour 10.000; Tarn-et-Garonne, 95; Lot-et-Garonne, 87; Gers, 81; Haute-Garonne, 71; Orne, 65; Vaucluse, 61; Gard, 56; Yonne, 55;

1907



Le nombre des départements teintés en noir, où il y a excédent des décès sur les naissances, s'est lamentablement accru.

Hérault, 52; Drôme, 48; Isère, 47; Gironde, Tarn, 43; Ariège, Haute-Pyrénées, 42.

Ces départements donnaient déjà les années précédentes de notables excédents de décès; ces excédents se sont accrus en 1907.

La situation démographique de notre pays est toujours très inférieure à celle des autres nations, comme en témoignent les deux tableaux ci-contre.

En France, il y a deux choses qui augmentent chaque année : les décès et les impôts[1].

⁂

En résumé, les seuls points du territoire où la natalité l'emporte sur la mortalité sont les régions du Nord, de la Bretagne, des frontières de l'Est, du Limousin et la Corse.

Les seuls départements qui ont un excédent de naissances sur les décès sont les départements habités par des peuplades de races celtiques, flamandes, basques.

Chaque nouvelle année on voit les départements des bassins de la Garonne et du Rhône enregistrer plus de décès que de naissances et accentuer ainsi leur mouvement de dépopulation.

PÉRIODES	FRANCE	EMPIRE ALLEMAND	AUTRICHE	HONGRIE	BELGIQUE	ANGLETERRE et Galles.	PAYS-BAS	ITALIE	NORVÈGE	SUÈDE
1821-1825	67	»	»	»	»	»	»	»	150	137
1826-1830	50	»	»	»	»	»	»	»	139	84
1831-1835	36	»	»	»	69	»	»	»	111	93
1836-1840	46	»	77	»	85	»	»	»	78	81
1841-1845	54	106	96	»	94	109	105	»	130	111
1846-1850	28	81	6	»	38	95	83	»	121	99
1851-1855	20	74	23	»	70	112	89	»	152	101
1856-1860	28	104	100	»	87	126	65	»	135	120
1861-1865	38	109	89	»	90	125	106	»	133	131
1866-1870	15	98	70	»	62	129	101	66	125	92
1871-1875	5	107	67	»	92	135	106	64	127	124
1876-1880	29	131	82	77	102	146	135	75	151	120
1881-1885	25	113	79	116	102	141	134	106	140	119
1886-1890	11	121	88	115	91	125	131	103	138	124
1891-1895	1	130	95	98	88	118	133	105	135	108
1896-1900	13	147	116	115	109	115	150	110	146	108
1901-1905	18	149	113	110	107	121	155	106	141	106
1906	7	150	»	113	97	117	»	»	»	»
1907	— 5		»	»	»	»	»	»	»	»

ANNÉES	FRANCE	EMPIRE ALLEMAND	AUTRICHE	HONGRIE	BELGIQUE	ANGLETERRE et Galles.	PAYS-BAS	ITALIE	NORVÈGE	SUÈDE
1897	108.088	784.634	298.145	219.097	77.401	380.196	77.585	406.246	31.028	56.441
1898	33.860	846.871	288.126	182.443	73.464	371.024	74.952	337.809	32.123	60.574
1899	31.394	795.107	301.936	228.938	67.305	346.847	75.961	385.165	30.450	44.204
1900	— 25.988	729.757	309.259	237.284	64.743	339.232	70.568	298.459	31.217	51.998
1901	72.398	857.826	320.124	239.917	84.000	378.222	78.413	342.727	32.912	56.598
1902	83.944	902.243	327.840	231.681	76.541	404.971	82.480	365.893	34.099	57.612
1903	73.106	812.173	305.861	209.313	73.626	433.643	86.175	305.779	31.583	55.286
1904	57.026	862.664	317.077	244.963	72.215	395.605	84.404	386.827	31.488	54.800
1905	37.120	792.839	237.078	159.611	69.094	409.262	85.751	354.178	28.905	52.966
1906	26.651	910.275	»	229.163	69.994	403.800	»	»	29.500	60.350
1907	— 19.920	»	»		»	»	»	»	»	58.385

Pour une population de 216.000 habitants, le Lot, par exemple, a 143 naissances et 244 morts par 10.000 habitants. Si ce mouvement continue et s'accélère, comme il est vraisemblable, dans une cinquantaine d'années il ne restera plus guère d'habitants autochtones dans ce département. Il en est à peu près de même dans toute la Gascogne et dans toute la Provence.

Le siècle actuel verra les derniers Provençaux et les derniers Gascons. P. DESFOSSES.

1. M. Jules Jacob fait remarquer que le faible développement du commerce français, eu égard aux progrès énormes réalisés par la plupart des autres nations européennes, est dû principalement à la faiblesse de l'accroissement de la population française. La situation démographique actuelle menace directement notre prospérité commerciale et industrielle.

BIBLIOGRAPHIE

1682. — **H. Strasser.** — LEHRBUCH DER MUSKEL-UND GELENKMECHANIK. 1 Band : Allgemeiner Teil. 1 vol. gr. in-8° de XII-212 pages, avec 100 figures. Prix : 7 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

1683. — **F. Kraus, O. Minkowski, Fr. Müller, H. Sahli, A. Czerny, O. Heubner.** — ERGEBNISSE DER INNEREN MEDIZIN UND KINDERHEILKUNDE. Tome I. 1 vol. gr. in-8°, de 620 pages, avec 28 figures et 1 planche en couleurs. Prix : 18 marks. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 8.

Mémoires originaux :

Ottokar Frankenberger. — Sur la présence des bactéries dans le larynx.

Vacher (Louis). — Les applications du tour électrique en oto-rhinologie.

Mermod. — Ozène unilatéral et résection sous-muqueuse de la cloison nasale.

Recueil de faits :

Halphen (E.). — Polynévrite cérébrale (névrite du facial, du trijumeau, de l'auditif).

Sociétés savantes.

Congrès de la Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie.
Société otologique du Royaume-Uni.
Société laryngologique de Londres.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération : ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter ; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active ; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Gentes, agrégé, chargé d'un cours d'anatomie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur d'anatomie à ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — MM. F. Rose et P. Touchard, chefs de clinique des maladies nerveuses à la Faculté, commenceront le 1er Octobre un cours de séméiologie élémentaire du système nerveux. Le cours comprendra 16 leçons avec démonstrations de malades, suivies de 4 séances d'exercices de diagnostic par les élèves.

Sommaire des leçons. — 1. Anatomie et séméiologie générales du système nerveux. — 2. Hémiplégies. — 3. Paraplégies (compressions médullaires, myélites). — 4. Atrophies musculaires myélopathiques. — 5. Atrophies musculaires myopathiques. — 6. Tabes. — 7. Sclérose en plaques et syndromes cérébelleux. — 8. Névrites localisées (paralysies périphériques et radiculaires, névralgies). — 9. Polynévrites. — 10. Tumeurs cérébrales. — 11. Séméiologie des yeux, des oreilles et du larynx. — 12. Aphasies, apraxies, agnosies. — 13. Troubles mentaux (paralysie générale, démences, délires). — 14. Névroses (hystérie, épilepsie, etc.). — 15. Tremblements (chorée, maladie de Parkinson, tics). — 16. Traitement général des maladies du système nerveux. — 17-20. Examen de malades par les élèves.

On s'inscrit tous les matins à la Salpêtrière, clinique Charcot. S'adresser à MM. Rose et Touchard. Le droit d'inscription à ce cours est fixé à 80 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Dubrac, à Magnac-Laval (Haute-Vienne).

Le choléra. — Le Conseil supérieur de l'hygiène publique vient de décider, en vue de prévenir l'extension à notre pays du choléra qui sévit présentement en Russie, les mesures suivantes qui doivent être à bref délai ratifiées par un décret.

Sur mer : l'obligation de la patente nette de santé sera exigée de tous les navires provenant de Russie.

Sur terre, les mesures de surveillance comprendront deux échelons :

Tout d'abord, à la frontière, à Jeumont, où passent presque tous les voyageurs venant de Russie, un service médical sera organisé et les voyageurs venant de Russie seront visités. Les malades seraient retenus et isolés, les suspects soumis à la désinfection.

En second lieu, tout voyageur venant de Russie et reconnu non malade, à qui l'autorisation de poursuivre son voyage aura été accordée, recevra une carte jaune, sorte de passeport médical. Il devra indiquer le lieu où il se rend.

Dès que le voyageur sera arrivé à destination, le maire sera avisé de faire visiter le voyageur par un médecin qui, pendant trois jours, exercera une surveillance sanitaire sur le nouvel arrivant.

Le Conseil a estimé que ces mesures seraient suffisantes pour parer à toute infiltration de l'épidémie. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'avant d'arriver en France, les voyageurs venant de Russie ont déjà, pour traverser l'Allemagne, subi à la frontière allemande une inspection extrêmement minutieuse.

Bureau municipal d'hygiène. — La vacance du Bureau municipal d'hygiène de la ville de Caen (Calvados) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 4 Septembre 1908. Le traitement alloué est fixé à 4.000 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 7 Octobre 1908, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Excursion médicale à Londres (du 25 Octobre au 1er Novembre 1908). — Le Président de la *British Balneological and Climatological Society* vient d'adresser la lettre suivante au secrétaire général de la Société d'hydrologie médicale de Paris :

Cher Monsieur,

Comme probablement beaucoup des membres de votre Société, principalement ceux qui exercent dans les stations hydro-minérales, viendront à Londres avant la clôture de l'Exposition, nous avons pensé que plusieurs d'entre eux voudraient bien assister à une réunion de la Société britannique de balnéologie et de climatologie.

En qualité de Président de la Société, j'ai l'honneur d'inviter les membres de votre Société, et, en général, les médecins français, à la séance le 29 Octobre, à 5 h. 1/2, 20, Hanover Square.

Votre dévoué,

Tyson,
President of the British Balneological and Climatological Society.

Le Bureau de la Société d'hydrologie médicale de Paris estime qu'il y a lieu de répondre en plus grand nombre possible à la courtoise invitation de nos confrères anglais.

Il est donc très heureux de patronner le projet de voyage à Londres organisé par M. Léonard Williams, rédacteur en chef du journal *Balneology and Climatology*, assisté de M. Heuzé, pour l'époque indiquée.

Le programme détaillé, qui est à l'étude, sera envoyé sur demande avec tous renseignements utiles par M. Heuzé, 16, rue Cartoult, à Puteaux (Seine).

IIIe Congrès international de l'Assistance des aliénés. — Le Congrès se tiendra du 7 au 11 Octobre 1908, à Vienne.

Il embrassera toutes les questions de l'assistance des aliénés ; donc, il ne s'agira pas seulement des thèmes d'un intérêt purement médical, mais aussi les personnalités de la juridiction, les ingénieurs, les employés et les pédagogues sont priés de prendre part à ce Congrès.

Le comité central d'organisation a proposé les thèmes généraux suivants et déjà acquis les rapporteurs suivants :

I. De l'état de l'assistance des aliénés dans les différents pays. Rapporteur général : Bresler (Lublinitz). — M. Bucholz : Sur l'assistance des aliénés à Hambourg. — J. Deventer (Amsterdam) : Assistance des aliénés criminels et dangereux. — M. Lemos, J. Mattos (Porto) : L'assistance des aliénés en Portugal. — J. Moreira (Rio-de-Janeiro) : Sur le type le plus convenable d'assistance pour les aliénés des pays chauds. — Starlinger (Mauer-Oebling), directeur : Etudes sur le budget des asiles d'aliénés de la Basse-Autriche. — Rixen (Breslau), médecin en chef : Assistance des détenus criminels devenus aliénés.

II. Assistance médicale des aliénés. Vos (Amsterdam) : Récompense de travail dans les asiles d'aliénés. — Pilcz (Vienne) : Essais thérapeutiques modernes dans la psychiatrie. — Holub (Vienne) : thème sera publié plus tard.

III. Assistance des aliénés et progrès dans la technique. Rapporteur : Berger (Vienne) : thème sera publié plus

tard. — M. Hertingi (Galkbausen) : Progrès dans la technique des établissements pour les aliénés.

IV. Assistance des aliénés et administration. Rapporteur : Gerény (Vienne).

V. Assistance des aliénés et assurance. Rapporteurs : Regirungsrat M. Kogler (Vienne), Privatdozent Fachs (Vienne).

VI. La législation concernant les aliénés dans les différents pays. Rapporteurs généraux : Mongeri et Alfonso (Milan).

Ascbaffenburg (Cologne), Strausky (Vienne) : Expertise médico-légale et jury laïque.

VII. Assistance des idiots, épileptiques et dégénérés (Minderwertige). Rapporteurs : Schiner (Vienne), Weygand (Würzburg).

VIII. Rapport du Comité international sur la proposition de M. Frank (Zurich), de fonder un institut international ayant pour but d'étudier et de combattre les causes des maladies mentales.

IX. Assistance des aliénés dans les armées. Rapporteurs : Drastich, médecin-major (Vienne) : Assistance des aliénés en guerre.

Comme dans les deux Congrès précédents, en dehors des séances scientifiques, une série d'excursions est projetée pour visiter les diverses institutions, surtout le nouvel asile provincial de Vienne (Am. Steinhof), institut le plus moderne et le plus vaste en Europe, et l'asile de Mauer Oehling; le département de la Moravie a invité les membres du Congrès à visiter les asiles d'aliénés de la Moravie; le buste de von Krafft-Ebing sera inauguré solennellement dans l'Université; il y aura des festivités, etc.

Le programme détaillé, concernant les séances, les fêtes, le règlement du Congrès, la question des logements, etc., sera publié à juste temps.

Les déclarations des rapports doivent être adressées jusqu'au 1er Juin 1908, les déclarations d'adhésion jusqu'au 1er Septembre 1908, au secrétaire général professeur Alexandre Pilcz, XIII/12. Le prix de cotisation (20 couronnes pour les membres, 10 couronnes pour les dames de la famille) doit être adressé au secrétaire-trésorier : M. Max Dobrs-Cbnnsky, Vienne, XIII/12.

Nécrologie. — On annonce la mort, aux Andelys, de M. Dubuisson, médecin en chef de l'asile Sainte-Anne.

CONCOURS

Ecole du service de santé de la marine de Bordeaux. — Liste, par ordre alphabétique et par centre d'épreuves d'admission, des candidats reconnus admissibles au concours pour l'Ecole principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

Brest. — Bienvenu, Carlerré, Castel, Chabiron, Chalmet, Charpentier, Collin, Dauvert, Delalande, Denès, Doré, Gindicelli, Goéré, Gailloux, Hébert, Jouve, Le Gallen, Le Magouroux, Le Maux, Le Tulle, Mesnard, Meuge, Michaud, Navennec, Peltier, Pétel, Pruche, Quéméner, Singer, Toullec.

Rochefort. — Bonrepaux, Brunet, Coureaud, Fauquey, Faur, Fiderlay, Gautron, Gayot, Gourc, Guierre, Guillemet, Hollier, Jardon, Jouin, Landry, Larroque, Laveau, Martin, Mauranges, Mercier, Micheau, Mondin, Maguet, Nayrolles, Nègre, Pichot, Planque, Planteau, Pommadère, Puncet, Quériaud, Raynaud, Ricoa, Vrignaud.

Toulon. — Armand, Baillet, Bastide, Bédier, Bévengat, Chevreau, Dalger, Déjean, Deleuze, Eggimann, Fontaine, Jobard, Maliver, Muraz, Négrié, Pasquot, Pons, Pradel, Rainaut, Renard, Suntarelli, Solier, Théroa, Trégan, Verdollin.

Hôpital civil de Mustapha-Alger. — Un concours pour une place de médecin-suppléant à l'hôpital civil de Mustapha-Alger sera ouvert à Alger en Juin 1909 pour un emploi de médecin-suppléant.

Conditions d'admission au concours. — Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier : 1° qu'ils sont Français, jouissant de leurs droits ; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° qu'ils ont deux ans d'exercice comme docteur en médecine, soit en France, en Algérie ou dans les colonies françaises.

Pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent, les candidats devront déposer à la préfecture du département de leur domicile, avant le 1er Mai 1909, en même temps que leur demande, les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance dûment légalisé ; 2° leur diplôme de docteur en médecine ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs, ayant moins d'un an de date ; 4° les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et de services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

La liste des candidats est arrêtée définitivement par le gouverneur général.

Les candidats agréés seront informés, en temps utile, du moment précis des épreuves et du lieu où ils devront les subir.

Epreuves du concours. — Les épreuves du concours sont les suivantes : 1° une composition écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie; 2° une composition écrite sur un sujet de pathologie médicale ; 3° une composition écrite sur une question générale de thérapeutique ; quatre heures seront accordées aux candidats pour chacune de ces compositions ; 4° une épreuve pratique consistant dans l'examen clinique de deux malades; un quart d'heure sera accordé pour l'examen de chaque malade.

Les candidats devront faire une dissertation orale de vingt minutes, après un temps égal de réflexion, sur un des sujets examinés : et, sur l'autre, une consultation écrite, pour la rédaction de laquelle une heure sera accordée.

Nomination. — A la suite du concours, le jury présentera à la nomination du gouverneur général les candidats qui auront le nombre de points le plus élevé.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de l'hôpital civil de Mustapha-Alger.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA PATENTE MÉDICALE EN ESPAGNE

On croit généralement, en France, que les lois espagnoles sont identiques aux nôtres. Pour le Code Napoléon, c'est partiellement vrai, mais c'est une erreur en ce qui touche le système fiscal, et notamment la patente des médecins.

L'esprit de la Péninsule est tout aussi démocratique, mais infiniment plus municipal, que le nôtre. Sous le nom de *Fueros*, les Espagnols ont joui de leurs chartes communales dès l'époque de la Reconquête, et la monarchie absolue n'a jamais pu les reprendre. Cet esprit municipal est, de nos jours, aussi vivant que jamais. On ne va guère aux urnes pour les élections législatives, et l'on se soucie peu de ce que peuvent voter les Chambres ; au reste, elles ne poussent jamais l'indépendance jusqu'à renverser un ministère. Mais on prend au sérieux les élections municipales et l'on suit attentivement les discussions de l'*Ayuntamiento* (conseil à la fois municipal et cantonal). Dans un autre ordre d'idées, le consommateur supporte sans se plaindre un tarif douanier prohibitif à la frontière, mais s'insurge contre un léger droit de régie perçu, sous le nom de *consumos*, aux portes des villes.

On conçoit qu'avec un esprit aussi exclusivement municipal, on accepte sans murmurer la quotité de l'impôt, parce que cette quotité est fixée en haut lieu par des fonctionnaires que l'on ne connaît pas. Mais on aime à en surveiller la répartition, parce qu'elle s'applique, sous les yeux de l'intéressé, à des personnes qu'il connaît fort bien.

***

La loi répond en tout point à cet état d'esprit. Elle fait fixer par l'Administration des Finances la quotité des patentes médicales pour chaque ayuntamiento, en se basant sur le chiffre de l'année précédente, mais elle se remet aux intéressés du soin de répartir ce total entre eux.

A cet effet, dans la première quinzaine de janvier, chaque praticien « sollicite » une patente et spécifie quelle classe il désire. Il est censé se baser sur le chiffre de ses recettes. Le nombre des classes est de trois dans les bourgades, et s'élève jusqu'à neuf à Madrid et à Barcelone. Le coût de chaque classe varie d'une ville à l'autre, en raison de l'importance économique de la contrée, et s'échelonne, centimes additionnels compris, entre 35 et 1.200 pesetas. La première classe est la plus coûteuse ; d'aucuns, s'en faisant une parure, libellent ainsi l'en-tête imprimé de leurs ordonnances :

Dr X..., patenté de 1re classe, unique dans cette ville.



Si la quotité demandée par l'Administration des Finances est atteinte par cette sorte de contribution volontaire, tout est dit. Sinon, une fois les versements effectués, l'Administration annonce qu'il y a un déficit, dont elle fait savoir le montant.

Alors entre en scène l'institution qui fait l'originalité du système espagnol. L'*Alcalde* (et non *alcade*, comme nous écrivons à tort en France) convoque les praticiens à une première réunion où sont élus des syndics et des répartiteurs, en nombre fixé par la loi. Nul ne peut être élu deux années de suite.

Les fonctions respectives des uns et des autres ne sont que vaguement définies; en pratique, ils se réunissent tous pour former une commission qui, dans l'esprit de la loi, doit répartir le déficit, en tenant compte des honoraires présumés de chacun. Cependant, nul ne peut être taxé de plus du quadruple de la classe qu'il a sollicitée, et aucune patente ne peut être portée à un chiffre plus élevé que celui de la première classe. La loi spécifie bien qu'il ne s'agit que des *revenus professionnels*.

La répartition proposée par la commission est soutenue devant une seconde réunion, où l'on met aux voix, après discussions et amendements, une répartition définitive qui est, une fois votée, transmise à l'Administration.

Si l'un des intéressés se juge trop fortement taxé, il a le droit d'adresser à l'Administration une réclamation dont le lecteur devinera le sort.

Tel est ce système dans son principe.

***

Dans l'application, il a des inconvénients.

D'abord, en admettant qu'on soit de bonne foi, il est difficile d'apprécier quelle classe de patente correspond aux recettes que l'on fait, et encore plus difficile de se rendre compte du rang que l'on occupe parmi ses confrères, au point de vue des revenus professionnels. Ajoutez à cela que, ne sachant pas quelle classe vont demander les autres, on ne saurait prendre personne comme terme de comparaison. Il en résulte souvent que tout le monde demande la dernière classe, ou l'avant-dernière, quitte à voir venir l'assemblée qui répartira le déficit. Le mécanisme de la contribution volontaire est, par le fait même, frappé de nullité en beaucoup de lieux.

Toutefois, il n'en est pas toujours ainsi; il arrive que l'amour-propre et les rivalités fassent surgir une véritable enchère; la quotité est alors atteinte, et même dépassée. Ce dernier résultat est excessif, puisque le chiffre atteint doit servir de base à la quotité des années à venir.

L'assemblée est juste dans son principe, mais la confraternité étant embryonnaire en Espagne, les coalitions y jouent un rôle que le législateur n'avait pas prévu. La commission a tendance à faire peser tout le déficit sur quelques individus dont le succès attire l'envie, et l'assemblée ratifie à une forte majorité, à l'unanimité même, si ceux que l'on a choisis comme boucs émissaires ont l'esprit d'être beaux joueurs et d'approuver d'un air opulent ce qu'ils ne peuvent pas empêcher.

J'en ai vu un exemple frappant: trois médecins portés à la première classe, tandis que tous les autres se blottissaient à la cinquième, les classes intermédiaires restant désertes.

La discussion manque souvent de courtoisie; je l'ai vue s'abaisser à de regrettables questions personnelles et à des allusions à la vie privée des absents.

Par contre, l'orgueil espagnol peut entrer en jeu; il arrive que la commission répartisse le déficit entre ses membres, quand il n'est pas très important. Ce jour-là, la discussion devient chevaleresque et chacun veut payer une part.

***

En France, en présence de notre caractère, profondément différent du caractère espagnol, que vaudrait ce système? Je passe sous silence la contribution volontaire, qui n'est pas le point important.

L'âme du système espagnol, c'est l'assemblée répartitrice. Or, chez nous, cette assemblée ne serait guère qu'une séance du syndicat local, tenue à la mairie. La discussion serait généralement courtoise, et les bases d'appréciation seraient plus sûres que dans la Péninsule, les médecins se connaissant mieux réciproquement par l'habitude qu'ils ont de se fréquenter.

N'étant invitée à considérer que les revenus professionnels, l'assemblée ne serait pas, comme le fisc, tentée de faire payer une forte patente au médecin père de huit enfants, sous prétexte qu'il a un loyer élevé, comme si une charge devait en motiver une autre. Elle serait portée, dans certains cas, à une indulgence bien utile aux épaves de la profession. On ne verrait plus ce fait monstrueux, et qui s'est produit, d'un médecin retiré, taxé d'après son loyer, parce qu'il aura fait en moyenne une visite chaque mois, par complaisance ou par charité.

D'autre part, les réclamistes, qui s'attribuent un succès exagéré, seraient acculés à ce dilemme: ou bien payer une patente en rapport avec leurs fanfaronnades, ce qui déchargerait d'autant les autres, ou bien faire des aveux que la trompette de la Renommée rendrait publics. De toute façon, résultat profitable à la corporation.

Enfin, l'assemblée aurait encore un très grand mérite, surtout dans les petites villes: elle enlèverait aux influences politiques toute action sur la répartition de l'impôt des patentes.

Mais n'est-il pas à craindre que ce mérite ne soit justement de nature à rendre le système espagnol odieux à nos législateurs, amis des influences politiques?

E. Mesley,
De Gijon (Espagne).

VARIÉTÉS

Mutuelle Médicale Française de Retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle Médicale Française de Retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat Médical de l'arrondissement de Saumur, approuvé par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Juin dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 330; l'avoir social à 104.871 fr. 23.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1908, et un sociétaire infirme à 450 francs.

S'adresser au secrétaire, M. Terrien, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

LIVRES NOUVEAUX

P. Courmont. — *Précis de pathologie générale.* 1 vol. in-8°, de 1101 pages, avec 121 figures, cartonné toile. Prix : 12 fr. (Doin, éditeur, Paris, 1908).

Le précis de pathologie générale que vient de publier M. Paul Courmont se recommande par la bonne coordination et la clarté de l'ouvrage, par l'exactitude des faits et la précision des détails. Laissant de côté la séméiologie, l'auteur a envisagé les causes, les lésions, les processus pathogéniques, les troubles fonctionnels généraux et l'évolution des maladies. De là la division en quatre parties : étiologie et pathogénie générales ; anatomie pathologique générale ; physiologie pathologique générale ; évolution des maladies.

Les causes des maladies sont divisées en intrinsèques, tenant à l'état du sujet, à son hérédité ; et en extrinsèques, comprenant les agents mécaniques et physiques, les agents toxiques, les agents animés. Parmi les descriptions données par l'auteur, je signalerai quelques pages fort intéressantes sur la pathologie de l'embryon et la tératologie, et une excellente description des agents animés. Rompant avec la tradition, M. Courmont n'admet plus la distinction des agents animés en parasitaires et infectieux. Il décrit successivement les agents animaux, les agents végétaux, dont l'étude m'a paru particulièrement soignée, et les bactéries.

La deuxième partie, consacrée à l'anatomie pathologique générale, comprend l'étude des réactions anatomiques cellulaires ou élémentaires, de l'inflammation, des inflammations nodulaires et spécialement de la tuberculose, et se termine par un bon chapitre sur les tumeurs.

La moitié de l'ouvrage est consacrée à la physiologie pathologique.

C'est, en effet, la section la plus intéressante de la pathologie générale, celle qui s'enrichit chaque jour de faits nouveaux. M. Courmont étudie d'abord les troubles généraux de la nutrition et, après quelques notions sur l'alimentation, il décrit le mécanisme du diabète, des glycosuries, de l'obésité. Une place considérable est faite, avec juste raison, aux auto-intoxications. On y trouve une revue assez complète du rôle dévolu à chaque organe dans la protection contre les poisons qui constamment prennent naissance dans l'organisme. Après l'étude des troubles provoqués par les diverses causes pathogènes, on est conduit tout naturellement à envisager les moyens de défense contre les substances toxiques et contre les agents figurés.

On trouvera donc plusieurs chapitres consacrés aux réactions humorales, à la phagocytose, puis à l'immunité, enfin aux troubles de la thermogenèse.

La dernière partie indique l'évolution des maladies, leur marche, leurs formes cliniques, leurs terminaisons.

Bien que cet ouvrage soit empreint d'un caractère personnel très net, M. Courmont s'est souvent inspiré pour l'anatomie pathologique, des idées de M. Raymond Tripier, pour la physiologie pathologique, des travaux de M. Bouchard. On peut même dire que, dans la plupart des questions, on retrouve l'influence qu'a exercée sur la génération médicale actuelle l'enseignement du professeur de pathologie générale de la Faculté de Paris. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement. N'est-ce pas à ce maître qu'est dû l'essor de la pathologie générale?

Le livre de M. Courmont, parfaitement au courant des dernières acquisitions de la science, mérite d'être lu et médité par tous ceux qu'intéressent les grands problèmes de la biologie pathologique.

H. Roger.

BIBLIOGRAPHIE

1677. — **Witkowski et Cabanès.** — Gayetez d'Esculape. 1 vol. in-8° de 487 pages, avec 58 figures Prix : 5 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

G. Milhit. — Spécificité des opsonines. Diagnostic opsonique, en particulier dans la fièvre typhoïde.

G. Etienne et J. Parisot. — Action sur l'appareil cardio-vasculaire des injections répétées d'extrait d'hypophyse (avec figures dans le texte).

Charles Juillard. — Sur la fréquence et la situation des lésions dans l'arthrite déformante (au début) (avec figures dans le texte).

G. Fichera. — De la mécanomorphose en pathologie; l'influence des facteurs fonctionnels sur le processus de réparation (planches VI à XIII).

Recueil de faits :

A. Bassetta. — Sur un kyste dermoïde de l'ovaire.



NOUVELLES

Paris et Départements.

Le choléra. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, un décret présidentiel vient de fixer les mesures à prendre en vue de prévenir l'introduction du choléra en France.

Voici le texte de ce document.

Article premier. — Une surveillance spéciale est exercée au point de vue sanitaire et dans les conditions fixées ci-après sur tout voyageur, tout colis ou objet provenant d'une région contaminée de choléra.

Art. 2. — Tout voyageur reconnu à la gare frontière comme atteint de choléra sera retenu et soigné dans un local hospitalier ou dans un local spécialement aménagé à cet effet.

Art. 3. — Tout voyageur considéré à la gare frontière comme suspect de choléra y sera retenu et isolé dans un local spécial pendant une période de temps qui ne pourra excéder cinq jours.

Art 4. — Tout voyageur non retenu à la gare frontière et à destination d'une commune de France autre que Paris, recevra à la frontière un passeport sanitaire qu'il devra présenter ou faire présenter au maire de ladite commune dans les vingt-quatre heures de son arrivée.

Tout voyageur non retenu à la gare frontière et arrivant à Paris devra, à la gare terminus, indiquer au service compétent l'adresse exacte à laquelle il se rend.

Art. 5. — Tout voyageur défini à l'article 4 sera, par les soins du maire, et à Paris du préfet de police, l'objet d'une surveillance sanitaire dont la durée ne pourra excéder cinq jours. La visite aura lieu à domicile; néanmoins, le préfet de police peut ordonner d'une façon générale, d'une part, que si le médecin sanitaire se présente avant midi et que le voyageur soit absent, celui-ci sera tenu de se présenter le même jour avant 7 heures du soir, sauf cas de force majeure dont il devra d'urgence donner avis, à un poste médical désigné à l'avance, et que, d'autre part, si le médecin sanitaire se présente l'après-midi et que le voyageur soit absent, celui-ci sera tenu de se présenter audit poste le lendemain avant midi.

Art. 6. — Tout voyageur qui, au cours de cette surveillance, serait reconnu atteint ou considéré comme suspect de choléra sera rigoureusement isolé et toutes mesures de prophylaxie seront prises sur-le-champ à son égard et à l'égard des personnes de son entourage.

Art. 7. — Tout voyageur qui, au cours de cette période de cinq jours, se rendra dans une nouvelle commune, devra faire au maire de celle-ci sa déclaration immédiatement après son arrivée.

A Paris, et dans la même période de cinq jours, tout changement d'adresse devra être immédiatement déclaré à la préfecture de police ou à la mairie de l'arrondissement du nouveau domicile.

Art. 8. — Toute personne logeant un ou plusieurs voyageurs venant des régions contaminées est tenue d'en faire la déclaration dans les vingt-quatre heures au maire de la commune et, à Paris, au préfet de police ou à la mairie de l'arrondissement.

Art. 9. — Tout objet faisant partie d'un colis à la main ou d'un bagage de grande ou petite vitesse et que l'autorité sanitaire considérera comme contaminé sera désinfecté d'office.

Art. 10. — Est prohibée l'entrée en France, par la frontière de terre, en provenance des régions contaminées : 1° du linge sale, des hardes, vêtements ou literie souillés en dehors du cas où ils seraient transportés comme bagages; 2° des chiffons et drilles à l'exception des chiffons comprimés qui seront transportés comme marchandises en gros par ballots cerclés; 3° des fruits et légumes poussant dans le sol ou au niveau du sol.

Art. 11. — Les voitures qui auraient été occupées par un malade atteint de choléra ou considéré comme suspect de choléra par l'autorité sanitaire seront évacuées et désinfectées dans le moindre délai.

Art. 12. — La déclaration à la mairie de tout cas suspect d'être un cas de choléra est obligatoire dans les vingt-quatre heures pour tout médecin qui en a constaté l'existence et, à défaut, pour le chef de famille ou les personnes qui soignent le malade et pour toute personne qui le logerait. A Paris, cette déclaration doit être faite à la préfecture de police ou aux mairies.

Art. 13. — Les infractions au présent décret seront constatées et poursuivies conformément aux prescriptions de la loi du 3 Mars 1822, notamment de l'article 13 qui punit d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois et d'une amende de 50 à 500 francs tout individu qui aurait refusé d'obéir aux réquisitions d'urgence pour un service sanitaire ou qui, ayant connaissance d'un symptôme de choléra, aurait négligé d'en avertir les autorités sanitaires, et de l'art. 14 qui punit d'un emprisonnement de trois à quinze jours et d'une amende de 5 à 50 francs, quiconque, sans avoir commis aucun des délits nommément spécifiés dans les articles précédents de la loi, aurait contrevenu en matière sanitaire soit aux règlements généraux ou locaux, soit aux ordres des autorités compétentes.

Art. 14. — Les préfets, les maires, les commissaires spéciaux des gares et les commissaires de police, et toutes personnes qui seront désignées spécialement à cet effet par arrêté du ministre de l'Intérieur, sont délégués conformément à l'article 1er de la loi du 3 Mars 1822, pour assurer l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*, affiché dans l'édition des communes et inséré au *Bulletin des lois*.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Frézouls, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Jules-Michelet*.

— M. le médecin de 1re classe Moulinier, du port de Rochefort, a été autorisé à prendre part au concours pour l'emploi de professeur de pathologie interne à l'École principale du service de santé qui vient de s'ouvrir à Brest.

— M. le médecin en chef de 2e classe Mercier, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résident à l'hôpital maritime de Port-Louis.

Asiles publics d'aliénés. — M. Pochon est nommé directeur médecin de la colonie familiale d'Ainay-le-Château (Allier).

Étranger.

Congrès international de l'alimentation. — Il se tiendra cette année à Gand, du 7 au 9 Novembre, un Congrès international de l'alimentation.

La cotisation pour les adhérents qui n'habitent pas la Belgique est de 5 francs. S'adresser pour tous renseignements au secrétaire général-trésorier du Congrès, M. Paul van Thorenburg-Vanréable, rue Porte-aux-Vaches, 25, à Gand. Voici le programme sommaire des onze sections en lesquelles le Congrès sera divisé :

Ire section. — Eaux potables. Eaux minérales. Eaux gazeuses et limonades.

IIe section. — Lait et produits de la laiterie. Graisses et huiles alimentaires.

IIIe section. — Farines et dérivés. Produits de la boulangerie, pâtisserie, confiserie et chocolaterie.

IVe section. — Viandes. Volailles. Poissons. Œufs. Légumes. Fruits. Conserves.

Ve section. — Vins. Spiritueux. Alcools.

VIe section. — Bière. Malt. Houblon. Levure.

VIIe section. — Sucres et denrées coloniales.

VIIIe section. — Hygiène et alimentation générale.

IXe section. — Falsifications, méthodes d'analyse.

Xe section. — Législation. Répression des fraudes. Enseignement.

XIe section. — Commerce et industrie. Transports et douanes. Production et statistique. Appareils et procédés.

Vienne. — Il est question de créer à l'Université de Vienne une *Clinique des accidents* (Unfallklinik) qui sera installée à l'ancien Hôpital-Général dans les services de chirurgie restés sans titulaire depuis la mort tragique de Mosatig. Le nouveau service sera annexé aux deux cliniques chirurgicales de von Eiselsberg et de Hochenegg.

On a voulu, par sa création, compléter l'instruction pratique des jeunes médecins qui, jusqu'ici, n'assistaient dans les deux cliniques en question qu'à des opérations de grande chirurgie, alors que la plupart des interventions d'urgence commandées par les accidents et les opérations de petite chirurgie étaient pratiquées en dehors de leur présence. Or, ce sont précisément ces opérations qu'ils seront le plus souvent, sinon exclusivement, appelés à exécuter plus tard, quand ils exerceront leur art.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 21 Septembre.* — *Clavicule.* — Ont obtenu : MM. Amat, 14; Lantuéjoul, 18; Raymondaud, 17; Jaillet, Leroux, 13; Noël, 3; Lambert, 16; Faure, 5; Küss, 16; André, 13; Carrière, 4; Liberge, 12; Cyrot, 10; Duter, 15.

Pathologie. — *Séance du 21 Septembre.* — *Panaris.* — Ont obtenu : MM. Leroux, 13; Jaillet, 6; Raymondaud, 16; Lantuéjoul, 19; Amat, 10; Faure, 10; Lambert, 18; Duter, 9; Noël, 10; Belz, Cyrot, 5; Carrière, 9; Küss, 16; André, 12; Liberge, 14. — *Absents* : MM. Bedu, Brissnud, Sadoun, Thibault.

Prochaine séance, vendredi 25 Septembre à 4 heures, pour les candidats de la 4e série de la 1re moitié.

Médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira, le 1er Décembre prochain, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille, pour l'admission de deux docteurs en médecine et de deux pharmaciens de 1re classe à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées : 1° Etre nés ou naturalisés Français; 2° avoir eu moins de trente-deux ans au 1er Janvier de l'année du concours; 3° avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée, en France et aux colonies. Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire, du grade de médecin-major de 2e classe au moins; 4° souscrire l'engagement de servir pendant six ans au moins dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les épreuves à subir sont les suivantes : I. *Pour les docteurs en médecine.* — 1° Composition écrite sur un sujet de pathologie générale; 2° examen clinique de deux malades atteints, l'un, d'une affection médicale, l'autre, d'une affection chirurgicale; 3° épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter; 4° interrogation sur l'hygiène.

II. *Pour les pharmaciens de 1re classe.* — 1° Composition écrite sur une question d'histoire naturelle des médicaments et de matière médicale; 2° interrogations sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle et la pharmacie; 3° préparation d'un ou plusieurs médicaments inscrits au Codex et détermination de substances diverses (minéraux usuels, drogues simples, plantes sèches ou fraîches, médicaments composés); 4° épreuve de chimie analytique : recherche des acides et des bases renfermés dans deux ou plusieurs sels solides ou dissous.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées, avec les pièces à l'appui, au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), avant le 15 Novembre prochain.

Ces pièces sont : I. *Avant le concours.* — 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves); 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés, permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points; 4° certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours, constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service militaire; 5° certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou état signalétique et des services; 6° indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service. Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 6.

II. *Après l'admission.* — Engagement de servir pendant six ans au moins, au titre de l'activité, dans le corps de santé des troupes coloniales à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine et les pharmaciens admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe pour compter du 1er Février de l'année suivante et vont suivre à Marseille, pendant neuf mois, les cours de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales; ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 50: il leur est en outre alloué une première mise d'équipement de 575 francs réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas leurs six années effectives de service à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités.

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des écoles militaires du service de santé et prennent rang avec eux sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou de pharmacien aide-major, dans l'ordre du classement de sortie.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

BIOPHORINE GIRARD

Kola Glycérophosphatée



Agréable au goût,
exactement dosée,
d'une efficacité constante,
elle est acceptée avec plaisir par les malades et ordonnée par le Corps médical du monde entier.

NEURASTHÉNIE
NEVRALGIES REBELLES
ANÉMIE CÉRÉBRALE
ATAXIE, VERTIGES
EXCÈS, SURMENAGE
SPORTS

DOSE : 2 à 3 cuillerées à café par jour, que l'on peut croquer ou dissoudre dans une boisson quelconque.

Le succès de la BIOPHORINE ayant donné lieu à de nombreuses imitations, bien exiger la marque et la signature de

A. GIRARD, 22, Rue de Condé, PARIS

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

QUELQUES NOTES DE PSYCHOLOGIE A PROPOS DU RENCHÉRISSEMENT DE LA VIE

J'ai toujours soupçonné M. Mesureur d'être un grand pince-sans-rire. Sa dernière, en tout cas, est des plus piquantes : Ne vient-il pas de faire relever le prix des denrées fournies à l'Assistance publique pendant la période 1905-1908, ce qui permet de voir que l'Assistance a dépensé en 1908, pour la même quantité de marchandises, 2.320.000 francs de plus qu'en 1905. Voici d'ailleurs les chiffres officiels empruntés au *Temps* du 14 Septembre dernier :

	PRIX en 1905	PRIX en 1908	AUGMENTATION 0/0	AUGMENTATION totale en francs.
Viande de cheval (le kilo).	1 36	1 52	11	385.000
Viande (le kilo)	0 95	1 20	27	24.000
Lait (le litre)	0 23	0 26	13	75.000
Vin rouge (le litre)	0 192	0 222	15	200.000
Comestibles divers			12	220.000
Chauffage, éclairage			12	150.000
Coucher, linge, habillement			40	800.000
Blanchissage			25	50.000
Objets de pansement			51	350.000
Pharmacie			10	48.000
Total				2.302.000

Si l'on entre maintenant dans le détail de quelques articles, on constate que les denrées suivantes ont augmenté :

Riz	de 100	pour 100
Pruneaux	— 78	—
Draperie	— 58	—
Gaze à pansements	— 51	—
Bois (le stère)	— 50	—
Savon	— 50	—
Chaussure	— 38	—
Bonneterie	— 35	—
Pâtes diverses	— 25	—
Charbon	— 5	—

Ainsi, depuis le riz internationaliste jusqu'à l'innocent macaroni, moderne panacée des tubes digestifs affolés, en passant par le lénitif pruneau, tout, *en quatre années*, a haussé dans des proportions que le *Temps* n'hésite pas à qualifier « d'inquiétantes » ; — *You speak !* comme on dit depuis l'entente cordiale.

D'après la statistique de M. Mesureur, l'augmentation globale serait de 18,6 pour 100 environ. On aura beau dire que les Administrations trouvent toujours le moyen de payer plus cher en gros que les particuliers ne payent en détail, il faut bien reconnaître que le prix de notre vie se trouve augmenté d'un cinquième, et que la pièce de cent sous de 1905 ne vaut plus que 82 sous en 1908.

Si, maintenant, des effets on remonte aux causes, — et ceci est précisément le piquant de l'histoire, — on tombe sur toutes nos belles



réformes sociales : Repos hebdomadaire, Assurances, diminution des heures de travail, diminution de la production, grèves, augmentation des salaires, etc., etc. Mais on voit aussi, et clair comme le jour, que l'Ouvrier-Roi a perdu d'un côté ce qu'il a gagné de l'autre. M. Mesureur eût voulu prouver l'inanité des transformations trop brusques accomplies dans le domaine économique à coups de décrets, qu'il ne s'y fût pas pris autrement.

N'allez pas croire au moins que mon discours s'éloigne des choses de la médecine ; rien, au contraire, ne s'en rapproche davantage. En une très belle étude publiée récemment dans l'*Opinion* [1], M. Gustave Le Bon note que s'il est intéressant d'observer les formes de l'altruisme chez les batraciens, et la faiblesse du sentiment conjugal chez les arachnides, il serait autrement utile de voir les psychologues professionnels « s'adonner à l'étude des faits journaliers de la vie sociale et à la détermination de leurs causes. Il en résulterait peut-être la connaissance de lois importantes. Comment provoquer, par exemple, certains mouvements populaires et comment les arrêter ? Quelle est l'origine des croyances des foules et le processus de la Révolution ? Quelles sont, en un mot, les règles de la conduite des hommes ? »

Ce que l'on pourrait appeler la psychologie pratique ne compte plus guère d'adeptes depuis Machiavel, conclut, non sans mélancolie, M. Gustave Le Bon. Je vais essayer, marchant de loin sur ses traces, d'indiquer comment nous sommes arrivés à payer le pain plus cher, en attendant de n'avoir plus de pain du tout.

***

Sans vouloir remonter à Jésus-Christ, le grand précurseur du socialisme, il faut admettre que jamais l'esprit socialiste ne fut absent des spéculations humaines. S'il est des périodes où il semble desséché, il en est d'autres où il s'épanouit merveilleusement, comme ces corolles qui s'entr'ouvrent seulement à certaines heures. Quelle que soit l'époque, si dure soit la compression de la pensée, il a toujours quelque représentant. Je laisse de côté la frondaison du XVIII[e] siècle, avec les Turgot, les Diderot, les Jean-Jacques, pour ne parler que des ancêtres les plus récents.

Saint-Simon fut chez nous le premier théoricien du socialisme du XIX[e] siècle, celui d'avant 1830. Ses idées de réforme relèvent et de la foi dans le progrès scientifique, et de la réaction contre la richesse, et enfin de la renaissance de la tradition chrétienne après les violences révolutionnaires. Après lui, Fourier s'aperçoit que l'homme vit en dépit du bon sens, puisque son temps se passe à être en guerre avec lui-même, à lutter contre ses passions. Il va donc s'attacher à rendre le travail intéressant en canalisant lesdites passions et les vocations d'une manière rationnelle. Son phalanstère, ses utopies avaient un certain côté pratique, puisqu'on put les appliquer, avec des fortunes variables, soit en Amérique, soit en Europe.

Jusque-là, au surplus, les théories restent très en l'air : le Père Enfantin prête à rire ; Proudhon, avec ses boutades contre la société, est à peine compris, et Auguste Comte ne séduit qu'une élite.

Louis Blanc et Pecqueur seuls eurent une grosse influence. Vrais Jacobins, ceux-là, ils furent les instituteurs, si l'on peut dire, des futurs chefs de la *Soziale Demokratie* allemande, et les pères du Collectivisme. Cela ne saurait surprendre, au surplus, puisque, les premiers, ils préconisaient l'intervention toute-puissante de l'Etat dans les relations économiques.

Vient 48, avec ses exagérations qui effraient les campagnes. Louis Reybaud peut alors écrire que le socialisme est mort : il se recueillait seulement, ou plutôt il avait émigré outre-Rhin. Les disciples du déterministe Hegel y fondaient le Collectivisme contemporain, dont les prophètes principaux furent les israélites Karl Marx, Lassalle, etc.

Leur doctrine, comme tout ce qui vient de l'étranger, fut accueillie en France avec enthousiasme. Il y eut une période admirable où l'on vit Blanquistes, Rochefortistes marcher la main dans la main, les yeux fixés vers l'idéal, c'est-à-dire vers la socialisation des moyens de production et d'échange. Et cela dura jusque vers 1890.

A ce moment, l'Eglise socialiste connut les luttes de toute doctrine qui passe à la pratique. Le besoin d'adaptation et de compromission agit diversement sur des intellectualités ou plus rigides ou plus opportunistes, et les scissions commencèrent, non à cause du *Credo*, mais sur les adoucissements qu'il convenait d'y faire.

Saint Pierre et saint Paul eurent au sein de conciles œcuméniques de bruyantes controverses. Il y eut des bulles d'excommunication, des soumissions rageuses, des hérésiarques notoires. Héritiers et dépositaires fidèles de la parole sainte de Karl Marx, les Guesdistes se montraient intransigeants sur le chapitre de l'action ministérielle et des compromissions de la politique journalière. Plus opportunistes, les sectateurs de M. Jaurès mettaient la doctrine bien haut, mais plus haut les résultats. Qu'est-ce qu'un parti sans tribune, sans parcelle de pouvoir, sans argent ? Nos discordes civiles, une retentissante Affaire allaient mettre toutes ces forces à portée du Socialisme ; il eût été bien naïf de les dédaigner. Il accepta donc les alliances sollicitées et entra dans les Conseils du Gouvernement ; quelques-uns de ses prêtres obscurs connurent même la

1. « La mentalité ouvrière », par M. Gustave Le Bon. *L'Opinion* du 12 Septembre 1908, n° 35.

fortune. Tous, plus ou moins, profitèrent de cette ascension; ce fut cependant une des causes de la perte du Collectivisme qui allait être remplacé par le Syndicalisme, dérivé lui-même du Solidarisme.



Quand les ouvriers, ou tout au moins certains meneurs, virent ceux qu'ils avaient élevés sur le pavois profiter de l'assiette au beurre, ils se dirent que si la doctrine collectiviste devait servir de marchepied aux malins, ce n'était vraiment pas la peine de s'emballer pour elle. Avoir lutté pour le Grand Soir et aboutir aux grandes soirées ministérielles, piètre résultat!

Heureusement, l'organisation syndicale, poursuivie en dehors du politicien, était là pour indiquer la voie. Sur les ruines du Collectivisme, on éleva le *Solidarisme* [1], dont la C. G. T. n'est au fond que la manifestation tangible. Sont solidaires, en dehors de toute question de nationalité, les individus qui vivent sous l'oppression du régime capitaliste et veulent s'en affranchir. Et il ne s'agit point là de cette solidarité que chacun comprend et pratique à son gré et qui fait partie de la logomachie du politicien. Non. Le solidarisme ne saurait être soumis au caprice de chacun : il oblige. De même que les grands Jacobins de 93 proscrivaient au nom de la Liberté et de l'Egalité, de même les chefs du Syndicalisme contraignent chaque individu à solidariser ses pensées, ses décisions, ses actes, avec les pensées, les décisions, les actes de la collectivité. Englobé dans la masse, l'individu n'est plus qu'un rouage. Essaye-t-il de discuter, il est aussitôt brimé, molesté, et finalement réduit par la force à suivre les camarades. Pas de discussion dans la nouvelle Eglise, des ordres. Et il est curieux de voir des gens, qui condamnent l'Armée comme école d'obéissance passive et d'abrutissement, marcher plus disciplinés qu'on ne le fut jamais au régiment. On a dit que M. Pataud, le joyeux Pataud, était plus puissant que Louis XIV; il y a du vrai dans cette boutade.

1. L'idée de Solidarisme est en germe dans l'œuvre de Pierre Leroux; le mot y est, tout au moins. Mais le système est né d'hier. Pour les théoriciens, il aboutit à une sorte de morale nouvelle sanctionnée par des mesures d'Etat et ayant en vue d'obliger les plus favorisés de l'ordre social à s'acquitter par des sacrifices vis-à-vis des moins favorisés. Dans la pratique, le solidarisme devait être compris autrement.

Mais ce qu'on n'avait pas encore dit avant M. G. Le Bon, c'est que la puissance de M. Pataud et de la C. G. T. est faite de la connaissance qu'ils ont de la mentalité des foules et de la parfaite ignorance de nos politiciens sur le même sujet.

Tandis qu'aucun de nous n'est tout à fait sûr d'être légitimement propriétaire de ce qu'il possède; tandis que tous nous craignons d'être traités de bourgeois, de passer pour tardigrades; tandis qu'en proie à l'inquiétude nous piétinons sur place, désemparés, les Syndicalistes, eux, vont de l'avant, avec le sentiment irrésistible de leur puissance? Ne sont-ils pas au-dessus des lois, ne peuvent-ils pas tout. Ils sont la foule, nous sommes le public. Qui des deux l'emportera? M. Tarde penchait pour ce dernier. En attendant et sans parler des impôts sur le chantier, nous allons toujours payer notre pain et notre viande plus cher. Si c'est là le don de joyeux avènement de ce pouvoir nouveau fait de notre faiblesse, avouez qu'il ne diffère tout de même pas beaucoup de ceux qui l'ont précédé.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

V. Wallich. — *Éléments d'obstétrique*, 1 vol. in-18, de 660 pages avec 88 figures. Prix : 8 fr. (G. Steinheil, éditeur.)

M. Wallich a publié un manuel d'accouchements qui sera lu avec fruit par les étudiants. Le plan de l'ouvrage est très pratique; les faits sont exposés d'une façon concise, dans un langage clair; et toute discussion théorique est soigneusement bannie du livre, lequel mérite bien de la sorte son titre « d'Eléments d'obstétrique ».

L'ouvrage est divisé en 4 livres, dont les 3 premiers sont consacrés respectivement à l'obstétrique normale, à la pathologie obstétricale et aux opérations. L'auteur a réservé pour le livre quatrième toutes les figures et tous les schémas qui doivent illustrer le texte, leur ensemble formant une sorte de petit atlas d'accouchements.

A. S.

BIBLIOGRAPHIE

1678. — **R. Bonneau.** — Opération au domicile du malade. 1 broch. in-8° de 60 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux :

Gorter. — Indoxylurie en pathologie infantile.
Allaria. — Syndrome pseudo-ascitique.

Revue générale :

Coryza citrin des nouveau-nés.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Nouvelles.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.


LA NATURE

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille du ministère de la Guerre. — *Médaille d'or* : M. Guihal, médecin-major de 1re classe.

Le choléra. — Des mesures de surveillance spéciales viennent d'être prises, à Paris, par la préfecture de police, en ce qui concerne les voyageurs venant des frontières nord et, parallèlement, par la préfecture de la Seine, qui, elle, s'est préoccupée de compléter ces mesures en organisant un service hâtif de désinfection. Dans ce but, M. Bernard, secrétaire général, a ordonné :

1° L'établissement d'une permanence (ambulances et désinfection) prête à toute alerte, pour le service de transports, des gares du Nord et de l'Est à la station des Récollets, des objets et colis (surtout du linge porté) à désinfecter. Ces objets sont restitués dans les vingt-quatre heures.

2° L'établissement dans chacune des deux gares d'un appareil de désinfection à la formacétone, soit pour les objets qui ne peuvent supporter l'étuve, soit pour les objets à rendre dans un très court délai (quatre heures au maximum).

Les objets à désinfecter sont désignés par l'inspection médicale établie aux gares.

Les gros bagages arrivant sans voyageurs sont inspectés à la douane par le service médical. Une pulvérisation antiseptique extérieure sera appliquée aux grosses marchandises de provenance suspecte.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe* : M. Pauzat est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Bordeaux; M. Maljean est nommé médecin chef de l'hôpital Begin, à Saint-Mandé; M. Hornus est nommé directeur du service de santé du 9e corps d'armée.

Médecins principaux de 2e classe : M. Achintre est nommé médecin en chef de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; M. Petit est nommé médecin chef de l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent.

Médecins-majors de 1re classe : M. Moreau passe à l'hôpital militaire de Belfort; M. Pascaud passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Verdun; M. Guihal passe à l'hôpital militaire de Nancy; M. Maison passe au 64e rég. d'infanterie; M. Keim passe à l'hôpital militaire de Toulouse; M. Watrin passe au 21e rég. d'infanterie; M. Cherpitel passe au recrutement et prisons militaires de la Seine; M. Lenoir passe au 13e rég. d'infanterie; M. Donnadieu passe au 23e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Merciolle passe au 129e rég. d'infanterie; M. Dettling passe au 32e rég. d'artillerie; M. Solmon passe au 1er rég. d'infanterie; M. Hénault passe au 77e rég. d'infanterie; M. Tostivint passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Angers; M. Job passe au 76e rég. d'infanterie; M. Beaussenat passe au 51e rég. d'infanterie; M. Marchet passe au 6e bataillon d'artillerie à pied; M. d'Arlhac passe au 1er bataillon d'artillerie à pied; M. Mathieu passe au 2e bataillon de chasseurs à pied; M. Mainguy passe au 3e escadron du train des équipages; M. Dor passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort; M. Geysen est affecté à la place de Toul pour le service des 4e bataillons; M. Velten passe au 6e rég. de dragons; M. Calais passe au 3e rég. de hussards; M. Escande de Messières passe au 40e rég. d'artillerie; M. Rocheron passe au 2e rég. de chasseurs à cheval; M. Fischer est affecté à l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé; M. Desse passe à l'hôpital d'Amélie-les-Bains; M. Melliès passe à l'Ecole polytechnique; M. Grysez passe à l'hôpital militaire de Lille (bactériologie); M. Donier passe au 1er bataillon de chasseurs à pied; M. Chambon passe au 5e rég. de chasseurs à cheval; M. Sousselier passe au 9e rég. de cuirassiers; M. Busy passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Morel passe au 8e rég. de dragons; M. Perrot passe au 29e bataillon de chasseurs à pied; M. Roques passe au 126e rég. d'infanterie; M. Rogé passe à la direction du service de santé du 2e corps d'armée; M. Henry passe à la direction du service de santé du 10e corps d'armée; M. Bertrand passe aux batteries à cheval du 13e d'artillerie; M. Cahuzac passe au 5e bataillon du 4e rég. de zouaves.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Colineau passe au 161e rég. d'infanterie; M. Delmas passe au 58e rég. d'infanterie; M. Henriot passe au 158e rég. d'infanterie; M. Noirot passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. de Brianson passe au 154e rég. d'infanterie; M. Montané passe au 59e rég. d'infanterie; M. Pilsson passe au 103e rég. d'infanterie; M. Botte passe au 145e rég. d'infanterie; M. Gay-Bonnet est nommé surveillant à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon; M. Bergé passe au 53e rég. d'infanterie; M. Gilet passe au 120e rég. d'infanterie; M. Geniaux passe au 148e rég. d'infanterie; M. Vermillen passe au 127e rég. d'infanterie; M. Heuls passe au 5e rég. du génie; M. Gallouin est affecté pour ordre à l'hôpital militaire de Lille; M. Marchetti passe au 157e rég. d'infanterie; M. Martin passe au 11e rég. de cuirassiers; M. Pouponneau passe à la compagnie saharienne du Tidikelt; M. Périé passe au 54e rég. d'infanterie; M. Campana passe à l'hôpital militaire d'Ajaccio; M. Durand passe au 1er rég. du génie; M. Enjalbert passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Monéry passe à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; M. Colin passe au 21e rég. de chasseurs à cheval; M. Ségui passe au 53e rég. d'infanterie; M. Cot passe au 118e rég. d'infanterie; M. Vuillemot passe au 91e rég. d'infanterie; M. Boyé passe au 84e rég. d'infanterie; M. Renaud passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Dellys passe au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Lahougle passe au 5e rég. d'infanterie; M. Worms passe au 28e rég. d'infanterie; M. Costa passe au 20e rég. d'artillerie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Cristau passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Cayrel passe au 22e rég. d'artillerie; M. Mathieu de Fossey passe au 1er rég. de spahis; M. Gaud passe au 47e rég. d'infanterie; M. Desquiens passe au 30e rég. de dragons; M. Langlois passe au 31e rég. d'artillerie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Lallemant, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Bruix* (division navale d'Extrême-Orient).

— M. le médecin principal Bourit, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Charlemagne* (escadre de la Méditerranée).

M. le médecin de 1re classe Bessière, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Galilée* (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin de 2e classe Cristol, du port de Toulon, est désigné pour embarquer à la 3e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— Les médecins de 2e classe de la promotion de 1908 sont attachés aux ports ci-après, savoir : au port de Cherbourg, MM. les médecins de 2e classe Vialard, Hullot, Guimezanes; au port de Brest, MM. les médecins de 2e classe Le Borgne, Pelissier, Le Breton-Oliveau; Penaud; au port de Lorient, MM. les médecins de 2e classe Althabégoity, Ségard; au port de Rochefort, MM. les médecins de 2e classe Poupelain, Chabé; au port de Toulon, MM. les médecins de 2e classe Ployé, Mauran, Cristol, Belley.

Donation Moulin. — La bourse d'internat dans un des lycées de Paris, fondée par M. Moulin, en faveur du fils d'un médecin français sans fortune, est actuellement vacante.

Prière d'adresser les demandes, avant le 6 Octobre, à M. Barth, secrétaire général de l'Association du département de la Seine, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.

Pensions viagères. — L'Association des médecins du département de la Seine (fondation Orfila) dispose actuel-

lement de plusieurs pensions viagères réservées à ceux de ses membres qui ont acquitté au moins douze cotisations consécutives et à qui l'âge ou la maladie interdit l'exercice de leur profession.

Prière d'adresser les demandes, avant le 6 Octobre, à M. Barth, secrétaire général de l'Association, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

Étranger.

IIIe Congrès de la Société internationale de chirurgie. — Le IIIe Congrès de la Société internationale de chirurgie (1911) se tiendra encore à Bruxelles comme les précédents. Il sera présidé par M. J. Lucas-Championnière (de Paris). Les trois questions suivantes y seront discutées : *Chirurgie du poumon*; — *Traitement chirurgical des colites*; — *Diagnostic et traitement des pancréatites*. Les rapporteurs seront désignés ultérieurement.

IIIe Congrès pour l'assistance des aliénés. — Ce Congrès se tiendra à Vienne du 7 au 11 Octobre prochain. Le Bureau du Congrès est installé dans la maison de la Société impériale et royale des médecins, IX, Frankgasse 8; il sera ouvert, à partir du lundi 5 Octobre, tous les jours de 9 heures à 1 heure.

Programme du Congrès. — Mardi, 6 Octobre, à 8 heures du soir, réception des congressistes dans la Volkshalle de l'Hôtel de ville. Un concert sera donné par un orchestre de médecins.

Mercredi 7, à 10 heures, inauguration du Congrès par le président Hofrat, professeur Obersteiner. La cérémonie de l'inauguration sera suivie d'une séance de travail.

Jeudi, vendredi et samedi, à 9 heures, séances de travail. La séance de samedi sera suivie de la séance de clôture du Congrès.

Durant le Congrès, de nombreuses fêtes et réceptions seront offertes aux congressistes.

L'allemand, l'anglais, le français et l'italien sont considérés comme langues officielles au Congrès.

CONCOURS

Externat. — Ordre de passage des candidats. — *Candidats militaires* :

Anatomie. — Deuxième moitié : quatrième série, de M. Stavropoulo à M. Zuretti; deuxième série, de M. Meaux Saint-Marc à M. Poisvert; première série, de M. Lagarrigue à M. Mathieu; troisième série, de M. Poitrinal à M. Soulès.

Première moitié : quatrième série, de M. Greyfié de Bellecombe à M. Lacronique; deuxième série, de M. Bourlon à M. Descubes; première série, de M. Abou à M. Bourgeois; troisième série, de M. Desprairies à M. Gresset.

Pathologie. — Première moitié : quatrième série, de M. Greyfié de Bellecombe à M. Lacronique; deuxième série, de M. Bourbon à M. Descubes; première série, de M. Abou à M. Bourgeois; troisième série, de M. Desprairies à M. Gresset.

Deuxième moitié : quatrième série, de M. Stavropoulo à M. Zuretti; deuxième série, de M. Meaux Saint-Marc à M. Poisvert; première série, de M. Lagarrigue à M. Mathieu; troisième série, de M. Poitrinal à M. Soulès.

Composition des jurys. — *Anatomie*. — MM. Guillemot, Castaigne, Lecène, Veau.

Les séances d'anatomie ont lieu les mardis, jeudis et samedis, à 4 h. 1/2, et les mercredis à 8 h. 1/2 du soir.

Pathologie. — MM. Michel, Mouchet, Poulard, Bouffe de Saint-Blaise.

Les séances de pathologie auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures.

Anatomie. — *Séance du 22 Septembre*. — *Crosse de l'aorte*. — Ont obtenu : MM. Tontée, 14 ; Verdier, 4; Stavropoulo, 2; Walther, 15; Vallery-Radot, 14 ; Vauzanges, 10; Zuretti, 2 ; Vallet. 9 ; Stiasnie, 17; Tournadour d'Albay, 5; Steibel, 17 ; Thévenard, 4; Ubago, 13 ; Verdure, 8; Truffert, 14 ; Wurtz, 10; Mlle Tassenie, 11.

Séance du 23 Septembre. — *Anatomie descriptive des voies biliaires extra-hépatiques*. — Ont obtenu : MM. Trousset, 18; Tartois, 18 1/2 ; Vazeux, 17 ; Vincent (J.-B.), 12; Violet; Taphanel; Wallon (Emile), 10; Teulière, 16; Wallon (Albert); Vncher (Albert), 3; Weill, 2; Vincentelli, 17; Zermati, 4; Vidal, 5; Dentier, 10; Vautier; Vaquette, 11; Touvenin, 16; Toulouse, 12; Toupance, 10; Vacher (A.); Ullmann; Tuloup, 7; Stipanoff, 16. — *Absents* : MM. Tarin, Tourasse, Vallée, Vernon.

Séance du 24 Septembre. — *Tronc cœliaque et ses branches*. — Ont obtenu : MM. Périn, 17 1/2; Meaux Saint-Marc, 19; Nassibian, Mouriès, Paillard, 15; Million; Narcy, 16; Nahan, 16; Philip, 16; Perrepied, 16; Mora, 14; Monprofit, 7; Milton; Petit-Dutaillis, 17; Petit (Louis), 13; Pénn, 1/2; Monceau, 13; Plaisant, 11; Poisvert, 9; Meyerson, 13; Plumey, 4; Michaniewski, 3; Papadato, 6; Meugé, 13; de Mubias, 15; Mlles Noskoff, 12; Miannie de Saint-Firmin, 11. — *Absents* : MM. Milcamps, Monlour, Monnier, Moreau, Nidergung, Noiret, Paraf, Parent, Planzolis; Mlles Nowicka, Ourisson.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE AU MAROC

Aujourd'hui, dans l'hommage reconnaissant et prestigieux d'une cérémonie militaire, les *barcasses* ont emporté sans retour les infirmières de la Croix-Rouge vers le *Vinh-Long*, prêt à appareiller pour le rapatriement. Au terme de la période d'activité militaire, la Société de secours aux blessés rappelle en France son personnel féminin, prêté au Service de santé, après dix mois d'une collaboration continue.

J'ai rendu compte dans ce journal des premiers efforts de cette tâche nouvelle et formulé des espérances devant une ébauche prometteuse. Après l'imagerie intensive qui a popularisé l'intervention féminine près de nos malades et de nos blessés, il y a peut-être place pour en essayer une appréciation technique. Demeuré longtemps le simple spectateur de leur travail, aux entr'actes des opérations militaires, j'ai pu, durant ce dernier trimestre, voir nos infirmières à leur tâche quotidienne, dans mon propre service d'hôpital de campagne. Ainsi mon opinion a pu s'établir sur leur mérite professionnel avec toutes les chances d'exactitude et de précision.



Des infirmières volontaires avaient à dissiper plus d'une appréhension que fit naître l'annonce de leur intervention. La plus générale fut exprimée devant moi par le langage méfiant d'un vieux serviteur : « A chacune de ces femmes du monde, — disait-il, — il va falloir sans doute un infirmier pour la servir. » Ce que le bavardage d'un vieux sergent clamait tout haut, beaucoup d'autres sans doute le pensaient tout bas. L'expérience qui vient d'être poursuivie a dissipé cette crainte d'une manière absolue. Sur ce point-là, l'évidence s'est établie dans une vive et indiscutable clarté. Ces « femmes du monde » ont intégralement accompli la besogne de la garde-malade avec une minutieuse exactitude et dans une spontanéité unanime. Et je dois ajouter — voulant répudier pour mon langage la banalité élogieuse d'un lieu commun — qu'elles ont vraiment remplacé près des grands malades la mère de famille. La démonstration de cette aptitude à *soigner* était à la base même de l'expérience qui vient d'être tentée. Elle me paraît faite toute à souhait.

Il y avait à apprécier aussi l'instruction professionnelle, acquise dans la fréquentation des hôpitaux ou des dispensaires. Il n'a pas été malaisé de constater que l'effort d'apprentissage avait visé surtout le *blessé*. En conformité de l'appellation même des sociétés de secours, dans l'approbation secrète de l'imagination et de la sensibilité féminines, les programmes d'instruction ont eu jusqu'ici la préoccupation à peu près exclusive des soins aux blessés. En vue de la guerre, la charité féminine confectionnait autrefois de la charpie; elle s'entraîne aujourd'hui à faire des pansements. Sans doute, nos infirmières ont acquis à cette école une certaine habileté manuelle; elles y ont appris surtout cette éducation de la pensée et des actes qui est indispensable à toute collaboration médicale. Par là, elles ont été mises, pour ainsi dire, en état de réceptivité aux conseils et aux indications du médecin. L'apprentissage de la propreté chirurgicale est l'alphabet de l'infirmière. Mais en spécialisant son instruction vers le traitement du blessé, on l'entraîne imparfaitement à remplir

toutes ses obligations éventuelles. Même à la guerre, le chiffre des *malades* l'emporte sur celui des blessés. C'est une vérité dont les sociétés d'assistance n'ont pas toujours tenu compte et qui doit inspirer leur prévoyance. Les « Dames de la Croix-Rouge » qui furent les infirmières de Casablanca, pourront influencer de leur témoignage l'esprit organisateur de leur Société.

Je voudrais convaincre que cette indication est particulièrement pressante en vue de l'utilisation des infirmières dans nos établissements militaires. Le personnel masculin de nos hôpitaux est très apte à la tâche d'auxiliaire pour les actes chirurgicaux. Pour tous ces gestes du pansement, qui exigent de l'activité, de l'application, du savoir et même de la force musculaire, l'infirmier peut suffire à la besogne. Il ne va pas de l'intérêt du blessé que l'infirmière se substitue à lui. Au contraire, il est indispensable que l'infirmier militaire poursuive son instruction professionnelle par une pratique ininterrompue. Le fonctionnement des services hospitaliers ne peut être, en effet, dans la dépendance d'engagements volontaires limités ou révocables. Demain, nos formations de l'arrière devront se déshabituer brusquement de la collaboration féminine et fonctionner à Casablanca par le seul effort de leur personnel masculin. Qu'adviendrait-il si celui-ci avait été mis à l'écart d'une pratique capable d'entretenir ou de développer son aptitude ?

Mais il y a dans nos salles et sous nos tentes une mission de choix pour l'infirmière. C'est la réalisation des cent petits soins dont il faut entourer le malade et le grand blessé. C'est tout ce qui a trait à leur propreté, à leur alimentation. C'est tout ce qui vise à leur bien-être physique et à leur confortable moral. Œuvre sans prestige pour ceux qui n'ont point de sagesse; actes efficaces et proprement thérapeutiques si l'on mesure le prix des choses à leur utilité. Les tuberculeux guérissent grâce aux sollicitations habiles qui présentent la nourriture et les typhoïdiques sont conduits au port de la convalescence par la continuité d'efforts qui les rafraîchit, les calme et les approprie. La femme est l'agent incomparable de cette tâche. C'est la besogne où ont affirmé leur supériorité nos infirmières de Casablanca, celle qui a fait le plus apprécier leur collaboration par les médecins traitants. Il y a là une indication pour diriger l'instruction professionnelle des infirmières volontaires. Sans doute, qu'elles apprennent à panser une plaie pour acquérir l'éducation nécessaire à l'œuvre d'asepsie, mais qu'elles fassent une part plus large au traitement du *malade* dans leur application à s'instruire.

La collaboration du personnel volontaire à la mission du Service de santé a donné lieu à des rumeurs dont je n'aurais pas à parler ici s'il ne s'en dégageait un enseignement précis. Parce que le Service de santé a dû s'adapter laborieusement à une situation militaire soudainement transformée, parce que les besoins médicaux de la garnison de Casablanca devinrent en quelques jours les multiples et difficiles exigences d'un corps expéditionnaire doublé et lancé à grandes journées dans un pays dévasté, parce que le transport inévitable des blessés ne se fit pas sans souffrances à travers les champs, parce qu'il y eut des desiderata d'humanité pour cette tâche imprévue, épineuse, on vit apparaître des critiques sans mesure. Et, par une inspiration inattendue, l'œuvre calme, pacifique, bienfaisante des infirmières fut comparée et opposée aux imperfections du Service de santé.

On put entendre et on put lire « que sans le dévoûment de la Croix-Rouge » le sort des malades et des blessés fût devenu précaire au pays Chaouia. Ainsi il parut s'établir, de toutes parts, une équivoque donnant à la collaboration de la Société de secours une physionomie inexacte.

Les journaux et les correspondances nous ont apporté les échos multiples de ce malentendu. Erreur injuste et absurde qui mettait dans l'oubli la tâche périlleuse des médecins mêlés aux combattants, le travail de dix ambulances et de trois hôpitaux semés en pays Chaouia, l'action humanitaire et pacificatrice des infirmeries indigènes. Erreur fondamentale qui plaçait l'accessoire à la place du principal et faisait bon marché d'une somme d'effort, d'application, d'ingéniosité et de bravoure qu'il est cruel de contester à l'ensemble du corps médical répandu dans ce pays. Erreur périlleuse aussi pour la « Croix-Rouge », mise en cause malgré elle, parce que de telles équivoques risquent de jeter le malaise entre les artisans d'une même cause.

Il ne me vient pas à l'idée de rendre responsables nos infirmières de ce malentendu; leur modestie fut pareille à leur dévoûment, mais il se dégage de là une leçon qui peut être profitable. Il faut que l'infirmière volontaire, par l'humilité individuelle, que les sociétés d'assistance, par la modestie de l'œuvre, mettent leurs soins à éviter des équivoques semblables. Je voudrais que, dans les cours d'apprentissage, il y eût un chapitre pour traiter de la déontologie de l'infirmière.

On y mettrait en garde l'intelligence féminine, l'enthousiasme féminin, contre une inexacte appréciation du rôle d'auxiliaire.

Il y a là pour la bonne harmonie des actes un écueil dont on apprendrait l'infirmière à se garer. On la convaincrait qu'elle doit donner au médecin l'impression vive et continue de sa collaboration obéissante et désintéressée. La modestie n'est pas seulement la parure de la charité; elle est son habillement normal.



En résumé, l'expérience qui vient d'être poursuivie durant dix mois dans les hôpitaux militaires de Casablanca s'achève dans un jour favorable et aboutit, à mon sens, à une éclatante démonstration. Les infirmières de la Croix-Rouge ont été

des collaboratrices dévouées, instruites, bienfaisantes. Si mes réflexions, au jour de leur départ, sont mêlées de critiques, qui ne sauraient atteindre leur personnalité, c'est que ma prévoyance a pu s'alarmer pour le sort d'une œuvre en laquelle j'ai foi. Il ne faut pas que des obstacles évitables viennent ralentir l'élan d'une collaboration utile au médecin, sympathique au malade et qui est une forme délicate de la charité nationale.

LEGRAND,
Médecin-major au corps de débarquement de Casablanca.

LIVRES NOUVEAUX

Ergebnisse der Inneren Medizin und Kinderheilkunde, Band I (*Revues critiques de pathologie interne et de pathologie infantile*), 1 volume gr. in-8° de 620 pages, avec 28 figures, 1 planche en couleur. Prix : 18 marks (J. SPRINGER, éditeur, Berlin).

Les questions médicales et scientifiques changent si vite, les résultats acquis (le mot résultat étant d'ailleurs la traduction littérale de Ergebniss) sont si difficiles à grouper pour chacun de nous parmi la quantité de publications isolées, que le besoin se fait de plus en plus sentir d'articles d'ensemble suivis d'une bonne bibliographie, articles faits par des auteurs ayant travaillé la question. Ces desiderata sont entièrement remplis dans le présent volume, dont les matières sont extrêmement variées, autre but que désirent remplir les rédacteurs, comme ils l'annoncent dans leur préface. Kraus consacre une longue étude à la question des rapports de l'âme et du corps, dans ses rapports avec la médecine. Le syndrome de Stokes-Adams est l'objet d'une excellente revue de Pletnew. A. Fränkel met au point la question de la thérapeutique par la digitale; la question des digitalines, des digitoxines, du digalène y est étudiée et discutée. Eppinger consacre 50 pages à la pathogénie de l'ictère; la bibliographie nous en a paru très incomplète au point de vue français.

Lewin étudie l'ensemble des résultats expérimentaux obtenus dans l'étude du cancer; Ibrahim, les sténoses pyloriques du nourrisson; W. Heubner, l'artério-sclérose expérimentale, article très complet; Amibal, l'artério-sclérose du système nerveux central; L. Meyer, le métabolisme des chlorures et les troubles de la nutrition chez le nourrisson; Magnus Lévy, les dérivés de l'acétone. Une place à part doit être faite au remarquable article de von Pirket sur l'Allergie; après avoir montré l'existence des phénomènes d'anaphylaxie dans différentes affections, rappelé et discuté les nombreux travaux que leur étude a suscités, avec schémas et courbes à l'appui, il termine par un résumé très clair de l'état de la question. C'est un des plus intéressants chapitres du livre, qui se continue par les études de Bergell sur la question des ferments; de Salge, sur les problèmes biologiques qui se rattachent à l'allaitement naturel et artificiel, article où l'auteur montre qu'il ne faut pas hâtivement conclure de belles expériences théoriques à la pratique, en ce qui concerne l'immunisation du nourrisson par le lait notamment. Tobler étudie en détail la digestion gastrique du lait; Fränkel, la rééducation motrice des tabétiques; de la Camp, le diagnostic clinique de l'adénopathie trachéo-bronchique tuberculeuse, et Peritz termine, avec une étude sur la paralysie pseudo-bulbaire, ce remarquable ensemble de mémoires sur la plupart des questions à l'ordre du jour en pathologie générale et en thérapeutique pratique.

S. I. DE JONG.

BIBLIOGRAPHIE

1679. — **L. Fiaux**. — UN NOUVEAU RÉGIME DES MŒURS : *abolition de la police des mœurs. Le régime de la loi.* 1 vol. in-16 de XIV-512 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1680. — **M. Arthus**. — PRÉCIS DE PHYSIOLOGIE. *Troisième édition*, revue et corrigée. 1 vol. in-8° de XVI-840 pages, avec 286 figures en noir et en couleurs (de la *Collection de Précis médicaux*). Cartonné toile souple. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1681. — **G. Lyon et Th. Barrois**. — PUÉRICULTURE ET HYGIÈNE INFANTILE. Conférences faites pour l'enseignement des jeunes filles par MM. BUÉ, DELÉARDE, GAUDIER, LAMBLING, OUÏ, DUBRON. 1 vol. in-16 de 182 pages. Prix : 2 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1690. — **P. Dubois**. — LES PSYCHONÉVROSES ET LEUR TRAITEMENT MORAL. Leçons faites à l'Université de Berne. *Troisième édition*. 1 vol. in-8°, de XXVII-559 pages. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1691. — **P. Dubois**. — L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME. *Deuxième édition*. 1 vol. in-8°, de 265 pages. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1692. — **H. Labbé et G. Vitry**. — LES SULFO-ÉTHERS URINAIRES : *physiologie et valeur clinique dans l'auto-intoxication intestinale*. Monographie n° 53 de l'*Œuvre médico-chirurgical*. 1 broch. gr. in-8°, de 36 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1692 *bis*. — **Congrès français de médecine**. *Neuvième session : Paris, 1907*. Rapports, comptes rendus, discussions et communications diverses. 2 vol. gr. in-8°. Prix : 20 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

SOMMAIRE du n° de Septembre-Octobre 1908.

Travaux originaux :

A. Giraud. — Le XVIIIe Congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française. Session de Dijon; Août 1908.

Lucien Lagriffe. — Guy de Maupassant. Etude de psychologie pathologique (1er article).

A. Rodiet, P. Pansier et F. Cans. — L'état du fond de l'œil chez les épileptiques.

G.-G. de Clérambault. — Notes sur le régime des aliénés en Angleterre (*suite*).

Revue française et étrangère.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

LES INDICATIONS DU TRAITEMENT PAR

L'OCRÉINE

(Principe actif du Corps jaune de l'Ovaire)

On ne discute plus aujourd'hui la sécrétion interne de l'ovaire ni l'importance de son action dans toutes les manifestations de la vie génitale de la femme, et aussi dans de multiples états biologiques, qui, *a priori*, ne sembleraient pas devoir être influencés par les glandes sexuelles.

Il ne fait plus de doute non plus que la glande périodique endocrine de l'ovaire ne soit le corps jaune. Ce sont les effets de la sécrétion ocréinique sur l'organisme, soit en état d'équilibre physiologique, soit ébranlé par la maladie que nous allons passer en revue.

Quels phénomènes déterminent son ablation, sa suppression ? Les expériences de Cohn, Magnus et Fraenkel permettent de résumer ainsi la triple fonction de la sécrétion ocréinique. Elle remplit :

1° Un rôle trophique, car elle préside à la nutrition de l'utérus et de ses annexes ;

2° Un rôle génital, qui conditionne les hyperémies mensuelles de la femme et règle leur homologue chez les femelles animales, le rut ;

3° Un rôle gravidique, qui amène la fixation de l'œuf dans l'utérus et en permet le développement normal. On peut donc en inférer que le corps jaune est le grand régulateur de la vie sexuelle de la femme.

Mais il n'est pas que cela. A ces actions relativement simples se surajoutent des fonctions plus complexes où le corps jaune n'intervient qu'à l'état d'associé dans les sécrétions internes synergiques de plusieurs glandes. Nous verrons alors le rôle qu'il faut faire jouer au système thyro-ovarien.

Il est donc permis de distinguer :

1° Des syndromes de dysovarie coïncidant avec les actes de la vie génitale, et dans ceux-ci des phénomènes communs à toutes les périodes de la vie sexuelle et des manifestations particulières à chacune des tranches de ce cycle ;

2° Des syndromes de dysovarie n'affectant en apparence aucun rapport avec la vie génitale. Perdus et comme enfouis dans l'ensemble des actes vitaux, ils demandent à être recherchés.

Tous ces états sont justiciables du traitement par l'ocréine, soit isolé, soit aidé de la médication thyroïdienne.

I. — Syndrome de dysovarie génitale pure.

On peut les diviser en phénomènes d'aménorrhée ou de dysménorrhée.

A. — Syndromes d'aménorrhée.

Nous n'aurons naturellement en vue ici que l'aménorrhée indépendante de l'absence des trompes, de l'utérus, ou du vagin.

Exceptionnellement, il est des jeunes filles qui ne sont jamais pubères et chez lesquelles n'apparaîtra jamais la menstruation : c'est l'aménorrhée pure. Le type le plus parfait en est réalisé par ces enfants retardataires, d'aspect et d'esprit infantiles, sans poils, ni seins, dépourvus de forme. La voix est grêle ; les organes génitaux, bien que normaux, sont extérieurement à peine dessinés. C'est dans ces cas qu'il faut donner de l'ocréine ; c'est là la seule aménorrhée vraie, les autres sont plutôt des ménopauses temporaires ou définitives précoces.

Parmi les ménopauses temporaires, il en est de physiologiques et de pathologiques.

Il est une première variété physiologique, c'est l'aménorrhée temporaire de la grossesse et de l'allaitement. Ces deux états sont incontestablement influencés par la sécrétion interne de l'ovaire. Tout d'abord, il ne se forme plus de nouveau corps jaune puisqu'il n'y a plus développement et rupture des follicules de de Graaf. Les règles sont suspendues, l'ovaire sommeille.

Il est une seconde variété d'aménorrhées dites pathologiques, que conditionnent une maladie chronique, surtout tuberculose ou mal de Bright.

Les ménopauses précoces définitives (nous parlons de celles survenant avant trente-cinq ans) peuvent parfois ressortir aux mêmes causes que les ménopauses temporaires. Ainsi, après l'allaitement, l'ovulation peut demeurer suspendue et son arrêt coïncide avec une atrophie utérine (super-involution). De même une maladie comme la tuberculose peut, à proprement parler, couper définitivement les règles. Mais le type de la ménopause précoce définitive est la ménopause opératoire. L'oophorectomie, en suspendant la sécrétion interne de l'ovaire, arrête les règles. Voilà bien une série indubitable d'insuffisances ovariennes que suppléera à merveille l'administration de l'ocréine.

Enfin, la ménopause vraie est, dans la majorité des cas, accompagnée de nombreux troubles qui sont l'avant-coureur de la disparition des corps jaunes et contre lesquels, trop souvent, l'organisme lutte longtemps pour rétablir l'équilibre, sans doute par ses autres sécrétions. L'extrait de corps jaune facilitera cette période de transition.

B. — Syndromes de dysménorrhée.

Il n'est pas besoin d'en rappeler la fréquence et d'insister sur les règles longues et douloureuses. Nous nous bornerons à en étudier une des conséquences les plus fréquentes aux environs de la puberté ; c'est la chlorose. La plus ancienne notion de cette maladie fut celle d'une anémie d'origine génitale chez les jeunes filles pubères. Tout le monde connaît ces malades au pâle visage cireux et bouffi, aux lèvres décolorées, chez lesquelles l'examen clinique rapide, suivi de l'analyse du sang, emporte le diagnostic.

Aux temps modernes, les pathogénies génitales furent remises en vigueur par Charrin ; mais c'est surtout Spillmann et Etienne, puis Etienne et Demange, qui affirmèrent la conception de la chlorose par insuffisance de la sécrétion interne provenant probablement des corps jaunes, et qui publièrent des observations favorables à l'opothérapie ovarienne.

II. — Syndromes de dysovarie génitale associée.

Nous les diviserons en troubles nerveux et en troubles trophiques.

A. — Syndromes nerveux.

Au premier rang se dresse le syndrome basedowien. Les formes complètes sont rares. Cependant l'influence de la sphère génitale sur leur apparition n'est pas douteuse. On les a vues survenir lors de ménopauses temporaires (grossesse) ou définitives, soit normales (Delaunay), soit même chirurgicales (Mathieu, Jayle). L'action des préparations ovariennes a été très nette dans beaucoup de cas (Jayle, Delaunay, Seeligmann, Dalché). Le basedowisme atténué n'est pas rare chez beaucoup de femmes à la période menstruelle : tachycardie, hyperthyroïdie, légère exophtalmie, bouffées de chaleur, crises de sueurs, etc., se manifestent nettement.

Ces troubles nerveux dysovariques comprennent aussi toute la série des troubles vasomoteurs, de même que ces crises d'épilepsie qui débutent à l'occasion de l'établissement des règles, ces névralgies cataméniales et ces psychoses dont la démence précoce est la moins mal caractérisée.

B. — Syndromes trophiques.

Les deux plus nets sont l'obésité et le rhumatisme chronique :

Obésité. — Hippocrate avait déjà remarqué la coïncidence de l'obésité et de troubles menstruels (règles irrégulières peu abondantes). Les travaux des auteurs modernes permettent de distinguer :

1° Une obésité expérimentale en quelque sorte, celle des ovariotomisées. Chez les animaux, on sait, depuis longtemps, qu'à la suite de la castration survient une propension à l'embonpoint. Consécutivement aux oophorectomies pratiquées sur la femme, l'apparition de l'embonpoint est signalée dans environ un quart des cas par Jayle, qui constate aussi que l'adipose marquée survient moins après l'hystérectomie simple qu'après l'oophorectomie. Il y a là, sans aucun doute, indication au traitement par le corps jaune ;

2° Une obésité apparaissant à divers stades de la vie génitale de la femme. Elle comprend :

a) L'obésité de la puberté, qui n'est pas celle de la chlorose. C'est un embonpoint passager comme l'insuffisance qui la conditionne, s'accompagnant de règles discrètes et irrégulières, mais qui disparaît dès que la menstruation s'est définitivement établie ;

b) L'obésité post-nuptiale, qui dépend soit de l'épuisement consécutif à l'hyperfonctionnement génital, soit d'infections utéro-annexielles ;

c) L'obésité maternelle est de beaucoup la plus fréquente. Dès les premiers mois de la grossesse, beaucoup de femmes enceintes s'épaississent et infiltrent de graisse leur tissu cellulaire et leur foie. Cet envahissement adipeux est discuté : est-il déviation de la fonction adipopexique du foie? est-il manifestation d'insuffisance ovarienne? Il est probable que ces deux processus d'intoxication agissent concurremment et l'on a naturellement tout à gagner à supprimer l'un d'eux par l'opothérapie ovarienne ;

d) L'obésité de la ménopause est, lorsqu'elle existe, le trouble le plus net de dysovarie, puisque c'est un signe physique facilement appréciable. Elle s'accompagne de symptômes satellites subjectifs (bouffées de chaleur, suffocation) qui doivent déjà faire soupçonner l'insuffisance glandulaire.

Localisée surtout à la paroi abdominale, sur les seins, les fesses, les hanches, elle est loin de constituer un signe de bonne santé et le médecin judicieux songera à lui opposer le traitement par l'ocréine.

Rhumatisme chronique. — Il est vraisemblable que le rhumatisme chronique relève d'insuffisances glandulaires. Si le rhumatisme thyroïdien semble pour certains cas démontré par l'efficacité du traitement, le rhumatisme par dysovarie peut se réclamer d'arguments cliniques.

Le rhumatisme chronique est fréquent chez la femme, chez celle surtout dont la vie sexuelle a été anormale. On le voit souvent survenir à la ménopause. Aussi, M. Dalché l'envisage-t-il comme résultant d'un trouble de la sécrétion interne des ovaires. La formule urologique du rhumatisme chronique semble calquée sur celle de l'insuffisance ovarienne; il y a hypoazoturie et hypophosphaturie.

Chaque fois qu'il a vu survenir un rhumatisme chronique à la période génitale, M. Dalché a constaté « un trouble du côté du système ovarien »; du reste, les déformations polyarticulaires siègent surtout aux membres et la menstruation exagère les phénomènes douloureux. Le rhumatisme de la ménopause frappe surtout les mains et les pieds : c'est une arthrite sèche, déformante.

Il faut envisager dans le rhumatisme chronique, comme dans l'obésité, une pathogénie commandée par de multiples insuffisances glandulaires, surtout thyro-ovariques, où chacune des deux glandes joue un rôle, et où toutes deux doivent logiquement intervenir dans la thérapeutique; dans ces cas encore, l'association de l'ocréine au traitement est nettement indiquée.

COLLÈGE DE FRANCE

Laboratoire d'histologie. Histologie normale et pathologique. — M. J. Jolly commencera le mardi 13 Octobre 1908, au laboratoire d'histologie du Collège de France, un cours particulier sur l'histologie normale et pathologique du sang. Ce cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis à 2 heures. Il sera accompagné de démonstrations et comprendra quinze leçons dont le programme est le suivant :

Morphologie du sang. Technique générale. Examen du sang frais. Méthode de fixation et de coloration. Numération des globules rouges. Variation du nombre des globules rouges. Hémoglobine. Colorimétrie. Diamètre des globules rouges. Mesure du grossissement. Altérations des globules rouges. Globules rouges nucléés. Etude des anémies.

Leucocytes. Morphologie. Physiologie. Numération. Numération des variétés de leucocytes. Leucocytose. Leucémies. Exsudats. Leucocytes du tissu conjonctif, des exsudats et du pus. Résistance des globules rouges. Isotonie. Sérum. Coagulation. Examen médico-légal du sang.

Hématopoïèse. Formation du sang chez l'embryon. Régénération du sang. Rate. Ganglions et organes lymphoïdes. Moelle osseuse.

Le nombre des élèves étant limité, on est prié de s'inscrire d'avance (laboratoire d'histologie, annexe du Collège de France, rue des Ecoles).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Chevalier.* — MM. Poupon, à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir); Vaudey, à Marseille.

Association confraternelle des médecins français. — Fondée dans le but de venir immédiatement en aide à la veuve, aux orphelins, aux ayants droit des médecins décédés, l'Association confraternelle des médecins français ne fait aucun bénéfice, elle est essentiellement médicale et philanthropique.

Son fonctionnement est des plus simples. Au décès d'un sociétaire, chaque membre survivant verse une somme de 10 francs.

Le total de ces versements est remis, sans frais ni retenue, à la personne désignée par le décédé ou à ses ayants droit.

Ce n'est pas une charité, c'est un *secours dû, immédiat*, sans frais, sans intervention du fisc ou de la procédure légale habituelle.

Un membre du bureau se rend au domicile de la veuve ou des orphelins. Il apporte le viatique espèces, tangible, plus éloquent que de bonnes et simples paroles.

Une société similaire de pharmaciens, fondée en Seine-et-Oise, a versé 700.600 francs depuis huit ans! (Soit près de 9.000 francs par décès).

Pourquoi les médecins n'auraient-ils pas les mêmes avantages et les mêmes facilités?

Les demandes d'admissions, statuts, renseignements, doivent être adressées, soit au siège social : au président, M. G. Tissot, 35, boulevard de Clichy, soit aux confrères : Pélaprat, *vice-président*, 6, boulevard de Clichy; Lévi Banmi, *secrétaire*, 4, boulevard de Clichy; Thil, *trésorier*, 68, rue Doudeauville; Soulier, *trésorier*, 33, rue des Trois-Frères.

Corps de santé militaire. — Les médecins stagiaires de l'Ecole d'application du service de santé militaire dont les noms suivent sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe et reçoivent les affectations suivantes : M. Mouchard, hôpital militaire du camp de Châlons; M. Ferron, hôpital militaire de Maubeuge.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été promus dans le corps de santé des troupes coloniales :

Au grade de médecin principal de 1re classe. M. le médecin principal de 2e classe Preux.

Au grade de médecin principal de 2e classe. MM. les médecins-majors de 1re classe : Clouard, Yersin, Daliot, Grognier.

Au grade de médecin-major de 1re classe MM. les médecins-majors de 2e classe Lecomte, Gudet de la Conche.

Au grade de médecin-major de 2e classe. MM. les médecins aides-majors de 1re classe Salabert-Strauss, Montfort, Mathis.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Rousseau est placé en activité hors cadres et désigné pour faire partie d'une mission géodésique et forestière à la Côte d'Ivoire.

Inspection de l'Assistance publique. — M. Cougoub, médecin à Cajare (Lot), est nommé sous-inspecteur de l'Assistance publique et affecté au département de l'Orne, 2e tour.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Rondot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 26 Septembre.* — *Les oreillettes du cœur.* — Ont obtenu : MM. Pierquin, 13; Paulin, 5; Papillon, 17; Placet, 10; Morlot, 11; Pierrot, 12; Paulet, 17 1/2; Parcheminey, 11; Mozer, 15; Mladenoff; 12; Picard, 10; Pauvert, 14; Morin, 8; Mollet, 11; Pataud-Devallencienne, 14; Murga, 15; M. Pérol, 11; M. Perl, 16. — *Absents* : MM. Montouan, Nédeff, Noumez, Pauliac, Pauron, Pinon.

Séance du 28 Septembre. — *Les deux muscles ptérygoïdiens.* — Ont obtenu : MM. Piquernal; Pilatte, 13; Médot, 11; Poissonnier, 9; Pernel, 5; Parturier, 13; Ollier, 9; Netter, 12; Morel, 10; Minvielle, 17; Meyer, 17; Merini, 14; Mercier (P.), 5; Melou, 3; Meignen, 14; Plotkin, 9; Pliehet, 10; Pigney, 10; Piémont, 19; Philipps, 12; Petit (A.), 12; Pinard, 8; Lucas, 15; Leroy, 8; Legrain, 15; Mahieu, 15. — *Absents* : MM. Masson, Ménagé, Meusnier.

Pathologie. — *Séance du 25 Septembre.* — *Fracture de l'extrémité inférieure du radius.* — Ont obtenu : MM. Juif, 6; Hiblot, 9; Guillaumont, 10; Haguet, 14; Jacob, 15; Hahn, 11; Hanras, 13; Guille, 10; Guillemet, 11; Jarry, 3; Hartemann, 15; Hischmann, 3; Hugon, 13; Imbert, 15; Hertz, 14; Jais, 6; Greyfié de Bellecombe, 11; Grèze, 9; Hérisson-Laparre, 15; Guyot, 10. — *Absents* : MM. Dentier, Hayot, Hervier, Houttelette, Jacq, Kroliniski.

Séance du 28 Septembre. — *Oreillons.* — Ont obtenu : MM. Grille, 3; Hussoa; Huguet, 13; Labbé, 10; Herdner, 7; Guerrin, 12; Hue, 16; Guillemin, 13; Khérouvimoff, 6; Haguenau, 15; Lacronique, 6; Gros, 12; Jourdan; Corneille; Guinet, 13; Labro, 4; Jallet, 10; Joyes, 7; Dentier; Gnillaumot, 10; Guérain, 8; Mlles Halberstadt, 8; Kalmanovitch, 10. — *Absents* : Mlles Herszliek, Jouvin.

Ecole d'application du service de santé. — Par modification à l'avis inséré au *Journal officiel* du 2 Mai 1908, les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe qui seront reçus au concours dont l'ouverture aura lieu le 16 Décembre 1908, à neuf heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé, à Paris, bénéficieront des dispositions du décret du 30 Août 1908 et seront admis, en conséquence, à cette Ecole, comme médecins aides-majors de 2e classe élèves et non comme médecins ou pharmaciens stagiaires.

Aucune modification n'est apportée aux programmes des concours.

Hôpitaux de Nîmes. — Un concours sera ouvert le mercredi 9 Décembre prochain, à l'hôpital Ruffi, pour 2 places d'internes des dits hôpitaux.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 Novembre inclus, dernier délai.

Les candidats devront déposer au secrétariat des hôpi-

taux leur demande accompagnée des pièces suivantes :

1° Bordereau d'inscriptions contenant la mention des notes obtenues aux différents examens; 2° certificat de régularité d'études et de bonne conduite émanant d'un doyen de Faculté ou d'un directeur d'Ecole de médecine; 3° certificat de bonnes vie et mœurs à date récente.

Les candidats devront avoir 12 inscriptions de doctorat ancien régime ou 8 nouveau régime.

La Commission administrative des hôpitaux fera connaître individuellement à chaque candidat s'il est admis ou non à concourir.

Le Concours comprendra : *Première épreuve, écrite* : *a*) Une question de médecine; *b*) Une question de chirurgie. A traiter dans un délai de quatre heures.

Deuxième épreuve, orale : *a*) Une question d'anatomie à développer en cinq minutes, après dix minutes de réflexion; *b*) Une question de médecine pratique; *c*) Une question de chirurgie pratique, appliquées au service de garde, à développer en cinq minutes, après quinze minutes de réflexion.

Les candidats qui auront subi les épreuves avec succès seront classés et désignés suivant leur ordre de classement pour remplir les places vacantes.

La durée de l'Internat est de deux ans.

Deux places seront disponibles au 1er Janvier 1909.

Les internes sont logés, chauffés et éclairés par les hôpitaux. Ils reçoivent : 1° un traitement de 250 francs, la première année, et de 300 francs, la seconde année; 2° une indemnité de nourriture de 80 francs par mois.

Les internes sont chargés, à tour de rôle, des fonctions de répétiteur du Cours départemental d'accouchement. Une indemnité de 100 francs par an est allouée à ce répétiteur par le Conseil général du Gard.

L'attribution du service de la Maternité, de la Crèche et de l'Hospice d'humanité, est dévolue par rang d'ancienneté et à tour de rôle pendant quatre mois, à un interne de seconde année.

Les internes doivent se conformer à toutes les dispositions du règlement des hôpitaux et aux modifications qui pourront y être apportées par la Commission administrative.

Hôpitaux de Nîmes. — Un concours sera ouvert le vendredi 15 Janvier 1909 pour la nomination d'un chirurgien-adjoint de l'hôpital Ruffi.

Le siège du concours sera porté à la connaissance des candidats huit jours seulement avant la date des opérations.

Conditions d'admission au concours. — Pour être admis à concourir les candidats devront satisfaire aux conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisés Français ; 2° être docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° être agréés par la Commission administrative.

Auront seuls droit au titre de chirurgien-adjoint des hôpitaux de Nîmes, ceux qui, admis comme tels après concours, auront exercé dans la ville de Nîmes pendant deux ans au moins.

Pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent, les candidats devront déposer au secrétariat des hôpitaux, un mois avant l'ouverture du concours, les pièces suivantes :

1° Leur acte de naissance; 2° les pièces justificatives de leur qualité de Français; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° leur diplôme de docteur; 5° l'engagement écrit de se conformer au règlement sur le service de santé des hôpitaux de Nîmes et aux décisions et délibérations qui seraient prises ultérieurement par la Commission administrative; 6° une note des titres et des services antérieurs qu'ils peuvent faire valoir.

Toutes les pièces dont il s'agit devront être délivrées par les autorités compétentes et toutes les signatures dûment légalisées; les dossiers incomplets ou irrégulièrement établis seront refusés par l'Administration.

Epreuves du concours. — Les épreuves du concours sont les suivantes :

1° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie normale topographique : deux heures sont accordées pour la rédaction du mémoire; 2° une composition écrite sur un sujet de pathologie externe : trois heures sont accordées pour la rédaction du mémoire; 3° deux opérations sur le cadavre; 4° une épreuve clinique écrite et une épreuve clinique orale sur deux malades : il sera accordé trente minutes au candidat pour l'examen des deux malades; une heure sera accordée pour la rédaction du mémoire et vingt minutes pour développer oralement devant le jury son opinion sur le malade après dix minutes de réflexion.

Fonctions et attributions des chirurgiens-adjoints. — Les chirurgiens-adjoints sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'au moment de leur titularisation, sauf le cas où ils sont atteints par la limite d'âge.

Les chirurgiens-adjoints remplacent leur chef de service en cas d'absence ou d'empêchement. Ils peuvent être appelés en outre à effectuer des services supplémentaires si l'administration le reconnaît nécessaire.

Les chirurgiens-adjoints ne sont pas rétribués. Toutefois ils reçoivent de leur chef de service les émoluments qui lui reviennent pendant son absence quand celle-ci a duré au moins huit jours.

Les chirurgiens-adjoints sont chargés avec les médecins-adjoints des cours théoriques de l'Ecole départementale d'infirmières et reçoivent à cet effet une indemnité de 400 francs par an.

La limite d'âge est fixée à cinquante-cinq ans pour tous les médecins et chirurgiens des hôpitaux de Nîmes, quelles que soient leurs fonctions.

RENSEIGNEMENTS

Erratum. — Dans le numéro du 26 Octobre, page 624, 3e colonne, dans notre note sur l'Aniodol, une erreur de composition que nos lecteurs ont du reste rectifiée, nous a fait dire l'Anidol antiseptique intestinal. C'est ANIODOL qu'il faut lire.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA DÉSINFECTION DÉPARTEMENTALE DANS LE RHONE

La désinfection départementale, organisée suivant les récentes circulaires ministérielles, fonctionne, dans le Rhône, depuis le 15 Février 1908[1]. Je rappelle que le département (Lyon excepté) possède trois postes. Chaque chef de poste est logé, payé à l'année, adonné exclusivement à sa tâche. Il est journellement dirigé par un membre de la Commission sanitaire. L'ensemble du service est surveillé par l'Inspecteur départemental d'hygiène.

Le poste de l'arrondissement de Lyon, dont le rayon est le plus étendu, est doté d'un automobile que conduit le chef de poste. L'étuve (étuve Gonin, au formol) est transportée, quand la maladie est terminée, par le même automobile, aménagé à cet effet, par conséquent, sans supplément de frais. En un mot, l'automobile remplace complètement le chemin de fer, les voitures, la traction animale de l'étuve.

Les deux autres postes (Villefranche et Tarare) n'ont pas d'automobile; le chef de poste emprunte les moyens publics de locomotion. Ces postes sont munis d'anciennes et volumineuses étuves à vapeur, transportées par chevaux, qu'on loue quand cela est nécessaire.

La désinfection en cours de maladie (instructions, prêts de lessiveuses, sacs, etc., désinfection des lieux d'aisances, des puits) *est mise au premier plan.* Chaque logement abritant un infectieux est visité aussi souvent que possible.

Les linges, la literie sont toujours désinfectés sur place; rien n'est transporté au poste.

***

Il est intéressant de résumer le rapport qui vient d'être soumis au Conseil général du Rhône, sur les six premiers mois de fonctionnement (15 Février-15 Août).

Première remarque très importante. — L'organisation rationnelle du service a immédiatement augmenté dans de notables proportions les déclarations médicales. Le nombre des cas déclarés en six mois s'est élevé à 645 (non compris les rougeoles des écoles), alors que le chiffre annuel moyen était de 400 seulement. On peut prévoir que, pour 1908, les déclarations se feront quatre fois plus qu'auparavant. Ce sera encore très éloigné de la totalité des cas qui devraient être déclarés : ce sera cependant une notable amélioration de la situation.

A lui seul, le poste de l'arrondissement de Lyon, mieux organisé, plus rapide, a reçu 518 dé-

1. J. Courmont. — « La Désinfection départementale ». *La Presse Médicale*, 17 Juin 1908.

clarations. Les deux autres, réunis, n'en ont reçu que 127. Ce rapprochement est très instructif, et montre que les déclarations augmentent de fréquence en raison de la meilleure organisation du poste et de sa plus grande rapidité de fonctionnement. Il faut, pour inspirer confiance, qu'un chef de poste soit connu, qu'il rende fréquemment visite aux mairies, aux médecins, aux pharmaciens.

Le service de la désinfection a d'ailleurs été mieux accueilli qu'on ne pouvait s'y attendre. A part quelques protestations sans importance, les médecins et (chose à retenir) les familles l'ont vivement apprécié. Nous avons vu des familles, pour lesquelles la déclaration n'avait pas été faite, venir réclamer la désinfection auprès du chef de poste opérant chez un voisin. En un mot, la désinfection départementale, *sérieusement et rapidement organisée*, surtout en cours de maladie, deviendra, contrairement aux prédictions pessimistes, très vite populaire.

Voici le tableau des maladies déclarées :

Rougeole	266
Scarlatine	166
Diphtérie	80
Fièvre typhoïde	61
Tuberculose	49
Variole	6
Bronchopneumonie	5
Oreillons	4
Grippe	3
Infection puerpérale	2
Coqueluche	1
Erysipèle	1
Dysenterie	1
Total	645

On remarquera de suite le nombre des rougeoles (bien que les rougeoles scolaires ne soient pas comptées). Une fois de plus, nous affirmons l'inutilité de la désinfection pour l'immense majorité des cas de rougeole. Il faut modifier les règlements à ce point de vue[1]. Nos chefs de poste ont d'ailleurs reçu des instructions leur prescrivant de ne s'occuper des rougeoles qu'après avoir terminé toutes leurs opérations concernant les autres maladies.

Depuis le 15 Août, le nombre des cas de fièvre typhoïde a considérablement augmenté. La statistique annuelle sera très modifiée à ce point de vue.

Les chefs de poste ont fait 1.298 visites. La désinfection des locaux et de la literie a été opérée 382 fois. Pour cela : 14.539 kilomètres ont été parcourus. On a prêté 63 lessiveuses et 68 sacs. Tous ces chiffres se rapportent à six mois, mais seront plus que doublés au bout de l'année, les premières semaines de fonctionnement d'un service encore peu connu ayant été fort peu chargées.

Le rouage le plus défectueux a été la transmission des déclarations par les mairies aux chefs de postes : oublis, retards. Heureusement, les déclarations envoyées à la préfecture ou à la sous-préfecture étaient immédiatement transmises aux postes. On obtiendra difficilement la rapidité des envois des mairies. Le téléphone pourrait rendre, à ce point de vue, de grands services.

La partie la plus intéressante du rapport est celle où le fonctionnement des 3 postes est comparé, surtout financièrement. Elle se résume ainsi. Dans un département comme le Rhône, en partie montagneux et aux rares moyens publics de communication, l'automobile seule peut faire rendre au service le maximum de résultats. Inutile d'insister sur la rapidité, sur la facilité d'établir journellement une tournée de plusieurs visites sans être obligé de revenir au point de départ, avec économie de kilomètres. Mais, surtout, le chef de poste, sans aucun supplément de dépense, peut s'arrêter dans tous les villages qu'il traverse et se mettre continuellement en rapport avec les maires et secrétaires de mairies, avec les médecins, les pharmaciens, etc. Il peut, sans se détourner, faire de multiples observations et les signaler à l'inspecteur départemental de l'hygiène publique. Il devient, de ce chef, non plus l'agent de la désinfection, mais celui de l'hygiène départementale. Son rôle grandit dans des proportions considérables.

J'ajouterai qu'il est impossible de faire arriver les énormes étuves à vapeur que nous possédons (3.000 kilogrammes) dans beaucoup de chemins vicinaux et particuliers. L'étuve légère à formol, sur automobile, pénètre partout.

Au point de vue financier, les résultats ont été les suivants. Le chiffre des dépenses a été notablement inférieur dans le poste de Lyon, à automobile. Si nous considérons le coût d'une déclaration, nous le trouvons trois fois plus élevé à Tarare, et cinq fois plus à Villefranche. Si nous considérons le coût du kilomètre, nous le trouvons un tiers plus élevé à Tarare et sept fois plus à Villefranche. Outre tous les avantages énumérés plus haut, la traction automobile possède donc celui du bon marché. Bien plus, l'arrondissement de Lyon, avec ses 518 déclarations en six mois, aurait eu besoin de 3 postes. C'est par milliers de francs que se chiffre l'économie.

***

Tels sont les résultats immédiats d'un service bien organisé de désinfection départementale. *Ce service doit être conçu de façon très large.* L'étuvage de la literie et des linges contaminés est bien peu de chose en regard de la désinfection en cours de maladie, en regard de la diffusion des notions d'hygiène et de propreté, que seul un service ainsi conçu peut réaliser. Il devient un rouage indispensable de l'Hygiène publique.

1. L'Académie de médecine devrait en prendre l'initiative.

L'inspecteur départemental ne peut s'en passer s'il veut mener à bien la tâche sociale qui lui est confiée.

Professeur J. COURMONT,
Inspecteur de l'Hygiène publique dans le Rhône.

LIVRES NOUVEAUX

Dubois (de Berne). — *Les psychonévroses et leur traitement moral.* Préface du professeur Dejerine, 3e édition, 559 pages, Paris, 1909. Prix : 8 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Comme disait Montaigne : « Cecy est un livre de bonne foy. » L'auteur est un moraliste qui offre au public ses impressions sur ses malades et ses opinions sur la vie.

Les unes et les autres sont très simples et très claires. En voici des exemples :

« Chez les hommes, comme chez les poupées, c'est la tête qui est la partie la plus fragile ; c'est elle qui a besoin de réparations.

« Les nerveux sont suggestibles, fatigables, sensibles et émotifs à l'excès. Le stigmate caractéristique du neurasthénique est sa fatigabilité. Le stigmate caractéristique de l'hystérique est son autosuggestibilité. L'hystérique est une actrice qui a perdu la tête et joue un rôle en s'imaginant qu'elle est dans la réalité. L'hystérique se trompe; ramenez-la à la vérité. Il ne faut ni douches ni strychnine pour la convaincre.

« Le nervosisme sous toutes ses formes est une psychose; il comprend : la neurasthénie, l'hystérie, l'hystéro-neurasthénie, la psychasthénie, les formes légères d'hypocondrie et de mélancolie ; enfin, on peut y faire rentrer certains états de déséquilibre mental plus graves, frisant la vésanie et difficiles à classer.

« Le nervosisme est un mal avant tout psychique, et à mal psychique, il faut traitement psychique. Ce traitement psychique doit être une orthopédie patiente, agissant par les voies de la raison pure et par celles du sentiment. Il y a une dialectique sentimentale.

« Il y a entre la suggestion et la persuasion toute la différence qu'il y a entre un poisson d'Avril et un bon conseil. »

Et, pour terminer, ces réflexions philosophiques :

« La vraie hygiène consiste avant tout à se laisser vivre avec une imperturbable confiance dans sa résistance. Il faut arriver au sentiment « d'incassabilité ».

« Il faut vouloir être en bonne santé, créer volontairement une disposition optimiste qui nous fait prendre, comme on dit, les choses par le bon bout.

« C'est dans l'éducation de soi-même que les malades doivent chercher leur guérison, et que les gens bien portants trouvent le préservatif contre le nervosisme. »

On croirait entendre un écho de sir John Lubbock ou la voix de M. Jean Finot.

LAIGNEL-LAVASTINE.

Maurice Arthus. — *Précis de Physiologie.* Paris, 1908, 3e édition, 286 figures en noir et en couleurs. Prix : 10 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Ce précis arrive cette année à sa troisième édition. Etant donnée la conception didactique de l'auteur, le succès de ses devancières lui est assuré.

M. Arthus, avec la conscience juste de ses obligations, a évité de surcharger son livre avec des répétitions de faits qu'on doit savoir quand on aborde l'étude de la physiologie. Il n'insiste pas sur le détail de l'instrumentation ni sur les techniques qui s'apprennent plus au laboratoire que dans un livre, et il a réagi contre l'abus réel des citations d'auteurs, qui simule l'érudition et ne témoigne, en somme, que d'une patience plus ou moins ordonnée. Il a fait une « élimination impitoyable des hypothèses artificielles, des observations superficielles et discordantes ». Il a tenu surtout à présenter la physiologie comme une science précise et à montrer son rôle éducateur de l'esprit.

Cet ouvrage, grâce à une impression alternante en caractères de double type, en grand et petit texte, forme un enseignement à double degré. Il est de ces livres qu'on aime à avoir sous la main.

A. LÉTIENNE.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

SOMMAIRE du n° 5.

Travaux originaux :

H. Roger. — L'amylase des œufs de poule (avec figure).

Giovanni di Cristina. — Effets de l'excitation faradique du vague sur le cœur de l'*Emys europœa* sain et en état de dégénérescence graisseuse (avec figures).

J. Browinski et **St. Dombrowski.** — Sur une méthode de dosage de la matière colorante fondamentale des urines.

F.-X. Lesbre et **F. Maignon.** — Contribution à la physiologie de la branche externe du spinal. Innervation des muscles sterno-mastoïdien, cléido-mastoïdien et trapèze (avec figures).

Lucien Camus et **Maurice Nicloux.** — Le chlorure d'éthyle dans les tissus pendant l'anesthésie et au moment de la mort, et spécialement dans le système nerveux.

A. Moukhtar. — Etude expérimentale de l'état de réflectivité exagérée déterminé par le chloralose (avec figures).

F. Maignon. — Du rôle des graisses dans la glycogénie. Traitement du diabète par le régime gras.

H. Claude et **P. Lejonne.** — Paralysie ascendante à forme sensitivo-motrice radiculaire par méningo-myélite aiguë (premier mémoire) (avec figures).

J. Castaigne et **F. Rathery.** — Etude expérimentale de l'action du chlorure de sodium sur l'épithélium rénal.

H. Claude et **P. Lejonne.** — Le syndrome paralysie ascendante dans ses rapports avec la méningo-myélite aiguë. La forme sensitivo-motrice radiculaire (deuxième mémoire) (planche VII).

J. Nicolas et **Ch. Lesieur.** — Le traitement antirabique dans la région lyonnaise (1907).

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Sur les Alcaloïdes des tabernanthés.

Aujourd'hui la mode est à l'Ibogaïne et l'on prescrit couramment cet alcaloïde dans les dépressions d'origine nerveuse et dans les convalescences. Mais certaines maisons ont fait venir d'Afrique des lots de tabernanthe voisins du t. iboga et en ont extrait des principes se rapprochant de l'ibogaïne au point de vue chimique, mais qui en diffèrent au point de vue clinique. Quelques-uns de ces alcaloïdes ont des effets comparables à ceux de la strychnine et peuvent donner lieu à des intoxications variées. Il faut donc absolument exiger la marque « Nyrdahl », la seule officiellement expérimentée à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris. Dose : 2 à 6 dragées Nyrdahl par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Répartition des stagiaires dans les services hospitaliers. — I. *Inscription et classement des stagiaires.* — Le choix des services hospitaliers, pour la période de stage comprise entre le 1er Novembre 1908 et le 1er Mars 1909, aura lieu les 20, 21 et 22 Octobre 1908, de 9 à 11 h. du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Seront seuls inscrits d'office, pour être appelés à choisir, MM. les étudiants en cours régulier d'études, c'est-à-dire ayant pris à la Faculté de médecine de Paris, en Juillet 1908, les 4e, 8e ou 12e inscriptions. Ne seront appelés que sur leur demande écrite MM. les étudiants soumis au stage, se trouvant dans l'une des situations suivantes : 1° Elèves en cours irrégulier d'études; 2° élèves libérés du service militaire; 3° élèves sortant d'une Faculté ou Ecole des départements. Les demandes d'inscription devront parvenir à M. le doyen avant le 15 Septembre. Une convocation sera adressée aux élèves inscrits.

II. *Dispositions relatives aux internes et externes des hôpitaux.* — Le stage de spécialité, imposé aux élèves de quatrième année par l'article 1er du décret du 20 Novembre 1893, n'est pas exigé des internes et externes titulaires des hôpitaux. Toutefois, en consignant pour la première partie du cinquième examen, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. Le certificat à produire doit être revêtu de la signature du chef de service d'accouchement et du directeur de l'hôpital, ainsi que du visa de M. le secrétaire général de l'Assistance publique.

Clinique ophtalmologique (professeur : M. De Lapersonne). — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1908-1909 :

1° *Enseignement clinique.* — L'enseignement clinique, par M. le professeur De Lapersonne, a lieu tous les jours, à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1908.

Horaire des cours. — Lundi : Polyclinique et examen des malades. — Mardi : Opérations et visites dans les salles. — Mercredi : Polyclinique et ophtalmoscopie. — Jeudi : Opérations et visites dans les salles. — Vendredi : Polyclinique : à 10 heures, leçons cliniques à l'amphithéâtre Dupuytren. — Samedi : Laboratoire.

2° *Cours pratique d'ophtalmologie.* — Ce cours, fait par le professeur De Lapersonne, assisté de MM. Cantonnet, Cerise, Coutela et Pley, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 20 Octobre 1908 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire.

Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique. Le droit à verser est de 50 francs.

3° *Conférences sur les maladies des yeux* (1re série). — Ces conférences seront faites par M. Poulard, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du lundi 23 Novembre 1908 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

4° *Leçons pour l'Institut colonial.* — M. le professeur De Lapersonne fera, les lundis 23 et 30 Novembre, 7 et 14 Décembre 1908, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

5° *Leçons d'ophtalmoneurologie.* — M. Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste de l'hôpital Laënnec, fera, pendant les mois de Janvier et Février 1909, une série de 8 leçons sur les Noyaux moteurs des yeux, les paralysies oculaires, formes cliniques et localisations (lundi, 10 h. 1/2, amphithéâtre Dupuytren).

6° *Conférences sur les maladies des yeux* (2e série). — Ces conférences seront faites par M. Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du 15 Mars 1909 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

7° *Cours de perfectionnement.* — M. le professeur De Lapersonne, assisté de M. Weiss, professeur agrégé de physique, et de MM. Cantonnet, Cerise, Gellé, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours après les vacances de Pâques (3 heures, amphithéâtre Dupuytren).

Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la médecine opératoire; 2° l'ophtalmométrologie et les applications de l'électricité; 3° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 4° l'examen ophtalmoscopique; 5° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie. Le droit à verser est de 100 francs

8° *Cours de vacances.* — MM. Cantonnet, Cerise et Coutela, chefs de clinique et de laboratoire, feront un cours de revision, avec présentation de malades, pendant les mois de Juillet et Août 1909. Le droit à verser est de 50 francs.

Des affiches spéciales indiqueront le programme et l'horaire de chaque cours.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Beille, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours de matière médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de matière médicale à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Paviot, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur d'anatomie pathologique à ladite Faculté.

NOUVELLES

Paris et Départements.

XXIe Congrès français de chirurgie (du 5 au 10 Octobre 1908, à Paris). — Ordre des séances du Congrès : Lundi 5 Octobre, à 2 heures. — Séance d'inauguration dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Discours de M. le professeur Emile Forgue, correspondant national de l'Académie de médecine, président du Congrès.

Compte rendu du secrétaire général.

A 3 heures précises. — Questions mises à l'ordre du jour : « Chirurgie du canal cholédoque et du canal hépatique », MM. Delagénière (du Mans) et Gosset (de Paris), rapporteurs. — Questions diverses : foie.

Mardi 6 Octobre, à 2 heures. — Questions diverses : utérus, annexes, estomac, péritoine, intestin, appendice, reins, testicules, hernies.

Mercredi 7 Octobre, à 2 heures. — Question mise à l'ordre du jour : « Traitement chirurgical des cavités osseuses d'origine pathologique », MM. Broca (de Paris) et Novè-Josserand (de Lyon), rapporteurs. — Questions diverses : thorax, rachis, fosses nasales, pharynx, oreille.

Jeudi 8 Octobre, à 3 heures. — Assemblée générale. Rapport du trésorier. Nomination du vice-président du

Congrès de 1909 et des secrétaires, de deux membres du Comité d'administration. — Le soir : banquet (au Palais d'Orsay).

Vendredi 9 Octobre, à 2 heures. — Question mise à l'ordre du jour : « Traitement chirurgical des névralgies faciales », MM. JABOULAY (de Lyon) et MORESTIN (de Paris), rapporteurs. — Questions diverses : face, cou, membres.

Samedi 10 Octobre, à 2 heures. — Questions diverses : chirurgie générale.

A 4 heures (salle de correspondance). — Présentation d'instruments et appareils.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Association internationale de la presse médicale. — Le Comité permanent de l'Association internationale de la presse médicale tient aujourd'hui une réunion.

Ordre du jour : 1° Rapport du secrétaire général sur le fonctionnement de l'Association internationale;

2° Comptes du trésorier;

3° L'annuaire de l'Association;

4° Rapport des délégués sur le fonctionnements des diverses Associations nationales;

5° Préparation de la III[e] Assemblée générale de l'Association internationale (Budapest, 1909);

6° Rapports avec le Comité d'organisation du XVI[e] Congrès international des sciences médicales (Budapest, 1909). Place à réserver à la presse médicale. Bureau. Cartes, etc.;

7° Suite de la discussion sur les articles réclame;

8° A propos des auteurs publiant simultanément le même travail dans différents pays (proposition allemande);

9° Sommaire détaillé ou résumé des articles originaux — à publier à la fin de ceux-ci — dans une des trois langues officielles de l'Association (proposition française).

Composition de la réunion. — Allemagne : Professeur Posner, His, Kutner et Casper. — Angleterre : MM. Dawson Williams, Sprigge et Creasy. — Belgique : MM. de Jace et Péchère. — Danemark : M. Tscherning. — Espagne : M. Nogueira. — France : MM. Lucas-Championnière, Baudouin et Blondel. — Hongrie : M. de Illyes. — Italie : M. Ceccherelli.

Le bureau de l'Association est ainsi composé : Président : Professeur POSNER. — Vice-présidents : MM. BOMBARDA et DE JACE. — Trésorier : M. DAWSON WILLIAMS. — Secrétaire général : M. RAOUL BLONDEL.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Valence, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Liberté*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2[e] classe Mauran, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Vauban*, centre de stationnement de torpilleurs à Camraigne.

Étranger.

Congrès international de la tuberculose. — L'inauguration de ce Congrès a eu lieu sous la présidence de M. Cortelyou, représentant le président Roosevelt, qui a souhaité la bienvenue aux savants du monde et aux diplomates présents. Les présidents honoraires du Congrès sont MM. Landouzy, Koch, Trudeau et Williams.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 29 Septembre.* — *Les orifices du diaphragme.* — Ont obtenu : MM. Ledoux (Henri), 9; Lévy (Paul), 5; Liénard, 11; Lemoussu, 15; Leuvrais, 1; Le Maux, 17 1/2; Lenoir, 13; Lemoine, 15; Lépine, 16; Maechler, 1; Ledoux (Philippe), 4; Lefèvre, 1; Leriche, 3; Malmezat, 10; Mage, 1; Levêque, 4; Lesage, 8; Legillon, 7; Marcassus, 11; Maire, 1; Lavalée, 10; Lehmann (Raymond), 11; Lévi-Franckel, 11; M[lles] Lipkine, 14; Leitnikoff, 8. — *Absents* : MM. Leclercq (L.)-Legras, Lehmann (L.), Lemoing, Lidy; M[lle] Lebenthal.

Séance du 30 Septembre. — *Artère carotide interne.* — Ont obtenu : MM. Lancereaux, 1; Lethuillier, 5; Le Gouellec; Marié, 3; Lebossé, 6; Leboue, 18; Lipschitz, 7; Langagne; Levère, 6; Lehrun, 12; Marc; Marion, 3; Marchand, 16; Larozière, 12; Lefranc, 17; Magnier, 1/2; Lecharpentier; Longevialle, 13; Maréchal, 5; Marro, 13; Lory, 14; Malapert, 12; Leprévost; M[lles] Lang, 10; Levin, 12; Lipchitz. — *Absents* : MM. Lagarrigue, Léonetti, Lepicard.

Séance du 1[er] Octobre. — *Les os du carpe.* — Ont obtenu : MM. Lapique, 13; Marx, 14; de Lostange-Beduer; Lugnier; Lautier, 16; Lepage, 2; Lauriat, 16; Marmonteil, 17; Massart, 17 1/2; Lepoittevin, 14; Larousse; Lequein; Levin; Liacre, 16; Le Rochais, 12; Maguin; Majour, 18; Masson, 10; Vernon; Reignier, 8; Paraf, 13; Milcamps; M[lles] Ourisson, 12; Nowicka, 15. — *Absents* : MM. Maindrault, Malleterre, Marvillet, Laugier, Lehlan, Le Golvan, de Okinczyc; M[lles] Trzaskowska, Vigderovitch, Madia.

PATHOLOGIE. — *Séance du 30 Septembre.* — *De l'administration du chloroforme par le procédé de la compresse.* — Ont obtenu : MM. Cavaillès, 10; Callot, 10; César, 13; Colson, 13; Chenet (Ch.), 13; Chaisemartin, 14; Bouttier, 18; Colombier, 12; Charpentier, 9; Davy (P.), 11; Deffaux, 12; Boyer, 17 1/2; Chenet (H.), 16; Dehau; Dèche, 10; Chéronnet, 14; Delort, 4; M[lles] Burgard, 8; Delannoy, 9. — *Absents* : MM. Buchholz, Coronado, Coulon, Coutisson, Delaporte.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

“Ulmarène” *Médication salicylée locale.*

(NOM DÉPOSÉ POUR TOUS PAYS)

Succédané **INODORE** du Salicylate de méthyle pour le traitement du **RHUMATISME sous toutes ses formes.**

L'Ulmarène est inodore, non toxique, beaucoup plus actif que toutes les autres préparations salicylées. Il contient **75 p. 100** d'Acide salicylique combiné et s'emploie pur, en onctions ou incorporé à un liniment, pommade, etc., aux mêmes doses que le salicylate de méthyle.

VENTE : FRANCE ET ÉTRANGER

Pharmacie A. GIGON, 7, rue Coq-Héron, PARIS

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

ADRIAN-PARIS

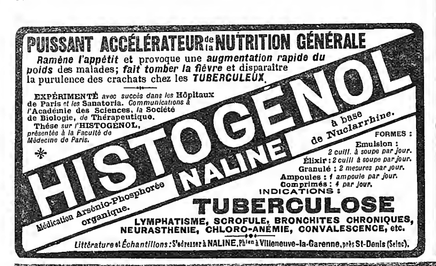
DIGESTIONS DIFFICILES — MAUX D'ESTOMAC — VOMISSEMENTS

GASTRICINE DU Dr DUHOURCAU

ou **SUC GASTRIQUE ARTIFICIEL CONCENTRÉ**

Se prend par cuillerées à café, dans un peu d'eau ordinaire, gazeuse ou minérale, avant ou après les repas.

ADRIAN-PARIS



TRAITEMENT DES AFFECTIONS NERVEUSES

PAR LES

SIROPS BROMURÉS

DE J. P. LAROZE

SIROP LAROZE AU BROMURE DE POTASSIUM

complètement exempt d'iodures, de chlorures et de bromates; dosé exactement à *1 gr. par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE SODIUM

contient exactement *1 gr. de sel chimiquement pur par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE STRONTIUM

contient exactement *1 gr. de sel, complètement exempt de Baryte, par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE POLYBROMURÉ

(POTASSIUM, SODIUM, AMMONIUM)

Une cuillerée à potage de Sirop contient exactement *3 gr. de Bromures.*

SIROP LAROZE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

contre les accidents nerveux de la digestion.

Deux ou trois cuillerées à potage par jour.

ENVOI de flacons spécimen à MM. les Docteurs qui voudront bien nous en faire la demande.

MAISON LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul

ROHAIS et Cie, Pharmacien de 1re cl., ex-interne des Hôpitaux de Paris.

XÉROFORME HEYDEN

Le meilleur succédané de l'iodoforme. Spécifique dans les **Eczémas humides**, l'**Intertrigo**, les **Ulcères des jambes** et les **Brûlures**. Active l'épidermisation, diminue la sécrétion, apaise la douleur et le prurit. **Aucune irritation.**

NOVARGAN HEYDEN

Rend possible un traitement bactéricide intensif de la blennorrhagie dans la phase aiguë en raison de son absence d'action irritante, même s'il est employé à hautes concentrations.

TANNISMUT HEYDEN

(Tannate double de bismuth). **Astringent intestinal, très actif, facile à prendre** et **peu coûteux**. Joint l'action du tannin à celle du bismuth. Agit où les autres medicaments sont inactifs.

HUILE ACOINÉE HEYDEN

(Solution de la base d'Acoïne). — **Analgésie immédiate et durable dans les Affections oculaires douloureuses et les cautérisations**, sans effet secondaire sur l'œil.

Littérature et échantillons gratuits aux Produits HEYDEN, 29-31, rue Philippe-de-Girard, PARIS.

Maladies du Cerveau

ÉPILEPSIE — HYSTÉRIE — NÉVROSES

Traitées depuis 40 ANS avec succès par les

SIROPS HENRY MURE

1° Au *Bromure de Potassium.* 3° *Polybromuré* (potassium, sodium, ammonium).
2° Au *Bromure de Sodium.* 4° Au *Bromure de Strontium* (exempt de baryte).

Rigoureusement dosées, 2 grammes de sel chimiquement pur par cuillerée à potage et 50 centig. par cuillerée à café de sirop d'écorces d'oranges amères irréprochable.

Établies avec des soins et des éléments susceptibles de satisfaire le praticien le plus difficile, ces préparations permettent de comparer expérimentalement dans des conditions identiques, la valeur thérapeutique des divers bromures seuls ou associés. — FLACON : 5 fr.

Maison HENRY MURE, A. GAZAGNE, Phien de 1re classe, gendre et succr, Pont-Saint-Esprit (Gard).

Granules de Catillon

à 0,001 **Extrait Titré** de

STROPHANTUS

C'est avec ces Granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie de Médecine en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, *relèvent* **vite le cœur affaibli**, *dissipent*

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES

Affections mitrales, Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.

Usage continu sans inconvénient, ni accumulation, ni vasoconstriction.

Granules de Catillon

à 0,0001 **STROPHANTINE** CRISTAL.

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE

NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON. Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine cristallisée". — Médaille d'Or Expos. univers. 1900, Paris, 3, Boulevard St-Martin et Phcies.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'UROLOGIE

Le premier Congrès international d'Urologie, qui vient de clôturer ses travaux, a remporté le plus grand et le plus légitime succès; il sera une date dans l'histoire de la Médecine.

L'idée qui a présidé à sa formation est des plus heureuses ; c'est une idée de synthèse. Le siècle qui vient de finir a vu naître ou renaître (car *nil novi sub sole*) les spécialisations médicales, et a assisté à la formation d'innombrables congrès morcelant la science et l'art médical : congrès des anatomistes, congrès des physiologistes, congrès des chirurgiens, congrès des médecins, etc.

L'Association internationale d'Urologie a cherché à réunir dans l'étude des affections d'un organe, les chimistes, les anatomistes, les physiologistes, les médecins, les chirurgiens, tous ceux, en un mot, qui peuvent apporter quelque lumière utile pour la solution des problèmes pathologiques.

Le spécialiste du xxe siècle, en particulier l'urologue, ne sera exclusivement ni médecin, ni chirurgien, mais dans le domaine de la spécialité il possédera, comme médecin, la connaissance des modifications de l'ensemble de l'organisme consécutives aux affections de l'organe en cause; comme chirurgien, l'adresse, et l'habileté manuelle nécessaires pour s'attaquer aux lésions mécaniques produites par ces affections. Comme le dit excellemment le professeur Albarran, « maintenant se créent des spécialités médico-chirurgicales qui réunissent les deux grands domaines, médical et chirurgical, que le travail des siècles avait séparés ». Cette tendance nouvelle est à signaler.

Nos lecteurs trouveront dans les numéros successifs du journal le compte rendu des travaux scientifiques. Nous mentionnerons ici brièvement les à-côté du Congrès, hors-d'œuvre si l'on veut, mais qui néanmoins font beaucoup pour la réussite d'un Congrès. Auparavant, nous tenons à publier le remarquable discours du professeur Israël à la séance d'inauguration, discours qu'un accident survenu à la dernière heure nous a empêché de publier à sa place.

***

DISCOURS DU PROFESSEUR ISRAËL

A LA SÉANCE D'OUVERTURE

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Au nom des collègues qui, du lointain, sont venus ici pour participer au Ier Congrès de l'*Association*

internationale d'Urologie, je voudrais tout d'abord exprimer notre satisfaction de ce que c'est le côté français qui a pris l'initiative d'inviter les représentants des autres nations à une collaboration commune.

C'est avec empressement que nous avons tous répondu à cet appel, considérant notre venue à la capitale de la France comme un tribut de l'hommage que tous les peuples doivent à l'Urologie française.

En jetant un regard sur le passé, nous nous rappelons que sur le sol de la science française avaient déjà poussé d'abondantes moissons en un temps où, dans la plupart des autres pays, l'Urologie était encore une chétive plante, croissant avec peine. Et maintenant que l'activité de toutes les nations sur le terrain urologique a donné partout des fruits si abondants, que s'impose un échange des produits en un congrès international, nous pensons avec reconnaissance à la grande part qui revient aux travaux français dans l'essor de l'Urologie parmi les autres peuples.

Or, la nécessité d'un congrès international est-elle réellement effective? ou bien ceux-là ont-ils raison qui doutent de la valeur des congrès et pensent que les journaux suffisent pour permettre de parler à quiconque veut communiquer quelque chose?

En venant ici, nous avons montré que nous ne partageons pas cette opinion.

Des vues opposées eussent-elles même quelque fondement en ce qui touche au gain immédiat en savoir positif, il n'en demeure pas moins vrai que le gain idéal et impondérable des congrès est inestimable et ne peut être obtenu d'aucune autre façon.

Ce qui de ces bénéfices impondérables, si je puis m'exprimer ainsi, m'est toujours apparu comme l'un des plus précieux, c'est l'occasion que présentent les congrès des contacts personnels et des échanges d'idées en dehors des séances dans la liberté des relations entre collègues.

Il n'est pas rare alors que des impulsions inconscientes et involontaires de ces relations tombent, ainsi qu'une semence, dans un sol favorable et n'engendrent des fruits inattendus.

On pourrait maintenant penser que des congrès nationaux atteindraient les mêmes résultats, sans entraîner le grand appareil des réunions internationales. Mais cela serait une erreur.

Ainsi que dans l'art, chaque nation a dans la science son génie propre. La même question scientifique sera donc attaquée et élucidée par les différents pays de différentes façons.

Et, comme dans la médecine, il n'est pas de vérité absolue, nous approcherons d'autant plus de la vérité, que les points de vue seront plus nombreux d'où les nations, chacune selon son génie, considéreront la question.

C'est pourquoi nous remercions bien sincèrement les collègues français d'avoir invité les autres nations à la fondation d'une Association internationale d'Urologie.

Messieurs, nous saluons comme un heureux augure, et en quelque sorte comme un programme de notre Association, la présence à la tête de cette dernière de M. le professeur Guyon comme président.

Nul entre les vivants n'a autant que lui contribué à la propagation de la science urologique. L'on peut affirmer, sans hyperbole, que tous les urologues du monde entier, sciemment ou non, sont ses élèves.

En suivant l'exemple de M. Guyon, nous serons sûrs d'éviter les grands dangers qui menacent toute spécialisation, les dangers de l'exclusivisme, de la routine professionnelle, de la polypragmatie, contre lesquels l'esprit dont M. Guyon a empreint l'urologie est la plus sûre sauvegarde. C'est l'esprit du médecin universel qui ne perd jamais contact avec le domaine entier de la science médicale — c'est l'esprit du grand praticien, pour qui l'objet du traitement n'est jamais un organe isolé, mais toujours l'organisme tout entier — c'est enfin l'esprit du grand spécialiste qui, selon les propres mots de M. Guyon, joint au génie du détail les vues générales.

Il n'est, en effet, aucune branche de la médecine où s'impose une plus impérieuse nécessité de connaissances universelles et harmonisées que dans celle de l'Urologie et de la chirurgie des reins. L'Urologie s'en étant emparée, se trouve en face de questions comportant beaucoup plus de responsabilité qu'auparavant — questions qui, outre les connaissances cliniques, physiques, chimiques et bactériologiques de la médecine interne, outre la technique des méthodes d'investigations urologiques, exigent encore une maîtrise de la chirurgie, ne devant pas se borner à l'appareil urinaire, mais s'élever à toutes les complications du chef des autres organes. A cet endroit aussi, comme à beaucoup d'autres, M. Guyon a donné l'exemple digne d'imitation, en n'entreprenant de faire de l'Urologie sa chose spéciale, qu'après s'être assuré de la solide base d'une érudition et d'une pratique chirurgicale possédées à fond.

L'Urologie, dans son développement dernier, surtout après l'annexion de la chirurgie des reins, a cessé d'être une branche spéciale étroitement limitée, mais est, au contraire, entrée en intimes relations avec tous les autres départements de la médecine.

Il n'est pas, en effet, d'organe sur lequel les affections de l'appareil urinaire puissent ne point exercer une influence perturbatrice, et, en revanche, il n'est que peu de maladies qui soient susceptibles d'entraîner des troubles fonctionnels ou organiques uniquement localisés au système urinaire.

Cette réciprocité des effets importe dans le domaine urologique à un degré bien plus haut que dans beaucoup d'autres spécialités, parce que l'intégrité de l'appareil urinaire y est, pour l'organisme, d'une valeur tout autre que l'immunité des organes dont s'occupent maintes autres branches spéciales.

La vie de l'organisme est, en effet, très possible sans yeux, sans larynx, sans utérus ni ovaires, voire même sans estomac, mais elle est déjà menacée au plus haut point par un abaissement durable des fonctions des reins.

De cette liaison indissoluble entre les maladies de l'appareil urinaire et les troubles de l'organisme général s'ensuit, d'une part, que l'urologue seul, dont l'entendement, les intérêts et les connaissances dépassent les limites des voies urinaires, peut atteindre le faite de son œuvre; d'autre part, que l'urologie ne peut être avancée que par une collaboration de toutes les branches de la médecine.

Aussi, saluons-nous avec une satisfaction toute particulière le nombre considérable de représentants des plus divers départements médicaux qui figurent

sur la liste des membres de notre Association, et nous sommes convaincus que, de ce labeur en commun, sortira une fécondation mutuelle, aussi profitable pour l'Urologie que pour la médecine générale. Messieurs, permettez-moi d'exprimer le vœu que l'Association internationale d'Urologie se manifeste comme œuvre doublement civilisatrice, en soulageant l'humanité qui souffre, et en entretenant des sentiments de sympathie entre les nations.



Un mot maintenant du programme, qui a été rempli à la satisfaction de tous.

A leur arrivée, les membres du Congrès recevaient :

1° Une enveloppe contenant les cartes d'invitation pour les fêtes et les réceptions;

2° Une plaquette commémorative du Congrès;

3° Une monographie sur les Eaux minérales françaises;

4° Un magnifique album dû pour la plus grande partie au trésorier du Congrès, M. Pasteau, et où se trouvait reproduite, en de magnifiques estampes, toute l'histoire de la Chirurgie urinaire en France.

Le MERCREDI, à 9 h. 1/2, les congressistes se retrouvaient à une soirée offerte par M. le président du Congrès et Mme Albarran.

Le JEUDI avait lieu le banquet offert aux congressistes étrangers par leurs collègues français.

Ce banquet a été suivi d'une très intéressante soirée artistique, où ont été chaleureusement applaudis Mlle Dussane et M. Brunot, de la Comédie-Française; M. Georges Chepfer, Mlles Couat, Terwort, Billier, Maupoix, du corps de ballet de l'Opéra, et enfin Mme Félia Litvinne, qui a été extrêmement applaudie.

Le VENDREDI, à 3 h. 1/2, eut lieu la réception des membres du Congrès et des dames de leur famille par la municipalité de Paris à l'Hôtel de Ville. Les congressistes ont été reçus par M. Chérioux, président du Conseil municipal, et les vice-présidents, MM. Tantet et Joseph Ménard; M. Piettre représentait le préfet de la Seine, et M. Laurent, le préfet de police.

Le SAMEDI, à 5 heures, le Président de la République a reçu les membres du Congrès.

Le professeur Guyon a présenté au chef de l'Etat les membres de l'Association internationale d'Urologie et les membres du Congrès, notamment MM. les professeurs Israël, de la Faculté de médecine de Berlin, vice-président de l'Association internationale; le professeur Albarran, de la Faculté de médecine de Paris, président du Congrès; le professeur Posner, de la Faculté de médecine de Berlin; Waston, chirurgien au City-hospital de Boston, professeur au Harward-Medical-College, vice-président du Congrès; MM. Desnos et Pasteau, de Paris, secrétaire général et trésorier général des deux assemblées.

Il a remercié M. Fallières d'avoir bien voulu se déplacer pour venir recevoir au palais de l'Elysée leurs délégués, « montrant ainsi que ceux qui s'occupent des souffrances humaines sont assurés de sa haute bienveillance ».

A son tour, le professeur Waston, de Boston, a remercié le Président et le gouvernement de la République, au nom des délégués étrangers, de l'hospitalité que leur a donnée la France. « Malgré la connaissance que nous avions de cette hospitalité traditionnelle, a-t-il dit, nous devons déclarer qu'elle a dépassé encore notre attente, et notre visite demeurera dans notre mémoire comme un souvenir des plus charmants et des plus précieux. »

Le Président de la République a répondu en félicitant ses hôtes, qui ont, pour le bien de l'humanité, enrichi et étendu le champ de la science par les études nouvelles qui ont fait l'objet de leur première réunion à Paris. Puis, s'adressant aux femmes des congressistes, il les a remerciées du charme de leur présence, qui a donné à la réunion des savants convoqués ici une note de grâce féminine, à laquelle, a-t-il ajouté, nous sommes en France très particulièrement sensibles.

La réception s'est terminée vers 6 heures.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1693. — **G. Merzbach.** — DIE KRANKHAFTEN ERSCHEINUNGEN DES GESCHLECHTSSINNES. 1 vol. in-12, de VIII-470 pages. Prix : marks 5,20. (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

1694. — **R. Mercier.** — CONFÉRENCES D'HYGIÈNE ET DE PUÉRICULTURE. 1 vol. in-8°, de 164 pages, avec figures. Cartonné. Prix : 2 fr. (*A. Poinat*, éditeur.)

1695. — **W. Lloyd.** — HAY-FEVER, HAY-ASTHMA : its causes, diagnosis and treatment. *Seconde édition.* 1 vol. in-8°, de 101 pages. Cartonné. (*Henry J. Glaisher*, éditeur, à Londres.)

1696. — **R. Fischl.** — THERAPIE DER KINDERKRANKHEITEN. Ein Leitfaden für Ærzte und Studierende. 1 vol. gr. in-8°, de x-478 pages. Prix : 12 marks. (*Fischer's medicin Buchhandlung H. Kornfeld*, Berlin.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

V. Hutinel. — Adénopathies tuberculeuses du médiastin, leur rôle dans l'évolution de la tuberculose chez l'enfant.

A. Lévy-Franckel. — L'ophtalmo-réaction à la tuberculine dans l'érythème noueux.

H. Gougerot. — Tuberculoses cutanées atypiques non folliculaires (*suite*).

Revue générale :

M. Villaret et L. Tixier. — Le diagnostic de la tuberculose par les méthodes d'investigation récentes et en particulier par les réactions à la tuberculine (*suite et fin*).

Société d'études scientifiques sur la tuberculose.

Revue analytique. — Livres reçus.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours de médecine opératoire générale (série exceptionnelle), par MM. Pierre Sebileau, directeur et Pierre Descomps, prosecteur, commencera le lundi 19 Octobre, à 2 heures et continuera les jours suivants à la même heure. Ce cours est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux; un droit de 50 francs est exigé des autres auditeurs.

— Un cours de médecine opératoire spéciale (nez, sinus, larynx, oreilles et bouche), par MM. P. Sebileau (chef de service), Grivot-Gibert et Lemaître, assistants, commencera le lundi 12 Octobre (série exceptionnelle), à 2 h. 1/2, et continuera tous les jours (gratuit pour les internes, rétribué pour 80 francs pour tous les autres auditeurs) à la même heure.

Ecoles municipales d'infirmières. — Le jeudi, 8 Octobre prochain, s'ouvriront les cours professionnels des Ecoles municipales d'infirmiers et d'infirmières de la Salpêtrière (élèves femmes seulement), de l'hôpital de la Pitié, de l'hôpital Lariboisière et de l'hospice de Bicêtre.

Ces cours, destinés à des élèves externes, sont publics et gratuits, et les candidats, âgés d'au moins dix-huit ans, doivent justifier de connaissances primaires élémentaires. En raison du nombre des cours et de l'importance des matières, le dernier délai pour les inscriptions a été ramené au 15 Octobre, date à laquelle aucun élève ne sera plus admis.

Les cours ont lieu le soir, à 8 heures, et l'enseignement pratique est donné dans les services hospitaliers.

NOUVELLES

Paris et Départements.

L'importation et la vente de l'opium. — Le *Journal officiel* vient de publier un décret portant réglement d'administration publique pour la vente, l'achat et l'emploi de l'opium et de ses dérivés.

D'après ce décret, les importateurs d'opium, soit brut, soit officinal, sont tenus de prendre au bureau de douane par lequel doit avoir lieu l'introduction un acquit-à-caution qui doit être rapporté dans un délai de trois mois revêtu d'un certificat de décharge de l'autorité municipale du lieu de residence du destinataire. L'importateur doit tenir un registre spécial exclusivement affecté à la vente de l'opium.

Aucune quantité ne peut être vendue par l'importateur d'opium exotique ou par le producteur d'opium indigène, que ce soit à des commerçants en gros, à des industriels ou des chimistes qui le transforment, soit à des pharmaciens pour le traitement des maladies; mais la responsabilité du vendeur n'est dégagée qu'après que l'acheteur lui aura justifié qu'il a fait la déclaration prescrite pour le commerce des substances vénéneuses, que l'acheteur lui aura remis une commande écrite et signée et qu'il aura porté l'opération sur son registre en y joignant la commande. Dans le cas où la commande est faite en vue d'une expédition à l'étranger, il est justifié de la sortie de France par un certificat de la douane.

Comme l'importateur, l'acheteur est tenu de porter ses opérations sur un registre spécial à l'opium. L'opium brut délivré à un pharmacien qui entend fabriquer l'opium officinal ou les alcaloïdes ne peut jamais être revendu par le pharmacien. L'opium officinal et ses extraits ne peuvent être vendus par les pharmaciens que pour l'usage de la médecine.

En dehors de la vente pour l'usage de la médecine, toute cession, même à titre gratuit, à des personnes autres que celles désignées ci-dessus, ou à ces personnes pour un emploi autre que l'un de ceux spécifiés est interdite, comme d'ailleurs de consentir l'usage d'un local pour favoriser la détention et l'emploi prohibés d'opium.

Les autres dispositions du décret sont relatives à la responsabilité des détenteurs en ce qui concerne la garde et la surveillance de l'opium, la tenue des registres affectés à la vente, achat ou emploi de l'opium et aux visites auxquelles procéderont les inspecteurs, les maires et commissaires des dépôts, magasins ou laboratoires.

Physiothérapie. — Le cours de physiothérapie organisé du 15 Octobre au 8 Novembre prochain, à l'*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 16, rue de la Sorbonne, est divisé en trois séries de 20 leçons.

Les cours de la série A auront lieu à 6 heures. Ils comprennent l'électrothérapie (11 leçons, du 15 au 27 Octobre inclus : M. Albert-Weil), la radiumthérapie (3 leçons, les 28, 29 et 30 Octobre : M. Dominici), la photothérapie (1 leçon, le 31 Octobre : M. de Beurmann), la radiothérapie (3 leçons, le 3, 4 et 5 Novembre : M. Albert-Weil), la méthode de Bier (2 leçons, le 6 et 7 Novembre : M. Durey).

Les cours de la série B auront lieu à 5 heures. Ils comprennent le massage général (7 leçons, du 15 au 22 Octobre inclus : M. Durey), le massage viscéral (5 leçons, du 23 au 28 Octobre inclus : M. Cautru), le massage gynécologique (1 leçon, le 29 Octobre : M. Wetterwald), la gymnastique (2 leçons, le 30 et le 31 Octobre : M. Desfosses), la mécanothérapie (5 leçons, du 3 au 7 Novembre inclus : MM. Lagrange et Kruger).

Les cours de la série C auront lieu à 4 heures. Ils comprennent la diététique (6 leçons, du 15 au 21 Octobre inclus : M. Gaston Lyon), la climatothérapie (2 leçons, le 22 et le 23 Octobre : M. Lalesque), les cures naturistes (1 leçon, le 24 Octobre : M. Sandoz), l'hydrologie générale (3 leçons, les 26, 27 et 28 Octobre : M. Bardet), l'hydrothermothérapie (4 leçons, les 29, 30, 31 Octobre et le 3 Novembre : M. Pariset), l'hydrologie clinique (4 leçons, le 4, le 5, le 6, le 7 Novembre : MM. Bouloumié et Mougeot).

Certaines leçons, en raison des démonstrations pratiques nécessaires, seront reportées le matin dans divers instituts ou hôpitaux; l'indication en sera toujours donnée par les conférenciers plusieurs jours à l'avance.

Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 40 fr. On peut s'inscrire pour une des séries ou pour les trois chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou chez M. Durey, 16, rue de Logelbach.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe* : M. Nimier est nommé directeur du service de santé du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée; M. Mignon est nommé sous-directeur de l'Ecole d'application du service de santé et médecin chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris.

Médecins-majors de 1re classe : M. Verdier passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Robelin passe à l'hôpital militaire de Versailles.

Médecins-majors de 2e classe : M. Bousseaot est affecté au 3e rég. du génie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Montané passe au 104e rég. d'infanterie; M. Fréeus passe au 129e rég. d'infanterie; M. Lhomme passe au 128e rég. d'infanterie; M. Morisson passe au 53e rég. d'infanterie; M. Dumoulin passe au 35e rég. d'artillerie; M. Ségui passe au 5e rég. de chasseurs d'Afrique; M. Péré passe au 36e rég. d'infanterie.

— Sont promus dans le cadre du corps de santé militaire, et reçoivent les affectations suivantes : *Au grade de médecin principal de 1re classe*, M. Béchard, médecin chef de l'hôpital militaire de Belfort; M. Lambert, médecin chef de l'hôpital militaire de Nancy; M. Comte, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême; M. Troussaint, médecin chef à l'Ecole supérieure de guerre.

Au grade de médecin principal de 2e classe : M. Simon, aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Jaubert, à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; M. Vaek, aux

salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême; M. Melnotte, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Etienne; M. Brissé Saint-Macary, détaché au cabinet du sous-secrétaire d'Etat; M. Vincent, professeur à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

Au grade de médecin-major de 1re classe : M. Fromont, au 127e rég. d'infanterie; M. Larrieu, au 21e rég. d'artillerie; M. Albert, au 69e rég. d'infanterie; M. Muratte, à l'hôpital militaire d'Oran (bactériologie); M. Cuvillier, au 154e rég. d'infanterie; M. Cros, au 138e rég. d'infanterie; M. Brico, au 17e rég. d'artillerie; M. Steinmetz, au 73e rég. d'infanterie; M. Farrand, au 26e rég. d'artillerie; M. Binet, à la section technique du service de santé; M. Duron, au 125e rég. d'infanterie; M. Péchaux, à l'hôpital militaire d'Aniche-les-Bains; M. Vigneron, au 37e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. Lottet, désigné pour le 137e rég. d'infanterie; M. Chanal, au 2e rég. de tirailleurs algériens; M. Bauby, au 128e rég. d'infanterie; M. Louis, à l'hôpital militaire de Rennes (bactériologie); M. Izaac, au 39e rég. d'artillerie; M. Metzger, au 121e rég. d'infanterie; M. Baur, à l'hôpital militaire de Bourges (bactériologie); M. Baurrier, au 9e bataillon de chasseurs à pied; M. Van Merris, au 15e rég. d'artillerie; M. Rit, affecté aux hôpitaux de la division de Constantine (Casablunca); M. Cenet, au 3e rég. d'artillerie; M. Pontet, à l'Ecole militaire préparatoire de l'artillerie et du génie de Billom; M. Barthélemy, au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Colineau, au 161e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe : M. Teste, désigné pour l'hôpital militaire de Sedan.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Audiat, du port de Rochefort, est désigné pour servir à la prévôté du 1er dépôt, à Cherbourg.

MM. le médecin principal Aubry, du port de Brest, et le médecin de 2e classe Cristol, du port de Lorient, sont désignés pour embarquer sur le cuirassé *Vérité* dans l'escadre de la Méditerranée.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Sont admis après concours : MM Bèvengut, Baillet, Dalger, Pasquet, Delalande, Charpentier, Landry, Doré, Peltier, Michaud, Collin, Larroque, Puncet, Quemener, Bienvenue, Le Naux, Coureaud, Brunet, Hébert, Gayot, Jardon, Muraz, Giudicelli, Trégun, Guillemet, Prudel, Toullec, Laveau, Jouia, Guierre, Verdollin, Jobard. Solier, Théron, Fontaine, Martin, Goéré, Guilloux.

— Sont nommés élèves du service de santé de la marine à Bordeaux : 1° les étudiants en médecine désignés ci-après qui ont déjà satisfait à leurs obligations militaires : MM. Pasquat, Charpentier, Michaud, Collin, Larroque, Quéméner, Bienvenue, Le Maux, Coureaud, Brunat, Hébert, Gayot, Muraz, Giudicelli, Trégan, Guierre, Jobard et Martin;

2° Les jeunes gens admis en 1907 à l'école susvisée et qui doivent terminer le 1er Octobre 1908 leur année de service : MM. Kervrann, Jubel, Parcellier, Rondet, Mazères, Louarn, Chauvel, Pénissou, Pautet, Labernadie, Le Bris, Rault, Chagnaud, Laborit, Suldey, Laurenca, Marmouget, Moracchini, Esquier, Bérard, Kéréhel, Robin.

Enfants assistés. — M. Seuillet est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Saint-Germain-des-Fossés.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 3 Octobre.* — *Les deux muscles obturateurs.* — Ont obtenu : MM. Plauzoles, 1; Perrier, 10; Poitrinal, 14; Léonetti, 4; Quantin, 5; Quénu, 17 1/2; Pujade, 3; Roussel, 12; Rougeulle, 13; Richard (André), 15; Romain, 8; Riebon, 16; Richard (Georges), 15; Réglade, 11; Régnier, 4; Rabut, 13; Rouffiac, 13; Sfez, 15; Réau, 16; Quiquandon, 14; Queyroi, 14; Mlles Pouzin, 16 1/2; Schapiro, 15; Reinecker, 14. — *Absents* : MM. Guisoulphe, Lespinasse, Lutel, Marnier, Modot, Mouquot, Porcher, Poussain, Quinum-Toralou, Sibo, Selve, Simon (L.).

Séance du 5 Octobre. — *Tronc du nerf grand sciatique.* — Ont obtenu : MM. Pozier, 1; Riol, 12; Sartre, 17; Puifferrat, 6; Robert (L.), 16; Salomon, 10; Saïd-Kaha, 15; Ruelle, 16 1/2; Reignard, 13; de Rymon, 5; Quercy, 17 1/2; Riberolles, 10; Séménoff, 13; Sebenq, 14; Serre; Robillot, 2; Robinson, 7; Schutzenberger; Schulmann, 8; Socquet, 14; Radenac, 12; Solal, 1; Mlles Schmiergeld, 14; Sempé, 8; Skrastin dite Krasting, 16. — *Absents* : MM. de Mourgues, Pommier, Pons, Rabeau, Robert (L.), Rode, Simonnet; Mlles Sokoloff, Soulès.

PATHOLOGIE. — *Séance du 2 Octobre.* — *Signes et diagnostic de la grossesse simple dans sa seconde moitié.* — Ont obtenu : MM. Chalet, 12; Coursolle, 9; Dalayrac, 11; Carpanetti, 12; Houttelette, 16; Chamfeuil, 7; Descubes, 6; Deguignand, 15; Cousin, 13; Chambian, 14; Champavère, 5; Capdevilla, 4; Denoyelle, 14; Constant, 9; Claude, 17; Brizard, 13; Brousseau, 11; Broussolle, 12; Cavaillon, 14; Debraye, 12; Daudet, 12. — *Absents* : MM. Bourlon, Bussy, Chamorro, Combes, Cornet, Costantini, Courde, Courtois, Delmal, Mlle Cahnn.

Séance du 5 Octobre. — *Signes et diagnostic de la pneumonie franche aiguë.* — Ont obtenu : MM. Conte, 10; Delestre, 13; Brossier, 9; Cabart-Daaneville, 10; Bricairi, 17; de Champe de Saint-Léger, 15; Chanut, 11; David, 11; Coudray (J.), 14; Dauphin, 15; Demony; Chatellus, 14; Defiol, 12; Clouzeau; Couvreux, 11; Mlles Bredrel, 15; Braïowski, 10; Chavasse-Fritaz, 14; Coudert, 11; Chabert, 12. — *Absents* : MM. Boussaguet, Buchère, Cudet, Caillet, Charpy, Collomb.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE DROIT A LA VIE

Jusqu'à quel point est-il légitime à un père, à un mari de s'opposer à ce qu'une intervention chirurgicale soit pratiquée sur son enfant ou sur sa femme?

Les auteurs qui ont écrit sur la question, Brouardel en particulier, reconnaissent le droit absolu de *veto* pour le mari comme pour les ascendants d'un individu mineur. « Quand vous devez opérer une femme mariée, écrit en effet Brouardel, n'oubliez jamais de demander le consentement du mari, *qui est aussi indispensable que le consentement des parents quand l'opération porte sur des enfants.* »

L'opinion formulée par l'éminent professeur est des plus précises. Doit-on, cependant, l'admettre dans toute sa rigueur et ne peut-on, au moins dans certains cas, passer outre sans s'exposer à des revendications de la part des intéressés?

Si l'on accepte dans toute son étendue l'opinion exprimée par Brouardel, l'on peut se voir amené à laisser succomber un enfant ou une femme — même consentante à l'opération.

Laisser au chef de famille, aux ascendants des mineurs, une telle autorité, peut amener des conséquences graves. Qui ne voit, en effet, que l'obstination déraisonnée dans certains cas, trop raisonnée — c'est-à-dire criminelle — dans d'autres, du chef de famille, peut avoir pour conséquence la mort d'un malade qui eût dû être sauvé!...

Il y a lieu de noter, au reste, que le législateur, en la matière, au moins en ce qui concerne la femme mariée, est moins absolu que ne le sont les déontologues.

En effet, en ce qui regarde le droit pour la femme mariée de se faire opérer malgré la volonté de son mari, la jurisprudence demeure muette et, par suite, ne reconnaît pas ce prétendu droit de l'époux.

Cependant, la question reste litigieuse et tellement que l'on a pu voir en ces derniers mois, à Paris même, la 1re chambre du tribunal civil de la Seine appelée à connaître d'une action intentée par les époux D... à M. H..., chirurgien de l'hôpital Lariboisière et à son interne M. L..., pour avoir opéré une femme sans s'être munis auparavant du consentement du mari.

Dans le cas en cause, les plaignants furent déboutés de leur demande. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils avaient pu la formuler avec quelque apparence de raison. Or, qu'il en soit ainsi, c'est la démonstration évidente qu'il y a lieu de préciser les conditions dans lesquelles l'autorité du chef de famille peut légitimement s'exercer quand une intervention chirurgicale est réclamée par un homme de l'art.

Et c'est justement ce qu'a fort bien compris la Commission administrative des hospices de Bruxelles, qui adressait récemment à ses médecins une circulaire de service pour les informer qu'elle les autorisait, sous sa responsabilité, à pratiquer toute opération jugée urgente ou nécessaire sur patientes mariées hospitalisées dans ses services.

La Commission, dans son exposé des motifs, fait allusion à la liberté de la femme mariée de son droit à la vie.

Voici le texte de ce document administratif :

Monsieur,

Notre Conseil a été appelé récemment à examiner la question suivante :

« Le chirurgien peut-il pratiquer une opération jugée « nécessaire et urgente chez une femme consentante, « lorsque le mari refuse de la laisser opérer ? »

Afin de statuer en connaissance de cause, nous avons jugé utile de demander à ce sujet l'avis du Comité consultatif de notre administration.

Nous avons l'honneur de vous transmettre copie de cet avis et de vous faire connaître que nous en avons adopté les conclusions à l'unanimité.

(S.) Merckx. (S.) Brasandt.

Le Conseil Consultatif.

Vu la dépêche en date du 7 avril, par laquelle le Conseil Général d'administration des hospices et secours de la ville de Bruxelles demande l'avis du Comité sur la question de savoir si une opération, déclarée par les médecins compétents, nécessaire et urgente, peut être faite à une personne mariée qui y consent, malgré le refus de son époux, celui-ci menaçant même de recourir aux voies judiciaires, s'il était passé outre à son opposition.

Considérant que, si les administrations hospitalières ne sont pas responsables des décisions qu'elles prennent dans la sphère de leurs attributions publiques, il leur appartient de veiller, en accomplissant leur mission, à ce que les opérations que les médecins et chirurgiens déclarent nécessaires ne soient faites que du consentement des intéressés ou de ceux sous l'autorisation desquels ils se trouvent.

Considérant que la seule disposition à examiner à ce point de vue dans le cas soumis au Comité est celle de l'article 213 du Code civil imposant à la femme mariée de devoir l'obéissance à son mari.

Que cette disposition n'accorde de prééminence au mari dans la Société conjugale, qu'en ce qui concerne les intérêts collectifs de la famille, et qu'elle ne saurait lui servir pour porter atteinte aux droits individuels de son conjoint (Fuzier-Herman, T. II, n° 2160).

Que parmi ceux-ci il faut ranger le droit à la vie, et par conséquent celui de recourir aux soins médicaux ou chirurgicaux qui lui sont conseillés et offerts par des praticiens savants, expérimentés et habiles.

Qu'il s'ensuit que, s'il convient que, par respect pour l'autorité maritale, les commissions des établissements hospitaliers ne permettent pas de pratiquer sur une femme mariée une opération chirurgicale reconnue nécessaire, mais dangereuse, sans que le mari ait été consulté ou tout au moins prévenu, sauf le cas d'urgence absolue ou d'impossibilité, il ne s'ensuit pas qu'elles ne puissent l'autoriser, même en cas d'opposition du mari, lorsque la femme ayant été avisée de ce refus, persiste en toute liberté d'esprit à demander que l'opération soit faite.

Est d'avis :

Que, sauf en cas d'urgence absolue ou impossibilité, il est opportun pour les commissions des hospices de prévenir le mari, lorsqu'une femme mariée, confiée à leurs soins, est dans le cas de devoir subir une opération chirurgicale qu'elle réclame, mais d'autre part qu'il y a lieu de passer outre à l'opposition du mari, si la femme persiste dans sa volonté et si l'opération est déclarée nécessaire par les autorités médicales.

Qu'il peut, d'autre part, paraître prudent, dans la mesure de ce qu'il est possible, de se procurer la preuve de la volonté persistante de la femme appelée à subir l'opération.

Voilà, sans aucun doute, un document du plus haut intérêt et l'on ne saurait trop souhaiter de voir l'administration de l'Assistance publique de Paris prendre une même initiative que la Commission administrative des hospices de Bruxelles.

Mais, ce n'est peut-être pas suffisant ! En ce qui concerne les enfants, il serait peut-être à souhaiter que certains tempéraments puissent être apportés au droit qu'ont leurs ascendants de s'opposer à une intervention sur leur personne, quelque urgente que puisse être cette intervention.

L'autorité paternelle, doit-elle s'étendre jusqu'à compromettre par une fâcheuse obstination l'existence même des enfants ? Il y a donc lieu de rechercher les conditions permettant d'assurer aux petits malades les garanties propres à les protéger occasionnellement. Tout le monde, la chose n'est point douteuse, sera d'accord à cet égard !

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

J. Albarran, professeur de clinique des maladies des voies urinaires à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Necker. — *Médecine opératoire des voies urinaires ; anatomie normale et anatomie pathologique chirurgicale*, 1 vol. gr. in-8° de xi-991 pages, avec 561 figures dans le texte en noir et en couleurs. Relié toile, prix : 35 fr. (Paris, Masson et Cie, 1909).

Comme le fait remarquer le professeur Israël, l'intégrité de l'appareil urinaire est, pour l'organisme, d'une valeur primordiale ; on peut vivre sans yeux, sans larynx, sans utérus ni ovaires, mais la vie est menacée, au plus haut point, par un abaissement durable des fonctions des reins ; aussi l'urologie a toujours eu une part importante dans les préoccupations des médecins. La chirurgie urinaire vient de s'enrichir tout récemment de nouvelles acquisitions ; le champ opératoire s'est singulièrement élargi, le monde chirurgical curieux de connaître l'état actuel de cette chirurgie si importante accueillera avec empressement l'Œuvre capitale du professeur Albarran.

Le plan de l'ouvrage est excellent ; il embrasse successivement : le Rein, l'Uretère, la Vessie, la Pros-

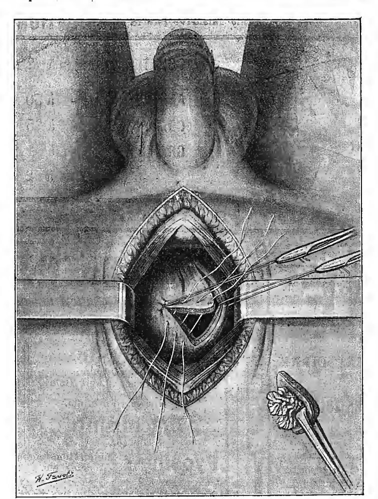
tate et l'**Urètre**; l'auteur commence son ouvrage par l'étude des deux bases sur lesquelles repose toute médecine opératoire rationnelle : l'anatomie normale et l'anatomie pathologique; il décrit minutieusement tout ce qui, dans l'anatomie normale, intéresse le chirurgien, tout ce qui peut le guider et lui être utile au cours d'une intervention.

***

Sous le nom d'anatomie pathologique chirurgicale, il expose les modifications que les maladies impriment aux organes et aux tissus voisins; elles intéressent au plus haut degré le chirurgien parce qu'elles commandent le choix des différents procédés opératoires. La même opération est souvent appliquée à des maladies déterminant des lésions très dissemblables; aussi le professeur Albarran fait-il remarquer qu'on ne peut décrire un procédé général, réellement utile dans la pratique; on ne fait pas la même néphrectomie dans les traumatismes du rein, dans les pyonéphroses et dans le cancer. Ce sont précisément ces modalités cliniques et opératoires qu'on trouve admirablement décrites dans l'ouvrage dont nous parlons, et ce qui en fera un livre si utile pour tous les chirurgiens, qui sauront en apprécier l'illustration en noir et en couleurs absolument hors pair.

Le chirurgien peu expérimenté trouvera également, minutieusement décrits, les soins post-opératoires qui ont souvent une importance de premier ordre pour la bonne réussite d'une opération. Il semble que dans son ouvrage remarquable à tous points de vue l'éminent chirurgien de Necker ait tenu à vérifier le mot bien connu : « Si les livres entraient suffisamment dans les détails, on n'aurait pas besoin d'expérience. »

P. Desfosses.



Spécimen des figures. — Résection de la vessie.

BIBLIOGRAPHIE

1697. — **F. de Fénis de Lacombe.** — Valeur nutritive des céréales. Une brochure gr. in-8° de 128 pages. Prix : 3 fr. (*Wattier frères*, éditeurs, Paris.)

1698. — **J. Dollinger.** — Statistique des personnes atteintes du cancer des pays de la Sainte-Couronne hongroise. 1 vol. gr. in-8° de 172 pages, avec 4 planches hors texte. Cartonné. Prix : 4 couronnes. (*Imprimerie de la Société anonyme Athenaeum*, à Budapest.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 7.

Mémoires :

Kelsch, en collaboration avec **Camus** et **Tanon**. — L'immunité et l'immunisation vaccinales dans leurs rapports avec la voie de pénétration du virus; l'immunisation par les revaccinations.

Bertarelli. — L'enseignement de l'hygiène en Italie.

F. Diénert. — Au sujet de la mesure de la résistivité de l'eau de source.

Schwers. — La déferrisation des eaux potables, en Allemagne et aux Pays-Bas.

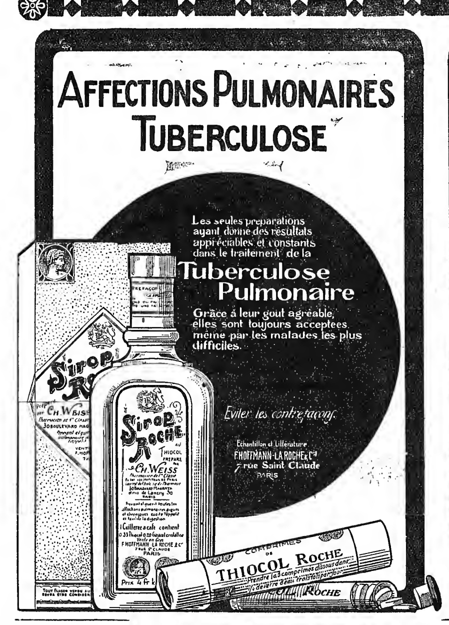
Revue civique :

Raymond Letulle. — La valeur relative des diverses causes de contagion de la tuberculose, au point de vue de sa prophylaxie.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.


AFFECTIONS PULMONAIRES
TUBERCULOSE
Les seules préparations ayant donné des résultats appréciables et constants dans le traitement de la
Tuberculose Pulmonaire
Grâce à leur gout agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.
Eviter les contrefaçons.
Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
7 rue Saint Claude
PARIS
Sirop Roche au Thiocol
Ch. Weiss
1 Cuillerée à café contient
F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
PARIS
Prix 4 fr
Comprimés de THIOCOL ROCHE
Prendre la 3 comprimés dissous dans 1/2 deverre d'eau trois fois par jour
ROCHE

VARIÉTÉS

Congrès médical de l'Amérique latine.

Le IVe Congrès médical de l'Amérique latine se tiendra à Rio-de-Janeiro du 1er au 8 Août 1909. Une Exposition d'hygiène sera annexée au Congrès.

Pourront prendre part au Congrès : médecins, pharmaciens, dentistes, chimistes, naturalistes, ingénieurs sanitaires et criminalistes.

Des réductions importantes sur le prix du voyage seront obtenues des compagnies de chemins de fer et de navigation en faveur des congressistes.

Les travaux du Congrès seront répartis en neuf sections : 1° Anatomie et physiologie normales et pathologiques; bactériologie; art vétérinaire;

2° Chirurgie générale; gynécologie et obstétrique;

3° Médecine interne; thérapeutique; pédiatrie;

4° Hygiène publique; climatologie; démographie;

5° Neurologie; psychiatrie; criminologie; médecine légale;

6° Ophtalmologie; laryngologie; otologie; rhinologie; dermatologie;

7° Physique; chimie; histoire naturelle; pharmacologie;

8° Génie sanitaire;

9° Odontologie.

L'Exposition d'hygiène annexée au Congrès sera internationale et comprendra une section scientifique et une section industrielle. Cette Exposition, tout comme le Congrès, du reste, sera placée sous le patronage du président de la République du Brésil.

Les langues en usage au Congrès seront le portugais et l'espagnol, et, accessoirement, le français et l'italien pour les médecins de ces nationalités exerçant leur profession dans l'Amérique latine.

Le président de la Commission d'organisation est M. Azevedo Sodré, et le secrétaire général M. Afranio Peixoto. Toutes les demandes de renseignements et les adhésions au Congrès doivent être adressées à ce dernier, 5, rue de l'Uruguayana, à Rio-de-Janeiro.

G. V.

FACULTÉ DE PARIS

Travaux pratiques de chimie. — Les élèves ayant obtenu une note insuffisante à la suite des exercices pratiques de chimie auxquels ils ont pris part dans le courant du semestre d'été de l'année scolaire 1907-1908 sont autorisés, à titre tout à fait exceptionnel, à se présenter au laboratoire des travaux de chimie les lundi 12 et mardi 13 Octobre, de 2 à 5 heures, pour subir de nouveau l'interrogatoire réglementaire.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Association française de Chirurgie. — Au cours de la séance générale qui a eu lieu jeudi, M. Delagenière (du Mans) a été désigné comme vice-président du congrès de 1909. Ce congrès sera présidé par M. Richelot (de Paris).

Voici, d'autre part, les questions mises à l'ordre du jour:

1° Chirurgie des artères;

2° Interventions chirurgicales dans les traumatismes du rachis et de la moelle;

3° Soins antérieurs et post-opératoires en chirurgie abdominale.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Hernandez, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Dupuy-de-Lôme* (escadre du Nord).

— M. le médecin de 1re classe Penon, du port de Rochefort, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté des forges de la Chaussade à Guérigny.

— Sont nommé dans la réserve de l'armée de mer (corps de santé) :

Au grade de médecin en chef de 1re classe MM. les médecins en chef de 1re classe en retraite Kermorvant, Ludger.

Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. le médecin en chef de 2e classe en retraite Thémoin.

Au grade de médecin principal, M. le médecin principal en retraite Ménier.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au Tonkin, M. le médecin-major de 1re classe Patriarche.

En Cochinchine, M. le médecin principal de 1re classe Gouzien.

En Afrique occidentale, M. le médecin aide-major de 1re classe Le Gorgeu.

A la Guyane, MM. le médecin-major de 2e classe Bruchet, et le médecin aide-major de 2e classe Le Camus.

A la Nouvelle-Calédonie (service sanitaire des Nouvelles-Hébrides, à Port-Vila), M. le médecin-major de 2e classe Coulogner.

En France, MM. Postel, Le Ray, médecins-majors de 1re classe; Lamandi, Mias, Cavazza, Reboul, Fargier, Bernard, Binard, Guitard, médecins-majors de 2e classe; Cuaaud, Guiselin, Pouillot, Bargy, Le Roy, Carmouze, Pistre, Heckenroth, Fournier, Dufougeré, Delange, médecins aides-majors de 1re classe; Perreaux, Dodier, médecins aides-majors de 2e classe.

— MM. le médecin-major de 2e classe Ayrard et le médecin aide-major de 1re classe Collomb sont classés au 23e rég. d'infanterie coloniale à Paris, en vue d'accomplir un stage à l'École d'odontologie de M. Siffre.

Société de secours aux Blessés Militaires (Croix-Rouge Française). — Cette Société ouvrira au mois de Novembre un hôpital, place des Peupliers, XIIIe arrondissement.

Deux places d'interne sont à pourvoir : traitement 600 francs, logement, nourriture, etc.

Les internes seront choisis parmi les étudiants en médecine ayant été pendant deux ans externes dans les hôpitaux de Paris ou internes des hôpitaux de province.

Adresser les demandes et pièces au Secrétaire général de la Société, 19, rue Matignon.

La fièvre jaune à Saint-Nazaire. — La fièvre jaune vient de faire son apparition à Saint-Nazaire. On a constaté plusieurs cas qui ont été suivis de décès.

Les cas observés jusqu'ici sont survenus chez des sujets appartenant à l'équipage du paquebot *France* récemment arrivé dans le port après avoir touché aux Antilles.

Les précautions nécessaires viennent d'être prises pour s'opposer à l'extension de l'épidémie.

Accidents du travail. — D'après un jugement récent rendu par le juge de paix du canton sud-est de Saint-Etienne, un patron ne peut prétendre qu'un médecin a fait abus de visites si ce patron a omis de faire visiter le blessé par son médecin contrôleur. Le prix de la visite ou consultation s'ajoute au prix des diverses interventions. Cependant, en ce qui concerne les pansements, ce prix ne s'ajoute pas à celui des pansements simples ou petits pansements, mais seulement à celui des pansements antiseptiques complets.

Étranger.

Association internationale d'urologie. — Le prochain Congrès aura lieu dans trois ans, à Londres, sous

la présidence de M. Hurry Fenwick. Ont été nommés vice-présidents, MM. Pousson (de Bordeaux) et Koranyi (de Buda-Pesth).

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 6 Octobre.* — *Le cordon spermatique.* — Ont obtenu : MM. Renard, 15; Sorel, 13; Savidan, 12; Rocher, 12; Renaud (Jean), 13; Renaud (Louis), 12; Raphaël, 10; Pouget, 15; Rumadier, 13; Resmond, 8; Rilfaud, 14; Rigoulet (Henri-Pierre), 12; Prévost, 11; Porcheron, 8; Siguret, 15; Huguet, 12; Haguenau, 14; Kahn, 17; Guillemet, 12; Hischmann, 14; Mlles Solovieff, 12; Halferstadt, 5; Kalmanovitch, 8. — *Absents* : MM. Juif, Quézel-Aubrunaz, Rigoulet, Ancel, Rosanoff, Solas, Souillard; Mlle Posnel de Verneau.

Pathologie. — *Séance du 7 Octobre.* — *Indications et manuel opératoire de la saignée au pli du coude.* — Ont obtenu : MM. Collette, 10; Cheyron, 14; Chenaia, 8; Bozonet, 8; Dalbanne, 9; Delavierre, 14 1/2; Coudray (Gaston), 6; Cnillier, 15; Delattre, 13; Chabrun, 13; Babin, 5; Audain, 17; Bergès (Gaston). 14; Ballerin, 12; Béliard, 3; Baudin, 15; Berthelot (Albert), 13 1/2; Bertaux, 11; Berthelot (Désiré), 13; Mlle Athanassiu, 15 1/2. — *Absents* : MM. Dax, Deldique, Delsouiller.

Séance du 8 Octobre. — *Le canal thoracique.* — Ont obtenu : MM. Guyot, 12; Hérisson-Laparre, 16; Grèze; Greyfié de Bellecombe, 16; Jars; Hertz, 17; Imbert, 12; Hugon, 13; Hartmann, 3; Guille, 14; Hanras, 13; Jacob, 12; Hagnet, 14; Guillaumont, 17; Hillot, 14; Guérrin, 15; Guillaumot, 15; Jallet; Labro; Guinet, 14; Guerrin, 13; Herdner; Huc, 14; Guillemin, 15; Lacronique; Gros, 10. — *Absents* : MM. Grille, Jarry, Joyes.

Séance du 9 Octobre. — *Les muscles interosseux et lombricaux de la main et leur action.* — Ont obtenu : MM. Collette, 5; de Champs de Saint-Léger, 16; Dalbanne; Chanut, 5; Cavnillès, 13; Clande, 13; Coursolle; Chenet (Charles) 10; Deguignaud, 15; Cousin, 13; Broussolle, 19; César, 14; Cabart-Danneville, 8; Chenain, 3; Brizard, 11; Chenet (Henri, 18; Boultier, 19; Cavaillon, 16; Daudet, 14; Delavierre, 14; Ceillier, 10; Boyer 12; Mlles Chabert, 14; Bredrel, 9; Burgard, 12. — *Absents* : MM. Capdevila, Carpanetti, Chabrun, Chamfeuil, Charpentier, Constant, Davy, Descubes; Mlle Coudert.

Hôpitaux d'Orléans. — Un concours s'ouvrira, le mardi 15 Décembre 1908, pour 4 places d'interne titulaire et 3 places d'interne provisoire.

Les internes titulaires reçoivent, outre la nourriture, le logement, le chauffage et l'éclairage, une somme annuelle de 400 francs (et des gratifications quand il y a lieu).

Les internes titulaires sont nommés pour deux ans, les internes provisoires sont nommés pour un an, mais peuvent se présenter aux concours ultérieurs. Sont admis au concours tous les étudiants en médecine ayant au moins quatre inscriptions. Pour s'inscrire au concours et pour tous les renseignements, s'adresser au Secrétaire des hospices d'Orléans.

Toutes facilités sont accordées aux internes pour les dissections et la médecine opératoire. Pendant les vacances des élèves sages-femmes, les internes sont chargés d'assurer le service de la Maternité.

RENSEIGNEMENTS

Clinique privée de chirurgie orthopédique, 112, rue de Vaugirard. — *Dix conférences pratiques d'orthopédie*, par le Dr Achille Boyer, assistant de chirurgie orthopédique à l'hôpital Saint-Michel; avec le concours des Drs Zacchiri, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Hérold; Barret, chef du laboratoire de Radiologie à l'hôpital des Enfants-Assistés.

Programme. — *1re Conférence* : Traitement des tuberculoses externes (sèches, suppurées, fistuleuses) par les méthodes conservatrices. Adénites cervicales. Injections et liquides modificateurs, par M. Achille Boyer.

2e Conférence : Traitement des tumeurs blanches (genou, pied, épaule, poignet). Injections articulaires. Appareils plâtrés de ces régions, par le Dr Achille Boyer.

3e Conférence : Traitement de la coxalgie. Extension continue. Injections articulaires (technique). Appareils plâtrés au membre inférieur. Appareils de convalescence, par le Dr Achille Boyer.

4e Conférence : Traitement du mal de Pott. Technique des corsets plâtrés. Corsets en celluloïd, par le Dr A. Boyer.

5e Conférence : Traitement de la luxation congénitale de la hanche. Appareils plâtrés, par le Dr Achille Boyer.

6e Conférence : Traitement du pied bot congénital et paralytique. Paralysie infantile et mal de Little. Tarsalgie des adolescents. Difformités des orteils, par le Dr Achille Boyer.

7e Conférence : Notions usuelles et pratiques de radiographie et de radiothérapie nécessaires en chirurgie orthopédique. Exploration électrique. Les appareils utiles à connaître, par le Dr Barret.

8e Conférence : Le traitement médical général en chirurgie orthopédique. Traitement marin. Dr Zacchiri.

9e Conférence : Traitement du torticolis congénital. Traitement des déformations rachitiques (scoliose, genu valgum, coxa vara, etc.). Les déviations de la colonne vertébrale en général, par le Dr Achille Boyer.

10e Conférence : De la prophylaxie et de la thérapeutique de la scoliose essentielle des adolescents par l'éducation musculaire ou culture physique, par le Dr A. Boyer.

Les Conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis à 8 h. 1/2 du soir, à partir du lundi 9 Novembre. Droit à verser : 50 francs. Pour s'inscrire, s'adresser, 112, rue de Vaugirard, tous les jours.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

XVIe Année — N° 83, 14 Octobre 1908.

CONGRÈS DES PRATICIENS ET RÉFORMES

Le Congrès des Praticiens, tenu à Lille en Mai dernier, et dont on vient de publier les comptes rendus avec une célérité digne d'être louée et suivie, me fait involontairement penser à cette Croisade des Enfants qu'ont enregistrée les chroniques du moyen âge. Transportés par leur foi ardente et naïve, les pauvres petits étaient partis pour libérer le Tombeau du Christ, certains de ne faire qu'une bouchée des Infidèles. Mais, les jours succédant aux jours, les pays aux pays, peu à peu, accablés par la fatigue, désillusionnés, ils s'égrenèrent sur les routes. Au bout de quelques mois, des âmes charitables les retrouvèrent dans les plaines de Hongrie, où ils s'étaient couchés pour y dormir l'éternité sous les étoiles.

N'en est-il pas de même — et je dis cela sans aucune intention d'ironie ou de critique — pour certaines de nos entreprises? Donc, on était parti pour renverser les bastilles lézardées promises à la pioche du démolisseur. Le succès était proche; les maîtres eux-mêmes n'avouaient-ils pas que tout était loin d'être parfait dans les plus grandes des Facultés? Mais la Commission de réforme des études médicales se réunit, discuta, conclut. Des praticiens avaient activement collaboré à ses travaux; nos revendications avaient trouvé en eux des avocats parfois éloquents, toujours sincères et désintéressés. Seulement, que voulez-vous! au frottement des réalités, ils avaient dû reconnaître combien certains plans, très beaux et très vastes, flottaient dans le rêve! Le corps médical, par contre-coup, subit l'impression de ce contact avec la froide logique. Et c'est pourquoi, dès l'ouverture du Congrès, il fut aisé de voir qu'on était aussi uni, aussi zélé, aussi résolu, mais que les cœurs étaient moins gonflés d'espoir.

***

On peut, dans les discussions de Lille, établir deux grandes divisions : une partie technique, portant sur l'amélioration de l'enseignement de notre art; une partie sociale et économique, qui mit aux prises partisans et adversaires du libre choix. Les premiers, parmi lesquels je n'hésite point à me ranger, ont réédité les arguments que vous connaissez bien. La Médecine allait être

fonctionnarisée. Ce qui s'est passé tout récemment en Normandie, où un de nos confrères fut révoqué parce qu'il ne partage pas les opinions actuelles de M. Caillaux, prouve amplement vers quel régime odieusement tyrannique glissait la profession. En luttant pour la liberté de confiance, les syndicats nous ont retirés pour un temps de la mare du fonctionnarisme; on ne saurait trop les louer. Mais il faut aussi leur prêcher la modération. Oublier les droits acquis, priver de leur traitement des praticiens à la veille de finir leur carrière, serait peu conforme à ces sentiments de confraternité qui sont sur toutes les lèvres, sinon dans tous les cœurs.

Lorsqu'on se réunit pour améliorer la profession, discuter nos intérêts, je me méfie toujours et je me demande, passez-moi le mot, lesquels vont trinquer. Il y a donc lieu de s'entendre sur les voies et les moyens, sur les doses du libre choix; mais quant au principe, tout le monde est d'accord: il faut que, pour ou contre, la question soit résolue; elle est de celles qui priment tout.



Avec le deuxième sujet de discussion : la réforme des études, le bloc semble, comme je l'indiquais, s'être quelque peu désagrégé. On a même parlé d'incohérence et de stérilité. Sans aller jusque-là et en me tenant toujours dans le domaine des idées, je vais essayer de résumer de mon mieux la question.

Pour ces réformes, on doit établir trois catégories : 1° il y a d'abord ceux qui visent autant le mode de recrutement du personnel enseignant que l'enseignement lui-même; 2° d'autres espèrent trouver dans la réforme des études la barrière qui mettra obstacle à l'encombrement de la profession; 3° il y a enfin ceux qui, ayant souffert des lacunes de leur instruction, poursuivent l'amélioration de l'outillage et la modification des méthodes d'enseignement professionnel.

Parler des premiers serait très délicat pour qui ne reconnaîtrait pas et la sincérité de l'effort et la valeur de l'œuvre. C'est à propos de ceux-ci que la lune de miel aura été courte. Qu'on supprime ou qu'on remplace l'agrégation, que voulez-vous que ça nous fasse! commence à murmurer la masse des praticiens. On dit que le favoritisme est à l'Ecole, où, malgré les concours, il exerce ses ravages. Règnerait-il moins, le concours supprimé? On parle tout le temps du privat-docentat des Allemands. Mais d'abord il s'agirait de savoir si l'enseignement officiel est meilleur chez nos voisins que chez nous; et manifestement il est très inférieur. Si nous comparons leurs étudiants aux nôtres, ce sont les Français qui ont vu le plus de malades, ont fait le plus d'accouchements, ont davantage, en un mot, mis la main à la pâte, et ceci sans parler des idées et de la culture générales.

On confond toujours les résultats de l'enseignement professionnel de la médecine, en Allemagne, avec le succès de la science allemande; on ne voit donc pas que nos rivaux, supérieurement outillés, puissamment aidés par le gouvernement, bénéficient de leur ténacité, de leur union, de l'esprit de décentralisation, de leur peu de besoins, de leur habileté à faire de la réclame, et aussi du prestige de la victoire!

Le privat-docentat, loin d'être une merveille comme quelques-uns se l'imaginent ici, est à la veille d'être rejeté par eux. Ils louchent du côté de notre agrégation au moment même où nous l'accusons de tous nos maux.

Ainsi, pour le privat-docent, la cause semble être entendue. Il en est de même, et pour d'autres raisons, de l'autonomie des Facultés, et je ne crains pas de dire que cela est fâcheux. Il est bien évident, par exemple, que le doyen, qui n'a pas peur, n'hésiterait pas, s'il était libre, à créer une foule de chaires que nous sommes contraints d'envier à l'Europe, et à modifier bien des rouages.

Malheureusement, pour obtenir l'autonomie, il faudrait réveiller les Bureaux, instruire le Ministre, prêcher le Parlement. Et je doute qu'on arrive jamais à intéresser à une cause qui n'a rien d'électoral. Tout ici se fait par l'initiative gouvernementale. Avons-nous un ministre pour nous? Non, alors n'espérons rien. Si, comme l'héroïque Cyrano, on veut lutter en vain :

Mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès.
Non, non, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile,

on peut multiplier rapports, discussions et vœux platoniques. Si l'on entend, au contraire, se cantonner dans le domaine du réel, ne vaut-il pas mieux se rejeter sur les améliorations possibles, au premier rang desquelles je placerai la *Commission permanente de perfectionnement* dont nous aurons à parler un autre jour?



J'arrive maintenant à ceux pour qui la difficulté des études doit être un obstacle à l'encombrement. Leur opinion a été résumée avec une verve et un bon sens rares dans le *Concours médical* du 13 Septembre dernier, par M. E. Dupont, de Villiers-Saint-Georges.

Si l'on s'en tenait au péril, évidemment notre confrère a raison. Ainsi, relevant le nombre des praticiens, il établit qu'il était :

En 1881, de	14.846
En 1891, de	14.913
En 1901, de	17.108
En 1906, de	19.953

Par conséquent, de 1891 à 1901, l'augmentation est de 2.189 médecins, soit plus de 200 par an. Elle monte, de 1901 à 1906, à 2.845, soit 509 médecins de plus annuellement. D'autre part, les inscriptions pour le P. C. N. étaient de :

1.504 pour	1904-1905
1.811 —	1905-1906
2.083 —	1906-1907

ce qui portera l'augmentation annuelle des étu-

diants à 800. Dans sept ou huit ans, le nombre des médecins sera de 26 à 28.000; il aura doublé en vingt-cinq ans, la population restant stationnaire. J'ajouterai que le service de deux ans et les avantages qu'il offre aux médecins, le dédain des classes riches pour le fonctionnarisme, l'éloignement de l'aristocratie pour l'armée, la réclame quotidienne en faveur de la médecine dans les journaux, vont décupler nos recrues. Le temple d'Esculape n'est-il pas déjà le refuge des jeunes gens fortunés? Je pourrais vous citer nombre de millionnaires médecins, et non médecins *in partibus*, — comme on était naguère docteur en droit, — mais pratiquant notre art avec le même zèle que le plus humble d'entre nous.

Nous allons en plein vers l'encombrement, cela n'est pas douteux. Est-ce une raison pour chercher un remède dans la réforme de l'enseignement? Cela est au moins discutable. D'abord l'Etat, qui a besoin de praticiens pour son armée, pour ses services d'hygiène, n'enrayera en rien la pléthore, et à son point de vue il fera bien : plus nous serons nombreux, plus nous serons besogneux; par conséquent, mieux il nous tiendra avec ses places. Ensuite, je n'aime pas trop que les études servent de barrière au recrutement d'une profession, ce n'est point là leur rôle. Quand on créa le P. C. N., quelques-uns d'entre nous s'élevaient avec vigueur contre l'intrus. « — Chut! chut! petits malheureux! nous disait gentiment Brouardel, ne voyez-vous pas qu'on travaille pour vous? Le P. C. N., mais c'est le remède à la pléthore! » Or, il n'a remédié à rien du tout; en revanche, il a fait perdre leur temps à une foule d'apprentis qui eussent été mieux à leur place à l'Hôtel-Dieu qu'à la Sorbonne.

Les remèdes de M. Lepage (renvoi de l'Ecole après trois échecs au même examen) et de M. Hayem (obligation pour tous les étudiants de concourir et d'être reçus à l'externat) me paraissent aussi efficaces que faciles à appliquer. En suivant le système de M. Lepage, on n'innoverait en rien : il fonctionne pour la médecine militaire et s'épanouit dans notre Ecole française de Beyrouth. Il se produit même à ce propos quelque chose d'assez piquant : lorsqu'un élève a été définitivement recalé à Beyrouth, il vient tranquillement à Paris, voire à Montpellier, où il est sûr d'arriver à son tour de bête...

J'ai dit pourquoi l'Etat n'entrerait pas volontiers dans nos idées de lutte contre l'encombrement. Il nous reste maintenant à examiner les raisons de ceux qui désirent la réforme des études parce qu'ils ont souffert de leur insuffisance dès l'entrée dans la profession. Ce sera, si vous le voulez bien, pour samedi prochain.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

H. Labbé et G. Vitry. — *Les sulfo-éthers urinaires. Physiologie et valeur clinique dans l'auto-intoxication intestinale.* In « Œuvre médico-chirurgical », n° 53, une brochure de 36 pages. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce volume est un exposé des travaux des auteurs relatifs à la question si controversée de la valeur séméiologique des éthers sulfo-conjugués urinaires, les uns voulant voir dans leur augmentation un des signes les plus caractéristiques des intoxications intestinales (Combe, Amann, etc.), les autres leur déniant toute signification à ce point de vue (Salkowski, Müller, Labbé et Vitry).

Leurs nouvelles recherches ont amené les auteurs à faire les constatations suivantes.

Chez l'homme sain, il y a proportionnalité entre les albumines ingérées et les sulfo-éthers urinaires, produits normaux de la désagrégation de l'albumine. Toutefois, cette proportionnalité varie un peu avec la qualité des albumines et n'est exacte que jusqu'à une certaine limite déterminée par le coefficient personnel d'assimilation azotée du sujet.

Chez l'homme malade, la quantité des sulfo-éthers urinaires éliminés par gramme d'albumine ingérée est différente de celle qu'éliminent les sujets sains dans les mêmes conditions et lui est généralement supérieure. Ce fait pourrait s'expliquer, d'après les auteurs, en supposant qu'à l'état pathologique, dans un tube digestif adultéré, l'assimilation des portions sulfurées des albumines alimentaires s'effectue plus facilement que celle des groupements non sulfurés azotés.

Les auteurs persistent, malgré cela, à penser que la quantité absolue des sulfo-éthers et leur rapport à l'azote total éliminé ne sauraient avoir aucune signification, et que le rapport des sulfo-éthers à l'azote total ingéré ne nous renseigne que sur le degré d'assimilation du sujet.

Alfred Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux :

Lannois. — Tumeur villeuse du larynx.

A. Hautant. — Examen fonctionnel des canaux semi-circulaires par le réflexe nystagmique.

Watson-Williams. — Contribution au diagnostic de la pansinusite.

Sociétés savantes.

Société royale de médecine. Sections d'otologie et de laryngologie.

Société de laryngologie et de rhinologie de Paris.

Société berlinoise d'otologie.

Analyses.

Ouvrage envoyé aux « Annales ».



Ovo-Lécithine
Billon
Reconstituant par excellence
NEURASTHÉNIE – ANÉMIE CÉRÉBRALE
SURMENAGE – CONVALESCENCE
Dragées à 0 gr. 05, six par jour.
Granulé à 0 gr. 10 par cuillerée à café, trois par jour.
Ampoules à 0 gr. 05 par centimètre cube, une tous les 2 jours.
DÉPOT et VENTE EN GROS :
LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 Octobre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Proust, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Gosset, Lecène. M. Roger, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 20 Octobre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Albarran, Auvray. M. Joffroy, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier, à 9 heures du matin : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Brumpt, suppléant.

Mercredi 21 Octobre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Gaucher, Zimmern. — 4e (2e série) : MM. Brissaud, Richaud, Macaigne. M. Gariel censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Jeudi 22 Octobre 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 1er, Oral : MM. Thiéry, Auvray, Morestin. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Carnot. — 1er, Sages-femmes : MM. Ribemont-Dessaignes, Launois, Jeannin. M. Gilbert, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 23 Octobre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Lecène, Ombrédanne. M. Thoinot, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire M. Branca, suppléant.

Samedi 24 Octobre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Fernand Bezançon, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — Maladies nerveuses et mentales. M. le professeur Gilbert Ballet reprendra sa consultation externe et sa polielinique hebdomadaire, le samedi 24 Octobre, à 9 h. 1/2.

Hôpital Saint-Antoine (Enseignement de la radiologie médicale). — Cours de vacances, par M. A. Béclère, du dimanche 18 au dimanche 25 Octobre.

Matin, 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin, 11 heures. — Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir, 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 18 Octobre, à 10 heures du matin dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 19 Octobre. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

L'incendie du bureau Gutenberg. — Une délégation du Syndicat des médecins de la Seine vient d'être reçue par M. Symian, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

Elle lui a remis l'ordre du jour suivant :

« Le Syndicat des médecins de la Seine, considérant « qu'un grand nombre de ses membres sont, à la suite de « la catastrophe du 20 Septembre, privés de l'usage du « téléphone, que cette privation est nuisible aux intérêts « des malades qui ne peuvent prévenir leur médecin avec « la diligence habituelle et supprime presque complètement l'appel de nuit, appelle l'attention de M. le Ministre « des Travaux publics sur cet état de choses désastreux « pour la population souffrante, surtout en temps d'épidémie, et le prie de donner les ordres nécessaires pour « que les docteurs, abonnés du téléphone, soient, le plus « promptement possible, reliés de nouveau au réseau « téléphonique. »

M. Symian a assuré les membres de la délégation, MM. Philippeau, Guillemonat et Grunberg, qu'il tâcherait de leur donner satisfaction dans la plus large mesure possible et leur a promis que le service serait rétabli d'ici le 1er Janvier pour tous les abonnés.

Société de pathologie exotique. — La prochaine réunion de la Société aura lieu aujourd'hui mercredi 14 Octobre, à 5 heures, dans l'amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour : Correspondance. — Theiler : Influence du froid sur les tiques et Piroplasma parvum. — Deaderick : Paludisme comme cause de purpura hémorragique. — Ch. Nicolas : Deux remarques à propos de la lèpre. A propos du pian.

Communications annoncées. — G. Martin et Lebœuf : Nouveaux documents sur le diagnostic microscopique de la Trypanosomiase humaine. — Kérandel : Trypanosomiase du Congo (Haute Sangba, Logone, Ouhame). — Bouet : Trypanosomiases du Dahomey. — M. et A. Leger : Contribution à l'hématologie de la lèpre. — Woinberg, Alexander et Mello : Eosinophilie et helminthiase. — Bouffard : Diffusion des Stegomyia au Soudan. — Dufougeré : Eléphantiasis et lymphangite épidémique. — L. Martin : Sur le traitement de la Trypanosomiase humaine.

La Société sera consultée sur la publication de communications en langues étrangères.

Société médicale anglo-américaine continentale. — Samedi dernier a eu lieu le dîner annuel de la Société médicale anglo-américaine continentale, qui réunit la plupart des médecins anglais et américains exerçant en Europe et dans le nord de l'Afrique. Le dîner était présidé par Sir Dyce Duckworth, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Bartholomews, de Londres, président de la Section anglaise de l'Entente cordiale médicale. Parmi les invités figuraient le professeur Raymond (qui est, comme l'on sait, président de la Section française de l'Entente cordiale médicale), MM. Chauffard, Tuffier, Lœper, Jayle, etc.

Au dessert, Sir Dyce Duckworth a bu à la santé du roi d'Angleterre, du président Roosevelt et du président Fallières. Il a insisté sur l'influence de l'Ecole française sur l'évolution de la médecine.

M. Raymond, dans une allocution très applaudie, a émis le vœu de voir unis, dans un avenir prochain, les médecins de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France, comme sont unies sur leur drapeau les trois mêmes couleurs.

École principale du service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Moulinier est nommé à l'emploi de professeur de pathologie interne et de thérapeutique à l'École principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 10 Octobre. — Etage postérieur de la base du crâne, face endo et exocranienne.* — Ont obtenu : MM. Boussi, 8; Carpanetti, 11; Bricaire, 8; Brossier, 8; Brousseau, 5; Callot, 3; Chaisemartin, 10; Colson, 12; Hudelo, 12; Chéronnet, 12; Chavasse-Frétaz, 8; Dauphiu, 15; Debray, 19; Delattre, 16; Coudray (Jean), 14; Colombier, 10; Chatelier, 15; Donoyelle, 12; Chamliau, 12; Dalayrac, 8; Chalet, 15; Mlle Coudert, 3. — *Absents* : MM. Bozonet, David, Coudray (S.), Conte, Coronado, Defiol.

Séance du 11 Octobre. — Origines et tronc de la veine porte. — Ont obtenu : MM. Auclair, 8; Berthelot (Désiré), 2; Bertin-Mourot, 3; Arbassier, 8; Abou, 2; Beaudoin, 10; Berlioz, 19; Boulanger (Gaston), 7; Benit, 19; Borel (Alexandre), 15; Baudet, 16; Bertaux, 14; Berthelot (Albert), 14; Baudin, 15; Achard, 18; Adeline, 6; Alih, 15; Allondy, 12; Andrieu (Marie-Auguste), 10; Antoine, 15; Antony, 15; Mlle Abramovitch, 16. — *Absents* : MM. Alfaric, Aubert, Audain, Antonelli, Arnoux, Babin, Balizeaux, Ballerin, Bavelaer, Béliard, Benoist, Bergès (G.), Berthet, Besnard, Boissier, Bougault, Boulay; Mmes Allessard, Allard née Houdié, Athanassiu, Beauvais.

PATHOLOGIE. — *Séance du 9 Octobre. — Cathétérisme de l'urètre chez l'homme et chez la femme.* — Ont obtenu : MM. Arbassier, 11; Bougault, 4; Bertin-Mourot, 15; Boissier, 8; Benit, 14; Borel (Alexandre), 11; Abou, 9; Beau, 11; Aubert, 9; Besnard, 9; Boulanger (Gaston), 10; Beaudoin, 11; Berlioz, 16; Baudet, 11; Benoits, 6; Babaud, 12; Mlle Beauvais, 5. — *Absents* : MM. Allamagny, Altermann, Ascelin, Alvès du Veiga, Aminia, Basset.

Séance du 12 Octobre. — Manière de préparer et d'appliquer des pansements aseptiques secs ou humides. — Ont obtenu : MM. Bourgeois (M.), 7; Blanchet; Andrieu (M.-A.), 9; Boubermann, 7; Alih, 8; Blunco, 3; Boncompain, 9; Boulanger (M.), 8; Bourgon, 4; Binard, 9; Allendy, 10; Bisson, 16; Boucheron, 11; Antoine, 9; Bodet, 8; Boulin, 9; Augier, 9; Achard, 18; Mlles Bitchomski, 10; Abramovitch, 9. — *Absents* : MM. Arama, Béchamp, Bernardin, Blanc, Bourgeois (A.).

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique pour les affections chirurgicales du nez, des oreilles et du larynx. Broncho-œsophagoscopie. — Les Drs LUC et GUISEZ commenceront à leur clinique, 15, rue de Chanaleilles, le lundi 19 Novembre, à 5 heures, un *cours pratique* sur les affections chirurgicules du *larynx*, du *nez*, des *oreilles*, du *sinus* et leurs *complications*; la technique de la *broncho-œsophagoscopie* (examen des malades, technique opératoire). Ce cours durera un mois. S'inscrire directement par lettre adressée à la direction de la clinique. (Droits d'inscription : 100 francs.)

Clinique privée de chirurgie orthopédique, 112, rue de Vaugirard. — *Dix conférences pratiques d'orthopédie*, par le Dr ACHILLE BOYER, assistant de chirurgie orthopédique à l'hôpital Saint-Michel; avec le concours des Drs ZACCHIRI, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Hérold; BARRET, chef du laboratoire de Radiologie à l'hôpital des Enfants-Assistés.

PROGRAMME. — *1re Conférence* : Traitement des tuberculoses externes (sèches, suppurées, fistuleuses) par les méthodes conservatrices. Adénites cervicales. Injections et liquides modificateurs, par M. ACHILLE BOYER.

2e Conférence : Traitement des tumeurs blanches (genou, pied, épaule, poignet). Injections articulaires. Appareils plâtrés de ces régions, par le Dr ACHILLE BOYER.

3e Conférence : Traitement de la coxalgie. Extension continue. Injections articulaires (technique). Appareils plâtrés au membre inférieur. Appareils de convalescence, par le Dr ACHILLE BOYER.

4e Conférence : Traitement du mal de Pott. Technique des corsets plâtrés. Corsets en celluloïd, par le Dr A. BOYER.

5e Conférence : Traitement de la luxation congénitale de la hanche. Appareils plâtrés, par le Dr ACHILLE BOYER.

6e Conférence : Traitement du pied bot congénital et paralytique. Paralysie infantile et mal de Little. Tarsalgie des adolescents. Difformités des orteils, par le Dr ACHILLE BOYER.

7e Conférence : Notions usuelles et pratiques de radiographie et de radiothérapie nécessaires en chirurgie orthopédique. Exploration électrique. Les appareils utiles à connaître, par le Dr BARRET.

8e Conférence : Le traitement médical général en chirurgie orthopédique. Traitement marin. Dr ZACCHIRI.

9e Conférence : Traitement du torticolis congénital. Traitement des déformations rachitiques (scoliose, genu valgum, coxa vara, etc.). Les déviations de la colonne vertébrale en général, par le Dr ACHILLE BOYER.

10e Conférence : De la prophylaxie et de la thérapeutique de la scoliose essentielle des adolescents par l'éducation musculaire ou culture physique, par le Dr A. BOYER.

Les Conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis à 8 h. 1/2 du soir, à partir du lundi 9 Novembre. Droit à verser : 50 francs. Pour s'inscrire, s'adresser, 112, rue de Vaugirard, tous les jours.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ART ET LA SCIENCE

A PROPOS DE LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

A M. le D[r] J.-L. Faure.

Tandis que les uns, vous disais-je mercredi, visent, dans la réforme des études, le recrutement du personnel enseignant, que d'autres rêvent de transformer en hippodrome d'obstacles la carrière toute plate où ils ont couru obscurément eux-mêmes, les plus nombreux poursuivent l'amélioration des études sans plus, parce qu'ils les jugent insuffisantes.

Ceux-là, vous l'avouerai-je, sont à mon sens les plus intéressants. J'aurais pu, tout comme un autre, exposer les améliorations imaginées pour leur plaire. Mais, en préparant cette étude, je m'étais aperçu d'un fait bien particulier, à savoir qu'à toutes les époques, sauf au moyen âge, il y eut des gens pour déclarer l'enseignement de la médecine au-dessous de tout. Et c'est le pourquoi de cet état d'âme qui m'a paru intéressant à chercher.

Les programmes scolaires ne passionnent de temps à autre que de rares pères de famille ; les polytechniciens trouvent parfait leur système d'éducation, qui coûte si cher aux contribuables. L'étudiant en droit n'a rien à reprendre aux façons de ses maîtres. Chez nous, le troupeau s'est toujours estimé meilleur juge que le berger de l'herbe qui lui convient. Il y a là comme un consensus universel. Sur le terrain des revendications, maints fantômes du passé fraternisent avec nos modernes. Y a-t-il assez longtemps qu'on la cherche, la clé utilitaire capable d'ouvrir les portes qui n'ont jamais cédé ! Tous les siècles communient dans le blâme. Hippocrate avait-il prévu cet état d'esprit lorsqu'il faisait jurer aux néophytes le respect à leurs maîtres ? « Je regarderai comme un père celui qui m'a enseigné la médecine.... »

⁂

Quand Paracelse, tout rempli de gros vin, jette au feu les livres sacrés des oracles de la médecine, son geste symbolise tous nos gestes. Paré, le prudent Paré, ne peut éviter la glissade sur le terrain savonneux de la critique. Mais que dire du XVII[e] siècle ? Nul mieux que Molière ne vulgarisa dans le grand public lacunes et ridicules de notre enseignement. La leçon de Diafoirus père au chevet d'Argan est à ce point de vue une véritable merveille. — « Allons, Thomas, prenez

l'autre bras de monsieur pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. *Quid dicis?* — THOMAS. *Dico* que le pouls de monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte pas bien. Etc., etc. » Toutes les tirades de Sganarelle dans *le Médecin malgré lui* reproduisent, à peine modifiées, les leçons de Fernel; et je pourrais, si j'avais le loisir, fournir une foule d'autres citations.

Aussi peu bienveillant est le XVIII[e] siècle. Je me suis amusé à collectionner les projets de réforme; ils abondent et on les croirait, quant aux doléances, écrits d'hier : mêmes idées, mêmes termes.

« Si l'on voulait accélérer et assurer les progrès des jeunes médecins, dit l'un, il faudrait un plan d'études plus régulier, plus méthodique. Sans méthode, quel chaos dans la tête du jeune homme ! » Notez encore les sommaires de chapitres de cet autre : « *Abus particuliers qui se sont glissés dans la médecine. — Inconvénients de la méthode ordinaire d'enseigner résultant des leçons des professeurs et des livres. — Nécessité de voir régulièrement des malades pendant tout le temps des études*, etc. » Cela a été écrit en 1788 par Grégory et édité chez Briand. Ecoutez encore : « La véritable instruction des jeunes gens est celle qu'ils reçoivent, non dans les livres, mais au lit des malades; non dans une froide école, mais en présence de la nature elle-même..... » Qui parle ainsi ? M. Leredde en 1908[1] ? Non, mais Cabanis, le grand Cabanis, en l'an XII de la République. Pourquoi, je le répète encore, cette unanimité dans le blâme, spéciale à notre art et à notre pays?

On pourrait répondre d'abord que la tendance à critiquer est un travers qui s'oppose, comme le revers de la médaille, à une des plus pures qualités françaises. Tandis que presque partout ailleurs, ainsi que l'a remarqué M. Quinton, les domaines de la raison et du sentiment se confondent, ils se trouvent depuis longtemps différenciés chez nous. Quand Montaigne écrit sur lui-même, il dit : « Je parle de moi comme d'un autre, comme d'un arbre. » Lorsque Claude Bernard avait exposé quelqu'une de ses grandes théories : « Démolissez-moi », disait-il à ses élèves. Relisez l'œuvre scientifique de Pasteur, je vous défie d'y trouver une ligne capable de vous mettre sur la piste de sa façon de sentir. Il y a en ce pays cloison étanche entre l'intellect et le sentiment. Nous nous projetons en quelque sorte hors de nous-mêmes pour nous juger. Nous ne nous demandons pas si nous n'allons pas nous nuire, cela importe peu : « nous parlons de nous comme d'un autre ».

Ainsi, voilà une première raison basée sur le caractère de la race. Il en est une deuxième, et qui tient toute dans la formule hippocratique : *Ars longa, vita brevis*. Si bien intentionnés soient les maîtres, si zélés les élèves, comment voulez-vous être enseigné sur tout ce qu'il faut savoir ! Avec sa belle franchise, M. Le Gendre reconnaissait naguères n'avoir rien appris en huit ans d'études. Était-ce sa faute ou celle des professeurs ? Non, mais bien plutôt celle de l'art, *ars longa*, si difficile à posséder, que notre dernière heure nous trouve encore étudiants.

Ajoutez que, la médecine ayant fini par mordre sur tout, bien rares sont les questions qu'on eut le temps d'approfondir. On y était d'autant moins incité que l'Université nous avait donné la funeste habitude du Manuel. En outre, comme le nageur saisi par l'eau froide, on a gardé du premier contact avec la clientèle une impression si désagréable, les angoisses du début sont demeurées si lancinantes, qu'on en veut à ceux qui ne purent nous les épargner. Autre motif pour crier qu'on n'apprit rien à l'Ecole, et cela sans craindre les redoutables conséquences de l'aveu.

***

Mais la grosse raison, c'est que les jeunes, tout à l'action, réclament de la pratique, tandis que les maîtres connaissent tout le prix des idées générales. Et nous retrouvons là l'éternelle lutte de Jacob contre l'Ange, de la froide raison contre l'idéal. Tout le mal vient de la confusion entre les deux points si nettement séparés par les Grecs, la τέχνη, l'art, et l'ἐπιστήμη la science. Vous allez voir que la distinction a son importance. La mode n'est pas aux cours théoriques, je le sais; maîtres et élèves semblent d'accord sur ce point; raison de plus pour défendre ces cours et montrer, si possible, ce qu'ils ont d'indispensable.

Prenez un homme d'intelligence moyenne, une femme très quelconque, mais de bonne volonté. Mettez-les sur les bancs deux, trois années : vous pourrez leur apprendre à percuter, ausculter; ils connaîtront la bactériologie, qui, à tout prendre, n'est pas plus compliquée que la photographie. Ils posséderont en un mot la technique médicale. En aurez-vous pour cela fait des médecins ? Jamais, pas plus que Platon n'avait fait un homme en enlevant les plumes à son poulet. Qui n'a connu à Saint-Louis ce garçon de salle que les maîtres de la dermatologie ne craignaient point d'appeler au conseil dans les cas difficiles ? Qui n'a ouï parler de l'aide de Billroth, qui fut, en médecine opératoire, le plus remarquable des virtuoses ? Techniciens parfaits, que ceux-là, mais non des médecins.

Pour comprendre les sources du conflit, il faudrait, avec M. le professeur Milhaud, de Montpellier, remonter très haut dans le passé. En Chaldée et en Egypte, la science est la connaissance que possède un homme par rapport à celui qui n'a rien appris. Savant, le devin qui lit dans

1. Voir la très belle étude de M. Leredde parue dans le *Journal des Débats* des 26 Juin et 11 Juillet 1908, n[os] 177 et 192.

les entrailles, le prêtre qui réduit une fracture; savants, tous ceux qui disposent en quelque mesure du mystère des dieux et des choses. Cette conception est celle de nos réformateurs modernistes. Chez les Grecs, elle est tout autre et autrement élevée : savoir, c'est comprendre, c'est pénétrer l'obscurité des phénomènes, voir pourquoi ils se produisent, montrer aux autres leur enchaînement logique. Le monde est fait d'ordre et de beauté intelligible. Saisir, contempler cette belle harmonie, voilà le bonheur et le but unique de la science.

Certes, l'homme peut utiliser les vérités éternelles, mais combien cela est secondaire! Platon n'a pas assez d'ironie contre ceux qui voient dans l'Astronomie et la Mathématique des applications à la vie courante. Aristote pense de même, et aussi notre Hippocrate, le plus rationaliste des médecins. Tous sont pour une science théorique, démonstrative, logique et désintéressée. Cette conception, qui s'oppose à la précédente, a également sa part d'excès.

Avec les Sceptiques et les médecins empiriques, les Sextus, Timon, Arcésilas, Carnéade, etc., on se demande si la nature livrera jamais ses secrets magnifiques. Qu'elle demeure éternellement inviolable et rebelle, et tout l'échafaudage des Platon, des Aristote s'écroule. Loin de prétendre s'élever au-dessus des forces humaines, le mieux n'est-il pas d'observer les faits, quitte à les relier quand cela sera possible? Un rien de plus, et les Sceptiques eussent trouvé la méthode expérimentale et fondé le positivisme. Il leur manqua précisément l'ἐπιστήμη, la foi dans la science pure. Après eux, l'Humanité a trop de peine à vivre pour philosopher. Pendant de longs et de longs siècles, Aristote et Platon, Hippocrate et Galien suffisent à tout, répondent à tout.

L'esprit humain reste ainsi en jachère jusqu'au XIIe siècle, où la lumière revient, falote et tremblottante, aux mains des moines franciscains d'Oxford. Roger Bacon, le plus célèbre d'entre eux, n'hésite pas à prédire les merveilles qu'enfantera le génie humain, et avec lui une nouvelle conception de la science se fait jour. On retourne aux mathématiques grecques avec avidité, non plus cette fois dans un but de spéculation pure, mais pour se soumettre l'Univers. La science, c'est le pouvoir de dominer, de créer et de transformer : Science, c'est Puissance.

Il ne faut point s'étonner si au XVIIe siècle Descartes conçoit l'ambitieux dessein « de nous rendre maîtres et possesseurs de la Nature ». Mais pour lui, l'idée de connaître ne doit point être exclue ; pratique et théorie doivent aller de pair; la connaissance profonde des choses est indispensable à qui veut en disposer.

Si je ne m'étais laissé déborder par mon exposé, je vous aurais montré l'influence de Newton qui, en nous apportant la clé du monde céleste et comme le mystérieux secret de l'Univers, nous éloigna des causes pour nous orienter vers la prise de possession des faits. Ce fut lui qui provoqua la rénovation des sciences naturelles au XVIIIe siècle. Grâce à Newton aussi, la science cessa d'être statique et immobile comme celle de Descartes, qui pensait que le vrai n'était d'aucun temps, ou, mieux, qu'il était de tous les temps. On explique donc le présent par le passé, ce qui est par ce qui fut. L'étude du système solaire devient l'étude d'une nébuleuse qui a réussi. En même temps, on recule les bornes de l'hypothèse, on ne craint pas d'aborder le terrain dangereux des causes finales. En un mot, la Science veut désormais comprendre, expliquer et pouvoir. Or, si ces deux derniers termes relèvent de la technique pure, le premier ne fait-il pas corps avec la théorie ?

Quand j'ai commencé ma médecine, on connaissait admirablement la pneumonie, ses formes, son diagnostic. On la traitait, ici par la saignée, là par l'expectative, ailleurs par la méthode rasorienne. Quant aux causes, au mécanisme pathogénique, on s'en préoccupait peu. Il y avait là un mur derrière lequel se passait quelque chose de très intéressant, mais contre quoi l'Humanité risquait fort de se heurter de longs siècles encore. Le médecin était un artiste avant tout. Ce qui le différenciait de la masse, c'était sa forte culture, son orgueil professionnel, son incomparable discipline.

Le nombre des confrères était restreint; ils vivaient renfermés, presque avec un uniforme spécial. Il y avait là, en somme, quelque chose de très noble et de très personnel. Comment, d'individualiste, la Médecine a glissé à la forme collective, vous le savez tout aussi bien que moi. Vous n'ignorez pas davantage pourquoi elle a dû descendre sur le Forum, touchant à tout, ayant barre sur le moindre des phénomènes de la vie publique.

Et c'est au moment où le médecin a besoin d'être le plus différencié, le plus instruit, le plus compréhensif, que l'on demanderait de réduire son enseignement — enseignement supérieur, ne l'oublions pas, — à celui d'une Ecole professionnelle ?

Mais ce serait retourner en arrière ! Oh ! comme il avait raison, le bon confrère du XVIe siècle, dont je trouve cette pensée dans mes notes : « J'estime chose déplorable que la Science soit appuyée sur le tranchant des rasoirs et la pointe des lancettes qui se peuvent émousser, ou enfermée dans une boéte qui se peut perdre, et contenue dans une poudre que le moindre vent peut emporter..... » !

F. HELME.

CHAIX & Cie, 10, Rue de Norze, PARIS


CRISTAUX CALCULEUX
Colique Néphrétique.
Colique Hépatique.
Goutte.


CALCULS DU FOIE
CALCULS DES REINS ET DE LA VESSIE
GRAVELLE, GOUTTE
RHUMATISME GOUTTEUX
DYSPEPSIES et NÉVRALGIES ARTHRITIQUES
ANTICALCULOSE
Produit exclusivement Végétal (sans Colchique)
INNOCUITÉ ABSOLUE
DOSES :
CAPSULES : 12 à 24 par jour.
ELIXIR et GRANULÉ : 3 à 6 cuillerées à soupe par jour.
A prendre en 3 fois, 1/4 d'heure avant les repas, à l'aide d'un liquide quelconque : infusions, eau minérale ou ordinaire, etc.
Prix unique : 6 francs.
DÉPÔT GÉNÉRAL :
E. BARBIER
1, Place du Louvre, PARIS
et toutes Pharmacies.


FABRIQUE FONDÉE en 1830
MAYET-GUILLOT
Téléphone 289-01.
67, Rue Montorgueil, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 28 Octobre 1908, à 1 heure. — M. CHABBERT : Valeur séméiologique de la tuberculose pulmonaire fibreuse dans la recherche de la syphilis; MM. Gaucher, Pierre Marie, Legry, Lœper. — M. TREILLE : De la cachexia paludéenne; MM. Gaucher, Pierre Marie, Legry, Lœper. — M. AMEUILLE : Recherches sur l'anatomie pathologique de l'emphysème pulmonaire et sur ses relations avec la rigidité inspiratoire permanente du thorax par ultération des cartilages costaux; MM. Pierre Mario, Gaucher, Legry, Lœper.

Jeudi 29 Octobre 1908, à 1 heure. — M. STEPOWSKI : Endocardite au cours de la fièvre typhoïde chez l'enfant; MM. Hutinel, Bar, Marion, Nobécourt. — M. DUCHÉ : La protection de la première enfance. Revue critique de quelques moyens d'action sociale; MM. Bar, Hutinel, Marion, Nobécourt. — M. PARÈS : Les mutualités maternelles, leur rôle dans la lutte contre la mortalité infantile; MM. Bar, Hutinel, Marion, Nobécourt. — M. ROUSSEAUX : Du traitement de certains prolapsus utérins par l'oblitération du cul-de-sac de Douglas; MM. Bar, Hutinel, Marion, Nobécourt. — M. DIDIER : L'épuration des eaux d'égout; MM. Chantemesse, Pozzi, De Lapersonne, Fernand Bezançon. — M. FRANÇOIS : Plaies de l'estomac; MM. Pozzi, Chantemesse, De Lapersonne, Fernand Bezançon. — M. BARBADAULT : La sclérecto-iridectomie (opération de Lagrange); MM. De Lapersonne, Chantemesse, Pozzi, Fernand Bezançon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 26 Octobre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, André Jousset. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Macaigne, Sicard. M. Roger, censeur; M. Lecène, suppléant.

Mardi 27 Octobre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Albarran, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Quénu, Morestin. — 5e, (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. M. Thoinot, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 28 Octobre 1908. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Brissaud, Sicard. — 4e, MM. Pouchet, Dejerine, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 29 Octobre 1908. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Auvray, Morestin. M. Pierre Marie, censeur; M. Brumpt, suppléant.

Vendredi 30 Octobre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Proust, Ombrédanne. M. Pierre Marie, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 31 Octobre 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier, à 9 heures du matin : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Nicloux, suppléant.

Clinique ophtalmologique. Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Dupuytren). — Programme du Cours pratique d'ophtalmologie du 20 Octobre au 14 Novembre 1908, par M. le professeur De Lapersonne, assisté de MM. Cantonnet, Coutela et Pley. Chaque leçon sera accompagnée de présentations de malades et de préparations; les élèves seront exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des divers instruments d'ophtalmologie.

I. *Mardi 20 Octobre* : 3 heures. — M. DE LAPERSONNE. Cornée. Kératites en général. Kératite phlycténulaire, pannuese, purulenta.

II. *Mercredi 21 Octobre* : 2 heures. — M. COUTELA. Kératite interstitielle; taies; staphylomes. Sclérites et épisclérites.

III. *Jeudi 22 Octobre* : 2 heures. — M. CANTONNET. Conjonctivite. Les conjonctivites aiguës : examen bactériologique des principales espèces microbiennes.

IV. *Vendredi 23 Octobre* : 2 heures. — M. PLEY. Examen de l'œil; éclairage focal; ophtalmoscope; notions élémentaires.

V. *Samedi 24 Octobre* : 3 heures. — M. DE LAPERSONNE. Conjonctivites chroniques. Conjonctivites folliculaires; trachéome; syphilis et tuberculose.

VI. *Lundi 26 Octobre* : 2 heures. — M. PLEY. Examen à l'image droite et à l'image renversée.

VII. *Mardi 27 Octobre* : 2 heures. — M. CANTONNET. Voies lacrymales; dacryocystites et péricystites; dacryoadénites; tumeurs de la glande lacrymale.

VIII. *Mercredi 28 Octobre* : 2 heures. — M. COUTELA. Paupières à blépharites; dermatoses et tumeurs.

IX. *Jeudi 29 Octobre* : 2 heures. — M. COUTELA. Déviation des bords palpébraux et troubles musculaires. Entropion. Ectropion. Ptosis.

X. *Vendredi 30 Octobre* : 2 heures. — M. PLEY. Skiascopie; mesure de la myopie et de l'hypermétropie; astigmatisme, ophtalmométrie.

XI. *Samedi 31 Octobre* : 3 heures. — M. DE LAPERSONNE. Tractus uvéal; iritis et iridochoroïdites.

XII. *Mardi 3 Novembre* : 2 heures. — M. CANTONNET. Glaucomes.

XIII. *Mercredi 4 Novembre* : 2 heures. — M. COUTELA. Cristallin. Classification des cataractes. Luxation du cristallin.

XIV. *Jeudi 5 Novembre* : 2 heures. — M. CANTONNET. Rétine. Hémorragies. Embolie et thrombose de l'artère et de la veine centrales. Décollement de la rétine.

XV. *Vendredi 6 Novembre* : 2 heures. — M. PLEY. Acuité visuelle; échelles optométriques; verres de lunettes; diploscope.

XVI. *Samedi 7 Novembre* : 3 heures. — M. DE LAPERSONNE. Rétinites et choriorétinites.

XVII. *Lundi 9 Novembre* : 2 heures. — M. PLEY. Champ visuel; périmétrie. Perception des couleurs.

XVIII. *Mardi 10 Novembre* : 2 heures. — M. CANTONNET. Voies optiques. Névrites optiques; stase; atrophie papillaire.

XIX. *Mercredi 11 Novembre* : 2 heures. — M. COUTELA. Amblyopies; hémianopsie. Etat de la pupille dans les maladies.

XX. *Jeudi 12 Novembre* : 2 heures. — M. CANTONNET. Appareil moteur de l'œil; paralysies oculaires et strabisme.

XXI. *Vendredi 13 Novembre* : 2 heures. — M. COUTELA. Traumatismes de l'œil; accidents infectieux; ophtalmie sympathique.

XXII. *Samedi 14 Novembre* : 3 heures. — M. DE LAPERSONNE. Orbite. Phlegmon et trombo-phlébite. Tumeurs de l'œil et de l'orbite.

NOUVELLES

Excursion médicale en Angleterre (Londres, Bath, Oxford, du 25 Octobre au 1er Novembre 1908). — La Société de balnéologie et de climatologie de Londres ayant écrit à la Société d'hydrologie médicale de Paris, pour inviter ses membres, les médecins français des villes d'eaux et les confrères français qui voudraient se joindre au groupe, à venir à l'occasion de l'Exposition Franco-Britannique et à assister à sa réunion annuelle qui aura lieu à Londres le 29 Octobre prochain, le Bureau de la Société d'hydrologie médicale de Paris estime qu'il y a lieu de répondre en plus grand nombre possible à la courtoise invitation de nos confrères anglais.

Il est donc très heureux de patronner le voyage à Londres organisé par M. Léonard Williams, médecin de l'Hôpital français de Londres, rédacteur en chef du journal *Balneology and Climatology*, assisté de M. Heuzé.

Le départ aura lieu le dimanche 25 Octobre.

Le retour, le dimanche 1er Novembre.

Conditions du voyage : Sont admis les médecins, les étudiants et leur famille.

Les voyages par terre et par mer se feront en première classe et par trains et bateaux de jour.

Les adhérents seront logés au *Great Central Hotel*, à proximité des communications, ou dans un hôtel correspondant si l'affluence devenait considérable.

Le prix de 300 francs comprend le voyage aller et retour, chemin de fer et bateau de Paris à Paris, séjour à l'hôtel, logement, nourriture et service (en Angleterre, la boisson n'est pas comprise et est à la charge des adhérents), les frais de voiture pour les visites en groupe de la ville et des musées, l'excursion à Bath et à Oxford, les entrées dans les musées et à l'Exposition et les pourboires.

Envoyer son adhésion et sa souscription (300 francs), à M. Heuzé, 16, rue Cartnult, à Puteaux (Seine), jusqu'au 20 Octobre, terme de rigueur.

Les adhérents de province dont la résidence est située :

1° Sur le réseau de l'Est, pourront obtenir des bons individuels de remise à demi-place de leur résidence à Paris et retour en s'adressant à l'avance à M. Heuzé;

2° Sur les réseaux P.-L.-M. et d'Orléans, sont prévenus que toutes les gares de ces réseaux délivrent, à l'occasion de l'Exposition Franco-Britannique, des billets aller-retour spéciaux avec réduction de 40 pour 100 pour se rendre à Paris et remis conjointement avec des billets d'aller et retour pour Londres (faire des demandes aux gares quarante-huit heures à l'avance). Il sera fait aux adhérents qui seront munis de ces derniers billets une remise de 72 fr. 85, représentant leur valeur sur le forfait ;

3° Sur le réseau de l'Ouest, obtiendront des bons individuels à demi-place délivrés sur la demande qui en sera faite par M. Heuzé, sur l'indication des adhérents, de la gare de leur résidence à Rouen ou Dieppe, à l'exclusion de Paris, la Compagnie de l'Ouest n'accordant cette faveur qu'à la condition que la voie Dieppe-Newhaven soit empruntée.

La remise de 72 fr. 85 sera faite sur le forfait aux voyageurs qui emprunteront cette voie et auront payé leurs billets jusqu'à Londres et retour.

Les adhérents dont le désistement nous parviendrait après le 21 Octobre obtiendront le remboursement de leur souscription, mais sous déduction d'une somme de 20 francs pour couvrir les frais engagés.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 13 Octobre. — Tronc de l'artère hypogastrique et ses branches intra-pelviennes.* — Ont obtenu : MM. Audin, 17; Bergès (Gaston), 12 ; Bergès (Jean), 8; Boubermann, 18; Bisson, 19; Boucompin, 12; Boucheron, 15; Besnard, 16; Bécourt, 7; Blum, 17 ; Binard, 5 ; Augier, 14 ; Bourgeois (Maurice), 10 ; Boulin, 6 ; Bernard-Gerriet, 15 ; Barabeau, 10 ; Borel (Alphonse), 15 ; Guillon, 5; Mlles Bitchounsky, 7; Albessard, 18. *Absent* : M. Bortmann.

Séance du 14 Octobre. — Articulations du radius. — Ont obtenu : MM. Bernardin, 2 ; Bardet, 12 ; Antonelli, 11 ; Bourdier, 12 ; Arbeit, 8 ; Bloch, 15 ; Aureille ; Barbier, 14 ; Berthet, 5 ; Boirac, 13 ; Delestre, 12 ; Descubes, 9 ; Defiol, 8 ; Conte ; Boissier, 5 ; Babin ; Aubert, 12 ; Beau, 5 ; Bion, 12 ; Broca, 10 ; Chabrun, 11 ; Cheyron, 10 ; Constant ; Dalle, 12 ; Mlles Bouderlique, 14 ; Boudeille, 13 ; Brailowsky, 11 ; Canan, 10. — *Absents* : MM. Bac, Bertrand, Charpy, Cornet, Dom.

Séance du 15 Octobre. — Corps et apophyses transverses des différentes vertèbres — Ont obtenu : MM. Destremont, 10 ; Deval; Doulcet, 10 ; Cotineau, 2 ; Dupêchez, 15 ; Durand-Fardel, 13 ; Farhat, 10 ; Ferréol, 16 ; Gautruche, 17 ; Hervier ; Feldstein, 15 ; Houttelcette, 14 ; Khéroninoff, 10 ; Lehmann (L.), 9 ; Labbé, 5 ; Lebretoa, 13 ; Galop, 17 ; David, 15 ; Dèche, 14 ; Deffaux, 14 ; Marmier, 15 ; Gallot-Lavallée, 14 ; Capdevila ; Mlles Feygin, 16 ; Kopeikine ; Duplaa, 12. — *Absents* : MM. Desprairies, Détape, Frogé, Leclercq (A.), Malavialle, Mas ; Mlle Gérouline.

Pathologie. — *Séance du 14 Octobre. — Manière de prendre l'observation d'un malade atteint d'ascite.* — Ont obtenu : MM. Antony, 16 ; Borel (Aph.), 10 ; Bourdier, 10 ; Bécourt, 8 ; Bordet, 12 ; Adeline, 14 ; Bloch, 14 ; Arbeit, 13 ; Barabeau, 10 ; Antonelli, 10 ; Blum 16 ; Boirac, 9 ; Hudelo, 14 ; Bernard-Gerriet, 13 ; Barbier, 9 ; Aureille, 3 ; Bergès (J. J.), 8 ; Berthet, 13 ; Mlles Boudeille, 10 ; Albessard, 12 ; Leitnikoff, 8 ; Bouderlique, 15. — *Absents* : MM. Battesti, Bedoya, Borand.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PAUL BERGER

1845-1908.

Le professeur Berger vient de trouver la mort que tout chirurgien peut rêver. Les dernières années avaient lourdement pesé sur ses épaules et depuis quelques mois il donnait des signes évidents de lassitude.

Mais c'était l'homme du devoir et, quand vint le terme du repos qu'il avait été dans l'obligation d'accepter, il reprit son service à l'hôpital Necker. Et dès les premiers jours, au cours même d'une opération, il fut subitement terrassé par le mal qui vient de l'emporter.

S'il n'eut jamais la puissance d'action, les initiatives hardies et les intuitions lumineuses qui font les grands chirurgiens, il n'en fut pas moins un de ceux qui, dans ce dernier quart de siècle, honorèrent le plus leur art.



Cet homme, dont l'élégante correction était devenue proverbiale, et que sa démarche légèrement traînante eût pu faire passer pour un homme du monde quelque peu fatigué par les exigences d'une existence trop mouvementée, était en réalité un travailleur robuste et courageux, d'une ténacité profonde et d'une persévérance admirable.

On sait avec quelle ardeur il s'adonna à l'étude des hernies, avec quel succès il s'occupa de la chirurgie des membres, et quelle maîtrise il sut acquérir dans l'exécution des autoplasties les plus délicates. Ses goûts le portèrent moins vers la chirurgie viscérale, qui entraînait au contraire dans ses passionnantes entreprises la plupart de ses contemporains. Mais ceux-ci connaissaient sa vaste érudition et sa puissance de travail. Aussi fut-il, lorsque l'occasion s'en présenta, tout naturellement conduit à occuper une chaire à la Faculté, où son enseignement se poursuivit avec la méthode et la régularité qu'il mit dans tous ses actes et dans tous ses travaux.

Depuis longtemps l'universelle estime de ses collègues avait fait de lui un des chirurgiens les plus occupés de Paris. La correction parfaite de son attitude, la maturité de son jugement, la prudence de ses décisions, et aussi, il faut bien le dire, sa tendance à rejeter les interventions sanglantes et à retarder l'heure des grandes résolutions, même lorsqu'elles eussent pu apporter le salut, suffisent à expliquer la confiance que ses malades mettaient en lui.

Il la méritait plus encore par sa scrupuleuse probité professionnelle, par sa haute conscience, par son inflexible droiture; et ces nobles qualités suffisent pour que nous gardions tous au cœur le souvenir vivant de ce chirurgien consciencieux qui fut, dans toute la force du terme, un homme de bien.

J.-L. Faure.

A PROPOS DU CONGRÈS FRANÇAIS DE CHIRURGIE

Le Congrès français de chirurgie vient de prendre fin.

Comme tous les ans, un grand nombre de nos collègues de province sont venus nous rendre visite; comme tous les ans, beaucoup de chirurgiens étrangers, malgré les difficultés d'un long déplacement, ont tenu à venir s'asseoir au milieu de nous. Mais, comme tous les ans, la plupart des chirurgiens des hôpitaux de Paris, qui n'ont que quelques pas à faire, n'ont pas cru devoir s'en donner la peine.

Cette abstention des chirurgiens de Paris, qui va s'accentuant chaque année, est profondément regrettable. Je sais bien qu'il y a de beaux développements à faire sur l'inutilité des Congrès, sur leur nombre excessif, sur la disproportion entre leurs résultats scientifiques et le trouble qu'ils apportent dans notre existence!

Je veux bien que les résultats scientifiques ne soient pas toujours considérables, encore qu'ils ne soient jamais nuls. Mais personne ne saurait nier l'utilité qu'il y a pour les chirurgiens d'un même pays, et mieux encore de pays différents, à se connaître personnellement, à échanger leurs idées, à se communiquer leurs impressions. Cela est de toute évidence, et j'ai bien peur que cette abstention de nos collègues parisiens, de tout âge et de toutes promotions, pour lesquels je n'ai d'ailleurs qu'affection ou respect, ne soit pas due à ces raisons d'apparence scientifique, mais bien plutôt à cette maladie de l'indifférence, qui se manifeste en toutes choses et qui, si nous ne réagissons pas, se terminera tôt ou tard par la dissolution de la France.

Je ne puis pas davantage prendre au sérieux cet argument que j'ai entendu maintes fois dans la bouche de certains collègues, qui disent qu'il est inutile pour les Parisiens d'aller au Congrès puisque celui-ci devient presque exclusivement un Congrès de provinciaux. Et cette politique de Gribouille est trop misérable pour qu'on prenne la peine de la discuter.

De même, je déplore profondément que l'affiche indiquant les opérations qui se font dans les hôpitaux pendant la semaine du Congrès porte si peu de noms. Je sais bien que la première semaine d'Octobre, qui correspond au retour des vacances et pendant laquelle les services n'ont pas encore repris leur activité, est, sous ce rapport, mal choisie. Mais je sais aussi, et par expérience, qu'avec un peu de bonne volonté, la plupart des chirurgiens de Paris pourraient faire en sorte que leurs collègues de province et de l'Etranger puissent trouver chez eux matière à d'intéressantes visites, sans être forcés d'aller s'entasser chez les rares chirurgiens qui s'efforcent d'organiser des séances opératoires.

Il n'est pas bon de nous enfermer dans notre tour d'ivoire. Nous finirons par faire croire que si nous ne faisons rien voir à nos collègues, c'est que nous n'avons rien à leur montrer. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon pour le corps chirurgical de Paris de conserver l'influence qu'il a pu avoir jusqu'ici. Il sera peut-être trop tard pour la regretter quand nous l'aurons perdue.

Il est enfin profondément attristant de voir le Congrès français de chirurgie s'ouvrir devant une salle qui contient à peine quelques chirurgiens de Paris, quand on voit la discipline, la cohésion et la puissance du corps des chirurgiens allemands qui assistent en masse compacte à toutes les séances, du commencement à la fin. Et quel spectacle donnons-nous à nos collègues d'au delà des frontières, qui viennent jusqu'ici pour s'asseoir devant des banquettes vides et prendre part à

ce Congrès français de chirurgie où manquent la plupart des chirurgiens de France !

Je dis que le spectacle que nous leur donnons est coupable, et qu'en nous désintéressant ainsi du Congrès français de chirurgie nous manquons non seulement à notre devoir de chirurgiens, mais encore à notre devoir de Français.

J.-L. Faure.

LIVRES NOUVEAUX

Gaston Lyon. — *Diagnostic et traitement des maladies de l'estomac.* 1 vol. in-8° de 724 pages, avec 14 schémas radioscopiques. Cartonné toile. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

« De l'observation d'un très grand nombre de dys-« peptiques ressort pour nous la conviction qu'au-« cune théorie exclusive, basée sur un élément isolé : « chimique, moteur, sensitif, de la gastropathie ne « peut s'adapter aux faits cliniques. Le seul guide « utile pour le diagnostic, et par conséquent pour le « traitement, est l'étude raisonnée des circonstances « étiologiques et la détermination de leurs effets au « moyen des ressources perfectionnées que nous « offre actuellement la clinique et le laboratoire, dont « personne ne songe à contester la féconde collabo-« ration, *à la condition que le laboratoire ne dé-« tourne pas de l'observation attentive du malade.* »

. . . .

« Quelques-uns peut-être nous adresseront le « reproche d'avoir consacré plus de place à la clini-« que qu'à la chimie ; aucun reproche ne saurait nous « être plus agréable, si le lecteur reconnaît que cet « ouvrage a gagné en précision, en intérêt pratique, « d'être élagué de tout étalage scientifique déce-« vant. »

Telle est la quintessence de la profession de foi que M. Gaston Lyon a placée au début de son volume. Il nous suffira de dire qu'il y est resté résolument fidèle dans le cours de ses développements et que le lecteur y trouvera le même éclectisme raisonné, le même esprit pratique qui caractérisent ses publications antérieures, sa « *Clinique thérapeutique* » en particulier, et leur ont assuré un si éclatant et si légitime succès.

Après un premier chapitre consacré aux prolégomènes (anatomie et physiologie, interrogatoire et examen), l'auteur aborde avec une certaine ampleur la séméiologie, et, conformément à son programme, sans négliger la séméiologie des troubles chimiques, souvent si instructive, consacre de longs développements à la séméiologie plus immédiatement clinique si l'on peut ainsi dire.

Une troisième partie traite de la thérapeutique générale, c'est-à-dire des moyens diététiques, médicamenteux, physiques, psychiques, chirurgicaux, qui trouvent leur application dans les diverses gastropathies.

Dans une quatrième partie, on trouvera les indications relatives au diagnostic et au traitement des maladies de l'estomac, en particulier, groupées sous les rubriques suivantes : Indigestion. Embarras gastrique. Gastrites aiguës, toxiques et infectieuses. Dyspepsies et gastrites chroniques. Dyspepsies secondaires. Ulcère. Cancer. Sténoses pyloriques. Gastropathies d'origine statique. Gastronévroses. Dyspepsies et entérites infantiles.

L'ouvrage se termine par un formulaire magistral où sont rappelées par ordre alphabétique les formules les plus usuelles de la thérapeutique stomacale médicamenteuse, et par un formulaire diététique où sont réunis les recettes culinaires essentielles et quelques types de menus pour dyspeptiques.

Alfred Martinet.

P. Hartenberg. — *Psychologie des neurasthéniques*, 1908. 1 vol. in-16 de 248 pages. Prix : 3 fr. 50. (Alcan, éditeur.)

A certains moments éclosent une série de livres sur le même sujet. Actuellement, c'est le tour de la neurasthénie. Au milieu de ses frères, le travail de M. Hartenberg se distingue par un côté original et littéraire. D'abord, il est bien écrit. De plus, il s'applique surtout à l'analyse de l'état mental des malades, à l'étude du mécanisme et de la genèse de leurs troubles psychiques : ainsi naissent des pages pleines de citations littéraires, de confessions personnelles, attrayantes et faciles à lire comme un roman.

Je peux donc dire que M. Hartenberg est parvenu au but qu'il se proposait dans sa préface : « Présenter une description de la mentalité neurasthénique assez exacte et assez nette pour que les malades s'y puissent reconnaître comme dans un miroir. »

Qui possédera ce petit livre, plus facilement, comprendra et déchiffrera le problème si souvent obscur de la psychologie des neurasthéniques.

Laignel-Lavastine.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 18.

Mémoires :

Alfred Gordon. — Troubles vaso-moteurs et trophiques de l'hystérie.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Fiches bibliographiques.

***

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

L. Morquio. — Kystes hydatiques du poumon.

V. Veau et **Duverger.** — Anus contre nature dans l'appendicite.

Recueil de faits :

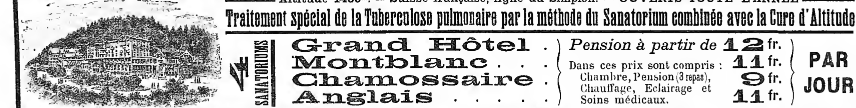
Bresset et **Détré.** — Cas anormaux de varicelle.

Revue générale :

Enrouement de l'enfance.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. Livres. — Nouvelles.



FACULTÉ DE PARIS

CLINIQUES

Clinique chirurgicale infantile. — M. le professeur KIRMISSON commencera son cours de clinique chirurgicale infantile, le mardi 3 Novembre 1908, à 10 heures du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Mardi et vendredi, à 10 heures : Leçons du professeur. Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (conférence clinique et examen des malades). MM. AUFFRET et GASNE, chefs de clinique, feront des Conférences complémentaires sur la chirurgie infantile. La date des Conférences sera fixée ultérieurement.

Clinique ophtalmologique. — M. le professeur DE LAPERSONNE commencera son Cours de clinique ophtalmologique le mercredi 3 Novembre 1908.

Il fera sa première leçon clinique à l'amphithéâtre Dupuytren, le vendredi 13 Novembre, à 10 heures.

Ordre du service. — Lundi, à 9 heures : Policlinique (salle de consultation). Mardi, à 9 heures : Opérations. Visite dans les salles. Mercredi, à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques. Jeudi, à 9 heures : Opérations. Visite dans les salles. Vendredi, à 10 heures : Leçons cliniques (amphithéâtre Dupuytren) Samedi, à 9 heures : Laboratoire. Tous les matins, à 9 heures. Consultation externe.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur GAUCHER commencera ce Cours le mercredi 4 Novembre 1908, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre des cliniques), et le continuera les dimanches et mercredis suivants, à la même heure.

Mercredi : Leçon clinique. Dimanche. Leçon didactique : Dermatoses diathésiques. La leçon du mercredi 4 Novembre sera consacrée à l'étiologie et à la bactériologie de la lèpre. La leçon du mercredi 11 Novembre sera consacrée au traitement du cancer de la peau par le radium.

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN commencera son Cours de clinique thérapeutique le jeudi 12 Novembre 1908, à 10 heures du matin et le continuera les mardis et jeudis suivants à la même heure.

Clinique des maladies mentales. — M. LE PROFESSEUR JOFFROY commencera le *Cours de clinique des maladies mentales* le samedi 14 Novembre 1908, à 10 heures, à l'*Asile clinique* (*Sainte-Anne*) et le continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure.

Les Cours de psychiatrie de l'*Institut de médecine légale et de psychiatrie* commenceront le samedi 7 Novembre 1908, à 9 heures du matin, à l'Asile clinique (Sainte-Anne). Ces cours sont publics.

M. RENÉ CHARPENTIER, chef de clinique des maladies mentales, commencera le *Cours théorique de psychiatrie* le samedi 7 Novembre 1908, à 9 heures, et le continuera les lundis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

M. DELMAS, chef de clinique des maladies mentales, commencera le *Cours pratique de psychiatrie* (examens de malades, rédaction de rapports) le jeudi 12 Novembre 1908, à 10 heures, et le continuera les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

COURS

Anatomie. — M. le professeur A. NICOLAS commencera le Cours d'anatomie, le samedi 7 Novembre 1908, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Objet du cours : Tube digestif et organes annexes.

Pathologie chirurgicale. — M. OMBRÉDANNE, agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de pathologie chirurgicale, le mercredi 4 Novembre 1908, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Maladies chirurgicales du thorax et de l'abdomen.

CONFÉRENCES

Pathologie externe. — M. LECÈNE, agrégé, commencera les Conférences de pathologie externe, le jeudi 5 Novembre 1908, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Pathologie générale chirurgicale et gynécologie.

Hygiène. — M. MACAIGNE, agrégé, commencera les Conférences d'hygiène, le vendredi 6 Novembre 1908, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

TRAVAUX PRATIQUES

Histologie. — Un laboratoire de Technique histologique est ouvert salle Ranvier, à partir du 15 Octobre 1908, sous la direction de M. MULON, agrégé et préparateur.

Les élèves y accompliront des manipulations histologiques complémentaires de celles de 1re et 2e années, et pourront aussi s'y familiariser avec les méthodes de recherche générales et spéciales.

Le laboratoire sera ouvert tous les jours.

Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre des places est limité.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. BONNAIRE, agrégé, accoucheur de Lariboisière, fera, dans son service, pendant le mois de Novembre, un cours de pratique obstétricale, avec répétition des manœuvres obstétricales, pour les docteurs, en médecine français et étrangers. Se faire inscrire à la maternité de Lariboisière jusqu'au 28 Octobre.

Hôpital Lariboisière (service Civiale). — M. MARION, professeur agrégé, chef de service, reprendra, le mardi 3 Novembre, ses conférences sur les *Maladies des voies urinaires.*

Mardis, samedis, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Civiale : Conférences de séméiologie et de pathologie.

Jeudis, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Civiale : Conférences de thérapeutique et de technique opératoire.

Opérations les mardis, jeudis, samedis après la conférence (amphithéâtre Civiale).

Visites dans les salles (salles Civiale et Lailler) les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures.

Examen et traitement des malades externes (hommes et femmes), tous les jours, salle de la consultation, sous la direction de M. LAVENANT, assistant du service.

Hôpital maritime de Berck. — Par suite d'une erreur de composition, il n'a pas été mentionné, dans le numéro du 9 Septembre 1908, que par un arrêté du 1er Mai 1908, MM. Calvé et Audrian ont été nommés assistants du chirurgien en chef de l'Hôpital maritime et sont, à ce titre, chargés du service médical sous sa direction.

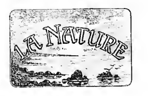
NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur* : M. le professeur A. Gautier, à Paris.

Officier : MM. Gross, médecin principal de 1re classe; Bouchardat, Caventou, Hanriot, à Paris.

Chevalier : MM. Castaing, médecin-major de 1re classe;







André, Bertrand, Desgrez, à Paris; Florence, à Lyon; Lambling, à Lille.

Mérite agricole. — *Officier* : M. Cannac, à Quins (Aveyron).

Chevalier : MM. Barte de Sandefort, Fachatte, Mercier, à Paris; Constantin, à Marseille, Duffaud, à Toulouse; Porte, à Brioude (Haute-Loire); Robin, à Reims; Vidal, à Panchaquet (Haute-Loire).

Médaille d'honneur du ministère de l'Intérieur. — *Médaille d'argent* : M. Boulu, à Orléans.

Médaille de bronze : M. Gardé, à Paris.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Pic, à Lyon.

Médaille de bronze : MM. Lesieur, à Lyon; Girard, Saineclaire, à l'Arbresle (Rhône); Monod, Colombet, internes en médecine des hôpitaux de Lyon; Angot, interne, à Hendaye; Bessard, Foy, Debat-Ponsan, internes en médecine des hôpitaux de Paris; Dehas, Telle, internes en pharmacie des hôpitaux de Paris; Guinoiseau, Hue, Huyghes de Beaufond, Petit, Mlles d'Argent, externes en médecine des hôpitaux de Paris; Vaurillon, sage-femme externe à la clinique Tarnier.

Médaille d'honneur du ministère de l'Instruction publique. — *Médaille de bronze* : M. Lehmann, médecin-major de 2e classe.

Diplôme d'honneur du ministère de l'Instruction publique. — MM. Geniaux, Laporte, médecins-majors.

CONCOURS

Clinicat. — Sont nommés après concours : *Clinicat obstétrical* : MM. Lequeux et Theuveny, chefs de clinique titulaires; Devraigne et Rollin, chefs de clinique adjoints.

Clinicat gynécologique : M. Bender, chef de clinique titulaire.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 16 Octobre.* — *Muscles fléchisseurs des orteils.* — Ont obtenu : MM. Gille dit Debelly, 2; Garach, 6; Doumenge, 4; Durand, 16; Dumet, 13; Guimard, 18; Gauthier (Gustave), 16; Drouet, 17; Duclos, 11; Dombrowsky, 12; Greder, 2; Gauras, 8; Golland, 12; Fournier (Lucien), 11; Fouret, 10; Fitte, 10; Etchevarria, 14; Grabois, 11; Didier, 10; Lutel, 10; Duteillet de Lanothe, 16; Gaveau, 9; Mlles German, 10; Drosio, 10; Dons-Kaufmann, 13; Goldentaim, 7; Goldberg, 10. — *Absents* : MM. Dhers, Gumbier, Grandin, Guisoulphe, Verne; Mlles Dobkewitch, Donnaiewsky.

Séance du 17 Octobre. — *L'ethmoïde.* — Ont obtenu : MM. Borand, 12; Rey, 16; Robert (Léon), 15; Provost, 13; Rabeau, 5; Duprat, 10; Dupont 16; Dupradeau, 15; Durville, 16; Duriez, 3; Duponchel, 15; Lespinasse, 11; Grisoni, 10; Vauzelles, 16; Salvarelli, 12; Schmitz, 12; Epstein, 11; Gerbay, 10; de Mourgues, 12; Gresset, 14; Vinit, 16. — *Absents* : MM. Faure, Gautier (E.), Lesieur, Prieur, Quizel-Aubrunaz, Sadoun, Wolff; Mlle Beauvais.

Séance du 18 Octobre. — *L'astragale et ses articulations.* — Ont obtenu : MM. Giraud, 16; Poujoulu, 6; Dohen, 8; Perrin-Maréchal, 7; Nidergang, 15; Michel, 7; Bullerin, 12; Duvernoy, 10; Féret, 15; Fontaine (Lucien), 8; Flandrin, 15; Frédault, 15; Fournier (Jacques), 17; Gardin, 15; Gallet, 14; Gaudrat, 8; Froment, 3; Gras, 9; Gourcerol, 10; Vautrain, 11; Grandjean, 12; Gilson, 14; Fey, 18; Mlles Athanassiu, 17; Ettinger, 12; Gikouline, 10; Flamberg, 8. — *Absents* : MM. Divet, Erroux, Flacb, Fleurot, Fontaine (Valère), Fontaine (Fr.), Gagneux, Galvaing, Gauthier (R.), Gendron, Gendronneaux, Guity, Laugier, Siere, Simonnet.

Pathologie. — *Séance du 16 Octobre.* — *Décrire la réduction d'une fracture des deux os de la jambe, à la partie moyenne, et l'application d'un appareil plâtré destiné à maintenir cette réduction.* — Ont obtenu : MM. Dumet, 8; Durand, 14; Doumenge, 11; Galop, 14 1/2; Gaymard, 10; Gauthier (Gustave), 6; Mlles Drosio, 5; Duplan, 16. — *Absents* : MM. Dunau, Girard (L.).

Séance du 19 Otobre. — *Erysipèle de la face.* — Ont obtenu : MM. Grabois, 9; Duclos, 10; Ferréol, 16; Farhut, 10; Duponchel, 15; Durand-Fardel, 12; Destremont, 13; Gourcerol, 10; Galland, 16 1/2; Dupêchez, 10; Durville, 16; Gille, dit Dehelly, 8; Dupradeau, 14; Fitte, 15; Mlles Dons-Kaufmann, 11; Goldberg, 8; Gékouline, 9; Flumberg, 12; Feygin, 16; Goldenfann, 13. — *Absents* : MM. Dombrowski, Duriez, Echavarria, Gaudrut, Gauraz; Mlle German.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

IL FAUT

DES INFIRMIÈRES HOSPITALIÈRES DANS NOS ÉCOLES

L'école primaire est par excellence le milieu d'élection des épidémies; c'est aussi le centre des « bobos », de la crasse et des petits maux chroniques; comment ne pas songer à joindre à l'étude des « 4 règles » l'enseignement des règles élémentaires de l'hygiène? Les instituteurs et les institutrices n'ignorent pas leurs devoirs; ils font des leçons théoriques, ils essaient de réaliser cette surveillance que prévoit le règlement[1]. C'est là une tâche délicate, fort lourde, et ils sont déjà surchargés. Ils ne peuvent quitter leur chaire, et, pour l'enseignement de l'hygiène par le fait, il faut un *agent de propagande*, spécialement dressé, pourvu d'une instruction professionnelle complète et tout entier à sa mission.

Ce sont surtout les épidémies qui nous touchent et nous préoccupent; l'inspection médicale des écoles, à Paris, a été instituée pour les dépister. Quelle tâche ingrate que celle du médecin-inspecteur! Il subit les conditions les plus défavorables; point de cabinet de consultation; aucun des accessoires les plus nécessaires, et souvent, c'est dans la classe même que sont examinés les enfants.

A l'étranger, la question a été posée, et elle est résolue. En 1898, à Londres, se formait, avec le concours du vice-président du Comité d'enseignement de la Ville, une Société de « Nurses d'Ecoles ». Deux ans après, le London County Council organisait officiellement cette surveillance. A New-York, on s'occupe d'abord des maladies contagieuses : en 1903, le Service de santé fait fonctionner ce système dans 129 écoles (200.000 enfants); on s'aperçoit rapidement que ce sont surtout les résultats touchant l'hygiène courante qui sont surprenants[1]!

La mission de l'« infirmière d'école » est complexe. A en tracer le schéma, on en peut apprécier les résultats probables : ce n'est plus seule-

1. « Après avoir interrogé et examiné l'enfant, le directeur, s'il croit reconnaître les symptômes d'une maladie contagieuse... » (art. 15, arr, 1er Février 1885).

1. A Bordeaux et à Tarbes, à l'occasion d'épidémies dans des lycées de jeunes filles, des élèves d'une école d'infirmières furent envoyées dans l'établissement; mais il s'agissait là d'établissements d'enseignement secondaire, de soins à donner à l'infirmerie et la question ne se posait pas du point de vue qui nous occupe.



ment un contrôle discontinu en vue de l'éviction des élèves suspects; l'infirmière assure les petits soins que réclament tous les enfants; elle suit certains enfants; dans l'école et hors de l'école, elle pratique l'enseignement de l'hygiène[1].



Le médecin-inspecteur trouvera d'abord, à sa consultation, une aide expérimentée; il ne sera plus seul dans l'école. L'infirmière établira des « fiches sanitaires ». Elle servira avant tout d'« éclaireur ». En venant rendre compte à son chef, elle lui apportera une moisson d'observations, de petits faits à interpréter, à utiliser.

A l'Ecole, elle fait des visites régulières; ces visites sont fréquentes, alors que le médecin-inspecteur ne peut venir que deux fois par mois. Elle passera en revue les enfants : *a*) elle inspecte rapidement, nez, yeux, oreilles, gorges; si un symptôme lui paraît suspect, elle en réfère à son chef; s'il s'agit d'un cas grave, elle prend les mesures nécessaires, transfert à l'hôpital, etc. Elle a la pratique de l'hôpital, elle connaît les cas bénins, elle sait faire un premier pansement; *b*) elle procède immédiatement aux petit soins; elle nettoiera une coupure, elle hâtera la guérison d'un bobo; *c*) enfin, elle prend à part les élèver mal tenus, crasseux, négligés par leurs parents, ignorant eux-mêmes l'usage de l'eau. Cheveux, yeux, nez, ongles sont l'objet de démonstrations pratiques. Est-il besoin d'ajouter qu'elle doit devenir rapidement la bonne fée de ces petits abandonnés à eux-mêmes et à leur saleté; elle sera la confidente avisée de la plupart; comment ne pas attendre beaucoup de son intervention maternelle dans la classe des fillettes.

Mais ce n'est là qu'un tri à opérer : enfants malades, enfants contagieux ou suspects, enfants mal tenus. Elle prend note, se renseigne, interroge, elle annonce à l'enfant qu'elle ira le voir chez ses parents. La seconde partie de sa mission, la plus ardue, commence avec le *visiting*.

Au dehors de l'Ecole, sa visite chez les parents est un moyen d'investigation et de contrôle, un moyen de propagande, un moyen efficace d'assistance[1]. Les Anglais et les Américains connaissent et pratiquent le « district nursing ». Des infirmières se rendent chez les malades de leur circonscription, s'y installent et leur donnent des soins. L'« infirmière d'école » a un rôle plus difficile; il ne s'agit plus de soigner une maladie, elle va donner une leçon, une leçon humiliante. Elle devra, suivant les cas, au cours de sa visite : 1° vérifier la déclaration de maladie faite pour un élève absent; 2° s'assurer de l'exécution des mesures nécessaires en cas de contagion (on voit souvent l'enfant renvoyé de l'école continuer à jouer dans la rue avec ses petits camarades); 3° faire l'instruction sanitaire de la mère[2]. Elle lui indiquera les précautions à prendre pour délivrer l'enfant de ces maux chroniques si désagréables, si fâcheux pour l'aspect de l'école, impétigo, gourme; et je ne parle pas des poux... A New-York, il fallut qu'au début chaque « school nurse » fût accompagnée d'un agent de police. De sérieuses précautions sont à prendre : les mères seront disposées à faire à nos infirmières un mauvais parti. Leur visite sera presque une insulte, en tout cas une incursion dans le domaine de la vie privée; il est à penser que beaucoup d'administrateurs auront le scrupule du respect de la liberté individuelle, la liberté d'être sale, en l'espèce, et hésiteront... Cette liberté individuelle, au nom de laquelle, en France, on propage les maladies contagieuses, on fait la part belle à la variole, on entrave l'application des principes scientifiques qui sont socialement les plus nécessaires, les principes d'hygiène. Nous réclamons l'électricité, le métropolitain, les hôpitaux mieux aménagés, les plus illustres maîtres pour soigner la population malheureuse; mais nous songeons rarement à l'empêcher de tomber malade[1]!



Le London County Council a institué des sanctions ingénieuses. L'enfant renvoyé pour malpropreté est assimilé à l'enfant qui manque l'école; les parents sont passibles des peines habituelles pour infraction à l'instruction obligatoire. Il est vrai que, chez nous, ces peines n'effraient personne. Mais d'autres moyens pourront être mis en œuvre : l'infirmière d'école sera en relations avec le bureau de bienfaisance; les parents sauront bien vite quelles conséquences peut avoir leur refus de se prêter à ces progrès d'hygiène élémentaire. Son intervention s'accompagnera le plus souvent de l'aide pécuniaire du Bureau de bienfaisance.

1. Le XIII° Congrès international d'hygiène et de démographie, à Bruxelles, avait arrêté un programme beaucoup plus étendu et émettait le vœu de voir l'inspection médicale comporter : 1° la surveillance et la salubrité des locaux scolaires; 2° la prophylaxie des maladies transmissibles; 3° le contrôle periodique et fréquent du fonctionnement normal des organes et de la croissance régulière de l'organisme physique de l'enfant; 4° la culture rationnelle de son organisme; 5° l'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture des facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle ainsi que l'instruction et l'éducation sanitaire de l'enfant (8 Septembre 1903).

1. C'est exactement le rôle dévolu au « visiteur » du dispensaire antituberculeux (cf Léon Bourgeois, L'isolement des tuberculeux et la lutte contre la tuberculose, p 21); v. aussi les comptes rendus sur le fonctionnement du dispensaire de l'Assistance publique, rue Omer-Talon.

2. Cf Perrin (de Nancy), in *La Presse Médicale*, 17 Juin 1908, p. 417. Chemin faisant, elle trouvera plus d'une fois l'occasion de faire de la puériculture!

1. Cf. Les conseils d'hygiène scolaire préconisés par M. le professeur Surmont. (*La Presse Médicale*, 18 Février 1902 et 29 Mars 1905.)

Il ne faut point se faire d'illusions; il y aura beaucoup de chemin à parcourir avant de voir notre hospitalière reçue et écoutée. Il n'est pas défendu d'espérer et de croire à un succès, surtout s'il a été possible de réunir pour soi les meilleures chances.

L'infirmière aura besoin à chaque pas de nombreux concours : à l'école, à la mairie, à l'hôpital, au Bureau de bienfaisance, il faut qu'elle soit accueillie comme un « agent de liaison », comme un instrument de « propagande ». Il y aurait intérêt à ce qu'elle appartînt au personnel de l'Assistance publique; outre la question d'instruction professionnelle, qui est essentielle, il conviendra sans doute, dans ce service très dur, de renouveler le personnel; l'infirmière demeurera tout naturellement dans les cadres de cette administration dont les services, — bureaux de bienfaisance, dispensaires, médecins de l'assistance médicale à domicile, hôpitaux — seront mis à contribution par elle. Le matériel dont elle aura besoin sera aisément fourni par les services hospitaliers[1].

Les qualités personnelles et l'instruction professionnelle de l'« infirmière d'école » joueront, — est-ce à dire ? — un rôle décisif. Elle sera la cheville ouvrière du service; il faut que le médecin-inspecteur ait en elle une auxiliaire expérimentée, une véritable « hospitalière », rompue à toutes les difficultés, prompte à agir, ne reculant devant aucune besogne.

Elle aura le plus souvent à agir seule : elle devra être particulièrement consciencieuse, et dans ses relations avec parents, avec instituteurs, avec enfants, elle devra montrer le tact indispensable. Enfin, elle aura à acquérir l'autorité nécessaire pour exercer ses fonctions; la confiance du médecin ne contribuera pas peu à la fortifier. Des signes extérieurs, la cocarde bleue et rouge de l'Assistance publique, l'aideront à se faire connaître.

C'est là un programme qui séduira, j'en suis certain, médecins et pédagogues. Il est temps qu'on recoure enfin à un système de surveillance qui a donné ses preuves. Pour cette besogne de détail, pour cette recherche, un par un, des cas de malpropreté et pour leur cure, il ne faudra point des infirmières « amateurs »; mais l'œuvre s'accomplira si on le veut réellement; difficile au début, la tâche ira en s'éclaircissant; une école, puis une autre verront leurs élèves s'améliorer comme tenue et prendront elles-mêmes un meilleur aspect. Il suffit de vouloir et de persévérer, et ce n'est pas l'Assistance publique, ce ne sont pas ses « soignantes » qui hésiteront dans une mission si noble, si décisive pour l'hygiène de la capitale.

André Mesureur,
Chef du cabinet du Directeur
de l'Assistance publique à Paris.

1. L'assistant visiteur du dispensaire antituberculeux de l'Assistance publique, rue Omer-Talon, a reçu des félicitations officielles du Bureau d'hygiène de la Ville de Paris. (Let. préf. 19 Mars 1908.)

LIVRES NOUVEAUX

Lambert, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy. — *Que mangeons-nous?* Un vol. in-16 de 250 pages. Prix : 2 fr. 50. (E. Cornely et Cie, éditeurs.)

Ce petit *guide pratique d'hygiène alimentaire* permet à chacun de se renseigner sur la valeur de son alimentation. Pour se nourrir bien ou mal, il est indispensable de savoir tout d'abord pourquoi on mange, ce qu'on mange, et ce qu'on doit manger si on veut bien se porter et se nourrir utilement. *Que mangeons-nous?* répond avec netteté à ces questions, et pour le lire avec fruit, ce petit ouvrage ne nécessite que peu de connaissances scientifiques préalables.

H. Labbé.

BIBLIOGRAPHIE

1699. — **N. Vaschide et R. Meunier.** — La pathologie de l'attention. 1 vol. petit in-8° de 115 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs, Paris.)

1700. — **M. Viollet.** — Le Spiritisme dans ses rapports avec la folie. 1 vol. petit in-8° de 121 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE CHIRURGIE

Sommaire du n° 7.

Ce numéro contient **une Revue générale** du Dr R. Proust, sur la *Chirurgie de l'hypophyse*, de 16 p., illustrée de 6 figures.

106 analyses d'articles intéressant le chirurgien, parus dans les principaux périodiques.

Un supplément de 72 pages, donnant le compte rendu du **11e Congrès de la Société internationale de Chirurgie**, tenu à Bruxelles du 21 au 25 Septembre 1908.

⁂

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

H. Roger. — Introduction à l'étude de la viscosité du sang (avec figure dans le texte).

H. Gougerot et G. Laroche. — Reproduction expérimentale des tuberculides cutanées non folliculaires, histologiquement atypiques (avec figures dans le texte).

F. Curtis. — Étude sur un cas de linite plastique gastro-intestinale (avec figures dans le texte) (planches XIV et XV).

Analyses et Bibliographie.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 4 Novembre 1908, à 1 heure. — M. PAUL ALBERT : La méthode de Bier dans les suppurations otitiques et mastoïdiennes; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. RAYMOND : De la colpotomie dans le traitement de l'infection puerpérale grave; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. LE PRIOL : Le cancer primitif de l'appendice vermiforme du cæcum; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. DUBOIS : Contribution à l'étude de la résection suivie de réunion dans le cas d'étranglement herniaire ayant abouti au sphacèle d'une anse grêle dans la totalité ou la plus grande partie de sa circonférence; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. REINHOLD : Contribution au traitement opératoire de la tuberculose laryngée; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. CUNNAC : Rigidités spasmodiques de l'enfance (étiologie, formes cliniques et traitement); MM. Hutinel, Chantemesse, Alb. Robin, Castaigne. — M DURANTON : La cholestérine et ses conditions de précipitation; MM. Chantemesse, Hutinel, Alb. Robin. Castaigne. — M. CAMBORNAC : Etude sur l'assistance médicale gratuite en France; MM Chantemesse, Hutinel, Alb. Robin, Castaigne. — M. FREISSINGER : Histogenèse des processus des cirrhoses hépatiques; MM. Alb. Robin, Hutinel, Chantemesse, Castaigne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 3 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Auvray. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Albarran, Marion. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gougct. M. Joffroy, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 4 Novembre 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Proust, Ombrédanne. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Thiéry, Potocki. — 4e, MM. Pouchet, Gaucher, Richaud. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Brissaud, Gley, Mulon. — 1er, Chirurgien-dentiste (Deuxième série) : MM. Langlois, Rieffel, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 5 Novembre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique; MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. 2e : MM. Pouchet, Prenant, André Broca. — 3e Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin, Lenormant. — 4e : MM. Gilbert, Thoinot, Richaud — 1er, Chirurgien-dentiste : MM. Gley, Launois, Marion. M. Joffroy, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 6 Novembre 1908. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Nicolas, Macaigne. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Brissaud, Gley, Mulon. M. Guriel, censeur; M. Pierre Duval, suppléant.

Samedi 7 Novembre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Gouget, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Gil. Ballet, censeur; M. Launois, suppléant.

COURS

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur GABRIEL POUCHET commencera le Cours de pharmacologie le samedi 7 Novembre 1908, à 4 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Mardi et samedi : Leçon théorique. Modificateurs du système nerveux périphérique. Hypocinétiques généraux. Névro-musculaires. Sédatifs et stimulants de l'action nerveuse. Antispasmodiques. Modérateurs réflexes. Excitateurs réflexes. Modificateurs de la nutrition.

Jeudi : Conférences pratiques et interrogations. Exercices pratiques de reconnaissance et de détermination des drogues simples et composées, étude de leurs propriétés toxiques et médicamenteuses, applications aux sciences médicales. Art de formuler. Rédaction d'ordonnances. Applications pratiques.

Médecine légale. — M. le professeur THOINOT commencera le Cours de médecine légale le lundi 9 Novembre 1908, à 6 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie de la Faculté), et le continuera tous les jours suivants, le mercredi excepté, à la même heure, pendant les mois de Novembre et de Décembre.

CONFÉRENCES

Chimie biologique. — M. MAILLARD, agrégé, commencera les Conférences de chimie biologique, le samedi 7 Novembre 1908, à 6 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les constituants chimiques de l'organisme.

Histologie. — M. PRENANT, professeur, commencera le Cours d'histologie, le lundi 9 Novembre 1908, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Embryologie générale. Histologie des organes : organes vasculaires, digestifs, respiratoires et glandulaires.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Nantes. — L'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes s'apprête à fêter prochainement son centenaire. Elle vient d'inviter M. Clemenceau, ancien élève de l'Ecole, à venir présider la cérémonie. Le président du Conseil a accepté. La date de la cérémonie sera fixée ultérieurement.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Les travaux d'anatomie, d'histologie et d'anatomie pathologique commenceront le mercredi 4 Novembre, sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, directeur des travaux scientifiques.

Sont admis à disséquer dans les pavillons : 1° MM. les internes et externes des hôpitaux à titre gratuit; 2° MM. les docteurs et étudiants en médecine, français et étrangers, moyennant le versement d'un droit de 50 francs par mois pour les docteurs, et de 30 francs pour les étudiants.

Comporte également le versement d'un droit, l'admission dans le laboratoire du directeur.

M. le Directeur reçoit le mercredi, de 1 h. 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris.

NOUVELLES

L'application du nouveau Codex. — Un décret du 17 Juillet dernier, en rendant la nouvelle Pharmacopée française obligatoire à partir du 15 Septembre, prescrivait aux praticiens de se pourvoir, à partir de cette date, de la nouvelle édition

Dans un rapport qu'il adresse au président de la République, le ministre de l'Instruction publique expose qu'au moment où le décret du 17 Juillet fut rendu, la publica-

tion du nouveau Codex présentait un caractère d'extrême urgence. L'édition de 1884 était épuisée depuis longtemps. L'intérêt des praticiens, l'intérêt public exigeaient que la nouvelle Pharmacopée parût sans retard. Elle était en préparation depuis plus de onze années.

Mais une question reste à examiner et à résoudre, celle du délai à accorder aux praticiens pour se conformer aux prescriptions de la nouvelle Pharmacopée.

Les décisions de la Conférence internationale tenue à Bruxelles en 1902 ayant été acceptées par tous les gouvernements, la Commission de rédaction du nouveau Codex devait en tenir compte.

Or, en raison de ces décisions, la préparation et par suite la composition d'un grand nombre de médicaments ont été modifiées, et c'est dans ces modifications que résiderait pour les pharmaciens la difficulté d'appliquer les nouvelles prescriptions, s'il ne leur était pas accordé de délai. Un délai est nécessaire, non seulement aux pharmaciens pour mettre leurs produits en harmonie avec les exigences nouvelles, mais encore aux médecins pour se rendre compte des changements apportés dans la posologie et modifier le libellé de leurs ordonnances.

C'est pourquoi le ministre a fait signer un décret aux termes duquel un délai de huit mois, du 15 Septembre 1908 au 15 Mai 1909, est accordé aux intéressés pour se conformer aux prescriptions de la nouvelle Pharmacopée française.

Monument Victor Cornil. — Un Comité vient de se constituer pour élever au professeur Cornil un monument dans sa ville natale, à Cusset (Allier).

Le bureau de ce Comité est ainsi composé : Président d'honneur, M. ARMAND FALLIÈRES, président de la République française; président, M. EMILE LOUBET, ancien président de la République française; vice-présidents, MM. LÉON LABBÉ, sénateur, membre de l'Institut, vice-président de l'Académie de médecine; le professeur LANNELONGUE, sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine; le professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté et membre de l'Académie de médecine de Paris; le professeur CHANTEMESSE, membre de l'Académie de médecine, inspecteur général des services sanitaires; le professeur S. ARLOING, membre correspondant de l'Institut, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon; M. CORNILLON, ancien médecin-inspecteur adjoint des eaux de Vichy; secrétaires, MM. PAUL COUDRAY, 71, rue de Miromesnil, Paris; ANTONIN MALLAT, à Beauregard, près Vichy (Allier).

Au moment où la souscription s'ouvre à Paris, nous sommes heureux d'apprendre qu'elle a déjà donné lieu dans l'Allier à un vif élan de gratitude vis-à-vis du compatriote illustre. Nul doute qu'il y ait à Paris, et ailleurs, le même empressement, le même désir de célébrer la mémoire de Victor Cornil en qui les hautes qualités de l'homme privé et de l'homme public égalèrent celles du savant.

On souscrit à Paris, chez M. FÉLIX ALCAN, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, *trésorier*, et à Cusset (Allier), chez M. JAMES COMBE, cours Tracy, *trésorier adjoint*.

Ecole de médecine navale de Rochefort. — M. le pharmacien de 1re classe Gautret est nommé à l'emploi de professeur de chimie biologique à l'Ecole annexe de médecine navale de Rochefort.

Association corporative des étudiants en médecine de Paris. — L'Association corporative des étudiants en médecine de Paris, précédemment 21, rue Hautefeuille, obligée de s'agrandir par suite de son développement incessant, a transféré son siège 8, rue Dante.

Ses vastes locaux, ouverts depuis le 15 Octobre courant, peuvent contenir un nombre considérable d'étudiants très à l'aise pour travailler dans le calme le plus absolu.

CONCOURS

Clinicat. — Sont nommés après concours : *Clinicat des maladies des voies urinaires*, MM. Heitz-Bayer, chef de clinique titulaire; Papin, chef de clinique adjoint.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 21 Octobre.* — *Anthrax.* — Ont obtenu : MM. Daprat, 9; Dupont, 10; Boussi, 13 1/2; Greder, 9; Epstein, 10; Drouet, 14; Garach, 9; Gardin, 13; Gautruche, 18 1/2; Frédault, 14; Dohen, 6; Didier, 9; Gilson, 14; Feldstein, 18 1/2; Flandrin, 14; Gallot-Lavallée, 10; Duvernoy, 5; Fouret, 14; Doulcet, 14; Mlle Ettinger, 16.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . **10** fr.
Union postale. . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE SECRET MÉDICAL DANS L'ARMÉE

La question du secret médical dans l'armée se range parmi les plus importantes au point de vue social. Aussi vint-elle récemment en discussion à la *Société de médecine militaire française*. M. le professeur Simonin a, dans une magistrale exposition, fourni matière aux vues qui se sont échangées dans le cours de plusieurs séances; puis il a résumé les discussions et clôturé le débat dans un langage particulièrement élevé.[1]

L'armée constitue une collectivité qui présente des susceptibilités spéciales, une délicatesse particulière parce que, d'une part, elle demande q u tous les droits de l'individu soient sauvegardés, et que, d'autre part, on se heurte aux difficultés inhérentes à tout fonctionnement collectif. Le soldat a droit au secret médical. Comment le lui garantir à travers les mille péripéties de la vie quotidienne?

Les coudoiements de l'existence militaire sont aggravés singulièrement du fait du recrutement régional qui amène dans le même régiment les

hommes d'une même contrée, parfois d'un même village. De plus, les nécessités administratives confient les précisions du diagnostic à trop de « papiers »; ceux-ci, avant d'arriver à leur ultime destination, rencontrent trop de mains indiscrètes et de regards curieux. Enfin, n'est-on point contraint de donner comme témoins des traitements les plus spéciaux et les plus spécifiques un public d'infirmiers improvisés, auxquels les hautes notions de secret professionnel ne peuvent devenir en un instant familières.

Camarades, notes manuscrites, infirmiers constituent donc les trois obstacles auxquels vient se heurter et s'effriter en mille miettes le secret médical.



Quels palliatifs essaie-t-on de mettre en œuvre? On préconise la visite individuelle, aussi comparable que possible à la consultation privée. Ce desideratum a été réalisé chaque fois que la disposition des locaux s'y est prêtée. Et les nouvelles infirmeries donneront peut-être toute satisfaction à cet égard. L'homme de troupe ne sera pas visité devant la « galerie ». Mais ce n'est pas suffisant. Il faut encore rendre secrète l'exécution de l'ordonnance médicale. A quoi servira d'avoir isolé un homme pour l'interroger et l'examiner, si, une heure après, l'infirmier donne publiquement les soins prescrits; il faudra bien exhiber alors le chancre ou montrer l'efflorescence de plaques muqueuses. Il convient donc d'organiser une salle de pansements telle qu'il ne soit pas nécessaire d'y admettre tous les malades à la fois, salle suffisamment indépendante pour n'être pas exposée aux continuelles allées et venues. C'est d'ailleurs là une condition même de salubrité. Mais l'apparente possibilité d'une telle organisation rencontre de bien gros écueils, et tous ceux qui pratiquent dans les infirmeries connaissent la difficulté que l'on éprouve à empêcher les hommes d'être les réciproques témoins de leurs misères. Il faut dire qu'ils semblent n'y attacher aucune importance. Cette indifférence enfantine peut faire croire que le soldat ne tient pas à ce qu'on garde, vis-à-vis de lui, le secret professionnel. Mais survienne un cas particulier, délicat, où les intérêts individuels seront compromis, l'homme se réveillera et réclamera des droits qu'il semblait ignorer jusque-là. D'ailleurs, point n'est besoin de cette considération pour ménager les secrets du soldat et sauvegarder ce que la conscience professionnelle et la loi prescrivent de sauvegarder.

La question des rapports et documents écrits est un peu moins épineuse, et cependant bien complexe encore; on demande de ne pas toujours inscrire les diagnostics exacts, mais seulement des mentions très vagues : fièvre, courbature, plaie, etc... Envoi sous pli cacheté de tous les documents qui doivent contenir l'indication exacte des maladies (billets de sortie de l'hôpital). Tenue secrète des registres de statistique. Encore faudrait-il que le secrétaire chargé de ces écritures fût lui-même astreint au secret professionnel. Et cela nous amène à envisager la troisième difficulté, celle qui résulte de l'éducation imparfaite des infirmiers.

Les hautes notions de dignité professionnelle dérivent de l'éducation médicale elle-même. Celle-ci se façonne durant les années d'études pour s'affiner au cours de la carrière tout entière. C'est par nature que le médecin remplit ses devoirs moraux. Il a conscience, certes, de ses obligations, mais il les observe réflectivement. C'est ce réflexe professionnel qui le protège contre les mille embûches quotidiennement organisées contre lui pour faire trébucher sa bonne foi. Il est impossible d'exiger que des infirmiers, bien intentionnés, mais insuffisamment préparés, respectent l'obligation du secret médical. Ce n'est pas une, deux ou dix « théories » qui les y amèneront; il faut toute une éducation difficile à parfaire en raison du service à court terme. A cet égard, de bons infirmiers rengagés seraient précieux, et l'Etat gagnerait certainement en tenue morale les sacrifices qu'il pourrait consentir pour créer un véritable corps d'infirmiers professionnels[1].

La question a été discutée au point de vue des responsabilités : les soldats, infirmiers non professionnels, mais remplissant les fonctions d'infirmiers, sont-ils tenus au secret médical en vertu de l'article 378 du Code pénal? M. Monod répond par l'affirmative, disant que ces infirmiers sont dépositaires « par état » du secret médical. M. Perrin pense qu'ils ne sont que des infirmiers « par ordre », et que, comme tels, l'article de la loi ne les atteint pas. On ne peut savoir comment la jurisprudence fixerait les choses, si une action judiciaire venait à s'engager. Quel serait le responsable : l'infirmier occasionnel? ou l'Etat qui n'aurait point donné au soldat un infirmier professionnel, obligé au secret?

Et là ne se bornent point les complexités de la question. Le médecin militaire veille sur l'individu et la collectivité; il est médecin et hygiéniste. Médecin, il reçoit les confidences de tel officier, et le traite, par exemple, pour une congestion tuberculeuse des sommets. Il suit l'évolution de la maladie. Si l'allure est chronique, sans gros éclat morbide, si le malade n'a pas les ressources nécessaires pour abandonner sa profession, quelle sera la conduite du médecin hygiéniste, le jour où les foyers tuberculeux ouverts deviendront une menace pour la collectivité militaire? Et quelle est la situation du médecin, lorsque le Commandement lui demande de fournir un rapport sur l'état de santé de cet officier?

1. Loin de nous, bien entendu, l'idée de suspecter le dévouement de nos infirmiers. Nous devons même rendre hommage à leur abnégation.

Dans ce cas particulier, la situation est angoissante : il y a menace pour la collectivité. Mais, nombre de circonstances se présentent où seul le malade est en cause, avec ses intérêts privés. Le médecin confident n'en doit pas moins se transformer en médecin expert, comme sous l'influence d'une baguette magique.



Ne serait-il pas nécessaire de dissocier complètement ces deux fonctions incompatibles, afin de ne point dépouiller le médecin traitant de ses plus nobles attributions. Il serait si simple de faire pratiquer les expertises par des médecins militaires étrangers au corps de troupe intéressé, par des médecins d'un corps ou d'un hôpital voisin. Les frais de déplacement seraient minimes. Le médecin expert ne posséderait certes pas toute la documentation qui rend l'expertise si matériellement facile au médecin traitant. Du moins cet expert serait dans les conditions normales de toute expertise, et il emploierait le moyen habituellement en usage : l'observation. Le médecin traitant ne serait son collaborateur à aucun titre; il garderait — chose nécessaire et suffisante — la confiance de ses malades.

Maurice Champeaux,
Médecin-major de 2e classe
au 67e régiment d'infanterie.

LIVRES NOUVEAUX

Alfred Binet. — *L'année psychologique*. Paris, 1908, 14e année, 1 vol. in-8°, de 500 pages, avec figures. Prix : 15 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce volume réunit comme d'habitude un grand nombre d'articles (14) et d'analyses ayant trait à des sujets très variés de psychologie et de philosophie. Ce recueil est d'une lecture nécessaire à ceux qui s'adonnent à l'étude particulière de la philosophie; il présente également un intérêt très grand pour les médecins, même quand ils ne sont pas spécialement voués aux études psychologiques.

M. A. Binet annonce une orientation nouvelle à cette publication. Il veut désormais faire la place plus large à l'application de la psychologie aux questions pratiques et sociales. C'est là un noble but qui, s'il était atteint, tendrait à la disparition ou tout au moins à l'atténuation de nombreux malentendus sociaux. Employer les individus suivant leurs aptitudes, c'est leur faire une vie plus douce et une âme plus clémente. M. Binet puisse-t-il y réussir!

Parmi ces mémoires, dont beaucoup dépassent notre compétence, signalons d'abord l'étude de MM. A. Binet et Th. Simon sur le développement de l'intelligence chez les enfants. Comme conclusion pratique, les auteurs préconisent pour le classement des intelligences des enfants une sorte d'échelle des mesures qui consiste en un groupement de questions, simples pour les premiers âges, et qui deviennent de plus en plus complexes au fur et à mesure que l'âge croît. L'enfant qui y répond correctement possède le degré moyen d'intelligence correspondant à son âge.

Un article très pondéré et très juste de M. Imbert sur le surmenage professionnel montre toute la complexité du problème que pose l'utilisation la meilleure et la plus équitable du travail d'une masse ouvrière. Il aboutit à la nécessité de déterminer la capacité de travail, la « potentialité » de chaque ouvrier. Dans cette mesure il y a une évaluation physique, c'est-à-dire médicale à faire. Malgré l'altruisme de cette conception, il est à craindre que, dans bien des cas, le médecin ne puisse arriver à établir la mesure exacte, qu'elle ne soit un embarras pour l'industrie et qu'elle ne consacre plus que jamais l'inégalité des individus; or, on sait que, dans les revendications sociales, on semble favoriser étrangement des dogmes inverses. Néanmoins, cette tentative d'application de la science à la paix sociale est des plus méritoires.

MM. Binet et Simon étudient ensuite la psychologie du langage dans leur travail, « Langage et pensée ». Ils ont fait porter leur observation sur des imbéciles adultes. Ils les préfèrent à l'enfant normal parce que leur développement est terminé. Ils pensent qu'on peut ainsi juger mieux leurs acquisitions définitives. Cela n'est pas tout à fait exact, car le cours de l'observation même montre qu'ils ont pu apprendre quelque chose de plus à l'un de leurs sujets. Dans leur conclusion terminale sur les rapports entre la pensée et le langage, ils admettent qu'il y a une pensée sans images, qu'il y a une pensée sans mots, et que la pensée est constituée par un sentiment intellectuel.

Signalons encore un essai de chiromancie expérimentale de M. Binet, dont la grande presse s'est occupée. Ici M. Binet semble tenir peu de compte des déformations pathologiques ou accidentelles, telle que celle que présente la figure 3. Enfin de nombreuses analyses bibliographiques des récents travaux parus sur divers points de la psychologie terminent ce volume d'une publication dont la portée n'est plus à discuter et qui témoigne de toute l'utile activité de son directeur.

A. Létienne.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 10.

Mémoires :

A. Calmette. — Les nouveaux procédés de diagnostic précoce de l'infection tuberculeuse.

Champeaux. — L'expertise des cantonnements.

Schwers. — La déferrisation des eaux potables, en Allemagne et aux Pays-Bas (*suite et fin*).

Revue des Congrès :

La VIIe Conférence internationale contre la tuberculose à Philadelphie et le Congrès international de la tuberculose à Washington, en Septembre-Octobre 1908.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale. — M. le professeur Debove fera ses leçons de clinique médicale tous les matins, à 10 heures, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale.

Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures, salles Behier (femmes) et Sandras (hommes). Tous les vendredis, à 10 heures, démonstrations de dermatologie, par M. Jeanselme, agrégé.

Clinique thérapeutique (hôpital Beaujon). — Tous les jeudis, à 10 heures du matin, leçon de clinique thérapeutique avec présentation de malades, par M. le professeur Albert Robin (grand amphithéâtre des cours).

Tous les matins, à 9 heures, au lit du malade, salles Louis et Axenfeld, enseignement pratique suivi d'interrogations.

Trois fois par semaine, les lundis, mercredis, vendredis, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, un enseignement complémentaire de thérapeutique sera fait avec le concours et la collaboration de MM. :

G. Bardet, assistant de thérapeutique à l'hôpital Beaujon : *L'Art de formuler* ;

Léon Bellin, ancien assistant du service de laryngologie à l'hôpital Saint-Antoine : *Maladies de la gorge, du nez et des oreilles*;

Am. Bournigault, chef de laboratoire de la clinique thérapeutique : *Chimie biologique appliquée à la thérapeutique* ;

F. Cathelin, ancien chef de clinique à la Faculté : *Maladies des voies urinaires* ;

Henri Dominici, ancien interne des hôpitaux : *Maladies du sang*;

Delherm, ancien interne des hôpitaux : *Electricité médicale* ;

Marcel Claret, chef de clinique à la Faculté : *Maladies des poumons*;

Am. Coyon, chef de clinique à la Faculté : *Maladies de la nutrition* ;

N. Fiessinger, ancien interne des hôpitaux : *Maladies du foie, des reins* ;

René Gaultier, chef de clinique à la Faculté : *Maladies de l'intestin, du pancréas* ;

Leredde, ancien assistant à l'hôpital Saint-Louis : *Maladies cutanées et syphilitiques*;

M. Michel, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique à la Faculté : *Maladies du cœur*;

G. Robin, professeur à l'Ecole dentaire : *Maladies de la dentition*;

Ch. Sauvineau, ancien interne des hôpitaux : *Maladies des yeux*;

Paul Sainton, ancien chef de clinique à la Faculté : *Maladies du système nerveux*.

Un programme détaillé de ces conférences sera remis à chacun des élèves. Les élèves seront en outre exercés individuellement aux recherches de laboratoire.

(En dehors des stagiaires du service, le cours complémentaire est ouvert librement aux étudiants qui désireraient le suivre, avec prière de se faire inscrire d'avance à la clinique thérapeutique.)

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur Roger commencera son cours le mardi 10 Novembre 1908, à 4 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Digestion et nutrition.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. le professeur R. Blanchard commencera le cours de Parasitologie et Histoire naturelle médicale, le lundi 9 Novembre 1908, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme du cours : Questions nouvelles de parasitologie. Maladies infectieuses à parasite inconnu ou mal déterminé. La nature ambiante et l'infection.

Thérapeutique. — M. le professeur Gilbert commencera le cours de thérapeutique, le samedi 7 Novembre 1908, à 5 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Programme du cours : Les médicaments minéraux et les eaux minérales. L'art de rédiger une ordonnance.

Le cours du professeur Gilbert sera complété, d'une part, par les Conférences que M. Carnot, agrégé, fera pendant le semestre d'hiver, au petit amphithéâtre, les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures, sur les médicaments organiques et les régimes alimentaires ; d'autre part, par les leçons de physiothérapie (électricité, massage, gymnastique, hydrothérapie, radiothérapie, photothérapie, etc.), qui auront lieu au petit amphithéâtre, les jeudis, à 5 heures.

Ainsi, le cours de thérapeutique sera complet en quatre mois (les trois premiers étant consacrés à l'enseignement théorique et le dernier à l'enseignement pratique (exercices de rédaction d'ordonnances, exercices de physiothérapie).

Thérapeutique. — M. Paul Carnot, agrégé, commencera ses Conférences le lundi 9 Novembre 1908, à 5 heures (petit amphithéâtre), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Médicaments organiques (médicaments synthétiques, médicaments d'origine végétale, animale, microbienne). Régimes alimentaires.

Les Conférences de thérapeutique complètent le cours du professeur Gilbert, de telle sorte que l'enseignement de la thérapeutique (y compris l'enseignement spécial de la physiothérapie) soit terminé en quatre mois.

Des exercices de rédaction d'ordonnances auront lieu le dernier mois.

Clinique ophtalmologique. — M. Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le mardi 24 Novembre 1908, à 10 h. 1/2 (amphithéâtre Dupuytren), une série de Conférences pratiques sur les Maladies des yeux, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Elles auront pour objet les Affections oculaires et les Traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins (présentation de malades).

Ces Conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces Conférences.

L'inscription est gratuite.

Obstétrique. — M. Couvelaire, agrégé, commencera ces Conferences le jeudi 5 Novembre 1908, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. P. Le Noir, assisté de MM. Jean Camus, H. Courcoux et Ambard, anciens internes des hôpitaux, et de M. l'interne de service, commencera le lundi 9 Novembre 1908, une série de conférences à l'usage des étudiants de 1re année sur les premières notions de médecine (propédeutique et technique clinique élémentaire), et les continuera tous les matins, à 9 heures, salle Axenfeld, jusqu'au 25 Décembre. Le cours est gratuit.

Hôpital Lariboisière. — M. P. Le Gendre commencera ses conférences de pratique médicale (thérapeutique et déontologie) dans l'amphithéâtre de l'hôpital, le samedi 7 Novembre 1908 à 10 heures 1/2, et les continuera les samedis suivants.

Sujets des conférences. — Thérapeutique : Comment on apprend et comment on applique la thérapeutique. — La question des purgatifs. — Les traitements de la douleur basés sur la pathogénie. — Les émissions sanguines. —

Les convalescences. — La thérapeutique chez les enfants et chez les vieillards. — Les mauvaises odeurs du corps. — Les polyuriques. — Pituites et sialorrhées. — Incompatibilités médicamenteuses. — Intoxications diverses.

DÉONTOLOGIE : Les principales difficultés de la vie professionnelle du médecin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR POUR ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT. — *Médaille d'or* : M. de Vernejoul, médecin-major de 1re classe.

Médaille d'argent de 1re classe : M. Perrin, médecin-major de 2e classe.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Sont nommés membres du Conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique, à Paris : MM. Félix Roussel, Charles Tantet, Adrien Oudin, L. Guibert, Heppenheimer, Rebeillard, Navarre, Henri Rousselle, Ernest Caron, André Gent, conseillers municipaux.

Enseignement de l'hygiène préparatoire au concours de l'inspection du travail. — Le ministre du Travail vient de créer un enseignement de l'hygiène industrielle, particulièrement destiné aux candidats et candidats au concours de l'inspection du travail et aux fonctionnaires de l'inspection.

Cet enseignement est confié à M. F. Heim, professeur d'hygiène industrielle au Conservatoire national des arts et métiers, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Afin de permettre aux candidats de province de mettre à profit ledit enseignement, tout en séjournant à Paris un minimum de temps, les vingt leçons théoriques et pratiques qu'il comprendra seront données chaque soir de Novembre au Conservatoire des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin. La date d'ouverture sera ultérieurement annoncée.

Avis individuel sera adressé aux personnes qui se feront inscrire en écrivant au professeur.

Clinique psychothérapique. — MM. BÉRILLON et PAUL FAREZ reprendront, le jeudi 5 Novembre, à 11 heures du matin, leurs leçons de clinique psychothérapique à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. Ils les continueront le jeudi de chaque semaine à la même heure.

Société centrale de médecine vétérinaire. — La séance solennelle de la Société centrale de médecine vétérinaire aura lieu le jeudi 29 Octobre 1908, à 3 heures au siège de la Société.

Ordre du jour : Allocution de M. LAVALARD, président; éloge de Pierre Charlier, par M. SAINT-YVES MÉNARD. Compte rendu général du Concours, par M. PETIT, secrétaire annuel.

— La Société de Médecine vétérinaire a attribué aux lauréats de ses concours les récompenses suivantes : *Prix Paugoué* (1.200 francs) partagé entre MM. Edmond Hue et Pécaud, vétérinaire militaire. *Prix Urbain Leblanc* (600 francs) décerné à M. Marotel. *Prix Weber* (500 francs) attribué à M. Chaussé et 200 francs à M. Griffault. *Prix Trasbot* : 200 francs sont accordés à M. Carougeau, chef du service vétérinaire à Madagascar, lauréat du prix, et 200 francs sont attribués à M. Leduc et 200 francs à M. Lefebvre.

Médaille du prix Eugène Mathieu : M. J. Bridré.

Médaille d'or : M. Cozette.

Médailles d'argent grand module : MM. Duclaux, Pécurd, Esclauze, Edmond, Boquet.

Médailles de bronze : MM. Villemin, Paul Esmieu.

La reconstruction de la Morgue. — Au cours de sa prochaine session, le Conseil général de la Seine doit étudier la question de la reconstruction de la Morgue.

Deux projets sont en présence : celui de MM. Dausset et Lemarchand, qui veulent la reconstruction sur le quai de l'Archevêché et celui de l'administration, qui préférerait la place Mazas. L'un et l'autre, d'ailleurs, envisagent la nécessité de l'adjonction, à la nouvelle Morgue, d'un institut médico-légal.

CONCOURS

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 23 Octobre.* — *Symptômes et diagnostic de la coxalgie.* — Ont obtenu : MM. Gallet, 13; Grandjean, 15; Fey, 17; Féret, 14 1/2; Fontaine (Lucien), 14; Grus, 10; Giraud, 11; Fournier (Jacques), 16; Vauzanges, 9; Toutée, 15; Vinit, 10; Vincent (J.-B.), 10; Vallet, 11; Stepanoff, 13; Vacher (Albert), 7; Toulouse, 11; Wurtz, 6; Steibel, 9; Vallery-Radot, 16. — *Absents* : MM. Froment, Verdier.

Séance du 26 Octobre. — *Lavements.* — Ont obtenu : MM. Vidal, 7; Trousset, 8; Vaquette, 14; Weill; Zermati; Vincentelli, 12; Truffert, 16; Thouvenin, 11; Vincaut, 11; Toupance, 13; Tuloup, 9; Vaseux, 11; Ubugo, 10; Wallon (E.), 13; Tartois, 14; Teulière, 13; Tournadour d'Alhay, 9; Walther, 6; Stiassnie, 13; Mlle Tasseri, 5. — *Absents* : MM. Stavropoulo, Thévenard, Zuretti.

RENSEIGNEMENTS

Clinique privée de chirurgie orthopédique, 112, rue de Vaugirard. — *Dix conférences pratiques d'orthopédie*, par le Dr ACHILLE BOYER, assistant de chirurgie orthopédique à l'hôpital Saint-Michel; avec le concours des Drs ZACCHIRI, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Hérold; BARRET, chef du laboratoire de Radiologie à l'hôpital des Enfants-Assistés.

Les Conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis à 8 h. 1/2 du soir, à partir du lundi 9 Novembre. Droit à verser : 50 francs. Pour s'inscrire, s'adresser, 112, rue de Vaugirard, tous les jours.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS DE LA RÉVOCATION D'UN MÉDECIN DES DOUANES

En vous dénonçant, après tant d'autres, l'abus de pouvoir dont un des nôtres vient d'être victime, je souhaite de ne pas lasser votre longanimité. Nous supportons à peine la contradiction en médecine et en chirurgie, ce n'est pas pour la subir s'il s'agit de la politique. Aussi, parler de tyrannie, montrer le sans-gêne dont les gouvernants en usent avec nous est toujours périlleux. Mais, comme il le serait plus encore de laisser révoquer brutalement un confrère sans prendre son parti, j'ai pensé que vous voudriez bien me lire avec indulgence.

Voici les faits. Vous savez que sur les falaises qui font à la mer comme une ceinture verdoyante, des tannières sont aménagées. Là, vivent, roulés dans des peaux de bêtes, des douaniers chargés de guetter les barques des contrebandiers. Plus la nuit est mauvaise, plus la tempête fait rage, plus la surveillance doit être active. On peut se refuser par crainte de tomber dans la niaise sensiblerie, à plaindre ces humbles serviteurs du pays, on reconnaîtra néanmoins qu'ils font là un dur métier. Mal payés, — car l'Etat est un patron avare, — ils sont exposés à une foule de maladies professionnelles.

Depuis un an, l'Administration leur accorde la gratuité des soins médicaux. Mardi dernier, à la tribune de la Chambre, M. le Ministre des Finances faisait sonner très haut cette amélioration de ses services. Il n'a cependant pas ruiné l'Etat, étant donné le prix qu'il y met. Un bon médecin des Douanes, faisant tout ce qui concerne son métier, réduisant fractures et luxations, soignant les plaies contuses, droguant les pneumonies,

allant en ville et en campagne, cela se paie 100 fr. par an! — Je dis cent francs.

Et, pour cette somme, M. le Ministre entend que le titulaire manifeste, par surcroît, un enthousiasme qui ne soit pas de contrebande à l'égard des ministres successifs créés en vue de notre félicité et de la leur; faute de quoi, c'est la révocation, comme vous allez le voir par la lettre ci-après, empruntée au *Concours médical* :

Avranches, le 25 Septembre 1908.

Monsieur et cher Confrère,

Je viens de recevoir une lettre qui peut intéresser un grand nombre de confrères.

Je me permets de vous en envoyer copie afin que vous puissiez, si vous le jugez utile, l'insérer dans le *Concours médical* avec les réflexions que vous croirez bon d'y ajouter dans l'intérêt du corps médical.

Cette lettre est ainsi conçue :

DOUANES — Direction de Saint-Malo. — 2e Division. — 4e Bureau. — Masses. — Service de Santé. — N° 5571.

Saint-Malo, le 21 Septembre 1908.

Le Directeur à Monsieur le Docteur Aubrée, médecin à Avranches.

Monsieur le Docteur,

Votre attitude politique ayant été *jugée incompatible* avec les fonctions de médecin des brigades, l'administration des Douanes me charge de vous informer qu'elle *doit* se séparer de vous à dater du 1er Octobre prochain.

J'ai l'honneur de vous notifier cette décision, qui a été approuvée par M. le Ministre des Finances, et je vous prie, Monsieur le Docteur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Signature illisible.

La formule est polie, mais j'estime que l'on me signifie un peu cavalièrement mon congé, on me donne mes huit jours comme à un domestique qui a cessé de plaire.

Or, depuis dix ans, 21 Avril 1898, j'étais médecin d'une brigade de douaniers, à Genets (canton de Sarcilly, Manche), à 10 kilomètres de mon domicile, pour les honoraires dérisoires de 100 francs par an.

J'étais en excellentes relations avec les chefs de ma brigade et tous les préposés sans exception.

Je suis devenu conseiller d'arrondissement il y a trois ans. Tout le monde connaissait mes *allures* politiques. L'administration ne m'en avait fait aucun grief, elle m'avait, au contraire, confié une nouvelle brigade, celle du Pont-Gilbert-en-Marcay, près Avranches, aux mêmes honoraires (pour me récompenser sans doute de mes bons services). Et, aujourd'hui, à l'heure où je ne m'occupe d'aucune des questions troublantes de la politique, que je n'ai conscience que de faire largement mon devoir, on me révoque sans me prévenir, sans me demander compte de mon mandat, sans me permettre de me défendre.

N'est-ce pas là un fait qui mérite une protestation énergique du corps médical?

Le Syndicat de l'arrondissement d'Avranches, l'Association départementale des médecins de la Manche, et la Fédération des Syndicats médicaux de notre département sont informés de cette décision arbitraire.

J'espère qu'ils tiendront à cœur de relever comme elle le mérite cette manière d'agir, et que vous ne manquerez pas vous-même d'en informer vos nombreux abonnés.

Daignez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dr Aubrée.

Les confrères du docteur Aubrée, ai-je besoin de le dire, n'ont pas hésité à se solidariser avec lui. Ainsi que vous l'avez vu peut-être dans *Le Temps* de ces jours derniers, le syndicat des médecins de la Manche s'est engagé à refuser énergiquement la succession du révoqué. Le ministre devra donc recourir au libre choix, ce qui ne sera pas l'opération d'un bon financier; ne lui faudra-t-il pas payer ses consultants à la visite, et débourser plus de 100 francs par an? J'écarte, en effet, l'hypothèse d'un médecin appelé du dehors; si hardi soit notre grand argentier, il est trop intelligent pour abuser de la docilité des médecins, fonctionnaires peu coûteux à la vérité, contribuables modèles, mais électeurs tout de même.

***

Aussi bien, n'est-ce pas de cela qu'il s'agit seulement, et la question est-elle plus haute.

Je ferai remarquer d'abord que les opinions de notre confrère révoqué m'indiffèrent absolument. Travaille-t-il pour l'idéal socialiste? Est-il pour « la faction romaine »? Pense-t-il comme le Caillaux d'hier ou comme le Caillaux d'aujourd'hui? Peu nous en chaut aux uns et aux autres, et c'est strictement son affaire. Mais ce qu'il faut rappeller à M. le Ministre, c'est que le césarisme de ces années dernières n'est déjà plus de mode; je m'étonne même qu'avec son sens de l'évolution, il ne l'ait pas compris plus rapidement.

Pourvu qu'il remplisse bien sa tâche, que sa façon de penser et d'agir ne nuise pas au patron qui l'occupe, l'employé échappe à tout droit de contrôle en ce qui touche les sentiments et les actes personnels. Ceci est d'une vérité banale, consacrée par les tribunaux, les harangues des parlementaires et toutes les fanfares officielles. Or, l'Etat n'est qu'un patron, moins généreux que les autres, dont il vit, mais un patron cependant. Que ses fonctionnaires penchent à droite ou à gauche, si leurs idées ne vont pas contre la patrie et les vérités qui sont à la base de notre pacte social, il n'a rien à dire.

Evidemment, cette conception est malaisée à faire entrer dans des cervelles encore tout imprégnées de napoléonisme. En ce pays où l'on change sa chanson politique avec la même facilité que se remplacent les disques d'un gramophone, les hommes publics ont tous cette conviction commune qu'un fonctionnaire ne saurait penser autrement que le Gouvernement qui les paye. En entrant au service de l'Etat, il aliène du même coup son indépendance. Ne rappelez point à ces politiciens à principes la Déclaration des droits de l'Homme et autres ferblanteries de 89, ce sont là pures balivernes. Pour eux, la liberté est une curieuse illusion, très utile à l'homme, mais une illusion; le Gouvernement la donne, qui persuade le peuple de l'avoir reçue : la liberté politique, c'est de se croire libre. Quand on a parlé Vérité, Justice, ce qui est une manie toute paulienne, renouvelée du doux tisseur de tentes et des Pères

de l'Eglise, on croit avoir tout fait et l'on ne va pas au delà.

Eh bien, je veux le dire franchement et en toute indépendance : c'était la vérité d'hier ; celle d'aujourd'hui est tout autre.

Les Associations professionnelles d'employés de l'Etat, la Confédération générale du travail nous semblent mériter souvent l'épithète de Comité de chahut public ; elles valent parfois mieux, je vous assure. Nées des excès du népotisme, des passe-droits et autres instruments de règne, ces fédérations sont en train d'obliger l'Etat à laisser leurs membres penser et agir librement. Vous avez tous droits, lui disent-elles, sur notre temps, notre travail et notre zèle ; vous n'en avez aucun dans le domaine de la pensée ; oui, là s'arrête votre action.

Tout récemment, une employée avait été déplacée par télégramme, dans des conditions qui équivalaient à une révocation. N'avait-elle pas un fils curé ? De plus, un soir d'élections, elle avait fourni des renseignements aussi bien aux candidats adverses qu'aux partisans du Gouvernement. Son crime, il faut l'avouer, n'était pas mince. Elle en appela à son Association ; le Bureau, qui représente 30.000 adhérents, alla voir le ministre, exposa qu'au point de vue professionnel on ne pouvait rien relever contre cette malheureuse femme, et fit si bien qu'on dut la maintenir à son poste, toujours par télégramme. Je choisis ce fait parmi nombre d'autres moins connus. Tout cela reste dans l'ombre, et pour cause. Le jour où le politicien ne pourra plus, tel un Louis XIV ou un Napoléon, brimer le fonctionnaire, on n'ose penser à ce qui se produira.

***

Ce que les fédérations des employés de l'Etat ont obtenu, j'espère bien que nous allons l'obtenir nous-mêmes. Dans quelques jours vont se réunir à Paris les délégués de la Fédération des syndicats médicaux de France. Ils ne manqueront pas de causer avec le ministre du cas de notre confrère. Par éducation, par tempérament, par sa situation matérielle, M. Caillaux est l'homme le plus indépendant qui soit ; il est, en outre, hors pair comme intelligence. Nul doute qu'il n'accueille à merveille notre ambassade.

Comme il est pour les solutions élégantes, peut-être proposera-t-il le libre choix, ce qui lui permettrait de ne point revenir sur son décret de révocation. Quoi qu'il en soit, nous devons agir. Les 20.000 médecins français syndiqués ou non, sont ici, et contre leur habitude, tous du même avis. Ne serait-ce que pour la rareté du fait, M. Caillaux, à la veille des élections sénatoriales, n'hésitera pas à leur accorder la même liberté de penser qu'aux postiers, allumettiers, électriciens, égoutiers et autres fonctionnaires syndiqués des villes ou de l'Etat.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

M. Vaudet. — *Technique précise de radiothérapie et de radioscopie. Instrumentation pratique*, 2e édition. 1 vol. in-8° de 227 pages avec 20 figures et 20 planches hors texte. Prix : 6 fr. (Alfred Leclerc, éditeur, à Paris).

L'auteur, dans la première partie de son ouvrage, considère l'instrumentation ; il passe en revue les divers appareils destinés à la production des rayons de Röntgen. Les règles générales de la radiothérapie et quelques observations terminent cette première partie.

La seconde concerne le radiodiagnostic ; après quelques généralités sur la technique de l'exploration radiologique, M. Vaudet aborde l'étude des différentes régions à l'état normal et à l'état pathologique ; ce dernier chapitre est un peu écourté à notre avis, car c'est la partie qui demanderait à être surtout détaillée pour le praticien, cherchant dans cet ouvrage l'interprétation des images qu'il aura vues à l'écran ou obtenues sur la plaque sensible.

Enfin ce traité se termine par une étude de la radioscopie stéréoscopique, dont le principe a été communiqué par M. Estanave à l'Académie des sciences, en 1906.

G. Haret.

BIBLIOGRAPHIE

1701. — **A. Marie.** — L'Audition morbide. 1 vol. petit in-8° de 147 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs, Paris.)

1702. — **Princesse Lubomirska.** — Les Préjugés de la Folie. 1 vol. petit in-8° de 87 pages. Prix 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs, Paris.)

1703. — **N. Vaschide.** — Les Hallucinations télépathiques. 1 vol. petit in-8° de 97 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs, Paris.)

1704. — **H. Laures.** — Les Synesthésies. 1 vol. petit in-8° de 97 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs, Paris.)

1705. — **W. E. Carnegie Dickson.** — The Bone-Marrow, a Cytological Study. 1 vol. in-4° de 160 p. avec 12 planches en couleurs et 51 photographies microscopiques. Cartonné toile. (*Longmans, Green and Co*, éditeurs, à Londres.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 19.

Mémoires originaux :

C. Vincent. — Deux cas de méningite chronique syphilitique.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Fiches Bibliographiques.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique ! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté !

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération : ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter ; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active ; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 11 Novembre 1908, à 1 heure. — M. PERNET : Le lupus érythémateux aigu d'emblée. Etude clinique ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Lœper, Zimmern. — M. LAFFONT : Sur la syphilis tertiaire acquise ou héréditaire de l'utérus et de ses annexes (revue critique et étude anatomo-clinique) ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Lœper, Zimmern. — M. WIPF LAUZUN : Contribution à l'étude de l'éléphantiasis ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Lœper, Zimmern. — M. HONDÉ : Sur le traitement de la leucémie lymphatique par la radiothérapie ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Lœper, Zimmern. — M. LERENARD : Valeur diagnostique de la courbe alimentaire chez le nouveau-né hérédo-syphilitique ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Lœper, Zimmern. — M. AUBAN : Des frottements pleuraux chez les hépatiques ; MM. Roger, Segond, Macaigne, Ombrédanne. — M. TISON : Recherches sur l'anesthésie par l'éther avec l'appareil d'Ombrédanne ; MM. Segond, Roger, Macaigne, Ombrédanne.

Jeudi 12 Novembre 1908, à 1 heure. — M. ASSIRE : Traitement du cancer de l'S iliaque par la résection suivie de suture circulaire ; MM. Pozzi, Alb. Robin, Bar, Nobécourt. — M. ESPINET : Polynucléose rachidienne et méningite tuberculeuse ; MM. Alb. Robin, Pozzi, Bar, Nobécourt. — M. BAILLEUL : Ce qu'il faut penser des contre-indications de l'allaitement maternel ; MM. Bar, Pozzi, Alb. Robin, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Pierre Duval, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, André Jousset, M. Roger censeur ; M. Gosset, suppléant.

Mardi 10 Novembre 1908. — 5e (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 5e (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Albarran, Auvray. — 5e (Deuxième partie) : MM. Raymond, Claude, Castaigne, M. Thoinot, censeur ; Carnot, suppléant.

Jeudi 12 Novembre 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Lenormant. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Launois, Morestin, M. Pouchet, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 13 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Lecène, Ombrédanne. M. Pierre Marie, censeur ; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire, M. Mulon, suppléant.

Samedi 14 Novembre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin, M. Alb. Robin, censeur ; M. Jeanselme, suppléant.

Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale. — M. le professeur JOFFROY commencera le cours de clinique des maladies mentales le samedi 14 Novembre 1908, à 10 heures, à l'Amphithéâtre de l'asile Sainte-Anne, et le continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie : MM. CHARPENTIER et DELMAS, chefs de la Clinique des maladies mentales, commenceront ce cours, à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le samedi 7 Novembre 1908, à 9 heures, et le continueront les lundis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports : MM. CHARPENTIER et DELMAS, chefs de clinique, dirigeront ces exercices pratiques qui se feront à la Clinique des maladies mentales, les lundis et jeudis, à 10 heures, et commenceront le jeudi 12 Novembre 1908, à la même heure.

Exercices pratiques et psychologie : M. G. DUMAS, chef du laboratoire de psychologie, chargé du cours de psychologie expérimentale à la Faculté des lettres, dirigera les exercices pratiques de psychologie, les dimanches matin à 9 h. 1/2 (laboratoire de psychologie).

Thérapeutique. — Des leçons de physiothérapie auront lieu au petit amphithéâtre de la Faculté, le jeudi à 5 heures, à partir du jeudi 12 Novembre. Elles seront faites avec le concours de M. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, pour la radiothérapie (1 leçon) ; BENI-BARDE, pour l'hydrothérapie (1 leçon) ; DE BEURMANN, médecin de l'hôpital Saint-Louis, pour la photothérapie (1 leçon) ; LAGRANGE, de Vichy, pour la kinésithérapie : gymnastique médicale et mécanothérapie (2 leçons) ; CAUTRU et DAGRON, pour la massothérapie : massage des membres et massage viscéral (2 leçons) ; CONSTENSOUX, pour la rééducation motrice (1 leçon) ; ZIMMERN, agrégé de la Faculté, et ALBERT WEIL, pour l'électrothérapie : électricité statique, galvanique et faradique ; courants de haute fréquence (3 leçons) ; HEITZ, de Royat, pour les pratiques physiques aux Eaux minérales (1 leçon).

A la suite des leçons théoriques, des visites seront faites aux établissements appropriés de physiothérapie (pour l'hydrothérapie, la mécanothérapie, la photothérapie, la radiothérapie) et auront lieu des exercices pratiques de physiothérapie (pour l'électrothérapie, la gymnastique, le massage et la rééducation).

Une leçon de psychothérapie sera faite, en outre, par M. SOLLIER.

La Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, réorganisée, sera réouverte le mardi 3 Novembre, *à 11 heures du matin.*

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital « Accidents du travail » (136, rue Championnet). — Cet hôpital a été fondé en 1903 pour le traitement spécial des victimes des accidents du travail. Depuis sa fondation, une partie de cet établissement a été aménagée en maison de santé libre, à des prix excessivements réduits, ouverte à tous les médecins et chirurgiens qui peuvent soigner et opérer eux-mêmes leurs malades. Comme complément, on y trouve annexés les services suivants : Massage, mécanothérapie, hydrothérapie, électrothérapie, thermothérapie (méthode Tallerman).

L'enseignement relatif aux accidents du travail a été organisé dès l'année dernière. Il consiste en *Conférences publiques et gratuites* ayant lieu à 5 heures de l'après-midi. Ces conférences sont destinées aux médecins praticiens obligés de plus en plus, de par la loi de 1898, de connaître ces questions qui entrent pour une grande part dans l'exercice journalier de la profession médicale.

Voici le programme des conférences qui vont avoir lieu en Novembre et Décembre 1908 :

Vendredi 13 Novembre. — M. JUST LUCAS-CHAMPIONNIÈRE : Fractures de l'humérus à la partie supérieure (accidents du travail).

Mardi 17 Novembre. — M. OZENNE : De la simulation et des accidents du travail.

Vendredi 20 Novembre. — M. BROUARDEL : De l'état antérieur des blessés accidentés du travail.

Mercredi 25 Novembre. — M. DAGRON : Valeur de la rééducation circulatoire rapide dans les accidents du travail.

Samedi 28 Novembre. — M. RAYMOND PETIT : Luxations de l'épaule (accidents du travail).

Mercredi 2 Décembre. — M. BRISSAUD : Diagnostic différentiel des névropathies post-traumatiques (accidents du travail).

Samedi 5 Décembre. — M. MOUCHET : Luxations du semi-lunaire en avant (accidents du travail).

Mardi 8 Décembre. — M. ROCHON-DUVIGNEAUD : Plaies pénétrantes du globe oculaire. Corps étrangers intra-oculaires.

Vendredi 11 Décembre. — M. MARTHA : Le chancre syphilitique de l'oreille externe et moyenne.

Mardi 15 Décembre. — M. LAPOINTE : Fractures de Dupuytren (accidents du travail).

Vendredi 18 Décembre. — M. DAGRON : Entorse tibio-tarsienne (accidents du travail).

Mercredi 23 Décembre. — Me TOURRY PIALLAT, avocat à la Cour d'appel : Maladies constitutionnelles, notamment tuberculose, syphilis, hernie, devant la jurisprudence.

NOUVELLES

Fonctions civiles des médecins. — Le *Journal officiel* vient de publier le texte d'un décret fixant les conditions dans lesquelles les officiers du corps de santé de l'armée active peuvent être autorisés à occuper en temps de paix des fonctions civiles.

Voici l'énumération de ces fonctions civiles, conforme pour la presque totalité à celle contenue dans le décret du 29 Mai 1902 :

Les fonctions de professeur titulaire ou professeur agrégé, directeur de laboratoire ou chef de travaux, prosecteur ou chef de clinique dans les Facultés de médecine, les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, les Ecoles supérieures de pharmacie.

Les fonctions de professeur titulaire, de professeur suppléant dans les Écoles de plein exercice ou préparatoires de médecine ou de pharmacie.

Les fonctions de professeur titulaire, de professeur suppléant ou de directeur de laboratoire dans les établissements d'enseignement supérieur, tels que l'Ecole pratique des hautes études, le Collège de France, le Muséum d'histoire naturelle, l'Ecole d'anthropologie.

Les fonctions de directeur ou de sous-directeur dans les Instituts Pasteur et établissements analogues qui seraient fondés sous le patronage de l'Etat.

Les fonctions de directeur de laboratoire dans les instituts et établissements visés au paragraphe précédent.

L'interdiction de l'absinthe. — MM. Joseph Reinach et Ferdinand Buisson ont déposé l'amendement suivant à la loi de finances de 1909 :

Art. 38 *bis*. — A partir du 1er Janvier 1910, la fabrication, la circulation et la vente de la liqueur dite *absinthe* sont interdites dans toute l'étendue du territoire de la France, de l'Algérie et des colonies.

Quiconque se sera rendu coupable d'infraction au paragraphe premier de l'article 38 *bis* de la présente loi sera puni des peines portées à l'article premier de la loi du 5 Août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des denrées alimentaires.

Tout débit de boisson où il aura été vendu de l'absinthe sera fermé pendant trois mois; en cas de récidive, la fermeture sera définitive.

Syndicat des médecins de Nîmes et de la région. — Ce syndicat vient d'adresser au préfet du Gard la lettre suivante :

Le syndicat médical de Nîmes et des environs, après avoir pris connaissance du dernier règlement relatif au concours de médecin et chirurgien adjoint des hôpitaux de Nîmes,

Considérant :

1° Qu'un règlement antérieur ayant trait à la nomination des médecins et chirurgiens adjoints des hôpitaux de Nîmes exigeait, avec juste raison, que le candidat eût exercé sa profession dans la ville de Nîmes pendant une période de deux ans ;

2° Que l'hôpital de Nîmes n'est pas un centre d'enseignement à l'exemple des hôpitaux des villes où siège une Faculté ou une Ecole de médecine;

3° Qu'il est de l'intérêt des malades que les membres de la commission administrative et les juges du concours puissent pleinement apprécier, en dehors des épreuves théoriques, la valeur professionnelle et morale des futurs médecins et chirurgiens des hôpitaux;

4° Qu'il est désirable que le candidat reçu ne soit pas tenté de se servir de son titre, exclusivement en vue de concours ou d'examens universitaires ultérieurs, mais, au contraire, soit encouragé à mettre ses connaissances au service des malades des hôpitaux de Nîmes et non d'ailleurs ;

5° Qu'au surplus, le report de l'exigibilité du stage de séjour après le concours, pour valider le titre de médecin ou chirurgien des hôpitaux, n'offre aucune garantie contre « le trafic des concours »;

Délibère et émet le vœu, à l'unanimité, que la commission administrative des hospices veuille bien apporter au règlement, entre autres modifications, les deux suivantes sur l'importance desquelles tout le monde est d'accord :

1° Tout candidat devra justifier qu'il exerce la profession médicale dans la ville de Nîmes depuis deux ans;

2° Les épreuves proprement dites du concours seront rendues plus pratiques.

Médecins des asiles. — M. Kéraval est nommé médecin en chef à l'Asile clinique.

M. Bonnet, de Ville-Evrard, est nommé médecin en chef à l'asile de Maison-Blanche.

M. Leroy est nommé médecin en chef à l'asile de Ville-Evrard.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Chatard, à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'EXPLORATION NOCTURNE DU CHAMP DE BATAILLE

Pour la recherche, la nuit, des blessés sur le champ de bataille, le service de santé militaire a mis à l'étude, dans ces dernières années, deux moyens d'investigation appelés à rendre les plus grands services en campagne. D'une part, il tend à s'assurer, à l'aide d'essais de plus en plus convaincants, le concours de cet auxiliaire dévoué qu'est le chien; d'autre part, il se préoccupe justement de posséder des systèmes d'éclairage perfectionnés, susceptibles de remplacer les sources lumineuses par trop insuffisantes qui entrent dans la constitution de ses approvisionnements réglementaires.

A cet égard, les exercices qui viennent de prendre fin dans le 2e corps d'armée sous la haute direction de M. le médecin principal Léques, ont souligné l'intérêt qui s'attachait à ces deux questions.

En ce qui concerne le chien sanitaire, depuis quinze ans que le peintre animalier allemand Jean Burgartz eut le premier l'idée d'utiliser le flair du chien pour la recherche des blessés, on a fait un peu partout d'heureuses tentatives; et, pour ne parler que de notre pays, l'éducation du chien ambulancier a été déjà poussée fort avant, grâce à la patiente initiative de nos confrères Castaing, Bichelonne, Rudler, sans omettre de citer le nom du capitaine Tollet.

Deux systèmes d'éducation sont en présence : dans l'un, l'animal est dressé à aboyer quand, au cours de ses explorations, il rencontre un blessé; dans l'autre, qui réclame plus de temps de la part de l'instructeur, le chien rapporte le képi du blessé au brancardier et guide ensuite ce dernier vers l'homme tombé.

Cette dernière méthode paraît rallier tous les suffrages; elle possède, en effet, le gros avantage d'aboutir à une recherche silencieuse et, par conséquent, de n'éveiller en rien l'attention de l'adversaire sur l'emplacement de l'armée. Toutefois, il sera bien permis de faire remarquer

que l'aboiement du chien n'est guère perçu au delà d'une distance relativement courte, et c'est ainsi qu'aux derniers exercices l'observateur placé à 200 mètres du chien aboyeur devait, pour percevoir le bruit, prêter une oreille attentive; outre que l'ennemi, s'il était disposé à tenir compte de cet élément d'appréciation de nos positions, risquerait d'être trompé souvent par l'aboiement d'un chien quelconque errant dans la campagne. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de rejeter absolument la méthode d'éducation par l'aboiement, beaucoup plus rapide, ajoutons plus sûre, car il se pourrait, avec l'autre système d'instruction, que le blessé ayant perdu son képi, le chien se trouve déconcerté, faute de pièce à conviction à emporter.

Quant à la question de l'éclairage du champ de bataille, il n'est praticable, à l'heure qu'il est, qu'à l'aide des lanternes de brancardier en nombre minime, et à pouvoir éclairant extrêmement réduit. Aujourd'hui que nous connaissons des sources lumineuses infiniment plus puissantes, il est urgent d'en appliquer le principe à la constitution de nos approvisionnements.

Mais, à cet égard, un pouvoir trop considérable d'éclairement n'est pas à rechercher; ainsi que le faisait remarquer M. le médecin-major Jacob lors des manœuvres sanitaires du gouvernement militaire de Paris, en 1906, les sources lumineuses trop puissantes, telles celles qui se trouvent réalisées par les phares d'automobile, donnent lieu, pour peu que les rayons lumineux rencontrent un obstacle, à des ombres portées considérables qui gênent beaucoup l'exploration, au moins dans les terrains accidentés. De plus, si l'éclairage est intense, sa diffusion laisse à désirer, et la portion de terrain illuminée est très limitée en largeur. Aussi, y a-t-il lieu de recourir plutôt à des appareils moins puissants, mais qui dispersent la lumière grâce à des œillères latérales pratiquées dans leur armature.

A cet égard, le phare à acétylithe Bleriot, et un type nouveau créé par un de nos camarades et expérimenté pour la première fois aux exercices du 2e corps d'armée, outre qu'ils sont d'un prix modique de revient, et d'un maniement facile, semblent réaliser ces deux desiderata fondamentaux : projection suffisante de la lumière et dispersion latérale des rayons lumineux permettant d'explorer une plus large étendue de terrain.

Il est bon d'ailleurs de faire observer que le brancardier se trouvera souvent secondé dans sa tâche par le blessé lui-même. Celui-ci, apercevant l'éclat du projecteur, même alors qu'il ne sera pas dirigé vers lui et ne l'aura pas signalé, rassemblera ce qui lui reste d'énergie pour attirer par un mouvement ou un cri l'attention de son sauveur, et lui faciliter ainsi sa tâche; l'espérance d'un salut prochain rendant des forces au plus misérable.

P. Bertein,
médecin aide-major
au 43e régiment d'infanterie, à Lille.

PRIVATDOCENTISME ET ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Réponse à M. Helme[1].

Mon cher confrère,

« La tendance à critiquer est un travers qui s'oppose, comme le revers de la médaille, à une de nos plus pures qualités françaises »; je ne relève pas cette phrase, que j'ai lue dans votre dernier article, pour vous accabler au début de cette réponse : je ne pense pas de l'esprit critique le mal que vous paraissez penser vous-même, peut-être par une modestie exagérée. Il est une des vertus de notre race; elle lui doit la prééminence qu'elle a longtemps conservée au point de vue scientifique, qu'elle conserverait toujours, à en croire les Congrès des Praticiens, si l'organisation de l'enseignement était subordonnée aux exigences de l'enseignement.

L'esprit critique peut cependant faire le plus grand mal, quand il ne s'appuie pas sur une information suffisante. Par exemple, des médecins ont rêvé, dans leur « Croisade des Enfants », d'intéresser tous les médecins de France et les maîtres de nos écoles à la question de l'enseignement médical, d'obtenir leur appui, pour qu'une activité nouvelle, une vie plus intense lui soient imprimées, pour que les étudiants d'aujourd'hui et de demain puissent apprendre la médecine mieux que nous n'avons fait, mieux que vous n'avez pu faire, mon cher confrère, mieux même qu'on ne faisait au XVIIIe siècle, puisque Cabanis déjà réclamait des réformes analogues à celles qu'ont demandées nos Congrès! Si grande soit la bonne volonté de nos confrères, si grand l'intérêt qu'ils portent à la réforme de l'enseignement, ils n'ont pas tous le temps de se documenter, de remonter aux sources; ils ont confiance dans le journal qu'ils lisent, puisqu'ils le lisent... Il me semble que sur certains points votre bonne foi a été mise en défaut et que la bonne foi des lecteurs pourrait être égarée. Permettez-moi de vous le dire très franchement, je ne crois pas moi-même être à l'abri de toute erreur, dans l'étude d'une question à laquelle je me suis attaché depuis longtemps. Si je me trompe, je serai heureux d'apprendre quelque chose que j'ignore.

⁂

« *L'Allemagne ne veut plus du privatdocentisme* », telle est la phrase que je trouve répétée dans plusieurs articles, et que vous acceptez comme une vérité hors de discussion.

A cette affirmation, émise par des hommes d'une autorité éminente, je puis opposer une affirmation contraire, aussi catégorique. Des pièces que j'ai eues entre les mains, ces jours-ci, et qui seront publiées d'ici peu, émanant de professeurs, de praticiens allemands, démontrent que *l'Allemagne ne veut pas renoncer au privatdocentisme*. En particulier, les praticiens semblent satisfaits d'une institution, précieuse

1. Suivant l'usage, nous avons communiqué la lettre de M. Leredde à M. Helme. Notre collaborateur, très heureux que les lecteurs de *La Presse Médicale* aient sous les yeux les deux thèses contraires, remercie son correspondant et pense qu'il n'a rien de plus à dire. N. D. L. R.

pour l'enseignement, et qui ne confère aucun titre impliquant une supériorité définitive, qui n'implique aucune hiérarchie d'Etat. Et je ne crois pas que les étudiants se plaignent d'un système qui leur assure le « libre choix » de leurs maîtres.

Pourquoi « l'Allemagne » renoncerait-elle au privatdocentisme? Il constitue l'institution fondamentale, essentielle, de ses Universités et de ses Facultés. Universités et Facultés plongent largement leurs racines dans le milieu ambiant; elles attirent toute force, toute énergie, toute valeur; elles n'excluent pas, elles admettent quiconque a l'ambition d'enseigner, de féconder, de former des esprits, de frotter sa cervelle contre celle des jeunes. Le privatdocentisme est la condition de l'enseignement intime, du travail en commun, par petits groupes; maîtres et élèves ne sont pas éloignés les uns des autres, comme ils le sont parfois ailleurs...

Ne savez-vous pas, mon cher confrère, que renoncer au privatdocentisme serait, pour l'Allemagne, renoncer à ses Universités elles-mêmes? Vous avez une culture historique trop étendue pour ignorer le rôle qu'elles ont joué dans la vie de leur pays, dans sa régénération après Iéna, celui qu'elles jouent dans son expansion intellectuelle et scientifique d'aujourd'hui. Nous n'avons pas d Universités semblables en France; nous avons, sous ce nom, des institutions d'État, des apparences, des fictions administratives. J'ai dit, dans l'article des *Débats* que vous avez lu, ce que peuvent en penser des esprits libres, ce que pensent, je crois, de nombreux professeurs, ce qu'ils diraient sans doute si l'organisation que vous admirez leur laissait la liberté de dire et d'écrire ce qu'ils pensent.

***

« *L'enseignement clinique est infiniment supérieur en France à ce qu'il est en Allemagne* ». Ceci n'est plus l'affirmation de quelques personnes, ce n'est plus une opinion admise dans quelques milieux, mais une opinion partout admise, acceptée comme vérité indiscutable, comme le mouvement du Soleil autour de la Terre. Mais je crois que nos compatriotes se trompent; ils parlent avec trop d'admiration de l'enseignement clinique en France, avec trop de mépris de ce qu'il est en Allemagne. Mais nous cherchons la vérité, n'est-ce pas, et nous voulons employer l'esprit critique dont notre race est si généreusement pourvue...

L'idée que nous nous faisons de l'enseignement clinique en Allemagne nous a été fournie par quelques voyageurs, qui ont vu les étudiants assister de temps en temps à la présentation de malades, qu'ils ne peuvent examiner, interroger, sauf de rares exceptions. On s'imagine donc qu'un médecin, qui exerce en Allemagne, n'a jamais examiné, au début de sa vie professionnelle, de malades dans d'autres conditions. C'est une erreur grossière. Il n'y a pas, en Allemagne, d'externes ni d'internes, mais il y a des assistants de plusieurs catégories. En France, on est interne ou externe avant d'être docteur; en Allemagne, on est assistant *après* le doctorat. Il est exact qu'un *docteur* allemand n'a pas reçu à la fin de ses études une éducation supérieure à celle de quelques-uns de nos étudiants au point de vue clinique; mais il ne faudrait pas dire qu'un *médecin* allemand n'a pas reçu d'éducation clinique; un grand nombre en ont reçu une et même excellente.

Les Allemands, du reste, ne sont pas satisfaits de leur organisation actuelle à ce point de vue. Ouvrez le rapport que M. Barbarin a écrit pour le premier Congrès des Praticiens sur l'enseignement complémentaire, celui de M. Jayle sur l'enseignement médical en Allemagne, et vous verrez ce que sont les Académies de médecine pratique, où bientôt tout médecin allemand fera un séjour obligatoire avant d'exercer.

Les Allemands ne sont pas satisfaits... et nous le sommes. Je me suis cependant laissé dire que l'organisation du stage dans nos hôpitaux avait prêté à quelques critiques! A notre avis, l'enseignement clinique ne sera pas parfait en France, tant que tous les médecins sans exception n'auront pas reçu une éducation comparable à celle que reçoivent nos internes actuels. Nous n'avons pas l'intention de copier d'une manière servile ce qui se fait en Allemagne; nous avons simplement la prétention de faire mieux.

Toutes les réformes de l'enseignement médical doivent avoir pour but de perfectionner, de développer l'enseignement technique, clinique et scientifique. Les revendications des Congrès de praticiens se résumeraient assez bien de la manière suivante : nos maîtres ont appris de la médecine *en faisant de la médecine*, il serait bon que tous les étudiants puissent apprendre de même. En disant ceci, croyez-moi, mon cher confrère, nous ne menaçons aucun candidat à aucune chaire.

Je voudrais aller plus loin, et vous expliquer qu'un enseignement professionnel n'est pas nécessairement un enseignement « inférieur », que l'enseignement médical et scientifique se rapprochent, à bien des égards, de l'enseignement artistique et que Rembrandt, Mozart, Rude ont reçu, comme Trousseau et Dupuytren, un enseignement *professionnel*. Mais tout ceci a été dit au Congrès des Praticiens; je voudrais seulement que vous y prêtiez votre attention.

***

Vous pensez que nous ne changerons rien aux volontés de l'Administration, ni à ses actes. Il est vrai que nous avons eu en vue seulement l'intérêt des étudiants et de la science française. Vous savez que nos ministères ont la toute-puissance : seuls ils agissent ou ils maintiennent au milieu d'une poussière d'individus qui s'appellent parfois des électeurs et ne sont en temps normal que des administrés. L'importance que le Congrès des Praticiens a attachée à la question de l'autonomie se comprend quand on lit vos articles. Le corps médical sait où se trouvent les obstacles à ses revendications. Il connaît les causes de la résistance à toute réforme et n'accuse pas ses maîtres. Il a entrepris une œuvre de *décentralisation professionnelle*; cette œuvre n'est qu'à son début. Il s'imagine que l'Administration sera un jour ce qu'elle doit être dans un pays libre, un mécanisme qui obéit aux forces vives et n'impose pas ses volontés aux citoyens. Il veut, en particulier, affranchir l'enseignement de l'oppression administrative; l'adhésion de tous les médecins lui est nécessaire, mais il espère l'obtenir, et il l'obtiendra si ceux qui s'intéressent à la réforme persistent à agir d'une manière désintéressée comme ils ont fait jusqu'ici.

LEREDDE.



FACULTÉ DE PARIS

Aides d'anatomie. — Un arrêté ministériel en date du 31 Octobre dispose que, à la Faculté de médecine de Paris, les aides d'anatomie sont autorisés à prendre, au cours de leur troisième année d'exercice, le grade de docteur en médecine.

Les dispositions contraires de l'article 2 de l'arrêté du 15 Mars 1907 sont rapportées.

Clinique chirurgicale. — M. LENORMANT, agrégé, chargé du Cours, commencera ses leçons le vendredi 6 Novembre 1908, à 9 h. 1/2 (amphithéâtre Chomel) et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Clinique Gynécologique. — M. le professeur S. POZZI commencera ses leçons de clinique le lundi 9 Novembre 1908, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des cours), par le professeur; 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier). — Mardi 2 h. 1/2 : Opérations par le professeur. — Mercredi 9 heures : Électrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. Dimier; 10 heures : Examen clinique des malades du service par les élèves, sous la direction du professeur, assisté de M. X. Bender, chef de clinique (amphithéâtre des cours). — Jeudi 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur. — Vendredi 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscopie, uroscopie, par M. Luys (salle de pansements); 10 heures : Leçon clinique par le professeur, au lit des malades et à la consultation. — Samedi 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. Latteux, chef du laboratoire; 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur.

Consultation tous les matins, de 9 heures à 10 heures, sous la direction de M. Jayle.

Clinique des maladies des enfants. — M. le professeur HUTINEL a commencé le Cours de clinique des maladies infantiles, le lundi 2 Novembre 1908, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres).

Les leçons à l'amphithéâtre ont lieu les mercredis et samedis, à 10 heures. Un enseignement complémentaire est fait après la visite tous les autres jours.

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie. — M. MÉRY, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le mercredi 11 Novembre 1908, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du Diagnostic et du Traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie).

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet, n° 2), tous les jours de midi à 3 heures. Les élèves seront classés par série de quinze et pour une période de un mois (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité).

M. B. WEILL-HALLÉ, chef du laboratoire, et M. PARTURIER, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

Électricité médicale et radiologie. — MM. ANDRÉ BROCA et A. ZIMMERN, agrégés, assistés de M. TURCHINI, préparateur, commenceront le lundi 23 Novembre, à 2 h. 1/2, une série de 15 séances d'exercices pratiques d'Électricité médicale (électrodiagnostic et électrothérapie) et de Radiologie, précédés de Conférences explicatives, et les continueront les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Programme : I. *Électricité médicale.* — Courants galvanique et faradique. Instrumentation. Moyens de mesure. Actions physiologiques. Électrodiagnostic et ses applications. Électrothérapie dans les maladies du système nerveux et les accidents du travail. Applications diverses du courant galvanique. Lavement électrique. Électrolyse. Introduction électrolytique des médicaments. Électricité statique. Courants de haute fréquence et leurs applications. Fulguration.

II. *Radiologie.* — Technique radiologique en général. Technique radiographique. Applications de la radiographie au diagnostic. Technique radioscopique. Applications de la radioscopie au diagnostic. Localisation des corps étrangers, etc. Effets physiologiques des rayons X et principes de radiothérapie. Technique radiothérapique.

Les élèves seront exercés individuellement. Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des élèves est limité.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Trumbling est nommé chef de clinique chirurgicale.

MM. Fontan et Ruyssen sont nommés aides d'anatomie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des enfants malades. — M. MARFAN fait le jeudi, à 10 heures du matin, des présentations de malades (rez-de-chaussée de la salle Blache).

NOUVELLES

La maison du médecin. — Le Comité de Haut Patronage de la Maison du Médecin est en bonne voie de formation. La presque unanimité des personnalités qui ont été pressenties pour donner à l'œuvre de la Maison de Retraite leur précieuse adhésion a accepté avec empressement.

Figurent déjà dans le Comité de Haut Patronage :

Pour Paris : les Professeurs Landouzy, Besnier, Chantemesse, Fournier, François-Franck, Gilbert, Gariel, Gley, Guyon, Hérard, Hutinel, Lannelongue, Le Dentu, Lucas-Championnière, Malassez, Motet, Peyrot, Porak, Ribemont-Dessaignes, Second, Thoinot, Roux, Directeur de l'Institut Pasteur, Vaillard, Directeur du Val-de-Grâce; MM. Pierre Baudin, ancien ministre, Monod, conseiller d'État, Lépine, Préfet de police, Mesureur, Directeur de l'Assistance publique, Pédebidou, sénateur, etc., etc.

Pour la province, un grand nombre de professeurs de Facultés dont les doyens Hugounencq, Mairet, Combemale, Duret, de correspondants de l'Académie de Médecine, de vedettes médicales telles que Lacassagne, Testut, Calmette, Monprofit, Delagénière, Ledouble, Calot, etc.

L'organisation des moyens d'action nécessaires à l'édification de l'œuvre complexe et considérable qui doit donner aux membres du corps médical le repos désiré dans l'infortune, la maladie ou la fatigue s'étend chaque jour de plus en plus et se précise davantage. La « Maison du Médecin » reprend sa tâche avec ardeur et confiance, soutenue qu'elle est par les hautes personnalités déjà citées et par la plus grande partie des groupes professionnels; la question de temps seule se pose pour la réalisation de l'œuvre utilitaire.

Mutuelle médicale française de retraites. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs

femmes et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Septembre dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 361, l'avoir social à 107.041 fr. 44.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1908, et un sociétaire infirme à 450 francs.

S'adresser au secrétaire, M. Terrien, Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Dufranc, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Saint-Louis*, dans la 4e division de l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2e classe Lossouarn, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne*, bâtiment-école des mousses à Brest.

Nomination. — M. Macé, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, est nommé directeur des services d'hygiène du département de Meurthe-et-Moselle.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Nonancourt (Eure), de M. Grosfiluy.

CONCOURS

Agrégation (Ecole supérieure de pharmacie de Paris). — Un arrêté ministériel fixe, ainsi qu'il suit, les sujets de thèses que les candidats, prenant part au concours qui sera ouvert à Paris le 3 Mai prochain pour la place d'agrégé près l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris (section d'histoire naturelle et de pharmacie: Pharmacie), pourront choisir : 1° Etude critique des modes d'essai des extraits pharmaceutiques; 2° Altérations et conservation des médicaments chimiques et galéniques; 3° Des ferments protéolytiques et des produits pharmaceutiques qui dérivent de leur action; 4° Phosphore minéral et organique. Applications pharmaceutiques; 5° Substances médicamenteuses colloïdales; 6° Les essences employées en pharmacie.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 30 Octobre.* — *Examen clinique des urines.* — Ont obtenu : MM. Puuvert, 9; Meugé, 11; Poulet, 14; Philipps, 14; de Nabias, 9; Plotkin, 12; Pierquin, 19; Pilatte, 15; Pliebet, 12; Picard, 13; Pataud Devallencienne, 12; Monceau, 13; Médot, 14; Parcheminey, 14; Mozer, 15; Petit (Antoine), 13; Monprofit, 15; Miles Miannée de Saint-Firmin, 16; Ourison, 9. — *Absent :* M. de Mourguès.

Séance du 2 Novembre. — *Technique des injections sous-cutanées et intra-musculaires.* — Ont obtenu : MM Meyerson, 8; Morin, 11; Murga, 13; Nahan, 15; Piémont, 13; Plumey, 8; Mladenoff, 10; Michaniewski, 13; Papadato, 10; Périn, 14; Papillon, 10; Meyer, 14; Placet, 14; Percepied, 15; Morlot, 12; Philip, 14; Petit-Dutaille, 14; Narcy, 15; Miles Mowicka, 14; Perl, 14. — *Absent :* M. Melon.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

BIOPHORINE GIRARD

Kola Glycérophosphatée

⁂ ⁂ ⁂ ⁂ ⁂ ⁂ ⁂ ⁂ ⁂



Agréable au goût,
exactement dosée,
d'une efficacité constante,
elle est acceptée avec plaisir par les malades et ordonnée par le Corps médical du monde entier.

NEURASTHÉNIE
NEVRALGIES REBELLES
ANÉMIE CÉRÉBRALE
ATAXIE, VERTIGES
EXCÈS, SURMENAGE
SPORTS

DOSE : 2 à 3 cuillerées à café par jour, que l'on peut croquer ou dissoudre dans une boisson quelconque.

Le succès de la BIOPHORINE ayant donné lieu à de nombreuses imitations, bien exiger la marque et la signature de

A. GIRARD, 22, Rue de Condé, PARIS

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LES CONSULTATIONS POUR FEMMES ENCEINTES AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE LILLE

Après avoir vu le fonctionnement des Consultations de nourrissons dues à l'initiative privée, après en avoir constaté les résultats, l'Administration du Bureau de bienfaisance de Lille décida, pour son propre compte, d'installer semblables Consultations dans ses différents dispensaires et d'en confier la direction à quatre médecins spécialement chargés de ce service. Le but principal est, non seulement de surveiller, de peser les enfants, d'éclairer les mères sur les soins à leur donner, mais surtout de remettre en honneur l'allaitement maternel, si souvent délaissé jadis en raison d'une assistance mal comprise. En effet, au lieu de distribuer régulièrement à toute accouchée un demi-litre de lait, qui allait le plus souvent à l'enfant, il fut décidé que toute mère qui nourrirait son enfant recevrait deux fois par semaine un bon de bouillon et de viande et une prime de 10 francs au neuvième mois de l'allaitement.

Cette mesure très simple fut marquée par un renversement complet de la proportion d'allaitement maternel et d'allaitement artificiel, si bien qu'à l'heure actuelle on note, dans ce milieu d'assistées, 70 à 80 pour 100 d'allaitement au sein.

Inutile d'ajouter que les résultats pour les enfants se sont montrés excellents, la mortalité totale n'atteignant pour l'exercice écoulé que 12 à 16 pour 100, suivant les dispensaires.

A première vue, ce chiffre peut paraître élevé, mais il suffit de penser qu'il est obtenu dans le milieu social le plus défavorable, là où on pouvait compter jadis 30 à 40 pour 100 de mortalité et peut-être plus.

Il est ainsi manifeste qu'à Lille on a fait un énorme progrès en fait de puériculture extra-utérine.

Il ne fallait pas s'arrêter en aussi bonne voie. C'est alors que je demandai à l'Administration la permission de créer les Consultations obstétricales. Je lui expliquai les raisons nombreuses militant en faveur de l'obligation à imposer aux femmes enceintes assistées de les soumettre à l'examen du médecin au cours de leur grossesse. Je montrai que les femmes enceintes pauvres ont

autant besoin, sinon plus, et autant de droits à la surveillance médicale, que celles qui sont plus favorisées par la fortune, et d'ailleurs assurées d'une meilleure hygiène.

Il existe bien à Lille, dans les hôpitaux, des Consultations pour femmes enceintes, mais il est facile de constater qu'elles ne sont guère fréquentées. Il y a à cela deux raisons : la première est l'ignorance : ces femmes ne savent pas, ne soupçonnent pas l'utilité, la nécessité d'un tel examen ; la seconde est la timidité et la répugnance qu'elles éprouvent pour un examen souvent pratiqué en présence de plusieurs élèves.

Il s'agissait donc de trouver le moyen pratique de réaliser cette réforme, de faire profiter les femmes enceintes d'abord, la société ensuite, des avantages d'un examen obstétrical.

Ce moyen, nous l'avons proposé à l'Administration du Bureau de bienfaisance : étant donné que toute femme qui a l'intention d'accoucher à domicile doit venir au Dispensaire chercher un « bon d'accouchement » qui doit être remis à la sage-femme choisie par l'intéressée, nous avons demandé que ce bon fût délivré, non plus par un employé, mais par un médecin, après un examen, librement consenti, pratiqué au Dispensaire, dans un local aménagé à cet effet. Pareille mesure est, du reste, déjà imposée aux femmes adhérentes aux Mutualités maternelles.

Ces Consultations fonctionnent depuis le 1er Février 1908 dans trois locaux différents, de façon à n'exiger des consultantes qu'un minimum de déplacement ; elles sont confiées à deux professeurs de la Faculté assistés de deux médecins adjoints et d'une sage-femme.

Elles ont lieu une fois par semaine dans chaque dispensaire. Il y a à cela un double intérêt : d'abord des consultations espacées auraient l'inconvénient de faire attendre trop longtemps des femmes présentant quelques troubles de la grossesse faciles à enrayer à condition d'être combattus sans trop tarder. De plus, des consultations trop peu fréquentes seraient fatalement surchargées et les examens ne pourraient être faits avec toute l'attention voulue qu'en imposant aux femmes une attente démesurée.

Les Consultations ainsi organisées présentent les avantages qu'en attend le Bureau de bienfaisance, en permettant d'éviter un grand nombre des accidents qui atteignent les femmes en couches, d'opérer un choix judicieux et scientifique entre celles qui peuvent sans inconvénient accoucher à domicile et celles qui doivent, dans leur intérêt et celui de leur enfant, être soumises à une surveillance spéciale et dirigées vers la Maternité.

Enfin le médecin peut, dès avant la naissance de l'enfant, agir sur l'esprit de la mère et l'inciter à pratiquer, le moment venu, l'allaitement maternel. Ainsi la Consultation obstétricale constitue une utile préparation pour les Consultations de nourrissons.

V. Bué,
Professeur agrégé à la Faculté de Lille.

A travers le Monde

ÉTATS-UNIS

✣ Les États-Unis ne sont pas sans produire en abondance des eaux minérales de diverses natures. On estime cette production spéciale à 217 millions de litres, représentant une valeur marchande de plus de 41 millions de francs. Les grands producteurs sont l'état de Minnesota, puis celui de Wisconsin ; dans l'État de New-York, on trouve les sources de Saratoga, qui fournissent principalement des eaux de table.

TONKIN

✣ M. Gauduchau, médecin du cadre colonial, vient de relater dans les *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales* (1908, n° 2) le fonctionnement de l'Institut vaccinogène du Tonkin.

L'Institut vaccinogène du Tonkin a été fondé dans le courant de l'année 1904 et a pu fonctionner normalement pendant toute l'année 1905.

Les résultats obtenus par ce laboratoire ont été très satisfaisants, autant par la bonne qualité du vaccin que par la quantité qui en a été produite.

La production s'est élevée pour l'année 1905 à six cent trente et un mille sept cent quatre-vingt-cinq (631.785) doses (dose = quantité nécessaire pour une vaccination).

La consommation a été de quatre cent quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt-neuf (490.929) doses pour le Tonkin, l'Annam et les pays voisins.

Au commencement de l'année 1905, l'Institut de Thai-Hà-Ap ne délivrait en gros qu'aux deux médecins vaccinateurs du Tonkin ; puis, peu à peu, la virulence des pulpes s'étant maintenue excellente, les vaccinateurs de l'Annam ont commencé à employer ces virus, concurremment avec ceux de l'Institut Pasteur de Saïgon.

La proportion moyenne des succès est d'environ 95 pour 100.

Du 1er Janvier au 25 Juin 1906, il a été délivré au Tonkin et à l'Annam 472.000 doses, et en toute l'année 1906, 645.100 doses.

Dans la seule province de Hà-Dông (Tonkin), M. le médecin-major de 2e classe Savignac, vaccinateur mobile, a fait 44.000 opérations pendant les mois d'Avril et Mai 1906. Les résultats ont été excellents, car les pourcentages se sont élevés à 94 p. 100 chez les primo-vaccinés.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

J. Teissier. *Artério-sclérose et athéromasie* (n° 52 de l'*Œuvre médico-chirurgical*. 1 brochure gr. in-8°. Paris, 1908. Prix : 1 fr. 25. Masson et Cie, éditeurs).

L'auteur pose en principe la dualité des processus de l'athérome et de l'artério-sclérose. L'athérome est sous la dépendance d'un trouble sécrétoire des glandes internes, n'est pas fonction de l'hypertension

vasculaire et ne détermine des accidents viscéraux que par les troubles circulatoires qu'il occasionne. Le processus anatomique y est franchement dégénératif.

L'artério-sclérose est sous la dépendance d'auto-intoxications, elle détermine l'hypertension et des localisations anatomiques sur les vaisseaux viscéraux. Le processus anatomique y est irritatif.

Les lésions de l'athérome sont souvent symétriques, quelquefois étrangement localisées à une seule région vasculaire telle que l hexagone de Willis ou l'artère pédieuse. Elle s observe fréquemment après trente ans, mais n'appartient pas à l ensemble des modifications organiques produites par la sénescence.

Les lésions de l'artério-sclérose sont généralisées, ont leur siège sur les petites artères. Elle peut coexister avec l'athérome. L'artério-sclérose s accompagne, dans la majorité des cas, de lésions considérables du rein et du cœur. En outre, le processus est hyperplasique, avec épaississement de la couche musculaire et dédoublement de la membrane élastique.

L'étiologie de l'artério-sclérose est dominée par une ascendance uricémique ou par une antériorité infectieuse ou toxique.

Bien que les faits correspondant à la théorie de l'hyperépinéphrie ne soient pas encore bien assurés, M. Teissier retient l'idée que l athérome serait une maladie d'évolution due à une exaltation de l'action normale de l'adrénaline, que ne modéreraient plus certaines autres sécrétions glandulaires amoindries, ou que favoriserait la surcharge du milieu sanguin en substances telles que la chaux, l'acide oxalique, etc.

Dans l artério-sclérose, M. Teissier admet que l'hypertension est l'effet de la suractivité circulatoire due à la résistance que présentent, au cours du sang, les viscères scléreux. Il repousse la théorie de la sclérose viscérale par artériolite préalable. Les lésions sont d'emblée organiques. Il tend donc à l'idée que l'artério-sclérose est une maladie « plus viscérale que vasculaire ». La dissémination des lésions, leur *parcellisation*, comme dit M. Teissier, tiendrait à ce que tel ou tel poison frappe de préférence tel ou tel organe, et suivant les prédispositions individuelles : dans un cas, l'encéphale; dans un autre, le rein; chez un troisième, l'aorte, etc. L'hyperplasie du début est suivie accessoirement d'un processus dégénératif (Josué), et l artério-sclérose se combine quelquefois à l athérome, sclero-athérome artériel.

M. Teissier relève le fait de la disproportion des pressions artérielles suivant les points où on la recherche. La tension de la pédieuse, par exemple, peut être supérieure à celle de la radiale ou de la temporale. Cette exagération de la pression, dans certains départements artériels, est à retenir. Elle prouve qu'il y a des hypertensions partielles et des hypertensions relatives dues à la suractivité fonctionnelle de certains organes; et peut-être la raison en est-elle dans l'affinité de ces organes pour certains poisons. Il en résulte des angio-scléroses partielles dont le poison lui-même serait la cause immédiate.

M. Teissier passe ensuite en revue les signes cliniques de l'artério-sclérose et ceux de l'athérome. Il les résume en un parallèle clinique présenté dans un tableau spécial.

Enfin, des conceptions pathogéniques qui ont été exposées, il déduit le traitement à opposer aux deux affections. Outre qu'il met nettement au point une question difficile, cet ouvrage est émaillé de vues personnelles. On y puise le profit et l'agrément, qui distinguent l'enseignement de l'éminent maître de l'Ecole de Lyon.

A. Létienne.

BIBLIOGRAPHIE

1706. — **W. Vogt.** — Sexe faible : *Une riposte aux exagérations et aux utopies du féminisme.* 1 vol. in-8° de 350 pages. Prix : 5 fr. (*Marcel Rivière*, éditeur, Paris.)

1708. — **J. Albarran.** — Médecine opératoire des voies urinaires: *Anatomie normale et anatomie pathologique et chirurgicale.* 1 vol. gr. in-8, de xi-991 p., avec 561 figures dans le texte en noir et en couleurs. Relié toile. Prix 35 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1709. — **Gaston Lyon.** — Diagnostic et traitement des maladies de l estomac. 1 vol. in-8° de 724 p., avec 14 schémas radioscopiques, cartonné toile. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1710. — **F. Gumprecht.** — Manuel de technique thérapeutique médicale, à l'usage des médecins praticiens. Edition française, par le Dr F. Dauwe. 1 vol. gr. in-8°, de xii-530 pages, avec 205 figures. Prix : 12 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1711. — **V Herzen.** — Guide formulaire de thérapeutique générale et spéciale 5e édition entièrement refondue. 1 vol. in-18 de 850 pages, relié maroquin souple. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1712. — **Havelock Ellis.** — Etudes de psychologie sexuelle : *La pudeur; la périodicité sexuelle; l'auto-érotisme.* Edition française, traduite par A. Van Gennep 1 vol. in-8°, de 407 pages. Prix : 5 fr. (*Société du Mercure de France*, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 10.

Travaux originaux :

C. Audry et **F Suffran.** — Notes sur l'histo-pathologie comparée de la peau (tumeurs, folliculites à demodex, botryomycose, etc.).

F. Malinowski. — Atrophie iodopathique de la peau.

Recueil de faits :

L. Spillmann et Gruyer. — Deux cas de sporotrichose (sporotrichose syphiloïde gommeuse et sporotrichose tuberculoïde de type nodulaire).

Revue de dermatologie.

Revue des livres.

Variétés.

Spick. — La gale et les maladies vénériennes dans les armées de la Révolution et de l Empire.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 18 Novembre 1908, à 1 heure. — M. CHOCHON-LATOUCHE : L'amputation de Ricard ; MM. Kirmisson, Reclus, Pierre Duval, Ombredanne. — M. THUILLARD : Contribution à l'étude des arthropathies dans la syphilis acquise ; MM. Reclus, Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. BOUGAUT : Contribution à l'étude des plaies de l'artère vertébrale ; MM. Reclus, Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne. — M[lle] BIDAUX : Etudes sur le traitement de la coxalgie ; MM. Reclus, Kirmisson, Pierra Duval, Ombrédanne.

Jeudi 19 Novembre 1908, à 1 heure. — M. JACOBÉE : Les fibromes sessiles et pédiculés du vagin ; MM. Pozzi, De Lapersonne, Bar, Brindeau. — M. PLEY : Névrites optiques et névro-rétinites au cours de la grossesse et pendant l'allaitement ; MM. De Lapersonne, Pozzi, Bar, Brindeau. — M. MONCANY : Les nouveaux emplois thérapeutiques du chlorure de calcium ; MM. Bar, Pozzi, De Lapersonne, Brindeau. — M. MUZAC : Instrumentation obstétricale. Une modification du ballon de Champetier de Ribes pouvant permettre de remplacer le liquide amniotique écoulé prématurément ; MM. Bar, Pozzi, De Lapersonne, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 16 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Pierre Duval, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Sicard, André Jousset. M. Roger, censeur ; M. Proust, suppléant.

Mardi 17 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Pozzi, De Lapersonne, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Carnot, Claude. M. Thoinot, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 18 Novembre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, Lœper. Epreuve pratique. — 5e (1re série) — MM. Gley, Desgrez, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Langlois, Mulon, Zimmern. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Segond, Potocki, Branca. — 2e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Walther, Rieffel, Couvelaire. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Legry, Sicard. — 4e : MM. Pouchet, Dejerine, Richaud. M. Gariel, censeur ; M. André Jousset, suppléant.

Jeudi 19 Novembre 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Albarran, Thiéry, Morestin. Epreuve pratique. 2e : MM. Prenant, Gley, Nicloux — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Brumpt. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Carnot. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilbert, Bultbazard. M. Joffroy, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 20 Novembre 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Beaudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 21 Novembre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Castaigne — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Rénon, Claude. M. Raymond, censeur ; M. Launois, suppléant.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. le professeur LANDOUZY, ayant repris son service le lundi 2 Novembre 1908, commencera ses leçons de clinique le vendredi 13 du même mois, à 10 heures du matin (à l'amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades tous les matins, à 9 heures. Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes) et Rostan (femmes).

Lundi, après la visite, à 10 heures : Consultation. Diagnostics et ordonnances commentés. — Mardi : Leçon dans les salles. — Mercredi et jeudi, après la visite, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre : Conférences de chimie et de physique médicales. Les mercredis 18, 25 Novembre, 2, 9, 16, 23 Décembre ; les jeudis 19, 26 Novembre, 3, 10, 17 Décembre, par M. HENRI LABBÉ, chef du laboratoire. Notions de chimie appliquée à l'étude de la nutrition, normale et pathologique. I. Ingestions alimentaires. Assimilation. Excrétions. — II. Aliments. Protéides. Albuminoïdes. Graisses. Hydrates de carbone. Sucres. Substances minérales. Eau. — III. Transformations digestives subies par les aliments. Le carbone et l'azote alimentaires, leurs formes d'élimination. Urée. Ammoniaque. Purines. — IV. Emonctoires. Urines normales et pathologiques. Fèces. Analyses. — V. Eléments de diététique et de matière médicale alimentaire. Régimes de santé, de maladies. Hygiène culinaire.

Les mercredis 13, 20, 27 Janvier 1909 ; les jeudis 14, 21, 28 Janvier 1909, par M. WEISS, professeur agrégé. Notions de physique appliquée. I. Méthode graphique, sphygmographes. — II. Pression sanguine. — III. Sphygmomanomètres. — IV. Osmose. Isotonie. Cryoscopie. — V. Exploration électrique. — VI. Radioscopie. Radiographie.

Vendredi, après la visite, à 10 heures : Leçon clinique à l'amphithéâtre — Samedi, après la visite, à 10 heures : Conférences et exercices de séméiotique.

Clinique Gynécologique. — M. le professeur S. POZZI commencera ses leçons de clinique le lundi 9 Novembre 1908, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des cours), par le professeur ; 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier). — Mardi 2 h. 1/2 : Opérations par le professeur. — Mercredi 9 heures : Electrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. Dimier ; 10 heures : Examen clinique des malades du service par les élèves, sous la direction du professeur, assisté de M. X. Bender, chef de clinique (amphithéâtre des cours). — Jeudi 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur. — Vendredi 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscopie, uroscopie, par M. Luys (salle de pansements) ; 10 heures : Leçon clinique par le professeur, au lit des malades et à la consultation. — Samedi 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. Latteux, chef du laboratoire ; 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur.

Consultation tous les matins, de 9 heures à 10 heures, sous la direction de M. Jayle.

Avis. — Par mesure préventive, jusqu'à nouvel ordre, les étudiants de 1re et 2e années auxquels le Cours d'anatomie est destiné, y seront seuls admis et sur la présentation d'une carte spéciale et nominative.

Ces cartes sont à la disposition des étudiants, qui peuvent les retirer au secrétariat de la Faculte aujourd'hui, de 9 heures à midi et de 1 heure à 2 heures de l'après-midi, et demain dimanche, de 9 heures à midi.

Cours. — Provisoirement, les cours de MM. Blanchard, Gilbert, Roger, Carnot, Sicard, Ombrédanne, Lecène, Couvelaire, seront faits dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique aux jours et heures indiqués par les affiches.

Le Cours de M. Macaigne aura lieu dans l'amphithéâtre de pharmacologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broca. — M. LATTEUX, chef du laboratoire d'histologie de la Faculté, à l'hôpital Broca, recommencera ses cours pratiques, le 10 Novembre.

A 3 heures : Technique bactériologique et microbiologie.

A 5 heures : Technique microscopique et Diagnostic d'histologie normale et pathologique.

Prière de s'inscrire d'avance, 58, rue Saint-André-des-Arts, de 2 à 3 heures.

Hôpital des Enfants-Malades. — Comme les années précédentes, M. Comby fait tous les jeudis, à 9 heures, salle de Chaumont des conférences cliniques avec présentation de malades (*policlinique interne*). Tous les mardis, consultation externe à 9 heures (*policlinique externe*); tous les mercredis, leçons cliniques au lit des malades (examen des nouveaux), salle de Chaumont.

Hôpital Saint Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. Stern, interne du service, commencera le lundi 9 Novembre, à 9 heures du matin, un *Cours elémentaire pratique* d'auscultation de l'appareil respiratoire (bronches, poumons, plèvres). Ce cours sera complet en 12 leçons.

Les élèves seront *individuellement* exercés à l'examen des malades.

Le prix du Cours est de 40 francs.

Le nombre des places étant limité, s'inscrire d'avance auprès de M. Stern, à l'hôpital Saint-Antoine.

Hôpital Tenon. — M. Fernand Bezançon, professeur agrégé, médecin de l'hôpital Tenon, commencera le jeudi 19 Novembre, à 10 h. 1/2, audit hôpital, salle Lelong, une série de leçons sur la Tuberculose pulmonaire, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Lundi et vendredi, à 10 h. 1/2, examen des malades.

NOUVELLES

Médecins sanitaires maritimes. — Sont proposés pour être inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes : MM. Biétrix, Canceil, Dollard, Dublet, Gibert, Goudard, Guérido, Guibert, Juubert, Lemaire, Montagnac, Murat, Piettre, Policard, Pujol, Riquez, Sépet, Silice, Soulier.

Commission internationale permanente pour l'étude des maladies professionnelles. — Le Conseil exécutif du XVIe Congrès de médecine qui doit avoir lieu à Budapest, du 29 Août au 4 Septembre 1909, vient de décider la création d'une sous-section pour l'hygiène et les maladies professionnelles. Le nombre des sections étant déjà arrêté, la dite sous-section sera attribuée à la section XVIII (hygiène), pourvu qu'un nombre suffisant de membres s'y inscrivent dans leur bulletin d'adhésion.

Bureau du Congrès : Budapest VIII. Esterbazy-utcza 7.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du 4 Novembre.— Signes et diagnostic de la fièvre typhoïde au huitième jour.* — Ont obtenu : MM. Netter, 8, Meaux-Saint-Marc, 18; Lory, 12; Menvielle, 15; Quercy, 15; Poisvert, 12; Pinard, 12; Poissonnier, 9; Paillard, 13; Morel 8; Paraf, 12; Meignen, 11; Parturier, 10; Mora, 9; Mérini, 12; Petit (L.), 11; Ollier, 7; Pérol, 8; Mollet, 11; Pierrot, 9; Plaisant, 11; Pigney, 10; Mlle Noskoff, 10. — *Absent* : MM. Mérier, Péan, Pesnel.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont désignés comme juges des prochains concours de l'internat et de l'externat :

Internat. — *Juges titulaires* : MM. Demons, Lanelongue, Du Magny, Auché, Verger, Verdelet, Lagrange.

Juges suppléants : MM. Pousson, Boursier, Damur, Cassaët, de Boucaud, Cruchet, Picot fils.

Externat. : *Juges titulaires* ; MM. Princeteau, Abadie, Bousquet, Cabannes, Andérodias, Bégouin, Lamacq, Rocaz, Rocher, Guyot.

Internes en pharmacie. — *Jury médical* : MM. Dubreuilh et Mongour.

RENSEIGNEMENTS

CABINET GALLET, 47, *b. St-Michel. Télép.* 824-81 Fondé depuis 20 ans pour la cession exclusive des **Postes médicaux**, maisons de santé, affaires médicales et para-médicales, service de remplacements **parfaitt assurés.**

Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

Clinique privée de chirurgie orthopédique, 112, rue de Vaugirard. — *Dix conferences pratiques d'orthopédie*, par le Dr Achille Boyer, assistant de chirurgie orthopédique à l'hôpital Saint-Michel; avec le concours des Drs Zacchiri, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Hérold; Barret, chef du laboratoire de Radiologie à l'hôpital des Enfants-Assistés.

Les Conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis à 8 h. 1/2 du soir, à partir du lundi 9 Novembre. Droit à verser : 50 francs. Pour s'inscrire, s'adresser, 112, rue de Vaugirard, tous les jours.

Préparation aux IIIe et IVe Doctorat, par *Interne* des hôpitaux de Paris. S'adresser *P. M.*, 258.

Conférence d'Internat. — MM. Bréchot, prosecteur à la Faculté, et Trémolières, chef de clinique adjoint, commenceront le jeudi 12 Novembre une *Conférence privée d'Internat*. S'inscrire à l'Ecole pratique à partir du 3 Novembre, ou 7, rue de Lille, le mardi après midi.

Conférence privée d'Internat, à partir du 15 Novembre, par MM. Sézary, interne des hôpitaux, et Berger, aide d'anatomie à la Faculté. S'adresser à Laënnec ou à la Salpêtrière.

Docteur désire poste, clinique ou autre. Ecr. *P. M.*, 262.

Docteur étranger désirerait emploi dans affaire médicale ou para-médicale. Exig. modestes. Ecr. *P. M.*, 261.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME

SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA PROPHYLAXIE DU PALUDISME EN ALGÉRIE ET LA RÉGLEMENTATION DU PRIX DE VENTE DE LA QUININE

Parmi les mesures que le Gouvernement général de l'Algérie a l'intention de prendre pour combattre le paludisme, la première, peut-être la seule, car elle seule ne grèvera pas le budget, sera la réglementation du prix de vente de la quinine.

Je ne veux pas poser ici la question de savoir si, depuis quelques années, on ne se préoccupe pas beaucoup trop du paludisme, au point de négliger pour lui la prophylaxie de maladies beaucoup plus redoutables, la tuberculose, par exemple.

Mais on est en droit de se demander si cette mesure d'exception est utile, si elle est justifiée, si elle donnera les résultats qu'on en attend.

***

Pourquoi le Gouvernement général de l'Algérie en est-il arrivé à taxer la quinine comme on taxe le pain, base générale de l'alimentation des hommes? On ne peut guère trouver à cette question qu'une réponse : l'Italie a taxé la quinine. L'Italie a sans doute ses raisons pour agir ainsi. Mais, en Algérie, la concurrence a singulièrement abaissé le prix de la quinine et l'a amené presque à celui qu'on voudrait lui attribuer officiellement.

En réalité, le prix de la quinine n'est pas un obstacle à son usage. Je suis médecin d'une petite Compagnie de chemin de fer qui donne gratuitement à son personnel la quinine sous forme de cachets de chlorhydrate à 0,25, 0,50 et 1 gramme. Ces cachets sont délivrés dans les gares sur bons signés du médecin. La moitié des agents n'en a pas fait usage et l'autre en a pris une quantité insuffisante pour une prophylaxie régulière.

J'ai pu distribuer à des indigènes particulièrement exposés au paludisme des dragées de quinine fournies par le Gouvernement général de l'Algérie. J'ai calculé, le 12 Juin, date de la première distribution, que, pour assurer la prophylaxie par la quinine chez tous ceux qui m'en avaient réclamé la première fois, il me faudrait 1 kilogr. 500 de quinine tous les quinze jours, soit 12 kilogrammes pour quatre mois. Au 12 Octobre, j'avais, avec beaucoup de peine, consommé 3 kilogrammes.

La quinine est un poison et un poison désagréable. Elle n'a même pas, comme d'autres toxiques, l'avantage de produire des sensations

d'euphorie passagère. Pour le moins, elle détermine de la céphalalgie, des bourdonnements d'oreille, un certain degré d'abrutissement. Dans le public, elle a encore une réputation pire qu'elle ne mérite.

Il y a un moyen simple de procurer la quinine à ceux qui ne sont pas assez riches pour la payer, quel que soit son prix. Il suffit d'organiser convenablement l'assistance, de manière que les vrais pauvres — et ceux-là seuls — soient secourus.

Il y a maintes manières d'administrer la quinine; il y a un grand nombre de sels de quinine. Lequel aura le privilège de devenir officiel et pourquoi lui plutôt qu'un autre? En fait, tous les sels de quinine se valent, toutes les préparations sont bonnes. L'art d'administrer la quinine consiste seulement à la prescrire sous une forme et à des doses appropriées à l'âge du malade, à l'état de ses voies digestives, à sa tolérance pour le médicament. La quinine officielle se souciera peu de cela. « Moi seule, et c'est assez ! »

Et quelle sera la quinine officielle? une quinine au rabais, par conséquent douteuse, peut-être dangereuse même. Mais cela importe, peu pourvu qu'elle soit enrobée dans du sucre.

Déjà le Gouvernement général n'admet qu'un mode de prophylaxie par la quinine. Ce mode n'a pas fait ses preuves. Dans les régions tropicales, les petites doses journalières, employées bien avant la découverte de Laveran, n'ont donné que des mécomptes. Ces mécomptes amenaient des médecins de la marine de la valeur de M. Lafont, de M. Clavel, à refuser toute efficacité à la prophylaxie quinique et à la considérer comme un vulgaire tonique pour les âmes pusillanimes!

Aucun médecin ne peut admettre qu'on dogmatise ainsi notre art, même sous le couvert de l'institution scientifique la plus cotée dans le monde.

Et d'ailleurs, ne trouvera-t-on pas un autre médicament plus efficace qui laissera la quinine abandonnée, mais taxée? N'engagera-t-on pas ainsi les médecins, les pharmaciens, et même le public, naturellement frondeur, à abandonner la quinine pour d'autres préparations plus coûteuses, mais moins efficaces ?

Elles auront, au moins, aux yeux de tous l'avantage de ne pas avoir un caractère officiel.

Puisque l'on est en si bonne voie, il n'y a pas de raison pour ne pas taxer aussi d'autres médicaments usuels dont l'usage s'impose non moins que celui de la quinine, le mercure et l'iodure par exemple.

***

Quant à la lutte contre le paludisme, il y a de très anciennes méthodes dont on ne parle guère. Je veux parler du drainage, de l'évacuation des eaux stagnantes, de la régularisation des cours d'eau. Certaines régions privilégiées et plus frappées que d'autres par le paludisme ont bien vu quelques travaux s'effectuer. Mais, dans l'ensemble, rien n'a encore été entrepris.

Ces mesures seraient d'ailleurs loin d'être toujours coûteuses.

On peut intéresser les particuliers à leur exécution. Ainsi, on peut leur concéder les terrains gagnés par eux sur les rivières au moyen de plantations. D'un autre côté, dans l'établissement des routes, la voirie départementale et l'administration des ponts et chaussées ne se sont pas assez préoccupées de l'évacuation des eaux stagnantes. Cette lacune pourrait être comblée à peu de frais. Ces mesures seraient bien plus efficaces et bien plus populaires que la réglementation du prix de vente de la quinine. Pour les raisons que j'ai exposées plus haut, cette réglementation laisse le public indifférent.

H. Gros.

VARIÉTÉS

La physiologie en ballon.

A la Commission scientifique de l'Aéro-Club de France, M. Omer Decugis a fait le compte rendu d'une ascension à grande hauteur, effectuée le 3 Juillet 1908. L'altitude maxima, vérifiée, a été de 5.350 mètres ; le thermomètre a marqué —12° et l'hygromètre 27° de sécheresse. M. Crouzon a relaté les expériences qu'il a faites, en compagnie de M. Jacques Soubies. Les observateurs ont étudié le « mal en ballon », qui a commencé à partir de 4.050 mètres, sur un des passagers; il y a été remédié facilement, grâce à l'oxygène pur, débité par le détendeur de M. Guglielminetti; la pression artérielle n'a pas été influencée régulièrement par l'altitude; les aéronautes ont enregistré une diminution notable et progressive de la force musculaire. La sensibilité cutanée, mesurée avec le compas de Weber, a diminué dans une faible proportion; enfin, l'ouïe, mesurée avec le diapason de Bonnier, a été également peu modifiée. Ces expériences seront prochainement reprises au cours de nouvelles ascensions à grande hauteur qui seront faites par la Commission physiologique de l'Aéro-Club. (*La Nature.*) P. D.

LIVRES NOUVEAUX

G.-H. Roger. *Introduction à l'étude de la médecine. Quatrième édition, revue et corrigée.* 1 vol. petit in-8° de XIV-780 pages (*Collection de Précis médicaux*), cartonné toile souple. Prix : 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Tout le monde connaît aujourd'hui la *collection de Précis médicaux* à l'usage des étudiants et des médecins praticiens. Elle s'est enrichie d'un livre dont la librairie Masson et Cie vient de publier la quatrième édition. C'est l'Introduction à l'étude de la médecine du professeur Roger.

Dire d'un manuel qu'il est à sa quatrième édition, c'est indiquer tout de suite non seulement sa valeur, mais encore son utilité, la façon heureuse dont son

auteur a atteint le but qu'il se proposait. En l'espèce, ce but était fort simple. M. Roger a voulu écrire un livre pour ceux qui commencent l'étude de la médecine. Je n'ose pas dire qu'avant de le faire il s'est rappelé ses propres débuts; mais je suis sûr qu'il a songé au désarroi de l'étudiant qui, avec quelques notions sommaires d'anatomie, commence à fréquenter l'hôpital. Il voit des malades, suit la visite, entend parler de choses qu'il ne comprend pas : infection, intoxication, suppuration, exsudats, inflammation, toxines, microbes, etc., etc. Comment s'y reconnaître? Comment comprendre et ordonner toutes ces notions qui arrivent en foule?

C'est certainement à cet étudiant qu'a pensé M. Roger en lui offrant un guide, un vade-mecum, un livre dans lequel il trouve, dans un ordre essentiellement logique, d'abord l'étude des causes morbifiques (étiologie), ensuite celle des réactions physiologiques et les lésions qu'elles déterminent (pathogénie et anatomie pathologique), enfin celle des troubles fonctionnels qu'elles provoquent (séméiologie). Dans cet ordre, et dans un langage parfaitement clair, presque de vulgarisation, M. Roger lui apprend d'abord les « causes morbifiques » : agents physiques, chimiques et mécaniques; agents animés, parasites et microbes; ensuite, en matière de pathogénie, les réactions nerveuses, les troubles de la nutrition et les auto-intoxications, l'hérédité, puis, en autant de chapitres d'anatomie pathologique, l'inflammation, la suppuration, la sclérose, les tumeurs, les atrophies, les dégénérescences.

Fort de ces notions, l'étudiant peut aborder l'examen clinique des malades. A cette partie, M. Roger consacre plus de deux cents pages où sont exposés l'art d'interroger le malade et ses appareils, l'art d'interpréter et de systématiser les données que fournit cet interrogatoire, l'art d'en tirer les conclusions qui doivent aboutir au diagnostic et au pronostic, la façon d'utiliser, pour ceux-ci, les procédés modernes de laboratoire appliqués à la clinique : thermométrie, exploration électrique, examen des urines et cryoscopie, examen des crachats, du sang, radioscopie, élimination urinaire, etc., etc. Un chapitre de thérapeutique générale termine ce livre.

Le seul reproche qu'on pourrait faire à M. Roger, c'est de n'avoir pas indiqué comment on doit lire son livre. A mon avis, un étudiant qui n'« avalerait » pas ce livre, mais qui le lirait par tranches, quinze à vingt pages par jour, est absolument sûr de faire d'une façon parfaite son éducation médicale à l'hôpital.

J'ai parlé de l'étudiant, parce que, dans sa préface, M. Roger destine son livre à ceux qui commencent l'étude de la médecine. Mais en le lisant, j'ai eu l'impression qu'il pourrait être très utile au médecin aux prises avec la pratique. C'est que de sa lecture se dégagent un certain nombre d'idées générales, des notions très précises sur la façon dont les causes morbifiques se relient aux réactions de l'organisme et les modifient suivant les circonstances. Et il est bon, il est utile de posséder ces idées générales même dans l'exercice quotidien de notre profession. C'est précisément à ce titre que l'*Introduction à l'étude de la médecine*, de M. Roger, ne peut qu'être recommandée aux praticiens. Suivant l'expression consacrée, elle a sa place tout indiquée dans la bibliothèque du médecin. R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1713. — **G. Puppe.** — Atlas und Grundriss der Gerichtlichen Medizin. 2 vol. in-16, d'ensemble 692 pages, avec 70 planches en couleurs et 204 fig. en noir; cartonné toile. Prix : 20 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

1714. — **Metchnikoff. Sacquépée. Remlinger, Louis Martin, Vaillard, Dopter, Salimbeni, Besredka, Wassermann, Leber, Dujardin-Beaumetz, Calmette.** — Médicaments microbiens; Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie. 1 vol. in-8, de 400 pages, avec 26 figures, cartonné. Prix : 8 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1715. — **M. Neveu-Lemaire.** — Précis de Parasitologie humaine. 4e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12, de 712 pages, avec 391 figures, cartonné. Prix : 8 fr. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1716. — **E. Desnos et H. Minet.** — Traité des maladies des voies urinaires. 1 vol. gr. in-8°, de 1100 pages, avec 289 figures et 8 planches en couleurs. Cartonné. Prix : 20 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Revue mensuelle, publiant le *Bulletin de la Société de chirurgie de Lyon.*

Sommaire du 1er numéro (1er Novembre).

Articles originaux :

Albertin et Bertrand. — Les abcès froids tubaires (2 figures).

A. Carrel. — La transfusion par la méthode de Crile.

Bulletin :

Le Congrès de Bruxelles.

Revue critique :

Louis Tavernier. — Les traumatismes du poignet.

Technique opératoire :

G. Cotte. — La cholécystectomie sous-séreuse.

Analyses.

Société de chirurgie.



REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 20.

Mémoires originaux :

J. Babinski. — Quelques remarques sur le mémoire de M. Alfred Gordon intitulé : « Troubles vaso-moteurs et trophiques de l'hystérie ».

Pop-Avramesco (de Bucarest). — L'anesthésie régionale par la rachistovaïnisation.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Fiches bibliographiques.



CIGARETTES
D'ABYSSINIE
EXIBARD
Très efficaces contre
L'ASTHME
- ÉCHANTILLON -
H. FERRÉ-BLOTTIÈRE & Cie, Dr en Médecine,
Pharmaciens de 1re Classe.
102, RUE RICHELIEU, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. le professeur LANDOUZY, ayant repris son service le lundi 2 Novembre 1908, commencera ses leçons de clinique le vendredi 13 du même mois, à 10 heures du matin (à l'amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades tous les matins, à 9 heures. Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes) et Rostan (femmes).

Lundi, après la visite, à 10 heures : Consultation. Diagnostics et ordonnances commentés. — Mardi : Leçon dans les salles. — Mercredi et jeudi, après la visite, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre : Conférences de chimie et de physique médicales. Les mercredis 18, 25 Novembre, 2, 9, 16, 23 Décembre; les jeudis 19, 26 Novembre, 3, 10, 17 Décembre, par M. HENRI LABBÉ, chef du laboratoire. Notions de chimie appliquée à l'étude de la nutrition, normale et pathologique. I. Ingestions alimentaires. Assimilation. Excrétions. — II. Aliments Protéides. Albuminoïdes. Graisses. Hydrates de carbone. Sucres. Substances minérales. Eau. — III. Transformations digestives subies par les aliments. Le carbone et l'azote alimentaires, leurs formes d'élimination. Urée. Ammoniaque. Purines. — IV. Emonctoires. Urines normales et pathologiques. Fèces. Analyses. — V. Eléments de diététique et de matière médicale alimentaire. Régimes de santé, de maladies. Hygiène culinaire.

Les mercredis 13, 20, 27 Janvier 1909; les jeudis 14, 21, 28 Janvier 1909, par M. WEISS, professeur agrégé. Notions de physique appliquée. I. Méthode graphique, sphygmographes. — II. Pression sanguine. — III. Sphygmomanomètres. — IV. Osmose. Isotonie. Cryoscopie. — V. Exploration électrique. — VI. Radioscopie. Radiographie.

Vendredi, après la visite, à 10 heures : Leçon clinique à l'amphithéâtre. — Samedi, après la visite, à 10 heures : Conférences et exercices de séméiotique.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur PAUL RECLUS a commencé son Cours de clinique chirurgicale, au lit des malades, le lundi 26 Octobre 1908, et fera sa première leçon à l'Amphithéâtre le samedi 14 Novembre, à 10 heures du matin; il continuera ses leçons les lundis, mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Des cours pratiques seront faits dans le courant de l'année par M. SCHWARTZ, chef de clinique, et par M. PIQUAND, chef de clinique adjoint; ils seront annoncés par une affiche spéciale.

Clinique chirurgicale. — M. GOSSET, agrégé, chargé du cours, a commencé son Cours de clinique chirurgicale le vendredi 6 Novembre 1908, à 10 heures du matin, et le continue les mardis et vendredis à la même heure.

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. le professeur ALBARRAN commencera ses leçons le mercredi 11 Novembre 1908, et les continuera les samedis et mercredis, à 10 heures (hôpital Necker).

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — La présence des élèves est obligatoire à tous les Cours et Conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

MÉDECINE LÉGALE. — *Cours théorique de médecine légale.* — Ce cours sera professé les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à la Faculté (amphithéâtre de pharmacologie), à 4 heures : 1° En Novembre et Décembre 1908, par M. le professeur THOINOT; en Janvier et Février 1909, par M. BALTHAZARD, agrégé. Le premier cours a eu lieu le lundi 9 Novembre 1908.

Cours pratique de médecine légale. — Ce cours a commencé à la Morgue, le mercredi 11 Novembre 1908, à 2 heures de l'après-midi, et se continue les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure. Les mercredis : M. le professeur THOINOT; les vendredis : M DESCOUST, chef du Laboratoire de Médecine légale; les lundis : M. VIBERT, chef du Laboratoire d'Anatomie pathologique.

Conférences de médecine légale pratique. — M. le professeur THOINOT, assisté de M. COURTOIS-SUFFIT, médecin des hôpitaux, de M. DEMOULIN, chirurgien des hôpitaux, et de MM. DERVIEUX et PAUL, moniteurs, dirigera les mardis et vendredis, de 9 heures à 12 heures, des exercices pratiques portant sur toutes les questions médico-légales : autopsies; expertises au criminel, au civil et en matière d'accidents du travail.

Suivant les sujets, le lieu des réunions sera indiqué au fur et à mesure pour chaque conférence.

MM. OGIER, VIBERT, DESCOUST feront chaque semaine, au laboratoire de Toxicologie, des conférences et des exercices pratiques de chimie et de microscopie appliqués à la toxicologie et aux recherches médico-légales.

PSYCHIATRIE. — *Cours clinique de psychiatrie.* — M. le professeur JOFFROY a commencé ce cours à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, le samedi 14 Novembre 1908, à 10 heures du matin, et le continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie. — MM. CHARPENTIER et DELMAS, chefs de clinique des maladies mentales, ont commencé ce cours à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales à l'Asile Sainte-Anne, le samedi 7 Novembre 1908, à 9 heures, et le continueront les lundis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie médico légale. — M. DUPRÉ, agrégé, commencera ce cours le lundi 1er Février 1909, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, et le continuera les jeudis et lundis suivants, à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports. — MM. CHARPENTIER et DELMAS, chefs de clinique des maladies mentales, dirigent ces exercices pratiques, qui se font à la Clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis à 10 heures, et ont commencé le jeudi 12 Novembre 1908 à la même heure.

Conditions d'admission aux cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie. — Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de 16 inscriptions) et étrangers, sont admis à suivre les cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie, après s'être inscrits au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures. — Les titres et diplômes, et, de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation, 20 fr.; 1 droit de bibliothèque, 10 fr.; 4 droits trimestriels de laboratoire à 75 fr., soit 300 fr.; 1 droit d'examen, 100 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — OFFICIERS D'ACADÉMIE. MM. Huriez, Lagache, à Tourcoing (Nord); Winterbert, à Lille.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — *Médaille d'argent* : MM. Bonnet, à Vertus (Marne); Girma, à Pau.

Médaille de bronze : M. Boncour, à Asnières (Seine).

Le choléra. — Un décret présidentiel publié au *Journal officiel* en date du 10 Novembre abroge les dispositions du décret du 18 Septembre 1908 qui a édicté des mesures sanitaires exceptionnelles applicables aux voyageurs, colis ou objets provenant d'une région contaminée de choléra.

Société de pathologie exotique. — La prochaine séance de la Société se tiendra le mercredi 11 Novembre, à 5 heures, dans l'Amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour : Correspondance. — M. EDMOND SER-

GENT : La quininisation en Algérie. — Communications annoncées. — MM. L. MARTIN et DARRÉ : Traitement de la trypanosomiase humaine. — MM. LETULLE et NATTAN-LARRIER : Sclérose du sommet du poumon chez un paludéen. — D. B. SPENCER : Fièvre typhoïde dans l'armée des Indes. — WEINBERG : Un cas d'appendicite chez le gorille. — ROUBAUD : Infection naturelle de la trompe des glossines.

Police sanitaire des animaux à Madagascar. — Un décret présidentiel rendu sur la proposition de M. Augagneur, gouverneur général de Madagascar, porte que dorénavant la lymphangite ulcéreuse déterminée par le bacille de Preiz-Nocard sera ajoutée à la nomenclature des maladies réputées contagieuses énumérées à l'article 1er du décret du 21 Juin 1903.

Croix-Rouge française. — Le 14 Novembre prochain aura lieu l'inauguration de l'Hôpital-Ecole que la Société de secours aux blessés militaires a fait élever, square des Peupliers, dans le XIIIe arrondissement.

Cet établissement, construit avec tous les perfectionnements de l'hygiène moderne, servira, comme son nom l'indique, à l'instruction des infirmières que la Société prépare, pour servir, en temps de guerre, dans les formations sanitaires et dans les hôpitaux. Des cours théoriques et pratiques y seront institués.

L'hôpital comprend 20 lits, dont 12 gratuits en dortoirs et 8 chambres particulières qui seront réservées, de préférence, aux officiers des armées de terre et de mer ou assimilés, ainsi qu'à leurs femmes, filles, mères ou sœurs. Des conditions exceptionnellement favorables leur seront faites.

A cet hôpital est annexé un dispensaire où sont données tous les jours des consultations tant de médecine que de chirurgie et où sont opérés des pansements, le tout gratuitement.

Le bâtiment qui sera inauguré le 14 Novembre, contient en outre, les services généraux de deux pavillons, l'un de chirurgie, l'autre de médecine que la Société compte élever aussitôt que la générosité publique mettra les sommes nécessaires à sa disposition.

Ecole annexe de médecine navale. — M. le médecin de 2e classe Goéré, du port de Brest, est nommé à l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest.

CONCOURS

Médecin-adjoint de Bicêtre et de la Salpêtrière. — Sont désignés pour faire partie du jury pour le prochain concours de médecin-adjoint de Bicêtre et de la Salpêtrière : MM. Voisin, Bourneville, Raubinovitch, Bruhl, Jacquet, Lamy, Vigouroux.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 6 Novembre 1908. — Signes et diagnostic de l'appendicite aiguë.* — Ont obtenu : MM. Perrier, 10; Legrain, 16; Ledoux-Philippe, 9; Lemoine, 13; Lesage, 13; Lépine, 17; Marra, 17; Masson, 12; Marmier, 13; Le Rochais, 15; Mathieu, 15; Liacre, 16; Malapert, 11; Leroy, 13; Legillon, 11; Lebretan, 12; Mlle Lipkine, 13. — *Absents* : MM. Lehouc, Lévêque, Lehrmann (L.), Maze.

Séance du 9 Novembre. — Hydrocèle vaginale. — Ont obtenu : MM. Massart, 14; Lapique, 9; Lenoir, 19; Lebrun, 11; Marcassus, 14; Lucas, 16; Lautier, 13; Murx, 15; Levi-Franckel, 14; Lévy, 15; Marion; Lipschitz; Maréchal, 11; Langevialle, 6; Maric; Lebossi, 12; Malmerat, 12; Marchaud, 10; Liénard, 11; Mlle Lang, 15. — *Absents* : MM. Lancereaux, Lefebvre, Leriche, Leuvrain, Maechler, Maire.

Hôpitaux de Lyon. — Sont nommés, après concours : *Pharmaciens adjoints.* — MM. Fornier, Silvestre, Poirson, Maisonneuve, Abry, Maret, Benoit-Besson, Froment, Bouquet, Béraud, Jauishomme.

Pharmaciens adjoints suppléants. — MM. Argellier, Dussaud, Sauzéat, Blanchard, Picolet, Vincent, Dupré, Buffet, Pauteix, Marquet, Lavocat, Dumontaux, Franc, Lévigne, Morand, Niquet.

RENSEIGNEMENTS

CABINET GALLET, 47, *b. St-Michel. Télép.* 824-81 Fondé depuis 20 ans pour la cession exclusive des **Postes médicaux**, MAISONS DE SANTÉ, AFFAIRES MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES. SERVICE DE REMPLACEMENTS parfait**t** ASSURÉS.

Plusieurs grosses clientèles à céder Paris et Province (Recettes 20 à 50.000 fr.). S'adresser Cabinet GALLET, 47, boulevard Saint-Michel, Paris.

Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel Tél. 814.15.

Préparation aux IIIe et IVe Doctorat, par *Interne* des hôpitaux de Paris. S'adresser *P. M.*, 258.

Conférence d'Internat. — MM. BRÉCHOT, prosecteur à la Faculté, et TRÉMOLIÈRES, chef de clinique adjoint, commenceront le jeudi 12 Novembre une *Conférence privée d'Internat.* S'inscrire à l'Ecole pratique à partir du 3 Novembre, ou 7, rue de Lille, le mardi après midi.

Docteur désire poste, clinique ou autre. Ecr. *P. M.*, 262.

MM. **Desmarest**, prosecteur des hôpitaux, et **Rivet**, chef de clinique à l'hôpital Saint-Antoine, continuent leurs *Conférences d'internat.*

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE
Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

MAGISTRATURE ET CHIRURGIE

Ayant une opération délicate à pratiquer, un médecin attaché à une clinique gratuite reçoit sa malade en dehors des heures de consultation. Après une ou deux pulvérisations de cocaïne, la malheureuse est prise de syncopes. Le confrère tâche de la ranimer, mais en vain. Il est seul, son action est limitée, et aujourd'hui le Parquet lui demande compte de cette mort.

J'espère, que ce jeune homme, digne en tous points de nos sympathies, sortira indemne de cette aventure. Je l'aurais certifié naguère quand nous avions au Palais un Brouardel, quand surtout le vent aigre des répressions n'y soufflait point en tempête. Aujourd'hui, notez-le soigneusement sur vos tablettes, ô Praticiens, la moindre de vos incisions peut faire naître une demande en dommages et intérêts. Des rayons nouveaux ont même été créés dans les officines louches des Tricoche et Cacolet, style moderne. Leurs agents, en quête d'une proie, parcourent les hôpitaux, les cliniques, prêts à échafauder sur les motifs de plainte les plus futiles, des actions en justice, qui sont souvent des actes de chantage. — Vous avez été mal soigné, insinuent ces tentateurs au malade, en parlant de

celui qui les opéra gratis. Si vous voulez, nous allons *le* faire marcher. Certains dirigeants de syndicats se font également sur notre dos une réputation facile de sollicitude et de compassion. Les amis de nos malades ne sont eux-mêmes guère plus bienveillants. Il semblerait vraiment que tout le monde s'intéresse à l'opéré, sauf l'opérateur.



Pourquoi cet état de choses? Ce n'est point parce que les juges prétendent éplucher nos ordonnances que je veux, par réciprocité, éplucher leurs ordonnances de non-lieu. Il faut bien reconnaître cependant que la vague d'humanitarisme qui déferle depuis quelques années contre l'édifice social nous vaut des spectacles d'incohérence peu ordinaires. Plus la magistrature se fait tendre pour les escarpes et les fauteurs de troubles de tous poils et de tous pays, plus elle se montre sévère à l'endroit de braves gens dont le seul crime fut souvent fait de malchance ou de maladresse.

Oui, j'entends bien : La Justice est l'art de sévir, comme la Médecine est l'art de guérir. Je sais aussi qu'en ses romans le populaire se plaît à rencontrer le crime dans les palais et l'honnêteté dans la poussière des taudis. Que derrière le lit du malade se dissimule, prêt à sortir du fourreau, le glaive des Lois, monsieur Prudhomme s'en réjouira. A tous, il sied de voir le Juge dans le rôle du Pharaon, meurtrier des porteurs de mauvaises nouvelles, et qui trempait ses mains sacrées dans la pourpre du sang, sous la pâle sérénité des cieux pleins d'étoiles.

L'opinion publique est donc toute disposée à applaudir aux sévices exercés contre cet animal de médecin qui se fait, sur les autres mortels, un chimérique empire. Ce faisant, d'ailleurs, la dite opinion est dans son rôle; c'est toujours la voix des morts qui conduit les hommes.

De tous temps, en effet, la chirurgie fut quelque peu en discrédit. Qu'on le répande avec la francisque ou la lourde épée, qu'on le fasse couler avec la lancette du mestre Mire, l'Eglise a horreur du sang : *Ecclesia abhorret a sanguine.* C'est la réaction de l'esprit contre la matière, du savoir contre la force, de la gaucherie de l'homme d'études contre l'adresse du guerrier. De plus, les manœuvres de la chirurgie, toutes manuelles jadis, rappelaient le servage; par humanité même, elle était contrainte à s'entourer d'un appareil violent et brutal. D'où première cause de défaveur.

Il en est une autre, plus commune celle-là, inhérente qu'elle est à l'humaine nature. La reconnaissance fut toujours un importun fardeau dont on aimait à s'alléger en invoquant le *quid divinum.* Le guérisseur avait-il réussi? Les dieux seuls avaient guidé son bras. L'aventure tournait-elle mal? La faute retombait sur cet imposteur, qui n'avait pas craint d'outrager les divinités protectrices en se proclamant leur intermédiaire. Dans le premier cas, il ne lui était rien dû; dans le second, on n'avait qu'à le punir de mort. Et cela ne manquait point d'arriver.

Dans les lois gothiques de Théodoric, qui furent en usage jusqu'au XIe siècle, il est édicté ceci : « Si un médecin blesse un gentilhomme par la saignée, il sera condamné à payer 100 sols, et si ledit gentilhomme meurt des suites de l'opération, il sera livré entre les mains des parents, qui en feront ce qu'ils voudront »... — Messieurs de la famille, quand il vous fera plaisir!

Jean Pitard, chirurgien du grand roi saint Louis, dont j'aimerais à raconter l'exemplaire histoire, nous fit profiter, en bon confrère qu'il était, du crédit gagné au service de son maître. Notre situation demeure cependant précaire. Sous Charles VI, on met à mort des médecins qui ont échoué dans leurs traitements. Le brave Ambroise Paré lui-même, encore que chirurgien de cinq rois et d'une foule de reines, laisse voir, entre les lignes de ses Mémoires, combien il peut être périlleux de soigner les princes. Ne croyez pas, d'ailleurs, ces ingrates façons particulières aux grands; les petits, eux, nous chansonnent à l'égal des moines :

Pour un que Physique retorne (*guérit*),
Je crois que deux elle bestorne (*détruit*).

Ecoutez aussi le vieux Guyot de Provins. Cet ancêtre allait de ville en ville réciter ses vers, et ainsi on le doit vénérer comme le véritable créateur des tournées artistiques; eh bien, il n'hésite pas davantage à se gausser de nous, cela, évidemment, pour complaire à son auditoire :

Et cil qui vient devers Salerne
Leur vend vessies pour lanternes...

Comme on le voit par cette courte esquisse, nos magistrats modernes n'innovent rien quand ils nous menacent des foudres de la Loi.



Mais ce n'est pas tout. Noterai-je maintenant l'animosité latente depuis le quartier Latin entre les commentateurs de Galien et les disciples d'Hippocrate? Bonnet pointu, bonnet carré, ne firent jamais bon ménage. Parlerai-je aussi des gains de certains d'entre nous, hors de proportion avec les émoluments de ceux que la destinée tient éloignés des sommets de la hiérarchie judiciaire?

Il y aurait lieu encore d'invoquer, pour être juste, la nuance de dédain marquée par quelques-uns de nos modernes pour les pratiques de nos pères qui étaient plus liants, plus souples, moins distants, sinon plus humains. Les hommes de haute valeur répugnent à gaspiller leurs forces en vaines diplomaties. Sûrs de leur technique impeccable, opérant sans la plus petite faute, ils sont parfaits, trop parfaits : l'opération, deux ou trois visites, un pansement, et les voilà au bout

de leur tâche. Cela serait bien si le malade n'avait pas l'âme d'un petit enfant ou d'un sauvage, dont la douleur aime à être adoucie par la musique des paroles.

Enfin, si je l'osais, je dirais que les magistrats, s'ils ne nous aiment point en général, font trop volontiers confiance à quelques-uns d'entre nous, leurs aides, faillibles cependant et sujets à l'erreur comme leurs confrères. Ils ressemblent en ceci à Montaigne, un juriste, lui aussi. Peu tendre pour notre art, il nous détestait en bloc pour nous chérir en détail : « J'honore certains médecins pour l'amour d'eux-mêmes, en ayant veu beaucoup d'honnestes hommes et dignes d'estre aymés. »



Il n'y a pas lieu d'insister davantage. Le chapitre des responsabilités en médecine a été écrit et bien écrit; je n'ai pas à le commenter. On peut, au surplus, nous poursuivre. Les magistrats qui jamais ne tachèrent leur hermine ni ne souillèrent leur simarre, les juges qui n'ont jamais rendu que des arrêts, politiciens intègres, fonctionnaires vertueux, patrons altruistes, ouvriers sobres et laborieux, tous les professeurs de vertu dont l'époque est pleine, peuvent se liguer contre nous. L'Exécutif se laissât-il arracher à notre endroit la plus chère de ses prérogatives, que nous n'en serions pas autrement émus : si les magistrats sont forts de leur Droit, les médecins sont forts de leur Devoir. Ayant rejeté loin d'eux, bien loin d'eux, méprisant comme il sied le quarteron de faméliques qui opèrent pour vivre plutôt que pour faire vivre, confiants en leur honnêteté, ils laisseront crier et agir. Tout au plus, les prudents s'assureront-ils contre les risques professionnels. Et c'est encore un signe des temps que de voir les Assurances ouvrir un portefeuille spécial pour nous protéger contre les revendications des clients, moyennant une prime raisonnable.

Donc, tout serait bien si le malade ne devait pâtir de l'esprit nouveau. Sans jouer sur les mots, on peut dire, en effet, que le champ opératoire est un véritable champ de bataille. Comme le général, le chirurgien, après avoir dressé son plan, placé ses troupes, doit être prêt à modifier sa tactique. Comme lui aussi, il doit pourvoir à tout, penser à tout. A chaque minute, un incident peut l'obliger à changer sa direction. La pire complication doit le trouver impassible, presque souriant. Syncopes, hémorragies, il a tout à craindre et ne doit rien craindre. Dans les moments redoutables où sa main alerte guide le bistouri, ce n'est point sa vie propre qu'il vit, c'est la vie même de son malade, couché sur le seuil de la Mort. Certes, à la longue, il agit par réflexe : notre meilleure besogne est celle qui s'accomplit dans le clair-obscur du subconscient. Il n'en est pas moins vrai que les responsabilités terribles qui pèsent sur lui l'obligent à bloquer les freins de sa volonté, à dépenser en quelques heures une somme énorme d'influx nerveux.

Eh bien, comme si ce n'était pas assez, vous allez trouver le moyen de handicaper cet homme, de rendre sa pensée moins prompte et sa main moins sûre. En lui rappelant qu'il côtoie l'abîme, n'allez-vous pas lui donner le vertige? Il doit opérer non seulement en toute confiance, mais encore dans la joie. Vos menaces vont donc contre leur but. Citerai-je les grands qui eussent pu être guéris, qu'on n'osa point opérer, et qui moururent parce que, à la dernière minute, l'instrument trembla dans la main du chirurgien? Ai-je besoin de rappeler le mot archi-connu de Napoléon à Dubois au moment où Marie-Louise accouche : « Traitez-la comme la femme d'un charbonnier du faubourg Saint-Antoine »?

Evidemment, il est des bras vaillants que rien ne saurait arrêter. J'ai connu un chirurgien qu'affolait à la fois le chloroforme, le sang, et qui ne pouvait voir le pus sans avoir le cœur soulevé. Il était par contre armé d'une volonté formidable. Grâce à sa connaissance profonde de l'anatomie, à son sens clinique parfait, il arriva aux plus hauts sommets; mais c'est là une exception. J'en dirai autant de Péan. Il allait enlever un kyste de l'ovaire. Le médecin qui soignait la malade, alarmé, la fait examiner par V..., une des gloires de la chirurgie d'alors. Le vieux maître rédigea cette laconique formule : « Celui qui opérera cette malade sera un assassin. *Signé* : V... » Deux jours après, Péan opérait quand même, et la cliente était sauvée. Mais pour une âme aussi bien trempée, combien de timorées, qui hésiteront, laisseront passer l'heure!

Et je n'ai pas parlé du contre-coup de ces rigueurs sur l'esprit du malade. Lui aussi perdra sa confiance. Terrorisé par l'éventualité d'une intervention, ce qui est bien naturel, après tout, il cède avec peine aux objurgations du chirurgien en qui il a foi. Les trois quarts du temps, on doit lui faire violence pour le décider à entrer dans le grand inconnu. Combien son âme sera plus torturée s'il sait que le chirurgien a besoin de l'étai de la Justice pour marcher droit!

Mais alors, me dira-t-on, c'est le *Jus tuandi* que vous revendiquez? Mais oui, parfaitement. Si Molière l'a raillé, il s'est trompé, comme se trompent les magistrats. Si le Parquet persistait dans la voie où il s'engage, ce sont surtout les malades pauvres, je le dis en terminant, qui en pâtiraient. Les riches, eux, iraient à l'étranger, où la chirurgie, moins ligotée, serait plus hardie. Et il ne resterait aux malheureux que la ressource de chansonner, comme ils faisaient jadis, quand ils manquaient de médecins :

« Ne sceu que faire ne que dire,
Ne pour ma playe trover Mire,
Ne par herbe ne par racine
Ie ne peulx trover médicine... »

F. Helme.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération; ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

LE POSTE SANITAIRE DE JEUMONT

« Le 180! » lance aux échos l'employé de vigie qui a vu, de loin, le rapide surgir au tournant de la courbe. « L'180! » répètent les porteurs qui s'espacent, prêts à l'assaut du train. Les douaniers sortent, pressés, du corps de garde; le vide est fait sur les quais de quiconque n'a pas caractère officiel; les issues sont gardées: chacun est à son poste et: « Tout le monde descend pour la visite de la douane! » Le Nord-Express est là, déjà vide de ses voyageurs qu'il faut aller passer au crible.

De toutes les portes de la gare qui donnent accès sur le quai une seule est ouverte vers laquelle tout le monde se rue: c'est l'entrée de la salle de visite de la douane, où l'insuffisance des locaux, les exigences de l'administration et l'impatience des voyageurs nous obligent à opérer.

Et là, tandis qu'encadrant avec nous le passage, un employé de la compagnie annonce la gare de départ portée sur le billet de chacun, nous observons au défilé l'aspect général de tous, en prêtant aussi notre aide au commissaire spécial chef du poste et à ses adjoints. Pour l'instant, notre examen doit seulement porter sur les voyageurs venant de Russie, et nous mettons en commun nos connaissances des langues anglaise et allemande, nos notions de russe pour dépister l'échappé de là-bas qui compte se cacher derrière le billet belge ou allemand pris entre deux trains. La tâche, d'ailleurs, nous est rendue facile: par nos galons et la tenue dont l'étranger chez lui ne se joue pas impunément; par les Russes eux-mêmes qui, s'ils n'ont pas gardé le type slave, se trahissent dans leur impatience par un « tchort![1] », d'un « bojne![2] » révélateurs ou d'un « niêt[3] » inconscient à la question posée; et puis aussi il faut bien le dire, par la traîtrise du compagnon de voyage qui a reçu des confidences pendant la route. Désireux de passer si la poussée l'écrase ou impatient d'être rassuré, il trahit son secret: « *Si, si, il vient de Russie!* » Enfin, le passeport est là qui contrôle nos impressions; papier fâcheux, sans lequel on ne saurait bouger d'un pied sur l'empire des tsars, et dont le timbre, au jour du départ, finit par préciser nos doutes.

La preuve est faite; alors le voyageur venu directement des régions contaminées et celui qui n'en est pas parti depuis assez longtemps sont saisis au passage, retirés du flot qui s'écoule, et, malgré leurs protestations, isolés du reste des voyageurs dans l'enceinte formant le petit parc que l'administration de la douane a bien voulu nous laisser limiter sur son domaine. Et là, derrière la cloison de planche, nous procédons à l'examen rapide, à l'interrogatoire de tout ce monde dont nous n'avons généralement constaté encore que le parfait état apparent de santé. Nous nous assurons cependant qu'aucun d'eux ne présente un symptôme suspect: nous nous efforçons surtout de contenir ces impatients, affolés à l'idée que le train pourrait partir, les laissant en des mains redoutables. Il faut les rassurer aussi, car les histoires ont été bon train; il n'est pas de pire mesure dont on les ait menacés: tous tremblent pour leurs vêtements qu'on va passer à l'étuve, et pour eux-mêmes, qu'on va soumettre à ils ne savent trop quelle opération stérilisatrice de leur personne.

Pendant ce temps aussi, les formalités administratives s'accomplissent. Les billets sont marqués de l'étoile rouge qui n'échappera pas à l'arrivée; les renseignements sont pris sur la destination de chacun, la ville où il compte descendre, etc... Les passeports sont délivrés: les voyageurs ont passé au filtre.

Nous n'avons donc ni malade ni suspect; c'est des bagages qu'il faut s'occuper maintenant. Alors dans la salle une nouvelle barrière est dressée, qui empêchera bagages et voyageurs de se confondre encore, et, sur la partie de la banquette réservée pour notre visite, ils sont livrés, sous notre surveillance, aux mains investigatrices des douaniers, qui opèrent ainsi à la fois pour notre compte et pour le leur. Enfin, l'exeat est donné, le douanier visiteur a marqué les colis d'un trait de craie cabalistique; le voyageur, maintenant en confiance, part en courant vers son compartiment, après s'être heurté encore au double contrôle de l'infirmier qui garde la barrière, du douanier qui garde la sortie.

Mais les malades, dira-t-on? S'il y en avait, ils ne pourraient probablement pas descendre du wagon qui les véhicule. Alors, signalés par les contrôleurs, ils seraient immédiatement isolés, retenus et traités à Jeumont dans la baraque qui leur est destinée; leurs bagages seraient entièrement désinfectés. Quant au wagon, évacué et détaché, il subirait avant de repartir la désinfection nécessaire par les appareils dont nous sommes pourvus.

Pour les suspects, s'il s'en trouve parmi les voyageurs arrêtés au passage, une porte ouverte sur le quai permet d'en faire la sélection immédiate. Ils sont conduits pour un examen plus complet dans le bureau réservé par la gare aux médecins du poste, puis dirigés s'il y a lieu sur la deuxième baraque où l'observation d'après le décret ne devra pas dépasser cinq jours.

Trouvons-nous enfin, avec un voyageur que nous laissons passer, des bagages à la main à contenu douteux; nous les envoyons à l'étuve ici ou à Paris suivant que le porteur doit s'arrêter avant la capitale ou aller jusqu'au terminus. Dans les deux cas, des sacs à désinfection sont prêts où nos infirmiers, après inventaire en présence du propriétaire, enfouissent le contenu suspect qui ne sera rendu qu'après avoir été aseptisé.

Il ne nous reste plus qu'à voir dans le train les personnes qui ont invoqué une raison pour n'en pas descendre; il faut encore lancer la dépêche qui annoncera, avec le résultat des opérations, l'arrivée des voyageurs à surveiller. Le rôle du poste à son premier échelon est alors terminé: le premier crible a fonctionné.

« Qu'est-ce qu'on va faire *avec* nous? » demande avec effroi le voyageur arrêté au filtrage. S'il ne présente rien d'anormal, nous avons vu quel triste sort lui était réservé; mais que vont devenir en effet malades et suspects retenus à Jeumont.

Pour l'instant deux médecins et deux infirmiers militaires sont là qui veillent, attendant d'être renforcés au premier appel.

Deux baraques Dœcker ont été montées, dont l'emplacement pour répondre aux exigences de l'Hygiène était difficile à déterminer.

Nos recherches devaient se limiter aux terrains dont la Compagnie est propriétaire, car pour gagner au delà un endroit convenable il fallait dans tous les sens traverser de grosses agglomérations, et nous ne voyons pas de quel œil les habitants auraient regardé le transport d'un malade ou d'un simple suspect par les rues ordinairement paisibles de leur localité.

C'est là, pas très loin du premier filtre en somme, que le visiteur peut s'étonner de l'aspect riant de nos baraques bicolores qui souriraient au passager attardé malgré lui.

Prévues pour la contenance facile de huit lits d'hôpital, nos baraques en possèdent actuellement trois chacune. D'élégants paravents les séparent, jetant la note gaie de leurs enluminures sur les box que délimitent leurs cloisons de papier. Et le visage orienté vers la paroi vert d'eau, suivant la mode japonaise (comme les paravents), nos isolés ne verront même pas de leur couchette l'infirmier de visite qui veillera sur eux. Ces box, largement éclairés, sont de coquettes petites chambres dont le dispositif pourrait suffire à la séparation des sexes. Le berceau même n'y manque pas, pour le petit enfant; les poêles sont montés, prêts à rougir au premier froid.

Mais pour son fonctionnement une pareille installation ne va pas sans un matériel suffisant; il faut aussi du linge pour les malades et pour le personnel. Où peut-on bien ranger tout cela dans une gare qui n'a pas trop de ses locaux? Prenez un fourgon bien préparé; faites courir sur ses côtés de larges rayons en planche; placez des étiquettes; mettez « Lingerie » d'un côté, « Service Courant » de l'autre; et pour peu qu'une couche d'encaustique sur le parquet mêle son odeur de cire térébenthinée à celle non moins pénétrante des couvertures naphtalinées, vous verrez quel gentil magasin vous aurez. Si les rayons vous obligent à fermer les ouvertures latérales, enlevez les lanternes dont vous redressez les capots et voilà deux cheminées d'appel pour une suffisante aération.

Voulez-vous une salle de désinfection très acceptable, prenez un deuxième fourgon: placez votre étuve à peu près au centre, et par les portes à glissières vous avez d'un côté l'entrée des objets contaminés, de l'autre la sortie des effets désinfectés. Mais faites mettre des escaliers en planche: nous savons que la chute est facile! L'avant et l'arrière peuvent encore servir de magasin pour le matériel accessoire et au besoin la place est suffisante pour les manipulations et le séchage après le passage à l'étuve.

Qu'avons-nous à loger encore? Des caisses, des outils, des échelles, tout un matériel d'emballage et de montage: un troisième fourgon précieusement garé nous le tiendra en sûreté.

Un local heureusement découvert dans les bâtiments de la petite vitesse offre à nos infirmiers un logement très confortable; l'alimentation, les bains, l'évacuation des issues sont assurés.

Quant aux médicaments, nous nous les procurons sur place. Et pour finir cette énumération, n'oublions pas le matériel bactériologique qui permet aux médecins du poste de pratiquer l'examen direct. Si cet examen ne les éclaire pas suffisamment, l'Institut Pasteur de Lille fait la culture.

Pour terminer, j'évoquerai le décor des cuvettes à solutions antiseptiques, du personnel en blouse, des prescriptions accrochées partout pour rappeler à tous les précautions à prendre, des bains de bouche préparés, et l'aspect larmoyant de chacun si quelque maladroit a répandu le contenu d'une cuvette de formol.



Tel est ce poste sanitaire dont nous voulions esquisser le fonctionnement. Ce que nous avons dit pour « le 180 », se renouvelle aux trains du jour et de la nuit qui peuvent amener les suspects de Russie. Le contrôle en somme ne se borne pas au rapide examen que nous pouvons faire; il est préparé par les contrôleurs qui surveillent leurs passagers pendant la route et viennent avant la visite nous rendre compte de leurs observations. Est signalé tout voyageur dont les allées et venues dans le couloir ont paru suspectes; les victimes du mal de wagon ne sont même pas épargnées. Aussi, étant donné la durée du voyage, avec un nouveau contrôle à Paris et une surveillance de cinq jours encore il semble bien qu'un bacille virgule accompagné de ses microbes favorisants puisse difficilement passer inaperçu s'il emprunte les voies ferrées pour sa route envahissante. Il faut reconnaître aussi que pour quelques protestations grincheuses, féminines toujours, pour quelques considérations sur l'esclavage en France (de la part d'un sujet russe, c'est assez coquet!), les voyageurs acceptent assez joyeusement la visite sanitaire. Ils marquent seulement un grand étonnement que de pareilles mesures soient prises en France, alors qu'en Allemagne, en Belgique ils n'ont été nullement inquiétés.

Pour nous enfin Jeumont aura été profitable, puisque nous y aurons appris le moyen sûr d'éviter le mal redouté. Par l'entrebâillement de son gilet déboutonné, un officier russe a tenu énergiquement à nous le montrer. Il consiste en un disque de cuivre rouge percé d'un trou marginal, et suspendu au cou par une ficelle. J'ignore si la couleur de la ficelle importe aussi: elle était rouge; mais le métal doit arriver au contact de la peau à peu près à hauteur de l'ombilic. Par suite de réactions chimiques, il se fait à ce niveau des échanges, qui rendent les milieux acides, empêchant ainsi le bacille de s'y développer. Je ne porte pas le disque, mais préparez le vôtre pour le printemps prochain.

LECERCLE,
Médecin aide-major de 1re classe.

1. Diable.
2. Dieu.
3. Non.

VARIÉTÉS

Médecine illégale.

Tout le monde a pu voir sur les murs de Paris des affiches pompeuses d'établissements plus ou moins médicaux signalant au public les incomparables mérites de certains traitements infaillibles.

Justement frappé des inconvénients graves que présente cette publicité déshonnête, notre confrère M. Salmon, conseiller municipal de Paris, vient d'adresser à M. le préfet de police la lettre suivante:

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les agissements de certaines officines qui fraudent le fisc et sont un danger pour la santé publique.

Elles fraudent le fisc en couvrant constamment les murs d'affiches sans timbre.

Elles sont un danger public en ce que, sous les titres pompeux d' « Etablissement thérapeutique », d' « Université » ou d' « Institut », elles trompent sciemment les malades en leur promettant la guérison, pour ainsi dire instantanée, des affections les plus invétérées.

Il est temps de mettre fin à un tel scandale et je me propose de vous poser une question à ce sujet à l'ouverture de la prochaine session du Conseil municipal.

Cette initiative de M. Salmon est particulièrement louable. Il est, en effet, à l'heure présente, de la plus haute importance d'entreprendre la lutte contre les charlatans de tous ordres qui, sous une forme ou sous une autre, pratiquent sans vergogne l'exercice illégal de la médecine.

Les thérapeutes-escrocs sont légion et leur ingéniosité non plus que leur audace ne connaissent pas de limite quand il s'agit, au grand détriment des médecins honnêtes, de soutirer l'argent de la poche des malades. Tous les moyens de publicité leur sont bons : annonces dans les grands journaux quotidiens, affiches placardées sur les murs, prospectus alléchants autant que mensongers.

On en peut juger, au surplus, par cette circulaire-réclame adressée par la poste et dont nous reproduisons, grâce à l'obligeance de l'un de nos abonnés, l'en-tête vraiment digne de retenir l'attention :

INSTITUTE OF RADIOPATHY

Adresse temporaire :
BOITE 92
HOTEL DES POSTES
PARIS (France).

Clinic de Paris.....

On ne saurait donner aux malades plus de commodités.

Remplacer le médecin en chair et en os par une simple adresse et loger toute une clinique radiothérapique à l'intérieur d'une boîte à lettres, cela pourra, pour beaucoup, passer pour un record.

Nul doute, cependant, que de nouveaux escrocs ne tardent pas à trouver mieux.

La boîte à lettres est encore du superflu ; seul un sac pour loger l'argent soutiré aux gogos a son utilité.

Et c'est pourquoi l'on ne saurait trop applaudir à l'initiative de M. Salmon. Peut-être, en effet, aura-t-elle pour résultat de modérer pour un temps, et ce sera toujours cela de gagné, l'audace déplorable des charlatans.

GEORGES VITOUX.



Un Brevet de Maître en Chirurgie.

On a contesté l'existence ancienne d'un brevet de « Maître en Chirurgie ». Le document qui suit prouve son existence et, en outre, la possibilité de son attribution à une femme :

25 Juin 1760.

GÉNÉRALITÉ DE POITIERS

Nous soussignés, *François Blaisot*, doyen de notre communauté, et *Charles Trumau*, prévost dans la même communauté, tous les deux maîtres en chirurgie.

Certifions à tous ceux qu'il appartiendra que ce jourd'huy, ce 25 Juin 1760, nous avons reçu et recevous, à 23 ans, Mademoiselle *Guérin*, femme de *Dominique Quoy*, *métresse en chirurgie* pour le bourg de Maillé, en foi de quoi nous lui avons délivré les présentes lettres pour lui servir et volloir au dit lieu de Maillé, lieu de notre distric, à la réserve de notre ville de Fontenay.

A Fontenay, ce jour et an que dessus.

SIGNÉ :
Blaisot, doyen.
Trumau, prévost en exercice.

J. D.



L'hôpital franco-chinois de Canton.

La ville de Canton est la capitale de l'une des provinces chinoises de notre colonie du Tonkin. Le nom chinois de cette ville est Kouang Tcheou-Fou. Elle est située sur la rivière des Perles, pres de l'embouchure de laquelle se trouve la colonie anglaise de Hong-Kong. Une petite partie de la ville, Shameen, est une concession européenne dont les Français occupent environ le cinquième.

Canton est un immense marché, un centre de grande activité commerciale et industrielle. Un des principaux produits du pays, la soie, a attiré dans cette ville un grand nombre de Français, de Lyonnais, en particulier. Dès 1900, quand le gouvernement général de l'Indo-Chine décida la création de postes médicaux en Chine, des efforts sérieux furent concentrés à Canton, dont la population dépasse de beaucoup un million d'habitants ; on installa un poste consulaire. Notre confrère M. Dupuy, des troupes coloniales, décrit dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1908, n° 2, le fonctionnement de ce poste qui a été créé en 1900 par notre confrère M. Mas.

Actuellement, le poste médical français comprend une ambulance pour les marins, un hôpital franco-chinois.

L'hôpital franco-chinois est placé sur le bord de la rivière de Canton.

Les différents bâtiments qui le composent actuellement sont :

1° Quatre pavillons parallèles séparés les uns des autres par des jardins. L'un d'eux, donnant sur une rue qui limite le terrain au Nord, est affecté à la salle d'attente des malades extérieurs, au cabinet de consultations, à la salle de pansements, à la pharmacie et au laboratoire de radiographie. Les trois autres sont surélevés de plus de 2 mètres au-dessus du sol et sont reliés entre eux à l'une de leurs extrémités par une galerie couverte. Dans l'un d'eux, pavillon Robert-Lebaudy, sont installés la salle d'opérations, la bibliothèque et le laboratoire de bactériologie. Les deux autres sont des salles de malades pouvant contenir un maximum de trente lits chacune. En face d'elles, sont placées des cabinets de toilette et des lieux d'aisances ;

2° Un pavillon à un étage contenant quatre pièces, qui est affecté provisoirement aux femmes ;

3° Une maison pour le médecin résidant, terminée depuis le mois de Novembre ;

4° Des locaux accessoires, tels que cuisines, magasins, chambres d'infirmiers et de coolies, etc.

Des dons particuliers, entre autres de M. Lebaudy, ont contribué, pour une grande part, à l'organisation de cet hôpital.

L'hôpital franco-chinois a reçu, pendant l'année, 1.006 malades, dont 972 hommes, 22 femmes et 12 enfants. En 1905, il y avait eu 507 malades hospitalisés, ce qui fait pour 1906 une différence en plus de près du double. Ces 1.006 malades ont fourni 22.363 journées de traitement, soit une moyenne pour chacun de 22,22.

Parmi eux figurent un grand nombre de soldats du vice-roi. Un certain nombre de civils ont également été hospitalisés, mais cette catégorie de malades ne se décide généralement à entrer à l'hôpital que quand il lui est impossible de faire autrement. Canton est une ville essentiellement commerçante et industrielle; la plupart d'entre eux sont des marchands à qui il coûte beaucoup de s'éloigner, même momentanément, de leurs affaires. Souvent notre confrère, M. Dupuy, opérait à l'hôpital des gens qui se faisaient ensuite porter chez eux et revenaient pour les pansements.

Le nombre des malades acceptant et même demandant l'hospitalisation augmente manifestement; les femmes, elles-mêmes, s'habituent à l'idée d'hôpital.

Un certain nombre d'étudiants chinois, subventionnés par le gouvernement chinois, suivent assidûment la visite des malades et les leçons de nos confrères. On espère pouvoir aboutir à la création d'une Ecole officielle de médecine. P. D.

⁂

Le développement de la tête.

La croissance du segment le plus élevé et le plus noble du corps humain n'a guère excité jusqu'ici la curiosité des anthropométreurs; pourtant cette question est capitale, ainsi que le fait remarquer M. Weissenberg, d'Elisabethgrad. Il serait pour le moins intéressant de savoir à quels motifs secrets obéit notre visage pour revêtir tel aspect plus ou moins rébarbatif; pourquoi les uns se rapprochent plutôt des dolichocéphales, les autres des brachycéphales.

Les avis comme toujours sont partagés. Certains soutiennent que la forme du crâne peut se modifier considérablement au cours de la croissance, et qu'elle est influencée par toutes sortes de causes extérieures. Walcher et Elsässer défendent cette théorie, et leur opinion est basée sur des faits probants. Ils ont pris une série d'enfants et les ont répartis en deux lots, puis ils les ont couchés, les uns sur le dos, les autres sur le côté, et ont pu constater les faits suivants : les bébés du premier lot avaient la tête plus courte, les bébés du second l'avaient au contraire plus longue. C'était donc leur droit d'invoquer le décubitus dorsal, préconisé habituellement pour le nourrisson de trois mois, pour expliquer la largeur extrême de sa tête. La circonférence du crâne, pour atteindre ses dimensions définitives, n'augmentera, en effet, que d'un tiers alors que la longueur de la tête triplera. Cette diminution relative de la largeur tiendrait tout simplement à ce fait que l'enfant, en grandissant, devenant plus libre de ses mouvements, manifeste une préférence marquée pour le décubitus latéral.

C'est très bien, disent les partisans de la théorie adverse, et nous voulons bien croire que vous pouvez raccourcir et allonger à plaisir les têtes de vos enfants. Mais, comment expliquez-vous alors que le petit nègre se présente d'emblée avec une extrémité céphalique nettement allongée? Vous pensez bien que si les négrillons en nourrice avaient pris l'habitude de se coucher sur le côté, de nombreux voyageurs auraient été frappés par cette attitude insolite et se seraient empressés de la signaler.

Il faut donc faire intervenir un autre facteur! Ceux qui présentent ces objections très fortes estiment que la forme de la tête est en relation directe avec la configuration du bassin maternel. En présence d'un sujet quelconque, il suffisait déjà à Mme Lachapelle de considérer son crâne pour se faire une idée du pelvis de sa mère. « Tel bassin maternel, telle tête filiale », disent les partisans de cette théorie, qui semble d'ailleurs confirmée par l'étude comparée des deux organes; chez les blancs, la forme arrondie de la tête répond bien à celle du bassin; mais il faudrait savoir, par l'étude des dimensions de ce dernier chez les négresses, si on peut expliquer également les particularités que l'on constate chez leurs enfants.

Quoi qu'il en soit, le crâne atteint son plein développement au cours de la jeunesse; la face, au contraire, continue à croître et ne réalise ses dimensions définitives que chez l'adulte. Or, si l'on veut bien se rappeler que la croissance du crâne est immédiatement influencée par celle du cerveau, alors que celle de la face dépend en première ligne du développement des dents et des mâchoires, on est bien obligé de reconnaître que, chez l'homme, cet élément noble, l'encéphale, cesse de s'accroître, alors que la mandibule, organe matériel, s'il en est, progresse encore longtemps.

Ces constatations devraient nous remplir d'amertume, mais ne nous plaignons pas trop; au point de vue du développement cranien, nous sommes encore mieux partagés que les femmes. Les différences se manifestent seulement à la puberté; mais à partir de ce moment, les proportions de l'extrémité céphalique, plus faibles chez la femme, s'éloignent toujours davantage de celles de l'homme. Il est juste de dire que cette règle souffre des exceptions.



Règlements concernant le traitement et la retraite des médecins communaux en Autriche.

La loi du 22 Septembre 1893 sur les médecins communaux en Autriche ne s'occupe ni de leur retraite ni de leurs veuves et orphelins. Déjà cependant, en Carniole, Bohême et Moravie, les médecins communaux ont une retraite et, en cas de décès, leur famille est mise à l'abri du besoin. Après une pétition du 28 Mai 1906 déposée par la Chambre des médecins autrichiens, la Diète d'Autriche vient de voter à ce sujet une loi qui est entrée en application le 1er Janvier.

Alors que dans les autres pays de la Couronne seuls les médecins de district comprenant plusieurs communes sont chargés du service sanitaire, ce qui leur assure un traitement relativement élevé, dans la Haute-Autriche, tous les médecins pratiquants sont appelés à assurer ce service dans chaque commune.

On comprendra qu'avec ce système leur traitement (indépendamment des subsides communaux) soit minime, et qu'on ne puisse pas se baser pour la fixation du chiffre de leur retraite sur ces appointements. Par suite, sachant que dans la Basse Autriche la retraite est fixée à 1.500 couronnes et la pension de la veuve à 400, la Diète autrichienne a fixé un minimum de retraite de 1.200 et une base de pension de 600 couronnes (la couronne vaut 1 fr. 05).

Contrairement aux règlements de la Basse-Autriche, le médecin communal en retraite dans la Haute-Autriche « ne doit exercer la médecine en aucun lieu sous peine de perdre sa pension durant le temps pendant lequel il exercera ».

La dépense totale nécessitée par les retraites ne dépassera pas 15.000 couronnes.

J.-P. Langlois.

LIVRES NOUVEAUX

L.-H. Farabeuf. — *Précis de manuel opératoire. Ligatures des artères. Amputations. Résections. Appendice.* Nouvelle édition complètement revue et augmentée de figures nouvelles, 1 vol. in 8° de xxiv-1092 pages, avec 862 figures. Prix : 16 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

C'est avec une joie profonde que je viens de lire la préface de la nouvelle édition du Précis de manuel opératoire de Farabeuf. Car du livre je ne dirai rien, sinon qu'il reste le modèle qu'on a pu imiter, mais que nul ne saurait égaler. Et les quelques modifications qu'on y peut rencontrer ne sauraient rendre meilleur un livre qui touchait à la perfection.

Mais que de bonnes, belles et nobles paroles dans cette préface nerveuse et juvénile, où je retrouve le Farabeuf de nos jeunes années! Il faut lire ces pages vibrantes, ce vivant tableau où le vieux Maître, qu'anime comme une jeunesse nouvelle, expose ce qu'il pense sur les principes qui doivent présider à l'éducation du chirurgien. C'est la connaissance fondamentale de l'anatomie, c'est l'étude sans cesse renouvelée de la médecine opératoire d'amphithéâtre, que beaucoup affectent de mépriser, mais qui n'en est pas moins la grande éducatrice indispensable et nécessaire « à tous ceux qui aspirent à pratiquer, si peu que ce soit, la chirurgie avec probité ».

Et Farabeuf, qui pour moi, pour nous tous qui lui devons la substance qui nous a nourris, demeure comme une sorte de père intellectuel, expose en quelques lignes lumineuses les qualités qu'il faut acquérir ou développer pour devenir un bon chirurgien, pour bien opérer, en se gardant à la fois de trop de lenteur et d'une excessive rapidité, pour agir avec simplicité, avec sûreté, avec élégance.

Et par ce temps où la tranquillité que donne le sommeil et la sécurité que procure la pratique de l'asepsie ont fait tomber les barrières qui interdisaient autrefois l'exercice de la chirurgie à ceux qui ne se sentaient pas l'âme assez bien trempée pour maîtriser leurs angoisses et pour dompter leurs nerfs, il est consolant de voir le Maître des maîtres prendre sa plume, acérée comme un scalpel, et nous dire :

« Est-il donc si utile de bien opérer?

« Les vrais chirurgiens, doués et expérimentés, « disent oui, les autres non. Ceux-ci, eunuques ou « contempteurs de ce qu'ils ignorent, ne méritent le « nom de chirurgiens que parce qu'ils vivent de la « chirurgie. N'écoutez pas ces corrupteurs de la « jeunesse. »

J.-L. Faure.

Zambaco-Pacha. — *L'Hérédité de la lèpre.* 1 broch. in-16 de 80 p. Prix : 2 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce travail est le rapport présenté par M. Zambaco-Pacha au Congrès international de Lisbonne, additionné de nouveaux faits.

L'auteur étudie d'abord, en une vingtaine de pages fort intéressantes, l'hérédité en général, ses preuves physiologiques, psychologiques et pathologiques. Il s'arrête ensuite à l'hérédité de la lèpre, dont les lois sont analogues à celles de l'hérédité syphilitique.

La lèpre est, en effet, une maladie héréditaire. La lèpre héréditaire peut être congénitale; mais, d'habitude, elle se déclare vers la puberté. Elle peut sauter une et même plusieurs générations, les rejetons lépreux ayant toujours vécu loin de toute contamination.

L'hérédité de la lèpre est homologue ou hétérologue : les enfants et les petits-enfants d'un lépreux tubéreux peuvent présenter la même forme de lèpre ou bien une autre variété; la forme originaire peut réapparaître plus tard dans la lignée.

La lèpre peut aussi se transmettre sous forme de paraléprose, comme la syphilis se manifeste par la parasyphilose ; les cagots du Béarn sont un mode de ces troubles de nutrition liés à l'hérédité lépreuse.

La mère qui transmet la lèpre à son enfant conçu par l'œuvre d'un lépreux reste constamment indemne ; on ne trouve le bacille de Hansen ni dans le placenta, ni dans le sang ni dans les macules de l'enfant.

La grossesse est plus souvent interrompue par un avortement qu'elle n'aboutit au terme normal.

La transmission de la lèpre est le plus fréquente quand les deux générateurs à la fois sont lépreux. Quand un seul l'est, l'état de la mère paraît être prépondérant.

La mauvaise nourriture, la saleté, la vie misérable facilitent l'éclosion de la lèpre héréditaire : aussi les descendants des lépreux qui naissent et vivent loin des pays à lèpre et dans de bonnes conditions hygiéniques restent-ils le plus souvent sains.

Grâce aux progrès de l'hygiène publique et privée, la lèpre diminue de plus en plus là où elle sévissait jadis avec le plus de violence. Cependant, elle se montre encore partout, même dans l'Europe centrale, par cas isolés. Elle s'y montre soit sous sa forme classique, soit modifiée, atténuée; le plus souvent, elle reste fruste, constituant la maladie de Morvan, la morphée, la sclérodactylie ou réalisant le syndrome syringomyélique.

Les deux mesures les plus efficaces pour entraver la propagation de la lèpre sont l'interdiction du mariage entre lépreux ou entre lépreux et individus sains et l'organisation de colonies lépreuses, où les sexes sont séparés.

Fernand Trémolières.

Prof. F. Gumprecht. — *Manuel de Technique thérapeutique médicale à l'usage des médecins praticiens*, édition française par M. Ferdinand Daume. Un volume in-8° de 530 pages. (J.-B. Baillière, éditeurs.)

Cet excellent ouvrage correspond à peu près à ce que nous appelons en français la petite chirurgie, c'est-à-dire à l'exposé des interventions opératoires ou manuelles que tout praticien, sans être ni chirurgien ni spécialiste, peut être amené à pratiquer.

A. M.

J. Grasset. — *L'occultisme, hier et aujourd'hui. Le merveilleux préscientifique*, 1908. 1 vol. de 471 pages. (Montpellier, Coulet, éditeur.)

Curieux de toutes les manifestations du cerveau humain, M. Grasset a voulu poser devant le grand public le problème de ces phénomènes qui constituent le domaine de l'occultisme et du merveilleux.

Ces faits se divisent en deux catégories. Les uns, — suggestion, hypnotisme, mouvements involontaires, tables tournantes, pendule explorateur, baguette divinatoire, cumberlandisme, écriture automatique, etc., — n'ont plus rien de mystérieux et s'expliquent scientifiquement par les lois psychologiques de l'automatisme et du subconscient. Les autres, en revanche, — télépathie, apports, matérialisation, déplacements sans contact, etc., — sont l'inconnu. Peut-être s'expliqueront-ils un jour par l'extériorisation de la force psychique. C'est là tout

un champ d'études ouvert à la curiosité scientifique que M. Grasset nomme élégamment « la terre promise de la science ».

Mais, en tout cas, quelle que soit la solution que l'avenir apporte à ces phénomènes, elle n'éclaireira jamais en rien la question de l'existence de l'âme et de sa survivance, comme le prétendent les spirites. Ils feront un chapitre nouveau de la physiologie nerveuse comme l'hypnotisme et l'automatisme. Ils ne révèleront jamais rien du mystère de la destinée humaine.

C'est là une conclusion à laquelle tout savant souscrira volontiers. Regrettons seulement que, pour y parvenir, M. Grasset ait dépensé tant de travail et d'efforts qui eussent été sans doute mieux utilisés en recherches de neuropathologie.

P. Hartenberg.

Dakar, ses origines, son avenir, par G. Ribot, médecin-major des troupes coloniales H. C., chargé des services sanitaires et d'hygiène à Dakar, et R. Lafon, licencié en droit, adjoint des Affaires indigènes, secrétaire de la mairie de Dakar. — Ouvrage grand in-8° raisin, sur beau papier couché, illustré d'un grand nombre de photographies et de plans en plusieurs couleurs. Prix : 6 francs. (G. Delmas, éditeur, Bordeaux.)

Il y a dix ans, quand je visitai Dakar, la ville n'était qu'à l'état d'ébauche et ne consistait guère qu'en quelques maisons éparses dans un désert de sable. Je viens de lire le livre de MM. Ribot et Lafont et j'admire quels progrès ont été réalisés en deux lustres.

Quelques années encore et ceux qui habiteront la cité verdoyante aux belles avenues, aux coquettes maisons largement ombragées et entourées de ravissants jardins, les voyageurs qui aborderont dans son port majestueux aux eaux calmes et profondes enserrées par de vastes quais, qui fouleront le sol de la capitale de l'Afrique occidentale française, se demanderont si le Dakar du xixe siècle n'est pas un fils de la légende.

Le livre de MM. Ribot et Lafon est là pour indiquer quelle fut la marche du progrès.

Tous ceux qui s'intéressent à notre domaine colonial, tous ceux qui cherchent à employer leur énergie ou leurs capitaux hors de la métropole, tous ceux enfin qui ont foi en l'avenir de nos colonies, liront avec le plus vif intérêt ces pages richement illustrées de nombreuses photographies et plans ; ils y verront par quels moyens, au prix de quels travaux et de quelles difficultés, quelques hommes d'énergie ont pu, en moins de cinq années, faire de la ville la plus insalubre de notre empire colonial la cité riante, hygiénique et confortable qu'est Dakar aujourd'hui et le port qui sera demain le plus vaste, le plus sûr et le mieux outillé de l'Afrique.

P. Desfosses.

A. Chantemesse et E. Mosny. — *Traité d'hygiène.* Fasc. 7; *Hygiène industrielle.* Paris, 1908. Prix : 12 fr. (J.-B. Baillière, éditeur.)

Ce volume, dont les diverses parties sont dues à MM. Leclerc de Pulligny, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, Courtois-Suffit, médecin en chef des manufactures de l'Etat, Levy-Sirugue et J. Courmont, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, est une très importante partie du grand traité d'hygiène de M. le professeur Chantemesse et M. Mosny.

L'hygiène industrielle vise la préservation de la santé du personnel dans les établissements industriels et commerciaux. Pour atteindre ce but, elle doit étudier les maladies professionnelles, et elle y arrive au moyen des statistiques, des procédés d'assainissement, de la surveillance légale et des mesures législatives. Enfin, elle s'occupe de la réparation légale des dommages causés par les maladies professionnelles.

Les auteurs ont rapporté avec détail la statistique professionnelle anglaise, celles de Bertillon et de Sommerfeld.

L'assainissement du travail, qui consiste à assurer la propreté du sol et des murs de l'atelier, à supprimer les émanations insalubres, toutes les méthodes propres à obtenir une bonne ventilation, un chauffage et un éclairage suffisants sont examinés tour à tour. La contre-partie, les conditions de l'hygiène de l'ouvrier sont traitées avec un soin égal.

MM. Courtois-Suffit et Levy-Sirugue ont traité de l'hygiène industrielle spéciale.

Enfin, M. Courmont a exposé les maladies infectieuses au point de vue professionnel.

On ne peut guère analyser une partie aussi importante d'un traité didactique. L'énumération rapide des matières visées suffit à montrer quelles variétés de chefs d'industries, outre le médecin, peuvent puiser ici les renseignements pratiques qui conviennent à chacun d'eux et apprendre les meilleurs moyens prophylactiques.

A. Létienne.

R. Kraus et C. Levaditi. — *Handbuch der Technik und Methodik der Immunitätsforschung.* (Manuel des techniques et des méthodes expérimentales employées dans les travaux concernant l'immunité.) 2 volumes chez G. Fischer, à Iéna. (Sont parus : le 1er volume, 1138 pages, prix : 20 marks; et le 1er fascicule du 2e volume, 278 pages, prix : 8 marks.)

Cet ouvrage, considérable et unique à l'heure actuelle, sera d'une utilité certaine pour tous ceux qui veulent entreprendre des recherches touchant les questions d'immunité.

Chaque chapitre a été confié à un collaborateur différent, dont quelques-uns sont illustres, et dont tous sont connus par des travaux concernant la question qu'ils traitent. Sans pouvoir donner ici une analyse détaillée d'un volume de cette sorte, disons que les chapitres de généralités ont été écrits par Ehrlich, Metchnikoff, Neisser, Madsen. A ces généralités font suite des études sur la toxine diphtérique, par Madsen; dysentérique, par Doew; le chapitre des venins est dû à Calmette, etc.

Toutes les méthodes préventives et diagnostiques sont étudiées dans le premier volume. Plusieurs chapitres y sont consacrés à la tuberculine, appliquée à la thérapeutique humaine (Lowenstein); au diagnostic chez l'homme (Lowenstein, von Pirket); au diagnostic chez l'animal (Körner); le vaccin tuberculeux pour les animaux, de Behring, est l'objet d'une importante étude de Körner; la vaccine, les différents procès d'immunisation préventive contre les infections chez les animaux sont également étudiés par les auteurs compétents.

A ce premier volume qui étudie les antigènes, fait suite dans le premier fascicule du deuxième volume l'étude des anticorps. Ainsi l'antitoxine diphtérique est étudiée par Madsen, et ce chapitre peut être pris comme type. L'auteur étudie comment on vérifie la valeur curative du sérum, comment on mesure sa

valeur antitoxique, comment on s'assure de son innocuité, enfin son action thérapeutique. Tous les détails des procédés employés dans les Instituts pour vérifier ces données sont fournis, et c'est là un des grands intérêts de cette œuvre, puisqu'elle peut servir de guide pour ces recherches difficiles. L'absence jusqu'ici d'ouvrage de cette espèce sur ces questions à l'ordre du jour nous a conduits à ne pas attendre la publication de son dernier fascicule pour l'indiquer à ceux qui se livrent à ces délicates recherches.

S. I. de Jong.

H. Pelon. — *Thérapeutique hydro-minérale des maladies vénériennes.* Un volume in-18 de 400 pages. Prix : 5 fr. (F. R. De Rudeval, éditeur.)

A côté des traitements médicamenteux ou opératoires qui leur sont applicables, les maladies vénériennes sont très fréquemment justiciables des cures hydro-minérales.

Le livre du docteur Pelon a pour objet l'étude des indications des cures thermales dans les principaux accidents de la syphilis et de la blennorragie.

La première partie est consacrée à la syphilis. L'auteur, après avoir fait la critique de l'ancien mode de traitement d'épreuve, expose l'utilité des cures minérales pour remonter l état général du syphilitique, et pour redresser son état diathésique dont la nutrition est souvent viciée. Il insiste sur l action fortement adjuvante que prêtent certaines eaux thermales au traitement mercuriel et sur la tolérance si remarquable des hautes doses hydrargyriques qu'elles permettent d'obtenir dans les cas pressants. Il passe enfin en revue les principales classes d'eaux minérales applicables aux syphilitiques et arrive à préciser très nettement la station la mieux appropriée à chaque cas déterminé.

Dans la deuxième partie, l'auteur examine les diverses localisations de la blennorragie sur l'urètre, la vessie, le bassinet, le rein, l utérus, les articulations ; d'où autant de chapitres consacrés aux indications des eaux minérales dans les urétro-cystites, pyélo-néphrites, métrites, arthrites, etc..., et à la détermination exacte de la source la plus efficace contre chacune de ces localisations chroniques du gonocoque.

F. T.

Witkowski et Cabanès. — *Gayetez d'Esculape.* 1 vol. in-8° de 487 pages, avec 58 figures. Prix : 5 fr. (A. Maloine, éditeur.)

En bons disciples de Rabelais, MM. Cabanès et Witkowski ont pensé que « mieux vaut de ris que de larmes escrire ». Leurs « Gayetez » sont de bon aloi, leur ton est réservé et de bonne compagnie; elles amènent le sourire sur les lèvres, plutôt qu'elles ne provoquent l'éclat de rire. A la farce grossière, ils ont préféré le trait; à la plaisanterie triviale, le mot d'esprit.

De l'esprit, leur livre en foisonne, qu'il émane de malades en belle humeur ou de médecins en veine d'inspirations. Par une innovation dont on ne peut que leur savoir gré, les auteurs n'ont fait choix que de mots authentiques ou prétendus tels et dont ils ont réussi à établir la paternité, au moins adoptive. Et cela nous vaut un recueil unique en son genre, que tout praticien voudra feuilleter, ne fût-ce qu'à titre hygiénique, pour se rafraîchir le cerveau et s'épanouir la rate.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1717. — **H. de Graffigny.** — Construction pratique et applications des bobines d'induction dites de Ruhmkorff. 1 vol. in-12, de 180 pages, avec 83 figures. Prix : 1 fr. 50. (*H. Desforges*, éditeur.)

1718. — **Pl. Mauclaire et Ch. Dujarier.** — Maladies des articulations. 1 vol. gr. in-8°, de 288 pages, avec 88 figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1719. — **J. Saulieu et H. Raillière.** — Nouvelles conférences pour l'Externat des hôpitaux de Paris. Fasc. 1. *Appareil digestif.* 1 vol. gr. in-8°, de 48 pages, avec 5 figures. Prix : 1 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1720. — **Fr. Mracek.** — Atlas der Syphilis und der venerischen Krankheiten. 1 vol. in-16, avec 81 planches en couleurs et 26 en noir. 2e édition. Cartonné toile. Prix : 16 marks. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

1721. — **L. Marchand.** — Manuel de médecine mentale. 1 vol. in-18, de 625 pages. Cartonné toile. Prix : 7 fr. 50. (*Octave Doin*, éditeur.)

1722. — **L. Hauchamps. J Klynens et E. Mahaux.** — Atlas de radiologie normale. 1 vol. in-4°, de 308 pages, avec 153 schémas et radiogrammes dans le texte et hors texte. Cartonné toile. Prix : 20 fr. (*O. Doin*, éditeur à Paris, et *F. Ernest-Goossens*, éditeurs à Bruxelles.)

1723. — **A. Marie.** — L'étude expérimentale de la rage. 1 vol. in-18, de XII-371 pages, avec figures et 1 planche hors texte. Cartonné toile. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

Vignard et E. Mouriquand. — Tuberculose diaphysaire. Spina ventosa des grands os longs (avec figures dans le texte).

R. Horand. — Coxa-vara double, genu valgum, d'origine tuberculeuse (avec figures dans le texte).

L. Arnaud. — Rhumatisme tuberculeux (avec figures dans le texte).

E Auffret. — La méthode de Mosetig dans le traitement des ostéomyélites chroniques (avec figure dans le texte).

R. Horand. — Vision du squelette d'un corps diaphanisé par la méthode de Shultze (avec figures dans le texte).

A. Poncet et René Leriche. — Tuberculose inflammatoire à forme scléreuse.

P. Redard et P.-V. Badin. — Forme rare d'hypertrophie congénitale partielle (avec figure dans le texte).

E. Jouon. — Bec-de-lièvre bilatéral complexe restauré par un procédé personnel (avec figures dans le texte).

Analyses.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 25 Novembre 1908, à 1 heure. — M. Le Cointe : Contribution à l'étude de la dystocie par brides et cloisonnements vaginaux d'origine congénitale; MM. Pinard, Blanchard, Macaigne, Couvelaire. — M. Monnot : La réduction des liquides dans l'asystolie; MM. Pinard, Blanchard, Macaigne, Couvelaire. — M. Picy : Diagnostic clinique et bactériologique du choléra. Sa prophylaxie; MM. Blanchard, Pinard, Macaigne, Couvelaire. — M. Soalhat : Les idées de Maistre Alebrand de Florence sur la puériculture; MM. Blanchard, Pinard, Macaigne, Couvelaire. — M. Alexandre : Études statistiques sur la mortalité dans la syphilis; MM. Gaucher, Widal, Richard, Læper. — M. Jean : Laryngite phlegmoneuse primitive, forme bactérienne. Une forme à entérocoque; MM. Gaucher, Widal, Richaud, Læper. — M. Chargeliay : Les baumes et onguents en dermatologie; MM. Gaucher, Widal, Richaud, Læper — M. Charbonneau : Les différentes formes de sporotricoses et leur diagnostic clinique; MM. Gaucher, Widal, Richaud, Læper. — M. Mosquéron : Contribution à l'étude du traitement des abcès aigus du sein. L'incision thoracomammaire : MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Lecène. — M. Solau : L'intervention immédiate et la technique opératoire dans les coups de feu de l'oreille; MM. Reclus, Segand, Pierre Duval, Lecène. — M. Brianceau : De la diversité des indications de la méthode de Bier; MM. Segand, Reclus, Pierre Duval, Lecène. — M. Sénillot : Contribution à l'étude des cotes cervicales; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Lecène.

Jeudi 26 Novembre 1908, à 1 heure. — M. Corret : Utilité et possibilité de l'adoption d'une langue internationale auxiliaire en médecine ; MM. Bouchard, Dieulafoy, Chantemesse, Balthazard. — M. Gagninacci : Contribution à l'épidémiologie de la fièvre typhoïde. Du rôle des bacillifères ébertbiens dans la propagation de cette maladie; MM. Dieulafoy, Bouchard, Chantemesse, Balthazard. — M. Lenormand : Contagion de la fièvre typhoïde par les porteurs du bacille d'Eberth; MM. Chantemesse, Bouchard, Dieulafoy, Balthazard. — M. Paintaud : Contribution à l'étiologie de la fièvre jaune (épidémie de St-Nazaire, 1908); MM. Chantemesse, Bouchard, Dieulafoy, Balthazard. — M. Hartmann : L'état de la pupille dans le syndrome de Basedow; MM. Dehove, Hallopeau, Jeanselme, Castaigne. — M. Boulongne : L'érythrose faciale d'origine gastrique; MM. Debove, Hallopeau, Jeanselme, Castaigne. — M. Potelet : Du syndrome méningé dans l'insolation; MM. Dehove, Hallopeau, Jeanselme, Castaigne. — M. Lasnier : L'ulcère simple chronique de Cruveilhier chez l'enfant; MM. Debove, Hallopeau Jeanselme, Castaigne. M. Lemuet : De la différence de volume des deux seins chez la femme à l'état physiologique; MM. Pouchet, Thoinot, Gley, Desgrez — M. Lemarignier : De l'emploi de la morphine en thérapeutique infantile; MM. Pouchet, Thoinot, Gley, Desgrez. — M. Lavaud de Lalaurencie : Contribution à l'étude des laits modifiés dans leur composition physique, chimique ou moléculaire; MM. Pouchet, Thoinot, Gley, Desgrez. — M. Colarn : De la nécessité des obitoires; MM. Thoinot, Pouchet, Gley, Desgrez. — M. Faucher : Etude sur la période terminale de la paralysie générale et sur la mort des paralytiques généraux; MM. Raymond, Hutinel, Claude, Nobécourt. — M. Capot de Quissac : De la stomatite aphteuse; MM. Hutinel, Raymond, Claude, Nobécourt. — M. Gasselin : Les cantines scolaires ; MM. Hutinel, Raymond, Claude, Nobécourt. — M. Robin : Du rôle des lésions rénales dans la pathogénie de la mort des bossus; MM. Hutinel, Raymond, Claude, Nobécourt. — M. Gérard : La forme de l'uretère chez le fœtus et le nouveau-né; MM. Pozzi, Albarran, Quénu, Marion. — M. Davesne : Des massages de prostates ; MM. Albarran, Pozzi, Quénu, Marion. — M. Girard : La tuberculose du poignet chez l'enfant ; MM. Quénu, Pozzi, Albarran, Marion. — M. Brémond : Du traitement de la sinusite frontale chronique; MM. Quénu, Pozzi, Albarran, Marion. — M. Judet : Traitement des fractures du corps du fémur par les appareils plâtrés, en particulier chez l'enfant ; MM. Quénu, Pozzi, Albarran, Marion.

M. Balteaux : De la méthode en radiographie; MM. Gilbert, Gilb. Ballet, André Broca, Carnot. — M. Leroy : Le massage plastique dans les dermatoses de la face; ses indications, ses résultats ; MM. Gilbert, Gilb. Ballet, André Broca, Carnot. — M. Tixier : Les ulcères gastriques expérimentaux. Leurs processus de réparation spontanée et par greffes; MM. Gilbert, Gilb. Ballet, André Broca, Carnot. — M. Streletoki : Essai sur Ch. Lasègue (1816-1883) ; MM. Gilb. Ballet, Gilbert, André Broca, Carnot. — M. Thévenot : Contribution à l'étude du phimosis congénital et de son traitement simple chez les enfants ; MM. Bar, Retterer, Brindeau, Jeannin. — M Lafont : Des méningites cérébrales et cérébro-spinales au cours de la puerpéralité ; MM. Bar, Retterer, Brindeau, Jeannin. — M. Gayet : Contribution à l'étude de la pleurésie purulente chez le nouveau-né; MM. Bar, Retterer, Brindeau, Jeannin. — M. Binet de Jassonneix : Etude d'un monstre bicéphale à terme; MM. Bar, Retterer, Brindeau, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 Novembre 1908. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Walther, Legry, Richaud. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Delbet, Sicard, Zimmern. — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Desgrez, Pierre Duval, André Jousset. M. Gautier, censeur; M. Langlois, suppléant.

Mardi 24 Novembre 1908. — 2e, Chirurgien-dentiste, (1re série) : MM. Alb. Robin, Jeanselme. Marion. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Hallopeau, Auvray, Richaud. — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Menetrier, Carnot, Morestin. — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. Desgrez, Castaigne, Lenormant. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Prenant, censeur; M. André Broca, suppléant.

Mercredi 25 Novembre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : Gautier, Langlois, Branca. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Mulon. — 4e : MM. Pouchet, Dejerine, Zimmern. M. Roger, censeur; M. Rieffel, suppléant.

Jeudi 26 Novembre 1908. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Auvray. Epreuve pratique. — 3e Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Ricard, Morestin. M. Pierre Marie, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 27 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Necker : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Proust, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Gosset, suppléant.

Samedi 28 Novembre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Jeanselme, Fernand Bezançon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Raymond, censeur; M. Launois, suppléant.

Avis. — Le doyen de la Faculté de médecine a appris par les journaux que les étudiants de 1re et de 2e année avaient des griefs contre le service d'anatomie.

Jusqu'ici il n'a été reçu d'eux aucune plainte.

Si les étudiants ont des réclamations à formuler, ce n'est pas par les journaux que le doyen doit les connaître, mais par une délégation des intéressés qu'il est tout disposé à recevoir.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur DIEULAFOY a commencé son enseignement clinique, à l'Hôtel-Dieu. Il reprendra ses leçons à l'Amphithéâtre Trousseau, le Samedi 21 Novembre 1908, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Enseignement complémentaire (Démonstrations cliniques et exercices pratiques). — Séméiologie : MM. RENÉ GAULTIER et MARCEL NATHAN, chef de clinique, le lundi et le vendredi, à 5 heures, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne.

Anatomie pathologique et bactériologie : MM. LE PLAY et O. CROUZON, chefs de laboratoire, le jeudi, après la visite, au laboratoire de la clinique.

Laryngologie, rhinologie, otologie : M. BONNIER, le lundi, après la visite.

Electrothérapie, radiologie : M. LACAILLE, le Vendredi, après la visite.

Dermatologie : M. DÉHU, le mardi, après la visite.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — *Tableau général de l'enseignement clinique et des cours annexes donnés à la Clinique Tarnier pendant l'année scolaire 1908-1909.* — Tous les matins, à 9 heures, enseignement clinique par le professeur. Lundi, examen des femmes accouchées; mardi, présentation de malades à l'amphithéâtre; mercredi, examen des femmes atteintes d'affections gynécologiques; vendredi, consultation de nourrissons; samedi, leçon clinique à l'amphithéâtre.

Cours annexes réservés aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions.

1er *Semestre.* — Du 16 Novembre au 5 Décembre : tous les jours, à 4 heures. Cours de pratique obstétricale, par MM. CATHALA et DEVRAIGNE. Ce cours comprendra 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au diagnostic et aux manœuvres obstétricales. Le droit à verser est de 50 francs.

Du 7 au 19 Décembre : tous les jours, à 4 heures. Cours sur l'alimentation du nouveau né (allaitement maternel et artificiel, sevrage), par MM. DEVRAIGNE, PERRET, TERRIEN. Ce cours comprendra 12 leçons, à la suite desquelles des exercices pratiques seront faits au laboratoire, sous la direction de M. DAUNAY, chef de laboratoire. Le droit à verser est de 50 francs.

Du 11 au 30 Janvier : tous les jours, à 4 heures. Cours de pratique obstétricale, par MM. GUÉNIOT et LEQUEUX. Ce cours comprendra 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au diagnostic et aux manœuvres obstétricales. Le droit à verser est de 50 francs.

Du 8 au 27 Février. Cours de gynécologie pratique, avec exercices pratiques, par M. BRINDEAU, avec le concours de M. LEQUEUX. Le droit à verser est de 50 francs.

2e *Semestre.* — Du 8 au 27 Mars : tous les jours, à 4 heures. Cours de pratique obstétricale, par MM. CATHALA et DEVRAIGNE. Ce cours comprendra 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au diagnostic et aux manœuvres obstétricales. Le droit à verser est de 50 francs.

Du 3 au 22 Mai : tous les jours, à 4 heures. Cours de pratique obstétricale, par MM. GUÉNIOT et LEQUEUX. Ce cours comprendra 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au diagnostic et aux manœuvres obstétricales. Le droit à verser est de 50 francs.

Cours de perfectionnement. — Du 8 au 27 Février : tous les matins, à 9 heures, avec le concours de MM. MAYGRIER, BONNAIRE, BRINDEAU et JEANNIN, agrégés. Une affiche spéciale indiquera le programme et l'ordre des leçons.

Cours de vacances dirigés par MM. BRINDEAU et JEANNIN, agrégés. Du 1er Août au 1er Septembre, par M. JEANNIN, avec le concours de MM. P. GUÉNIOT et CATHALA. Du 1er Septembre au 1er Octobre, par M. BRINDEAU, avec le concours de MM. DEVRAIGNE et LEQUEUX. Le droit à verser pour chacun des cours de vacances est de 50 francs.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son cours le mardi 17 Novembre 1908, à 4 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté.

Les premières leçons seront consacrées à l'*étude des ferments.*

Médecine légale pratique. — I. *Cours de médecine légale pratique à la Morgue.* — Le Cours de médecine légale pratique a commencé à la Morgue le mercredi 11 Novembre 1908, à 2 heures de l'après-midi et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Ordre du cours : les mercredis, M. le professeur THOINOT; les vendredis, M. DESCOUST, chef du laboratoire de médecine légale; les lundis, M. VIBERT, chef du Laboratoire d'anatomie pathologique.

II. *Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquée à la toxicologie.* — Les Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquée à la toxicologie seront faites au Laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf).

Ces conférences ont lieu dans l'ordre suivant, à dater du jeudi 12 Novembre 1908, les mardis, mercredis et jeudis. Ordre du cours : les jeudis, à 2 h., M. DESCOUST, chef du Laboratoire de médecine légale; les mardis, à 3 h., M. VIBERT, chef du Laboratoire d'anatomie pathologique; les mercredis, à 3 h. 1/2, M. OGIER, docteur ès sciences, chef du laboratoire de chimie.

III. *Conférences de médecine légale psychiatrique.* — M. ERNEST DUPRÉ, agrégé, médecin en chef-adjoint de l'Infirmerie spéciale, commencera ses conférences le samedi 21 Novembre 1908, à 3 heures et les continuera les samedis suivants, à la même heure, 3, quai de l'Horloge (Infirmerie spéciale).

IV. *Conditions d'admission au cours de médecine légale pratique, aux conférences et au laboratoire de chimie.* — Seront seuls admis à suivre le Cours de médecine légale pratique et les Conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, après inscription au Secrétariat de la Faculté : 1° MM. les Docteurs en médecine; 2° MM. les Etudiants ayant subi le 3e examen de doctorat.

Le Laboratoire de chimie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf) sera également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique. Ces élèves seront inscrits au laboratoire et, après autorisation du doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance du droit prescrit (50 fr. par trimestre).

V. *Conditions d'admission aux conférences de médecine légale psychiatrique.* — Seront seuls admis à suivre les Conférences cliniques de psychiatrie médico-légale, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera delivrée, sur leur demande, au Secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures : 1° MM. les Docteurs en médecine; 2° MM. les Internes des hôpitaux; 3° MM. les Etudiants ayant subi le 4e examen de doctorat.

Anatomie. — M. P. THIÉRY, agrégé, commencera les conférences d'anatomie le lundi 16 Novembre 1908, à 6 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Tête et cou.

Clinique médicale infantile (Hôpital des Enfants-Malades). — Cours pratique de Médecine infantile, sous la direction de M. le professeur HUTINEL et de M. NOBÉCOURT, agrégé.

Avec la collaboration de MM. LOUIS MARTIN, P. LEREBOULLET, G. LEVEN, PROSPER MERCKLEN, BABONNEIX, G. VITRY, ROGER VOISIN, PAISSEAU, LÉON TIXIER, DARRÉ, RIVET, MARCEL FERRAND.

Le cours commencera le lundi 16 Novembre 1908, à 4 heures, et prendra fin le samedi 19 Décembre. Il com-

prendra 60 leçons, faites tous les jours à 4 heures et à 5 heures.

Seront admis au cours : 1° Les étudiants, titulaires de 16 inscriptions, inscrits comme stagiaires à la Clinique, et les externes du service; 2° les docteurs français et étrangers, les étudiants, sur la présentation d'une carte d'immatriculation, délivrée au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), moyennant un droit de 100 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré, sur leur demande, aux auditeurs qui auront suivi régulièrement le cours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice des Enfants-Assistés. — *Conférences hebdomadaires d'hygiène et de clinique infantile.* — M. Variot reprendra ses conférences le lundi 23 Novembre à 10 h. 1/2, au pavillon Pasteur, et les continuera tous les lundis à la même heure.

Hôpital Saint-Antoine. — A partir du 15 Novembre, M. Mathieu, aidé de ses assistants, commencera une série de Conférences sur les Maladies de l'appareil digestif.

Les leçons auront lieu aux jours et heures indiqués ci-dessous dans le service de la consultation, 20, rue de Cîteaux.

Le mardi : Présentation des malades en traitement, salle Chomel, à 9 heures, et examen des malades de la consultation externe, à 10 h. 1/2.

Le mercredi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. J.-Ch. Roux, sur les Dyspepsies nerveuses et leur traitement et sur les données nouvelles en pathologie intestinale.

Le jeudi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. Albert Mathieu, sur l'Ulcère de l'estomac, ses formes, ses complications, son traitement et sur le Cancer de l'estomac.

Le vendredi, à 10 heures : Conférences de M. Laboulais, sur la Technique d'exploration gastro-intestinale; de M. Moutier, sur l'Anatomie pathologique du tube digestif; de M. Friedel, sur le Traitement des affections gastro-intestinales par le massage ou l'électricité.

Hôpital Tenon. — M. P. Thiéry, agrégé, chef de service, commencera ses leçons pratiques de clinique chirurgicale, le lundi 16 Novembre, à l'amphithéâtre des cours.

Ordre du cours : Lundi, à 10 h. 1/4. Leçon clinique à l'amphithéâtre, avec interrogations aux élèves. — Mardi, à 9 h. 1/2. Examen des malades entrants. Opérations. — Mercredi, à 9 h. 1/2. Service des salles. Opérations. — Jeudi, à 9 h. 1/2. Colloques de polytechnique médico-chirurgicale à l'amphithéâtre ou dans les salles. — Vendredi, à 9 h. 1/2. Petite chirurgie. Appareils et opérations. — Samedi à 9 h. 1/2. Examen des malades entrants. Exercices pratiques de diagnostic. Opérations.

Les élèves externes et stagiaires seront exercés à tour de rôle à l'application des appareils, aux interventions de petite chirurgie, à la rédaction des certificats et aux divers actes de la pratique courante de la chirurgie.

NOUVELLES

Société clinique de médecine mentale. — La Société clinique de médecine mentale se réunira à l'Asile clinique, 1, rue Cabanis, amphithéâtre du service de l'admission, le lundi 16 Novembre 1908, à 4 heures précises.

Ordre du jour : 1° Mlle Louise Robinovitch. Les courants électriques à interruptions fréquentes et de basse tension : *a*) Effets physiologiques. Anesthésie électrique, centrale et régionale. Traitement de la syncope causée par le chloroforme; rappel à la vie des électrocutés. Expériences sur les animaux; *b*) Applications cliniques. Présentations de malades et d'appareils. — 2° M. Legrain. Un cas litigieux d'amnésie post-traumatique. Présentation de malade. — 3° MM. Trénel et Crinon. Un cas de suggestibilité apparente due à un état de docilité pathologique. Présentation de malade. — 4° M. Vigouroux. Dilatation de l'aorte et de la sous-clavière chez un dément délirant. Arrêt de développement chez un dément précoce. Présentation des pièces et des coupes histologiques. — 5° MM. Pactet et Courjon. Présentation de pièces.

Afin de ne pas retarder la publication du *Bulletin*, les auteurs sont priés de remettre aux secrétaires, le jour de la séance, les manuscrits des présentations.

Inspection des écoles. — M. Dauphin est nommé médecin inspecteur du XIIe arrondissement.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du* 11 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Larozière, 12; Lehmann (R.), 12; Lavalid, 14; Lefranc, 16; Lauriat, 13; Le Mairu, 18; Lemoussu, 16; Major, 17; Marmontel, 15; Lepoittevin, 16; Dutheillet de Lamothe, 14; Léonetti, 11; Rey, 6; Romain, 13; Quiquandon, 13; Borand, 4; Mmes Levin, 12; German, 11. — *Absents* : MM. Lepage, Fragnier, Perrin-Maréchal, Poujoula, Réan, Robert (L.), Schmitz.

Le jury informe les candidats que pour les dernières séances de l'épreuve de pathologie, séances qui auront lieu vraisemblablement les lundi 16, mercredi 18, vendredi 20 et lundi 23 Novembre, il ne sera admis aucune excuse.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.


Ovo-Lécithine
Billon
Reconstituant par excellence
NEURASTHÉNIE — ANÉMIE CÉRÉBRALE
SURMENAGE — CONVALESCENCE
Dragées à 0 gr. 05, six par jour.
Granulé à 0 gr. 10 par cuillerée à café, trois par jour.
Ampoules à 0 gr. 05 par centimètre cube, une tous les 2 jours.
DÉPOT et VENTE EN GROS :
LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES, PARIS


TOPIQUES CHAUMEL
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
PESSAIRES CHAUMEL
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
OVULES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée
OVULES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES
OVULES CHAUMEL
à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
ICHTHYOL

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CHEMIN DE FER DU HEDJAZ
AU POINT DE VUE
DE L'HYGIÈNE INTERNATIONALE

Deux grandes voies ferrées se trouvaient, dernièrement, en construction dans l'Empire ottoman : le chemin de fer du Hedjaz et le chemin de fer de Bagdad. Celui qui, il y a deux ou trois ans encore, eût émis l'opinion que la première serait terminée bien avant la seconde fût passé tout au moins pour un grand ami du paradoxe. Les capitaux français, perfidement sollicités, paraissaient disposés à subventionner la grande idée du Pangermanisme, tandis que l'état précaire des finances ottomanes semblait devoir condamner la ligne de Damas à La Mecque à demeurer longtemps à l'état d'utopie. Voici cependant que le chemin de fer de Bagdad se trouve en panne à Boulgourlov, à 2.200 kilomètres de son terminus, tandis que, le 1er Septembre dernier, la locomotive faisait en gare de Médine une entrée

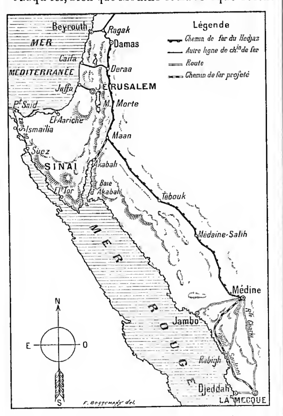


triomphale, mettant à quatre jours de Beyrouth et de Damas — au lieu de quarante — le tombeau sacré du Prophète. On sait le rôle extrêmement important que peut jouer le pèlerinage musulman dans la dissémination de la peste et du choléra dans tout le bassin de la Méditerranée. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'envisager les conséquences hygiéniques d'un événement si important par ailleurs au point de vue religieux, politique ou économique[1].



La tactique sanitaire du pèlerinage islamique consiste naturellement à défendre le Hedjaz contre les pèlerins arrivant aux lieux saints, à surveiller les pèlerins au Hedjaz, puis, à protéger la Méditerranée contre ces pèlerins retour du Hedjaz. L'ouverture de la ligne de Damas à Médine ne paraît pas de nature à amener de grandes modifications dans la première partie de ce programme. Les pèlerins forment en effet deux grands groupes. Il y a les *pèlerins du sud* (Javanais, Malais, Indiens, Persans, venant d'au delà du détroit de Bab el Mandeb) et les *pèlerins du nord*, venant d'au delà de l'isthme de Suez (Turcs, Syriens, Egyptiens, Moghrabiens, Musulmans du Caucase et de Crimée, Afghans, Mongols, Chinois, etc.). Encore que le Transsibérien et la ligne nouvelle de Kokand à Tachkend et à Orenbourg soient de nature à favoriser beaucoup l'infection des lieux saints par quelques-uns des éléments de ce deuxième groupe, c'est surtout le premier qui est dangereux au point de vue de l'introduction de la peste et du choléra au Hedjaz. Les lazarets de Camarou et d'Abou Saad sont destinés à lui faire subir une période d'observation et une désinfection, et il va de soi que le chemin de fer du Hedjaz laisse absolument intacte cette partie de l'organisation sanitaire du pèlerinage. Par contre, il est de nature à modifier sensiblement les conditions de l'observation des pèlerins au Hedjaz même.

Jusqu'ici, bien que Médine et La Mecque soient des villes également saintes, la moitié environ des pèlerins, reculant devant la difficulté et la cherté des communications, se contentait de visiter La Mecque et renonçait à venir prier à Médine devant le tombeau du Prophète.



Tracé du chemin de fer du Hedjaz emprunté à l'ouvrage de MM. Riffat et Essad. Rapport sur le voyage de retour de la caravane sacrée. Constantinople, 1907.

Dès maintenant, le nombre des pèlerins de Médine va augmenter dans de notables proportions, et rares seront les Musulmans qui ne visiteront pas les deux villes. Lorsque La Mecque et Médine seront reliées entre elles par le chemin de fer, il est bien certain que tous les Musulmans sans exception tiendront à accomplir le double pèlerinage. D'où augmentation considérable de l'importance sanitaire de Médine. Il est à remarquer aussi que si la religion musulmane prescrit à ses fidèles de se trouver à La Mecque au moment des fêtes du Kourban-Baïram, elle ne spécifie pas l'époque à laquelle doit être visitée Médine. Les uns visitent le tombeau du Prophète avant le Kourban, les autres après. La conséquence de cette latitude est qu'à La Mecque il n'y a guère de pèlerins pendant plus de deux mois, tandis qu'il y en a pendant six mois à Médine.

L'ouverture du chemin de fer aura pour résultat d'augmenter encore ce délai, et il y aura désormais à Médine des pèlerins pendant presque toute l'année, ce qui n'est nullement négligeable au point de vue hygiénique; à l'aller comme au retour du pèlerinage, Médine va constituer désormais une véritable tête d'étapes. C'est là que se formeront les caravanes se rendant à La Mecque, soit directement, soit par voie de Jambo et de Djeddah. C'est là aussi que se rassembleront les pèlerins avant de prendre le train qui devra les ramener chez eux. Dans ces conditions, on conçoit facilement quel rôle pourrait jouer cette ville dans la dissémination de la peste et du choléra au Hedjaz même et en dehors du Hedjaz, si la surveillance médicale y était insuffisante. La création à Médine d'un office sanitaire vraiment digne de ce nom s'impose de toute évidence.

⁂

A l'heure actuelle, la défense de la Méditer-

1. Pour plus de détails, voir : P. Remlinger. « Les nouvelles conditions sanitaires du Pèlerinage Musulman ». *L'Hygiène générale et appliquée*. Septembre 1908.

ranée contre les pèlerins retour du Hedjaz est assurée en première ligne par le lazaret de Tor, situé au bord de la mer Rouge, à l'extrémité sud de la péninsule du mont Sinaï. Les pèlerins y purgent une quarantaine et y subissent une désinfection à leur sortie des lieux saints. Ce lazaret, parfaitement installé, fonctionne de façon irréprochable. Malheureusement, la sévérité de la discipline qui y règne et l'élévation des droits sanitaires qui y sont perçus lui ont attiré, chez les pèlerins, une impopularité irrémédiable. Nombreuses sont les raisons qui, pour aller au Hedjaz, feront préférer aux pèlerins du Nord la voie de terre à la voie de mer; désir : d'imiter le Prophète, qui ne se rendit jamais de Médine à La Mecque par voie de mer; de visiter Damas et Jérusalem, qui sont, elles aussi, des villes saintes de l'Islam; de subventionner la ligne du Hedjaz, de préférence aux compagnies de navigation, presque toutes étrangères, etc. A ces raisons, s'ajoutera pour le retour, le désir d'échapper à El Tor. Déjà, en 1908, bien que le terminus de la voie ferrée fût encore à 200 kilomètres de Médine, 15.000 pèlerins n'ont pas hésité, pour ne pas passer par El Tor, à faire de six à huit jours de voyage à travers le désert en payant très cher leurs montures! Que sera-ce, en 1909, lorsque les trains partiront de Médine même; dans quelques années, lorsque la voie aura été poussée jusqu'à La Mecque? Une diminution très notable est à prévoir dans le chiffre des pèlerins que recevra désormais El Tor, et il est même probable que ce lazaret sera réduit, à bref délai, à n'hospitaliser que les seuls Egyptiens. C'est sur la ligne même du Hedjaz que la grande majorité des pèlerins devra donc subir une première observation et une première désinfection. Le Conseil supérieur de santé de Constantinople a fait son choix de Tébouk pour l'installation du lazaret destiné à remplacer ainsi El Tor. Espérons qu'il le remplacera vraiment et que, tout en évitant son impopularité parmi les Hadjis, il ne tardera pas à jouir de la même faveur que lui dans les milieux scientifiques. Il importe cependant de faire remarquer que les quarantaines terrestres, quelque bien dirigées qu'elles soient, offrent toujours moins de garanties que les quarantaines maritimes, et que, de ce fait, les lazarets de la Méditerranée, où les pèlerins subissent avant de rentrer dans leur pays une dernière observation, verront leur importance augmenter. Il sera certainement nécessaire d'y prendre à l'avenir des précautions plus grandes que par le passé. Ceci intéresse tout particulièrement la France, en raison du nombre élevé de sujets algériens et tunisiens qui, chaque année, participent au pèlerinage.

***

Nous ferons remarquer, en terminant, que le tracé du chemin de fer de Médine à La Mecque n'est pas encore définitivement arrêté. Ce tronçon (400 kilomètres en ligne droite par la route dite Charki; 460 kilomètres par la route incurvée dite Soultani que représente notre tracé) est de beaucoup celui qui présentera les difficultés d'établissement les plus considérables. Les Bédouins qui vivent à peu près exclusivement du transport des pèlerins — particulièrement entre les deux villes — ont vu d'un très mauvais œil l'établissement de la voie ferrée. A tout prix, ils veulent empêcher le rail d'atteindre La Mecque, et c'est sur le dernier tronçon que doit porter tout l'effort de leur résistance. Celle-ci menace d'être si sérieuse, que quelques pessimistes entrevoient déjà l'abandon des travaux. Dans cette hypothèse, Médine demeurerait définitivement la tête de ligne du Hedjaz, et ceci ne serait pas pour diminuer son importance hygiénique, dont nous avons signalé le développement grandissant.

P. Remlinger.

BIBLIOGRAPHIE

1724. — **Ch. Dopter.** — Les dysenteries. *Etude bactériologique.* 1 vol. in-18, de 299 pages, avec 10 figures et 12 planches hors texte. Cartonné toile. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

J.-W. Gleitsmann. — Paralysies laryngées (récurrent et abducteur). Remarques anatomiques et physiologiques. Etiologie des paralysies d'origine centrale.

H. Luc. — Troisième contribution à la question du diagnostic et du traitement de la périostite temporale suppurée d'origine auriculaire sans suppuration intra-osseuse.

H. Bourgeois. — Thrombo-phlébite otique du sinus caverneux. Guérison.

G. Mahu. — Périsinusite et abcès extradural latents d'origine otique chez un homme de soixante ans. Opération. Guérison.

Cauzard. — De l'esthétique de la chirurgie des sinus frontaux dans la cure radicale des sinusites chroniques.

Robert Foy. — L'impotence fonctionnelle nasale. Son traitement par la rééducation.

H. Aboulker. — Valeur diagnostique de l'immobilisation de la corde vocale (quatre observations).

Sociétés savantes.

Société belge d'otologie, de laryngologie et de rhinologie.

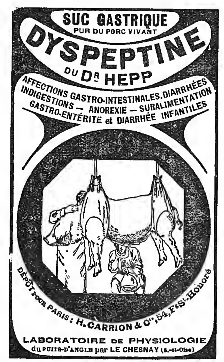
Académie médico-chirurgicale.

Bibliographie.

Nécrologie.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».


SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT
DYSPEPTINE
DU Dr HEPP
AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES
DÉPÔT POUR PARIS: H. CARRION & Cie, 54, Fg St-Honoré
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PUITS-D'ANGLE par LE CHESNAY (S.-et-Oise)

FACULTÉ DE PARIS

L'enseignement de l'anatomie. — Se rendant à l'invitation que leur avait adressée le doyen de la Faculté de médecine, les étudiants de première et de deuxième année lui ont envoyé une délégation chargée de lui présenter l'expression de leurs desiderata.

Le doyen a reçu dans l'après-midi de samedi les délégués, qui lui ont laissé écrites, au nombre de quatre, leurs réclamations.

La commission chargée, conformément aux dispositions de l'article 16 de l'arrêté du 30 Novembre 1878, de veiller au fonctionnement de l'enseignement de l'anatomie pratique, commission composée du professeur d'anatomie, M. Nicolas, du professeur de médecine opératoire, M. Quénu, du professeur d'anatomie pathologique, M. P. Marie, réunie sous la présidence du doyen pour examiner ces desiderata, est d'avis :

1° Que dès maintenant, en exécution des conventions (1895) de la Faculté avec l'administration de l'Assistance publique, un certain nombre d'étudiants soient désignés pour disséquer à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux (Clamart) ;

2° Par suite de cette mesure, les tables se trouvant dégagées à l'Ecole pratique, il devient possible de ramener aux chiffres antérieurs le nombre des étudiants appelés à disséquer autour de chaque table ;

3° et 4° En ce qui concerne la répartition des pavillons entre les élèves de première et deuxième années, et les conférences d'ostéologie, la commission est d'avis que ce sont là des questions qui relèvent directement du professeur d'anatomie.

Le doyen a adopté cet avis.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (Professeur Dieulafoy). — Leçon du samedi 21 Novembre. Discussion sur la nature et sur la localisation d'une lésion cérébrale (malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 19).

Clinique d'accouchement Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de pratique obstétricale* par MM. Cathala, ancien chef de clinique, et Devraigne, chef de clinique-adjoint.

Réservé aux docteurs français et étrangers et aux étudiants ayant 16 inscriptions.

Le cours commencera le 16 Novembre 1908. — Il comprendra 18 leçons à la suite desquelles les élèves seront exercés individuellement aux manœuvres obstétricales. Les leçons auront lieu tous les jours à 4 heures du soir. — Les manœuvres se feront à 2 heures.

Programme du Cours : 16 Novembre : M. Devraigne. Diagnostic des présentations et positions par le palper, l'auscultation et le toucher. — 17 Novembre : M. Devraigne. Conduite à tenir dans les présentations de la tête (sommet, face, front). — 18 Novembre : M. Devraigne. Conduite à tenir dans la présentation du siège. — 19 Novembre : M. Cathala. Conduite à tenir dans la présentation de l'épaule. — 20 Novembre : M. Devraigne. Dystocie par excès de volume du fœtus, par procidence des membres et du cordon. — 21 Novembre : M. Devraigne : Technique de l'accouchement prématuré artificiel. Procédés de dilatation du col, leurs indications particulières. — 23 Novembre : M. Cathala. Technique de l'application du forceps dans la présentation du sommet. — 24 Novembre : M. Cathala. Technique de l'application du forceps dans la tête défléchie. — 25 Novembre : M. Cathala. Technique de la version par manœuvres externes et de la version podalique par manœuvres internes. — 26 Novembre : M. Cathala. Extraction de la tête dernière. — 27 Novembre : M. Devraigne. Conduite à tenir dans les bassins viciés. — 28 Novembre : M. Cathala. Technique de l'embryotomie céphalique. — 30 Novembre. M. Cathala. Technique de la décollation. — 1er Décembre. M. Devraigne. Les hémorragies de la grossesse et de l'accouchement; leurs causes, leur diagnostic, leur traitement. — 2 Décembre : M. Cathala. Rupture utérine. Déchirures du col et du périnée. Périnéorraphies. — 3 Décembre : M. Devraigne. Avortement et ses complications. Conduite à tenir. — 4 Décembre : M. Devraigne. Accidents de la délivrance; leur traitement. — 5 Décembre : M. Cathala. Traitement de l'infection puerpérale.

Le droit à verser est de 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Une place de chargé de cours complémentaire d'anatomie et physiologie élémentaires (fondation de l'Université de Bordeaux) est créée à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

Un délai de quinze jours est accordé aux candidats pour produire leurs demandes et titres au recteur, président du Conseil de l'Université.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier* : M. Beauvisage, à Lyon.

Chevalier : MM. Courmont, E. Weill, à Lyon; Ferré, Arnozan, à Bordeaux.

Enseignement médical complémentaire. — Une série de cours pratiques à l'usage des médecins praticiens et des étudiants seront donnés en Novembre, Décembre 1908 et Janvier 1909 sous le patronage de l'Institut catholique de Paris, par un groupe de médecins et chirurgiens des hôpitaux, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de praticiens spécialistes. Ces cours, au nombre de 20, essentiellement pratiques, avec examens de malades et applications de traitement par les élèves, comprendront les principales spécialités : chirurgie générale et traumatique, maladies des voies urinaires, gynécologie, accouchements, oto-rhino-laryngologie, chirurgie infantile et orthopédie, chirurgie dentaire, électrothérapie et radiologie, méthode de l'examen clinique médical, thérapeutique pratique, hygiène alimentaire et régimes, médecine infantile et puériculture, maladies du système nerveux, maladie de la peau et syphilis, hydrothérapie et psychothérapie, massage, accidents du travail, hydrologie, méthodes de laboratoire.

L'inauguration des cours a eu lieu le lundi 16 Novembre.

Droit d'inscription : 20 francs pour deux cours; 40 francs pour l'ensemble des cours.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Rondeau, 18, rue du Luxembourg, de 4 à 6 heures.

Société de psychiatrie de Paris. — La prochaine séance de la Société de psychiatrie de Paris aura lieu le jeudi 19 Novembre, à 9 h. 1/2 du matin, à l'Asile Sainte-Anne, dans le service de la clinique.

Ordre du jour : 1° M. Delmas : Un cas d'amnésie par pendaison ; 2° M. Claude : Sur un cas de catatonie avec présentation de pièces anatomiques ; 3° MM. Klippel et Lhermitte : Sur trois cas de démence précoce avec présentation de pièces ; 4° MM. Séglas et Cotard : Sur une forme particulière de stéréotypie chez un dément précoce ; 5° M. Joffroy : Troubles mentaux chez un électrocuté ; 6° MM. Dupré et Charpentier : Sur un cas de fugue épileptique ; 7° MM. Kindberg et Wallon : Un cas de sitiophobie chez un enfant ; 8° M. Charpentier (René) : Sur un cas de paranoïa ; 9° M. Vallon : Sur un cas de paralysie générale traumatique ; 10° M. Glénard (R.) ; Deux cas d'hallucinations visuelles avec et sans délire chez des tabétiques.

N. B. — La séance commencera à 9 h. 1/2 très précises.

Ecole d'application de médecine et de pharmacie de Toulon. — M. le médecin de 1re classe Viguier est nommé à l'emploi de chef de clinique chirurgicale à l'école d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe de Toulon.

La méningite cérébro spinale. — On annonce l'apparition à Rennes, dans la garnison, d'une épidémie de méningite cérébro-spinale. Une dizaine de cas, sans suites mortelles, ont jusqu'ici été signalés.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 2e classe, M. Boisson passe à l'hôpital militaire Saint Martin et est détaché à l'Ecole supérieure de guerre à Paris.

Médecins-majors de 1re classe, M. Buy est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Toul; M. Ruotte passe au ministère de la Guerre (7e direction); M. Lalitte est maintenu à l'hospice mixte de Toul comme médecin traitant.

Médecins-majors de 2e classe, M. Marie passe au 159e régiment d'infanterie; M. Bouffandeau est affecté aux salles militaires de l'hôpital mixte du Havre; M. Stéfani passe au 20e escadron du train des équipages militaires; M. Lambroschini passe au 22e régiment d'artillerie; M. Pascal passe au 16e bataillon d'artillerie à pied; M. Carret passe au 119e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Dupont passe au 110e régiment d'infanterie; M. Bodin passe au 5e régiment d'infanterie; M. Lère passe au 102e régiment d'infanterie; M. Cathala passe au 34e régiment d'artillerie.

Médecins aides-majors de 2e classe, M. Moner passe au 14e bataillon de chasseurs à pied; M. Mouchard passe au 25e bataillon de chasseurs à pied.

M. le médecin inspecteur Darricarrère, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Lyon, est placé à dater du 12 Octobre 1908, dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Corps de santé des troupes coloniales. — MM. les médecins aides-majors Gassin et Regnault sont affectés, le premier au 56e régiment d'infanterie et le second au Congo français (activité hors cadres).

Médecin des asiles. — M. Truelle est nommé directeur-médecin de l'Asile d'aliénés de Moisselles (Seine-et-Oise).

— M. Rodiet est nommé directeur-médecin de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).

Une nouvelle Société médicale. — Aux médecins que la question de l'Esperanto intéresse, on nous prie de faire savoir qu'il vient de se créer une association internationale, la *Tutmonda Esperantista Kuracista Asocio*, qui facilitera dans une grande mesure les relations entre les médecins du monde entier, qu'il s'agisse de recherches scientifiques, enquêtes internationales sur tel ou tel sujet, voyages d'études, etc... *Président* : professeur Dor, de Lyon ; *Vice-présidents* : Drs Myrs, d'Altona, et Whitaker, de Liverpool ; *Secrétaire* : Dr Robin, de Varsovie. La cotisation est de 5 francs par an (*Tresorier* pour la France : Dr Artigues, 5e régiment du génie, à Versailles); elle donne droit, outre les avantages de l'Association, au journal mensuel : *La Voĉo de Kuracistoj* (Demander numéro spécimen au Dr Stefan Mikolajski, rue Sniadeckich, 6, à Lwow, Autriche-Galicie).

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Benjamin Anger, chirurgien honoraire des hôpitaux et professeur agrégé à la Faculté de médecine.

CONCOURS

Médecin-adjoint de Bicêtre et de la Salpêtrière. — Le jury de ce concours est actuellement composé de MM. Voisin, Roubinovitch, Bruhl, Jacquet, Lesage, Vigouroux, qui ont accepté. M. Deny n'a point encore fait connaître son acceptation.

Externat. — Pathologie. — *Séance du 16 Novembre.* — *Brûlures.* — Ont obtenu : MM. Rouffiac, 11 ; Dombrowski, 11 ; Récbon, 16 ; Fournier (L.), 13 ; Schmertz, 13 ; Plamoles ; Gresset, 16 ; Ruelle, 12 ; Quantin, 8 ; Grisoni, 9 ; de Rymon ; Quenyroi, 15 ; Lebouc, 13 ; Broca, 10 ; Salomon, 13 ; Salvarelli, 8 ; Mlles Ponsin, 17 ; Solovieff, 11 ; Sempé, 13 ; Schapiro, 14. — *Absent* : M. Riol.

Elèves en pharmacie des dispensaires. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Berthelot, Viaux, Guéguen, Portes, Thibault (Ch. P.).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... **10** fr.
Union postale............ **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

RÉORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris est, d'après les statistiques américaines, la bibliothèque médicale la plus riche du monde. Elle comptait 200.000 volumes contre 170.000 à la bibliothèque de l'Académie militaire de médecine de Saint-Pétersbourg et 160.000 à la bibliothèque du Surgeon general office de Washington, qui viennent immédiatement après la bibliothèque parisienne.

Figure 1. Vase de pharmacie.

En réalité, ce chiffre de 200.000 volumes est un minimum; si on compte les thèses, les ouvrages en double, le chiffre d'ouvrages distincts que



possède notre Faculté est d'environ 300.000.

Les travailleurs médicaux ont à Paris ample matière à recherches bibliographiques; car, outre la bibliothèque de la Faculté, ils ont encore à leur disposition la très riche bibliothèque de l'Académie de Médecine, la bibliothèque de l'Hopital Saint-Louis, etc., etc.

Une des particularités de notre bibliothèque est sa richesse en manuscrits anciens et en incunables qui, avec une assez belle collection de jetons des Doyens, sont conservés dans une armoire de fer dans le cabinet particulier du bibliothécaire. Parmi ces ouvrages rarissimes, il faut citer les œuvres d'Avicenne, d'Averrhoës, d'Avenzoar, les *Concordances* de Pierre de Saint-Flour; l'*Antidotarium* d'Albucasis; le *Totum continens* de Rhasès, etc.

Une autre série de documents d'un prix inestimable pour les historiens est la collection des manuscrits connus sous le nom de *Commentaires* et qui compte 24 volumes. Voici leur teneur :

Dès l'origine de l'Ecole, chaque doyen était tenu de rédiger une espèce de compte-rendu ou de journal, sur lequel il inscrivait minutieusement tous les faits relatifs à son décanat : recettes et dépenses de l'Ecole; ses relations avec l'Université, l'Eglise et le Roi; les décisions prises dans ses Assemblées solennelles; les noms des professeurs et des élèves; les examens subis, les thèses soutenues, etc., etc... Cette obligation fut, selon toute apparence, imposée au doyen depuis le moment où la Faculté se forma en compagnie distincte, c'est-à-dire depuis la fin du XIIIe siècle. Les premiers registres sont malheureusement perdus, et ceux que possède l'Ecole commencent seulement en 1395.

N'oublions pas de mentionner les recueils d'admirables dessins en noir ou en couleurs relatifs à l'Anatomie, entre autres les dessins de Lairesse.

Citons également, comme ouvrages anciens, les divers catalogues des livres de la Bibliothèque, catalogue de Baron, catalogue de Bourru, catalogues des livres de l'Ecole de Chirurgie.



Figure 2.

Frontispice du Recueil des *Questiones medicæ in Scholis Parisiensibus agitatæ ab anno 1539 ad annum 1590*, réunies par Hyacinthe-Théodore Baron, lors de l'organisation de la Bibliothèque de la Faculté vers 1746.

⁂

M. A. Boinet vient ces jours-ci de publier un catalogue des 767 volumes de manuscrits de la Bibliothèque de la Faculté de médecine; ce catalogue rendra les plus grands services à tous les curieux d'art, d'histoire et de médecine.

Parmi ces manuscrits anciens, figure un document qui jette un jour singulier sur les mœurs des anciennes époques; c'est une lettre adressée au roi Louis XI par le Conseil de la Faculté.

Louis XI, qui, toujours tremblant, s'intéressait fort à la Médecine, désira avoir dans sa bibliothèque les œuvres de Rhasès. Jean de la Driesche, président de la Chambre des comptes et trésorier de France, alla donc, au nom du roi, trouver le doyen Jean Loiseau et le pria de confier à Sa Majesté les deux volumes formant le Totum continens Rhasis. Louis XI s'engageait à ne les conserver que pendant le temps strictement nécessaire « pour en tirer copie ».

Cette demande émut beaucoup la Faculté, elle comprenait qu'un volume, une fois entre les mains du roi, serait bien difficile à recouvrer. Les professeurs discutèrent longuement, et finirent par décider qu'ils ne se dessaisiraient de leur cher Rhasès que sous bonne caution, savoir : douze marcs de vaisselle d'argent, et un billet de cent écus d'or qu'un riche bourgeois, nommé Malingre, consentait à souscrire pour le Roi. Dès que ces gages furent fournis, le volume fut remis au président de la Driesche, avec une lettre qui est encore conservée dans les archives de la Bibliothèque, et où la Faculté profitait de l'occasion pour apprendre au Roi qu'elle était très pauvre, qu'elle avait depuis longtemps des projets d'agrandissement, et qu'une subvention gouvernementale serait reçue avec reconnaissance. Louis XI fit la sourde oreille pour la subvention, mais se montra loyal emprunteur : le 24 Janvier 1472, les œuvres de Rhasès rentraient à la Bibliothèque et la Faculté restituait

les gages qu'elle avait exigés. En ces lointaines époques, les bibliothécaires avaient de la peine à faire rentrer les livres prêtés. En Mars 1471, le doyen menaçait de peines sévères tous eeux qui tardaient à rapporter les volumes qui leur avaient été confiés; les menaces étaient probablement insuffisantes, car on fut obligé de ne prêter les livres que si l'emprunteur remettait à la Bibliothèque un gage d'une valeur supérieure à celle du volume emporté.

Je me suis laissé dire que de nos jours, les bibliothécaires ne sont guère plus heureux.

Néanmoins, il faut croire que tous les livres prêtés ne sont pas perdus, car le nombre des volumes n'a cessé de progresser; avec la multiplication des périodiques médicaux, il s'est accru si rapidement, ces dernières années, que la place manquait pour ranger les volumes, et que le bibliothécaire rédigeait rapports sur rapports pour obtenir un élargissement des locaux disponibles.

⁂

Dès son entrée en fonctions, M. le doyen Landouzy prit en mains la cause de la Bibliothèque devant le Conseil de la Faculté; il réussit, grâce à l'obligeante intervention du Recteur, M. Liard, président du Conseil de l'Université de Paris, à obtenir de l'Université de Paris une aide pécuniaire très importante, et fit aboutir un plan d'ensemble exécuté à la satisfaction de tous.

Les modifications qui viennent d'être apportées aux locaux de la Bibliothèque de la Faculté de médecine ont été rendues indispensables du fait de l'insuffisance absolue de l'espace réservé au magasin des livres.

Un seul parti était à prendre; celui d'établir dans la très haute salle de lecture un plancher intermédiaire à 2 m. 50 au-dessus du premier étage. Cette solution avait non seulement l'avantage de procurer un entresol servant de magasin de livres, mais encore celui de rapprocher d'autant les tables de lecture du bas des croisées de la façade, c'est-à-dire à 2 mètres au lieu de 4 m. 50, en atténuant de la sorte l'impression d'obscurité que produisait l'ancienne salle.

Cette solution avait déjà été proposée, il y a quinze ans, mais le service d'architecture de la Ville de Paris, qui avait dû être consulté à cet égard, avait refusé son approbation. Aussi fallut il se contenter de magasins dont la contenance devait arriver bientôt à une extrême limite.



Figure 3

Frontispice des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Cette gravure a figuré dans le rapport de Th. Tuffier sur le Musée rétrospectif de Médecine et de Chirurgie à l'Exposition universelle de 1900.

La question fut donc reprise dès que le professeur Landouzy fut nommé doyen. On en revint au premier projet, et dès le 1er juillet, on se mit à l'œuvre, avec l'engagement de rendre la salle au service pour la rentrée de Novembre.

Au niveau du plancher du premier étage, auquel aboutit le grand escalier de la Faculté, et après avoir franchi la porte d'entrée de la Bibliothèque, on trouve un escalier droit, en fer et en pierre, avec rampes en fer forgé d'un travail très artistique, qui conduit au niveau du nouveau plancher de la salle de lecture.

Ce plancher tout en fer a été construit de façon à réserver le plus de hauteur possible à l'entresol, quoique tous les livres qui doivent y être déposés dussent être accessibles à la main, sans l'intermédiaire d'escabeaux. Le dit plancher se compose de poutrelles en fer sur lesquelles portent directement des dalles en béton armé de 0 m. 05 d'épaisseur. Pour éviter le bruit du piétinement sur ces dalles, et empêcher la production de la poussière qu'eût produit leur œuvre, toute la surface a été surmontée par deux épaisseurs de produits à base de liège. La première consiste en plaquettes de liège aggloméré, sur lesquelles a été étalé un linoleum d'un ton verdâtre; ces deux épaisseurs réunies forment un ensemble comparable à un tapis en moquette, sans en avoir l'inconvénient provenant de l'accumulation de la poussière.

La paroi opposée aux croisées a reçu deux étages de casiers avec balcon intermédiaire se raccordant avec ceux existant aux extrémités de la salle. Ces deux étages procurent ainsi 550 mètres de rayons directement accessibles, quoique l'étage inférieur soit séparé des tables de lecture au moyen d'un grillage destiné à empêcher les lecteurs de prendre eux-mêmes les volumes dont ils ont besoin.

Vers le milieu de la salle, faisant face aux croi-

sées, se trouve disposé le bureau des bibliothécaires de service.

Au fond de la salle, ont été ménagés, à la disposition des lecteurs, deux rangs de tables destinées à recevoir le catalogue, chacune d'elles comportant trois rangés de boîtes à fiches superposées.

Des escaliers de service relient directement la salle de lecture au magasin de livres de l'entresol, qui contient 28 épines de rayonnages de 7 tablettes, complétées par celles adossées sur les murs longitudinaux qui, toutes ensemble, présentent un développement de 3.450 mètres. Les tablettes minces de la salle de lecture, et les magasins, offrent donc un supplément de place, pour les livres, de 4.000 mètres; toutes les nouvelles tablettes sont mobiles et supportées par 4 taquets en cuivre.

Cet étage d'entresol ne pouvant tirer grand jour du côté de la façade sur le boulevard, percée seulement de petites meurtrières, il a fallu ouvrir quelques baies sur le mur opposé.

L'ensemble n'est évidemment pas éblouissant de lumière; mais, tel quel, il est suffisant pour qu'on puisse circuler en plein jour et établir une aération indispensable pour l'hygiène des volumes.

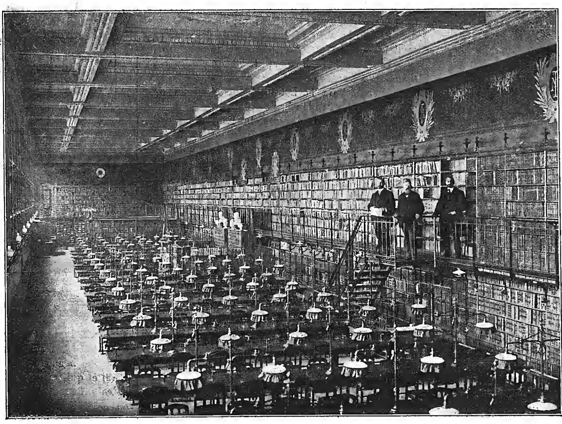


Figure 4. — Vue d'ensemble de la salle de lecture.

La disposition du magasin de livres a obligé, comme pour ses semblables, d'adopter l'éclairage électrique, dont l'emploi a été généralisé pour tous les services dépendant de la Bibliothèque. Une installation très soigneusement faite permet d'espérer qu'aucun accident sérieux n'est à redouter.

Le chauffage, de son côté, est effectué par la vapeur à haute pression, venant d'un centre de chauffe placé sous l'amphithéâtre de Pharmacologie. Une canalisation spéciale alimente la Bibliothèque, qui peut être chauffée indépendamment et en dehors des heures des autres locaux.

Trois postes d'incendie, un à chaque extrémité et un au milieu, permettraient de lutter avec efficacité contre tout commencement d'incendie, la sécurité étant assurée en plus par des rondes de nuit qui se font régulièrement.



Figure 5. — Bureau des bibliothécaires.

⁂

Le local qui, avant 1891, servait de salle de lecture a été aménagé pour remplacer l'ancienne salle réservée, et pour être mis à la disposition des professeurs, des agrégés et des étudiants préparant spécialement leur thèse.

Malgré les agrandissements considérables, l'agencement nouveau permettra de satisfaire plus rapidement et plus facilement les lecteurs; on comprendra l'importance de la rapidité dans la distribution des livres, quand on songe que le nombre des lecteurs fréquentant la Bibliothèque dépasse chaque année 100.000, et que le nombre des volumes communiqués en séances de lecture dépasse 150.000 par an.



Le Doyen Landouzy s'est rappelé que la Médecine, comme les Arts, est fille d'Apollon; aussi a-t-il tenu à ce que la partie esthétique ne fût pas négligée; les écussons ont été restaurés et rafraîchis; un nouvel escalier à rampe finement ouvragée a été posé et on prépare une porte de bronze de grand style.

Surmontant le bureau des bibliothécaires, Hippocrate et Galien, en compagnie de Guy Patin, président aux lectures studieuses. Au-dessus de la table où les lecteurs inscrivent leurs demandes, figure en bonne place une estampe de Noé Legrand reproduisant la fresque du grand amphithéâtre, « *les grandes figures de l'histoire de la Médecine* ». De chaque côté de l'escalier nouveau figureront les anciennes et très belles estampes de Thèses, tandis que de magnifiques faïences — don de l'Assistance publique de Paris — au-dessus du bureau des bibliothécaires rappellent que la Pharmacie est sœur de la Médecine.



Les travaux effectués pendant les vacances ont été enlevés allègrement « à la française », et du tour de force accompli en si peu de temps, on peut louer à la fois le Doyen et son Assesseur, M. Gerhardt, l'éminent architecte; M. Louis Hahn, bibliothécaire; M. Lucien Hahn, bibliothécaire adjoint; MM. Noé Legrand et Cornillot, sous-bibliothécaires, sans oublier leurs modestes collaborateurs du personnel.

Tout le monde a voulu que la rentrée scolaire trouvât la Bibliothèque prête à recevoir ses visiteurs, et disposée pour fournir pendant vingt ans encore de la place aux ouvrages que préparent les nouvelles générations médicales.

P. Desfosses.

Si la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine est la plus riche bibliothèque médicale du monde, elle est aussi la plus ancienne. Rappelons brièvement ses origines en nous aidant du travail de Franklin [1]. On trouve la preuve certaine de l'existence d'un commencement de Bibliothèque à la Faculté dès l'année 1391; le premier volume des *Commentaires* nous apprend que, sous le décanat de Richard de Baudribosco, l'Ecole avait donné en gage à Guillaume Boucher, médecin de Philippe de Bourgogne et de Charles VI, trois ouvrages en retour d'une somme de vingt-deux francs prêtée à la Faculté.

En 1395, Pierre Desvallées, nommé doyen, déclare avoir reçu les anciens statuts de l'Ecole, un registre contenant ses privilèges, le sceau de l'Université, plusieurs clefs dont six à usage inconnu, etc., et en outre tous les livres qui composaient alors la Bibliothèque de la Faculté, et qui étaient au nombre de 12.

L'inventaire qui fut dressé l'année suivante pour l'élection de Jean de Marle comprend exactement les mêmes ouvrages. Ces livres, d'ailleurs, étaient considérés comme le véritable trésor

1. Albert Franklin. — « Recherches sur la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris », 1864.

de la Faculté, et c'est à eux qu'elle avait recours quand ses coffres étaient vides. Plus d'une fois elle les engagea pour de fortes sommes. Au

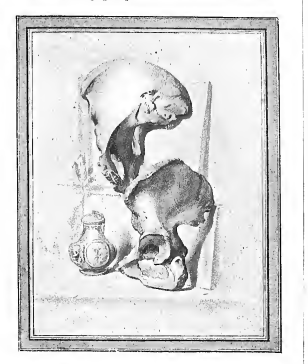


Figure 6.
Dessin de Lairesse.

xvie siècle, à plusieurs reprises des livres furent volés; aussi, malgré quelques dons, la Bibliothèque de l'Ecole resta longtemps très pauvre.

C'est à l'année 1733 que remonte, en réalité, l'origine de la Bibliothèque de la Faculté, et c'est au savant Picoté de Belestre que revient l'honneur de cette création. Il avait réuni une collection très précieuse, qu'il laissa à son ami Claude-Joseph Prévost, avocat au Parlement. Celui-ci, suivant les dernières volontés de Belestre, était tenu de donner ces livres à un des établissements d'instruction de l'Académie de Paris. Claude Prévost se dessaisit de ses livres en faveur de la Faculté de Médecine, à condition que la Bibliothèque serait publique. A cette époque, un catalogue fut dressé par le doyen Hyacinte-Théodore Baron; on nomma le premier bibliothécaire, qui fut Baude de la Cloye.

On arrêta que la Bibliothèque serait ouverte à tous ceux qui s'y présenteraient, médecins, étudiants, lettrés, érudits, les jeudis de deux heures et demie jusqu'au soir pendant toute l'année scolaire. C'est le 3 mars 1746 qu'eut lieu la séance d'ouverture.

Le service de la Bibliothèque continua dès lors avec une grande régularité.

A partir de cette époque, la Bibliothèque de la Faculté s'enrichit progressivement, régulièrement, et, au commencement de la Révolution, elle renfermait environ 15.000 volumes.



Figure 7.
Vase de pharmacie qui figure au-dessus du bureau du bibliothécaire.

La loi du 18 Août 1792 anéantit la Faculté de médecine et l'Ecole de chirurgie. Celle du 4 Décembre 1794 les reconstitua sous le titre d'*Ecole*



Figure 8.
Dessin de Lairesse.

de santé, bientôt remplacé par la dénomination actuelle. La Faculté nouvelle fut alors installée dans les beaux bâtiments qu'elle occupe aujourd'hui et qui, avant la Révolution, appartenaient à l'Ecole de chirurgie.

La Bibliothèque de l'Ecole de chirurgie était placée dans la vaste salle où se trouve aujourd'hui le *Musée Orfila*; on la réunit aux 15.000 volumes de l'ancienne Faculté de médecine. De cette fusion naquit la Bibliothèque actuelle.

VARIÉTÉS

Les Douchoboris.

Un jour viendra peut-être où les grands phénomènes sociaux, au lieu d'être livrés au bavardage des rhéteurs, seront étudiés scientifiquement et médicalement, et où la pathologie des foules aura ses cliniciens comme la pathologie des individus.

Notre confrère D. Kleyman, dans un des derniers numéros de la *Nouvelle iconographie de la Salpêtrière* (1908, n° 3), nous apporte un document intéressant pour servir plus tard à l'histoire des rêveries socialistes qui entraînent de temps en temps les foules à partir à la recherche d'une société où régneraient la fraternité et le communisme intégral.

La France a eu ses Fouriéristes et ses Icariens, mais le bon sens de notre race eut bientôt réduit à néant ces billevesées. En Russie, une secte analogue, les Douchoboris, s'est maintenue plus longtemps ; elle a pris naissance il y a environ cent cinquante ans.

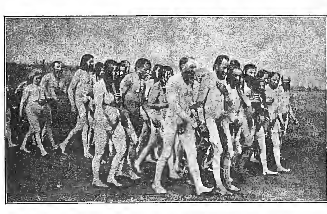
Ils étaient déjà traqués par Catherine II, parce qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité du gouvernement tzariste.

Plus tard, Nicolas Ier les exila au Caucase, dans une région très insalubre où sévissait la malaria, croyant ainsi s'en débarrasser. Mais, très laborieux, ils travaillèrent à assainir les marécages, et leur sobriété aidant, ils arrivèrent à une grande prospérité ; du fait même de cette prospérité leur société communiste se transforma peu à peu en société capitaliste et leur idéal social et mystique disparut.

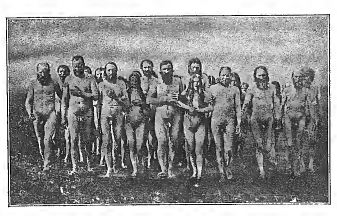
La loi sur le service militaire obligatoire fit renaître chez eux la foi primitive ; ils refusèrent de porter les armes. Toutes les recrues furent alors envoyées aux travaux forcés en Sibérie, et des villages entiers furent de nouveau exilés en vingt-quatre heures dans un district encore plus sauvage et malsain du Caucase, ce qui les a complètement ruinés.

En 1899 l'autorisation leur fut donnée d'émigrer au Canada. Ils partirent au nombre de 7.500 et se fixèrent à Ossinaboïa et Sasaktchevan, à 150 kilomètres environ de la ville de Winnipeg.

Le gouvernement canadien fit don de 160 acres de terre à chaque homme de plus de dix-huit ans.



Nombre d'entre eux, dénués de toutes ressources, reçurent des fermiers canadiens et surtout des Quakers beaucoup d'objets de première nécessité. Les pauvres formèrent une société communiste parfaite et les riches devinrent des propriétaires-fermiers.



Douchoboris en marche vers la terre promise.

Etant végétariens par dogme, ils se trouvèrent malheureux dans ce pays froid qui ne fournissait pas les légumes nécessaires à leur subsistance. D'un autre côté, les difficultés qui surgirent entre eux et le gouvernement canadien, qui exigeait l'enregistrement des naissances et des décès et des actes de propriété individuelle pour chaque lopin de terre, — chose impossible aux communistes d'Ossinaboïa, — mirent le comble à leur mécontentement.



Exploitant cet état d'esprit, quelques fanatiques les exhortèrent à aller chercher leur idéal sous un ciel plus clément.

Et ces paysans lâchèrent leurs troupeaux à travers la campagne, disant que les bêtes, créatures de Dieu, ne devaient pas travailler pour le profit des hommes. Et en bandes de 2.000 environ, hommes, femmes, enfants, ils partirent vers le Sud, marchant tous nus dans la neige à la recherche de leur chimère.

Ils allèrent ainsi jusqu'à la station de Minadosa, distante de 80 milles d'Ossinaboïa, où la police montée, aidée des fermiers et des cowboys, les fit entrer de force dans les trains malgré leur résistance acharnée qu'augmentait encore leur soif du martyre. Plusieurs enfants ont succombé pendant cette équipée.

Ramenés dans leurs villages, ils y vivent à l'heure actuelle dans un calme relatif, jusqu'à la prochaine escapade.



Les Douchoboris sont régis par un homme issu de leur milieu, appelé tantôt « Tsar » tantôt « apôtre ». Cette royauté était héréditaire et à défaut d'homme passait aux femmes. Vers l'année 1880 ils étaient gouvernés par une femme. Cette femme n'ayant pas d'enfants a désigné en mourant comme successeur un nommé Pierre Veriguine, que les Douchoboris disaient avoir été son amant et qui fut déporté en Sibérie. Pierre Veriguine revenu de Sibérie au Canada est actuellement le chef des Douchoboris. P. D.

Médication arrhénique

CACODYLATE de SOUDE CLIN

(Diméthylarsinate monosodique)

GOUTTES : 1 cgr. par cinq gouttes.
GLOBULES : 1 cgr. par globule.
TUBES STÉRILISÉS pour injections hypodermiques :
1° SOLUTION titrée à 5 centigr. par c. c.
2° SOLUTION titrée à 10 centigr. par c. c.

MARSYLE CLIN

Cacodylate de protoxyde de Fer, renfermant le Fer et l'Acide cacodylique combinés *dans des proportions thérapeutiques.*
Une dose moyenne de 0 gr. 10 par jour correspond à :
0 gr. 025 de Fer au minimum d'oxydation et 0 gr. 05 d'Acide cacodylique.

GOUTTES : 0 gr. 025 par cinq gouttes.
GLOBULES : 0 gr. 025 par globule.
TUBES STÉRILISÉS pour injections hypodermiques :
SOLUTION titrée à 5 cgr. par c. c.

CACODYLATES DIVERS EN TUBES STÉRILISÉS CLIN

CACODYLATE de GAÏACOL (Formule du Dr BARBARY) titré à 0 gr. 05 par c. c.
CACODYLATE de MAGNÉSIE titré à 0 gr. 10 par c. c.
— — titré à 0 gr. 20 par c. c.
CACODYLATE de STRYCHNINE titré à 0 gr. 001 par c. c.
CACODYLATE de SESQUIOXYDE de FER, titré à 0 gr. 05 par c. c.

MÉTHARSINATE CLIN

(Monométhylarsinate disodique, arrhénal)

GOUTTES : 1 cgr. par cinq gouttes.
GLOBULES : 1 cgr. par globule.
TUBES STÉRILISÉS pour injections hypodermiques :
SOLUTION titrée à 5 cgr. par c. c.

MÉTHARSINATE de FER CLIN

(Méthylarsinate ferrique)

GOUTTES : 1 cgr. par cinq gouttes.
GLOBULES : 1 cgr. par globule.
TUBES STÉRILISÉS pour injections hypodermiques :
SOLUTION titrée à 5 cgr. par c. c.

NÉOQUININE ARSINÉE (Falières)

Méthylarsino-Glycérophosphate de Quinine, renfermant 70 % de Quinine et 12,5 % de Méthylarsinate.

Permet à la fois le *Traitement arrhénique et quinique* (Paludisme, Grippe, Néoplasmes).

CACHETS dosés à 0 gr. 25.
CAPSULES dosées à 0 gr. 10.
TUBES STÉRILISÉS pour injections hypodermiques :
SOLUTION titrée à 0 gr. 50 par c. c.

LABORATOIRES CLIN — PARIS 1241

ENTÉRO-COLITE MUCO-MEMBRANEUSE

CONSTIPATION

Antimucose Mariani

DRAGÉES — AMPOULES

PHARMACIE MARIANI, 41, Boulevard Haussmann, 41, PARIS et dans toutes les Pharmacies.
Usine : 10, rue de Chartres — NEUILLY-sur-SEINE





SUCCOMUSCULINE - PLASMA MUSCULAIRE *extrait à froid.* - 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée.
CHAIX & Cie, *10, Rue de l'Orne, PARIS* - Contenue dans des Cruchons de grès, la "SUCCO" conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques

LIVRES NOUVEAUX

P. Poirier et A. Charpy. — *Traité d'anatomie humaine.* Tome deuxième. Quatrième fascicule. *Les Lymphatiques. Anatomie générale* par G. Delamare. *Etude spéciale des lymphatiques des différentes parties du corps* par P. Poirier et B. Cunéo. Deuxième édition entièrement refondue, avec 126 figures en

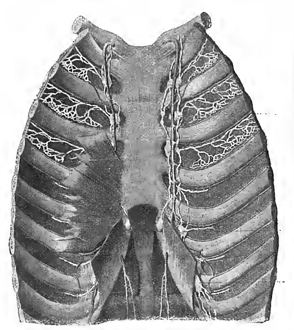


Figure 1. — *Spécimen des figures.*
Ganglions mammaires internes (Poirier).

noir et en couleurs. Paris, 1909. Prix : 8 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Les recherches histologiques modernes ont singulièrement élargi le champ de nos connaissances sur le système lymphatique ; on saisit mieux aujourd'hui toute l'importance du rôle que joue ce système dans l'organisme humain.

Le ganglion lymphatique est une *glande cytogène* comme le testicule ; le ganglion produit des lymphocytes et très probablement les grands mononucléaires.

Pour certains histologistes, les cellules ganglionnaires élaborent également des hématies, soit au moyen de leur noyau, soit au moyen de leur protoplasma.

D'autre part, à l'état pathologique, par ses macrophages, le ganglion peut devenir un centre actif d'hématophagie et par suite d'hématolyse. Il joue un rôle des plus importants dans la défense de l'organisme contre les infections.

Si le ganglion lymphatique intéresse l'histologiste par sa structure, le biologiste par ses fonctions, il n'intéresse pas moins le chirurgien par sa topographie. La recherche des ganglions lymphatiques est devenue un des temps les plus importants de la chirurgie du cancer. Aussi, est-il indispensable de posséder une connaissance aussi approfondie que possible des territoires ganglionnaires et de leurs affluents.

La deuxième édition qui vient de paraître, de l'Anatomie de Poirier, constitue à cet égard une œuvre magistrale.

Le regretté professeur Poirier avait été attiré dès le début de ses travaux d'anatomie sur l'étude du système lymphatique, et il a publié des travaux très remarqués sur les lymphatiques des différents organes ; il était tout indiqué pour écrire une œuvre complète sur ce sujet. Il a été admirablement secondé par M. Cunéo, qui a appliqué avec le succès que l'on sait la méthode de Gerota à l'étude des lymphatiques de l'estomac, de la vessie, du rectum.

D'autre part, M. Delamare a traité avec une compétence parfaite l'histologie des vaisseaux et ganglions lymphatiques, et celle si importante de la lymphe.

Aussi, le fascicule du Traité d'anatomie humaine consacré aux lymphatiques

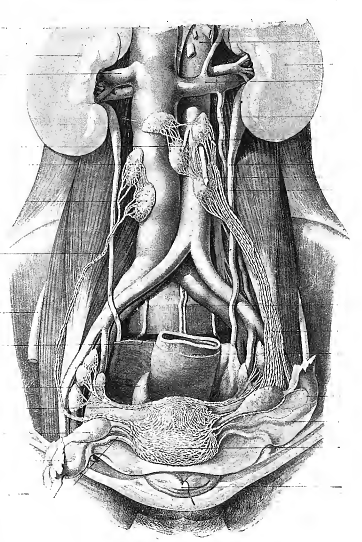


Figure 2. — *Spécimen des figures.*
Lymphatiques des organes génitaux internes de la femme (Poirier).



est non pas une simple revue générale, fruit de compilation, mais l'exposé de nombreuses recherches personnelles.

« Il donne l'état de la science *à ce jour* et indique la voie aux travaux de *demain.* »

P. D.

⁂

M. Crespin. — *L'hémoptysie parasitaire d'Extrême-Orient*, Paris, Juillet 1908. (Michalon.)

On désigne, en Extrême-Orient, sous le terme d'« hémoptysie parasitaire endémique » une affection causée par l'infestation des voies respiratoires de l'homme par un trématode, le *Paragonimus Westermanni* (Kerbert, 1878), distome de la famille des Fasciolidae.

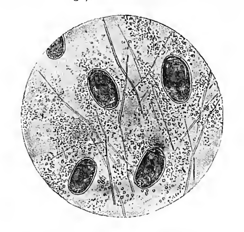
Depuis la plus haute antiquité, les médecins japonais avaient remarqué combien leurs compatriotes supportaient sans grands malaises une affection de poitrine confondue avec la tuberculose et caractérisée par des crachements de sang abondants et réitérés. En 1878, Baelz, à Tokio, découvrit, le premier, des « œufs » de Douve dans le sang expectoré par un malade et les prit pour une grégarine. L'année suivante, à Formose, Ringer trouve, à l'autopsie d'une tumeur du poumon, un parasite que Cobbold reconnut pour un Distome et dont les œufs, examinés depuis par Manson, furent identifiés à ceux que Manson lui-même venait d'isoler dans les crachats sanglants d'un Chinois ayant habité Formose.

Entre temps, en 1878, Kerbert, autopsiant les poumons de deux tigres royaux d'Asie, morts à Hambourg et à Amsterdam, y trouvait le même trématode que celui de Ringer et le nommait « Distomum Westermanni ».

Les enquêtes poursuivies au Japon, en Corée, à Manille, en Cochinchine, en Chine orientale ont permis d'établir l'extrême fréquence de cette affection parmi les populations asiatiques. Cette année même, Wurtz, au cours d'une mission en Afrique occidentale française, en recueillit une observation sur un Arabe ayant passé cinq ans à Madagascar.

Le diagnostic de l'affection est facile quand on prend la peine de rechercher avec méthode les œufs dans tout crachat sanglant. La technique est simple : diluer une parcelle de crachat dans une goutte de lactophénol et border la lamelle à l'aide de la gélatine glycérinée, puis au ripolin.

Les œufs sont caractéristiques : d'une coloration jaune brunâtre, ovales, ils ont une coque mince, un opercule plus ou moins reconnaissable à l'un des pôles ; leur contenu est granuleux. Leurs dimensions oscillent entre 80 et 100 μ de long, sur 48 à 68 μ de large. Ils sont souvent nombreux dans les produits sanguinolents. Quant au parasite, il n'a été observé, à ce jour, qu'une fois dans les crachats. On le reconnaîtrait à ses dimensions (8 à 16 millimètres de long, sur 4 à 8 de large), à sa couleur brun foncé, à sa



forme allongée ou piriforme, à ses téguments pourvus d'épines scalariformes et ses deux ventouses, l'une, buccale, terminale, l'autre, ventrale, plus grande que la buccale et située à 2 ou 4 millimètres au-dessous d'elle.

Les nombreuses autopsies pratiquées au Japon ont démontré que si le Paragonimus affecte une prédilection pour le poumon, dans lequel il creuse des cavernes, il peut envahir la plèvre. Otani, Inouye, Yamagiiva le trouvent dans le cerveau; Majake, Matsui l'extraient de la paupière inférieure, et Taniguchi, de l'orbite. Otani l'isole dans le foie, la paroi de l'intestin, les muscles de l'abdomen, le diaphragme, la peau de l'aine. Quant aux œufs, on peut les voir embolisés un peu partout, en particulier dans le foie et dans la substance encéphalique.

Il s'agit donc d'une Distomatose autrement envahissante que la Bilharziose, mais permettant, comme elle, une survie indéfiniment prolongée.

L'origine de la maladie est, pour l'homme, certaine. Le Paragonimus Westermanni est un parasite commun chez le chat, le chien, le porc, dans les contrées contaminées.

Sa présence est signalée par des vétérinaires dans des pays où l'« hémoptysie parasitaire » n'est pas encore isolée de la tuberculose bacillaire. Ainsi, aux Etats-Unis, à Ann Arbor (Michigan), Ward et Hellicott l'ont vu chez le chien ; Payne, à Cincinnati (Ohio), chez le porc.

La conclusion pratique, tirée par M. Crespin dans son travail remarquable, est que l'Europe, en particulier la France, doit s'attendre à voir la « Paragonimiase » importée chez nous, s'habituer à rechercher le parasite et se préparer à lutter contre son implantation dans les climats tempérés.

Maurice Letulle.



Georges Labey. — *Chirurgie du membre inférieur.* Deuxième édition (du *Précis de Technique opératoire* publié par les Prosecteurs de la Faculté de Paris). 1 vol. petit in-8°, de xix-240 pages, avec 241 figures dans le texte. Paris, 1909, cartonné toile souple. Prix : 4 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

Dans la collection de Technique opératoire, signalons la chirurgie du membre inférieur dont M. Georges Labey publie aujourd'hui une seconde édition. Dans ce petit livre pratique et très substantiel, les praticiens trouveront l'indication de nombreuses opérations qu'on est souvent obligé de pratiquer sur le membre inférieur : ostéotomies, amputations, arthrotomies, suture de la rotule, résections, ténotomies, sutures tendineuses, résection de veines variqueuses, etc., etc.

Le livre de Georges Labey n'est pas un des moins utiles de cette intéressante collection.

P. D.

R. Proust. — *Chirurgie de l'appareil génital de la femme.* Deuxième édition, 1 vol. in-8°, de XIX-274 pages, avec 263 figures dans le texte, Paris, 1909 (du *Précis de Technique opératoire* publié par les Prosecteurs de la Faculté de Paris). Cartonné toile souple. Prix : 4 fr. 50. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

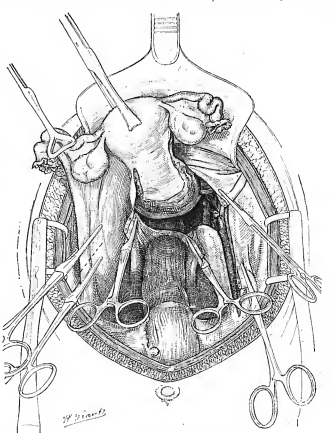


Figure 1. — *Spécimen des figures.*
Hystérectomie totale pour cancer.

Le petit précis de Technique opératoire publié par les prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris continue à remporter dans le monde des étudiants et des praticiens le plus grand et le plus légitime succès. R. Proust vient de publier une seconde édition de la Chirurgie de l'appareil génital de la femme.

Comme dans la première édition, on trouve, très clairement décrites et très clairement illustrées les opérations qui se pratiquent sur le *Périnée*, la *Vulve*, le *Vagin*, l'*Utérus* et ses *Annexes*.

L'auteur a revisé les différents chapitres; il apporte 30 figures nouvelles, d'importantes augmentations et la description de méthodes qui ont pris droit de cité tout récemment en chirurgie gynécologique. Citons, entre autres, la description de l'incision de Pfannenstiel dans la technique générale de la laparotomie, et une excellente exposition de l'hystérectomie abdominale totale pour cancer de l'utérus. Tous ceux qui s'intéressent à cette question si importante de l hystérectomie pour cancer utérin trouveront avec plaisir une technique complète de cette opération et une illustration très soignée qui leur sera des plus utiles.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1725. — **L.-H. Farabeuf et H. Varnier.** — INTRODUCTION A L'ÉTUDE CLINIQUE ET A LA PRATIQUE DES ACCOUCHEMENTS. *Nouvelle édition revue et augmentée.* 1 vol. gr. in-8°, de VIII-488 pages, avec 375 figures. Prix : 15 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1726. — **E. Meirowsky.** — UEBER DEN URSPRUNG DES MELANOTISCHEN PIGMENTS DER HAUT UND DES AUGES. 1 vol. in 8°, de VIII-123 pages, avec 8 planches en couleurs. Prix : 15 marks. (*Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

1727. — **G Köster.** — FETTRESORPTION IM DARME UND GALLENABSONDERUNG NACH FETTDARREICHUNG. 1 vol. petit in-8°, de v-98 pages, avec 6 planches hors texte en noir et en couleurs. Prix : 8 marks. (*Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE CHIRURGIE

SOMMAIRE du n° 8 (Novembre).

Ce numéro contient une *Revue générale* du Dr LECÈNE, sur l'*Occlusion aiguë duodénale post-opératoire*, avec figures.

106 analyses d'articles, parus dans les principaux périodiques, ainsi que celles des rapports et des principales communications présentés au XXIe Congrès de l'Association française de chirurgie.

Abonnement annuel : Paris, 30 fr.; départements, 32 fr.; étranger, 34 fr. Le numéro : 3 fr.

Exceptionnellement, le prix pour l'année 1908 (9 numéros, Avril à Décembre) a été fixé comme suit : Paris, 22 fr.; départements, 23 fr.; étranger, 24 fr.

A partir du 15 Décembre, le prix de l'année 1908 (tome I) sera porté à 30 francs.

***

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 11.

Mémoires originaux :

Gaujoux. — Maladie de Hirschsprung.

Girou. — Angines nécrotiques de la scarlatine.

Fr. Houssay. — Lavages intestinaux au vin rouge.

Recueil de faits :

J. Girou. — Kyste congénital de la région pectorale.

Revue générale :

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — M. PIERRE SEBILEAU, directeur de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, fera, avec le concours de ses assistants de l'hôpital Lariboisière, MM. GRIVOT, GIBERT et LEMAÎTRE, une série de conférences de médecine opératoire en 10 leçons, sur le nez, les sinus, le larynx, les oreilles et la bouche, qui commencera le lundi 30 Novembre, à 2 h. 1/2, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes des hôpitaux.

Le droit d'inscription est de 80 francs pour les docteurs en médecine et de 50 francs pour les étudiants. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

— *Conférences d'anatomie pathologique pratique*, M. L.-M. PAUTRIER commencera le mercredi 25 Novembre, au laboratoire do l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, une série de 12 conférences d'anatomie pathologique générale.

I. Prélèvement des pièces. Technique et indications de la biopsie. — II. Méthodes générales de fixation, d'inclusion et de coloration. — III. Notions d'hématologie pratique. Numération des globules rouges et des globules blancs. Recherche do l'équilibre leucocytaire. — IV. Le sang à l'état pathologique. Réactions sanguines dans les infections. Les leucémies. — V. Le cyto-diagnostic. — VI. L'inflammation aiguë. Les inflammations nodulaires chroniques. Anatomie pathologique générale de la tuberculose. — VII. Anatomie pathologique générale de la syphilis. — VIII. Généralités sur les tumeurs. Tumeurs à type conjonctif. — IX. Les sarcomes. — X et XI. Les épithéliomes. — XII. Autres types de tumeurs. Papillomes, kystes, adénomes, tératomes.

Ces conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures. Chaque conférence est suivie d'une séance de travaux pratiques. Tous les élèves sont exercés individuellement à la technique des colorations et sa font une collection de coupes. L'inscription est gratuite pour les internes des hôpitaux. Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs.

Se faire inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital des Enfants-Assistés. — *Cours pratique d'hygiène infantile*, sous la direction de M. VARIOT, avec l'assistance de MM. BARRET, FERRAND et LASSABLIÈRE, chefs de laboratoire des Enfants-Assistés, et da MM. FAYOLLE et LE BLAYE, internes des hôpitaux.

Les Cours avec démonstrations cliniques auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à 3 heures de l'après-midi, au pavillon Pasteur ou à la Nourricerie Parrot. La première leçon commencera le jeudi 26 Novembre.

Programme des cours en douze leçons. I. M. VARIOT : Considérations pratiques sur l'anatomie et la physiologie du nourrisson. — II. M. LASSABLIÈRE : Le lait de femme. La nourrice. — III. M. LASSABLIÈRE : L'allaitement maternel. Technique; résultats. — IV. M. FERRAND : L'allaitement artificiel. Le lait des animaux; sophistication; contrôle. — V. LE BLAYE : Stérilisation du lait. Microbes et fermentations du lait; technique de stérilisation. — VI. LE BLAYE : Modifications du lait. Coupages; maternisation, homogénéisation, etc. — VII. FAYOLLE : La ration alimentaire du nourrisson. Graduation des tétées; suralimentation. — VIII. M FAYOLLE : Les dyspepsies infantiles. Vomissements; gastro-entérites. — IX. M. LASSABLIÈRE : Troubles de la croissance. Hypotrophie; rachitisme; élevage des débiles et des hérédo-syphilitiques. — X. M. FERRAND : L'allaitement mixte. Le sevrage. Hygiène générale du nourrisson. — XI. M. BARRET : Etude radioscopique du nourrisson et spécialement de l'estomac. — XII. M. VARIOT : La mortalité infantile. Vulgarisation de l'hygiène infantile, les Gouttes de lait, les crèches, les pouponnières.

Avis. — Il sera perçu un droit de 25 francs par auditeur inscrit. Le nombre des inscriptions est limité. Les internes des hôpitaux seront admis gratuitement.

Hôpital Necker (Service de la consultation de médecine): — 1° Tous les matins à 10 heures : Exercices de médecine pratique (Interrogatoire et examen d'un malade, discussion des indications thérapeutiques, rédaction des ordonnances);

2° Le dimanche matin à 10 heures, par séries annoncées à l'avance.

Des démonstrations pratiques et élémentaires, réservées aux étudiants de première année, seront faites, cette année, sur les maladies des voies respiratoires. Ces démonstrations porteront sur les procédés usuels d'exploration (percussion, auscultation, etc.). Les élèves seront exercés individuellement avec le concours de M. CHAUVET, interne du service.

Une première série de cinq conférences pratiques aura lieu du dimanche 22 Novembre au dimanche 20 Décembre inclus. La série suivante sera annoncée ultérieurement.

Pour chaque série, le nombre des élèves est limité à 10. Se faire inscrire à Necker, dans le service de la consultation.

La cours est gratuit.

Hôpital Tenon. — M. Fernand BESANÇON, agrégé, médecin de l'hôpital Tenon, a commencé, le jeudi 19 Novembre, à 10 h. 1/2, une série de leçons sur les formes cliniques de la tuberculose pulmonaire et les continuera les mardis suivants à la même heure. Amphithéâtre des Cours.

Programme des 20 leçons : — 1. Tuberculose pulmonnire latente. — 2. Le début de la tuberculose pulmonaire. — 3. Classification de la tuberculose pulmonaire en formes et en degrés. — 4. Le thorax des tuberculeux. — 5. Les hémoptysies des tuberculeux. — 6. — La fièvre des tuberculeux. — 7. La période menstruelle chez les tuberculeuses. — 8. Le sang des tuberculeux. — 9. L'appareil cardiovasculaire chez les tuberculeux. — 10. Le tube digestif chez les tuberculeux. — 11. Le rein des tuberculeux. — 12. Le doigt hippocratique. — 13. Les variétés de la forme commune de la phtisie pulmonaire. — 14. Tuberculose pulmonaire atténuée. — 15. Tuberculose floride. — 16. Tuberculose fibreuse. — 17. Emphysème et tuberculose. — 18. Pneumonie caséeuse et spléno-pneumonie. — 19. La tuberculose pleuro-pulmonaire. — 20. La phtisie galopante.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Internat.* — Sont nommés internes titulaires : MM. Lacoste, Drouyn, Papin, Couraud, Lamothe, Augistrou, Bardon, Coiquaud, Montalier; internes provisoires : MM. Got, Boutin, Pasturaud, Et. Dubourg, Pouget, Daure, Rivière, Verget, Darrasse.

Externat. — Sont nommés : MM. Hamet, Darrigade, Lataste, Boursier, Darget, Chenut, Heugas, Laylavoix, Gourrin, Gentilhe, Canuyt, Duranthon, Jacques Chavoix, Celles, Souchet, Leuret, Boudreau, Hosteing, Canton, Daudin-Clavaud, Dutbil, Lhuerre, Bernis, Thomas, Lafforgue, Bouquet, Belvèze, Luscan, Charles Claverie, Romefort, Teyssandier, Crauste, Estrade, Dufranc, Boissonneau, Pluet, Fouassier.

Hôpitaux d'Alger. — *Prix Poisson.* — Le prix Poisson est décerné à M. Costantini.

Internat de 1re classe — Le concours vient de se terminer par le classement suivant : MM. Masselot, Dana, Viallet, Boulard, Laffond et Lévet.

Internat. — Sont nommés internes titulaires : MM. Coudray (Max), Bascoul, Sadoun, Cazenave, Coudray (Paul) et Narboni; Mlle Garnier.

Ont réuni le nombre de points pour être titularisés : MM. de Gournay, Régnier, Richard et Poli.

Sont nommés internes provisoires : MM. Solacroux, Masselot, Rougé, Hamaoua, Lemoine, Laquière, Aboulker.

Externat. — Sont nommés externes titulaires : MM. Sasportès, Trolard, Granger, Rebuffat, Huck, Aimard, Mlle Bercher et M. Maury *ex æquo*, M. Bernard.

Sont nommés externes provisoires : MM. Ricoux, Alberti, Biscos et Bit *ex æquo*, Stefanopoli, Cohen, Deshayes, Derieux, Bouchara, Marguerie.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 2 Décembre 1908, à 1 heure. — M. DUPONT : Rupture du ligament rotulien; MM. Reclus, Monod, Pierre Duval, Proust. — M. ROMIEUX : Contribution à l'étude des fractures de l'os malaire; MM. Reclus, Monod, Pierre Duval, Proust.

Jeudi 3 Décembre 1908, à 1 heure. — M. SEGALA : Contribution à l'étude du mécanisme du syndrome de Cheyne-Stokes; MM. Raymond, Pozzi, Bar, Claude. — M. BOMPARD : Contribution à l'étude du traitement des névralgies faciales par les injections d'alcool; MM. Pozzi, Raymond, Bar, Claude. — Mlle MOURZAEFF : La périncorraphie secondaire; MM. Bar, Raymond, Pozzi, Claude. — M. BLONDIN : Traitement de la dysenterie amibienne par les lavements créosotés; MM. Chantemesse, Alb. Robin, Thoinot, Jeanselme. — MM. AUCLERT : Contribution à l'étude des arthropathies syphilitiques; MM. Alb. Robin, Chantemesse, Thoinot, Jeanselme. — MM. MOLUMAR : Contribution à l'étude de l'albuminurie traumatique; MM. Thoinot, Chantemesse, Alb. Robin, Jeanselme. — M. BALDINI : Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde dans ses rapports avec la médecine légale; MM. Thoinot, Chantemesse, Alb. Robin, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 Novembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Gosset, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, André Jousset, Lœper. M. Roger, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 1er Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Quénu, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. — 2e (Deuxième partie) (2e série) : Charité : MM. Joffroy, Carnot, Claude. M. Raymond, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 2 Décembre 1908. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Nicolas, Gosset, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gautier, Langlois, Branca. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Macaigne. M. Gariel, censeur; M. Mulon, suppléant.

Jeudi 3 Décembre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilb. Ballet, Desgrez, Fernand Bezançon. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Thiéry, Morestin. — 3e (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Brumpt. — 4e : MM. Gilbert, Richaud, Balthazard. M. Albarran, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 4 Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Ombredanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Lecène. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Samedi 5 Décembre 1908. — Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Brumpt, suppléant.

Honorariat. — M. le professeur Le Dentu est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Nantes. — M. Mirallié, professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de Nantes, est nommé, sur sa demande, professeur de pathologie interne à la dite école.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — MM. Desvergnes, à Vertullac (Dordogne); Montel, à Saïgon (Indo-Chine); Loghman-el-Mamalek, à Téhéran (Perse).

Médaille de bronze. — MM. Bonnet, Trouilleur, internes à l'hôpital de la Charité, à Lyon.

La lutte contre l'absinthe. — Le Sénat, réuni dans ses bureaux, a nommé une commission de 18 membres pour l'examen de la proposition de M. de Lamarzelle et un grand nombre de ses collègues tendant à interdire la fabrication et la vente de l'absinthe.

Ont été élus : MM. Lintilhac, Peytral, Noël, Peyrot, Gourju, Ranson, Aubry, Poulle, Monnier, Ouvrier, Lefèvre, Richard, Bérenger, de Lamarzelle, Borne, de Pontbriand, Rey, Scultfort.

Les commissaires élus sont, en majorité, favorables.

Hommage au professeur Hutinel. — Dimanche matin, à 10 heures, aura lieu à l'hôpital des Enfants-Malades, sous la présidence de M. le professeur Landouzy, la remise de la médaille offerte au professeur Hutinel par ses élèves et ses amis.

Hommage à M. Ogier. — Les amis et les élèves de M. JULES OGIER, qui avaient ouvert une souscription afin de lui offrir un souvenir à l'occasion de sa vingt-cinquième année de direction du laboratoire de toxicologie, lui remettront son portrait, peint par M. LUDOVIC ALLEAUME, le mercredi 25 Novembre.

La cérémonie aura lieu au Collège de France, à 5 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le professeur ARMAND GAUTIER.

Comité de vigilance du Congrès des praticiens. — Ce comité vient de tenir sa première réunion. Il a constitué son bureau de la façon suivante : MM. Dubuisson, président; Coppens, Lande, Gairal, et Reymond, vice-présidents; Leredde et Gosse, secrétaires; Quidet, trésorier.

La presse médicale est représentée par MM. Courtault et Régis.

Le Comité a décidé, conformément aux décisions du Congrès de Lille, d'élever les protestations les plus énergiques à l'occasion du concours d'admissibilité à l'agrégation qui doit se tenir au mois de Décembre, contrairement à la volonté du corps médical.

Enseignement de la stomatologie *(maladies de la bouche et des dents).* — M. P. FARGIN-FAYOLLE, dentiste des hôpitaux, organisera à sa clinique, 60, rue de Rome, avec la collaboration de M. CH. SCHAEFER, un enseignement théorique et pratique de la stomatologie.

La Clinique admettra :

1° *Des élèves en nombre limité*, qui y recevront l'enseignement théorique et pratique et y soigneront régulièrement des malades;

2° *Des auditeurs libres*, assistant seulement aux leçons ou à certaines séries de leçons portant sur des sujets déterminés.

Seront seuls admis comme élèves, les docteurs en médecine français, les étrangers possédant un titre équivalent au doctorat en médecine français et les étudiants régulièrement inscrits à la Faculté de médecine.

Les cours commenceront le mardi 1er Décembre, à 8 h. 1/2 du matin.

Pour s'inscrire et pour tous renseignements, s'adresser à M. FARGIN-FAYOLLE, 18, rue de Vienne. Téléphone 520.26.

Syndicat général des dentistes. — L'assemblée générale du syndicat des chirurgiens dentistes de France a eu lieu sous la présidence de M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, assisté de MM. Del-

pech, sénateur; Deloncle, député; Chérioux, président du Conseil municipal, etc.

Une importante séance de démonstrations pratiques avait précédé l'assemblée générale, qui comptait trois cents membres venus de tous les points de la France. Des rapports furent présentés sur la question de l'inspection dentaire dans les lycées, sur celles du pseudonymat et des opérateurs non diplômés ni patentés, etc.

Le dispensaire des « Trente ans de théâtre ». — Sous la présidence de M. Chérioux, président du Conseil municipal, vient d'avoir lieu l'inauguration du dispensaire de l'Œuvre des « Trente ans de théâtre ».

L'installation effective des services du dispensaire aura lieu le samedi 28 Novembre sous la présidence de M. Mesureur et de M. le professeur Pozzi.

Le prix Nobel de médecine. — Les journaux annoncent que le prix Nobel, pour la médecine, sera, cette année, partagé entre les professeurs Metchnikoff (de Paris) et Erlich (de Francfort).

E. M. I. (1909). — Poursuivant le programme qu'elle a adopté en 1905, l'*Œuvre d'Enseignement Médical complémentaire par la visite des Universités étrangères*, fera en 1909 son voyage d'études à travers l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande.

Le programme est en préparation et paraîtra dans le numéro de Janvier de l'*Enseignement Médico-mutuel International*.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Félizet, chirurgien honoraire des hôpitaux, secrétaire général de la Société de chirurgie.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du 18 Novembre. — Symptômes et diagnostic du mal de Pott dorso-lombaire.* — Ont obtenu: MM. Savidan, 9; Réglade, 12; Sartre, 16; Régnier, 17; Radenac, 14; Vauzelles, 14; de Mourgues, 11; Rocher, 10; Richard (A.), 19; Réau, 16; Robert (L.-F.-P.), 10; Rougeulle, 12; Dalle, 13; Lebeuq, 14; Reignard, 15.

Ecole de médecine d'Alger. — Un concours s'ouvrira le 3 Mai 1909, devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Inspection de l'Assistance publique. — Une session de l'examen d'aptitude aux emplois d'inspecteur et de sous-inspecteur de l'Assistance publique s'ouvrira le mercredi 23 Décembre 1908.

Les épreuves écrites seront passées à Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes et Toulouse.

L'examen médical et les épreuves orales auront lieu à Paris, au ministère de l'Intérieur.

Sont seules admises à se présenter les personnes qui rempliront, au 1er Janvier 1909 ou dans les douze mois qui suivront, les conditions d'âge, de services, d'emploi ou d'ancienneté de grade exigées par les articles 3, 4 et 7 du décret du 28 Juillet 1906 pour être nommées soit inspecteur, soit sous-inspecteur de l'Assistance publique.

Les candidats doivent adresser au ministre de l'Intérieur :

1° Une expédition authentique de leur acte de naissance;

2° Un extrait de leur casier judiciaire;

3° Des états de services, diplômes, certificats qui auraient pu leur être délivrés ou des copies de ces documents dûment certifiées;

4° Un certificat médical dûment légalisé établissant que le candidat est de constitution robuste et apte à remplir un service actif.

Ces pièces doivent être parvenues au ministère de l'Intérieur (direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, 2e bureau), au plus tard le mardi 8 Décembre 1908.

Inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques. — Un concours pour la nomination à l'emploi d'inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, en Seine-Inférieure, sera ouvert à la Préfecture de Rouen, le 14 Décembre 1908.

Les candidats à cet emploi doivent être Français ou naturalisés Français, âgés de vingt-cinq ans au moins et quarante ans au plus au 31 Décembre 1908, pourvus du diplôme de docteur en médecine, avoir fait parvenir leur demande au préfet de la Seine-Inférieure avant le 15 Novembre 1908.

Les avantages attachés à cette fonction sont les suivants: 1° traitement de 8.000 francs; 2° remboursement des frais de déplacement; 3° Pension de retraite.

Sur leur demande adressée à la Préfecture de Rouen, le programme des conditions du concours leur sera immédiatement adressé.

Faculté libre de médecine de Lille. — *Internat.* — MM. Baudhuin et Fiévet sont nommés internes titulaires; MM. Dequidt et Poulin, internes provisoires.

Externat. — Sont nommés : MM. Maignou, Defaux, Depierre, Benl, Landry, Anquez, Burnet, Bailliet, Bernard Duhneage, Bourgeat, Perdrigé, Mercier, Frassaint et Leronge.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassotte.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements...... 10 fr.

Union postale........... 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LE CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ MATERNELLE

Le 26 Novembre, doit s'ouvrir à Paris le premier Congrès national de la Mutualité maternelle, convoqué sur l'initiative de l'Union nationale des présidents de sociétés de secours mutuels.

Cette manifestation n'intéresse pas seulement les économistes qui voient dans la diminution de la mortalité infantile le moyen de compenser l'abaissement progressif de la natalité; à ce point de vue, elle vient à son heure, puisque l'année écoulée a vu le chiffre des décès en France excéder de 20.000 celui des naissances; elle appelle aussi l'attention des médecins à qui le programme des Mutualités maternelles offre la réalisation la plus complète à ce jour des vœux qu'ils formulent depuis si longtemps pour la protection de la mère et du nouveau-né.

L'objet du Congrès est d'imprimer un surcroît d'expansion à l'œuvre de sauvegarde des mères et des nourrissons en publiant le mode de fonctionnement de la Mutualité maternelle, en en faisant

connaître le pouvoir de bienfaisance et en attirant à elle le zèle des philanthropes avec le secours de leur activité personnelle et de leurs ressources pécuniaires.

Déjà l'Etat, après la Ville, vient de mettre à la disposition des œuvres maternelles un premier crédit : il y a tout lieu d'espérer que les prochains budgets, sur la sollicitation pressante du sénateur P. Strauss, comporteront de plus importantes allocations.

L'aide pécuniaire venant du dehors est, en effet, indispensable à la vie et à la croissance de l'entreprise. A s'en tenir à la simple définition du terme Mutualités, on pourrait croire qu'il s'agit de simples associations de prévoyance et d'assurance mutuelles, auxquelles participent tous les adhérents selon égalité de charges et d'avantages.

Il n'en est rien, et l'on doit envisager, avec M. Mabilleau, qu'elles tiennent de leur origine un caractère de bienfaisance libre et gratuite. L'Assistance leur fournit le plus clair de leurs ressources; par rapport à cet élément budgétaire, les cotisations minimes versées par les bénéficiaires ne comptent guère que comme un accessoire.

L'Œuvre de la Mutualité maternelle se présente ainsi sous deux faces : l'une, qui ne doit être vue que des bienfaiteurs qui paient et qui est celle d'une manifestation humanitaire et charitable; l'autre, qui doit seule paraître aux yeux des intéressés, et qui est celle d'un accord de solidarité. Il n'est pas de sentiment de bienfaisance plus louable que celui qui cache ainsi dans l'ombre la main qui donne pour sauvegarder la dignité de celle qui reçoit. L'Œuvre poursuit ainsi un but de relèvement moral et social, en développant l'esprit de prévoyance et de solidarité dans la classe non fortunée des travailleurs.

M. Poussineau, le fondateur à Paris de la Mutualité maternelle, œuvre à laquelle il s'est consacré tout entier, la définit ainsi : « C'est l'association mutuelle des mères pauvres et riches ayant pour but de donner aux sociétaires, lorsqu'elles sont en couches, une indemnité suffisante pour qu'elles puissent s'abstenir de travailler pendant quatre semaines, et pour leur permettre de se soigner et de donner à leur enfant les soins qu'il réclame pendant les premières semaines qui suivent la naissance. »

Dans une thèse soutenue tout récemment, L. Parès a exposé la genèse des mutualités maternelles, étudié leur organisation et montré les avantages qu'elles comportent au point de vue de l'hygiène sociale, en particulier en ce qui a trait à l'abaissement du taux de la mortalité chez les enfants des mutualistes.

Indépendamment du conseil d'administration, et des dames patronesses, en nombre illimité, qui ont charge de visiter, de surveiller et d'éclairer les mères de leurs conseils, la Mutualité maternelle se compose de membres honoraires et de membres participantes. Les honoraires versent une contribution pécuniaire à l'Œuvre sans participation à ses avantages ; les participantes ont droit à des avantages en échange du paiement régulier d'une cotisation annuelle de 3 francs. Si, réellement prévoyantes, elles se sont fait inscrire avant le début de leur grossesse, elles ont droit à une indemnité hebdomadaire de 12 francs pour les quatre semaines suivant l'accouchement, à la condition qu'elles s'abstiennent de tout travail durant ce temps; l'indemnité est portée à 15 francs pour toute mère de six enfants vivants. Une prime de 10 francs est ajoutée pour celles qui allaitent leur enfant durant ces quatre semaines. Mais le nombre est grand des imprévoyantes qui, non averties au préalable des avantages de la Mutualité ou qui, se croyant à l'abri de tout risque de grossesse, ne s'adressent à l'œuvre qu'au moment où elles ont besoin de son assistance. Les fondateurs n'ont pas hésité à accueillir ces retardataires et ils les enrôlent comme adhérentes sous la rubrique d'extra-statutaires. Comme de juste, pour celles-ci, le secours alloué est inférieur à celui que reçoivent les sociétaires prévoyantes de longue date. Il se réduit à 15 francs, plus la prime d'allaitement de 10 francs.

Ajoutons que les mutualistes qui, se soumettant à la surveillance médicale, se présentent au moins trois fois à l'examen obstétrical au cours de leur grossesse, touchent, de ce chef, une prime supplémentaire de 5 francs. En ceci, la Mutualité fait œuvre de prévoyance dans le sens médical du mot : elle défend les futures mères et leur enfant contre leur propre insouciance; elle les paie pour qu'elles veuillent bien s'assurer contre les risques de dystocie qui peuvent être prévus et prévenus.

Conçue dans cet esprit, l'œuvre des Mutualités ne doit compter comme participantes que des femmes sans réserve d'argent. Aussi, lorsqu'il est avéré qu'une adhérente a eu recours à cette assistance charitable masquée (les exemples que nous en connaissons ont trait à des affiliées par le canal des Sociétés de secours mutuels), alors qu'elle était largement en mesure de faire face à tous les frais de la maternité, le renouvellement du contrat annuel qui a engagé la Mutualité maternelle vis-à-vis d'elle est-il rigoureusement refusé.

Avec de tels avantages offerts à si bon compte, l'œuvre des Mutualités maternelles ne pouvait manquer de prospérer. L'aide bénévole des œuvres d'assistance médicale : consultations de nourrissons, gouttes de lait et dispensaires, qui est secondairement venue s'ajouter à celle des donations pécuniaires, soit que ces œuvres fussent indépendantes, soit qu'elles fussent créées par la Mutualité elle-même, n'a pas peu contribué à multiplier le nombre des adhérentes. Aussi, comprenant toute la puissance que comporte l'auxiliaire du corps médical, tant pour coopérer au développement matériel de leur œuvre que pour lui faire rendre le plus de services

possible à la cause de la défense des intérêts de la société, grâce à l'abaissement de la mortalité infantile, les organisateurs du Congrès actuel ont-ils jugé nécessaire de faire appel au concours des médecins. Ils ont constitué dans leur comité une section dite médicale. Font partie de cette section les médecins déjà attachés aux Mutualités maternelles, et nombre de pédiatres et accoucheurs des hôpitaux; elle est présidée par le professeur Pinard, avec M. Variot comme secrétaire général.

Cette Commission a reçu mandat d'indiquer dans quelles limites devait s'exercer l'action de la Mutualité maternelle pour assurer au mieux la sauvegarde des mères et nourrissons. Nous avons été appelé personnellement à rapporter les conclusions de ses travaux, sous les résolutions suivantes :

« 1° La Mutualité maternelle secourt et recueille l'enfant depuis la naissance jusqu'au sevrage définitif, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de deux ans ;

« 2° Toute femme enceinte devra, pour bénéficier des avantages de la Mutualité maternelle, être munie d'un certificat de surveillance médicale au cours de sa grossesse émanant soit d'un médecin, soit d'une sage-femme agréée par la Mutualité;

« 3° Le terme de sept mois révolus est la limite à partir de laquelle la diminution ou la cessation du travail devient nécessaire; cette limite est avancée lorsqu'il est médicalement établi que la continuation du travail est dangereuse pour la mère et pour l'enfant. La cessation immédiate est imposée dès l'instant où la grossesse est reconnue, pour certaines professions tout particulièrement nuisibles à sa bonne évolution et dont la nomenclature spéciale est établie par le corps médical;

« 4° Après l'accouchement, la Mutualité maternelle assure à ses membres un repos d'un mois, repos qui peut être prolongé de quinze jours au cas où le médecin le juge nécessaire ;

« 5° La Mutualité maternelle doit faire appel aux consultations des Maternités, aux dispensaires, aux consultations de nourrissons et aux gouttes de lait chaque fois qu'il en existe dans les centres mutualistes. Il est cependant désirable que les Mutualités maternelles disposent dans l'avenir de ressources suffisantes pour organiser elles-mêmes ces services, spécialement dans les centres où ceux-ci n'existent pas encore. »

La discussion de ces résolutions, conjointement avec celles des propositions émanant de la Commission d'organisation technique, doit faire l'objet des séances du présent Congrès.

Rappelons, pour terminer, l'ensemble des vœux qu'a formulés la Commission de la Mutualité maternelle dans sa séance plénière du 25 Mars 1908, vœux qui visent le concours des communes et de l'Etat et les moyens de propagande de l'œuvre. Le Congrès ne manquera pas de les réitérer.

1° Que l'Etat subventionne les mutualités maternelles et les Sociétés de secours mutuels inscrivant dans leurs statuts et assurant le repos de quatre semaines après les couches, ainsi que la surveillance effective des nourrissons, en prenant à sa charge, sur les fonds du chapitre XXXV du budget de l'intérieur, une partie déterminée de ce crédit ;

2° Qu'une démarche soit faite en ce sens, le plus tôt possible, par la Commission auprès du ministre de l'Intérieur;

Propagande. — 3° Qu'un appel soit adressé par la Commission au corps médical, aux Sociétés de secours mutuels et aux différentes organisations patronales et ouvrières pour généraliser les mutualités maternelles;

4° Que des tableaux placés dans les écoles, les mairies, les ateliers initient les mères et les futures mères aux premiers soins dus à l'enfance, aux bienfaits des mutualités maternelles et des œuvres de protection du premier âge;

Législation. — 5° Que l'indemnité de chômage étant assurée aux mères, les pouvoirs publics votent la loi d'obligation du repos après l'accouchement;

6° Que la surveillance organisée par la loi Roussel soit rendue plus effective et étendue, sans aucune exception, à tous les enfants élevés hors du domicile des pères et mères;

7° Qu'un local approprié soit adjoint à toute usine ou atelier occupant un personnel féminin, et que les mères soient autorisées à y allaiter leurs enfants;

Divers. — 8° Que les mères ou nourrices emmenant des enfants du premier âge soient admises à voyager en deuxième classe, au tarif des troisièmes, et que des moyens soient mis à leur disposition pour le chauffage du lait et le nettoyage éventuel de ces enfants.

E. Bonnaire.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 3.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel Dieu. — Professeur Dieulafoy. — *Leçon du samedi 28 Novembre* — Discussion sur la localisation et sur la nature d une lésion cérébrale. Comment peut-on arriver au diagnostic d une lésion basilaire ? (Malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 19.)

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine d'Alger. — M. Geoffroy est nommé chef de clinique de dermatologie et de vénéréologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Bretonneau (2, rue Carpeaux). — M. Villemin, chirurgien de l'hôpital Bretonneau, fait tous les jeudis, à 9 h. 1/2 du matin, au pavillon Marjolin, une leçon clinique sur un sujet de chirurgie d'enfants et d'orthopédie (alternativement).

Hospice des Enfants-Assistés (74, rue Denfert-Rochereau). — Cours pratique d'hygiène infantile, sous la direction de M. Variot, avec l'assistance de MM. Barret, Ferrand et Lassablière, chefs de laboratoire aux Enfants-Assistés, et de MM. Fayolle et Le Blaye, internes des hôpitaux.

Les cours avec démonstrations cliniques auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à 3 heures de l'après-midi au pavillon Pasteur ou à la nourricerie Parrot La première leçon commencera le jeudi 26 Novembre.

Avis. — Il sera perçu un droit de 25 francs par auditeur inscrit. Le nombre des inscriptions est limité. Les internes des hôpitaux seront admis gratuitement.

Hôpital Saint Antoine. — *Enseignement des maladies de l'oreille, du nez, du pharynx et du larynx.* — Sous la direction de M Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef du service oto-rhino-laryngologique à l'hôpital Saint-Antoine, MM. Paul-Laurens et Hautant, assistants, commenceront le lundi 11 Janvier 1909 un cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino laryngologiques. Ce cours aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin. Il sera complet en 30 leçons. Les élèves seront individuellement exercés au maniement des instruments. Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire d'avance, dans le service, auprès de M. Paul-Laurens.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille du ministère de la Guerre, pour soins accordés gratuitement aux militaires de la gendarmerie.

Médaille de vermeil. — MM. Auboin (de Saint-Genis); de Bellanoy (de Châteanneuf); Bidau (do Bourg-Saint-Andéol); Bonnefoy (dc Sallanches); Bontems (de Saint-Raphaël); Boulay (de Longny); Bourdier (d'Arcachon); Canda (de Norrent-Fontes); Coaraud (de Damville); Delort (d Argenton): Dareux (de Bligny-sur-Ouche); Escudié (d'Aïn-el-Hadjar); Espagne (d'Anmessas); Franques (de Malakoff); Fastier (de Thizy); Girard (de Cannes); Guignard (de Guitres); Guillot (de Châteaameillant); Huber (d'Amiens); Jarrige (de Menat); Laurent (d'Etaples); L'Hermier des Plantes (de Fay-le-Froid); Levassort (de Mortagne); Leviste (de Dreux); Lacas-Fontaine (de Sillé-le-Guillaume); Magnan (de Luc-en-Diois); Mahélin (de Bernaville); Mieussens (de Castelnau-Rivière-Basse); Papon (de Langon); Perret (de Romans); Quettier (de Berck-sur Mer); Roig (de Millas); Ronx (de Herment); Sadot (de Saint-Sauvear-Sendetin); Stahl (de Villers-Marmery).

Médaille d'argent. — MM. Ambrosini (de Poissy); Aussenac (de Montredon-Labessonie); Barraud (de Saint-Angeau); Bayoux (de Lezay); Bosselat (de Montron); Brière (de Morteaux-Coulibœaf); Caparon (de Rivol); Colson (de Révigny); Convers (de La Javie); Cotilleau (de Thouars); Delerse (de Rioz); Ducrouz (de Gueugnon); Du Soueh (de Villeneuve-Saint-Georges); Gaudens (d'Anse); Girard (d'Aigueperse); Gouvert (de Jemmapes); Grasset (de Riom); Guillon (de Saint-Loup); Issoulier (de Villeneuve-sur-Lot); Labat (de Laplume); Leelercq (de Rue); Lognos (de Roujan); Maguin (de Château-la-Vallière); Maillier (de Cailly); Menard (de Longueville); Montel (d'Elbeuf); Morani (de Muro); Paillard (de Saint-Jean-de-Bournay); Rabasté (de Jugon); (Rebière de Bonnières); Regnault (de Brinon); Sarie (de Targon); Tacussel (de Chablis).

Médaille de bronze. — MM. Abet (de Thézan); Auclert (de Brezolles); Bartoli (de Oued-Fodda); Bauquel (de Badonviller); Bazin (de Carrouges); Berger (de Contras); Bex (de Saint-Simon); Blondeau (de Mamers); Boisserie (de Sauveterre); Bugeau (de Surgères); Bugnon (de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs); Carette (de Saint Pol); Chaminade (de Saint-Pierre-de-Chignac); Chevreuil (de Sucé); Cleuet (de Vimy); Cornet (de Ligueil); Courtot (de Vercel); Crônier (de Gacé); Caniot (de Saint-Vallier); Danet (de Rennes); Debenais (de Laroche-Chalais); Dehès (de Lussac); Delalande (de Saint-Just-en-Chaussée); Delbecq (de Gravelines); Demahis (de Cérilly); Deshayes (de Mur-de-Bretagoe); Duchasne (de Gournay); Dupont (d'Yzernay); Ernous (de La Chartre); Evrard (do Vernantes); Ferrier (de Saint Medard-en-Jalles); Filhoud-Lavergne (d'Abjat); Four (de Laroquebrou); Fretier (de Sablé); Garein (de Morestel); Farnier (de Moulins-la-Marche); Gibnud (de Pierre-de-Bresse); Gontard (de Serres); Grégoire (de Tergnier); Guillemaud (de Fears); Hanotte (de Saint-Symphorien-de-Lay); Henriot (de Blamont); Joullié (de Bessè es); Julia (d'Auterive); Ladevie (de Gisors); Lajotte (de Longjumeau): Lecomte (de Sainte-Sazanne); Luqaet (de Toulon-sur-Arroux); Mallet (de Tournan); Malley (de Boarbon-l'Archaoibaalt); Masson (de Grandris); Maur (de Plaisance): Moreaa (de Chaource); Pascalin (de Saint-Pol-sur-Mer); Passelaigue (de La Chapelle-Agnon): Paulet (de Sommières); Pendarie (de Montcuq); Petit (de Lussac); Pillouard (de Mainneville); Roger (de Levroux); Schtein (de La Chapelle-sur-Loire); Soulqaière (de Brinon-sar-Sauldre); Taillard (de Maiche); Turiel (d Issy-les-Moulineaux); Tétau (de Gesté); Toussaint (d'Albert); Viaad (d'Agon); Vieu (d'Olargnes); de Vlaccos (de Connerré); Pignolet de Fresne (de Saint-André, Réunion).

Association d enseignement médical des hôpitaux de Paris. — Les Conferences suivantes auront lieu à l'hôtel des Sociétés Savantes, 28, rae Serpente, du 5 au 12 Décembre 1908.

5 Décembre. — M. Terrien, à 4 heures : Renseignements fournis par l'examen de l œil en médecine générale. M. Lesage, à 5 heures : La contagion.

7 Décembre. — M. Mosny, à 5 heures : Signification et valeur comparée des méthodes et des procedés de diagnostic précoce de la taberculose. Méthodes cliniqaes.

8 Décembre. — M. Roubinovitch, à 4 heures : Démence précoce et dégénérescence. M. Béclère, à 5 heures : L'exploration radiologique de l'aorte et le diagnostic des anévrismes.

9 Décembre. — M. Hirtz, à 4 heures : Intoxications oxycarbonées frustes. M. Mosny, à 5 heures : Signification et valeur comparee des méthodes et des procédes de diagnostic précoce de la tuberculose. Méthodes de laboratoire

10 Décembre. — M. Terrien, à 4 heures : Renseignements foarnis par l'examen de l'œil en médecine génerale. M. Boissard, à 5 heures : Traitement de l'infection puerpérale par les abcès de fixation.

11 Décembre. — M. Villemin, à 4 heures : L'ectopie testiculaire. M. Bergé, à 5 heures : Traitement de la pleurésie séro-fibreuse.

12 Décembre. — M. Sergent, à 4 heures : La leucoplasie bucco-linguale en médecine générale; sa valeur

séméiologique dons la recherche de la syphilis. M. VARIOT, à 5 heures : Utilité de la toise pour fixer la ration alimentaire des nourrissons.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 1re classe : M. Chameroy est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Givet. M. Dalphin passe au 5e rég. d'artillerie. M. Friant passe aux salles militaires de l'hospice militaire de Verdun. M. Steinmetz passe au 33e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Pourrat passe au 36e rég. d'artillerie. M. Albouze passe au 10e rég. d'infanterie. M. de Libessart passe au 73e rég. d'infanterie. M. Garret passe au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. Vigerie passe au 31e rég. de dragons. M. Oberlé passe au 149e rég. d'infanterie. M. Ballis passe au 6e rég. du génie. M. Dovid est affecté aux solles militaires de l'hospice mixte de Rouen. M. Doumeng passe au 23e rég. d'artillerie. M. Blot passe au 37e rég. d'infanterie. M. Schnæbelé passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie des Andelys. M. Barthélemy passe aux hôpitaux de lo division de Tunisie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Guénot passe au 23e rég d'infanterie. M Trénel passe au 79e rég. d'infonterie M. Ribaut passe au 160e rég d'infanterie. M. Gèzes passe au 91e rég. d'infonterie (4e batoillon à Verdun). M. Armbruster passe au 152e rég. d'infanterie. M. Lévy posse aux hôpitaux de la division de Tunisie. M. Bonnet passe au 10e rég. de cuirassiers.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Louis passe au 12e rég. de dragons. M. Audet passe ou 159e rég. d'infanterie. M. Lubet passe au 100e rég. d'infanterie. M. Bénazet passe ou 126e rég. d'infanterie. M. Pierron passe au 1er bataillon de chasseurs à pied.

Médecin des écoles. — M. Billon est nommé médecin inspecteur des écoles du 8e arrondissement (1re circonscription).

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. le professeur Joffroy, qui a succombé hier subitement, à Paris.

CONCOURS

Internat. — La composition écrite du concours de l'Internot aura lieu à la date fixée, le lundi 21 Décembre, à midi, dans la salle Saint-Jeon, à l'Hôtel-de-Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Seront seuls admis dans lo solle les candidats porteurs du Bulletin spécial qui leur aura été délivré por l'Administration au moment de leur inscription au concours.

Les candidats devont, à leur entrée dons la salle, recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès 11 heures et demie.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 20 Novembre. Signes et complications de la rougeole.* — Ont obtenu : MM. Riberolles, 9; Gauraz, 9 : Sorel, 12; Séménoff, 8 ; Lehmann (Louis), 7; Quénu, 18; Rigoulet (Pierre), 14; Rabut, 17 ; Ramadier, 17 : Poitrinol, 15 ; Poujoula, 10; Robinson, 14 ; Schulmann, 15; Renaud (Louis), 12 ; Siguret, 13 ; Renaud (Jean) 14; Mlles Skrustin, 16; Schmiergield, 15 ; Cuhun, 10; Reicheneckor, 18. — *Absents* : MM. Bernardin, Pujade, Rabeau, Robillot.

Séance du 23 Novembre. — Complications de la blennorragie. — Ont obtenu : MM. Robert (L.-E.), 18; Béon, 12 ; Saint-Kahn, 10 ; Lespinasse, 10 ; Roussel, 12; Provost, 10: Raphaël, 5 ; Gerbay, 10; Riol, 9; Pouget, 16 1/2 ; Nidergang, 15 ; Pfez, 8; Guillon, 12; Gaudrat, 14 ; Vautrain, 10; Prévost, 9; Perrin-Maréchal, 14; Richard Georges, 17; Remond, 13; Etcbovuria, 6. — *Absents* : MM. Cotineau, Michel, Pozier, Solal.

Hôpitaux de Nantes. — Sont nommés, après concours : *Internes titulaires.* — MM. Doussy, Lemoine, Maignien, Pasquier, Gaschignard, Gollet, Machefer (Michel), Cassard, Barblor.

Internes provisoires. — MM. Bertet, Couturier, Machefer (Roger), Patoureau, Audouy, Mignon.

Externes. — MM. Rabreau, Thoby, Monne, Malherbe, Korh, Deschamps, Baron, Foucaud, Cado, Debillotte, Le Lyonnais, Jaquier, Monnier, Raingeard, Luneau, Bréger, Rué.

Hôpitaux d'Angers. — Sont nommés : Internes, MM. Grosgeorge, Tresvaux du Froval, Gabory et Ravet; internes provisoires, MM. Leroy (Victor), Pilven, Barbary et Hébert de la Rousselière.

RENSEIGNEMENTS

Deux internes des hôpitaux reprendront leur *conférence privée d'Externat*, le 26 Novembre 1908. S'udresser à M. Schreiber, interne à l'hôpital des Enfants-Malades.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

JEUNESSE PASSÉE — VIEUX SOUVENIRS

La poussée fébrile qui accompagne sous nos climats l'ouverture des cours, est heureusement terminée. Certes, il faut se garder d'imiter ce vieux révolutionnaire hissé au pouvoir, grâce au zèle employé dans sa jeunesse à organiser des Journées et construire des barricades. Un monôme d'étudiants venait-il à passer sous ses fenêtres de président du Sénat, il hurlait d'indignation et se rendait aphone en criant à la garde. On doit néanmoins se réjouir de voir close, une fois de plus, l'ère des troubles anatomiques. Il n'a fallu pour cela qu'un peu de bon sens, de bon vouloir et de doigté. Donc, tout est bien.

Je dois avouer que l'annonce d'un chahut à l'École ne manqua jamais de me secouer d'un petit frisson. Encore que mes sens soient rassis et qu'il ait neigé sur ma tête, je ne puis entendre brailler nos étudiants sans que toute ma jeunesse me remonte au cœur. Quel apprenti docteur en mal de thèse aura l'heureuse audace de prendre pour sujet l'histoire des troubles universitaires? Malgré les apparences, il y aurait là matière à une glose philosophique, où se pourrait marquer en relief la pérennité de l'esprit de la race.

De tous temps, en effet, nos âmes, imprégnées de latinisme, se complurent à railler les puissants. En dépit qu'on en ait, sommeille en chacun de nous la mentalité du légionnaire romain qui poursuivait de ses injures scatologiques le char triomphal du César pour la gloire duquel il avait, maintes fois, dévoué sa vie. Les escholiers qui, en compagnie de Toinon ou de Madelon, insultaient, au sortir du cabaret de *la Pomme de Pin*, à la majesté de leurs maîtres, obéissaient sans doute, comme ceux d'aujourd'hui, à l'obscur instinct de la race.

Au XIX[e] siècle, la première période des « chahuts » est toute politique. Lorsque, sous la Restauration, nos pères donnent de la voix contre les maîtres nouveaux qui ont remplacé d'autres maîtres, aimés de tous, c'est moins aux usurpateurs que l'on en a qu'aux louches manœuvres de la Congrégation. Il en est de même au lendemain des Journées de Juin, de même sous l'Empire, les conservateurs ayant toujours eu la singulière fortune d'être cordialement détestés, en dépit des services qu'ils rendirent aux Finances et à l'Etat.

Après la guerre, le plus formidable des chahuts est, sans contredit, celui de Dolbeau. Le prétexte, c'est qu'il avait violé le secret professionnel; la réalité, c'est que la Jeunesse, toujours généreuse et sentimentale, tenait à protester contre les horreurs de la répression qui avait suivi la Commune.

A partir de ce moment, les troubles, tout en conservant leur caractère de violence, se cantonnent plutôt dans le domaine professionnel, et, par suite, leur importance est moindre. C'est une leçon que l'on prétend donner, tantôt à un maître qui fait mal les siennes, tantôt à un juge trop sévère aux examens.

Toutes ces journées ne vaudraient pas l'honneur d'être rappelées si elles n'évoquaient l'image du doyen d'alors, le père Wurtz, auquel je m'en voudrais de ne pas adresser un souvenir ému. Il fallait le voir, avec son œil narquois, sa bouche souriante, ses gestes courts, sa parole heurtée, fulminer dans la cour de l'Ecole contre les fauteurs de désordres. Il apportait dans son rôle de Croquemitaine une telle fantaisie, une fureur si artificielle et si amusante, qu'on eût fait du bruit rien que pour lui donner le plaisir de l'apaiser. Ah! le bon maître!

Le quartier bouillonnait aussi de temps à autre à propos des concours d'agrégation. Et, ici, on pourrait tenter, sur les variations de l'esprit humain, plus d'un essai propre à conduire au parfait scepticisme. Ainsi, je ne puis me rappeler, sans que mon vieux cœur bondisse dans ma poitrine, que je faillis être jeté à la porte de l'Ecole pour avoir pris la défense d'un candidat symbolisant alors pour nous l'idée de progrès contre l'esprit de réaction, et qui depuis est devenu une des illustrations des Universités catholiques. Assez ennuyés au début, les juges avaient finalement résolu de prendre par le bon côté nos manifestations de redresseurs de torts. Afin de pouvoir brailler à mon aise à l'Ecole, j'avais, sous un vague prétexte de maladie, déserté froidement mon service d'externe. J'étais donc en train de sauver la République et d'acclamer à pleins poumons l'esprit moderne, lorsque je sens une main me frapper doucement l'épaule. Je me retourne, et la bonne figure de mon chef, encadrée de favoris, m'apparaît, telle la tête de Méduse. — Je le croyais feu, Saint-Elme! se contenta d'observer avec sa bienveillante ironie, mon maître, qui était précisément le président du jury. — Satisfait de son horrible à peu près, il prit notre défense au Conseil de l'Ecole, et, grâce à lui, tout, en dépit de nos craintes, se termina le mieux du monde. Brave homme!

De même que les pointes attirent la foudre, certains professeurs semblent amasser contre eux les récriminations. Le grand botaniste Baillon, l'histologiste Robin, furent de ceux-là. Le « père Robin » était même si accoutumé à nos écarts, que nous n'arrivâmes point à lui faire entendre raison certain jour que nous l'acclamions pour un de ses discours au Sénat où, suivant sa coutume, il avait fait l'apologie de nos idées. On avait beau l'applaudir, il ne voulait rien comprendre. Il eût même été quérir le doyen, sans son préparateur, qui dut à grand'peine le tirer de son erreur. Ce que c'est que l'habitude!

Les professeurs d'anatomie semblent plus que les autres exposés aux colères de la jeunesse. Est-ce parce que les études anatomiques sont à la base de l'enseignement de la médecine, au moment même où l'élève a un trop-plein de vie à dépenser et où il veut se dédommager de ses dix ans de contention et de discipline universitaire ? Toujours est-il que notre cher maître Farabeuf, à qui les générations successives doivent tant et que nous avons tous tant aimé, connut, lui aussi, quelques mauvais jours. Il y avait parmi nous un quarteron d'Ardennais et de Lorrains qui, en fait de chahut, réunissait tout ce qu'il y a de plus remarquable. Je doute fort que ces artistes, aujourd'hui en retraite, soient jamais dépassés. Tandis que les uns, maîtres en l'art d'imiter le coq vainqueur dans le combat d'amour, chantaient à qui mieux mieux, d'autres répondaient par le gloussement de la poule qui vient de satisfaire au besoin de perpétuer l'espèce. D'autres encore se faisaient chiens, et d'autres tigres. C'était affreux et délicieusement absurde. Mais comme le bon pasteur connaissait bien la manière d'apaiser ses moutons enragés! Avec la jeunesse, voyez-vous, il suffit d'un peu de tact.

D'abord, le Professeur nous remerciait d'avoir joué avec tant d'ensemble la *Symphonie burlesque* de Haydn, qu'il goûtait fort, disait-il. Puis, après cet exorde insinuant, il nous montrait les beaux dessins préparés à notre intention. Il insistait sur la joie que nous ferions à ses ennemis, — il croyait en avoir, le brave cœur! — Enfin, faisant

un chaleureux appel aux sentiments français, il nous marquait combien il était indigne de se mettre à deux ou trois cents pour accabler un seul homme. — Que celui qui n'est pas un lâche vienne s'expliquer ici ! criait il d'une voix suraiguë. Et invariablement on voyait un bon géant, toujours le même, se lever, descendre les gradins ; le professeur le traitait de brave garçon, l'élève bredouillait, la salle entière acclamait, la leçon commençait, et nous voilà tous heureux. Ah ! Jeunesse ! Jeunesse !

Poirier, également, m'a-t-on dit, suscita souvent la tempête. Mais avec quelle adresse il savait apaiser les courroux ! Un mot de vieux Parisien sceptique, et la foule est retournée. — En entendant vos cris tout à l'heure, Messieurs, je croyais le Capitole en danger. Je suis heureux de voir qu'il n'en est rien. Donc, commençons.

Pour savoir se faire entendre de nos jeunes amis, il faut souvent, je le reconnais, une abnégation de ses droits, des qualités spéciales. C'est là une question d'adaptation contre laquelle peuvent se heurter les meilleurs esprits. On a dit, ces jours derniers, que si les élèves eussent été libres de choisir leurs cours, les troubles n'eussent pas eu leur raison d'être. C'est, à mon sens, s'écarter du sujet; il ne n'agissait point de cours, mais de travaux anatomiques. Or, il me paraît bien impossible de soustraire ces travaux au contrôle du doyen et à la haute direction du professeur d'anatomie. Il faut dire aussi que 900 jeunes gens dissèquent en ce moment dans les pavillons de l'Ecole. Qu'il y ait eu un peu de flottement dans l'organisation première, cela n'a rien de surprenant; on ne prend pas du jour au lendemain l'habitude de faire manœuvrer des masses pareilles. Le fâcheux eût été qu'on se cantonnât dans la manière forte; on a estimé à l'École qu'il ne devait point en être ainsi, réjouissons-nous-en. Espérons même que le professeur d'anatomie sera bientôt aussi prenant que son collègue du même nom, qui, après avoir connu, lui aussi, l'amertume des fruits trop mûrs, savoure maintenant en toute quiétude le parfum des fleurs dont le couvre son jeune auditoire.

F. Helme.

A travers le Monde

INDO-CHINE

Ecole de Médecine d'Hanoï. — L'Ecole — au point de vue des résultats acquis — est des plus prospères. Elle compte, à l heure présente, environ 90 élèves, tant médecins que vétérinaires et sages-femmes. Cinq de ses élèves exercent déjà. L'un d'eux, qui est à Phu-ly, tient non seulement de façon remarquable l'hôpital indigène de ce poste, mais inspire une telle confiance que les Européens n'hésitent pas à utiliser ses services. Cinq autres élèves vont quitter l'Ecole cette année et promettent de devenir d'utiles auxiliaires.

C'est la Cochinchine qui, jusqu'ici, — et cela se conçoit puisque notre domination y est assise depuis plus longtemps, — fournit à l'Ecole son gros contingent d'étudiants: 8 sur 10 environ.

LIVRES NOUVEAUX

P. Dubois. — *L'Education de soi-même. Deuxième édition*, Paris, 1908. 1 vol. de 264 pages. Prix : 4 fr. (Masson et Cie éditeurs).

Ce livre, élégamment édité et parvenu rapidement à sa deuxième édition, contient une suite de dissertations philosophiques s'inspirant d'une combinaison, parfois singulière, de déterminisme scientifique, de doctrines stoïciennes et de morale protestante.

D'après l'auteur, la plupart de nos maux viennent de ce que nous ne savons pas penser ; il nous en offre le remède dans son manuel : c'est l'éducation de soi-même. Malgré la conviction que met M. Dubois dans son discours, je ne suis pas tout à fait persuadé de l'infaillibilité de sa méthode. C'est qu'il se réclame d'un idéalisme auquel les faits viennent donner leur démenti chaque jour. Croyant à la toute-puissance des idées, à la domination du raisonnement sur tout l'individu, l'auteur néglige délibérément le rôle de la vie affective dans l'activité mentale. Sa psychologie personnelle et un peu simpliste semble méconnaître toute la tyrannie que les instincts, les besoins, les impulsions, les tendances profondes et obscures exercent sur les plus sereines mentalités. Or, c'est la sensibilité qui nous commande, et non l'intelligence. C'est à elle qu'il faut s'adresser, et non au raisonnement pur, pour réconforter nos faiblesses et encourager nos désespoirs. Au reste, M. Dubois le fait lui-même, et malgré lui, par l'éloquence entraînante de ses sermons.

P. Hartenberg.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 11.

Ovo-Lécithine Billon

Reconstituant par excellence

NEURASTHÉNIE – ANÉMIE CÉRÉBRALE
SURMENAGE – CONVALESCENCE

Dragées à 0 gr. 05, six par jour.
Granulé à 0 gr. 10 par cuillerée à café, trois par jour.
Ampoules à 0 gr. 05 par centimètre cube, une tous les 2 jours.

DÉPOT et VENTE EN GROS :
LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES, PARIS





ONOTO

Achetez le Porte-Plume-Réservoir ONOTO *parce qu'il*

SE REMPLIT

automatiquement sans compte-gouttes en 3 secondes

et **SE PORTE**

dans la poche, dans toutes les positions, sans crainte de la moindre tache d'encre.

Chez tous les Papetiers.

Gros : DE LA RUE
37, Rue d'Enghien, Paris

HYPÉRÉMIE DU FOIE

ET SES SYMPTOMES

Langue chargée, Maux de tête, Nausées, Diarrée bilieuse, Douleurs dans l'abdomen, Figure émaciée, Irritabilité, Sensation genérale de dépression et de malaise, sont combattus avec le plus grand succès par un traitement régulier à la

POUDRE KUTNOW

(Kutnow's Powder)

Le principal mérite de la **Poudre Kutnow**, c'est le pouvoir remarquable qu'elle a de nettoyer les intestins efficacement, de stimuler le foie et d'éliminer tous poisons ou dépôts putréfiants qui pourraient s'être accumulés dans l'organisme et ce, sans causer la moindre douleur, ni le moindre mal à aucun des organes sur lesquels elle agit. Elle ne contient pas de sucre.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

La **Poudre Kutnow**, d'un goût très agréable, es acceptée par les estomacs les plus délicats.

Dose laxative : Une cuillerée à dessert;
Dose purgative : Une cuillerée à soupe.
De préférence AVANT le premier repas ou à l'heure du coucher.

Le *Practitionner*, de Londres, en mars 1904, écrivait :

« Cette préparation (la **Poudre Kutnow**) est d'un goût agréable..... Elle constitue, sous une forme agréable, un médicament laxatif, qui, pris dans un peu d'eau chaude, à jeun, avant le petit déjeuner, agit dans l'espace d'environ une heure. En ces temps de constipation, due, dit-on, au surmenage moderne et au raffinement de la nourriture, il est bon de savoir qu'il existe un *remède apéritif*, qui peut être pris sans donner lieu à des nausées.

« Les personnes atteintes d'hémorroïdes trouveront la **Poudre Kutnow** des plus utiles, parce que, douce dans ses effets, elle soulage par son action hydragogue l'appareil porte obstrué par les déchets de l'organisme. Les avantages d'une cure par un *remede apéritif* salin se manifestent souvent par une sensation de bien-être qui suit le lavage des voies excrétoires et l'élimination des déchets nocifs. »

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS GRATIS AUX MÉDECINS	FORMULE DE DEMANDE à **ROBERTS et Cie, Pharmaciens, 5, Rue de la Paix, Paris.** *Veuillez m'envoyer un ÉCHANTILLON GRATUIT de POUDRE KUTNOW* (Nom) .... (Adresse) .... *" P. M. "*

La POUDRE KUTNOW se trouve à PARIS chez ROBERTS et Cie, pharmaciens, 5, rue de la Paix et dans toutes les bonnes pharmacies
Propriétaires : S. KUTNOW & Ce, Ltd, 41, Farringdon Road, LONDRES, E. C.

SUCCOMUSCULINE - **PLASMA MUSCULAIRE** *extrait à froid*. - 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée.
Contenue dans des bouchons de grès, la "SUCCO" conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 9 Décembre 1908, à 1 heure. — M. Barbié : Le sang humain. Variations chimiques au cours des maladies ; MM. Pouchet, Segond, Desgrez, Pierre Duval. — M. Pigé : Des autoplasties pour la fermeture d'un orifice cicatriciel rétro-auriculaire persistant après guérison de l'évidement pétro-mastoïdien, en particulier du procédé par Paul Laurens ; MM. Segond, Pouchet, Desgrez, Pierre Duval.

Jeudi 10 Décembre 1908, à 1 heure. — M. Voillemot : L'hyperthermie et ses rapports avec le diagnostic de la tuberculose au début. Etude critique ; MM. Raymond, Quénu, Ribemont-Dessaignes, Jeanselme. — M. Mathieu : La lithiase de la voie biliaire principale ; MM. Quénu, Raymond, Ribemont-Dessaignes, Jeanselme. — M. Hersant : Curage et curettage dans les suites de couches ; MM. Ribemont-Dessaignes, Raymond, Quénu, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 7 Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Hôtel Dieu : MM. Roger, Legry, Sicard M. Brissaud, censeur ; M. Lœper suppléant.

Mardi 8 Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) Charité : MM. Albarran, Auvray, Lenormand. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Fernand Besançon. M. Albert Robin, censeur, M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 9 Décembre 1908. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM Nicolas, Gosset, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel. Langlois, Branca. M. Pierre Marie, censeur : M. Sicard, suppléant.

Jeudi 10 Décembre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique ; MM. Pierre Marie, Desgrez, Brumpt. Epreuve pratique. — 2e : MM. Prenant, Gley, André Broca. M. Dieulafoy, censeur ; M. Thiéry, suppléant.

Vendredi 11 Décembre 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Lœper. Ecole pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Branca, Mulon. M. Gariel, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Samedi 12 Décembre 1908. — Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Brumpt, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Honorariat — M. Champetier de Ribes, ancien accoucheur de l'Hôtel-Dieu, vient d'être nommé accoucheur honoraire des hôpitaux.

Amphithéâtre d'anatomie. — M. Pierre Sebileau, directeur de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, fera, avec le concours de ses assistants de l'hôpital Lariboisière, MM Grivot, Gibert et Lemaitre, une série exceptionnelle de conférences de médecine opératoire en dix leçons, sur le nez, les sinus, le larynx, les oreilles et la bouche, qui commencera le lundi 30 Novembre, à 2 h. 1/2, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes des hôpitaux.

Le droit d'inscription est de 80 francs pour les docteurs en médecine et de 50 francs pour les étudiants. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Enseignement médical des hôpitaux. — M. Hudelo commencera une série de Conférences cliniques sur la Dermatologie et la Syphiligraphie, qui auront lieu pendant tout le semestre d'hiver aux lieux et heures ci-dessous :

I. Hôpital Tenon (salle Colin), tous les lundis, à 10 heures du matin.

II. Hôpital Cochin-Annexe (salles de la consultation et du musée), tous les lundis, à 9 heures du soir.

NOUVELLES

Faculté des sciences de Paris. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 25 Novembre 1908, la chaire d'évolution des êtres organisés de la Faculté des sciences de l'Université de Paris (fondation de la Ville de Paris) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours à partir de la publication du présent arrêté est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

L'impôt sur le revenu et les médecins. — La Commission de législation fiscale, sous la présidence de M. Pelletan, a entendu hier 19 Novembre, à titre tout à fait exceptionnel, le Dr Guillemonat, représentant du *Syndicat des médecins de la Seine*.

Le délégué des médecins a exposé les desiderata de ses confrères en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Il a sollicité de la Commission l'établissement de textes précis, sauvegardant le secret professionnel ; de plus, il a demandé la défalcation du revenu imposable des frais inhérents à la profession, une diminution à la base du quantum, et la suppression de divers mots de détail pouvant prêter à confusion.

Le président de la Commission a tenu à rassurer entièrement le représentant des médecins. L'accord s'est fait sur les nouvelles propositions de M. le ministre des Finances, qui a adopté en effet presque dans leur intégralité les textes présentés par les médecins.

Les points qui n'ont pu être réglés par l'établissement d'un texte rigoureux seront d'un commun accord avec M. Renoult, rapporteur, élucidés lors de la discussion devant la Chambre. Le Dr Laurent, de la Loire, a été chargé d'intervenir pour provoquer une déclaration du président ou du rapporteur.

Cette entrevue aura un grand retentissement, non seulement dans les milieux médicaux, mais aussi dans toutes les professions libérales (avocats, artistes, journalistes).

M. Pelletan a fait remarquer avec insistance que la Commission, qui avait toujours repoussé toute audition, venait de faire fléchir un règlement pour la première et unique fois par déférence pour le corps médical.

Les délégués du Congrès des praticiens au ministère de l'Intérieur — Une délégation du Congrès des praticiens de Lille vient d'être présentés à M. Clemenceau, président du Conseil, par M. Dubuisson, député du Finistère, et M. Laurent, député de la Loire. Les délégués communiquent à ce sujet à la presse l'information suivante :

« La délégation a renouvelé énergiquement les protestations du corps médical, dont 9.500 membres étaient représentés au Congrès de Lille, contre le certificat d'admissibilité à l'agrégation, tendant à créer deux classes de médecins.

« M. Clemenceau a déclaré que cette mesure rétablissait en quelque sorte l'officiat de santé, qu'il était d'accord avec les praticiens à son sujet, et qu'il était surpris de son adoption. »

La lutte pour le relèvement de la natalité. — La Commission de la natalité, réunie au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Yves Guyot, a adopté, à la suite de la discussion du rapport de M. Emile Rey, les vœux suivants :

L'Etat, les départements, les communes devraient

accorder des allocations à leurs agents et employés ayant au moins quatre enfants à leur charge et devraient favoriser, à mérite égal, les familles nombreuses dans l'attribution des emplois publics.

Ecole d'application du service de santé militaire. — MM. Ferraton, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Versailles, et Jacob, médecin-major de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran, sont nommés professeurs à l'Ecole d'application du service de santé militaire, le premier à la chaire de chirurgie d'armée (blessures de guerre), le second à la chaire d'anatomie chirurgicale (opérations et appareils).

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Boy, du port de Lorient, est désigné pour embarquer à la 4e flottille de torpilleurs de la Méditerranée à Alger.

M. le médecin de 2e classe Fockenberge, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Lahire*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— Est promu dans le corps de santé de la marine : au grade de médecin de 1re classe, M. Duville, médecin de 2e classe.

— M. le médecin de 2e classe Brochet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Calédonien* (école des gabiers et timoniers), à Brest.

M. le médecin de 2e classe Poupelain, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Olry*, dans la division de l'Extrême-Orient.

— M. le médecin de 2e classe Le Berre, du port de Brest, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté du 1er dépôt à Cherbourg.

Association polytechnique. — Mairie Drouot. Jeudi 3 Décembre, à 8 h. 1/2 du soir. Conférence sous la présidence de M. le professeur G. Ballet.

Le traitement médical par le moral, par Mme M. Lipinska.

Nomination. — M. Dandieu est nommé médecin en chef de la préfecture de la Seine.

La lutte contre l'alcoolisme en Suisse. — Lorsque les Chambres fédérales décidèrent la monopolisation de l'alcool, elles obligèrent les cantons à affecter le dixième des recettes du monopole à la lutte contre l'alcoolisme dans ses causes et ses effets. Contradiction bizarre, puisque cette clause a pour but d'entraver la consommation d'un article dont le fisc retire de gros bénéfices. Il est vrai que par suite de la façon dont les cantons observaient la loi, cette contradiction n'était qu'apparente, le dixième consacré aux sociétés antialcooliques servant à tout, excepté à combattre l'alcoolisme.

Sous l'influence du Conseil fédéral, une réaction s'est produite dans le sens d'une plus stricte observation de la loi et la part destinée aux sociétés de tempérance est sensiblement augmentée.

Le grand-conseil du canton de Bâle-ville a même décidé d'affecter la moitié de la ristourne à la lutte contre l'alcoolisme. C'est un progrès.

D'autre part, le Conseil d'Etat du canton de Vaud ayant adopté, le 3 de ce mois, le règlement d'application de la loi vaudoise complétée le 27 Février 1908 interdisant la vente au détail de l'absinthe et de toute liqueur en constituant une imitation, le département de l'Intérieur vient d'être chargé de l'exécution de l'arrêté qui entre immédiatement en vigueur.

CONCOURS

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — *Prix Rampal.* — Le prix Rampal est biennal, de la valeur de 120 francs; il consiste en livres de médecine ou en instruments de chirurgie, au choix du lauréat. Il est décerné dans l'assemblée annuelle d'Avril du Comité médical, à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur un sujet de sciences médicales, au choix du concurrent. Sont seuls admis à concourir les étudiants en médecine régulièrement inscrits à l'Ecole de médecine de Marseille.

Les mémoires pour le prochain concours devront être adressés, avant le 31 Décembre 1908 (terme de rigueur), au secrétaire général du Comité, marché des Capucins, 3, à Marseille. Ils ne devront pas être signés, mais porter en tête une légende reproduite avec le nom de l'auteur dans une enveloppe cachetée qui sera jointe au mémoire

Ne seront pas admis à concourir les mémoires dont les auteurs auront pris le titre de docteur avant le jour de la clôture du concours.

Prix Sirus-Pirondi. — Prix biennal de 300 francs Ce prix sera décerné à l'assemblée générale de 1910. Tous les docteurs en médecine français peuvent concourir. Les mémoires, *inédits*, devront être adressés au secrétaire général du Comité, avant le 31 Décembre 1909, dans les mêmes conditions que ceux pour le prix Rampal.

Prix annuels. — Des prix annuels seront décernés par le Comité médical pour récompenser les étudiants en médecine ou en pharmacie de l'Ecole de Marseille qui présenteront à la Commission scientifique, réunie régulièrement tous les vendredis, des pièces d'anatomie normale ou pathologique (*Prix des étudiants en médecine*) ou des communications sur des travaux pratiques de pharmacie et de chimie (*Prix des étudiants en pharmacie*).

RENSEIGNEMENTS

CABINET GALLET, 47, *b. St-Michel. Télép.* 824-81. Fondé depuis 20 ans pour la cession exclusive des **Postes médicaux**, MAISONS DE SANTÉ, AFFAIRES MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES. SERVICE DE REMPLACEMENTS parfait^t ASSURÉS.

Cession de clientèles, rempl., aff para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel Tél. 814.15.

On demande un interne à l'*asile d'aliénés* de Fains (Meuse). Ecrire au directeur de l'asile.

Docteur en médecine, ancien préparateur d'histologie, lauréat de la Faculté, commencera préparation au 2e *examen de doctorat*, le 1er Décembre. Ecr. *P. M.*, 268.

Docteur en médecine demande emploi dans Compagnie de navigation, exploitation agricole aux colonies, etc. Ecrire *P. M.*, 269.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1909, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

LA DÉCLARATION ET LA DÉSINFECTION OBLIGATOIRES EN ALLEMAGNE

Au cours d'une mission récente en Allemagne, nous avons spécialement étudié comment se pratique, dans ce pays, la déclaration des maladies contagieuses et la désinfection. Voici un résumé de nos observations, qui vient à l'appui des idées de notre maître le professeur J. Courmont et de celles émises par F. Widal dans son rapport à l'Académie de médecine.

La *lutte contre les maladies infectieuses* en Allemagne repose sur une loi fondamentale, loi d'Empire du 30 Juin 1900, très incomplète il est vrai, mais laissant aux différents Etats de l'Empire l'initiative la plus grande pour promulguer à leur tour les lois complémentaires jugées nécessaires.

La loi impériale du 30 Juin 1900, sur la *lutte contre les maladies communément dangereuses*, rend obligatoire la déclaration de toute maladie en cas de mort par *lèpre*, *choléra asiatique*, *typhus*, *fièvre jaune*, *peste* et *variole*, ainsi que

des cas suspects de ces maladies. Cette liste, assurément insuffisante, a été complétée comme nous l'indiquons ci-après, par les lois particulières aux différents États de l'Allemagne, la Prusse en particulier.

Sont contraints à cette déclaration :

1° Le médecin traitant;

2° Le chef de famille;

3° Toute personne participant par profession au traitement ou aux soins du malade;

4° Le propriétaire de la maison ou le locataire de l'immeuble où s'est produit le cas de maladie ou de mort;

5° Celui qui fait la constatation du décès.

La déclaration n'est, bien entendu, obligatoire pour ces différentes personnes, que si celle de la catégorie immédiatement précédente n'a pas fait la déclaration.

L'autorité, aussitôt après la déclaration, avertit le médecin officiel compétent (le médecin de district, par exemple) qui confirme le diagnostic du médecin traitant, fait une enquête sur l'origine du cas, sur les circonstances qui ont accompagné son éclosion, etc., et envoie un rapport à l'autorité. Celle-ci prend les mesures prophylactiques nécessaires. Dans les cas urgents, le médecin officiel est autorisé à prendre lui-même ces mesures, de concert avec le bourgmestre de la localité.

Suit l'énumération des mesures prophylactiques susceptibles d'être prises, telles que isolement du malade, son transport obligatoire dans un hôpital désigné, la fermeture des ateliers, écoles, la surveillance sanitaire des voyageurs, des marchandises, etc. En ce qui concerne la désinfection, la loi impériale consacre par son article 19 l'obligation de la désinfection dans les cas reconnus nécessaires, mais laisse à l'initiative des Etats le soin de l'organiser.

Enfin, les pénalités prévues par la loi varient de trois ans de prison à 10 marks d'amende. Celui qui, par exemple, a omis la déclaration, est passible d'une amende de 10 à 150 marks ou d'un emprisonnement non inférieur à une semaine.

Les différents Etats ont promulgué des lois complétant la loi impériale. La *loi prussienne* du 20 Octobre 1905, en particulier, a servi, dans beaucoup de cas, de modèle à celle des autres Etats.

La liste des maladies contagieuses à déclaration obligatoire, outre celles prévues par la loi impériale, est la suivante :

Diphtérie, *méningite épidémique*, *fièvre puerpérale*, *trachome*, *fièvre récurrente*, *dysenterie*, *scarlatine*, *fièvre typhoïde*, *charbon*, *morve*, *rage* (ainsi que les blessures par morsure d'animaux enragés ou suspects), *intoxication* par viandes, poissons, saucisses, la *trichinose*.

La déclaration est exigée dans les vingt-quatre heures.

Le législateur a volontairement omis la rougeole.

Au point de vue de la *tuberculose*, la loi prussienne n'exige la déclaration que des cas de mort par tuberculose pulmonaire et laryngée, mais non de maladie.

Dans d'autres Etats, le *grand-duché de Bade*, la *Saxe*, la *Hesse*, la déclaration pour tuberculose est obligatoire dans les cas de maladie avec déjections contenant des bacilles, en cas de déménagement, dans les établissements pour malades et dans les établissements qui reçoivent des hôtes de passage (hôtels, etc.).

Puis des instructions détaillées sont données sur les mesures à prendre dans chaque cas particulier de maladie contagieuse, concernant soit le malade, soit l'entourage, soit la localité, soit enfin le district.

Un chapitre sur les moyens de désinfection et des instructions précises sur leur emploi dans chaque maladie forment un appendice important à la loi proprement dite.

Les *écoles* ont été l'objet d'une circulaire ministérielle spéciale du 9 Juillet 1907, qui prend les mesures les plus sévères pour éviter la diffusion des maladies transmissibles dans ces établissements.

Enfin, les municipalités ont adapté à leurs besoins spéciaux, par des arrêtés qui leur sont propres, les lois de l'Empire et de l'Etat. La *ville de Cologne*, en particulier, qui sous bien d'autres rapports est fort intéressante au point de vue hygiénique, a fait paraître, en Août 1907, une série d'arrêtés pour l'exécution des deux lois de 1900 et 1905, qui entrent dans les plus minutieux détails.



Le service de la désinfection est, d'une façon générale, remarquablement organisé en Allemagne, mais certaines villes, Cologne, Berlin, Dresde, et surtout Hambourg, méritent une mention spéciale.

Le personnel tout d'abord est fort bien éduqué, grâce à une institution qu'on devrait créer et généraliser en France : les *écoles de désinfection*. Ces établissements ont pour tâche d'instruire entièrement en des cours d'une durée d'une dizaine de jours environ, les personnes présentées par les communes et les districts, sur la théorie et la pratique de la désinfection.

La Prusse possède quatorze de ces établissements, installés soit dans les Instituts d'hygiène comme à Göttingen, à Breslau, à Halle, à Kiel, à Marbourg, etc., soit dans les laboratoires officiels de bactériologie comme à Hanovre, à Münster, à Potsdam, à Cologne, etc., soit enfin au Laboratoire de thérapeutique expérimentale de Francfort-sur-le-Mein. Les cours sont faits par le directeur de ces établissements ou l'un de ses assistants, de concert avec le directeur de l'établissement de désinfection de la ville. Un examen sanctionne la valeur des études, et les élèves qui l'ont subi avec succès reçoivent le diplôme de désinfecteur municipal.

Le grand-duché de Mecklembourg-Schwérin possède son école de désinfection à l'Institut d'hygiène du professeur Pfeiffer, à Rostock, et il en est de même pour les autres Etats de l'Empire.

Au point de vue des *moyens de désinfection*, les produits chimiques inscrits dans la liste officielle sont peut-être un peu trop nombreux, d'où encombrement, et les appareils sont analogues à ceux que nous possédons en France.

Enfin, les *établissements* et le *matériel* sont fort bien organisés : Hambourg, à ce point de vue, peut servir de modèle.

Cette ville possède trois postes publics de désinfection : un établissement principal, au « Bullerdeich », un second beaucoup moins important près du « Holstenthor », et enfin au port le bateau « Desinfektor », qui renferme une étuve à vapeur de très grand modèle et le matériel nécessaire à la désinfection des navires.

Le poste principal, le plus intéressant, est divisé en deux parties bien distinctes, nettement et efficacement séparées, l'une pour les objets contaminés, l'autre pour les objets désinfectés, avec chacune un personnel et un matériel propres, de façon qu'il n'y ait aucun contact entre ce qui entre contaminé et ce qui sort désinfecté.

Il y a 5 étuves à vapeur de très grandes dimensions, 27 voitures, 2 barcasses pour le port et un personnel de 160 personnes, dont 140 occupées aux opérations de désinfection proprement dites. Ces nombreux désinfecteurs sont sous la surveillance et la direction immédiate d' « Oberdesinfektore », au nombre de 14.

Cet établissement est chargé d'opérer la désinfection de toutes les habitations, vaisseaux et écuries où s'est produite une maladie infectieuse, et également des effets provenant de ces habitations. C'est à lui qu'incombe également la charge de dératiser les navires en cas de peste ou de menace de peste.

Lorsque le directeur de l'établissement reçoit l'ordre de pratiquer la désinfection, il envoie au lieu indiqué une équipe de désinfecteurs, plus ou moins nombreux suivant l'importance de l'opération à effectuer, et munie d'un matériel très complet (un jeu de huit brosses, des frottoirs pour les parquets, éponges, etc., etc.); chaque désinfecteur a, en outre, toujours sur lui un petit manuel renfermant tous les détails de la technique de la désinfection (mode d'emploi des appareils, quantité de produit désinfectant à employer pour une pièce d'un cubage déterminé, etc., etc.). Ce matériel de l'équipe est chargé, ainsi que les appareils, variables suivant les opérations (formolateurs, etc.), sur une voiture ou une charrette à bras suivant l'éloignement.

Nous avons pu assister à Hambourg à deux opérations de désinfection à domicile, l'une pour scarlatine, l'autre pour tuberculose. Dans le premier cas, la désinfection de la seule pièce où s'était trouvé le malade avait mobilisé trois désinfecteurs; dans le second, où l'on désinfectait un logement d'ouvriers de trois petites pièces, quatre désinfecteurs opéraient sous la surveillance d'un « Oberdesinfector ». L'opération s'est effectuée avec le plus grand soin, d'une main parfois un peu rude, mais certainement efficace.

La population, avec cet esprit de discipline qui la caractérise, accepte très bien la désinfection obligatoire, et même, ainsi qu'il résulte de conversations avec des gens du peuple, en comprend la nécessité. Le peuple allemand commence à être éduqué à ce point de vue.



Aussi les résultats ne se sont pas fait attendre. Pour continuer l'exemple de Hambourg, cette ville qui, sur une grande étendue de son territoire, est encore dans des conditions assez grandes d'insalubrité (ruelles étroites, maisons très anciennes, manquant d'air et de lumière, canaux de l'Elbe à l'eau dormante et aux émanations nauséabondes, sillonnant la vieille ville, etc.) a vu sa mortalité de 17,4 pour 1.000 en 1896 tomber d'une façon régulièrement décroissante à 16,2 pour 1.000 en 1906. Le chiffre de 1907 est encore inférieur, nous a dit le professeur Nocht, conseiller médical de la ville, mais il ne sera publié que dans quelques mois.

A Cologne, même résultat : la mortalité, très élevée en 1891, 25,63 pour 1.000, est tombée graduellement à 17,88 en 1907. Nous multiplierons plus tard les exemples. Et, d'une façon générale, la mortalité a fortement baissé en Allemagne, depuis dix ans, alors qu'en France elle est restée stationnaire.

De si heureux résultats sont dus à l'importance qu'on attache en Allemagne aux questions hygiéniques, au génie d'organisation des Allemands, à l'esprit de discipline du peuple, qui accepte sans murmurer les obligations qu'on lui impose, et également à son éducation hygiénique supérieure à celle qui existe chez nous.

A. Rochaix,
Laboratoire d'Hygiène de la Faculté de médecine de Lyon.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 21.

Mémoires originaux :

Henri Claude et Lévi-Valensi. — Diplégie brachiale polynévritique à début apoplectiforme, avec troubles mentaux, au cours d'une intoxication saturnine chronique.

Fr. Moutier. — Anarthrie corticale (réponse à MM. P.-L. Ladame et von Monakow).

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de neurologie (séance du 5 Novembre 1908).

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Dieulafoy. Leçon du samedi 5 Décembre : Comment peut-on faire le diagnostic d'une lésion syphilitique de la base de l'encéphale? Traitement (malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 19).

COLLÈGE DE FRANCE

Biologie générale. — M. Gley, professeur de biologie générale au Collège de France, commencera son cours le mardi 8 Décembre, à 5 heures, salle VIII.

NOUVELLES

Laboratoire de psychologie expérimentale. — M. H. Piéron, maître de conférences, consacrera une série de leçons pendant le premier semestre au problème de l'*évolution de la mémoire*.

Les leçons auront lieu le jeudi, à partir du 10 Décembre, à 5 h. 1/2, à l'amphithéâtre d'évolution des êtres organisés, 18, rue de l'Estrapade.

Dans le second semestre auront lieu des travaux pratiques de psychologie expérimentale; une série sera consacrée à l'examen psychologique des malades atteints d'affections mentales.

Le laboratoire est ouvert, pour les recherches, toute l'année. Pour y être admis, adresser une demande à M. Toulouse, directeur, ou à M. H. Piéron, 96, rue de Rennes.

L'Alliance d'hygiène sociale. — L'Assemblée générale de l'Alliance d'hygiène sociale s'est tenue hier, au Musée social, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, assisté de MM. Jules Siegfried, Emile Cheysson, Lourties et Léopold Mabilleau.

MM. Raoul Bompard, secrétaire général, de Casamajor, secrétaire général du Comité de l'Hérault, Cheysson ont pris tour à tour la parole et ont exposé les différents résultats obtenus dans la lutte contre l'alcool et la tuberculose.

M. Schmidt, député, a rappelé de son côté les efforts récents faits par la Chambre en vue d'établir une législation nouvelle sur la vente de l'alcool; il a dit l'espoir que lui et ses collègues gardaient d'atteindre le but poursuivi avec l'appui même des syndicats de producteurs.

Les autres rapports ont été présentés par M. Edouard Petit, les *Ecoles de plein air*; le professeur Landouzy, la *Lutte contre la tuberculose*; M. M. Letalle, les *Espaces libres*; M. Ed. Fuster, l'*Alliance et la mutualité*; M. L. Mabilleau, la *Mutualité scolaire*.

M. Viviani, ministre du Travail, qui assistait à la séance, a prononcé un discours; il a loué l'œuvre de l'Alliance et a promis à la Société tout le sympathique appui du gouvernement.

Une allocution fort applaudie de M. Léon Bourgeois a terminé la réunion.

Union fédérative des Médecins de réserve et de l'armée territoriale. — Le quatrième banquet annuel de l'U. F. M. R. T. a eu lieu le 28 Novembre, sous la présidence d'honneur de M. H. Chéron, et sous la présidence effective de M. le médecin inspecteur Février, directeur du Service au ministère de la Guerre, délégué par le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Le professeur Chatin, membre de l'Institut, président de l'Union, assisté des deux vice-présidents, MM. Jeanton et Reymond, sénateur de la Loire, recevaient les nombreux invités de cette fête médico-militaire.

Service de santé de la marine. — Sont promus :

Au grade de médecin en chef de 1re *classe*, MM. Gazeau, Mercié, médecins en chef de 2e classe.

Au grade de médecin en chef de 2e *classe*, MM. Girard, de Bonadona, médecins principaux.

Au grade de médecin principal, MM. Avrilleau, Lefebvre, Caraës, Bonnefoy, Denis, médecins de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re *classe*, MM. Marin, Lancelia, Donval, Ratelier, Roux, Glonguen, médecins de 2e classe.

— M. le médecin de 1re classe Maille, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Dupetit-Thouars*, dans l'escadre du Nord.

— M. le médecin de 1re classe Le Coniac, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Lalande*.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : aux établissements français de l'Inde, M. le médecin aide-major de 1re classe Reyneau.

Au Tonkin, MM. Mesnard, médecin principal de 2e classe; Devaux, médecin-major de 1re classe; Plomb, Brouillard, Clavel, médecins-majors de 2e classe; Clavel, Jubin, médecins aide-majors de 1re classe.

En Cochinchine, M. Mul, médecin-major de 2e classe; Nicod, médecin aide-major de 2e classe.

A Madagascar, M. Battarel, médecin-major de 2e classe.

En Afrique occidentale, MM. Vergog, médecin-major de 1re classe; Augé, Jousset, Abadie-Bayro, Le Strat, médecins-majors de 2e classe; Challier, Deunff, Vouters, médecins aides-majors de 1re classe.

Au Congo, M. Guilloteau, médecin-major de 1re classe.

A la Côte-d'Ivoire, M. Comméléran, médecin-major de 2e classe; Le Bouvier, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Salanoue-Ipin, Lecomte, Patriarche, médecins-majors de 1re classe; Mathis, Lamort, Ruelle, médecins-majors de 2e classe; Chamontin, Chèze, Vidal, Niel, médecins aides-majors de 1re classe.

— MM. le médecin principal de 2e classe Simond, les médecins-majors de 2e classe Aubert et Noc sont mis à la disposition du ministre des Colonies et placés en mission spéciale pour l'épidémie de fièvre jaune de la Martinique.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Pouillot est classé au 23e régiment d'infanterie coloniale à Paris, en vue d'accomplir un stage de perfectionnement à l'Ecole d'odontologie de M. Siffre.

— M. le médecin-major de 1re classe Alliot est désigné pour servir au régiment de tirailleurs sénégalais du Maroc.

— MM. les médecins-majors Lions et Lamandé sont affectés au 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg et au 84e rég. d'infanterie à Avesnes.

CONCOURS

Médecin suppléant de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à un emploi de médecin suppléant à l'infirmerie spéciale de la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare sera ouvert le 25 Février prochain.

MM. les docteurs qui désireront prendre part au concours du 25 Février 1909 se feront inscrire à la préfecture de police (service du personnel, caserne de la Cité).

Le registre d'inscription est ouvert dès à présent; il sera clos le 6 Février, à 4 heures.

Tout candidat devra justifier de la qualité de Français et du titre de docteur d'une des Facultés de médecine de l'Etat. Il devra être âgé de vingt-cinq ans au moins. Il devra joindre à sa demande l'extrait de son acte de naissance, ses diplômes, l'indication de ses titres scientifiques et hospitaliers, ses états de service, s'il y a lieu, et tous autres documents qu'il jugerait utile de présenter.

Médaille d'or (médecine). — Le concours pour les prix à décerner à MM. les Elèves internes en médecine de quatrième année (année 1908-1909) sera ouvert le lundi 8 Mars 1909, à 4 heures. à l'Hôtel-Dieu.

Les Elèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 2 au 9 Janvier 1909 inclusivement.



Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le samedi 9 Janvier 1909, à 3 heures, dernier délai.

A l'ouverture du concours, le 8 Mars 1909, à 4 heures, le Président du Jury tirera immédiatement au sort les noms des candidats qui seront appelés à subir l'épreuve théorique orale dans cette séance.

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Internat, MM. Tapret, Parmentier, Claisse, Barié, Garnier, Routier, Rochard, Guibé, Lapointe, Brindeau.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 27 Novembre. — Indications, manuel opératoire et accidents de la thoracentèse.* — Ont obtenu : MM. Renard, 18 ; Gaveau, 13 ; Lutel, 10; Puifferrat, 12 ; Auclair, 14; Reignier (J.-B.), 12 ; Porcheron, 15 ; Riffaud, 12; Socquet, 14.

ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE. — *Symptômes et diagnostic des adénites cervicales.* — Ont obtenu : MM. Lantuéjoul, 19; Bouttier, 18; Meaux Saint-Marc, 17.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, 244 candidats sont nommés externes des hôpitaux de Paris, dans l'ordre suivant : MM. Lantuéjoul, Bouttier, Meaux-Saint-Marc, avec 37 points; Achard, 36 points ; Gautruche; Le Maux; Quénu, 35 points 1/2 ; Berlioz, Féré, Majeur, 35 points; Audain, Chenet (H.), Lambert, Richard (A.), Robert (L.-E.), 34 points; Mlle Pouzin ; MM. Feldstein, 33 points 1/2; Benit, Blum, Fournier (J.), Lefranc, Papillon, Raymondaud, Renard, Sartre, 33 points; Mlle Athanassiu; MM. Quercy, Tartois, 32 points 1/2; Durville, Ferréol ; Mlle Feygin; MM. Küss, Lenoir, Liacre, Monsmonteil, Minvielle, Piémont, Pierquin, Réau, Mlle Reichenecker; MM. Richard (G.), Richon; Mlle Skraskin dite Krasting, 32 points ; MM. Galop, Massart, Paulet, Périn, Ponget, 31 points 1/2.

Antony, Broussolle, de Champs de Saint-Léger, Dehray, Dronet, Hérisson-Laparre, Hertz, Leboue, Legran, Lemoussu, Lucas, Mayer, Nahan, Narcy, Percepied, Petit-Dutaillis, 31 points ; Mlle Alhenard ; MM. Baudin, Cavaillon, Claude, Dauphin, Duponchel, Durand, Dutheillet de Lamothe, Gresset, Houttelette, Huc. Lépine, Lepoittevin, Mathieu, Mozu ; Mme Perl, née Wolkenheim ; MM. Philip, Rahut, Ramadier, Stiassnie, Truffert, Vallery-Radot, Vauzelle, 30 points; Boyer, Féret, 29 points 1/2 ; Bisson; Bloch ; Mlle Bouderlique; MM. Chatellier, Delattre, Dupradeau, Flandrin, Frédault, Haguenau, Lantier, Lauriat, Marx, Mlle Nowicka, MM. Poitrinal, Queyroi, Mlles Schnpiro, Schmiergeld, MM. Stepanoff, Teulière, Toutcy, Vincentelli, 29 points; Delnvierre, Galland, Ruelle, 28 1/2 points; Beraard-Gerriet, Coudray (J.); Mlle Duplan, Ettinger, MM. Gardin, Gaymard, Gilson, Guillemin, Huquet, Kahn, Lemoine (J.), Marmier, Murga, Paillard, Pilatte, Reignard, Schenq, Siguret, Socquet, Vuzeux, 28 points; Berthelot (A.), 27 points 1/2;

Baudet, César, Chalet, Gallet, Giraud, Grandjean, Greyfié de Bellecombe, Guillaumont, Guinct, Hischmann, Imbert, Jacob, Le Rochais ; Mlle Lipkine ; M. Marro; Mlle Miunnéc de Saint-Firmin; MM. Quiquandon, Renaud (J.), Thouvenin, 27 points ; Berger (C.). Borel (G.-P.), Boucheron ; Mlle Chabert; MM. Chamhian (A.), Chéronnet, Cousin, Daudet, David, Deffaux, Denoyelle, Dupont (P.), Hauras, Hudelo, Hugon, Leroux, Liberge, Lory, Marchand, Méline, Monceau, Pataud-Devallencienne, Phipps, Radenac, Rifluud, Rigoullet (P.), Steihel, Trousset, Vinit, 26 points ; Mlle Abramovitch ; MM. André, Bertaux (A.), Besnard, Borel (A.), Bouberumann, Bricaire, Cullier, Colson, Dalle, Delestre, Dupêcher, Durand-Fardel, Fitte, Guerrin, Gaillaumot, Huguet ; Mlle Lang ; MM. Lebreton, Levi-Frankel, Mareassus, Medot, Meignin, Paraf, Parcheminey, Petit (A.), Robert (L.-F.-P.), Rougeulle, Saïd-Khan, Schmitz, Sorel, Vaquelle, 25 points, Amat, Antoine, Ballerin, Bardet, Béon; Mlle Bredrel, MM. Brizard, Chahrun, Chaiscmartin, Cheyron, Déche, Mlle Dons-Kaufmann; MM. Doulcet, Duter, Fouret, Fournier (L.), Gallot-Lavallée ; Mme Lévin née Satonowski ; MM. Meugé, de Nabias, Petit (L.), Placet, Renaud (L.). Rouffinc, Roussel, 24 points.

RENSEIGNEMENTS

On demande un interne à l'*asile d'aliénés* de Fains (Meuse). Ecrire au directeur de l'asile.

Docteur en médecine demande emploi dans Compagnie de navigation, exploitation agricole aux colonies, etc. Ecrire *P. M.*, 269.

M. le Dr Kolbé (de Châtel-Guyon), ancien Prof. à la Faculté de médecine de Buénos-Aires, fera, à partir du 10 Décembre, à 6 h. du soir (67, rue du Montparnasse; Métro : Edgar-Quinet), une série de Conférences avec démonstrations pratiques sur l'*Examen fonctionnel de l'intestin par le régime d'épreuve, d'après A. Schmitt, de Halle; avec application à la pratique journalière et ses résultats pour le diagnostic et la thérapeutique.* Renseignements : chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.



Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassotto.





LE PLUS GRAND DISSOLVANT de l'ACIDE URIQUE
Diéthylène Diamine
NH<CH2—CH2 / CH2—CH2>NH
COMME PRÉVENTIF : 1 à 3 mesures par jour 10 jours par mois.
PIPÉRAZINE
SALICYLATE DE SOUDE
CITRATE DE LITHINE
CITRATE DE POTASSE
92 % 40 % 20 % 8 %
PIPÉRAZINE MIDY
GRANULÉE EFFERVESCENTE
ARTHRITISME
COLIQUES NÉPHRÉTIQUES — GRAVELLE
LITHIASE BILIAIRE
RHUMATISME — GOUTTE
Pharmacie MIDY, 140, Faubourg Saint-Honoré, PARIS (France).
Alcalin organique DÉLIQUESCENT ne pouvant se prescrire en cachets.
DANS LES CRISES 3 à 6 mesures par jour.
(0 20centg de Pipérazine pure par mesure.)
"La Vente des Produits MIDY assure aux Pharmaciens un bénéfice normal et obligatoire."
Traitement Etiologique et Rationnel des Affections broncho-pulmonaires par le
Catarrhe bronchique
Bronchectasie
Broncho-Pneumonie
Pleurésie
Affections grippales
TUBERCULOSE PULMONAIRE
CURATIF
aux sucs frais
d'Asclepias tuberosa
et de Byrsonima crassifolia.
VAUGIRARD
Représente une TRIADE THÉRAPEUTIQUE sans analogue, comprenant
1° Un TANNIN hyperactif asséchant des bronches, cicatrisant du poumon;
2° Un GLUCOSIDE agissant comme tonique et eupeptique;
3° Une ESSENCE puissamment antiseptique s'éliminant par le poumon.
DOSES : 2 à 6 cuillerées par jour avant les repas.
Dépôt Général : E. LOGEAIS, 37, Avenue Marceau, PARIS.
PANSEMENTS des CAVITÉS NATURELLES
VAGIN, UTÉRUS
URÈTHRE
Rectum
CONSTIPATION
HÉMORRHOÏDES
etc.
GYNÉCOLOGIE
OBSTÉTRIQUE
etc.
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
PESSAIRES CHAUMEL
OVULES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée
et aux principaux médicaments.
OVULES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES
OVULES CHAUMEL
à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
ICHTHYOL
Décongestifs les plus puissants.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1909, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

PROFESSEUR A. JOFFROY

— 1844-1908 —

Le professeur Joffroy vient de succomber brusquement à Paris. *La Presse Médicale*, désireuse de consacrer à la mémoire de ce savant regretté une notice nécrologique, ne peut mieux faire que de reproduire les paroles émues prononcées par le Président de l'Académie de Médecine, M. Bucquoy :

Né à Stainville, le 16 Décembre 1844, Joffroy allait bientôt entrer dans sa soixante-cinquième année. Sa carrière a été des plus brillantes. Docteur en médecine en 1873, médecin des hôpitaux en 1879, agrégé en 1880, professeur de clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale en 1893, en remplacement du professeur Ball, enfin membre de l'Académie de médecine en 1901, Joffroy appartenait à cette pléiade de neurologistes éminents élevés à l'école de Charcot et de Vulpian, à qui l'on doit d'avoir renouvelé cette branche des sciences médicales et illustré notre pays. La part qu'y a prise notre collègue est importante et lui fait grand honneur.

Dès le début de sa carrière, il s'était spécialisé

dans l'étude des maladies du système nerveux. En collaboration avec son maître Charcot, il avait, dès 1869, publié une série de mémoires dans le but de prouver le rôle trophique des cellules motrices de la moelle et du bulbe.

Un peu plus tard, dans sa thèse inaugurale sur la *pachyméningite cervicale hypertrophique*, il établissait une forme complexe de maladie, à syndrome jusque-là mal déterminé, qui, depuis lors, a pris une place définitive dans la pathologie.

Tout en continuant ses publications sur les maladies du système nerveux, qui avaient pour lui un attrait particulier, M. Joffroy s'appliquait aussi à montrer qu'il n'était pas seulement un spécialiste. Les cours qu'il a professés à la Pitié, à l'École pratique, aux Enfants-Malades, comme médecin des hôpitaux ou comme agrégé, prouvent l'étendue de ses connaissances générales.

Dans le discours qu'il prononça au début de sa présidence de la Société médicale des hôpitaux (1901), Joffroy insistait sur la nécessité d'être d'abord un médecin avant d'être un spécialiste, et il ajoutait « que, si celui qui veut se spécialiser doit d'abord acquérir des connaissances générales, plus tard, quand il est spécialisé, il doit s'efforcer, non seulement de conserver ses connaissances générales, mais de les augmenter ».

C'est grâce à ces connaissances générales que Joffroy possédait si bien et qu'il avait acquises en étudiant, avec son maître Charcot, l'anatomie pathologique et la clinique, en même temps que la neurologie, qu'il trouva plus tard cette base solide qui lui permit d'évoluer ensuite sur le sol mouvant de la pathologie mentale.

Je passe rapidement sur quelques-unes de ses publications, me contentant de mentionner une série de mémoires sur le tabes, sur les amyotrophies tabétiques, sur le rôle respectif des lésions spinales dans ces amyotrophies, et, un des premiers en France, Joffroy a démontré la réalité des névrites parenchymateuses spontanées, générales ou partielles et leurs relations avec les maladies infectieuses, tuberculose, variole. On lui doit encore, en collaboration avec Achard, la preuve de l'origine vasculaire de certaines névrites périphériques. Par des faits probants, il a aussi établi l'identité de la maladie de Morton et de la syringomyélie. Je ne ferai également que mentionner ses contributions à la sémiologie des névroses et une série de leçons sur les diverses variétés du tremblement dans leurs rapports avec la sclérose en plaques de la paralysie agitante.

Un des sujets qui excitait particulièrement son intérêt était la *paralysie générale*. Aussi prit-il une part active à la discussion soulevée dans cette Académie, en 1905, par une communication de notre collègue, le professeur Fournier. On se rappelle avec quelle vivacité, mais aussi avec quelle courtoisie, Joffroy combattit l'opinion de l'éminent syphiligraphe qu'il jugeait trop exclusive. L'esprit très ouvert à toutes les découvertes nouvelles, il appliqua bientôt chez les paralytiques généraux la ponction lombaire et le cyto-diagnostic du liquide céphalo-rachidien pour en étudier les réactions; dernièrement encore, quelques jours avant sa mort, il se proposait de rechercher la réaction de Wassermann chez les aliénés.

Soit dans la paralysie générale, soit dans les diverses affections mentales, Joffroy cherchait toujours la part à attribuer dans leur genèse à l'infection et à l'intoxication. C'était la conséquence même de ses admirables recherches sur la toxicité des alcools et leur influence sur le système nerveux. A côté de l'hérédo-syphilis, il plaçait volontiers l'hérédo-alcoolisme.

Notre collègue prenait aussi un vif intérêt aux questions de médecine légale. En 1904, il inaugurait l'enseignement de la médecine légale psychiatrique à l'Institut de médecine légale et de psychiatrie de l'Université de Paris par une belle leçon sur l'homicide dans ses rapports avec l'aliénation mentale. Il voulait que ses élèves connussent bien les phénomènes si complexes de la psychiatrie que, jeunes médecins, ils allaient être appelés à rencontrer, soit dans leur pratique privée, soit devant les tribunaux.

Notons enfin que, très au courant des travaux étrangers, il consacra ainsi une série de belles leçons à faire connaître aux étudiants français les formes cliniques de la démence précoce décrite en Allemagne par le professeur Kraepelin.

Grande était la considération dont le professeur Joffroy jouissait parmi ses collègues en neurologie. Au mois de Juin dernier, il présidait la première séance de la Société de psychiatrie dont il était un des fondateurs. Ce fut lui aussi qui présida, en 1899, la première séance de la Société de neurologie, aujourd'hui si brillante et si prospère.

Par ses qualités personnelles, Joffroy justifiait l'estime dont il était l'objet. Esprit méthodique et précis, bon et dévoué pour ses élèves, aimé de ses collègues, il était affable avec ses aliénés, dont il savait capter la confiance assez pour se faire raconter par eux-mêmes leur délire.

La mort prématurée de notre collègue est un deuil pour toute la famille médicale. Mais, nulle part, sa perte ne sera plus vivement sentie que dans notre compagnie, dont il était un des membres les plus zélés et les plus appréciés.

Aussi est-ce avec un sentiment de profond chagrin que nous nous associons à la douleur de sa famille si cruellement éprouvée à qui j'adresse aujourd'hui, au nom de l'Académie, l'expression des plus vifs et des plus sympathiques regrets.

LE CONGRÈS DES MUTUALITÉS MATERNELLES

En l'absence de M. Viviani, ministre du Travail, retenu à la Chambre par la discussion du Budget, la séance d'ouverture du Congrès des mutualités maternelles, séance qui s'est tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, a été présidée par M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, assisté de MM. Mirman, directeur de l'assistance au ministère de l'Intérieur; Mascle, directeur de la mutualité; Lourties, sénateur; Bucquoy, président de l'Académie de médecine; le professeur Pinard; le général Sauret, représentant le gouverneur militaire de Paris; Arago, Engerand, députés; Mabilleau, Barberet; Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, etc., etc.

Après une allocution fort goûtée de M. Paul Strauss qui a rappelé tous les services rendus par les mutualités maternelles en faveur des femmes enceintes et a fait espérer que le Parlement ne manquerait pas de consentir les sacrifices nécessaires pour assurer le repos aux femmes enceintes durant les deux derniers mois de leur grossesse, M. le professeur Pinard a fait une conférence des plus intéressantes sur les résultats que peuvent produire, au point de vue de la mortalité infantile, les soins attenti s donnés à la mère durant les derniers temps de sa gestation.

Non moins que la réunion inaugurale du Congrès, les séances de travail ont été activement suivies et utilement employées.



Le Congrès, avant toute autre discussion, s'est occupé de préciser ce que doit être la mutualité maternelle et s'est arrêté, après un assez long débat, à la définition suivante : « La mutualité maternelle est une œuvre de mutualité et de solidarité générale, coordonnée avec des œuvres d'assistance ayant pour but de venir en aide aux sociétés mutuelles qui entreprennent ce service d'intérêt général, et ayant pour objet de fournir à ses adhérentes, en échange de cotisations versées par elles et majorées par les cotisations de ses membres honoraires, de l'Etat, des départements et des communes, une aide pécuniaire suffisante pour qu'elles puissent s'abstenir, pendant les quinze derniers jours de la grossesse, de tout travail reconnu préjudiciable à leur santé, se reposer pendant le mois consécutif à l'accouchement et donner à leurs enfants, jusqu'à l'âge de deux ans, les soins nécessaires. »

La mutualité maternelle ayant été ainsi définie, le Congrès s'est occupé des voies et moyens propres à assurer son fonctionnement et, dans ce but, a voté la motion suivante : « Afin d'assurer l'observation effective du repos, la mutualité maternelle accorde à ses participantes une indemnité d'au moins 10 francs par semaine et d'autre part fait contrôler par un service d'inspection, au moins hebdomadaire, l'observation du repos. L'indemnité doit être remise aux accouchées par fractions hebdomadaires. »

Ce second point arrêté, le Congrès a voté une série de vœux : 1° demandant que les mutualités maternelles soient tenues d'exiger de toute femme enceinte, pour pouvoir bénéficier des avantages de la mutualité, d'être pourvue d'un certificat de surveillance délivré par un médecin ou par une sage-femme ; 2° que l'Etat s'intéresse à l'œuvre des mutualités maternelles qui a pour but la protection de la race ; 3° qu'ils soit voté une loi rendant obligatoire, dans des conditions à établir par le corps médical, le repos pour les femmes enceintes ; 4° que l'Etat sans plus tarder donne l'exemple et accorde aux femmes enceintes ou en couches employées dans les administrations et manufactures nationales la protection la plus étendue, en maintenant l'intégralité du salaire pendant le repos qui leur sera imposé ; 5° que les subventions de l'État, des départements et des communes soient réservées exclusivement aux œuvres de protection des femmes enceintes et en couches qui font l'obligation du repos avant et après l'accouchement ; 6° que l'Administration comprenne les mutualités maternelles au nombre des sociétés pouvant prétendre à la répartition des fonds provenant du pari mutuel ; 7° que dans toute usine ou atelier occupant un personnel féminin, une salle spéciale soit mise à la disposition des mères qui allaitent leur enfants, etc., etc.

On le voit, par cette énumération rapide, l'œuvre accomplie a été importante. Le second Congrès, dont la date et le lieu ne sont point encore arrêtés, ne manquera point de la compléter de la plus heureuse manière.

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

R. Grashey. *Atlas Chirurgisch-pathologischer Röntgenbilder.* 1 vol. gr. in-8° de 152 pages de texte, avec 240 similigravures, 105 photographies directes et 66 schémas, cartonné toile. (Lehmann, éditeur à Munich). — Après l' « Atlas de radiographie de l homme normal », dont l'adaptation française a été favorablement accueillie, M. Grashey publie un Atlas de radiographies de pathologie chirurgicale, qui renferme 240 autotypies et 105 photographies directes ; ces dernières ont le très appréciable avantage de fournir des images riches en détails, ce qui leur donne une grande valeur documentaire.

Les particularités de chaque image radiographique sont mises en relief par quelques commentaires où se révèle la grande expérience de l'auteur.

Cet ouvrage est destiné à rendre de très grands services au médecin radiologue. Il est à souhaiter qu'il soit mis par une bonne éditiou française à la portée du médecin s'intéressant à la radiographie.

A. Jaugeas.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

Winocouroff. — Ophtalmo-réaction à la tuberculine.

D'Œlsnitz. — Infections pleuro-pulmonaires débutant par des symptômes abdominaux.

Babonneix. — Réflexes dans la chorée.

Recueil de faits :

Delcourt et Sand. — Chorée terminée par la mort.

Boulade-Périgois. — Anorexie nerveuse.

Revue générale :

Hôpital maritime de Berek.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. Livres.

Nouvelles.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS -

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 16 Décembre 1908, à 1 heure. — M. Frinault : Des dystrophies osseuses dans la tuberculose articulaire de l'enfant; MM. Dejerine, Gaucher, André Jousset, Zimmern. — M. Parisot : Sur une forme spéciale d'infection bronchique au cours de la coqueluche (bronchique coqueluchense à type septicémique); MM. Gaucher, Dejerine, André Jousset, Zimmern. — M. Petit : De l'application du rayonnement ultra-pénétrant du radium au traitement des cancers de la peau et des muqueuses; MM. Gaucher, Dejerine, André Joasset, Zimmern. — M. Chevreuil : Des indications de la cholécystectomie complémentaire au cours des interventions pratiques pour lithiase biliaire sur le cholédoque et l'hépatique; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. Royer : De l'exclusion du pylore comme complément de gastro-entérostomie; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. Fraval : Contribution à l'étude pathologique et clinique des tumeurs osseuses à myéloplaxes avec deux observations nouvelles; MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval. — M. Delpech : L'audition chez les adénoïdiens non otitiques (85 observations personnelles); MM. Segond, Walther, Gosset, Pierre Duval.

Jeudi 17 Décembre 1908, à 1 heure. — M. Monghal : Deux cas de fractures spontanées dans la maladie de Parkinson; MM. Debove, De Lapersonne, Bar, Castaigne. — M. Rucker : Contribution à l'étude des angio-fibromes de l'orbite; MM. De Lapersoane, Debove, Bar, Castaigne. — M. Cance : Contribution à l'étude de l'ostéomyélite chez l'enfant au-dessous de trois mois; MM. Bar, Debove, De Lapersonne, Castaigne. — M. Le Cain : Contribution à l'étude des syphilides par les injections mercurielles locales; MM. Raymond, Thoinot, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. Frick : De la mort subite et de la mort accidentelle au cours du travail; MM Thoinot, Raymond, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. Wallon : Le délire chronique à base d'interprétation; MM. Gilb. Ballet, Raymond, Thoinot, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 Décembre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série) Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper, M. Roger, censeur; M. Pierre Duval, suppléant.

Mardi 15 Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité; MM. Pozzi, Quénu, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Albarran, Auvray, M. Hutinel, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 16 Décembre 1908. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Reclus, Rieffel, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Retterer, Langlois. — 2e (2e série) : MM. Gley, Desgrez, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Potocki, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Pierre Marie, Sicard. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Macaigne. M. Roger, censeur; M. Proust, suppléant.

Jeudi 17 Décembre 1908. — Dissection, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Lenormand. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Fernand Bezançon. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Gley, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Marion, Morestin. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Albert Robin, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 18 Decembre 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Rieffel, Ombrédanne. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 2e : MM Gariel, Langlois, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delbet, Lepage, Brunca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Sicard, Lœper. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Blanchard, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval. Lecène. M. Pierre Marie, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 19 Décembre 1908. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

Clinique chirurgicale. — Par décret en date du 30 Novembre 1908, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Quénu, professeur d'opérations et appareils à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique chirurgicale à ladite Faculté.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — Sont nommés : chefs de clinique médicale, MM. Rueff et Parisot; de clinique chirurgicale, MM. Driout et Binet; de clinique obstétricale, M. Job.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — MM. Pierre Sebileau, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, Pierre Descomps et Ernest Desmarets, prosecteurs, feront une série exceptionnelle de Conférences de médecine opératoire en 18 leçons, y compris les résections, qui commencera le mercredi 2 Décembre, à 2 heures, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux.

Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs.

Nombre d'élèves : 40 au maximum. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur du ministère de l'Intérieur. — *Medaille d'argent.* — MM. Yvon, Blanche, à Paris; Lande, à Bordeaux.

Medaille de bronze — MM. Chaumont, Malbec, à Paris; Montaya, à Perpignan (Pyrénées-Orientales); Barthe, Carles, Courtin, Verdelet, à Bordeaux; Bazy, interne à l'hôpital Cochin, à Paris.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de bronze.* — MM. Cléret, Lorin, internes des hôpitaux de Paris; Lemarignier, interne provisoire; Pelissier, Bonhoure, Desnoues, Deschê, Fège, Weber, externes des hôpitaux de Paris.

Cours d ophtalmologie. — M. A. Terson, ancien interne, ancien chef de clinique ophtalmologique de la Faculté, reprendra ses leçons pratiques le jeudi 10 Décembre à 2 h. 1/2, à sa clinique, 52, rue Jacob, et les continuera les jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Clinique thérapeutique; rapport des affections oculaires avec la pathologie et la pathogénie générales (présentation de malades). Le cours est gratuit.

Un cours sur la technique de la thérapeutique oculaire aura lieu, avec exercices pratiques, ultérieurement les mardis.

S'inscrire à l'avance, ou par lettre, à la clinique, 52, rue Jacob, tous les jours, à 2 heures.

Conférence. — Une conférence sous la présidence de M. Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur, aura lieu le samedi 5 Décembre, à 5 heures du soir, à la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain.

Cette conférence, organisée avec le concours de MM. Babinski, Bourneville, Hirtz, Huchard, Championnière, Noir et autres personnalités médicales, sera faite par M. Sorel, de Dijon, et portera sur l'*agrégation*, le *privat-docentisme*, le *libre choix du maître*.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Ficbet, du port de Lorient, est désigné pour embarquer dans les délais réglementaires, sur le *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord.

M. le médecin de 2e classe Fatôme, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur l'aviso *Chamois* (école de pilotage)

M. le médecin de 2e classe Legal, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Borda* (école navale à Brest.

M. le médecin de 2e classe Brun, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Bruix*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

M. le médecin de 2e classe Le Borgne, du port de Brest, est désigné pour servir à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

M. le médecin en chef de 1re classe Machenaud, du port de Rochefort, est désigné pour continuer ses services au port de Lorient.

— M. le médecin de 2e classe Leborgne, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Surcouf*, dans la force navale détachée au Maroc.

— M. le médecin de 2e classe Gatrot, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le transport *Drôme*, en station sur les côtes du Maroc.

CONCOURS

Internat en pharmacie des asiles. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en pharmacie dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine ; asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif et Maison-Blanche, sera ouvert le mercredi 6 Janvier 1909, à 1 heure précise, à l'asile clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, service des aliénés, 1er bureau, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures. Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 7 au samedi 19 Décembre 1908, inclusivement.

Société de médecine de Paris. — *Prix Duparcque.* — En Décembre 1909, dans sa dernière séance (4e samedi), la Société de Médecine de Paris décernera le prix Duparcque (une somme de 1.300 fr. est disponible) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur un point des sciences médicales, le sujet restant au choix de l'auteur.

Les mémoires, inédits et non encore récompensés, devront être déposés au siège de la Société, 31, rue de Clichy, ou chez le Secrétaire général, 69, boulevard Malesherbes, avant le 24 Octobre 1909, dernier délai. — Chaque mémoire sera désigné par une épigraphe ou devise écrite sur la première page, de la main de l'auteur, et accompagné d'un pli cacheté : ce pli devra porter uniquement, à l'extérieur, la même épigraphe reproduite ; à l'intérieur, le nom et l'adresse de l'auteur.

Tout concurrent qui se serait fait connaître d'une façon quelconque avant l'attribution du prix serait exclu de fait du concours. Seuls les membres titulaires et honoraires de la Société ne peuvent être admis à concourir.

Hôpitaux de Montpellier. — Sont nommés : internes titulaires, MM. Clap, Peyron et Jourdan ; internes provisoires, MM. Baumel, Madoa, Bedos et Aussilloux.

Hôpitaux de Nancy. — Sont nommés : internes titulaires, MM. Matel, Aweng, Voivrand, Rémy et Burachon ; internes provisoires, MM. Coulet et Brabant.

Sont nommés externes, MM. Simon, Bretagne, Adrian, Mélène, Florentin, Duret, Grandineau, Sebill, Adam, François, Daval, Masson, Villemin, Zuber, Soncourt et Grandpierre

RENSEIGNEMENTS

On demande un interne à l'*asile d'aliénés* de Fains (Meuse). Ecrire au directeur de l'asile.

M. le Dr Kolbé (de Châtel-Guyon), ancien Prof. à la Faculté de médecine de Buénos-Aires, fera, à partir du 10 Décembre, à 6 h. du soir (67, rue du Montparnasse ; Métro : Edgar-Quinet), une série de Conférences avec démonstrations pratiques sur l'*Examen fonctionnel de l'intestin par le régime d'épreuve, d'après A. Schmitt, de Halle ; avec application à la pratique journalière et ses résultats pour le diagnostic et la thérapeutique.* Renseignements : chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Dame, fille de médecin, 35 ans, demande place chez médecin ; s'occuperait de la comptabilité, dirigerait intérieur, etc. Ecrire *P. M.*, n° 272.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1909, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

LE DROIT A LA VIE

Il y a quelques semaines, à cette même place, je citais une circulaire de service adressée par la Commission administrative des hospices de Bruxelles aux médecins et chirurgiens de ses établissements, pour les avertir qu'ils étaient autorisés, sous sa responsabilité, à pratiquer toute opération jugée urgente ou nécessaire sur patientes mariées hospitalisées dans leurs services. A ce propos, je formulais le vœu de voir l'administration de l'Assistance publique de Paris prendre une initiative analogue, et, en ce qui concerne les enfants appelés à subir une intervention chirurgicale, j'émettais cette opinion que l'on ne saurait, sans inconvénient, laisser toujours l'autorité paternelle s'exercer dans toute son étendue. Quoique mariée, une femme n'en doit pas moins demeurer maîtresse de dire si elle entend courir les risques d'une opération, et, parce qu'il n'est pas majeur au point de vue de la loi civile, un enfant ne saurait avoir son existence compromise du fait de l'obstination irraisonnée d'un ascendant.

En pareille matière, il ne saurait y avoir deux façons de juger. Tout être vivant a droit à l'exis-

tence et chacun, pourvu qu'il soit conscient de ses actes, doit pouvoir être maître de lui-même.

Tel est, au reste, l'avis nettement motivé du Comité consultatif de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris.

Bien longtemps, en effet, avant la Commission administrative des hospices de Bruxelles, l'administration générale de l'Assistance publique à Paris s'est, à diverses reprises, préoccupée de régler cette grave et intéressante question des interventions sur les enfants ou sur les femmes en puissance de mari.

Une première fois, dans sa séance du 21 Décembre 1899, le Comité consultatif de l'Assistance publique à Paris, consulté sur la question de savoir « quelle attitude doit tenir un accoucheur en présence du refus de la parturiente, soignée dans un hôpital, de se laisser opérer ou de ne se laisser opérer que dans des conditions déterminées », après une longue délibération et de multiples considérants, émit l'avis motivé suivant :

Est d'avis :

1° Que si la parturiente, soignée dans un hôpital, agissant dans sa pleine liberté d'esprit, refuse de se laisser opérer, l'accoucheur, après lui avoir fait toutes les représentations nécessaires, doit s'incliner devant sa volonté nettement exprimée ;

2° Que, si elle ne consent à se laisser opérer que dans des conditions déterminées, l'accoucheur doit encore s'incliner, à moins que les conditions soient inacceptables en elles-mêmes ou contraires aux règles de l'art et de nature à rendre l'opération plus dangereuse qu'utile, cas auquel l'accoucheur doit s'abstenir ;

3° Que, cependant, il peut se présenter tel cas exceptionnel où, à raison de ce que, par suite de l'état habituel ou accidentel de la parturiente, elle ne peut pas être considérée comme ayant son libre arbitre, et que, devant la nécessité évidente d'une opération, après avoir, si c'est possible, pris l'avis du mari, ou, à son défaut, des proches parents, l'accoucheur doit agir d'autorité sous sa responsabilité morale ;

Que, en pareil cas, sa responsabilité matérielle ne peut être engagée, soit au point de vue pénal, soit au point de vue civil, que s'il est reconnu, en fait, qu'il y a eu abus manifeste de sa part ou qu'il ne s'est pas conformé aux règles certaines de son art.

Assurément, la question soumise au Comité consultatif de l'Assistance publique de Paris n'est pas absolument la même que celle ayant fait l'objet de la circulaire de la Commission administrative des hospices de Bruxelles. Alors que celle-ci, en effet, se préoccupe de savoir si le chirurgien ne peut passer outre au *veto* formulé par le mari quand la femme est consentante à une opération, celui-là reconnaît à la femme en couches, sauf le cas où elle ne dispose plus de son libre arbitre, le droit absolu d'accepter ou de refuser toute intervention qui lui est proposée. Et quand, exceptionnellement, la parturiente n'est pas en état de répondre sciemment si elle accède ou non aux propositions de son accoucheur, celui-ci est autorisé à passer outre en ne prenant d'autre avis que celui de sa conscience. S'il consulte le mari ou les parents, ce n'est, en somme, que pour la forme.

***

On le voit, l'opinion acceptée par l'administration de l'Assistance publique à Paris est qu'il n'y a point lieu en la matière de considérer la femme comme une mineure incapable de rien décider de ce qui la concerne.

Mais ce n'est pas tout.

Les enfants eux-mêmes, pourvu qu'ils soient en âge d'exprimer une volonté raisonnée, doivent, de l'avis du Comité consultatif de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, être des juges en dernier ressort quand il y a lieu d'intervenir sur leur personne.

Cela est nettement défini dans la réponse aux quatre questions soumises au Comité consultatif dans sa séance du 25 Octobre 1900.

1re question : Quelle attitude les chirurgiens des hôpitaux doivent-ils tenir dans le cas où ils auraient à pratiquer sur un enfant une opération immédiate et intéressant la vie de cet enfant, alors que le temps ferait défaut pour obtenir le consentement préalable des parents ?

2e question : Quel compte le chirurgien doit-il tenir de la volonté exprimée par l'enfant appelé à subir une opération ?

3e question : Que doit faire le chirurgien en cas de désaccord des parents d'un enfant sur l'opportunité d'une opération ?

4e question : Est-il possible et convient-il à l'Administration de réglementer la ligne de conduite à tenir pour les chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dans les situations délicates et embarrassantes examinées dans l'avis exprimé par la Commission le 21 Décembre 1899 (celui concernant les opérations d'urgence sur les parturientes soignées dans les hôpitaux dont nous parlions tout à l'heure) et celles exposées dans les trois questions précédentes ?

Voici, en effet, les réponses du Comité consultatif à ces questions :

Sur la première question :

Qu'en cas de nécessité immédiate, un chirurgien peut et doit, sous sa responsabilité morale, pratiquer sur un enfant une opération indispensable pour tenter de sauver sa vie, alors que le temps fait défaut pour obtenir le consentement préalable des parents, et qu'il agira avec prudence en confirmant, s'il est possible, son avis par celui d'un de ses collègues présents à l'hôpital, et en informant sur-le-champ le directeur ; sa responsabilité ne pourrait être engagée au point de vue pénal ou civil que si on établissait à sa charge une faute grossière et inexcusable, soit dans le diagnostic, soit dans le procédé opératoire.

Sur la deuxième question :

Que le chirurgien doit respecter la liberté humaine, même en la personne de l'enfant, s'il reconnaît qu'il est capable de discernement et de volonté con-

sciente ; et que, en ce cas, les parents ne pourraient pas imposer leur volonté, soit pour l'intervention chirurgicale, soit pour la non-intervention ; que, pour l'appréciation, en fait, de la question de discernement, le chirurgien agira sagement, dans les cas douteux, en prenant l'avis d'un de ses collègues à l'hôpital.

Sur la troisième question :

Qu'en cas de désaccord des parents sur l'opportunité d'une opération, c'est la volonté du père qui doit prévaloir.

Sur la quatrième question :

Qu'une réglementation de la conduite à tenir par les chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux, dans les situations délicates, aurait ou pourrait avoir de graves inconvénients, sans avantages sérieux, et qu'il importe à l'intérêt des malades et de l'Administration elle-même, aussi bien qu'à la dignité du corps médical, que l'homme de l'art ait son indépendance d'action, sous sa responsabilité personnelle.

Nous voici, on en conviendra volontiers, bien loin de l'opinion exprimée naguère par Brouardel : « Quand vous devez opérer une femme mariée, n'oubliez jamais de demander le consentement du mari, *qui est aussi indispensable que le consentement des parents quand l'opération porte sur des enfants.* »

A très juste titre, à notre sens, le Comité consultatif de l'administration de l'Assistance publique à Paris a estimé que tout être vivant a le droit, pourvu qu'il soit en état de formuler une opinion consciente, de décider s'il se soumettra ou non à une intervention qui lui est proposée.

Les partisans de l'autorité maritale ou paternelle absolue n'accepteront peut-être pas volontiers cet avis ; ceux de la liberté véritable, au contraire, ne pourront manquer de s'y rallier.

Ne serait-il pas intolérable, au surplus, que le respect d'un principe d'autorité puisse, à l'occasion, entraîner la perte d'une existence ?

GEORGES VITOUX.

LIVRES NOUVEAUX

H. Zbinden. — *Les affections du système digestif en neuropathologie.* Leçons faites à la Faculté de médecine de Genève. Un volume in-8° de XVI-230 pages. Prix : 4 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Ce volume — en sa forme simple, familière — est d'une très haute portée pratique.

Au point de vue pathogénique, il réenseigne — ce que la chimie biologique et l'organicisme avaient quelque peu fait perdre de vue — l'influence puissante, peut-être prépondérante, du psychisme et plus spécialement de l'émotivité, de la suggestibilité, de l'auto-suggestibilité, de l'irritabilité sur les fonctions digestives. Il étudie plus spécialement le rôle de ces facteurs psychiques dans l'atonie stomacale, les dyspepsies nerveuses, la constipation habituelle, l'entérite muco-membraneuse.

Au point de vue thérapeutique, il montre l'efficacité — parfois invraisemblable — dans ces cas d'une méthode curative très simple basée essentiellement sur le repos, la rééducation du tube digestif, la suralimentation lactée et la psychothérapie.

« Il faut, écrit l'auteur dans sa préface, pratiquer « la médecine autant avec le cœur qu'avec l'intelli- « gence. Il faut aimer ses malades et panser les « plaies de leur âme comme celles de leur corps.

« On a souvent prétendu que les médecins étaient « des matérialistes, parce qu'ils avaient peine à se « figurer l'âme sans substratum anatomique.

« Ils ne sont point matérialistes, et ils tiennent « compte des lois de la psychophysiologie. L'âme, « pour eux, c'est la vie psychique de leurs malades, « c'est leur cœur, c'est leur mentalité. Peu importe « la définition d'un mot abstrait quand il s'agit de « soulager et de guérir. »

ALFRED MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

1728. — **L.-H. Farabeuf.** — PRÉCIS DE MANUEL OPÉRATOIRE. *Nouvelle édition, complètement revue et augmentée de figures nouvelles.* 1 vol. in-8°, de XXIV-1092 pages, avec 862 figures. Prix : 16 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1729. — **G.-H. Roger.** — INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE. *Quatrième édition, revue et corrigée.* 1 vol. petit in-8°, de XIV-780 pages. (*Collection de Précis médicaux.*) Cartonné toile souple. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1730. — **F. Calot.** — L'ORTHOPÉDIE INDISPENSABLE AUX PRATICIENS. 1 vol. in-8°, de 741 pages, avec 825 figures originales. Cartonné toile. Prix : 16 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 11.

Mémoires originaux :

Th. Heryng. — Traitement de la tuberculose des voies respiratoires supérieures.

Bryson Delavan. — Les causes périphériques de la paralysie du nerf récurrent.

Urbano Melzi et Amedeo Cagnola. — Quatre cas de sténoses chroniques, laryngo-trachéales guéris par la laryngo-trachéostomie.

Julien Bourguet. — Thrombo-phlébite du sinus latéral droit. Issue mortelle.

L. Baldenweck. — Les collections suppurées intra et extracérébrales d'origine otique.

Sociétés savantes.

Société berlinoise de laryngologie.

Société berlinoise d'otologie.

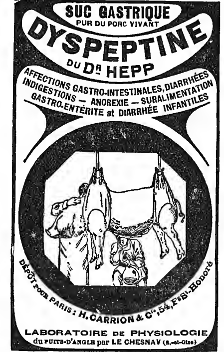
Bibliographie.

Analyses.

Nouvelles.

Nécrologie. — Friedrich Bezold.

CHAIX & Cie, 20, Rue Bergère, PARIS


SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT
DYSPEPTINE
DU Dr HEPP
AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES
DÉPÔT POUR PARIS : H. CARRION & Cie, 54, Fg St-Honoré
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PUITS-D'ANGLE par LE CHESNAY (S.-et-Oise)


Affections tributaires de Bidas
Constipation. - Entérite.
Entérocolite. - Appendicite.
Affections du Foie.
Flueurs. — Hémorroïdes
(en injections et lavages).
La Seule pouvant se BOIRE aux REPAS
EAU
Minérale NATURELLE Laxative
DE
BIDAS
POUILLON près DAX (Landes)
Eau de Régime des CONSTIPÉS

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. DIEULAFOY. Leçon du samedi 12 Décembre : Traitement d'une pachyméningite scléro-gommeuse de la base de l'encéphale (malade de la salle Sainte-Jeanne, n° 19).

Clinique gynécologique (Hôpital Broca). — M. X. BENDER, chef de clinique, fera, à partir du 14 Décembre 1908, un cours de perfectionnement de gynécologie.

Ce cours, qui comprendra 12 leçons commencera le lundi 14 Décembre, à 9 heures du matin (clinique gynécologique, amphithéâtre des cours), et se continuera les jours suivants à la même heure. Chaque leçon sera suivie de présentations de malades, de pièces opératoires et de coupes histologiques. — Les élèves pourront assister ensuite, les mardis, jeudis et samedis, aux opérations.

Le nombre des élèves est limité à 12.

Programme du cours. — 1re leçon : Examen gynécologique. Diagnostic et traitement des affections de la vulve et du vagin. — 2e leçon : Les métrites. — 3e leçon : Déviations utérines. Prolapsus utéro-vaginal. Inversion utérine. — 4e leçon : Troubles de la menstruation. Stérilité. — 5e leçon : Fibromes de l'utérus. — 6e leçon : Etude anatomo-clinique des cancers de l'utérus (épithéliomes, sarcomes, placentomes). — 7e leçon : Traitement du cancer de l'utérus. Le traitement radical et le traitement palliatif. — 8e leçon : Salpingites et ovarites. Pelvipéritonite. — 9e leçon : Kyste de l'ovaire. — 10e leçon : Tumeurs solides de l'ovaire. Tumeurs des ligaments larges et des ligaments ronds. Tumeurs des trompes. — 11e leçon : Grossesse extra-utérine. Hématocèle pelvienne. — 12e leçon : Rapports des affections gynécologiques avec les affections du tube digestif et du système nerveux. Indications du traitement par les agents physiques et du traitement hydrominéral en gynécologie.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Clinique d'accouchements Tarnier. — Cours sur l'alimentation du nouveau-né Allaitement naturel et artificiel, sevrage; par MM. DEVRAIGNE, PERRET et TERRIEN.

Réservé aux docteurs français et étrangers et aux étudiants ayant 16 inscriptions.

Le cours a commencé le 7 Décembre 1908. Il comprend 12 leçons, à la suite desquelles des démonstrations pratiques sont faites au laboratoire, par M. DAUNAY, chef de laboratoire.

Les leçons ont lieu tous les jours, à 4 heures du soir.

Programme du cours. — 7 Décembre. M. DEVRAIGNE : Le nouveau-né à terme. Le prématuré. L'enfant de la naissance au sevrage. — 8 Décembre. M. DEVRAIGNE : Les besoins de l'enfant nouveau-né à terme et du prématuré. La ration aux différents âges. — 9 Décembre. M. PERRET : Diététique de l'enfant à terme pendant le premier mois. — 10 Décembre. M. PERRET : L'allaitement maternel, mixte et artificiel. — 11 Décembre. M. PERRET : Diététique de l'enfant du deuxième mois au sevrage. — 12 Décembre. M. PERRET : Diététique de l'enfant prématuré. — 14 Décembre. M. DEVRAIGNE : Le lait de la femme. Ses variations. Comparaison avec les différents laits. — 15 Décembre. M. DEVRAIGNE : La digestion du lait de femme et les différents laits chez l'enfant à terme et chez le prématuré. — 16 et 17 Décembre. M. TERRIEN : Etude clinique des dyspepsies et des gastro-entérites de la naissance au sevrage. — 18 et 19 Décembre : M. TERRIEN : Les régimes dans les dyspepsies et gastro-entérites de la naissance au sevrage.

Le droit à verser est de 50 francs.

Vacances de chaires. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 5 Décembre 1908, la chaire d'opérations et appareils et une chaire de clinique chirurgicale de la Faculté de médecine de l'Université de Paris sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Clinicat. — M. HENRI FRANÇAIS est délégué dans les fonctions de chef de clinique adjoint des maladies du système nerveux à la Faculté.

COLLÈGE DE FRANCE

Physiologie. — M. HALLION, professeur remplaçant au Collège de France, commencera son cours sur les *sécrétions internes*, le jeudi 10 Décembre, à 5 heures, salle n° 7, et le continuera les mardis et jeudis suivants, même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — M. E. BARIÉ commencera les *Conférences de Clinique et de Thérapeutique* sur *les Maladies du cœur* et *des Vaisseaux*, *le Mercredi* 16 *Décembre à* 10 *heures*, et les continuera chaque semaine aux mêmes jours et heures.

Tous les *vendredis à* 10 *heures*, *Consultation* pour les *Maladies du cœur*.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Beauvois, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Coquet, à Bordeaux; Dauvé, à Colonches-les-deux-Eglises (Haute-Marne); Delherm, à Auzeville (Haute-Garonne); Gregoire, à Tergnier (Aisne).

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Armand-Delille, Baumgortner, Bigeard, Fraenkel, à Paris; Bilouet, Capon, à Cambrai (Nord); Baisseau, Cargue, à Luchon; Doday, à Privas; Frappal, Gailly, à Romans (Drôme); Gidon, à Caen; Gilles, à Coudray-Saint-Gerinier (Oise); Guichard, à Bordeaux; Pettidi, à la Ferté-Milon (Aisne); Petit, à Epone (Seine-et-Oise); Post, à la Motte-Chalançon (Drôme); Sarazin, à Moule (Seine-et-Oise); Schackmann, à Plerguer (Ille-et-Vilaine); Sergent, à Fontaine-Notre-Dame (Nord); Simon, à Labruguière (Tarn); Truelle, à Dun-sur-Auron (Cher).

Société de pathologie exotique. — Aujourd'hui, réunion de la Société, à 5 heures, dans l'amphithéâtre de chimie de l'Institut Pasteur.

Ordre du jour : I. Elections. II. Correspondance et présentations. — MM. C. FRANÇA : Sur un hématozoaire nouveau de psammodromus algirus. — L. GEDOELST : Notes sur les larves parasites du genre Cordylobia. — GOBERT et CATOUILLARD : Enquête sur l'ankylostomose et les affections helminthiques dans le Sud de la Tunisie. — CH. NICOLLE : Quelques faits nouveaux relatifs au kala azar infantile : III. Discussion sur le traitement de la trypanosomiase humaine. Inscrits : MM. NATTAN-LARRIER, LAVERAN, G. MARTIN. Communications annoncées : MM. TRILLAT et LE GENDRE : Procédés de destruction : 1° des moustiques; 2° des mouches.

Monuments Victor Cornil. — Le Comité vient de se réunir sous la présidence de M. Loubet. La souscription atteint, à ce jour, environ 24.000 francs, sur lesquels 17.000 sont attribués à la statue de Cusset. La souscription reste ouverte, le surplus sera affecté au monument de la Faculté de médecine.

On souscrit à Paris, chez M. F. ALCAN, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, et à Cusset (Allier), chez M. JAMES COMBE.

IIIe Congrès d'éducation familiale. — Le IIIe Congrès international d'éducation familiale se tiendra à Bruxelles en 1910 sous le patronage officiel du gouvernement belge.

Ce Congrès comprendra les sections suivantes :

1re section : *Etude de l'Enfance* :

2e section : *Education de l'Enfance* : *a)* questions générales; *b)* éducation de l'enfant par les parents dans la famille; *c)* collaboration de la famille avec l'école; *d)* éducation dans la famille après l'école;

3e section : *Enfants anormaux*;

4e section : *Œuvres diverses ayant trait à l'enfance*;

5e section : *Documentation*.

Sont membres du Congrès, ceux qui auront envoyé leur adhésion et une cotisation de 10 francs au Comité d'organisation (Secrétariat : M. Pien, rue Rubens, 44, Bruxelles).

CONCOURS

Médecin-adjoint des services d'aliénés. — Un concours pour l'admission aux emplois de médecin-adjoint des asiles d'aliénés s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 1er Février 1909.

Les candidats devront adresser leur demande de participation à ces épreuves au président du Conseil, ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée; ils devront joindre à cette demande les pièces énumérées dans le décret du 1er Août précité, savoir :

1° Acte de naissance; 2° état des services; 3° exposé des titres; 4° résumé sommaire des travaux; 5° publications; 6° pièces justifiant du stage; 7° pièces établissant la preuve de l'accomplissement des obligations militaires.

Les candidatures sont inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès, jusqu'au 5 Janvier 1909.

Le nombre des places mises au concours est fixé à dix. Le jury du concours des médecins adjoints des asiles publics d'aliénés est ainsi composé :

Président, M. Granier; membres titulaires, MM. Dupré, Raviart, Lépine, Mabille, Kéraval et Anglade; suppléant, M. Bourdin.

Médecin-adjoint de Bicêtre. — *Anatomie et physiologie* : M. Maillard, 29.

Epreuve orale de clinique générale : M. Maillard, 19.

Epreuve orale de clinique psychiatrique : M. Maillard, 20.

Internat. — Le jury du prochain concours de l'Internat est actuellement composé de MM. Tapret, Barié, Parmentier, Claisse, Garnier, Guibé, Brindeau, Veau, Mouchet, qui ont accepté. M. Schileau n'a point encore fait connaître son acceptation.

Hôpitaux de Bordeaux. — Les récompenses suivantes ont été accordées aux internes et externes des hôpitaux pour l'année scolaire 1907-1908 : *Prix Delord* (440 fr.) M. Latronche, interne. — *Prix de l'Administration* (150 fr. de livres) : M. Puybaubert, interne. — *Prix du Dr Levieux* (une trousse) : M. Parcelier, interne. — *Médaille d'argent* : MM. Desqueyroux, Aubert, internes de 3e année; Loubat, Charbonnel, Guérive, de Raquine, internes de 2e année; Dupérié, Creix, Ferron (Jean), Chavoix (Jean), internes de 1re année. — *Médaille de bronze* : MM. Lamothe, Montalier, Augistrou, Le Page, internes provisoires. — *Médaille d'argent* : MM. Couraud, Foulcher, Tardieu, Lacoste (André), Coiquaud, Daure, Despujols, Juncu, externes titulaires; Gentilhe, externe supplémentaire. — *Médaille de bronze* : MM. Pasturaud, Got, Darrasse, Bardon, Roussillon, Dubourg (Jean), Boutin, Gouget, Aurieombe, Laparade, Germain, Lepeuple, Heydeinreich, Phélippot, Lassalle, Cayla, Montpellier, Plantier, Frimaudeau, Fromaget, Dubourg (Etienne), Seguy, Lavielle (Jacques), externes titulaires. — *Médaille d'argent* (rappel) : MM. Dupoux et Boileau, internes en pharmacie.

RENSEIGNEMENTS

Docteur en médecine demande emploi dans Compagnie de navigation, exploitation agricole aux colonies, etc. Ecrire *P. M.*, 269.

M. le Dr Kolbé (de Châtel-Guyon), ancien Prof. à la Faculté de médecine de Buénos-Aires, fera, à partir du 10 Décembre, à 6 h. du soir (67, rue du Montparnasse; Métro : Edgar-Quinet), une série de Conférences avec démonstrations pratiques sur l'*Examen fonctionnel de l'intestin par le regime d'épreuve, d'après A. Schmitt, de Halle; avec application à la pratique journalière et ses résultats pour le diagnostic et la thérapeutique.* Renseignements : chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Dame fille de médecin, 35 ans, demande à accompagner une malade Ecrire *P. M.*, 272.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LETTRE DE GUI PATIN

A M. BELIN, D. M., A TROYES

Je me remets à vous écrire afin que vous soyez participant des nouvelles que nous apprenons de deçà, *tam de aula, de re medica quam de re philosophica*.

Vous n'ignorez point que nous fûmes à la veille de rompre avec l'Empereur à cause de plusieurs pouvoirs qu'il prétend en France. On pense que c'est qu'on veut faire une querelle d'Allemand, afin de troubler et d'empêcher le dessein que nous avons de la paix générale : *In manibus domini sortes nostrae*. Heureusement que nous avons fait une ligue avec Olivier Cromwell et ses Anglais; il doit nous fournir une armée navale de tant de vaisseaux, moyennant une certaine somme que nous lui devons fournir tous les ans; ce sera pour se défendre et sur terre et sur mer contre les princes d'Allemagne : *Di quod omen avertant!*

Enfin, il y a du bruit en Orient, entre la Maison d'Autriche et quelques princes qui menacent d'y faire venir le Turc. Et cela pourra bien être qu'il y viendra sans qu'on le mande : Les Princes de la Chrétienté sont assez méchants pour mériter ce fléau. J'ai peur qu'à la fin Dieu ne se lasse d'être chrétien, les voyant si cruellement méchants et obstinés.

La reine de Suède est arrivée céans, mais sans gros bruit; elle est logée au Palais-Mazarin. Elle a vu le ballet et la comédie à l'Hôtel de Bourgogne, où elle doit retourner avec les Princes. Quantité de beaux esprits la sont allés voir, entre autres M. Descartes qu'elle prise fort.

Le Parlement fait ici tout ce qu'il peut contre la taxe sur le revenu des biens que le Conseil veut introduire, mais la présence du Prince rabat les coups et empêche par divers stratagèmes que l'assemblée puisse s'accorder. J'ai l'esprit bien



rassis sur ces réformes qui vont *pede claudo*, et je pense que cette fois, aussi bien que plusieurs autres, il faudra dire avec Plaute en parlant de la Fortune : *Centum sapientium hominum consilia, sola devinxit hæc dea*. D'aucuns cependant s'effraient de ces fumées et disent que la politique va devenir *ars non tam regendi quam fallendi homines*, et tout cela aux avantages de quelques-uns et aux dépens de la France. C'est une grande pitié que le monde, c'est toujours à recommencer; les gens de bien auront toujours à souffrir pour la quantité de méchants qui y dominent fort tyranniquement. Et à tout cela je ne peux dire autre chose que de m'écrier avec Martial : *O mores! o tempora! in quibus nullus occurrit qui curet rempublicam*. Il n'est pas jusqu'à la saison qui ne soit fort déréglée. Il fait froid, et nous l'eûmes sensible de bonne heure. Pour les mois d'Août et Septembre, nous les eûmes grandement humides; cette humidité a longuement concentré et poussé les humeurs.

On parle assez d'un certain Secrétaire aux Guerres, M. de la Chéronnière; le bonhomme vaque aux plus menues besognes. Par ainsi, il s'est mis en tête de surveiller les cuisines, et M. le Premier, qui goûte fort les saillies, aurait dit au Conseil : Je ne m'étais point trompé sur celui-là, c'est un vrai chef. — *Sed paulo majora.*

Nous eûmes grand bruit dans l'Ecole, mené par nos jeunes levrons bien affamés et que le vercoquin[1] qu'ils ont en tête fait parfois tourner en phrénésie. Ils en ont contre un aide de M. Riolan, bonhomme assez secret, mais du bon parti; je l'ai souvent entretenu et il est fort savant sur l'anatomie des bestes, *sed non satis prudenter sibi cavit*; de plus il n'est point souple, loue peu, ne blâme pas davantage, enfin il digère sobrement, lui tout seul, ses morceaux. Aussi, et encore que sa querelle ne fût point injuste, en eût-il peu sur qui s'appuyer. Il pense, et non sans une pointe de vérité, que les études de l'Anatomie depuis le grand Vésale ont subi plus d'un changement, Ainsi, faire anatomie des membres ne lui semble plus aussi pressant. Il voudrait que le foie, qui change en sang le chyle, et le cerveau, où se fabriquent les esprits, fussent étudiés plus exactement et même au détriment des parties osseuses et des vaisseaux que bien peu connaissent utilement. En cela il y a beaucoup de bon et de parfaite intention, mais il y faut plus douceur que violence : *Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi*, tout ce que tu me montres de cette façon me trouve incrédule et me déplaît, a dit notre vieil Horace.

M. Hardouin, notre doyen, vient de faire publier le nouvel antidotaire qui était sur le chantier depuis de longues années et que l'on s'en va mettre aux mains des apothicaires. Beaucoup lui objectent d'avoir oublié les vieilles recettes pour faire place, *proh pudor!* au vin émétique et autres poisons des chimiâtres. Pour moi, ni je ne blâme, ni ne loue. Il faut laisser l'admiration au peuple, qui est trop sot, et le blâme aux moines qui gagnent leur vie à tromper les simples. *Ad populum phaleras* !

Les gazettiers enragés de nouveauté, qui est une marchandise dont le peuple raffole, ont en ces temps semé le trouble aussi bien à la Cour qu'à la Ville. On lés voit avec des papiers plein leurs paniers courir les rues, ainsi qu'il est représenté sur l'enseigne impudente de Renaudot, l'homme au nez camus, en sa maison du Grand-Coq. Il s'agit de la veuve de celui qui fut tué au Val-Girard. Le Roi l'a fait arrêter prisonnière; elle est au Fort-Lévêque. De là on la voulait faire passer pour folle et l'envoyer à l'Abbaye de Fontevrault pour la garder exactement. Mais on avait compté sans les gazettiers et les sots, *quorum gens est ingens et numerus innumerus*.

On la trouva un matin liée avec des cordes, et, près d'elle, trépassés, son mari et sa mère. La pécore a commencé par accuser ses domestiques, et ils eussent été mis à la Question et peut-être exécutés si le premier Juge n'avait soudain été empêché par la goutte, à laquelle il est fort sujet. On a dû en commettre un autre pour l'aider. Quand un Juge a la goutte, il est à plaindre ; quand il ne l'a point, il est à craindre ; et en effet, le premier n'avait pas trop bien abouti. Il faut dire que la dame a merveilleusement de l'esprit ; on raconte qu'elle a maintes fois par ci-devant réussi fort heureusement dans les intrigues de la Cour, et qu'elle s'entendait si bien à ce métier qu'un grand lui serait trépassé entre les bras ou ailleurs, et qu'elle s'ensauva chez elle en prenant le mors aux dents. Cette énigme fit à l'époque un bruit très fort. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!*

Mais enfin voilà le procès sur le Bureau, et ici se marque dès l'abord rigoureusement l'incertain des choses humaines. Le premier médecin qui ouvrit le corps des défunts trouva la rate du mari opilée, et le second saine; encore que rien ne soit plus simple que de voir si une rate est opilée ou non, on dut commettre un troisième pour les accorder, alors que la rate du mari peut très bien, après l'anatomie, avoir été remise dans le corps de la mère. *O vanas hominum mentes! ô pectora cæca!*

Et cela vient ajouter au mystère, de quoi les hommes n'ont jamais été plus friands que depuis qu'on a voulu le détruire. Jamais non plus ils n'eurent faculté de sentir si vive que dans ce temps ; et il en est résulté une phrénésie qui échauffe bien des cervelles. Ce scandale est le plus grand dont on ait ouï parler depuis le procès fait à M. de Gié sous le bon Roi Louis XII, et qui était incriminé d'avoir trahi la cause de la Reine,

1. Vercoquin, dans le vieux langage, signifie fantaisie, imagination. Gui Patin s'en sert quelquefois ; il est fâcheux que l'usage de ce mot se soit perdu car il ne manquait pas de pittoresque.

avec procès revisé à grand tonnerre devant le Parlement de Toulouse.

Avant-hier, le bonhomme Riolan et moi allâmes visiter M. Gassendi, qui est le philosophe ayant le mieux appris l'anatomie dans des dissections faites avec M. Peyresc à Aix et ailleurs.

Nous trouvâmes notre pauvre ami, qui souffre d'une rétention de vessie, entre les mains de Ruffin, qui a succédé à Collot, l'homme le plus entendu pour la taille de la vessie Il y avait également M. Bernier, le disciple de M. Gassendi, que je priserais fort s'il n'était l'intime de Guénaut, ce vilain fauteur d'antimoine.

Suivant sa coutume, M. Gassendi nous reçut avec civilité et s'entretint avec nous de plusieurs sujets d'anatomie où nous pûmes voir ses grandes connaissances touchant le cerveau. Il en vint ainsi tout naturellement à parler des erreurs et des troubles de cet organe, et en particulier de la cervelle de la prisonnière de qui tout le monde s'entretient. J'ai noté son discours, qui est d'un homme de bien et d un sage. S'étant assis sur le bord du lit, les jambes pendantes et bien couvertes par les soins pieux de M. Bernier, il commença ainsi :

« Je n'entrerai point en dispute pour savoir si les affections histériques des femmes, et principalement de celle-ci, tirent leur origine de la matrice, ou de la dépravation de l'estomac, ou de quelques autres parties du corps, ou si elles dépendent de la matrice, de la rate ou des poumons, premièrement ou secondairement[1]; le côté général est mieux fait pour intéresser le philosophe, et c'est de quoi seulement je parlerai.

« Au demeurant, continua avec ironie M. Gassendi, le cas de la malheureuse est en tout fort ordinaire ; elle recevait chez elle force gens qui venaient moins pour prendre garde à la peinture du mari que pour la sculpture de sa femme; les toiles de l'un servaient à faire tomber dans les toiles de l'autre. Comme toutes les ambitieuses, elle avait rêvé de hautes destinées, ayant estimé, selon les pratiques de ses galants, qu'il n'y a pas loin de la croupe aux lèvres. Or, malgré ses nombreux caudataires, elle ne cessait point de tirer le diable par la queue, mais on ne doit point le lui reprocher. Oui, on se doit garder d'imiter son valet, qui est de tragédie, et dont le nom seul, digne de notre Me François Rabelais, prête à rire; on ne saurait imiter davantage sa suivante, plus entendue en ragots qu'en ragouts; et il faut attendre le sentiment des Juges, qui font ce qu'ils peuvent pour découvrir la verité du fait, qui est souvent cachée et ne se peut découvrir pour être trop avant dans le puits de Démocrite.

« Il faut d abord reconnaître que le populaire, grand enfant, est d'autant plus avide de justice qu'on la lui fait rarement. Il s échauffe ridiculement s'il se croit dupé, pareil à ces maris qui mènent grand bruit au premier soupçon qu'ils ont et quand leur femme, par ses tromperies, était depuis longtemps la fable de tous.

« Les hommes, par surcroît, ont une extraordinaire appétence pour l'inconnu, et c'est à cause de quoi tant de découvertes se font dans les sciences, et ce qui est comme la clef de notre supériorité sur la beste : sitôt qu'une question a sa réponse, elle ne nous intéresse plus. Jusque-là, elle irrite d'autant plus que l'auteur du mystère est plus grand, ou aime davantage à faire parler de lui.

« Laissons donc là cette malade et voyons bien plutôt comment s'échauffèrent tant de cervelles dans le peuple et s'engendra cette phrénésie, ridicule plus que fâcheuse, mais universelle.

« Les Anciens connaissaient fort bien les effets de l'assemblage du populaire et des maux qui y font suite : *senatores boni viri, senatus autem mala bestia.* Mais les foules de l'antiquité ne peuvent en rien être comparées à celles de nos jours, en ce fait qu'elles étaient limitées, leur nombre, en quelque manière, dépendant de la portée de la voix. Du fait des gazettiers, elles sont devenues d'une puissance formidable, puisque, par ces vantards, bavards et affamés de scandales, elles peuvent maintenant comprendre toute une nation et refléter le même sentiment, dans le même moment et malgré toutes les distances, par la seule lecture d'un même libelle.

« Vous savez, pour ce que je vous l'ai dit souvent, qu'il y a en nous des vestiges formés dans la matière molle du cerveau et que j'appelle « l'*impresse*[1] », qui est la suite des images qu'une occasion, « l'*expresse* », fera rebondir au bon moment. Ces vestiges viennent du plus lointain des âges et constituent la terre meuble commune aux individus d'une même nation Sur cette terre, chacun fait pousser les fleurs qu'il peut et qui sont toujours frêles et prêtes à céder au moindre orage. Quand celui-ci est fort, ce sont les acquêts seuls de nos pères qui nous font agir, et c'est pourquoi, dans notre nation, les grands mouvements sont toujours pareils, violents, soudains et sans lendemains. Il en sera cette fois-ci comme des autres. »

Ainsi parla M. Gassendi, et nous l'en remerciâmes fort : Le sage seul sait s'élever au-dessus de la sottise, évitant de hurler avec les loups ou de badiner avec les autres bestes. Mais en voilà assez pour le coup. *Vale carum caput et me ama. Totum ex animo tuum.*

GUI PATIN.

Pour copie conforme : F. HELME.

1. Afin d'éviter à Gassendi l'accusation de plagiat posthume (?) je m'empresse de dire que ce paragraphe touchant l'hystérie se trouve dans le *Traité des maladies aiguës des enfants*, de Gautier Harris, médecin du roi d'Angleterre, et dont je dois la connaissance à l'érudition de M. Cruchet, de Bordeaux.

1. GASSENDI. — « Opera », t. III, p. 299.

LES RACES DU SÉNÉGAL

Le Sénégal est connu de tout le monde pour être le pays des noirs, mais on n'y trouve pas que des noirs, et, de plus, les nègres n'appartiennent pas à une race unique.

Assi faut-il très peu de temps à des observateurs attentifs pour reconnaître sur place, entre les habitants de cette colonie, des différences analogues à celles qui séparent, par exemple, un Flamand blond et puissant d'un Basque élancé et brun.

Le Sénégal forme une colonie dont la superficie égale à peu près la moitié de celle de la France; les principales peuplades appartenant à des races nettement différenciables qu'on peut étudier dans ses limites sont les Ouoloffs, les Sérères, les Toucouleurs, les *Sarakolès*, les Mandingues, les Peuls et les Maures.



Jeune fille Peule.



Les Ouoloffs constituent la première race noire que les Européens aient rencontrée, lorsqu'ils ont commencé, c'était vers la fin du XIII[e] siècle, à contourner l'Afrique occidentale. Ces noirs, aborigènes de leur région, autant du moins que l'histoire nous permet de le dire, forment vraiment une race à part qui se distingue par les caractères suivants.

Les hommes sont généralement grands et maigres. Formés d'os très durs, comme chez la plupart des nègres, leur crâne est nettement dolichocéphale. L'indice céphalique varie chez eux entre 70 et 73, leur capacité cranienne totale atteindrait d'après Hovelacque 1495, tandis que Broca attribue au Parisien adulte une capacité de 1559.

Le prognathisme n'est pas toujours très sensible chez le Ouoloff et, pour ce motif, son visage nous paraît souvent moins désagréable que celui d'autres nègres.

Sa peau est d'un noir luisant, ses cheveux sont courts et laineux, ses membres longs, maigres et secs, le thorax un peu étriqué par rapport à la taille qui est souvent supérieure à 1 m. 70.

Les doigts de la main sont longs et effilés et l'éminence thénar peu garnie de muscles.

Les orteils sont détachés les uns des autres et la voûte plantaire du pied fort peu marquée.

La femme ouoloff est souvent déformée par une obésité considérée comme une marque de beauté; ses seins sont piriformes. Par suite de l'allaitement et à cause de la coutume locale qui consiste à les serrer fortement à leur base au moyen des pièces d'étoffe qui servent de vêtements, ils tombent très vite et s'allongent d'une manière peu esthétique. L'insertion de la colonne vertébrale sur le bassin présente une obliquité marquée, ce qui fait fortement saillir les fesses en arrière, surtout pendant la marche.

Comme chez la plupart des peuples noirs de la côte occidentale, les cheveux des femmes ouoloffs sont enduits de graisse. Ils sont, de plus, séparés en une multitude de petites nattes, longues d'environ 10 centimètres, qui pendent de chaque côté du visage ou derrière la tête.

Les élégantes portent de petites boules de métal ou d'or tout autour des lobes des oreilles, des anneaux aux chevilles et aux bras. De même que les hommes, les femmes portent également quantité d'amulettes, nommées gris-gris, ou bien à la manière d'une gibecière.

Le domaine de la race ouoloff, qui jadis formait une puissante nation, s'étend du Nord au Sud, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à Rufisque, sur une longueur de 250 kilomètres environ.

Vers l'intérieur, il se prolonge sur une distance à peu près égale et l'on compte près d'un demi-million d'individus appartenant à la race.



Les Sérères peuplent les régions du Sud, limitrophes des pays ouoloffs. Ils sont depuis fort longtemps établis dans la colonie. On s'accorde à penser qu'ils proviennent du bassin de la Haute Casamance d'où ils auraient émigré depuis quatre ou cinq siècles.

Leurs caractères physiques les différencient nettement du Ouoloff plus élancé, mais moins robuste qu'eux.

Les Sérères ont la peau noire, le nez très écrasé, les lèvres épaisses, un prognathisme le plus souvent très accentué et les cheveux crêpus.

L'ensellure de la colonne vertébrale est également très prononcée chez leurs femmes.

Partagés naguère entre plusieurs chefs, les Sérères forment encore aujourd'hui, soit des peuplades toujours distinctes les unes des autres, soit, comme chez les Diolas de la Basse Casamance, des villages complètement séparés.

Alors que les diverses races du Sénégal sont devenues musulmanes, les Sérères, à peu près seuls, demeurent fétichistes. Il convient d'ajouter qu'ils sont plus travailleurs que leurs voisins dont ils n'ont jamais partagé les habitudes esclavagistes.

La grande race Mandé, fixée depuis le début de l'histoire dans la vallée du Niger, s'est peu à peu infiltrée, par le mélange des sangs, sous le nom de Kassonkés, jusque dans la vallée du Sénégal, et, par l'émigration ou la conquête, le long de ce même fleuve (Sarakolés), ainsi que dans les bassins de la Gambie et de la Casamance.

Les Mandingues, qui peuplent en partie ces dernières régions, sont de race Mandé à peu près pure; leurs caractéristiques peuvent être résumées de la façon suivante :

Leur crâne est allongé, l'indice céphalique est d'environ 72, le front plutôt fuyant, le nez écrasé, les narines ouvertes, les mâchoires fortes, les lèvres grosses, les incisives obliques. La peau du Mandé est moins noire que celle du Ouoloff, son habitus général plus élancé que celui du Sérère.

Les Kassonkés, métis de Mandé et de Peuls, présentent, bien entendu, les caractères de leur double origine, de même que les Toucouleurs, habitants de la moyenne vallée du Sénégal, et qui sont les produits du métissage des Peuls et des Ouoloffs.



Types de Maures.



Les Peuls, dont la descendance métisse est si importante, ne constituent pas par eux-mêmes, du moins dans la colonie, un véritable groupement, mais naguère ils possédaient toute la vallée du moyen Sénégal. Cette race, la plus intéressante peut-être de toute l'Afrique, à cause de ses origines fort discutées et très obscures encore, mérite de fixer l'attention malgré la déchéance profonde dans laquelle elle est tombée, au moins dans ces régions.

Malgré certaines opinions contraires, on rattache communément la race peule aux fellahs d'Egypte et ou aux Ethiopiens blancs dont parlait Ptolémée.

Les Peuls ont donc traversé toute l'Afrique, de l'Est à l'Ouest, pour venir jusqu'au Sénégal, mais, plus au Sud, ils ont également traversé le Continent noir, au point d'atteindre le Fouta-Djallon qui forme aujourd'hui notre Guinée, ainsi que l'Adamaoua, région comprise dans les limites du Caméroun allemand.

D'après M. Verneau, les Peuls présentent deux types de crânes. Le premier se distingue par l'ovale régulier de la voûte cranienne, le second par sa forme pentagonale que cause la forte accentuation des bosses pariétales.

Le crâne du Peul, dolichocéphale, présente un indice qui atteint 74. Le visage est ovale, les traits présentent fréquemment une finesse remarquable, telle qu'on n'en rencontre jamais de semblable chez les noirs.

Le Peul, en effet, n'est pas un noir. La couleur de sa peau est rouge, son nez est droit; l'iris de ses yeux est foncé, mais leur sclérotique ne présente pas cette pigmentation si commune chez les noirs.

Les lèvres sont plutôt minces, la taille moyenne, le corps maigre, ainsi que les membres. L'effacement de la voûte plantaire, signalé chez tous les nègres, n'existe pas chez le Peul.



Femme Sérère.

Les seins de la femme sont plutôt arrondis, l'ensellure de la colonne vertébrale sur les os du bassin peu accusée; enfin les cheveux, longs et lisses dans la race pure, présentent chez les métis des types intermédiaires.

***

Les tribus maures franchissaient le fleuve Sénégal pour conquérir sa rive gauche comme elles avaient conquis sa rive droite, lorsque nous nous sommes implantés nous-mêmes dans le pays, grâce à Faidherbe.

Quoique de véritable race blanche, elles peuvent être comptées comme faisant partie des peuples du Sénégal pour ce motif et aussi parce qu'elles ont créé de nombreux métis nommés Pourognes, à la suite de leurs unions multipliées avec leurs captives noires.

Les Maures, grands esclavagistes, sont pour la plupart des Arabes ; quelques-unes de leurs tribus appartiennent toutefois à la souche berbère.

***

L'étude de la valeur de l'intelligence chez le noir représente une question fort importante et qu'on ne peut passer ici sous silence.

Certains théoriciens veulent faire admettre que toutes les races humaines sont, *a priori*, perfectibles au même degré. L'intelligence des unes et des autres serait donc seulement fonction de la culture qu'elles recevraient.

L'égalité totale entre les diverses races découlerait naturellement de l'acceptation d'un tel principe.

Mais il n'est guère de personnes vraiment au courant de la question qui acceptent cette opinion. D'innombrables faits, particuliers ou collectifs, tirés de l'étude des individus comme de l'histoire des peuples noirs, sauvages ou plus ou moins civilisés, en démontrent au contraire l'inexactitude.

Si les races blanche et jaune sont très voisines l'une de l'autre, l'infériorité de la race noire, à ce point de vue particulier, ne peut laisser le moindre doute.

Il est même difficile, dans l'état actuel des choses, de prévoir et de fixer, du moins pour le Sénégal, une époque, si éloignée soit-elle, ou cette inégalité n'existera plus, grâce à des efforts accomplis chez nous avec une hâte souvent trop grande et mal dirigée.

L. d'ANFREVILLE.

(Saint-Louis, Sénégal.)

VARIÉTÉS

Gynécologie soudanaise.

A l'apparition de la puberté, toute une période de l'existence humaine se termine : l'enfant, pour qui commence la vie sexuelle, va dès lors compter dans la société; il doit y trouver sa place, connaître ses devoirs et ses droits; partout on fête ce jour solennel, et l'on conçoit l'étonnement des peuples primitifs devant le mystère physiologique qui marque la première étape de la vie de la femme; à défaut d'explications scientifiques, ils se contentent de légendes qui, parfois, ne manquent pas d'originalité; telle celle-ci, née en terre soudanaise :

Le premier homme s'appelait Hadama, la première femme Aoua; tous deux vivaient côte à côte, mais Aoua, pudibonde, ne montrait que peu de confiance en son compagnon, qui épuisait en vain son ingéniosité : la coquette lui refusait toute faveur... Or, un jour, une gousse tomba qui contenait des kolas; Aoua l'ouvrit, garda pour elle les kolas rouges, offrant les blanches à Hadama; celui-ci, gloutonnement, les voulut avaler sans les mâcher; mal lui en prit, il faillit étouffer, et c'est de cet acte de gourmandise que date la transmission de mâle en mâle d'une saillie au devant du cou, saillie que nous appelons pomme d'Adam et qui serait un gage de puissance et de virilité.

Quant à Aoua, plus prudente, elle mastiqua lentement sa kola et ne s'étrangla pas. Mais, le soir, elle remarqua que son pagne était rougi : du sang en abondance s'écoulait; Aoua fut terrifiée en constatant que ce sang venait de l'intimité de son corps; et pendant deux jours il en fut ainsi... Hadama, cependant, la consolait, lui donnant de ce mystère cette explication peu compromettante : « Dieu a fait cela. »

Et Aoua pleurait toujours; mais sa faiblesse la rapprochait progressivement d'Hadama, et celui-ci, bientôt, connut le parfait bonheur... Il le connut si bien, d'ailleurs, qu'un jour sa compagne s'inquiéta de nouveau : son ventre grossissait. « Dieu a fait cela », lui dit encore le sagace Hadama, et Aoua bientôt accouchait de douze enfants.

Et, depuis cette époque, les femmes, à chaque lune, subissent, comme leur première mère, les effets de la kola rouge.

Voilà pour la légende; passons à l'histoire :

Il n'est plus vieille coutume que celle de la circoncision; rares sont les peuples qui ne livrent les jeunes hommes au couteau réparateur; mais les populations malinkees ont généralisé cet usage et font subir aux gentes jouvencelles une opération toute semblable.

Une fois par an, une grande cérémonie a lieu; d'un air recueilli arrivent toutes les jeunes beautés jugées dignes de ce sacrement; une vieille femme de la classe des forgeronnes — noumou-mousso est le titre dont on la décore — s'arme d'un couteau et commence ses mutilations sacrilèges; puis les adeptes sont conduites cérémonieusement dans une case réservée, où leur bourreau leur donne quelques conseils hygiéniques; retirées du monde, les vierges passent leurs journées et leurs nuits à panser leur blessure en songeant, mélancoliques, à la douceur soupçonnée des joies nouvelles qui leur sont dorénavant réservées; puis, au son des tam-tam, quelques processions s'organisent dans les villages, les nouvelles initiées marchant fièrement, ceintes de rubans; enfin, quand la guérison est devenue définitive, chacune est rendue à sa famille, qui se réjouit bruyamment.

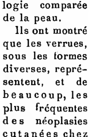
Bien que douloureuse, cette opération est pour les jeunes impubères une source voluptueuse d'espoirs infinis; malheureuse celle qui se voit refuser la sainte mutilation! Les autres — celles qui en sont jugées dignes — reçoivent de leurs parents et de leurs amis de riches cadeaux : pagnes élégants, colliers de perles rubans blancs destinés à ceindre la tête

Fait curieux, il est des endroits où cette cérémonie imposante n'est pas réservée aux vierges : on voit, de-ci de-là, se mêler au cortège des femmes mariées portant leur nourrisson sur le dos; bien plus, chez certaines peuplades de l'Ouassoulou ne sont autorisées à se faire ainsi consacrer que des femmes ayant déjà trois enfants.

Alors, pourquoi cette mutilation? La voix des sens féminins est-elle si impérieuse en ce doux pays? L'époux, peu confiant, espère-t-il assurer ainsi son honneur, et, bon gré mal gré, obliger sa femme à mépriser les tentations de la chair? M. Cu.

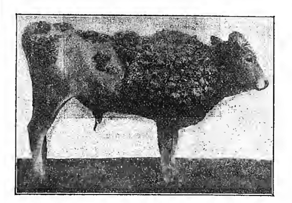
Les verrues chez les bovidés.

MM. Charles Audry et Félix Suffran ont publié dernièrement dans les *Annales de dermatologie et de Syphiligraphie*, un très intéressant travail sur l'histopathologie comparée de la peau.



Ils ont montré que les verrues, sous les formes diverses, représentent, et de beaucoup, les plus fréquentes des néoplasies cutanées chez nos animaux; elles ont été observées surtout d'ailleurs chez les bovidés où elles acquièrent souvent un développement colossal, dont les figures ci-jointes peuvent donner une idée.

En pareil cas, elles peuvent arriver à entraîner la



mort. On les rencontre aussi chez le chien, chez le cheval, l'âne, le mulet, etc.

Le siège des verrues est extrêmement variable : sur la peau pourvue de poils, sur la peau glabre, sur les muqueuses.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Les états dépressifs et l'Ibogaïne

Il existe physiologiquement pour chacun de nos appareils, aussi bien que pour chacune des fonctions correspondantes, une certaine tonalité moyenne, un certain équilibre, inséparables de l'intégrité organique et fonctionnelle. Quand cet équilibre se rompt, quand cette sorte de potentiel vital subit une chute appréciable ou durable, on dit qu'il y a dépression : dépression musculaire, dépression nerveuse, dépression cardiaque, etc.

Le prototype des états dépressifs est incontestablement la neurasthénie, dans laquelle tous les organes sont plus ou moins touchés par le processus morbide ; mais on ne saurait traiter en quantités négligeables la dépression générale qui succède à toutes les maladies aiguës et en accompagne la convalescence, les dépressions plus localisées, les asthénies, comme on a coutume de les nommer, qui intéressent l'appareil circulatoire, et le cœur en particulier, à la suite de la grippe et de la fièvre typhoïde; les psychasthénies, suites de surmenage cérébral, etc.

Contre ces états si communément observés et en dehors des règles de l'hygiène et des régimes alimentaires, nous possédons tout un arsenal de médicaments dits toniques, qui vient de s'enrichir récemment d'un nouveau produit, sur lequel on fait les plus légitimes espérances. Il s'agit de l'ibogaïne, extraite de l'iboga du Congo, plante dont un empirisme heureux avait depuis longtemps révélé aux habitants de ces régions tropicales, les vertus stimulantes et anti-déperditrices. L'ibogaïne, étudiée plus particulièrement par E. Landrin et le Dr A. Landrin s'est montrée, aussi bien dans les expériences de laboratoire entreprises de concert avec le Prof. Pouchet que dans les essais cliniques, comme un tonique musculaire et nerveux, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

Le mode d'administration le plus commode et le plus agréable est sans contredit la dragée Nyrdahl, dosée à 0,005 milligr. de chlorhydrate d'ibogaïne. Dose : 2 à 6 par jour au moment des repas.

On sait, pour le bœuf au moins, que les verrues sont déterminées par un parasite (bacterium pori); elles sont assurément contagieuses, et inoculables même à l'homme (Aubert).

A travers le Monde

PANAMA

⁂ Les travaux du canal de Panama, si malencontreusement abandonnés par les Français, se poursuivent avec rapidité sous la direction américaine.

Le problème sanitaire, si important, est l'objet des préoccupations incessantes de la direction.

Non seulement des grands travaux d'assainissement ont été faits le long du tracé du canal (desséchement des marais, désinfection des endroits humides où se développent les moustiques), mais les villes de Panama et de Colon ont été l'objet de toute leur attention. Des sommes considérables ont été dépensées pour changer totalement l'état hygiénique, auparavant si lamentable, de ces deux villes qui sont actuellement minutieusement surveillées, au point de vue sanitaire, afin d'empêcher toute maladie ou épidémie de s'y déclarer et d'envahir la zone du canal.

Pendant 1906, 26.000 hommes en moyenne avaient été employés aux travaux du canal; cette dernière année, ce chiffre s'est élevé à 32.000. La moyenne de la mortalité, qui était de 49 pour 1000, est descendue à 39 pour 1000 en 1907.

Le nombre des employés de race blanche a été de 7.727 avec un chiffre de 10 décès par mois, soit une moyenne de mortalité annuelle de 15,95 pour 1000.

Parmi les ouvriers noirs, on a constaté 92 décès par mois sur un chiffre de 24.587, soit une moyenne de 45,94 pour 1000.

Pendant l'année qui s'est écoulée, de grands travaux ont été effectués pour le logement des ouvriers; des maisons, des hôpitaux, des infirmeries, des postes de secours ont été créés sur toute la ligne. Des cantines, où les ouvriers noirs peuvent trouver des repas sains, ont été établies et sont surveillées par la Commission sanitaire.

Aucun cas de fièvre jaune ne s'est produit pendant l'année fiscale de 1906-1907. Le dernier cas qui a été constaté dans l'isthme a eu lieu à Colon en mai 1906.

Depuis le commencement des travaux, mai 1903, une somme de 27.751.040 francs a été dépensée pour le service sanitaire de la zone du canal.

Les maisons de Panama et de Colon sont l'objet de visites régulières, donnant lieu à des désinfections qui emploient un grand nombre d'ouvriers et d'agents. Plus de 4 millions de gallons d'eau saturée de pétrole ont été distribués pour détruire les moustiques dans les emplacements marécageux, aux environs des deux villes. 339 maisons ont été fumigées et 333 désinfectées, et 1.563 chambres ont été désinfectées. Pour la fumigation, il a été employé 1.643 livres de pyrèthre, 18.520 livres de soufre, 850 gallons d'alcool et plus de 20.000 kilogrammes d'autres matières désinfectantes.

Les brigades dirigées par le service sanitaire n'ont cessé, pendant toute l'année, de travailler à l'assainissement de la zone américaine, sur toute la ligne de Colon jusqu'à Panama, exerçant leur surveillance dans tous les campements des ouvriers.

D'un autre côté, le service de santé dans les ports de La Boca (Pacifique), Colon et Cristobal (Atlantique) a été très actif; 850 navires ont subi une investigation méticuleuse, sur lesquels 11 ont été mis en quarantaine et 17 ont été fumigés. 55.789 hommes d'équipage ont été visités par les médecins de la Santé, ainsi que 57.815 passagers, représentant un nombre total de 113.604 personnes ayant subi une inspection médicale. Conformément au règlement de la vaccination, 19.224 passagers ont été vaccinés à leur arrivée et 15.365 à leur départ pour les Etats-Unis, ce qui donne un chiffre de 34.589 personnes vaccinées.

Les sommes prévues pour les dépenses de la Commission sanitaire de l'isthme s'élèvent à 18.875.000 fr. pour l'exercice 1907-1908. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1908, n° 2.) P. D.

ALGÉRIE

⁂ HOMMAGE AU PROFESSEUR LAVERAN. — Les professeurs de l'Ecole de médecine d'Alger, de l'Institut Pasteur d'Alger, les membres du Syndicat des médecins du département d'Alger et des diverses Sociétés médicales, les membres de la ligue antipaludique ont fait apposer dernièrement à l'hôpital de Constantine deux plaques commémoratives en hommage au professeur Laveran pour ses beaux travaux sur le paludisme et en souvenir des services immenses rendus à la science et à la pratique médicales par la découverte de l'hématozoaire. La plaque offerte par les médecins civils porte l'inscription suivante :

Dans ce local servant alors de laboratoire
M. A. Laveran
Médecin-major de 1re classe
a découvert l'hématozoaire du paludisme
en 1880

Sur la plaque commémorative, placée dans la salle d'honneur et due aux médecins militaires de Constantine, on lit :

A
Alphonse Laveran
Membre de l'Académie de médecine 1893
Membre de l'Institut 1901
Prix Nobel de médecine 1907
qui, dans cet hôpital,
a découvert l'hématozoaire du paludisme
en 1880
Hommage respectueux des médecins militaires
de Constantine
20 Août 1908.

ALLEMAGNE

⁂ On annonce que les négociations entamées entre l'Allemagne et l'Angleterre en vue de la conclusion d'une convention pour combattre la maladie du sommeil sont près d'être terminées.

On peut espérer que la convention sera signée prochainement et entrera en vigueur dès le 1er Octobre.

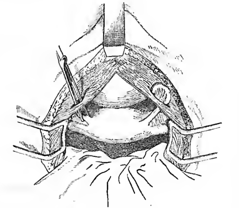
⁂ L'empereur d'Allemagne vient d'accorder une somme de 125.000 francs au fonds Koch pour la lutte contre la tuberculose. Cette subvention est prise sur les fonds secrets. G. V.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Monod, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, et **J. Vanverts**, chirurgien des hôpitaux de Lille, membre correspondant de la Société de Chirurgie. — *Traité de Technique opératoire.* Deuxième édition entièrement refondue. Tome second. 1 vol. gr. in-8°, de 1.022 pages, avec 1.148 figures dans le texte. Prix: 18 francs (MASSON ET Cie, éditeurs).

L'ouvrage complet formant 2 vol. gr. in-8° d'ensemble XII-2.038 pages, illustrés de 2.337 figures dans le texte. Prix: 40 francs.

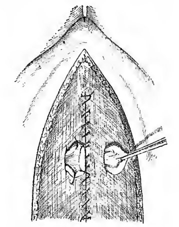


Plicature des ligaments ronds.

L'ouvrage de MM. Monod et Vanverts est le traité le plus complet qui existe en France sur la Technique operatoire. Il y avait d'excellents traités didactiques destinés à enseigner les différentes opérations chirurgicales; mais généralement ils étaient limités à la pratique d'un seul chirurgien; aucun ne s'était attaché à faire une place à tous les procédés opératoires.

Aussi le livre de MM. Monod et Vanverts, où l'on peut trouver toutes les opérations nées de l'esprit inventif des chirurgiens de tous les pays, a-t-il, dès son apparition, remporté le plus éclatant succès de librairie. Les auteurs ont été amenés rapidement à publier une seconde édition, dont ils nous donnent aujourd'hui le tome II et dernier.

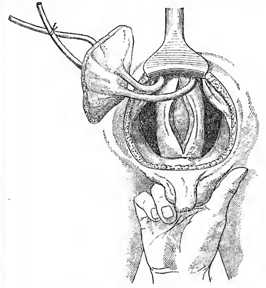
Les modifications apportées à ce second volume ont été faites dans le même esprit que pour le premier: condenser les descriptions sans rien sacrifier de la clarté; — supprimer tout ce qui semblait tombé en désuétude, et cela pour pouvoir donner place dans ce livre, sans en exagérer les dimensions, à certaines opérations nouvelles ou récentes intentionnellement omises dans la première édition, parce que non encore consacrées par l'usage. Telles sont les nouvelles interventions sur le pharynx et l'œsophage, la chirurgie des canaux cystique et hépatique, la chirurgie du pancréas, l'omentopexie, la décortication du rein, la taille sous-pubienne, la prostatectomie hypogastrique, les anastomoses du canal déférent, le traitement opératoire de l'inversion utérine, etc.



Inclusion pariétale des ligaments ronds.

En outre, la plupart des chapitres anciens ont été remaniés, quelques-uns même complètement transformés soit pour les présenter sous un meilleur jour, soit pour les mettre au courant des progrès de la technique. On constatera ces changements en parcourant les articles consacrés à l'étude du mode de réparation des lèvres; aux opérations sur le pharynx, l'estomac, l'intestin, les voies biliaires; au traitement de l'exstrophie de la vessie, de l'hypospadias; à l'hystérectomie vaginale et abdomino-vaginale pour cancer, etc., l'ambition des auteurs restant cette fois, comme dès le début de leur entreprise, de faire une œuvre à la fois complète et vraiment moderne, mais débarrassée des détails inutiles sans intérêt pour le praticien.

Signalons comme amélioration qui sera particulièrement goûtée l'augmentation de l'illustration de cette seconde édition: elle comprend actuellement 2.337 figures (un grand nombre d'entre elles sont originales), alors que la première édition n'en possédait que 1.907. Ce luxe d'illustration contribuera fortement au succès de l'ouvrage déjà lui-même infiniment recommandable par un texte clair, sobre et concis.



Cysto-entérostomie pour exstrophie vésicale.

Ainsi augmentée, cette seconde édition de ce *Traité* résume admirablement l'état actuel de la technique opératoire si changeante et tant perfectionnée depuis quelques années.

P. DESFOSSES.

Prof. Rudolff Fischl (de Prague). — *Thérapeutique des maladies de l'enfance. Manuel à l'usage des médecins et des étudiants.* (Librairie H. Kornfeld, Berlin, 1909, 480 pages. Prix : 12 marks.)

La thérapeutique infantile s'adresse à un organisme jeune, susceptible d'être modifié aisément ; aussi peut-elle beaucoup entre des mains expertes. Elle ne présente pas de difficultés spéciales ; néanmoins, le médecin d'enfants devra savoir ne pas effaroucher son petit client et, d'autre part, acquérir une autorité suffisante sur l'entourage pour ne pas voir ses efforts rendus stériles par l'intervention souvent malheureuse, quoique bien intentionnée, d'une belle-mère, d'une garde-malade ou d une sage-femme. Le meilleur moyen de se faire écouter est de bien connaître son métier, et le professeur Fischl donne à ce point de vue d'excellents conseils. Il ne suffit pas de rédiger une ordonnance, il faut qu'elle soit précise, surtout lorsqu'elle s'adresse à une jeune mère inexpérimentée. Le médecin ne doit négliger aucun détail et, au besoin, s'assurer lui-même de la bonne exécution de ses prescriptions. L'aspect, le goût et le mode d'administration des médicaments doivent donc lui être familiers, mais, en outre, il doit apprendre à préparer les aliments et les boissons destinés au petit malade. Fischl attache une importance considérable à la diététique ; elle est capitale, évidemment, dans les affections gastro-intestinales, mais elle n'est pas moins utile à bien connaître au cas de lésion d'un autre appareil, surtout chez le nourrisson.

L auteur, dans ce livre, qu'il a dédié à notre distingué compatriote A. Marfan, a surtout en vue la thérapeutique médicale. Il étudie avec soin le traitement des maladies du nouveau-né et des appareils eu laissant volontairement de côté les méthodes qui nécessitent des études particulières ou une instrumentation spéciale. Par contre, il décrit avec soin les procédés qui tendent à améliorer la constitution du petit sujet et qui contribuent à son développement physique et intellectuel. Il termine son ouvrage par quelques recettes culinaires que les praticiens consulteront avec profit.

Le professeur Fischl apprécie à leur juste valeur les nouvelles méthodes scientifiques, mais il met en garde les débutants contre le mépris ou l ignorance des procédés thérapeutiques de nos prédécesseurs. La science moderne ne fait bien souvent que confirmer des résultats qui sont le fruit d'une observation géniale au lit du malade et, d'autre part, les affirmations du laboratoire, exactes en théorie, ne sont que trop souvent démenties par les faits. La soif du nouveau qui sévit actuellement avec intensité doit être refrénée, surtout en présence du patient, « car, en nous donnant leurs enfants à soigner, les parents nous confient ce qu'ils ont de plus précieux ; ce serait agir contre la conscience que d'en faire des sujets à expérience ».

Une autre tendance actuelle consiste à traiter trop exclusivement les causes des maladies. L'auteur fait remarquer que les théories pathogéniques invoquées sont essentiellement variables et, en outre, la thérapeutique symptomatique rend de signalés services au malade ; on ne la négligera donc pas, surtout chez l'enfant qui réagit d'une façon plus intense que l'adulte.

Ce manuel de thérapeutique infantile, bien personnel, reflète l expérience clinique que l'auteur a su acquérir après de nombreuses années de pratique. Laissant à dessein de côté les longues citations et la liste des innombrables procédés thérapeutiques répandus sur le marché médical, il se contente de donner son opinion sur les différentes méthodes qu'il lui a été donné d'expérimenter. G. Schreiber.

Lehrbuch der Chirurgie (*Traité de Chirurgie*), publié sous la direction des prof. Wullstein (de Halle s/S) et Wilms (de Bâle) par un groupe de professeurs des Universités allemandes. Tome I. 1 vol. gr. in 8° de 600 pages, avec 326 figures dont une partie en couleurs. Iéna, 1908 (G. Fischer, éditeur). Prix, broché : 10 marks (12 fr. 50) ; relié : 11 marks (13 fr. 75).

Ce *Traité de chirurgie* en 2 volumes, dont le premier vient de paraître, est plutôt, à vrai dire, un *Manuel* à l'usage des étudiants et des praticiens pour qui il prétend résumer en quelques pages tout ce qu'il faut savoir et rien que ce qu il faut savoir touchant la pathologie et la thérapeutique chirurgicales des diverses régions et des divers appareils de l'organisme. Pas de bibliographie, pas de discussions théoriques oiseuses, pas de « cas particuliers », mais un exposé aussi bref que possible de toutes les notions précises fournies par l'anatomie pathologique et la clinique, de tous les éléments nécessaires au diagnostic, des indications et des méthodes thérapeutiques, tel est l'esprit dans lequel est conçu tout l'ouvrage.

Le premier volume est consacré à la *Technique chirurgicale générale* (prof. Schloffer, d'Innsbrück), à la *Pathologie chirurgicale du Crâne* (prof. Tilmann, de Cologne), de l *Oreille* et du *Nez* (prof. Preysing, de Cologne), de la *Face* (prof. Wilms, de Bâle), des *Mâchoires* (prof. Küttner, de Breslau), du *Cou* (prof. de Quervain, de Berne), du *Larynx* (prof. Preysing, de Cologne), du *Pharynx* et de l *Œsophage* (prof. Sauerbruch, de Marburg), du *Thorax* et de la *Mamelle* (prof. Perthes, de Leipzig), de la *Colonne vertébrale* (prof. Riedinger, de Würzburg).

Ces différents chapitres sont illustrés de nombreuses figures, presque toutes originales, reproduisant des photographies de *malades* atteints des affections les plus diverses. Nous signalerons particulièrement celles des prof. Wilms (Face), Küttner (Mâchoires et Langue) et de Quervain (Cou). Il est regrettable, par contre, que les photographies de *pièces* et les dessins de *techniques opératoires* fassent presque complètement défaut.

Tel quel, ce livre, tenu au courant des derniers progrès de la chirurgie et étant donné la notoriété de ses auteurs, nous semble appelé à un légitime succès.

J. Dumont.

Franckl-Hochwart. — *Les altérations nerveuses du goût et de l odorat.* 1 vol. in-8°, de 96 pages, avec 14 figures, 2e édition. Prix : 2 m. 80. (A. Hölder, éditeur, Vienne. 1908.)

Les altérations du goût et de l'odorat sont encore si mal connues, si peu étudiées, qu'on doit être reconnaissant au professeur Frankl-Hochwart d'avoir condensé dans la nouvelle édition de cette monographie toutes les notions encore éparses, et d'ailleurs assez imprécises, sur ce sujet.

L'exposé de nos connaissances actuelles sur les maladies du goût est précédé, comme il convient, d'un chapitre fort clair d'anatomie et de physiologie. Comme moyen d'exploration de la sensibilité gusta-

tive, l'auteur recommande la méthode et l'appareil (gustomètre) de Sternberg; puis il étudie successivement l'agueusie, l'hypergueusie, l'hyperalgésie gustative, et enfin la paraguensie ou perversion du goût.

La description des maladies de l'odorat est conçue sur le même plan. Franckl-Hochwart met en évidence l'influence des affections nerveuses centrales ou périphériques, et des états généraux (grossesse, chlorose, neurasthénie, hystérie, intoxication, etc.), sur l'apparition de ces troubles gustatifs et olfactifs.

La partie thérapeutique est la moins développée de cette étude, et pour cause, les divers traitements locaux n'ayant que peu de prise sur ces troubles qui relèvent presque toujours, en effet, d'une lésion nerveuse ou d'un état général auxquels doit tout d'abord s'adresser le traitement. Un index bibliographique détaillé complète cette très intéressante monographie.

M. Boulay.

Bernheim (de Nancy). — *Neurasthénies et psychonévroses*. 1908. 1 brochure de 75 pages. Prix : 2 fr., Paris. (O. Doin, éditeur.)

Il faut distinguer, selon M. Bernheim, deux grandes classes de neurasthénies. La première comprend des troubles psychiques, nerveux et fonctionnels divers, *dus à une toxi-infection*, ainsi que le prouvent les symptômes organiques tels que parésie, exagération des réflexes, phénomènes du pied, inégalité des pupilles qui les accompagnent parfois. Ces troubles, qui peuvent avoir une évolution cyclique ou bien demeurer à l'état chronique, ne sont pas justiciables de la psychothérapie, puisqu'ils traduisent une altération réelle de la cellule nerveuse.

En revanche, la seconde classe des neurasthénies comprend des troubles analogues, mais *qui sont dus à l'émotivité et à l'auto-suggestion, c'est-à-dire de nature purement dynamique*. Ces troubles s'associent tantôt pour former un tableau clinique complexe, tantôt existent isolément, sous forme d'accidents partiels. Ici, la psychothérapie reprend tous ses droits : elle servira à la fois à établir le diagnostic différentiel entre les symptômes organiques et les symptômes émotifs, et à réaliser la guérison.

Sous son volume réduit, le travail de l'éminent professeur de Nancy est riche en idées originales et fécondes, qui feront réfléchir les neurologistes sur ces problèmes si controversés des névroses.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

1731. — **O. Grosser.** — Vergleichende Anatomie, und Entwicklungsgeschichte der Eihaute und der Placenta mit besonderer Berucksichtigung des Menschen. 1 vol. in-8°, de xi-314 pages, avec 210 figures et 6 planches hors texte en couleurs. Prix : 10 marks. (*W. Braumüller*, à Vienne.)

1732. — **I. Ioteyko et M. Stefanowska.** — Psycho-physiologie de la douleur. 1 vol. in-8°, de 251 pages. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1733. — **P. Yvon et Ch. Michel.** — Manuel d'analyse des urines et de séméiologie urinaire. 7e édition. 1 vol. in-18 de 750 pages, avec 57 figures et 9 planches. Cartonné toile. Prix : 9 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1734. — **E. Forgue et E. Jeanbreau.** — Guide pratique du médecin dans les accidents du travail : *Leurs suites médicales et judiciaires. Deuxième édition*, augmentée et mise au courant de la jurisprudence. Revue par M. Mourral, conseiller à la Cour de Rouen. 1 vol. in 8° de xix-576 pages, avec figures. Cartonné toile. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1735. — **L. Spillmann.** — Syphilis osseuse (*Syphilis acquise*). 1 vol. in-16 de 131 pages, avec 21 figures formant 12 planches. Prix : 3 fr. 50. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1736. — **G. Dromard.** — La mimique chez les aliénés. 1 vol. in-16, de 284 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1737. — **Apert.** — Précis des maladies des enfants. 1 vol. in-8° de 524 pages, avec 75 figures, cartonné. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1738. — **J. Mackenzie.** — Diseases of the Heart. 1 vol. gr. in-8° de 386 pages, avec 268 figures dans le texte et hors texte. Cartonné toile. Prix : 25 shillings. (*Henry Frowde*; *Hodder et Stoughton*, éditeurs à Londres.)

1739. — **G.-J. Witkowski.** — L'Art profane à l'Église : *Ses licences symboliques, satiriques et fantaisistes*. Tome II : *Etranger*. 1 vol. in-8° de iii-440 pages, avec 534 figures. Prix : 15 fr. (*Jean Schemit*, éditeur à Paris.)

1740. — **A. Martinet.** — Les médicaments usuels. *Troisième édition entièrement refondue et conforme à la nouvelle édition du Codex (1908)*. 1 vol. in-8° de xiv-515 pages. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1741. — **R. Wurtz et H. Bourges.** — Ce qu'il faut savoir d'hygiène. 1 vol. petit in-8° de vi-333 pages, avec figures dans le texte. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1742. — **P. Poirier et A. Charpy.** — Traité d'anatomie humaine : Les Lymphatiques. *Deuxième édition entièrement refondue*. 1 vol. gr. in-8° de 230 pages, avec 126 figures en noir et en couleurs. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1743. — **R. Proust.** — Chirurgie de l'appareil génital de la femme (*du Précis de technique opératoire par les Prosecteurs de la Faculté de Paris*). 1 vol. petit in-8° de xix-274 pages, avec 269 figures. Cartonné toile souple. Prix : 4 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 11.

Travaux originaux :

R. Sabouraud. — Les trichophytons faviformes.

C. Audry et F. Suffran. — Notes sur l'histopathologie comparée de la peau (tumeurs, folliculites à demodex, botryomycose, etc.).

Revue générale :

Lasserre. — Le passif des injections mercurielles.

Revue de dermatologie.

Revue de vénéréologie.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 23 Décembre 1908, à 1 heure. — M. Giraud : Le corps thyroïde des tuberculeux. Recherches histologiques et chimiques; MM. Landouzy, Brissaud, Pierre Marie, Widal. — M. Gougerot : Bacillose non folliculaire; MM. Landouzy, Brissaud, Pierre Marie, Widal. — M. Mohammed Hassan Khan : Grossesse, accouchement et puériculture en Perse; MM. Pinard, Kirmisson, Gaucher, Lœper. — M. Mallet : De la conduite à suivre dans les cas de physométrie; MM. Pinard, Kirmisson, Gaucher, Lœper. — M. Sylvestre : Traitement de la luxation congénitale de la hanche chez les enfants âgés; MM. Kirmisson, Pinard, Gaucher, Lœper. — M. Moin ol Atebba : Salek (bouton d'Orient); MM. Gaucher, Pinard, Kirmisson, Lœper — M. Favreul : Contribution à l'étude de l'étranglement herniaire dans les épanchements liquides aigus de l'abdomen; MM. Reclus, Roger, Segond, Branca. — M. Beaurain : Considérations anatomo-cliniques sur l'occlusion aiguë du duodénum par l'artère mésentérique supérieure; MM. Roger, Reclus, Segond, Branca. — M. Mirl : L'élimination mammaire des médicaments minéraux et organiques; MM. Roger, Reclus, Segond, Branca. — M. Le Calme : Le mégacôlon ou maladie de Hirschsprung (dilatation congénitale du gros intestin); MM. Segond, Reclus, Roger, Branca.

Jeudi 24 Décembre 1908, à 1 heure. — M. Merza Abbas Khan : Taoûn (peste). Etude sur la peste en Perse; MM. Dehove, Hutinel, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. Krantz : De l'étude de la température dans le diagnostic précoce de la tuberculose ganglio-pulmonaire de l'enfant; MM. Dehove, Hutinel, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. Boutin : La lutte contre la lèpre; MM. Debove, Hutinel, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. Vinaver : Contribution à l'étude de la pneumo-typhoïde chez les enfants; MM. Hutinel, Dehove, Gilb. Ballet, Jeanselme. — M. Gelma : Considérations sur les rapports de l'épilepsie latente avec l'alcoolisme; MM. Gilb. Ballet, Dehove, Hutinel, Jeanselme. — M. Anglas : De l'histolyse et de l'autolyse dans les tissus fœtaux macérés; MM. Prenant, Ribemont-Dessaignes, Quénu, Jeannin. — M. Cadeau : De l'incision et de la suture abdominale dans l'opération de l'appendicite; MM. Quénu, Prenant, Ribemont-Dessaignes, Jeannin. — M. Semanne : Contribution à l'étude de la grossesse triple; MM. Ribemont-Dessaignes, Prenant, Quénu, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Gosset, Proust. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série). Hôtel-Dieu : MM. Segond, Pierre Duval, Lecène. M. Brissaud, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 22 Décembre 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Lenormant. M. Dieulafoy, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 23 Décembre 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Delbet, Rieffel, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Langlois, Mulon. — 2e (2e série) : MM. Pouchet, Retterer, Zimmern. — 2e (3e série) : MM. Gley, Desgrez, Macaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. M. Nicolas, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudeloque : MM. Lepage, Potocki, Couvelaire. M. Gosset, suppléant.

Jeudi 24 Décembre 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Lenormant. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Desgrez, Fernand Bezançon, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gley, Launois, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Retterer, Marion, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ricard, Demelin, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Réaon, Gouget. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Hallopeau, Castaigne, Nobécourt. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Carnot, Balthazard. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilbert, Richaud. — 4e (3e série) : M. Albert Robin, Thoinot, Claude. M. Raymond, censeur; M. André Broca, suppléant.

Samedi 26 Décembre 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Gilb. Ballet, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gouget, Fernand Bezançon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Cours de technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. Un cours de vacances aura lieu du lundi 4 Janvier au samedi 16 Janvier 1909, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. Rosenthal, Pater et Rivet, chefs de clinique, Bensaude et Agasse-Lafont, chefs de laboratoire.

Programme du cours. — I. *Affections de l'appareil digestif* (MM. Bensaude et Rivet). — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement. Exploration du rectum : recto-sigmoïdoscopie : les rétrécissements du rectum. Projection des principales lésions stomacales.

II. *Affections de l'appareil respiratoire* (M. Georges Rosenthal). — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les bronchopneumonies infantiles et leur traitement.

III. *Le sang en clinique* (M. Agasse-Lafont). — Importance et facilité de l'examen du sang. Etude des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur et du foie* (M. Pater). — Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement. Diagnostic des affections du foie. Les cirrhoses, Les ictères.

Ce cours est réservé aux docteurs français et étrangers. Il sera complet en 24 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

NOUVELLES

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Les lois des 15 Février 1902 et 29 Janvier 1906 sur la

protection de la santé publique (composition du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, sont modifiées par la loi suivante qui vient d'être promulguée au *Journal officiel* :

« ARTICLE UNIQUE. — L'article 25 de la loi du 15 Février 1902, relative à la protection de la santé publique, déjà modifié par la loi du 29 Janvier 1906, est modifié ainsi qu'il suit :

« ART. 25. — Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France délibère sur toutes les questions intéressant l'hygiène publique, l'exercice de la médecine et de la pharmacie, les conditions d'exploitation ou de vente des eaux minérales, sur lesquelles il est consulté par le Gouvernement.

« Il est nécessairement consulté sur les travaux publics d'assainissement ou d'amenée d'eau d'alimentation des villes de plus de 5.000 habitants et sur le classement des établissements insalubres, dangereux ou incommodes.

« Il est spécialement chargé du contrôle de la surveillance des eaux captées en dehors des limites de leur département respectif pour l'alimentation des villes.

« Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France comprend des membres de droit qui sont : le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur ; le directeur de l'administration departementale et communale au ministère de l'Intérieur ; le directeur du contrôle et de la comptabilité au ministère de l'Intérieur ; les conseillers techniques sanitaires du ministère de l'Intérieur ; deux inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'Intérieur désignés par le ministre ;

« Un représentant du ministère des Affaires étrangères; un représentant du ministère du Commerce et de l'Industrie ; un représentant du ministère des Finances ; un représentant du ministère de l'Instruction publique ; un représentant du ministère des Travaux publics ; le directeur du travail au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale ; le directeur de l'Hydraulique et des améliorations agricoles au ministère de l'Agriculture ; le chef du service de la répression des fraudes au ministère de l'Agriculture ; le président du Comité technique de santé de l'armée ; le directeur du Service de santé de l'armée ; le président du Conseil supérieur de santé de la marine ; le président du Conseil supérieur de santé au ministère des Colonies ; le directeur de la carte géologique de France ; le doyen de la Faculté de médecine de Paris ; le directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris ; l'inspecteur général des écoles vétérinaires ; les professeurs d'hygiène des Facultés de médecine de Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Nancy, Toulouse, Montpellier et des Ecoles de médecine et de pharmacie de plein exercice d'Alger, Marseille, Nantes et Rennes ; les professeurs d'hygiène et d'épidémiologie de l'Ecole d'application du service de santé militaire ; le président de la chambre de commerce de Paris ; le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique de Paris : le vice-président du Conseil de surveillance de l'assistance publique de Paris ; les vice-présidents du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine ; l'inspecteur général des services d'hygiène de la ville de Paris ; l'ingénieur en chef du service technique des eaux et de l'assainissement de la ville de Paris ; l'inspecteur général des services techniques d'hygiène de la préfecture de police ; les présidents honoraires du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et les conseillers techniques sanitaires honoraires du ministère de l'Intérieur ;

« Cinq membres nommés par le ministre sur une liste triple de présentation dressée par l'Académie des sciences, l'Académie de médecine, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, le Conseil supérieur de l'assistance publique de France ;

« Deux membres, l'un ouvrier, l'autre patron, nommés par le ministre sur deux listes triples de présentation dressées par le Conseil supérieur du travail ;

« Quinze membres désignés par le ministre parmi les médecins, hygiénistes, chimistes, légistes, etc.

« Un décret d'administration publique réglementera le fonctionnement du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, la nomination des auditeurs et la constitution d'une section permanente.

« Un décret rendu dans la même forme pourra modifier la composition du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, en ce qui concerne les membres de droit, lorsque ces modifications seront nécessitées par des changements apportés à l'organisation administrative des différents départements ministériels. »

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier* : M. Rivière, medecin-major de 1re classe

Chevalier : M. Perrognon, medecin-major de 1re classe.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 1re classe* : M. Vogelin passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Dijon. M. Ferrier est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Cambrai. M. Bilouet passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Verdun. M. Pouillaude passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Nice. M. Tricot est nommé médecin-chef de l'hôpital de Blida. M. Delporte passe à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé. M. Louis passe au 23 rég. d'infanterie. M. Blum passe au 27e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Mennessier passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Gauthier passe au 42e rég. d'infanterie. M. Henriot passe à l'Ecole d'application de cavalerie. M. Bourgeois passe au 8e rég. d'infanterie. M. Courvoisier passe au 7e escadron du train des équipages. M. Lexa est affecté à l'hôpital militaire de Versailles. M. Battez est affecté aux salles militaires de l'hospice d'Arras.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Duvau passe au 29e rég. M. Driancourt passe au 28e rég. d'infanterie. M. Barthélemy passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Seigneurin passe au 18e rég. d'infanterie. M. Renaud passe au 3e rég. de chasseurs d'Afrique. M. Feyzeau passe au 24e bataillon de chasseurs à pied.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Walther passe au 2e rég. étranger.

— M. Douzans, médecin-major de 2e classe, est affecté aux hôpitaux militaires de la division d'Oran.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve de l'armée territoriale : au grade de médecin principal de 1re classe de reserve : MM. Isambert, Reverchon, Pouchet, Radoua. médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités ; au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, M. Reboud, médecin principal de 2e classe de l'armée active retraité ; au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Richard, Collignon, Mary, Cornolle, médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités ; au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, M. Allaux, médecin aide-major de 1re classe de l'armée active démissionnaire ; au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Naame, Karoubi, Lavenant, Tanon, Trolard, Baron Bazalgette, Gourdon, Fonteneau, Parenteau, Baldenweck, Bedin, Sourdeau, David, Chancel, Cuttoli, Plissonneau, Fourmentin, Roucairol, Prud'homme, Sigwalt, Lemière, Simonot, Malloizel, Schlessinger, Casenave, Capdequi-Peyranère, Dechaux, Giraud, Scemama, Petit-Lardier, Biétrix, Eymery, Scémama, Meslier, Tessier, Triquet, Petit, Delemontey, Taubmann, Lettry, Faugère, Matet, Voguet, Jossu, Prunier, Dupont, Picard, Michel, Durand, Polidori, Teulières, Wojlanski, Thévenin, Vidal, Delauvrier, Auricostes, Le Frèche, Tacheron, Minot, Imbaud, Lévy, Chabbert, Aumaître, Estivals, Guilterme, Duclaux, Lisle, Cassard, Clavaldino, Chevrel, de Mouzon, Périé, Ruby, Leblond, Cottu, Pointin, Bridoux ; au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Cohen, Hodé, Mesnard, Le Maltre, Audistère.

Nouvel établissement thermal de Monte-Carlo. — Nous recevons une fort élégante brochure consacrée à

la description du « Nouvel établissement thermal de Monte-Carlo ». Les aménagements réalisés par la direction de l'établissement et dont nous trouvons la description détaillée dans la brochure, sont à la fois luxueux et merveilleusement installés et offrent toutes les commodités pour l'agrément des visiteurs et pour leur traitement médical.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. E. Delhet, député ; à Rouen, de M. Duputel.

CONCOURS

Fondation Brézin. — Un concours pour la nomination à la place de médecin de l'Hospice de la Reconnaissance (fondation Brézin), à Garches (Seine-et-Oise), sera ouvert le lundi 25 Janvier 1909, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints Pères.

Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 21 Décembre 1908 au samedi 9 Janvier 1909, de midi à 3 heures, à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical.

Les candidats qui se présentent ne peuvent être admis à se faire inscrire qu'après avoir justifié de leurs antécédents et de leur moralité.

Ils doivent justifier également qu'ils sont âgés de vingt-six ans au moins et qu'ils sont reçus docteurs en médecine depuis deux ans au moins, ou bien qu'ils sont internes de 4e année des hôpitaux et hospices de Paris et qu'ils ont déjà subi cinq examens de doctorat.

L'interne qui aurait été classé le premier du concours devra obtenir le titre de docteur avant de pouvoir prendre les fonctions de médecin de l'hospice de Garches.

Avis particulier. — Aux termes du testament de M. Brézin, le médecin de l'Hospice de la Reconnaissance est tenu d'avoir sa résidence effective dans l'établissement.

S'adresser, pour tous renseignements, au service du personnel de l'Administration, avenue Victoria, n° 3.

Médecin-adjoint de Bicêtre et de la Salpêtrière. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, M. Maillard, seul candidat, a été proposé à la nomination comme médecin-adjoint de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Médaille d'or (chirurgie et accouchement. — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (concours de chirurgie et d'accouchement) ouvrira le jeudi 11 Mars 1909, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 4 au 9 Janvier 1909 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le samedi 9 Janvier 1909, à 3 heures, dernier délai.

Ecole de médecine et de pharmacie de Reims. — Un concours pour un emploi de suppléant d'anatomie et de physiologie s'ouvrira le 10 Février 1909, devant la Faculté de médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de vingt-cinq ans accomplis et pourvu du diplôme de docteur en médecine.

Programme des épreuves du concours. — 1° Composition écrite sur un sujet de physiologie. Cinq heures sont accordées pour cette composition qui a lieu dans une salle fermée, sous la surveillance d'un membre du jury ; les concurrents ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé ; 2° leçon orale, de trois quarts d'heure de durée, sur une question d'anatomie descriptive, après trois heures de préparation dans une salle fermée ; les concurrents ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé ; 3° épreuves pratiques : *a)* Une préparation extemporanée d'anatomie descriptive. Cinq heures sont accordées pour cette épreuve ; *b)* une préparation extemporanée d'histologie. Quatre heures sont accordées pour cette épreuve ; 4° appréciation des titres et travaux scientifiques.

Les concurrents devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Les candidats auront à produire : 1° une copie légalisée de leur acte de naissance ; 2° leur diplôme de docteur en médecine ; à ces pièces ils devront joindre l'indication de leurs services et de leurs travaux.

Ils déposeront un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils auront publiés.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'IMPOT SUR LE REVENU & LES MÉDECINS[1]

La *Commission de la Législation fiscale* a remanié les articles de la loi concernant l'établissement de l'impôt sur le revenu sur les professions libérales, parmi lesquelles se range la profession médicale; la Chambre des Députés les a votés lundi.

Trois points étaient en discussion : 1° le taux de l'impôt; 2° la déclaration; 3° le bénéfice net.

Le taux de l'impôt a été fixé à 3 pour 100 d'après l'article 6, mais cet article est encore *réservé*, bien qu'on en soit à l'examen de l'article 39. Nous devons continuer à demander que ce taux soit réduit à 2 pour 100. Dans l'exposé des motifs, M. le Ministre a dit : « Chacun est tenu de faire un effort égal pour le bien commun ». Il n'est pas difficile de démontrer qu'en

1. Voir F. Jayle. — « L'impôt sur le revenu et les médecins ». *La Presse Médicale*, 1908, n° 51, 24 Juin, et *Rapport au 2e Congrès des Praticiens*, Lille, 1908.

dehors de la contribution fiscale que paie le médecin, il fait, chaque jour, gratuitement, d'une manière ou d'une autre, pour le bien commun, un effort important. Par conséquent, puisque le taux de l'impôt n'est pas le même pour tous, nous demandons qu'il soit établi pour nous avec justice, c'est-à-dire réduit à 2 pour 100.

La DÉCLARATION, d'après le projet primitif, était ainsi comprise :

ART. 53. — L'impôt sur le bénéfice des professions libérales est établi annuellement à raison de la moyenne des bénéfices nets réalisés *pendant les trois années précédentes*.....

ART. 55. — Toute personne jouissant de revenus imposables au titre de la 7e catégorie est tenue de remettre chaque année, dans le courant du mois de janvier, au contrôleur des contributions directes, une *déclaration détaillée* de ses revenus *accompagnée de toutes les justifications nécessaires*.

ART. 56. — Si, à l'expiration du délai fixé par l'article précédent, la déclaration prescrite par cet article n'a pas été effectuée, *le contrôleur détermine d'office* le montant du revenu imposable, sous le préjudice par le contribuable du droit de le contester par la voie contentieuse après l'émission du rôle.

Le corps médical, tout entier, par la voie de ses syndicats, a protesté contre ce mode de déclaration qui aboutissait fatalement à la *violation du secret professionnel*.

La Commission a cherché à tenir compte de cette protestation et a rédigé ce nouveau texte :

ART. 47. — L'impôt sur le revenu des professions libérales est établi annuellement à raison du revenu net réalisé *pendant l'année précédente*.

ART. 49. — Toute personne jouissant de revenus imposables au titre de la 7e catégorie est tenue de remettre chaque année, dans le courant du mois de janvier, au contrôleur des contributions directes, une *déclaration* de ses revenus.

Un règlement d'administration publique prévu à l'article 94 énumérera *limitativement*, en *tenant compte* des conditions d'exercices spéciales à chaque profession et notamment de l'*obligation du secret professionnel*, les indications que devra contenir la déclaration précitée.

ART. 50. — Sont applicables aux déclarations produites en exécution de l'article précédent les dispositions des §§ 5, 6 et 7 de l'article 30 relatif aux bénéfices des professions industrielles et commerciales. A défaut de déclaration, il est procédé conformément aux dispositions du § 9 dudit article 30.

Voici le texte des paragraphes sus-visés et qui ont remplacé, sur le désir manifesté par le ministre des Finances, le § 1 de l'article 56 :

ART. 30 (§§ 5, 6, 7 et 9). — Si le contrôleur accepte la déclaration pour vraie, elle fixe la base de l'imposition. S'il la juge inexacte, il invite le contribuable à la modifier dans un délai de vingt jours à dater de son avis. Si, passé ce délai, l'accord n'a pu s'établir, le contrôleur procède à une évaluation d'office.

Devant les tribunaux administratifs, le contrôleur justifie son évaluation à l'aide des éléments d'information dont il dispose, spécialement ceux résultant des actes, jugements, déclarations, bordereaux, documents administratifs, pièces ou titres parvenus à la connaissance de l'un quelconque des services publics conformément aux lois existantes.

Le contribuable, de son côté, peut contredire à l'évaluation soutenue par l'Administration par tous moyens et par tous documents jugés par lui probants. En aucun cas, même si une expertise est ordonnée, le tribunal ne pourra exiger la production des livres de commerce.

A défaut de déclaration, le contrôleur procède à une évaluation d'office ; il la communique à l'intéressé, qui a vingt jours pour présenter et faire valoir ses observations. Si l'accord ne peut se faire dans ce délai, le recours, qui doit dès lors être appuyé de la déclaration réglementaire, est ouvert contre l'évaluation de l'Administration dans les formes prévues aux paragraphes précédents.

En résumé, la déclaration est facultative : on doit la faire, mais elle peut être établie d'office et communiquée avant d'être définitive.

Le sort de la déclaration dépend de la bonne volonté du contrôleur, et ce sera le cas de faire reservir le serment de saint Louis à l'usage des agents de l'Administration : « Que bien et diligeamment il asseront la dite taillie, ne n'espagneront nul, ne il n'engraveront nul, par haine, ou par amour ou par prière ou par crainte. »

Sans être grand clerc, on peut prédire des contestations incessantes. Qu'adviendra-t-il alors ? Le médecin n'a que ses livres, quand ils sont bien tenus, ce qui est rare, je crains ; mais, par suite du secret professionnel, il ne peut les montrer. Que lui reste-t-il pour se défendre ? Rien.

Nous en serons donc réduits au sort si peu enviable des médecins allemands !

On le voit, la question est insoluble, si l'on veut se départir des *signes extérieurs*. Le vieux système n'est pas très juste, mais il a pour lui d'être accepté et de n'être ni inquisitorial ni soumis à la bonne volonté d'un contrôleur. Le nouveau système n'est d'ailleurs pas plus équitable, comme je vais le démontrer.

Le BÉNÉFICE NET reste, en effet, synonyme de bénéfice brut : les dépenses ne sont pas déduites, et là est le gros défaut du projet en ce qui concerne les médecins. Il ne faut se faire aucune illusion sur ce point capital.

Pour les professions libérales le titre est : *Revenus des professions libérales*.

L'article 47 dit :

L'*impôt sur le revenu* des professions libérales est établi annuellement à raison du *revenu net* réalisé pendant l'année précédente.

Il n'y a pas un mot de plus. Examinons, par comparaison, la manière dont est établi l'impôt pour les professions industrielles et commerciales (art. 30).

Pour les professions industrielles et commerciales, le titre est : *Bénéfices des professions industrielles et commerciales*.

L'article 30 dit :

L'*impôt sur les bénéfices* des professions indus-

trielles et commerciales, ainsi que des charges et offices, est établi annuellement à raison du revenu moyen des trois années précédentes.

Le *revenu imposable* est constitué par l'*excédent des recettes brutes sur les dépenses et amortissements* inhérents à l'exercice de la profession. La valeur locative des locaux affectés à l'exploitation du commerce ou de l'industrie sera, dans tous les cas, déduite des recettes brutes.

C'est clair : si vous êtes industriel, commerçant, avoué, notaire, huissier, etc., vous ne payez que sur vos bénéfices; soyez médecin et vous payez sur l'ensemble de vos recettes sans aucune déduction de vos dépenses : recettes = revenus!

Comparons un commerçant et un médecin faisant chacun 20.000 francs de bénéfices par an.

Le commerçant a déjà déduit tous ses frais, y compris l'amortissement de son matériel. L'article 32 (adopté) lui est applicable :

Sur le montant du revenu déterminé comme il est dit à l'article 30, et lorsque ce revenu ne dépasse pas 20.000 francs, chaque imposable n'est taxé que sur un septième de la fraction n'excédant pas 1.500 francs. Il a droit à une déduction des deux tiers sur la fraction comprise entre 2.501 et 5.000 francs. Le surplus est taxé au taux plein.

Le taux, provisoire (l'article 6 est réservé), est de 3,5 pour 100. Nous ferons donc cette addition :

1.500 francs	7 fr. 50
1.000 —	11 fr. 66
2.500 —	65 fr. 63
15.000 —	525 fr. »
	609 fr. 79

Que paie un médecin de Paris ayant 20.000 fr. de bénéfices? Pour avoir 20.000 francs de bénéfices il lui faut au moins faire les dépenses suivantes non déduites :

Frais de voiture	6.000 fr.
Une domestique (en plus, p. le serv. méd.).	1.800 —
Loyer (partie affectée au service médical).	3.000 —
Amortissement de toutes sortes (meubles, instruments, livres, journaux, etc.	2.500 —
	13.300 fr.

Ceux qui sont au courant de nos frais pourront remarquer que je me tiens *au-dessous* des chiffres réels des dépenses inhérentes à la profession.

Le médecin faisant un bénéfice de 20.000 francs a donc comme revenu : 20.000 + 13.300 = 33.300.

Que va-t-il payer? L'article 47 le lui apprend :

Sur le revenu, il est fait, pour chaque contribuable, déduction d'une somme de :

1.500 francs, si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 10.000 habitants et au-dessous;

2.000 francs, si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 10.000 à 100.000 habitants;

2.500 francs, si le contribuable a son domicile réel dans une commune de plus de 100.000 habitants;

3.000 francs, si le contribuable a son domicile réel dans le département de la Seine.

En outre, sur son revenu taxé, chaque imposable a droit aux déductions suivantes :

5/6 sur la fraction de son revenu ne dépassant pas 3.000 francs;

4/6 sur la fraction de son revenu comprise entre 3.001 francs et 3.500 francs;

3/6 sur la fraction de son revenu comprise entre 3.501 francs et 4.000 francs;

2/6 sur la fraction de son revenu comprise entre 4.001 francs et 4.500 francs:

1/6 sur la fraction de son revenu comprise entre 4.501 francs et 5.000 francs.

Le médecin habitant Paris, pris pour exemple, peut donc faire l'opération arithmétique suivante :

33.300 francs — 3.000 francs = 30.300 francs de revenu imposable à 3 pour 100.

3.000 francs	15 fr.
500 —	5 fr.
500 —	7 fr. 50
500 —	10 fr.
500 —	12 fr. 50
25.300 —	759 fr.
	809 fr. 00

Le commerçant paie donc 609 fr., et le médecin 809 fr., soit 200 fr., soit *un tiers en plus!*

Pour se dédommager, le médecin, il est vrai, soigne les pauvres pour rien, risque de temps en temps sa vie et la perd stoïquement, suivant l'exemple tout récent d'un de nos confrères de province!

***

Voilà les faits. N'oublions pas que, *contrairement* à ce qui se fait en Angleterre, en Allemagne, les pays fameux qu'on nous propose en exemple, les revenus médicaux sont frappés *une seconde fois* sous le titre d'impôt complémentaire.

Il faut le répéter sans cesse :

L'Angleterre n'a pas d'impôt complémentaire.

L'Allemagne a un impôt complémentaire portant exclusivement sur le capital.

En France, on veut *imposer le travail deux fois*.

Les CONCLUSIONS de cet aperçu sur le nouveau texte de loi sont les suivantes :

1° Le TAUX DE L'IMPÔT n'est pas encore fixé;

2° La DÉCLARATION est présentée sous une forme moins draconienne et il faut remercier M. le Ministre et la Commission qui ont tenu compte sur ce point secondaire des réclamations du corps médical. Le malheur est qu'avec le système de l'impôt sur le revenu, on ne peut faire ni bien ni mieux : la main est gantée, mais c'est toujours la même main, fatalement inquisitoriale et arbitraire;

3° Le BÉNÉFICE NET est regardé comme égal au revenu sans déduction des dépenses inhérentes à la profession.

Le corps médical doit, *par tous les moyens*, s'opposer à l'adoption définitive du texte du projet voté lundi, d'ailleurs *sans discussion*, par la Chambre des députés, et qui confirme dans son point le plus important (bénéfice net) l'injustice du projet primitif.

F. JAYLE.









Le procédé de dissolution du phosphate de chaux dans l'acide lactique, qui est l'acide du suc gastrique, est dû à M. DUSART ; le corps médical a constaté l'efficacité de cette combinaison dans tous les cas où la nutrition est en souffrance. Ces préparations sont donc indiquées dans la **phtisie**, la **grossesse**, l'**allaitement**, le **lymphatisme**, le **rachitisme** et la **scoliose**, la **dentition**, la **croissance**, les **convalescences**.

2 à 6 cuillerées à bouche par jour avant les repas

PARIS : 8, Rue Vivienne et toutes Pharmacies



GOUTTES LIVONIENNES de **TROUETTE-PERRET**
(Créosote, Goudron & Tolu)
Le remède le plus puissant contre les **Affections des Voies Respiratoires**
Quatre à six Capsules par jour aux repas.
E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

POUDRE DE VIANDE de **TROUETTE-PERRET**
La plus agréable à prendre, sans odeur ni saveur
E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

NISAMÉLINE de **TROUETTE-PERRET**
contre *Affections cutanées* et *Prurigineuses* et *Névralgies*
Se trouve dans toutes les Pharmacies sous forme de Sirop, Pilules, Poudre, Savon.
E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT
Antiseptique Désodorisant
Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique
N'ATTAQUE PAS LES MAINS, NI LES INSTRUMENTS

OBSTÉTRIQUE — CHIRURGIE — MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE : au 1/100e (Une GRANDE CUILLERÉE dans UN LITRE D'EAU pour usage courant).

PUISSANCES { **BACTÉRICIDE 23.40** / **ANTISEPTIQUE 52.85** } sur le Bacille typhique (établies par M. FOUARD, Chte à l'INSTITUT PASTEUR
Celles du **Phénol** étant : **1.85** et du **Sublimé : 20.**

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2 %
ANTISEPSIE des MAINS de l'OPÉRATEUR, de la PEAU, des SURFACES

POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE** remplace l'**IODOFORME**

Echantons et Renseignts Sté de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS. — SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



ASPHALÈNE
ANTISEPTIQUE ANALGÉSIQUE HÉMOSTATIQUE
DÉSODORISANT CYTOPLASTIQUE GÉNÉRAL
KÉRATOPLASTIQUE — *INNOCUITÉ ABSOLUE*
PLAIES BRÛLURES SUPPURATIONS ETC
LABORATOIRES *EDOUARD VIALLET* GRENOBLE ET TES PHIES

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Dieulafoy. — Leçon du samedi 19 Décembre. — Pachyméninge gommeuse basilaire. — Traitement. — Remarquable efficacité des injections mercurielles. — Discussion sur le choix du médicament et sur la dose à injecter. — (Malade de la salle salle Sainte-Jeanne n° 19).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital français de Jérusalem. — M. Marcel Drouillard vient d'être nommé médecin du gouvernement français de Jérusalem, chargé du service médical de l'hôpital Saint-Louis de cette ville.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Martin médecin-major de 1re classe.

La réforme des études médicales. — Parmi les questions devant occuper la session ouverte hier au Conseil supérieur de l'Instruction publique, figure celle de la réorganisation des études médicales.

Le projet de décret, adopté par la section permanente du Conseil supérieur, fixe à cinq années la durée des études en vue du doctorat en médecine, non compris l'année préparatoire au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. Ces études peuvent être faites : pendant les trois premières années, dans une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie; pendant les cinq années, dans une Faculté de médecine, dans une Faculté mixte ou une Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie.

Les aspirants au doctorat en médecine prennent vingt inscriptions; le cours de celles-ci est suspendu pendant la présence de l'étudiant sous les drapeaux.

Il est établi un livret scolaire au nom de chaque étudiant, et ce livret, sur lequel sont inscrites les notes d'assiduité et d'interrogations obtenues aux travaux pratiques et aux stages, sera obligatoirement communiqué aux juges à tous les examens, sous peine de nullité de l'examen.

L'enseignement en vue du grade de docteur en médecine comprend un enseignement théorique (portant sur les sciences zoologiques et sur les enseignements annexés à la médecine, à la chirurgie et à l'obstétrique), un enseignement technique donné dans les laboratoires (travaux pratiques obligatoires et répartis entre les cinq années de scolarité), un enseignement clinique donné dans les hôpitaux.

Le stage est obligatoire pendant les cinq années d'études; il a chaque année une durée de neuf mois. Au cours et à la fin de chaque stage, l'étudiant est interrogé par le chef du service auquel il est attaché.

Les examens sont de deux sortes : examens de travaux pratiques, pour chaque enseignement; examens de fin d'année. La thèse ne peut être soutenue qu'après réception aux examens de clinique.

Un arrêté ministériel déterminera la date d'application du nouveau décret. Les étudiants qui auront pris inscription avant cette date subiront les examens d'après le régime prévu par le décret du 24 Juillet 1899.

Concours pour les hôpitaux. — La Commission administrative des hospices civils de Troyes désirant s'attacher les services d'un médecin spécialiste pour les maladies des yeux, de la gorge et du nez, a fait annoncer l'ouverture d'un concours.

Le jury, qui siégeait à la Faculté de médecine de Paris, classa en première ligne M. Chalmette avec 47 points, et en seconde ligne M. Breuil, avec 44 points.

Mais c'est M. Breuil qui fut nommé par la commission administrative.

M. Chalmette qui, bien que classé le premier par le jury, se trouvé évincé, s'est pourvu devant le Conseil d'Etat.

Par un premier pourvoi, il a demandé l'annulation, comme irrégulière, de la nomination de son concurrent. Par le second, pour le cas où sa demande à fin d'annulation ne serait pas accueillie, il a réclamé des dommages-intérêts aux hospices de Troyes.

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a souvent prononcé l'annulation pour excès de pouvoir de nominations de fonctionnaires irrégulièrement faites par les services de l'Etat ou des autres administrations publiques. Mais il faut pour cela que l'irrégularité consiste dans la violation, soit d'un texte de loi, soit d'un acte réglementaire. L'inobservation des engagements qu'une administration a pu prendre à l'égard d'un citoyen, en dehors de toute réglementation générale ou locale du service public, peut bien donner lieu à une action d'ordre contractuel se résolvant en dommages-intérêts, mais ne peut motiver l'annulation de la nomination, même si la faute commise par l'administration est de nature à entraîner sa responsabilité pécuniaire.

Or, dans l'espèce, il n'existait à Troyes aucun règlement sur la matière et il n'existe d'ailleurs pas, sur ce point, de réglementation générale. Le recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation de la nomination de M. Breuil a donc été rejeté.

Mais M. Chalmette, dans son second recours, demandait des dommages-intérêts fondés sur la faute que la Commission des hospices aurait commise en ne tenant pas les engagements qu'elle aurait pris à l'égard des candidats appelés au concours et en portant atteinte au droit que l'intéressé tirait de son rang de classement.

Or, il a été reconnu par le Conseil d'Etat que, dans la circonstance, il n'y avait pas eu, malgré certaines expressions employées, de véritable concours, dans le sens où ce mot est communément usité. La Commission administrative, qui était libre, d'après la loi, de recourir au mode de recrutement qu'elle jugeait le meilleur, avait entendu se réserver la faculté d'exercer son choix parmi les candidats ayant satisfait aux épreuves, sans être liée par l'ordre de classement.

L'affiche annonçant le concours indiquait, en effet, en termes exprès qu'il s'agissait d'une simple « présentation », laquelle ne créait aucun droit au candidat classé le premier.

La demande en dommages-intérêts a donc été rejetée.

Mais l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat indique nettement l'intention de la haute assemblée de se fonder, dans l'espèce, sur les circonstances de fait. La décision contient, en outre, un paragraphe que nous croyons utile de citer et qui précise la jurisprudence :

« Considérant que les Commissions administratives des hôpitaux sont libres, pour assurer le recrutement du corps médical attaché à leurs établissements, soit de procéder par voie de nomination directe sur le vu de titres ou d'épreuves qui ne sont pour elles qu'un élément d'appréciation et ne créent aux postulants aucun droit de préférence, soit d'instituer, sous des conditions qu'elles déterminent, des concours dans lesquels l'ordre de classement constitue en faveur des concurrents un véritable droit dont la méconnaissance serait de nature à engager la responsabilité du service public... »

Il semble bien résulter de ces termes que la solution serait différente dans le cas où les hospices, comme ils en ont la faculté, auraient entendu instituer un recrutement au concours et qu'alors le droit lésé donnerait ouverture à des dommages-intérêts au profit du candidat.

Médecin et accidenté du travail. — Nous avons signalé en son temps la condamnation d'un médecin, le Dr B..., qui, par complaisance, avait fourni à un accidenté du travail des certificats dont celui-ci s'était servi pour

commettre des escroqueries et qui, de plus, s'était fait rémunérer pour les soins imaginaires qu'il avait donnés à ce client. Le médecin ayant fait appel, l'affaire vient de revenir devant la 9e chambre. Malgré les témoignages de MM. Brissaud et Lucas-Championnière, le jugement a été confirmé. Toutefois la Cour a fait aux inculpés une application plus indulgente de la loi : elle a réduit à trois mois de prison au lieu de six mois la peine prononcée contre le praticien et contre son client. Elle a de même fixé à deux ans au lieu de cinq ans la suspension de l'exercice de sa profession qui avait été prononcée contre le Dr B...

Société de psychiatrie de Paris. — La prochaine séance de la Société de psychiatrie de Paris aura lieu le jeudi 17 Décembre, à 9 h. 1/2 du matin, à l'Asile Sainte-Anne, dans le service de la Clinique.

Société de kinésithérapie. — Cette Société vient de renouveler son bureau pour 1909. Sont élus : Président : M. P. Kouindjy ; vice-présidents : M. Hirselberg et M. Saquet (Nantes); secrétaire-général : M. Wetterwold ; trésorier : M. Rousseau.

Les réunions de la Société ont lieu le deuxième vendredi de chaque mois, à 8 h. 1/2, au siège social, 6, rue Antoine-Dubois.

A Odontologia, revue mensuelle, organe de l'Association brésilienne des chirurgiens-dentistes.

Il nous est particulièrement agréable de signaler l'apparition de ce nouveau périodique, publié à Rio-de-Janeiro, sous la direction de MM. Teixeira Leite et Uriel de Azevedo. Dans son éclectisme libéral, il fait, en effet, aux travaux et aux auteurs français une large place que nous ne sommes plus accoutumés de rencontrer dans les publications étrangères. A une époque où certaine école odontologique française semble s'effacer trop souvent devant les Américains du Nord, il est réconfortant de voir les Américains du Sud nous conserver une clientèle morale que nous négligeons peut-être un peu trop.

CONCOURS

Ecole annexe de médecine navale. — Un concours pour l'emploi de professeur d'anatomie à l'École annexe de médecine navale de Brest s'ouvrira dans ce port le 20 Janvier 1909.

Hôpitaux de Nîmes. — Des concours seront ouverts : 1° le 15 Janvier 1909 pour deux places de médecin-adjoint ; 2° le 16 Février 1909 pour la nomination d'un chirurgien-adjoint.

Pour être admis à concourir, les candidats devront satisfaire aux conditions suivantes : 1° Etre Français ou naturalisés Français ; 2° être docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° être agréés par la Commission administrative.

Auront seuls droit au titre de chirurgien-adjoint des hôpitaux de Nîmes ceux qui, admis comme tels après concours, auront exercé dans la ville de Nîmes pendant deux ans au moins.

Pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent, les candidats devront déposer au Secrétariat des hôpitaux, un mois avant l'ouverture du concours, les pièces suivantes : 1° Leur acte de naissance ; 2° les pièces justificatives de leur qualité de Français ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ; 4° leur diplôme de docteur ; 5° l'engagement écrit de se conformer au règlement sur le service de santé des hôpitaux de Nîmes et aux décisions et délibérations qui seraient prises ultérieurement par la Commission administrative ; 6° une note des titres scientifiques et des services antérieurs qu'ils peuvent faire valoir.

Toutes les pièces dont il s'agit devront être délivrées par les autorités compétentes et toutes les signatures dûment légalisées ; les dossiers incomplets ou irrégulièrement établis seront refusés par l'Administration.

Les médecins et chirurgiens-adjoints sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'au moment de leur titularisation, sauf le cas où ils sont atteints par la limite d'âge. Ils remplacent leur chef de service en cas d'absence ou d'empêchement. Ils peuvent être appelés en outre à effectuer des services supplémentaires si l'Administration le reconnaît nécessaire, et ne sont pas rétribués. Toutefois, ils reçoivent de leur chef de service les émoluments qui lui reviennent pendant son absence, quand celle-ci a duré au moins huit jours.

Les médecins adjoints sont chargés avec les chirurgiens-adjoints des cours théoriques de l'école départementale d'infirmières et reçoivent à cet effet une indemnité de 400 francs par an.

La limite d'âge est fixée à cinquante-cinq ans pour tous les médecins et chirurgiens des hôpitaux de Nîmes quelles que soient leurs fonctions.

S'adresser au Secrétariat des hôpitaux de Nîmes pour tous renseignements.

RENSEIGNEMENTS

Hôpital Lariboisière. Enseignement de l'ophtalmologie. — I. *Séméiologie oculaire et thérapeutique* (prescription des verres de lunettes). M. Morax, ophtalmologiste de Lariboisière, commencera le mardi 12 Janvier 1909, une série de 24 démonstrations cliniques et thérapeutiques, qui auront lieu les mardis, jeudis et dimanches, de 9 à 10 heures du matin, jusqu'au mardi 2 Mars. Les malades de la consultation externe feront le sujet de ces démonstrations dont le programme ne peut être exactement fixé à l'avance. 8 démonstrations porteront sur les affections externes de l'appareil visuel, 8 sur les affections du fond de l'œil et 8 sur les anomalies de réfraction et leur thérapeutique. Le droit d'inscription est de 30 francs.

II. *Exercices pratiques d'ophtalmoscopie.* — M. Morax commencera le mardi 12 Janvier 1909, à 2 heures, une série de 16 séances d'exercices ophtalmoscopiques, en collaboration avec MM. Magitot et Carlotti, assistants du service. Ce cours aura lieu les mardis, jeudis, samedis, de 2 à 3 heures. Le nombre des élèves est limité et chaque élève sera exercé individuellement au maniement de l'ophtalmoscope. Le droit d'inscription est de 70 fr.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant; que les quittances de renouvellement pour l'année 1909 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

L'AMPHITHÉATRE DE WINSLOW

LA MAISON DES ÉTUDIANTS

— 1744-1908 —

L'Association générale des Etudiants célébrait dernièrement le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Pour s'associer à cette manifestation, des délégations nombreuses étaient venues des départements et de l'Etranger.

Ce demi-jubilé de l'Association coïncidait avec



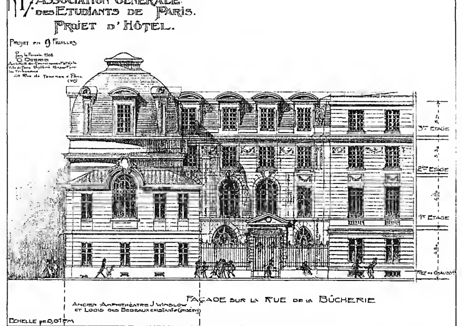

JETON DE ELIAS COL DE VILARS

la pose de la première pierre de la maison qu'elle édifie avec le concours financier de la Ville de Paris. Cette maison se dressera derrière l'ancien Hôtel-Dieu, rue de la Bûcherie, sur l'emplacement de notre ancienne Ecole de Médecine, dont l'amphithéâtre en rotonde érige encore parmi les masures d'alentour ses murs décrépits.

La cérémonie a eu lieu lundi 29 Novembre, à 3 heures après midi, sous la présidence de deux ministres, MM. Dujardin-Beaumetz et Viviani, auxquels s'étaient joints : M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris ; M. Appel, doyen de la Faculté des sciences ; MM. Lavisse et Paul Deschanel, de l'Académie française ; MM. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, les représentants du ministre de l'Instruction publique et du préfet de la Seine, le maire et les conseillers du V[e] arrondissement, de nombreuses notabilités politiques et universitaires, les anciens présidents de l'Association générale des Etudiants, et son *bureau* d'aujourd'hui, conduit par son distingué président, M. Julien.

***

M. le Doyen Landouzy, en assistant à la cérémonie de la pose de la première pierre d'une maison qui rajeunira le vieil amphithéâtre, a peut-être occupé la place qu'occupait jadis un autre doyen, Elias Col de Vilars [1] qui, en 1774, assista à la reconstruction de l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine de Paris.



Plan du projet d'hôtel construit pour l'Association générale des Etudiants de Paris, par M. Debrie, architecte du gouvernement et de la ville de Paris. (D'après un dessin obligeamment prêté par M. Julien, président de l'Association.)

1. Le jeton porte, à l'*avers*, au-dedans d'un petit grenetis formant bordure, au milieu le portrait du doyen avec ace à droite et l'inscription suivante :

Elias Col de Vilars. Inculisn. F. M. P. decanus.

Au *revers*, dans le centre, est figurée l'entrée principale de l'amphithéâtre de l'ancienne Ecole de médecine : au-dessous se trouve l'inscription :

Amphit. Medic. Paris Reædificatum 1744.

En légende de pourtour, on lit : *Ut prosit et ornet.*

L'amphithéâtre de Winslow avait, en effet, pris la place d'un autre édifice dû à Riolan, édifice qui avait fourni une splendide carrière de cent vingt-quatre ans, et qui portait le nom de Théâtre anatomique.

Cette construction de l'amphithéâtre de Winslow avait été, à l'époque, une grosse affaire. Pour asseoir un grand et lourd bâtiment en un sol détrempé par les inondations de la Seine, il fallait prévoir d'immenses travaux de fouille et de substruction, des fonds importants étaient nécessaires.

Où trouver l'argent ?

L'ancienne Faculté de médecine était pauvre, elle avait l'orgueil de n'être asservie à personne, ni au Gouvernement, ni à la Ville.

« *Notre Eschole a été fondée et entretenue,* dit *Riolan dans ses* Curieuses Recherches, *aux despens des médecins particuliers qui ont contribué pour la bastir. Elle n'a pas eu pour fondateurs, ny les rois de France, ny la ville de Paris, desquels elle n'a jamais reçeu aucune gratification en argent pour la bastir, doter et entretenir... Elle n'a rien demandé aux rois ny à la ville de Paris...* »

Aussi, n'est-ce pas sans fierté que Hazon a pu dire :

« *La Compagnie n'a jamais été riche qu'en science...* »

La Faculté vivait au jour le jour, sans avoir arrêté à l'avance l'état de ses recettes et de ses débours, et dépensait parfois bien au delà de ce que produisaient les droits de scolarité et d'examen ; il n'était guère réjouissant, en certaines époques, d'être nommé doyen, le nouveau venu devant solder de ses propres deniers les dettes, parfois considérables, contractées par le prédécesseur.

Malgré la pénurie de ses ressources, l'Assemblée des Docteurs décréta, dans sa séance du 13 Janvier 1741, *evellendum amphitheatrum* ; ne fallait-il pas se montrer à la hauteur des chirurgiens qui, en 1691, avaient dressé comme un défi dans la rue des Cordeliers, un magnifique Théâtre anatomique ? On discuta l'emplacement du futur édifice ; la Faculté voulut

rester sur l'emplacement qui avait été le berceau de son enseignement.

Le 23 Janvier 1743 la décision est prise; les maîtres de céans, en examinant le plan de l'amphithéâtre qu'ils adoptent, décident qu'on va placarder sur les murs de la capitale l'affiche suivante :

AMPHITHÉATRE

à rebâtir aux écoles
de la Faculté de médecine
de Paris
derrière la Bucherie,
derrière le petit pont de
l'Hôtel-Dieu.

Les Doyens et Docteurs régents de la Faculté de médecine en l'Université de Paris ayant esté, l'année dernière, contraints de faire abattre leur amphithéâtre, qui, par sa vétusté, menaçait ruine prochaine, font savoir, en vertu du décret ci dessus, que samedi prochain, 9 février 1743, à dix heures du matin, il sera procédé à l'adjudication et au rabais de la construction du dit amphithéâtre dans leurs écoles, rue de la Bucherie, près le petit Pont de l'Hôtel-Dieu, en maçonnerie, charpenterie, couverture, plomberie, serrurerie, menuiserie, peinture et vitrerie, conjointement ou séparément, suivant le plan et devis qui seront communiqués aux entrepreneurs qui s'y trouveront.

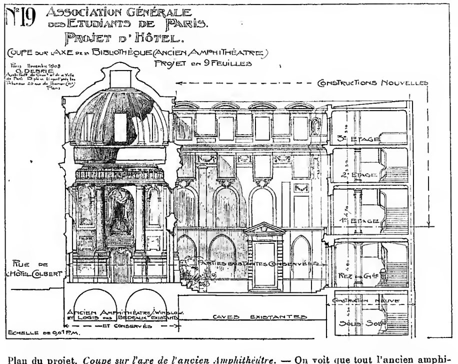
De mandato D. D. Decani et Doctorum Facultatis medicæ parisiensis.

Publié par moi, soussigné, grand appariteur de la dite Faculté.

François-Louis BRET.

L'adjudication terminée, quatre cents ouvriers environ entrèrent en chantier[1]. Deux ans après se dressait l'amphithéâtre que nous voyons encore aujourd'hui.....

Le grand jour de l'inauguration arriva et on vit apparaître sur tous les murs l'affiche suivante :



Plan du projet. *Coupe sur l'axe de l'ancien Amphithéâtre.* — On voit que tout l'ancien amphithéâtre est conservé et formera une bibliothèque dont la hauteur portera sur plusieurs étages. Le sous-sol de l'amphithéâtre, de construction très curieuse, est également préservé ainsi que le rez-de-chaussée des anciens bâtiments sur cour.

1. On trouve dans les *Commentaires* les comptes établissant les dépenses qu'occasionnera cette « réédification ». Les dépenses portent sur trois années 1743, 1744, 1745 : elles s'élèvent au total de 51,743 livres pour la construction seule. Avec l'aménagement intérieur, le prix total s'élève à plus de 100,000 livres.

D (Dieu) *A* (aidant)

JACQUES-BENIGNE WINSLOW

docteur-régent
et ancien professeur
de la Faculté de médecine de Paris,
interprète du roy en langue
teutonique
dans sa bibliothèque
des Académies roïales des sciences
de Paris et de Berlin,
professeur en anatomie
et en chirurgie
au jardin roïal, etc.

Fera, pour l'inauguration du nouvel Amphithéâtre des Écoles de médecine, un cours public d'anatomie en langue françoise, et exécutera lui-même la dissection des parties du corps humain sur un cadavre masculin comme il a fait dans l'ancien Amphithéâtre. Il commencera jeudi, 18 février 1745, à 3 heures après-midi précises.

Dans l'Amphithéâtre
des
Écoles de médecine
rue de la Bucherie, vis-à-vis
le petit pont de l'Hôtel-Dieu.
Défense d'entrer
avec Cannes et Épées.

***

Dans sa leçon, l'illustre anatomiste retraça l'histoire de l'anatomie à partir des deux Riolan, puis il ajouta :

« Le cœur, par des méandres infinis de vaisseaux, envoie le sang jusqu'aux extrémités du microcosme; de même l'Académie de médecine de Paris, qui est





TRAITEMENT RATIONNEL et HYGIÉNIQUE de la CONSTIPATION HABITUELLE
MARQUE DÉPOSÉE
THAOLAXINE
LAXATIF-RÉGIME
PAS D'ACCOUTUMANCE
PAILLETTES — CACHETS — GRANULÉ
PRODUIT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
RÉGULATEUR des FONCTIONS INTESTINALES
LABORATOIRES :
DURET & RABY
à MARLY-LE-ROI (Seine-et-Oise).
ÉCHANTILLONS et BROCHURES FRANCO sur DEMANDE

le cœur de toute vraie médecine et surtout de l'anatomie, envoie dans le monde entier ses disciples, qui portent de cette Faculté, aux extrémités les plus éloignées du globe, les connaissances médicales et anatomiques, pour les faire revenir par leurs petits-fils vers la très salutaire Faculté de Médecine de Paris comme à un centre commun.

Il termine en faisant des vœux pour que longtemps l'*Alma Mater*, la très salutaire Faculté de Médecine, continue son rôle circulatoire.

La vieille Faculté, si elle a quelque peu perdu de sa belle indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, est toujours digne de son passé et contin ue d'attirer les étrangers de tous les pays. Mais l'amphithéâtre de Winslow, déserté des étudiants, ne fut plus le lieu auguste où, en Février 1745, médecins et chirurgiens, *quasi pendentes inære*, s'entassaient pour écouter religieusement le discours du très vénérable Winslow; il connut les pires avatars et les plus tristes usages. En 1902, Noé Legrand le décrivait ainsi :

« A moitié caché par les masures qui l'englobent, l'amphithéâtre de Winslow, dressant son dôme au-dessus des toits environnants, semble étouffer sous la pression. Déchu de sa gloire passée, alors qu'il hébergeait tous les savants du monde, pouvant à peine contenir dans ses murs la foule des chirurgiens et des docteurs-régents, il est maintenant déserté, triste et comme humilié d'avoir servi de maison publique. D'innombrables tuyaux de cheminée l'assaillent et le noircissent; les affiches multicolores, mais indifférentes, du commerce ont remplacé sur la façade l'annonce sensationnelle des anciens cours; des oripeaux pendent à ses murs décrépits comme pour clamer sa déchéance; ses armes enfin, ses blasons sont pris d'assaut par un misérable escalier... En dépit de toutes ces offenses, il garde le caractère pittoresque des anciens monuments, cet aspect sympathique des ruines célèbres [1]. »

On sait que les architectes qui construisent le nouveau palais des étudiants sont tenus de respecter toutes les parties de l'édifice qui présentent un réel intérêt historique, notamment l'amphithéâtre de Winslow.

Grâce à la Ville et grâce à l'Association générale des étudiants, le vieil amphithéâtre va de nouveau abriter des fronts studieux. Débarrassé des cheminées, des oripeaux, associé à de nouveaux bâtiments, il renaîtra bientôt pour de nobles usages, digne enfin de recevoir comme autrefois sur ses murs les images illustres de Fernel et des Riolan.

Félicitons ceux qui ont su conserver ces vestiges d'un passé glorieux et qui ont su comprendre que c'est une grande force pour un peuple que le présent soit fortement cimenté au passé.

1. Noé Legrand. — « L'Amphithéâtre de l'ancienne Faculté de Médecine et les jetons des Doyens ». Paris, 1902.

L'amphithéâtre de Winslow au XIXe siècle.



Fait curieux et qui montre la survivance parmi nous de l'esprit de désunion, de même que l'amphithéâtre de Winslow ne recevait qu'une partie des étudiants en médecine, l'autre partie se rendant à l'amphithéâtre des chirurgiens, la *Maison des étudiants* ne sera pas la maison de *tous* les étudiants, d'importantes associations — celle des étudiants en médecine notamment — s'étant constituées et prospérant en dehors de l'Association dite « générale ».

Les siècles passent sans modifier beaucoup l'esprit général des peuples.



En même temps que nous assistons au rajeunissement du vieil amphithéâtre, ne voyons-nous pas autour de nous renaître parmi les médecins de Paris le vieil esprit corporatif et le désir d'avoir, comme jadis, voix au chapitre de la Faculté.

En robe, en bonnet et en rabat, la corporation des docteurs, au XVIIIe siècle, assistait aux examens et aux thèses. L'examen pratique de médecine était passé non devant les professeurs, mais devant les docteurs. Les candidats devaient se rendre révérencieusement au domicile particulier de chaque docteur. Là, seul à seul, dans le silence du cabinet, loin de l'appareil pompeux des Ecoles, on procédait à l'examen sur la pratique. Chaque examinateur pouvait, à son aise, interroger le candidat sur tous ces mille détails qui ne sont dans aucun livre et par lesquels une expérience réelle se distingue d'une instruction hâtive et forcée; il pouvait lui faire voir un malade et lui dire : « Dans ce cas particulier, que feriez-vous? »

Après cette épreuve, la Faculté, assemblée par le doyen, prononçait au scutin secret sur l'admission ou le rejet des bacheliers [1]. Ceux dont les noms sortaient victorieux étaient proclamés *Licentiades*. Ils ne jouissaient de leurs droits de docteur qu'après la consécration officielle donnée par le Chancelier de l'Université et la discussion de la Thèse devant l'Assemblée des Docteurs.

Les frais d'étude étaient fort élevés et les études duraient au moins sept ans. Voici, d'après Jules Roger, le tableau des frais nécessaires en 1753 pour obtenir la régence.

BACCALAURÉAT

Ex. de physiologie. — d'hygiène. — de pathologie. — sur Hippocrate	600 liv.

LICENCE

Examen sur la matière médicale.	550 liv.
Thèse de physiologie	300 liv.
Examen d'anatomie	170 liv.
Thèse d'hygiène.	260 liv.
Thèse de pathologie	280 liv.
Examen de chirurgie prat.	170 liv.
Thèse de chirurgie	150 liv.
Examen de pratique	1.372 liv.
Paranymphe. Présentation au chancelier	175 liv.

DOCTORAT

Réception du bonnet	1.037 liv.

RÉGENCE

Présidence de la thèse	600 liv.
Frais divers	300 liv.

Soit, 5.964 livres, somme énorme à une époque où l'argent avait une valeur au moins double de ce qu'il représente aujourd'hui.

Le bonnet doctoral donnait le droit d'exercer en toute liberté la médecine, mais il ne soudait pas, en quelque sorte, son possesseur à l'Ecole; pour s'immiscer complètement dans les affaires de la rue de la Bûcherie, participer à toutes les prérogatives de la Faculté, il fallait être docteur régent, c'est-à-dire célébrer l'acte dit *pastillaire* (qui était une nouvelle argumentation entre l'élu et un candidat) et faire acte de *régence*, c'est-à-dire présider une thèse quodlibétaire. Après cela le docteur était inscrit sur les registres de la Faculté et prenait part à tous les actes.

C'étaient les docteurs régents qui élisaient le doyen de la Faculté : « On prenait deux urnes, l'une pour les anciens, l'autre pour les jeunes. Après avoir agité les billets, le doyen tirait trois noms de la première urne et deux de la seconde, puis les cinq docteurs désignés prêtaient serment de choisir les plus dignes. Ils devenaient

1. Jules Roger (du Havre). — « La Vie Médicale d'autrefois ». Paris, 1907, Baillière édit.

électeurs, mais cessaient d'être éligibles. Parmi les docteurs présents, ils choisissaient trois noms, deux anciens et un jeune. Le doyen sortant tirait un de ces trois noms au hasard; celui dont le nom sortait était proclamé doyen pour deux ans. »

Les professeurs étaient élus suivant le même mode, tous les docteurs d'alors devant être prêts à enseigner.

La situation du docteur en médecine était, dans le Paris du XVIIIe siècle, bien différente de celle des docteurs d'aujourd'hui. Les médecins étaient beaucoup moins nombreux; voici les chiffres donnés par Franklin :

1704	95 méd.	492.652 hab.		
1715	93	—	800.000	—
1748	127	—	553.000	—
1768	148	—	600.000	—
1789	172	—	599.000	—

Alors qu'en Avril 1901 Paris comptait en chiffres ronds 2.200 médecins pour une population de 3.000.000, soit un peu plus de un médecin pour 1.300 habitants, en 1789, il y avait un médecin pour 3.430 habitants.

Cet accroissement formidable du nombre des médecins, la disparition de l'indépendance de la Faculté vis-à-vis des pouvoirs publics, la mainmise de l'Etat sur la nomination des professeurs ont singulièrement modifié au XIXe siècle les conditions d'existence de la Faculté de Médecine.



L'amphithéâtre anatomique des Chirurgiens en 1694

Il ne serait pas impossible que notre XXe siècle vît encore d'autres changements et que notre Faculté subisse, quelque jour, des modifications et un rajeunissement, comme est en train de le faire le vieil amphithéâtre de Winslow.

P. DESFOSSES.

VARIÉTÉS

Les chats et la peste.

Depuis deux ans la peste sévit avec rage dans les Indes anglaises. Malgré tous les moyens mis en œuvre, malgré la sérothérapie employée avec largesse, on arrive à grand'peine à circonscrire le fléau.

Il est cependant, au dire d'un chirurgien anglais, un moyen bien simple d'assurer la prophylaxie de cette terrible maladie. La peste se propage par le rat, ou du moins par la puce du rat; le fait a été mis en évidence et démontré par les expériences et les recherches de Simond. La puce porte la peste du rat à l'homme, et comme les deux bestioles, rats et puces, foisonnent et pullulent à plaisir, la dissémination se fait avec la plus grande simplicité. Supprimez le rat, vous supprimez la peste; c'est ce qu'a démontré M. Buchanan, chirurgien exerçant à Amraoti dans les Indes.

Vous avez, dit M. Buchanan, un moyen très simple de supprimer les rats ou du moins de les faire fuir : c'est d'avoir des chats. Mais, il ne suffit pas d'un chat de-ci de-là, il en faut dans toutes les villes, dans toutes les bourgades. La démonstration la plus nette de cette protection par les chats est la suivante. Airla est un village à mi-route entre Nagpur et Kalmeshwar, distantes l'une de l'autre de treize milles environ. La peste sévit avec violence dans ces deux villes, la première vit la mortalité frapper 22.000 habitants, la seconde 2.000. Or, quand la peste faisait rage à Nagpur, les habitants s'enfuirent à Kal-

meshwar, et, quand le fléau survint à Kalmeshwar, ceux-ci prirent la route de Nagpur. Dans ces deux exodes, nombre de voyageurs infectés traversèrent Airla et cependant on ne signala dans ce village aucun cas de peste. C'est que, dit M. Buchanan, il n'y avait pas de rats dans le village et qu'il y avait beaucoup de chats.

Cette première observation des plus nettes suggéra au médecin anglais l'idée d'une enquête dans son district et d'un recensement des chats dans les 1.000 villes ou villages qui composent ce district de Berar. Il trouva que, dans les 145 villages possédant 50 chats et plus pour 100 maisons, on n'avait jamais constaté un cas de peste; dans ceux qui n'avaient que 20 à 50 chats, on avait signalé quelques cas; mais le plus grand nombre des foyers existait dans les villages possédant moins de 20 pour 100 des ennemis des rats.

Le district de Berar a eu, en 1907, environ 5.000 cas de peste et, d'après l'enquête dirigée par M. Buchanan ou ses assistants, la plupart des cas se sont présentés dans les maisons qui ne possédaient pas de chat.

Il n'y a, semble-t-il, pour se défendre contre la peste qu'à populariser les chats. (*La Nature.*)

P. D.

A travers le Monde

MADAGASCAR

⁂ Le nombre des lépreux internés dans la grande île s'élève à plus de 3.000, mais il en existe un bien plus grand nombre en liberté, sans qu'il soit possible d'en fixer le chiffre.

Dans la province de Tananarive, il existe deux léproseries abritant à elles deux 1.010 lits, nombre insuffisant pour recevoir les malades. Dans la province d'Itasy, la léproserie a reçu 311 lépreux.

Dans la province de Vakinankaratra, à la fin de l'année 1906, on comptait 809 lépreux internés; il en resterait, paraît-il, 200 se cachant pour ne pas être privés de leur liberté. 72 décès et 37 naissances ont été enregistrés dans cet établissement.

La léproserie d'Ambositra comptait à la même époque 79 malades internés. On estime à 1.200 le chiffre des lépreux de la province.

La province de Fianarantsoa possède une léproserie située à Héna, à 3 kilomètres de la ville. L'établissement pouvant abriter 440 malades constitue un village d'une propreté remarquable.

Deux autres léproseries existent auprès de cette même ville : l'une, dite de la Mission de Londres, abrite une trentaine de malades; la seconde, connue sous le nom de Léproserie de la Mission catholique, est située à Marana et peut contenir 20 lépreux. De nouveaux bâtiments, en construction, permettront d'interner 200 malades à la fin de cette année. 343 lépreux ont été internés pendant l'année 1906 dans cette province : on y a compté 56 décès.

La province de Tamatave est dotée d'une léproserie située à la Pointe à Larrée, en face de Sainte-Marie. Cet établissement fonctionne depuis le 17 Octobre 1905; au 31 Décembre 1906, il abritait 103 malades dont un certain nombre, encore valides, s'occupent de cultures et d'industries indigènes. Sur un total de 290 malades internés au cours de l'année 1906, il s'est produit 74 décès.

Dans la province d'Analalava, le nombre des lépreux s'élève à environ 80. Trois centres existent actuellement; l'un se trouve dans le village d'Ambatosira, dans la presqu'île de Moromony; le deuxième est situé dans la province de Baragou et le troisième est établi à Ranomafane. Ces villages ne sont pas surveillés.

La province de Parafangana compte une moyenne journalière de 370 lépreux internés, parmi lesquels il s'est produit 32 décès; 12 naissances ont été enregistrées. Les enfants ne présentant aucune trace de lèpre après le sevrage sont remis à la famille de leurs parents. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1908, n° 3.)

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

⁂ Le gouvernement de la République Argentine a fondé un bureau d'anthropologie et psychologie criminelle, dans le Pénitencier national de Buenos-Ayres, avec les fonctions complexes d'un Institut de Criminologie qui est le premier organisme officiel de ce genre.

L'Institut se propose de mettre en relief les conditions du milieu sociologique et de la population criminelle dans la République Argentine, afin de rendre évidentes ses caractéristiques et concourir d'une façon plus efficace à résoudre les problèmes préventifs et répressifs.

En même temps, il effectuera toutes les études de criminologie comparée qui peuvent servir à l'investigation générale que l'on fait de ces problèmes dans les pays civilisés.

La méthode positive appliquée à l'étude des phénomènes de la pathologie individuelle et sociale enseigne qu'ils doivent être étudiés principalement sous trois points de vue : ses causes, ses manifestations, son traitement.

Suivant ce principe, l'*Institut de Criminologie* a divisé ses travaux en trois sections, destinées à des études distinctes, mais convergentes.

La 1re section : *Etiologie criminelle*, comprendra les recherches de sociologie criminelle, et celles d'anthropologie criminelle (psychologie criminelle et morphologie criminelle), ainsi que toutes les études qui concourent à déterminer les causes de la criminalité.

La 2e section : *Clinique criminologique*, comprend l'étude des diverses formes dans lesquelles se manifeste la criminalité et l'étude clinique individuelle des délinquants.

La 3e section : *Thérapeutique criminelle*, étudiera les mesures, sociales ou individualisées, de prophylaxie et répression de la criminalité dans le but d'orienter les institutions préventives, réformes pénales et systèmes pénitentiaires.

En outre des études scientifiques qui sont de son ressort, l'*Institut de Criminologie* accomplit des fonctions pratiques d'une application immédiate.

Il rédige un bulletin médico-psychologique pour chacun des condamnés, au point de vue clinique et sociologique.

Il a à sa charge l'examen et l'observation permanente de tous les détenus qui présentent des symptômes d'aliénation mentale, épilepsie, alcoolisme chronique ou toute autre perturbation physio-psychologique; dans ces cas, des rapports sont présentés aux autorités judiciaires pour aider l'instruction.

CHAIX & Cie, 10, Rue de [illegible], PARIS.

LIVRES NOUVEAUX

E Forgue et E. Jeanbrau. — *Guide pratique du médecin dans les accidents du travail.* (Leurs suites médicales et judiciaires. *Deuxième édition,* augmentée et mise au courant de la jurisprudence, par M. Moural, conseiller à la Cour de Rouen. 1 vol. in-8°, de xix-576 pages, avec figures. Cartonné toile. Prix : 8 fr.). (Masson et Cie, éditeurs.)

La loi de 1898 sur les accidents du travail a accru et précisé les responsabilités médicales. Autrefois, les cas de préjudice causé par un tiers nettement reconnus par la loi étaient relativement rares. Les préoccupations du médecin ne visaient le plus souvent que le blessé qui avait recours à lui. Aujourd'hui, la responsabilité n'existe plus seulement devant le blessé, mais encore devant l'employeur ou ses représentants qui subiront les conséquences pécuniaires immédiates ou lointaines de la blessure, et, à leur défaut, devant l'Etat; elle s'affirme même devant les confrères amenés à être appelés dans l'affaire à titre d'experts, et vis-à-vis des magistrats qui jugeront le cas. Un certificat initial, insuffisant ou incomplet ou établi sans réflexion, peut fausser toute une affaire et donner des suites inéquitables pour l'une ou l'autre partie, voire même pour les deux à la fois.

Ce fut toujours un poids lourd à porter que la responsabilité médicale : actuellement, ce poids n'est pas moins lourd, et il est devenu plus embarrassant. Un litige qui, jadis, ne mettait en action qu'un petit nombre d'hommes, il faut maintenant une foule pour le régler. J'ai même ouï-dire que quelques pick-pockets avaient tendance à s'y glisser... Si donc les plus résolus d'entre les médecins sont troublés par l'étendue et la diffusion de leurs devoirs, que dire des scrupuleux et des timides ?

Il importe donc que le médecin sache nettement quelle conduite il doit tenir. Celle-ci, dans tous ses détails, est *excellemment* tracée dans la seconde édition — très augmentée et modifiée — que vient d'imprimer la librairie Masson du livre de MM. Forgue et Jeanbrau. Cet ouvrage est fait de telle sorte qu'il s'impose comme nécessaire et que tout médecin susceptible de suivre un accident du travail doit le compter parmi ses livres indispensables.

A. Létienne.

F. Calot. — *L'orthopédie indispensable.* Tuberculoses externes, déviations. 1 vol. in-8°, de 741 pages, avec 825 figures dans le texte, cartonné toile. Prix : 16 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)



Spécimen des figures.
Figure 104. — Double gibbosité.

La chirurgie orthopédique est peut-être moins brillante que la chirurgie viscérale ; elle frappe moins l'imagination du vulgaire; elle est cependant tout aussi utile que les autres branches de l'art chirurgical. Presque chaque jour les praticiens sont consultés pour une coxalgie, un mal de Pott, une tumeur blanche, une luxation congénitale de la hanche, une scoliose, une manifestation rachitique; or toutes ces affections constituent le domaine de la chirurgie orthopédique qui a fait ces dernières années des progrès extrêmement remarquables.

Il y a peu d'années, les coxalgies et les maux de Pott suppurés se terminaient presque invariablement par la mort. La luxation congénitale de la hanche restait la maladie incurable entre toutes ; or, ces affections aujourd'hui guérissent dans d'excellentes conditions.

Il est incontestable que M. Calot a fait beaucoup pour préciser et pour vulgariser les méthodes orthopédiques.

Le livre qui paraît aujourd'hui condense et expose tous ses travaux antérieurs.

Il se divise en quatre parties.

La première partie traite des affections orthopédiques acquises, d'origine tuberculeuse : mal de Pott, coxalgie, tumeur blanche.

La deuxième partie est consacrée aux affections orthopédiques acquises non tuberculeuses : scoliose, lordose, genu valgum, tarsalgie, paralysie infantile.

Le sujet de la troisième partie comporte : les affections orthopédiques congénitales, luxation congénitale de la hanche, pied bot congénital, torticolis, maladie de Little.

La quatrième partie, ou appendice, est consacrée aux tuberculoses externes, adénites cervicales, synovites, à la syphilis du squelette, à l'ostéomyélite.

On voit que les praticiens peuvent trouver dans ce livre une foule de renseignements des plus utiles.

P. Desfosses.

L.-H. Farabeuf et Henri Varnier. — *Introduction à l'étude clinique et à la pratique des accouchements* (*Anatomie. Présentations et positions. Mécanisme. Toucher. Manœuvres. Extraction du siège. Version. Forceps*). Préface du professeur A. Pinard. Nouvelle édition revue et augmentée, par L.-H. Farabeuf. Un vol. in-8° grand jésus de viii-488 pages. Prix : 15 francs. (G. Steinheil, éditeur.)

La troisième édition du livre classique de Farabeuf et Varnier vient de paraître.

La première date de 1891 ; on sait avec quel enthousiasme elle fut accueillie par les étudiants et les praticiens, médecins et sages-femmes. L'esprit scientifique et le sens pédagogique des auteurs avaient fait le succès de cette œuvre, à laquelle nulle autre ne pouvait et ne peut encore être comparée. L'édition fut rapidement épuisée. L'ouvrage devint introuvable.

Il fut réédité en 1904, deux ans après la mort de Varnier. Le professeur Farabeuf apporta à l'édition de 1891 les modifications devenues nécessaires. C'est ainsi que le chapitre consacré à l'étude des applications de forceps au détroit supérieur dans les bassins rétrécis fut remanié dans son esprit et dans sa forme. Les recherches expérimentales de Farabeuf, les études cliniques de Pinard et de Varnier avaient en effet démontré « l'épouvantable nocuité du forceps appliqué sur une tête retenue dans le ventre, à l'entrée, mais au-dessus d'un détroit supérieur insuffisant », et la nécessité de substituer à la meurtrière extraction de force de la tête fœtale l'extraction après pelvitomie ou l'extraction par section césarienne.

L'édition de 1908 comporte, elle aussi, des modifications, qui, pour être moins radicales, n'en constituent pas moins des perfectionnements de l'œuvre primitive. La plus utile est certainement celle qui concerne l'engagement de la tête fœtale. L'engagement est défini, figuré, diagnostiqué avec une précision inconnue des anciens accoucheurs.

Ces remaniements et perfectionnements n'ont pas changé le caractère de l'œuvre incomparable de Farabeuf et de Varnier.

Cette œuvre s'adresse aux maîtres et aux élèves.

Aux maîtres, elle montre ce que donne et donnera toujours la méthode anatomo-clinique, c'est-à-dire l'étroite alliance de l'expérimentation cadavérique et de l'observation clinique. Seule, cette alliance peut « fournir des bases scientifiques à l'art obstétrical ».

Aux élèves, elle apprend tout ce qu'il faut savoir pour suivre, comprendre et faire un accouchement par le sommet, la face, le siège, l'épaule. Le premier chapitre est une description et une représentation aussi précises qu'originales de la filière maternelle osseuse et périnéo-vagino-vulvaire ; puis vient l'étude du fœtus et en particulier de la tête fœtale, l'exposé des présentations et positions. Le mécanisme de l'accouchement dans toutes les présentations est exposé en près de 50 pages avec 47 figures, l'extraction du siège en 40 pages avec plus de 40 figures. La version par manœuvres, en 75 pages, avec 40 figures, le forceps en près de 200 pages avec 129 figures.

Sous trois formes différentes : figures, légendes, texte, chaque attitude du fœtus, chaque détail du mécanisme, chaque temps de l'extraction artificielle sont figurés, décrits, expliqués.

Ainsi les parties les plus ardues du mécanisme obstétrical sont rendues accessibles à tous et se gravent dans l'esprit sous la forme de grandes figures qui tirent de la sobre exactitude du trait leur cachet de simplicité, de clarté et de vérité.

Honorons les auteurs qui, selon les propres paroles du professeur Farabeuf, « tout en travaillant pour l'élite, n'oublient pas que la masse a des besoins, qu'elle aura des devoirs et qu'elle constitue la majorité ».

A. Couvelaire.

G. Puppe, professeur de médecine légale à l'Université de Königsberg. — ***Atlas und Grundriss der gerichtlichen Medizin.*** (Atlas et Précis de Médecine légale). 2 vol. in-8° de 692 pages, avec 70 planches coloriées et 204 figures en noir. Prix, cartonné, 20 marcks (25 francs) (J. F. Lehmann, éditeur, Munich.)

Les grands « Traités » de médecine légale ne font défaut ni en France ni en Allemagne ; ils rendent de précieux services aux spécialistes : médecins-légistes, magistrats, avocats, etc. Mais ils ne sont guère utilisés par la masse des médecins praticiens et des étudiants pour qui ils ont le triple inconvénient d'être trop chers, trop encombrants et trop longs à consulter. Ceux-ci donnent toutes leurs préférences aux « Précis » succincts et cependant complets et clairs, susceptibles de leur fournir de suite, sans trop de recherches, tout ce qu'il est important de connaître sur la matière. Et quand, par surcroît, ce « Précis » est doté d'une illustration abondante, — encore mieux ! de planches coloriées reproduisant fidèlement, d'après nature, les lésions anatomiques les plus caractéristiques, — le succès de l'ouvrage est assuré.

C'est ce qui explique la vogue qu'eurent et qu'ont encore, en France, le *Précis de médecine légale* de Lacassagne et, en Allemagne, l'*Atlas de médecine légale* de Hofmann.

Or, les deux volumes que publie aujourd'hui M. Puppe constituent une deuxième édition, considérablement augmentée, de l'ouvrage de Hofmann. De nombreuses planches coloriées et figures en noir ont été ajoutées à celles existant déjà dans la première édition : absolument originales, elles reproduisent scrupuleusement les pièces les plus intéressantes des Musées de médecine légale de Königsberg et de police criminelle de Berlin. En outre, M. Puppe a cru devoir compléter l'ouvrage primitif par l'adjonction de deux chapitres, qu'apprécieront certainement les praticiens, et qui sont consacrés, l'un à l'étude des états morbides et lésions consécutifs aux accidents du travail, l'autre à l'évaluation du dommage causé par ces accidents et, en particulier, de l'incapacité professionnelle.

J. Dumont.

E. Apert. — ***Précis des maladies des enfants.*** Paris, 1909. 1 volume in-8° de 524 pages, avec 75 figures, cartonné. Prix : 10 fr. (J.-B. Baillière et fils, édit.)

M. Apert s'est fait connaître, dès le début de sa carrière, par ses travaux et ses recherches de pédiatrie. Il vient de publier un précis des maladies des enfants fort bien compris et qui répond très exactement aux besoins de l'étudiant et du praticien. Les chapitres consacrés aux fièvres éruptives et aux infections propres à l'enfance, ceux qui traitent des maladies des appareils respiratoire, circulatoire, génito-urinaire, osseux, articulaire, etc., sont écrits dans un langage clair et précis. Des observations personnelles donnent quelque chose de vivant à ce manuel. Des photographies, bien choisies et bien placées, complètent le texte. Comme introduction, un très joli chapitre de M. Marfan sur l'exploration clinique dans la première enfance.

R. Romme.

V. Pauchet. — ***Chirurgie de la prostate.*** 1 vol. gr. in-8° raisin de 160 pages et 75 figures. Paris, 1908. Prix : 4 fr. (O. Doin et fils, éditeurs.)

Ce livre a pour but de décrire la méthode qu'emploie Pauchet dans le traitement chirurgical de l'hypertrophie de la prostate, tant par la voie péri-

néale que par la méthode de Freyer (113 cas personnels). La *première partie* de ce volume comprend, en effet, l'*hypertrophie de la prostate* avec son traitement médical et chirurgical. Les deux méthodes de prostatectomie sont décrites avec détails et illustrées d'un grand nombre de figures et de schémas montrant tous les points de technique qui peuvent intéresser le chirurgien.

Dans une *deuxième partie* destinée non plus seulement au chirurgien, mais à tous les médecins, Pauchet étudie toute la pathologie de la prostate, c'est-à-dire les tumeurs de la prostate, les prostatites chroniques et aiguës (abcès de la prostate), la tuberculose et les calculs.

Tout ce livre est écrit, au point de vue clinique et thérapeutique, d'une façon concise, mais précise, sans bibliographie, ni détails inutiles. Il rendra grand service aux praticiens et même aux chirurgiens, qui n'ont pas toujours le temps ou le moyen d'étudier les travaux volumineux.

M. Guibé.

G. Dromard. — *La mimique chez les aliénés.* Paris, 1909, 1 vol. in-16 de 282 pages. Prix : 4 fr. (F. Alcan, éditeur.)

Beaucoup d'aliénés, malgré une mimique anormale, ne sont pas atteints de troubles de la mimique : en effet, chez eux, les expressions morbides ne sont que la traduction correcte des états psychiques morbides. Ainsi la mimique du maniaque, du mélancolique, du mégalomane, du mystique, etc., n'est pas, à proprement parler, une mimique troublée.

Au contraire, quand les expressions ne correspondent plus exactement à l'état mental, il y a trouble mimique véritable. M. Dromard distingue les troubles de la mimique volontaire (apraxie, maniérisme, stéréotypie, échokinésie, etc.) et les troubles de la mimique involontaire (paramimie, mimiques spasmodiques, mimiques dissociées). Chacune de ces formes, dont quelques-unes nouvelles en pathologie mentale, est décrite en détails. L'auteur en déduit un chapitre final sur la simulation et la dissimulation de la folie.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

1744. — **G. Labey.** — Chirurgie du membre inférieur (*du Précis de technique opératoire par les Prosecteurs de la Faculté de Paris*). 1 vol. petit in-8°, de XIX-240 pages, avec 241 figures. Cartonné toile souple. Prix : 4 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1745. — **P. Schober.** — Dictionnaire médical des langues allemande et française. *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° de 350 pages. Prix : marks 7,60. (*Ferdinand Enke*, éditeur à Stuttgart.)

1746. — **S. Bernheim et P. Rousseau.** — Le cheval aliment. 1 vol. in-16 de 224 pages. Prix : 4 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

1747. — **P. Bouquet.** — Action de la contraction utérine sur l'œuf humain : *Phénomènes passifs de la grossesse et du travail.* 1 vol. gr. in-8° de 175 pages, avec 45 planches hors texte. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1748. — **E. Barral.** — Précis d'analyse chimique biologique, pathologique et clinique. 1 vol. in-16 de 545 pages, avec 160 figures dans le texte, et deux planches en couleurs. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1749. — **E. Monin.** — Digestion et nutrition : *Aperçus de médecine pratique.* 1 vol. in-18 de IV-378 pages. Prix : 4 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1750. — **A. Delangre.** — Indications opératoires dans les affections de l'estomac. 1 vol. in-8° de 188 pages. Prix : 5 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1751. — **Enriquez, Laffitte, Bergé et Lamy.** — Traité de médecine. 4 vol. gr. in-8° formant 5.180 pages, avec 725 figures. Prix : 60 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

1752. — **G. Preiswerk.** — Lehrbuch und Atlas der Zahnheilkunde mit Einschluss der Mundkrankheiten. Zweite verbesserte und vermehrte Auflage. 1 vol. petit in-8°, avec 50 planches hors texte et 141 figures dans le texte. Cartonné. Prix : 14 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur.)

1753. — **P. Cornet.** — Le régime alimentaire des malades. 1 vol. in-8° de 484 pages. Prix : 6 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1754. — **C. Levaditi et J. Roché.** — La Syphilis : *Expérimentation. Microbiologie. Diagnostic.* 1 vol. gr. in-8° de VIII-396 pages, avec 59 figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1755. — **E. Dœrnberger et K. Grassmann.** — Unsere Mittelschulen zu Hause. Schulhygienische Studie. 1 vol. in-8° de 208 pages. Prix : 5 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

1756. — **Blaincourt.** — Tableaux synoptiques de physiologie à l'usage *des étudiants et des praticiens.* 1 vol. in-8° de 171 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1757. — **M. E. Pozzi-Escot.** — Leçons élémentaires de microbiologie générale, professées à l'Ecole nationale d'agriculture et de médecine vétérinaire du Pérou. 1 vol. in-8° de 336 pages, avec 102 figures, cartonné. Prix : 9 fr. (*Jules Rousset*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux :

P. Vignard et G. Gruber. — Du plombage des articulations (3 figures).

X. Delore et Thévenet. — Traitement de l'anus contre nature.

E. Weil, P. Vignard et G. Mouriquand. — Des lésions du foie d'origine chloroformique.

Revue critique :

Louis Tavernier. — Des traumatismes du poignet (*suite et fin*) (4 figures).

Bulletin :

M. Patel. — XXIe Congrès de chirurgie.

Analyses.

Société de chirurgie.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Janvier 1909, à 1 heure. — M. Jorrand : Contribution à l'étude de la myopathie primitive, progressive, atrophique ; MM. Dejerine, Reclus, Roger, Pierre Duval. — M. Defaix : Contribution à l'étude des synovites tuberculeuses à grains riziformes de l'articulation du genou ; MM. Reclus, Dejerine, Roger, Pierre Duval. — M. Fayolle : Chaudes-Aigues. Station hydrothermale ; MM. Roger, Dejerine, Reclus, Pierre Duval.

Jeudi 7 Janvier 1909, à 1 heure. — M. Carlo : Le pronostic des gliomes de la rétine ; MM. De Lapersonne, Prenant, Quénu, Auvray. — M. Pacaut : Des systèmes de noyaux géminés dans les épithéliums cornés des mammifères. Contribution à l'étude de la systole ; MM. Prenant, De Lapersonne, Quénu, Auvray. — M. Cadeau : De l'incision et de la suture abdominales dans l'opération de l'appendicite ; MM. Quénu, De Lapersonne, Prenant, Auvray. — M. Carbonnel : Traitement de l'éclampsie puerpérale à la Maternité ; MM. Bar, Gilb. Ballet, Claude, Brindeau. — M. Cotard : Contribution à l'étude séméiologique du psittacisme et de ses divers aspects en clinique psychiatrique ; MM. Gilb. Ballet, Bar, Claude, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Janvier 1909. — 5e (Deuxième partie) : Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper. M. Zimmern, suppléant.

Mardi 5 Janvier 1909. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Ricard, Marion, Auvray. M. Carnot, suppléant.

Mercredi 6 Janvier 1909. — Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Rieffel, Branca. — 2e : MM. Gariel, Langlois, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Retterer, Proust, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Lepage, Macaigne, Lecène. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Sicard, Lœper. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Zimmern. M. Nicolas, censeur ; M. Ombrédanne, suppléant.

Jeudi 7 Janvier 1909. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Albarran, Thiéry, Marion. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Ricard, Launois, Morestin. — 2e : MM. Rémy, Gley, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Retterer, Lenormant. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Dieulafoy, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 8 Janvier 1909. — 5e, Chirurgie (Première partie), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Branca, suppléant.

Samedi 9 Janvier 1909. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Fernand Bezançon, Castaigne. M. Raymond, censeur ; M. Launois, suppléant.

Vacances du jour de l'an. — A l'occasion des vacances du jour de l'an, les bureaux du secrétariat de la Faculté de médecine seront fermés le jeudi 31 Décembre et le samedi 2 Janvier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — *Prix d'anatomie et d'histologie* : M. Watrin. — Mention honorable : M. Macé.

Prix de physiologie. — M. Macé.

Prix de chirurgie et d'accouchements. — M. Hermant.

Prix de médecine : M. Aweng. — Mention très honorable : M. Harter.

Prix du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et de la ville de Nancy. (Prix de thèses.) — Prix : M. Bedin, pour sa thèse intitulée : « La photographie au laboratoire de médecine légale de l'Université de Nancy ».

Mentions honorables : M. Haarion : « Traitement physico-thérapeutique du lupus » ; M. Marmoiton : « La thiosinnamine, son action sur les tissus de cicatrice, son emploi en oculistique » ; M. Mineff : « Le plancher du quatrième ventricule chez l'homme (étude morphologique) » ; M. Richard : « Contribution à l'étude du traitement de la paralysie infantile par les greffes tendineuses » ; M. Stouff : « Contribution à l'étude de la pathogénie et des évolutions cliniques diverses des myélites » ; M. Verdun : « De la dysenterie bacillaire, son étiologie, ses formes chronique et larvée, son traitement par le sérum antidysentérique » ; M. Baudry : « Corps étrangers de la trachée et des bronches. Leur traitement par la trachéo-bronchoscopie ».

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille du Conseil général de la Seine aux médecins du service des Enfants assistés. — *Médaille de vermeil* : M. Hustin, à Eremes-sur-Escaut.

Médaille d'argent : MM. Hallette, à Montreuil-sur-Mer ; Nicol, à Dol ; Chabenat, à la Châtre ; Gigon, à Saint-Calais ; Colas, à Saint-Amand-Montrond ; Courtet, à Châtillon-en-Bazois.

Visite médicale des conscrits. — Des difficultés médicales s'étant élevées au sujet des conditions dans lesquelles les conscrits devront être autorisés à subir la visite médicale soit à l'étranger, soit dans un département autre que celui du domicile, le ministre de la Guerre vient d'envoyer aux préfets les instructions suivantes :

1° *Jeunes gens résidant en France.* — Les conscrits désirant passer la revision dans un département autre que celui où ils sont inscrits devront : 1° adresser leur demande au préfet de leur département *vingt jours* au plus tard avant la date fixée pour l'ouverture des opérations de la revision ; 2° produire avant le 15 Février, avec un duplicata de leur demande, le dossier sanitaire relatif aux maladies ou infirmités qu'ils pourraient avoir à invoquer.

2° *Jeunes gens résidant à l'étranger.* — Pour obtenir l'autorisation de subir la visite médicale à l'étranger, les conscrits devront produire une attestation de nos représentants diplomatiques ou consulaires constatant qu'ils sont fixés à l'étranger avant le 1er Janvier de l'année au cours de laquelle ils doivent comparaître devant le conseil de revision comme appelés ou comme ajournés.

Bureaux municipaux d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après dans les conditions respectivement déterminées par les arrêtés municipaux :

Nantes (Loire-Inférieure), traitement, 6.000 francs ;
Nancy (Meurthe-et-Moselle), traitement, 4.000 francs ;
Lunéville (Meurthe-et-Moselle), traitement, 4.000 fr. ;
Maubeuge (Nord), traitement, 3.500 francs.

Les candidats ont un délai expirant le 3 Janvier pour Nantes et le 5 Janvier pour Nancy, Lunéville et Maubeuge, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété

Névralgies rebelles — Sciatique — Tics douloureux.

AMPOULES ANALGÉSIQUES FRAISSE

A la Scopolamine et au Glycérophosphate de soude.

DOSAGE. — **Chaque ampoule contient :**
1° 1/10e de milligramme de **Scopolamine** ;
2° 0 gr. 20 de **Glycérophosphate de soude**.

EMPLOI. — Injecter *loco dolenti* le contenu d'une ampoule tous les jours pendant 8 jours. — Repos de 8 jours et reprendre ensuite jusqu'à effet.

BOITE DE 6 AMPOULES : 3 francs

Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS

Traitement des Dyscrasies nerveuses

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude

1° En Ampoules
dosées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centimètre cube.

2° En Gouttes (pour la voie gastrique)
25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs. **Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS.** *Téléphone 682-16.*



CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER

à 0 gr. 10 centigr. de Corps Thyroïde frais de mouton par capsule.
DOSE ORDINAIRE : 3 à 6 capsules par jour.
Ces Capsules ne se prennent que sur l'ordonnance du médecin.

AFFECTIONS PULMONAIRES TUBERCULOSE

Les seules préparations ayant donné des résultats appréciables et constants dans le traitement de la

Tuberculose Pulmonaire

Grâce à leur goût agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.

Eviter les contrefaçons.

Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
7 rue Saint Claude
PARIS

Sirop Roche au Thiocol préparé par Ch. Weiss

THIOCOL ROCHE

PRODUITS au RADIUM DE JABOIN

Médicaments injectables, Sérums, Produits stérilisés, Radium en suspension.

Radio-Digestine, Radio-Spiriline, Radio-Santal, Radio-Quinine, etc.
LITTÉRATURE SUR DEMANDE.

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
LABORATOIRE PHARM. du RADIUM, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Ecole d'application du service de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Schneider est nommé professeur agrégé de la chaire « maladies et épidémies des armées » à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe*, M. Colneau est nommé directeur du service de santé du 16e corps d'armée. M. Dziewonski est nommé directeur du service de santé de la division d'Alger.

Médecin principal de 2e classe, M. Wissemans est nommé médecin chef de l'hôpital du Dey, à Alger.

Médecins-majors de 1re classe, M. Chevalier passe au 49e rég. d'infanterie. M. Rouchaud passe au 46e rég. de même arme. M. Sire passe au 7e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe, M. Bonnette passe au 39e rég. d'artillerie. M. Hirtz passe à l'hôpital du Dey, à Alger. M. Jirou passe à l'hôpital de Nancy. M. Talabère est rappelé à la place d'Alger. M. Lemandé passe au 48e rég. d'infanterie. M. Potet passe au 43e rég. d'infanterie. M. Petit passe au 2e rég. de zouaves.

Médecin aide-major de 1re classe. M. Etienne passe au 3e rég. du génie (6e bataillon à Verdun).

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Heuraux passe au 26e rég. d'infanterie. M. Delacroix passe au 119e rég. d'infanterie. M. Durban passe au 5e rég. de chasseurs à cheval.

— M. le médecin inspecteur Fluteau, directeur du service de santé du 16e corps d'armée, à Montpellier, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Vincent, aux hôpitaux militaires de la divison d'Oran; Barthès, au 132e rég. d'infanterie; Homolle, aux hôpitaux militaires de la division de Constantine; Antoine, à la compagnie saharienne du Touet.

— Les mutations suivantes sont arrêtées dans le personnel du cadre auxiliaire du corps de santé :

Médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale : M. Guinard passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Griewenk passe aux troupes coloniales. M. Hugues passe à la 15e région. M. Puyaubert passe à la 17e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Bordet passe à la 11e région. M. Bouvier passe aux troupes coloniales. M. Pédebidou passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Bonnet passe aux troupes coloniales. M Brelet passe à le 11e région. M. Candé passe à la 3e région. M. Caraguel passe à la 2e région. M. Caselis passe à la 6e région. M. Coulomb passe au gouvernement militaire de Paris. M. Febvre passe à la 3e région. M. Flamencourt passe à la 14e région. M. Harriet passe à la 18e région. M. Huguet passe à la 2e région. M. Reulos passe à la 3e région. M. Roche passe à la 1re région.

Médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Coutant passe à la 2e région.

— M. le médecin aide-major de 2e classe Blandin est désigné pour servir en Afrique occidentale.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Maille, du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil de santé à Sidi-Abdallah.

M. le médecin de 1re classe Olivier, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Dupetit-Thouars*, dans l'escadre du Nord.

M. le médecin de 1re classe Rolland, du port de Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de la 3e flottille de torpilleurs à Bizerte.

M. le médecin de 2e classe Bellot, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Gloire*, dans l'escadre du Nord.

M. le médecin de 2e classe Bruhat, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le transport la *Drôme*, station au Maroc.

M. le médecin de 2e classe Dufourt, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Victor-Hugo*, dans l'escadre de la Méditerranée.

M. le médecin de 2e classe Belley, du port de Toulon, est désigné pour servir à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

Corps de santé des troupes coloniales. — Les médecins aides-majors de 2e classe, élèves sortis de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, dans l'ordre ci-dessous, qui détermine leur rang d'ancienneté dans le grade de médecin aide-major de 2e classe (article 3 du décret du 21 Juin 1906), ont reçu les affectations suivantes : M. Blanchard, école d'application du service de santé à Marseille. M. Arlo, école d'application du service de santé à Marseille. M. Botrean-Roussel, 3e rég. d'artillerie coloniale à Toulon. M. Escudié, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Husnot, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Antoine, 3e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Jaulin du Seutre, hôpital militaire de Marseille. M. Nogue, 7e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Bernardeau, 1er rég. d'artillerie coloniale à Lorient. M. Gilbert-Desvallons, 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Dupuy, 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest. M. Dauvergne, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Jouveau-Dubreuil, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Guyomare'h, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Allary, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Delande, 7e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Richer, 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest. M. Dornoy, 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg. M. Mazières, 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg. M. Arné, 3e rég. d'artillerie à Nîmes. M. Richard, 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest. M. Baujean, 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest. M. Bernard, 24e rég. d'infanterie coloniale à Cette. M. Haymann, hôpital militaire de Marseille. M. Piaaud, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Bonnel, 4e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Le Boucher, 8e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Bondil, 8e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Lajus, 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg. M. Le Cousse, 24e rég. d'infanterie coloniale à Cette. M. Mazurié, 22e rég. d'infanterie coloniale à Hyères. M. Frontgous, hospice mixte d'Hyères. M. Bonnefous, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Sauvé, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Gouin, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Clapier, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Rivière, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Rochigneux, 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Wibratte, 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Blandin, 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Euvrard, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg.

— Sont promus : au grade de médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, MM. Perreaux, Dodier, médecins aides-majors de 2e classe.

CONCOURS

Agrégation. — Sont admis à prendre part au concours d'admissibilité à l'Agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie :

Académie de Bordeaux. — MM. Aubaret, Buard, Codet-Boisse, Dumora, Lande, Leuret, Petges, Pierre-Nadal, Roques.

Académie de Lille. — MM. Courtellemont, Debeyre, Dubar, Jullien, Leroy, Looten, Minet.
Académie de Lyon. — MM. Bériel, Bonnamour, Cotte, Horand, Duroux, Muller, Pallasse, Piéry, Sarvonat, Savy, Tavernier, Violet.
Académie de Montpellier. — MM. Euzière, Guiraud, Massabuau, Roger.
Académie de Nancy. — MM. Lucien, Parisot, Villemin.
Académie de Poitiers. — M. Dorléans.
Académie de Rennes. — MM. Chevrel, Marquis.
Académie de Toulouse. — MM. Constantin, Voivenel.
Académie de Paris. — MM. Aimé, Ameuille, Armand-Delille, Aubertin, Babonneix, Bender, Blaisot, Boidin, Bouchet, Bourguignon, Capette, Cathala, Caurboix, Chevassu, Chevrier, Chiray, Chirié, Civatte, Claude, Courcoux, Crouzon, Darré, Descomps, Desmarets, Detot, Devraigne, Dreyfus-Rose, Esmein, Faure-Beaulieu, Flourens, Fouquet, Froin, Gasne (E.), Gasne (G.), Gaultier, Gernez, Gouraud, Grégoire, Grenet, Grisel, Guéniot, Guibé, Guillemard, Halbron, Hallopeau, Herscher, Israëls de Jong, Jomier, Lacasse, Laignel-Lavastine, Lardennois, Lassablière, Laubry, Laurens, Lejonne, Le Lorier, Lemaire, Lemierre, Le Play, Lequeux, Léri, Le Serrec de Kervily, Leven, Lévy, Lhermitte, Lippmann, Lortat-Jacob, Louste, Malloizel, Mathieu, Matsoukis, Maugeais, Mercadé, Merklen, Moog, Mouchotte, Moutier, Nathan, Odin, Okinczyc, Pagniez, Paisseau, Papin, Paris, Philibert, Rathery, Ravaut, Renaud, Ribadeau-Dumas, Rihierre, Rivet, Rostaine, Roussy, Salomon, Segall, Simon, Tanon, Thaon, Theuveny, Tixier, Touchard, Trémollières, Villaret, Vitry, Voisin, Weil (E.), Weil (B.).
Composition du jury. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours : MM. Bouchard, président; Quénu, Pierre Marie, pour Paris; Imbert, pour Montpellier; Bouin, pour Nancy; Lambling, pour Lille; Courmont, pour Lyon; Ferré, pour Bordeaux : Abelous, pour Toulouse, membres.

Ecole de médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 10 Mai 1909, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.
Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira le 3 Mai 1909, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.
Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Limoges. — Des concours s'ouvriront le 3 Mai 1909, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale et pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.
Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture des dits concours.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira le 7 Juin 1909, devant l École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille, pour l'emploi de chef des travaux de physique et de chimie à ladite École.
Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 7 Juin 1909 devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.
Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — La Commission administrative des Hospices civils de Saint-Etienne rappelle qu'il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 15 Février 1909, un concours public pour une place de Médecin de ses établissements.
Ce concours aura lieu devant la Commission, assistée d'un jury médical. Il se composera de cinq épreuves.
Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des hospices, rue Badouillère, à Saint-Etienne.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1909 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

L'IMPOT SUR LE REVENU & LES MÉDECINS

L'article paru dans l'avant-dernier numéro de *La Presse Médicale* a été fait avant la publication par le *Journal officiel* du compte rendu de la séance de la Chambre. En lisant ce compte rendu, j'ai relevé un passage très important d'après lequel, si le texte du projet primitif n'a pas changé, le sens en a varié au sujet de l'acception de l'expression : *revenu net*. D'après les chiffres officiels des études-sondages, revenu net était synonyme de revenu. En comparant les termes *différents* dont se sert le législateur pour classer les *bénéfices* des professions industrielles ou commerciales et les *revenus* des professions libérales, on pouvait penser que, puisque les termes étaient différents, le sens ne devait pas être le même. Le corps médical avait protesté par l'organe de ses syndicats. Le texte étant resté, on pouvait croire l'interprétation non modifiée. Or, il n'en est rien et le sens a changé ! Notre confrère, l'honorable M. Dubuisson, qui défend pied à pied nos intérêts avec une ardeur et une ténacité dont nous devons tous lui être reconnaissants, croyait si bien que la défalcation de nos frais n'était pas prévue (ainsi qu'il résulte des tableaux officiels

publiés à propos des études-sondages), qu'il a déposé un amendement. Cet amendement a été l'objet de déclarations d'importance capitale de la part du rapporteur et du président de la commission :

M. Dubuisson. — Nous demandons qu'on fasse aux professions libérales la même situation qu'aux professions commerciales et industrielles. L'article 47 fait aux premières une situation bien plus mauvaise ; je ne vois pas la raison pour laquelle elles seraient plus mal traitées. Voici ce que dit le paragraphe 3 de l'article 30 :

« Le revenu imposable est constitué par l'excédent des recettes brutes sur les dépenses et amortissements inhérents à l'exercice de la profession ».

Ce paragraphe vise les bénéfices des professions industrielles et commerciales ; nous demandons qu'il soit applicable aux revenus des professions libérales.

M. Le Rapporteur. — Les mots « revenu net » insérés au premier paragraphe de l'article 47 vous donnent entièrement satisfaction.

M. Jaurès. — En somme, vous demandez que la définition du revenu net soit la même pour les revenus des professions libérales que pour les bénéfices des professions industrielles et commerciales.

M. Le Président de la Commission. — Cela va de soi ; nous n'avons jamais entendu la loi autrement.

M. Dubuisson. — Alors vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que l'amendement soit adopté ?

M. Le Rapporteur. — Nous acceptons l'interprétation des mots « revenu net » dans le même sens qu'au troisième paragraphe de l'article 30 auquel vous nous demandez de nous référer.

M. Dubuisson. — Alors, pourquoi refuseriez-vous d'accepter mon amendement ?

M. Le Rapporteur. — Parce qu'il est inutile.

M. Jaurès. — C'est un pléonasme.

M. Le Rapporteur. — Les mots « revenu net » nous paraissent suffisamment clairs.

M. Le Président. — En somme, l'amendement avait préalablement reçu satisfaction.

Personne ne demande plus la parole sur l'article 47 ?... Je le mets aux voix.

(L'article 47, mis aux voix, est adopté.)

En résumé, nos frais spéciaux seront à défalquer de nos recettes, comme tout le corps médical l'a demandé. La situation est donc la suivante :

Nous avons obtenu : 1° la déclaration à peu près facultative, en tout cas non détaillée ; 2° la déduction sur notre chiffre de recettes du chiffre de nos dépenses.

Il nous reste à demander : 1° que le taux de l'impôt soit de 2 p. 100 ; 2° que l'impôt complémentaire ne porte pas sur le revenu du travail.

Nous aurons aussi à surveiller les règlements d'administration publique qui doivent établir le *modus faciendi* en ce qui concerne la déclaration d'une part, la manière d'évaluer le revenu net, d'autre part : n'oublions pas qu'on laisse audit règlement le droit de régler en pratique toutes les difficultés.

F. Jayle.

VARIÉTÉS

Le Datura au bagne.

Pour utiliser les loisirs que le gouvernement leur fait à l'île Nou (Nouvelle-Calédonie), les forçats ont fait des études très remarquables sur les propriétés d'une solanée, le « Datura stramonium », et les ont appliquées avec un très curieux succès à cet art du vol pour lequel ils montrent tant de prédilection.

Au bagne, il est difficile de cambrioler le bourgeois, les forçats en sont réduits à se voler entre eux.

Flatté, recherché au préalable par les camarades, le malheureux sur qui ils ont jeté leur dévolu est poliment invité un jour à venir prendre une consommation, une tasse de café de préférence. On l'amuse, on détourne son attention pendant quelques instants et, tandis que l'on verse le café, on met subrepticement dans la tasse une dose de poudre de datura ; on sucre, on remue ; l'invité boit et le tour est joué ; le dépôt qui reste au fond de la tasse peut être facilement pris pour du marc.

Après quelques instants très courts, le malheureux éprouve des vertiges, il divague, il a des mouvements brusques et il est poursuivi surtout par une idée fixe : titubant et chancelant, agité de mouvements convulsifs, il se rend presque toujours, et d'une façon fatale, vers l'endroit où il a enterré et caché son trésor. Arrivé là, il gratte avec ses ongles, fouille la terre ; la bande intervient alors, trouve le magot et le partage. On ne s'occupe plus de la victime, qu'on abandonne, et qui n'a plus aucune souvenance quand elle revient à elle.

Il faut un certain doigté pour doser la quantité de poudre à faire absorber ; il est arrivé que la dose ayant été trop forte, cette petite fête s'est terminée par la mort de l'invité ; d'autres fois, le convive est devenu fou et a dû être enfermé ; enfin, quelques-uns en ont été quittes pour un séjour plus ou moins prolongé à l'hôpital. Rares ceux qui n'ont subi qu'un malaise plus ou moins passager avec quelques heures d'hébétude consécutive.

A la suite des nombreux empoisonnements criminels causés par cette solanée, un règlement sévère a prescrit la destruction complète du Datura stramonium, très abondant autrefois dans l'île. (Lenoir. *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1908.)



Les poissons et la peste.

Est-il indifférent de jeter à la mer les cadavres des rats pestiférés recueillis à bord des navires ?

M. Fürth, de l'Institut d'hygiène de Hambourg, a entrepris une série d'expériences d'un vif intérêt dans le but de trancher ce point dont l'importance pratique peut être grande en ce qui concerne la prophylaxie.

C'est, en effet, que les cadavres de rats étant dévorés par les poissons, l'on peut craindre que ceux-ci se contaminent et, de ce chef, constituent une cause possible de propagation de la maladie s'ils viennent à être capturés par des pêcheurs et introduits sur le marché.

En vue de vérifier ces points importants, M. Fürth a fait avaler aux poissons servant à ses expériences des parcelles de foie, de rate et de poumons provenant de rats pestiférés ; de plus, il injecta dans les

muscles et sous la peau des poissons des cultures pesteuses.

Dans aucun cas, M. Fürth ne vit ses poissons contracter la maladie pesteuse. Mais il constata que les bacilles pesteux introduits dans l'intestin des poissons y peuvent séjourner bien vivants plusieurs jours, jusqu'au moment où ils sont rejetés au dehors avec le contenu intestinal.

Il y a donc là, estime M. Furth, un procédé possible de dissémination de la peste dont il importe de tenir compte. Au lieu de jeter à la mer les cadavres des rats pesteux, il convient de les incinérer.

G. V.

A travers le Monde

Bagdad

Durant un séjour à Bagdad, notre confrère Memdouh Nedjdet a fait une petite statistique sur le bouton d Orient.

L'examen de cette statistique, qui porte sur 200 cas, fait ressortir que les parties du corps les plus exposées à l air sont les plus atteintes, ce qui vient confirmer l'opinion généralement répandue que les moustiques jouent un rôle important dans la transmission de cette maladie.

Les 200 cas faisant l'objet de ses observations se répartissent comme suit :

Chez les enfants, tant indigènes qu'étrangers, le siège du bouton était 80 °/₀ aux joues ou au nez et 20 °/₀ sur les autres parties du corps. Chez les adultes étrangers (les indigènes de cet âge l'auront déjà eu pendant leur enfance), 60 °/₀ aux mains, 30 °/₀ aux pieds, et 10 °/₀ aux diverses autres parties du corps.

LIVRES NOUVEAUX

M. Viollet. — *Le spiritisme dans ses rapports avec la folie.* Paris, 1908. 1 vol. petit in-8° de 120 pages. Prix : 1 fr. 50 (Bloud et Cie, éditeurs).

Il entre dans la constitution de la doctrine spirite des éléments analogues à ceux qui entrent dans la constitution du délire : son origine dans des faits miraculeux, son ordonnance purement hypothétique. Elle offre donc un vaste bouillon de culture mentale pour tous les errements, toutes les déséquilibrations, toutes les tares psychiques. Aussi rien d'étonnant à ce que le spiritisme intervienne dans la genèse de nombreuses psychopathies.

Il n'y a pas cependant en réalité de folie spirite proprement dite : il y a des folies à teinte spirite. De ces folies, on peut faire deux catégories.

Les premières sont provoquées, chez des individus prédisposés, par les préoccupations spirites : tels les délires spirites des débiles, des dégénérés, des névropathes, des délires chroniques à évolution systématique et de certaines mélancolies. Les secondes ne sont pas dues directement au spiritisme, mais en subissent seulement l'influence : c'est ce qui se passe dans la démence précoce, les folies toxiques, la paralysie générale, la folie maniaque dépressive, la mélancolie présénile, la démence sénile, chez les individus adonnés au spiritisme.

La conclusion très sage que tire M. Viollet de cette revue, c'est que les chercheurs sérieux des phénomènes méta- ou parapsychiques devraient interdire rigoureusement leurs séances aux déséquilibrés dont la présence nuit autant à la valeur des résultats obtenus qu'à eux-mêmes.

P. Hartenberg.

L. Yvon et Ch. Michel. — *Manuel d'analyse des urines et de séméiologie urinaire.* 7e édition. 1 vol. in 18 de 750 pages avec 57 figures et 9 planches. Paris, 1909. Cartonné : Prix : 5 fr. (O. Doin, éditeur).

Ce manuel s'adresse non seulement au pharmacien ou chimiste, mais encore au médecin. Les auteurs ont introduit, dans cette nouvelle édition, les données nécessaires à l'interprétation médicale des résultats fournis par l'analyse des urines. Ainsi comprise, la septième édition de ce livre, entièrement remaniée et considérablement augmentée, diffère complètement de ses aînées.

R. R.

BIBLIOGRAPHIE

1758. — **V. Pauchet.** — Chirurgie de la prostate. 1 vol. gr. in-8°, de 160 pages, avec 75 figures. Prix : 4 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1759. — **A. Pousson.** — Chirurgie des néphrites. 1 vol. in-8° de 500 pages, avec 21 figures et graphiques. Prix : 9 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1761. — **H. Zbinden.** — Les affections du système digestif en neuropathologie. Leçons faites à la Faculté de médecine de Genève. 1 vol. in-8° de XVI-230 pages. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1762. — **L. Desguin.** — La septicémie a pneumocoques (pneumococcose). 1 vol. de 220 pages. (*Hayez*, imprimeur à Bruxelles.)

1763. — **Ad. Schmidt.** — L'examen fonctionnel de l'intestin par le régime d'épreuve, traduit par R.-S. Kolbé. 1 vol. in-8° de 89 pages, avec 20 figures et 3 planches en couleurs. Prix : 5 fr. (*Vigot* frères, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 11.

Revue critique :

René Martial. — Les progrès de l'hygiène ouvrière en Allemagne en 1907.

Revue des Congrès :

Eugène Lemaire. — Le Congrès international du froid, tenu à Paris en Octobre 1908.

Bibliographie :

Wurtz et Bourges. — Ce qu'il faut savoir d'hygiène.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — *Informations.*



CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Avis. — Les étudiants de 1re et de 2e nnnée ont. samedi, troublé et empêché le cours du professeur d'anatomie; leur but avoue était de contraindre la Faculté à modifier l'heure d'ouverture des pavillons d'anatomie. De tels procédés ne sont pas tolérables. Les règlements (depuis longtemps déjà en vigueur) doivent être respectés. Pareilles manifestations, troublant l'ordre et le travail, si elles se renouvelaient, aboutiraient à la fermeture de la Faculté pour les étudiants de 1re et de 2e année, mesure qui entraînerait pour eux : la suspension des travaux pratiques obligatoires; l'incapacité de valider ceux des travaux pratiques accomplis; l'incapacité de prendre l'inscription de Janvier.

Lundi, 21 Décembre 1908.

Le doyen, L. Landouzy.

Les élèves de 1re et de 2e année auront seuls accès au cours de M. le professeur d'anatomie, sur la présentation de la carte spéciale qui leur a été délivrée au début de la présente année scolaire.

Médecine légale pratique. — Pendant les mois de Janvier et de Février, M. le professeur Thoinot fera, à la Morgue, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures, une série de leçons, au cours desquelles les questions principales de médecine pratique seront passées en revue.

Des démonstrations seront faites aux étudiants. La 1re leçon aura lieu le mercredi 13 Janvier.

Seront admis à suivre ces leçons : 1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les internes des hôpitaux; 3° MM. les étudiants ayant 16 inscriptions.

Clinique gynécologique (Hôpital Broca). — M. Latteux, chef du laboratoire de l'hôpital Broca, fera un cours de technique microscopique pratique appliquée aux recherches gynécologiques et de diagnostic d'histologie pathologique.

Le cours commencera le 11 Janvier 1909, à 3 heures, et se continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants

Programme du cours. — 1re Leçon : Manipulations de technique générale pour l'étude histologique d'une pièce pathologique. Méthodes de durcissement. Microtomes. Coupes, Coloration des coupes. Montage des préparations. — 2e Leçon : Coupes à la paraffine. Technique spéciale. — 3e Leçon : Utérus. Histologie normale. Métrite du corps. Métrite du col. Curettages. Technique spéciale. — 4e Leçon. Epithéliome tubulé. Epithéliome mucoïde. Carcinome. — 5e Leçon : Epithéliome lobulé du col. — 6e Leçon : Sarcome de l'utérus. Fibromes. Fibromyome. Fibromes kystiques. Diagnostic différentiel des divers cancers. — 7e Leçon : Placenta. Histologie normale. Deciduome. — 8e Leçon : Grossesse extra-utérine. — 9e Leçon : Trompe. Histologie normale. Salpingites. — 10e Leçon : Tuberculose des trompes. Péritonite tuberculeuse. — 11e Leçon : Ovaire, histologie normale. Ovarites. Tumeurs solides de l'ovaire. Tuberculose. — 12e Leçon : Kystes de l'ovaire. — 13e Leçon : Tumeurs de la mamelle. Fibrome. Fibrome kystique. Adénome. Cancers. — 14e Leçon : Interrogations et exercices de diagnostic. Rédaction d'un rapport histologique (sommaire). — 15e Leçon : Rédaction d'un rapport histologique (sommaire).

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du lundi 4 au samedi 16 Janvier 1909, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. G. Rosenthal, Pater et Rivet, chefs de clinique; Bensaude et Agasse-Lafont, chefs de laboratoire.

Programme du cours : I. *Affections de l'appareil digestif* (MM. Bensaude et Rivet). — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement. Exploration du rectum : rectosigmoïdoscopie; les rétrécissements du rectum. Projection des principales lésions stomacales.

II. *Affections de l'appareil respiratoire* (M. Georges Rosenthal). — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les bronchopneumonies infantiles et leur traitement.

III. *Le sang en clinique* (M. Agasse-Lafont). — Importance et facilité de l'examen du sang. Etude des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur et du foie* (M. Pater). — Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement. Diagnostic des affections du foie. Les cirrhoses. Les ictères.

Ce cours est réservé aux docteurs français et étrangers. Il sera complet en 24 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2. Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Tenon (service de M. Caussade). — M. Maurice présentera des malades et fera une conférence intéressant les cas usuels d'oto-rhino-laryngologie tous les mardis, salle Pistoux, de 10 heures à midi.

Hôpital Lariboisière. — Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi matin, vers 7 heures, dans un laboratoire à l'hôpital Lariboisière. Avertis aussitôt, les pompiers ont pu se rendre maîtres du sinistre avant que les flammes aient atteint aucune des salles réservées aux malades.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'honneur* : MM. Champsaur, à Gap (Hautes-Alpes); Chapelain, à Rouen.

L'assistance médicale gratuite. — La commission d'assurance et de prévoyance sociale a entendu M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique, sur la proposition de M. Dubuisson, ayant pour objet de modifier l'article 4 de la loi du 15 Juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite. Cette proposition a pour but de donner aux personnes inscrites sur la liste de l'assistance gratuite le libre choix du médecin.

M. Mirman a indiqué le mouvement qui porte de plus en plus les Conseils généraux à adhérer au système du libre choix; mais il a ajouté qu'il convenait de laisser l'évolution s'accomplir librement et qu'il importait, en conséquence, de ne pas déposséder les Conseils généraux du droit, que leur a donné la loi de 1893, d'organiser

dans chaque département le service de l'assistance médicale gratuite.

Il a fait connaître qu'une enquête était actuellement ouverte dans les départements sur les diverses questions soulevées par la proposition de M. Dubuisson.

Interdiction du phosphore blanc. — Le *Journal officiel* vient de publier la loi ratifiant la convention sur l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes, signée à Berne, le 26 Septembre 1906.

Souscription internationale pour l'érection d'un monument à E. J Marey, à l'Institut Marey (parc des Princes, à Paris). — L'initiative de cette souscription a été prise par l'Association internationale de l'Institut Marey qui à l'étranger, a déjà recueilli un grand nombre d'adhésions.

En France, un Comité de patronage s'est formé sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Instruction publique et la présidence effective de M. Chauveau, membre de l'Institut, pour faire appel aux anciens amis, élèves et admirateurs de Marey, et réunir les souscriptions destinées à assurer au savant disparu un témoignage d'estime et de reconnaissance digne de ses travaux qui ont illustré la science française.

Les souscriptions pourront être adressées à M. Carvallo, à l'Institut Marey (parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine), ou à la librairie Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Monuments Cornil. — Le Comité vient de se réunir sous la présidence de M. Loubet. La souscription atteint à ce jour environ 24.000 francs, sur lesquels 17.000 sont attribués à la statue de Cusset. La souscription reste ouverte, le surplus sera affecté au monument de la Faculté de médecine.

On souscrit à Paris, chez F. Alcan, 108, boulevard Saint-Germain et à Cusset, chez M. James Combe.

Le bal de l'Ecole d'Alfort. — Le bal annuel de l'Ecole vétérinaire d'Alfort aura lieu dans les salons du Grand Hôtel, boulevard des Capucines, le 23 Janvier prochain, sous la présidence d'honneur de M. Jean Dupuy, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture.

Les demandes d'invitations devront être adressées au président de la Commission du bal, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort (Seine).

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Chauvel, ancien médecin inspecteur de l'armée, membre de l'Académie de médecine.

CONCOURS

Internat. — Le concours s'est ouvert avant-hier lundi 21 Décembre.

Questions données : *Le nerf phrénique (anatomie sans la physiologie). — Symptômes et diagnostic des calculs du cholédoque.*

Questions restées dans l'urne : *Nerf sciatique poplité interne et sa distribution (sans la physiologie). — Symptômes, formes, diagnostic différentiel et étiologique de la péricardite aiguë. — Les deux artères mésentériques supérieure et inférieure (anatomie sans la physiologie). — Causes, symptômes, évolution et traitement de l'infiltration d'urine d'origine uretrale.*

443 copies ont été remises.

Ordre de lecture des copies. — La lecture des copies se fera dans l'ordre suivant :

Anatomie. — MM. 1, Bontemps ; 2, Coupnt ; 3, Beek ; 4, Thibaud (D.) ; 5, Sellet ; 6, Pellot ; 7, Mlle Parisse ; 8, Desprez ; 9, Kemhadjian ; 10, Rousseau (F.) ; 11, Desaux ; 12, Lorin ; 13, Diogatzis ; 14, Renaud-Badet ; 15, Albertin ; 16, Noël ; 17, Miginiac ; 18, Thery (A) ; 19, Besnard (J.) ; 20, Mlle Condat ; 21, Brocq ; 22, Sourdille ; 23, Roy ; 24, Ramadier ; 25, Séguinot ; 26, Cassard ; 27, Moriez ; 28, Gauthier (E.) ; 29, Boidin ; 30, Faabr.

Pathologie. — MM. 223, Prélat ; 224, Bollack ; 225, Chatelin (Ch.) ; 226, Mallet (L.) ; 228, Pruvost (G.) ; 229, Bernard ; 230, Gillot ; 231, Gendron ; 232, Fricker ; 233, Bith ; 234, Monnier (P.) ; 235, Lamare ; 236, Michaut ; 237, Métivet ; 238, Bouhey ; 239, Patenostre ; 240, Dogny ; 241, Beloux ; 242, Lœwy (G.-A.) ; 243, Roussel ; 244, Cuin ; 245, Baumgartner ; 246, Logre ; 247, Saint-Girons ; 248, Lebas ; 249, Fabre ; 250, Gillard ; 251, Boulau ; 252, Guilmet.

Répartition du jury. — Le jury s'est réparti comme suit :

Anatomie : MM. Brindeau, Garnier, Tapret, Guibé, Sebileau.

Pathologie : MM. Claisse, Darié, Parmentier, Mouchet, Venu.

Ordre des séances. — Les séances d'anatomie auront lieu à l'hôpital de la Charité (amphithéâtre Velpeau), les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures du matin.

La première séance est fixée au jeudi 24 Décembre.

Les séances de pathologie auront lieu à l'hôpital de la Charité les lundis, mercredis et vendredis, à 4 h. 1/2 de l'après-midi.

La première séance a lieu aujourd'hui.

RENSEIGNEMENTS

CABINET GALLET, 47, *b. St-Michel. Télép.* 824-81. Fondé depuis 20 ans pour la cession exclusive des **Postes médicaux**, maisons de santé, affaires médicales et para-médicales, service de remplacements **parfaitt assurés.**

PAPETERIE Pour vos registres de comptabilité, feuilles de températures, d'ordonnances, d'honoraires et autres imprimés, adressez-vous à la maison **Ch. SACHET, 29, Bd Saint-Michel**, qui a la spécialité de ces articles. — *Stylographes en tous genres.*

Conférence d'Internat. — M. Desmarest, prosecteur des hôpitaux, et M. Rivet, chef de clinique à l'hôpital Saint-Antoine, reprendront leurs *Conferences d'Internat*, du 7 au 15 Janvier. S'inscrire de 2 heures à 4 heures, à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin, ou le matin à l'hôpital Saint-Antoine (service du professeur Hayem).

Docteur en médecine demande emploi dans Compagnie de Navigation, exploitation agricole aux colonies, etc. Ecrire *P. M.*, 269.

Cession de clientèles, rempl., aff. para-médicales. Cabinet médical *Bougault*, 45, boul. St-Michel. Tél. 814.15.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



La purgation provoque sur l'intestin **un choc** *qui retentit d'une façon plus ou moins marquée, plus ou moins tapageuse, plus ou moins nuisible sur tout le système nerveux.* — (Bourcureaux, Société de Thérapeutique, 8 avril 1908.)

LAXATIF DOUX ET NATUREL

CALIFIG

(MARQUE DÉPOSÉE)

DÉLICIEUX AU GOUT

Combat victorieusement la **Constipation médicamenteuse** due à l'emploi **et à l'abus de drogues** irritantes. Il constitue, en effet, un laxatif *doux* qui active légèrement, **sans aucun choc**, les sécrétions intestinales, en provoquant une action péristaltique naturelle et décongestive de l'intestin.

Le **CALIFIG** se recommande aux femmes, aux enfants et aux malades auxquels il est indispensable d'administrer un laxatif efficace et vraiment bienfaisant

C'EST LE LAXATIF PARFAIT

Le nom **CALIFIG** *seul garantit l'authenticité du produit Sirop de Figues de Californie.* — **Échantillons franco sur demande au Corps médical.**

SE VEND DANS TOUTES LES PHARMACIES : 3 FRANCS LE FLACON

Préparé pour la CALIFORNIA FIG SYRUP C°, par ROBERTS & C°, pharmaciens, 5, rue de la Paix, PARIS

MgO_2 **HOPOGAN** USAGE INTERNE

PEROXYDES MEDICINAUX CHIMIQUEMENT PURS
exclusivement préparés pour l'USAGE MÉDICAL
17 Rue d'Athènes — Paris

EKTOGAN ZnO_2 USAGE EXTERNE

PANSEMENTS des CAVITÉS NATURELLES



9, R. de la Perle PARIS

IODALBIN ADRIAN — 5 Centigrammes IODE par centimètre cube.

IODE ORGANIQUE DISSIMULÉ
Remplaçant les Iodures. — Parfaitement toléré.
Pas d'IODISME
5 à 20 gouttes 2 fois par jour, aux repas.

BROMALBIN ADRIAN — 10 Centigr. BROME par centimètre cube.

BROME ORGANIQUE DISSIMULÉ
Remplaçant les Bromures alcalins.
Pas de BROMISME.
10 à 25 gouttes 2 fois par jour aux repas.

Officiellement adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif: **10 fois** son poids viande bœuf **assimilable. Aliment** des **Malades** qui ne **digèrent pas** ou qu'on veut **suralimenter:** *3 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait; ou* **nourrir par Lavement nutritif:** *2 cuiller., 125 eau, 3 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités. *Rétablit* les *Forces*, l'*Appétit*, les *Digestions*. Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants convalescents, etc.

OBESITE, MYXŒDÈME, HERPETISME, GOITRE

Tablettes de Catillon
à 0gr. 25 de corps
THYROÏDE
— Titré, Stérilisé, Efficacité certaine. — L. 3 fr.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1909 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

CONCOURS D'ADMISSIBILITÉ A L'AGRÉGATION

Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs les troubles au milieu desquels s'est faite la première opération du concours.

La Presse Médicale, en qualité de tribune ouverte, a reçu le communiqué suivant :

Le Président du concours d'admissibilité à l'agrégation ayant exprimé ses idées dans une conversation avec un rédacteur d'un journal politique, les candidats ont fait connaître leur manière de voir dans une note publiée par la grande presse.

Il leur paraît indispensable de s'expliquer devant leurs confrères en leur exposant certains points en litige, afin de les faire juges du différend.

1° Selon le Président, le concours actuel s'adresse plus particulièrement aux jeunes médecins, de vingt-huit à trente ans, dont la mémoire conserve encore toutes fraîches les matières sur lesquelles porte précisément le programme. Dans ces conditions, le travail de préparation à l'épreuve écrite serait minime et l'effort exigé des candidats peu considérable.

Nous répondons :

Le nombre des places est des plus limités, étant fixé à 20 pour toutes les Facultés et Ecoles de médecine et pour toutes les agrégations (médecine, chirurgie, obstétrique, anatomie, physiologie, physique, chimie et histoire naturelle). Il s'ensuit que l'énorme majorité des candidats seront refusés cette fois-ci. L'année prochaine et les suivantes, la plupart d'entre eux auront à recommencer le même concours.

Il suffit, d'ailleurs, de consulter la liste actuelle des candidats pour reconnaître qu'au moins à Paris, on trouve un certain nombre de chirurgiens et médecins des hôpitaux, des chefs de clinique, tous ayant déjà dépassé la trentaine. On peut ajouter, en toute modestie, qu'ils ont fait leurs preuves.

2° Notre Président estime que, pendant l'intervalle qui séparera l'admissibilité acquise et le concours de nomination définitive, les candidats, débarrassés de la première épreuve théorique, pourront se consacrer à des travaux personnels dont il sera tenu grandement compte pour la nomination.

Nous répondons :

L'épreuve d'admissibilité étant un concours, les candidats refusés, c'est-à-dire l'énorme majorité, seront bien obligés de se remettre, chaque année, aux études théoriques.

Ajoutons que, pour ce qui concerne les médecins et les chirurgiens proprement dits, ce travail de préparation, simple effort de mémoire, est déterminé sur un programme étranger à la pathologie externe ou interne, puisqu'il n'a trait tout d'abord qu'à l'anatomie, à l'histologie et à la physiologie. Que dire des physiciens et des chimistes qui seront tenus d'apprendre ainsi, à nouveau, l'anatomie et la physiologie? Programme stérile, qui a certainement empêché de s'inscrire nombre de médecins et chirurgiens des hôpitaux des plus qualifiés ;

3° Il ne nous appartient pas de revenir sur la question du certificat d'études médicales supérieures en vue duquel le programme du concours actuel avait été établi. Il serait oiseux d'insister sur la façon dont le certificat prétendait servir les intérêts de ceux qui se destinaient à la carrière scientifique ou à l'enseignement. Il nous sera bien permis cependant de constater que, transformée en *concours* ouvert pour un nombre très restreint de places, cette épreuve va directement à l'encontre des idées exprimées par l'auteur de la réforme.

A PROPOS DE L'UNION DES MÉDECINS DE L'ARMÉE ACTIVE LA RÉSERVE ET LA TERRITORIALE

Les eaux de la jeunesse ont beau s'être retirées, laissant à sec le torrent impétueux des généreuses illusions, on ne saurait entendre gronder la bataille sans avoir envie de décrocher comme les autres l'arquebuse pour se jeter dans la mêlée : c'est dans le sang. Je m'étais donc promis de donner mon sentiment, bien humble, mais bien sincère, au sujet du combat qui se livre sous les murs de notre pauvre vieille Ecole. Mais à la réflexion j'ai reculé dans la crainte de blesser des amis très chers en même temps que très passionnés. Le chirurgien, pour poser son appareil, attend la disparition de l'œdème ; j'attendrai, moi aussi, que les colères se soient dégonflées, que la fièvre soit tombée, pour dire mon petit mot sur le débat qui s'est élevé, au grand détriment de la profession et peut-être du pays.



Je me cantonnerai aujourd'hui dans le domaine qui nous divise le moins, celui des devoirs envers la Patrie. Le sujet était hier d'actualité brûlante, il peut le redevenir demain. Elevons-nous donc un instant au-dessus du tumulte du Forum, et, rentrant en nous-mêmes, voyons si les uns et les autres, ceux de l'Active aussi bien que des Réserves, nous sommes prêts à remplir les grands devoirs qui risquent de nous être imposés.

Je ne serai démenti par personne en affirmant que notre Corps de santé du temps de paix est égal, sinon supérieur, à celui de n'importe quelle armée du monde. Qu'il exerce son ministère sous les brumes glacées du Nord, ou qu'il suive nos soldats à travers les brousses meurtrières de l'Afrique, le médecin militaire est partout à la hauteur de sa tâche. Dans la métropole il s'est fait, ici bactériologiste, là humble praticien. Rien ne doit lui échapper : art vétérinaire, inspection du casernement, hygiène collective, individuelle, il est responsable de tout; c'est la bonne à tout faire sur qui chacun de nos maîtres s'arroge le droit de passer sa mauvaise humeur.

L'évolution scientifique, aussi bien que nos rêves humanitaristes, a modifié à ce point son rôle que, depuis l'invention de la poudre à canon, il ne s'était pas encore produit de changement aussi profond dans les soins à donner au soldat.



Au moyen âge, les guerres sont localisées et toutes féodales. Le chef de bande lève des troupes sans s'inquiéter jamais du traitement des blessés : les camarades ou l'ennemi ne sont-ils pas là pour achever le malheureux tombé dans le fossé? Sous Charles VII, les services auxiliaires prennent un peu plus d'importance. Quand le Roi enrôle ses mercenaires, il a soin de faire savoir que la nourriture sera saine, abondante, et l'homme malade assisté. La dextérité du chirurgien dans le boniment du sergent recruteur fait pendant à l'habileté du cuisinier; mais il y a loin de cette enseigne trompeuse à la réalité. Les derniers Valois cependant emmènent avec eux, dans leurs expéditions, leurs chirurgiens qui sont de marque. Citerai-je Marcello Cumano, le chirurgien de Jules II, et Ambroise Paré? A cette époque, comme de nos jours, d'ailleurs, tant vaut l'homme, tant vaut la fonction. Si les pauvres chirurgiens de guerre ne rendent pas plus de services, c'es

CHAIX & Cie, 10, Rue de [illegible], PARIS

parce qu'ils craignent toujours d'être mis à mal à la suite d'une intervention malheureuse. Lorsqu'un prince d'Autriche, Léopold V, tombe de cheval, se faisant une fracture comminutive des deux os de la jambe, la terreur est telle dans le camp des chirurgiens que le blessé se voit réduit à se faire amputer, par son valet de chambre armé d'une hachette, le membre gangrené.

Mais l'invention des bâtons de feu, perfectionnement des grosses pièces d'artillerie traînées par des chevaux, ayant ouvert, si l'on peut dire, une voie nouvelle à l'activité des chirurgiens, le Corps de santé prend peu à peu forme et tournure; aussi la Révolution, trouve-t-elle déjà un personnel éclairé, et qui s'appuie sur des traditions. Ce que fut la chirurgie d'armée sous Napoléon avec les Larrey et les Percy, — les deux se valent, — vous le savez aussi bien que moi.

La nation armée, avec ses bataillons innombrables, ne pouvait se contenter des cadres actifs. En temps de guerre, ce sont les réserves qui lui fourniront le plus fort appoint. Or, qui d'entre nous, la main sur la conscience, peut se vanter de connaître, même en surface, le rôle qu'il aura à remplir? On a un habit que l'on tient soigneusement dans le camphre. De temps à autre, à l'occasion d une manœuvre, d'un appel, on exhibe le vieil uniforme aux foules enthousiastes, mais quand on le remet dans son tiroir, on n'a point la crainte d'avoir rien oublié puisque l'on n'a rien appris. Des gens dévoués ont ainsi vieilli sous le harnois; ils ont attendu un second galon, un petit témoignage de satisfaction, et ne voyant rien venir parce qu'ils ne savent pas demander, ils se sont lassés de gestes qu'ils jugeaient inutiles. Ayant atteint l'âge canonique, ils se sont laissé rayer des cadres.

Peut-être, si nos confrères de l'Active avaient été mieux utilisés, les liens fussent-ils demeurés plus étroits avec les médecins des Réserves. Les officiers d'administration avaient depuis longtemps compris, eux, quel profit leur corps pourrait tirer de l'union étroite de tous ses membres. Dans la presse, au Parlement, ils se ménageaient des appuis; nous vivions, nous, — ceci soit dit sans reproche, — un peu trop étrangers les uns aux autres.



Heureusement, les âmes ardentes, les cœurs dévoués n'ont jamais manqué dans ce pays. Frappés des lacunes de leur enseignement, des médecins de Paris, de la province, décidèrent, il y a trois ans, de former un groupement qui, placé sous l'égide du Ministre de la Guerre, viendrait peu à peu constituer une Ecole où, dès le temps de paix, les médecins de Réserve et de Territoriale pourraient apprendre leur métier de soldat. Ce groupement, l'*Union des Médecins de l'Armée active, de la Réserve et de la Territoriale*, a eu des débuts modestes et difficiles, mais le voilà dans la voie du succès. Il compte aujourd'hui près de 600 membres. Moyennant une cotisation annuelle de 10 francs pour Paris, de 5 francs pour la province, les membres de l'Union peuvent entendre chaque mois la leçon qui leur est faite avec un dévouement et un talent au-dessus de tout éloge par les principaux chefs du Corps de Santé de l'Armée. Ceux qui ne peuvent assister aux séances reçoivent le Bulletin de l'Union, qui publie mensuellement *in extenso* la conférence faite. Dans cette publication, le médecin peut trouver tout ce qu'il lui est utile de connaître: ici le fonctionnement des services de l'avant, là l'organisation des hôpitaux de campagne, ailleurs des commentaires sur le nouveau règlement du Service de Santé en campagne, etc. J'ajoute que l'Union, présidée par M. le professeur Chatin, de l'Institut, avec une distinction et un zèle rares, a trouvé parmi les confrères de l'Active des concours précieux et des appuis solides; elle est en instance pour être déclarée Ecole officielle d'enseignement, ce qui entraînerait l'obtention du quart de place sur les Chemins de fer pour venir assister aux séances. En même temps, des délégations s'organisent au siège de chaque corps d'armée, et quand ce rouage fonctionnera partout, le médecin de Réserve mobilisé sera sûr de trouver un Office où se renseigner. Sans doute, il y a encore beaucoup à faire, mais ce qui a été réalisé dans le passé laisse espérer bien davantage encore pour l'avenir.



Je ne me dissimule pas, en sollicitant votre adhésion à l'Union, que je vais trouver plus d'une âme hésitante. Devoir, médecine d'armée, que voilà bien des vocables inattendus! Tous plus ou moins, et en dépit que nous en ayons, nous avons été troublés par les rêveries des rhéteurs, les prêches humanitaires des pacifiques apôtres. La guerre, c'est si loin! A quoi bon s'encombrer la cervelle d'un bagage presque sûrement inutile? Hélas! c'est la vieille chanson. Fénelon nous en avait fait entendre un couplet et aussi Montesquieu : « Une maladie nouvelle s'est répandue sur l'Europe; elle a saisi nos Princes et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements et devient nécessairement contagieuse, car sitôt qu'un Etat augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs... Bientôt, à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats et nous serons comme des Tartares... »

La brutalité des hommes et la malignité des dieux avaient beau démentir les rêves généreux des philosophes, toujours le pacifisme renaissait. On le retrouve en 1848, en 1869; il paraît toucher au but vers 1902. Vous savez aussi bien que moi ce que fut le réveil: Tandis que nous modulions nos pastorales, Picrochole ne songeait qu'à mobiliser ses légions. « La guerre est un mal, mais





ce n'est pas le pire des maux, a écrit un Président de République; le pacifisme est le pire des remèdes ».

Et c'est pourquoi, instruits par les événements d'hier et dans l'attente de ceux de demain, nous devons les uns et les autres songer davantage à la tâche qui peut inopinément nous incomber. Le bon Homère, chez qui les symboles prenaient volontiers forme matérielle, plaçait dans le combat, à côté du héros, la Déesse inspiratrice du courage. Si j'ai rédigé ces notes et fait un appel en faveur de l'*Union des médecins de l'Armée active, de la Réserve et de la Territoriale*, c'est pour que nous sentions mieux cette divinité à nos côtés.

Sous le coup d'une injure vraiment trop cruelle, la France semble s'être ressaisie. La satisfaction un peu étonnée qu'elle a eue de sa ferme attitude, bien naturelle somme toute, montre assez à quels abîmes d'humiliations elle redoutait d'avoir glissé. Reprenant le fil de ses traditions, est-elle redevenue elle-même, la grande et courageuse Nation? Souhaitons-le. Puisse, ah! puisse l'excès de l'indifférence faire naître un peu de zèle! Puisse la douleur même réveiller la Déesse endormie!

F. Helme.

FACULTÉ DE PARIS

Les cours suspendus. — L'affiche suivante a été placardée jeudi 24 Décembre contre la porte d'entrée de l'Ecole pratique :

« L'Ecole pratique est fermée. Les examens qui de« vaient avoir lieu aujourd'hui sont reportés à une date « très prochaine. »

D'autre part, les cours et les examens qui devaient avoir lieu jeudi après-midi à la Faculté de médecine ont été suspendus.

NOUVELLES

Maladies du nourrisson. — M. Lesage, médecin de l'Hôpital des Enfants (Herold), commencera son cours sur les maladies du nourrisson, le vendredi 8 Janvier 1909, à 2 heures, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, et le continuera tous les vendredis à la même heure.

Société nationale du chien sanitaire. — La *Société nationale du Chien sanitaire* vient d'être créée pour doter notre pays d'un nouveau moyen de secourir les blessés. Sous la présidence d'honneur de MM. le Ministre de la Guerre, le Ministre des Colonies et le Ministre de l'Agriculture, elle est accessible à tous, en raison de la modicité de la cotisation minima demandée : cinq francs.

Faire connaître au public l'utilité, la nécessité des « chiens sanitaires »; développer le goût de l'élevage de ces animaux; faciliter leur dressage en prêchant d'exemple, tel est le but que se propose de remplir la *Société nationale du Chien sanitaire*. Il n'est pas douteux qu'elle n'y arrive, grâce à l'inlassable activité de son président, M. A. Lepel-Cointet, et des membres du bureau : MM. Krauss, vice-président; Granjux, secrétaire général; Lebourg, secrétaire général adjoint; Oudinet, trésorier. Siège social, 21, rue de Choiseul.

Internat des asiles de la Seine. — Des conférences pour l'Internat des asiles de la Seine seront faites par M. R. Benon, interne de la Clinique des maladies mentales. La première conférence aura lieu à l'asile clinique (Sainte-Anne), 1, rue Cabanis, le jeudi 14 Janvier, à 4 heures.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. René Blache, membre de l'Académie de Médecine.

CONCOURS

Concours d'admissibilité à l'agrégation. — Composition écrite. — La première épreuve a eu lieu jeudi matin à 7 h. 1/2 à la Faculté de médecine.

Sur 123 candidats inscrits, 28 seulement, dont 10 pour Paris et 18 pour la province, ont pris part au concours et ont remis une copie.

Les 10 inscrits pour Paris sont : MM. Roussy, Crouzon, Leri, Villaret, Chiray, Courcoux, Blaizot, Faure-Beaulieu, Aimé, Rathery.

Les 18 candidats de province sont : MM. Roger, Parisot, Mussabuau, Lucien, Constantin, Violet, Puard, Bonnamour, Beriel, Dorléans, Voisenelle, Cotte, Guiraud, Aubaret, Savy, Trézière, Servonnat, Vallosse.

— M. le professeur Quénu, dès le mercredi 23 Décembre au soir, avait donné sa démission de membre du jury du concours d'admissibilité.

— La première séance de lecture aura lieu ce matin samedi à 8 heures, à la Faculté de médecine, sous la présidence effective de M. le professeur Bouchard.

— Durant la journée du jeudi 24 Décembre, des troubles violents se sont continués devant la Faculté de médecine. Exaspérés par la présence de nombreuses forces de police réparties à l'intérieur et aux alentours de la Faculté les étudiants manifestèrent violemment. La journée entière se passa pour la police à les refouler brutalement.

Accoucheur des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places d'accoucheur des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 1er Mars 1909, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs en médecine qui désireraient concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration (Bureau du personnel médical), de midi à 3 heures, du lundi 25 Janvier au samedi 13 Février inclusivement.

Internat. — Ordre de lecture des copies. — *Anatomie.* — MM. 1, Bontemps. 2, Conput. 3, Beck. 4, Thibaut (David). 5, Sellet. 6, Pellot. 7, Mlle Parisse. 8, Desprez. 9, Kemhadjian. 10, Rousseau (Fernand). 11, Desaux. 12, Lorin. 13, Dragatzis. 14, Renaud-Badet. 15, Albertin. 16, Noël. 17, Miginiac. 18, Théry (André). 19, Besnard (Jacques). 20, Mlle Condat. 21, Brocq. 22, Sourdille. 23, Roy. 24, Ramadier. 25, Séguinot. 26, Cassard. 27, Moriez. 28, Gauthier (Emile). 29, Boivin. 30, Faruh. 31, Krebs. 32, Béraud (Henri). 33, Miresse. 34, Pakowski. 35, Dournay. 36, Vincent (Max). 37, Huber. 38, Fullot. 39, Guerrero. 40, Bobrie. 41, Zislin. 42, Kahn. 43, Swiecinski. 44, Bloch (Marcel). 45, Fortin. 46, Brenot. 47, Mlle de Pfeffel. 48, Huyghues de Beaufond. 49, Alexandre. 50, Bourrouillou. 51, Feil. 52, Jumon. 53, Vossé. 54, Stréhaiano. 55, Avezou. 56, Desplas. 57, Chichmanian. 58, Crétaux. 59, Mlle Neveux. 60, Le Savoureux. 61, Ohanianz. 62, Lévy (Georges). 63, Lechevallier. 64, Faure-Beaulieu. 65, Lehmann (Pierre). 66, Toulant. 67, Delagenière. 68, Huard. 69, Séjournet. 70, Vallery-Radot. 71, Pizon. 72, Gardies. 73, Poirot Delpech. 74, Tissier. 75, Mlle de Jong. 76, Bouvier. 77, François (René). 78, Rolland. 79, Turquety. 80, Kœchlin (Fernand). 81, Léger. 82, Strauss. 83, Lévy (Isaac). 84, Fontorbe. 85, Buc. 86, Vielle (Albert). 87, Pont. 88, Chomanet. 89, Rousseau (Emile). 90, Weissenbach. 91, Delivet. 92, Mlle Peltier. 93, Chevallier (Paul). 94, Adler. 95, Mlle Hertz. 96, Engel. 97, Dufour. 98, Monod (André). 99, Murquis. 100, de Cumont.

101, Collet. 102, Paris. 103, Legal-Lasalle. 104, Latil. 105, Berthod. 106, Rose. 107, Bruel (Paul). 108, Lorreyte. 109, Brac. 110, Rabourdin. 111, Laisney. 112, Bonnet (Emile). 113, Mombrun. 114, Miégeville. 115, Lafont. 116, Gras. 117, Chevallier (Pierre). 118, Philbert. 119, Virenque.

120, Pimpaneau. 121, Mlle Sabia. 122, Netter. 123, Ferry (Muurice). 124, Heuyer. 125, Gutmann. 126 Usse. 127, Buquet. 128, Lefraac. 129, Viguerie. 130, Labourdettc. 131, de Vaugiraud. 132, Denet. 133, Nicaud. 134, Libert (Lucien). 135, Pineuu (Alfred). 136, Richurd (Geurges). 137, Finot. 138, Baron. 139, Delfins. 140, Guéniot. 141, Paley. 142, Tzanck. 143, Bailleul. 144, Amandrut. 145, Viel (Emile). 146, Girard. 147, Mnrnet. 148, Feuillet. 149, Jacquet. 150, Wallimann. 151, Schneider. 152, Monnier (Henri). 153, Bruslé. 154. Mignot. 155, Rouèche. 156, Gallais. 157, Meyer-Heine. 158. Villette. 159, Chatelin (Philippe). 160, Guntier. 161, Mutel. 162. Goret. 163. Maurer. 164, Baufle. 165. Rousseau-Langwelt. 166, Caux. 167, Guelfucci. 168, Leveuf. 169, Turnesco. 170, Pollet. 171, Madier. 172, Tribes. 173, Leblanc (Albert). 174, Vilfroy. 175, François (Paul). 176. Foisy. 177, Ghys. 178, Vinçotte. 179. Bouiet. 180, Gatellier. 181, Jaisson. 182, Pothcrat. 183, Richard (André). 184, Chauvet. 185, May. 186. Bourgeois. 187, Cumboulives. 188, Doucet. 189, Malet (Charles). 190, Rautier. 191, Perrier. 192, Lunerenon. 193, Dragoesco. 194, Miriel. 195, Mlle Lenormand 196, Schoofs. 197, Françon. 198, Bloch (Jacques). 199, Plaisant. 200, Fenard.

201, Porak. 202, Baehy. 203, Teisset. 204. Montet. 205, Castang. 206, Aine. 207, Nadal. 208, Gassier. 209, Fège. 210, Rousselot. 211, Jacquemin (Alfred). 212, Curnot. 213, Ferté. 214, Moreau. 215, François (Mauriee). 216, Mugniel. 217, Croissant. 218, Villechaise. 219, Dutheil. 220, Vosy. 221, Mlle Giboulot. 222, Potteehcr. 223, Prélut. 224, Bollaek. 225, Chatelin (Charles). 226, Mallet (Lucien). 227, Viaceut (René). 228, Pruvost (Pierre). 229, Bernnrd. 230, Gillot. 231, Gendron. 232, Fricker. 233, Bith 234, Monnier (Paul). 235, Lamare. 236, Michaut. 237, Métivet. 238, Bouhey. 239, Patenostre. 240, Dogny. 241, Beloux. 242, Lœwy (G.-A.). 243, Roussel. 244, Cain. 245, Buumgartner. 246, Logre. 247, Saint-Girons. 248, Lebas. 249, Fabre. 250, Gillard. 251, Boulan. 252, Guilmet. 253, Magrou. 254, Molina. 255, Samson. 256, Besnard (Jean). 257, Bruel (Léon). 258. Godlewski. 259, Ferry (Charles). 260, Aubry. 261, Fouchet. 262, Thiers. 263, Corpechot. 264, Ségard. 265, Jeannest. 266, Duval. 267, Gautier (Claude) 268, Chataing. 269, Mlle Cosmovici. 270, Ferraud. 271, Passot. 272, Durand (Henri). 273. Mlle Lévi-Alvarès. 274, Pierret. 275. Busson. 276, Gouverneur. 277, Rosenwuld. 278, Angot. 279, Gouguet de Girac. 280, Rouillard. 281, Héricourt. 282, Poisson 283, Delort. 284, Michel. 285. Barthèlemy (Raymond). 286, Béchade. 287, Mondor. 288. Bodineau 289, Petit (Charles). 290, Dumas. 291, Fourrière. 292, Charrier. 293, Sedillot. 294, Gougelet. 295, Allard. 296, Madre. 297, Mlle Lévy. 298, Mlle d'Argent, 299, Vinay. 300, Girou.

301, Pinchon. 302, Philippon. 303, Butin. 304, Vignes. 305, Bénazet. 306, Brodin. 307, Vivier. 308, Rol. 309, Onfroy de Bréville. 310, Piot. 311, Bruslon. 312, De Berne Lagarde. 313, Hadengue. 314, Pierrot. 315, Gheorghiu. 316, Reilly. 317, Mercier. 318, Bougot 319, Lévy (Alfred). 320, Gauchery. 321, Gustaud. 322, Photiadis. 323, Butel. 324, Schilmann. 325. Deville. 326, Genil-Perrin. 327. Donzelot 328, Lubetzki. 329, Larcher. 330, Prost. 331, Caudrelier. 332, Fau. 333. Lévy (Pierre). 334, Castex. 335, Maréchal. 336, Monod (Robert) 337, Lataillade. 338, Rougier. 339. Currié 340, Regnier. 341, Lelièvre. 342, Weber, 343, Vaudescal. 344, Lefèvre. 345, Monin. 346, Mlle Leven. 347, Bergeret. 348, Vilbort. 349. Ruux 350, Guyonnaud. 351, Berthomier. 352, Tison. 353, Sechcret 354, Lucas-Championnière. 355, Coloumbe. 356, Bellin du Coteau. 357. Barthelcmy (Paul). 358. Prigent. 359. Mlle Monhiot. 360, Mlle Trelat. 361, Eissen. 362, Olle. 363, Mlle Rabuteau 364, Dubois (Robert). 365, Pernet. 366. Sauty. 367. Mlle Blanchier. 368. Pignot. 369, Couinaud. 370, Toffin. 371. Liebault. 372. Lehmann (Paul). 373. Parin. 374, Bougeant. 375, Rousseau (Ferdinand Louis). 376. Pancinlesco. 377, Darricux. 378. Larue 379, Roubeau. 380. Ducastaing. 381, Chabert. 382. Benoiste-Pilloire 383, Balland. 384, Baudouin (Emile). 385. Sébillotte. 386, Cleisz. 387, Loubeyre. 388, Larroque. 389, Escallier. 390, Huc. 391, Coppin. 392, Le Grand. 393, Jamin 394, Dufourmentel. 395, Desvaux de Lyf. 396, Dueuup. 397, Moulonguet. 398. Pellissicr. 399. Bloch (René). 400, Lamy.

401, Weisweiller, 402, Sidoun. 403. Caillé. 404, Astruc. 405. Clogne. 406, Bel. 407, Bloch (André). 408, Purtret, 409, Danton. 410, Mlle Delage. 411, Renault (Charles). 412, Kœchlin (Jean). 413, Desbouis. 414, Wilmet. 415, Rodelle. 416, Bonnet (Flavien). 417, Le Roy (René). 418, Blaeque. 419, Autier. 420, Mound (Raoul). 421 Clarae. 422. Mnlarte 423, Cuny. 424. Mlle Landesmann. 425, Trotain. 426, Bouquicr. 427, Salès. 428, Garsaux. 429, Briault. 430, Roullier. 431. Girault (Albans). 432, Maillet. 433, Purent. 434, Petit (Henri). 435, Ecalle. 436, Desnoues. 437, Chamard. 438, Berthomier-Lamer. 439, Renault (André). 440, Durieux. 441, Vignal. 442. Mornncé 443. Dubois (Jean).

Pathologie. — La lecture des copies commencera uu n° 223 et reprendra ensuite eu n° 1 jusqu'au n° 222

Les deux premières séunces de lecture des copies n'ont pu avoir liea aux dates primitivement fixées.

Elles sont reportées, celle d'*anatomie*, uu samedi 26 Décembre, à 8 heures du mutin, à la Charité, et celle de *pathologie* au dimanche 27 Décembre, à 9 heures du matin, à la Charité également.

RENSEIGNEMENTS

Docteur en médecine demunde emploi dans Compagnie de Navigation, exploitation agricole aux colonies, etc. Ecrire *P. M.*, 269.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1909 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

RENÉ BLACHE

— 1838-1908 —

René Blache vient de tomber foudroyé par l'apoplexie en donnant une consultation chez un de ses clients. C'est une belle mort, vraiment digne de celui qui, durant sa longue carrière, fut si compatissant à la souffrance des autres qu'il eût été par trop injuste de le voir souffrir... même pour mourir !...

Avec lui disparaît une grande famille médicale qui pendant près d'un siècle honora notre corporation. Petit-fils de Guersant, fils du « père Blache », ce roi de la médecine des enfants, il eut pour frère He[illegible] Blache, interne des hôpitaux de Paris, m[illegible]t à vingt-deux ans, au champ d'honneur, d'une diphtérie contractée dans son service.

Un tel nom était lourd à porter; René Blache sut cependant lui ajouter un relief personnel, non pas seulement parce qu'il connut les succès de la grande clientèle et qu'il entra à l'Académie dont autrefois son père a été président, mais surtout parce qu'il fut le brave et honnête homme qu'il était avec tout ce que ce nouveau titre de noblesse comporte, dans sa simplicité, de grandeur et de beauté.

En est-il une preuve plus éloquente que son inébranlable fidélité dans l'exil, à une famille



royale qui contribua jadis au succès de son père et à la fortune de son nom ? Cet attachement fait de seule reconnaissance était si touchant par sa dignité, qu'il imposait à tous le respect, tant on le sentait exempt de pose, de calcul ou d'arrière-pensée ! Il n'en eut pas moins comme résultat que Blache, décoré en 1870 pour fait de guerre, attendit trente-cinq ans la rosette, malgré ses titres, malgré les bons et solides amis qu'il comptait dans le monde où l'on pensait tout autrement que lui. Il serait vraisemblablement mort avant de l'avoir obtenue, sans un joli geste du Président Loubet qui savait que celui-là n'était pas homme à renier ses amitiés dans l'espoir d'une récompense, et la lui donna tout simplement parce qu'il la méritait.

Blache était de ceux qui pensent que le soulagement des misères matérielles et morales s'impose à la sollicitude du médecin vraiment digne de ce nom. Aussi s'adonna-t-il avec passion aux œuvres d'assistance et de prévoyance, qui prirent le meilleur de sa vie.

Pendant de longues années, il fut secrétaire général de la Société protectrice de l'Enfance, puis membre du Comité de la Protection des Enfants du premier âge, du Conseil d'administration des Crèches, des Hôpitaux marins, de l'Œuvre des Petites mendiantes, etc... Mais deux œuvres se partagèrent la fin de sa carrière, auxquelles il se consacra tout entier : l'Association générale des médecins de France, pour laquelle il fut un admirable trésorier, et l'Œuvre des Enfants tuberculeux d'Ormesson.

Le destin se complait parfois à de douloureuses coïncidences ! Le jour même où Blache succombait aurait dû être pour lui l'occasion d'une touchante fête de famille, car, ce jour-là, cette œuvre d'Ormesson, qui tenait une si large place dans son cœur, s'apprêtait à célébrer, avec lui, le vingtième anniversaire de sa création.

C'est, en effet, le 24 Décembre, que celui qui n'est plus fondait avec quelques amis, il y a vingt ans, l'œuvre dont, après M. Hérard, il devait être le président.

Et depuis vingt ans, tous les jours, sans jamais compter ni avec son temps ni avec son argent, on le vit prodiguer son dévouement, ses conseils et son appui à cette institution dont les débuts furent modestes, mais qui devait prendre une si grande part dans la lutte entreprise en France contre la tuberculose, et qui fut comme la seconde famille de cet admirable philanthrope.

Philanthrope ! Voilà un grand mot dont se serait effarouchée la modestie de notre bon Blache, qui fut toujours aussi discret quand il s'agissait de sa propre personne qu'ardent à servir la cause de son prochain.

De telles qualités naturelles ne vont point sans une éducation parfaite ; aussi René Blache, qui, toute sa vie, se montra tendre, délicat, dévoué, indulgent, probe, sincère, était-il par-dessus tout le type idéal de l'homme vraiment bien élevé. Et, par le temps qui court, ce n'est pas là le moins bel éloge qu'on puisse faire d'un homme... et, surtout, d'un médecin ! L. P.

LA MISE A LA RETRAITE DU Dr CAMPENON

Le jeudi 24 Décembre, à 11 heures du matin, le Dr Campenon terminait sa dernière visite dans le service de l'hôpital de la Charité et devenait, de ce fait, chirurgien honoraire des Hôpitaux. Ses nombreux amis et la foule de ses élèves s'étaient donné rendez-vous pour lui apporter, en cette journée de douloureuse séparation, le réconfort de leur affection et l'émouvant témoignage de leur reconnaissance. Dans le grand amphithéâtre Velpeau, gracieusement décoré de plantes et de fleurs rares, plus de deux cents « fidèles » ayant à leur tête les professeurs Pinard et Segond, les Drs Balzer, Oulmont, Moutard-Martin, Beurnier, Lermoyez, Coudray, s'étaient groupés autour du professeur Guyon, le vieux maître aimé. Et c'était un tableau touchant que de voir ainsi, côte à côte, émus, les larmes aux yeux, les mains unies, l'auguste et vénérable chef de la chirurgie française et Campenon, son plus vieil élève. Avec son grand corps émacié, mais robuste, et ses longs bras légendaires, sa toison à peine grisonnante et sa barbe en broussaille, avec sa physionomie si expressive et si jeune, Campenon donnait l'impression d'un lutteur aux muscles encore pleins de souplesse et d'énergie, disant, malgré lui, et avant l'heure équitable, un adieu forcé à la grande bataille quotidienne de la vie hospitalière.

Le professeur Guyon prononça l'allocution suivante au milieu d'un profond silence :

« Mon cher Campenon,

« Je suis reconnaissant à vos élèves de m'avoir donné l'occasion d'être avec eux ce matin. Leur attitude montre que votre départ n'est pas une séparation. Cela ne se pouvait pas, car vous leur êtes uni par les liens qui attachent celui qui enseigne à ceux qui veulent apprendre.

« Votre vie d'hôpital, consacrée aux malades et à vos élèves, a été pour ceux-ci un bel exemple : ils viennent ici vous le dire. La salle d'hôpital est le lieu où se développe le besoin d'apprendre et de bien comprendre afin de pouvoir bien agir. Vous êtes de ceux qui ont le plus complètement ressenti cette salutaire influence et vous avez eu pour seule ambition de devenir un éducateur dévoué, modeste autant que désintéressé, de la jeunesse.

« Le plus vieux de vos maîtres vous en remercie avec elle. Les circonstances ont fait qu'il fut, jadis, l'un des membres du jury qui vous a nommé chirurgien des hôpitaux ; elles le font en

ce moment se trouver au milieu de ceux qui rendent un public hommage à la façon dont vous avez compris vos devoirs de chirurgien d'hôpital. »

Le professeur Pinard prit, à son tour, la parole, au nom des anciens élèves de Campenon :

« Mon cher ami, mon vieux camarade,

« On a bien voulu me prévenir que tu quittais définitivement ton service aujourd'hui, alors je suis venu, et si je prends la parole c'est au titre de plus ancien de tes élèves.

« Un maître vénéré entre tous vient de rappeler ce que tu as été ; il me semble qu'un élève doit, se faisant l'interprète de tous, dire aussi ce que tu as fait pour tous ceux — et combien nombreux ! — qui ont reçu de toi un enseignement incomparable. Tu nous avouais il y a un instant que tu avais préparé une allocution, mais que ton émotion t'empêchait de la prononcer; eh bien, moi, je n'ai rien préparé et cependant je vais parler, car, comprends-le, je n'ai qu'à laisser monter à mes lèvres ce que, comme tous, j'ai au fond du cœur.

« Dans ta si touchante improvisation, tu as évoqué le souvenir de ton père, de tous tes maîtres ; permets-moi de te dire qu'ils ont semé dans un terrain singulièrement fertile, car ils ont fait de toi un parfait, un grand Educateur.

« Depuis le début — bien lointain, hélas ! — de ton enseignement, tu n'as cessé de mettre en œuvre, avec une maîtrise exceptionnelle, une méthode qui, seule, peut en clinique donner des résultats fructueux. C'est la méthode française par excellence, toute faite de logique, de simplicité et de clarté, et qui constitue la gloire de notre pays.

« Tous les élèves ont reçu de toi une empreinte ineffaçable, et si tous les jours j'apprends encore quelque chose dans mon service, c'est à toi, c'est à ce que tu m'as appris à faire que je le dois. Voilà ce pourquoi nous avons tous pour toi une reconnaissance aussi vive que profonde.

« Dans ta vie incessante de labeur, tu n'as cherché qu'une chose, qu'une seule : la satisfaction du devoir accompli; tu n'as poursuivi qu'un but : être utile, et par cela même bon. Tu n'as jamais visé les honneurs apparents. Ah ! combien ta supériorité s'est accusée en agissant ainsi ! L'éclat de ta dignité n'est pas sur ta personne, il est vrai, mais il se montre suffisamment dans le nombre et la qualité de tes élèves pour qui ton dévouement a été sans bornes. Au nom de tous, aujourd'hui, je t'exprime notre profonde gratitude, et du fond du cœur je te dis merci ! »



Alors, pour terminer, celui qui allait disparaître, voulant donner une dernière leçon, toute de modestie et de grandeur morale, traça en quelques mots, douloureusement émus, la revision de sa carrière, toute de travail et de dévouement. Rapportant à la mémoire de son père, son premier éducateur, ce qu'il eut de bon, Campenon rendit à ses premiers maîtres, à Velpeau, Giraldès, Gosselin, Trélat, et, avant tous, à M. Guyon, l'hommage de sa vie.

Trente-six ans durant, il a vécu près du Maître, en communion scientifique et morale avec lui, et pendant trente-six ans il s'est fait, auprès des élèves, le porte-parole, l'apôtre d'une méthode d'enseignement aussi sûre que fructueuse.

Et maintenant ce bon ouvrier d'art, ce merveilleux pédagogue de la science, ayant accompli son œuvre, peut à son tour aller se reposer. Il a bien mérité de la patrie.

Une pareille manifestation, venant couronner la longue carrière d'un grand honnête homme, est équitable et salutaire. Elle prouve que la corporation, tant décriée, des médecins reste digne du respect et de l'admiration de la foule, puisqu'elle compte parmi ses membres des hommes de cœur et des savants, des Campenon qui, sans espoir de récompense, n'hésitent pas à sacrifier quarante ans de leur vie au service de la souffrance humaine.

MAURICE LETULLE.

LA FERMETURE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Une délégation de l'Association générale des étudiants, composée de MM. Pierre Julien, président : Roux, interne des hôpitaux, membre du Comité, du président et du secrétaire de la section des étudiants en médecine, s'est rendue au ministère de l'Instruction publique, où elle a eu une entrevue avec M. Doumergue au sujet de la fermeture de la Faculté pour les étudiants de première et de deuxième année, fermeture qui n'a, comme l'on sait, aucun rapport avec les incidents du concours d'admissibilité à l'agrégation.

M. Doumergue a déclaré qu'elle avait été rendue nécessaire par les manifestations de violente hostilité dont le professeur d'anatomie avait été l'objet, et que, du reste, les intéressés avaient été suffisamment prévenus.

Les délégués ont fait observer au ministre que cette mesure cause un préjudice grave à des jeunes gens qui n'ont pris aucune part à ces manifestations, et qui même y étaient opposés. Ils ont demandé au ministre, s'il ne pouvait pas rapporter la décision prise, de diminuer, du moins, la durée de la fermeture de la Faculté; ils ont ajouté qu'ils reviendraient dans quelques semaines, afin d'insister à nouveau auprès de lui pour qu'il prenne cette mesure de clémence.

M. Doumergue a répondu qu'une délégation de l'Association des étudiants recevrait toujours le meilleur accueil au ministère, mais que la mesure sollicitée dépend plus des étudiants et de leur attitude que du ministre.

La même délégation a été reçue par le doyen de la Faculté. Comme M. Doumergue, M. Landouzy a déclaré qu'il ne pouvait indiquer si la réouverture de la Faculté pour les étudiants de première et de deuxième année pourrait avoir lieu avant le 1er Mars ; mais il a manifesté l'espoir qu'une solution favorable sera possible.

Samedi l'après-midi, enfin, une délégation de dix étudiants de première et de deuxième année s'est rendue à

l'Association corporative des étudiants en médecine, pour protester contre la fermeture de la Faculté.

Les délégués ont déclaré que cette mesure les avait d'autant plus surpris qu'un accord était survenu entre eux et M. Nicolas. Se rendant aux raisons qu'ils lui avaient exposées, M. Nicolas avait, ont-ils affirmé, décidé de rapporter la circulaire prescrivant l'arrivée aux travaux pratiques à une heure un quart. De leur côté, les étudiants s'étaient engagés à cesser toute manifestation contre leur professeur.

Le Comité de l'Association corporative a pris note des déclarations des délégués et a demandé une entrevue à M. Nicolas.

LE CONCOURS D'ADMISSIBILITÉ A L'AGRÉGATION

Par décision du ministre de l'Instruction publique, en date du vendredi 25 Décembre, les opérations du concours d'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine sont interrompues. Un arrêté ministériel déterminera ultérieurement le lieu et la date où elles seront reprises.

A la suite des incidents qui se sont déroulés jeudi dernier, une délégation de l'*Association corporative des étudiants en médecine* et de l'*Association générale des étudiants* a été reçue le soir même par le ministre de l'Intérieur.

Voici la note que ces délégués ont communiquée aux journaux au sortir de cette entrevue :

« Le comité de l'Association corporative des étudiants en médecine, accompagné de MM. Lefas et Marin, députés, membres de la commission de l'enseignement, et de MM. les docteurs Caussade, Dufour, Griffon et Rist, médecins des hôpitaux; Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux; Coppens, Caudrelier, pour le comité de vigilance du Congrès des praticiens; Noir, secrétaire général de l'Union des syndicats médicaux; Philippeau, président du Syndicat des médecins de la Seine; Laubry, candidat à l'agrégation, a été reçu à dix heures du matin par M. Clemenceau, président du Conseil des ministres.

« L'entretien a porté sur les événements récents de l'Ecole de médecine et sur le concours d'admissibilité à l'agrégation.

« En ce qui concerne le concours de l'agrégation, les délégués ont rédigé et laissé à la présidence une note précise résumant les vues du corps médical tout entier. Cette note, demandée par M. Clemenceau, sera soumise demain au Conseil des ministres.

« En ce qui concerne l'entrée à l'École de la police, le président du Conseil a très nettement déclaré qu'il ignorait l'entrée des agents en bourgeois à l'Ecole de médecine; et devant l'affirmation précise que des agents en bourgeois se trouvaient dans la salle même du concours d'une part, et que d'autre part, le 21 Décembre, un officier de paix était entré d'abord en civil dans l'Ecole, puis avait revêtu dans les locaux mêmes de la Faculté son uniforme, M. Clemenceau a donné l'assurance formelle que les agents en civil ne pénétreraient plus dans l'intérieur de l'Ecole de médecine.

« Il a désapprouvé nettement l'entrée des agents en civil le 22 Décembre et le 24 Décembre.

« Enfin les délégués ont montré la profondeur du mouvement mené par tout le corps médical français, mouvement purement professionnel, n'ayant aucun rapport avec une agitation politique quelconque. »

Au cours de cet entretien des délégués avec le ministre, M. Lafontaine ayant fait observer que les agents étaient entrés dans l'Ecole de médecine alors qu'aucune violence ne s'était encore produite, M. Clemenceau déclara qu'à l'avenir la police ne pourrait plus pénétrer dans l'Ecole de médecine sur réquisition préventive; il en a donné l'ordre écrit au préfet de police.

Les protestations. — Le comité de vigilance du Congrès des praticiens, dans une réunion tenue jeudi soir 24 Décembre, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Comité de vigilance du Congrès des praticiens, réuni d'urgence au sujet des troubles de l'Ecole de médecine, faisant appel à l'opinion publique éclairée par la presse;

« Considérant qu'après deux ans de démarches multipliées auprès des pouvoirs publics, et après avoir épuisé tous les moyens légaux, deux Congrès ayant réuni l'adhésion de plus de 12.000 médecins français n'ont pu obtenir satisfaction sérieuse;

« Félicite l'Association corporative des étudiants en médecine, les candidats protestataires et les praticiens de leur attitude énergique;

« S'élève avec indignation contre l'invasion brutale et illégale de la Faculté de médecine, invasion qui a provoqué des troubles;

« Adresse aux victimes des manifestations l'expression de ses fraternelles sympathies;

« Se déclare solidaire dans la lutte si vaillamment entreprise;

« Proteste contre les tentatives faites pour continuer les épreuves d'un concours qui ne saurait avoir lieu;

« Blâme le président inconscient, les membres du jury et quelques candidats du concours qui s'acharnent à défier dangereusement l'opinion du corps médical;

» Repousse comme mensongères les insinuations qui tendent à rabaisser à une manœuvre politique mesquine l'effort entrepris pour faire triompher les justes revendications de l'unanimité des médecins français. »

A l'Association générale des étudiants, le comité a voté l'ordre du jour suivant :

« Le comité de l'Association générale des étudiants, réuni le 24 Décembre, à la suite des manifestations de ces jours derniers, proteste contre les violences de la police, envoie à tous les étudiants blessés, et en particulier à René Beugnot, membre du comité de l'A., l'expression de sa réelle sympathie.

« Le comité de l'A., considérant que les désordres de la Sorbonne, menées uniquement politiques, n'ont absolument rien de commun avec la manifestation d'ordre strictement universitaire des étudiants en médecine, proteste contre les fauteurs de désordre, qui, pour la plupart, ne sont pas des étudiants, et envoie au professeur Puech l'expression de son respect. »

De son côté, le comité de l'Association corporative des étudiants en médecine communique la note suivante :

« Le comité de l'Association corporative des étudiants en médecine, 8, rue Dante, désapprouve de toutes ses forces la manœuvre que tentent certains milieux officiels pour se dégager de la mauvaise situation qu'ils ont eux-mêmes créée.

« Il déclare que les manifestations de l'Ecole de médecine à propos du concours de l'admissibilité à l'agrégation sont l'aboutissant d'une campagne corporative menée par le corps médical tout entier et que la politique est absolument étrangère à ce mouvement.

« Le comité dégage donc sa responsabilité de tout mouvement politique, d'autant plus vivement qu'il a toujours combattu la politique d'où qu'elle vienne, mais il affirme de plus en plus sa volonté de continuer la campagne d'intérêt professionnel qu'il a entreprise d'accord avec tout le monde médical. »

Vendredi soir, les candidats au concours d'admissibilité ont tenu, à l'Hôtel des Sociétés savantes, une réunion qui s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant :

« Les candidats au concours d'admissibilité, réunis en assemblée plénière, déclarent que les troubles actuels ont été provoqués exclusivement par l'intrusion brusque de la force armée dans la Faculté de médecine.

« Ils sont les premiers à prier les étudiants en médecine d'imiter leur exemple et de ne pas répondre à la violence par la violence. »

Au cours de la même séance, l'Assemblée a nommé

une Commission chargée d'élaborer et de proposer aux pouvoirs publics les modifications à apporter au concours.

Cette Commission est composée de MM. Ravaut, Aubertin, Chevrier, Grisel, Guéniot, Moog, Courtellemont. Elle sera complétée par les représentants des Facultés de médecine de province, qui seront élus par les candidats de chacune d'elles à raison d'un par Faculté.

La Commission ainsi composée a reçu enfin la mission :

1° De demander le retrait du décret instituant un concours annuel d'admissibilité, en vertu duquel un concours devrait avoir lieu en 1909. Agir d'urgence et faire comprendre que ce concours d'admissibilité de 1909 aurait le même accueil que celui de 1908;

2° De demander la réunion d'une commission de réforme de l'agrégation où les candidats pourront soumettre leurs revendications concernant le tirage du jury, le siège du concours et les épreuves.

D'autre part, le comité de l'Association corporative des étudiants en médecine a fait afficher le manifeste suivant :

Camarades,

Vos efforts n'auront pas été vains et vos énergiques protestations ne resteront pas sans effet. A la suite de démarches faites le 25 Décembre près du président du Conseil, le comité de votre Association, soutenu par les représentants de tout le corps médical (médecins et chirurgiens des hôpitaux, délégués du comité de vigilance du Congrès des praticiens, de l'Union des syndicats médicaux et du Syndicat de la Seine), a obtenu les résultats suivants :

1° La lecture des copies des candidats au concours pour l admissibilité à l'agrégation est ajournée;

2° Les agents en civil ne pénétreront, en aucun cas, dans l'Ecole de médecine;

3° La force publique ne devra plus être réquisitionnée à titre préventif, c'est-à-dire que ni le doyen ni le président d'un jury n'auront le droit de faire ce qui a été fait le 21 et le 24 Decembre (ordre donné par écrit à la préfecture de police).

Enfin, nous espérons que tout en conservant le droit que la loi lui confère de requérir la force publique dans les cas de gravité exceptionnelle, le doyen saura éviter de recourir à ce moyen légal, mais dangereux, respectant en cela les vieilles traditions de l'Ecole de médecine.

Camarades, vous avez donc obtenu satisfaction.

S'appuyant sur l'ordre du jour voté à l'unanimité, salle des Sociétés savantes, le 23 Décembre, le comité de l'Association corporative vous invite à cesser les manifestations dans la rue et aux cours. Il vous remercie de votre attitude énergique. Il compte sur vous et vous pouvez compter sur lui chaque fois que les intérêts et la dignité professionnels seront en jeu

Paris, 26 Décembre 1908.

FACULTÉ DE PARIS

La fermeture de la Faculté. — Par décision ministérielle, conformément à l'avis du Conseil de l'Université, la Faculté de médecine de l'Université de Paris sera fermée pour les étudiants de première et de deuxième année, jusqu'au 1er Mars 1909.

HOPITAUX ET HOSPICES

Honorariat. — M. Champetier de Ribes est nommé accoucheur honoraire des hôpitaux de Paris.

M. Campenon est nommé chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris.

M. Charpentier est nommé médecin honoraire du service des aliénés des hospices de Paris.

M. Rousseau est nommé dentiste honoraire des hôpitaux de Paris.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. A. Billet, médecin principal de 2e classe

Médaille de bronze : MM. Pignet, médecin-major de 1re classe; Morvan, médecin-major de 2e classe, George, Azaïs, Rit, médecins aides-majors de 1re classe; Blanc, médecin aide-major de 2e classe.

Mention honorable : M. Combe, médecin chef de l'hôpital de Ténès.

Examens de sages-femmes. — Un décret nouveau dispose que les aspirantes au diplôme de sage-femme de 1re classe, candidates à la Maternité de Paris et non pourvues du brevet de capacité élémentaire de l'enseignement primaire, subissent un examen d'entrée conforme aux programmes par l'autorité universitaire, devant une Commission spéciale siégeant à la Maternité et nommée par le vice-recteur de l'Académie de Paris.

Les élèves de la Maternité de Paris subissent les examens prévus par le décret du 25 Juillet 1893, et correspondant à la 1re et à la 2e année d'études devant un jury de cinq juges, dont deux membres de la Faculté de médecine, y compris le président.

A la suite de ces examens, le ministre de l'Instruction publique pourra, s'il y a lieu, après rapport du président, prononcer l'échange du certificat délivré par ce jury contre le diplôme de sage-femme de 1re classe.

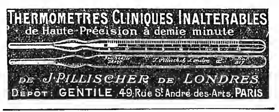
CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 29 Decembre.* — Ont obtenu : MM. Bontemps, 7; Beck, 10; Thibaud-David, 9; Pellot, 12; Kemhadjian, 5; Rousseau (F.), 8; Desaux, 5; Lorin, 10; Mlle Parisse, 4. — *Absents* : MM. Coupu, Sellet, Desprez, Dragutzès, Albertin, Noël.

Pathologie. — *Séance du 27 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Prélat, 11; Bollack, 10; Chatelin (Ch.), 10; Vincent (René), 8; Pruvost (Pierre), 10; Bernard, 12; Gendron, 12; Bith, 12; Monnier (Paul), 6. — *Absents* : MM. Mallet (Lucien), Gillot, Fricker, Lamare.

Seance du 28 Décembre. — Ont obtenu : MM. Métivet, 11; Beloux, 7; Lœwy, 6; Roussel, 6; Caïn, 11; Baumgartner, 11; Logre, 12. — *Absents* : MM. Michaut, Bouhey, Patenostre, Dogny.

RENSEIGNEMENTS



Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassotte.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.